NUNC COGNOSCO EX PARTE

THOMAS J. BATA LIBRARY
TRENT UNIVERSITY

Affectueux souvenir
d'un incorrigible compatri
L. La Jeune o.m
4 déc. 1916

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DE

L'HISTOIRE DU CANADA

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/tableauxsynoptiq0000leje

TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

PREMIER FASCICULE

(1500-1600)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(Ier MILLE)

En vente chez l'auteur : Prix $1.25

Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés conformément aux lois.

F5056 .L3 vol. 1

Après examen, permis d'imprimer

GUILLAUME CHARLEBOIS,

2 octobre 1916. *Provincial, O. M. I*

Imprimatur

Archevêché de Québec,

30 octobre 1916. † P.-E. ROY, Arch. de Séleucie.

EN PRÉPARATION

III Fascicule.....1700-1800

IV Fascicule.....1800-1900

V Fascicule spécial : Acadie, Terre-Neuve.....1604-1755

AVERTISSEMENT

Nous avons pensé qu'il y aurait quelque intérêt, quelque profit à rédiger une série de *Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada.* Ils pourront être utiles aux Maîtres et aux Maîtresses de l'enseignement classique et académique, primaire même.

Les élèves eux-mêmes, surtout les plus avancés dans leur cours d'étude, ainsi que les esprits curieux des choses de leur pays, pourront sans doute tirer quelque bénéfice d'une vue d'ensemble, claire, ordonnée, documentée, sur le passé de la Nouvelle-France. Assez complets pour suppléer, au besoin, à un *Manuel d'histoire, les Tableaux* visent à garantir à l'intelligence la connaissance exacte des événements et de leurs dates, à la mémoire des souvenirs plus précis et plus sûrs, au jugement une plus saine appréciation des faits et des principaux personnages qui en ont été les instruments.

Pour réaliser ce dessein, il a paru nécessaire et utile de mettre brièvement en relief, au début de certaines périodes historiques, la physionomie morale, l'action administrative des rois, des reines régentes, de leurs ministres surtout, ou encore de tracer une exquisse des relations coloniales, des obstacles, des moyens, en fonction du développement des œuvres d'outre-mer.

Ces *notions préliminaires* serviront à éclairer la succession et l'enchaînement des événements, des causes simultanées qui les ont amenés, des conséquences qu'ils comportent. Le gouvernement de la métropole se tient en constante liaison avec ses colonies. L'Histoire possède ainsi la puissance d'évocation et le pouvoir de suggestion.

Nous avons voulu, avant tout, résumer l'histoire du Canada. Elle embrasse une période de quatre siècles. Beaucoup d'auteurs, à notre sentiment, se sont complus à diviser et à subdiviser l'étude de ces quatre cents ans, sans y introduire assez d'ordre et de clarté. Nous avons pensé qu'il importait de simplifier, en adoptant la division en *quatre époques*, lesquelles se ramifient en *deux* ou *trois parties.* Chacune formera un fascicule.

307498

I Fascicule : **Ie EPOQUE** : *Explorations et Découvertes:*. . . . **1500-1600**
Ie Partie : Œuvre de Cartier. 1534-1544
IIe Partie : Continuateurs de Cartier. 1548-1600

II Fascicule : **IIe EPOQUE** : *Fondations et colonisation :* **1600-1700**
Ie Partie : Fondation, Perte, Recouvrement . 1600-1635
IIe Partie : Recrutement, Colonisation. 1635-1665
IIIe Partie : Expansion, Guerre, Pacification. . 1665-1700

III Fascicule : **IIIe EPOQUE** : *Consolidation, Conquête anglaise.* **1700-1800**
Ie Partie : Progrès, Revers. 1700-1750
IIe Partie : Conquête anglaise. 1760-1800

IV Fascicule : **IVe EPOQUE** : *Union et Confédération*. **1800-1900**
Ie Partie : Avant l'Union. 1800-1841
IIe Partie : Pendant l'Union 1842-1867
IIIe Partie : Depuis la Confédération. 1867-1900

Un *fascicule spécial* sera consacré à l'**Histoire de l'Acadie**, qui sera suivie d'un *supplément*, concernant **Terre-Neuve**, la **Nouvelle-Angleterre**, les **Nouveaux Pays-Bas** ou **Nouvelle-Belgique**.

Il sera publié ultérieurement un **Abrégé** des *Tableaux*, à l'usage des élèves plus jeunes. Peut-être pourrons-nous y insérer quelques dessins, des cartes géographiques, anciennes et modernes.

Remarque importante. — Pour l'intelligence de la chronologie, il est utile de rappeler que, à l'époque de François Ier et de ses successeurs, l'année commençait *le jour de Pâques*. Ainsi, en 1534, ce jour est le 5 avril ; en 1535, ce jour tombait le 28 mars ; en 1536, le 16 avril. . . Dans le calendrier romain, les mois de janvier et de février étaient les deux premiers de l'année liturgique, tandis qu'ils formaient la fin de l'année civile. Afin de simplifier ce détail, nous avons daté les documents à partir de janvier, comme de nos jours.

Ce qu'on appelle *le vieux style* comporte 10 jours de moins que le *nouveau style :* ce dernier est adopté en France en 1582 ; en Angleterre, en 1752 seulement. On a d'ordinaire fait usage du nouveau style pour la date des principaux événements. Nous avons traité la matière de ces **quatre époques**, en toute sincérité, en toute vérité, en toute impartialité.

I EPOQUE

EXPLORATIONS ET DECOUVERTES

(1500-1600)

I PARTIE

ŒUVRE DE CARTIER

(1534-1544)

CHAPITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°

Le Père

de la

Nouvel e-France

1o **François Ier (1515-47)** : — fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, naquit en 1494 : — d'abord *comte d'Angoulême*, duc de Valois, il succède à son cousin Louis XII (1515), dont il épousa la fille, *Claude de France*. — Surnommé le *roi chevalier*, il joint aux avantages physiques une rare vivacité d'esprit, une imagination ardente, une fière bravoure de gentilhomme, un goût excessif de la magnificence et de la galanterie. — " *Hélas! ce gros garçon gâtera tout* " (Louis XII). — Son fougueux patriotisme sut défendre la patrie contre son rival, Charles-Quint. — Protecteur des arts et des lettres, il fut le promoteur de la Renaissance. — Il mérite surtout le titre de *Père de la Nouvelle-France*. — En 1516, il signe avec le pape Léon X *le concordat* de Bologne.

2o **Guerres de rivalité (1521-59)** : — Il y en eut *quatre*. — La *première* (1521-26): conquête de la Navarre, siège de Pampelune (Ignace de Loyola), sa perte (1521) ; le chevalier *Bayard à* Mézières ; Lautrec, vaincu à la Bicoque (1522), accuse Semblançay ; trahison du connétable de Bourbon, qui passe à la cause de Charles-Quint ; l'amiral Bonnivet vaincu à Romagnano : mort de l'héroïque paladin, Bayard (1524) ; — bataille et défaite de Pavie (1525), captivité du roi et de ses enfants : *Traité de Madrid* (1526). —La *seconde* (1526-29) : ligue de Cognac. Rome saccagée par Bourbon (1527), et reprise par Lautrec. — Siège de Vienne par Soliman : — *Paix des Dames* ou *Traité de Cambrai* (1529). — Le Bourbon et la Bretagne, deux duchés incorporés au royaume. — Protestants et Turcs, nos alliés.

La *troisième* (1535-38) : François Ier envahit la Savoie, et Charles-Quint le Milanais ; le duc de Montmorency détruit l'armée ennemie, en l'affamant en Provence, et devient *grand connétable* de France. — Les Turcs vaincus : — *Trève de Nice* (1538). — La *quatrième* (1542-46) : Charles-Quint passe en France (1539) : sa déloyauté. — Nice est bombardée par Barberousse.—Le duc d'Enghien remporte la victoire de Cerisoles (1544). — *Traité de Crespy* (1544).— Deux années de lutte contre Henri VIII, allié de l'empereur : — *Traité d'Ardres* (1546).

3o **Innovations du règne** : — la rédaction *en français* des actes notariés, des jugements des tribunaux ; — la tenue régulière par les curés des actes de l'*état civil*, naissance, mariages, décès. — L'organisation de l'*armée nationale et permanente*, infanterie et cavalerie, par des engagements volontaires. — Institution du haut enseignement au *Collège de France* et de l'*imprimerie nationale* ou royale. — *Absolutisme* royal inauguré, règne du *bon plaisir* de Sa Majesté. — Etat déplorable des finances, ruinées par les armements d'une guerre sans fin.

II° Amirautés

1o **Perfectionnement de la boussole** : — le perfectionnement de la *boussole* — italien, *bussola*, petite boîte en *buis* (lat. *buxum*), — éveille le projet des lointaines expéditions, depuis 60 ans, et de la découverte de *terres neuves*.—Dès lors, la navigation est devenue une science complexe, embrassant la connaissance de l'astronomie, de la géographie, bientôt de la cartographie... — Toute une révolution se fait sentir dans l'art nautique, dans la construction des vaisseaux de guerre, des bâtiments de la marine marchande...

2o **Les amirautés** : — ce terme désigne *le commandement supérieur des forces navales*. — Avant le roi chevalier, et à son époque, il existe en France *quatre amirautés*, qui se partagent les divers secteurs du litttoral.

1. *Amirauté de France* (1489) : — avec ses titulaires à Paris ou à la Cour de Fontainebleau : amiral de Bourbon, amiral Malet de Graville, amiral de La Garde, amiral de Brion ou Philippe de Chabot... — C'est l'amirauté centrale.

2. *Amirauté de Guyenne* (1472) : — confiée à La Rochelle à un *vice-amiral*, avec les titulaires : Pérot Pons, Guillaume de Soupplainville...

3. *Amirauté du Levant* ou du bassin de la Méditerranée : — confiée au *sénéchal* de Provence, à Marseille, avec les titulaires : Prégent de Bidoux, M. de Saint-Blancard...

4. *Amirauté de Bretagne* : — pays d'Etat, indépendant de la Couronne, avec les titulaires : Louis de Rohan, Jean de Chalon, Louis de La Trémouille. — En 1526, par l'annexion au domaine du roi, elle est attribuée à l'amiral de France et n'a plus qu'un *vice-amiral*, Charles de Moüy de la Meilleraie...

III° Flotte

La Flotte : *réunion des bâtiments de guerre et des vaisseaux marchands de l'une ou de plusieurs des amirautés*.— Diverses formes de construction et dénominations :

1. *Barge ou Berge*, (bas lat. *barga*), grande barque de transport à fond plat, jaugeant de 50 à 150 tonneaux ; — le mot *Barque* a prévalu.

2. *Brigantin* (ital. *brigante*, brigand ; *brigantino*, petit brigand), bâtiment léger, à voiles et à rames, destiné à la course cotière, armé comme *un brigand*, creux de 3 pieds, long de 56, large de 9, d'ordinaire.

3. *Caravelle* (portug. *caravo a vela*, barque à voiles), gracieux et faible bâtiment, gréé à l'arrière de 3 voiles latines et de 2 ponts coupés en étages, à l'avant d'une voile carrée et du *trinquet*, sans château de proue, variant de 25 à 140 tonneaux.

4. *Caraque* ou *Carraque* (ital.). grand navire génois, à 6 ou 7 planchers, jaugeant 2,000 tonnes, ayant de l'artillerie dans les hunes.

5. *Chaloupe* (espag. *chalupa*), embarcation à voile et à rame, un homme pour chacune, portant canons à bord, d'un fréquent usage en Bretagne.

6. *Flibot* (angl. *fly-boat*, bâteau-mouche), petit vaisseau à deux mâts et à fond plat, contenant 100 tonneaux, servant à la course.

7. *Flouin* (angl. *Flowing* — le *Volant* des Dieppois), embarcation à voile et à rame ; les rameurs, sans bancs, voguaient debout sur le pont.

8. *Flûte* (altération de *Fuste*), grand navire de charge à fond plat, avec deux ou trois mâts à volonté.

9. *Fuste* (ital. *fusta*, fût), usitée à Venise, d'environ 100 pieds de long, pourvue de double et triple rameur au quartier de poupe.

10. *Frégate* (ital. *fregata*), petit bâtiment à rames, non ponté, en vogue dans les eaux de la Méditerranée.

11. *Galéasse ou Galéace* (ital. *galeazza*, augmentatif de *galea*), galère de grande dimension, de 600 à 1,200 tonnes, à voiles et à rames, garnie de 24 à 46 canons.

12. *Galée, Galère* (ital.), navire de guerre, à rames que manient les forçats, ponté, avec deux mâts aux voiles latines, employé surtout sur les eaux de la Méditerranée contre les corsaires algériens et marocains.

13. *Galion* (de *galie*, syn. de *galée*), bâtiment rapide, fort estimé des corsaires ou flibustiers, à la fois de transport — apportant l'or du Pérou — et de guerre, avec un énorme château de proue et des canons. — *La Galiote* n'était qu'une petite galère à rames.

14. *Heus* (les) *Zélandais* (Hollande) avaient les voiles latines et le grand mât surmonté d'un hunier : employés au Hâvre et en Angleterre.

15. *Hourques* (holl-*hulk*), bâtiments de transport à fond plat, qui bordaient six voiles carrées et une oreille de lièvre, et avaient la proue ronde et grosse.

16. *Nave* ou *Nefs*, affectaient des dimensions et une voilure très diverses, ayantdes châteaux de proue, de poupe, percées de meurtrières.

17. *Patache* (esp.) et *Pinasse* ou *Pinace* (dér. de pin), embarcations légères, longues, étroites, de 35 à 50 tonnes, bordées de 18 rames par bande.

18. *Roberge* (angl. *row-barge*, barge à rames), semblable au galion ou à la galère, de 70 à 80 tonnes, plus basses et avec plus de rames.

IV° Equipage

L'Equipage : — *ensemble des hommes embarqués pour le service d'un vaisseau marchand ou d'un bâtiment de guerre.* — Le *rôle d'équipage* est la liste où leurs noms sont inscrits. — M. de la Roncière cite un rôle de 1574 et indique le salaire de chacun pour un mois :

		livres			livres
1.	Capitaine	100	9.	Cuisinier et son aide	15
2.	Lieutenant, porte-enseigne	55	10,	Quatre canonniers	50
3.	Maître	50	11.	Charpentier	20
4.	Contre-maître	30	12.	Calfadour	20
5.	Maître valet	20	13.	Tambour et fifre	20
6.	Quatre carseniers	80	14.	Panetier et son aide	15
7.	Pilote	35	15.	Barbier et son aide	28
8.	Deux bouteilliers	20	16.	Chaque matelot ou soldat	7

V° Armée

1o **Les cavaliers** ou **gendarmes** — ils portent l'équipement des chevaliers, l'*armure* qui pèse environ 176 livres, — la longue et lourde *lance*, l'*épée*, la *hache*, la *masse* d'armes...

2o **Les fantassins** —nommés *lansquenets*, quand ils sont recrutés en Suisse et en Allemagne, — sont tous mercenaires, portant la tunique de mailles (*haubergeon*) et la demi-cuirasse. — Outre l'épée , les armes sont : l'*épée à deux mains*, la *hallebarde* et la *pertuisane* ou la *pique-longue* — ou armes blanches, — plus tard le *mousquet* et l'*arquebuse*, la *rapière* ou *épée* longue, le *pistolet*...

VI° Inventions *dans la marine*

1o **Artillerie** : — *ensemble du matériel et des engins à bord des bâtiments de guerre.* — Les noms les plus variés, fantaisistes même, sont appliqués à ces instruments : *bombarde, canon couleuvrine, crapaudau, crapouillot, faucon, mortier, scorpion, serpentine, ver, veulaire*...

2o **Navigation** : — usage de plusieurs sortes d'instruments et de procédés pour calculer le temps. la distance, l'altitude, la latitude d'un lieu ou de la course marine : *boussole, astrolabe, quadrant, quartier, horloges marines, loch, sablier, fanal, lanterne, routier, portulan* ; signaux : *salut, croix blanche* de la paix.

3o **Langage** :— non fixé tout-à-fait en France, — emprunte des mots spéciaux qui sont restés : *arcasse, artimon, gaillard, misaine, trinquet*, etc.

CHAPITRE II

Précurseurs de Cartier

I° Voyages à *Terre-Neuve* (1506-14)

1o **Jean Denys** : — en 1506, ce Honfleurais, avec Gamart, pilote de Rouen, donne son nom au port de *Rognouse*.

2o **Thomas Aubert** : — en 1508, Jean Ango envoie ce capitaine honfleurais, à bord de *la Pensée*, explorer le littoral.

3o **Bretons** : — en 1510, les pêcheurs de Dahouet, montant la *Jacquette*, reviennent vendre à Rouen leur pêche, " faite ès parties de la Terre-Neuve ". — En 1511, la mère de Charles-Quint ne consent au départ d'Agramonte à l'*Ile-des-Morues* que piloté par deux

Armoricains. — En 1514, les pêcheurs de *Bréhat* doivent " comme il y a 60 ans ", payer à leur clergé la dîme sur leurs pêcheries, " tant en la côte de Bretagne, la Terre-Neuve, Islande, que ailleurs ". (V. H.-P. Biggar, *Les Précurs. de J. Cartier*, Ottawa, 1913, p. 118).

II°

Jean Verrazzano

(1523-28)

1o **Jean Ango** (... ? — **1551**) : — Florentin, qui suivit la fortune des Médicis expulsés par la population ; — naturalisé, il s'établit à Dieppe, dont il devint vicomte (1521), gouverneur (1534). — D'autres nobles compatriotes s'attachent à sa personne : *Toscanelli, Rucellaï, Brunelleschi*, les deux *Verrazzano*, Jean et Jérôme. — Ango, riche et entreprenant, devient un armateur de génie: il s'obstine à réclamer la *liberté des mers*, contre les brefs d'Alexandre VI Borgia, qui en réserve le monopole exclusif aux Portugais et aux Espagnols. — Lui et ses marins sont d'une piété exemplaire...

2o **Jean Verrazzano** (... ? — **1528**) : — il a résolu de réaliser l'idée, alors si agitée, de la découverte du *Cathay* (Chine) par le pôle boréal. — Un syndicat d'opulents Florentins marchands en soieries à Lyon, commanditent l'expédition.

Premier voyage : — départ du Havre, le 23 juin 1523, de quatre vaisseaux pour *le nord-est*, afin de contourner la Moscovie (?). — Chassé par la tempête, la flotte gagne les côtes de la Petite Bretagne, avec deux bâtiments seulement. — Le navigateur cingle vers l'Espagne d'où, laissant *la Normandie*, il s'élance en plein océan avec *la Dauphine* montée par le pilote *Antoine de Conflans* et 50 marins résolus (17 janv. 1524). — En 25 jours, le vaisseau aborde en *Floride*, découverte (1512) par Ponce de Léon. — Faisant voile au nord, il accoste à la région actuelle du *New-Jersey*, nomme une île *Louise*, nom de la reine ; — bon accueil des aborigènes... — Le 6 mai, *la Dauphine* est remontée à la *Terre des Bretons* (Cap-Breton) ; — elle quitte ces parages et, le 8 juillet, entre en rade de Dieppe. — Verrazzano écrit le récit du voyage pour François Ier.

Deuxième voyage : —armateurs : *Alonce de Civille*, vicomte de Rouen, prête *deux vaisseaux* ; *Simon le Gras* de Troyes, *deux* autres, en 1525 "pour l'entreprise d'un voyage en certaines îles des Indes ". — Mais la patrie est déclarée en danger : la flotte de Henri VIII range les côtes de Normandie ; — la flotte est requisitionnée, les armateurs sont remboursés par le Trésor royal. — Ango patronne ensuite Verrazzano : il est secondé par *Pierre Despinolles, Prudhomme* receveur des finances normandes, *Adam Godefroy*, bourgeois de Rouen, et l'amiral de Chabot, récemment promu. — Départ, le 11 mai 1526, avec quatre bâtiments : — Nul récit de cette exploration : on augure qu'elle refit le même itinéraire. — Cependant, la carte de Maggiolo (1527), compagnon du découvreur, donne *pour la première fois* le dessin des côtes du Nouveau-Monde, depuis les hauteurs du Labrador jusqu'au détroit de Magellan.

Troisième voyage : — en 1528, Verrazzano reprend la mer, suivant la route tracée par Magellan. — Sur le trajet, il atterrit aux parages de *Rio de la Plata*, y est surpris par les Indiens dans une reconnaissance, dévoré par eux sous les yeux de l'équipage. (V. *Hist. de la mar. fr.*, Ch. de La Roncière, t. III, p. 255.).

III°

Résultats

1o **Jérome Verrazzano** : — en 1529, il rédige une carte du premier voyage qu'il fit en personne. — Le littoral parcouru, il l'appelle *Nova Gallia* ou *Franciscа* ; la liste des sites visités est formée de noms italiens : *Valle Umbrosa, Annunziata, Certosa, San Miniato*... ; de noms français italianisés : *Dieppa, Anaflor* (Honfleur), *Langavilla* (duc de Longueville), *Anguileme* (François Ier d'Angoulême), *Boniveto* (amiral Bonnivet), *Luisa, Normanvilla*... — Puis, viennent, selon le calendrier, les noms de saints et de saintes, attribués à certaines localités.

2o **Conséquences** :— La *Nouvelle-France* ou *Franciscane* est créée, de nom seulement. — La liberté des mers est acquise, en dépit des prétentions hispano-lusitaniennes. — La voie est jalonnée outre-mer pour de prochaines explorations. — La Cour et les gentilshommes, les armateurs et les marchands sont stimulés par l'espoir de succès plus satisfaisants : — seuls, les commanditaires florentins et normands sont déçus. — L'océan est ouvert à Cartier.

CHAPITRE III

Découverte du Canada

I°
Physionomie
de
J. Cartier
(1491-1557)

1o **Naissance** : — à Saint-Malo, entre juin et décembre 1491 ou 92 ; —fils de *Jamet* et de *Jesseline Jansart* ; — on lui sait un frère, *Lucas*, et deux sœurs, *Jeanne* et *Bertheline*. — Son enfance se passe sur la grève et les eaux qui la baignent. — Adolescent, il écoute avidement les récits de pêche lointaine, et il sent naître sa vocation de marin. — Il inaugure son apprentissage : mousse d'abord, novice, matelot ensuite : il monte sur les galions qui voguent vers Terre-Neuve (1510-19). — Le 21 août 1510, il signe comme parrain d'*Etienne Noël*, fils de Jeanne.

2o **Mariage** : — en 1520, il épouse *Catherine des Granches* (2 mai), fille de messire *Honoré*, chevalier, connétable de la cité. — De cette union n'est issu aucun enfant. — *Pierre*, son troisième oncle, eut deux garçons : *Pierre*, dont la postérité s'éteint avec le 18e siècle ; *François*, dont la descendance s'est perpétuée, — avec laquelle la famille de sir *G.-E. Cartier* réclame des liens de parenté.

3o **Caractère** : — il est doté d'un grand bon sens, d'un jugement ferme, d'un courage audacieux, d'une haute prudence, d'une profonde expérience des hommes. — Il possède l'art nautique de son époque, le génie des découvertes, la connaissance du portugais appris au Brésil, l'art de la levée des portulans, des cartes topographiques. — Sa piété et sa foi se manifestent partout : au départ, à bord des vaisseaux, durant le douloureux hivernage à Stadaconé, par l'indulgence papale qu'il sollicite, la promesse d'un pèlerinage à Rocamadour, sa signature aux actes de baptême, sa mort, son testament.

1o **Causes** : — les explorations récentes de Verrazzano ; — " la liberté pour tous de voyager sur la mer commune, dit le roi (1533) " ; — la course et l'élan des peuples, riverains de l'Océan, vers l'inconnu des Indes occidentales ; — la chaude compétition commerciale, économique, coloniale des nations maritimes : — la signature de la *Paix des Dames*, qui crée des loisirs à François Ier et stimule sa jalousie contre Charles-Quint sur un autre théâtre. — Peut-être aussi un incident de voyage du Breton, *Nicolas Don*, qui a recueilli sur une côte de l'or et des joyaux ; — ou encore les instances auprès du roi du vice-amiral de Bretagne, Charles de Moüy, seigneur de la Meilleraie. — Dès 1531, l'amiral de Chabot s'est laissé corrompre par les ducats portugais : il ne fut ni l'initiateur, ni le promoteur de l'expédition ; — il se prêta, sans plus, à l'entreprise du Malouin. — Nul texte de la commission royale.

2o **Organisation** : — le 12 mars 1534, le voyage est décidé par le roi. — Il adresse une lettre " à Jean de Vimond, trésorier de Normandie, de verser la somme de 6.000 liv. tournois, pour avitaillement, armement,

équipage, solde et entretien des mariniers et autres personnes qui doivent, par la conduite de J. Cartier, — faire le voyage aux *Terres-Neuves*, pour découvrir certaines îles et pays, où l'on dit qu'il se doit trouver grande quantité d'or et autres riches choses ". (V. Bibl. nat. *fonds fr*,. No 15628). — Faute d'enrôlement des matelots malouins, — détournés de l'entreprise par les menées secrètes d'agents portugais, — le 19 mars, Cartier dépose une plainte à la sénéchaussée, — laquelle met l'embargo sur tout navire en partance, jusqu'au départ préalable des deux vaisseaux du roi.

3o **Départ** : — le 28 mars, l'équipage est recruté : 60 hommes vont s'embarquer sur deux bâtiments de 60 tonneaux chacun, 30 à chaque bord : on ignore les appellations des vaisseaux. — Avant de mettre à la voile, le 20 avril, messire Charles de Moüy fait prêter aux marins le serment " de bien fidèlement se comporter au service du roi très chrétien, sous la charge du *capitaine* J. Cartier ". — En 1867, on a publié en français la *Relation originale du voyage.*

4o **Résumé du récit de voyage** : — 1. *En mai* : le 10, en face de *Bonne-Vue* (Terre-Neuve) ; — les glaces flottantes forcent Cartier à atterrir à une baie qu'il nomme *Sainte-Catherine* — auj. *Catalina.*

II°

Ier **Voyage**

(1534)

2. Le 21, à l'*Ile-aux-Oiseaux* — Funk Island — où il se ravitaille de volatiles ; ours blanc capturé. — Le 27, il touche la *baie des Châteaux* (Belle-Ile), Carpont — auj. *Quirpon*, île *Ste-Catherine*, les caps *Rasé, Degrat, Chauve.*

3. *En juin* : — le 9, sur la côte du Labrador, où il applique des noms de Bretagne aux havres reconnus : *Blanc-Sablon, Brest, Saint-Servan*. . . ; — le Labrador, " terre, dit-il, que Dieu donna à Caïn, " aride et désolée, aux Indiens " vêtus en bêtes, portant plumes à la tête. " — Le 15, il vogue vers la littoral occidental de Terre-Neuve, où il nomme le cap *Double*, les *montagnes des Granches*, le cap *Pointu* (Cow's Head), les *Iles rondes*, le cap *Royal.* — Le 24, aux îles de la Madeleine, à l'*Ile-aux-Margaux*, à l'île *Brion.* " Un champ d'elles vaut plus que toute l'île de Terre-Neuve. " — Le 29, il touche, croit-on, à l'Ile-du-Prince-Edouard : baie de Richmond, fleuve des *Barques* — *Kildare* — cap des Sauvages — Cap Nord.

4. *En juillet* : — le 2, au cap Escuménac (N.-B.) à la baie de Miramichi, à la pointe de Miscou ou cap *d'Espérance* " d'y trouver le passage aux Indes. " — Le 3, à la *baie des Chaleurs*, à la *conche Saint-Martin* — Port Daniel. — En chaloupe, Cartier se rend au fond de la baie, à Matapédia : relations intimes avec plus de 300 indigènes " gent qui se pourrait aisément convertir à notre foi ; ils vont d'un lieu à un un autre, vivant de pêche " et de chasse. — De retour aux vaissseaux, il vogue vers *Percée*, île Bonaventure, et se réfugie dans la baie de *Hunguedo* (Gaspé). — Le 24, plantation de la croix, avec écusson royal : " Vive le roi de France. " en présence de 200 sauvages. — Le chef ou *sagamo* indien marque son mécontentement de cette prise de possession. — Cartier le fait prisonnier, l'emmène à bord, où il est bien ac-

cueilli : il laisse ses deux fils, *Domagaya* et *Taignoagni*, suivre les blancs " pour l'espace de 12 lunes. " — Le 25, départ de Gaspé ; Cartier cingle vers le nord-est, sans entrer dans le fleuve. — Le 27, il accoste, croit-on, à *Anticosti* aux caps *Saint-Louis* et de *Montmorency*.

5. *En août* : — le 1er, il entrevoit les monts *Mingan* du Saguenay ; — mais les vents le rejettent sur Anticosti qu'il ne reconnait pas pour une île. — Il appelle *Saint-Pierre* le détroit qui le sépare de la côte nord. — A *Natashquan*, un groupe de sauvages l'accueille avec bienveillance. — Le 9, il est de retour au Blanc-Sablon, où on célèbre la messe, le 15 août — Le lendemain, passage du détroit de Belle-Ile : " le 5 sept., nous arrivâmes au port de Saint-Malo ". — Ainsi l'aller et le retour s'effectuent pareillement *en* 20 *jours*. (V. H. Verreau, Mém. de la S. R. C. 1890, p. 127).

5. **Résultats** : — reconnaissance, en 137 jours, du golfe Saint-Laurent ; — délimitation approximative de la situation *insulaire* de Terre-Neuve; — prise de possession de la péninsule de Gaspé ; — espoir de conversion des sauvages ; — renseignements que donnent les deux frères indiens sur le fleuve " qu'ils ont remonté là où l'on trouve l'eau douce".—Vif enthousiasme à Saint-Malo, à la Cour, chez les commerçants, à la vue des deux *sauvages*. — Point d'or, il est vrai ; nulle trace du *passage au Cathay* ; mais peut-être le *grand fleuve* y conduira-t-il ? — Résolution immédiate d'une seconde expédition. (V. Sir J. Pope.)

1o **Causes** : — le succès évident, l'expérience concluante du premier voyage ; —la juste ambition du roi d'étendre la découverte, de s'en garantir la possession exclusive ; — l'enthousiasme universel des régions maritimes de la France ; — l'empressement des gentilhommes à contribuer aux frais d'une nouvelle tentative ; — et sans doute aussi, les desseins de la Providence sur l'avenir des malheureuses tribus païennes et de la colonisation du Canada. — Dès le 30 oct. 1534, le roi ordonne à l'amiral de France d'expédier une *commission*, dont la teneur nous est parvenue, au capitaine et pilote, maître J. Cartier de St-Malo.

2o **Préparatifs** — le 30 mars 1535, Cartier choisit vaisseaux et équipages : deux nefs, *la Grande Hermine*, de 120 tonnes, *la Petite Hermine*, de 80 — toutes deux ainsi nommées de l'*hermine*, fourrure du blason de Bretagne, — un galion, l'*Emerillon*, de 40 tonnes, du nom d'un faucon. — Cartier pilotera la première, son beau-frère *Macé Jalobert* la seconde, *Guillaume Le Breton* le troisième. — Deux aumôniers, pense-t-on, Dom Guillaume et Dom Antoine ; officiers de marine, gentilhommes, artisans, ouvriers, matelots, en tout 110 volontaires et les deux sauvages de Gaspé. — Le 18 mars, versement de 3,000 liv. par le Trésor pour l'armement. — Le 31 du même mois, consignation des noms sur le rôle du sénéchal de la ville. (V. *Arch. féd.* Ottawa, *fonds fr.* No 15632).

3o **Départ** : — le 16 mai, Pentecôte, confession, communion, messe à la cathédrale: l'évêque, François Bohier (Boyer) bénit ensuite cha-

cun des partants. — En 1891, Honoré Mercier, de passage à St-Malo, a fait mettre une plaque commémorative, avec inscription en mosaïque, à l'endroit où Cartier s'agenouilla le premier. — Le 19 mai, à la marée montante, on déploie les voiles. — La flottille salue la cité d'une décharge d'artillerie, double les roches des *Noires*, disparaît en haute mer.

4. **Résumé du récit de voyage** : — le *Brief récit et succincte narration*. . .est publié à Paris en 1545. — Le 25 juin, la tempête disperse les navires, mais le capitaine a fixé le point de ralliement, au Blanc Sablon.

1. *En juillet*:—le 7, *la Grande Hermine* à l'Ile-aux-Oiseaux; le lendemain au Blanc-Sablon. Le 26, elle y est rejointe par les autres bâtiments. — Le 29, aux îles *Saint-Guillaume* ou Meccatina, au cap *Thiennot* ou *Natashquan*.

2. *En août* : — plantation de croix à *Saint-Nicolas* ou Pashaskeebu. — Le 10, à la baie *Sainte-Geneviève*, que Cartier nomme *baie du Saint-Laurent*, en mémoire du martyr. . . — Le 15, " jour de Notre-Dame, avons nommé l'*île de l'Assomption* (Anticosti)." — Regagnant la côte Nord, il découvre la baie *Trinité*, la pointe des *Monts*, revient aux Iles Rondes — les *Sept Iles*. — Le 24, il traverse le fleuve jusqu'au *Bic*, mot tiré de bicoque, " havre de peu de valeur " et le nomme " havre des îlots Saint-Jean ", à cause de la fête, le 29, de la Décollation du Précurseur.

3. *En septembre* : — le 1er, au Saguenay, où 4 canots indiens " venaient vers nous en grande peur ; un de nos sauvages les mit en sûteté." — Le 6, à l'*Ile-aux-Coudres*, " où les coudriers sont chargéz de noisettes.' Le lendemain, " jour de Notre-Dame, après avoir ouï la messe," on poursuit la route : en Bretagne, la Nativité se solennisait alors, le 7 septembre. — Le 8, à l'*île Bacchus* aux " vignes sauvages ", qu'il nomme *île d'Orléans* (en 1536), en l'honneur du second fils du roi, Henri qui lui succèda sur le trône. — Le 9, entrevue avec *Donnacona*, chef des Indiens de Stadaconé. — Le 14, jour de l'Exaltation de la croix, il nomme la rivière *Saiute-Croix* — dite plus tard *Saint-Charles*. — Le 16, il y fait entrer ses vaisseaux pour l'hivernement : échanges de présents, d'une jeune indienne et de deux garçons cédes à Cartier —Ridicule mascarade pour le détourner d'aller à Hochelaga. — Le 19, départ de l'*Emerillon* : en route, à *Achelaï*, un chef lui donne une fillette de 8 ans : elle sera son interprète au 3e voyage. — Le 28, au lac Saint-Pierre, il laisse la galion, remonte le fleuve en barques, suivi de 28 marins et des gentilhommes.

III°

IIe Voyage

(1535-36)

4. *En octobre* : — le 2, à *Hochelaga* (digue des castors) : accueil enthousiaste, marques d'amitié ; visite la bourgade, prie sur les malades et infirmes ; le lendemain, au *Mont-Royal* (Montréal) — Le 4, retour à *l'Emerillon* ; le 7, au Saint-Maurice qu'il nomme *rivière de la Foi* (Fouez) qu'il tente de remonter : érection d'une croix sur l'une des îles à l'embouchure. — Le 11, à Stadacona, après 22 jours d'absence.

— Les artisans ont construit *un fortin*, au confluent du Lairet et de Sainte-Croix.

5. *Novembre—avril* 1536 : — Cartier catéchise de son mieux les sauvages, examine leurs mœurs et coutumes, la culture du *tabac*, importé par eux du sud de l'Hudson... Le scorbut les décime ; ils communiquent la contagion aux vaisseaux. — En février, 8 morts, 50 contaminés ; puis tout le monde, excepté le capitaine : prières, vœu de pèlerinage, procession expiatoire, messe ... Domagaya guéri indique le remède : une décoction d'épinette blanche. — Le 16 avril, jour de Pâques, arrive la débâcle. — Le 21, visite de sauvages étrangers dans les vaisseaux : le prudent Cartier flaire un complot indien.

6. *En mai* : — le 3, fête de l'Invention, plantation d'une grande croix, près du fortin, avec l'inscription latine : " *Franciscus primus, Dei gratia rex Francorum, regnat* ". — Après la cérémonie, arrestation de Donacona, des deux frères, de trois autres chefs. — Le 6, *la Grande Hermine* et le galion lèvent l'ancre ; *la Petite* est abandonnée, faute de bras pour la manœuvre. — Le 7, à l'Ile-aux-Coudres ; le 15, à l'Ile-aux-Lièvres.

7. *En juin* : — le 1er, au nord du Cap-Breton. — Le 11, à l'île St-Pierre de Terre-Neuve. — Le 16, à Rognouse. — Le 19, départ ; le 16 juillet, à Saint-Malo.

5. **Résultats** : — dénomination du fleuve *Saint-Laurent*, exploré par Cartier ; — prise de possession du *Canada* par l'érection du fortin *Jacques-Cartier* et la plantation de la croix fleurdelisée ; — immense allégresse à la Cour et en France. — Satisfaction du roi, qui fait don au Malouin, le 10 mai 1537, de *la Grande Hermine*. — Après la trève de Nice, deux lettres patentes, en date du 22 sept. 1538, lui accordent le reliquat de ses frais de voyage, et plus de 50 écus d'or pour l'entretien des captifs sauvages, — dont trois demandent le baptême (le 25 mars 1539). — En septembre 1538, programme de Cartier pour la colonisation, l'année suivante : *six* vaisseaux, un *galion* et une *barque*, — tous deux seront laissés avec un bâtiment à la disposition des colons, dont l'effectif comprendra 276 personnes. — Ce plan est soumis au connétable de France, *Anne de Montmorency*, et non à l'amiral de Brion-Chabot. Ce dernier réussit (janvier 1539) à faire interdire par le roi " toute navigation aux possessions portugaises, qui comprennent Terre-Neuve, depuis 1500 ". — Déçu dans ses desseins, Cartier s'attache à la fortune du prétendant irlandais, *Gérald Fitzgérald*. — Durant l'été de 1540, François Ier fait juger et condamner Chabot : — le 13 novembre, il rapporte ses interdictions précédentes et ouvre les mers à ses navigateurs. — Il fait don à Cartier de l'*Emerillon* et de 45,000 livres de subvention ; il invite tous les armateurs du royaume à seconder " de corps ou de biens " l'entreprise du pilote malouin. — Celui-ci, par malheur, a commis une double erreur, qui lui sera funeste : il a l'*idée* que le continent canadien forme " un bout de l'Asie " ; il

croit à l'*existence* de riches mines de métaux précieux. (V. Ch. de La Roncière, *Bibl. de l'Ecol. des Chartes*, août 1912 ; copie aux Arch. féd., Ottawa.)

CHAPITRE IV

Tentative de colonisation

1o **Causes** : — du 11 févr. 1536 au 15 juin 1538, le roi est engagé dans sa *Troisième guerre :* d'autres soucis retiennent son attention. — La trahison de Philippe de Chabot, comte de Buzançois et de Charny, qui a amené le prince, son ami d'enfance, à interdire aux bâtiments français " toutes navigations aux posssessions portugaises " ; — en 1540, l'amiral est arrêté, jugé, condamné pour ses concussions. — Dès le 17 oct. 1540, le roi s'empresse de donner commission à Cartier pour organiser l'expédition, avec le titre de " capitaine général et maître pilote ". — Le roi veut convertir les sauvages à la foi, établir ses sujets au milieu d'eux, même des prisonniers, qui seront libérés par le fait de leur départ... — Néanmoins, le 15 janvier 1541, *François de La Rocque*, sieur de Roberval, reçoit le titre de " lieutenant général, chef, ducteur, capitaine de l'entreprise." — Le 27 janvier, au délégué d'Espagne, commandeur d'Alcantara, François Ier répond en roi chevalier : " Est-ce déclarer la guerre que d'envoyer là-bas mes navires ? Le soleil luit pour moi comme pour les autres ; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde."

2o **Préparatifs** : — Voulant faire acte de bon chrétien, Cartier a sollicité de Paul III une indulgence, le 2 nov. 1540 ; — le 19 mai 1541, il signe son testament en faveur de son épouse. — A ses deux bâtiments *la Grande Hermine* et *l'Emerillon*, il joint *le Georges*, *le Saint-Briac* et un galion, qu'il charge de provisions pour deux années. Les pilotes sont ses deux beaux-frères *Macé Jalobert* et *Guyon de Beauprest*, son neveu *Etienne Noel.* — Il embarque 376 personnes : 120 marins, 40 arquebusiers, 30 charpentiers, 10 maîtres maçons, 12 couvreurs, une couple de maréchaux, serruriers, médecins ; des laboureurs et leurs animaux domestiques, embryon d'une colonie. — Les six Indiens sont décédés à Saint-Malo, à l'exception de la fillette : la notion erronée des mines du Saguenay qu'ils ont inculquée va faire dévier, échouer la tentative d'établissement. — Le 27 janvier 1541, le cardinal de Tolède écrit à Charles-Quint, jaloux des Français : "Ils se trompent, s'ils croient trouver là-bas de l'or : sur cette côte stérile, il n'y a d'autre richesse que la pêche." — Il y avait les fourrures et les forêts.

3o **Départ** : — seul, Cartier est prêt. — Le sieur de Roberval, qui n'a encore réussi à rien organiser, passe en revue les équipages. — Un ordre royal mande de mettre à la voile. — Le 23 mai 1542, les cinq navires

lèvent l'ancre. — Longue et orageuse traversée : l'eau manquant, on abreuve chèvres et porcs de cidre breton.

I°

IIIe Voyage

(1541-42)

4o **Résumé du récit de voyage** : — 1. Les premiers jours d'août, le ralliement des vaisseaux à Carpont, Terre-Neuve. — Le 24, après trois mois, l'escadre jette l'ancre au havre de Sainte-Croix. — *Agona* à Stadaconé a succédé à Donnacona et ne se montre guère affligé de son décès ; mais la foule indienne est mécontente. Le chef passe, en signe d'amitié, au cou du capitaine ses amulettes et le baise. — Par prudence, Cartier va débarquer au *Cap-Rouge.*

2. *Le* 2 *septembre*, il y fonde *Charlesbourg-Royal* — en mémoire du 3è fils du roi — comprenant 2 *fortins*, l'un sur le rivage, l'autre au sommet du promontoire, reliés pa une double voie d'accès. — Il renvoie en France 2 navires aviser la Cour du retard de Roberval, qu il croit battu en mer par la tempête. — Il fait défricher et semer un potager. — On recueille " certaines feuilles d'un or fin...des *diamants*. — *Cap-Diamant* — polis et merveilleusement taillés. "

3. *Le* 7, accompagné de Martin de Paimpont et d'une suite, il va vers l'Ouest. — Chemin faisant, il revoit le chef d'Achelaï " et lui fait présent d'un manteau écarlate, garni de grelots " — il laisse deux adolescents pour y apprendre l'idiome du pays.

4. *Le* 1*er octobre*, il arrive au pied d'un saut, à deux lieues de *Tutonaguy* (?) — le saut *Saint-Louis.* — Puis, avec 4 guides, il arrive à un deuxième — sans doute le *Long Saut* à Carillon.— A l'aide de bâtonnets en terre, les Indiens lui en signalent un troisième, " qui est avant d'arriver au *Saguenay* (?). — Faute de vivres, il revient aux barques, où 400 sauvages s'étaient réunis : — Cartier ne mentionne pas le nom d'*Hochelaga.*— De retour à Charlesbourg-Royal, il apprend le rassemblement des indigènes en foule menaçante.— " Il fit mettre notre fort en ordre..." (Ici s'achève brusquement le Récit). — L'hiver se passe : Roberval ne paraît point... Les hommes se mutinent.

5o **Retour en France** : — vers la fin de mai, Cartier lève l'ancre. — Le 12 juin 1542, il rencontre Roberval au havre de St-Jean à Terre-Neuve. — On y fait l'épreuve de l'or : le résultat est satisfaisant.— Impatient de mander au roi sa trouvaille, il se dérobe la nuit.— Il aborde à Saint-Malo, en juillet ou en août.— Roberval gouverne vers Charlesbourg-Royal.

6o **Résultats** : — Cartier a agrandi le cercle de ses reconnaissances : — en 1587, son petit-neveu *Jacques Noel* vit la carte où il avait dessiné la bifurcation de l'Ottawa et du St-Laurent ; — à environ 100 lieues au sud, il écrivit : " Ici, se trouvent la canelle et le girofle." — Les délais de Roberval font échec à ses plans. — L'effort du roi était considérable pour coloniser, mais les colons furent de mauvaise provenance, faute d'autres. — Le 17 sept, 1541 Charles-Quint averti expédia ses Basques contre le Malouin. — L'or, éprouvé en France, se changea en *cuivre*, le diamant en *mica.* — " Faux comme l'or ou diamant du Canada ", passa en proverbe.— Les armateurs y furent pour

leurs frais. — Survint la *quatrième guerre* de rivalité (1542-44). — C'était une immense désillusion, en somme. (V. *Hist. de la mar. fr.*, Ch de la Roncière, t. III, p. 307 ; t. IV, p. 307, note).

II°

Voyage de

Roberval

(avril 1542-août 1543)

1o **Jean-François de La Rocque**, chevalier de Roberval (1496 ?—1560) — *Roberval* est auj. une commune de 219 hab., dans l'Oise (Beauvaisis) — seigneur aussi de Bacouel et Mauru (Valois), et de six autres domaines. — Né à Carcassone, où son père était connétable ; — sa mère, *Isabeau de Poitiers* lui apporta le fief de Roberval ; — sa sœur, *Charlotte* épousa le sieur de Magdaillon ; Jean-François ne se maria point.

Il dissipa en grande partie sa fortune dans une vie de plaisirs : à la Cour comme *écuyer* d'écurie, à l'armée comme *porte-enseigne*. — Compagnon d'enfance, avec *Anne de Montmorency*, et favori du roi, il reçoit (15 janvier 1541) des lettres patentes de " *lieutenant général*, chef, ducteur et capitaine de la dite entreprise, ensemble de tous les navires et vaisseaux de mer...pour se mettre en relation avec les sauvages, habiter le pays et y construire des villes, forts, églises... etc..."

2o **Organisation** : — ordonnance royale du 15 janvier, conférant le droit de recruter des volontaires — jusque dans les prisons (9 mars). — moyennant que les criminels soldent d'avance les frais de passage et d'entretien pour deux ans (7 février). — Versement de 45,000 livres du Trésor royal. — Il équipe *la Marie*, dite *la Léchefraye*, de 80 à 100 tonnes ; *la Valentine*, de 90 ; *l'Anne*, de 80, le 19 juin, à Honfleur. — L'argent lui manque : Alonce de Civille et un créancier lyonnais le commanditent pour 22,000 et plus. — Le sieur de *Lartigue*, *Pierre de Bidoux*, pirate et traître, lui conseille de piller amis et ennemis, en s'embusquant dans les ports bretons... Ainsi se passe l'hiver de 1542. —Il embauche le célèbre capitaine *Jean Alfonse*, qui revenait de Guinée.

3o **Départ** : le 16 avril 1542, l'escadrille lève l'ancre au port de La Rochelle ;— à bord des trois vaisseaux sont montés : les officiers *Paul Auxilhon de Saint-Nectaire* (ou de Senneterre), l'*Epinay*, enseigne, *Guinecourt*, capitaine, *La Brosse*, *La Salle*, *Royèse*...— deux cents personnes, hommes et femmes, matelots et colons.

4o **Résumé** : — 1. Le 8 juin, la flottille mouille à Saint-Jean de Terre-Neuve ; — où, quelques jours après, parut le maître pilote, Jacques Cartier, venant de Charlesbourg. — Après l'entrevue de quelques jours, le pilote fait voile la nuit vers la France. — Roberval gouverne vers le golfe et le continent canadien.

2. A quelque distance du Labrador, Jean Alfonse dépose, dans l'anse d'une île — *la Demoiselle* — deux femmes avec quelques vivres ; — un gentilhomme débarque aussitôt avec son arquebuse : il suivit son amante *Marguerite* — et sa servante — que Roberval reléguait dans l'affreuse solitude. — Elle fut rapatriée par des pêcheurs bretons, après deux ans et demi d'exil, folle de terreur pour toute sa vie.

3. Arrivée à Charlesbourg-Royal, que le chevalier de La Rocque

nomme le fort de *France-Roi* ; et le Saint-Laurent *France-Prime.* — Les provisions sont déjà réduites : il faut rationner le personnel. — Le 14 septembre, il renvoie Alfonse, Scnneterre, Guinecourt, avec *l'Anne* et le galion royal, chercher un nouveau convoi en France.

4 Tcrrible hiver : un tiers de l'effectif est emporté par le scorbut. — Le 6 juin 1543, décimés par la faminc et les maladies, 70 personncs dans 8 barques prennent la route du Saguenay. — 30 hommes restent, sous les ordres de Royèsc, jusqu'au 1er juillet — Une barque sombra avec huit personnes. — Qu'advint-il dans la suite ? — (Le récit finit là)...

5. Les secours arrivent de France : Senneterre est capitaine de deux vaisseaux, et Cartier pilote. " Partie en juin 1543, l'expédition est de retour, avec Roberval, *huit mois* après." (1544). — C'est le *quatrième voyage* de Cartier.

5o **Résultats** : l'échec de la tentative est complet : pas un Français ne demeure au Canada ; — la liquidation, après faillite, est douloureuse ; Roberval vend ses vaisseaux, Cartier reste créancier du roi et rentra dans l'ombre.

6o **Fin de Roberval** : — La *quatrième guerre* contre Charles-Quint est terminée (1542-1544). — Le sieur de La Rocque reçoit (10 sept. 1544) le commandement de Senlis, l'ordre du prélèvement de 1000 hommes de garnison. — En 1548, Henri II lui concède, *pour neuf ans*, les minières de France ; — en 1557, il le charge de construire les fortifications de Paris. — Selon Thévet, Roberval périt assassiné, la nu t, à Paris près du cimetière des Innocents, en 1560.

1o **Le châtelain de Limoilou** : — François Ier meurt, en 1547, trois ans après le règlement de comptes des explorateurs. — Cartier renonce alors à la mer, laissant Henri II à ses batailles. — L'été, il le passe à Saint-Malo; l'hiver, au manoir de *Limoilou*,—situé à mille mètres de la Manche, vrai observato're de navigation, au sommet d'un mamelon. — Du manoir subsiste encore l'une des portes, ornée d'un écusson rouge : ces ruines se nomment *Portes Cartier.* — Les actes offieiels 'e qualifiaient du titre de " noble homme ', terme équivalent de *noble bourgeois.* — Son roi oublie de l'anoblir ; mais l'estime des Malouins valait titre et parchemins ; — témoin dans les litiges, arbitre dans les contestations, il tint sur les fonds 27 nouveaux-nés, assista à 53 baptêmes...(V. Harvut, *J. Cartier*, 1884).

2o **Sa mort** : — la peste afflige la ville et les environs : il se dépense sans réserve, prodigue de conscils pour conjurer le fléau. — Le 1er septembre 1557, il expire, le crucifix aux lèvres, dans les bras de son épouse, — laquelle lui survécut jusqu'en 1575...

Son parent, *Michel Audieuvre*, sollicita et obtint la permission du Chapitre de l'inhumer dans la cathédrale. — Le 29 novembre 1547, le découvreur du Canada avait fondé un *obit* — messe anniversaire, — moyennant une hypothèque sur ses immeubles.

III°

Dernières années de J. Cartier

1°

Son mérite

3o **Son mérite** : — La Cour d'Espagne s'enrichit vite des produits naturels du sol — minéraux et végétaux — des régions tropicales, accessibles en toute saison à ses navigateurs. — La Cour de France aspire trop vite aux mêmes avantages en des contrées inhospitalières ; — " Les Français se trompent, écrit (27 janvier 1541) le cardinal de Tolède à Charles-Quint ; sur cette côte stérile, il n'y a pas d'autres richesses que la pêche." — Le cardinal se trompe lui-même, car il y avait de riches fourrures et des forêts sans fin de bois de construction... Les Espagnols et les Portugais se portaient en foule aux nouvelles terres ; — en France, le récit des marins concernant les orages, les brouillards, les banquises, les longs et rudes hivers, les attaques des sauvages... rendit le recrutement à peu près impossible. — Roberval n'était ni organisateur, ni explorateur, ni manieur d'hommes: le roi, son ami voulait refaire la fortune d'un prodigue et d'un dissipateur, en lui cédant *un tiers* des bénéfices, un autre *tiers* aux gentilhommes, réservant le *dernier tiers* au Trésor en vue de futures entreprises. L'organisation du troisième voyage de Cartier montre, à l'évidence, qu'il avait plus de tête, d'estime, de crédit, d'esprit de suite. — Il mérita ainsi de donner à la France *la Nouvelle France*, tout un empire — non apprécié avant Richelieu, Colbert et Talon — aujourd'hui plus riche que le Pérou et toutes les Antilles...

2°

Sa Mémoire

4o **Sa mémoire** : — La gloire, tardive sans doute, mais pure et radieuse, est venue couronner le front du valeureux Breton.

En 1835, le 4 septembre, les Canadiens français solennisent le troisième centenaire de la découverte, par l'inauguration à Québec du *premier monument* à sa mémoire. — En 1839, une rue et une place publique de sa ville natale prennent son nom ; et son portrait orne la salle des *grands hommes* de Saint-Malo. — En 1843, l'administration municipale de Québec partage fraternellement avec celle de Saint-Malo les débris de *la Petite Hermine*. Mais M. Dionne a récemment contesté l'authenticité de ces restes par une argumentation qui semble péremptoire. (V. *Gal. hist.* t. VIII, Québec, 1910 p. 1-80).

En 1885, le 23 septembre, les Canadiens français célèbrent le *septième cinquantenaire* de son débarquement à Stadaconé. — En 1889, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, ils ont érigé un cippe, orné d'inscriptions commémoratives, et dressé une *croix monumentale*. — En 1901, érection de la paroisse *Notre-Dame de Jacques-Cartier* ; — et, depuis, de celles de *Saint-Malo* et de *Limoilou*, à Québec

Sa ville lui devait une statue, digne de ses exploits : elle la lui a dédiée, le 23 juillet 1905. — Le Canada français, — grâce au talent et à la verve du chansonnier breton, **Théodore Botrel**, qui s'est fait applaudir, ainsi que son épouse, de toute la province de Québec, — y a contribué pour la somme de 15,000 francs. — Le président du comité d'érection concluait son discours par ces mots : " J'offre cette statue au culte de tous ceux qui seront fiers de saluer en elle un *découvreur* au dacieux, un *conquérant* pacifique, un vrai *Français*, un bon *Breton*, un franc *Ma-*

louin, **Jacques Cartier**." — Un artiste parisien venait de déclamer de superbes strophes, œuvre du poète patriote canadien, *William Chapman,* hommage du Canada au héros malouin.

II PARTIE

CONTINUATEURS DE CARTIER

(1550-1600)

CHAPITRE I

Terre-Neuve, en Floride

I° **Rivalités** au sujet de *Terre-Neuve* (1548-1560)

1o **Anglais et Espagnols** : — jaloux de nos découvertes et pêcheries. — En 1548, les bâtiments britanniques épient dans la Manche le retour des barques bretonnes et normandes, désormais munies d'artillerie. — Le 3 juin 1553, l'Espagne fait, par ordonnance royale, escorter les caravelles basques à Terre-Neuve...

2o **Bretons et Normands** : — En 1554, *dix* chaloupes bretonnes ; en 1555, *douze* voiliers, puis *huit* barques, sont capturés par les Basques espagnols : — les Malouins ont 72 tués, plus de 100 blessés, et 500 des leurs, prisonniers ; — ils perdent 130 pièces d'artillerie ; — ils sont forcés de déserter l'île, d'abandonner la pêche à Terre-Neuve...

3o **Henri II** : — en 1557, pour protéger ses sujets, défend le voyage à l'île. — Les Malouins, avec leur corsaire, *Pépin de La Broussardière*, passent outre ; — avec cinq navires bien armés, ils triomphent des Basques d'Espagne ; — les Normands, en 1558, les ont secondés avec énergie. — Désormais (1560 à 1588) les Français se ravitaillent de morues au *Grand Banc*. — En 1591, les Anglais solliciteront l'assentiment des Malouins, avant de s'y transporter...

1o **Au Brésil**. : — Le 14 juin 1551, voyage de *Guillaume Le Testu* et du Père capucin, *André Thévet*... — Le 26 mars 1555, Henri II accorde 10.000 livres à *Nicolas Durand de Villegagnon*, chevalier de Malte, qui emmène 600 hommes à la baie de *Rio-de-Janeiro*...— Au retour, Thévet rapporta le *tabac*, qu'il nomme *angoumoisine* — il était d'Angoulème, — que *Jean Nicot*, seigneur de Villemain et ambassadeur royal, envoie du Portugal à la reine *Catherine de Médicis* — d'où les noms de : *nicotiane* et *herbe à la Reine*, donnés à la plante exotique, (février 1556).

2o **En Floride** : — en février 1562, *Jean Ribault* et *René de Laudonnière*

II°

Huguenots français

en

Amérique

(1551-1568)

avec deux roberges s'embarquent au Havre pour la *Franciscane* — ou *Nouvelle-France* de Verrazzano — et abordent en Floride : tous les marins sont *Hugnenots* ou Calvinistes. — Fondation de *Charlesfort*, — du nom de *Charles IX*, (1560-74). — Y laissant une garnison, Ribault retourne en juillet chercher des colons. — La guerre civile bat son plein en France, et le hugnenot *Coligny* en est la tête. — Ribault va offrir ses services à la reine Elisabeth d'Angleterre, qui les accepte, quand soudain la garnison de Charlesfort en fuite est capturée sur les côtes br tanniques (1563).

3o **Laudonnière** : — il a reçu de l'amiral de Coligny 100.000 livres ; — le 22 avril 1564, à bord de trois vaisseaux il embarque de fervents huguenots. — Débarqué en Floride, il construit *dans un îlot*, une forteresse, *la Caroline*, — (Au siècle suivant, sous Charles II, 1660-1685, les Anglais appliqueront une dénomination identique à la région continentale). — La discorde éclate parmi les coreligionnaires : le commandant et ses officiers se voient sans cesse menacés de mort. . . — La famine sévit en 1565, et les indigènes déclètent une guerre d'extermination. — *John Hawkins*, marchand anglais d'esclaves nègres de la Guinée (Afrique), survient à temps : il vend (5 août 1565) à Laudonnière l'un de ses bâtiments de transport. — Le 28 août, l'escarde de Ribault apporte vivres et troupes. — Mais, à l'improviste, paraît la flotte de *Ménendez*, amiral espagnol : elle coule à fond les 4 vaisseaux français, s'empare du fortin *la Caroline*, massacre les Hugnenots " comme hérét ques ". — Laudonnière réussit à s'évader avec deux voiliers (septembre 1565). — Le 2 août 1567, *Dominique de Gourgues*, de Mont-de-Marsan (Gascogne) embarque 180 hommes à Bordeaux à bord de deux roberges, se rend au Bénin, de là aux Antilles, puis en Floride ; — en avril 1568, le vengeur enlève les 3 forts qui ont remplacé *la Caoline*, exécute les Espagnols " comme traîtres, voleurs et meurtriers."

CHAPITRE II

En Nouvelle-France

1o **Troïlus du Mesgouez**, marquis de **La Roche** : — localité de 850 hab. près de Landerneau, en Bretagne, — page de Catherine de Médicis (1550), — favori de François II (1560), capitaine de 50 hommes sous Charles IX (1570), — sollicite de Henri III (1574-1589) l'honneur de " s'appatrier ès *Terres-Neuves*, les faire siennes, toutes et chacune ";— reçoit (mars 1577) des lettres patentes avec le titre de *vice-roi*, et de lieutenant général (3 janvier 1578). — Il équipe à ses frais un vaisseau ; —ses compatriotes lui fournissent des pataches.

2o **Double échec** : — en 1575, le marquis a soutenu *Fitz-Gérald*, prétendant au trône d'Irlande, et devient suspect aux Anglais. — Renseignés

III°

Essais du marquis de **La Roche** (1598-1603)

sur ses démarches, ceux-ci épient son départ, — qui a lieu, en mai 1578. — Quatre navires anglais s'emparent du bâtiment : seule une pinace s'échappe. — En 1584, nouvel armement : le vaisseau sombre à la hauteur de Brouage : de 300 hommes, quelques survivants échappent

3o **Détention** : — durant la *huitième guerre* de religion (1587-95), le duc de *Mercœur* fait arrêter le marquis ; — il l'interne dans les cachots du château-fort de Nantes (1589-96).

4o **Expédition** : — rendu à la liberté, il obtient de Henr IV (16 février 1597) les mêmes privilèges que de Henri III. — Il fait reconnaître aussitôt l'*île de Sable* par une mission militaire, commandée par le capitaine *de Kerdement* et le lieutenant *de Keroual.* — le 4 mars 1597, contrat passé avec *Chefdostel*, capitaine de *la Catherine* ; — le 18 janv. 1598, lettres patentes, le nommant "lieutenant général au pays de Canada"; — le 18 mars, contract passé avec *Girot*, capitaine de *la Françoise.* — Le 23 mai, à la Hougue, embarquement de 250 prisonniers, dont 50 sont déposés à l'île de Sable ;— les autres s'y refusant, on reconnut le littéral acadien, avant le retour.

5o **Incuccès** : — en 1603, Chefdostel vogue vers l'île et rapatrie 11 survivants. — Le marquis cède ses patentes à Chauvin; — il meurt ruiné, en 1606.

II°

Initiateurs *de l'œuvre de Champlain* (1580-1600)

1o **Champion** : — en 1580, ce Havrais visite la Floride, d'où il rapporte un vieil étendard indien...

2o **Bellinger** : — en 1582-83, ce Rouennais, commandité par le cardinal de Bourbon, explore *la Norembègue*, située entre Pentagouet et la rivière Saint-Jean, ramasse une riche cargaison de fourrures...

3o **Frotet de la Bardelière** :—ce Malouin, en 1583, capit. d'une flotte de cinq bâtiments, revient du gofle avec des indigènes "à apprivoiser, pour faciliter le trafic ". — En 1585, l'amiral *de Joyeuse*, secondé des ressources des Florentins de France, songeait à poursuivre les expéditions, quand éclate la dernière guerre de la Ligue.

4o **Héritiers naturels de Cartier** :—ses neveux maintiennent le contact avec le Canada : le 17 sept. 1553, ils font baptiser à St-Malo :" un sauvaige ès Terre-Neuve ".— Ses petits neveux, *Michel* et *Jean-Noel*, ses compatriotes, *Etienne Chaton* et *Jacques Audieuvre*, se font octroyer un titre qui leur assure le commerce des pelleteries, désormais fort apprécié (14 janv. 1588). — Mais des Malouins jaloux réclament la liberté du trafic : Henri III (en juillet) révoque sa concession, qu'il limite " aux terres par eux découvertes ".— Les neveux confient leurs droits à *Court-Pré Ravillon*, lequel (1591) aborde sur *la Bonaventure* à l'île Ramée ou *La Madeleine*, " où abondent des vaches marines ". — Le passage des marins bretons reste encore marqué par les dénominations : *Groix, Brest, Bréhat, Le Four, Mingan, St-Lunaire, St-Meen, Crozon, St-Mahé...*

5o **Les Basques français** : — en 1591, les Bretons s'adjoignent les baleiniers basques, — de l'amirauté de Guyenne. — Ces mariniers de

Bayonne se font aider des Micmacs pour dépecer les énormes cétacés. — La langue usitée à Terre-Neuve est le basque : — d'où la liste des noms d'anses : *Ulycilho* (trou à mouche, moustique), *Oporportu* (vase à lait) devenu *Port-au-Port*, *Portuchua* (petit port) devenu *Port-au-Choix*, etc.

6o **Pierre Chauvin**, *sieur de Tonnetuit*: — originaire de Honfleur, officier, en août 1583, dans l'armée du commandeur de Chaste, assiégée par les Espagnols à l'île *Terceire* (Açores). — Nommé, comme opulent armateur, *lieutenant général* au Canada et en Acadie (22 nov. 1599), — lui qui est déjà " capitaine de la marine et mestre de camp. " — Il s'engage à établir 500 colons. — En 1600, il érige à Tadoussac la *première habitation*, afin d'y abriter 16 hommes ! — Le 4 avril 1601, il est autorisé à exercer la lieutenance générale du marquis de La Roche. — Les Malouins travaillent à se garantir la *liberté du trafic* d'outre-mer. — Mort de Chauvin, avant la publication de la sentence arbitrale du commandeur de *Chaste* (2 janv. 1602), — laquelle accorde simultanément le privilège de la traite à *un navire* de Rouen, à *un autre* de Saint-Malo...

III°

Les Anglais

au pôle nord

(1576-86)

1o **Martin Frobisher** (**1535-94**) :— célèbre navigateur, capitaine, vice-amiral, appartenant à une famille du Pays de Galles. — En 1572, il prend du service sur les vaisseaux d'Irlande. — En juin 1576, il s'embarque à Blackwall (Londres) sur *le Gabriel* de 25 tonnes, accompagné du *Michael* de 20 seulement ; — vers le 20 juillet, il est rendu au pôle, dans la baie qui porte son nom et qu'il a prise pour un détroit. — Au retour, il exhibe à Londres (2 octobre) une pierre *dorée* qui éveille l'enthousiasme. — Le 27 mai 1577, *seconde expédition* sur le vaisseau amiral *l'Ayde* de 200 tonnes, qui est suivi des deux coquilles de noix précédentes. — A la baie, il fait charger environ 200 tonnes de *pyrite* qui a l'apparence de l'or pur ; — de retour, le 23 sept., la valeur du minerai s'évanouit.—Le 23 mai 1578, *troisième voyage*, avec 15 voiliers: découverte du *Détroit d'Hudson*.—Résultats nuls: mais le navigateur a ouvert aux Anglais *la voie du pôle arctique*. — Dans la suite, le vice-amiral se distingua dans les batailles navales. — Le 17 nov. 1594, il meurt des suites d'une blessure dans un combat sur la rade de Brest, en Bretagne.

2o **John Davis ou Davys** (**1550 ?-1605**) : — navigateur, hydrographe ami des frères *Gilbert* et *Raleigh*, il entreprend (1585) un *premier voyage* de découverte au pôle, sur *le Sunshine* de 50 tonnes et *le Moonlight* de 35. — Il aborde aux mêmes parages qu'a visités Frobisher, et les nomme terres de *Désolation*. — En 1586, *nouvelle excursion*, avec les mêmes voiliers et une pinasse de 10 tonnes... — L'année suivante, *troisième voyage* à bord de *l'Elizabeth* et deux voiliers : il dirige ses investigations, du 67° au 73°,—c'est-à-dire au *Détroit* qui porte son nom.—La carte actuelle des régions polaires a perpétué les noms de ses protecteurs, amis, armateurs : *Cumberland*, *Gilbert*, *Exeter*, *Raleigh*...

3o **Anglais expulsés** : — de Terre-Neuve, le 25 sept. 1596, par Michel et Martin de Sancé ; — de l'île Ramée (Madeleine) par les Basques et les Malonins. — Mais l'Angleterre va entrer dans la voie des conquêtes maritimes.

AUTEURS A CONSULTER

Archiv. fédér., Ottawa, où l'on trouve la copie des manuscrits, tanscrits à Paris ou ailleurs.

J.-P. Baxter, *A Mem. of Cartier*, New-York, 1906, excellente édit. crit., des *Voyages*.

H.-P. Biggar, *Les Préc. de Cartier*, Ottawa, 1913, éd. fr. et en *plusieurs langues* des docum. originaux.

N.-E. Dionne, *J. Cartier*, Québec, 1889 ; — *Galer-hist.* ; — *Etude archéol.*

R. Hakluyt, *Princ. Navig.* ; — ouvr. div., réimprimés par la Soc. qui perpétue son nom.

H. Harrisse, *Découv. et évol .cartogr.*, Paris-Londres, 1900 ; — *Notes pour servir à l'hist. de la Nouv.-F* . ; — *Hist. of Amer* etc.

Cléret de Langavan, *J. Cartier, Doc. nouv.*, Paris, 1903. *L'Hermine*, Revue mens., Rennes, 1905

Jouon de Longrais, *J. Cartier*, Paris 1888.

H. Michelant et A. Ramé : *Relat. orig. du Voy. de J. Cartier*, Paris, 1865 et 1867.

E. Morel, *Jean-Fr. de La Rocque* ; *Bull. de géogr. hist.* 1892.

G. Musset : *Recueil de Voy. de Jean Fonteneau*, Paris 1904.

Sir Jos. Pope, *J. Cartier*, Ottawa, 1890, œuvre consciencieuse, dont nous avons adopté les conclusions dans le *récit des Voy*.; — *Le Voy. roy. en* 1901, Ottawa, 1905.

E. Prampain, *J. Cartier*, Amiens, 1904.

L'on consultera surtout avec fruit le texte et les copieuses notes des deux auteurs suivants :

1. Ch. de la Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. III, t. IV, Paris, 1906 et 1910.

2. H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I. Paris, 1913.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement..... 5

Ire ÉPOQUE : Explorations et Découvertes (1500-1600)..... 7

Ire PARTIE : Œuvre de Jacques Cartier (1534-44)..... 7

Chapitre I. — *Notions préliminaires.*
I. — Le Père de la Nouvelle-France. — II. Amirautée. — III. Flotte. — IV. — Equipages. — V. Armée. — VI. Inventions dans la marine..... 7

CHAPITRE II. — *Précurseurs de Cartier.*
I. Voyages à Terre-Neuve. — II. Jean Verrazzano : ses voyages. — III. Résultats..... 9

CHAPITRE III. — *Découverte du Canada.*
I. Physionomie de Cartier. — II. Premier voyage. — III. Deuxième voyage 11

CHAPITRE IV. — *Tentative de Colonisation.*
I. Troisième voyage. — II. Jean-François de la Rocque ou Roque, sieur de Roberval. — III. Dernières années de Cartier, son mérite ; sa mémoire... 16

IIme PARTIE : Continuateurs de Jacques Cartier ; 1550-1600)..... 22

CHAPITRE I. — *A Terre-Neuve, en Floride.*
I. Rivalités au sujet de Terre-Neuve. — II. Hugnenots français en Amérique 22

CHAPITRE II. — *En Nouvelle-France.*
I. Essais du marquis de La Roche.—II. Initiateurs de l'œuvre de Champlain. III. Les Anglais au pôle nord..... 23

TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

DEUXIEME FASCICULE

(1600-1700)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(1er **MILLE**)

En vente chez l'auteur : Prix $1.25

Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés conformément aux lois.

IIE EPOQUE

FONDATION ET COLONISATION

(1600-1700)

REMARQUES. — I. **La Nouvelle-France** — la *Francisca, Franciscane, Nova Gallia* des frères Verrazzano — embrasse le gouvernement du *Canada*, de l'*Acadie*, de *Terre-Neuve*, de la *Louisiane*.

II. **La Nouvelle-Angleterre** se limite d'abord à la *Virginie* ; — s'étend ensuite à la *Nouvelle-Ecosse*, au *Massachusetts*, au *Maryland*, au *Maine*, au *New-Hampshire*, au *Rhode-Island*, au *Connecticut* ; — puis, à la *Nouvelle-York*, à la *Caroline*, au *New-Jersey*, au *Delaware*, à la *Pennsylvanie* ; — enfin, en 1713, à la *Nouvelle-Ecosse* actuelle, à une portion du *Nouveau-Brunswick*.

III. **Les Nouveaux Pays-Bas** ou la **Nouvelle-Belgique** comprend la vallée du fleuve Hudson, depuis la *Nouvelle-Amsterdam* (ville de New-York) jusqu'à *Corlaer* (Schenectady).

IV. **La Nouvelle-Suède** occupait la région du Delaware actuel.

N. B. — Cette époque se peut diviser en trois parties : 1600-35 ; — 1635-65 ; — 1665-1700.

A. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°

Le Pouvoir exécutif

1°

Henri IV

(1589-1610)

1o **Henri IV de France (1553-1610)** : — calviniste de naissance, il est contraint d'abjurer (25 juillet 1593) pour ceindre la couronne du roi *très chrétien*. — Il est sacré à Chartres, le 27 février 1594. — Le 2 mai, au *traité de Vervins* (Picardie), se termine la guerre contre l'Espagne. — Le 13 avril 1598, la lutte des *Huguenots* — 8ème guerre de *Religion*, d'où le mot *religionnaire*, synonyme de calviniste — contre la Ligue catholique, aboutit au célèbre *Edit de Nantes*, lequel reconnaît aux Huguenots : la liberté de conscience et de *culte* en tels lieux déterminés, l'entrée des chambres mi-parties dans les Parlements, l'admission aux fonctions publiques, la possession de 4 villes ou *places de sûreté*. — Ainsi, le calvinisme reste un *Etat dans l'Etat* ou royaume ; — ainsi, il y a en France *tolérance royale* envers les hérétiques, — et il y a, dans tous les pays de la Réforme, *ostracisme absolu* des catholiques. — En décembre 1599, à Rome déclaration de nullité du mariage du roi avec Marguerite de Valois ; — en 1600, Henri IV épouse *Marie de Médicis*, de Florence (Toscane).

2o **Caractères** : — *le roi*, d'humeur gasconne, brave, loyal, chéri du peuple, qui lui donne le surnom de *Grand*, mène une vie très dissolue ; — la *reine*, ignorante, jalouse, passionnée pour le luxe et les arts, se montre hautaine, intrigante, prodigue envers ses favoris.

3o **Ministres** : — durant le règne (1589-1610), ce sont : *Maximilien de Béthune, duc de Sully* et baron de Rosny, huguenot austère, économe, laborieux, sévère pour soi et pour autrui, *surintendant des finances*, grand maître de l'artillerie ; — *Nicolas de Neufville*,

seigneur de *Villeroi*, et son fils *Charles*, secrétaires d'Etat à la guerre ; — *Pierre*, dit *le Président Jeannin*, aux affaires étrangères ; —*Pomponne de Bellièvre*, chancelier (1599-1607), *Nicolas Bruslart de Sillery* et son fils *Pierre*, marquis de *Puisieux*, chanceliers ; — Pierre *Duplessis-Mornay* fut durant 50 ans " le Pape des Hugnenots ", et disgracié en 1600 pour ses excès de zèle hérétique.

4o **Assassinat du roi** : — Henri IV soutient la Hollande en révolte contre l'Espagne ; — en 1609, il fait signer *la Trève de douze ans*.— Le 14 mai 1610, il meurt assassiné par Ravaillac. — Il laissait cinq enfants : *Louis XIII*, *Gaston d'Oléans*, *Elizabeth* d'Espagne, *Christine* de Savoie, *Henriette* de France, épouse de Charles Ier d'Angleterre.

2°

La Régente

et

Louis XIII

(1610-24)

1o **La Régence (1610-14)** : — Sully, maussade et présomptueux, est disgracié ; — ministère de Jeannin, Villeroi, Sillery ; — le malaise est général dans le royaume. — Marie de Médicis forme le ministère *Concini*, Italien parvenu et incapable, qui est nommé marquis et *maréchal d'Ancre* (Picardie). — En quatre ans, Concini et sa femme reçoivent la valeur de 9 *millions* de livres, soit 54 millions de francs. — A rapprocher de la modeste dot de 6,000 livres qu'apporte à Champlain (27 déc. 1610) sa jeune épouse Hélène Boullé.

2o **Majorité du roi (1614-43)** : — Louis XIII, *le Juste*, né en 1601, est déclaré majeur en 1614. — Le 9 novembre 1615, il se laisse marier à l'infante d'Espagne, *Anne d'Autriche*, âgée de 15 ans. — Sa sœur Elisabeth, née en 1602, épouse le même jour l'infant, depuis *Philippe IV* : leur fille, *Marie Thérèse*, donnera sa main à Louis XIV. — Concini gouverne avec *Barbin*, *Bullion*, *Mangot* ; — sa scandaleuse fortune, son influence néfaste sur la Régente, provoquent *trois rébellions* des princes du sang et des seigneurs. — *Condé*, à la tête des mécontents : en 1618, Richelieu invite Concini à le jeter en prison à Vincennes.

3o **Ministère d'Albert de Luynes (1617-21)** : — Louis XIII, âgé de 16 ans, ne peut tolérer la situation politique ; poussé par son fauconnier *Charles-Albert de Luynes*, favori incapable, il charge le capitaine de sa garde, le baron *de Vitry*, d'assassiner Concini (24 août 1617), dont la femme périt sur le bûcher. — " La taverne a seulement changé de bouchon. " — Nommé duc et maréchal, devenu ministre, *Albert de Luynes*, — dont ,la ville d'*Albert*, près d'Arras, à la *Vierge d'or* qui resta longtemps penchée dans le vide, frappée au socle par les obus Allemands (1914), perpétue le nom, — suscite de nouveaux troubles : *lutte* contre la Régente et les grands, *lutte* contre les Calvinistes en révolte. — Il rappelle Richelieu à la Cour, lequel ménage une entente entre le roi et sa mère : *paix d'Angoulême* (30 avril 1619) et fait mettre Condé en liberté. — Albert marcha contre les Protestants, échoua devant Montauban (Languedoc) et en mourut de chagrin (déc. 1621). — En 1622, *traité de Montpellier* avec les Huguenots, lequel ne leur laisse que *deux places de sûreté*, Montauban et La Rochelle, et leur interdit toute *assemblée politique*,....

4o **Ministère de transition (1622-23—)** : *Nicolas* et son fils *Pierre de Sillery* (Champagne), Charles, marquis de *La Vieuville*, gouvernent avec la Régente et le *Conseil d'Etat*. — Celui-ci n'inscrit ses *arrêts* que sur des liasses de feuilles volantes : d'où la formule " Extrait des registres du Conseil " est tout-à-fait fictive... — Il apparaît clairement combien ces luttes civiles durent entraver l'expansion coloniale en Nouvelle-France, de 1608 à 1624.

1o **Jeunesse (1605-24)** : — *Armand-Jean Du Plessis*, troisième des cinq enfants de *François Du Plessis*, grand prévot de France (1578) chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit (1585), seigneur de *Richelieu* et de Vervolière, et de *Suzanne de La Porte*, fille d'un avocat du Parlement de Paris. — Le mot *Plessis* (*plicationem* ligni), clos, *palis*, suite de pieux formant *palissade* autour d'une terre ; — *Richelieu*, auj. chef-lieu de canton de 2,280 âmes, arrondissement de Chinon (Touraine). — Armand naît le 9 sept. 1585 ; — adolecent, il est " d'une audace supérieure à ses forces, mais non à son génie." — Proposé par Henri IV, il est sacré à Rome *évêque de Luçon* (Vendée), le 17 avril 1607. — A l'assemblée des *Etats généraux*, convoqués à Paris, en 1614, il est choisi comme *orateur du clergé* du royaume. — En 1615, la reine Régente le nomme *aumônier à la Cour* de la jeune épouse

II°

Richelieu

(1585-1642)

Sa politique

et

son administration

(1624-1642)

de Louis XIII, Anne d'Autriche.— Il subit dès lors les fluctuations de la politique, tantôt *exilé* à Luçon, tantôt conseiller d'Etat, tantôt ministre plénipotentiaire dans les diverses missions diplomatiques, tantôt secrétaire d'Etat avec les émoluments de 17,000 livres. — Lorsqu'il eut habilement négocié la réconciliation du roi avec la reine, sa mère, celle-ci sollicita pour lui la chapeau de *cardinal* (1622), et le fit entrer au Conseil (1623), malgré les répugnances de son fils.

2o **Caractère** : — tempérament bouillant, altéré de louanges, rebelle aux remontrances ; — esprit vaste et profond, manieur d'hommes ; — intelligence vive, qui sait organiser et administrer les affaires ; — volonté ferme et résistante, activité puissante, infatigable dans la réalisation de ses desseins. — Le roi, faible, ombrageux, mélancolique, d'un sens droit mais sans horizon, sait l'apprécier : — le ministre impose à tous *les volontés royales*, faisant de son Maître un *illustre esclave* et l'un des plus redoutés monarques du monde.

3o **Ministère (1624-1642)** : — Trois desseins à réaliser : — 1. la *ruine du parti calviniste* ; — 2. *l'abaissement de la maison austro-espagnole* ; — 3. *l'anéantissement de la féodalité mourante.*

1. Henri IV a menagé les Hugnenots : Richelieu connaît leur *révolte* de 1621 à La Rochelle, leur appel aux Protestants anglais, leur défaite à l'île de Ré (27 oct. 1622). — Nouvelle *révolte* (1625) : appel du roi à l'Angleterre, dont le roi est devenu son beau-frère, et à la Hollande ; — les Calvinistes, battus au *Pertuis Breton.* — Troisième *révolte* : les rebelles et les Anglais sous *Buckingham*, chassés de l'île de Ré (nov. 1627) ; — siège mémorable de La Rochelle, qui capitule après 14 mois, ayant perdu 25,000 habitants sur 30,000 . — Les Calvinistes, humiliés, obtiennent la liberté de conscience, sans aucune place de sûreté ; — ils cessent d'être un Etat armé dans le royaume. —

2. Pour abaisser la maison d'Autriche, Richelieu s'allie aux Grisons protestants de la *Valteline* (1626). — De 1628 à 1631, il règle à main armée la *succession de Mantoue*, qui revient au duc de Nevers, malgré l'Autriche et l'Espagne. — C'est ce démêlé, qui fait chasser l'une et l'autre de l'Italie du nord, — qui retarde la restitution de Québec jusqu'en 1632.

4o **Administration** : — relèvement de l'*autorité royale*, qu'il entoure d'importantes institutions ; — progrès de l'*unité nationale* et *administrative.*

1. **Création des Intendants** : — révocables à volonté, chargés en province de la gestion des affaires judiciaires, civiles, financières : coup mortel à la féodalité ; — les *gouverneurs* de provinces n'ont plus que le commandement des troupes. — Les *Parlements* de province doivent désormais se borner à enregistrer et à promulguer les édits royaux, sans user du *droit de remontrance.*

2. **Politique religieuse** ; — point de libertés gallicanes *en théorie*, mais *en pratique*, abus. — Il s'étudie à se faire nommer *Vice-Légat d'Avignon* ou *Patriarche de France* : relations fort tendues avec le Pape. — Les Parlements gardent le contrôle des actes pontificaux en France, prennent connaissance des revenus des fabriques, de l'administration des sacrements aux fidèles, de la promulgation du jubilé, annulent même les vœux de religion, s'ingèrent dans les services du culte .... C'est le despotisme césarien et gallican dans le sanctuaire, source de querelles politico-religieuses — même au Canada.

3. **Lacunes** : — pour le malheur de la Nouvelle-France, l'attention du cardinal-ministre est distraite sur trop d'horizons à la fois: — *luttes* contre les princes, la noblesse, les Parlements ; — *guerre de Trente ans* (1618-48) ; — affaires diplomatiques, industrielles, artistiques, littéraires ; — établissements coloniaux d'Afrique, des Antilles et fondations de *Compagmies commerciales*...

5o **Mort** : — gouverneur de La Rochelle et de l'Aunis (1630) ; pair de France (1631) ; gouverneur et lieutenant général de la Bretagne, de la ville de Nantes (1632) ; colonel d'un régiment de dragons (1635) ; abbé général de Cluny, de Cîteaux, de 15 *autres abbayes*..., il meurt, le 4 déc. 1642, en recommandant au roi son ami *Mazarin.* — " Voici mort un grand politique . " dit avec flegme Louis XIII, qui lui survécut cinq mois (14 mai 1643).

III°

Système

des

Compagnies

(1604-1674)

1o **Compagnies de commerce** : — associations d'armateurs et de commanditaires, en vue d'exploiter le trafic à l'étranger ; — remontent à 1560 : *Compagnie des pêcheries* du corail sur le littoral barbaresque.

2o **Compagnie rouennaise d'Afrique** (1570) : — fondée par un groupe de raffineurs de Normandie ; — elle sert de modèle aux Sociétés, établies dans la suite pour le commerce des Indes.

3o **Roberval et Cartier** : — l'équipement de leurs vaisseaux se fait aux dépens du Trésor royal — et non par la cotisation d'armateurs ou de marchands (1534-1543).

4o **Monopole du marquis de La Roche** : — il passe *un contrat de partage* d'une partie des profits avec *Thomas Chefdestel* (mars 1597 et 1598),—avec *Jean Girot*, capitaine de *la Françoise* ; — ce n'est pas une *Compagnie de commerce* entre eux. — Chauvin a pour *associé le seul* François Du Pontgravé (1600).

5o **Compagnie du sieur de Monts** (1605-1609) : — au capital de 90,000 livres, dont les *deux cinquièmes* sont souscrits par les Malouins, — *un cinquième* par les Rouennais, — *le reste* par les Rochelais et les Basques (10 février 1604). — Elle s'engage à expédier, *par an*, cinq bâtiments et 60 *colons*, de Terre-Neuve au 40° de latitude, moyennant le monopole commercial. — Ce monopole est révoqué, le 17 juillet 1607 ; — renouvelé *pour une année* (7 janvier 1608 au 7 janvier 1609), toutefois les vaisseaux français verseront au sieur de Monts une compensation solidaire, montant à 6,000 livres (6 oct. 1609).

6o **Liberté du commerce** (1609-1613) : — pour tous les ports commerçants de France. — Les **Compagnies du baron de Poutrincourt** — et de la **marquise de Guercheville** — sont limitées à *Port Royal* et à *Saint-Sauveur* : — elles sont éphémères, sans lendemain.

7o **Compagnies des Marchands** : **de Rouen et de Saint-Malo** (1614-1620) :— organisée sur l'initiative du fondateur de Québec, on l'a nommée aussi **Compagnie de Champlain** (V. H. P. Biggar). — Champlain suggère à la Cour l'idée d'une *vice-royauté* en Nouvelle-France ; — le comte de Soissons, nommé, meurt soudain ; — Condé, son neveu, lui succède : monopole pour 12 ans (1613). — La Compagnie se forme au printemps de 1614 : les fonds sont divisés entre trois villes, Rouen, Saint-Malo, *La Rochelle* dont *les Hugnenots* se récusent au dernier moment. — Les articles de la Société sont perdus.

8o **Compagnie des sieurs de Caen** ou **de Montmorency** (1621-1627) : — la précédente Compagnie — dont le terme n'expirait qu'en 1625 — perd son monopole (nov. 1620), faute d'avoir transporté *six familles* par an . — L'amiral de France et de Bretagne, *Henri de Montmorency*, nommé *vice-roi*, versera à Condé 11,000 livres — 1,000 par année — pour la durée de *onze ans* de monopole. — L'amiral a pour commanditaires *Guillaume de Caen* et son neveu *Emery de Caen*, tous deux Hugnenots. — Leur Compagnie et la Compagnie des Marchands se fusionnent en 1622. — En janvier 1625, le duc *de Ventadour* devient *vice-roi*.

9o **Compagnie des Cent Associés** ou de **la Nouvelle-France** ou **de Richelieu** (1627-1663) : — le cardinal, impuissant, par refus obstiné des Parlements de province, à constituer la *Comp. du Morbihan*, celle de la *Nacelle de St-Pierre fleurdelisée*, songe à créer une compagnie par colonie : —**Compagnie de Saint- Christophe** (1626), **Compagnie des Iles d'Amérique** (1635), chacune ayant ses actionnaires et la levée de ses colons respectifs. — La Compagnie générale des Cent Associés, ruinée par les pertes des premiers armements, est remplacée par deux **Compagnies particulières** de même *appellation* : — l'une disparaît en 1637 ; l'autre, en 1663.

10o **Compagnie des Habitants** (1645-1664) : — fondée en 1645, à Paris, où M. de Repentigny et M. Godefroy représentent les colons canadiens devant la Conseil des Cent Associés. — Elle est supprimée en 1664.

11o **Compagnie de Notre-Dame de Villemarie** — ou **de Montréal** (1641-1663) : — fondée à Paris par M. de la Dauversière... dans le dessein de coloniser l'île du Mont-Royal, d'y établir une ville, avec son gouvernement propre, indépendant du pouvoir central de Québec.

12o **Compagnie des Indes Occidentales** (1664-1674) : — remplace les deux précédentes ;-

— s'étend à la *terre ferme* seulement de l'Amérique. — Elle fait dualisme avec les *administrateurs* du roi, *gouverneur* et *intendant*, en ce qui regarde les concessions de fiefs.

IV° Vice-Rois et Lieutenants généraux (1540-1737)

1o **Deux classes distinctes** : — la *première* commence avec le sieur de Roberval (1540) et finit avec le duc de Ventadour (1627) ; — la *seconde* se continue de cette date à l'année 1737.

1. Roberval, lieut.-gén. 1540–1543
2. La Roche, vice-roi et l.-g. . . 1578–1598
3. Chauvin, lieut-gén. 1600–1603
4. De Chaste, lieut.-gén. 1603–1603
5. De Monts, lieut.-gén. 1603–1609
6. Soissons, lieut.-gén. 1612–1612
7. Condé, vice-roi et l.-g. 1612–1616
8. *Thémines*, vice-roi et l.-g. . . 1616–1619
9. Condé, vice-roi et l.-g. 1619–1620
10. Montmorency, lieut.-gén. . . 1620–1624
11. Ventadour, vice-roi et .l-g. . 1625–1627
12. Lévis Damville, vice-roi. . . . 1644–1660
13. Feuquières, vice-roi. 1660–1661
14. D'Estrades, vice-roi. 1661–1663
15. De Tracy, vice-roi, l.-g. 1663-1667
16. D'Estrades, vice-roi. 1667–1686
17. D'Estrées, vice-roi. 1686–1707
18. D'Estrées, vice-roi. 1707–1737

2o Les *onze* premiers avaient juridiction en Nouvelle-France ; — les *sept* derniers, sur la terre ferme et les îles de l'Amérique (Antilles).

V° Gouverneurs (1633-1665)

1o **Choisis et présentés** par les Compagnies ; — **nommés et confirmés** par le roi en Conseil d'Etat.

2o **Titulaires** : — . . . . . .

1. Champlain. . . . . (1633-1635)
2. De Montmagny. . . (1636-1648)
3. D'Ailleboust. . . . . (1648-1651)
4. De Lauzon. . . . . (1651-1656)
5. D'Ailleboust. . . . . (1657-1658)
6. D'Argenson. . . . . (1658-1661)
7. D'Avaugour. . . . . (1661-1663)
8. De Mésy. . . . . (1663-1665)

VI° Armée

1o **Connétable et Grand Amiral** : — charges supprimées (1626) : l'un payait les troupes l'autre les matelots, sans subir de contrôle.

2o **Toutes charges héréditaires** : — supprimées, le ministre et le roi s'attribuant le monopole des nominations.

3o **Création des intendants militaires** : — ou *munitionnaires* ; — des ambulanciers, chirurgiens, aumôniers.

4o **Infanterie et cavalerie** : — réparties en un effectif de 180,000 fantassins, avec possibilité au simple soldat d'aspirer au grade de capitaine, et même au-dessus (1629) dans les 100 régiments ; — en un effectif de 300 cornettes d'hommes à cheval.

VII° Marine

1o **Richelieu restaurateur** — les *huit guerres* de Religion (1560-1598) ont ruiné la flotte de Henri II. — Sans être *le créateur* de la marine d'Etat, le cardinal travaille à créer *une marine* nouvelle.

2o **Fondations** — : écoles de mousses, de pilotes ; — premiers régiments de marine ; — effectif des rameurs sur les galères, avec 30 vaisseaux ronds qui les secondent. . .

3o **Construction** ou **achat** : — la flotte compte 67 bâtiments, dont 20 jaugent de 500 à 600 tonnes ; — *la Couronne*, 2,000 tonnes ; — creusement du port de Brest ; — *rachat de* Brouage, du Havre. . .

4o **Ministère de la marine** : — création de génie ; — ports de guerre ; —*ports francs* ou sans douanes provinciales ; — escadres et divisions garde-côtes. — Organisation des *Compagnies de commerce* ; — des *Consulats* sur les côtes étrangères visitées par les vaisseaux marchands. — " L'amiral d'eau douce " (nom que les Anglais appliquent d'abord

à Richelieu) prend le titre de " Grand Maître et surintendant de la Navigation ". — L'amiral de Montmorency reçoit (1626) *douze cent mille* livres, à la suppression de son titre.

VIII° Monnaie

1o **Livre tournois** : — ainsi nommée parce qu'elle fut à l'origine frappée à *Tours*, valait 20 *sols* ou *sous*, le sou 4 liards ou 12 deniers.—Elle était à peu près l'équivalent de la pièce de 20 cents, naguère en cours au Canada. — *Dix livres* valaient une *pistole*, *trois* formaient le *petit écu*, *six* le *gros écu*.

2o **Livre parisis** : — frappée à *Paris*, valait 25 sous tournois ; — elle avait néanmoins les mêmes divisions que la livre précédente : on la supprima en 1667. — Le *franc* actuel est presque l'équivalent de la livre tournois.

IX° Les Basques

I. — **Peuple** descendant des Celtes-Ibères : — appelé par les Romains, *Cantabres*, — par les modernes *Basques*, (*Bascos* : montagnards).

II. — A conservé son idiome : — 4 dialectes, le *biscayen*, le *navarrais*, le *souletin*, le *labourdin*.

III. — Situé — encore aujourd'hui — entre la France et l'Espagne, sur les *deux versants* des Pyrénées, ayant des ports sur l'Altantique : — 4 *provinces espagnoles*, la *Biscaye*, le *Guipuzcoa*, l'*Alava*, la *Haute Navarre* ; — 3 *provinces françaises*, le *Labourd*, la *Soule*, la *Basse-Navarre*.

IV. — Indépendant, durant tout le moyen âge, réfractaire à toute tentative d'assimilation ; — population rude et guerrière, redoutable dans la contrebande ; — corsaires intrépides ; — mœurs et usages propres.

X° Tribus indigènes

1o **Tribus de l'est** : — *les Esquimaux*, à Terre-Neuve, au Labrador, à la baie d'Hudson, nomades vivant de pêche et de chasse.

2o **Tribus des Laurentides** : (race algonquine) : — Bas Saint-Laurent : *Betsiamitz*, *Papinachois*, *Mistassins* ; — Saguenay et lac Saint-Jean : *Montagnais* : — hauteur des terres : *Porc Epic*, *Attikamègnes* ou *Poissons blancs* ; — entre Québec et Tadoussac : *Algonquins* inférieurs, *Têtes-de-Boule* ; — des Trois-Tivières à la baie Georgienne: *Algonquins* supérieurs ou *Outaouais*. la *Nation* de l'île, les *Iroquets* ; — sur les rives des lacs : les *Nipissings*, les *Temiscamingues*, les *Abitibis*, les *Sauteurs* (de rapides) ou *Chippeways* modernes : — tous nomades, vivant de chasse et de pêche.

3o **Tribus des Grands Lacs** (race huronne) : — les *Hurons*, la *Nation du Petun*, la *Nation Neutre*, les *Castors* ; — au nord du lac Supérieur jusqu'à la baie d'Hudson : les *Cris* ou *Cristinos* ou *Chistinaux* : — sédentaires et cultivateurs, la plupart.

4o **Tribus de l'ouest et du sud-ouest** : — les *Miamis*, les *Illinois* (Michigan) ; — les *Mascoutins*, les *Puans* ou *Winnipigons*, les *Folles-Avoines*, les *Pouteoutamis*, les *Renards*, les *Sakis*, les *Sioux*, les *Assiniboines*.

5o **Tribus du sud** : — les *Iroquois* ou Confédération des *Agniers* (en angl. : *Mohawks*), des *Onnontagués* (*Oneidas*), des *Goyogouins* (*Onondagas*), des *Onneyouts* (*Cayugas*), des *Tsonnontouans* (*Senecas*) : — sédentaires et cultivateurs.

6o **Tribus de l'Acadie** : — les *Gaspésiens*, — les *Etchemins*, — les *Micmacs* ou *Souriquois*, les *Abénaquis* (V. *Acadie*, fascic, spéc.)

7o Ces **principales tribus** : — se ramifient en une foule d'autres, dont les noms varient dans l'idiome des naturels et dans la bouche des Européens, — tant au Canada qu'en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Belgique.

8o Les **Tribus louisianaises** sont aussi nombreuses, de l'embouchure du Mississipi à l'Illinois et au Texas (V. H. Garneau, t. I, p. 115).

N.-B. — On énumère à 180,000 environ le total des indigènes, à l'époque de Champlain, au Canada et en Acadie seulement.

B.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I° Louis XIV (1638-1715) ou Le Roi

1. **Ses idées politiques** : — " Le métier de roi, dit-il dans ses *Mémoires*, est grand, noble, délicieux, quand on se sent digne de bien s'aquitter de toutes les choses auxquelles il engage.". — Il est doté par la nature d'un grand bon sens, d'un tact délicat dans le discernement des hommes ; — il a une volonté ferme, infatigable, agissante. — Sa longue vie s'écoule aux séances des divers Conseils. — La formule " l'Etat, c'est moi ", est l'expression de son absolutisme envers ses sujets. — Son autorité va jusqu'à l'arbitraire par le système des *lettres de cachet* ou lettres portant le *cachet royal*, contenant un ordre ou une menace d'emprisonnement ou d'exil ; — elle est indiscutable, étant de *droit divin*. — A dessein, il écarte des marches du trône les princes du sang, les grands, les ecclésiastiques, et ne prend que l'avis des gens de robe et des roturiers.

2. **Ses idées religieuses** : — Cette autocratie, il l'introduit dans l'Eglise (épiscopat) et dans le sanctuaire (discipline et culte). — Il personnifie le *gallicanisme*, par quoi il considère l'Eglise de France comme indépendante en certains points de l'autorité du Pape : — droit de *régale*, qui lui permet de percevoir les revenus d'un évêché vacant, d'une abbaye vacante et de pourvoir aux bénéfices qui en dépendent ; choix des évêques et proposition à Rome, ingérence dans les questions du culte. — S'il protège le catholicisme, à l'exclusion des sectes, c'est pour son avantage et selon ses caprices. — Dès 1684, madame de Maintenon sut le ramener à la piété.

3. **Sa conduite morale** : — en 1660, il épouse *Marie-Térèse* d'Espagne, qu'il daigne estimer, honorer, femme de vertus remarquables. — En 1662, il s'attache à Mademoiselle *de la Vallière ;* — en 1667, à la marquise *de Montespan*, puis à Mademoiselle *de Ludres* et *de Fontanges*. — En 1684, il s'unit *morganatiquement* à madame de Maintenon. — Sur onze enfants naturels, six survécurent et furent légitimés.

4. **Son caractère** : — taciturne, maître de sa physionomie, de ses gestes, de son langage, il ne hasarde jamais un mot blessant : — il dissimule un colossal égoïsme, une sécheresse de cœur qui l'avoisine du mauvais père, de l'époux médiocre, du prince ingrat, — il ne montre ses sentiments qu'envers ses bâtards, le duc du Maine surtout.

5. **Ses résidences** : — *le Louvre* à Paris (1643-82) ; — *Versailles* (1682-1715) ; — tantôt à *Marly*, tantôt à *Trianon*, tantôt à Fontainebleau, à Saint-Germain. — Palais et jardins, œuvre de 36,0000 hommes (1685), coûtant 116 millions...

II° Les Conseils

1. **Le Conseil d'Etat** ou **du roi** : — composé de 18 conseillers, est le grand corps politique et administratif du royaume ; — actes et édits royaux ; — assemblées quatre fois la semaine.

2. **Le Conseil d'en haut** : — présidé par le roi, compte trois membres (Fouquet, Le Tellier, Lionne) ; — délibère en secret sur les grandes affaires.

3. **Le Conseil des dépêches** (mardi) : — composé de quatre Secrétaires d'Etat. — qui discutent les rapports des gouverneurs de villes et de provinces, des intendants.

4. **Le Conseil des finances** (mercredi) : — discute la levée, la répartition, la perception des impôts, les réclamations des villes et des provinces.

5. **Le Conseil financier ou contentieux** (jeudi) : — examine les plaintes particulières contre les agents du fisc.

6. **Le Conseil des parties** (samedi) : — cour de cassation, qui annule les arrêts des cours ; — sans exercer la justice criminelle ; — évoque les cas litigieux.

7. **Le Grand Conseil** : — connaît des procès concernant les évêchés, les bénéfices ; — des conflits entre Parlements et Présidiaux. — Vinrent aussi : — Le *Conseil du commerce*, créé par Colbert ; — le *Conseil de la guerre*, par Louvois ; — le *Conseil de conscience*, pour les affaires ecclésiastiques.

1. **Les Secrétaires** ou jadis *Clercs du secret* dont ils étaient dépositaires :— ne sont autres que les *ministres* du roi (1661).

2. **Le Chancelier** ou *garde des sceaux*: — inamovible, préside toutes les cours de

justice. — Pierre *Séguier* (1635-72) ; Etienne d'*Aligre* (1674-77) ; Michel *Le Tellier* (1677-85) ; Louis *Bouchcrat* (1685-99) ; Jérôme *Phélypeaux de Pontchartrain* (1699-1714) ; *Voisin* (1714-17).

3. **Le Controleur général** ou **surintendant des finances** : — est supprimé, après la disgrâce de Fouquet (1665) ; — la fonction est dévolue au ministre principal, qui veille à la prospérité publique. — Titulaires : J.-B. *Colbert* (1666-83) ; Claude *Lepelletier* (1683-89) ; Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1689-99) ; Michel de *Chamillard* (1699-1707) ; *Desmarets* (1708-15).

III° Les Secrétaires d'Etat (1662-1715)

4. **Les quatre Secrétaires d'Etat** : — à qui le roi assigne leurs attributions. — Certaines branches de l'administration : commerce, colonies, postes, manufactures... Le roi les rattache aux fonctions des plus méritants : d'où cumul entre les mains d'un seul :

a) **Le Secrétaire des affaires étrangères** : — donne les instructions aux ambassadeurs, aux plénipotentiaires. — Titulaires : Hugues de *Lionne* (1663-71) ; Armand de *Pomponne* (1671-79) ; Colbert de *Croissy*, frère de Jean-Baptiste (1679-96) ; Pomponne (1696-99) ; *Torcy* (1699-1716)

b) **Le Secrétaire de la guerre** : — donne ses ordres aux généraux, pourvoit à la subsistance des troupes, aux fortifications, à l'artillerie... — Titulaires : Michel Le Tellier et son fils François, marquis de *Louvois* (1662-1691) ; Louis de *Barbezieux*, fils de ce dernier (1691-1701) ; Chamillard (1701-09) ; Daniel Voisin (1709-15).

c) **Le Secrétaire de la marine** : — créé en 1669, il a la charge des galères, des flottes, des colonies, etc., des amirautés, des intendants des ports. — Titulaires : J.-B. Colbert (1669-83) ; son fils, le marquis de *Seignelay* (1683-90) ; Louis Phélypeaux de Pontchartrain (1690-99), et son fils Jérôme de Pontchartrain (1699-1715)l

d) **Le Secrétaire de la Maison du roi** : — est chargé des palais, des arts, des honneurs de la noblesse, des lettres de cachet. — Colbert et son fils (1668-90) ; puis, la famille des Pontchartrain s'en fait un apanage, jusqu'en 1775.

Ainsi, le vouloir du prince a tout centralisé : nul ne remue dans le royaume sans son autorisation, son bon plaisir.

IV° Diplomatie royale

1o **Premiers actes du roi** : — le 9 mars 1661, Louis XIV, à 23 ans, inaugure son gouvernement personnel. — Ses premiers actes révèlent à l'Europe ses aspirations à jouer le *premier rôle.*

2o **Humiliation de l'Espagne** : — à Londres, *Watteville*, ambassadeur de Madrid veut prendre le pas sur le comte d'Estrades, de Paris : — bagarre où succombent des Français (1661). — Philippe IV cédera désormais la préséance aux représentants de Louis XIV.

3o **Humiliation de l'Angleterre** :— Charles II devra renoncer au salut traditionnel du pavillon français sur les 4 mers britanniques, — et châtier les meurtriers des gens de l'ambassade.

4o **Humiliation du Pape** : — Alexandre VII a reçu " avec froideur, aigreur, éclat ", l'envoyé royal, le violent *duc de Créqui.* — Le 22 août 1662, la garde corse du Pape tire sur le carrosse de la Duchesse, tue un page, blesse un laquais, un gentilhomme. — Le roi confisque Avignon, exige à Rome le licenciement de la garde, l'érection d'une pyramide expiatoire.

5o **Humiliation des Turcs** : — des croisières royales (1661-62) délivrent la Méditerranée des pirates barbaresques. — Les armées du Sultan sont battues par l'Autrichien *Montecuccoli*, aidé de 6,000 Français, devant le monastère de Saint-Gothard, sur la Raal (Hongrie) ; — parmi les troupes françaises, se signale le fameux régiment de Carignan (1664). — Dunkerque est acheté (1662) aux Anglais pour la somme de 5 millions...

1o **Guerre de Hollande et de l'Angleterre (1665-67)** : — guerre maritine, qui suit l'enlèvement (1664) de la *Nouvelle-Belgique* à la Hollande par l'Angleterre. — En 1666, Louis XIV envoie 8,000 soldats en Hollande, gardant son escadre à Brest. — Le 4 juin 1667, l'amiral hollandais *Ruyter* entre dans la Tamise et menace Londres. — La Suède

offre sa médiation : — des conférences s'ouvrent à *Bréda* (place forte du Brabant septentrional) ; — la paix y est signée, le 31 juillet 1667 : — L'Angleterre restitue à la France, pour sa petite intervention dans le conflit, l'*Acadie et Cayenne.*

2o **Guerre de Dévolution (1667-68)** : — c'est un droit particulier, par lequel Louis XIV, à la mort de Philippe IV d'Espagne, réclame une partie des Pays-Bas, du chef de son épouse, Marie-Térèse, fille du défunt. — La France conquiert la Flandre, qui lui est accordée au *traité d'Aix-la-Chapelle* (2 mai 1668). — La Hollande conclut la *triple alliance de La Haye* avec la Suède et l'Angleterre : — quatre années de paix.

V°

Les guerres

de

Louis XIV

(1665-1714)

3o **Guerre de Hollande (1672-79)** : — c'est la conquête de la Franche-Comté et de quinze villes de Flandre, — que l'Espagne cède à la France par le *traité de Nimègue* (ville de la province de Gueldre, Hollande), signé le 17 septembre 1678. — Louis XIV est à l'apogée de sa gloire.

4o **Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-97)** : — la France est en présence de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suède, de l'Angleterre (1689). — La guerre se déroule sur *cinq théâtres* : — en Irlande, où Jacques II se fait battre, à la *Boyne*, par Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre (1er juillet1690) ; — en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Espagne. — Clauses du *traité de Rysvick* (près de La Haye, Hollande), du 9 mars au 20 septembre 1697. Louis XIV doit reconnaître Guillaume III comme roi d'Angleterre, restituer à l'Espagne le Luxembourg et la Catalogne, tout en gardant Strasbourg et Sarrelouis ; — mais ses plénipotentiaires négligent de se rendre raison des exploits des Français au Canada : les choses sont laissées dans l'état *antérieur* à la guerre, et la baie d'Hudson reste à la France.

5o **Guerre de la Succession d'Espagne (1701-14)** : — Charles II est mort sans postérité (1700). — Louis XIV place sur le trône d'Espagne le second fils du Grand Dauphin, *Philippe V* (1700-46). — Toute l'Europe se ligue contre la France. De 1701 à 1704, la fortune des armes est indécise; — de 1707 à 1710, période des plus cruels revers ; — de 1710 à 1714, -période de victoires inespérées, et désunion des ligueurs. — La guerre se termine par les *cinq traités d'Utrecht* — ville située à peu de distance d'Amsterdam : — le 13 avril 1713, l'Angleterre et la France conviennent de : la reconnaissance officielle de la Maison protestante de Hanovre et l'expulsion du prétendant catholique, Jacques III ; — la cession de la baie d'Hudson, de l'Acadie, de Terre-Neuve ;—la démolition des fortifications de Dunkerque.

1o **Les débuts** : — dès 1659, le roi promet d'envoyer au Canada 300 hommes par année ; mais durant la traversée, plusieurs succombent à la picote, tous les ans. — En 1665, il fait équiper les compagnies du régiment de Carignan, pour 234,074 livres. — De 1667 à 1672, il verse annuellement 300,000 livres. — Il engage officiers et soldats libérés à s'établir au pays : il fut obéi. — Aux familles de *dix* enfants il accorde une pension de 300 liv., 400 à celles de *douze* ;—plus, les cadeaux aux mariées indigènes.— En 14 ans, il a procuré à la colonie 4,000 *âmes.* — Il eût pu faire davantage ; mais alors l'expatriation n'est pas goûtée du grand nombre.

VI°

Louis XIV

et

son action

au

Canada

(1659-1715)

2o **La suite** : — de 1664 à 1674, la Comp. des Indes occidentales a perdu au Canada *trois millions et demi.* — Alors la Couronne rattache la Nouv.-Fr. à son domaine. — Par malheur, le roi est engagé dans *la guerre de Hollande* (1672-79) : il renonce à faire les frais du peuplement et de la mise en valeur du sol. — En 1673, cesse la publication des *Relations* des Jésuites, féconde réclame de colons, durant 50 années... — M. de Frontenac est un militaire de mérite, non un Talon organisateur : " l'augmentation de la colonie est presque la seule chose qu'il doit viser ;" — c'est la chose qu'il néglige le plus. — Le budget de la Nouv.-Fr, se chiffre à 36,000 liv. : c'est insuffisant. — Annuellement, le roi se voit forcé de le compléter : ainsi, en 1679, il verse un subside de 47,260 liv... — Dans la suite, il est loin de se désintéresser de la colonie.

3o **La fin** : — les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne, les énormes dépenses de la construction du palais de Versailles..., achèvent d'épuiser la trésor

royal. — Les ministres sont souvent des administrateurs incapables. — Néanmoins le roi fait face à l'équipement des troupes, en 1684, 1687, 1689 ; — ainsi que des escadres de Terre-Neuve, de l'Acadie, de la baie d'Hudson (1686-1707).... Le 1er sept. 1715, Louis le Grand meurt, en disant à Louis XV, son arrière-petit-fils, âgé seulement de 5 ans : " J'ai trop aimé la guerre et les trop grandes dépenses .... "

Ière PARTIE

FONDATION, PERTE, RECOUVREMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1600-1635)

CHAPITRE I

Champlain avant la fondation

(1570-1608)

I° **Jeunesse** et **Physionomie morale** de *Champlain* (1570-1698)

1o **Samuel Champlain** (**1570-1635**) : — soldat et maréchal des logis, navigateur, géographe, découvreur, fondateur, père de la Nouvelle-France. — Son portrait, gravé par Moncornet et dont on a contesté l'authenticité, le fait naître *en* 1567.

2o **Jeunesse** (**1570-98**) : — né à Brouage — auj. localité de 256 hab. en Charente-Inf. (Saintonge), a pour père *Antoine*, " noble homme, capitaine en la marine " et pour mère *Marguerite Le Roy*. — Formation intellectuelle et religieuse au presbytère. — Excursions sur mer. — A 18 ans, il s'enrôle dans les rangs de la Ligue ; — sert " en l'armée du roi, en qualité de *maréchal des logis* (sous-officier), durant quelques années ". — Son oncle, le capitaine *Provençal*, " un bon marinier de France, pilote général des armées de mer de Philippe II d'Espagne ", le prend à bord du *St-Julien*, qui va rapatrier les troupes espagnoles du *Blavet* (Lorient, en Bretagne). — Il arrive à Cadix, dont il dessine le croquis, et à Séville.— Là, *Francisque Colomb*, chevalier de Malte, engage Champlain à suivre sa flotte au Mexique: Provençal consent et lui confie *le Saint-Julien*...

3o **Portrait moral** : — de l'*homme* bien équilibré dans ses facultés, doté d'un ferme bon sens, de tact et de mesure, d'un jugement juste et droit calme et prompt, beau caractère, âme noble et endurante ; — du *navigateur* de génie, aussi hardi qu'habile, expérimenté ; — du *géographe* perspicace, observateur ; — de l'*explorateur* curieux, infatigable, passionné : — du *colonisateur* patient, prévoyant ; — du *patriote* ardent, désintéressé ; — de l'*ami* loyal, tolérant, condescendant ; — du *citoyen* fidèle aux lois et aux traités, irréprochable dans les mœurs et le langage ; — de l'*historien* véridique, judicieux, impartial ; — du *chrétien* aux vues larges et sereines, *parfait* (saint) dans sa foi en Dieu, sa confiance en Marie, son amour des âmes...

II°

Vocation

de

Champlain

Ier voyage

(1599-1601)

1o **D'Espagne à Panama** (**1599-1601**) : — en janvier 1599, l'escadre de Fr. Colomb met à la voile ; — elle touche aux îles *Canaries* ; — en deux mois, accoste à la *Désirade.* — Champlain note tout : à la *Guadeloupe*, aux îles *Vierges*, à *Porto-Rico*, à *Saint-Domingue*, aux îles de la *Sonde* " où il faut toujours avoir la sonde à la main " ; — puis à *St-Jean-de-Luz*, à *Vera-Cruz* (Mexique), à *Porto-Bello*, à l'isthme de *Panama*, dont il écrit : — " Si ces *quatre lieues* de terre étaient coupées, l'on pourrait venir de la *Mer du Sud* (Oc. Pacif.) en celle de deçà (Oc. Atlant.) " — Retour par la *Havane*, les *Bermudes*, les *Açores.* — Entrée en rade de Séville, — après 2 *ans et* 2 *mois* d'absence (1601).

2o **Relation** : — il intitule le récit : *Brief Discours des choses les plus remarquables*, etc... — Ce manuscrit de 115 pages, orné de 62 dessins à la main, se trouve auj, à la biblioth. *Carter Brown* de Providence (R.-I.). — Son entrevue avec Henri IV, en 1602, amena le roi à lui décerner le titre de *Géographe royal*, selon le Père Chrét. Leclercq.

III°

Aymar

de

Chaste :

IIe Voyage

de

Champlain

(1603)

1o **Aymar de Chaste** ou **Chattes** (**15... ?-1603**) : — *Chatte*, localité de 770 âmes dans l'Isère (Dauphiné) ; — commandeur de Malte, grand-maître de l'ordre de St-Lazare, gentilhomme de la Chambre du roi, gouverneur de Dieppe et du château d'Arques, vice-amiral de France, — il est nommé (6 mai 1583) lieutenant gén. en l'armée de mer ; — en juin-août, se distingue à l'île *Terceire* (Açores) contre 97 bâtiments espagnols et 12,800 hommes, commandés par *Bazan de Santa-Cruz.* — Ses officiers lui proposent de fuir au large : " Plutôt, s'écrie-t-il, me donner un coup de dague dans le cœur . " — Vaincu par le nombre, il exige les honneurs de la guerre. — En 1586, avec 10 navires, il enlève aux Calvinistes l'île d'*Oléron* (Aunis). — Le 10 avril 1589, il est promu *vice-amiral* de France : — le 19 avril 1591, *gouverneur* de Dieppe, il triomphe avec six vaisseaux des corsaires ligueurs....

2o **Desseins du commandeur** : — *dix ans* après, le *Brief discours* de Champlain l'a gagné à ses patriotiques projets. — " M. de Chaste, dit-il, était un homme très honorable, bon catholique, grand serviteur de Henri III... en plusieurs occasions signalées." — En homme expérimenté, le commandeur, *héritier de la commission de Chauvin* de Dieppe, veut par un rapport exact des garanties de l'entreprise au Canada. — Dans ce dessein, il équipe à ses dépens *la Bonne-Renommée* et charge Champlain et Du Pontgravé d'explorer le Saint-Laurent.

3o **Départ de Honfleur** (**15 avril 1603**) : — le 6 mai, le vaisseau atterrit à Terre-Neuve ; — le 20, à *Antiosti* ; — le 24, à Tadoussac, où Champlain examine et catéchise les indigènes ; — le 19 juin, à l'Ile-aux-Coudres, " où il y a force ardoises" . — Puis à *Québec*, " qui n'est qu'un *détroit* de quelques 300 pas de large... ; il y a des *diamants* (!), meilleurs que ceux d'Alençon en Normandie ". — *Batiscan*, les *Trois-Rivières*, lac *Saint-Pierre*, le 29 juin, fête du chef des Apôtres. — Le Mont-Royal, le *Saut* (St-Louis) " torrent d'eau qui déborde avec impétuosité." (4 juillet).

4o **Retour en France** : — le 11, à Tadoussac, — Reconnaissance à Gaspé, à la baie des Chaleurs, à la *Matapédia*. — A Percé, rencontre de Jean Sarcel de Prévert. — Le 20 juillet, retour à la côte nord : rivière Ste-Marguerite martyre, à Betziamitz, à l'*Anse-aux-Basques*, au Saguenay (3 août). — On y prend à bord le fils du chef *Begourat* et une prisonnière iroquoise. — Le 16 août, on lève l'ancre pour la jeter, après 27 jours, à Honfleur. — " En cette entreprise, écrit Champlain, je n'ai remarqué aucun défaut, pour avoir été bien commencée."

5o **Résultats** : — M. de Chaste étant décédé, le 13 mai 1603, il fallut aviser à d'autres desseins. — Visite et *récit* de Champlain à la Cour : — le roi se montre satisfait, prodigue de promesses, sans bourse délier. — Champlain rencontre le sieur de Monts, son compatiote saintongeois, qui goûte aussitôt les propositions de s'établir en Nouv.-France; dès le 3 novembre 1603, le roi signe en faveur de son ami calviniste un édit...

IV°

Champlain

en

Acadie

IIIè Voyage

(1604-07)

1o **Du Havre à Pentagouet (1604)** : — le 7 avril 1604, départ du Havre. — Le 8 mai, à La Hève ; — le 12, au port *Rossignol* (Liverpool) ; au cap de Sable, à l'île des *Cormorans* (Shag Island), " où nous prîmes plein une barrique de leurs œufs ", à l'île aux *Tangueux* (Tusked Isl.) " oiseaux que nous tuions à coups de bâton " ; — à l'île *Longue* (Long Isl.)... etc... — Le 5 septembre, découverte de l'île des *Monts-Déserts* (Mount Desert) ; — enfin à *Pentagouet* ou Penobseot. (**V. Acadie**, fasc. spéc.)

2o **De Sainte-Croix à Nauset (Mass.) (1605)** : — Du 18 juin au 25 juillet, Champlain et le sieur de Monts parcourent tout le littoral du Maine et du Mass. jusqu'au 41°, 50' de latitude nord, à Nauset (Chatam) — Tous deux reviennent à Sainte-Croix et vont ériger l'établissement de Port-Royal.

3o **De Port-Royal à Nantucket (Mass.) (1606)** : — le 5 esptembre, le baron de Poutrincourt s'obstine à refaire par curiosité le même trajet. — Au sentiment de Champlain, il eût été urgent, à cause de la saison, de regagner tout de suite le terminus de Nauset. — Aussi, le 20 octobre, on n'avait guère dépassé le 41o, 31' 18' : — on perdit ainsi l'occasion de pousser les découvertes jusqu'aux fleuves *Hudson*, *Connecticut*...

4o **Retour de l'Acadie (1607)** : — le 11 août, cabotage de Port-Royal à Canseau : — par *Sésambre* (Sambro), nom donné d'un ilot près de Saint-Malo, — la baie *Saine* (Chibouctou, Halifax), — le port *Sainte-Hélène*, nommé plus tard *Théodore*, dont on a fait *Jeddore* (!), — l'île *Verte* (Green Isl.) et une autre baie (Tor Bay), — le port *Savalette* (White Haven), nom d'un vieux capitaine basque. — Arrivée à Saint-Malo, le 30 oct. 1607.

5o **Résultats** : — le sieur de Monts, dépossédé de son monopole (17 juillet 1607) est appauvri de 10.000 livres. — Champlain l'a si bien secondé qu'il mérite son estime et sa confiance ; — il a acquis l'expérience et étudié ces régions, laissé une vraie nomenclature de noms géographiques... Il est évident que les soucis de Henri IV ne le portaient guère vers les co-

lonies ; mais il est vrai que le privilège accordé gênaît le trafic français dans ces parages très riches en fourrures et en pêcheries. — La beauté et la solidité du caractère et des vertus de Champlain, la justesse de son coup d'œil, sa hardiesse et son dévouement brillent dans ces expéditions diverses. — *En* **1613**, il publie le récit de ces 3 voyages.

CHAPITRE II

La Fondation de Québec

(1608-1613)

I° **Mobiles** de la **fondation** : *ses instruments*

1o **Renouvellement du monopole** (**1608-09**) : — après 3 ans et demi d'absenee, Champlain visite Brouage, " et ensuite je fus trouver le sieur de Monts, auquel je récitai les choses les plus singulières et lui donnai la carte et le plan des côtes et ports les plus remarquables. " — Grâce à lui, Henri IV consent à proroger le titre et le privilège de Pierre de Guast, *sans conditions*, du 7 janvier 1608 au 7 janvier 1609. — " Le sieur de Monts, dit Champlain, résolut de continuer une si généreuse entreprise, quelques peines et travaux qu'il eut eus par le passé. "

2o **Choix du Saint-Laurent** : — Port-Royal appartenait au baron de Poutrincourt. — Ni les ressources, ni l'espace de temps du monopole ne permettent de songer à s'établir sur les eôtes du Maine ou du Mass. — On choisit le St-Laurent, en raison du trafic assuré à Tadoussac, des richesses maritimes et forestières, de la beauté des sites, de la facilité de pénétration dans l'intérieur, des desseins de nouvelles découvertes en amont du grand fleuve, — en raison de l'absence de toute concurrenee ou compétition. — Le *désavantage* devait venir de la fermeture du golfe durant l'hiver, chaque année.

3o **François Du Pont-Gravé** (**1554 ?-1630**) : — ce Malouin est un pilote accompli, un habile trafiquant ; — époux de *Christine Martin*, qui lui a donné deux enfants, *Robert* et *Jeanne*, laquelle se marie à Claude *Desmarais* ou *Desmarets*. — Il est le fondé de pouvoirs du sieur de Monts pour la traite des fourrures, durant l'expédition.

1o **Préparatifs** : — l'activité de ces trois hommes se dépense avec intensité ; en trois mois, ils ont chargé deux bâtiments de matériaux, de provisions, de munitions ; — ils ont raccolé l'équipage, loué les services d'artisans et d'ouvriers. — Le 7 avril 1608, *le Lièvre*, commandé par Du Pont-Gravé, lève l'ancre à Honfleur ; — le 13, *le Don-de-Dieu*, commandé par Champlain, met à la voile. — Tadoussac est alors *le terminus* de la navigation atlantique ; — c'est une erreur d'affirmer que *le Don-de-Dieu* remonta le fleuve jusqu'à Québec ; le trajet semble *alors* trop dangereux, faute de pilote averti : il l'est encore aujourdh'hui.

II°

Fondation

de

Québec

(1608)

***

IVè Voyage

de

Champlain

(1608-09)

2o **Arrivée des vaisseaux** : — à Tadoussac, Du Pont se voit réduit, en vertu du monopole, d'engager la lutte avec *Darache*, capitaine basque, qui l'a devancé au trafic.—Champlain, lieutenant du sieur de Monts, entre en rade le 3 juin : il ménage un accommodement entre les deux pilotes dissidents. — Il apprête aussitôt une barque pour transporter à Québec une partie du matériel d'installation ; — puis il va reconnaître le Saguenay, où il recueille de *vagues informations* sur les lacs intérieurs et la *baie du Nord* (Hudson).

3o **Habitation de Québec** : — le 3 juillet, il est au pied du promontoire. — " Je ne pus trouver d'endroit plus commode, ni mieux situé, que la *pointe de Québec*, ainsi appelée des sauvages, laquelle est remplie de noyers." — Trente hommes entament la forêt, creusent caves et fossés, — tandis qu'un groupe de matelots navigue sans répit entre Tadoussac et Québec, apportant vivres et munitions, ustensiles et meubles. — Fatigues et convoitises sont mauvaises conseillères : cinq artisans, entre autres *Natel* et *Duval*, trament un complot contre la vie du Fondateur, — avec le dessein de s'enrichir en livrant tout aux Basques de Tadoussac. — Natel, pris de remords, dévoile la conspiration au capitaine *Têtu* : Duval est pendu, ses complices mis aux fers à Tadoussac, et graciés plus tard par M. de Monts... — *L'habitation* comprend 3 corps de logis à deux étages, — une galerie, servant de promenoir, — un fossé, profond de six pieds ; — un jardin défriché (septembre) : — c'est le noyau de la future capitale de toute la Nouv.-France.

4o **Résultats** : — comme providentiellement, le catholique Champlain a pris *possession effective* de la N-F. : il a fait vite et bien, sans les secours royaux, avec l'appui d'un calviniste et l'aide d'un pilote breton. — Le monopole pour lui c'était de fonder le poste en 4 mois (juin à sept.) ; — quant à Du Pont, il a exercé à Tadoussac, et sans doute à Gaspé, un commerce fructueux avec les indigènes. — Le 18 sept. il part pour la France, laissant à Champlain un contingent de 27 hommes.

III°

Continuation

de

l'œuvre

(1609)

1o **Continuation de l'entreprise (1609)** : — le monopole s'éteint le 7 janv. 1609. — Sully refuse d'en agréer un nouveau, devant les unanimes réclamations des ports marchands du royaume, — lesquels toutefois verseront au sieur de Monts une compensation de 6.000 livres (6 octobre 1609). — Mais la traite de Tadoussac a bien payé ; — M. de Monts et ses associés de Rouen, *Collier* et *Legendre* " résolurent de continuer *l'habitation* et les découvertes : " c'est le salut de la N.-Fr. au berceau.

2o **Ravitaillement du poste** : — le 28 mai, Du Pont débarque à Tadoussac. — Le 5 juin, son gendre Desmarais est à Québec : — durant l'hiver, Champlain y a hospitalisé des familles indigènes ; 10 Français ont péri du scorbut, cinq de la dyssenterie... Bientôt arrive Du Pont à l'habitation : il discute avec Champlain l'opportunité d'aller "aux découvertes" du pays et de nouvelles tribus.

IV°

Découvertes

des lacs

Champlain

et

St-Sacrement

***

Ière rencontre

des

Iroquois

(1609)

1o **Excursion et expédition** : — le 18 juin, avec Desmarais, *Laroute* et 9 braves, il remonte le fleuve et passe : — à la rivière *Sainte-Marie* (Ste-Anne-de-la-Pérade), à Batiscan, où sont *cabanés* Hurons et Algonquins, attendant les Montagnais de Tadoussac. — *Tous* redescendent à Québec, où Du Pont se présente avec un fort détachement. — Le 3 juillet, les sauvages ont regagné les Trois-Rivières. — Champlain traverse le lac St-Pierre,signale au nord la riv. *Ste-Suzanne* (Riv.-du-Loup), au sud celle de *Du Pont* (Nicolet), celle de *Gênes* (Yamaska) ; — il séjourne deux jours à l'embouchure de la *Riv. des Iroquois* (Richelieu) "qui a 500 pas de large et est fort belle."— En amont, à 15 lieues, " il y a 9 ou 10 belles îles jusques au *Saut* (Rapide de Chambly), dont l'entrée est une manière de lac (bassin de Chambly)... Aucuns chrétiens n'étaient encore parvenus jusques en ce lieu . " — Le 12, 60 hommes en 24 canots franchissent le Saut, jusques à *une île* (Ste-Térèse). — Au bivouac, oracles des sorciers sauvages qui " de *cent* paroles n'en disent pas *deux* véritables. " — Le lendemain, pêche et chasse.

2o **Découverte des lacs Champlain et St-Sacrement** : — le 14 juillet, on pénètre dans *un lac* (Champlain), " où je vis 4 belles îles (*Ile Longue, Grande Ile, Lamotte, Valcour*). — Traversée du lac et passage d'un *Saut* (Ticonderoga). — Entrée dans *un autre lac* (St-Sacrement, lac George), " de 9 à 10 lieues de long, " à deux jours du pays ennemi.

3o **Première rencontre des Iroquois** : — on signale la présence des *Agniers* au bout d'un cap (Crown Point). — Provoqué, l'ennemi accepte le combat pour le lendemain : 200 guerriers. — Désarroi, débandade, lorsque tombent trois chefs sous les balles de Champlain et des deux Français ; — abandon et prise du fort en pieux ; 12 prisonniers ennemis, 16 blessés alliés ; pillage du camp iroquois. — Départ, le 29 : " On appela le lac *lac Champlain.* " — Puis on se sépare des alliés au Saut (Chambly). — On descend à Tadoussac avec les Montagnais.

4o **Causes et résultats** : — Plusieurs historiens ont condamné l'intervention de Champlain, mais sans fondement : — avant lui, les hostilités étaient traditionnelles parmi les Indiens, et le trafic, dès 1600, engage Français et Montagnais à s'allier ; — les Iroquois, relégués à l'intérieur, ne font point la traite encore ; — pouvait-on prévoir leur nombre, leur organisation, leur contact futur avec Hollandais et Anglais ? — le refus de concourir avec les alliés n'exposait-il pas Champlain et sa poignée d'hommes à des pièges et à des représailles contre Québec ? Combien de temps l'Iroquois tiendrait-il contre les armes à feu ?... — Les résultats de l'expédition accréditent les Français aux yeux des alliés : c'est une garantie nécessaire et immédiate pour la fondation et son développement. — Les projets de Champlain devenaient ainsi une réalité, conditionnant le commerce nécessaire aux frais d'installation et de ravitaillement.

5o **Retour en France** : — *Pierre Chavin* est préposé avec 15 hommes à la garde de l'habitation de Québec. — Le 5 sept., départ des vaisseaux de Tadoussac ; — le 8 oct., escale au *Conquet* (Basse-Bretagne), débarquement, le 13, à Honfleur.

V°

Ve Voyage

de

Champlain

***

IIe rencontre

des

Iroquois

(1610)

1o **Liberté du trafic** (6 oct. 1609) : — Champlain présente au roi " une ceinture de poils de porc-épic, deux oiseaux incarnats. . . " — Le monopole reste supprimé : tous les armateurs des ports ont *la liberté du commerce.*—A Rouen, Collier et Legendre "se décident à parachever les découvertes du St-Laurent: " — une seconde fois, c'est le salut du berceau de la Nouv.-France.

2o **De Honfleur à la Riv. des Iroquois** (1610) : — le 7 mars, on lève l'ancre, de Honfleur : la tempête jette le vaisseau à Portland, à l'île de Wight ; puis retour à la *Hougue* (Normandie) . — Malade, Champlain va se retablir au Havre. — Le 8 avril, départ de Honfleur ; — le 19, il touche à Terre-Neuve ; le 26, il atterrit à Tadoussac, où *Du Parc* vient d'arriver de Québec.— Là " tout est en bon état, avec le capitaine sauvage Batiscan. " — Le 14 juin, avec 4 barques de traite, Champlain et 60 Montagnais ont rejoint les Algonquins aux Trois-Rivières, selon les conventions.

3o **Deuxième rencontre des Iroquois** : — le 18 juin, les agresseurs traversent le lac St-Pierre. — A l'embouchure de la riv. des Iroquois, une centaine d'ennemis est embusquée. — Escorté de 5 Français, Champlain se rend aux palissades du camp : il est blessé d'une flèche à l'oreille et au cou.—On force l'enceinte, où l'on entre l'épée à la main, et les fuyards se noient dans le fleuve : trois tués et 50 blessés. — Arrivée tardives des 80 Hurons, qui troquent avec Du Pont. — Leur chef *Iroquet* emmène le jeune *Marsolet*, futur interprète, — tandis que Champlain prend à son service un adolescent indien qu'il nomme *Savignon* : — échange de promesses des alliés. — Séjour de 3 jours dans une île (*St-Ignace, Ile-du-Massacre, Cap de la Victoire*)

4o **Retour en France** : — le 3 juillet à Québec. — Le 14, Du Parc apporte de Tadoussac la nouvelle de l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610) ; — il gardera avec 16 hommes l'habitation. — Le 13 août, les bâtiments appareillent ; le 25 sept., ils sont en vue de l'île Guernesey, le 27, à Honfleur.

VI°

Mariage

de

Champlain

(1610)

Trois mois après, Champlain, vraisemblablement sur les instances du sieur de Monts, épouse à 40 ans *Hélène Boullé* (ou Boulay), qui n'en a que 12 ; — elle est fille de *Nicolas*, secrétaire de la Chambre royale, et de *Marguerite Alix*, calvinistes ; — le 29 déc., fiançailles ; le 30, épousailles sans cohabitation avant 1612, époque de la conversion de l'épouse. — Dot de 6.000 livres, qui permet à Champlain de *prendre des parts* dans l'entreprise de M. de Monts.

1o **De Honfleur au Saut-St-Louis** (1611) : — le 1er mars suivant, départ du vaisseau de Du Pont-Gravé ; — navigation de 74 jours. retardée par des *bancs*, montagnes de glace : récit, description d'un poignant intérêt. — Le 27 avril, rencontre du vaisseau de M. de Poutrincourt dans les parages du Cap-Breton. — Le 13 mai, à Tadoussac, où le sol est " encore couvert de neige ; " — le 19, à Québec, où tout est bien.

VII°

VIe Voyage

Champlain

à

Montréal

(1612)

2o **Dans l'île de Montréal** : — Champlain se hâte de remonter le fleuve à la rencontre des Hurons — Algonquins. — Le 28 mai, il choisit un emplacement qu'il nomme *la Place-Royale* (Pointe-à-Callières, Saint-Charles) — sur le ruisseau *St-Pierre.* — terrain labouré par les Indiens. — " Très bonne terre pour faire des briques. . . ; " — muraille qu'il maçonne pour éprouver sa résistance, l'hiver. — Ile en face qu'il appelle *Sainte-Hélène,* du nom de son épouse (30 mai) ; — ensemencement de deux jardins : succès. — Voyage de *Savignon,* le 5 juin, au lac des *Deux Montagnes* au-devant des Hurons, — tandis que lui reconnaît deux rivières — celles de St-Lambert et de Montréal. — Un serviteur du sieur de Monts, *Louis,* et le Montagnais *Outetoucos* se noient, revenant de la chasse, dans les eaux du *Saut* (*Saint-Louis*). — Le 13 juin, arrivée de 200 Hurons ; — le 12 juillet, de 300 Algonquins, avec Marsolet : traite fructueuse, présent de 200 peaux à Champlain. — E*tienne Brûlé* et *Nicolas Du Vigneau,* emmenés pour apprendre les langues, et l'on se donne rendez-vous pour l'été suivant.

3o **Retour en France** : — le 19 juillet, à Québec, " où je fis charger du chêne pour en faire l'essai en France ; " — le 23, à Tadoussac, et le 11 août, départ sur le bâtiment du capit. *Thibaut* de la Rochelle, où l'on débarque, le 10 sept. — Visite à M. de Monts à *Pons* ; — bien que libre à tous, la traite a bien rapporté ; l'entreprise mérite d'être poursuivie. — Tous deux se dirigent sur Paris : en route, chute de cheval qui faillit être fatale à Champlain. — Insuccès à la Cour. — Le sieur de Monts rachète les parts de *Collier* et de *Legendre :* il devient ainsi seul possesseur de Québec, conjointement avec son fondateur.

CHAPITRE III

La Vice-Royauté et les Compagnies.

(1613-27)

I°

Champlain

fait instituer

la

Vice-Royauté

(1612)

1o **Trait de génie** : — devant la concurrence effrénée des traitants, — les grosses dépenses de l'hivernage annuel à Québec, — l'isolement de M. de Monts âgé et appauvri, mais non découragé, — Champlain " songe à propos de se jeter dans les bras de *quelque grand personnage : le comte de Soissons.* " — C'était s'assurer à la Cour indifférente l'influence d'un *protecteur,* — et sauver ainsi la colonie naissante.

2o **Le comte de Soissons (1566-1612)** :—Charles de Bourbon, le plus jeune fils de Louis, premier prince de *Condé* — localité actuelle de 624 âmes, dans l'Aisne (Champagne) — alors gouverneur du Dauphiné et de la Normandie, accueille ses propositions. — Le 8 oct. 1612, la Régente lui octroie la commission et le titre de *vice-roi* de la Nouv-Fr., lequel nomme Champlain son *lieutenant particulier,* avec pleins pouvoirs de commander

aux Français et aux Indiens, d'établir des forts, de protéger la religion, de se choisir des associés... etc — Le 1er novembre 1612, mort soudaine du comte : la succession de sa vice-royauté passe à son neveu.

3o **Le Prince de Condé** (**1588-1646**) : — Henri de Bourbon a coulé ses six premières années avec sa mère, enfermée au château de *St-Jean d'Angély* (Aunis). — Il a épousé *Charlotte-Marguerite de Montmorency* et perd par là la faveur de Henri IV ; — il se retire avec elle à Bruxelles jusqu'à la mort du roi amoureux, — et devint le père du *Grand Condé*. — Pour calmer ses fureurs contre Concini, la Régente le nomme *vice-roi* de la Nouv.-Fr., avec un *monopole* commercial de 12 *ans* et les émoluments de 3.000 livres annuelles, le 12 nov. 1612.

II°

VIIe Voyage

Champlain

sur l'Ottawa

et

aux Allumettes

(1613)

1o **Combinaison temporaire** : — en 1613, faute de l'organisation définitive d'une Compagnie, le trafic reste *libre*, mais seulement *au-dessous* de Québec. — Il ne peut se faire *au-dessus* que sur des *passe-ports* octroyés par le vice-roi : il en distribue *sept*, comportant la clause que chaque trafiquant fournira à Champlain *quatre hommes* de peine.

2o **De Honfleur à l'Ile-des-Allumettes** (**1613**) : — le 6 mars, départ ; — le 29 avril, à la *Pointe-aux-Vaches*, où meurt de faim le campement indien : un indigène reconnaît Champlain à la cicatrice de l'oreille ; — le 30, à Tadoussac, où les Malouins, sieurs de *La Monnerie* et de *La Tremblaye* promettent le respect des défenses royales. — Le 7 mai, à Québec ; — le 21 à la Place-Royale, où l'on traite avec les Algonquins.

3o **Excursion sur l'Ottawa** : — avec 4 Français et un guide, Champlain s'embarque au-dessus du Saut : — l'interprète Du Vigneau, l'accompagnant de France, où il a affirmé avoir vu la *Mer douce* (lac Supérieur) et la *Mer du Nord* (Hudson), est du nombre.—Le 29 mai, traversée du lac *St-Louis*, où aboutissent " *trois rivières*, celle de l'*ouest* (le St-Laurent), celle du *sud* (Chateauguay), celle du *nord* (Ottawa) ; " — le 31 mai, *lac de Soissons* (Deux-Montagnes) ; — " puis un *saut* (le Long Saut) d'une lieue et demie, où l'eau fait un bruit effroyable. " — Rencontre de 15 canots (Pointe-à-l'Orignal) le 2 juin, une autre rivière (Petite Nation) ; — le 4, à la riv. du nord (la Gatineau), du sud (le Rideau), aux *Chaudières*, à un lac (Deschênes) ; — le 5, au grand saut (rapide des Chats), où se décharge un cours d'eau (Madawaska). — A 6 ou 7 lieues dans les terres, des cyprès rouges dont on fait une *croix* plantée sur une éminence ;—le 6, au petit saut (Chenaux), au Portage (du Fort), où se dévoile l'imposture de Du Vigneau. — Champlain perd son astrolabe, retrouvé en 1867, au 12è rang du comté de Renfrew, et conservé aux Archives d'Ottawa. — Au lac du *Rat musqué*, au lac et à l'*Ile-des-Allumettes* : là, les Indiens refusent d'aller plus loin : *plantation de la croix*, marque de prise de possession. — Le 10 juin, retour à la Place-Royale, et traite abondante jusqu'au 27... Le 3 juillet, le Malouin, sieur de *Maisonneuve*, prend à bord Champlain, qui atteint St-Malo, le 26 août. — Il s'y abouche avec des marchants, futurs associés.

4o **Résultats acquis** : — la ténacité clairoyante de Champlain affermit jusque-là l'entreprise ; — son initiative à Paris et son alliance avec les indigènes aplanissent les obstacles;—son dévoucment désintéressé lui attire l'estime des grands et des premiers associés ; — son amitié envers de Monts est un appui inébranlable. — Le vieux Du Pont-Gravé le seconde habilement par les profits du commerce.

III°

Compagnie des Marchands

(1613-14)

1o **Fondation de la Compagnie (1613-1620)** : — à l'instigation de Champlain, dans l'automne de 1613, se forme une Société. — Le vice-roi obtient par missives royales (14 novembre) le monopole de la traite *au-dessous* de Québec jusqu'à *Matane*, pour *onze années*.— La Compagnie se compose de *marchands de Rouen et de St-Malo*, — les Rochelais refusant d'y entrer par haine des Jésuites qu'on a proposés comme missionnaires. — Les articles sont arrêtés au printemps de 1614 : Condé reçoit 1.000 livres, Champlain 2 à 300 et 4 hommes par vaisseau ; *six familles* par an seront établies. Ainsi Québec change de propriétaires, bien que M. de Monts reste actionnaire principal. — Ces négociations retiennent Champlain en France, en 1614 : — en octobre, les Etats-Généraux font des faveurs *sans lendemain* à la Société ; et, par intérêt pécuniaire, le vice-roi délivre aux Rochelais *un passeport* de traite.

2o **Les premiers missionnaires** : — Champlain " s'emploie à préparer quelque moyen de faire venir les sauvages à la connaissance de Dieu. " — La Compagnie, accédant au désir du vice-roi, consent à subventinonner *six missionnaires*. — *Louis Houel*, contrôleur des salines de Brouage, s'assure la collaboration des religieux *Récollets*.

***

VIIIe Voyage de *Champlain*

(1615-16)

3o **De Honfleur à la Huronie (1615)** : — le 24 avril, *le St-Etienne*, de 300 tonnes, met à la voile ;— le 25 mai, à Tadoussac ; le 2 juin, à Québec — le 20, délibération avec les Indiens à la Place-Royale. — Le 24 juin, messe célébrée par le P. *Joseph Le Caron* à la *Rivières-des-Prairies*, retour de Champlain à Québec, tandis que le Père avec 12 Français part chez les Hurons. — Le 9 juillet, Champlain revenu se met en route avec *Brûlé*, son domestique et 10 indigènes. — Il refait le même itinéraire jusqu'à l'Ile-des-Allumettes, — la *Mathawa*, le lac *Nipissing*, — le 26 à la *Riv.-des-Français*. — Après 35 lieues, et rencontre des *Cheveux-Relevés*, au lac Huron, dont il longe les bords, l'espace de 45 lieues, " Mer Douce, " baie de *Matchidache*, enfin *Toanché*. — Le 2 août à *Carmaron*, au bourg de *Carhagouha*, ceint d'une triple palissade de 35 pieds, où est le P. Joseph (8 août). — Le 13, la première messe et plantation de croix ; — le 17, à *Cahaiagué*, lieu du rendez-vous des guerriers.

1o **De la Huronie à Canandaiga** : — le 1er sept, départ de l'armée ; — lac *Coukiching*, "puis un autre (Simcoe), d'où Et. Brûlé et 12 hommes vont en délégués chercher les 500 Andates " — " Portage de 10 lieues à un autre lac (Eturgeon), *Riz* par la riv. (Trent) à la baie de *Quinté* " — L'armée franchit 64 lieues par eau et par terre ; — *Pointe-à-la- Traverse* lac Ontario est large de 14 lieues. — Sur la rive sud, marche d 4 jours

en passant par *Chouaguen* et le lac *Oneida*. — Le 3 oct., capture de 11 Iroquois : Champlain s'oppose à la mutilation des mains des Iroquoises captives

IV°

Champlain

en *Huronie*

et

IIIe rencontre

des

Iroquois

(1616)

2o **Troisième rencontre des Iroquois (1615)** : — le 10 oct. on est en face du bourg fortifié des Tsonnontouans, situé au fond du *lac* (Canandaiga Lake). — Description des palissades, *quatre* concentriques et hautes de 30 pieds. — Assaut immédiat, frayeur des sauvages au bruit des mousquets. — Champlain construit " un *cavalier en bois*, qui domine les palissades : " de là, les arquebusiers dirigent dans l'enceinte un feu meurtrier ; — les Hurons incendient en même temps les remparts, mais la fumée vient aveugler les assiégeants. — Champlain, blessé au genou et à la cuisse ; — les assaillants se battent sans ordre. — Les chefs décident l'abandon du siège inachevé. — Le 18 oct., pénible retour au lac Huron. — Divers incidents du trajet ; — traversée du pays des *Petun*, *neutres* entre Hurons et Iroquois. — Le 23 déc., arrivée à Cahiaigué.

3o **Hivernage en Huronie (1616)** : — le 4 janvier, guéri de ses blessures, Champlain visite le P. Joseph à Carhagouha, pacifie un différend, examine, décrit en détail mœurs, festins, danses, jeux, cérémonies des tribus. — Il se renseigne sur les régions de l'ouest et du sud. — Le 20 mai, départ des Français et du Père, qui a baptisé les adultes mourrants. — Le chef *Darontal* et un groupe des siens les suivent à Québec. — Après 40 jours, arrivée au Saut (Lachine) ; — le 8 juillet, adieux aux sauvages.

4o **Retour en France** : — le 11, à Québec, où Darontal se montre émerveillé de l'habitation et supplie avec raisons d'en établir une seconde à la Place-Royale. — Les Récollets engagent Champlain à réunir un Conseil, qui propose aux Pères *Denis Jamet* et *Joseph* d'aller sonmettre au roi les vœux des 30 colons. — Le 23 juillet, à Tadoussac ; le 3 août, appareillage ; le 10 sept., à Honfleur.

V°

IXe Voyage

de

Champlain

***

Louis Hébert

1*er colon*

(1617)

1o **Condé emprisonné** : — le 1er sept., *dix jours* avant l'arrivée des voyageurs, le vice-roi est enfermé à la Bastille. — " Nos envieux ne tarderont guère à vomir leur poison ", écrit Champlain. — Le marquis de *Thémines*, qui l'a arrêté, recueille son titre et ses émoluments : de sa prison, Condé lance un protêt. — Le public prête attention au demêlé : il réclame l'envoi de colons au Canada.

1o **Famille Hébert** : — à la demande de Champlain, *Louis Hébert* se décide à établir sa famille à Québec ; — à Paris, la Compagnie lui promet 200 livres annuelles ; — à Honfleur, elle les réduit à 100, exigeant que ses services d'apothicaire et les fruits de son labeur soient acquis à l'agence de Québec . — Elle usait de procédés draconiens, afin de détourner d'autres colons de s'expatrier, à son détriment présumé.

3o **De Honfleur à Québec (1617)** : — le 11 avril, départ. — " Il ne se passa rien de remarquable dans ce voyage ", dit Champlain. — Le Frère Sagard raconte plus tard que : — à 60 lieues du *Grand Banc*, la tempête se déchaîne ; — tout le monde se confesse ; — madame Hé-

bert élève le plus jeune de ses 3 enfants par les écoutilles " pour qu'il reçut aussi la bénédiction du P. Le Caron ". — Le 14 juin, le P. *Huet* célèbre à Tadoussac la première messe. — Le 15 juillet, à Québec, où sévit la famine. — Le traite est fructueuse. — On décide Champlain et le P. *Jean d'Olbeau* à rentrer en France afin de ravitailler la place. — En automne, mariage du sieur *Etienne Jonquet* avec la fille d'Hébert : tous deux meurent, en juillet 1619.

4o **Alliance des Hollandais et des Iroquois** : — c'est en 1617 qu'on apprend cette alliance. — Le commerce est donc fermé aux Français sur la rivière *Hudson*. — Les *Flamands* ne tardent pas à vendre poudre et mousquets à leurs redoutables alliés ; — terrible et interminable vengeance des Iroquois contre les Français et leurs alliés indigènes.... Champlain ne pouvait soupçonner d'avance ce retour de la fortune contre ses généreux desseins.

VI°

Plans, Efforts

de

Champlain

pour

la Nouv.-Fr.

(1618))

Xe Voyage

1o **Thémines, intérimaire (1617-19)** : — *Pons de Lauzière* (1552-1627), marquis de *Thémines* — commune de 526 hab. dans le Lot (Guyenne), est promu *maréchal* (1er sept. 1616), se voit confirmé, l'année suivante, par le Conseil d'Etat dans son titre de *vice-roi* de la Nouv.-Fr. ; — il ne percevra *aucune redevance* ni honoraires. — C'est à lui et à la Cour que la Compagnie renvoie les réclamations des Récollets de Québec. — Les Malouins tentent de recouvrer la *liberté du trafic* en Nouv.-Fr. ; — mais grâce à Champlain, le St-Laurent leur reste fermé.

2o **Relations de Champlain** : — toujours aux aguets, il adresse un *premier rapport* à la Chambre de commerce de Paris : " avec des ressources convenables, on exploitera la pêche, les échanges de pelleteries, les bois de construction, l'élevage, les mines, l'agriculture, l'industrie... " — Il en adresse *un second* au roi et à son Conseil (février 1618) concernant : — " le danger de laisser les rives du fleuve sans fortifications, — à cause du voisinage des Anglais et des Flamands — la nécessité de propager la foi parmi les infidèles ; —Québec sera appelé *Ludovica* ou *Louisville*, un temple y sera dédié au *Rédempteur* ; un fort dominera la rive gauche, un autre la droite (Lévis) ; — un troisième, à Tadoussac. — *Quinze* missionnaires séjourneront en Nouv.-Fr. ; — 300 *familles* seront la noyau de la colonie, ayant chacune au moins *quatre* personnes "... Hélas ! beaux rêves, sans lendemain !

3o **De Honfleur aux Trois-Rivières (1618)** : — le 22 mars, départ de Paris avec *Eustache Boullé*, son beau-frère, âgé de 18 ans ; — le 24 mai, de Honfleur avec Du Pont et *La Motte-Bourioli*.—Le 15 juin, à Percé, le 24 à Tadoussac. — L'hiver, près du cap *Tourmente*, Ch. Pillet et un serrurier, assassinés par les Indiens : prélude d'un massacre général, dont le complot est éventé, grâce au *Frère Pacifique*. — Terres d'Hébert chargées de blé ; jardins plantureux ! Les sauvages aux Trois-Riv. ; le 9 juillet, échange de promesses. — Longues aventures de Brûlé. — Le 15, à Québec, puis à Tadoussac, d'où, le 30, on appareille vers Honfleur (28 août).

VII°

Compagnie

des

De Caen

ou de

Montmorency

vire-roi

(1621-25)

1o **Condé vend sa charge** : — sorti de prison (20 oct. 1619), il est rétabli *vice-roi*. — La Compagnie lui accorde 1,000 écus, dont il cède la moitié aux missionnaires de Québec : — " *seul service*, écrit N.-E. Dionne, qu'il rendit à la colonie." — Il songe alors à vendre sa charge à son beau-frère, pour la somme de 33,000 livres.

2o **Henri II, comte de Damville** (1595-1632) et **duc de Montmorency** — auj. canton de 5100 hab., en Seine-et-Oise (Ile-de-Fr.) — est promu à 17 ans *amiral de France*, — puis de *Bretagne*, sans être reconnu par les Etats de cette province, — Le sieur de *Villemenon* le détermine à prendre le contrôle de la Nouv.-Fr. — *M. Dolu*, grand audiencier du royaume, devient à Paris son intendant des affaires du Canada. — En 1622, le duc lutte contre les Hugnenots à Montauban et à Montpellier. — En 1625, il préside à la prise des îles de Ré et d'Oléron. — Pour un million, il vend sa charge d'amiral à Richelieu et se voit créer *maréchal* en 1629. — Mécontent du roi, qui lui a refusé le titre de *connétable*, il adhère à la révolte de *Gaston d'Orléans*, frère du roi : vaincu et fait prisonnier à Castelnaudary, il est décapité, en 1632.

3o **Intrigues contre Champlain** (1619) : — il dénonce au roi les vexations des agents de Québec contre les colons. — La Compagnie, en 1619, écarte l'importun *lieutenant* et n'envoie que Du Pont faire la traite.

4o **Les sieurs De Caen** : — le 15 août 1620, Du Pont rapporte l'enquête de Champlain à Dolu et celle de *J.-B. Guers*, commissaire du vice-roi. — *Révocation du monopole*, qui a duré *six ans* sur *onze* et a enrichi la Comp. des Marchands. — Dolu fait choix des calvinistes, *Guillaume De Caen* et *Emery*, son neveu, négociants de Rouen ; — ils acceptent les obligations antérieures : au vice-roi 3,000 liv. par an, — à Champlain 200 liv, et 10 hommes mercenaires, — aux Récollets entretien, — *six familles* à recruter par année . — Faculté de prendre des actions dans la combinaison qui suivra le trafic de la saison de 1621. — Au printemps de 1622, *fusion* de la Comp. des Marchands avec celle des De Caen, sous le nom de **Compagnie de Montmorency**. — Un édit royal lui accorde le monopole jusqu'en 1635, même en dépit de tout nouveau vice-roi ou autre lieutenant; — les *cinq-douzièmes* des actions reviennent de droit à l'ancienne Comp. des Marchands. — Les sieurs de Caen restent *les directeurs* pour les 15 *années* — et ils le sont, bien qu'avec des intervalles, jusqu'en 1633 : — les honoraires de Champlain sont portés à 1200 liv., avec préséance et commandement à l'habitation.

1o **De Honfleur à Québec** (1620-24) : — le duc a continué à Champlain " l'honneur de sa lieutenance " — il lui ordonne de *fortifier* Québec " au mieux possible ". — " Sa Majesté a promis de donner armes et munitions de guerre pour la défense du fort ". — Le 7 mai 1620, encourageante lettre du roi. — Le 8, départ de Honffeur *avec son épouse*, — le 24 juin, à Gaspé ; — le 7 juillet à Tadoussac, où l'attend son beau-frère Eustache. — A Québec, messe solennelle et lecture publique de

VIII°

Séjour de

Champlain

XIe Voyage

(1620-24)

la *commission de lieutenant.* " Vive le Roi . " — Commencement du fort *Saint-Louis* sur la pointe ; réparations à l'habitation.

2o **Développements** : — tous les malaises semblent dissipés. — Champlain initie à la culture les sauvages de la banlieue. — Il sait ménager l'entente entre Algonquins, Hurons, Montagnais. — En 1623, 35 canots iroquois viennent trafiquer. — La traite rapporte de beaux bénéfices. — Le 28 juin, arrivage du vaisseau, sieur *Desdames*, P. *Nicolas Viel*, Fr. *Gabriel Sagard.* — Traite à l'embouchure de la riv. des Iroquois, — où Champlain pardonne au meurtirer des deux Français. — Le 2 août, 13 *interprêtes* et 3 Récollets suivent les Indiens dans leurs pays respectifs. — Travaux du fort, " du petit chemin, pour y monter avec facilité ". — En 1624, construction du magasin du fort St-Louis. — Le 2 juin, arrivée du pilote *Gascoin* ; — le 10 juillet de Guillaume De Caen : traite abondante à Québec, aux Trois-Riv. ; — le 4 août, visite de G. de Caen au cap Tourmente et îles adjacentes qu'il a reçus *en présent* du vice-roi.

3o **Retour en France (1624)** : — " Ayant hiverné près de 5 *ans*, nous fûmes assez mal secourus. . ., et n'avions pas de quoi remercier les Associés en cela ". — L'habitation nouvelle bien avancée ; — les matériaux assemblés "pour achever le fort ", sachant " qu'on n'en ferait rien." — Emery De Caen, chargé de l'intérim. — Le 18 août à Tadoussac ; le 21 départ ; le 25, à Gaspé, d'où appareillent 4 vaisseaux (6 sept.) ; — le 4 oct., à Dieppe. — A Saint-Germain-en-Laye, visite au roi et au duc de Montmorency, " lequel, pour certains troubles, se défait de sa charge, qui lui rompait la tête, la remettant à Mgr le duc de Ventadour, son neveu ".

1o **Maison de Lévy ou Lévis** : — ainsi nommée de la terre de *Hurepoix* — auj. *Lévy-Saint-Nom*, localité de 273 hab., près de Chevreuse, en Seine-et-Oise — remonte au XIIè siècle ; — se ramifia en 3 branches : maisons de *Lévy-Mirepoix*, de *Montbrun*, de *Lautrec-Villars.* — Celle-ci, en trois rameaux : maisons de *Lévy-de Florensac*, de *Courson*, de *Quélus*, — et les deux lignées ducales : de la *Voûte-Ventadour* et de *Charlus* : la première est érigée en duché, en 1578.

2o **Henri de Lévis (1596-1660), duc de Ventadour** — auj. commune de 906 âmes, en Corrèze (Limousin), — pair de France, prince de Maubuisson et comte de la Voûte, gouverneur du Languedoc, — achète, le 25 mars 1625, sa nouvelle charge *cent mille livres.* — De concert avec sa jeune épouse, *Marie-Liesse de Luxembourg*, lui entre dans les ordres sacrés, et elle, au Carmel. — Il aide de ses libéralités les missions du Canada. — Le roi par lettres patentes ratifie la mutation de la vice-royauté. . . Le 29 avril 1627, il démissionnera en faveur de Richelieu. — En sa mémoire, Champlain inscrit sur sa carte de 1632 : le *cap de Lévy* ; — en 1641, l'ingénieur Bourdon, de même ; en 1648, ce cap devient *la Pointe-Lévis.* — Son frère, *François-Christophe de Lévis*, comte

IX°

Le duc de Ventadour

vice-roi

(1625-27)

***

XIIè Voyage

de

Champlain

(1620-29)

de Biron, duc de *Damville* (Normandie), deviendra vice-roi de l'Amérique (1644-60).

3o **Les Jésuites au Canada (1625)** : — sur les instances du Récollet, *Irénée Piat*, délégué par ses Supérieurs, — sur la proposition faite au P. *Coton*, provincial des Jés. à Paris, — sur l'agrément du vice-roi, ils sont admis aux labeurs apostoliques en Nouv.-Fr. : les P. *Charles Lalement, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf*, deux coadjuteurs *François Charton, Gilbert Buret*. — Refus des sieurs De Caen de les embarquer : le vice-roi, dirigé du P. de La Bretesche, S. J., leur force la main. — Le 24 avril 1625, ils montent à bord, ainsi que le P. Récollet, Jos. de La Roche-Daillon.

4o **De Dieppe à Québec (1626-29)** : — le 5 février 1625, le vice-roi maintient Champlain dans sa lieutenance ; — il force G. De Caen à nommer " un pilote catholique pour la conduite des vaisseaux " ; — *Simon de La Ralde*, son beau-frère, est désigné. — La flotte marchande compte *cinq bâtiments*. — Le 24 avril 1626, Champlain part de Dieppe sur *la Catherine*, — le 29 juin, à Tadoussac, le 5 juillet à Québec. — Le fort est tel qu'il l'a laissé ; — il l'agrandit de 2 bastions " pour retirer, à une nécessité, les habitants et les soldats à couvert ". — Au Cap Tourmente, " habitation des hommes pour la conservation du bétail ".

5o **Déclaration de guerre des Iroquois (1627)** : — en juillet 1627, nouvelle du massacre de *cinq Hollandais* par les Agniers. — Dès le 15 janvier, L. Hébert meurt d'une chute, " le premier chef de famille au pays, il vivait de ce qu'il cultivait ". — En juin, Emery fait la traite aux Trois.-Riv. : " Dix jeunes sauvages écervelés partent contre les Iroquois, sans avertir : rupture de la paix ". — Champlain délègue *Pierre Magnan*, le *Réconcilié* et deux Indiens auprès des Agniers à qui ils remettent un prisonnier : tous sont massacrés. — L'hostilité iroquoise ne se calmera plus . . . . Les sieurs De Caen refusent la main-d'œuvre nécessaire à l'achèvement du fort. — En sept., départ des vaisseaux : plaintes de Champlain par lettre au vice-roi. — Depuis le 26 juillet 1626, sont arrivés les Pères *Noyrot* et *de Nouë*, avec 20 engagés et des meubles, pour ériger la résidence des Jésuites, — Emery De Caen ayant refusé d'accueillir les Pères, l'année précédente.

1o **Démarches du P. Noyrot** : — le mauvais vouloir des De Caen est opiniâtre ; — le mécontentement de Champlain, fondé sur l'évidence des faits ; — deux opuscules anonymes, *la Plainte de la Nouvelle-France* (1621), et *Au roi sur la Nouv.-France* (1626), ont persuadé les esprits. — Débarqué en juillet 1626, le P. Noyrot rentre en France, en automne ; — en janvier 1627, il voit le roi et son Conseil, le vice-roi, surtout *Richelieu* : la cause est gagnée, — le règne mercantile et néfaste des sieurs De Caen touche à sa fin.

2o **Essais d'organisation d'une grande Compagnie** — en octobre 1626, le cardinal-ministre prend la titre de *Grand-Maître de la navigation :* — son bisaïeul, le vice-amiral *Guyon Le Roy Du Chillon* a lutté,

X°

Compagnie

des

Cent Associés

ou de la

Nouvelle-France

(1627-1663)

quarante années (1484-1520) contre Anglais, Espagnols, Turcs (à Lépante 1499), — et a fondé *Le Havre* (1571) ; — son grand père, son père se sont signalés sur mer, ainsi que son oncle maternel *Amador de La Porte.* — Le 26 mars 1626, de concert avec *Du Val, Le Mareschal, Antoine de Montmor*, le Breton *Guillaume de Bruc*, il projette en secret la formation de la *Compagnie du Morbihan*, lieu de son siège social ; — elle est reconnue par l'édit de juillet 1626 ; — en août, elle prend sur la charte le nom de *Compagnie des Cent Associés.* — Indignation générale en Bretagne (15 mars 1627). — L'opposition bretonne accommode les desseins d'une société hollandaise, en formation sous l'influence de *Nicolas de Witte-Scapencas* et du Brabançon *Francisque Billoty* : *la Compagnie de la Nacelle de Saint-Pierre fleur-délisée :* — nouvel échec.

3o **Compagnie des Cent Associés** ou **de la Nouvelle-France** : — Richelieu songe alors à créer des associations *particulières :* — *Compagnie de Saint-Christophe* (2 octobre 1626), — celle du *Maroc*, — du *Sénégal*, etc. — *La Compagnie des Cent Associés* limite son action à la Nouvelle-France, " depuis la Floride jusqu'au cercle artique, de Terre-Neuve à la Mer Douce et au delà." — Le 29 avril 1627, création de la Compagnie ; — le 7 mai, publication des 20 articles de la constitution : — *douze directeurs*, renouvelables par moitié tous les deux ans. — Seuls les Bretons se sont abstenus. — Le duc de Vantadour, le 30 juin 1627, perçoit 72,000 liv. pour sa charge, qui reste abolie pour l'Amérique jusqu'en 1644. — L'édit exige, en retour du monopole, le transport de 200 à 300 colons des deux sexes, en 1628, — jusqu'à concurrence de 4,000 en 15 années (1643), — et les frais de leur établissement sur terres arables, 3 ans durant. — En mai 1628, nouvel édit, signé *au camp devant La Rochelle*, excluant les Hugnenots de la colonie : exclusion bien méritée, de l'avis de M. Em. Salone (p. 46).

4o **Conséquences de la fondation** : — irritation, rancune, vengeance des De Caen ; leur refus d'embarquer les provisions des Jésuites ; rage de leurs coreligionnaires. — Le 26 janv. 1628, procédure des Associés contre l'arrêt d'interdiction du commerce ; — instance auprès du Conseil royal, qui tolère un *sursis d'un an*, le 15 mars et 6 avril 1628 ; — le 27 avril, expertise et état des lieux, accordés par le roi. — Coincidence, plus qu'imprévue, de l'invasion des *frères Kirke*, de leur pillage et de la capture de tous les bâtiments français !

CHAPITRE IV

La Perte de la Nouvelle-France

(1628-1632)

I° **Déprédation** des **Kirke** — **Prise de la** flotte de **Roquemont** (1628)

1o **Vengeance anglaise** : — le 19 avril 1628, Charles Ier émet la permission de délivrer contre la marine française des *lettres de marque*, c.-à-d. autorisation écrite d'armer en guerre et de faire *la course* (*corsaires*) sur les vaisseaux ennemis — *Jarvis* (Gervais) *Kirke*, marié à Dieppe depuis 40 ans, se hâte de les réclamer, avec des amis marchands de Londres. — Père de 5 garçons, qui ont vécu à Dieppe, il les place à la tête de trois navires londoniens, qui lèvent l'ancre au printemps et font escale à Terre-Neuve.

2o **La flottille au Saint-Laurent (1628)** : — David, l'aîné et amiral, aborde ensuite à *Miscou*, où il incendie l'enclos palissadé du sieur de La Ralde et sa station de pêcherie. — En remontant le golfe, il capture tous les bâtiments pêcheurs et les baleiniers basques. — Le 8 juillet, à bord de *la Bicaille*, en rade de Tadoussac, il envoie porter une sommation à Québec par son frère *Louis*, — lequel, sur sa route, brûle, tue, ruine tout au Cap Tourmente. — Champlain répond : " Livrer l'habitation en l'état où nous sommes, nous ne serions pas dignes de paraître des hommes devant notre roi, et mériterions un châtiment rigoureux devant Dieu . " — L'amiral anglais pense réduire Québec en interceptant la montée des vaisseaux français dans le fleuve. — Le vaisseau des Jésuites se dissimule derrière Anticosti, mais retourne en France (31 juillet).

3o **Prise de la flotte de Claude de Roquemont**: — il part de Dieppe, le 28 avril, avec *quatre vaisseaux*, montés par 400 colons, " fleur de la jeunesse de Normandie " ; — il est poursuivi, à Terre-Neuve, par le *Benediction* et *le Victory* ; — il dépose sa cargaison à Gaspé ; — rencontre la flotte anglaise vers la hauteur de l'île *Saint-Barnabé* (Rimouski), et n'en est rejoint que le lendemain, — Lutte d'artillerie : huit heures de combat, deux blessés à mort, le capitaine *Chausser* de Dieppe, le commis *Regnault* de Rouen, manque de munitions ; — Roquemont amène son pavillon. — David Kirke le garde prisonnier et le vice-amiral Raymond de La Ralde, les capitaines et les missionnaires, — tous les autres sont renvoyés en France. — De 14 bâtiments et 900 hommes, pris dans le fleuve et le golfe, il en emmène *six* en Angleterre (juillet 1628) et détruit les autres.

4o **L'hiver à Québec** : — l'intrépide Champlain, isolé et dépourvu de vivres, s'encourage contre les extrémités de la famine ; — quelles tortures pour son grand cœur ! — Industrieux et habile, il installe un moulin à bras, puis à eau, pour broyer les pois et le blé d'Inde ; — il échange les pelleteries pour les anguilles des Indiens ; — ses hommes vont à la recherche des racines comestibles.

1o **La flotte française** :— devant ce désastre, le roi arme *six* vaisseaux, selon l'instruction de Richelieu au chevalier de Razilly (18 juillet 1629; — Guillaume De Caen, *trois* pataches (16 mars 1629) ; — les Cent Associés, *deux* bâtiments ; — Les Jésuites, *une* barque. — Le 29 avril 1629, l'Angleterre signe le *Traité de Suse*, près de Turin ; — et la flotte française se disperse : Razilly se porte sur le Maroc ; — Emery De Caen, amiral de sa Compagnie, et *Georges Joubert*, amiral des Cent Associés se querellent et sont retardés à La Rochelle. — Emery arrive le premier à Gaspé, le 6 et le 13 juillet 1629, il remet vivres et munitions au commis Eustache Boullé, qui s'y est rendu.

2o **La flotte anglaise** (1629) :— en octobre 1628, sir Alexander apprend les succès de la campagne des Kirke dans le golfe ; — il croit prudent d'amalgamer au plus tôt sa Société avec la leur, sous le nom de *Compagnie Anglo-Ecossaise du commerce au Saint-Laurent* , — elle obtient son monopole, le 4 février 1629, avec autorisation d'évincer les Français de la Nouvelle-France et de détruire tous leurs comptoirs. — Armement de *deux flottes*, au printemps : — *l'une pour Port Royal*, sous les ordres de William Alexander fils, qui débarque au Cap-Breton *James Stewart Ochiltrie* et 50 colons : — *l'autre pour le Saint-Laurent*, sous le commandement de David Kirke (V. *Acadie*, fascic, spéc.).

3o **Capitulation de Québec** (20 juillet 1629) : — le 16 mai, Champlain envoie des éclaireurs à la recherche de vaisseaux à Tadoussac, à Matane ; — retour et insuccès, le 15 juin. — Le 26, Boullé part avec 30 hommes pour Gaspé et la France;—rencontre d'Emery de Caen qui les ravitaille le 13 juillet.—Le 17, arrivée à Québec de 12 canots hurons et du P. Brébeuf ; — le 18, signalement des Anglais. — *Kirke* s'est emparé de la pinasse de Boullé, qui est prisonier avec ses hommes à Tadoussac ; — la pénurie de Québec est connue. — Trois bâtiments légers remontent le fleuve, sous le vice-amiral *Thomas Kirke* et son frère *Louis*. — Le 19 juillet, paraît une chaloupe avec drapeau blanc : — un gentilhomme apporte la sommation de la remise du fort et de l'habitation, assurant le lieutenant et les siens " de toutes sortes de courtoisie, d'une composition honnête et raisonnable ". — Exigences et noble conduite de Champlain ; — échanges de propositions : — articles signés, le soir du 19 : les Français, désireux de quitter Québec, seront transportés en Angleterre, et de là en France : les officiers garderont armes et bagages ; les soldats, leurs armes, costume, une robe de castor ; les Religieux, leurs livres et habillements ; les deux petites sauvageresses *Espérance* et *Charité* ne pourront point s'expatrier avec Champlain. — Le 20, *Louis Kirke* prend possession de Québec : tout le mobilier des Récollets et des Jésuites tombe entre ses mains. — Le sort de la colonie paraît scellé.

II° **Prise de Québec** (1629)

4o **Suites de la reddition** : — Champlain avise les familles françaises à rester sur leurs propriétés, — sauf à opter, en 1630, pour la France. — Quelques employés du magasin les imitent de plein gré. — Les interprètes, *Brûlé et Marsolet*, dont l'inconduite chez les Indiens est notoire,

se vendent au vainqueur à prix d'argent. — Le 21 juillet, remise à Champlain d'une copie de l'inventaire de l'habitation et du fort. — Les clés en sont confiés par Kirke à deux transfuges, *Le Bailif* d'Amiens et *Pierre Reye* de Paris. — Louis se montre courtois ; — il permet de célébrer une dernière messe (24 juillet). — jour du départ des prisonniers. — Rencontre, en aval du fleuve, du vaisseau *l'Hélène* d'Emery De Caen ; — le flibot du vice-amiral anglais accroche le beaupré de la patache française, qui pointe ses quatre pièces et couche 20 hommes sur le tillac ; — l'abordage allait s'opérer terrible, quand une voix de *l'Hélène* demande quartier. — A Tadoussac, lamentable fin de *Jacques Michel*, protestant dieppois, contre-amiral de David Kirke, qui ne recueille du blasphémateur que des insultes et des avanies. — Le 16 juin, le vaisseau des Jésuites parti de La Rochelle ; — il va faire naufrage au Cap-Breton, où périrent le P. Noyrot et le Frère Malot. — L'escadrille du capitaine *Joubert* des Cent Associés ne peut songer à la lutte contre les Anglais : — sa barque porte en France la triste nouvelle, — tandis que le capitaine *Daniel* avec *le Grand Saint-André* et *la Marguerite*, échappe au danger et fait campagne sur les côtes de l'Acadie. — L'amiral David, à Tadoussac, refuse aux catholiques la prière publique à terre.

La flotte lève l'ancre, le 14 septembre ; — le 20 octobre, elle relâche à Plymouth (Angleterre). — Huit jours après, les captifs s'embarquent pour la France. — Débarqué à Gravesend, Champlain se rend à Londres, dans le dessein de renseigner M. de Châteauneuf, ambassadeur de Louis XIII (29 octobre). — La campagne des frères Kirke se termina par la prise de 19 bâtiments français. — Phémomène inattendu et inconcevable : à Dieppe, (2, 10, 31 octobre, et 17 novembre 1629), les De Caen ont l'âme assez basse *pour incriminer* Champlain et la Compagnie de la Nouvelle-France de la perte de Québec et de la colonie ! ! (V. La Roncière, p. 634, t. IV.).

1o **Négociations de Champlain** : — le traité de Suse est ratifié, le 16 septembre 1629 ; — les prises anglaises ou françaises seront restituées, à l'issue de *deux mois* après le 24 avril, date du traité. — Charles Ier reconnaît caduque la prise de Québec. — Champlain appelle à Londres M. de Lauzon, directeur principal des Cent Associés ; — il se rend en France, le 30 novembre, s'embarque à *Rye* (comté de Sussex), arrive à Dieppe, — où il s'entretient avec le capitaine Daniel, s'arrête à Rouen chez les Jésuites, se rend à Paris. — Entrevue avec le roi, le cardinal, les douze directeurs de la Compagnie.

2o **Préliminaires diplomatiques** (1630) : — Châteauneuf réclame la restitution de Québec, de Port Royal, des fourrures et du mobilier des De Caen saisis à Québec, par les Kirke. — Le roi d'Angleterre, par son ambassadeur *lord Dorchester*, promet réparation et restitution, sans mentionner l'Acadie — où sont *les Ecossais*. — Les Cent Associés — dont chacun a versé 3,000 livres — ont perdu 2 flottes de 270,000 li-

III°

Traité

de

St-Germain-en-Laye

(1630-1632)

vres ; — emprunt de 40,000, pour en équiper une troisième (avril 1630) de *quatre* bâtiments ; — Razilly les doit protéger par *six navires* de guerre. — Frayeur et mécontentement de Charles Ier : — Richelieu consent à écarter Razilly ;—il veut temporiser, à cause de l'affaire du duché de Mantoue, qui se termine par le *traité de Cherasco* (avril 1631) sur l'initiative de Mazarin. — Deux vaisseaux vont en Acadie au secours de Charles de La Tour : deux autres, au Cap Breton et au Saint-Laurent, — où les Anglais continuent leur trafic.

3o **Reprise des négociations en 1631** : — entre *M. de Fontanay*, successeur de Châteauneuf, et *De Vic*. plénipotentiare anglais (janvier à mars) ; — entre *lord Montague* et le Conseil du roi, *à Dijon* (avril), — à *Londres* entre l'ambassade de France et le Conseil royal (mai) ; — *à Paris* (juin) sur la demande de la dot de la reine, non encore versée à Charles Ier ; — entre sir *Isaac Wake* et *Burlamachi* d'une part et Le Bouthillier, à *Compiègue*, à *Monceaux*, à *Troyes*, à *Fontainebleau* selon les déplacements de la Cour (août-oct.) ; — à Château-Thierry et à Metz (déc. à février 1632). — Enfin, le 29 *mars*, signature du traité à *St-Germain-en-Laye*, près de Versailles : — " tous les vaisseaux et leur cargaison — conservée ou *vendue*, et alors le prix est restitué — sont réciproquement restaurés ;—en été, remise de Québec et de Port-Royal ; — dans l'année courante, liberté du trafic aux négociants des deux nations ".

4o **Conséquences du traité** : — déception générale en Angleterre : — des frères Kirke surtout ; — de W. Alexander, qui se voit apaiser par la vicomté de Sterling (août 1632) ; — de Charles Ier, qui touche *douze cent mille* liv. de dot et en doit verser 42,000 de dommages-intérêts...

CHAPITRE V

La Recouvrance de la Nouvelle-France

I°

Recouvrement

de

Québec

(13 juillet 1632)

1o **Québec durant la conquête (1629-32)** : — en oct. 1630, deux artisans rapatriés informent Champlain de la mortalité parmi les Anglais ; — l'on n'a ni bâti, ni défriché, mais on a ensemencé les terres des Religieux. — Les *cinq ménages* français sont maltraités " de ceux qui se sont vendus à Kirke ". — En 1631, Emery se présente à la traite avec un permis de Richelieu : " les Anglais l'en empêchent et lui donnent des gardes en son vaisseau ". — Les colons espèrent revoir leurs compatriotes, " selon que la restitution leur a été annoncée."

2o **Retour des Français à Québec (1632)** : — en raison des pertes subies et du retrait du monopole, Richelieu, le 20 janvier, concède aux De Caen la faculté de trafiquer, une saison. — Le 18 avril, Emery met à la voile de Dieppe avec *la Salamandre* et *la Lionne*. vaisseaux du roi, et le sien, *l'Assomption*, transportant 40 hommes pour la place, et 3

Jésuites : *Paul Le Jeune, Anne de Noue, Gilbert Buret*, coadjuteur. — La reprise de prossession s'effectue, le 13 *juillet*, sur présentation à Louis Kirke des lettres patentes de Louis XIII, de Charles Ier, des Cent Associés. — Les Anglais sont rapatriés aux frais des De Caen, seuls autorisés pour la traite de l'année : faveur imméritée !

II°

XIIIe Voyage

de

Champlain

(1633)

1o **Retour du Fondateur** (1633) :— Pour dissiper les préjugés qui ont cours contre la colonie, Champlain a publié l'édition de 1632 : " Les Voyages...de l'an 1603 à l'an 1629 ":—tableau impartial et complet de tout l'effort, tenté par la France en Acadie et au Saint-Laurent... Le 13 février 1632, acte de cesssion de tous ses biens à son épouse.— Le 1er mars 1633, commission renouvelée de *lieutenant-général* de la Nouv.-Fr. — Les Cent Associés frêtent 3 *navires*, sous le commandement du capitaine *Du Plessis-Bochard*, montés par 200 personnes ; — le 23 mars, départ de Dieppe ; — le 23 mai, entrée en rade de Québec. — Le sieur Emery est relevé de ses fonctions provisoires et s'éloigne du Canada " les mains liées avec des chaînes d'or ", — mais la mémoire chargée d'un éternel opprobre !...

2o **Essor de la colonie** : — Il faut tout relever des ruines, tout créer à nouveau. — Pour accomplir un vœu, le Fondateur fait ériger une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame de Recouvrance*, puisqu'il *recouvrait* sa colonie ; — il y place la statue de la Vierge, retirée des débris du naufrage du P. Noyrot. — Il hâte les défrichements et la culture. — Il fait établir un fortin sur l'*îlot du Richelieu*, afin d'intercepter le trafic indien avec les Flamands et les Anglais. — Il s'apprête à renouer alliance avec les tribus indigènes, pour tenir tête aux Iroquois ; — il engage les Jésuites à les visiter et à élire domicile dans leurs régions respectives. — Il charge La Violette de construire aux Trois-Riv. (1634) un bon fortin qui puisse protéger l'habitation. — Il restaure le fort Saint-Louis, boulevard de la colonie ; — il promulgue des règlements, sauvegarde de l'ordre et de la paix. — Restauration de N.-D. des Anges : en 1636, ouverture du collège des Jésuites pour les enfants des colons, qui affluent de Normandie. — La Nouv.-Fr. devient une réalité, avec le retour de Giffard et de ses excellentes recrues : *Juchereau, Boucher, Guyon, Cloutier, Giroux*...Quel réconfort pour l'âme de l'héroïque Fondateur !

1o **Derniers actes de Champlain** (1635) : — le 15 août 1635, lettre à Richelieu, où il signale à son talent administratif : — l'assiduité des Anglais dans le golfe Saint-Laurent, — la paix entre les diverses tribus sauvages, — les dangereuses relations entre les Iroquois et nos ennemis européens, — la nécessité de protéger les développements de la colonie par la présence à Québec d'une garnison, forte de 120 hommes " armés à la légère ", mais unis à 4,000 de nos alliés indiens, — l'assurance des progrès de la religion au Canada : — " le tout pour la gloire de Dieu." — Magnifiques programme que, par malheur, Riche-

lieu, diverti ailleurs par la guerre de Trente ans et trop confiant dans l'action des Cent Associés, ne songe pas suffisamment à exécuter.

2o **Derniers jours du Fondateur** : — au commencement d'octobre, attaque de paralysie : le héros se double d'un saint. — Sa résignation sublime, son abandon à Dieu, sa confession générale au P. Ch. Lalement, son directeur et ami. — Le 25 *déc.* 1635, il succombe : — " Sa mort a été remplie de bénédiction ; il perfectionna sa vertu avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous . . . . " Toute la population accompagne sa dépouille à N.-D.-de-Recouvrance, où le P. Le Jeune prononce son oraison funèbre. — Québec a perdu son fondateur, la Nouv.-Fr, son père, la France un héros. . . En présence de son cercueil, lecture des lettres patentes de la Compagnie, qui confèrent le titre de *gouverneur provisoire* au chevalier de Malte, *Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort.*

III°

Mort de

de

Champlain

(1635)

Sa gloire

3o **Gloire de Champlain** — : un siècle plus tard, le P. de *Charlevoix*, S. J., fait de lui le plus bel éloge : — pas une seule voix discordante, ni protestante, ni catholique, n'est venue se mêler au concert d'harmonie en son honneur, depuis 300 ans. — Nul parmi les panégyristes n'a paru plus sincère et plus éloquent que *M. Emile Salone* dans sa thèse de doctorat sur *La Colonisation de la Nouv.-France* (p. 52 et 53) : " L'*homme* supporte victorieusement toutes les comparaisons. C'est un Cortez, lorsqu'il marche, seul, à la palissade des Iroquois, et lorsque dans sa bicoque de Québec, avec une poignée d'affamés, il tient en respect la flotte des Kertk. . . Et le patriarche qui témoigne et qui inspire tant de confiance et tant d'amour aux indigènes n'est-il pas le modèle, nullement surpassé de W. Penn. . . ? — Le *rôle* est, comme l'homme, *unique*. . . Un seul homme ne peut jamais suffire à l'*exploration*, à la *conquête*, à la *mise en train* de la colonisation. Champlain a assumé la triple tâche. . . Il a été seul pour mener à bout cette œuvre de titan, seul, et pis que seul, puisqu'il a eu jusqu'au dernier jour à combattre, ici contre l'hostilité d'hommes d'affaires dont il dénonce les manques de parole, là contre l'ignorance et l'apathie de ceux pour lesquels il acquiert un empire. . . "

Cette gloire, tout le peuple canadien français — et même les Américains — a voulu la rajeunir de mille manières ; car le nom de *Champlain* est signalé sur les monuments, les places publiques, les localités et par les œuvres et les institutions. . . — En juillet 1908, la célébration à Québec du 3e centenaire a provoqué un extraordinaire enthousiasme, un immense concours de la nation et de l'étranger. L'Eglise et l'Etat se sont associés dans l'expression publique de leur hommage et de leur vénération. Dès le 24 juin, Mgr Bégin publiait une élogieuse lettre pastorale, où il exhortait les descendants des premiers colons à honorer, à exalter la mémoire de l'immortel Champlain. . . Son Altesse Royale, le Prince de Galles. — auj. Georges V — vint présider les fêtes civiques (19-31 juillet). Huit grands *tableaux historiques* — dénommés *pageants* — scènes animées, organisées par M.

Lascelles de Londres, exécutées avec le concours des Hurons, des Iroquois, des Montagnais, des Abénakis..., se déroulèrent chaque soir sous les yeux ravis de l'immense multitude...

CHAPITRE VI

L'Eglise naissante

I°

Les Récollets

(1615-29)

1o **Les missionnaires Récollets** (1615-29) : — choisis dans la *Province de Saint-Denis* ou *de Paris*, demandés par Champlain (1614), envoyés par Rome, avec juridiction verbale (1615), écrite (1618) — Le 24 avril 1615, s'embarquent à Honfleur les Pères *Denis Jamet*, *Jean Dolbeau*, *Joseph Le Caron*, le Frère *Pacifique Duplessis*. — Le 24 juin, première messe sur les bords de la *Rivière-des-Prairies*, — le 25, première à Québec dans la chapelle construite près de l'*habitation*. — Le lendemain, départ du P. Le Caron pour la Huronie (1515-16). — En 1617, arrivée du P. *Paul Huet* ; — en 1619, du P. *Guillaume Poulain* , — en 1620, du P. *Georges Le Baillif* , — en 1622, des Pères *Guillaume Galleran* et *Irénée Piat* , — en 1623, du P. *Nicolas Viel* et du Fr *Gabriel Sagard* ou *Théodat*. — Au retour de la Huronie, en juin 1625, le P. Viel est assassiné par ses compagnons hurons et son corps jeté dans le rapide, nommé depuis le *Saut-au-Récollet*. — En 1625, arrivée du P. *Joseph de La Roche d'Aillon*, avec les Pères Jésuites.

2o **Leurs oeuvres** : — ils fondent (sur l'emplacement actuel de l'Hôpital-Général à Québec) le *Séminaire St-Charles* pour les enfants indigènes — ainsi nommé du bienfaiteur *Charles des Boves*, curé de Pontoise (près de Paris), ainsi que la rivière *Saint-Charles* ; — leur résidence attenante est appelée *Notre-Dame des Anges*, en mémoire de saint François d'Assise. — Missions aux Hurons (1615-29), aux Montagnais de Tadoussac et des environs, aux Algonquins des Trois-Rivières. — Essais d'enseignement primaire dans ces missions. — Ouvrage du Fr Sagard : *Le Grand Voy. du pays des Hurons*, (Paris 1632), avec l'appendice *Dictionnaire de la langue huronne*, — œuvre réimprimée en 1636, sous le titre d'*Hist. du Canada*... — En 1629, départ des Récollets avec Champlain et les Jésuites. — Ils ne reviennent au Canada qu'en 1670, amenés par Talon. — Leur tentative d'évangélisation mérite les plus grands éloges : — elle fut entravée par le manque de ressources, contrecarrée à dessein par " une partie des Associés — les *De Caen* et leurs *commis* de magasins à Québec, tous calvinistes — qui n'avait rien moins à cœur que la religion catholique s'établît au Canada ". (Champlain).

1o **Les missionnaires Jésuites** (1625-29) : — appelés au Canada sur les instances mêmes des Récollets, en nombre trop restreint (1624). —

IIo

Les Jésuites

(1625-29)

(1632-35)

Le 24 avril 1625, départ des Pères *Charles Lalemant, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf*, des Frères *François Charton* et *Gilbert Buret.* — Le Le 10 mars 1626, concession par le vice-roi, duc de Ventadour, " des terres contenues entre la rivière de Beauport et le ruisseau Saint-Michel ". — Construction, au confluent du Lairet et de la rivière Saint-Charles de la résidence de *Notre-Dame des Anges.* — L'été, arrivée des Pères *Philibert Noyrot* et *Anne de Noue.*—Le premier rentre en France, en automne; il décide Richelieu à fonder (26 avril 1627) la *Compagnie des Cent Associés.* — Le 16 juin 1629, le P. *Barthélemy Vimont* débarque au *Grand-Cybou* (N.-E.), ainsi que le P. de *Vieuxpont.* — En 1629 retour des Hurons du P. de Brébeuf : le 20 juillet, prise de Québec, et rapatriement des missionnaires.

2o **Retour des Jésuites seuls (1632-35)** : — Richelieu *ne veut* au Canada qu'un *seul* Ordre religieux. — En 1632, à Québec les Pères *Paul Le Jeune* et *de Noue.* — En 1633, le premier établit une *petite école*, continue *les Relations*, inaugurées en 1626, ouvre le *Séminaire* des Indiens, reçoit l'aide des Pères Massé et de Brébeuf. — En 1634, au Cap-Breton, les Pères *Antoine Daniel* et *Donat* sont remplacés par les P. *André Richard* et *Julien Perrault* ; — arrivée des P. Ch. Lalemant et *Jacques Buteux.* — Missions aux Hurons, à Miscou, aux Montagnais, aux Trois-Rivières. — En 1637, les Jésuites sont au nombre de 23 Pères et de 6 coadjuteurs.

———

IIe PARTIE

RECRUTEMENT, ESSOR, COLONISATION

(1635-1665)

CHAPITRE I

Le Recrutement

I° **Etat** *de la métropole* (1648-59)

1o **Jules Mazarin** (1602-1661) : — né à Pescina dans les Abruzzes, capitaine au service du pape, *diplomate habile*, délégué en France (1634) comme nonce extraordinaire. — Richelieu, séduit par la souplesse de son esprit, le prend à son service, le fait naturaliser (1639), obtient pour lui, bien qu'il ne fût pas prêtre, la chapeau de cardinal (1641), le recommande, à sa mort, à Louis XIII. — Il fut un *administrateur déplorable* ; — il laissa dépérir le commerce, l'agriculture, la marine, l'industrie, légua aux siens une immense fortune, scandaleusement acquise.

2o **Anne d'Autriche** (1602-1666) : — fille de Philippe III d'Espagne, *régente du royaume* à la mort du roi Louis XIII (1643), persécutée par Richelieu, prévenue d'abord contre Mazarin, eut ses beaux jours de règne, de 1644 à 1648. — Elle donne toute sa confiance au cardinal Italien, son ministre, dans la suite.

3o **Les deux Frondes** (1648-1652) : — La Guerre de Trente ans, qui a détourné l'attention et l'aide de Richelieu des colonies, se termine par *les traités de Westphalie* (1648). — Mazarin, pour couvrir les énormes frais de ce conflit et subvenir à ses prodigalités, exige de nouveaux impôts : mécontentement des Parisiens ruinés par la guerre. — Le Parlement refuse l'enregistrement des taxes nouvelles : d'où *la Froude parlementaire* (1648-49).—Elle dégénère en révolte coupable et frivole de la noblesse contre la Régente et son ministre : c'est *la Froude des princes* (1650-52). — L'Espagne n'a pas signé la paix de Westphalie : elle continue les hostilités en Flandre, durant dix années (1649-1659).— Elle ne désarme que par la signature du *traité des Pyrénées*, qui est scellé par le mariage de Louis XIV avec *Marie-Térèse*, fille de Philippe IV (9 juin 1650)... Ces troubles civils et cette guerre ont leur repercursion sur la Nouvelle-France, Canada et Acadie, de 1648 à 1660.

II°

Instruments

du

recrutement

colonial

1o **La Compagnie des Cent Associés (1627-63)** : — ruinée, dès le début par les prises des Kirke ; — en 1632, son revenu n'est que de 10,000 livres. — Aussi, une *première Compagnie particulière* est formée par un groupe des Associés : elle assume la charge de peupler la Nouvelle-France.

2o **Procédé ingénieux** : —sans ressources suffisantes, elle se met à octroyer de larges *concessions* de terrain à des hommes entreprenants. —Ceux-ci, à leur tour, sont intéressés à morceler leurs seigneuries, en les cédant par portions à des *censitaires*. — La condition, imposée par la Compagnie, se borne au paiement " d'une maille d'or d'une once ", en hommage lige, à chaque mutation de possesseur.

3o **Réclame efficace des Jésuites** : — dès 1635, Richelieu, voué tout entier à l'abaissement de la maison d'Autriche, délaisse la Nouv.-France. — Mais les Jésuites missionnaires secondent aussitôt les intentions de la Compagnie particulière : — c'est par la publication et la diffusion en France de leurs *Relations annuelles*. — De 1632 à 1670, le succès est immédiat en levées de colons, immense en ressources pécuniaires, fécond en fondations d'œuvres.

III°

Etablissement

des

premiers colons

(1634-39)

1o **Premiers essais** :—en réalité, la colonisation est naugurée, du vivant même de Champlain, entre 1633 et 1636. — Le 15 janvier 1634. *Robert Giffard*, originaire de Mortagne (Perche), chirurgien (médecin), qui a vécu à Québec avant la conquête, obtient *Beauport* en fief de la Compagnie particulière. — Le 14 mars, à Mortagne même, il en cède 1,000 arpents par devant notaire à *Jean Guyon*, simple artisan. — Il en partage encore avec d'autres colons, ses compatriotes Percherons : les familles *Juchereau* de la Ferté-Vidame et des Châtelets, des deux *Boucher*, des *Cloutier*, des *Giroux*... : — en tout une quarantaine de colons résolus. — Ainsi le chirurgien, comme seigneur de Beauport, devient le plus habile recruteur de la colonie.

2o **Nouvelles concessions** : — en 1635, la seigneurie de *Beaupré* à *Antoine Cheffault* de la Regnardière, secrétaire des Cent Associés, qui ne vint point au Canada, soit " 15 lieues de côte sur le fleuve ", — qu'il transporte à une compagnie, dont les principaux membres sont *Jean Rosée* et *Olivier Le Tardiff* ; — ceux-ci, en 1636, ont pour censitaires : *Pierre Legardeur de Tilly* et de *Repentigny*, *Leneuf de la Poterie* et *du Hérisson*. — En 1636, la Rivière-Bruyante (Chaudière) à *Simon Le Maistre* ; — le 15 janvier, l'île de Montréal à *Jacques Girard Denis*, sieur de *la Chaussée*. — En 1637, Sainte-Croix aux *Ursulines*, non encore établies à Québec ; — le fief Godefroy et de Linctôt à *Jean Godefroy* ; — celui du fort à *Michel Godefroy* ; — celui de Dautré à *Jean Bourdon*, ingénieur du roi. — En 1638, une partie de l'île d'Orlénns à *Castillon*, des Cent Associés ; — les Grondines aux *Hospitalières*, non encore établies ; — en 1639, la région de Batiscan aux *Jésuites*.

3o **Cupidité de M. de Lauzon** : — président des directeurs, en 1635, il accorde à son fils, au berceau, *François*, la seigneurie de la Citière

qui s'étend de la rivière Saint-François au lac Saint-Louis ; — en 1636, six lieues de front et six de profondeur sur la rivière Bruyante, retrocédée par Le Maistre ; — en avril 1638, l'île de Montréal, retrocédée par La Chaussée : tous deux n'étant que des prête-noms.

4o **Censives** : — la Compagnie des Cent-Associés distribue elle même des terres en censive : — en 1633 et 1634, des lots aux Trois-Rivières à *Jacques Hertel*... ; — en 1637, aux frères *Caumont* sur la rivière Saint-Charles, — aux familles *Maheu*, à *Henri Pinguet*....

IV° **Provenance** des *colons*

1o **Groupe de Normandie, du Perche** : — de 1615 à 1665, il compte, selon Ferland, 125 hommes ; — entre autres, outre les seigneurs et les censitaires *Nicolet*, *Marsolet*, *Lemoyne*, *Mercier*, *Paradis*, *Gagnon*....

2o **Groupe du Maine et de l'Anjou** : — établi, en 1653, à l'île de Montréal par M. de Maisonneuve : — 90 hommes de la Sarthe, 47 de La Flèche et des environs, 9 soldats du Château-La-Vallière (Touraine).

3o **Groupe du Poitou, de l'Aunis et Saintonge** : — vers 1650, arrive un détachement de 72 hommes environ, parmi lesquels l'ancêtre de l'historien *Garneau* et celui de sir Wilfrid Laurier...

4o **Groupe de l'Ile-de-France et de Bretagne** : — peu nombreux ; — il comprend surtout les *Filles du roi* ou orphelines des hospices, dirigées aux frais du roi au Canada pour s'y établir...

5o **Valeur morale** : — à diverses époques, l'on a calomnié l'origine des familles canadiennes. — L'histoire repousse ces méchancetés, par les témoignages écrits de Pierre Boucher, de Dollier de Casson, de vingt autres, qui précisent formellement. — Jusqu'à 1665, Tanguay ne note que 4 *alliances* avec les indigènes.

V° **Fondation** des **Trois-Rivières** (1633-34)

1o **La Violette** : — en sept. 1634, il est commis par Champlain à la fondation d'un poste aux *Trois-Rivières*. — En 1633, selon M. Sulte, l'interprète *Jean Godefroy* y réside, ainsi que le firent en 1620 les missionnaires Récollets. — Deux Jésuites, le P. Le Jeune et le P. Buteux, suivent La Violette. — Ce poste a souvent jusque-là servi de rendez-vous pour la traite des fourrures ; — jusqu'en 1636, il en est le centre principal.

2o **Premiers habitants** : — les Jésuites en ont la seigneurie, en vue de l'entretien de leur mission. — En 1639, 14 chefs de famille y cultivent leurs fiefs, la plupart interprètes : Jacques Hertel, Jean et Thomas Godefroy, Jean *Sauvaget*, François *Marguerie*, Guillaume *Pepin* dit *Tranchemontagne*, Guillaume *Isabel*, *Blondel*, *Baron*...

3o **Commandants, gouverneurs** : — La Viollette (1634-36) ; Marc-Antoine de Châteaufort (1636-38) ; André de Malapert (1639) ; François de Champflour (1639-42) ; Durocher (1654 ; — de nouveau Champflour (1643-45) ; un intérim de Jean Bourdon (1645). — Jacques Leneuf de la Poterie (1645-48) ; Charles Legardeur de Tilly (1648) et (1650-51). — Intérim de Duplessis-Bochart et de Pierre Boucher

(1652-53) ; Boucher (1653-58) ; Leneuf de la Potcrie (1658-63) ; Boucher (1663-68) ; — René Gauthier, sieur de Varennes (1669-89).

4o **Population** : — en 1645, autorisation d'élire un syndic ; — en 1665, en dépit des incursions et des massacres, la population compte 60 familles environ.

VI°

Fondation

de

Ville-Marie

ou

Montréal

(1642-1665)

1o **Jérome Le Royer de la Dauversière** : — recevcur des tailles à La Flèche — ville actuelle de 10,660 hab. (Maine), — homme très pieux, de fortune modeste, est secondé par le riche abbé *Pierre Chevier*, baron de *Faucamp*. — Tous deux acquièrent l'île de Montréal : M. de Lauzon la leur concède (17 déc. 1640). — Ce sont les deux initiateurs de la colonie montréalaise.

2o **Société de Notre-Dame** ou **de Ville-Marie** : — ils s'associent le baron de *Renty*, l'abbé *Olier*, Louis d'*Ailleboust* de Coulonges, un autre personnage inconnu ; — puis le chevalier de Malte, *Paul de Chomedey*, sieur de *Maisonneuve*, mademoiselle *Jeanne Mance*, et par celle-ci madame *de Bullion*, veuve du surintendant des finances, l'opulente " Bienfaitrice inconnue ". — Le 13 février 1644 la reine Régente accorde aux Associés des lettres patentes pour Ville-Marie.

3o **Paul de Maisonneuve (1600-76)** : — gentilhomme champenois, gagné à la mission de la Nouvelle-France par la lecture des *Relations* , — s'embarque avec 48 personnes à La Rochelle (mai 1641);— une autre recrue de 12 de Dieppe l'a devancé à Québec : en tout 65 personnes, dont 5 femmes seulement (8 août).—Inspection d'un site propice à Ville-Marie ; retour et hivernage à Sillery.—Le 18 mai 1642, première messe et installation à la *Pointe-Saint-Charles*, Ville-Marie. — Nouvelle recrue de 12 colons, de France, avec munitions et provisions. — En décembre, plantation d'une grande croix sur le *Mont-Royal*. — En 1643, arrivée de 40 nouveaux artisans, parmi lesquels *Louis d'Ailleboust* sieur de Coulonges, ingénieur militaire. — Hurons et Algonquins admirent les maisonnettes en bois et le fort palissadé, la chapelle de *Notre-Dame*. — On ensemence le sol avec succès.

4o **Jeanne Mance (1606-1673)** : — humble jeune fille roturière de la Champagne, coopératrice de M. de Maisonneuve, inspirée pour l'œuvre des missions par la lecture des *Relations*. — La bienfaitrice est madame de Bullion, qui lui verse successivement environ 400,000 livres ! — En automne 1643, elle fait construire l'*hôpital*, édifice de 60 pieds de long sur 24 de large, et le place sous le vocable de *saint Joseph*. — Le 3 octobre 1659, les *Hospitalières de La Flèche* inaugurent l'œuvre de l'Hôtel-Dieu. — *Mance*, bourg de 314 âmes (Lorraine actuelle).

5o **Marguerite Bourgeoys (1620-1700)** : — originaire de Troyes, en Champagne — perd son père en 1647, conjure (1653) M. de Maisonneuve de l'emmener à Ville-Marie ; — arrive à Québec, le 22 septembre et bientôt à Montréal (16 novembre). — La population est de 196 âmes ; — Marguerite Bourgeoys, se livre surtout à l'instruction des jeunes filles. — Dans un voyage en France (1659), elle s'adjoint

trois anciennes compagnes de la *congrégation externe* des Sœurs de Notre-Dame. — C'est l'origine de son propre Institut à Ville-Marie...

6o **Les Sulpiciens** :— En 1655 M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust vont supplier *M. Olier* de leur accorder des missionnaires. — Le fondateur de Saint-Sulpice y consent ; — il désigne messieurs de *Queylus, Souart, Galinier, d'Allet.* — La *Société de Notre-Dame de Montréal* entre en possession de *toute l'île,* le 23 avril 1659. — Le 9 mars 1663, elle en fait donation au *Séminaire* de Saint-Sulpice, avec le gouvernement de l'île, le droit de justice et de police, un fort et des munitions, droit de cité pour les Indiens, de navigation sur le St-Laurent, etc.

CHAPITRE II

Les Gouverneurs

1o **Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort** : — chevalier de Malte, lieutenant de Champlain (1633) — qui a gouverné 24 ans, avec tout pouvoir, au nom du roi et des compagnies — , devient, à son décès, *gouverneur provisoire* (déc. 1635 — juin 1636) ; — ensuite commandant aux Trois-Rivières (1636-38), cédant la place à *Charles Huault de Montmagny.*

2o **Antécédents** — appartient à une illustre et ancienne famille de robe et d'épée ; — les *Huault* sont marquis de Vaires et de Bussy, seigneurs de Bernay et de *Montmagny,* — aujourd'hui commune de 1,420 âmes (Seine-et-Marne). — Il étudie chez les Jésuites, à Paris. — Le 3 août 1622, il s'agrège à l'Ordre de Malte et fait son apprentissage d'officier de marine.— En 1632, sous la direction de Richelieu, il est mis en charge des intérêts de la Compagnie de la Nouvelle-France.

3o **Nominations au gouvernement** : — une première fois, le 15 janvier 1635 — en prévision sans doute de la fin prochaine de Champlain, — la seconde, en 1639 ; — la troisième, en 1642 ; — la quatrième, en 1645-48. — Les commissions l'autorisent " à juger en dernier ressort tant les soldats que les habitants." — Son secrétaire est *Louis de Bréhant de l'Isle,* chevalier de Malte ; — ses officiers sont les sieurs de *Saint-Jean,* de *Malapert,* de *Maupertuis.* — Il débarque à Québec, le 12 juin 1636.

4o **Administration** : — en 1636, il trace les dessins d'un fort plus apte à résister aux surprises, l'alignement des rues de Québec qu'il nomme *Saint-Louis* (Louis XIII), *Sainte-Anne* (Anne d'Autriche), *Mont-Carmel* (Ordre de Malte), etc.; — il dessine " le jardin du fort ". — Il fait agrandir l'habitation des Trois-Rivières ; — il monte au Mont-Royal, nomme l'île *Montmagny* (Ile-Jésus).— Il reconnaît la côte de Beaupré. — En 1637, le commandeur de *Sillery,* à Paris, fait fonder à ses frais par le P. Le Jeune la résidence de *Sillery,* en faveur des in-

I°

Charles Huault

de

Montmagny

deuième

gouverneur

(1636-1648)

digènes. — Le 1er mai 1637, le gouverneur dresse, en face de N.-D. de Recouvrance, un grand *mai*, dont l'écusson porte les noms de *Jésus, Marie, Joseph*,— usage qui s'est perpétué avec modification dans la province de Québec. — En 1638, magnifiques feux d'artifice et réjouissances, pour honorer la naissance de *Louis XIV*. — En 1639, le 1er août, il fait un religieux accueil aux Ursulines et aux Hospitalières. En 1640, fondation par le P. Buteux d'une *réduction*, semblable à celle de Sillery, aux Trois-Rivières. — L'incendie consume la maison, l'église, la chapelle du gouverneur. — En 1641, passage de M. de Maisonneuve, qui refuse à M. de Montmagny de s'établir à l'île d'Orléans ; — malentendu réciproque, l'hiver, et qui se dissipe en 1642. — Construction d'un fort à l'embouchure du Richelieu. — *Sillery*, commune de 643 hab. (Marne).

5o **Incursions iroquoises** : — " Il serait difficile d'expliquer quels soins et quelles peines s'impose chaque jour le Gouverneur pour aplanir les difficultés de la colonie." (*Relation* de 1643). — Sept à huit cents ennemis harcèlent les ouvriers du fort ; — le chevalier de Malte se fait soldat. — On connaît la fin héroïque de *René Goupil*, de *Louis Lalande*, du P. *Isaac Jogues* (1646), les tortures du P. *Bressani*. — Pour les sauver le gouverneur échange une active correspondance avec le commandant d'Orange. — En 1645, impuissant à tenir tête aux barbares, il traite habilement avec eux aux Trois-Rivières. — Iroquois et Hurons l'appellent *Ononthio* ou " la grande montagne ", plutôt en raison de sa haute stature ; — l'appellation passe à ses successeurs.

6o **Derniers événements** : — Le 23 juin 1646, le chevalier inaugure à Québec la coutume des *feux de la Saint-Jean-Baptiste* ; — le dernier jour de décembre, il fait représenter le *Cid* de Corneille. — La même année, il s'acquiert la seigneurie de la *Rivière-du-Sud*, de l'Ile-aux-Oies et aux Grues : — c'est le futur comté de *Montmagny*. — C'est aussi l'année de la fondation de la *Compagnie des Habitants*.

7o **Son départ ; son caractère** : — " Le 23 septembre 1648, repartit le vaisseau amiral, commandé par M. de Montmagny." (Journal des Jésuites). — A Paris, il se voit nommer *receveur du prieuré* de France par le Grand Maître de Malte. — En 1652, celui-ci lui confie le gouvernement de l'île Saint-Christophe (Antilles) ; — il y meurt en 1654, croit-on, car son frère *Adrien* vend sa seigneurie du Canada à Louis Chartier de Lotbinière. — " Homme de courage, cœur français, administrateur vigilant, il joignit aux vertus civiles et militaires les plus hautes vertus chrétiennes. S'il ne fait pas oublier le vertueux Champlain, il adoucit, par l'harmonieux ensemble de ses brillantes qualités, les regrets universels qu'avait laissés la mort du fondateur de Québec." — Les arrêts du 27 mars 1647 et du 5 mars 1648 décrètent que les pouvoirs des gouverneurs seront désormais renouvelés *tous les trois ans*.

II°

Louis

D'Ailleboust

troisième

gouverneur

(1648-1651)

1o **Origine et famille** : — Pierre d'Ailleboust, allemand d'origine, médecin de François Ier ; — Charles, abbé de Sept-Fonds, évêque d'Auxerre (1574) ; — Jean (1593), médecin de Henri IV ; — Antoine son père, est conseiller du prince de Condé. — Il épouse Barbe de Boullongne (1638) ; — il était sieur de *Coulonges.* — aujourd'hui localité de 533 âmes, dans l'Aisne (Champagne) ; — tous deux s'agrègent, en 1641, à la Société Notre-Dame de Ville-Marie.

2o **A Ville-Marie (1643-48)** : — " Le 15 août 1643, M. d'Ailleboust, très honnête et vertueux gentilhomme, avec sa femme et sa belle-sœur, et une sainte troupe, aborde à Québec." (*Relation*, 1643). — Habile ingénieur, il est chargé par M. de Maisonneuve d'ajouter deux bastions aux angles du fort. — Puis, il se fait défricheur, jardinier, architecte des constructions privées, dont il fait autant de redoutes. — En 1645, il remplace Paul de Chomedey, appelé en France. — En 1647, il traverse l'océan, comme négociateur des affaires publiques. — Le 2 mars, Mazarin lui accorde la succession de M. de Montmagny.

3o **Au gouvernement de Québec** : — au retour, il reçoit à La Rochelle le titre d'*amiral* de la flotte, et arrive à Québec, le 22 août 1648. Il inaugure la nouvelle administration, selon l'édit du 5 mars : — le Conseil de Québec comprend *le gouverneur, le Supérieur des Jésuites, deux habitants* élus, tous les trois ans, par les syndics de Québec, des Trois-Rivières, de Ville-Marie. — Ce Conseil a pleins pouvoirs pour toutes les questions. — Le salaire du gouverneur de Québec est de 10,000 livres ; de 3,000 pour les deux autres. — M. d'Ailleboust organise un *camp-volant* ou corps de troupes — d'abord 40, puis 70 hommes — qui tient la campagne pour observer ou inquiéter l'ennemi ; — il en donne le commandement à son neveu, *Charles d'Ailleboust*, sieur de *Musseaux* (1649) — localité, située près de Langres (Champagne), — qui est l'ancêtre des familles : de Musseaux, de Coulonges, de Périgny, d'Argenteuil, de Mantet. . .

4o **Dispersion des Hurons** : — le gouverneur augmente la garnison de Montréal et le traitement de M. de Maisonneuve ; — il met les Jésuites en possession de leur seigneurie de La Prairie-de-laMadeleine. — Mais le déplorable événement est l'anéantissement et la dispersion des Hurons, nos alliés, par les Iroquois envahisseurs. — En 1648, meurtre du P. Daniel ; — en 1648, torture et mort des Pères de Brébeuf et Charles Lalemant ; — en 1650, le P. Ragnenau amène à l'île d'Orléans 5 à 600 fugitifs de la Huronie.

5o **Défense héroïque** : — en 1650 et 1651, les Iroquois se ruent sur les trois villes : Montréal, Trois-Rivières, Québec ; — leur audace n'est mise en échec que par l'indomptable énergie des défenseurs. — Nul renfort ne vient de France, qui est en guerre civile. — Le gouverneur a fortifié les trois places de résistance. — Son mandat l'autorise à conclure avec l'Anglais et le Hollandais un traité d'ailliance contre les Cinq-Cantons ; — sans aucun succès. — Le 12 octobre, il remet le gouvernement aux mains débiles et inexpérimentées de M. de Lau-

zon, — " laissant sans regret une place où il était le témoin de la désolation de la colonie." (Charlevoix).

6o **Vie privée ; sa mort** : — il se retire dans sa terre de Coulonge — aujourd'hui *Spencer Wood* ; — en 1653, il est élu syndic ; il établit à Percé avec des associés une pècherie, — se rend souvent à Ville-Marie — séjourne deux années en France (1655-56). — En 1657, il est *gouverneur* intérimaire. — En 1658, il gagne Ville-Marie, où il meurt sans postérité, le 31 mai 1660. — Dans sa personne, la colonie aux abois perd un homme de caractère ferme, laborieux, désintéressé, brave autant que pieux et modeste.

III°

Jean de

Lauzon

quatrième

gouverneur

(1651-1656)

1o **Antécédents** : — il descend d'une ancienne famille de robe, originaire de Bretagne, émigrée dans le Poitou. — Son père, *François de Lauzon*, seigneur de *Lirec*, s'établit à Paris, où il devient conseiller au Parlement (1581). — Né en 1584, *Jean* entre dans l'administration, est nommé conseiller (1613), termine les procès de haute trahison des ducs de Montmorency (1632) et d'Epernon (1634). — *Intendant* de Guyenne et du Dauphiné, il est élu *président des douze directeurs* des Cent Associés. — A ce titre, il se fait attribuer au Canada un immense domaine (1635-36). — En 1640, il fait cession de l'*île de Montréal* aux *Associés de N.-D.* de Ville-Marie. — En 1649, il accorde des fiefs à *Jacques Coquerel*, à *Pierre* et à *François Miville*.

2o **Administration coloniale** : — le 17 janv. 1651, il est nommé *gouverneur* ; — le 13 oct,. il débarque à Québec avec ses deux fils, *Jean* et *Louis de la Citière*, — ainsi que *Louis Théandre Chartier* de *Lotbinière*, *Mathieu D'Amours*, sieur *des Chauffours*, *Nicolas Le Vieux*, sieur de *Hauteville*, Denis *Ruette d'Auteuil*, *Duplessis* de *Kerbodot*, *Guillaume Després*. . . — En 1652, arrivée de son fils *Charles*, qu' épouse Marie-Louise Giffard. — M. de Lauzon institue les charges de *grand sénéchal*, en faveur de Jean son aîné, — de *grand-maître* des eaux et forêts, en faveur de *Charles*, — de *lieutenant-général* civil et criminel, — de *lieutenant-particulier*, — de *procureur-général*. — La colonie végète dans un état d'extrême faiblesse : — le gouvernement ne peut compter ni sur alliés, Algonquins et Hurons, ni sur Mazarin que préoccupe la Fronde, ni sur les habitants inférieurs en nombre et disséminés partout. — La recrue de 102 colons de M. de Maisonneuve (1653) sauve la colonie entière. — En 1654, renouvellement de ses provisions de gouverneur. — Sans secours de la métropole, il monopolise la traite de Tadoussac, au mécontentement de la Compagnie des Habitants. — Il fonde la mission des Onontagués. — Agé de 73, ans, il rentre en France, en juin 1556, laissant l'intérim à Charles de Charny, lequel est remplacé par M. d'Ailleboust (1657-58).

3 **Déprédations des Iroquois** : — enhardis par la ruine de la *Huronie* (1649), ils adoptent le procédé des hostilités incessantes. — mort de Duplessis et de 15 Français aux Trois-Rivières ; — meurtre du P. Buteux sur le Saint-Maurice ; — captivité du P. Poncet et de ses

compagnons. — Résistance héroïque de *Lambert Closse* à Ville-Marie. — Destruction des moissons, suspension de la traite, massacres et pillage jusque dans l'île d'Orléans et ailleurs...

4o **Caractère et mort ; ses enfants** : — le *Mémoire* d'Aubert de La Chesnaye (1676) porte sur lui un jugement sévère ; — M. Faillon l'a fait sien ; — M. Joseph-Edmond Roy justifie le gouverneur. — Selon les Jésuites, c'était un homme droit, pieux, bien intentionné, — mais sans expérience, mal conseillé, gêné dans ses affaires, impuissant à maîtriser les situations difficiles. — Rentré à Paris, il est nommé *sous-doyen de Conseil royal*, et meurt le 16 février 1666. — Louis de la Citière se noie près de l'île d'Orléans (5 mai 1659). — Jean périt avec six compagnons, surpris dans cette île par l'ennemi (22 juin 1661) et laissant cinq enfants... — Le gouverneur donna, du nom de son épouse *Marie Gaudart*, l'appellation de *Gaudarville* à l'une de ses nombreuses seigneuries. — Il est remplacé par Pierre d'Argenson.

IV°

Pierre de Voyer

d'**Argenson**

cinquième

gouverneur

(1657-1661)

1o **Famille** : — elle s'est signalée dans l'armée, la magistrature, la prélature, les lettres : — résidait à *Paulmy* (Touraine) — localité actuelle de 543 âmes. — En 1538, *Jean de Voyer* épouse *Jeanne Guef-fault*, héritière de la terre d'*Argenson*, située près de Chinon (Touraine). — Né le 19 novembre 1625, *Pierre* devient à la Cour gentilhomme de la Chambre du roi. — En 1643, il est bailli de la province de Touraine ; — en 1650, enseigne des gardes royales, conseiller d'Etat (1651)...

2o **Son gouvernement** : — le président *Lamoignon* le fait nommer (26 janvier 1657), en dépit de son âge, mais " parce qu'il est sage au possible " (La Chesnaye). — Deux fois, il prend la mer, deux fois le vaisseau est contraint de relâcher en Irlande. — Le 11 juillet 1658, il entre en rade de Québec ; — le gouverneur aussitôt s'assure la ferme de Tadoussac, en faveur d'une *nouvelle Compagnie*, afin de solder ainsi le salaire des officiers civils. — Dès le 5 septembre, il écrit au ministre une lettre, où il reproche aux habitants " leur tendance aux procès, le penchant aux dépenses inutiles. ", — mais il insiste sur la pureté des mœurs, et renvoie en France une fille de joie de La Rochelle. — En 1659, arrive à Québec le Vicaire apostolique *Mgr de Laval* : —, entente et cordialité d'abord,— bientôt regrettables malentendus pour les questions de préséante, qui troublent l'harmonie entre l'Eglise et l'Etat. — Ces querelles de protocole ne sont que préoccupations puériles devant la persistante rage des Cinq-Cantons.

3o **Retour offensif des Iroquois** : — en 1659, abandon précipité du poste de mission aux Onnontagués. — Au printemps de 1660, prise de huit Français aux Trois-Rivières ; — un prisonnier Agnier avoue la prochaine invasion de 1200 ennemis par le Richelieu ; — armement des trois villes pour parer à la défense. — Intervention opportune et héroïque sacrifice de *Dollard et de ses compagnons* (mai 1660).—Expédition audacieuse du gouverneur sur le Richelieu (juillet). — En août, paix simulée de quinze délégués *Goyogouins*. — En 1661, reprise

des hostilités : massacre de 23 hommes à Ville-Marie, de 11 autres aux Trois-Rivières, de 30 Attikamègues sur le Saint-Maurice, de 8 à Beaupré, de 7 à l'île d'Orléans ; — des Sulpiciens *Le Maître* et *Vignal*. — " Une maladie se communique dans les familles, et l'on n'a jamais vu mourir tant de personnes au Canada." (Marie de l'Incarnation).

4o **Retour en France** : — effrayé des responsabilités, se sentant privé des secours nécessaires, fatigué d'esprit, en malaise avec le pouvoir religieux, — il demande son rappel, au bout des trois années d'administration régulière. — Il n'était dépourvu ni de talents, ni de courage, ni de vertu réelle ; — mais il manquait d'envergure d'idées et de largeur de sentiments. — Il quitta le Canada, le 19 septembre 1661, et eut pour successeur le baron d'Avaugour.

V°

Pierre Du Bois,

baron

d'**Avaugour**

sixième

gouverneur

(1661-63)

1o **Caractère** : — il a passé 40 années au milieu des camps. — " Homme de résolution et d'une grande droiture, il s'en piquait trop et ne savait pas se replier." (Charlevoix). — " Il a servi en Allemagne pendant que vous y étiez ; vous devez avoir connu ses talents aussi bien que son caractère bizarre et quelque peu impraticable." (Lettre de Colbert à M. de Tracy). — On compte *sans doute* sur la vigueur de son bras contre les Iroquois.

2o **Administration** : — à peine débarqué à Québec (1661), il se renseigne sur tout : forces de l'ennemi, ressources de la colonie, faiblesse numérique des troupes. — Il envoie *Pierre Boucher* en réclamer au ministre " pour l'année prochaine ". — Entente avec l'évêque, et ordres sévères contre la vente des liqueurs fortes aux sauvages, menace de la peine de mort. — Approbation universelle et amélioration immédiate partout. — Un jour *une femme* est surprise en délit de vente des boissons et emprisonnée ; — intercession du P. Lalemant en sa faveur, cause de l'irritation entêtée du gouverneur et de sa déclaration de lever la défense. — Licence des mœurs, débordement des vices et des crimes. — Obstination de M. d'Avaugour ; — désolation de l'évêque, qui se rend à la Cour, où il est approuvé. — La traite est prohibée, le gouverneur rappelé, le successeur nommé. — En 1663, les tremblements de terre " ont parlé bien des fois ", et les néophytes apostats se convertissent. —Rentré en France, le baron est tué (1664) à la défense du fort de *Serin* (Croatie) contre les Turcs.

3o **Plans de protection** : — le 2 sept. 1663, le baron a communiqué au roi ses projets de protection : — " conquête des bourgs anglais et hollandais " ; — " flotte de 10 gros vaisseaux de guerre avec 4,000 hommes " ; — " fortifications de Québec sur les deux promontoires " ; — " division du territoire en 10 provinces successives " ; — " port et fort de ravitaillement au Bic ", — " ligne de fortins sur lacs et rivières vers l'ouest... " — Programme grandiose, qui ne fut point exécuté : aussi la France perdit tout par lambeaux.

VI. Augustin de **Saffray sieur de Mésy** *septième gouverneur* (1663-65)

1o **Antécédents** : — jeune, " homme de peu de conduite " ; — ramané à Dieu par M. de Bernières, président de la *Congrég. des Messieurs*, à l'*Ermitage* des Jésuites de Caen. — Mgr de Laval le choisit comme ami pour *gouverneur*. — Le 1er mai 1663, provisions royales. — *Saffré*, bourg de 3,500 âmes, en Loire-Infér. (Bretagne). — *Mézy*, localité de 600 hab. en Seine-et-Oise, près de Versailles.

2o **Gouvernement** : — le 16 sept. arrivée à Québec avec le sieur *Gaudais*, commissaire royal. — Un arrêt défend le trafic des liqueurs. — Québec, érigé en *ville*, ayant *maire* et *échevins* ; le Canada, en *province*. — Etablit le *Conseil souverain*, " de concert avec l'évêque ". — Bientôt, mal conseillé, il ambitionne l'autorité absolue des prédécesseurs et leur salaire : refus du Conseil : — destitution de 3 conseillers, déposition de M. de Maisonneuve du gouvernement de Montréal, liberté de la traite, investissement de l'évêché... — Le 21 mars 1663, *Louis Robert* est nommé intendant. — Le 23 mars 1665, révocation du gouverneur...

3o **Mort inopinée** : — il tombe malade, fin avril 1665; sentant venir sa fin, il se confesse à l'évêque, se réconcilie sincèrement, expire à l'Hôtel-Dieu (5 mai), — laissant une lettre à M. de Tracy. — Sous son gouvernement furent établies les cours de justice *en première instance* à Montréal et aux Trois-Rivières, ainsi que les *institutions municipales*.

CHAPITRE III

La Première guerre iroquoise

I° **Confédération iroquoise**

1o **Situation géographique** : — les Iroquois habitent le territoire qui s'étend du versant est du lac Champlain jusqu'au versant ouest de a rivière Genesee, et du sud des Adirondaks jusqu'aux terres de Conestoga. — Sud du lac Ontario et dans l'Etat de New-York.

2o **Confédération** : — la tribu est dévisée en *Cinq Cantons* ou *Nations*. — en 1722, *les Tuscaroras* du nord de la Caroline les réjoignèrent et ils forment ainsi *six Nations*. — 1. à l'est, le canton des *Agniers* (ou *Maquois*, Maquas, des Hollandais ; *Mohawks*, des Anglais) — situé à quelques lieues d'Orange (Albany), — compte trois villages palissadés, tous hostiles à la France. — 2. Plus loin, vers le lac Oneida, le canton des *Oneiouts* (ou *Cayugas*, des Anglais), le moins peuplé. — 3. Au delà, le puissant canton des *Onnontagués* (ou *Oneidas*, des Anglais) a trois villages protégés de fortes défenses. — 4. Vers le couchant encore, le canton des *Goyogouins* (ou *Onondagas*, des Anglais) comprend trois villages dans une vaste pleine bordée de forêts. — 5. A douze lieues du lac Ontario, vivent les *Tsonnontouans* (ou *Senecas*, des Anglais), dans quatre gros bourgs. — En tout, 22,000 âmes environ, dont 3 à 4,000 guerriers.

3o **Moeurs** : — peuples sédentaires, cultivateurs, ambitieux et agressifs, patients et féroces, plus rusés que les Hurons, fins politiques et guerriers indomptables, d'une haute et forte stature. — Mêmes notions religieuses que chez les Hurons, mêmes usages, mêmes lois, mêmes habitudes de vie ; — chefs, conseil des anciens, orateurs de chaque tribu, danse, jonglerie, songes, festins. chants, mépris des tortures, de la mort. — *La hache* est le symbole de *la guerre* : lever la hache, c'est la déclarer ; l'enterrer, faire la paix.

II°

Inimitié

contre

les Français

(1641-1667)

1o **Raisons de l'inimitié** : — il y a 30 ans (1609, 1610, 1615), Champlain a pris les armes contre la Confédération. — Pouvait-il garder la neutralité des Anglais et Hollandais ? l'abbé Faillon et d'autres l'affirment. — C'est à tort : car l'état d'hostilité existe avant son intervention ; — ses alliés, ses voisins hospitaliers, Algonquins et Hurons, ont imploré son aide, et assurent le trafic avec les Français ; — manifestement moins habiles combattants, ils sont exposés à l'extermination. — Champlain pouvait-il prévoir les échanges des *Flamands* en arquebuses et en poudre ?... — Ignorant la puissante organisation des Cinq Cantons ne pouvait-il pas se flatter de les subjuguer ?... Cette guerre était nécessaire, inévitable, de bonne politique à ses yeux...

2o **Caractère des hostilités** : — elles durent 26 années (1641-1667).— En 1641, les Iroquois ont des armes à feu ; — ils ne se consolent pas de notre présence en haut du fleuve. — Ils ne combattent jamais de front, mais en embuscades, par surprises, dans la forêt, au détour des rivières... — Les captifs sont mutilés, affreusement torturés. — Sur une population de 2,500 habitants, en 1663, plus de 200 hommes ont péri ; d'autres ont fui en France. — L'héroïsme des colons est admirable prodigieux : il sauve finalement la Nouv.-France...

3o **Principales victimes** : — missionnaires et laïques succombent dans le bon combat : — ce sont les Pères *Buteux*, *Daniel*, *Garreau* qui tombent en tête de leurs néophytes ; — le P. *Jogues* qui, échappé d'abord au trépas, non aux tortures, retourne conquérir le martyre, chez les féroces Agniers; — les Pères *de Brébeuf* et *Gabriel Lalemant*, qui lassent leurs bourreaux inhumains. — Ce sont les héros chrétiens comme *Dollard* et les siens, *Lambert Closse*, de *Lauzon-Charny*, *Duplessis* de Kerbodot, et tant d'autres..., même dans les rangs des indigènes convertis.

1o **Pays et tribus des Hurons** : — leur nom est dérivé de *hure* ou chevelure dressée, hérissée du front à l'occiput : — ce qui les fit appeler *Hurons* par les marins français de Champlain. — Ils comprennent trois familles ou tribus : les *Hurons*, les *Petuns*, les *Neutres*. — Les Hurons se subdivisent en tribus de *la Corde*, *du Rocher*, de *l'Ours*. — Ces trois nations habitent les confins de la province de l'Ontario — excepté 3 ou 4 villages des Neutres, situés au-dessous du Niagara —, dans les

III°

Inimitié

contre

les Hurons

(1615-1650)

comtés actuels de *Simcoe*, de *Grey*, de *Bruce*, et sur les rives du lac Huron.

2o **Population** : — on compte alors chez les Hurons environ 25,000 âmes ; — pour la nation des Petuns, 20,000 ; — pour les Neutres, 35,000 ; — tous répartis dans un grand nombre de bourgades, bien palissadées pour la plupart. — Le P. A.-E. Jones, S. J. a bien expliqué (1908) leur forme de gouvernement, leurs coutumes, mœurs, superstitions. — (*Fifth Report of the Bureau of Archives*, Toronto).

3o **Evangélisation**: — Les Hurons reçoivent la lumière de l'Evangile en 1615. — Le P. Le Caron, Récollet, célèbre la première messe dans l'Ontario, le 13 août, et érige la croix. — Dès 1626, *les Jésuites* se joignent aux Récollets. — En 1633 se rouvre l'ère des fondations et de l'aspostolat exclusif des Jésuites, jusqu'à la destruction et l'abandon, en 1650.

4o **Guerre d extermination** : — Jamais les Iroquois n'apaisent leur vengeance contre les Hurons (1615-1649). — Ils les poursuivent de leur haine toujours et partout, parfois avec des alternatives de revers et de succès. — La lutte devient aiguë en 1642, à *Contarea* — à environ 5 milles de la ville actuelle d'*Orillia*. — L'assaut continue jusqu'à la réalisation du grand massacre de 1648-1650. — C est la fin de la nation huronne, — puis de celle de Petuns, où périt le P. *Garnier*, ainsi que le P. *Chabanel* (1650) ; — enfin de celle des Neutres (1651).

5o **Dispersion et migration** : — les restes de la malheureuse tribu sont ramenées à Québec par les Jésuites désolés. — Un groupe s'établit à *La Jeune Lorette* ; — le second se trouve aux environs de *Sandwich*, (Co. d'Essex, Ont.), composé des descendants des Pétuns ; — la troisième, à la réserve de *Wyandot* (Oklahoma, E. U.). — les Hurons de Lorette sont desservis par les Jésuites (1650-1790) ; — par le clergé séculier (1790-1915.)

CHAPITRE IV

Etat social et religieux

I°

Nouvelles seigneuries

1o **Distribution des fiefs** : — *en 1647*, fief concédé à Pierre Legardeur de *Repentigny* — localité actuelle de 76 hab. dans le Calvados (Normande), — et le fief nommé plus tard *Cournoyer* ; — celui de *Portneuf* et celui de *La Poterie* (en *Perche*) — localité de 147 hab., dans l'Orne (Perche) ; — le fief de St-Gabriel à Robert Giffard. — *En 1649*, le fief situé sur la rivière Jacques-Cartier à *Anne Gasnier* (Gagné), épouse de Jean Bourdon, qui est doté de celui de St-François ; — celui de Vieux-Pont à Michel Leneuf du Hérisson. — En 1652, la Rivière-des-Pairies et l'Assomption à M. de Lauzon-Charny ; — l'Ile aux-Cochons à François Marguerie, à Véron de Grandménil, à David ; —

et **concessions** (1647-60)

le fief de la Rivière St-Charles à Marie-Guillemette Hébert. — En 1653, les fiefs de Dombourg et de La Malbaie à Jean Bourdon ; — celui de Grosbois à Pierre Boucher ; — de Mille-Vaches à Giffard ; — de la Pointe-à-la-Caille à Noël Morin. — En 1656, le Cap-de-la-Madeleine à Quentin Moral ; — le fief de *Coulonge* à Louis d'Aileboust. — En 1660, le fief " situé au-dessus de la cinquième rivière en amont du fleuve ", à Pierre Boucher ; — celui de Saint-Michel à Charles Legardeur de Tilly. — La plupart des seigneuries sont dans le rayon de Québec, hors de la portée des incursions hostiles.

2o **Concessions en roture** : — en 1649, celles du Cap-Rouge à Juchereau, sieur de Maure ; — celles du coteau Sainte-Geneviève à Pierre de Repentigny, à Pierre De Launay, à Nicolas Marsolet...

II°

La Première génération

(1634-65)

1o **Compagnie des Habitants** : — fondée en 1645 à Paris, où M, de Repentigny et M. Godefroy représentent un groupe de Canadiens devant le Conseil des Cent Associés ou la *Deuième Compagnie particulière.* — En échange du monopole du troc avec les indigènes, elle s'engage à subvenir à l'entretien des officiers supérieurs, au peuplement du pays, et à sa défense. — Elle eût réussi, sans les incursions iroquoises ; — en 1664, elle est supprimée par Colbert, en faveur de la *Comp. des Indes occidentales.*

2o **Les engagés** : — personnes employées au défrichement du sol ;— bûcherons et laboureurs, ils s'acclimatent, amassent des fonds, s'établissent ensuite. — Les soldats de M. de Maisonneuve reçoivent des concessions, où ils construisent des demeures. — Tous, seigneurs et censitaires, artisans et engagés, se livrent à la traite des pelleteries, à la chasse, à la pêche,... sans quoi, presque point d'argent...

3o **Population** : — en 1665, le recensement accuse 538 ménages comprenant 3,215 âmes. — En 30 années, les naissances se sont multipliées, formant la *première génération* des Canadiens. — Les recrues n'ont point tari : en 1643, 60 hommes ; en 1653, 105 ; en 1654, arrivée de " filles fort honnêtes " ; — en 1659, 200 personnes. — Les envoyés du roi en 1661, 1662, 1663 ; plus, en 1662, les 67 colons de Pierre Boucher. — Il y a aussi, les individus isolés et quelques groupes annuels. — Ces recrues constituent le premier noyau de la nation, de 1634 à 1665.

1o **Les Jésuites** : — à partir de 1633, ils sont *seuls* missionnaires. — c'est leur honneur, leur mérite d'avoir : — desservi Québec sous Champlain ; — fondé Sillery, le séminaire des enfants indiens, le collège pour les fils des colons ; — secondé la fondation des Trois-Rivières et de Ville-Marie ; — évangélisé avec fruit toutes les tribus de la Nouv.-Fr., de Miscou et de l'Acadie au lac Huron, même les Iroquois...— A l'arrivée, en 1659, de Mgr de Laval — nomination dont on leur a fait d'amers reproches, — plus de 20 missionnaires sont dispersés dans les tribus, désormais leur pénible héritage...

III°

L'Eglise

du

Canada

(1635-65)

2o **Les Ursulines** : — *Madame de La Peltrie* (1603-71), riche veuve originaire de la Normandie, consent à fonder à Québec un monastère d'Ursulines pour l'éducation des filles. — Elle s'adjoint *trois Religieuses* du couvent de Tours, parmi lesquelles la Mère *Marie de l'Incarnation* — Née en 1599, celle-ci s'était mariée à *Claude Martin*, fabricant de soiries. — Veuve après deux ans, elle passe 12 années dans le monde : son fils unique se fit *Bénédictin* et a écrit la vie de sa mère. — Le 25 janvier 1631, elle entre au monastère de Tours. — Le 4 mai 1639, elle s'embarque avec sa bienfaitrice pour le Canada. — Bossuet l'a surnommée "la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde ". — L'âme ornée de vertus héroïques, enrichie de mérites, elle meurt 30 avril 1672. — Le 15 sept. 1877, elle a été déclarée *Vénérable*. — Durant trois ans, les Ursulines sont établies à Sillery, ensuite à Québec.

3o **Les Hospitalières** : — simultanément, *Marie Madeleine de Vignerod*, duchesse d'*Aiguillon* — commune actuelle de 2,886 hab. en Lot-et-Garonne (Guyenne), — nièce de Richelieu, consacre une partie de sa fortune à la fondation à Québec de l'*Hôtel-Dieu* ou de la *Congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus*. — Trois Religieuses *Augustines de Dieppe* débarquent avec les Ursulines à Québec, le 1er août 1639. — Elles s'installent d'abord à Sillery. — Ainsi le soin des malades est assuré dans la colonie. — Le 2 juillet 1659, trois Religieuses Hospitalières de La Flèche s'embarquent à La Rochelle sur *le St-André*, qui entre en rade de Québec, le 7 septembre, se rendent à Ville-Marie.

En 1653, *la Congrégation de Notre-Dame* est inaugurée par la Sœur *Marguerite Bourgeoys* ; — et son Institut est établi avec approbation, le 20 juin 1671.

4o **Le Vicariat apostolique** : — les colons réclament un évêque en Nouv.-Fr. — Rome agrée leur supplique, le 11 avril 1658. — Né le 30 avril 1623, *François de Montmorency-Laval*, abbé de *Montigny-sur-Avre* — localité de 373 âmes, en Eure-et-Loir (Orléanais), est nommé évêque de *Pétrée in partibus* et *Vicaire apostolique* de la Nouv.-France. — Le 8 déc. 1658, il est sacré à Paris. — Le 16 juin 1659, il entre en rade de Québec, accompagné de son vicaire général, le P. Jérôme Lalemant, S. J. — L'abbé de Queylus, Sulpicien, son compétiteur, a été écarté ; — mais l'archevêque de Rouen le maintient dans ses pouvoirs de juridiction sur l'île de Montréal... — Mgr de Laval dévoue toutes ses énergies d'apôtre au bien spirituel de ses ouailles, et visite les localités où résident ses fidèles.— Le 6 mai 1660, il excommunie les trafiquants de spiritueux. — En l'année 1662-63, il se rend à la Cour, en faveur de ses œuvres. — Au retour, il a la douleur de se heurter aux " diverses passions de colère et d'avarice que le gouverneur M. de Mésy avait cachées et qui éclatèrent en lui ". (Lettre de Colbert à Talon, 27 mars 1665).

IIIe PARTIE

ORGANISATION, DÉVELOPPEMENT, CONSOLIDATION

CHAPITRE I

L'ORGANISATION

1o **Louis XIV (1638-1715)** : — en mars 1661, il inaugure son gouvernement personnel. — Sept mois après, *Pierre Boucher* arrive à Paris, accrédité par les lettres de M. d'Avaugour : — il expose au prince l'état précaire de la colonie, ses richesses naturelles, et implore des secours en hommes et en argent. — Il reçoit la promesse " de l'envoi de 300 hommes, chaque année." — La promesse se réalise ; — durant une quinzaine d'années, le progrès notable du pays est entièrement à l'honneur de Louis le Grand. — Sans doute *Colbert* est son bras droit, Talon son bras gauche ; — mais il est la tête : — de 1665 à 1672, il tire de son trésor royal le *versement annuel* d'au moins 300,000 livres.

2o **Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)** : — dès 1661, il est conseiller d'Etat, intendant des finances et de la marine. — Il préside aux levées des colons, de 1659 à 1665. — En 1663, il envoie *Dupont-Gaudais* au Canada comme *commissaire enquêteur*, — après avoir fait déclarer (février 1663) la déchéance des Cent Associés, il remit la Nouvelle-France à la Couronne ; mais, par malheur, pour en déposer la propriété aux mains des Directeurs de la *Compagnie des Indes occidentales* (mai 1663-1674). — Il organise les préparatifs du régiment de Carignan (1665), le renouvellement du Conseil souverain, la liquidation de la dette de la Compagnie des Habitants (25 juin 1666). — Il veille à l'exécution des obligations de la Compagnie des Indes, à l'établissement des officiers et des soldats de Carignan (1667-72), à l'institution du *système seigneurial* le long des deux rives du fleuve, à l'administration civile, judiciaire, criminelle. — Grâce à lui, le Canada, en 15 ans, a reçu 4,000 nouveaux habitants. — Il inaugure le système des *intendants*, contre-poids aux caprices des gouverneurs, ressort d'opérations économiques, agricoles, etc... — Hélas ! durant dix ans (1672-82), il vit dans la disgrâce de son Maître, qui écoute son rival, *Louvois*.— " Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais deux fois sauvé, et je ne sais ce que je vais devenir . " Paroles du ministre, au lit de la mort (1683). — " Le roi fut ingrat ; le peuple fut ingrat ; la postérité seule a été juste ", envers Colbert (Augustin Thierry).

Organisateurs

de

la colonie

(1665-1672)

3o **Alexandre de Prouville de Tracy** (1602-1670) : — " chevalier, lieutenant général des armées de Sa Majesté dans les îles de la terre ferme de l'Amérique méridionale et septentrionale, tant par terre que par mer, — seigneur des *deux Tracy*," — *Tracy-le-Val* et *Tracy-le-Mont*, non loin de Compiègne, dans l'Oise.— Il est envoyé par le roi reprendre Cayenne aux Hollandais (1664) et rétablir l'ordre à la Martinique et à la Guadeloupe, d'où il se rend à Québec (30 juin 1665—.) Homme droit, intrépide et intègre, ferme et conciliant, la *vice-roi* et lieutenant général commande aussitôt la construction des trois forts, nommés depuis : *Sorel*, *Chambly*, *Sainte-Térèse* (15 octobre 1665). — Le 4 septembre 1666, il conduit 600 soldats réguliers, 600 Canadiens, 110 sauvages, au fort *Sainte-Anne* du lac Champlain, — d'où l'armée va ravager les bourgades des Agniers et prendre possession officielle de leur pays. — Retour à Québec, le 5 novembre : —la paix est assurée pour 18 ans., L'année suivante, il rentre en France (28 août) ; — le 28 avril 1670, il meurt dans son gouvernement de Château-Trompette, près de Bordeaux.

4o **Jean Talon** (1665-1694) : — originaire de Châlons-sur-Marne, en Champagne, il devint commissaire des guerres (1663), intendant du Hainaut (1655-65), puis *deuxième intendant* de la Nouvelle-France (1665-68, 1669-72), pour la justice, police et finances (25 mars). Par malheur, Colbert néglige la délimitation de ses pouvoirs et de ceux du gouverneur : source de conflits à perpétuité. — il aborde à Québec (12 sept. 1665) en compagnie de M. de Courcelle. — Dès le 4 octobre, il transmet à Colbert ses impressions sur les Jésuites, les troupes, les habitants, le projet de retirer à la Compagnie des Indes " la propriété des terres au Canada."

5o **Conseil Souverain** : — institué en mars 1663, réorganisé par M. de Tracy (1665), il a les attributions d'un Parlement : — il est composé de *cinq conseillers* et d'un *procureur général*, juge en dernier ressort les causes civiles et criminelles, a le pouvoir " de commettre à Québec, Montréal, Trois-Rivières des *tribunaux en première instance* ", de "nommer des *greffiers*, *notaires*, etc.", — dispose de la *traite des fourrures*, du trafic des colons avec les marchands de France, de la dépense des deniers publics. — Le Conseil ne cessera guère de faire de l'opposition au gouverneur, à l'intendant, au roi lui-même.

En réalité, *le gouvernement* de la Nouvelle-France est à organiser de toute pièces, — pour le *régime administratif*, *judiciaire*, *financier* ou *économique*, *agricole*, *industriel*, *militaire*, *ecclésiastique*. — *Talon* est l'homme de l'heure. . .

1o **Peuplement : levée des colons en France** : — dès novembre 1665, il choisit des terres dans la seigneurie de N.-D. des-Anges, propriété des Jésuites depuis 1626 ; — réclamation des seigneurs. — Il passe outre ; il fait bâtir *Bourg-Royal*, *Bourg-la-Reine*, *Bourg-Talon*. — En février et mars 1666, recensement : 528 familles, dont 2,034 du sexe masculin,

1,181 du féminin, en tout 3,215 personnes. — Deux procédés servent à la levée des recrues en France : celui des *engagés* et celui des " pauvres familles ", — employés l'un et l'autre par les agents de la Compagnie. — Du régiment de Carignan, 412 soldats s'établissent en 1667, 160 en 1669, 250 en 1670. — Pour fixer les volontaires, impatients de *courir les bois*, il rend le mariage obligatoire ; — il donne des primes aux fils d'habitants : — en 1672, le roi dépense 6,000 livres en cadeaux de noces ; — Colbert défend le retour définitif en France.

2o **Etablissement des recrues** : — " Sa Majesté, dit Talon, prétend faire la dépense entière pour former le commencement des habitations." — Hardes, instruments de labourage, abatis, culture de deux arpents, maisonnettes, mélange des soldats libérés avec les cultivateurs, il pourvoit à tout. — Après quatre ans, il exige des capitations pour aider les nouveaux venus, qui à leur tour solderont la même dette plus tard.

3o **Seigneuries et fiefs** : — le roi accorde à Talon (1669) pleins pouvoirs pour la distribution des terres, pour " peupler de proche en proche", — sans l'assentiment ni de la Compagnie des Indes, ni du Conseil souverain, ni du gouverneur. — Il a soin de ramener les concessions à des dimensions moindres : — en moyenne, *une lieue de front* sur une *lieue de profondeur*. — 1o *Région de Montréal* : — *rive gauche* : l'île Perrot au gouverneur Perrot de Montréal, l'île Sainte-Hélène, l'Assomption, l'île Bouchard à Robineau, La Valtrie au lieutenant de Carignan ; — *rive droite* : augmentation de Longueuil, Tremblay, Boucherville ou les îles Percées, Varennes au lieutenant de ce nom : cap de la Trinité, Guillaudière, Verchères à l'enseigne de Carignan, Bellevue à Denis de Vitré, Contrecœur au capitaine de ce nom, Saint-Ours au capitaine de Carignan, Sorel au capitaine de Sorel, Chambly au capitaine du même nom. — 2o *Autour du lac Saint-Pierre* : — *rive gauche* : île Du Pas, Chicot, Maskinongé aux Legardeur, Grosbois ou Yamachiche à P. Boucher, Gatineau à un de ses fils ; — *rive droite* : Lussaudière, Laubia ou de Cressé, île Moras. — 3o *Du lac St-Pierre à Québec* : — *rive gauche* : Marsolet, Sainte-Marie, Sainte-Anne de la Péradc, Dorvilliers, Tesserie, La Chevrotière, Belair ou les Ecureuils ; — *rive droite* : Lotbinière, Maranda, Villieu plus tard Tilly. — 4o *Au-dessous de Québec* : — *rive gauche* : la baronnie des Islets à Talon (1671), comte d'Orsainville, à côté de Beaupré ; — *rive droite* : Beaumont, Bellechasse au capitaine Berthier, La Durantaye au capitaine Morel, St-Joseph de la Pointe-au-Foin, Vincelot à Amyot, l'Islet, Saintc-Anne de la Pocatière, la Rivière Ouelle à M. de la Bouteillerie, l'Islet du Portage. — Telle est l'*origine des paroisses* de même dénomination. — C'est mettre la colonie en état de se défendre contre l'Iroquois. — Le roi voudrait *franciser* les Indiens ; — il dote de 150 livres toute alliance de sauvagesse avec un Français.

4o **Agriculture et industrie** : — Talon a fait une habitation dans la rivière Saint-Charles (les Islets), où il a aménagé : une *basse-cour* ou pépinière d'élevage d'animaux domestiques, une belle houblonnière

II°

Œuvre

de

Talon

2è intendant

(1665-72)

pour la *brasserie*, une *tannerie* pour le débit des cuirs ; — il fait cultiver lin et chanvre, l'ortie sauvage, pour confectionner, avec la laine des moutons, *le droguet*, le *bourracan* ; — " J'ai de quoi me vêtir des pieds à la tête ". (Lettre du 2 nov. 1671 au roi). — L'abatis des forêts sert aux constructions de maisons et d'un grand navire de 400 tonneaux. — Fabrication du goudron, de la potasse ; — réserve du bois de chêne. — Exploitation de la pêche sédentaire, des mines de fer du Saint-Maurice, du charbon du Cap-Breton, du cuivre du lac Supérieur, — ce ne sont que des essais encore, mais combien utiles.

5o **Commerce** : — en 1663, le Conseil souverain dispose de la traite des fourrures ; il afferme ses droits pour *trois ans* au sieur Aubert de La Chesnaye (46,000 livres). — En 1665, la Compagnie installe un agent général à Québec. — Mais Talon obtient de Colbert la liberté de la traite avec les Indiens (1669), — ne laissant à la Compagnie que le *quart* du castor et le *dixième* des orignaux. — Déjà la colonie se suffit, excepté pour les toiles, draps, étoffes ou " *marchandises sèches* ", — et les boissons, vins et liqueurs, — taxés de *dix pour cent.* — En 1667, on exporte pour 550,000 livres de pelleteries. — Commerce de bois, d'huile de loup-marin, de morue, de saumons salés, etc., avec les Antilles, qui donnent sucre, tabac, épices, et même les produits manufacturés en Europe.

6o **Justice** : — " Elle est rendue, en premier lieu, par les juges des seigneuries ; puis, par un licutenant civil et criminel que la Compagnie établit à Québec, aux Trois-Rivières ; enfin, par le Conseil souverain qui juge en dernidr ressort." (1666). — Le Conseil d'Etat du roi est le recours suprême. — Talon simplifie les assignations et significations ; — il règle le papier terrier par les actes de *foi et hommages*, aux seigneurs (1667-68). — Il règlemente le vagabondage des coureurs de bois, ainsi que leur mariage rendu obligatoire.

7o **Finances** : — le budget colonial retient son attention constante. — En 1665, les charges annuelles à prendre " sur le fonds du pays " se trouvent fixées à 35,000 livres : — Talon les augmente aussitôt : appointements du Gouverneur général, 8,000 liv. ; des gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières, avec 10 soldats 4,000 ; de 40 soldats, 12,000 ; du capitaine de garnison, 2,400 ; des *cinq* membres du Conseil souverain, chacun 1500 ; des juges, 300 par tête, etc. : le total est de 54,000 pour le *budget ordinaire.* — Le budget *extraordinaire* a ses fonds alimentés par le roi : soit 88,500 livres, de 1666 à 1669. — L'armement du régiment de Carignan coûte à Sa Majesté 234,070 livres ; son entretien de douze mois (1665-66) 404,500 ou 258,243 dollars. — Le talent financier de Talon se jouait dans l'équilibre des deux budgets.

8o **Autres oeuvres** : — de 1665 à 1669, de 1670 à 1672, Talon s'appliqua à ouvrir des chemins, à protéger les frontières, à organiser l'expédition de M. de Tracy, à instituer la voirie, la police des meurs, la répression des délits, à règlementer les marchés intérieurs, de l'Acadie et des Antilles, de la baie du Nord (Hudson), le tarif des marchandises sèches

et liquides, le cours des monnaies, le mouturage des denrées alimentaires, le mouvement de la population, les alliances matrimoniales. — A son rappel, il laisse une création féconde, une colonie organisée, une situation prospère en Nouvelle-France, — dont il est l'un des fondateurs les plus méritants.

III° **Mort** de **de Talon** (1625-1694)

1o **Causes du départ** : — on a osé l'attribuer aux démarches hostiles des gens d'Eglise. — La santé de l'intendant ne s'acclimate point au Canada : c'est la raison de son remplacement par l'intendant *Claude de Bouteroue* (1669-70). — Avant la seconde intendance, il stipule la convention formelle d'un *court séjour* de trois années dans la colonie. — La divergence d'appréciation sur la trafic des spiritueux, qu'il approuva comme un commerce nécessaire, n'a servi que de raison apparente de son retour en France ; — évêque, prêtres, missionnaires surent d'ailleurs estimer ses talents et ses vertus et lui en témoigner les marques de respect et de gratitude : " Eternellement nous souhaiterons son retour au Canada." (*Relation* de 1672).

2o **Dernières années** : **mort** : — durant douze années, il s'intéresse aux affaires de la colonie, " qui deviendra quelque chose de grand." — Sincèrement il désira d'y rentrer. — A Versailles, il est employé en qualité de " premier valet de la garde-robe" ; — il est capitaine du château de Mariemont. — En 1675, il est secrétaire du cabinet du roi, qui érige alors la baronnie des Islets en comté d'Orsainville. — En 1685, il vend au domaine royal la brasserie, qui devint palais des intendants. — Jusqu'en 1683, Talon correspond avec l'Hôtel-Dieu de Québec. — Il avança 50,000 livres à Jacques II d'Angleterre, hospitalisé à Saint-Germain. — En 1692, il se défait de ses charges, et mourut célibataire, le 29 avril 1694. — Selon M. Th. Chapais, Talon était " d'une grande piété ", avait " une grande confiance en la divine Providence et charité pour les pauvres."

IV° **Premier** (1663-65) **Troisième Intendant** (1668-70)

1o **Louis Robert** (1636-. . ?) : — sieur de *Fortel* — bourg actuel de 300 âmes dans le Pas-de-Calais — , *premier intendant* du Canada (1663-65), conseiller d'Etat (1666), intendant de Bergues, près de Dunkerque (1667) et de Hollande (1672) ; — en 1679, président de la Cour des Comptes. — Il était apparenté à Colbert. — Celui-ci, le 21 mars 1663, lui accorde la commission d'intendant en Nouvelle-France. — Qu'advint-il alors ? Nul ne le sait. — Dupont-Gaudais, délégué inquisiteur, vint informer au Canada et fit son rapport. — Robert, ou par frayeur de la traversée, ou pour raison de santé, ne parut jamais à Québec. — Talon recueille alors sa succession.

2o **Claude de Bouteroue** — seigneur d'Aubigny (Touraine), conseiller à la Cour des Monnaies (1654), — remplace Talon (1669-70). — Homme actif, de talents réels. mais ordinaires, se fait remarquer par son attachement au devoir: — assistance aux séances régulières du Conseil souverain, instruction des procès, rapporteur des causes en litige ; —

le 20 juin, règlementation de la vente des spiritueux, de la course dans les bois, fixation du tarif du blé... — Dissidence avec M. de Courcelle. — Il a bien mérité du Canada.

CHAPITRE II

Le Gouvernement général

I° **Daniel de Rémy**, seigneur de **Courcelle** 8è *gouverneur* (1665-72)

1o **Carrière** : — M. de Rémy, écuyer, sieur de Montigny, Fresnaye, *Courcelle*, seigneur de Rouvray, élection d'Arques, — lieutenant gouverneur de Thionville (Lorraine). — Ami de Talon, de M. de Tracy, du marquis de Feuquières, du comte d'Estrade. — Le 23 mars 1665, il succède à M. de Mésy. — Son nom se lit dans les actes : *de Courcelle*. — A son retour en France, il est nommé gouverneur de Toulon, où il il décéda le 24 oct. 1698.

2o **Administration** : — le 14 mai 1665, il s'embarque avec Talon ; — le 12 sept., le vaisseau aborde à Québec. — Le 23, il réorganise le Conseil souverain. — Au début d'octobre, il fait l'inspection des forts de Sorel, de Chambly, de Sainte-Térèse, en construction. — Le 9 janv. 1666, il entreprend une campagne contre les Agniers ; — le 29, à la tête de 500 hommes, il quitte Sainte-Térèse, " sans attendre par sa faute les guides algonquins".—Le 14 février, il est rendu à Orange.— La destruction de 2 bourgades inhabitées, le massacre de quatre Iroquois sont les seuls résultats de l'expédition. — Retraite pénible et meurtrière, faute de vivres dans un grand froid.—Le 8 mars, retour à Chambly — Déconcerté, chagrin, le gouverneur s'en prend au P. Albanel, missionnaire des Algonquins qui l'ont rejoint, le 22 février seulement ; — le 17 mars, à Québec, M. de Tracy dissipe ses préventions. — Le 18 juillet, des ambassadeurs iroquois sollicitent un traité, mais le massacre de quatre nobles Français décide des hostilités.— Le 14 septembre 1666, départ de 1,300 guerriers. — Toujours impétueux, M. de Courcelle conduit les 400 de l'avant-garde, composée des 110 volontaires montréalais, " ses capots bleus." — Il détruisit la quatrième bourgade des Agniers... — Le 20 août 1667, le gouverneur prend ombrage des pouvoirs de Talon. — Le 16 janvier 1668, il enregistre au Conseil son protêt contre l'une de ses ordonnances — Ce malaise se continue jusqu'au retour de l'intendant en France (1668) ; — ainsi qu'avec M. de Bouteroue. — M. de Courcelle réussit surtout à intimider les députés iroquois : le 20 août 1668, dans l'été de 1669, en juillet 1670, dans son expédition hardie au lac Ontario (3-17 juin 1671). — En 1669, il inaugure l'organisation de la *Milice canadienne*. — Il assiste aux missions diverses que Talon envoie à la baie d'Hudson, en Acadie, au lac Erié, au Mississipi...

3o **Rappel en France (1672)** : — il le sollicite en 1671 ; — le roi le lui

accorde (7 avril 1672) : il est remplacé par le comte de Frontenac. — Il s'embarque avec Talon, avec qui il partage les " éternels regrets " de la colonie (15 août 1672).

4o **Son caractère** : — " vaillant militaire ; impulsif, prompt à l'action, impatient des retards ; — tempérament ombrageux, soupconneux sans motifs, cède au premier mouvement. — Son courage, son zèle, son honorabilité, son dévouement au bien public, ont fait de lui un de nos bons gouverneurs." (V. Th. Chapais, *Jean Talon*).

II°

Le comte

de

Frontenac,

9è *gouverneur*

(1672-82)

1o **Origine, Antécedents** : — Louis de Buade, comte de *Palluau* et de *Frontenac* — village de 717 habitants dans le Bordelais — (1622-98). — Mestre et maréchal de camp, lieutenant général des armées du roi, il était fils du premier maître d'hôtel et capitaine du château de Saint-Germain-en-Laye. — En 1648, il épouse Anne de Lagrange-Trianon, fille d'un maître des comptes ; — leur unique fils périt sur un champ de bataille d'Allemagne. — Galant, prodigue, il se sépare de son épouse, femme recherchée du grand monde, pédante et hautaine...

3o **Caractère** : — Il a des qualités remarquables et de grands défauts. — intelligence vive, hardie, intrépidité dans l'action, habileté dans les conseils, persévérance dans ses desseins, fidélité dans ses amitiés ; — mais homme violent, impétueux, vaniteux, opiniâtre dans ses préjugés, injuste dans ses décisions, mesquin dans ses procédés, acre dans ses rancunes. — Il semble mériter, à un degré presque égal, l'éloge et la critique. (V. Th. Chapais, *Jean Talon*, p. 433).

3o **Administration** : — Il débarque à Québec, aux premiers jours de septembre 1672. — " J'ai, dit-il, trouvé ce pays moins sauvage que je ne le pensais." — Sa garde se compose de 20 soldats à cheval, dits *carabins*. — Le 17 septembre, il préside en dominateur le Conseil, malgré la présence de M. de Courcelle et de Talon. — Le 23 octobre, il réunit à la chapelle des Jésuites les *Etats généraux* : clergé, noblesse, gens de justice, tiers-état, et leur fait prêter serment de fidélité : — innovation que ne tarde pas de blâmer Colbert. — En novembre, de concert avec Talon qui va repasser en France, il signe les instructions à Louis Jolliet et au P. Marquette se rendant au Mississipi.

Le 12 mars 1673, il convoque une assemblée générale, fait nommer six des citoyens pour examiner un long *règlement de police* qu'il a élaboré ; — il établit des échevins à Québec, avec le droit de régler les délits de police: il empiète sur les prérogatives de la Compagnie des Indes. — Il agit à sa guise, n'ayant la coopération d'aucun intendant. — Il s'abstient d'inviter au Conseil souverain le Vicaire général de l'évêque absent, en écarte M. de Villeray, ami des Jésuites ; — il exige un passe-part de tout ecclésiastique qui sort de Québec, intercepte les lettres des prêtres, mande ceux-ci à Québec sans motifs plausibles. — Il charge son ami *Robert de La Salle* de l'érection du fort *Cataracoui* (Kingston), et oblige les Montréalais à contribuer aux travaux : — murmures et réclamations (1673). — Survient la retentissante *affaire*

Perrot-Fénelon : le premier est inearcéré à Québec, le second renvoyé en France (1674). — Sur tous ces points, le gouverneur reçoit les blâmes de Colbert et du roi...

4o **Nouvelle organisation** : — en décembre 1674, le roi reprend la colonie à la Compagnie des Indes. — Le Conseil souverain comptera *sept conseillers*, inamovibles et nommés par Sa Majesté. — Louis XIV a nommé un intendant, *Jacques Duchesneau* (5 juin 1675). — La liberté dont a joui M. de Frontenac le trouve mal disposé à partager son autorité. — D'où luttes ouvertes au Conseil, emportements, grossier langage du gouverneur, qui répète : " qu'il pouvait tout faire ce qu'il voudrait, sauf à répondre de sa tête." — Luttes avec l'évêque de Québec, pour les questions de préséance à l'église. — Discussion surtout au sujet de la traite des boissons enivrantes et des pelleteries. — Intervention de Colbert et du roi (1676, 1677). — De l'année 1679 à l'année 1682, la correspondance officielle et les registres du Conseil souverain ne mentionnent que des actes arbitraires, violences, accusations, réclamations... — Le gouverneur exile M. de Tilly à Beauport, M. d'Auteuil à Sillery, M. de Villeray à l'île d'Orléans ; — il met, deux mois, en prison un quatrième conseiller, M. D'Amours; — il fait arrêter le fils de l'intendant, laisse les coureurs de bois et les seigneurs trafiquer des liqueurs fortes avec les Indiens et porter des fourrures en Nouvelle-Angleterre.

5o **Résultats** : — Souple et soumis en apparence envers la Cour, le comte de Frontenac se montre envers ses inférieurs autoritaire, despote, injuste ; — à l'égard du clergé, les Récollets exceptés, il ne garde ni le respect, ni la modération... — Il sut en imposer aux Iroquois et maintenir une paix déjà consolidée, et distribuer des seigneuries et fiefs, promouvoir les expéditions à l'ouest et au sud, ménager à la France l'alliance des indigènes, surtout des Abénaquis. — La colonisation et le développement économique du Canada sont stationnaires, durant *dix ans*. — La population est de 7,832 âmes, en 1675, de 10,251 en 1682. — La disgrâce qui frappe M. de Frontenac lui sera profitable : combien le second gouvernement sera différent du premier !

1o **Famille** : — elle était de la Touraine. — *Guillaume*, chevalier, seigneur des Breux, Montay, de la Doucinière, échanson du roi, épouse *Anne de La Lande*, qui lui donna deux garçons. — Plusieurs alliances reliaient la famille à celle des Voyer d'Argenson et de Fumay.

2o **Caractère** : — commissaire de la généralité de Tours, conseiller du roi, trésorier de France, et général des finances de la Touraine, seigneur de la Doucinière et d'Ambault, il est nommé intendant, le 5 juin 1675. — C'était un homme intègre, loyal, tout d'une pièce, attaché à ses droits, à ses devoirs, bon administrateur. — Il recevait une mission délicate et difficile, une tâche ingrate, à côté d'un homme hautain et intraitable, M. de Frontenac : ce fut son malheur.

III°

Jacques Duchesneau,

4è intendant

(1675-82)

3o **Administration** : — dès le début, durant dix séances du Conseil, il se heurte aux prétentions du gouverneur ; — ses instructions étaient celles de Talon : troisième place au Conseil, diriger les délibérations, demander les avis, recueillir les suffrages, prononcer les arrêts, exercer l'intendance de la justice, police et finances. — Duchesneau appuie le clergé et les missionnaires pour supprimer le commerce des spirituoux ; — le gouverneur le dénonça à la Cour comme trop favorable au pouvoir spirituel, ce qui constituait une diversion et une injustice. — Le roi écrit au comte de Frontenac (30 avril 1681) : " Tout ce que vous écrivez contre l'intendant, sur le fait de son commerce et de l'intérêt aux coureurs de bois, paraît allégué par esprit de récrimation plutôt qu'avec un fondement véritable." — Un édit royal du 18 mai 1679 supprima la traite des boissons avec les sauvages. — C'était donner raison à l'intendant. — A la longue, celui-ci, froissé, aigri, humilié par les façons tranchantes, par les procédés hautains de son rival, se détermina à agir en dehors du gouverneur brouillon et indocile ; — il se donna le tort de s'arroger des droits excessifs... — L'intendant avait amené son fils, âgé de 18 ans, le *chevalier Duchesneau,* — lequel par boutade fut souffleté par le gouverneur et incarcéré. — L'intendant rentre en France en 1682.

1o **Antécedents** : — *Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre* (1622-88), conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, successivement intendant de Paris, de Grenoble, de Moulins, de Riom, capitaine de la marine, gouverneur de la Guyane (1667). — Sa carrière est très mouvementée, avec des vicissitudes diverses, heureuses parfois, souvent malheureuses. — On s'étonne du choix de ce vieillard de 70 ans comme gouverneur, le 1er mai 1682. — Ses intentions sont droites, mais il manque d'énergie, de décision, d'habileté ; — et il hérite d'une situation complexe.

2o **Ses débuts** : — après une traversée de 78 *jours,* il voit enregistrer à Québec sa commission de gouverneur (9 octobre), sous les yeux de M. de Frontenac et de Duchesneau. — Il s'aperçoit aussitôt des dissensions régnantes. — Au printemps, un terrible incendie a consumé la basse ville, démoralisant les plus fermes esprits. — La situation extérieure s'assombrit : sous l'instigation du catholique *colonel Dongan,* gouverneur de la Nouvelle-York, les Anglais s'arment. et ils arment les Iroquois, dans le dessein de détruire nos alliés, Illinois, Miamis, Outagamis, et de ruiner notre commerce ; — ils ont en 1681 fait 700 prisonniers et tué 600 guerriers. — Et les instructions du gouverneur sont de développer commerce et agriculture, d'éviter toute demonstration belliqueuse contre les Iroquois, sinon de les intimider par un corps de 500 miliciens à Niagara. — Le 10 octobre, grande assemblée à Québec : l'avis général est que la rapide répression des Cinq Cantons est urgente. — Le gouverneur réclame des troupes de France aussitôt.

3o **Son administration** : — d'accord avec l'intendant, Jacques de Meul-

IV°

Lefebvre

de

La Barre

10è *gouverneur*

(1682-85)

les, il règle la question de la dîme et des cures fixes. — Il abandonne la politique indigène de son prédécesseur ; — il enlève à M. de La Salle le fort de *Frontenac* (Cataracoui) et celui de *Saint-Louis* des Illinois, où commande *Henri de Tonti* ; — mais Cavelier de La Salle les recouvre, le 29 septembre 1684, par ordre du roi. — L'entente se trouble entre les deux administrateurs de la colonie, mais non d'une manière ostensible ; — la plus grave accusation de l'honnête intendant contre le gouverneur, c'est la multiplicité des *congés*— ou permis de faire la traite des fourrures — , ainsi que sa connivence avec les traitants les plus riches. — M. de la Barre se défendit fermement du dernier grief.

4o **Hostilités** : — en février 1684, les Tsonnontouans ont pillé sept canots français et retenu les 14 voyageurs allant aux Illinois. — Peu après, ils attaquent au fort Saint-Louis le chevalier *de Beaugy*, qui y remplace Tonti, et sont repoussés avec pertes de vie. — Le gouverneur envoie un détachement de troupes à Frontenac, fait rassembler les soldats à Montréal, où il se met à la tête de 1,000 combattants (juin 1684), et commande à M. de *La Durantaye* à Michillimakinac de rallier l'armée avec les alliés d'en haut. — Pourquoi donne-t-il avis à Dongan de ses mobilisations ? — Il divise les guerriers en trois escouades : celle de *Robineau de Bécancourt*, celle de *Chorel d'Orvilliers*, celle de *Duguay de Boisbriant*. — Le 1er août, l'expédition arrive au lac Saint-François, le 21 à l'anse de *la Famine*, à quelques lieues de *Chouaguen* (Oswégo). — Le lieu du campement est insalubre ; les vivres font bientôt défaut; les maladies et la mortalité sévissent dans les rangs ; les murmures éclatent. — Le gouverneur rejoint l'armée ; dans son embarras, il se décide à entrer en accommodement avec l'ennemi qu'il voulait humilier. — Les 14 ambassadeurs iroquois dictent les conditions du traité, à savoir : " la continuation de la guerre contre les Illinois, l'indemnité consentie aux Français pillés par eux, le départ des troupes dès le lendement (5 septembre 1684)".—Des historiens l'appellent "un pacte honteux ". — Le 9 octobre, le P. de Lamberville écrit au gouverneur : "Vous ne pouviez avancer sans être défait, en l'état où était votre armée, qui était un hôpital et non un camp. Pour attaquer des gens dans leurs retranchements, et battre des bandits dans les bois, il vous fallait 1,000 hommes de plus. . . Vous méritez le titre de *libérateur du pays*, en faisant la paix dans une conjoncture où vous eussiez vu la perte de la colonie, sans y pouvoir remédier." — Il avait insuffisamment préparé l'entreprise. — Les mécontents l'accablèrent à la Cour qui décida son rappel sur-le-champ.

5o **Départ et mort** : — M. de La Barre encourage, à l'ouest, les explorateurs renommés *Nicolas Perrot* et *Daniel du Lhut*. — En 1684, se fonde la Compagnie canadienne de la baie d'Hudson. — En 1685, les Iroquois, enflés de leur succès, menacent de couper les communications avec les pays d'en-haut ; ils traquent les Illinois ; les Anglais deviennent plus inquiétants. — M. de La Barre quitte Québec, au mois d'août 1685, après que son successeur venait d'y aborder. — Se-

lon les uns, il décéda le 3 septembre 1690 ; le 4 mai 1688, selon d'autres; il fut inhumé à Paris. Son fils diss pa sa fortune ; son arrière-petit-fils, le *chevalier de La Barre*, fut exécuté, comme sacrilège et scandaleux, à Abbeville (1747-66), réhabilité par Voltaire et la Convention (1793).

V°

Jacques

de

Meulles

5è intendant

(1682-86)

1o **Famille** : — originaire du Poitou, paroisse de Cerizay (département des Deux-Sèvres,) 1921 âmes — ; descendant de *François de Meulles* — nom d'un bourg du Calvados,— homme docte et écrivain, père de l'intendant. — Celui-ci épousa la sœur de Michel Bégon, belle-sœur de Colbert.

2o **Caractère** : — fonctionnaire intelligent, actif, progressif ; — mais accessible aux préjugés, extrême dans ses vues, peu bienveillant, facilement aveuglé par la passion. — Il est averti par Colbert de Seignelay de vivre en paix avec de M. de La Barre. — Il sauvegarde les apparences ; mais dans sa correspondance perce son constant désaccord avec le gouverneur et le Conseil souverain.

3o **Œuvre administrative** : — nommé intendant le 1er mai 1682, il arrive à Québec avec M. de La Barre. — Le palais de l'intendant venait de passer au feu ; — il s'installe dans la haute ville. — M. de Meulles met aussitôt en vigueur les ordonnances contre la traite des liqueurs et les congés, — contre les relations commerciales avec les Anglais et les Hollandais ; — il favorise les échanges et le trafic avec les Antilles. — Il s'applique à coloniser plus à l'intérieur du pays, de régulariser les concessions, de promouvoir leur exploitation. — Il réclame contre l'envoi de jeunes engagés de 12 à 15 ans, d'institutrices inexpérimentées pour enseigner les sauvagesses. — Il fait appel à des ouvriers, à des artisans de tous les métiers, à des fabricants de potasse, à des teinturiers, à des organisateurs de pêche sédentaire. — Son salaire étant insuffisant, il avoue qu'il a vendu deux congés pour 700 livres ; — ce qui ne l'empêche pas de reprocher ce même procédé au gouverneur. — En mai 1683, il visite la région de Montréal ; il fait construire des canots à Québec par les *sauvages habitués*. — Le 29 août, un régiment de 150 hommes s'embarque pour le Canada et aborde à Québec, le 7 novembre : l'intendant a tout préparé pour les accueillir, — Il a ravitaillé le fort de Frontenac.— Il condamne l'abus des renseignements communiqués au fourbe Dongan. — En 1684, après le retour de la malheureuse expédition, 300 hommes débarquent en rade de Québec : nouvelles occupations sur les bras de l'intendant.

Le 1er août 1685, M. de Denouville vient remplacer M. de La Barre. — En septembre, l'intendant accompagne Mgr de Saint-Vallier dans l'inspection du diocèse. — En octobre, suivi du conseiller *Peyras*, son ami, il se rend en Acadie, dont il fait le recensement (1686) : 885 âmes, — tandis que le recensement canadien accuse 12,373 habitants.

4o **Résultats** : — malgré l'impéritie du gouverneur de La Barre, M. de Meulles fait progresser la colonie : — il nota que les divers climats de

la Nouvelle-France, développée du côté des Illinois, fourniraient les productions les plus variées ; — qu'il faudrait " quelques Basques experts " pour augmenter la pêche de la baleine ; — qu'il fallait créer, pour atténuer la misère générale, *la monnaie de carte*, dont on abusa dans la suite. — Il ménagea si bien les deniers du roi que, en dépit des frais et dépenses, il n'avait pas épuisé les fonds des fortifications. — Sur sa demande, le roi ordonne l'admission de *deux gentilhommes canadiens* par an dans les gardes-marine, ainsi que la liberté du commerce, sans déroger à leur noblesse. — Il est rappelé (octobre 1686) sur la dénonciation de trafiquant, faite à la Cour par M. de Denonville — qui s'applaudit de la nomination de M. de Champigny, lequel ne valait point M. de Meulles. — Il a laissé sur l'Acadie un long mémoire, qui révèle ses talents d'administrateur. — " Il a bien fait son devoir, étant très équitable, rendant à tous bonne et prompte justice. . . Il était zélé pour la police et punissait le crime sans rémission." (*Hist. de l'Hôtel-Dieu*).

1o **Famille** : — *Jacques-René de Brisay* (1642-1710), marquis de *Denonville* — commune de 516 âmes dans la Beauce (France), — colonel et brigadier des dragons du roi, est originaire du Poitou et de l'Anjou, allié à la maison d'Argenson. — Le 24 novembre 1668, il épouse *Catherine*, fille de *Germain Courtin*, seigneur de Moncel. — Comme madame Champlain et madame d'Ailleboust, elle suit son époux en Nouvelle-France. — " Elle tint au château de Québec une chambre, sinon une boutique, pleine de marchandises, et était d'humeur à ne pas négliger une occasion de profit."

2o **Départ** : — nommé (1er janvier 1685) gouverneur, il s'embarque à La Rochelle avec 500 soldats et marins, au commencement de juin ; — il débarque le 1er août, après avoir perdu 60 hommes, comptant 80 autres, malades du scorbut. — Les officiers sont : les *capitaines* d'Orvilliers, Saint-Cirque, Macary, de Flour, de Troyes, Daneau, Dumuy, de Valrennes, des Bergères, des Mélaizes, d'Espérac ; les *lieutenants* de Jordis aîné et cadet, de La Mothe, La Rivière, Chaufour, de Ramezay, — qui se sont tous distingués au Canada. . .

3o **Programme** : — le ministre de Seignelay lui prescrit de travailler à la *francisation* des sauvages, — laquelle a déjà échoué ; — de soutenir nos alliés indigènes ; — d'humilier les Iroquois, en vue d'une paix durable ; — de ménager l'entente avec le gouverneur de la Nouvelle-York. . . — Il tient à réaliser ce programme à la lettre. . .

4o **Administration** : — le gouverneur visite Montréal, établit d'Orvilliers au fort de Frontenac, se fait renseigner sur les forces des Tsonnontouans, qui continuent leurs insolentes déprédations : il se décide à les châtier. — Le 13 octobre 1685, relations avec Dongan qu'il soupçonne user de mauvaise foi ; — bien qu'il représente Jacques II, ami de Louis XIV, il se montre fanatique et hypocrite. — Les traités de *Whitehall* (novembre 1686) et de *Versailles* (décembre 1687) stipulent

la *neutralité* entre les deux colonies, la délimitation des frontières acadiennes, les droits de commerce à la baie d'Hudson. — Ces négociations demeurent sans effet ; — elles permirent à Dongan de fomenter la haine des Iroquois, de leur vendre des munitions, de donner asile à Manhatte aux déserteurs français, soldats et commerçants calvinistes qui fondent *la Petite Rochelle*, de planter les armes anglaises du duc d'York en terre iroquoise, de réclamer l'expulsion des Jésuites missionnaires. — *Andros*, son successeur, reprend les mêmes agissements ; — et la Cour de Versailles ferme les yeux ; elle empêche le gouverneur de Québec de frapper le véritable ennemi de la Nouvelle-France.

VI°

Jacques

de

Denonville

11è *gouverneu*

(1685-89)

5o **Campagne iroquoise** : — le marquis s'y prépare en secret, dès l'automne de 1685, en 1686, au printemps de 1687. — Il dispose de 800 soldats réguliers, de 700 hommes de la milice, de 500 indigènes, de 400 combattants de l'Ouest. —Il divise ces 2,500 guerriers en *quatre corps* expéditionnaires, sous les ordres de M. de Vaudreuil, de M. de Callières, de Berthier, la Valtrie, Grandville, Lemoyne de Longueuil. — Pour déguiser son plan, il fait convoquer par les missionnaires 40 chefs iroquois au fort Frontenac (juin 1687). — L'intendant de Champigny leur fait servir un festin, à l'issue duquel il les constitue prisonniers et les expédie en France pour servir sur les galères de la Méditerranée.—Cet acte de félonie attira le châtiment sur les Jésuites innocents: le P. Millet est mis à la torture et reste captif durant *sept ans*. — Le 10 juillet, l'armée débarque sur la rive méridionale du lac Ontario. — En 10 jours, elle réduit les Iroquois, qui perdent 45 tués et 60 blessés ; — elle incendie les quatres bourgades des Tsonnontouans, qui ont pris la fuite, la vengeance au cœur. — Le 19, le gouverneur prend officiellement possession du territoire conquis, — il établit un fort sur la rive droite du Niagara, destiné à barrer le passage aux Anglais et confié à la garde de M. de Troyes et de M. des Bergères, avec une garnison de 100 hommes d'armes. — " J'ai rétabli, écrit-il, le 25 août au ministre, la réputation française, qui était perdue, chez les nations sauvages alliées et autres ". — En réalité, médiocres sont les résultats de la campagne, car les Anglais ont hospitalisé les fugitifs, qui ne sont ni anéantis, ni découragés.

Vers les derniers jours d'août 1687, les Onnontagués vont dévaster les environs du fort Frontenac; — les Agniers assiègent Chambly, Verchères, Contrecœur ; — d'autres fourragent dans toutes les directions de nos frontières. — " Si tu te contentes d'effrayer les guêpes, lui avait dit un chef indien, elles se réuniront toutes pour tomber sur toi ! " — Les garnisons meurent du scorbut à Niagara et à Frontenac : il faut négocier la paix avec les tribus. — C'est Dongan qui la dicte aux Iroquois (août 1688).

6o **Rupture des négociations** : — *Haaskouan* ou la *Grande-Gueule* conduisait à Montréal la députation des Cinq Cantons. — *Kondiaronk* ou *le Rat*, chef huron, l'arrête en chemin, paree que M. de Denonville veut négocier sans sa participation, dont ils étaient préalablement conve-

nus. — Il fond avec ses cent guerriers sur l'escouade de la députation, en massacre plusieurs, fait les autres prisonniers, " suivant en cela, dit-il, les ordres du gouverneur ". — Etonné, Haaskouan affirme qu'il a signé un accommodement avec Ononthio : — le Rat de feindre un violent désespoir et jure de se venger ; il remet les captifs, sauf un qu'il présente à M. de La Durantaye à Michillimakinac comme un espion iroquois. — Ce dernier est fusillé aussitôt. — Le Rat donne la liberté à *son domestique* iroquois qui le servait, et qui se rend dans sa tribu expliquer le meurtre de son compatriote. — " J'ai tué la paix, s'écrie le Rat ; que le gouverneur s'en tire comme il pourra . " — Puis il trama en secret le massacre général des Français d'en-haut : un Agnier captif éventa le complot à temps. — Les Iroquois se blottissent tout l'hiver de 1688. — Le 5 août 1689, ils exécutent l'horrible *massacre de Lachine*, et font le ravage de l'île de Montréal ! — Ce sanglant épisode achève de décourager M. de Denonville ; — le 24 septembre, il ordonne à M. de Valrennes de détruire le fort de Frontenac. — Il ne restait plus que Michillimakinac, et les postes avancés de Nicolas Perrot à la baie des Puants, et Saint-Louis des Illinois. — La mission de M. de Callières à Versailles sauva la colonie : il réussit à décider le roi à faire la guerre aux Anglais.

7o **Rappel du gouverneur** : — M. de Denonville était l'homme d'une seule idée : la guerre aux Iroquois. — Il n'était pas à la hauteur d'une tâche politique, de la direction d'une grande colonie. — Dès le 16 août 1689, le roi l'a nommé sous-gouverneur du duc de Bourgogne. — Le 14 janvier, il entre en charge. — Il mourut, le 25 septembre 1710. — " C'était, dit Saint-Simon, une espèce d'imbécile, bien dévot et bien incapable d'élever personne ; un très bon et honnête gentilhomme, très propre à la congrégation des Jésuites, et à rien du tout au-delà."

1o **Double dessein** : — le gouverneur revient à Québec le 15 octobre 1689. — Ses instructions l'autorisait à *porter la guerre* en Nouvelle-Angleterre, sans la lui prescrire, — à *humilier les tribus* iroquoises. — Pour réaliser ce dernier plan, il songe à user de l'influence du chef *Ouréouharé* qu'il ramène des galères de France. — Le 13 novembre, les Iroquois ont incendié les dépôts de M. de La Chesnaye, tuant 20 personnes : — leurs succès les enivrent et les rendent intraitables.—Le gouverneur active alors la défense générale du pays : le fort Cataracoui, Montréal qu'il entoure de palissades, Trois-Rivières, Québec, des fortins disséminés çà et là. — Il vise la conservation des postes d'en-haut et de l'ouest, où d'Iberville (1689) a triomphé des Anglais à la baie d'Hudson, — où Perrot, du Lhut, de Louvigny s'attachent les alliés. — En quelques mois, il a raffermi le renom des Français et la prospérité de la colonie.

2o **Guerre avec les Anglais** : — Louis XIV est en présence de Guillaume III, le vainqueur de son beau-père Jacques II, pour lequel le roi de France a sacrifié flotte et soldats. — Le Canada ne compte que

15,000 âmes, la Nouvelle-Angleterre en a 200,000 ; — les Français ont le concours des Abénaquis, les Anglais celui des Iroquois. — Néanmoins le gouverneur n'hésite pas un instant, bien que laissé à ses propres ressources.— Au cœur de l'hiver (1689-90), il organise *trois corps expéditionnaires* : — *le premier* à Montréal, sous les ordres de *Lemoyne de Sainte-Hélène* et d'*Ailleboust de Mantet*, se compose de 114 Canadiens et de 96 sauvages ; — le *second* aux Trois-Rivières, sous la conduite de *François Hertel* avec 25 Canadiens et 27 indigènes ; — *le troisième* à Québec, commandé par *M. de Portneuf*, à la tête de 110 Canadiens, 50 Français, 60 Abénakis de St-François de Sales.

Le premier corps, en février 1690, marche 22 jours par un froid intense, arrive devant les 80 maisons de *Corlaer* qu'il brûle et saccage de fond en comble. — Le second, du 28 janvier au 15 mars, parcourt 100 lieues, atteint *Salmon-Falls* (Portsmouth), s'en empare, l'incendie, tue 30 Anglais et fait les autres prisonniers. — Il opère sa jonction avec le troisième corps qui s'avance sur *Casco-Bay*, où le commandant *Davis*, muni de 8 canons, est forcé de se rendre avec la garnison. — Le succès dépasse les espérances de M. de Frontenac. — Pris de terreur, les Anglais forment l'*Union des Etats* (en mai 1690)

3o **Offensive des Anglais (1690)** : — l'armée de terre se compose d'Anglais, de Hollandais, de Loups, de Sokokis, d'Iroquois ; — le commandant *John Winthrop*, du Connecticut, doit descendre le Richelieu et s'emparer de Montréal. A l'entrée du lac Saint-Sacrement (George) dissension entre les chefs et petite vérole dans les troupes, qui se dispersent. — Cependant, l'amiral *William Phipps*, qui a pris Port Royal et pillé Plaisance de Terre-Neuve, arrive devant Québec, le 16 octobre, avec 30 vaisseaux et 2,300 hommes de débarquement. — Au délégué anglais, Frontenac répond avec fierté : " Dites à votre maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons ". — Le 18, le gouverneur tira le premier. — Une troupe de 1,500 Anglais sont débarqués à Beauport, défendu par Juchereau de Saint-Denis et M. de Sainte-Hélène, qui mourut de ses blessures. — Après cinq jours de furieux combats, Phipps échange les prisonniers, se retire le 23, rentre à Boston, le 19 novembre avec 15 vaisseaux seulement. — La victoire de Québec est restée justement mémorable ; son souvenir est perpétuée par la chapelle de *Notre-Dame-des-Victoires*. — Louis XIV fit frapper une médaille commémorative de ce beau fait d'armes et accorda des lettres de noblesse aux officiers qui se signalèrent.—Le 5 novembre, Québec illumina et tira des salves avec les pièces prises à l'ennemi.

4o **Continuation des hostilités iroquoises** : — en 1691, 800 Iroquois *cabanent* à l'embouchure de l'Ottawa ; — de là ils font irruption au nord et au midi du Saint-Laurent, brûlant, tuant, torturant leurs victimes. — Les Agniers, secondés des Anglais, attaquent Chambly, la Prairie-de-la-Madeleine ; — d'autres se portent vers Sorel, Lachenaie, Trois-Rivières, le Saut-Saint-Louis... — Les Canadiens suppléent au défaut de troupes par leur énergie et leur audace, en dépit des fati-

VII°

Le comte

de

Frontenac

12*è gouverneur*

(1689-98)

gues et de la fin héroïque des officiers, comme de *Saint-Cirque, de Lusignan, de Montesson....* — La lutte dure deux années. — En janvier 1693, M. de Frontenac envoie les lieutenants d'Ailleboust, de Courtemanche, de Lanoue, avec 400 guerriers et 200 sauvages, au canton des Agniers ; ils incendient trois bourgades. — Ce désastre attisa leur vengeance. — Eté et hiver, durant trois ans, Iroquois seuls ou associés aux Anglais, fouillent la colonie en tous sens. — Femmes et enfants surent faire le coup de feu. — On sait l'héroïque défense de *Madeleine de Verchères*, âgée de 14 ans, le 22 octobre 1692.

Infatigable malgré ses 76 ans, le gouverneur se détermine à frapper un dernier coup : — le 28 juillet 1696, à la tête de plus de 2,000 combattants, il envahit par Chouagnen le canton des Onnontagués ; puis, l'ayant dévasté, celui des Onneiouts, qu'il livre aux flammes ; — il revient le 24 août, n'ayant perdu que quatre Français. — Tout son entourage l'exhorta avec instance à frapper les autres cantons : il ne voulut rien entendre. — Aussi en 1697, l'ennemi, affamé et non pas détruit, reprend ses courses de pillage et de mort : il ne consent à traiter que l'année suivante, après le décès du gouverneur.

5o **Lutte contre la Nouvelle-Angleterre (1691-97)** : — l'échec de 1690 humilia les Anglais. — Le baron de Portneuf reprend l'Acadie en 1691 ; son fils, *M. de Villebon* est nommé gouverneur de Port-Royal. — A Terre-Neuve, le drapeau français flotte sur la forteresse de Plaisance. — M. de Frontenac (14 août 1694) charge *Pierre d'Iberville*, le marin consommé, de reconquérir les postes méridionaux de la baie d'Hudson: succès complet. — En juillet 1696, le vaillant Canadien s'empare du *Newport* à la rivière Saint-Jean (Acadie), de Pemaquid, le 14 août. — En octobre, il est à Saint-Jean de Terre-Neuve. — Puis il part pour la baie d'Hudson (3 août 1697), où il bat trois navires anglais avec son seul vaisseau, *le Pélican* (7 septembre), reprend le fort *Bourbon* (Nelson) le 13, passe en France (7 novembre), d'où il s'embarque pour le Mississipi (1698). — Le ministre de Pontchartrain prépare simultanément une flotte de 10 bâtiments de guerre, sous le commandement du marquis de *Nesmond*, contre Boston et New-York, tandis que M. de Frontenac l'y doit rejoindre par terre avec 1,500 guerriers. — L'amiral subit des retards, alla à Plaisance, et renonça à l'expédition, en vertu du *traité de Ryswick* (20 septembre 1697).

6o **Maintien des postes d'en-haut (1696-98)** : — une ordonnance royale (21 mai 1696) les supprimait, ainsi que les congés de traite. — Le comte de Frontenac se permit d'interpréter les ordres de la Cour : la suppression était un désastre irrémédiable pour la colonie. — L'intendant de Champigny le dénonce au ministre : d'où conflit entre les deux administrateurs. — Nouvel ordre formel du ministre : le gouverneur se contente de fomenter les animosités des alliés sauvages contre les Cinq Cantons. — Ceux-ci d'ailleurs ne veulent point de la clause de Ryswick, qui en fait des *sujets anglais* : ils tiennent à leur indépendance et seront *neutres* entre Français et Anglais.

7o **Démêlés du gouverneur (1691-97)** : — il en eut avec M. de Champigny, qui lui reproche des dépenses publiques, faites sans avis, la participation à la traite, l'inobservance des édits et ordonnances, etc. — Il en eut avec le Conseil souverain, surtout avec le procureur général, *M. d'Auteuil.*— Il en eut avec Mgr de Saint-Vallier, en se rangeant du côté des Récollets, dont il était le *syndic apostolique*, c'est-à-dire le gérant de leurs affaires, dans la futile querelle du fauteuil à Montréal, et en commandant la représentation du *Tartufe* de Molière. — Il en eut avec les Jésuites qu'il n'aimait point, à qui il prêtait des intentions hostiles, dont il se servait volontiers auprès des indigènes. — Il en eut avec le clergé qui s'attachait à prohiber la vente des spiritueux.

8o **Sa mort, son rôle (28 nov. 1698)** : — le 21 septembre 1698, chant du *Te Deum* à Québec et cérémonie de réjouissance, pour la paix signée à Ryswick. — Les dissensions se sont évanouies entre les administrateurs. — Le 22 novembre, le comte de Frontenac s'alite, fait son testament, meurt le 28, avec les secours religieux, est enseveli, le 19 décembre, dans l'église des Récollets. — La colonie perd en sa personne un grand général, guerroyant avec une poignée de troupes contre la coalition anglaise et iroquoise. — " Il avait trouvé (1690) la colonie affaiblie, méprisée des ennemis ; — il la laisse en paix, agrandie, respectée ". — Ses grands défauts de tempérament n'ont pu ternir ses éminentes qualités au point de faire oublier ses services...

1o **Famille** : — *Louis-Hector de Callières* (1646 ?-1703), chevalier, ancien capitaine au régiment de Navarre, originaire du Limousin ; — ses ascendants se divisent en deux branches : *l'angoumoise*, qui habite encore la Gironde ; *la normande*, éteinte. — Son père, *Jacques*, meurt gouverneur de Cherbourg (1662). — Louis embrasse la carrière des armes ; — il est aussi, dit-on, capitaine de vaisseau. — Il arrive à Québec avec les troupes envoyées à M. de la Barre (1684).

2o **Gouverneur de Montréal (1684-98)** : — il est choisi pour remplacer François-Marie Perrot, nommé en Acadie (1684). — En 1685, il reçoit à Montréal Mgr de Saint-Vallier, qui dit de lui : — " homme fort appliqué à son devoir, brave de sa personne, plein d'honnêteté et très capable de son emploi." — En 1686, il travaille activement à fortifier Montréal par une solide palissade, ainsi que Cataracoui. — En 1687, il commande l'avant-garde de l'armée que mène M. de Denonville contre les Tsonnontouans, et se distingua dans l'attaque. — En 1688, le gouverneur le délègue à la Cour de Versailles pour exposer le malheureux état de la colonie. — Le 2 juillet 1688, il se fait concéder un lopin de terre, la *Pointe-à-Callières.* — Il propose au roi l'invasion immédiate de la Nouvelle-Angleterre par l'action combinée d'une flotte et d'une armée canadienne : c'est l'avis formel de M. de Denonville. — Le 7 mai 1689, Guillaume III déclare la guerre à la France.—Louis XIV s'obstine à poursuivre la restauration de Jacques II, son ami catholique : dans ce dessein, il épuise des forces et des ressources précieu-

ses, qui furent perdues pour le Canada. — Néanmoins *l'Embuscade* et *le Fourgon* sont confiés à *M. de la Caffinière*, qui débarque M. de Callières à l'entrée du golfe Saint-Laurent (12 septembre), lequel va presser M. de Denonville de diriger les troupes sur Boston. La tentative échoue. — Rentré à Montréal, le gouverneur est le témoin attristé du carnage récent de Lachine et des environs. — Vers la fin de juillet 1690, il entre en accommodement avec les Iroquois, grâce en chef *Ouréouharé* qu'a ramené M. de Frontenac. — Le 17 octobre, il conduit à Québec contre Phipps 700 guerriers. — En 1691, Anglais et Agniers se coalisent contre Montréal : M. de Callières, malade, les devance à la Prairie-de-la-Madeleine, où périt Saint-Cirque, mais d'où M. de Valrennes chasse l'ennemi. — En 1693, il réunit à Chambly de cinq à six cents hommes, qui, l'hiver, tue beaucoup d'Agniers et en capture 300, leur brûlent trois bourgades. — En 1694, il est décoré de la croix de Saint-Louis ; en mai, éclate entre lui et Mgr de Saint-Vallier, la violente scène de l'affaire du pric-Dieu, le jour de l'inauguration de l'église des Récollets. — En juillet 1696, il seconde le gouverneur général dans sa campagne contre les Iroquois. — Durant l'hiver, un incendie anéantit l'Hôtel-Dieu : M. de Callières fait souscrire 8,000 livres pour les sinistrées. — En 1697, il s'applique à la suppression des congés, à la préparation d'une entente avec les Iroquois. — En 1698, à la mort du comte de Frontenac, le sieur de Courtemanche se rend à Versailles pour appuyer sa candidature, qui prévalut contre celles de M. de Champigny et de M. de Vaudreuil.

VIII°

Le chevalier

de

Callieres

13*è gouverneur*

(1698-1703)

3o **Gouverneur de la Nouvelle-France (1698-1703)** : — au printemps de 1699, M. de Callières, gouverneur intérimaire réunit les troupes à Montréal, en requiert le salut ; — opposition de M. de Vaudreuil, de M. de la Durantaye. — Le 20 avril, le roi accorde le gouvernement de la colonie à M. de Callières, " eu égard à ses services depuis 35 années. et à ses preuves de sagesse, de valeur et d'expérience consommées." — Le traité de Ryswick met Iroquois et Abénaquis sous la juridiction anglaise : les Iroquois s'y refusent ; — le gouverneur travaille, durant deux ans, à trouver une solution favorable à la France : c'est son éternel honneur de l'avoir pu réaliser.

An printemps de 1700, une députation iroquoise provoque l'échange de prisonniers, mais à Albany ; — M. de Callières adopte Montréal. — Le 18 juillet, nouvelle ambassade, qui retourne avec le P. Bruyas, Jésuite, M. de Maricourt et Joncaire. — Le 18 septembre, audience solennelle de tous les dignitaires, accordée aux représentants de quatre Cantons, des Hurons, des Abénaquis : on signe une *alliance provisoire*, car le gouverneur aspire à une paix universelle et définitive des tribus. — Il assigne la date d'une assemblée plénière pour le mois d'août 1701 ; — aussitôt missionnaires et interprêtes partent dans toutes les directions. — Le 25 juillet 1701 s'ouvre la mémorable assemblée : *le Rat*, converti au catholicisme par le P. de Carheil. est le grand pacificateur de tous les indigènes, et il meurt le lendemain à

l'Hôtel-Dieu. — Les 38 ambassadeurs signent le traité de paix, qui est clôturé par un festin monstrueux, des salves d'artillerie, des feux d'artifices : — plus de guerres entre les tribus, entente avec les Français, arbitrage des différends par *Ononthio* . . . — Le 29 octobre 1702, les Iroquois reçoivent sur demande des missionnaires jésuites pour les évangéliser. . .

4o **Mort** (**26 mai 1703**) : — " Il mourut de ses gouttes", (Catalogne), à Québec, regretté de toute la colonie. — Il pensait achever les fortifications de la capitale. — Le petite vérole enleva un quart de la population, toucha aux Trois-Rivières, sévit à Montréal. — Il fut inhumé dans l'église des Récollets. — Le 6 sept. 1796, le feu consuma cet édifice, avec les ossements des gouverneurs : de Fronteanc, de Callières, de Vaudreuil, de la Jonquière.

IX°

Bochart

de

Champigny

6è *intendant*

(1686-1702)

1o **Famille** : — originaire de la Bourgogne, remontant à *Guilaume Bochart*, seigneur de *Norois* ou *Noroy* — aujourd'hui *Noroy-le-Bourg*, commune de 780 âmes (Haute-Saône). — *Jean II* épouse, sous François Ier, Jeanne Simon, laquelle lui apporta la terre et le nom de *Champigny* — *Champigny-sur-Marne*, petite ville de 8.555 hab. (Seine). — *Jean VI* épouse *Marguerite Le Charon* ; — il devint ainsi beau-frère de César, duc de Choiseul. — *Jean* est le huitième du nom ; — le 24 avril 1686, il succède à M. de Meulles. — Il vint à Québec avec sa famille (juillet) ; — son épouse, *Marie-Madeleine de Chaspoux* était cousine de Mgr de Laval, et mère de quatre enfants.

2o **Administration** : — en 1687, il exécute au fort Frontenac la concentration des troupes.— Dès l'arrivée des chefs iroquois, il leur tend un piège, les fait arrêter et expédier à Québec et en France ; — c'est un odieux acte de félonie ; on sait le reste. — Il concourt, après la campagne, à la fondation du poste de Niagara. — En 1688 et en 1689, il ravitaille les postes de l'ouest et répare les suites désastreuses du massacre de Lachine. — Sous le gouvernement du comte de Frontenac, il organise les expéditions en Nouvelle-Angleterre, la défense de Québec, de l'Acadie, des forts de la baie d'Hudson (1690), la réoccupation de Cataracoui, les travaux d'urgence à Montréal, aux Trois-Rivières, le long des côtes. — En 1692, il pare aux menaces de la famine. — Il tient la main à l'exécution des ordonnances royales, se heurtant sans cesse aux idées du gouverneur. — En janvier 1693, il prépare les corps expéditionnaires contre la Nouvelle-Angleterre ; — il approvisionne Sorel, Chambly, l'île d'Orléans — En 1696, mêmes préparatifs pour l'invasion des Cantons iroquois. — En 1697, nouvelle tentative d'envahissement contre les Anglais : il lutte avec les missionnaires contre les ravages de la traite aux pays d'en-haut. — En 1698, au décès de M. de Frontenac, ses regrets sont sincères : — " Il n'y a, dit-il, jamais eu que différents sentiments entre nous pour le service du roi."—En 1699, il se plaint des procédés arrogants de M. de Callières à son égard. — En 1700-01, il travaille à la fondation du *fort Pontchartrain* (Dé-

troit), à la pacification définitive des Iroquois, au développement des écoles et des institutions religieuses, à la bonne administration de la justice, police, finance (1700-1702).

3o **Son départ, son oeuvre** : — en mai 1701, M. de Champigny est nommé intendant de la marine au Havre ; — il y meurt en 1720. — *Deux de ses fils* ont continué sa lignée jusqu'à nos jours. — Durant 16 années, il s'est montré au Canada l'ami du clergé : " Il s'acquitte très dignement de son emploi," (Mgr de Saint-Vallier). — Malgré l'arrestation injuste et impolitique de la députation iroquoise (1687), l'intendant accomplit une œuvre de zèle, de probité, de dévouement. — Il eut pour souccesseur *M. de Beauharnais.*

CHAPITRE III

Le Développement énonomique

I°

Nouvelles concessions

(1674-1684)

1o **Première distribution par M. de Frontenac (1674)** : — le roi veut que " l'on peuple de proche en proche ", sans s'éparpiller à distance. — Du 22 mars au 2 septembre 1674, le gouverneur fait des concessions aux familles : *Guyon, de Saint-Ours, de Chavigny, Jobin, d'Héry, Le Rouge, Roberge, de La Durantaye, Dubos, de Verchères, Godefroy, Denis, Jalot, Lemoyne, Sorel, Salnay...*

2o **Deuxième distribution (1676-79)** : — du 12 octobre 1676 au 6 septembre 1679, de concert avec Duchesneau, il accorde des terres aux concessionnaires suivants : Pierre Joybert, seigneur de Soulanges et de Marson, Raudin, de la Vallière, de Repentigny, Berthier, de Bécancourt, Damours Deschauffours, Crevier, Langlois, Guillemette Hébert, François Bellanger, Bizart, Becquet, Delalande, Louis Jolliet, Charles Marquis, de Boyvinet, André Chaune, Jean Levrard, le Séminaire de Saint-Sulpice. — La concession du capitaine Berthier est celle de la côte nord, dans le lac Saint-Pierre.

3o **Troisième distribution par de La Barre et de Meulles (1682-84)** : — du 5 janvier 1682, au 16 septembre 1684, ils accordent les concessions à: Denis Derôme, Anne Aubert, Guillaume Bonhomme, Dupré, Martel, Le Chasseur, Jean Charles Amiot, d'Autcuil, René Pasquier, les Jésuites, Jacques Lefebvre, Dugué, de Pommainville, de Lamothe de Lucière, les Ursulines de Québec, Laurent Philippe. — A côté de ces fiefs, il y a des cens et des rentes : terrains pour bâtir dans les villes..

4o **Exploitation** : — parmi les seigneurs, seuls les riches font défricher et colonisent : *François Berthelot,* comte de Jouy, commissaire général de l'artillerie, peuple l'île d'Orléans — érigée en comté du Saint-Laurent, — sans qu'il vînt jamais au Canada ; — *M. de la Bouteillerie,* la Rivière-Ouelle ; — les *Sulpiciens,* les *Jésuites,* les *Ursulines.* — Les autres, faute de ressources, à cause aussi de la deuxième guerre iro-

quoise (1682-1700), deviennent fonctionnaires, ou vendent, ou louent leurs seigneuries. — Les concessionnaires de fiefs réussissent, grâce à leur courage, à une incroyable persévérance, à leurs nombreux enfants, — en dépit de l'interruption des libéralités royales, au moment le plus nécessaire...

II° **Coureurs** *de bois* (1668-1688)

1o **Population** : — en 1665, la Nouvelle-France a 3,215 âmes ; — en 1685, 12,263, plus 1,538 sauvages établis en villages ; — en 1700, environ 16,000 au Canada, 870 en Acadie, 200 à Terre-Neuve.

2o **Déperdition** :— les engagés, les volontaires, les fils de gentilhommes, les soldats, les officiers se font *coureurs de bois,* — ou voyageurs des pays d'en haut ; — le castor, décimé au Saint-Maurice, il faut le chercher " à sa source ", du lac Supérieur aux Illinois et aux Puants. — La jeunesse aime les aventures : en 1668, des Français suivent les sauvages ; — en 1669, soldats, volontaires, habitants, vont à leur rencontre, à 40 et 50 lieues, pour l'achat à bas prix de leurs fourrures ; — en 1672, les coureurs montent à cinq ou six cents lieues des habitations ; — en 1676, 300 *gueux* ou *mendiants* sont contraints, par ordonnance du Conseil souverain, de retourner sur leurs concessions ; — en 1680, Duchesneau écrit : " Il y a 800 coureurs de bois." — Ces exodes sont nuisibles aux mœurs, à la religion, à la conversion des Indiens, à l'agriculture, à l'industrie, à la vie domestique, à la nation.

3o **Répression** : — pour limiter ce vagabondage effréné, Talon rend le mariage obligatoire aux volontaires, libérés du service (1670). — En 1672, les coureurs risquent le fouet, en cas de récidive les galères.—En 1673, défense de vaquer, plus de 24 heures, dans les bois sans permission, sous peine de *mort,* — le roi, en 1676, réduit la peine : à la confixation des pelleteries, à une amende de 2,000 livres. — Frontenac n'épargne ni commanditaires, ni recéleurs, ni acheteurs de ces fourrures (!) — En 1678, le roi étend ses défenses à l'Acadie ; — mais il concède que l'on délivre *des permis de chasse,* du 16 janvier au 15 avril (1679).

4o **Complicité universelle** : — de 1676 à 1685, une douzaine seulement est condamnée à l'amende. — Gouverneur, intendant, seigneurs, commerçants, tout le monde traite, en vertu des congés accordés. — Et le ministre n'ose sévir, de peur de favoriser les désertions chez les Anglais et le trafic illicite des coureurs de bois. — " *Le congé* est un permis de l'intendant, délivré pour la chasse aux gentilshommes pauvres, aux officiers réformés, à leurs veuves ; — l'on pouvait équiper *deux canots* montés par 6 hommes, et contenant chacun 400 livres."

1o **Défrichements** : — les terres habitées sont situées le long du Saint-Laurent, d'ordinaire à *un quart de lieue* dans la profondeur des bois (1688). — En 1668, le nombre des arpents en culture est de 15,642 ; — celui des bêtes à cornes, de 3,400 environ. — En 1688, le chiffre des arpents monte à 28,603 ; en 1698, à 32,524 ; — celui des animaux do-

III°

Agriculture

mestiques à 12,059, (1688), à 17,034 (1698). — Et la deuxième guerre iroquoise bat son plein (1682-1698). — Le chanvre réussit bien.

2o **Exploitation agricole** : — les récoltes progressent sans répit : — en 1685, les habitants livrent *deux cents milliers* de farine aux magasins de la colonie. — On exporte aux Antilles 18,491 minots de grains. En 1686, les Anglais de Boston viennent acheter la blé à Québec. — En 1698, on moisonne 183,026 minots de céréales. — Labourage et pâturage procurent à l'habitant de quoi "vivre commodément, avec plus d'avantage que le paysan de France." (Champigny, 1699). — Après 1701, quel rapide progrès . . . .

IV°

Commerce

1o **Importation**: — le Canada doit demander à la métropole : étoffes, hardes, vins, liqueurs, les objets de traite ; — aux Antilles : rhum, tafia, sucre. . .

2o **Les fourrures** : — elles constituent le trafic principal. — On les convoite en Nouvelle-Angleterre. — Elles servent de monnaie aux indigènes pour le troc, aux seigneurs, aux commerçants, aux missionnaires qu'on accuse indignement, à cause de ces échanges, de se livrer au commerce : — M. de Frontenac a osé lancer cette injure aux Jésuites ! — Colbert l'en admoneste sévèrement (1679). . .

3o **La pêcherie** : — la morue du fleuve et du golfe se vend bien, verte ou sèche, en France. — L'huile de marsouin (*cochon de mer*) et du loup marin a un débit facile. — Ainsi en est-il des anguilles salées, du saumon salé, de diverses sortes de poissons. . .

4o **Les bois de construction**:—Talon a inauguré *les chantiers* de navires, favorisé l'exploitation des forêts pour les constructions navales de Rochefort. — Par malheur, ces entreprises coûteuses dépassent la mise de fonds des seigneurs canadiens ; et le mer est fermée tout l'hiver, tandis que trop peu de transports franchissent l'océan, chaque année. — Il eût fallu envoyer sur place des charpentiers, constructeurs de bâtiments. — C'est ce que réalisera, en 1712, M. *Prat*, capitaine du port de Québec. — *L'industrie canadienne* ne prend son essor qu'avec le XVIIIe siècle.

CHAPITRE IV

L'Expansion coloniale

1o **L'interprête** : — né vers 1598 à Cherbourg (Normandie), il vint à Québec en 1618, comme commis de la Compagnie des Marchands. — Il passe *deux* années à l'Ile-aux-Alumettes, pour apprendre l'algonquin et ensuite la langue huronne. — En 1620, Champlain l'envoie chez les *Nipissings*. — En 1629, il se retire en Huronie, jusqu'en 1632.

I°

Jean Nicolet

(1598-1642)

2o **Le découvreur du lac Michigan** (1634-35) : — en 1633, il est commis des Cent Associés. — En 1636, il est délégué vers les riverains sauvages des lacs de l'ouest, pour gagner leur alliance et s'assurer leurs échanges. — Arrivé en Huronie, il se rend, avec sept Indiens, à la baie des Puants, où il convoque et réunit plus de 5,000 sauvages : Renards, Sioux, Mascoutins... Il conclut avec eux un traité d'alliance. Il s'arrêta à 3 jours de marche du Wisconsin.

3o **Le catéchiste aux Trois-Rivières** (1637-42) : — il épouse, le 7 oct. 1637, à Québec Marguerite Couillard. — Les *Relations* ne tarissent pas d'éloges sur les belles qualités et les belles actions du commis-interprète : les sauvages lui sont attachés et il les mène à sa guise. — Le 27 oct. 1642, il périt en face de Sillery, en remontant le fleuve : une violente tempête renversa la chaloupe : seul, M. de Savigny ou Chavigny se sauva à la nage, dans l'obscurité. — Dans le contrat de mariage, il est appelé Jean Nicolet de *Bellebrune ou Belle-brune.*

II°

Cavalier

de

La Salle

1o

Sa jeunesse

(1643-1672)

Fondation

de

Lachine

(1669)

1o **Jeunesse** (1643-67) : — *René-Robert Cavelier*, né à Rouen (21 nov. 1643), fils d'un commerçant en gros, neveu de l'un des Cent Associés, étudie chez les Jésuites, — entre dans leur Compagnie (3 oct. 1658). — Grand et vigoureux, impressionnable, dominateur, violent, il se corrige et est admis aux vœux temporaires (10 oct. 1660). — Il enseigne à La Flèche, Tours, Blois, fait sa phisolophie (1662-66). — Le 28 mars 1667, il est dégagé de ses vœux sur sa demande...

2o **Au Canada** (1667-68) : — il rejoint — été de 1667 — son frère *Jean*, Sulpicien, à Ville-Marie. — Le Supérieur, seigneur de l'île, lui concède de vastes terrains, en face du Saut-Saint-Louis ; — La Salle, aidé d'un groupe d'artisans inaugure l'établissement agricole et commercial : il rêve (1668) a découverte du *passage de l'ouest vers la Chine* : d'où la dénomination restée au village (Lachine). — Il a interrogé les sauvages qui descendent l'Ottawa à la foire annuelle de Montréal. — Il se crée des ressources en vendant des centaines d'arpents de sa concession...

3o **Première excursion** (1669) : — le 6 juillet 1669 partent de Lachine deux convois : celui des Sulpiciens, Dollier de de Casson et Bréhand de Gallinée, comprenant 3 canots et 7 hommes ; celui de Robert Cavelier, de 4 canots et 14 engagés. — La flottille atteint l'extrémité occidentale du lac Ontario, où La Salle tombe malade des fièvres, tandis que ses compagnons de route vont prendre possession des rivages du lac Erié. — On ignore si, remis de son malaise, La Salle se rendit à la rivière *Wabash* ou s'il retourna sur ses pas. — Nicolas Perrot le trouve — l'été de 1670 — " chassant sur l'*Outaoua*, avec six Français et douze Iroquois ". — Ce voyage eut un caractère privé. — En nov. 1670, Talon écrit que " M. de Courcelle et lui, ont envoyé le sieur de La Salle vers les grands lacs." — Sur les résultats de cette expédition officielle, on est réduit à des conjectures : on perd de vue Robert Cavelier (1671-1672)...

2° **Fondation** de **Cataracoui** ou **Fort Frontenac** (1673-77)

1o **Amitié du comte de Frontenac** : — arrivé à Québec — l'été de 1672 — le gouverneur tourne ses desseins vers les Iroquois : il se décide à solliciter leur assentiment pour établir un *poste de trafic* — un *fort* en réalité — sur le lac Ontario. — Il songe, non aux Jésuites missionnaires, comme médiateurs, mais à Cavelier de La Salle : telle est la source de leur amitié, jusqu'au départ du gouverneur (1682).

2o **Mission chez les Iroquois** (1673) : — Le comte " envoie l'ordre à La Salle d'aller à Onnontagué."— En mai 1673, il rencontre le P. Garnier chez les Tsonnontouans. — Le 9 juillet, il écrit à M. de Frontenac que " les sauvages le recevront à *Kenté* (ou *Quinté*), au nombre de 200." — Le gouverneur prie les Sulpiciens, abbés de Fénelon et d'Urfé, de les amener à la rivière *Cataracoui*. — Là, devant eux, déploiement de toutes ses forces, discours et festins, et le poste est consenti par eux. — M. de La Salle en reçoit le commandement et y séjourne " quelque temps." — En janvier 1674, La Salle est témoin, à Ville-Marie, de l'affaire Bizard-Perrot. — Le jour de Pâques, il assiste au sermon de l'abbé de Fénelon, qui semble critiquer les décisions violentes de M. de Frontenac : La Salle l'en avertit et envemine l'incident. — Puis, en novembre, il s'embarque pour la France.

3o **Succès à la Cour** (1675) : — il propose à Colbert, s'il lui donne la seigneurie, d'entretenir le fort et sa garnison, de faire défricher les terres, d'attirer les indigènes aux environs. — Le 15 janvier 1675, ses lettres patentes sont expédiées, ainsi que son titre de noblesse... — Il retourne, l'été, après avoir ramassé des fonds considérables. — En 1676, il fait construire à Cataracoui, devenu *fort Frontenac*, cinq bastions en pierres, distribue des lots de terre, même aux deux Récollets desservants, — établit un village d'Iroquois, sous le canon. — Dans l'automne de 1677, nouvelle traversée en France. — Il dépose un mémoire sur ses travaux. — Il obtient l'autorisation " d'élever à ses frais un nouveau poste à Niagara, et un second à la sortie du lac des Illinois (Michigan)." — Le 13 mai 1678, il voit sa demande confirmée par les lettres patentes ; — et il s'empresse de réunir des ressources importantes. — Il s'embarque (14 juillet) avec *Henri de Tonty*, Italien, ami du prince de Conti et une trentaine d'artisans.

1o **Sur le Niagara** (1678) : — le 15 septembre, débarquement à Québec ; — séjour d'un mois à Cataracoui ; — choix du site du *fort de Conti*, à une quinzaine de lieues, en amont des chutes du Niagara et construction des bâtiments (11 décembre 1678.) — Le 29 janvier 1679, une équipe d'artisans commence la construction d'une grande barque pour naviguer sur les grands lacs. — En cinq mois, *le Griffon* — ainsi nommé des *deux griffons* qui supportent les armes de M. de Forntenac — jaugeant 60 tonneaux, est lancé à flot...

2o **Au lac des Illinois** (1679) : — la barque sort du lac Erié, franchit *le Détroit*, le lac *Saint-Clair*, remonte le lac *Huron*, atteint Michillimakinac (27 août 1679), où quelques hommes s'évadent. — Pendant que

3°

Fondation de Canti, Crèvecoeur et Saint-Louis

(1678-1682)

Tonty les racole, *le Griffon* est chargé de fourrures qu'il va porter à Niagara, sous les ordres du capitaine *Luc* : mais il fait naufrage ou est pillé par les Outaouais. — La Salle, impétueux, s'est lancé déjà en canots montés par ses hommes sur lac *Dauphim* ou des *Illinois* : — les canots ne le rejoignent qu'en novembre au pays des Miamis. — En janvier 1680, ils fondent sur une rivière le *fort Crèvecœur* (Peoria), appellation inspirée par sa détresse. — Au mois de mars, La Salle ignore la disparition du *Griffon* : il laisse Tonty, et avec une indomptable énergie, prenant avec lui trois hommes, il franchit à pied la hauteur des terres des futurs Etats de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio, de la Pennsylvanie et du New-York. — Il arrive au fort Frontenac, où commandait son major *La Forest* : il apprend la perte de sa barque et du vaisseau qui lui apportait de France 22,000 livres, la dispersion de ses artisans, une invasion iroquoise qui a forcé Tonty à fuir à Michillimakinac.

3o **Sur le Mississipi** (1682) : — retourné à Crèvecœur, il en revient en. 1681. — Avec l'aide de Frontenac, il refait un peu sa situation, et s'assure des engagés et des sauvages. — Au mois d'août 1681, il est à Michillimakinac, où il retrouve Tonty ; — en novembre, tous deux relèvent des ruines le fort Crèvecœur. — Le 6 février, il entre dans le Mississipi, descend son cours jusqu'à son embouchure. — On y plante un arbre équarri, portant les armes de la France ; — puis une croix, au pied de laquelle on enterre une plaque de plomb, avec l'inscription : *Au nom de Louis XIV, roi de France et de Navarre, le* 9 *août* 1682. — C'est le jour de baptême de la *Louisiane française* . — De retour, en automne, M. de La Salle érige le *fort Saint-Louis* (Jolliet), au confluent de la rivière *Theatiki* et de celle des Illinois.

4o **Retour en France** (1683) : — le 2 avril 1683, lettre de La Salle au gouverneur de La Barre, dont il implore secours et sympathies. — Le 4 juin, nouvel e lettre du fort Saint-Louis des Illinois. — Au lieu de répondre, M. de LaBarre a fait saisir le fort Frontenac, et le chevalier de Baugy est envoyé aux Illinois dans le même dessein. — Les créanciers de La Salle le poursuivent, de France et au Canada, pour se faire rembourser leurs mises de fonds. — M. de La Salle repasse en France (nov. 1683). — On lui rend justice à la Cour ; mais les réponses de La Barre contestent ses affirmations, et rien ne se fait. — L'explorateur rêve alors un autre plan grandiose : atteindre les bouches du Mississipi par la navigation maritime.

1o **Personnel de l'expédition** (1684) :—le roi et le ministre adoptent son projet de colonisation et d'établissement à *la Louisiane*. — Vaisseaux : *le Joly*, frégate de 36 canons, capitaine *de Beaujeu*, *la Belle*, frégate de 6 canons, *le Saint-François*, transport, *l'Aimable*, flûte de 300 tonneaux. — M. de La Salle, chef de l'escadre, son frère *Jean Cavelier* Sulpicien, et ses deux neveux, les Récollets *Zénobe Membré* et *Anastase Douai*, douze gentilhommes, des chirurgiens. soldats, artisans,

4°

Insuccès

de

son expédition

et

sa mort

tragique

(1684-87)

laboureurs : — en tout 280 personnes. — Départ de La Rochelle, le 14 juillet 1684.

2o **Péripéties et désordres** : — *le Joly* distance les autres bâtiments ; — faute d'eau potable, les maladies à bord ; — M. de La Salle aux portes de la mort ; — escales diverses, désorganisation. — L'escadre a dépassé les bouches du Mississipi (janvier 1685). — Un vaisseau fait côte ; un autre est capturé par les Espagnols; un troisième va atterrir à la baie *Saint-Bernard* (Texas).—Découragé, le capitaine du *Joly* retourne en France... — Angoisses, climat, fièvres, désespoir ont réduit à 36 le nombre des compagnons : on est à la fin de 1686.

3o **Détermination de l'explorateur** (1687) — : la force d'âme de M. de La Salle touche aux sommets de l'héroïsme : il se décide à gagner à pied la Nouvelle-France ! — Seize de ses hommes acceptent l'audacieux projet (12 janvier 1687). — Il laisse derrière lui au camp : 8 hommes, 5 femmes, deux Récollets et deux Sulpiciens ;—le P. Douai et l'abbé Jean, son frère, le suivent...

4o **Fin tragique de La Salle** : — ce dernier fit le récit des aventures à un nommé Couture, dont on a conservé la narration. — Un groupe des Français compagnons de l'explorateur s'éloigne, un jour, pour la chasse.—Impatient de leur longue absence, il va à leur recherche avec le P. Récollet. — Pour se venger d'injures préalables, *Duhaut* et *Liotot* le tuent de deux balles à la tête ; on laisse son cadavre sans sépulture. — D'autres vengèrent sa mort en massacrant les assassins... — Il se croyait déshonoré par l'insuccès de l'entreprise ; les survivants l'ont accusé d'avoir, dès lors, perdu le contrôle de son tempérament, commis des actes de violence et plusieurs meurtres sur ses subordonnés, abandonné ses devoirs religieux... — On ignore le jour et le lieu de cette tragédie...

1o **Le Religieux** : — il naquit à Laon (Aisne), le 10 juin 1637, était fils de Nicolas, seigneur de La Tombelle et marié à Rose de La Salle, de Reims. — Il entra au noviciat des Jésuites à Nancy (8 oct. 1654), étudia la philosophie à Pont-à-Mousson, aspirant aux missions lointaines. — Le 20 sept. 1666, il débarque à Québec, où il consacre deux ans à l'étude de la langue algonquine...

2o **Le Missionnaire** : — le 21 oct. 1668, il se rend dans les pays d'en haut de l'Ottawa. — En septembre 1669, il prend la direction de la mission du *Saint-Esprit*, située à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. — C'est là qu'il rencontre *Louis Jolliet*, envoyé dans ses parages à la découverte d'un gisement de cuivre. — Tous deux interrogent les sauvages, Illinois, Miamis, etc. — Il travaille à la connaissance de leurs idiomes, tout en les évangélisant, durant l'époque de la traite des pelleteries. — En 1671, la guerre éclate entre les Sioux et les Hurons-Outaouais, qu'il accompagne à *Saint-Ignace* de Mcihillimackinac.

3o **Le Découvreur** : — le 8 décembre 1672, Jolliet l'y rejoint dans le le dessein de réaliser son mandat officiel, imposé par Talon, agréé par

III°
Le Père Jacques Marquette
(1637-1675)

M. de Frontenac : *la découverte du Mississipi.* — Le 17 mai 1673, l'expédition se met en route ; — le 17 juin, elle débouche dans le grand fleuve ; elle le descend jusqu'aux *Arkansas* et retourne le 17 juillet. — Le P. Marquette appelle le Meschacébé le fleuve *Conception* ; il se sépare de son compagnon à la baie des *Puants* (Baie Verte) — " ainsi nommée des *méchantes vapeurs* qui s'en élèvent.'

4o **L'Apôtre** : — en octobre 1674, le P. Marquette va fonder la mission des *Kaskakias*, sur la rivière des Illinois, selon la promesse qu'il leur avait faite, en 1673. — Il y arrive, le 8 avril 1675, épuisé d'une hémorhagie intestinale. — Il donne à son poste de mission le nom de *Conception*, en l'honneur de Marie. — Il visite les cabanes, confère avec les chefs, évangélise la tribu : ses forces le trahissent. — Ses deux canoteurs — *Pierre Porteret* et *Jacques* — le ramènent " comme un enfant " mourir à Michillimakinac.—Il expire en route, le 18 mai 1675, au confluent d'un ruisseau qui porte encore son nom : ses deux compagnons l'y enterrent. — Deux ans après, les sauvages rapportent ses ossements à Makinac, où on les a découverts en 1877. — Le 8 août 1878, on y a inauguré solennellement un superbe monument à sa mémoire...

IVl°
Louis Jolliet
(1645-1700)
1°
Le Découvreur du Mississipi
(1673)

1o **Famille Jolliet** : — le 21 sept. 1645, il naquit à Québec, fils de *Jean*, charron de la Compagnie des Cent Associés. — Il avait pour frère aîné *Adrien*, l'ancêtre de l'honorable *Barthélemi Joliette.* — Le 7 octobre 1675, il épousa *Claire-Françoise Bissot*, qui lui donna sept enfants : *Charles, ancêtre* de la famille Caron ; *Jean Baptiste*, dont la fille se maria à Jean Taché ; *Claire*, qui épouse Joseph de Fleury de la Gorgendière et dont la fille s'allia à *Thomas-Jacques Taschereau.*

2o **Premier voyage** : — il fit ses études chez les Jésuites de Québec, se destinait au sacerdoce (1662), reçut les ordres mineurs, soutint (2 juillet 1666) avec honneur une thèse publique devant M. de Tracy et Talon. — En 1667, il dépose la soutane, passe en France, en revient (1668) avec des connaissances techniques.— En 1669, il reçoit avec *Jean Péré* la mission officielle d'aller reconnaître au lac Supérieur un gisement de cuivre. — Au fond du lac Ontario, rencontre des Sulpiciens, compagnons de M. de La Salle, au site actuel de *Hamilton* (24 sept. 1669) ; — rencontre aussi du P. Marquette, qui l'entretient du projet d'exploration au sud des grands lacs. — Retour en 1670 ; le 2 nov. 1672, il est témoin de l'alliance de M. de Saint-Lusson avec les Indiens, au Saut-Sainte-Marie. — Jolliet s'applique à rédiger partout des croquis topographiques, à sa familiariser avec les idiomes des natifs...

3o **Voyage au Mississipi** : — en août 1672, Talon le choisit comme chef de l'exploration ; — en septembre, le comte de Frontenac approuve le projet . — Le 8 décembre, arrivée à la mission du P. Marquette. — Le 13 mai 1673, départ avec 5 Français, montant deux canots d'écorce. — Rivière *Maloumine* — auj. *Menominee* ; — pays des gens de la *Folle-Avoine*, à la nation *du Feu* (7 juin) : — à la rivière *Visconsin.* —

Le 17 juin, on entre dans le Mississipi ou *Meschacébé* (Père des eaux). — Après 60 lieues de trajet, arrêt chez les Illinois réfugiés, amis des Français ; — le 26 juin, 600 sauvages les accompagnent jusqu'aux canots. — Continuation du voyage jusqu'aux *Arkansas*, où l'on décide le retour (17 juillet). — Quittant le fleuve, Jollict visite les sites de *Peoria*, de *Chicagou*... — Il attribue son nom — *Saint-Louis* — à la rivière des Illinois, qu'il appelle aussi *Divine* — à un mamelon " le mont Jolliet ". — Il remarque la possibilité d'un *canal* du Michigan à la rivière et au grand fleuve : canal inauguré le 2 janvier 1900 . — Il laisse le P. Marquette et se rend de la Baie-Verte à Michillimakinac, au Saut-Sainte-Marie, où il hiverne. — En mai 1674, il descend au lac Frontenac (Ontario) ; son canot chavire au Saut de Lachine, et sa cassette de cartes et de documents disparaît dans le courant — ses deux compagnons se noient, tandis qu'il reste 4 heures dans l'eau. — Le 14 novembre, le gouverneur annonce 'a découverte à Colbert, qui ne sut point récompenser le héros...

2°

Le seigneur d'Anticosti

(1680)

1o **Mariage (1675)** : — le 7 oct. 1675, il épouse Marie Bissot, dont la mère vient d'épouser en secondes noces *Jacques de Lalande*. — En 1676, Jolliet sollicite la permission de s'établir aux Illinois : elle lui est refusée. — Il songe alors à exploiter les richesses du Saint-Laurent.

2o **Les seigneuries** : — le 26 oct. 1678, à l'assemblée du château Saint-Louis, il solutionne la difficile question de la traite des boissons avec les Indiens : — " nul transport de liqueurs dans les bois, mais *vente modérée* dans les habitations." — Le 10 mars 1679, Louis et Lalande obtiennent la concession des *îles et îlots de Mingan*. — Le 13 mai, M. de Frontenac lui mande d'explorer les régions du Saguenay jusqu'à la baie d'Hudson : ce qu'il fait jusqu'au *fort Charles*. — En retour, le judicieux Duchesneau, intendant, lui fait la concession d'Anticosti (mars 1680) : Jolliet est deux fois seigneur. — Le 29 mars, le roi lui accorde le titre d'*hydrographe royal*.

3o **Le commerçant** : — en 1681, il y a douze personnes dans son île ; — il n'y séjourne point l'hiver. — L'été, il organise à Mingan la pêche, l'hiver la chasse : il trafique avec Montagnais, Papinachois, Européens. — Il dessine le plan des côtes, îles, anses, des deux rivages du golfe Saint-Laurent. — En 1690, la flotte de Phipps ravage son domaine : madame Lalande, sa femme, le sieur de Graville, des rameurs sont faits prisonniers ; — à bord du *Six Friends*, tous assistent au bombardement de Québec et à la défaite. — Madame Lalande inspire à l'amiral, à son départ, l'échange de prisonniers (23 oct. 1690).

1o **Compagnie d'exploration** : — en 1689-90, Jolliet a fait au Labrador un voyage de reconnaissance. — Le 15 sept. 1692, Frontenac et Champigny songent à le dédommager de ses pertes par une mission officielle. — Le 2 nov. 1693, il écrit lui-même au ministre de seconder son dessein d'exploration. — Un riche Québecquois, *François Vianney-*

Pachot arme *le Saint-François* de canons, l'équipe de 14 marins, le munit de marchandises. — *Simon de La Place*, Récollet, monte à bord, et on lève l'ancre pour le pays des Esquimaux.

3° *L'Explorateur du Labrador* (1694)

2o **Le Labrador** : — les premiers jours de juin 1694, îles *Saint-Javques*, en face de Missina ; plantation de la croix. — Du 9 juillet jusqu'au 12 août, il découvre : îles de Balsamon, îlet de la Citadelle, la Pointe-au-Détour, la baie St-Louis, le havre St-François, la baie St-Michel, les îles St-Thomas. — Le 25 juillet, visite d'un village esquimaux, à la Pointe-aux-Avirons. — Le 3 août, à la baie des Montagnes. — Le 12 à la baie *Sainte-Claire*, jour de fête de la sainte. — Arrivé au 56° de latitude, il commande le retour à Québec.

3o **Deuxième voyage en France (1695-96)** :—en 1695, il est chargé de piloter en France la flûte *la Charente*. — M. de Frontenac le recommande vivement à M. de Lagny, intendant général du commerce : il lui confère, croit-on, le titre de *Pilote royal*. — En son absence, sa fille épouse (30 avril 1696) *Jean Grignon*, de La Rochelle : la fille, issue de cette union, se maria au baron *de Castelnau*.

4o **Dernières années** : — le 30 avril 1697, il est nommé par le roi professeur d'hydrographie à Québec. — Il reçoit la concession d'une seigneurie, près de Québec, la seule qui ait porté son nom. — Son décès arriva entre le 4 mai et le 18 oct. 1700. — Le poète, *Louis Fréchette*, a chanté en belles stropes *le découvreur* du Mississipi. — " Louis Jolliet était un très honnête homme, aussi zélé qu'instruit ", et fort désintéressé. (Harrisse).

V° **Autres explorateurs**

1o **Médard Chouart, sieur des Groseilliers ; Pierre-Esprit Radisson** : — deux beaux-frères, établis aux Trois-Rivières (1646), montent au pays des Hurons (1658), au lac Michigan... ; — vers 1661, au territoire des *Cristineaux*, sur la baie James... — Au retour, leurs fourrures sont confisquées à Québec : Chouart passe en France, où il n'est pas écouté de Colbert. — Revenu au Canada, il persuade Radisson de trafiquer avec les Bostonnais à la baie d'Hudson... — Rendus à Londres, les deux transfuges, interprètes, pilotes, explorateurs, inspirent à un groupe de notables anglais la fondation de la célèbre *Compagnie de la baie d'Hudson* (2 mai 1670)... — Leur vie est un tissu de péripéties sur mer, à la Cour de France, à celle de Londres, ainsi qu'à Québec et à Boston. — Tous deux meurent au service de la Grande-Bretagne, discrédités et voisins de la misère...

2o **Les Sulpiciens** : — les abbés, *Dollier de Casson* — qui a laissé une *Hist. de Montréal* — et de Gallinée, tous deux originaires de la Basse-Bretagne, se rendent, en 1669, à la baie de *Quinté* (*Kenté*, Toronto). — En octobre, arrivés en face du lac Erié, ils y arborent les armes de France.

3o **Denis de Saint-Simon** : — le 25 oct. 1671, Talon envoie en reconnaissance vers la *baie du Nord* (Husdon), ce " gentilhomme canadien ", avec *Guillaume Couture*, le Jésuite *Charles Albanel*. — Le parti re-

monte le Saguenay jusqu'au 50° de latitude : en juin 1672, il fait alliance avec les Indiens et prend possession des territoires au nom du roi ; — mais il n'atteint pas les rivages de la baie...

4o **Daniel Greysolon Du Lhut** : — auj. orthographié *Duluth* — célèbre explorateur des grands lacs. — Le 1er sept. 1678, il quitte Ville-Marie avec 7 Français pour le pays des Sioux ; il hiverne au Saut-Sainte-Marie, atteint leur territoire le 2 juillet 1679, contracte alliance à *Duluth* avec les tribus. — En 1680, il est sur le haut Mississipi, puis à la baie des Puants... — Le 29 mars 1681, il descend à Québec ; il passe en France, où son zèle patriotique demeure sans encouragement ; — il revient avec M. de La Barre. — Puis il gagne Michillimakinac et fonde divers postes au lac Nipigon, etc...1686-90... Il meurt en 1710.

5o **Nicolas Perrot (1643-1717)** : — il est d'abord simple coureur de bois (1665-84) .—Il est ensuite, tantôt chez les Pouteoutamis, les Outougamis, les Miamis ; — tantôt chez les Sioux et les Manomines ; — ou bien aux forts Niagara, Cataracoui, Détroit ; — ou à Montréal, parmi les Hurons, les Outaouais, les Algonquins ; ou encore sur les bords de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi.., — Il se maria à Bécancour et eut 8 enfants : il y composa son " Mémoire sur les mœurs, coutumes, religion des sauvages... " — Œuvre sincère et solide d'un esprit droit, judicieux, patriote, rééditée en 1864.

1o **Naissance et mariage** : — le 3e des *douze fils* de Charles Le Moyne de Longueuil, — naquit à Ville-Marie, le 20 juillet 1661. — A 14 ans, il voyage dans le golfe, à Percée, en France. — Le 8 oct. 1693, il épousa à Québec *Marie-Térèse Pollet de Lacombe-Pocatière.* — A son décès, sa veuve, mère de *quatre* enfants, se remaria en 1707, au comte de Béthune, lieutenant général des armées.

2o **Première campagne : baie James (1686)** : — le 30 mars, il est *sous-lieutenant* du corps expéditionnaire, — 70 Canadiens et 30 soldats — commandé par le chevalier de Troyes ; — ses frères Jacques de Ste-Hélène en est le lieutenant, Paul de Maricourt le major. — Ce parti remonte l'Ottawa, les lacs Témiscamingue, Abitibi... et atteint la baie James, le 20 juin. — M. d'*Iberville* — nom d'une commune de Normandie, auj. *Yerville* (1479 âmes), — se signale à la prise du fort *Monsipi* (Moose), s'empare avec 13 Canadiens, montés sur 2 canots, d'un bâtiment anglais dans la baie Rupert, et du fort *Kitchichouan* ou *Ste-Anne* (Albany), le 25 juillet. — Il revint à Québec par mer, en 1687. — En 1688, en automne, il retourne à la baie James : il y capture 2 navires anglais. — Le 28 oct. 1689, il rentre à Québec, chargé de pelleteries.

3o **Deuxième campagne : Corlaer (1690)** : — l'hiver, janvier 1690, M. d'Ailleboust de Mantet et J. Le Moyne de Ste-Hélène commandent un parti de 110 volontaires : M. d'Iberville, les sieurs de Repentigny et de Montigny les suivent. — *Corlaer,* — auj. *Schenectady* (N.-

Y.), à six lieues d'*Orange* (Albany) — tombe entre leurs mains. — La perte des Anglais est estimée 400,000 livres... — En septembre, mission d'Iberville à la baie d'Hudson d'où il revient en 1691.

4o **Troisième campagne : tentative sur Pemaquid (1691-93)** : — il passe en France, en novembre ; — il revient à Québec, le 18 oct. 1692, trop tard pour aller à la baie du Nord.— Avec *le Poli* et *l'Envieux*, il appareille vers *Pemaquid* (Lincoln, Maine). — Il n'osa attaquer ce poste, faute de pilote côtier, au grand mécontentement des Abénaquis. — Les Anglais avaient, d'ailleurs, connaissance de ses desseins, dévoilés par deux transfuges de Québec.

5o **Quatrième campagne : fort Nelson (1694-95)** : — départ, le 10 août de Québec, avec le P. Gabriel Marest, du *Poli*, commandé par d'Iberville, de *la Salamandre* par de Sérigny.—Le 14 sept. 1694, à la rivière *Bourbon* ou *Port Nelson*, qui reçoit les eaux de la rivière *Sainte-Térèse*. — La glace arrête les deux frégates un mois entier. — Le 28 oct., *la Salamandre* mouille au-dessus du fort ; — le 3 nov., M. de *Châteauguay*, frère des commandants et enseigne, est blessé grièvement et meurt le lendemain. — Le 14, capitulation du fort anglais. — Le 24 août 1695, retour vers Québec, mais les vents contraires le forcent à se diriger vers la Rochelle, où il arrive, le 9 octobre.

6o **Cinquième campagne : Pemaquid (1696)** : — l'*Envieux* et *le Profond*, sous les ordres de M. d'Iberville et de Bonaventure, arrivent à la baie des Espagnols (Cap-Breton), le 29 juin 1696. — Le 14 juillet, d'Iberville s'empare du *Newport*, à la rivière St-Jean (N.-B.). — Le 7 août, les bâtiments mouillent à Pentagouet : ils se font accompagner des 200 sauvages du baron de Saint-Castin et des 25 soldats de M. de Montigny. — Prise de Pemaquid, le 15 : les jours suivants, démolition du fort. — Le 3 sept., il échappe à une flotte anglaise de *sept* voiles. — Le 12 sept., il mouille en rade de Plaisance, à Terre-Neuve.

7o **Sixième campagne : Terre-Neuve (1696-97)** : — le 1er nov., M. d'Iberville, à la tête des Canadiens et des sauvages, commandés par leurs officiers : *de Muy*, *de Montigny*, *Boucher de la Perrière*, d'*Amours de Plaine*, *Dugué de Boisbriand*, part par voie de terre ; — M. de Brouillan, sur les navires, par mer. — Le 30 nov., le gouverneur anglais de Saint-Jean livre le fort : le poste est brûlé et abandonné. — Deux mois encore, on ravage l'île. — M. de Sérigny amène les vaisseaux de France pour la baie d'Hudson, le 18 mai 1697.

8o **Septième campagne : baie d'Hudson (1697)** : — M. d'Iberville monte *le Pélican* de 50 pièces de canon, qui est suivi du *Profond*, du *Wesp*, du *Palmier*, plus un brigantin. — Le 23 juillet, à l'entrée du détroit d'Hudson : le brigantin est écrasé par les glaces flottantes. Le 29 août, il rencontre, séparé de son escadre, trois navires anglais qu'il attaque seul : il coule bas *le Hampshire* de 52 canons ; — se dirige sur *l'Hudson Bay* qu'il va aborder, quand le capitaine baisse pavillon et se rend ; — le *Daring* ne fuit au nord que pour tomber entre les mains des autres commandants français. — Le 6 sept., attaque du

VI°

Pierre Le Moyne

sieur

d'Iberville

(1661-1706)

fort Nelson ; — le 13, reddition de la place par le gouverneur *Henry Bailey*. — Le 24 sept., on met à la voile ; le 8 nov., arrivée à Belle-Isle-en-Mer (Bretagne).

9o **Huitième campagne : Biloxi, Louisiane (1698-99)** : — Le ministre de la marine, *Louis de Phélypeaux*, comte de *Pontchartrain*, juge que la découverte de l'embouchure du Mississipi, abandonnée depuis la mort de M. de La Salle (1687), doit être l'affaire du roi. — Le 24 oct. 1698, M. d'Iberville part de Brest (Bretagne) avec *la Badine* qu'il monte avec son frère de Bienville, de la Gauchetière, Desjordy, — et *le Marin* que commande le chevalier De Granges de Surgères, avec Du Hamel et l'enseigne Sauvole de Villentrois. — Le chevalier Joubert de Châteaumorant doit les rejoindre aux Antilles avec *le Français*. — Le 23 janvier 1699, on accoste à l'île *Sainte-Rose* ; le 25, à *Pensacola de Galvez*. — Le 31, en face de la rivère *Mobile* ; — le 3 février, à l'île du *Massacre*, ainsi nommée des 60 crânes humains qu'il y découvre. — Le 13, entrevue avec les Indiens Bayagoulas ; île de la *Chandeleur*, île aux *Chats* : et l'on remonte, en 2 biscayennes le cours du grand fleuve, à 28°, 50' latitude nord.— Il remonte jusqu'à *Bâton Rouge*, mai rougi, surmonté d'amulettes et servant de limite aux chasses des Houmas.

10o **Neuvième campagne : Rosalie (1699-1700)** : — le 26 août 1699, il est promu *chevalier* de l'Ordre de Saint-Louis. — Le 17 oct., *la Renommée* et *la Gironde*, commandées par M. d'Iberville et M. de Surgères, lèvent l'ancre de La Rochelle. — Le 1 fév. 1700, elles entrent en rade de Biloxi. — M. d'Iberville remonte le Mississipi jusqu'aux *Natchez*, où il projette de fonder une ville, *Rosalie*, prénom de madame la chancelière de Pontchartrain ; M. de Bienville attacha cette appellation à un fort qu'il força les indigènes d'y construire. — Il s'intéressa ensuite au commerce de laine des *bœufs illinois* et à la pêche des perles. — En avril, il remit à la voile, laissant à M. Le Sueur, son parent, 20 hommes pour faire un établissement chez les Sioux.

11o **Dixième campagne : La Mobile (1701-02)** : — le 24 août 1701, départ de *la Renommée* et du *Palmier* sous les ordres de M. de Sérigny, son frère. — Le 24 nov., il est au large de Pensacola ; au débarquement, il apprend la mort du commandant de Sauvole, ordonne à M. de Bienville de transférer le matériel de Biloxi à *la Mobile* sur la rivière du même nom : — lui-même tire les alignements des rues et trace l'emplacement de futures habitations. — Le 26 mars, assemblée des chefs *Chicachas* et *Chactas*, amenés par H. de Tonti : alliance et promesse de trafic réciproque avec les Français. — Malade à bord, il n'appareille que le 27 avril pour la Havane. — Retour à La Rochelle, en juillet 1702.

12o **Dernière campagne : sa mort prématurée (1704-06)** : — l'année 1703, se passe en projets, en échanges de vues avec M. de Pontchartrain : — le 1er juillet 1702, le roi l'a nommé *capitaine de vaisseau*. — En janvier 1703, il passe *commandant en chef*, et en reçoit la commission

le 17 juin : c'était sa nomination de *gouverneur* de la Louisiane. — La maladie le retient à La Rochelle, où est son épouse ; — il est appelé à Versailles, en 1704, et y tombe grièvement indisposé. — Dans sa convalescence, il soumet au roi le projet d'attaquer *la Barbade*, la plus riche colonie anglaise des Antilles. — Le roi veut bien armer *onze* vaisseaux dans ce dessein : mais d'Iberville et ses associés devront pourvoir à la solde et à l'alimentation des équipages : contrat, signé à Versailles le 29 août 1705. — *Louis-Henri de Chavagnac*, cap. de vaisseau, dévance le départ d'Iberville avec une division navale de 5 bâtiments : le 21 févr. 1706, il ravage et pille, durant 8 jours, la colonie anglaise de St-Christophe. — Le 7 mars 1706, le gouverneur de la Louisiane, qui monte *le Juste* mouille à la Martinique, rallie la division du comte de Chavagnac : mais la surprise contre la Barbade a été éventée. — D'Iberville cingle vers l'île de *Nevis* — ainsi appelée encore aujourd'hui : il s'y rend maître de tout, de 25 voiliers, de 6,023 nègres, du gouverneur *Richard Abbot*. — Revenu à la Martinique avec un immense butin, il s'apprête à porter l'assaut contre les colonies britanniques de la Caroline à Boston. — Faisant escale à la Havane, il y meurt soudainement de la fièvre jaune, le 9 juillet 1706, âgé seulement de 45 ans, moins onze jours ! — Avec lui s'évanouirent projets de conquête, salut de l'Acadie, essor de colonisation louisianaise. — Sa succession en faveur de sa femme et de ses *quatre enfants* resta en litige, durant 40 ans devant les commissaires du Conseil royal. — " Le grand marin Canadien était un héros dans toute l'étendue de l'expression." — son frère, Jean Baptiste de Bienville (1680-1767) cueillit son héritage, comme gouverneur de la Louisiane, de 1716 à 1752 : véritable génie dans l'administration.

CHAPITRE V

L'Eglise : les Paroisses et Missions

1o **Son oeuvre.** — Le Vicaire apostolique construit le Séminaire (1663), la cathédrale (1666). — La dîme est fixée pour 20 ans par l'autorité civile au *vingt-sixième* (1667). — Inauguration du sanctuaire de la *Bonne Sainte-Anne* à Beaupré (1665). — Création du petit séminaire (1668) ; l'école *Saint-Joachim* du cap Tourmente s'ouvre aux arts et métiers. — Talon et le Conseil autorisent à nouveau la vente des spiritueux aux Indiens. — En 1670, l'intendant ramène un groupe de Récollets. — En 1671, voyage de l'évêque en France : le roi lui confère le bénéfice de l'abbaye de Lestrées (Normandie). — Le 1er oct. 1674, Rome signe les bulles d'érection de l'évêché de Québec. — Le 19 mai 1675, Mgr de Laval associe son séminaire à celui des Missions-Etrangères de Paris ; — en sept. 1675, il rentre dans son diocèse.

I°

Mgr de Laval

(1665-1708)

En 1676, première visite pastorale. — Le 5 août, approbation canonique de la *Congrégation de Notre-Dame* ; — le 30 sct 1678, cession, à perpétuité, faite aux Sulpiciens, de la paroisse N.-D. de Montréal ; — le 28 oct., assemblée générale à Québec, qui se déclare favorable à la traite des boissons. — Troisième voyage en France : une ordonnance royale du 6 oct. 1679 supprime la traite. — Le 12 avril 1680, l'évêque signe, à Paris, la donation de sa fortune au Séminaire de Québec. — En 1681, visite des 25 paroisses et missions du diocèse. . . dans son quatrième voyage (1684), il est résolu de démissionner, faute de santé. — en 1685, l'abbé de St-Vallier devient son grand vicaire et visite le diocèse. — Le 3 juin 1688, retour à Québec sur les instances de M. de Denonville.

2o **Ses dernières années** (**1688-1708**). — En 1691, il se voit réléguer à Saint-Joachim. — En 1694, le jeune évêque est mandé en France, où le roi le retient : l'ancien évêque le remplace jusqu'en 1697. — De 1700 à sa mort, même ministère à la place de l'évêque absent. — Le 6 mai 1708, il meurt dans sa 86è année. — En 1878, translation des restes à la chapelle du Séminaire — Le 23 août 1890, la cause de sa béatification est introduite à Rome. — Son domestique, Hubert Houssard, a laissé le récit de ses héroïques vertus.

II°

Mgr de

Saint-Vallier

(1653-1700)

1o **Jeunesse** : — *Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières* naquit à Grenoble (Daupliné), le 14 nov. 1653, le septième d'une famille de 12 enfants. — A 19 ans, il est reçu docteur en Sorbonne, entre dans les ordres, devient aumônier ordinaire du roi et est à la Cour un modèle d'édification. — En 1678, il accompagne le roi en Flandre et s'y dévoue aux blessés et aux mourants. — Il refuse les sièges de Tours et de Marseille.

2o **Vicaire général** (**1684**) : — quand Mgr de Laval propose à Versailles sa démission, il fait choix de M. de Saint-Vallier comme successeur. — Muni des pouvoirs de *vicaire gén.*, il aborde à Québec le 30 juillet 1685. — La visite du diocèse, qui embrassait l'Acadie, dura 15 mois ; elle lui inspira des changements qui firent des mécontents. — Il rentre en France, le 1er janv. 1687. — En 1688, il fait imprimer : " Lettre à un à de ses amis " ou " *Etat présent de l'Eglise et de la colonie fr. dans la Nouv.-Fr.*"

3o **Evêque de Québec** (**1688**) : — le 27 juillet 1687, expédition des bulles romaines. — Le 24 janvier 1688, démission de Mgr de Laval ; le lendemain, sacre de M. de Saint-Vallier à l'église de St-Sulpice, à Paris. —Le 1er août, il est rendu à Québec.

4o **Administration** (**1688-1700**) : — voyage, en juin 1698, à Terre-Neuve, où il établit le P. Denis, Récollet canadien ; — voyage à Port-Royal. — En 1690, il visite son diocèse, quand paraît la flotte de Phipps devant Québec : le nombre des paroisses est porté à 40. — En 1691-92, voyage en France, où il obtient du roi des lettres patentes pour l'Hôpital-Général et pour les Récollets. — Les Frères Charon fondent à Montréal l'Hôpital des hommes. — En 1694, dissension, à Montréal,

entre l'évêque, M. de Callières et les Récollets, dont l'église est interdite. — Absence de l'évêque en France jusqu'à 1697. — De retour, il envoie des missionnaires en Louisiane et dans le haut Mississipi. — En 1700, nouveau voyage en France : au retour en 1704, il est pris par les Anglais, à bord de la *Seine*.

III°

Missionnaires

réguliers

et

séculier

(1665-1700)

1o **Les Jésuites** : — ils enseignent la jeunesse coloniale à Québec. — Ils se livrent surtout à l'évangélisation des tribus sauvages sur *toute l'étendue* de la Nouv.-Fr., des Abénakis aux Montagnais, des Iroquois aux Outaouais, des Illinois à la Louisiane... — Les *Relations* annuelles sont supprimées, en 1673, en vertu du *décret général* de Clément X (6 avril 1673), qui défendit, sous peine d'excommunication, de rien publier sur les missions catholiques, *sans permission écrite de la Propagande.*

2o **Les Récollets** : — revenus avec Talon en 1670, se rétablissent à Québec. — En 1689, ils occupent un poste à Plaisance de Terre-Neuve : ils sont curés ou missionnaires sur les rives du Saint-Laurent. — Etablis à Montréal, après l'apaisement des querelles religieuses, ils desservent les nouvelles paroisses environnantes. — Incapables de posséder, le comte de Frontenac accepte d'être leur *syndic apostolique.*

3o **Les Sulpiciens** : — seigneurs de l'île de Montréal, ils y exercent le ministère, fondent des paroisses limitrophes, évangélisent la baie de Quinté, envoient des missionnaires à Port-Royal et en Acadie.

4o **Le Séminaire de Québec** : — associé au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, le clergé du séminaire administre les paroisses nouvelles ; — plusieurs prêtres sont envoyés aux Illinois, aux Tamarois, en Louisiane, en Acadie.

1o **Les Ursulines** : — se recrutent admirablement, avant et après le décès de Marie de l'Incarnation. — Elles forment les jeunes personnes de toutes les classes de la colonie, sans omettre l'instruction des indigènes. — Le 10 oct. 1697, elles peuvent fonder un second monastère aux Trois-Rivières.

2o **Les Augustines** : — leur recrutement à l'Hôtel-Dieu de Québec leur permet de fonder, dans la base-ville, l'Hôpital-Général (mars 1692) " pour personnes âgées et infirmes."

3o **Ler Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame** : — Institut fondé par *Marguerite Bourgeoys*, qui naquit, le 17 avril 1620, à Troyes (Champagne) ; — étudia chez les Sœurs de Notre-Dame, dont l'une était la sœur de *M. de Maisonneuve.* — Celui-ci, en février 1653, rencontre la jeune fille, l'emmène comme institutrice à Ville-Marie, où elle arrive le 16 novembre. — Elle y seconde Jeanne Mance, et se livre aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. — Le 30 avril 1657, elle inaugure ses classes aux enfants, et le 2 juillet une *Congrégation externe* de jeunes filles : l'appellation s'attacha au local de leur réunion. — En 1659, voyage de recrutement en France: elle ramène *trois* anciennes

IV°

Instituts

de

Femmes

campagnes de Troyes, et *deux* autres de Paris : ce fut le noyau de l'Institut. — En 1662, elle coopère à la création de l'Association de la *Sainte-Famille.* — En 1664, M. de Mésy destitue M. de Maisonneuve, qui va mourir en France. — En 1669, la Sœur Bourgeoys fait ériger un couvent spacieux : le 10 mai, Mgr de Laval lui accorde une approbation écrite de sa main. — En 1670-72, nouveau voyage de recrutement : il est couronné de succès, et le roi confère des lettres patentes (20 juin 1671). — En 1676, l'évêque de Québec accorde à l'Institut l'approbation canonique. — En 1679-80, troisième voyage en France, où elle étudie les constitutions des Filles de la Croix et des Filles de Ste-Geneviève. — En 1681, les Canadiennes se font admettre dans la Congrégation : l'œuvre est assurée. — Aussitôt commencent les diverses missions : celle d'Oka, de Batiscan, de Champlain... — En 1694, Mgr de St-Vallier tente la fusion de l'Institut avec les Ursulines. — Mais le 24 juin 1698, les Règles sont définitivement établies : 24 Religieuses font profession. — La Fondatrice, enrichie de mérites et de vertus, meurt le 12 janvier 1700. — Par décret du 19 juin 1910, le Pontife Pie X a déclaré l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu.

4o **Hospitalières de Ville-Marie** : — l'œuvre de Jeanne Mance est due aux princières libéralités de madame de Bullion, veuve du surintendant des finances. — Elle verse, le 29 mars 1659, à Paris, la somme de 22,000 liv. à M. de la Dauversière : c'est le capital qui garantit une rente annuelle aux Religieuses Hospitalières de La Flèche. — Le 2 juillet 1659, trois Religieuses s'embarquent à La Rochelle sur le *Saint-André*, qui entre en rade de Québec, le 7 sept. — En 1662, Jeanne Mance fait à Paris un troisième voyage, en faveur de la fondation : on négocia, sous ses yeux, à Paris, la substitution de la Société de Saint-Sulpice aux Associés de Ville-Marie (9 mars 1663). — Elle revient, l'année suivante, se dévouer à la belle œuvre, qui fait encore sa gloire. — Elle décéda en juin 1673.

———

AUTEURS A CONSULTER

Corresp. génér, du Canada, aux *Arch. féd.*, à Ottawa. C'est l'ensemble de la correspondance des administrateurs avec le roi et le ministre de la marine : série considérable de vol. infol., transcrits à Paris et ailleurs.

Comme sources abondantes de documentations, nous citerons au hasard les auteurs suivants :

H.-P. Biggar, *The Early Trad. Comp. of New Fr.*, Toronto, 1901.

Hector Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

Ch. de la Roncière, *Hisr. de la mer. fr.*, t. III et IV, qui est le dernier. Paris 1910.,

Coll. des manusc., Québec, 1883 ; cet ouvrage offre le défaut de taire les sources de la plupart des docum.

Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904.

Cam. de Rochemonteix, S. J., *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 3 vol. in-8o, 1895, sur le XVIIè siècle.

H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, thèse, Paris, 1895.

E. Salone, *La Colon. de la Nouv.-Fr.*, thèse, Paris, 1907.

E. Lavisse et A. Rambaud, *Hist. gén. de l'Europe*, t. V et VI. Paris, 1895. Etc., etc.

Pour les historiens canadiens : Ferland, Faillon, Sulte, etc.; — on peut consulter des monographies, publiées dans les *Mém. de la Soc. Roy.* du Canada, ainsi que dans l'excellent *Bull. des Rech. hist.* de M. P.-G. Roy, Lévis.

Régis Roy : *Les Intend. de la Nouv. Fr.*, S. R. C., 1903.

Abbé A. Gosselin : *Egl. du Can.*, si bien documentées.

Les notes et renvois des autcurs indiquent leurs sources d'information et de documentation.

TABLES DES MATIÈRES

IIe ÉPOQUE : *Fondation et Colonisation* (1600-1700) I

Notions préliminaires I

Ire PARTIE (1600-35), *Fondntion, Perte, Recouvrement* 27

CHAPITRE I. — *Champlain avant la fondation.*
I. Jeunesse et physionomie morale. — II. Vocation de Champlain : Ier voyage. — III. Aymar de Chaste : IIè voyage. — IV. Champlain en Acadie : IIIe voyage 27

CHAPITRE II. — *La Fondation de Québec.*
I. Mobiles, instruments de la fondation. — II. Fondation de Québec : IVè voyage. — III. Continuation de l'œuvre.. — IV. Découverte des lacs Champlain et St-Sacrement : première rencontre des Iroquois.— V. Nouveau voyage : deuxième rencontre. — VI. Mariage de Champlain. —VII. Sixième voyage 30

CHAPITRE III. — *La Vice-Royauté et les Compagnies.*
I. Champlain fait instituer la vice-royauté. — II. Septième voyage. — III. Compagnie des Marchands : huitième voyage. — IV. Champlain en Huronie : troisième rencontre. — V. Neuvième voyage : Louis Hébert. — VI. Plans, efforts de Champlain : dixième voyage. — VII. Compagnie des De Caen ou de Montmorency. — VIII. Séjour à Québec : onzième voyage. — IX. Le duc de Ventadour : douzième voyage. — X. Compagnie des Cent Associés 34

CHAPITRE IV. — *La Perte de la Nouvelle-France.*
I. Déprédation des Kirke : prise de la flotte de Roquemont. — II. Prise de Québec. — III. Traité de Saint-Germain 43

CHAPITRE V. — *La Recouvrance de la Nouvelle-Franee.*
I. Recouvrement de Québec. — II. Treizième voyage. — III. Mort de Champlain : sa gloire 46

CHAPITRE VI. — *L'Eglise naissante.*
I. Les Récollets. — II. Les Jésuites 49

IIè PARTIE (135-65) : *Recrutement, Essor, Colonisation* 51

CHAPITRE I. — *Le Recrutement.*
I. Etat de la métropole. — II. Instruments du recrutement colonial. — III. Etablissements des premiers colons. — IV. Provenance des colons. — V. Fondation des Trois-Rivières. — VI. Fondation de Ville-Marie 51

CHAPITRE II. — *Les Gouverneurs.*

I. Ch. Huault de Montmagny : deuxième. — II. Louis d'Ailleboust : troisième. — III. Jean de Lauzon : quatrième. — IV. Pierre de Voyer d'Argenson ; cinquième. — V. Pierre Du Bois d'Avaugour : sixième. — VI. Augustin de Saffray de Mésy : septième.....

CHAPITRE III. — *La Première guerre iroquise.*

I. La Confédération iroquoise. — II .Inimitié contre les Français. — III. Inimitié contre les Hurons..... 61

CHAPITRE IV. — *Etat social et religieux.*

I. Nouvelles seigneuries et concessions. — II. La première génération canadienne. — III. L'Eglise du Canada..... 63

IIè PARTIE (1665-1700) : *Organisation, Colonisation*

CHAPITRE I. — *L'Organisation.*

I. Organisateurs de la colonie. — II. Œuvre de Talon : deuxième intendant. III. Mort de Talon. — IV. Premier et troisième intendant..... 66

CHAPITRE II. — *Le Gouvernement général.*

I. Daniel de Rémy de Courcelle : huitième gouverneur. — II. Louis de Buade, comte de Frontenac : neuvième. — III. Jacques Duchesneau : quatrième intendant. — IV. Antoine Lefebvre de La Barre : dixième. — V. Jacques de Meulles : cinquième intendant. — VI. Jacques -René de Brisay de Denonville : onzième. — VII. Le comte de Frontenac : douzième. — VIII. Le chevalier de Callières : treizième. — IX. Bochart de Champigny : sixième intendant..... 71

CHAPITRE III. — *Le Développement économique.*

I. Nouvelles concessions. — II. Coureurs de bois. — III. Agriculture. — IV. Commerce..... 85

CHAPITRE IV. — *L'Expansion coloniale.*

I. Jean Nicolet. — II. Cavelier de La Salle. — III. Le Père Jacques Marquette. — IV. Louis Jolliet. — V. Autres explorateurs : Chouart, Radisson, Du Lhut, Nic. Perrot. — VI. Pierre Le moyne d'Iberville : ses onze campagnes..... 87

CHAPITRE V. — *L'Eglise : Paroisses et Missions.*

I. Mgr de Laval. — II. Mgr de Saint-Vallier. — III. Missionnaires réguliers et séculiers. — IV. Les Instituts de femmes..... 98

TABLEAUX SYNOPTIQUES
DE
L'HISTOIRE DU CANADA

TROISIEME FASCICULE
(1700-1800)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(2e **MILLE**)

En vente : chez l'auteur, Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa
et a la librairie Granger, 43 rue N.-D. O., Montréal.

Imp. l'Action Sociale Ltée, Québec

Après examen, permis d'imprimer.

Ottawa, 17 mai 1917.

Guillaume CHARLEBOIS,
Provincial, O. M. I.

Imprimatur.

Archevêché de Québec, 25 mai 1917.
† P.-E. ROY, Arch. de Séleucie.

I. — EN VENTE

I FASCICULE (1500-1600) et II FASCICULE (1600-1700), publiés ensemble (1916), mêmes remises que ci-après.

III FASCICULE (1700-1800) (1917).

1. L'exemplaire (*franco*)..... $1.00
2. L'exemplaire (port dû), à une douzaine..... 0.75
3. L'exemplaire (port dû), à 2 douzaines..... 0.60
4. L'exemplaire (port dû), à 3 douzaines et plus..... 0.50

II. — EN PRÉPARATION

IV FASCICULE..... (1800-1900)

V FASCICULE SPÉCIAL : Acadie, Terre-Neuve, etc... (1604-1760)

VI ABRÉGÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES, à l'usage des Écoles primaires, avec cartes anciennes et modernes.

N. B. — *L'Auteur recevra avec reconnaissance toute observation, toute communication sûrement documentée, en vue de la correction des dates, de l'exactitude des événements, de la physionomie des personnages, des omissions involontaires, en ce qui concerne la rédaction des matériaux de chaque fascicule.*

DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1917.

III ÉPOQUE

CONSOLIDATION ET CESSION

(1700-1800)

A. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°

Louis XIV

(1700-15)

1o **Second mariage** : — veuf de Marie-Térèse (1683), le roi épouse (1685) *morganatiquement* — avec une personne qui n'est pas princesse — madame de Maintenon, veuve du poète Paul Scarron, laquelle par le charme de ses vertus l'arrache au désordre. — Son fils unique, le *Grand Dauphin Louis*, élève de Bossuet, succombe à la vérole (14 avril 1711), laissant le trône au *duc de Bourgogne*, son fils, élève de Fénelon. — En 1712, le duc meurt et laisse deux fils, *Louis* et *Philippe* d'Anjou.

2o **Guerre de la succession d'Espagne** (1701-14) : — *ses causes* sont : les prétentions au trône des Maisons rivales de France, de Bavière, d'Autriche. — Le testament de *Charles II* lègue la couronne au jeune Philippe, duc d'Anjou, qui devient **Philippe V** d'Espagne : " Il n'y a plus de Pyrénées !" s'écrie Louis XIV. — La *Grande Alliance* de La Haye coalise aussitôt Hollande, Autriche, Angleterre, Prusse contre France, Espagne, Bavière, Savoie, Portugal.

Trois périodes du conflit : — 1. la fortune des armes est indécise (1701-04); — 2. la France, accablée de cruels revers (1704-10) ; — 3. elle est sauvée par des succès inespérés (1710-14). — En 1713, signature du *traité d'Utrecht* (Hollande) avec l'Angleterre : le roi de France reconnaît l'accession de la Maison de Hanovre, tolère l'expulsion du prétendant catholique Stuart, Jacques III, subit la cession de la baie d'Hudson, de l'Acadie, de Terre-Neuve, la démolition des fortifications de Dunkerque. — *Les résultats* de la lutte sont : — pour *la France :* détresse financière, épuisement des effectifs militaires, consolidation de la dynastie des Bourbons sur le trône d'Espagne ; — pour *l'Angleterre :* domination des mers, extension coloniale en Amérique, acquisition de Gibraltar et de Port-Mahon, abaissement des marines rivales, tutelle mise sur la Hollande et le Portugal.

3o **Testament royal** : — Louis XIV lègue la banqueroute à son successeur. — Son héritier, *Louis XV*, est un enfant de cinq ans ! — En mai 1715, afin d'écarter sûrement la branche d'Orléans bourbonnienne, il déclare *princes royaux*, héritiers éventuels du trône, le *duc du Maine* et le *comte de Toulouse*, issus de l'altière Montespan. — Il institue au jeune Dauphin un *Conseil de Régence*, présidé par le duc d'Orléans.

4o **Mort du roi** : — il s'alite en août 1715. — A Louis XV il dit avec amertume : " J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les grandes dépenses. Prenez conseil en toutes choses. Soulagez vos peuples, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même ". — Le 1er septembre, il meurt, après 72 ans de règne. — Massillon prononce l'oraison funèbre : " *Dieu seul est grand !* " — Le peuple parisien insulta aux dépouilles royales... — Malgré ses fautes, la postérité lui a décerné le surnom de *Grand Roi*. — Madame de Maintenon mourut sans postérité (1719).

1o **Son caractère** : — fils de *Philippe d'Orléans*, unique frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, il naquit le 2 août 1674 ; — il épousa mademoiselle de Blois, fille légitimée de madame de Montespan. — Son premier acte fut de faire annuler par

II°

Philippe II

d'Orléans

ou

Le Régent

(1715-23)

le Parlement le *Testament royal.* — Sa *Régence* dure du 2 sept. 1715 au 22 fév. 1723. — Il est doté de brillantes qualités natives et acquises : esprit vif, élocution facile, érudition, bravoure, cœur généreux ; — mais elles sont stériles pour le bien publiç, en raison de la paresse, des amusements, du scepticisme, de l'inconduite. — Louis XIV l'appelait *un fanfaron de vices.*

2o **Réaction générale** : — réaction de *la noblesse,* tenue à l'écart si longtemps : les Secrétaires d'État sont remplacés — jusqu'en 1728 — par *sept conseils* de 10 membres chacun (70 conseillers), tous aristocrates. — Réaction du *Parlement,* muet durant 60 ans, qui rétablit le droit antérieur de *remontrances.* — Réaction à *la Cour,* où le Régent et *ses roués* — de Broglie, Brancas, Canillac — passent de l'austérité et de la dévotion officielles aux excès d'une dissolution et d'une incrédulité cyniques. — Réaction *politique,* par l'alliance avec l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne, où gouverne le célèbre *cardinal Albéroni.*

3o **Embarras financiers** : — **système de Law** : — l'abbé *Guillaume Dubois* (1656-1723), précepteur du Régent jadis, devient *premier ministre,* archevêque de Cambrai (1720), cardinal (1721); homme d'esprit fort délié, diplomate habile, très actif. — Le *duc de Noailles,* ministre des finances, tente de les équilibrer : ses expédients sont reconnus insuffisants. — Le vieux duc de St-Simon propose de déclarer la *banqueroute* du Trésor. Soudain, l'Écossais *John Law de Lauriston* (1671-1729) imagine d'opérer une révolution financière, — en substituant au *numéraire métallique,* devenu trop rare, le *numéraire-papier* ou *billet de banque* (1716). — En 1718, la **Banque royale** est fondée, et Law y rattache la *Comp. des Indes occidentales* ou du *Mississipi :* — fondation immédiate de la *Nouvelle-Orléans.* — Mais, en 1720, il émet pour 3 milliards environ de billets, quand le numéraire métallique ne dépasse guère 700 millions en France : plus de cent mille bourses sont vidées par les agioteurs. — La noblesse se discrédita par de honteuses spéculations. — Toutefois la catastrophe révéla l'efficacité du *crédit* comme principe de commerce. — L'aventure de Law déplaça et mobilisa la richesse, imprima une subite impulsion à la marine, à l'industrie, à l'agriculture, à la prospérité des ports de l'ouest, amena la suppression d'offices inutiles, etc.

4o **Fin de la Régence** : — né le 15 févr. 1710, fils du duc de Bourgogne et d'Adélaïde de Savoie, *le Dauphin* est sacré à Reims, le 20 oct. 1722, et proclamé majeur le 26 févr. suivant. — Le Régent dépose alors ses pouvoirs et ses titres, ne gardant que celui de *premier ministre.* — Mais le 2 déc. 1723, il meurt foudroyé d'apoplexie : triste fin d'une déplorable Régence !

III°

Louis XV

1°

le Roi

(1723-74)

1o **Jeunesse** : — à 14 ans, les mains sont trop faibles pour gouverner l'État. — D'une nature débile ; son enfance, souvent menacée de graves maladies, lui attira l'affection du peuple. — " Il était beau, d'une taille avantageuse, avait l'air noble, le regard plus doux que fier. — Son éducation ayant été fort négligée, son esprit était peu orné.". — Il resta de longues années sous la dépendance de son précepteur, le cardinal de Fleury, le seul de son entourage à qui il témoignât une confiance absolue.

2o **Caractère** : — il était doux et timide ; il avait un dégoût invincible pour les affaires. — Il ne cherchait ni l'éclat, ni la magnificence. — Le ministre *Choiseul* le définit : " Un homme sans âme et sans esprit, aimant le mal, ayant tous les défauts d'une personne vile et peu éclairée." — Il ne fit guère qu'assister à son règne.

3o **Mariage** : — le 5 sept. 1725, il épousa *Marie Leczinska,* fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. — Cette union prématurée n'apporta aucun avantage politique à la monarchie : c'est une faute capitale, a-t-on dit. — La reine, pleine de douceur et de bonté, donna l'exemple de toutes les vertus, soutenant un rôle effacé. — Elle eut *dix enfants* dont *trois* meurent au berceau ; *six* filles : Élisabeth épouse Philippe, duc de Parme ; Henriette, Adélaïde, Victoire, Sophie, *Louise* qui devint Carmélite. — Au début, le roi préside les Conseils ministériels, témoigne sa confiance au vieux et sage maréchal de Noailles, au vaillant maréchal de Saxe ; il commande les troupes (1744 et 1745) et se trouve à la victoire de Fontenoy. — Le peuple lui attribue l'éclat du règne ; et quand le roi tombe malade à Metz (1744), sa guérison lui mérite le surnom de " Bien-Aimé ".

4o **Impopularité** : — vers 1748, la nation change de sentiments, à cause des misères de la guerre, auxquelles nul ne songe à remédier. — La paix d'Aix-la-Chapelle créa une profonde déception. — Indifférent aux affaires, livré au jeu et à ses soupers, à la lecture de la correspondance policière, le roi s'abandonne aux *favorites*—la duchesse de Châteauroux, madame Lenormant devenue marquise de Pompadour, Jeanne Vauber comtesse du Barry ; — il devint odieux au peuple qui l'avait adulé (V. L.-G. Gourraigne, *Hist. mod.*)

5o **Mort** : — on lui attribue certaines assertions : " La bonne machine — la France — ira bien toute seule ! " — " Après nous le déluge ! " — Il déclare, avant d'expirer d'un mal infectieux (10 mai 1774), que " quoiqu'il ne dût compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il se repentait d'avoir causé du scandale à ses sujets ". — Sa disparition ne suscita aucun regret : l'on porta, de nuit, son cercueil à Saint-Denis à travers le bois de Boulogne. — Son unique fils, **Louis**, Dauphin de France, était marié à Marie de Saxe, et mourut à 36 ans (20 déc. 1765), laissant deux filles et *trois fils*: Louis XVI, Louis XVIII, Charles X. — Marie Leczinska décéda en 1768.

2°

Ses ministres

(1723-61)

1o **Avant le gouvernement personnel** (1723-45) : — *Ministère du duc de Bourbon* (1723-26), arrière-petit-fils du grand Condé, né en 1690, mort 1740, — il succède au Régent, se comporte en seigneur épris des arts et des lettres, mais prince cupide, livré à une intrigante, la marquise de Prie. — Il négocie (1725) le mariage du roi.——La levée d'une milice, la création de nouveaux impôts, du " don de joyeux avènement ", la taxe du *cinquantième* sur les immeubles; la coïncidence de mauvaises récoltes le rendent impopulaire et amènent sa disgrâce. — *Ministère de Fleury* (1726-42), âgé de 73 ans, homme " sans conséquence ", de façons modestes, cardinal (1726), pacifique par nature, esprit délié, " traitant la France comme un corps robuste qui se rétablit de lui-même " (Voltaire). — Le peuple estima sa politique pacifique et économe. — Né en 1653, il meurt le 29 janvier 1743.

2o **Gouvernement personnel du roi** (1745-74) : — il ne manque alors ni de dignité, ni de bon sens. — Nature indolente, il est incapable d'idée et de décision : il laisse faire. — La *marquise de Pompadour* ou *Jeanne Poisson*, bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée, amie de Voltaire, est anoblie et instituée *souveraine* du royaume ; — elle fait et défait (1745-64) les ministères, les commandements, décide la suppression des Jésuites et la néfaste Guerre de Sept-Ans. — 1o *Ministère de la guerre :* **le comte d'Argenson** (1743-57) réalise d'importantes réformes concernant le casernement des troupes, les hôpitaux, le service des vivres, les soldes et les retraites ; — il fonde à Paris l'*Ecole militaire* en faveur de 500 fils de gentilshommes pauvres. — Son frère aîné, **le marquis d'Argenson de Paulmy** (1757-58), homme timide, mais fort intelligent, lui succède, et est remplacé par Fouquet, maréchal de Belle-Isle (1758-61). — 2o *Ministère de la marine :* **le comte Phélippeaux de Maurepas** (1738-49) montre dans ses fonctions beaucoup d'activité, de finesse, de pénétration. — Il a pour successeur **Jean-Baptiste Machault** d'Arnonville (1754-57) ; — puis **M. de Moras** et **M. de Massiac**, enfin **M. Berryer** et le comte de Stainville, créé **duc de Choiseul** (1761-72). — *Ministère des affaires étrangères :* M. de Puysieux, M. Rouillé, comte de Jouy (1754-57), le cardinal de Bernis (1758), M. de Choiseul (1758-61).

3°

Ses guerres

(1733-60)

1o **Guerre de la succession de Pologne** (1733-35) :—à la mort d'Auguste II (1733), la Diète polonaise proclame roi *Stanislas Leczinski*, beau-père de Louis XV. — Russie, Prusse, Autriche proclament *Auguste III*, fils du défunt. — Stanislas lutte mollement, comptant sur la France, et se réfugie à Dantzig, où l'assiègent les Russes. — Une escadre française de 2,000 hommes débarqués est taillée en pièces... — Le 15 février 1737, Louis XV nomme Stanislas *roi de Lorraine* et duc de Bar.

2o **Guerre de la Succession d'Autriche** (1741-48) : — Charles VI meurt le 20 oct. 1740. — Les puissances compétitionnaires contestent le trône à sa fille *Marie-Térèse.* — La France n'entre dans le conflit européen qu'en mars 1744 : alliée de l'Espagne, adversaire de l'Autriche, elle déclare la guerre à l'Angleterre... — En Amérique, un seul épisode important : *la prise de Louisbourg* (1745) par les Anglais. — La lutte maritime et colo-

niale se déploie surtout dans les Indes orientales, menée par deux génies, *Dupleix* et *La Bourdonnais* (1745-62).

3o **Guerre de Sept-Ans** (1756-63) : — 1. *Ses causes* sont la vive jalousie de l'Angleterre contre la France, dont les colonies sont prospères, la marine assez florissante. — Au Canada, une *ligne de forts* relie le pays par l'Ohio au Mississipi et à la Louisiane ; — l'*extrême-ouest*, grâce à la Vérendrye, est ouvert aux transactions jusqu'à la Baie d'Hudson. — En fait, la *question des limites* de l'Acadie française et de l'anglaise reste sans solution.—Ainsi, la Nouvelle-France et ses dépendances enserrent la Nouvelle-Angleterre et lui ferment l'accès à l'intérieur.—2. *Ses conséquences* en ce qui concerne le Canada sont la seconde prise de Louisbourg, de l'Acadie française, des forts de l'Ouest, de la Nouvelle-France.

B. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1° **Guillaume III** (1688-1702)

1o **Les torys et les whigs** (1680) : — en 1679, Charles II convoque un second Parlement, qui adopte le célèbre *bill d'Habeas corpus : " Tout individu arrêté doit être élargi ou jugé dans les 24 heures "* ; c'est le droit au cautionnement. — En 1680, la nouvelle Chambre vote le *Bill d'exclusion* du trône du prince catholique Jacques II, duc d'York. — Ce bill partage le pays en deux partis : l'un admet le principe monarchique d'hérédité, rejette le bill, est qualifié par les adversaires du nom insultant de *Torys* c'est-à-dire *brigand* irlandais catholique ; — l'autre, favorable à l'exclusion, est qualifié par le parti adverse du nom de *Whigs*, c.-à.-d. *brigand* écossais presbytérien. — Dans la suite, les Torys—*conservateurs*—furent les partisans de l'intervention prépondérante du roi dans le gouvernement ; — les *Whigs* — *libéraux* — de la supériorité du Parlement sur le roi. — Ami de Louis XIV, Charles II abjura l'anglicanisme à son lit de mort (1685).

2o **Jacques II** (1685-88) : — en février 1685, il succède à son père sans nulle difficulté : il avait 52 ans. — Brave, loyal, franc, mais borné et têtu, il mécontente la nation par un zèle impolitique et imprudent à rétablir le catholicisme. — Les *Assises sanglantes* de son chancelier *Jeffrics* condamnèrent à mort des centaines de personnes, à la prison des milliers. — Tous les protestants, torys et whigs, font appel à son gendre, *Guillaume d'Orange*, de Hollande.

3o **Révolution de** 1688 : — la cause de cet appel fut la naissance de *Jacques III* (1688), futur héritier catholique, fils de la seconde femme du roi. — En octobre, Guillaume débarque avec 16,000 hommes en Angleterre ; — sa devise était : " Je maintiendrai la religion protestante et les libertés du royaume " ! — Jacques II s'enfuit en France. — La révolution substitue au principe du *droit divin* au trône le principe de la souveraineté nationale : — en 1690, le philosophe *Locke* écrit son *Essai*, où il affirme : *La communauté peut établir le gouvernement qu'elle veut.*

4o **Déclaration des Droits** (1689) : — le Parlement rédigea une *déclaratiou* qu'il fit signer à *Guillaume et à Marie*, son épouse.: — " Le roi ne peut suspendre l'application des lois ; — ni percevoir un impôt, ni lever une armée en temps de paix, sans le consentement du Parlement. — Les élections, les discussions en Chambre seront libres, — ainsi que tous les cultes protestants. — Réunion fréquente des Chambres. — La justice sera pure et clémente....."

5o **Evènements du règne** : — le prince, maladif et faible de corps, mais d'une âme forte, impénétrable et tenace dans ses desseins, conçut, dès sa jeunesse, une haîne sans merci contre Louis XIV : — roi d'Angleterre, il adhère à la *Ligue d'Augsbourg* (1688-97). — Le roi de France s'efforce de rétablir Jacques II sur le trône usurpé : celui-ci, débarqué en Irlande, son alliée catholique, avec 13 vaisseaux de troupes, échoue au siège de *Londonderry*, après quatre mois (1689). — Sur les bords de la rivière *Boyne*, non loin de Drogheda, le 12 juillet 1690, il subit une défaite que lui infligea le roi Guillaume : les *Orangistes* célèbrent cet anniversaire dans un esprit sectaire. — Louis XIV prépare aussitôt

une descente en Angleterre ; — mais le maréchal d'*Estrées*, contrarié par le vent, ne peut rejoindre la flotte de l'*amiral de Tourville* qui, avec 44 bâtiments contre 99, subit la glorieuse défaite de *la Hogue* (1692), — il se rachète, en 1693, par la brillante victoire de *Lagos*, où il bat l'amiral *Rooke*. — En 1697, le roi de France signe au *château de Ryswick*, près de La Haye, un traité avec Guillaume III d'Orange : — il reconnaît ce dernier comme roi légitime d'Angleterre ; il abandonne la cause de Jacques II ; le principe protestant et parlementaire triomphe du principe catholique et d'hérédité.

6o **Mort du roi** (1702) : — Guillaume ne fut jamais populaire et exerça une autorité fort limitée. — Contraint à licencier sa garde *hollandaise* à Londres et ne touchant qu'une médiocre *liste civile*, il se sentait blessé dans sa nature hautaine. — Aussi, on le vit séjourner moins à Londres qu'à La Haye : " Il était *roi* en Hollande et *stathouder* en Grande-Bretagne " !— Les Whigs lui reprochaient ses tendances autoritaires ; les Torys ne lui pardonnaient point son usurpation; le haut clergé anglican voyait à regret un presbytérien-luthérien sur le trône. — Il mourut, en 1702, d'une chute de cheval ; — Marie II, décédée en 1695, ne lui donna aucune postérité, et la couronne passait à sa sœur, Anne Stuart.

II°

Anne Stuart

(1702-14)

1o **Ses antécédents** : — fille cadette de Jacques II et d'Anne Hyde, elle naquit en 1664, et régna du 18 mars 1702 au 10 août 1714. — Zélée anglicane, elle épousa, en 1683, le prince *Georges de Danemark*, lui donna onze enfants, dont aucun ne lui survécut : avec elle s'éteint la branche régnante des Stuarts. — La *bonne reine Anne* se montra faible de caractère, bornée d'esprit ; — elle se laissa dominer par sa favorite, *Lady Churchill* épouse du populaire *général Marlborough*. — Celui-ci, le ministre *Godolphin* et lord *Sunderland*, ses deux gendres, gouvernent avec les Whigs, jusqu'en 1710. — Elle fit continuer la guerre de la Succession d'Espagne. — " Depuis 1688, la guerre contre la France semble être devenue un article de la Constitution " (Macaulay).

2o **Principaux évènements** : — **à l'extérieur,** les victoires de Marlborough à Hochstaedt, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet (1709) ; la conquête de Gibraltar (1704). — Réunion, en 1707, de l'Angleterre et de l'Écosse en *Royaume de la Grande-Bretagne :* un seul Parlement à Westminster, où l'Écosse a 16 pairs à la Chambre Haute, 45 députés à la Chambre des Communes.—**A l'intérieur,** agitation des tories, qui supplantent les whigs : gouvernement de *Bolingbroke, Oxford, Rochester, Buckingham, Granville.*— Ce règne est " *l'âge d'or de la littérature anglaise* ".

3o **Traité d'Utrecht** (1713) : — la métropole et la Nouvelle-Angleterre ne cessent de convoiter l'Acadie, Terre-Neuve, les îles Saint-Jean et Royale, la baie d'Hudson (1704-1710). — Les gouverneurs de Brouillan et de Subercase tiennet tête aux assauts successifs contre Port-Royal ; — la France est juste dans la période de ses plus cruels revers, et le roi est impuissant à secourir l'Acadie en hommes et en munitions : c'est la raison des *clauses désastreuses* du traité, qui lui enlève une belle part de ses colonies : Terre-Neuve, Hudson, Acadie. — Elles sont hostiles à Jacques III, et sa sœur Anne meurt désolée de n'avoir pu lui laisser son trône.

1o **Maison de Hanovre** : — en vertu de l'*Acte de succession* (1701), *Georges Ier de Hanovre*, arrière-petit-fils de Jacques Ier, par sa mère *Sophie*, inaugure la dynastie, qui règne encore de nos jours. — Agé de 54 ans, ce pur Allemand est un prince entêté et violent, cruel et débauché, n'entend pas un mot d'anglais, ne sait pas un article de la Constitution qu'il jure d'observer : — mais il est *Protestant* et ennemi de la France. — Son fils Georges II comprendra l'anglais, sans le parler jamais. — Tous deux restent *Electeurs de Hanovre :* dignité qui les attache plus que leur royauté.— Aussi, n'usant que du latin, ils évitent les délibérations des ministres ; — l'usage s'établit à la longue que " *le roi règne et ne gouverne pas* ". — L'usage s'est perpétué jusqu'à Georges V.

2o **Ses ministres** : — les Torys auraient logiquement mérité le pouvoir ; — mais plusieurs sont suspects d'attache secrète à la cause de Jacques III. — Le roi appelle aux affaires les Whigs, qui règnent de 1714 à 1760. — *Robert Walpole* y fut longtemps (1714-42). — Les *Jacobites* ou partisans de *Jacques* III, appelé le *Chevalier de Saint-Georges*,

III°

Georges Ier

(1714-27)

sont battus (1415) par le *duc d'Argyle*, et le Prétendant va se cacher à Avignon, en France. — Le ministre, aidé de ses *complices*, riche propriétaire, inspira aux Anglais l'amour de l'or. — D'accord avec le cardinal Dubois, de concert avec le cardinal de Fleury, il est résolument *pacifique et conciliant*. — Ainsi, il favorise le développement du commerce et de l'industrie naissante : à Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham..... — Maquignon des consciences, il avoue sans pudeur " qu'il connaissait le prix de chaque Anglais, parce qu'il n'y en avait point qu'il n'eût marchandé ou corrompu ". — Pour réduire *ses marchés* avec les députés, il fait adopter par le Parlement la *loi de septennalité*, pour la durée de leur mandat. — Il succomba sous les coups des *Patriotes* qui, en faveur du commerce, imposèrent la guerre contre l'Espagne (1739) et contre la France (1744).

3o **Mort du roi** : — époux infidèle, il accusa sa femme, *Sophie Dorothée de Zell*, d'une passion coupable pour le *comte de Kœnigsmarck* : — il fit tuer le comte et renfermer la reine, durant 32 ans, dans une forteresse. — Il maltraita son fils, dont la popularité l'ombrageait. — Sa fille épousa *Frédérie-Guillaume Ier*, roi de Prusse. — Il mourut à *Osnabruck* (1727), en allant visiter son *cher électorat*. — A la mort du roi et de Walpole, la Grande-Bretagne est submergée dans l'irréligion, l'ivrognerie, l'immoralité : avec un souverain autre que Louis XV, elle eût couru le risque des pires désastres. — *William Pitt* la couronna de gloire éclatante.

IV°

Georges II

(1727-60)

1o **Ses antécédents** : — il naquit en 1683, doué d'un tempérament irascible, ennemi de l'effort, d'un caractère étroit, avare quand il monta sur le trône. — Néanmoins, il s'était distingué sous Marlborough (1708) et ne tarda point à se laisser gouverner par ses inclinations.

2o **Ses ministres** : — il conserva le pouvoir à Robert Walpole, qu'il n'aimait point, et qui gouverna encore quinze ans (1727-42). — En 1739, il adopta, grâce au ministre, la création de la *conversion des rentes* ou du fonds d'amortissement de la dette publique. — La même année, la guerre est déclarée à l'Espagne, qui ferme ses ports d'Amérique à la contrebande anglaise. — En 1741, ministère de *Lord Cartaret* et du *duc de Newcastle*, chefs de l'opposition. — Pour la première fois, un ministre quittait le gouvernement *pour obéir à la majorité* : — et le roi s'écria avec dépit : — " *Ce sont les ministres qui sont rois !* " — Engagé dans la guerre, il passe lui-même en Allemagne, où il livre la bataille indécise de *Dettingen* (1743) ; — mais son fils, le *duc de Cumberland*, perd la bataille de *Fontenoy* (1745). — En 1746, ce dernier bat à *Culloden* (Écosse) la vaillante poignée des *Montagnards* (Highlanders), qui défendaient la cause de Jacques III : c'est le coup de mort du parti *jacobite*. — Les Écossais, coupables de fidélité au dernier Stuart, se virent arracher les derniers vestiges de leur nationalité : le *système des clans* ou tribus, le port du *costume des aïeux*, dont les carreaux variés distinguaient les clans : beaucoup vont dès lors s'expatrier en Amérique. — En 1747, la défaite du duc de Cumberland par le maréchal de Saxe, à *Lawfeld* (2 juillet), (village du Limbourg hollandais), amène le roi à signer le *traité d'Aix-la-Chapelle* (18 oct. 1748). — Mais bientôt, grâce au ferme caractère de W. Pitt, les armes anglaises triomphent aux Indes et au Canada.

3o **William Pitt, lord Chatham** (1708-78) : — né à Westminster (15 nov. 1708), entre dans l'armée (1731), au Parlement (1735) dans le parti *patriotique* opposé à Walpole, devient (1746) *trésorier général* des troupes de terre et de mer et se signale par son intègre probite. — De 1754 à 1756, son éloquence flagelle l'inefficace politique du duc de Newcastle, le rend populaire, le fait nommer Secrétaire d'État à la guerre. — Il enflamme le peuple contre la France, affirme que " seul il peut sauver le pays " ; " Soyez un peuple, oubliez tout, excepté l'intérêt public." — Du 29 juin au 5 oct. 1761, il dévoue toutes ses énergies aux armements contre la France par les expéditions maritimes : il est l'âme de la *Guerre de Sept Ans* et en mérite les succès. — Il a pour rival *Henry Fox*, en politique et en éloquence. — En 1766, il revient au ministère, avec le titre de *comte de Chatham*, et en est le chef (15 oct. 1768) : l'esprit fatigué, il dut se tenir à l'écart, bien qu'en 1770 il se montrât hostile à la politique de *lord North*.— Le 5 avril 1778, en prononçant un discours contre l'Indépendance américaine, il tombe sans connaissance

et meurt le 11 mai suivant. — Les fils de Pitt et de Fox perpétuent leur rivalité sous le règne de Georges III. — Le roi meurt subitement (1760), laissant l'Angleterre victorieuse, maîtresse des mers, agrandie dans ses colonies, mais lasse des sacrifices de ses guerres : — il avait fondé le *British Museum*.

V°

Georges III

(1760-1800)

1o **Son caractère** : — né en 1738, il était fils de *Frédéric*, prince de Galles, lequel mourut en 1750. — Ce jeune prince, élevé par sa mère et *Lord Bute*, se montra pieux, doux, économe, chaste, mais faible d'esprit. — Il fut le premier roi vraiment anglais de sa dynastie. — Son précepteur tourna ses préférences vers les torys ; et le roi congédia le ministère Pitt (1761). Il aspire à ressaisir ses prérogatives royales. — En 1770, il y parvient et mène les ministères, dociles à ses volontés.

2o **Ses ministres** : — en 1761, ministère de *John Stewart*, IIIè due de *Bute* (1713-92), son favori et son commensal, qui perd sa popularité à la signature du *traité de Paris ;* — en 1763, ministère de lord *Grenville ;* — en 1765, ministère de lord *Rockingham ;* — en 1766, ministère de lord *Chatham ;* — en 1770, ministère de lord *North*, duc de Guilford (1732-92), qui gouverne avec le roi : il amène la *guerre de l'Indépendance* par l'augmentation des impôts aux États-Unis ; il se retire devant les revers multipliés sur terre et sur mer ; — en 1782, second ministère de *Rockhingam* et ministère de lord *Shellburne* ; — en 1783, ministère de *Charles Fox*, qui propose un règlement des *affaires des Indes*, attentatoires aux droits de la Couronne ; — en 1784, ministère de *William Pitt*, fils de lord Chatham (1759-1806), âgé de 25 ans, qui fomente la coalition contre la France.

3o **Le gouvernement parlementaire** : — la *Chambre des Communes* devient prépondérante : ses décisions à peu près souveraines, en matière financière ; — dans les questions graves, son vote maintient ou renvoie les ministres. — *Eloquence parlementaire* remarquable : les orateurs sont les *deux Pitt* et *Fox*, *Burke* (1728-97), *Sheridan* (1751-1816), l'accusateur de *Warren Hastings*, gouverneur des Indes.

4o **Les Partis et la presse** : — le Parlement se compose de deux partis, les *whigs* ou *libéraux*, amis de la paix, de la liberté, de l'égalité, représentant les intérêts de la bourgeoisie industrielle, commerciale, des ouvriers et du peuple ; — les *tories* ou *conservateurs*, ennemis des réformes et de l'étranger, incarnent l'aristocratie territoriale. Le *respect* des deux partis est inaltérable envers la Constitution et la dynastie régnante : leurs *débats* ne concernent que la direction politique à imposer au pouvoir exécutif. — A cette époque, les *clubs*, les *meetings*, les *journaux*, les *pamphlets* agitent l'opinion publique. — Le député de Londres *Wilkes* obtient, en 1774, la liberté de *la presse*.

Ière PARTIE

PROGRES, REVERS, PERTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1700-1760)

CHAPITRE I

L'Administration

1o Famille : — les origines de la famille de *Rigaud* — auj. commune de 450 âmes, dans les Alpes-Maritimes (ancien comté de Nice) — remontent au moyen-âge (879). — Alliée à la maison de Vaudreuil — *Vaudreuille*, auj. bourg de 212 hab., en Haute-Garonne (Languedoc), — elle se divisa en deux branches : l'une s'éteint en 1558, l'autre s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

2o Antécédents : — son père, *Jean-Louis*, baron de Saint-Cornette, épousa *Marie de Château-Verdun* — auj. localité de 147 âmes, dans l'Ariège, — qui lui donna six filles et trois garçons. — L'une d'elles se maria à *Adhémar de Lantagnac*, qui se distingua au Canada. — Au décès de son père (1659), Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, né en 1641, prit du service dans le corps des mousquetaires. — En 1676, il devenait brigadier et colonel. — En 1687, il est promu commandant d'un détachement de 800 hommes de la marine, destiné au Canada.—Il s'embarqua à bord de l'escadre de l'*amiral d'Amblimont*, qui franchit l'océan en 27 jours.

3o Premières campagnes : — le 4 juin 1687, il est à l'île Sainte-Hélène, où M. de Denonville concentre ses troupes. — Le 1er juillet, 2,000 guerriers sont rejoints à Cataracoui par 1,000 combattants des pays d'en haut. — Marche contre les Tsonnontouans. — M. de Vaudreuil n'eut pas l'occasion de donner avec ses effectifs, revint par Niagara aux quartiers d'hiver de Villemarie. — En 1688, il y est nommé commandant de place. — L'année suivante, il y créa une compagnie de 100 hommes, *les mousquetaires*, qui défendent l'île, après le massacre de Lachine (5 août). — Au départ du marquis de Denonville, il est gouverneur intérimaire. — Le 15 oct. 1690, il contribue à la défense de Québec, attaqué par Phipps. — Le 8 novembre,

I°

Philippe de Rigaud

marquis de

Vaudreuil,

14è *gouverneur*

(1703-25)

il y épouse *Louise-Elisabeth Joybert de Marson et de Soulanges.* — En 1691, il est au fort de Repentigny à la tête de 70 miliciens et de 40 sauvages ; puis aux Trois-Rivières. — En 1694, il commande un gros détachement qu'il doit diriger contre Boston, mais il relâche à Sorel. — Promu capitaine de vaisseau, en 1695, il est décoré de la croix de l'Ordre de Saint-Louis. — Le ministre, le 21 avril 1697, lui assigne le premier rang après M. de Frontenac. — Néanmoins, en nov. 1698, c'est M. de Callières qui succède au gouverneur défunt. — Le 20 avril 1699, le roi l'appelle au poste de gouverneur de Montréal (1699-1703).

4o Son caractère, ses talents : — " Son activité, sa bonne mine, ses manières nobles et aimables... le rendaient très propre à occuper un poste si élevé... Les évènements heureux de son gouvernement sont le fruit de sa vigilance, de sa fermeté, de sa bonne conduite..." (Charlevoix). — " C'est avec justice que nous avons pleuré sa mort... Sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusque-là inconnue. Pendant 22 ans — il est mort le 10 oct. 1725, à l'âge de 84 ans — le cultivateur, le commerçant, le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom." (Les Ursulines). — " M. de Vaudreuil était connu et aimé de tous les Canadiens." (Ferland). — " Il gouverna le pays avec sagesse et avec l'approbation du peuple, dont il fut sincèrement regretté." (Garneau). — " Distingué, actif et prévoyant, organisateur intelligent, il joignait à ces qualités une réelle valeur militaire, beaucoup d'expérience, une connaissance parfaite des affaires de la colonie. Aimé et redouté des sauvages, populaire parmi les soldats, il possédait l'estime et la confiance de la population. On reconnaissait en lui *un administrateur* et *un général.*" (Rochemonteix).

5o Ses descendants : — il eut 12 enfants, dont plusieurs meurent au berceau. — 1o *Louis Philippe*, comte de Vaudreuil, épousa (22 déc. 1723) *Elisabeth Le Moyne*, fille de Joseph de Sérigny ; — entré au service en 1698, il est capitaine de vaisseau en 1738, chef d'escadre en 1748, devient lieutenant général des armées navales, meurt en laissant 3 enfants (27 nov. 1763). — 2o *Pierre-Antoine*, baron de Vaudreuil, né le 30 mars 1693, devint colonel d'infanterie, périt au siège de Prague (5 sept. 1742). — 3o *Jean de Rigaud*, vicomte de Vaudreuil, né en 1695, épousa en 1759, *Louise-Térèse de Fleurigny*, parvint aussi aux grades les plus élevés dans l'armée. — 4o *François-Pierre*, marquis de Rigaud, né en 1703, épousa (1733) *Louise-Térèse-Henriette de la Gorgendière*, lieutenant (1724), chevalier de St-Louis (1738), passa en France, après la conquête. — 5o *Joseph-Hyacinthe* de Vaudreuil, le plus jeune, naquit à Québec le 26 juin 1706 : il eut une brillante carrière aux Antilles. — 6o *Pierre de Rigaud*, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane et dernier du Canada, le cinquième des enfants, né le 22 nov. 1698...

1o Origine familiale : — la famille des Beauharnais était originaire de l'Orléanais, illustre dans la magistrature et l'armée. — *Guillaume*, seigneur de Miramion et de La Chaussée, épousa *Marguerite de Bourges* (20 janvier 1390). — Leur fils aîné paraît comme témoin au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc (1455). — *Aignan de Beauharnais* se maria à *Marguerite de Choisy*, et leur fils à *Marie de Rudelles* (1645). — *Anne*, sœur d'Aignan, devint en 1605 l'épouse de *Paul Phélippeaux*, seigneur de Pontchartrain. — *François*, père de l'intendant, chevalier, seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, épousa (1644) *Marguerite Françoise Pyvart de Chastullé*, qui lui donna neuf enfants, dont plusieurs se signalèrent au Canada.

2o Frères de l'intendant : — 1. *Claude*, sieur de Beaumont, en 1703 commandait *la Seine* ; en 1729, devenu capitaine, obtint la seigneurie de *Beauharnois ;* en 1740, chevalier de St-Louis. — Son fils *Claude*, enseigne en pied (1739), commandant d'artillerie (1745), est à Détroit en 1747 sous le nom de *chevalier de Beauharnais*. — *François*, l'aîné de Claude, né en 1724, marquis de la Ferté-Beauharnais, devint gouverneur de la Martinique, eut trois enfants, dont le plus jeune était *Alexandre-François*, vicomte de Beauharnais. — Celui-ci, né en 1760, épousa (23 déc. 1779) *Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie*, âgée de 17 ans, qui lui donne deux enfants, *Eugène* et *Hortense* : — divorce en 1783, réconciliation en 1788, décapitation du vicomte (21 juillet 1794), — mariage de Joséphine avec le *général Bonaparte* (1796). 2. *Guillaume*, chevalier de Beauville, servit 40 années dans la marine, mourut à Saint-Domingue, en 1741. — 3. *Jeanne-Elisabeth* épousa *Michel Bégon*, l'intendant du Canada.

II°

François de Beauharnais

7è *intendant*

(1702-05)

3o Son œuvre (1702-05) : — François, né en 1665, chevalier, baron de *Beauville* — auj. canton de 913 âmes, Lot-et-Garonne (Guyenne),— seigneur de La Chaussée, conseiller du roi, intendant des armées navales, est nommé, le 1er avril 1702, intendant de la Nouvelle-France. — Le 29 août, il débarque à Québec et se livre tout entier à l'accomplissement de sa tâche. — Maintien de l'alliance avec les tribus, amnistie et retour des coureurs de bois, répression de la fraude et du troc à Détroit, à Montréal, organisation de la pêche des marsouins, tracé du canal de Lachine, des routes longeant le fleuve, du cadastre des concessions en Acadie ; — équipement des corps expéditionnaires, essor de l'industrie textile, ravitaillement des postes les plus éloignés, exploitation des forêts pour le bois de mâture et d'équarrissage ; — attentif et zélé envers le clergé, les missionnaires, les communautés hospitalières et enseignantes, concorde et entente parfaite avec le gouverneur et le Conseil supérieur. — telle est son œuvre, qui révèle ses éminentes qualités.

4o Dernières années : — en 1704, le ministre lui notifie son rappel, en le nommant à l'intendance générale de la marine ; — mais il exerça ses fonctions jusqu'au départ des derniers vaisseaux, en 1705. — Le

2 avril 1707, le roi lui concède *le Port Maltais*, en Acadie ; — le 25 juin, cette concession de quatre lieues de front sur deux de profondeur, est érigée en *baronie de Beauville*. — Le 1er janvier 1710, intendance et inspection générale de la flotte royale ; — puis, intendance à Rochefort et de la généralité de La Rochelle ; — le 1er avril 1739, intendant des armées navales. — Il décéda, sans enfants, le 8 oct. 1746.

III°

Jacques Raudot

et

Antoine-Denis

son fils

8è et 9è *intendants*

(1705-11)

1o Famille : — elle était originaire d'*Arnay-le-Duc*, — auj. canton de 2,782 hab., Côte-d'Or (Bourgogne), et remontait à l'année 1360. — Un certain ancêtre était fondeur de canons, inspecteur d'artillerie des troupes de Charles-le-Téméraire (1433-77). — *Jean*, qui épousa *Marguerite Talon*, était seigneur de *Bazarnes* — auj. bourg de 502 âmes, Yonne (Champagne) — et du *Coudray-le-Château* — canton de 700 hab., Aisne. — Il s'allia ainsi aux Phélippeaux de Pontchartrain, dont l'ancêtre avait épousé *Marie Talon*, issue de la branche parisienne.

2o Intendance simultanée : — né en 1647, *Jacques* passe par les charges de conseiller au Parlement de Metz (1674), à la Cour des Aides à Paris (1678) : — esprit délié, érudit, causeur agréable, ami de la jeunesse. — *Antoine Denis*, son aîné, né en 1679, est d'abord conseiller du roi, puis inspecteur de la marine à Dunkerque : — apprécié à la Cour, homme sage et sobre de paroles. — Un second fils, *Jacques-Denis* de Chalus, né en 1685, les suit au Canada : lieutenant (1707), enseigne (1710), capitaine (1714) et se noie à l'île de Sable. — En 1709, le père devient conseiller de la marine ; — en 1711, le ministre le choisit comme son commis principal. — Il meurt, en 1728. — Antoine, rappelé avant lui, est promu intendant général des classes de matelots, premier commis de la maison du roi, directeur de la Compagnie des Indes ; — il meurt en 1737, après avoir succédé à son père. — Son neveu, le *sieur de Bussy*, eut aussi une lieutenance au Canada.

1o Sa parenté : — sa famille est originaire de Blois (Orléanais). — Son père, *Michel*, est commissaire général de la marine (1680), intendant au Havre, puis aux Antilles : il mourut à Rochefort (1710) — Il eut 8 enfants : entre autres, *Michel*, l'aîné ; *Scipion-Jérôme*, qui devint évêque de Toul ; — *Claude-Michel*, lieutenant (1714), chevalier de Saint-Louis (1718), gouverneur des Trois-Rivières ; — *Catherine*, mariée à *Roland Barrin de la Galissonnière* et mère du gouverneur de ce nom.

2o Antécédents : — il était seigneur de la Picardière, de Marbelin, de la Pommeraye, de Sérigny..., chevalier, inspecteur général de la marine, ordonnateur au département de Rochefort. — Le 31 mars 1710, il est nommé intendant en Nouvelle-France, mais le décès de son père retarde son départ. — Ayant fait la rencontre de François de Beauharnais à Rochefort, il épouse (1711) sa sœur *Jeanne-Eli-*

IV°

Michel Bégon

10è *intendant*

(1712-26)

sabeth, qui lui donne 8 enfants et qui le suivit au Canada, où naquirent *sept* d'entre eux.

3o **Son œuvre** : — il s'embarque en juillet 1712 sur *le Héros*, commandé par M. de Beauharnais, comte de Beaumont. — Le 5 janvier suivant, l'incendie éclate dans son palais : il se sauve à grand peine avec son épouse : deux servantes et un valet périrent dans l'édifice. — Il reçut du Trésor une indemnité de 3,000 livres annuelles. — Le 15 juillet 1715, le ministre l'accuse d'accaparement du commerce des farines, de l'exportation des blés, de la mouture des céréales. — L'intendant se montra dans la suite habile administrateur, dévoué dans ses fonctions de magistrat, de financier, de police ; homme de foi et de religion, toujours d'accord avec les desseins de M. de Vaudreuil et de l'évêque.—En 1724, il est nommé intendant du Havre, en France. — Le chevalier *Robert*, venant le relever de sa charge, tombe malade à bord et meurt en mer. — En 1725, *Guillaume de Chazelles*, désigné pour lui succéder, périt dans le naufrage du *Chameau* sur les falaises de Louisbourg. — M. Bégon ne part qu'à la fin de l'année 1726. — En 1737, il est intendant de Normandie, à Rouen. — Au Canada, il avait acheté le fief de Grand-Pré, situé à la Canardière. — Il mourut en 1740.

V°

Intendants nominaux

11è et 12è

(1724-25)

1o **Edme-Nicolas Robert** : — descendant d'une famille de fonctionnaires de l'Orléanais, chevalier, conseiller du roi, il était le neveu du premier intendant, cousin du marquis de Seignelay. — Nommé le 24 février 1724, il s'embarque le 24 juillet sur *le Chameau*, à La Rochelle, avec son épouse et son garçon de onze ans. — Il meurt à bord, le soir même, encore en vue du littoral : son corps est jeté à la mer. — En novembre, son épouse rentre en France sur le même vaisseau.

2o **Guillaume de Chazelles** : — originaire de l'Auvergne, écuyer, conseiller du roi, lieutenant et magistrat en la vigneric de Roquemaure. — Il était le *cinquième* de six enfants. — Parti en juillet 1725. *le Chameau* se perd corps et biens, la nuit du 27 août. — Le cadavre de l'intendant, et deux autres, échoués sur la grève, sont inhumés au Petit-Lorembec du Cap-Breton. (V. Régis Roy, *Soc. Roy.* t. IX, p. 96).

1o **Antécédents** : — *Charles de la Boische*, appelé d'abord *le chevalier*, puis *le marquis*, était commandeur de l'Ordre militaire de Saint-Louis. — Le 1er janvier 1692, il est enseigne de vaisseau, lieutenant (1er janvier 1696), capitaine de frégate (6 mai 1707), capitaine de vaisseau (23 avril 1708). — Le 11 juin 1726, il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France, — chef d'escadre (1er mai 1741). — Rappelé en France, il est promu, le 1er janvier 1748, lieutenant général des armées navales.

2o **Caractère** : — homme de grande distinction, il est le digne successeur de M. de Vaudreuil. — Il alliait à beaucoup de sagesse et d'habileté une fermeté persistante, une haute perspicacité, un tact rare dans le maniement des hommes, une grande prudence dans les négocia-

VI°
Le marquis de Beauharnais
15è *gouverneur*
(1726-46)

tions délicates. — Profondément religieux, il sut ménager, au milieu de conjonctures difficiles, l'entente entre les gens d'Église. — Il seconda avec zèle les desseins de l'épiscopat, du clergé, des missionnaires.

3o Son œuvre : — pendant vingt années, il se dévoua à la défense, à l'extension, au progrès, à la consolidation de la colonie. — L'intendant Hocquart entra dans ses vues et travailla de concert à la réalisation de ses plans. — Pacification des sauvages, règlementation des attributions du Conseil supérieur, aide et encouragement à M. de La Vérendrye dans la découverte de l'Ouest, construction ou renforcement des forts frontières ; — il fut l'âme de cette administration prospère, qui allait tomber entre des mains moins habiles et moins désintéressées. — La chute de Louisbourg (1745) est le seul événement douloureux de son gouvernement.

VII°
Claude-Thomas Dupuy
13è *intendant*
(1726-28)

1o Ses titres : — la maison de *Du Puy* ou *Dupuy*, établie en Touraine, était alliée à la famille de Fleury, à celle de d'Argenson... — *Claude-Thomas*, chevalier, était avocat au Châtelet, au Grand Conseil, maître des requêtes, conseiller du roi au Conseil d'État. — Le 23 novembre 1725, il reçoit sa commission d'intendant ; — il débarque à Québec, le 26 août 1726, avec le marquis de Beauharnais.

2o Son caractère : — avocat intelligent, érudit, esprit vif et délié, orateur nerveux et écrivain habile ; — mais doué d'un caractère arrogant, opiniâtre, autocrate, engoué de sa personne et de ses idées, poussant ses ressentiments à l'extrême. — " Il fait en ce pays, écrit le gouverneur au ministre, le *général*, l'*évêque* et l'*intendant*... Il s'imagine être devenu une *divinité !* — c'est un homme impraticable ; il suffit que je dise *blanc* pour qu'il dise *noir*." — C'était un chrétien convaincu, et Mgr de Saint-Vallier le choisit comme exécuteur testamentaire. — Il est rappelé le 1er oct. 1728.

VIII°
Gilles Hocquart
14è *intendant*
(1729-44)

1o Famille : — *Jean-Hyacinthe*, son père, était seigneur de *Muscourt*, dans l'Aisne (Champagne), intendant de Toulon (30 avril 1716) : il eut 14 enfants. — *Gilles*, le troisième, est chevalier, commissaire de la marine. — Ses grands-parents s'allièrent aux familles Colbert et Talon.

2o Séjour au Canada : — le 8 mars 1729, il est nommé commissaire général et *ordonnateur* en Nouvelle-France. — Vers la fin d'août, il débarque à Québec. — Le 21 février 1731, il reçoit de Versailles sa commission d'intendant. — Homme de jugement et de tact, d'une probité exemplaire, tout dévoué à ses fonctions, excellent chrétien, il seconde les desseins du gouverneur par un labeur assidu et opiniâtre. — Malgré les embarras financiers, il sut équilibrer le budget et faire progresser la colonie.

3o Rappel en France : — après son retour, il est promu (1er avril 1749) intendant au port de Brest. — Le 9 décembre 1753, il est élu conseiller d'État. — En 1750, il épousa *Anne-Catherine de La Lande*, fille

de *Claude*, chevalier et comte de *Calan* (Morbihan). — En 1756, le marquis de Montcalm est hospitalisé à Brest par " ce couple bien assorti, gens vertueux... M. Hocquart a été, dit-il, vingt ans intendant en Canada, sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants coloniaux."

IX°

Le marquis

de

La Galissonnière

16è *gouverneur*

(1747-49)

1o Gouverneur provisoire : — *René-Michel Barrin*, comte, puis marquis de La Galissonnière, né à Rochefort (Aunis) en 1693, étudie à Paris sous la direction du célèbre Rollin, entre dans la marine (1710), devient un officier de grande valeur. — Le 1er avril 1746, le marquis de La Jonquière est promu gouverneur de la Nouvelle-France ; — fait prisonnier par les Anglais à bord du *Sérieux*, il est remplacé (le 10 juin 1747) par Michel Barrin, qui débarque à Québec, le 17 septembre suivant.

2o Ses qualités : — homme très instruit, d'un esprit pénétrant, d'un caractère élevé, marin énergique, administrateur consciencieux et habile, — il sait gagner l'estime et l'appréciation de tous ses subordonnés. — Noble, désintéressé, il n'a en vue que le progrès de la colonie, l'honneur national, la défense du pays contre les menaces du dehors et les intrigues du dedans : il tire le meilleur parti des ressources dont il dispose.

3o Administration : — il réorganise promptement la milice qu'il porte à 12,000 hommes. — Il étend sa sollicitude aux postes de défense éloignés de la *Belle-Rivière* (Ohio) et du lac Michigan. — Il fait ériger le fort de *La Présentation* (Ogdensburg) et celui de *Toronto ;* — il relève le fort de la *baie des Puants* (Baie-Verte) et ordonne d'en bâtir un autre sur le territoire des Sioux. — Il fut l'un des commissaires, choisis pour délimiter les frontières acadiennes. — Son activité et sa clairvoyante énergie eussent pu sauver le Canada.

4o Retour en France : — en 1756, chargé de conduire à Minorque un corps expéditionnaire contre Port-Mahon, — il rencontre l'escadre de l'amiral *Bing*, et la défait. — Le 26 octobre de la même année, il meurt à Nemours, près de Fontainebleau.

1o Antécédents : — *Jacques-Pierre de Taffanel*, marquis, né en 1685 à *Graulhet*, dans le Tarn (Languedoc), garde de la marine (1699), sert sous d'Estrées, Forbin, Duguay-Trouin. — Le 1er oct. 1731, capitaine de vaisseau ; — le 1er avil 1746, *chef d'escadre*, et simultanément *gouverneur* de la Nouvelle-France. — Le 13 septembre, la superbe escadre du *duc d'Anville* est dispersée par la tempête en vue d'Halifax ; — le vaisseau amiral réussit à y pénétrer, mais le 26 du même mois, le duc d'Anville succombe à une attaque d'épidémie. — *M. d'Estournel*, ancien chef d'escadre, prend le commandement : peu après il se tue dans un accès de délire. — M. de La Jonquière ramène en France les débris de la flotte... — Le 27 avril 1747, le ministre de Maurepas a fait un nouvel armement, à l'île d'Aix (Charente). — Le 10 mai, La

X°

Le marquis

de

La Jonquière

(1749-52)

17è *gouverneur*

Jonquière met à la voile ; — mais l'amiral anglais *Anson* et son contre-amiral *Warren*, bien renseignés, guettent l'escadre, à la hauteur du cap Finisterre (Espagne). — Le 14 mai, après une héroïque résistance, La Jonquière est contraint d'amener pavillon et emmené prisonnier à Londres... — Enfin, le 15 août 1749, il aborde à Québec.

2o Caractère : — homme d'un tempérament méridional, brave, brillant officier, — " il ternit ces belles qualités par un défaut qu'on pardonne rarement à un fonctionnaire public, l'avarice ". (Garneau) — " M. de La Jonquière, écrit Margry, n'avait jamais assez d'argent pour l'entasser, et Bigot pour le dissiper ".

3o Son œuvre : — il entre en société avec l'intendant et d'autres comparses pour l'exploitation des postes de l'Ouest: c'est l'accaparement du commerce dans ces régions. — Aussi le gouverneur renvoie avec dureté les fils de M. de La Vérendrye ; — on a porté à 300,000 francs sa part personnelle de profit. — En 1750, il fait construire en Acadie les forts de *Beauséjour* et de *Gaspareaux*. — Il exerça le népotisme en distribuant des places et des faveurs aux siens venus au Canada...

4o Sa mort :— après deux ans, il sollicite son rappel et l'obtient, car il ne se sentait ni estimé, ni aimé. — En 1752, il tombe gravement malade de chagrin : il demande pardon de ses scandaleuses concussions par l'entremise de Mgr de Pontbriand : — il mourut, le 27 mars, et il fut inhumé dans l'église des Récollets, à côté de ses prédécesseurs : Frontenac, Callières, Vaudreuil.

Le marquis

de Duquesne

(1752-55)

18è *gouverneur*

1o Antécédents : — *Ange Duquesne-Menneville*, arrière-petit-neveu du célèbre marin, *Abraham Duquesne*, d'origine normande, — entre au service de mer à dix ans ; garde de la marine (1714), enseigne de vaisseau (1727), lieutenant-aide-major (1735), capitaine et major (1746). — Il fut en même temps décoré du titre de *marquis* et de *gouverneur général* de la Nouvelle-France (1752).

2o Caractère : — " homme haut, altier et suffisant... ne raisonnant pas ". (Abbé de l'Ile-Dieu) — Il a jugé les Canadiens avec des sentiments contradictoires, mêlant les éloges aux plus injustes récriminations. — Il se trouve humilié du médiocre succès qu'il cueillit chez ses subordonnés ; — il demanda néanmoins de finir ses trois années de gouvernement.

3o Administration : — Charles Le Moyne, second baron de Longueuil, gouverne la colonie, durant cinq mois, au décès de M. de La Jonquière ; — Duquesne se hâta de discréditer auprès du ministre son gouvernement provisoire. — Il envoie le valeureux licutenant *Joseph Marin*, Canadien, bâtir sur l'Ohio les forts *Duquesne*, de la *Presqu'île*, de la *Rivière-aux-Bœufs*, de *Machault* ;—*M. de Céleron de Blainville* et *M. de Contrecœur* vont chasser les Anglais de la vallée. — Guet-apens et meurtre de *Villiers de Jumonville* par *Washington*. — Il prépara les

contingents qui allaient bientôt se signaler à la Monongahéla, avec le zèle d'un administrateur consciencieux et résolu.

4o **Retour en France** : — le marquis, mécontent de son successeur, repasse l'Océan par les derniers vaisseaux (1755). — Il est aussitôt nommé chef d'escadre, " en reconnaissance de sa ferme et loyale administration ". — En 1758, il est promu commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. — Demeuré célibataire, il vit encore en 1770.

XII°

Le marquis

de

Vaudreuil-

Cavagnal

(1755-60)

19è *gouverneur*

1o **Antécédents** : — *Pierre-François de Rigaud*, cinquième enfant de l'ancien gouverneur, né à Québec le 22 novembre 1698, est nommé major des troupes en 1726, aide-major en 1729, chevalier de Saint-Louis en 1730, gouverneur des Trois-Rivières en 1733, — de la Louisiane en 1743. — Il avait épousé *Louise-Térèse de Fleury d'Eschambault*. — " Les larmes qu'ils ont fait répandre à la Nouvelle-Orléans, à leur départ, et les regrets qu'ils y ont laissés, sont d'heureux pronostics " (Abbé de l'Ile-Dieu). — Le 1er janvier, sur les instances des Canadiens, il est promu au gouvernement du Canada : il reçoit sa commission à Paris, le 22 mars, et arrive à Québec, le 23 juin suivant.

2o **Son caractère** : — il n'a ni l'intelligence, ni le jugement, ni les qualités administratives, ni l'indépendance de caractère, ni surtout la fermeté de son père. — Il est bien estimé de ses compatriotes, très populaire. — Sa physionomie morale est indécise, au milieu de conjonctures fort complexes : les historiens le jugent diversement, ou " incapable et borné ", ou " faible et débonnaire ", ou encore " jaloux et vaniteux ". ou enfin " ignorant des affaires de la guerre ". " n'ayant ni assez de lumières pour comprendre toute l'étendue du mal, ni assez de volonté pour y résister " (Abbé Casgrain).

3o **Administration** : — elle embrasse les événements heureux et malheureux de la Guerre de Sept Ans, en Nouvelle-France ; — ses difficiles relations avec Bigot, avec Montcalm et ses officiers, avec les vainqueurs et la métropole...

1o **Antécédents** : — fils de *Louis-Amable*, conseiller au parlement de Bordeaux, cousin du marquis de Puysieux, ministre, et du maréchal d'Estrées, il naît le 30 janvier 1703. — Le 9 sept. 1739, *commissaire-ordonnateur, chef du conseil supérieur* de l'Ile-Royale, *subdélégué* de l'intendant, à Louisbourg. — En 1745, après la prise de la place par les Anglais, il reçoit en France l'intendance de l'escadre du duc d'Anville (1746). — Le 1er janvier 1748, nommé intendant de la Nouvelle-France ; — il débarque à Québec, le 26 août suivant.

2o **Son portrait** : — *au physique*, " petit de taille, bien fait, délicat, de visage laid et couvert de boutons " (Régis Roy). — *Au moral*, " dur avec les faibles, souple avec les forts, fin et roué à l'extrême, sans scrupules, malhonnête en affaires, joueur et dépensier, hautain et plat à volonté : — il veut faire fortune, repasser en France, y jouir en repos, avec ses complices, du fruit de ses rapines " (Rochemontcix,

XIII°

Frnaçois Bigot

15è *intendant*

(1748-60)

t. II, p. 130). — Dans son mandement du 15 février 1756, Mgr de Pontbriand loue " ses lumières, son activité, sa vigilance, son industrie pour trouver des ressources, là où les autres n'en apercevaient pas."

3o **Ses agissements :** — son audacieuse habileté consiste : à se faire un abri de l'autorité du ministre de Versailles et du gouverneur de Québec ; — à s'assurer la collaboration, la complicité d'un groupe d'affidés ; — à semer la division entre le gouverneur et le commandant général des troupes ; — à organiser, sous le couvert de sociétés multiples, tout le commerce, toutes les fournitures à l'armée, tous les transports à l'intérieur et à l'extérieur, sans contrôle et sans surveillance... — Durant le carnaval de 1758, il perd en jouant plus de 200,000 livres !

4o **Sa fin :** — après la cession, à son retour en France, il est incarcéré à la Bastille, où il séjourne une année. — Son procès terminé, il subit le bannissement à vie et la confiscation de tous ses biens (10 décembre 1763).

CHAPITRE II

La Colonisation

I°

Promoteurs intérieurs

de la colonisation

1o **Le Mémoire de Gédéon de Catalogne :** — ingénieur militaire, lieutenant des troupes de la marine, il envoie (7 nov. 1712) à M. de Pontchartrain *les plans,* — aujourd'hui introuvables, — et un *Mémoire* complet des seigneuries, situées dans les gouvernements de Montréal, des Trois-Rivières, de Québec. — Lui-même a acquis le fief des *Prairies-Marsollet* (Trois-Rivières). (V. *Bull. Rech. hist.*, 1915)

2o **Coopération des seigneurs :** — elle est forcément médiocre, peu favorable au développement de la colonisation : — les uns ont subi, dans la région de Montréal, durant *six ans* de suite, l'invasion iroquoise ; — les autres, en aval du fleuve, les appels annuels de la milice qui leur ravit les bras les plus utiles. — Sans compter l'exode vers la Louisiane et des coureurs de bois. — De plus, la faillite (1700) de la *Compagnie de la colonie,* qui monopolisait le commerce des castors, en a ruiné un groupe considérable.

3o **Classification des fiefs :** — en résumé, le Mémoire de l'ingénieur les répartit : en fiefs de *seigneurs nobles* ou *anoblis ;* — de seigneurs *marchands ;* — de seigneurs *laboureurs ;* — de seigneurs *ecclésiastiques* ou *religieux.*

1o **Gouvernement de Montréal :** — " Il s'étend du haut du lac St-Pierre au lac des Deux-Montagnes. — Les Sulpiciens, seigneurs de

II°

Seigneuries

et

fiefs

(1712)

l'île, qui se divise en *six paroisses*:—1. *Montréal*, avec les côtes nouvelles, Ste-Catherine, N.-D. des-Neiges et de Liesse, les Vertus, St-Laurent... ; — 2. *Lachine* a dégénéré en culture depuis 1689 ; en 1701, feu M. Dollier de Casson, afin d'éviter le péril des rapides, a fait creuser les *deux-tiers* du canal pour 3,000 livres ; — 3. Le *Haut de l'Ile*, ravagé en 1689, avec l'Ile-aux-Toutes, mission de Nipissingues ; — 4. *Pointe-aux-Trembles* et la côte St-Léonard ; — 5. *Saut-au-Récollet* ou *Nouvelle-Lorette*, mission tirée de la Montagne.

" Seigneuries : de *Soulanges* (1702), à Pierre-Marie de Joybert, chevalier de ce nom ; — de l'*Ile-Jésus*, au séminaire de Québec, avec 4 moyennes îles, saccagées en 1689 ; — des *Mille-Iles*, au sieur Dugué, marchand montréalais ; — de *Lachenaie*, au lieutenant de Bailleul, époux de la veuve de Martel, créancier de l'ancien seigneur, détruite en 1689 ; — de *Repentigny*, au capitaine de ce nom, à demi-ravagée (1689) et où (1691) M. de Vaudreuil défait à jamais les Iroquois ; — des *Iles-Bouchard*, au lieutenant Desjordis et aux héritiers de M. de Verchères ; — de *Lavaltrie*, à la veuve du capitaine de ce nom, ruinée en 1689 ; — de *Lanoraie*, aux héritiers du nom et au sieur Neveu, marchand créancier ; — de *Dautré*, à Saint-Romain, marchand ; — de *Berthier*, à l'enseigne de Rigauville, époux de la veuve du capitaine.

1°

Montréal

" *L'Ile Perrot*, au sieur Desruisseaux, marchand. — Seigneuries de : —*Châteauguay* et *Iles-de-la-Paix*, au lieutenant de Lanoue, l'acquérant des sieurs Le Moyne de Longueuil ; — *Saut-St-Louis*, mission iroquoise, aux Jésuites, ainsi que la *Prairie-de-la-Madeleine* et le fief *Saint-Lambert* ; — de *Longueuil*, au baron du nom, avec l'île *Sainte-Hélène* ; *Tremblay*, avec les îles *Lamoureux*, aux héritiers de M. de Varennes ; — *Boucherville*, au même comme gendre de Pierre Boucher ; — *Varennes*, au lieutenant du nom ; — île *Sainte-Térèse*, au lieutenant de Langloiserie, avec d'autres îlots ; — *La Trinité*, aux héritiers de Le Moyne de Martigny, tué en 1709 à la baie d'Hudson, et au sieur de Saint-Michel ; — *Grandmaison*, aux héritiers du nom ; — *Verchères*, au lieutenant du nom : — fief *Chicoine*, au propriétaire laboureur de ce nom, ainsi pour celui de *Boisseau* ; — *Contrecœur*, à l'enseigne du nom, à son beau-frère le capitaine de La Corne, avec les îlots ; — *Saint-Ours*, au capitaine de ce nom ; — *Sorel*, sans seigneur, le capitaine étant retourné mourir en France ; — l'*île Dupas*, au sieur Brisset et à la veuve Dandonneau du Sablé ; — *Chambly*, don du capitaine au lieutenant Hertel de Chambly : fort en pierres, bâti en 1710-11 par le chevalier de Beaucourt ; — *Monnoir*, au sieur de Ramezay (1708), augmentée (1739) en faveur de son fils Roch ; — *Rouville*, au sieur Hertel de ce nom ". (V. Abbé Az. Couillard, *La Seign. de St-Ours*).

2o **Titulaires de ce gouvernement** : — après le *neuvième* gouverneur Hector de Callières (1685-98), le marquis de Vaudreuil (1698-1703) — Claude de Ramezay (1703-24). — Charles Le Moyne, baron de Longueuil (1724-33) : — Jean Bouillet de la Chassaigne (1730-33).—

Dubois Berthelot (1733-39). — Jean-Nicolas-Roch de Ramezay (1739-49). — Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil (1749-55). — Pierre de Rigaud (1757-60).

3o **Gouvernement des Trois-Rivières** : — " Il comprend, écrit Catalogne, depuis les îles du Richelieu jusques à Sainte-Anne des Grondines et le lac Saint-Pierre. — Seigneuries de : — *Maskinongé*, au sieur Bruneau, marchand qui a tombé en faillite aux Trois-Rivières ; — *Rivière-du-Loup*, au sieur Beaubien, marchand créancier du lieutenant général Le Chasseur : — *Petit-Yamachiche*, au major de Grandpré ; — *Grand-Yamachiche*, aux sieurs laboureurs qui l'ont acquise de Pierre Boucher ; — *Pointe-du-Lac*, au procureur Godefroy de Tonnancourt ; — *Cap-de-la-Madeleine*, aux Jésuites : — le fief *La Pierre*, aux héritiers du nom ; et celui des *Prairies-Marsolet*, à Gédéon de Catalogne ; — fief *Hertel*, au seigneur de Chambly ; — *Champlain*, au fils aîné du nom et au gendre capitaine de Cabanac ; — *Batiscan*, aux Jésuites ; — *Moine*, aux héritiers du nom ; — *Sainte-Anne*, au lieutenant de La Pérade.

2° *Trois-Rivières*

" *Yamaska*, au sieur Petit, marchand ; — *Saint-François*, avec îles, aux héritiers du sieur Crevier ; — *Lussaudière*, sans seigneur ; — *Saint-Antoine* ou *Baie-du-Febvre*, au sieur du nom ; — *Nicolet*, au sieur Courval, marchand ; — *Godefroy*, à diviser aux héritiers ; — *Bécancour* ou *Rivière Puante*, au grand voyer du nom : mission d'Abénakis ; — *Becquet*, au canonnier Leurard de Québec ; — *Rivière-aux-Chênes*, au sieur de Saint-Ours ; — *Gentilly*, au sieur du nom ; — *Linctot*, aux héritiers du major de ce nom ".

4o **Titulaires de ce gouvernement** : — après René Gauthier de Varennes, *dix-neuvième* gouverneur, Louis-François de Galifet, seigneur de Caffin (1690-91) provisoire. — Claude de Ramezay (1690-99). — François Prévost (1699-1702), major de Québec. — Interrègne ;— le marquis de Crisasy (1709) et Joseph Desjordis de Cabanac. — Le marquis de Galifet (1709-14). — Interrègne ;— Charles Le Moyne, baron de Longueuil (1720-24). — François Desjordis de Saint-Georges, commandant (1725-26) : Louis de la Porte, sieur de Louvigny, nommé, périt avec *le Chameau* (27 août 1725). — Louis Bouillet de la Chassaigne (1727-30). — Josué-Maurice Dubois Berthelot de Beaucourt (1730-33). — Pierre de Rigaud (1733-42). — Claude-Michel Bégon, frère de l'intendant (1742-48). — François Rigaud de Vaudreuil (1748-57). — Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil (1757-60).

5o **Gouvernement de Québec** : — " Seigneuries de : — *Grondines*, au sieur Hamelin, laboureur : elle doit *son nom* au grand nombre de battures de gros cailloux, où les eaux font grand bruit par un gros vent ; — *La Chevrotière*, au sieur du nom, sous-fermier à Tadoussac ; — *D'Eschambault*, au licutenant général du nom ; — *Portneuf*, érigée en baronnie, à un cadet de la famille de Bécancourt ; — *Rivière-Jacques-*

Cartier, au sieur d'Auteuil, procureur général ; — *Pointe-aux-Eeureuils*, au sieur Dussault ; — *Pointe-aux-Trembles* ou *Neuville*, au conseiller Dupont ; — *De Maure*, au sieur marchand du nom ; — *Gaudarville*, aux héritiers du greffier Peuvret ; — *Bonhomme*, au seigneur du nom ; — *Sillery*, aux Jésuites, avec Sainte-Foye, Ancienne et Jeune-Lorette ; — *Saint-Bernard* et *Saint-Antoine*, à l'Hôtel-Dieu ; — *Charlesbourg* et *Bourg-Royal*, aux Jésuites ; — *Beauport*, à Duchesnay de Saint-Denis ; — *Beaupré*, au Séminaire, qui a un manoir au cap Tourmente ; et la *Baie Saint-Paul* ; — l'*Ile-d'Orléans* ou de *Saint-Laurent*, au sieur Berthelot, à Paris.

" *Lotbinière*, aux héritiers Chartier ; — *Sainte-Croix*, aux Ursulines ; — *Charest*, au sieur du nom ; — *Maranda*, au sieur Duquet ; — *Villieu*, au capitaine Legardeur de Tilly ; — *Lauzon*, au trésorier commis de la marine Duplessis : — *Monte-à-peine*, aux héritiers Bissot ; — *Beaumont*, au seigneur du nom ; — *La Durantaye*, au capitaine conseiller du nom ; — *Bellechasse*, au sieur de Rigauville ; — *Pointe-à-la-Caille* ou *Rivière-du-Sud*, aux sieurs Couillard et de l'Épinay, procureur du roi ; — *Saint-Jean-Port-Joly*, à Noël Langlois ;— *Bernier*, au navigateur du nom ; — *Gagnier*, aux héritiers du nom ; — *Vincelot*, au sieur du nom ; — *Bélanger*, au seigneur du nom ; — *Grande-Anse*, à la veuve de Saint-Denis ; — *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, à demoiselle Lacombe ; — *Rivière-Ouelle*, à M. de la Bouteillerie ; — *Rivière-du-Loup*, aux sieurs Le Chasseur et de Villeray ; — *Trois-Pistoles*, au sieur de Vitré ; — *Le Bic*, à Richard Rioux ; — *Ile-aux-Oies*, au lieutenant Dupuy et à la veuve de Grandville, ainsi que l'*Ile-aux-Grues*. . .

3° *Québec*

" Sur la baie des Chaleurs, plusieurs fiefs : — *lac Matapédia*, au sieur de Vitré, — *Bonaventure*, au sieur de la Croix, — *Paspébiac*, *Pabos*, *Port-Daniel*. . ." (V. *Mém.* de Catalogne, *Arch. féd.*, Ottawa, fol. 33, 1712).

6o **Arrêt des concessions** : — durant plus de 15 ans, la Cour suspend, à quelques rares exceptions près, toute distribution de fief, même aux plus méritants serviteurs de la colonie. — La raison en est que : les *nobles* ont beaucoup d'enfants, sont sans cesse envoyés en partis de guerre où ils versent leur sang, sont impuissants à trouver des engagés, se voient réduits à la misère ou à émarger sur le budget des fonctions officielles ; — que les *seigneurs marchands* et *laboureurs* seuls ont réussi à promouvoir la colonisation, — ainsi que les *seigneurs ecclésiastiques*. — Mais, à partir de 1730, le gouvernement de Versailles revient au système adopté par Talon.

1o **Cinq missions établies en 1712** : — celles du *Sault-Saint-Louis* et du *Sault-au-Récollet*, pour les Iroquois ; — celle de l'*Ile-aux-Tourtes*, pour les Nipissingues ; — celles de *Saint-François-du-Lac* et de *Bécancour*, pour les Abénakis ; — celle de la *Nouvelle-Lorette*, pour les Hurons.

III° **Tribus établies** (1701-60)

2o **Sont-elles des colons utiles ?**— les *femmes seules* cultivent ; — *les hommes* combattent dans nos rangs, sans rien aliéner de leur esprit d'indépendance, toujours avec des ménagements de leurs susceptibilités ; — leurs méfaits mettent les autorités dans l'embarras. — La vie sédentaire les étiole, les livre au désœuvrement, à l'alcoolisme, aux maladies infectieuses. — *Hurons* et *Abénaquis* donnent meilleure satisfaction que les autres tribus.

IV° **Nouvelles seigneuries** (1731-55)

1o **Sur le haut St-Laurent et l'Ottawa** : — Seigneuries de : — *Beauharnois* (1729) au gouverneur et à son frère Claude ; — *La Salle* (1750), à Le Ber de Senneville ; — la *Nouvelle-Longueuil* (1734), au chevalier Joseph Le Moyne ; — *Carillon* et *Argenteuil* (1725), à Pierre d'Ailleboust, et, par sa veuve, à Pierre-Louis Panet ; — *Deux-Montagnes* (1733), augmentée, aux Sulpiciens ; — *Rigaud* (1732), aux frères Cavagnal et Rigaud, de Vaudreuil.

2o **Sur le moyen St-Laurent** : — augmentation de : — *Berthier*, *Lavaltrie*, *Lanoraie*, au sieur Neveu et à d'Ailleboust d'Argenteuil ; — *Saint-Sulpice* (1740) aux sieurs Cherrier et Le Royer ; — *Terrebonne* (1755), à Louis Lepage de Sainte-Claire ; et *une autre*, à Louis de La Corne ; — d'*Eschaillons* (1752), à Roch de Saint-Ours ; — *Saint-Etienne* (1737), à François Cugnet... — *Tonnancourt* (1734), augmentée du fief de Normanville ; — *Du Sablé* (1739), à Louis-Adrien Dandonneau ; — *Gâtineau* (1750), à Marie Duplessis. — Sur la rive sud, *Deguire* (1751), à Joseph du nom, dit Desrosiers, adossée à celle de Saint-François ; — *Courval* (1754), ancien Cressé, derrière la Baie-du-Febvre.

Plus bas : augmentation de Ste-Anne-de-la-Pérade ; — *Perthuis* (1753), au sieur du nom ; — *Bourglouis* (1741) au sieur Fornel, près de Neuville. — En face : *Desplaines* (1737), à Charlotte Legardeur de Tilly ; — *Gaspé* (1738), à la veuve de sieur Aubert de ce nom, et *Saint-Gilles*.

3o **Sur le bas Saint-Laurent** : — *Livaudière* (1734), au sieur Péan de ce nom, acquéreur de celle de la veuve de La Durantaye, et celle de *Saint-Gervais ;* — augmentation de *Ste-Anne-de-la-Pocatière* (1735), à Thomas Tarieu de Lacombe. — En face : *les Eboulements* (1723), à Pierre Lessard ; — *Rivière-Ouelle*, augmentée (1750), à la veuve de Boishébert ; — *Le Bie*, augmentée, à Nicolas Rioux ; — *Trois-Pistoles*, augmentée (1751), au même ; — *Ile St-Barnabé* (1751), au sieur Lepage...

4o **Sur le Richelieu et la rivière Chambly** : — l'on n'a plus à y craindre l'Iroquois ni l'Anglais. — De 1733 à 1739, grande distribution de fiefs : *sur la rivière*, aux sieurs de Sabrevois, Sabrevois de Bleury, Noyan, La Fontaine de Bellecour, Foncault, Chaussegros de Léry, Péan de Livaudière, Denis de La Ronde, de Ramezay ; — *sur le lac* Champlain, aux sieurs Daine, de Lusignan, de La Gauchetière, de Saint-Vincent, de Contrecœur, de La Périère, de Bauvais, d'Argen-

teuil, Dagnan Douville, Rambault ; — à l'intendant Hocquart, au fort Saint-Frédéric (1743).

5o **Sur la rivière Chaudière** : — sol fertile, d'où vient le nom de la *Nouvelle-Beauce* (1739), par analogie avec la riche Beauce orléanaise. — *Sainte-Marie* (1736), au sieur Taschereau ; — *Saint-Joseph* (1736), au sieur de Rigaud ; — *la Gorgendière*, au sieur de Fleury, devient dans la suite *Vaudreuil ; — Beaurivage* et le fief *Aubert.* — Tous ces fiefs opèrent de merveilleux progrès, grâce au bon choix des seigneurs ; la conquête n'en trouble aucun dans le succès réalisé. (V. *Pièces et docum. relat. à la Tenure seign.*, Québec, 1852 ; Bouchette, *Descrip. topogr.*, Londres, 1815) ; surtout Abbé Az. Couillard : *Hist. des Seign. de la Riv.-du-Sud*, 1912).

V°

Colonisation

du

Détroit

(1701-60)

1o **Première phase** : — en 1701, le *fort Pontchartrain* ou *Détroit* du lac Érié, fondé par La Mothe-Cadillac ; — la seigneurie, en 1721, ne compte que 34 habitants, sur 30 concessions accordées, — lesquelles sont annulées, faute d'être régularisées. — Le poste et les fiefs sont rattachés (1716) au domaine du roi.

2o **Deuxième phase** : — en 1734 et 1736, les administrateurs accordent des titres réguliers à 31 colons. — En 1749, M. de la Galissonnière, frappé de l'importance stratégique de la place, promet à tout nouvel habitant " deux ans de farine et tous les instruments nécessaires au défrichement " : — aussitôt, 57 familles s'y transportent. — En 1750, M. de la Jonquière et Bigot garantissent des conditions encore plus attractives : l'effet est immédiat. — En 1751, le recensement accuse la présence de 440 colons, avec 33 esclaves Panis.

3o **Troisième phase** : — la semence a levé une riche moisson : de nos jours, elle se partage en *une partie américaine* dans le Michigan, — en *une partie canadienne* dans l'Ontario, aux comtés d'Essex, de Lambton, de Kent, de Bothwell, d'Elgin... en nombre considérable d'épis vigoureux !...

VI°

La Louisiane

(1700-60)

1o **Vallées de l'Ohio, du Mississipi** : — elles ont reçu du Canada leurs premiers contingents de militaires et même de colons. ..sans compter les essais sur le Missouri et au Nord-Ouest...

2o **En Louisiane** : — Biloxi, la Mobile, la Nouvelle-Orléans... sont l'honneur et la gloire des Canadiens, secondés par la métropole...

CHAPITRE III

Le Peuplement

1o Fin du XVIIè siècle : — en 1688, population de 10,303 âmes ; en 1698, de 13,815. — S'il vient encore des engagés, des familles, néanmoins l'accroissement se fait par les *soldats libérés du service.* — En temps de paix, soldat et même officier travaillent chez l'habitant, qui leur donne la *nourriture* et un *salaire* quotidien de 20 à 30 sous. — Ces permissionnaires s'établissent, de 1686 à 1699. — Le roi accorde à chacun une *année de solde* comme s'il servait, moyennant le mariage.

2o Début du XVIIIè siècle : — la paix de Ryswick, le traité de Montréal avec les tribus, assurent le licenciement de 200 à 300 hommes. — En 1701, une *recrue de* 300 *réguliers* les remplace. — La majeure partie peuple la riche région de Montréal. — En 1706, le chiffre du recensement atteint environ 16.417 âmes, bien que *la picotte* ait tué 100 personnes (1699) et entre 2,000 et 3,000, en 1703 !

3o Dans la suite : — *deux procédés* de peuplement : M. Ruette d'Auteuil conseille d'adopter le *licenciement en masse* de la garnison (*Mém.* du 9 déc. 1715) ; — M. de Vaudreuil, l'*établissement annuel* des réformés ; et son avis prévaut à Versailles. — En 1716, il y a 628 réguliers ; il arrive 163 recrues. — Mais les contingents expédiés diminuent : 98 soldats en 1719, 100 en 1728, 95 en 1729, 89 en 1731, 59 en 1739, 53 en 1744 : erreur grosse de conséquences. — Malgré tout, les licenciés s'*habituent,* grâce à l'intervention de Mgr de Saint-Vallier, de M. de Beauharnais, qui aperçoivent le danger de l'inconduite morale. — M. de La Galissonnière et M. de La Jonquière favorisent aussi les alliances militaires, malgré l'apathie pour le recrutement du pouvoir métropolitain.

4o Résultats : — de 1713 à 1756, cet élément colonisateur a fourni une moyenne de 30 *foyers par an,* au temps de Vaudreuil et de Beauharnais ; — *le double,* dans la suite, soit environ 1,500. (V. Salone, p. 346). — De 1755 à 1760, des sept à huit mille réguliers, envoyés au Canada, environ *un millier* de soldats et un *bon groupe* d'officiers élisent domicile au pays, en épousant des Canadiennes. — Le roi, du reste, a recommandé leur établissement au baron de Dieskau, à Montcalm et à Lévis. — D'autre part, *les Acadiens* viennent chercher asile au Canada, venant de l'île Saint-Jean, des Mines : — environ 1,800 ou 2,000, de 1756 à 1759 (V. It., p. 447).

Io

Par les soldats

1o Ordonnances royales : — les *prescriptions antérieures,* remises en vigueur : — l'ordonnance du 20 mars 1714 oblige armateurs et capitaines de transporter " de 3 à 6 engagés par vaisseau ". — Celle de novembre 1716 la renouvelle, la précise : elle frappe les négligents ou insoumis d'une *forte amende.* — Au départ des bâtiments, les commis-

II°

Par les engagés

saires du port, à l'arrivée à Québec, l'intendant ou son représentant, passent la *revue des engagés.*

2o **Effectif probable** : — pour compenser les frais de passage, les capitaines se remboursent par les placements chez les habitants. — L'*engagé* se libère au bout de *trois ans* de contrat ; — la désertion le rend passible de la prison. — En 1748, les armateurs tentent de s'exempter de leur obligation : protestation de Bigot à Versailles. — Cet élément colonisateur a réellement concouru au peuplement : — le seul fait que le *contrôle sévère* ait duré 35 années laisse présumer que l'*apport a été important.*

III°

Par les prisonniers

1o **Les fils de famille** : — le Régent se refuse à adopter la *colonisation pénale* au Canada, en dépit des lamentations des administrateurs sur la pénurie des bras. — En 1723, arrivée du *premier contingent* de 130 prisonniers. — Parmi eux, la catégorie fort restreinte des *fils de famille*, nobles et bourgeois, libertins, déportés sur la requête de leurs proches. — *Quelques-uns* servent dans les troupes ; — *les autres* sont libres dans les limites du pays ; — *la plupart*, impropres au labeur, à charge au budget, sont rapatriés.

2o **Les enfants du peuple** : — des *braconniers*, *contrebandiers*, *faux-sauniers* (contrebandiers du sel)... ne sont pas des *indésirables.* — " Frauder les droits du roi, tirer le gibier d'un grand seigneur ", peccadilles qui n'entravent en rien leurs habitudes morales et laborieuses. — Aussi bien, M. de Beauharnais et Hocquart en réclament " le plus possible, comme faisant des *colons utiles* " ; — il en est qui se sont signalés avec gloire. — Le ministre de Maurepas se vante de ne choisir en prison que de " *bons hommes* ". — *Quelques-uns* sont incorporés dans les troupes ; — *le plus grand nombre* est traité comme les engagés, placé chez les cultivateurs, salarié de 100 liv. par an, libéré après 3 ou 5 ans, ou rentrant en France avec des *lettres de grâce* — chose rare, — ou faisant plutôt venir femme et enfants. — Certains historiens contemporains les ont calomniés.

3o **Résultats** : — en quinze ans (1723-38), c'est un succès éclatant... Puis, leur nombre baisse : — après 1749, il n'en vient plus. — En dépit des déserteurs, des non-valeurs, cet élément a donné un contingent de 1,000 habitants environ. (V. Salone, p. 347).

IV°

Par les Anglais

et

les esclaves

(1700-48)

1o **Anglais naturalisés** : — ce sont des *prisonniers de guerre.* — " Au mois de mai 1710, dit M. de Vaudreuil, le nombre des naturalisés se monte à près de 80 personnes, non compris deux Anglaises Religieuses ". — Le traité d'Utrecht les libèrent entièrement. — Même en temps de paix, l'intendant Dupuy en rencontre beaucoup à Montréal... — Cet élément ne fournit qu'une poignée de recrues.

2o **Esclaves nègres et Panis** : — malgré les instances pressantes, appuyées de raisons plausibles, à leur sentiment, les administrateurs ne peuvent décider la Cour à l'*introduction des nègres.* — Quelques *unités*

viennent des Antilles sur les vaisseaux marchands : — en 1734, une négresse est pendue à Montréal comme incendiaire... — La servitude est réservée à la *tribu des Panis*, située à l'ouest du Mississipi : — vendus par les autres sauvages après leurs victoires, les esclaves Panis n'ont jamais dépassé la *centaine*, d'après Mgr Tanguay (t. VI, p. 200). — Élément négligeable.

1o Fécondité des Canadiens : — le 24 oct. 1747, M. de la Galissonnière écrit au ministre : " Si les autres colonies produisent plus de richesses, celle-ci produit *des hommes*, richesse plus estimable... que le sucre, ou l'indigo, ou tout l'or des Indes ". — Le 12 oct. 1756, M. de Montcalm consigne dans son *Journal* que " un seul soldat de Carignan a *220 descendants* aux Éboulements, à la baie St-Paul, à l'Ile-aux-Coudres, à la Petite-Rivière... Cela paraîtra singulier à nos seigneurs de la Cour qui craignent d'avoir plus d'un héritier "... — Environ 5,000 nouveaux chefs de famille seulement, durant 35 ans de paix : le résultat est misérable. — La natalité compense la faute du pouvoir.

2o Tempérament physique : — " Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes." (Charlevoix, en 1721). — " Les Canadiens sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux " (Hocquart, en 1738). — " Entre Québec et Montréal, on admire un grand nombre de bons vieillards forts, droits et point caducs " (Le Beau, en 1728). — " Les Canadiens ont eu, dans cette colonie, leurs trisaïeux, bisaïeux, aïeux, ayant contribué à l'établir, ouvert et cultivé les terres, bâti les églises, de belles maisons, soutenu la guerre contre les nations sauvages et les ennemis de l'État avec succès, supporté toutes les fatigues de la guerre, les hivers nonobstant les rigueurs de la saison ; — ils n'ont épargné ni leurs biens, ni leur vie, pour seconder les intentions du roi d'établir ce pays, qui est un fleuron de sa couronne..." (*Req. au Cons. de la Marine*, en 1719).

3o Caractère moral et social :—*les défauts* sont analysés par les administrateurs : chicane, esprit de vengeance, amour du luxe et prodigalité, usage de la boisson, indépendance jalouse, oisiveté aux longues périodes d'hiver... Où est le peuple parfait ? — *Les qualités* sont appréciées unanimement : — hospitalité, " un Français peut aller sans argent de Québec à Montréal " (Le Beau) ; — " en général, les Canadiens sont francs, humains, le meurtre n'existe pas chez eux, pas plus que le vol " (Bonnafons, *Voy. au Can.* 1751-61). — " Ils respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie ; et, nulle part ailleurs, on ne parle *plus purement* notre langue. On ne remarque même ici *aucun accent* " (Charlevoix). — " Les Canadiennes sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son innocence et prévient en leur faveur " (Le Suédois Kalm, *Voy. en Amér.*) — " Québec m'a paru une ville de fort bon ton ; et je ne crois pas que, dans la France, il y ait plus d'une douzaine au-dessus pour la société " (Montcalm, 1757). — " C'est un bon

V°

Par la natalité

et

la moralité

canadienne

(1700-56)

peuple, frugal, moral, industrieux ; c'est la race *la plus brave* de la terre " (Murray à lord Halif., 1764). — Hocquart et Bonnafons regrettent qu'ils ne soient pas *plus instruits* : oublient-ils que leurs grands hommes ne sont ni les savants ni les artistes, mais les *chefs de guerre*, les *grands marins*, les *explorateurs?* — L'heure n'a pas sonné encore, pour leurs aptitudes natives.

4o **Mentalité nationale** : — la mentalité ou *état d'esprit canadien* s'élabore en silence ; — c'est une *nuance d'ordre ethnique* avec les congénères de France. — Elle est fondée : — 1o sur l'*origine des colons :* provenant de la Champagne, de la Normandie, de la Gascogne, du Languedoc, du Dauphiné, du Poitou, de l'Anjou, de l'Orléanais, de la Saintonge, de Paris même et de la Picardie ; — 2o sur l'*action du milieu* plus forte encore : hiver sec, rude, long, qui durcit les muscles, horizons étendus qui poussent à l'amour de l'indépendance et des aventures, des découvertes et des lointaines conquêtes, depuis Terre-Neuve et l'Acadie jusqu'à la baie d'Hudson et aux Rocheuses, la Nouvelle-York, la Louisiane et même le Mexique. — Le Canadien naît bucheron, laboureur, soldat, marin, chasseur, pêcheur, voyageur ; — 3o sur les *conjonctures historiques et économiques :* — une paix de 18 ans (1665-82), une seconde de 30 (1713-44) ; — toujours en face de l'Iroquois et de l'Anglais. — Souvent dépourvu du ravitaillement de France, victime des épidémies, soumis aux privations de tout genre, impuissant à revoir le pays d'origine qu'on lui ferme *comme à dessein*, le Canadien français s'est *naturellement* éloigné du type d'outre-mer. — Évêques, clergé, gouverneurs, intendants, officiers, soldats de la *Vieille France* n'ont pas su escompter assez, jusqu'à l'heure suprême de *la Nouvelle*, cette transformation nationale irréductible. — Quelles nouvelles raisons, après la Cession !

VI°

Population civile et indigène

(1700-1755)

1o **Population civile au Canada** : — la colonie qui contribue à peupler : *un peu* l'Ile-Royale, l'île Saint-Jean, Terre-Neuve ; — participe *largement* au peuplement de la Louisiane ; — envoie des émigrants dans le haut Mississipi, même à Saint-Domingue et aux petites Antilles ; — *quelques-uns* passent aussi chez les Anglais : — compte au *Canada seul :* en 1706, 16,417 âmes ; — en 1720, 24,434 ; — en 1739, 42,701 ; — en 1754, 55,009.

2o **Population indigène domiciliée** : — en 1737, Hocquart énumère ceux qui sont en état de porter les armes ; — en 1752, l'ingénieur militaire *Franquet* trouve des effectifs plus forts dans deux localités :

1. *Hurons* de Lorette : " ils sont policés et bien francisés " 30
2. *Abénaquis* de Bécancourt et de St-François. 300
3. *Iroquois* du Saut-Saint-Louis. 200
4. *Iroquois, Algonquins, Nipissingues des Deux-Montagnes* 228
5. *Têtes-de-Boule, Montagnais* des Trois-Rivières 30
6. Au pays d'En-Haut : sur l'Ontario, *Mississagués* 50
   " " " " : au Détroit, *Hurons* 250

Au pays d'En-Haut : " "	*Poutéoutamis*.....	250
" " " " : " "	*Outaouais*.....	140
" " " " : au lac St-Clair,	*Sauteux*.....	150
" " " " : à Michillimakinac,	*Outaouais*....	200
" " " " : et aux environs,	*Sauteux*.....	100
" " " " : " " "	*Sakis*.....	150
" " " " : " " "	*Folles-Avoines*. .	150
" " " " : " " "	*Renards*.....	80

7. *Abénaquis*, en Acadie : 400 ; — *Micmacs* : 500.

— A part ceux de Lorette, *tous* ne s'abouchent avec nous que *par interprète ;* — on les traite en enfants gâtés ; — on ferme les yeux sur leur trafic en castor et en ginseng avec les Anglais. — Néanmoins, ils vont se montrer intrépides guerriers dans nos dernières luttes.

CHAPITRE IV

Le Budget colonial

I° **Réunion** du **Domaine** à la **Marine** (1732)

1o Notions préalables : — le *budget* est, dans la colonie, " l'état comparatif des dépenses et des recettes publiques pour chaque année ". — Le rôle de l'intendant est de " dresser, à l'avance, un *Projet de dépense* qu'il transmet à Versailles ; — revenu à Québec, *revu* et *corrigé*, ce Projet constitue l'*Etat du roi*, ou *Projet de l'état des paiements*, ou encore les *Fonds ordonnés* ". — Ainsi, ce budget de prévision autorise la dépense, après avoir calculé la recette probable.

2o Deux sources : — le budget colonial s'alimente : — 1o à la perception, faite sur place, des droits du *Domaine du roi*, qui embrassent toutes les recettess de l'intendance ; — 2o à l'envoi des subsides métropolitains par le trésorier du *ministère de la Marine*. — L'intendant tenait ces deux registres séparément. — Pour éviter la gêne et prévenir les mécomptes, le roi faisait une avance annuelle de 60,000 livres, pour l'exercice suivant.

3o Domaine d'Occident : — désigne, alors, les propriétés réservées à la Couronne dans la colonie, non consacrées à l'usage public. — Le ministre, par adjudication faite par l'intendant, affermait *les droits du Domaine royal* à des *fermiers responsables*. — Les redevances annuelles servaient à l'entretien du budget. — En 1732, un arrêt du Conseil d'État ordonna que les droits domaniaux seraient réunis à la Marine ; — mais la comptabilité les administra séparément.

1o Personnel administratif : — *gouverneur et intendant*, chacun 12,000 livres, avec une indemnité de 3,000, au départ ; — le premier est assisté

II°

Préparation

des

dépenses

(1713-56)

d'un *lieutenant*, d'un *major*, de sept carabiniers : 9,000 livres ; — le second, d'un *commissaire ordonnateur* résidant à Montréal, — dont le *gouverneur*, comme *celui des Trois-Rivières*, touche 3,000 ; — l'ingénieur 2,000, le commissaire de la Marine, celui de l'artillerie, chacun 1,800. — Au *Conseil supérieur*, le procureur a 1500, les autres 950 ou 800. — Avec les commis des bureaux et des magasins, le budget du personnel atteint un maximum de 75,000 livres. — L'*administration de la justice* atteint annuellement environ 20,000 liv., avec les frais extraordinaires parfois.

2o **La garnison** : — elle comprend 28 compagnies de 30 hommes, effectif rarement au complet : — la dépense varie en conséquence : 147,500 liv., en 1728 ; 154,812, en 1734. — Pour les mêmes années, les retraites et pensions sont de 1,800 et de 3,890 ; en 1743, de 6,850. — Les vivres et munitions, aux mêmes dates, sont de 22,750 et de 12,809 livres.

3o **Les fortifications** : — en 1719, *Louisbourg*, bâti par le Régent, coûte 30 millions. — De 1716 à 1741, le rempart de Montréal absorbe la somme de 445,141 liv. — Le fort *Saint-Frédéric*, à la pointe nord du lac Champlain : 123,440 liv. (1735-37), plus 30,000 (1742). — Ailleurs : 40,000 liv. (1728), 39,251 (1731), 29,583 (1734), 99,785 (1743). — Cependant *Québec* est laissé *vulnérable* du côté de la terre ferme !

4o **Les indigènes** : — leur fidélité se paie par 20,000 liv. de *présents annuels* ; — de plus, les *frais de réception* des ambassadeurs des tribus, les *salaires* des interprètes, les *expéditions* contre les rebelles, soit 60,000 liv. contre les Renards (1728), — et 33,833 jusqu'en 1735 pour faire colonne dans l'Ouest.

III°

Autres dépenses

1o **Les frais de transports** : — le Saint-Laurent est " le chemin qui marche ", la grande route fluviale ; — une flotte de canots la sillonne : 155 en 1728, dont 140 pour l'usage des troupes, 15 pour celui du gouverneur et des officiers. — Construction, achat, radoub : 9,300 liv. (1728), 13,100 (1734). — Sommes à peu près égales pour le fret de vivres, munitions, ustensiles. — Courses et voyages à travers la colonie : de 4,000 à 7,000 livres.

2o **Supplément servi au clergé** : — les dîmes, insuffisantes pour faire vivre, pour entretenir les églises ; — paroisses encore pauvres. — De 1735 à 1737, 20,000 livres affectés aux édifices, 8,000 au chapitre de Québec, 2,000 aux prêtres " usés ", 7,600 au clergé paroissial, 500 aux Récollets et 500 aux Jésuites de Montréal.

3o **Subvention aux hôpitaux** : — comme les communautés, les Hospitalières sont nanties de fiefs ; — aussi les allocations sont peu considérables : de 4,000 à 4,200 (1728-33). — L'entretien des enfants illégitimes varie entre 12,000 et 13,967 (1737 et 1752).

4o **Pensions et gratifications** : — aux *réformés* du service, à leurs veuves et orphelins, — les plus fortes pensions ne dépassant pas 300 livres : total annuel, environ 4,000.— Les *calamités* et *incendies* appellent des

subsides, allant de 2,000 à 3,500. — Les *primes* et les *gratifications* sont versées généreusement aux succès dans l'industrie, le commerce et l'agriculture. — Mais le Domaine du roi prend à son compte : la culture du tabac, les mines et les forges de Saint-Maurice, la seigneurie de la Malbaie, les traites de Tadoussac et de l'Ontario, la construction navale. — Celle-ci, *en six mois de* 1748, absorbe des frais montant à 234,848 livres : le Domaine commit une lourde méprise, en supprimant les encouragements à l'initiative privée.

5o **Total général** : — après la paix d'Utrecht (1713-1730), la dépense globale est de 300,000 livres environ, avec un excédent de 100,000 — (400,000).— Une seconde période (1731-43) : elle flotte entre 490,000 et 525,000. — Dans les quinze dernières années : entre 550,000 et 800,000. — C'est un *denier*, en proportion du budget de Versailles !

IV°

Préparation

des

recettes

(1713-56)

1o **Droits d'entrée et de sortie** : — ces droits — et les suivants — continuent le régime fiscal établi au XVIIe siècle. — Sur les vins : 9 livres par tonneau ; — sur les eaux-de-vie : 22 liv. et 10 sous ; — sur le tabac: 5 sous par livre :—mais le Canadien fume bientôt le tabac indigène. — En 1719, ces droits d'entrée donnent : 24,947 liv. ; — en 1738, 62,005 livres. — Pour les droits de sortie, progression inverse : en 1720, 1,580 liv. ; — en 1738, 702 liv., sur les orignaux ; — ceux-ci disparaissent ou s'éloignent.

2o **Droits domaniaux et féodaux** : — ils ont été fixés par l'ordre d'établissement de la *Compagnie des Indes Occidentales*, en 1664. — La recette de ces droits reste toujours insignifiante : 3,000 liv. (1730), 1,065 (1735), 183 (1738). — Les amendes ou confiscations infligées ne parviennent qu'à la relever médiocrement.

3o **Ventes des magasins du roi** : — *le bénéfice* est ici très élevé. — Les ventes en 1712 atteignent 56,899 liv. ; — en 1730, 104,882 livres. — Le profit net serait d'environ 25,000 à 30,000 liv. annuellement.— Quant à la *traite du " royaume de Tadoussac "*, elle produit entre 55,000 et 62,000 par an ; — mais hélas ! les frais de régie s'élèvent à 42,000 et même à 46,000 ! — En 1738, on l'afferme pour 4,500 livres. — La *vente des congés* ou permis de chasse, — qui n'est pas annuelle, — rapporte environ 6,250 liv. (1732).

4o **Total général** : — en résumé, les recettes sont médiocres, si l'on en défalque les appointements des commis et les frais de régie : entre 15 et 19,000 liv. par an. — Elles flottent entre 120,000 et 130,000. — Ainsi la colonie est à la charge du roi, pour le montant de 300,000 à 600,000 livres, suivant les années. — Somme infime, après tout, si le roi voulait promouvoir son domaine d'Occident avec méthode, ténacité, persévérance : son esprit et son cœur sont à d'autres intérêts et à d'autres préoccupations. — Est-ce que la colonie ne mérite pas qu'il prélève sur ses ressources immenses un demi-million, chaque année ? (V. Salone, *op. cit.*, p. 425).

CHAPITRE V

Le Progrès économique

I°

Agriculture

1°

Transition

(1698-1716)

1o Essor agricole : — de 1698 à 1706, il est rapide : — le chiffre des *arpents en culture* passe de 32,524 à 43,672 et à 57,240 (1716) ; — celui des *bêtes à cornes*, de 10,209 à 14,191 ; — celui des *chevaux*, de 684 à 1,872, au point d'inquiéter le ministre, qui tient aux " voyages en raquettes " ; — celui des *moutons*, de 994 à 1,820, à 8,435 (1719) ; — celui des *porcs*, de 5,147 à 8,000 environ. — Labourage et pâturage procurent à l'habitant " des avantages que les paysans de France n'ont point " (Champigny au Min., 20 oct. 1699). — La guerre contre l'Iroquois et l'Anglais, les terribles épidémies, la pénurie de la main-d'œuvre ont retardé l'essor agricole, dont se plaint M. de Catalogne à la fin de son *Mémoire* (1712).

2o Voies de communication : — la culture intense suppose des facilités d'exportation et de vente. — La seule voie est le Saint-Laurent, ainsi que ses affluents : encore sont-ils fermés longtemps par les glaces ; — Pierre d'Iberville, le grand marin, découvre que, des deux chenaux de l'île d'Orléans, le chenal du sud est le plus sûr. — Il faut donc créer un *réseau de voies terrestres :* le baron de Longueuil commence, l'espace de plus de *quatre lieues*, la route de *Montréal à Chambly ;* — le *canal de Lachine* est interrompu par la mort de Dollier de Casson (1701) : — le *chemin du roi*, de *Québec à Montréal*, est confié (1732) par Hocquart à un homme intellgent et énergique, *Lanouiller de Boisclerc*, conseiller de Québec, devenu *grand voyer*. — En 1737, le chemin est *roulant* et le trajet s'effectue en quatre jours. — Mais à Batiscan, aux Trois-Rivières, à la rivière des Prairies, on passe en bacs : en 1747, il n'y a pas encore de ponts. — A cette date, le grand voyer a doté le pays de la *nouvelle route*, qui mène à la Nouvelle York, par Saint-Jean, le fort Saint-Frédéric... — Il aplanit d'autres voies locales : Varennes, Boucherville, Terrebonne, etc. — Aussitôt la zone agricole s'étend, s'élargit.

1o Les céréales : — le plus grand progrès porte sur leur culture : — en 1719, 234,566 boisseaux de blé ; en 1734, 737,892, outre 163,988 d'avoine, 5,223 de maïs, 3,462 d'orge. — Dans la suite, la production augmente considérablement. — Les essais d'*ensemencements d'automne* échouent. — Par malheur, les années de sècheresse (1738, 1742) amènent une misère affreuse ; — l'évêque de Québec avise l'intendant d'emmagasiner d'avance dans des greniers publics, — ou de retenir les farines destinées à l'exportation, aux signes avant-coureurs de la crise. — D'ailleurs, l'ingénieur Franquet (1750) dénonce les *accapareurs*, ayant vu à l'œuvre Bigot et sa Société. — Les *marchés ouverts* sont : les Antilles, l'Ile-Royale, la métropole. — De 1722 à 1734, l'intendant fait venir des *cribles cylindriques* pour épurer les farines, qui atteignent

80,000 minots, en 1750, bonnes pour l'exportation : — cette fécondité présageait celle du Nord-Ouest actuel.

2° *Céréales* et *plantes* (1719-56)

2o La patate : — venue de France, elle est cultivée " à très peu de soin, produisant beaucoup ". — En 1758, Bigot fait distribuer des centaines de ce tubercule aux Acadiens réfugiés.

3o Le chanvre : — introduit par Talon, se cultivait bien, depuis. — En 1716, un " Mémoire instructif de Sa Majesté " invite les administrateurs à propager cette plante. — Bégon (1720) paie 60 liv. le quintal ; en 1727, il se vend pour 44,200 liv. de chanvre. — Dans la suite, la récolte tombe à quinze milliers, pour la fabrique des cordages (1732-43).

4o Le lin : — la production en devient de plus en plus importante. — En 1719, le recensement accuse près de 50,000 liv. ; — en 1734, 92,246. — Au déclin de la colonie, elle s'élève à 120,000 quintaux.

5o Le tabac : — longtemps, l'on fait usage au Canada du *tabac brésilien*, fort goûté aussi des indigènes. — En 1728, les plantations locales se multiplient : — mais le climat est rude, et les déboires sont nombreux ; on semble perdre courage. — M. Cugnet, directeur du Domaine, a su réussir à Tadoussac ; il expédie à La Rochelle (1744) 32,000 livres. — Le succès est assuré.

6o Le ginseng : — signalée en Amérique française par le Père Laffitau, Jésuite, la plante fut cultivée au Canada. — En 1748, la livre monte de 30 sous à 25 livres. — Franquet prédit la dépréciation : il fallait cueillir le ginseng *en septembre*, le faire sécher lentement, *à l'ombre*. — Au Canada, on le ramasse en mai et on le fait passer au four. — En 1751, on en vendit pour 500,000 liv. ; l'année suivante, personne n'en acheta, au plus bas prix !

3° *Elevage*

1o Animaux domestiques : — la production est en constant progrès : — de 1719 à 1734, le chiffre des *bêtes à cornes* passe de 18,242 à 33,179 ; — celui des *moutons*, de 13,000 à 19,800 ; — celui des *porcs*, de 13,823 à 19,800. — Celui des *chevaux* reste stationnaire 5,056, et on le trouve encore trop élevé. " Il faut empêcher la jeunesse canadienne de perdre le goût et l'habitude de la marche ".

2o Essai d'exportation : — faut-il égorger le surplus des coursiers ?... Ils sont beaux, forts, résistants à la fatigue. — On tente leur importation aux Antilles, sans y réussir assez. — Et dans la suite, la race se multiplie : 13,483, en 1765.

1o Intéressante tentative : — en 1686, le marquis de Denonville signale que les habitants de Beaupré confectionnent des *toiles* : seule exception. — Les effets manufacturés arrivent de France. — Mais le 26 juillet 1704, *la Seine* est capturée par les Anglais... — *Agathe de Saint-Père*, veuve de M. de Repentigny, mère de *onze enfants*, ouvre un atelier de " tortes, droguets, serges, croisées et couvertes ". — Elle rachète des Indiens *neuf prisonniers anglais*, bons ouvriers. —

Elle remplace le chanvre et le lin, qui font défaut, par *les orties*, " les mannes du désert ", dit-elle ; — la laine des moutons par celle des *bœufs illinois*. — Les écorces, levées dans les bois, pour faire des couvertes ; — " *le coton* des environs de Cataracoui pourrait servir également ". — L'ingénieuse créatrice reçoit une pension du ministre (1706).

2o Constructions navales : — l'entreprise est coûteuse ; — si la mise de fonds est difficile, la main-d'œvre exercée est rare. — L'intendant Raudot, stimulé par l'exemple des Bostonnais, demande à Versailles constructeurs et charpentiers (1705). — M. Prat, capitaine du port de Québec, fait aussitôt construire un bâtiment de 400 tonneaux. — Exploitation des pinières de la Malbaie par M. de Ramezay pour les *chantiers de Rochefort*. — En 1727, sa veuve renonce à cette industrie, devant la malveillance des officiers de la marine. — Hocquart traite avec l'abbé Lepage, seigneur de Terrebonne, qui est ruiné en deux ans (1739). — En 1732, *prime royale* aux constructeurs : — de 1740 à 1750, l'ingénieur Levasseur crée toute une escadre légère : les flûtes *le Canada* et *le Caribou*, les frégates *le Castor* et *la Martre*, *l'Orignal*, la corvette *le Carcajou*, deux grands navires de 72 canons, *le Saint-Laurent* et *l'Algonquin*. — L'épreuve est concluante, bien qu'un peu tardive.

II°

Industrie

(1705-56)

3o Fabrication du bray et du goudron : — Raudot demandait ces produits à la France. — En 1733, le ministre envoie un habile homme, *M. de Chevigny*, qui s'établit à la baie St-Paul : son coup d'essai produit 10,000 liv. de bray et de résine. — Les fourneaux se multiplient à Kamouraska, Rivière-Ouelle, Sorel, Sainte-Térèse. — Les goudronniers sont partout.

4o Pêcheries : — il faut des *huiles* au Canada. — M. de Courtemanche et M. Hazeur ont des pêches sédentaires et reçoivent des primes. — De 1736 à 1755, les Basques français chassent *la baleine* avec un énorme bénéfice jusqu'à Kamouraska. — En 1720, la Rivière-Ouelle est un centre de pêche au marsouin, au loup marin, à la vache marine. — Il y a 17 *pêcheries sédentaires* au Canada, sans compter une *trentaine de bateaux* pour les bancs de *morue* : — de là, en 1742, 4,000 barriques d'*huile*, des *cuirs* pour les selliers et les cordonniers, pour la confection de *couvertes* imperméables...

5o Mines et forges du Saint-Maurice : — fer réputé excellent en Europe. — En 1729, *Poulin de Francheville*, négociant montréalais, en reçoit la concession : en 1732, il meurt. — *Olivier de Vezins* lui succède comme directeur d'une *Compagnie* (1735). — En 1737, il ya 100 ouvriers aux deux forges et au fourneau, produisant par an 650 milliers de fonte et 350 milliers de fer (1739-40). — La colonie y achète pots, marmites, tous les ustensiles. — En 1745, le roi acquiert l'établissement, qui envoie ses produits à Brest et à Rochefort. (V. Salone, *op. cit.*, p. 371 et ss.).

III

Commerce

(1705-1756)

1o Importation : — naturellement le Canada demande à la *métropole* : étoffes, hardes, instruments, meubles, vins, liqueurs, objets nécessaires à la traite ; — aux *Antilles*, rhum, tafia, sucre, épices, fruits... — Le chiffre de l'importation établi par Hocquart est (1735 à 1739) flottant entre 1,800,000 et 1,900,000.

2o Compagnie de la colonie : — un *Mémoire de Riverin* (12 février 1705) explique " les mauvais effets de la réunion des castors dans une seule main ". — Les guerres de Louis XIV ont fermé les débouchés aux marchés français en Hollande et en Moscovie. — Les fermiers généraux succombent. — Le 31 août 1700, le roi leur rembourse *trois millions* et conclut avec un nouveau fermier, *Louis Guiges*. — Celui-ci rétrocède son marché à des directeurs : *Ruette d'Auteuil, Chartier de Lotbinière, Hazeur*. — En novembre 1704, ceux-ci déclarent la faillite : ruine des marchands et des fonctionnaires dépourvus de salaire.

3o Monnaie de cartes : — les administrateurs prennent sur eux de tirer, sur le trésorier de la marine, 54,000 liv. en lettres de change. — Ils mettent en circulation la *monnaie de cartes*, papier monnaie créé, en 1691, par M. de Frontenac et M. de Champigny. — " On met sur les morceaux de cartes à jouer sa *valeur*, la *signature* du trésorier, une *empreinte* des armes de France, en cire d'Espagne, *celle* du gouverneur et de l'intendant " (Charlevoix). — Ces derniers en délivrent trop : les trésoriers de France les refusent : en 1714, dépréciation pour la somme de 2 *millions*. — En 1717, le Régent les rembourse de moitié.

4o Pelleteries : — la traite du castor est toujours monopolisée. — Les sieurs *Gayot* et de *Néré* en ont le privilège de 1706 à 1717 ; — puis un long bail est octroyé à la *Compagnie d'Occident* (1718-42). — Sur la traite des fourrures — peaux de martres, de cerfs, d'ours..., — le castor frais et sec tient longtemps (1705-50) pour la moitié, c.-à-d. environ 600,000 livres en moyenne par année. — La *fraude* et la *contrebande* sont ininterrompues : coureurs de bois et sauvages vont à Orange ou Albany pour deux raisons : la soif des spiritueux et la passion des étoffes voyantes. — De plus, les Anglais offrent un meilleur prix et vendent à meilleur marché. — Néanmoins Hocquart affirme que le commerce avec l'Anglais ne porte aucun préjudice sérieux : il est fort restreint.

5o Exportation : — elle comprend le surplus des céréales, des farines, le bois de construction navale et de charpente, le fer et la fonte, les pelleteries, les produits de la pêche, le tabac, le ginseng... — Par le malheur des guerres, par la faillite de la Compagnie de la colonie, la dépréciation de la monnaie de cartes, le défaut d'artisans techniques... la grande paix n'a pas donné le rendement attendu. — De 1735 à 1748, on atteint presque à la balance des entrées par les sorties. — De 1749 à 1756, les exportations tombent *au tiers* des importations.

IV°

Prospérité générale

(1755)

1o Aisance générale : — à la veille de la *Guerre de Sept Ans*, la vie est facile, heureuse : c'est l'aveu unanime des chroniqueurs. — A Québec, des journaliers et des soldats libérés, seuls sont pauvres. — A Montréal, il y a une dizaine de fortunes de 150 à 200,000 livres. — Partout les campagnes sont riches, florissantes, abondantes en denrées.

2o Jouissance immédiate : — " Personne ne s'amuse à thésauriser " (Charlevoix) : il y a bien des exceptions pourtant. — Le luxe des garçons étonne l'ingénieur Franquet (1752), " chacun ayant son cheval ". — " Ces roturiers, dit Montcalm, vivent comme de petits gentilshommes de France ". — " Les Canadiennes aiment à faire valoir la grâce et l'élégance qui leur sont naturelles " (Duchat, 1756). — Mais l'énergique nation est toujours prête au labeur, à la lutte, à l'aventure. (V. Salone, p. 400).

CHAPITRE VI

L'Expansion coloniale

1o Antoine Laumet (1658-1730) : — né le 5 mars 1658 au bourg *Les Laumets*, en Tarn-et-Garonne (Guyenne) d'une famille de robe ; — *cadet* dans les troupes, *lieutenant* au régiment de Clairembault, passe au Canada en 1683. — Le 21 juin 1687, il épouse à Québec *Marie Térèse Guyon*, et imagine, par un tour de Gascon, un *nouvel état civil* il signe dans l'acte " *Antoine de* Lamothe, sieur de Cadillac ", — prenant les *armoiries* — que l'on conserve encore à Détroit, — des barons Lamothe-Bardigues, en modifiant les émaux (V. J.-E. Roy, *Rapp. sur les Arch.*, Ottawa, 1911).

2o Antécédents : — campagnes de 1684 et 1687 ; — doté par M. de Denonville, le 23 juillet 1688, d'une *concessiou* sur la rivière *Donaque* (?) (*Union*, Maine), comprenant l'île des Monts-Déserts. — Il devient en 1691 le favori du comte de Frantenac, son compatriote ; — *enseigne* de vaisseau en 1694, *commandant* (1695) à Michillimakinac, encourage la traite des boissons. — En 1690, il passe en France, où il obtient du ministre l'établissement d'un fort *au Détroit*.

3o Erection du fort Pontchartrain (1701) : — rentré à Québec, il s'empresse d'engager des colons de la côte de Beaupré, des artisans ; — le 5 juin, il quitte Montréal, accompagné du capitaine *de Tonti* des lieutenants *Dugué* et *Chacornacle*, du *Père Delhalle*, Récollet, et du *Père Vaillant de Gueslis*, Jésuite missionnaire, — avec 50 soldats et 50 colons. — Arrivée, le 24 juillet 1701 ; — érection rapide d'un fort à quatre bastions et des dépendances. — " Défense stricte de faire aucun commerce avec les Indiens ". — En octobre, la *Compagnie de la colonie* a le monopôle de la traite aux forts Frontenac et Pontchar-

I°

FONDATION

de

DÉTROIT

(1701)

train. — Le 4 décembre, un groupe de Hurons vient de Michillimakinac s'établir sous le canon ; — en 1703, les Outaouais et les Pontéoutamis, formant *trois bourgades.* — En 1702, le commandant descend voir les directeurs de la Compagnie, qui lui accordent 2,000 liv. par an, et 1333 à son lieutenant...

4o Administration : — en 1704, M. de Lamothe se défait de ces engagements. — Le ministre " *l'a laissé maître et seigneur de tout le poste* ". — Nul Jésuite ne consent à vivre à ses côtés : ils l'ont connu à Michillimakinac. — Plaintes générales contre son administration : violent et hautain envers les officiers, trafiquant de spiritueux, accapareur de belles fourrures venant du Nord... — Les bourgades non évangélisées se révoltent, assiègent le fort où périt l'aumônier. — En 1708, le rapport du commissaire Clérembault lui est défavorable. — *Seuls* les colons canadiens ont réussi : ils sont 300. — En 1709, le sieur de Lamothe s'évade avec sa famille; et on le retient à Québec, lui donnant pour successeur M. de *La Forest.* — Le 5 mai 1720, il est nommé gouverneur de la Louisiane : le changement de lieu ne modifia ni son caractère, ni ses inclinations. (V. *Rapp. sur les Arch.*, Ottawa, 1887, p. ccxlvii et ss.).

5o Dans la suite : — jusqu'en 1763, ce poste avancé vers les régions nouvelles subit des vicissitudes diverses. — Tantôt les administrateurs le déprécient, en raison des dépenses qu'il entraîne en hommes, en munitions, en marchandises ; — tantôt ils le considèrent comme une barrière de sûreté contre les tribus et les agissements des Anglais. — Sans interruption, les Récollets le desservent (1708-82) avec zèle ; — la prospérité en fit un centre important de la colonie. — Il ne passe effectivement aux États-Unis qu'en 1796 (V. *Bull. des Rech. hist.*, 1913, p. 129 et 342).

II°

LOUISIANE

(1700-63)

1°

Description

1o Baie et embouchure du Mississipi : — au début du 18è siècle, Pierre d'Iberville a reconnu (1699) ces parages ; — successivement, son génie a bâti *les forts :* Biloxi, Mobile, île Dauphine, — des *magasins,* des *casernes,* des *habitations.* — Jusqu'au pays des Natchez ou *Bas-Mississipi,* il a établi la suprématie de la France, secondé par *trois Canadiens* héroïques, ses deux frères de Sévigny et de Châteauguay, Juchereau de Saint-Denis, et le Français, M. de Sauvolle — que l'on a pris à tort pour l'un de ses frères (V. *Bull. des Rech. Hist.*, 1908, p. 92).

2o Vallées du fleuve et des affluents : — les explorateurs du Canada les ont descendues *les premiers,* au 17è siècle. — Il s'agit de les coloniser et de les protéger contre toute invasion. — Le parcours *actuel* comprend : la Louisiane, le Texas, le Mississipi, l'Arkansas, le Missouri, l'Ohio, l'Illinois, le Wisconsin. — Alors, *tribus nombreuses* sur leurs rives, les unes sédentaires, les autres errantes ; — *Rive droite,* en aval : Missourites, Arkansas, Taensas, Natchitoches, Cenis, Assinaïs, Texas, Bayagoulas, Ouachas... ; — *Rive gauche :* Illinois, Kaskakias, Chicachas, Chactas, Alibamons, Yazous, Natchez, Houmas,

Tonpigas, Passacolas, Biloxis... — Coutumes et mœurs, analogues à celles des tribus canadiennes, — guerrières ou pacifiques.

2°

Gouvernement général

1o Administration ; — la Louisiane est placée, par la métropole, sous l'autorité d'un *commandant* ou *gouverneur*, — non d'un intendant, mais d'un *commissaire ordonnateur*. — qui ont sous leur juridiction des ingénieurs et des officiers de *six compagnies* de troupes. — Comme ailleurs, la Cour eut recours aux *Compagnies financières* : — d'abord *la Compagnie Crozat*, puis *la Compagnie d'Occident* de John Law, enfin *la Compagnie des Indes*, la seconde portant aussi l'appellation de *Compagnie du Mississipi*. — Ces institutions envoyaient leurs *commissaires* ou *directeurs*. — Le 23 janvier 1731, *rétrocession* à la Couronne.

2o Conseil supérieur : — au bout de quelques années, le ministère des colonies institue un ressort administratif local, qui fut dévolu à des syndics ou membres du *Conseil supérieur*. — En réalité, les directeurs des Compagnies se sentaient tout puissants: au-dessous d'eux, il n'existe guère que des *employés salariés*. — De là, malaise et conflit dans le gouvernement de la colonie, dans le développement de ses intérêts vitaux et généraux. — L'idée commerciale domine les esprits et nuit à l'œuvre de la colonisation...

3°

M. de Bienville

2è *gouverneur*

(1702-10)

1o Antécédents : — *François Le Moyne*, sieur de *Bienville* — auj. nom d'une commune de l'Oise — périt (7 juin 1691) à Repentigny sous les coups des Iroquois. — *Jean-Baptiste*, son frère (1680-1768), prend *son titre* ; — le 12è des 14 enfants de Charles de Longueuil, né à Montréal (23 février 1680), il est *garde marine* à Brest et à Rochefort (1697-98), accompagne son frère Pierre d'Iberville aux bouches du Mississipi, en 1698-99, et l'année suivante. — Le 2 mai, M. d'Iberville nomme *M. de Sauvolle* commandant à Biloxi, et son frère *lieutenant* adjoint. — Le 22 août 1701, au décès du commandant, *J.-B. de Bienville* lui succède, au fort de *la Mobile*, où est transféré le siège (1702).

2o Premier gouvernement : en principe, M. d'Iberville est le *premier gouverneur* de la colonie ; — en réalité, son frère organise l'établissement. — Le peuplement se fait par l'*élément canadien* : — *officiers canadiens*, au nombre d'environ 40 (V. *Rapp. sur les Arch.*, 1905, p. 513) ; — en 1703, une vingtaine de *jeunes canadiennes* passent en France pour être dirigées sur la Mobile ; — après la cession de Terre-Neuve (1713) des *marins canadiens* quittent Plaisance pour la Louisiane (*Ibid*, p. 534) ; — des *groupes canadiens* — environ 50 hommes — descendent les affluents du Mississipi " *avec l'intention de s'y établir* " (V. *Ibid*, p. 519). — Par malheur, la mort de M. d'Iberville, en 1706, est le signal de la misère et des dissensions. — Les Indiens massacrent les Français par groupes (1704) ; — les bâtiments de la Havane apportent le *typhus*, qui les décime ; — le ravitaillement de France, alors en guerre, aggrave la situation, faute du nécessaire. — Les Anglais de la Caroline ont partout des émissaires pour soulever les tribus, qu'ils

détruisent dans leur voisinage, *les Apalaches*, au nombre de 6 à 7,000 ! — *M. de la Salle*, frère et compagnon du découvreur, nommé commissaire ordonnateur, enveloppe dans sa rancune le gouverneur et ses compatriotes canadiens (1706) : il communique son amertume au ministre. — Le 23 juillet 1707, celui-ci relève M. de Bienville de ses fonctions, qu'il confie au sieur *De Muy*, Canadien aussi, qui a ordre de le renvoyer en France *prisonnier*. — De Muy meurt à bord ; et le sieur *Diron d'Artaguette* remplace M. de La Salle (1708). — Ce nouveau commissaire conclut son enquête officielle, en faveur de M. de Bienville. — Néanmoins " tout cesse de progresser ; la détresse était douloureuse " (Garneau). — Le ministre escompte un meilleur avenir par l'entremise du sieur de Lamothe-Cadillac qu'il nomme *gouverneur*, le 5 mai 1710.

1o Compagnie de la Louisiane ou **Crozat** : — *Antoine Crozat* (1655-1738), marquis du Châtel, originaire de Toulouse, opulent financier, obtient (1712), pour la durée de *quinze ans*, le *monopole commercial*. — Il prend pour *associé* l'intrigant sieur de Lamothe, qui rêve d'une nouvelle fortune. — Le rapport de M. Diron d'Artaguette, relevé de sa charge, affirme que " l'on *trouvera des mines* au pays " ; — le mot magique préoccupait les esprits. — Crozat voulut exploiter les mines *imaginaires*.

2o Administration : — en 1712, le sieur de Lamothe débarque avec le commissaire *Durigouin* ; — la frégate *le Baron de La Fosse* porte pour 400,000 liv. de marchandises. — Le gouverneur se hâte de promulguer des *règlements* qui modifient les bases du trafic colonial : les suites immédiates sont un désastre ; — nul navire ne vient plus des Antilles, ruine des intérêts des colons, trafic des pelleteries chez les Anglais et même aux Illinois, vers le Canada... — Le 25 oct. 1713, le *Canadien Duclos* en avise le ministre et fait l'éloge de M. de Bienville, habile et intègre dans son gouvernement antérieur. — En même temps, le sieur de Cadillac invente des infamies inconcevables contre son prédécesseur et les mœurs des Canadiens. — Spectateur impassible du drame, M. de Bienville écrit à son frère le baron de Longueuil (2 oct. 1713) sur " l'exode des colons au Mexique, le prix énorme des farines, la vente des esclaves, la monopolisation de toutes les marchandises... " Un chapeau se vend 40 livres ! " (V. *Revue can.*, 1881, p. 596). — En 1714, le cupide gouverneur décrit froidement la situation : " La colonie est pauvre... Les Canadiens s'en retournent au pays ; et cependant, *sans eux*, on ne peut faire aucune entreprise... Les soldats n'ont pas fait leurs pâques, excepté leur commandant M. de Bienville et ses officiers canadiens ". — Le 27 déc. 1714, le ministre décrète l'établissement de *cinq* forts, dont quatre sont l'œuvre de M. de Bienville. — Le 4 octobre 1716, rappel du gouverneur : en 1717, la Compagnie en détresse renonce à son privilège qui est transféré à la *Compagnie d'Occident*. — "Si M. de Lamothe, écrit de Bienville au ministre, me portait tant d'a-

4°

M. de Lamothe

3è *gouverneur*

(1710-16)

nimosité, c'est à cause de mon refus d'épouser sa fille." — En 1717, Cadillac est interné à la Bastille jusqu'en 1718 ; — en 1722, il reçoit le gouvernement de Castelsarrazin, et meurt en 1732.

1o M. de l'Espinay, quatrième gouverneur (1683-1721) : — né en France, il est garde marine à Rochefort (1683), enseigne *au Canada* (1687), lieutenant réformé (1690), enseigne de vaisseau (1695) ; — le 1er mai 1698, il repasse en France, où il est promu lieutenant de vaisseau (1705). — Le 12 mars 1716, il est nommé gouverneur de la Louisiane, chevalier de Saint-Louis (16 octobre) ; il meurt à la Martinique, le 3 janvier 1722. — Il ne reste en charge qu'une seule année (9 février 1717 - 9 février 1718).

2o Mouvement d'immigration (1718) : — *Law* tourne les esprits vers la Louisiane ; — avides et affolés, les colons, gentilshommes et anciens officiers, artisans, laboureurs, partent au nombre de 800 de La Rochelle (1718)... D'autres convois amènent des *Suisses*, des *Allemands*, colons et chercheurs d'or, de perles... (1719-20). — Les uns s'arrêtent dans le Bas-Mississipi, les autres remontent le fleuve, s'établissent sur les deux rives, jusqu'à la rivière des Illinois. — Hélas ! l'engouement fantastique est suivi de cruelles désillusions...

3o La Nouvelle-Orléans (1718) : — en février 1718, M. de Bienville reçoit sa commission de *gouverneur*. — Aussitôt, il choisit un site nouveau pour sa résidence, à 30 lieues de la mer : c'est le berceau de la *Nouvelle-Orléans*, ainsi appelé en l'honneur du Régent. — Il y laisse 50 personnes, charpentiers et forçats, pour bâtir et assécher le terrain (*Relat.* de Pénicaut). — L'ingénieur *Pailloux* installe des baraques, deux casernes : *M. de Pauger* dresse le plan d'une ville régulière ; — la Compagnie concède des terrains à l'entour : — le temps a prouvé que le choix de M. de Bienville était excellent.

4o Conflit avec les Espagnols (1719) : — en réponse à la conspiration d'*Antoine Cellamare*, ambassadeur d'Espagne à Versailles, le Régent ouvre les hostilités : — de là, le *conflit avec les Espagnols* de la Floride, raconté par le gouverneur au ministre (Lett. du 20 octobre). — Le 13 mai, *M. de Sérigny*, avec trois bâtiments et 200 soldats, M. de Bienville, avec 4 barques montées de 80 hommes, s'emparent de *Pensacola*, — où *M. de Châteauguay* devient (14 mai) commandant de la garnison. — Deux vaisseaux français conduisent les prisonniers à la Havane, dont le gouverneur s'empare des Français, les remplace à bord et va assiéger Pensacola. — Aussitôt, 50 soldats de Châteauguay vont se joindre aux Espagnols : le commandant capitule de force. — Insuccès de la flotte espagnole à l'île Dauphine (26 juillet). — Le 31 août, on signale *trois vaisseaux* de ligne du *comte de Champmeslin*, qui convoyaient deux bâtiments marchands de la Compagnie. — M. de Bienville et son frère de Sévigny montent à bord ; après quatre jours de siège, Pensacola capitule et 1500 Espagnols sont faits prisonniers. —

5°

M. de Bienville

5è *gouverneur*

(1718-24)

Le 17 février 1720, la paix est signée : M. de Châteauguay et ses hommes sont libérés de la Havane ; Pensacola est rendue à l'Espagne.

5o Peuplement et organisation civile : — la Compagnie réorganise le *Conseil supérieur* ; — la plupart des membres sont des Canadiens : de Bienville, de Boisbriand et de Châteauguay lieutenants, Couture, etc... Le siège est à Biloxi. — En 1720, violente animosité des Indiens, agités par les Anglais. — Arrivée de 1000 colons, de 500 nègres, de filles de l'Hôpital général de Paris, de 200 Allemands du Palatinat (1721). — Le 20 avril 1722, lettre du gouverneur, transfert du siège à la *Nouvelle-Orléans.* " La ville se réduit à une centaine de baraques, à un grand magasin..." (Charlevoix) — " M. de Bienville, écrit M. Sulte, divisa la Louisiane en *neufs districts*, avec un commandant et un juge pour chacun." — Révolte, comprimée aussitôt , des Chicachas (oct. 1723). — *M. de la Chaise*, commissaire ordonnateur, s'entoure d'une cabale puissante, hostile au gouverneur. — La méchanceté triomphe : le 16 février 1724, M. de Bienville est appelé à Versailles. — Avant de s'embarquer, il publie, en mars, un *Code noir* en faveur des nègres, comprenant 54 articles, interdisant tout culte en dehors du catholicisme. — A Paris, il compose son *Mémoire justificatif*, qui résume sa carrière (*V.* B. Sulte, t. VI, p. 116). — La Cour rappelle presque tous les officiers canadiens de la colonie, et destitue M. de Châteauguay.

6°

M. Périer

6è *gouverneur*

(1726-32)

1o Antécédents et caractère : — Périer, *l'aîné*, est garde marine à Brest (1713), commandant des vaisseaux de la Compagnie Crozat... — Marin loyal, énergique, indépendant, absolument intègre, tout entier à son devoir, il reçoit sa commission de *gouverneur*, le 9 août 1726, prend la mer le 1er décembre, débarque le 15 mars 1727. — Son frère *Périer de Salvert*, l'accompagne et commande en second, le 7 juin 1730. — Il s'attire aussitôt, par sa haute fermeté, l'estime et l'amitié de tout le monde.

2o Administration : — il met tout de suite la ville à l'abri des inondations par un solide travail : terrassement et canal d'enceinte. — Au lieu de renvoyer *voleurs* et *débauchés* au loin, il les garde sous sa surveillance, et même les appelle d'ailleurs : ou bien ils changent, ou bien ils passent par la corde. — Il sut s'attacher les Indiens, qui néanmoins ont formé le complot secret du *massacre général* " le même jour et à la même heure" (Charlevoix). — Les *Natchez*, — immortalisés par le pinceau de Châteaubriand, — immoraux, perfides, cruels, dénouent la trame à leur insu : — le 28 novembre 1729, ils tombent sur les magasins ravitaillés, égorgent 100 Français, capturent 60 femmes et 150 enfants, et les *Yasous* massacrent aussi la garnison de leur région (12 décembre). — Aussitôt le gouverneur indigné jure l'extermination des *six villages* natchez, l'égorgement des Yasous, des Tioux, des Corrois. — Quelques familles ont pu s'enfuir à temps (décembre 1730). — Cette guerre obligea la Compagnie des Indes à rétrocéder au roi la Louisiane et le pays illinois. — Le hardi et vaillant Canadien, *Le Sueur*, et le chevalier de

Loubois, avaient mené la campagne d'extermination, qui soumit les tribus. — Le gouverneur, nommé chevalier et capitaine de frégate, demande son rappel et rentre en France, le 25 juillet 1732. — Il achève sa carrière à Brest. — Un autre Canadien, *M. de Saint-Denis*, qui commandait chez les *Natchitoches*, donna aux Natchez un coup mortel et les dispersa dans les autres tribus — sans pouvoir les exterminer (*V.* P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*).

7°

M. de Bienville

7è *gouverneur*

(1733-42)

1o **Troisième gouvernement** : — la cour est forcée de reconnaître la *valeur administrative* de M. de Bienville : en janvier 1733, il est promu au gouvernement de la colonie qu'il a fondée. — Il s'empresse de rédiger un *mémoire* sur les indigènes : — le premier créole se nomme *Claude Jousset*, fils d'un Canadien (Lettr. du 6 mai). — En 1734, érection de casernes, concessions faites aux soldats, négociation avec quelques tribus amies, dépréciation du papier-monnaie... — En 1735, impulsion donnée à la culture du vers à soie ; mais il déplore le manque de métiers pour le tissage.

2o **Révolte des tribus** : — il en est qui ont épousé la haine des réfugiés indigènes et des déportés à Saint-Domingue. — Assurés de l'aide personnelle et effective des Anglais, les *Chicachas* se montrent insolents et hostiles. — M. de Bienville les somme de livrer la tête des Natchez hospitalisés : refus formel des chefs. — Le 10 mai 1736, il donne l'ordre au *major Diron d'Artaguette* de le rejoindre au pays ennemi, où il arrive, le 27, et y voit flotter le drapeau anglais ; — il laisse son artillerie en chemin, sur la rivière Mobile ; — il donne au grand village deux assauts infructueux. — Le major ignore l'attaque et le départ subit du gouverneur, prend deux forts, est blessé au troisième, voit ses alliés *Chactas* s'enfuir, tandis que le jeune *Voisin*, héros de 16 ans, dirige la retraite des combattants, Français et Iroquois, l'espace de 35 lieues. — Par malheur, M. d'Artaguette, les braves Canadiens : Drouet, Tisné, d'Esgly, de Coulonge, de Saint-Ange, de Tonti et 15 soldats, sont capturés, torturés, brûlés, ainsi que le P. Sénat, Jésuite. — — L'histoire n'a pu démêler la vérité sur *l'action non concertée* du major et du gouverneur : l'échec douloureux appelait une revanche.

3o **Seconde campagne (1740)** : — en 1737, M. de Bienville réclame des secours de France et du Canada : *M. de Noailles d'Aimé* arriva avec 700 soldats, *M. de Longueuil*, son neveu, avec 440 guerriers. — L'année 1738 se passe en préparatifs. — Le 15 août 1739, il campe au fort de l'*Assomption* — aujourd'hui *Memphis* — et y est rejoint par *M. de Céloron*, qui dirige l'avant-garde canadienne : — l'armée se compose de 1200 blancs et d'environ 2,000 Indiens et nègres. — En février 1740, la campagne s'ouvre sous la conduite de Céloron de Blainville. — Siège du grand village, qui perd 36 hommes. — L'ennemi envoie des délégués qui implorent la paix à deux genoux : M. de Bienville, ému, signe le traité, au mois d'avril... — La réconciliation hâtive, payée

si chère, valut au gouverneur *le mécontentement* des officiers, des soldats, des civils, — car 500 hommes périrent de maladies diverses.

4o **Retraite du gouverneur (1742-68)** : — le blâme tombe d'en haut ; et, en 1742, il résigne ses fonctions : " *Mon étoile pâlit* ", s'écriait-il : il avait raison. — Ni entrain, ni décision ; susceptible, soupçonneux, abattu, — il ne voulut point " *se raidir contre sa mauvaise fortune* ". — Il reste quand même, devant la postérité, *le Père de la colonie*. — Il se retire à Paris ; il y mourut, le 7 mars 1768, sans s'être marié. Un autre Canadien lui succède.

8°

M. de Vaudreuil

8è *gouverneur*

(1743-53)

1o **Etat de la colonie** : — " la vallée de Mississipi était encore comme un désert " (Bancroft). — Le gouverneur arriva le 10 mai 1743 ; — aussitôt, plaintes sur le *manque d'approvisionnements* et de secours de la métropole. — *Culture* du tabac, riz, indigo ; — suppression (1744) du papier-monnaie ; mais le gouverneur afferme à tort les postes établis chez les Indiens et caresse la chimère des mines. — En 1745, le budget atteint un demi-million, pour une population de 2,000 âmes.

2o **Administration** : — en 1746, arrivée du commissaire ordonnateur *Lenormant*, qui entrave l'action du gouverneur, l'accuse de promouvoir ses intérêts et ceux des Canadiens. — En 1748, une partie des *Chactas* se déclara en faveur des Anglais, l'autre pour les Français ; — en 1750, les *Natchez* sont presque anéantis et les *Chicachas* vivent en paix. — Grâce à ses influences à la Cour, le gouverneur a obtenu 1850 hommes de troupes. — Le nouveau commissaire, *Michel de la Rouvillière*, rétablit le papier-monnaie, au détriment des colons et des soldats ; — il refuse à M. de Vaudreuil les présents qui attachent l'amitié des Indiens ; disputes et désaccords en haut lieu, malaise et souffrance en bas ; — le commissaire meurt en 1752 ; — l'année suivante, le gouverneur est nommé à Québec (*V.* B. Sulte, *Hist.*, t. VII, ch. VI).

3o **Résultats** : — au reste, le gouverneur était estimé, aimé généralement ; — il lui manque la collaboration des hauts fonctionnaires. — Ses compatriotes, de la Nouvelle-Orléans aux Illinois, se distinguent par leur bravoure contre les rebelles indigènes. — Une soixantaine de filles du roi, du meilleur choix, fondent des foyers. — Les événements qui vont se dérouler au Canada eurent bientôt leur écho en Louisiane (*V.* A. Gosselin, *Mgr de Pontbriand*).

1o **Antécédents** : — *Louis Billouart*, sieur de *Kerlérec* (Basse Bretagne), né à Quimper, le 16 juin 1704, entre dans la marine à 14 ans et ne tarde pas à s'y distinguer. — *Capitaine de vaisseau*, marin habile, d'une rare énergie, il est nommé, en février 1752, au *gouvernement de la Louisiane* et ne débarque à la Nouvelle-Orléans qu'en février 1753.

2o **Physionomie de la colonie** : — en 1756, la Louisiane vit arriver 800 *Acadiens* environ, évacués du Maryland, de la Coaroline, de la Géorgie. — En 1757, écrit *M. Bougainville*, " la Louisiane est encore

9°

M. de Kerlérec

dernier

gouverneur

(1753-63)

dans l'enfance : *deux villes* sans fortifications, la Nouvelle-Orléans, belle, aux rues alignées ; la Mobile, petite comme les Trois-Rivières du Canada ; *quatre bourgs :* les Illinois, les Alibamons, les Natchitoches, la Pointe-Coupée. — Indigo, muriers, cire, tabac, bois sont les *richesses du pays.* — Il y a environ 4,000 blancs, 4,000 nègres, 2,000 soldats, 300 Suisses ". — Les Anglais incitent les indigènes à *la révolte ;* mais le gouverneur leur fait respecter *la paix.* — Il couvre de son autorité les missionnaires : les Jésuites ont introduit *le blé* aux Illinois, la *canne à sucre* au bas du fleuve (*V.* Marc de Villiers, *Les dernières années de la Louis.*)

3o Cession à l'Espagne : — le 3 novembre 1762, par une *convention secrète,* Louis XV lui cède *la rive droite* du Mississipi. — Le 10 février 1763, le traité de Paris livre à l'Angleterre *la gauche* et la vallée de l'Ohio. — Le 17 novembre, M. de Kerlérec part pour la France, laissant à *M. d'Abbadie,* débarqué le 9 juin, la liquidation des affaires avec les représentants espagnols : — le commissaire meurt, le 4 février 1765, sans avoir fini sa mission.

III°

ILE-ROYALE

(1713-63)

1o Cap-Breton ou **Ile-Royale :** — en 1706-08, l'intendant Raudot expose au ministre une *suite de motifs* " pour faire un établissement important au Cap-Breton ". — Le 12 mai 1712, M. de Torcy fait conclure à Utrecht que " l'île appartiendra de droit au roi de France, qui aura la liberté d'y fortifier une ou plusieurs places ". — Après la cession de l'Acadie et de Terre-Neuve (1713), l'établissement est reconnu *nécessaire* et *urgent* pour sécher les morues et ravitailler le Canada : — on change le nom en l'appellation **Ile-Royale.** — *Le P. de Charlevoix* en donne une *description minutieuse :* — *Port Dauphin* ou *Sainte-Anne* au sud-est ; *Port-Toulouse,* un golfe, dénommé auparavant *Saint-Pierre ; Port* ou golfe *de Gabarus ; Port de Louisbourg* ou *Havre-à-l'Anglais ; Port de la Baleine* et *Baie-des-Espagnols* (Sydney) (*V. Hist. de la Nouv.-Fr.,* t. II, p. 335).

2o Antécédents : — *Philippe Pastour,* sieur de *Costebelle,* garde marine à Toulon (1683), est lieutenant à Plaisance (1692), capitaine (1694), lieutenant du roi (1695), réformé et passé en France (1696) ; — en 1706, gouverneur de Plaisance ; en 1708, chevalier de Saint-Louis. — Le 1er janvier 1714, *gouverneur* de l'Ile-Royale ; en 1717, il meurt en France.

1°

M. de Costebelle

1er *gouverneur*

(1713-17)

3o Administration : — un édit royal établit le *pouvoir exécutif* (juin 1717), savoir : *trois baillages,* ayant chacun un conseiller, un bailli, un procureur, un greffier, à Louisbourg, Port-Dauphin, Port-Toulouse ; — *Conseil supérieur,* composé du gouverneur général de Québec et de l'intendant, du gouverneur local et du commissaire-ordonnateur — *M. de Soubras* (1714), — du premier conseiller, du lieutenant du roi — *M. de Brouillan* (1714), — du procureur général et du greffier ; — une *cour d'amirauté* dans chaque port ; — plusieurs *officiers canadiens* sont dans les troupes : Du Vivier, de Gannes, Denys

de la Ronde, de Rouville, capitaines ; de La Tour, de La Vallière, lieutenants ; d'Ailleboust, Péan, enseignes. — L'évacuation de Plaisance par quatre navires amène à l'île, outre la garnison, environ 180 personnes, familles de pêcheurs la plupart.—On invite les *Acadiens* et les *Micmacs* à s'y rendre en plus grand nombre ; — en 1715, un bon groupe s'établit au Port-Toulouse et à l'île Saint-Jean. — Distribution de concessions : tout est à créer, à organiser. — Les soldats se mutinent dans leurs baraques improvisées : la misère, les privations appellent les subsides annuels de Versailles... — En décembre 1716, M. de Costebelle repasse en France. — En 1722, un autre Pastour est signalé comme enseigne au Canada.

2°

M. de Brouillan

2è *gouverneur*

(1717-39)

1o Carrière militaire : — *Joseph de Brouillan*, sieur de *Saint-Ovide*, enseigne à Plaisance (1692), garde marine (1693), lieutenant (1694), capitaine (1696), transféré avec son père en Acadie (1705), lieutanent du roi à Plaisance (1706), chevalier (1709), lieutenant royal à l'île (1724), commandant à Port-Toulouse et *gouverneur*, le 16 novembre 1727, capitaine de vaisseau, en 1730 (*V. Laffilard, Pers. mil.*, fol. 284).

2o Administration : — pendant 22 années, il accomplit sa tâche avec zèle et abnégation, surmontant mille obstacles. — Étude des plans de fortifications de Louisbourg, par les ingénieurs *Berthelot de Beaucourt*, *Levasseur*, *Boucher*, *Verrier*;—le 3 novembre 1728, le gouverneur écrit " qu'elles sont presque terminées, après 8 ans de travaux " ; — en réalité, on poursuit les travaux jusqu'en 1756. — Les autres ports sont munis de *fortins*, de redoutes. — L'île Saint-Jean se colonise parallèlement, surtout en 1729 par l'arrivée des *engagés* et le mariage de *soldats* réformés. — Le *commerce* se fait avec Boston, la métropole, les Antilles : poissons secs, huiles, bois de mâture et de construction navale. — En 1719, le *comte de Saint-Pierre*, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, reçoit en concession les pêcheries et l'exploitation des îles Saint-Jean, Miscou, la Madeleine, etc. ; — l'île *Madame*, au procureur de Québec, Ruette d'Auteuil : — tous deux subissent des échecs. — L'entente n'existe pas toujours entre les administrateurs. — Le *service religieux* est confié aux Récollets ; — *l'enseignement*, aux Sœurs de la Congrégation de Montréal ; — les *hôpitaux*, aux Frères de la Charité (Saint Jean de Dieu) et aux Religieuses du même nom. — Le *Port-la-Joie* (Charlottetown) attire un goupe de colons pêcheurs. — *M. Lenormant de Mésy* prête au gouverneur le concours désintéressé d'un parfait commissaire ordonnateur. — En 1738, l'ingénieur canadien *Chaussegros de Léry* travaille activement aux fortifications de l'île. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, *Rapp.* de 1887 et de 1899).

1o M. de Forant, troisième gouverneur (1739-40) : — le 1er octobre 1731, il est nommé capitaine de vaisseau à Rochefort. — Le 1er avril 1739, *gouverneur* de l'Ile-Royale, où il meurt le 10 mai 1740, laissant un legs en faveur de 8 filles d'officiers à instruire au couvent des Sœurs

de la Congrégation. — M. de Forant refusa sa nomination, que le roi lui imposa : il débarqua du *Jason*, au mois de septembre, avec M. Bigot, son commissaire ordonnateur. — Pendant 8 mois, il s'appliqua à renseigner le ministre sur les questions budgétaires, navales, commerciales, agricoles et militaires. — Les murailles des fortifications exigent d'incessantes réparations, en raison de la chaux et du sable salé, qui ne forment pas cohésion ensemble.

3°

M. de Forant

(1739-40)

M. Du Quesnel

(1741-44)

3è et 4è

gouverneurs

2o M. Le Prévost Du Quesnel, quatrième gouverneur (1741-44) : compagnon d'armes du précédent, capitaine de vaisseau à Rochefort (1er oct. 1731), commandant du *Jason* (1737), *commandant* de l'Ile-Royale (1er sept. 1740), il est nommé, sur sa demande, *gouverneur*, en mai 1741. — Durant son *administration*, il porte son attention : aux travaux de défense, au maintien de la discipline militaire, à la promotion des officiers, à la police des mœurs, aux relations avec les Acadiens. — Il se plaint au ministre : de la mauvaise qualité des provisions, de la misère générale provenant (1742) de la pénurie des récoltes et de l'insuccès des pêcheries, de l'inconduite des faux-sauniers, des excès de cantine et de cabarets, du manque de troupes à Louisbourg, d'artillerie à bord des bâtiments de course, des agissements insolents des Anglais. — Aussi bien, il lance (1744) le capitaine *Duvivier* contre leur établissement de Canseau. — Les sieurs *Pacaud*, Canadiens, réussissent partout dans la chasse aux loups-marins et aux vaches-marines. — Le 9 oct. 1744, il meurt subitement, laissant le commandement au sieur *Louis Dupont*, écuyer, sieur *Du Chambon*, fils de Hughes Dupont et de Marie de Gourville, originaires de la paroisse *Dupont* (Saintonges), marié (1709) à *Jeanne Mius* d'Entremont de Pobomkou, père de sieur *Louis Dupont*, sieur *de Vergor* (V. *Rapp. des Arch.*, Ottawa, 1904).

3o Capitulation de Louisbourg (1745) : — en 1744, la guerre éclate entre la France et la Grande-Bretagne. — Les *Bostonnais*, renseignés par les prisonniers pris à Canseau et remis en liberté sur parole d'honneur, déterminent le gouverneur *Shirley* à attaquer Louisbourg.— Le succès couronne ses efforts ; — après 47 jours de siège, M. Du Chambon livre la ville aux assiégeants (27 juin 1745). — " L'ineptie de la politique coloniale, sous le règne de Louis XV, est la cause évidente du désastre ". (*V.* Jos. Marmette, *Rapp.* de 1885, et L. Dussieux, *Le Can. sous la domin. fr.*, p. 107).

1o Antécédents : — *Henri-François Des Herbiers* (1682-1751), garde marine en 1697, enseigne en 1703, capitaine en 1727, chef d'escadre (1745), *cinquième gouverneur* de l'Ile-Royale (1er janvier 1749). — *M. Prévost* est le commissaire ordonnateur et M. d'Ailleboust, Canadien, lieutenant du roi (1er mars 1749).

2o Administration : — en juillet, les administrateurs reprennent *possession* de Louisbourg, où les Anglais ont exécuté certaines améliorations ; — ils ont exploité avec succès les *mines de charbon*. — Récor-

4°

M. des Herbiers

(1749-51)

le comte de Raymond

(1751-53)

5è et 6è

gouverneurs

ganisation des *compagnies de réguliers* venant de Québec, et *nouvelles recrues* de France. — Les *sauvages* de l'île sympathisent mieux avec les Français. — Manque de récolte à Saint-Jean, où les colons acadiens sont en souffrance. — Le gouverneur réclame des *subsides* pour trois années: les habitants de Louisbourg ont subi des pertes et leurs demeures sont en mauvais état. — En 1750, *la pêche* ramène l'aisance ; et *le commerce*, par les navires des Antilles chargés de produits. — Dans les 24 compagnies, les officiers et les soldats *canadiens* forment les meilleurs éléments. — Les *Acadiens* s'établissent plus nombreux à Saint-Jean ; *huit familles* d'Irlandais viennent de Terre-Neuve se faire naturaliser. — En 1751, le gouverneur obtient son rappel.

3o **M. le Comte de Raymond, sixième gouverneur** : — il est créé *maréchal de camp*, pour devenir *gouverneur* (1er avril 1751), et débarque à Louisbourg au mois d'août, en qualité de *commandant*. — Il a mission d'agir vis-à-vis des Anglais avec politesse et ménagements : en juin 1751, le sieur *de Gannes* est nommé major à Louisbourg et *Denys de Bonaventure, commandant* de l'île Saint-Jean. — L'ingénieur *Louis Franquet* doit reviser les plans des fortifications. — L'affaire des *limites acadiennes* reste sans solution et gêne l'exode des colons : les Commissaires anglais usent de mauvaise foi dans les délais. — En somme, le roi refuse d'augmenter les troupes, le budget annuel, les approvisionnements, les pensions militaires et civiles, les suppléments d'artillerie et de voirie dans l'île. — En novembre 1751, il y a 2,200 Acadiens dans les deux îles. — Tandis que le gouverneur avise le ministre des préparatifs de guerre à Halifax, la cour de France s'obstine à compter sur la continuation des bons sentiments du roi de la Grande-Bretagne (1752). — Malentendus, désaccords entre les administrateurs. — Le 3 juillet 1753, il est relevé de ses fonctions et remplacé provisoirement par M. d'Ailleboust (3 oct.) (V. *Rapp. des Arch.*, 1887, 1905).

1o **Gouvernement** (1754-58) : — le chevalier de *Drucourt* — bourg de Normandie — est garde marine (1719), enseigne de vaisseau (1731), lieutenant (1741), chevalier de St-Louis (1749), capitaine (1751), nommé gouverneur (1er fév. 1754). — Homme dévoué à sa tâche, bien que mal secondé par l'ordonnateur *Prévost*, il veille à tout, fortifications, engagement des ouvriers et des soldats, approvisionnements de la place ; — aux finances, au commerce, au mouvement des bâtiments nationaux, aux croisières anglaises, au malaise des colons acadiens, aux développements de Halifax...

2o **Actes d'hostilités** : — la *paix d'Aix-la-Chapelle* règne entre les deux nations rivales. — Néanmoins, il se produit sans répit une suite de *provocations* insolentes et meurtrières : — le 24 mai 1754, guet-apens où périt *Coulon de Jumonville* sous les coups deu colonel *Washington* ; — le 3 juillet, son frère *Coulon de Villiers* arrête ses plans contre le fort Duquesne, s'empare du fort *Nécessité*, le fait prisonnier et lui accorde

les honneurs de la guerre ; — le 7 juin 1755, près de Terre-Neuve, capture par les Anglais de *l'Alcide* et du *Lys* ; — le 16, le colonel *Monckton*, avec 2,000 hommes de Boston, débarque au fond de la baie Française, s'empare des fortins *Beauséjour* et *Gaspareaux ;* — le 9 juillet, attaque soudaine du général de *Braddock*, repoussée par *M. de Beaujeu* et le capitaine *Dumas*, à la Monongahéla ; — le 5 sept., *convocation urgente* des Acadiens dans leurs églises, arrestation et déportation : " Les apologistes anglais, écrit Haliburton, n'ont réussi à laver ni *la Couronne*, ni le *gouvernement provincial* de cette tache d'ignominie ". — Le 8 sept., le colonel *William Johnson* défait le baron de *Dieskau* au lac Georges. — Enfin, " en quelques mois, 300 vaisseaux marchands sont capturés, et 8 à 10,000 marins français faits prisonniers de guerre, alors que la rupture de la paix n'était pas encore signée ". (V. Th. Chapais, p. 32).

3o Echec contre Louisbourg (1757) : — Pitt a résolu de tuer la France *en Amérique*. — Il fait armer (avril-mai 1757) une flotte composée de 15 navires de ligne, de 4 frégates, de 39 transports, commandée par les amiraux *Francis Holborne* et *Charles Holmes*. — Elle entre, le 9 juillet, au port de Halifax, où la rejoint celle du vice-amiral *Charles Hardy*, portant les troupes du général *John Campbell, comte de Loudoun* et venant de New-York. — Cette flotte échappe (28 juin) aux poursuites de l'amiral *Joseph de Bauffremont*, prince de Listenais. — Sous les ordres de ce dernier, des amiraux du *Revest* et du comte du *Bois de la Motte*, la flotte française compte 18 navires de guerre et 6 frégates. — Le 24 sept. 1757, l'amiral Holborne va leur présenter le combat naval à la hauteur de Louisbourg : durant 12 heures, une violente tempête assaillit ses 12 unités, brise lse mâtures, en jette une à la côte, contraint les équipages à jeter à la mer plus de 25 à 30 canons. — Le lendemain, une sortie opportune des Français eût aussitôt anéanti ou capturé la flotte anglaise. — Hélas ! la flotte est rappelée en France (nov. 1757). (V. *Knox's Journal*, t. I, p. 36 et 100).

5°

M. de Drucourt

(1754-58)

dernier

gouverneur

4o Perte de Louisbourg (1758) : — l'armée anglaise, commandée par *Amherst, Wolfe, Howe, Lawrence*, se monte à plus de 15,000 hommes ; la flotte porte 1800 gardes marines et compte 192 vaisseaux, armés de 1526 canons, sous les ordres des amiraux *Boscawen, Hardy, Buckle, Evans, Durell* : — les troupes débarquent (8 juin) à l'anse de la Cormorandière. — L'armée française ne compte que 5,700 combattants dans la place, l'escadre de *onze navires* du port, sous les ordres de l'amiral, *marquis des Gouttes*, et dont deux réussissent à sortir pour gagner, l'un (*la Comette*) la France, l'autre (*le Bizarre*) Québec. — *Siège* d'un mois et 18 jours ; héroïque défense de Drucourt et de son épouse elle-même, du colonel de *St-Julien*, de l'ingénieur *Franquet*, de *Marin ;* l'amiral a coulé bas quatre navires pour fermer l'entrée du port. — *Résultats* : remparts démantelés, incendie des casernes et des maisons, entassement des femmes et des enfants (4,000 environ) dans les casemates, navires en feu, 1500 morts ou blessés... — *Capitulation* (26

juillet) en 6 articles ; *refus formel* des honneurs de la guerre, la population civile transportée en France, les soldats, marins, officiers, prisonniers en Angleterre ; tout tombe au pouvoir des vainqueurs. — La situation était désespérée, intenable devant la masse des assaillants : le siège retarde l'invasion de la Nouvelle-France. (*V.* Th. Chapais, p. 459 ; *Rapp. des Arch.*, 1887 ; *Knox's Journal.*)

IV°

PAYS DE L'OUEST

(1727-49)

1o Plans de découverte de l'Ouest : — l'idée, conçue au siècle précédent, de la *Mer de l'Ouest* (Océan Pacifique), prend corps au lendemain de la cession de Terre-Neuve, de l'Acadie, de la baie d'Hudson (1713). — M. de Vaudreuil constitue l'*Ile-Royale*, établit un fort à *Niagara*, un autre à *Saint-Frédéric* du lac Champlain. — La question commerciale lui inspire la découverte de l'Ouest. — Mais le Régent hésite et n'autorise que les *trois postes* proposés : " au lac Nipigon, aux lacs des Cristinaux et des Assiniboines ". — *M. de la Noue* établit seulement le premier (1717).

2o Première expédition : — les initiateurs de l'entreprise disparus, le gouverneur de Beauharnais porte son attention vers l'Ouest ; — en juin 1727, il organise la *Compagnie des Sioux* avec des fonds canadiens, laquelle s'engage " à construire un fort de pieux, une chapelle, une maison pour le commandant, une pour le missionnaire." — *M. de Boucherville* est chargé de fonder le poste avec une poignée de Français, suivi des Jésuites *Michel Guignas* et *Nicolas de Gonnor* (16 juin). — — Le 17 septembre, le parti arrive au lac *Pépin*, au haut du Mississipi, et y bâtit le fort *Beauharnais*. — Un groupe de 150 Sioux y construisent 95 cabanes. — Un an après, le 18 septembre 1728, la situation devient critique : les Sioux semblent épouser la cause des *Renards* en révolte. — *Départ* de la colonie, son *arrestation* par les Kikapous, sa *libération* aux Illinois (mars 1729), *retour* à Montréal, en mai ; — *dissolution* de la Compagnie. — Restaurée (6 juin 1731), elle charge M. de Linctot d'aller rétablir le poste des Sioux (1730-35).

1°

M. de la Verendrye

(1704-31)

1o Famille : — le dernier des *neuf* enfants de *René Gaultier*, chevalier et sieur de *Varennes*, lieutenant du régiment de Carignan, et de *Marie Boucher*. — Né en 1685 aux Trois-Rivières, où son père est gouverneur, il épouse, le 29 octobre 1712, *Marie-Anne Dandonneau*, qui lui donne *six enfants* : *Jean-Baptiste*, né à Sorel (5 sept. 1713), *Pierre* (1714), *François* (1715), *Louis-Joseph* (1717). — Le second meurt en France en 1761 ; le troisième tombe au siège de Québec en 1759, le quatrième meurt sans postérité (1797).

2o Carrière : — entré dans l'armée, il fait la campagne de 1704 en Nouvelle-Angleterre, celle de Terre-Neuve (1705), passe en France (1707) dans les grenadiers du régiment de Bretagne, où son aîné est capitaine, devient lieutenant à Malplaquet (1709), où il reçoit *neuf blessures*. — Revenu au Canada, sans grade et sans fortune, il obtient de M. de Vaudreuil un petit poste de traite sur le fief de la Vérendrye. — En

1727, M. de Beauharnais le nomme au nouveau poste de Nipigon, où il compose un *Mémoire* en questionnant les sauvages. — En 1728, le P. de Gonnor avec *M. Boucher de la Périère* quitte le fort *Beauharnais*, rencontre M. de la Vérendrye à Michillimakinac, prend son mémoire, le donne au gouverneur général, appelle à Québec son ami Pierre Gaultier : tous deux voient leur dessein approuvé. — La seule condition est que l'expédition sera défrayée par les bénéfices de la traite des pelleteries. (*V.* C. de Rochemonteix, t. I., p. 203 et ss.).

3o **Caractère** : — M. de la Vérendrye, homme modeste et patriote, était d'une bravoure et d'une intrépidité éprouvées ; — vigoureux de corps et d'esprit, il avait le mépris du danger, ayant grandi au sein de la pauvreté, des luttes pour la vie, à côté des braves sur les champs de bataille ; — les aventures convenaient à sa nature hardie et ardente.

2°

Premier voyage

(1731-34)

1o **Association** : — par traité, signé le 19 mai 1731, *quelques associés* font à M. de la Vérendrye les avances de *marchandises de troc* avec les sauvages et les *frais d'équipement* d'une cinquantaine de voyageurs qui l'accompagnent. — Il s'adjoint son neveu, *Christophe Dufros*, sieur de la *Jemmeraye* (1703-36), son fils aîné (1713-36), le *P. Messaiger*, S.J., qu'il rencontre à Michillimakinac, et son fils cadet.

2o **Fortins construits** : — départ de Montréal, le 8 juin 1731 ; — au portage du lac Supérieur (26 août) ; — l'hiver, à *Kaministiquia*, poste de *Robutel de la Noue* (1727), — tandis que son neveu et ses compagnons vont, en automne, établir le *fort Saint-Pierre* — en l'honneur de *Pierre* Gaultier — à la décharge du lac *La Pluie* (Tekamamiouen). — En 1732, le sieur de la Vérendrye y passe et va construire le *fort Saint-Charles* —en souvenir du Père *Charles* Messaiger ou peut-être de *Charles* de Beauharnais — sur la rive ouest du lac *Des Bois* (Minittié). — En 1733, il charge son neveu de porter à Montréal les fourrures acquises et d'en rapporter des marchandises. — Malade, le missionnaire retourne avec le parti ; — il va lui-même ériger *un poste* sur la *rivière Rouge*. — En 1734, son fils aîné construit sur la rivière *Winnipeg* le *fort de Maurepas*, tandis qu'il se rendait à Montréal régler ses affaires.

3°

Second voyage

(1735-37)

1o **Difficultés pécuniaires** : — la Cour discute l'*opportunité* de ces reconnaissances et des établissements : elle ne consent *aucun subside* au découvreur. — Mais M. de Beauharnais et l'intendant l'encouragent chaudement, sans pouvoir plus. — Le *déficit* monte à 43,000 liv. ; néanmoins les créanciers lui avancent de nouveaux objets de troc, dans l'espoir de se voir rembourser.

2o **Ile-du-Massacre** : — le 21 mai 1735, départ de Montréal avec le *P. Pierre Aulneau*, S.J., jeune et intrépide Vendéen. — Le 23 octobre, au fort Saint-Charles, où l'on hiverne. — Traite aux postes éloignés par le neveu et les fils de M. de la Vérendrye. — Le 10 mai, mort près de Maurepas de M. de la Jemmeraye — *frère* de la Vén. Mère d'Youville, — épuisé de fatigues et de privations : en 1734, le gouverneur

l'avait promu *enseigne* en second. — Dénué de tout, avec beaucoup de monde à Saint-Charles, le commandant envoie 19 hommes à Michillimakinac pour le ravitaillement ; lè missionnaire accompagne le fils aîné (8 juin). — A l'ouest de l'Ile-de-la-Baie, au lac Des Bois, le parti s'arrête dans un îlot : les Sioux, en guerre avec les Cris, l'y surprennent la nuit et égorgent *tous les voyageurs :* — en 1908, on a découvert leurs restes dans l'*Ile-du-Massacre.* — Douze jours après, *cinq Canadiens* et un groupe de Cris trouvent les cadavres, décapités et scalpés. — Brisé de douleur, le commandant ressaisit son courage en héros et en saint : le 6 juin 1737, il se rend à Montréal, où il arrive le 22 août.

4o

Troisième Voyage

(1738-40)

1o **Approbation du gouverneur :** — malgré son deuil et ses malheurs, les Associés l'accueillent avec froideur ; — il apportait toutefois 14 *canots* de superbes fourrures. — M. de Beauharnais l'*approuve* et lui donne des marques d'estime : il lui *ordonne* de poursuivre sa découverte.

2o **Fort la Reine :** — en juillet 1738, il reprend le chemin de l'Ouest avec *six canots* montés de 22 hommes ; — le 22 septembre, au fort Maurepas ; — le 24, à l'embouchure de l'Assiniboine, site de la ville de *Winnipeg ;* — le 26, il remonte la rivière et fonde, au *Portage-la-Prairie* actuel **le fort la Reine** (3-15 oct. 1738) : c'est le *premier blanc* dans ces régions. — Le 16, il choisit 20 compagnons canadiens, autant de sauvages assiniboines, chasseurs et guides du voyage : — départ, le 18, de 51 personnes, pour l'exploration du pays des *Mandanes* (Haut Missouri) : les deux La Vérendrye, le sieur de Nolant et son frère M. de La Marque. — En route, *visite* au village des Assiniboines ; — le 20 nov., ceux-ci l'accompagnent ; — le 28, arrivée au *fort* des Mandanes, où il reçoit bon accueil, y laisse deux hommes pour étudier la langue ; — le 13 déc., retour au fort la Reine (10 fév. 1739. — Le 16 avril, son fils *Pierre*, dit *le Chevalier*, va reconnaître le *lac Manitoba.* — En mai 1740, ses affaires l'appellent à Montréal ; — en 1741, le Chevalier établit un poste au *lac Dauphin.*

3o **Embarras financiers :** — ses créanciers ont saisi le dernier envoi de pelleteries : sa dette est de 40,000 livres. — M. de Maurepas, sous l'influence de personnes jalouses et intéressées, se retranche derrière la pénurie du Trésor. — " Je me suis sacrifié avec mes enfants pour le service de Sa Majesté et le bien de la colonie ; mais j'ai la consolation de voir que M. de Beauharnais connaît la droiture de mes intentions, et qu'il continue de me rendre justice." (V. *Mém.* de M. de La Ver.). — A Montréal, on lui fait crédit de nouvelles marchandises de troc.

1o **En vue des Rocheuses :** — le 26 juin 1741, il part avec le Père *Godefroy Coquart*, S. J. — Au fort *la Reine*, il surveille la traite, les agissements des Indiens, le ravitaillement des postes... — Le 9 avril 1742, ses fils retournent chez les Mandanes, avec deux Canadiens (19 mai). — Deux guides mandanes — dont l'un les abandonne bien-

tôt — les conduisent vers les tribus du sud-ouest (11 août). — Les explorateurs arrivent à la tribu des *Beaux Hommes* ou *Indiens des Corneilles*, puis à celle des *Gens des Chevaux*, décimés par la cruelle *tribu des Serpents*, enfin à celle des *Gens de l'Arc* qui avaient trafiqué avec les Espagnols de la Californie (21 nov.).)— Le 13 janv. 1743, ils découvrent les premières chaînes des *Montagnes Rocheuses*, derrière lesquelles leur espoir aperçoit déjà l'*Océan de l'Ouest* : mais *les Serpents* inspirent la terreur aux hommes de l'Arc ; — le Chevalier échappe au danger de tomber dans leur embuscade. — Les deux frères ont fait leur découverte, 60 *années* avant le voyage de *Lewis* et de *Clarke*. — Retour au fort *la Reine* (2 juillet) : le Chevalier adresse son *journal de Voyage* au gouverneur général. (V. L. Burpe, *Can. and its Prov.* vol. I, p. 130).

5o

Quatrième voyage

(1742-43)

3o **Démission de M. de la Vérendrye** : — rentré à Montréal, il se voit blâmé par le ministre et jalousement accusé de commerce illicite, blessé dans sa dignité, traîné devant les juges par ses fournisseurs : — il tend alors sa démission au marquis de Beauharnais, son ami et son défenseur (1743). — Sa santé est aussi fortement ébranlée. — Sa commission est alors remise au capitaine **Joseph Fleurimont de Noyelles**, ancien commandant à Détroit : durant *quatre ans* (1743-47), il se contente de faire inspecter les postes et s'aperçut qu'il ne pouvait aboutir à rien de solide et de durable. — En 1747, M. de Galissaunière à Québec et M. de Beauharnais à Versailles éclairent enfin le ministre : mieux informé, il nomme le découvreur *capitaine*, le décore du titre de *chevalier de St-Louis*, le prie de reprendre la direction des postes de l'Ouest. — Tardive réparation et réhabilitation !

3o **Fin des découvreurs** : — en 1743, le Chevalier de la Vérendrye va rétablir le *fort de Maurepas*, brûlé par les sauvages, le *fort la Reine* tombé en ruines ; — il fonde le *fort Bourbon* sur le lac Winnipegosis à l'embouchure de la rivière *La Biche*, le *fort Postoyac* au confluent des deux cours de la Saskatshewan. — Le 17 sept. 1749, son valeureux père se disposait à rejoindre son poste, quand la mort le vient terrasser (6 déc.). — Ses deux fils réclament l'honneur d'achever l'entreprise. — La Jonquière, Bigot surtout, leur refusent avec dureté le *moindre poste* de l'Ouest, même le *recouvrement* de leurs marchandises et effets. — Pierre, lieutenant en 1747, périt dans le naufrage du vaisseau qui le transportait en France (1761). (V. A. Morice, O. M. I., *Dict. hist.*, Québec, 1908).

1o **Société de traite** : — inspirée par la soif des bénéfices, elle est formée en 1750 par : le marquis de la Jonquière, l'intendant Bigot, Bréard contrôleur de la marine, M. de la Marque Marin, Jacques Le Gardeur de Repentigny, sieur de Saint-Pierre... A presque tous l'Ouest est inconnu : l'on veut s'enrichir, non point découvrir ni explorer.

2o **Expédition commerciale** : — en 1750, le sieur de Saint-Pierre s'em-

6°

Les Successeurs

(1750-54)

barque (5 juin) sur l'Ottawa, avec le chevalier Jean-Baptiste Boucher de Grosbois, *sieur de Niverville.* (V. B. Sulte, *Mém. S. R. C.* 1909) : — le parti se rend de Montréal à Michillimalkinac, au Lac-des-Bois, au fort Maurepas et au fort la Reine (1751). — Le chevalier de Niverville remonte la Saskatchewan ; le 29 mai, malade et épuisé, il envoie dix hommes construire sur la *rivière de l'Arc* (Calgary) le fort *la Jonquière,* qui fut ensuite abandonné. (V. L. Burpee, op. cit. p. 140). — M. de Marin se dirrigea de nouveau par le Missouri vers les tribus du Sud-Ouest. — Au retour, le fort *la Reine* est brulé par les Assiniboines et l'expédition regagne Montréal, en sept. 1753.

3o **Dernière expédition** : — *Louis Luc de la Corne,* capitaine, restaure, la même année le *fort Postoyac,* auquel il donna son nom ; il ensemença plusieurs arpents sur la rivière *Carotte* (1754)... l'État fit les frais de ces voyages : les deux administrateurs cupides, la Jonquière et Bigot se partagent de beaux bénéfices. — La Guerre de Sept Ans vint terminer toutes les combinaisons.

CHAPITRE VII

La Perte de la colonie

I°
Guerre
de la
Succession d'Espagne
1°
Succès coloniaux
(1703-09)

1o **En Nouvelle-Angleterre** : — la Guerre de la Succession d'Espagne (1701-14) a sa répercussion au-delà de l'Atlantique : M. de Vaudreuil se fait ici l'agresseur. — En 1703, *Michel Leneuf de la Vallière* (1677-1740), fils du seigneur de Beaubassin, commandant d'une troupe d'Abénaquis, dévaste tout le littoral, de Casco à Wells. — En 1704, expédition du lieutenant *Jean-Baptiste Hertel,* sieur de *Rouville* (bourg actuel de 200 âmes, dans l'Oise) (1668-1722), secondé par quatre de ses frères et d'un détachement d'environ 250 Canadiens et indigènes, — s'élance sur le village de *Deerfield* qu'il livre aux flammes, tuant 47 personnes, faisant 150 prisonniers, — n'ayant que *trois tués* et 20 blessés. — De son côté, *Jacques Testard,* sieur de *Montigny* (1663-1737), avec cinq Canadiens et 50 sauvages, incendie un fort et prend 23 Anglais.

2o **A Terre-Neuve** : — en janvier 1705, *M. de Subercase,* gouverneur de Plaisance, commande 450 Canadiens et Indiens, déterminés à chasser l'Anglais de l'île, qui relève de la Couronne ; — le 26, prise du *Rebou,* centre des habitations ; le 28, du *Petit-Havre,* en un coup de main.— Devant *Saint-Jean,* il perd 15 hommes. — Le 5 mars, il enlève *Forillon ;* — il envoie M. de Montigny avec un détachement contre *Bonneviste* et *Carbonnière* : le commerce anglais est ruiné à Terre-Neuve. — *Thomas Dudley,* gouverneur de Boston, entame de louches

négociations avec celui de *Québec*, où il délègue *son fils*, *Livingston* et *Vetch*. — En 1707, M. de Subercase repousse *deux tentatives* d'invasion contre Port-Royal (v. *Fasc. spéc.* : Acadie).

3o **Reprise des hostilités** : — en 1708, le sieur de *La Périère*, à la tête de guerriers chrétiens, Iroquois, Algonquins, Abénakis, environ 260, pille et ravage tout jusqu'à Salem et Boston. — Le 26 juillet, une colonne expéditionnaire, sous les ordres des officiers *Saint-Ours d'Eschaillons* et *Hertel de Rouville*, va s'emparer de *Haverhill* et de ses 4 forts. — Le corsaire *Pierre Morpain*, qui devint dans la suite capitaine du port de Louisbourg, coule en un mois 4 *navires anglais*, s'empare de *neuf autres*, pour ravitailler Port Royal. — En 1790, il en capture *trente-cinq*, portant 470 matelots, ainsi qu'un *bâtiment de guerre*. — En janvier, M. de Brouillan de Saint-Ovide, lieutenant, surprend la *garnison de Saint-Jean* et force à capituler les 4 *forts* de la ville. — Le corsaire *Gaspard Bertrand* assiège *Carbonnière* par terre et par mer : il est tué dans la mêlée ; — son lieutenant se rend maître de l'île. — Ainsi, *plus un poste* anglais à Terre-Neuve. — M. de Vaudreuil triomphait !

2°

Revers coloniaux

(1710-13)

1o **Perte de l'Acadie** : — l'exaspération est générale à Boston et aussi à Londres. — La métropole décide un *armement immédiat* et formidable, et rien moins que la *conquête définitive* de l'Acadie, de Terre-Neuve, du Canada : — l'espion Vetch, trop favorablement accueilli par le gouverneur de Québec, avait suggéré ces plans à l'amirauté britannique : il revint avec la *flotte de Nicholson* à Boston. — Ce général quitte la rade, le 18 septembre, avec 3,400 hommes : — le 16 octobre 1710, Port Royal capitule et reçoit le nom d'*Annapolis Royale*. (V. Fascicule Spécial : Acadie).

2o **Echec du projet d'invasion du Canada** : — le vainqueur de Port-Royal vole à Londres supplier le Cabinet de seconder les miliciens de Boston : — on évalue les troupes de terre et de mer à 12,000 ou 15,000 hommes. — La Nouvelle-France ne peut leur opposer que de 4 à 5,000 ; — mais elle se met à genoux et prie avec ferveur et confiance. — L'armée de Nicholson, forte de 4,000 soldats et de 600 Iroquois, va camper sur les rives du lac Saint-Sacrement, où elle attendra l'arrivée de la flotte devant Québec. — La flotte de l'amiral *Hovenden Walker*, comprenant 15 vaisseaux de guerre et 40 transports, mouille à Gaspé, le 18 août 1711. — Le 22, épais brouillard et gros vent ; — la nuit du 2 au 3 septembre, la flotte est entraînée sur les récifs de la côte nord : — *huit vaisseaux* font naufrage et 884 hommes périssent. — Le conseil est d'avis que la marche sur Québec est impossible, et l'amiral rentre à Boston. — Ce *grave échec* décide la retraite de l'armée de terre, à la grande confusion du général Nicholson. — *Réjouissances* à Québec : l'église de la basse ville est dédiée à *Notre-Dame-des-Victoires* (octobre 1711).

3o **Traité d'Utrecht** : — le 11 avril 1713, Louis XIV accepta les con-

ditions que lui dicte l'Angleterre : cession de Terre-Neuve, sauf le *droit de pêche* sur le littoral ; — du détroit d'Hudson avec rivages, fleuves, et lieux qui en dépendent ; — de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, conformément à ses anciennes limites, à fixer par une réunion de commissaires. — La France se réserve l'île du Cap-Breton et les îles du golfe laurentien ; — elle paie bien cher *les succès* qu'elle a remportés dans la dernière période de la guerre de la Succession d'Espagne ! — La paix doit durer *trente ans* (1713-42).

II° **Guerre de la Succession d'Autriche** (1742-48)

1o **Cause de la guerre :** — la mort de *Charles VI*, le *dernier des Habsbourg*, laisse le trône d'Autriche à sa fille *Marie-Térèse* (1740). — Contre elle se dressent *cinq compétiteurs* : *Charles-Albert* de Bavière, *Auguste III* de Saxe, qui veulent la couronne ; *Philippe V* d'Espagne veut la Hongrie-Bohême ; *le roi de Sardaigne*, le Milanais ; *Frédéric II* de Prusse, la Silésie (1741). — *La France* se déclare contre Marie-Térèse, mais *l'Angleterre* embrasse sa cause (1744).

2o **Hostilités en Nouvelle-France :** — elles sont ouvertes par les Français : leurs corsaires saisissent un grand nombre de bâtiments de commerce de Boston et de New-York. — En 1744, *Le Prévost Du Quesnel* lance *le capitaine Duvivier* contre le poste anglais de Canseau, qu'il pille et incendie, ramenant 80 prisonniers à Louisbourg. — Simultanément, les Abénakis et les Micmacs tentent un *hardi coup de main* contre Annapolis : — mais les Acadiens se refusent à opérer un soulèvement. — La *libération sur parole* des prisonniers, leur transport à Boston, où ils révèlent les mécontentements de la garnison, déterminent le gouverneur *William Shirley* (1693-1771) à organiser les plans et les effectifs d'une expédition. — Armée de 4,000 volontaires, mise sous les ordres de *William Pepperell* (1696-1759), négociant habitué aux luttes contre les partis de guerre abénaquis. — Le commodore *Pierre Warren* (1703-52), *par ordre de la métropole*, amène sa flotte des Antilles pour bombarder la place par mer. — Ainsi les chances sont inégales : 1300 Français contre 12,000 assiégeants ! — Le 27 juin 1745, après diverses péripéties, *Louis Dupont*, sieur *Du Chambon*, premier lieutenant du roi, livre la place, au bout de 47 jours de résistance. — Les malversations du commissaire *Bigot* ont préparé la discorde et la reddition. — En France, l'émotion se produit douloureuse et générale.

3o **Expédition du duc d'Anville (1746) :** — M. de Maurepas songe à venger l'honneur de nos armes : — à l'île d'*Aix*, près de Rochefort, il arme *11 vaisseaux de ligne*, 5 frégates, 35 transports chargés de 700 canons et montés par 4,690 hommes ; — il confie le commandant à *Nicolas de la Rochefoucault, duc d'Anville*, qui a mission de reprendre l'Acadie et de ravager le littoral jusqu'à Boston. — Le 13 septembre 1746, en vue de la baie de *Chibouctou*. — *Halifax*, en 1749 — une tempête de trois jours disperse l'escadre ; — deux ou trois navires entrent dans la rade : le 26, meurt le duc ; — et *M. de la Jonquière* rentre en

France : l'épidémie avait tué à bord 2,400 marins : la France joue de malheur au Canada !

4o **Victoire des Mines** : — en juin 1746, M. de Ramezay, à la tête de 680 Canadiens, a l'ordre de rallier les matelots du duc d'Anville. — Des groupes de Micmacs rejoignent son parti, qui paraît aux *Mines* ou *Beaubassin*. — Le colonel *Arthur Noble* se porte avec 500 hommes à leur rencontre. — *M. Coulon de Villiers*, durant l'hiver, l'attaque, le tue, ainsi que 130 combattants, fait le reste prisonniers, avec l'aide du chevalier de La Corne : la jonction avec les troupes du duc d'Anville n'ayant pu se faire, les desseins de M. de Maurepas échouent encore ! — En 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle restitue Louisbourg à la France.

1o **Assassinat de Jumonville (1754)** : — France et Angleterre sont *officiellement* en paix ; mais les colons anglo-américains cherchent à engager la guerre *à tout prix*. — Le premier acte est tramé par le gouverneur virginien *Dinwiddie*, qui envoie un jeune homme de 21 ans, *Georges Washington*, sommer les Français d'évacuer la région de l'Ohio. — Au mois d'avril 1754, ceux-ci délogent le parti américain d'un fort en construction, au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla : l'ayant achevé eux-mêmes, ils le nomment *le fort Duquesne*. — Le brave capitaine de Contrecœur a même capturé l'enseigne *Ward* et sa troupe d'éclaireurs. — Puis, il dépêche au commandant Washington *M. de Jumonville*, accompagné de 24 hommes d'escorte. — Dans la nuit du 27 mai, ce détachement est cerné, attaqué par les troupes ennemies qui tuent le brillant officier et neuf des siens : ainsi périt *un parlementaire* qui allait " sommer Washington de se retirer du territoire français ".

2o **Prise du Fort Nécessité** : — le commandant américain, enhardi par son meurtre, érige un fort, où il place 9 canons et une garnison de 500 Anglais. — Le capitaine du fort Duquesne lance contre lui le frère de sa victime *M. Coulon de Villiers ;* — après un combat de 10 heures, la garnison capitule (3 juillet 1754) : — " Nous pourrions venger un assassinat, dit l'énergique officier à Washington ; nous ne l'imitons pas ". — Il lui accorde les honneurs de la guerre et la libération des siens en échange des prisonniers français. — L'ingrat Dinwiddie ne ratifie point la clause.

III°

Hostilités

en

temps de pdix

(1754-55)

3o **Armements en Europe** : — impression profonde en France : on y prépare la résistance et l'attaque aussi bien. — En janvier 1755, deux régiments anglais passent en Amérique, commandés par le major général *Edouard Braddock*. — Le 3 mai, part de Brest une escadre de 14 navires, portant 3,000 hommes, que commande le général *Jean-Arnaud, baron de Dieskau* (1701-77). — L'amiral anglais *Edouard Boscaven* (1711-61), à la tête d'une escadre de 12 vaisseaux, surprend près de Terre-Neuve trois des navires de l'amiral *Du Bois de La Motte, l'Alcide, le Lis, le Dauphin* : ce dernier seul s'échappe,

grâce au brouillard. — M. Rigaud de Vaudreuil, plusieurs officiers, 8 compagnies des bataillons de la Reine et du Languedoc sont faits prisonniers sur les deux autres navires.

4o **Pertes des Forts Gaspareaux et Beauséjour** : — le 20 mai 1755, le général *Robert Monckton* (*1726-82*) quitte Boston avec 41 transports, montés de plus de 2,000 hommes. — Il arrive devant *Beauséjour* (Cumberland), où commande Du Chambon, *sieur de Vergor*, avec une garnison de 150 hommes de la marine ; — créature de Bigot, officier cupide, ignorant, il capitule le 16 juin. — Le lendemain, Monckton envoie une sommation au capitaine de Villeray, commandant à la bicoque des Gasparcaux, qui ne peut se défendre. — Trois mois après, a lieu *le grand dérangement* ou la déportation des Acadiens.

5o **Victoire de la Monongahéla** : — avec 2,200 soldats, Braddock, secondé par le colonel Washington, s'avance contre le fort Duquesne. — Le 7 juillet 1755, le capitaine de Contrecœur lance à sa rencontre *M. de Beaujeu*, les officiers *Dumas* et *de Lignery*, commandant 250 Canadiens et 600 Indiens. — Le 9, rencontre de l'ennemi, combat de surprise qui dure 5 heures : Beaujeu tombe, Dumas le remplace, le détachement déborde les Anglais qui se débandent ou se noient dans *la Monongahéla*. — Mortellement frappé, Braddock meurt le 13 : il a perdu 63 officiers et environ 714 hommes, les munitions, les bagages, les vivres, ses instructions et sa correspondance. — Les Canadiens ont 3 officiers et 40 hommes tués ou blessés : superbe fait d'armes d'une poignée de héros !

6o **Défaite au lac St-Sacrement** : — le 8 septembre 1755, le baron de Dieskau, maréchal de camp, se porte avec 220 réguliers, 680 Canadiens et 600 sauvages contre les troupes deux fois plus nombreuses du colonel W. Johnson sur l'emplacement du futur fort *William-Henry*. — Grièvement blessé, fait prisonnier, il est transporté à Londres. — Ses troupes se replièrent sur Carillon, où il avait laissé 1500 hommes pour protéger sa retraite en cas d'échec. — Toutes ces rencontres sont des entreprises de défense, *en temps de paix*.

1o **Deux phases de la guerre** : — au Canada, *une phase* s'étend de 1756 à 1758, période de victoires pour nos armes ; — *l'autre*, de 1758 à 1761, période de revers qui aboutissent à la perte de la colonie.

2o **Deux politiques à Versailles** : — M. d'Argenson, ministre de la guerre, secondé dans ses desseins par M. Rouillé et l'abbé de Bernis, estime que, pour sauver le Canada, il est urgent d'*envahir le Hanovre*, pays d'État de Georges II ; — M. de Machault, ministre de la marine, soutenu par M. de Puisieux, M. de Saint-Sévérin et le maréchal de Noailles, opine qu'il faut consacrer *efforts et ressources* à l'expédition du Canada : — ce dernier sentiment est adopté, au printemps de 1756. — Le roi et son Conseil *tenaient à sauver le Canada*.

3o **Deux pouvoirs respectifs** : — le 30 oct. 1755, M. de Vaudreuil représente au ministre que " la présence d'un officier supérieur était

IV°
Guerre
de
Sept-Ans
(1756-63)
1°
Préparatifs

inutile ou du moins *compromettante.*" — Le 17 mars 1756, *la commission* et *les instructions* du roi subordonnent **Montcalm** *en tout* au gouverneur, bien qu'il fût le général en chef des troupes régulières. — Il se produira des frictions pénibles, acrimonieuses, pernicieuses, — comme il s'en produisit entre les Anglais de la métropole et des États coloniaux.

4o **L'armée du Canada** : — les **troupes de terre** ou bataillons d'infanterie régulière, détachés des régiments qui portent les noms de province : *La Reine, Guyenne, Béarn, Languedoc, La Sarre, Royal-Roussillon,* soit 3.752 soldats (1756) : — les **troupes de la marine**— dépendant du ministère de *la Marine,* — qui existaient au Canada depuis 50 ans, en garnison de villes ou de postes, comptant beaucoup d'*officiers canadiens,* soit 1950 soldats (1756) ; — la **milice canadienne** se composant de la population mâle de 15 à 60 ans, soit 14,000 hommes, dont 4,000 seulement sont en activité de service — excepté à l'approche de la crise finale. — **Pitt,** en 1758, devait armer 50,000 hommes et 30,000 réservistes pour nous écraser.

2°
Le marquis
de
Montcalm
(1712-59)

1o **Famille** : — *Louis-Joseph,* **marquis de Montcalm,** est issu d'une antique et noble famille d'épée, originaire du Rouergue. — Son père, *Louis-Daniel,* seigneur de Saint-Véran....., baron de Gabriac, épouse (30 avril 1708) *Marie-Térèse de Castellane,* qui lui donne deux garçons et trois filles. — Né le 28 février 1712, il fait *ses études à Grenoble* sous la direction d'un précepteur, et entre dans l'armée, où sert son père avec distinction.

2o **Antécédents** : — en 1724, il a le grade d'enseigne ; — en 1734, il prend part au siège de *Philipsbourg* (Duché de Bade) ; — en 1736, il épouse à Paris *Angélique-Louise Talon du Boulay.* — En 1741-42, il fait la campagne de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle ; — le 6 mars 1742, il est promu *colonel* du régiment d'Auxerrois ; — en 1744, campagne victorieuse d'Italie ; — le 16 juin 1746, il se signale à la malheureuse bataille de *Plaisance* (Italie), où il reçoit *cinq coups de sabre* et est fait prisonnier. — En 1747, il est nommé *brigadier* par Louis XV et vole se battre et se faire blesser au combat de *l'Assiette* (Italie). — Après la paix d'Aix-la-Chapelle (18 mars 1748), il peut jouir des douceurs du foyer. — En 1752, sur *dix* enfants, il lui en reste *six* : deux fils et quatre filles.

3o **Caractère** : — La culture de son esprit, la noblesse du caractère, l'éclat du courage, la droiture des intentions, la variété des aptitudes, en font un homme vraiment supérieur. — Sans doute, la vivacité du tempérament méridional s'accusait parfois chez lui par des saillies trop impétueuses ; il lui arrivait d'avoir le mot trop prompt et le geste trop preste..... — Dans *l'automne* de 1755, il se rend à Paris, ne se doutant pas que ce voyage allait changer l'orientation de sa vie". (*V.* Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm,* p. 25).

1o Sa mission : — le ministre de la guerre, le comte d'Argenson (1696-1764), le choisit (25 janvier 1756) pour remplacer le baron de Dieskau prisonnier. — " Il accepte une commission aussi honorable que délicate, qu'il n'a ni désirée, ni demandée ". — Il est promu *maréchal de camp* (11 mars) et organise les troupes pour quitter Brest, à la fin du mois. — Son fils aîné, qui a 17 ans, est nommé *colonel honoraire* dans son régiment. — Ses appointements s'élèvent à 25,000 francs ; — plus 3,000 livres de pension annuelle sont assurées à son épouse, en cas de survivance.

2o Sa maison militaire : — *François-Gaston*, **chevalier de Lévis** (1719-87), puis *marquis* (1762) et *duc* (1784), entre au service (1735) comme lieutenant dans le régiment de la marine, capitaine (1737) ; — il fait les campagnes de Bohême (1741-42), du Rhin (1743-56) et d'Italie ; il devient lieutenant-général (1761) et *maréchal* de France (1783). — **M. de Bourlamaque**, ingénieur militaire distingué, promu *colonel*, officier énergique, consciencieux, devint plus tard *gouverneur de la Guadeloupe*, où il mourut. — *Louis-Antoine de* **Bougainville** (1729-1811) mathématicien illustre à 22 ans, aide de camp de Chevert, capitaine de dragons, exécutera (1763-66) un *voyage autour du monde*..... — *Jean-Nicolas* **Desandrouïns** (1729-92), d'abord ingénieur dans l'armée du Canada, devint *colonel* du génie (1779), maréchal de camp et directeur de la rade de Brest. — Ces *quatre officiers* ont laissé, sur la campagne de M. de Montcalm, des correspondances et des récits du plus haut intérêt historique. — Enfin, les officiers *Lombard de Combles*, M. *de Fontbrune*, *M. de la Roche-Beaucourt*, *M. de la Pause*, *le comte de Malartic*, etc., *Marcel*, troisième aide de camp, et *de Montbeillard*.....

3o

Son départ

3o Départ des troupes : — la capture de *l'Alcide* et du *Lys* détermine M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, à demander à *lord Holland* (Fox) " restitution prompte et entière " (21 déc. 1755). — Le 13 janvier 1756, Fox répond par un *refus formel*, accusant la France d'avoir commencé les hostilités. — Toutefois la Guerre de Sept Ans n'est *officiellement déclarée* par Londres que le 17 mai, par Versailles que le 16 juin. — Le marquis de Montcalm s'embarque à Brest, le 3 avril, et débarque à Québec le 13 mai : — en vérité, il atterrit en chaloupe, le 10, au Cap Tourmente, le 12, à Saint-Joachim, et passe la nuit à Château-Richer. — Le 22, il se rend à Montréal, où il se concerte avec M. de Vaudreuil : dans la pensée de ce dernier couve *le souvenir de l'échec* du baron de Dieskau.— La venue du marquis est pour lui une déception dans ses plans.

1o Chouaguen ou **Oswégo** : — situé sur la rive méridionale du lac Ontario, se compose de *trois forts* :— le fort **Ontario**, érigé sur la rive occidentale de la rivière Oswégo, en forme d'étoile ; — le **vieux Chouaguen** ou *fort Pepperell*, bâti en pierres, entouré de murailles avec des parapets, situé en face du premier ; — le **nouveau Chouaguen**

ou *fort Georges*, construit en pieux, à droite sur le bord du lac. — Ils sont défendus par 1400 hommes environ, commandés par le colonel *Mercer*, le colonel *Schuyler*, le lieutenant-colonel *Littlehales*.

4° *Campagne de* 1756 **Chouaguen**

2o **Siège de la place** : — dès le 5 juin 1756, le capitaine Louis Coulon de Villiers a établi un camp à la baie de *Niaouré* (Sacketts Harbour), à 15 lieues de Chouaguen : escarmouches heureuses sur la rivière Oswégo (25 juin, 3 juillet) contre le lieutenant-colonel *Bradstreet*. — Le 6 août, arrivée des troupes : 3,200 réguliers et miliciens, 250 sauvages, commandés par le général et M. de Bourlamaque. — Le 8, le détachement de *M. de Rigaud de Vaudreuil*, composé des indigènes et de 500 Canadiens, avance vers la place en éclaireurs. — Le 9, débarquement de l'artillerie à l'*Anse-aux-Cabanes* ; — à l'aube du 10, un sauvage tire, *par méprise*, à bout portant sur l'ingénieur, *M. de Combles*. — Le 12, les canons sont mis en batterie et les tranchées ouvertes par 300 hommes ; — le 13, nouveaux travaux d'approche.

3o **Capitulation de Chouaguen (24 août)** : — le 13 au soir, la garnison du fort Ontario se replie sur le vieux Chouaguen. — Celui-ci est *battu en brèche*, le matin du 14 ; — vers 9 heures, M. de Rigaud, avec son détachement, et M. de Bougainville, traverse la rivière Oswégo, à un gué situé à trois-quarts de lieue en amont, afin d'*investir la place*. — Un boulet coupe alors en deux le colonel Mercer, qui allait faire face à cette attaque. — A 10 heures du soir, le lieutenant Littlehales, sur l'avis du Conseil de guerre, fait arborer *le drapeau blanc* : à 11 heures, il signe l'*acte de capitulation*.

4o **Résultats** : — 1780 *prisonniers de guerre* ; — cinq drapeaux, trois caisses contenant 18,000 francs, 122 bouches à feu, 23 milliers de poudre, *un amas* de provisions et de munitions..... — L'ennemi compte 150 tués, 30 blessés ; — l'assaillant, 6 morts et 24 blessés — Du 15 au 21 août, *démolition des forts* ; — *érection* d'une haute croix avec l'inscription de M. de Bougainville : " *In hoc signo vincunt.*" — et d'un poteau aux armes de France : " *Manibus date lilia plenis* : à pleines mains, semez les lys ". — " Les sauvages, ayant trouvé de la boisson, égorgèrent par force quelques malades à l'hôpital ". (*V.* Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, ch. IV).

1o **Ligne de fortifications** : — **les Français** ont, en amont du Richelieu, construit les forts : *Chambly*, *Saint-Jean*, *Saint-Frédéric* (1727) à la Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point) du lac Champlain, *Carillon*, (1756) à l'entrée du lac Saint-Sacrement ou Georges. — **Les Anglais**, en amont de l'Hudson, les forts : *Albany*, *Shenectady*, *Edouard* ou *Lydius*, *William-Henry* ou *Georges* à l'entrée méridionale du lac de ce nom. — Ce dernier était une menace constante pour la colonie : Dieskau échoua dans sa tentative de s'en emparer, Montcalm réussit à l'enlever.

2o **Le fort Bull** : — entrepôt de ravitaillement, à 50 milles au-dessous

5°

Préléminaires

offensifs

de Chouaguen, approvisionnant tous les forts anglais. — Il n'est défendu que par 90 hommes. — En mars 1756, le lieutenant canadien, *baron de Léry*, à la tête de 350 miliciens, bat *le colonel Johnson*, met le feu aux magasins et rase l'enceinte du fort : — en 1758, le colonel Bradstreet le rétablit.

3o Coup de main de M. de Rigaud : — le 21 janvier 1757, le capitaine *Robert Rogers*, faisant une reconnaissance vers St-Frédéric, prend sept Français ; — *M. de Lusignan*, qui commande à Carillon, lance contre sa troupe un parti de réguliers et d'Indiens, qui tue 14 Anglais et fait six prisonniers. — Pour venger ce guet-apens, le 23 février, M. de Rigaud avec un détachement de 1600 hommes, en raquettes, surprend les Anglais de *William-Henry*, incendie magasins et dépendances ; — *seul le fort* reste intact, faute d'artillerie aux mains des assaillants. — Il a 27 hommes mis hors de combat. — Ainsi, *les préparatifs et les mouvements* de l'ennemi sont paralysés pour plusieurs mois..... — Le 23 juillet, M. de Rigaud, secondé par M. de Villiers et *M. de Corbière*, tend une embuscade à un parti anglais de 350 guerriers, montant 22 bateaux : *deux* seulement s'échappent, 160 tués ou noyés dans le lac Saint-Sacrement, 161 prisonniers.

6°

Campagne

de

1757

William-Henry

1o Répartition des troupes : — les 8,000 combattants sont organisés à Carillon par le général : — les *compagnies de la marine* en bataillons de 525 hommes chacun ; les *milices* en brigades, commandées par les Canadiens, *M. le chevalier de La Corne, M. de Saint-Ours, M. de Repentigny, M. de Courtemanche, M. de Gaspé ;* — un détachement de *volontaires* (300) sous les ordres de M. Coulon de Villiers ; — les *réguliers* en trois brigades : La Reine et Languedoc, La Sarre et Guyenne, Royal-Roussillon et Béarn ;— les *sauvages* en corps d'avant-garde sous M. de Rigaud. — Exactement, le 29 juillet, l'armée se compose des : — troupes de terre 2,570, miliciens et marine 3,470, canonniers 180, sauvages 1,599 — 7,819.

2o Siège du fort : — le 1er août, transport des troupes et de l'artillerie sur le lac. — Les jours suivants, héroïques travaux d'approche. — Le 7 et le 8, *attaque violente du fort.* — Le 9, capitulation des officiers anglais *Thomas Webb* (1724-96), lieutenant-colonel *Monro, Young* et *Fesch.* — Les assiégeants ont 17 tués et 40 blessés seulement.

3o Suites de la reddition : — les 2,241 prisonniers ont les honneurs de la guerre et l'escorte jusqu'au fort *Lydius ;* — ils ne pourront servir contre la France avant 18 mois — *clause* qui fut violée dans la suite. — Confiscation de tout le matériel, vivres et munitions. — Le 10 août, les Indiens massacrent une *cinquantaine* de prisonniers en marche vers *Lydius*, pour piller leur bagage. — Le 15 août, le fort n'est plus qu'un amas de décombres. — *Fenimore Cooper*, dans *Le dernier des Mohicans*, n'a pas manqué de *calomnier* la mémoire de Montcalm, à propos de ce douloureux épisode (*V.* Th. Chapais, *op. cit.*, p. 280).

7° Campagne de 1758 **Carillon**

1o Situation de Carillon : — *fort en bois* ceint d'une palissade, assis sur le versant sud-est d'une péninsule, bordé de terrains bas qui côtoient le lac Champlain à gauche, à droite la rivière de *La Chute* longue de *quatre milles*, dont *deux* navigables, — puis une cascade en aval d'une série de rapides, — enfin *le Portage* qui aboutit au lac Saint-Sacrement, long de 36 milles et terminé par les ruines de *William-Henry*.

2o Armées ennemies : — le 2 juillet, sur ces rivent campent **les Anglais** : 6,367 réguliers de la métropole, 9,034 provinciaux des États ; — leurs *chefs* : le général *James Abercromby* (1706-81), successeur de Shirley et de Webb ; — *Georges-Auguste*, comte et *lord Howe* (1724-58), l'âme de l'armée, brigadier-général ; — *William Johnson* (1715-74), Irlandais, vainqueur du baron de Dieskau ; — *Robert Rogers* (1727-1800), aventurier et intrépide coureur de bois, idole des Indiens ; — *John Bradstreet* (1711-72), autre aventurier, espion de métier, mais très audacieux.—**Les Français** comptent 3,906 guerriers, parmi lesquels environ 300 Canadiens et 15 sauvages seulement. — La partie s'engageait à cinq contre un.

3o Sanglante escarmouche : — le 6 juillet, près de la rivière *Benetz* (Trout Brook), à deux milles de Carillon, l'avant-garde de Rogers, suivie du détachement de lord Howe, s'engage dans une forêt ; — les éclaireurs français y sont *en embuscade*, dérobés derrière des troncs renversés. — La marche des Anglais est lente sous le bois silencieux. — Soudain, M. de Langy crie : *Qui vive* ! Un Anglais répond : *Francais* ! — Une fusillade meurtrière fut la riposte : lord Howe tombe frappé d'une balle au cœur. — Mais l'avant-garde de Rogers se ravise : elle tue *six officiers* et met hors de combat 187 soldats français. — La mort du brigadier décourage Abercromby : ce qui laisse aux troupes le temps de se masser à Carillon et de s'y disposer en ordre de bataille.

4o Victoire française : — le 8 juillet, vers midi et demi, un coup de canon donne le signal du combat. — Toute l'armée anglaise se déploie autour du fort, au milieu des *abatis inextricables* : — sur la hauteur se tient Montcalm, tête nue ; Lévis commande la droite, Bourlamaque la gauche ; — les troupes sont *invisibles* derrière les solides parapets d'arbres entassés. — Quand l'ennemi approche des retranchements, le général crie : *Feu* ! — 3,000 fusils vomissent la mort dans les rangs. — Mais les *montagnards écossais* reviennent à l'assaut : les feux croisés des saillants du fort les arrêtent sur les pieds d'arbrisseaux, taillés en pointe. — " La position est imprenable !" s'écrient les Anglais. — Pendant *sept heures*, Abercromby ordonne de recommencer l'attaque : — Montcalm, général et soldat, est partout à la fois... — Soudain, Lévis s'exclame : " *En avant, Canadiens* !" C'est la sortie des troupes coloniales, commandées par M. de Raymond, M. de Saint-Ours, M. de Lanaudière, M. de Gaspé. — Puis, Bourlamaque pousse à gauche un dernier effort. — A *sept heures*, la déroute des Anglais est complète !

Près de 2,000 *cadavres* jonchent le sol. — Le nom de **Carillon** entrait glorieux dans notre histoire (*V.* Th. Chapais, *op. cit.*, p. 421).

5o Lendemain du triomphe : — impossible de songer à poursuivre avec 3,000 exténués une armée de 14,000 retraitants. — *Te Deum*, chanté par toute l'armée ! — *Croix*, dressée avec l'inscription latine :

Quid dux ! quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! en victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !

" Est-ce le général ? est-ce le soldat ? Est-ce les énormes troncs renversés ?
" Voici le signe ! voici le vainqueur : Dieu ici, Dieu seul a triomphé !

— Le 11 juillet, M. de Rigaud et des officiers amenaient *un contingent* de miliciens et de sauvages ; le 13, arrivent 2,000 hommes. — Nouveau motif de *discorde* entre le gouverneur et le général, " le conflit entre le préjugé colonial et le préjugé métropolitain devenait aigu ". (*V.* Th. Chapais, p. 438).

8°

Premiers revers

(1758)

1o Perte de Louisbourg : — presque au lendemain de cette victoire, s'ouvre la *période des revers.* — Le 26 juillet, le Cap-Breton et les îles dépendantes tombent au pouvoir de la Grande-Bretagne : c'est la *mainmise définitive* sur le golfe St-Laurent (V. *Drucourt*).

2o Perte de Frontenac : — le 25 août, le colonel John Bradstreet, avec 3,000 hommes et un détachement iroquois, débarque près du *fort Frontenac ;* le lendemain, il organise l'assaut ; le 27, il pratique une brèche au bastion droit. — Le commandant, *M. Payen*, sieur de *Noyan*, qui ne dispose que de 120 hommes, de 20 Indiens, est contraint de capituler : le vainqueur enlève un énorme butin, livre tout aux flammes, s'empare de 9 bâtiments armés. — Il a acquis la maîtrise du lac Ontario et la voie est ouverte sur Niagara et sur Montréal.

3o Perte du fort Duquesne : — en octobre, le brigadier *John Forbes* (1710-59), officier écossais, venu en Amérique en 1757, se porte à la tête de 8,000 combattants sur la *Belle-Rivière.* — Une série de forts sert de protection au lac Erié : le fort *Presqu'île* (1753) situé sur la rive méridionale ; celui de la *Rivière-aux-Bœufs*, au sud-est du précédent ; plus bas, le fort de *Machault ;* au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla, celui de *Duquesne*, où commande *M. de Ligneris.* — Le 24 novembre, avant de se replier, il incendie la place. — Le commandant anglais reconstruit sur les ruines et nomme le fort *Pittsburg*, et un second plus bas *Ligonnier.* — Le brigadier meurt à Philadelphie, l'année suivante.

1o Mission de M. de Bougainville : — le 20 déc., 1758, il présente au cabinet de Versailles les mémoires, les pressantes suppliques du gouverneur et de Montcalm. — Après trois mois, il obtient un détachement de 400 soldats, l'envoi de transports avec vivres et munitions : aucun vaisseau de guerre. — *Faveurs conférées* à : M. de Vaudreuil

grand'croix de St-Louis, Montcalm *lieutenant-général*, Lévis *maréchal de camp*, Bourlamaque et Sennezergues *brigadiers*, Bougainville, *colonel*... — Retour à Québec (10 mai 1759), portant l'ordre du roi : " Aucune capitulation, conserver un pied au Canada à tout prix !" — Parole de Berryer à Vaudreuil : " Consultez Montcalm sur toutes les opérations." — Plus de 8 frégates, 5 flûtes, 17 transports (10 mai au 28), évitant — excepté 6 — la flotte de Durell et de Saunders, apportent à Québec provisions et munitions en quantité ; preuve que les ministres n'abandonnent rien ! (*V.* Jean Claude Panet : *Journal ;* R. Gardiner, *Mémoires*).

9°

Insuccès de la diversion en Europe (1759)

2o **Projet d'invasion dans le Royaume-Uni :** — au printemps de 1759, le *plan arrêté* des ministres, de Belle-Isle, Choiseul, Berryer, est de *frapper au cœur* l'ennemi héréditaire. — Une escadre de Toulon doit rejoindre celle de Brest pour convoyer les bâtiments qui débarqueront 50,000 hommes en Angleterre, 15,000 en Écosse, un corps expéditionnaire en Irlande : la lutte est moins en Amérique qu'en Grande-Bretagne, au sentiment du gouvernement français. — Ce plan explique les messages énigmatiques, confiés à Bougainville et le médiocre renfort qu'il amène.

3o **Insuccès de la tentative :** — par malheur, le ministre Pitt est averti *en secret* de l'entreprise audacieuse. — L'amiral *Georges Bridge*, baron de Rodney (1717-92) va subitement bombarder Le Havre ; — l'amiral *Edouard Boscawen* (1711-61) défait (18 et 19 août) la flotte de l'amiral de *La Clue* à Lagos (Portugal). — L'amiral français *Hubert de Brienne*, comte de Conflans (1690-1777), allant de Brest prendre cargaison à Quiberon, rencontre la flotte de l'amiral *Edouard Hawke* et refuse le combat. — En somme, la France perd 29 vaisseaux de ligne, 37 frégates et des transports : — son généreux dessein indirect ne réussit point à *sauver le Canada*, mais — contrairement à la tradition reçue jusqu'à nos jours—elle tenta **la diversion** quand même, sur de vastes proportions et à des frais énormes du Trésor, avec espoir de succès : *dernier revers* de la fortune !

1o **Armées ennemies :** — les **Anglo-Américains** ont armé :—1. *Contre Québec*, 125 vaisseaux et 152 transports, montés de 27,000 soldats et marins ;—**James Wolfe** (1727-59), adjudant en 1743, major (1746) à Culloden, colonel (1757), se signalant au siège de Louisbourg (1758), est *major général* des troupes de terre ; — il a sous ses ordres les trois *brigadiers généraux*, **Georges Townshend** (1724-1807), plus tard comte (1784) et marquis (1787) **Robert Monckton** (1726-82), ancien gouverneur d'Annapolis (1754), **James Murray** (1719-94), plus tard gouverneur ; — **Charles Saunders** (1713-75), Écossais, entré jeune dans la marine, lieutenant de vaisseau (1734), contre-amiral (1756) est *chef de l'escadre* et des troupes de mer ; — il a sous ses ordres, **Philippe Durell**, commandant en second, et le contre-amiral, **Charles Holmes** (1711-61), troisième commandant. — 2. *Contre Carillon* et *Saint-*

10°

Campagne

de

1759

Frédéric — où M. de Bourlamaque commande un effectif de 2,500 combattants, — une armée de 11 à 12,000 hommes, sous le commandement du général **Jeffrey Amhert** ; — *3. Contre Niagara* — où commande le capitaine-ingénieur Pouchot à la tête de 1,100 hommes, — un corps expéditionnaire, confié au brigadier général **John Prideaux** (1718-59), avec son lieutenant sir *William Johnson*, qui commande 5,000 combattants et 900 Iroquois. — Le chevalier de La Corne et M. de Corbière conduisent 1,200 braves aux rapides d'Oswégo pour entraver le passage de l'ennemi. — Les **Franco-Canadiens** comptaient une armée de 15,000 hommes environ.

2o Echecs douloureux : — le 6 juillet, John Prideaux assiège le fort Niagara : — il avait laissé 1,500 hommes *à Chouaguen*, où le colonel *Frédérick Haldimand* (1718-91) avait ordre de rebâtir un fortin. — M. de La Corne tenta de le surprendre : il est forcé de *battre en retraite*, ayant 30 morts ou blessés. — Le capitaine Pouchot qui, sur l'ordre de M. de Vaudreuil, a envoyé le détachement de M. de Montigny au *fort de Machault*, le convoque au plus vite avec les troupes du Détroit, des Illinois, des divers postes. — Du 9 au 20 juillet, les Anglais organisent le siège de la place : J. Primeaux est tué par l'explosion accidentelle d'une de ses bombes. — Le 22, les renforts arrivent : l'ennemi leur tend une *embuscade*, les taille en pièces, fait prisonniers les officiers : de Ligneris, de Montigny, de Marin, Aubry... — Pouchot n'a que 350 *soldats valides* et 150 *fusils* en état de servir. — Le 25 juillet, il obtient de W. Johnson les conditions les plus honorables de *capitulation*. — Simultanément, M. de Bourlamaque, devant les 12,000 combattants d'Amherst fait sauter le fort Carillon (22 juillet), celui de Saint-Frédéric (31 juillet) et se retire à l'*Ile-aux-Noix* : il force l'ennemi à arrêter sa marche.

11°

Préparatifs

du

siège de Québec

1o Arrivée de la flotte anglaise : — le 27 février 1759, elle lève l'ancre de Portsmouth (Angleterre) ; — à Louisbourg, fin d'avril ; — puis à Halifax, la division navale de Holmes allant à New-York. — Le 22 mai, la division de Durell est signalée en bas du fleuve ; — le 13 juin, la flotte entre à son tour ; — le 23, elle rejoint l'amiral à l'*Ile-aux-Coudres* ; — le 26, elle mouille au sud de l'île d'Orléans. — Le lendemain, quelques frégates doublent la Pointe-Lévy. — Le désastre subi par Walker (1711) servait de leçon de prudence aux habiles marins, qui n'avançaient que lentement, la sonde à la main, guidés par des pilotes français, capturés à cause du pavillon fleurdelisé qu'arbora Durell par ruse. (*Knox's Journal*, Toronto, 1914, t. I, II).

2o Débarquements différents : — le 27 juin, à Saint-Laurent de l'Ile d'Orléans, de là *au bout de l'île* ; — le 28, insuccès des *brûlots* de M. de Vaudreuil en aval. — Les deux jours suivants, trois régiments à *Beaumont* : affichage d'une *insultante proclamation* de Wolfe, menace lancée aux Canadiens. — Escarmouches meurtrières de *M. de Léry* et d'*Etienne Charest*. — Camp retranché de Monckton à la *Pointe-Lévy* (2 juillet) ;

— du 6 au 12, *à Lévis*. — Le 9, débarquement de Townshend et de Murray, vers l'*Ange-Gardien*, et camp établi sur la rive gauche du Saut-de-Montmorency. — On commet la faute de laisser Lévis sans défense, *avant le débarquement :* le 12 juillet, échec d'une tentative de *Dumas*.

3o **Le camp retranché de Beauport :** — depuis 1757, Montcalm avait recommandé les retranchements : on ne fit rien. — Le 29 mai, il les entreprend et y fait travailler, nuit et jour, jusqu'au 4 juillet : redoutes et redans s'alignent de la rivière Saint-Charles au Saut. — (*V.* les positions des troupes dans *Montcalm* de M. Th. Chapais, p. 562).

12°

Ière Phase

(juillet)

1o **Bombardement de Québec ;** — le soir du 13 juillet, les batteries de marine, installées à Lévis, lancent obus et projectiles incandescents sur Québec ; — le 15, bombes incendiaires ; — le 16, nouveaux ravages, ainsi que le lendemain.

2o **Navires ennemis en amont :** — le 18, la nuit et à la marée montante, un vaisseau de 50 canons, une frégate de 20, 3 transports et 2 corvettes, doublent le Cap-Diamant et mouillent à l'*Anse-des-Mères*. — Les batteries de Saint-Louis aperçoivent *trop tard* leur passage. — C'était un *quatrième ennemi* à surveiller sans répit, qui menace d'intercepter vivres et munitions venant des Trois-Rivières. — En même temps, l'artillerie de Wolfe frappe et décime l'aile gauche de Lévis, sur la rive droite du Montmorency.

13°

IIè Phase

(juillet)

1o **Descente anglaise :** — le 21, *Guy Carleton*, colonel commandant un détachement, fait à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) un groupe de Dames de Québec *prisonnières*, — qu'il renvoie le lendemain. — Le corps de voltigeurs du capitaine Dumas arriva *trop tard* pour attaquer les embarcations du colonel.

2o **Second bombardement :** — il ne cesse guère que par intervalles ; — la nuit du 22 juillet, il est effroyable : la cathédrale, les rues entières prennent feu ; — les Religieuses se réfugient à l'Hôpital-Général. — Le tir du fort arrête au passage 3 navires de guerre. — Mécontent, impatient, Wolfe lance une nouvelle proclamation : le 25 juillet, ses troupes pillent tout à *Saint-Henri*, emmenant 250 personnes, ainsi que le curé, *M. Dufrost de la Jemmeraie*.

3o **Victoire de Montmorency :** — vers le 26 ou le 27, une escarmouche a lieu *aux gués*, situés en haut de la rivière : — un parti de sauvages les a franchis : nous eûmes 18 tués ou blessés, l'ennemi en eut environ 50. — La nuit du 27, nouvelle tentative de *brûlots*, sous l'habile manœuvre de *M. de Courval* et de M. de Bougainville... — Le 31, Wolfe fait attaquer le camp de Beauport : par les feux des transports embossés avec *le Centurion* de 60 canons dans le chenal, par les batteries de la rive gauche, par une colonne de 2,000 fusils à la hauteur des gués, plus tard par les troupes passées au bas de la chute. — Partout les soldats, les miliciens incorporés, les sauvages tiennent ferme et fauchent *les rangs ennemis ;* — au milieu du carnage, une

pluie d'orage vint détremper le sol ; et, à sept heures du soir, l'ennemi bat en retraite, laissant des centaines de cadavres derrière lui (500 environ).

14°

IIIè Phase

(août)

1o Troisième bombardement : — irrité, exaspéré de l'insuccès, Wolfe se venge contre Québec : — *tout le mois d'août*, chaque jour amène un nouveau sinistre, surtout la nuit du 8, où 167 maisons sont consumées. — Dans l'intervalle, M. de Bougainville, à la tête de son *camp volant* arrête deux tentatives de débarquement à la Pointe-aux-Trembles.

2o Départ de Lévis pour les Rapides : — le 9 août seulement, on apporte la nouvelle de la chute du fort Niagara. — Pour enrayer la marche de Johnson sur Montréal, on charge M. de Lévis de garder les rapides du Saint-Laurent avec un détachement d'environ 1,000 combattants ; ce qui " diminue la petite armée ". — Mais le 10 août, M. de Repentigny avec 700 Canadiens et Indiens, met hors de combat 100 Anglais aux gués de Montmorency.

3o Dévastation systématique : — malade de la fièvre, exaspéré par la ferme résistance de Montcalm, Wolfe exécute ses menaces : la soldatesque de Rogers incendie tout à l'île d'Orléans ; *les paroisses*, de l'Ange-Gardien à la baie Saint-Paul, — massacrant *le curé* de St-Joachim et *neuf* prisonniers ; — *toutes celles* de l'Islet à la Rivière-Ouelle ; — au-dessus de Québec, Saint-Antoine de Tilly, Deschambault, mission abénaquise de St-François. — L'officier *Richard Montgomery* se signale par sa fureur sanguinaire : " Il faudra un demi-siècle, avoue l'un des incendiaires, pour réparer le dommage." (*V.* A. Gosselin, *Mgr de Pontbriand*).

1o Plan des généraux anglais : — l'esprit pressuré par *deux mois* d'insuccès, le général en chef songe à renouveler l'assaut à Montmorency ; — ses trois aviseurs lui conseillent *l'attaque de surprise* au-dessus du Cap-Diamant. — Aussi, du 26 au 31 août, environ 14 *navires* franchissent impunément *la passe* de Lévis, — faute de *défense préalable* sur les deux rives ! — Par terre, les troupes s'acheminent vers la Chaudière. — Le 3 sept., on lève le camp inutile de Montmorency.

2o Plan de Montcalm : — le 5 sept., il déplace aussi son aile droite de Beauport. — Il offre à M. de Bougainville d'établir le bataillon de Guyenne sur *les hauteurs d'Abraham ;* — mais le 6, M. de Vaudreuil contremande l'ordre et " fait rentrer le bataillon " : — faute inexpiable, commise sans doute de bonne foi. — Nuit et jour, M. de Bougainville épie *les mouvements* des vaisseaux, passés en amont.

3o Débarquement des Anglais : — le 10, décidé à tout hasarder, Wolfe fait choix de l'*Anse-au-Foulon* pour la nuit du 12. — Il sait que, la même nuit, *un convoi* de farine descendra des Trois-Rivières à Québec ; — cependant il y eut un contre-ordre, lequel ne fut pas communiqué *peut-être* aux sentinelles françaises. — On sait que Monekton opéra la première descente, répondant " *France* " au *Qui vive*, — et

15°

IVe Phase

(septembre)

qu'il surprit en haut le poste endormi de *Vergor !...* — A 5 heures du matin, 1800 Anglais ont gagné les hauteurs. — Le 13 sept., 4,800 combattants, tous réguliers de profession, se rangent en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham.

4o Armée française : — le marquis de Montcalm a tout *entendu* de Beauport. — Il accourt organiser la défense : il réunit environ 4,000 hommes. — Il lui manque les 2,000 de M. de Sennezergues, qui ne répond pas à l'appel, les troupes de M. de Bougainville du Cap-Rouge, les 25 canons de Québec que refuse M. de Ramezay, major de la ville !

5o Bataille et défaite des Plaines : — vers 10 heures du matin, l'ordre de bataille combiné, sur le commandement du général, nos troupes s'élancent, avec une *grande impétuosité* vers l'ennemi. — Par malheur, au bout de cent pas, les miliciens font feu, *sans aucun ordre donné*, et se couchent pour recharger. — Les Anglais, sans tirer, avancent avec *deux balles* au fusil : à 40 pas, les 5,000 balles frappent nos soldats, qui tombent ou se relèvent dans la confusion. — Les Anglais chargent à la baïonnette : et la déroute est complète. — En *quinze minutes*, la bataille est livrée et perdue ! — Blessé au poignet et dans l'aine, *Wolfe* reçoit une balle dans les poumons et meurt. — En essayant d'enrayer la déroute, *Montcalm* est atteint à la cuisse et aux entrailles : il meurt à 5 heures du matin, le 14 septembre, pleuré de tous, civils et soldats. — Pour lui se réalise la devise du blason familial : " *La guerre est le tombeau des Montcalm* ". — Il est inhumé, le même jour, à 9 heures du soir, à la chapelle des Ursulines, sauvée du bombardement. — Le 18 sept., M. de Ramezay signe la *capitulation de Québec* entre les mains de Townshend. — Le 18 octobre, la flotte anglaise met à la voile, laissant 7,300 hommes à Murray, gouverneur militaire de Québec. (*V.* Th. Chapais, p. 665).

1o Plan du chevalier de Lévis : — averti de la catastrophe, le successeur de Montcalm accourt sous les remparts de Québec (17 sept.) : — mais *les négociations* de la capitulation sont en cours. — Jusqu'au 10 nov., il séjourne à Jacques-Cartier, puis rejoint à Montréal le gouverneur M. de Vaudreuil, *rancuneux calomniateur* de la mémoire du marquis décédé (30 oct. 1759). — Il élabore le plan de la *reprise de Québec* : le froid intense et la misère générale le forcent à la remettre au printemps. — *Avril* se lève : apportera-t-il les secours de France ? — Six bâtiments (12 avril) sont en mer ; — la *croisière anglaise* du golfe s'empare de quelques-uns, les autres se réfugient à la Baie-des-Chaleurs.

2o Victoire de Sainte-Foye : — le 24 avril, le valeureux chevalier débarque à Saint-Augustin ; — le 27, il est rendu à *Sainte-Foye*. — Le lendemain, Murray avec 3,000 Anglais et 22 canons sort à sa rencontre. — Le combat s'engage, dure *trois heures*, se termine par la déroute anglaise : — les 2,000 Franco-Canadiens ont capturé l'artillerie, mis 800 *hommes* hors de combat, poursuivi les fuyards à la baïonnette.

16°

Agonie

de la

Nouvelle-France

(1760)

— Le siège de la ville commence ; — le 11 mai, l'artillerie ouvre le feu contre les remparts. — Hélas ! le 15, une escadre anglaise entre en rade. — Craignant de se voir cerner, le vainqueur opère sa retraite et se replie sur Montréal, suivi de ses amis Bourlamaque et Bougainville.

3o **Derniers revers** : — les désertions des réguliers et des miliciens continuent, depuis un an. — Les Anglais se décident à frapper les derniers coups. — Le 23 juillet, proclamation de Murray : Tout milicien aura sa maison brûlée, ses biens confisqués ; — par ses ordres, *lord Rollo*, qui a déjà fait *passer au feu l'île Saint-Jean*, renouvelle son exploit *à Sorel.* — Amherst et Haviland, avec 15,000 hommes, prennent l'*Ile-aux-Noix*, où commande M. de Lusignan et arrivent à Sorel ; — le capitaine Pouchot est cerné dans *le fort de Lévis*, récemment construit par M. Desandrouins, aux rapides du St-Laurent, à 3 milles au-dessous de La Présentation (Ogdensburg). — Murray remonte le fleuve avec 3,500 réguliers : — son armée compte ainsi environ 19,000 combattants : les Anglais n'ont *jamais* vaincu que par le nombre.

4o **Capitulation de Montréal** : — le chevalier ne peut réunir que 3,600 hommes : la partie est trop inégale. — Le 8 septembre 1760, le marquis de Vaudreuil signe l'*acte de capitulation.* — Le général Amherst, exaspéré et fatigué d'une *si longue lutte*, refuse *les honneurs de la guerre*, moins généreux que Townshend, à Québec. — Ce procédé irrite *le chevalier de Lévis* qui, en signe de protestation et de deuil pour la perte de la colonie, fait *brûler tous les drapeaux* des régiments.

1o **Le retour en France** : — l'exode des vaincus commence après la capitulation de Québec. — Le 25 nov. 1760, le nombre des personnes à embarquer est de " quatre mille ", dont 2,200 soldats. — Un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires civils emmènent leurs épouses canadiennes, environ 1800 *ménages.* — Le roi de France augmente *leur solde*, s'ils passent la mer, pour servir ou non. — De *la noblesse canadienne*, 126 familles demeurent, 102 s'expatrient. — Les départs s'échelonnent jusqu'en 1767. — *Pourquoi ?* Parce que le gentilhomme canadien et français *a besoin pour vivre* des grades militaires, des emplois publics, des faveurs gouvernementales.

2o **Liquidation de la dette royale** : — durant la longue guerre, administrateurs et généraux ont mis en circulation des *lettres de change*, des *billets de monnaie* — pour 90 *millions* ! — La liquidation est confiée à *M. Gaspard-Moïse de Fontanieu*, maître des requêtes, qui l'achève en 1765 : — remboursement royal de 37 millions seulement ! — Les adieux du roi aux Canadiens sont *les adieux d'un banqueroutier*, pour lequel ils ont tant souffert !

3o **Châtiment des coupables** : — l'intendant Bigot et sa " grande Société " ont servi les Anglais, en *gaspillant les ressources* de la défense et *en affamant les habitants ;* — leur audace s'est accrue avec les progrès de l'invasion, et, sous les ruines, ils espèrent dérober leur crime. — Bigot, Varin, Cadet, Pénissault, Bréard, Maurin, Corpron, Martel,

17°

Lendemain des funérailles

Estèbe... sont enfermés à la Bastille ; — beaucoup d'autres sont contumaces. — En 1764, ils sont condamnés à *restituer onze millions* et envoyés en exil..... — Le gouverneur de Vaudreuil, Charles Deschamps de Boishébert, François Lemercier, et quelques autres, furent " déchargés de l'accusation ".

4o Un peuple nouveau : — au lendemain de la capitulation de Montréal, 900 à 1000 soldats décident de fonder leur foyer au Canada. — En 1763, la nombre des Canadiens est d'environ 65,000 : — c'est peu, en 150 ans, mais c'est une *puissance irréductible*. — *La querelle*, entre officiers et soldats de France avec miliciens et colons du Canada, ne mérite pas de considération sérieuse : — ensemble on triomphe ou l'on meurt, on vit, on s'aime, on s'allie. — Le *peuple canadien* est dans la fleur de la jeunesse : il va grandir de sa propre vitalité. — La *domination anglaise n'y changera rien :* il n'a pas besoin de tutelle ; — il possède tous les *éléments humains* qui encadrent une société robuste. — Un *aguerrissement physique et moral*, venant du climat, des mœurs, des luttes, l'assure de l'avenir en raison de son histoire qu'il a écrite de son sang. — La *nation canadienne française* est une création de la mère-patrie : mais c'est un *type nouveau*, qui comporte des divergences, des nuances d'ordre ethnique : *toute colonie* — pour preuve *les Mexicains* et *les Américains* — a pour dernière étape *l'individualité*, la *personnalité* qui la stéréotype à jamais dans sa physionomie morale et sociale. — Au traité de Paris, *ce résultat complexe* est acquis au Canada : nous sommes les témoins et les agents de son développement.

CHAPITRE VIII

L'Église du Canada

1o Captivité en Angleterre : — le 26 juillet 1704, capture en haute mer de la flûte *la Seine*, de Sa Grandeur et de 18 prêtres..... — Internement de l'évêque à *Farnham* et à *Peterhead*, comme prisonnier d'État. — La reine Anne lui accorde une allocation de 24 *sous par jour* et Louis XIV une *indemnité* de 1500 écus. — En 1709, il est échangé contre *le baron de Méan*, doyen de Liège, interné en France. — La Cour retient l'évêque, le pressant de démissionner. — Le prélat s'y refuse, et le roi l'autorise à rentrer à Québec, où il aborde, le 17 août 1713.

2o Relations avec le pouvoir civil : — l'évêque est accueilli avec enthousiasme, et s'empresse de visiter ses ouailles. — Il règle *la question de préséance* et des *marques d'honneur* à accorder aux divers représentants de l'autorité administrative et judiciaire, dans les églises ; — il blâme le gouverneur de franchir *sans permission* la clôture religieuse ;

— il s'attribue *le droit de marier* officiers et soldats, *sans l'agrément préalable* des administrateurs ; — il réclame pour l'officialité diocésaine les *conflits ecclésiastiques*, contre l'ingérence des cours civiles ou criminelles ; — il maintient en faveur du clergé et des Religieux l'*exemption des corvés*, pour les travaux publics. — L'Église de Québec *commence* à affirmer la *doctrine romaine* contre le *cézarisme gallican*.

I°

Mgr de St-Vallier

(1704-27)

3o Administration diocésaine : — elle s'étend aux relations avec *le clergé :* séminaire, chapitre, curés ; — au nouveau remaniement des *paroisses* (1721), divisées en 82 districts et en cures fixes ; — aux règlementations relatives aux *Instituts religieux* du diocèse ; — aux divers mandements concernant *les fidèles :* mœurs, vente de spiritueux, taxes ou dîmes, usages et coutumes nationales, disettes et malheurs publics, fêtes...

4o Missions lointaines : — celles de *l'Acadie*, rendues précaires et épineuses, depuis la prise du Port-Royal (1710) ; — celles de l'*Ile-Royale*, inaugurées en 1714 à Louisbourg au berceau, auxquelles se rattachent les missions de l'*île Saint-Jean ;* — celles du *pays des Abénaquis*, où périt leur apôtre zélé, le *Père Sébastien Rasles*, S. J. (août 1724) ; — celle de *Détroit*, où se dévouent les Récollets ; — celles du *Mississipi*, de l'*Ohio*, de *la Louisiane* à la Nouvelle-Orléans. — Sa sollicitude pastorale embrasse ce champ immense de l'apostolat des âmes.

5o Dernières années : — la santé du prélat vint à fléchir sous le fardeau de son ministère. — Déjà, elle est en danger critique en 1715 ; il la sollicite au tombeau du **Frère Didace**, Récollet :— *Claude*, fils de *Georges Pelletier* et de *Catherine Vannier*, né le 28 juin 1657 à Sainte-Anne de Beaupré, prend en religion le nom de *Didace* et meurt (21 février 1699) en *odeur de sainteté* aux Trois-Rivières. — Il reconnaît par écrit l'intervention *miraculeuse* du Frère en sa faveur (9 juin 1716). — Il meurt le 26 décembre 1727. — Sa sépulture, que le vicaire capitulaire, *M. Boulard*, voulait célébrer à la cathédrale, fut faite privément, sur l'ordre de l'*intendant Dupuis*, son exécuteur testamentaire, à la chapelle de l'Hôpital-Général qu'il avait fondé. — Il avait consacré aux œuvres et aux institutions une fortune considérable (600,000 livres). — Il fonda *trois hôpitaux* et plus de 50 paroisses (*V.* A. Gosselin, Ière Partie, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911).

1o Famille, antécédents : — *Louis-François de Mornay* appartient à une antique famille noble de Bretagne ; — le *quatrième* des dix enfants de *Charles de Mornay*, seigneur du Ménil (Oise), capitaine de cavalerie, et d'*Anne de Quesnel*, il naquit à *Vannes* (Morbihan) le 10 septembre 1663. — En 1683, il entre dans l'*Ordre des Capucins*, devient Père Gardien à Beauvais, aux Marais (Paris), à Pontoise, à Péronne, à Amiens, à Meudon.

2o Coadjuteur et évêque : — le 22 juin 1713, choisi et présenté par le roi, préconisé le 16 février 1714, il est sacré par le cardinal de Rohan, avec le titre d'évêque *d'Euménie in partibus*.— Le ministre de la marnie

II°

Mgr de Mornay

(1727-33)

3è *évêque*

le qualifiait " d'homme de condition, qui joint à sa naissance une grande piété et un esprit propre pour le gouvernement." — Mais le coadjuteur élu *ne passe point* à Québec. — Muni des pouvoirs nécessaires, il s'occupa, de sa résidence de Paris, d'administrer la Louisiane : en 1721, il obtint l'envoi de *six Capucins* à la Nouvelle-Orléans. — En 1727, il songe à résigner sa dignité coadjutrice. — En effet, le 8 mars 1728, il en dicte au greffe *l'acte notarié :* mais le décès de l'évêque de Québec annule cette démarche ; — malgré lui, il devenait le *troisième évêque* du Canada. — Pourquoi ne traverse-t-il pas l'océan ? Énigme. — Durant 5 ans, il perçoit " le revenu de son évêché " d'outre-mer, et " confirme ses grands vicaires ". — En 1729, il accueille la proposition d'un coadjuteur. — Le 12 septembre 1733, il démissionne. — Le 28 nov. 1741, victime d'un accident de carosse, il meurt à Paris dans son couvent.

III°

Mgr Dosquet

(1733-38)

4è *évêque*

1o Antécédents : — né le 4 mars 1691, à Liège (Belgique), fils de *Laurent*, " marchand bourgeois " et d'*Anne-Jeanne Goffar ;* — il entre (1715) su Séminaire de St-Sulpice, à Paris ; — admis aux ordres sacrés, il s'agrège à la Société. — En 1721, venu à Montréal, il est nommé *directeur* de la Congrégation de Notre-Dame. — Son *état de santé* le reconduit en France (1723). — Il est du nombre des Sulpiciens qui *s'adjoignent* au Séminaire des Missions-Étrangères, menacé d'extinction, et en devient le *procureur à Rome.*

2o Coadjuteur de Québec (1729-33) : — destiné aux missions d'Extrême-Orient, il est sacré par Benoît XIII évêque de *Samos in partibus*, avec privilège de nommer les *protonotaires apostoliques* (25 déc. 1725). — Mais la Cour de France, impuissante à déterminer l'évêque de Québec à passer la mer, le fait nommer *coadjuteur* avec la pension annuelle de 1,000 livres. — Vers le 15 juin 1729, départ de *l'Eléphant* qui, le 1er septembre, vient se briser sur les récifs, en face de l'Ile-aux-Grues. — Accueil plein d'allégresse ; — *activité* du prélat : restauration de l'évêché, entente efficace avec les administrateurs, avec les missionnaires, nomination du Sulpicien, *Louis Normant*, comme vicaire général de Montréal, cas réservé du trafic des spiritueux, visite des cent paroisses diocésaines... — Devant la misère générale de son clergé, il se décide à se rendre en France (15 oct. 1732).

3o Evêque de Québec (1733-39) : — durant son séjour, démission de Mgr de Mornay. — Choix de *M. de La Rue*, abbé de l'*Ile-Dieu*, abbaye de Prémontrés à 4 lieues de Rouen, qui exerce à Paris les fonctions de *vicaire général* pour les évêques de Québec, avec un talent remarquable et un désintéressement sans bornes. — Retour au Canada (16 août 1734) avec 11 *recrues ecclésiastiques.*—Durant son absence, épidémie de picote, sécheresse néfaste, incendie de 46 édifices à Montréal (10 avril). — Singulier phénomène ! l'évêque ne gouverne son Église que l'*espace* de 14 mois : — dans ce court intervalle, il tente de transférer la *mense du Séminaire* aux Sulpiciens ou aux Jésuites, il révoque les pouvoirs de

juridiction du clergé régulier et séculier (8 fév. 1735), fait les ordinations, distribue des tableaux d'art aux communautés. — Il sent que " les relations étaient très tendues entre lui et son clergé ". — Le 19 oct. 1735, il retourne en France.

4o Dernières années : — le 24 avril 1737, il remet au roi sa démission et en reçoit une *pension viagère ;* — il réside, tantôt à Liège, tantôt à Rome, où la Cour pontificale le consulte souvent sur les *affaires ecclésiastiques* du Canada. — Le 4 mars 1777, il meurt à Paris, dans sa 86e année. (*V.* A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, IIè P., 1912).

IV°

Mgr de Lauberivière

(1739-40)

5è *évêque*

1o Antécédents : — *François-Louis* **Pourroy de Lauberivière**, fils de messire *Claude-Joseph*, chevalier, président de la Cour des Comptes, et de *Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieux*, naquit à Grenoble, le 16 juin 1711. — Cours classique chez les Jésuites de sa ville natale, théologie à Saint-Sulpice (Paris). — Prêtre, le 21 sept. 1735 ; licencié, le 1er mars ; docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738 ; doyen du chapitre à Romans (Drôme).

2o Evêque de Québec : — présenté par le Sulpicien, *M. Couturier*, au *cardinal de Fleury*, ministre, puis au roi, qui l'agréa aussitôt (22 mars 1739). — Sacré, le 16 août, à Saint-Sulpice, par Mgr de Mornay. — Le 24 fév. 1740, il prend *par procuration* possession de son siège. — Le 10 juin, il s'embarque avec son secrétaire et deux domestiques ; — le 3 juillet, au *banc de Terre-Neuve*, où soudain éclate à bord " un mal inconnu, donnant une fièvre continue, accompagnée de violents transports au eerveau, de pourpre et d'éruptions parfois ". — Décès de 47 hommes de l'équipage. — *Arrivée du prélat*, le 8 août ; il a échappé à la contagion, qui a conduit 150 passagers à l'Hôtel-Dieu. — Le 13, Sa Grandeur s'alite ; — le 16, la peste se déclare par la pourpre et les transports ; — le 20, Mgr de Lauberivière expire " généralement regretté " et est inhumé sans pompe.

3o Marques de sainteté : — le *Père Canot*, S. J., son compagnon de route, écrit de lui : — " On a été obligé de déchirer plusieurs de ses collets, pour le peuple qui lui attribue *des miracles ; pauvreté évangélique :* soutane de laine, bague valant 10 écus ; *seule richesse :* chemise de crin, ceinture, trois disciplines teintes de sang, une autre de fer. Voilà le prélat que nous pleurons ! "

1o Famille, antécédents : — *Henri-Marie* **Du Breil, comte de Pontbriand**, naquit, croit-on, à Vannes, en 1708 ;— mais sa famille réside à *Pleurtuit*, près de Saint-Malo, au manoir de Pontbriand. — Le comte *Yves Du Breil*, capitaine des garde-côtes, épouse la vertueuse *Angélique-Sophie Marot de la Garaie*, comparée à sainte Chantal ; — elle lui donne *six* garçons et *trois* filles qui entrent à la Visitation de Rennes. — Études classiques à La Flèche, théologie à Saint-Sulpice ; — prêtre en 1731, docteur en Sorbonne, vicaire général de Saint-Malo. — En décembre 1740, M. Couturier le désigne au roi pour l'évêché de Québec.

V°

Mgr de Pontbriend

(1741-60)

6è *évêqie*

2o Evêque de Québec : — le 7 avril 1741, consécration épiscopale à Paris. — Il choisit comme collaborateurs ses *deux compatriotes : René de la Ville-Angevin*, fondateur de l'Institut des *Filles du Saint-Esprit* ou *Sœurs Blanches* (Saint-Brieuc), et l'abbé *Briand*, son futur successeur, ainsi que le vaillant abbé *Maillard*. — Le 29 août, arrivée à Québec.

3o Son caractère : — homme apostolique, qui rappelle par son zèle, ses lumières, sa charité, l'illustre Mgr de Laval. — "Il fut à la hauteur des événements dont il fut le témoin, des désastres dont il devint l'une des victimes ". (Casgrain, *Hist. de l'Hôt.-Dieu*). — Le 27 septembre, dans un premier mandement, il se déclare " disposé à sacrifier repos, santé, vie même, pour la sanctification des âmes ". — Durant 20 *années*, il reste et meurt à son poste, sans démentir jamais ses sentiments.

4o Administration diocésaine : — tout de suite, il gagne l'estime et l'attachement *de tous*. — En 1742, il restaure son palais, aux frais du Trésor royal. — Dans la disette de 1743, il se fait *le père nourricier* des pauvres, des Religieuses, et il surveille *la valeur morale* des immigrants. — Vie intense de vertus au cloître, dans le clergé, dans les paroisses. — De 1745 à 1748, *reconstruction* de la cathédrale qu'il s'ingénie à payer sans retard ; — en 1747, il s'intéresse aux officiers canadiens ; — il reçoit de M. Hocquart la fondation à Tadoussac d'une messe annuelle. — Réduction des *fêtes chômées* en semaine à 14, au lieu de 33 ; — *visites fréquentes* du diocèse ; — en 1755, approbation de l'Institut de la *Mère d'Youville*. — Il étend sa sollicitude pastorale aux diverses missions lointaines.

5o Dernières années : — la guerre de Sept-Ans vient bouleverser la colonie. — Les concussions de l'intendant Bigot et de sa " Société " n'échappent point à sa clairvoyance... — Les *événements militaires* se précipitent : à *chaque succès* de nos armes il publie un mandement spécial ; — on y sent vibrer son grand cœur, sympathisant avec tous, chefs, officiers, soldats, miliciens, sauvages, priant et faisant prier tout le diocèse. — Mais avec *la période des revers* s'ouvre pour lui l'ère des souffrances physiques et morales. — La dévastation, les ruines, les défaites brisent ses forces et amènent *son exil* à Montréal : il sent approcher *la fin de sa carrière* avec celle de la Nouvelle-France.—Le 8 juin 1760, il succombe au Séminaire. — " *Vous direz aux pauvres... que je meurs plus pauvre qu'eux* ! " —Le 10, il est déposé dans l'église paroissiale ; le 25, *Louis Jollivet*, P. S.S., prononce son oraison funèbre. — Belle figure, dont la mémoire vit impérissable. (*V.* A. Gosselin, IIIè P., 1914).

1o Au Canada : — outre le collège de Québec, ils desservent *les chrétientés* de Lorette, du Saut-Saint-Louis, de Saint-François-du-Lac et de Bécancour. — Leurs missionnaires sont âgés et *peu nombreux*. — La mission de *Tadoussac* ou du *Saguenay*, d'abord abandonnée, est rouverte en 1720 par le *P. Laure*, continuée par les Pères *Maurice* et

VI°

Les Jésuites

(1700-60)

Coquart. — Celle des *Abénaquis* (Maine) est évangélisée par le P. Rasles, puis par les Pères *Lauvergeat, Daniélou, de Syresme.* — Les *Iroquois des Cantons* se livrent aux Anglais et combattent dans leurs rangs contre les Français.

2o **Au Mississipi** : — le poste de Michillimakinac reste *le centre des missions* des *Pays de l'Ouest* ou d'*En-Haut.* — Mais les Jésuites s'échelonnent sur les grands lacs — *Détroit* excepté — sur l'Ohio, le Missouri, le Mississipi, avec un héroïsme à toute épreuve : ainsi, un apôtre des Illinois écrit qu'il est " seul, sans domestique, depuis 19 ans, au milieu de plus de 3,000 néophytes !. . ." Plusieurs sont tués dans l'exercice de leur apostolat, à l'exemple du P. Aulneau. . . (*V.* C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, 18è siècle).

VII°

Les Récollets

(1700-60)

1o **Au Canada** : — établis à Québec et à Montréal, où ils ont un *école latine ;* — ils desservent un bon groupe de paroisses sur les deux rives du Saint-Laurent moyen et le poste de *Détroit,* depuis sa fondation. — Le décès prématuré du jeune *Fr. Didace* les console, par sa sainteté, de quelques déboires occasionnés par d'autres imprudents (*V.* A. Gosselin, *L'Egl. du Canada*, IIè P., p. 167).

2o **A Terre-Neuve, à l'Ile-Royale** :— ils desservent *Plaisance* jusqu'au traité d'Utrecht (1713) ; — ils suivent les Français à l'Ile-Royale, à l'île Saint-Jean. — Souvent, ils se transportent à l'île Percée, dans la Gaspésie et les îles adjacentes. — Mission de *Port Royal* et des environs (1701-10), en Acadie : — en *Nouvelle-Ecosse,* ils continuent leur ministère jusqu'en 1723.

VIII°

Les Sulpiciens

(1700-60)

1o **Dans l'île de Montréal** : — entre leurs mains, la paroisse est devenu très importante : ils bâtissent *l'église* et *le séminaire.* — Les *œuvres privées* absorbent des sommes considérables. — *M. Tronson,* leur Supérieur à Paris, envoie annuellement 36,000 livres. — Ils fondent la *Mission de la Montagne,* celle de la *Jeune-Lorette,* qui donne naissance au *Saut-au-Récollet.* — Ils inaugurent les paroisses de *Lachine,* de *Sainte-Anne,* de la mission du lac des *Deux-Montagnes* (Oka).

2o **En Acadie** : — à la fin du 17è siècle, les abbés *Louis Geoffroy, Claude Trouvé, Jean Beaudoin.* — *M. de Breslay* (1720) fonde une église au *Port-la-Joie* (Charlottetown), qu'il cède aux Récollets (1723) et va diriger la paroisse de *Port Royal* (1723-30). — Les continuateurs de son apostolat sont les abbés : de la Gondalie, de Miniac, Chauvreulx, Desenclaves (*V.* Casgrain, *Les Sulpiciens en Acadie*).

1o **A Québec** : — la Société des Missions-Étrangères dirige le séminaire, *sous Mgr de Laval* qui l'a appelée, *pendant et après l'épiscopat* de son successeur. — Celui-ci eut avec la direction de *déplorables démêlés,* qui finirent par un accommodement.

2o **En mission** : — à la fin du siècle, Mgr de Saint-Vallier les mit en possession des *Tamarois* du Mississipi ; — ils évangélisent, quelques

IX°
Les Missions Etrangeres

années, les peuplades des régions environnantes ; faute de sujets, ils durent se restreindre aux Tamarois. — *En Acadie*, le théâtre de leur apostolat produisit des fruits de zèle : — abbé *Louis Petit*, ancien capitaine de Carignan-Salières, — abbé *Louis-Pierre Thury*, abbé *Antoine Gaulin*, Canadien, l'âme de la résistance des Acadiens contre les oppresseurs ; — abbé *Mandoux*, qui remet Port-Royal aux Récollets. (*V.* Rochemonteix, *op. cit.*) — Plus tard (1754), l'abbé *Le Guerne*, et l'abbé *Le Loutre* et l'abbé *Maillard*, vicaire général. (*V. Acadie, fascic. spéc.*). — Il est vrai que les Spiritins réclament plusieurs comme membres de leur Institut.

X

Fondatrice

des

Soeurs Grises

(1701-71)

1o **Antécédents** : — *Marie-Marguerite* **Dufrost de la Jemmeraie,** fille de *Christophe Dufrost* de la paroisse de *Médréac* (Bretagne), venu au Canada dans les troupes en 1687, et de *Marie-Renée de Varennes*, sœur de M. de la Vérendrye, naquit le 15 oct. 1701. — Le 12 août 1722, elle épouse à Montréal *Francois d'Youville*, fils d'un gentilhomme rochelais, compagnon de M. de La Salle dans son expédition du Mississipi, connu sous le nom de *sieur de Ladécouverte*. — Son mari, après avoir dissipé son bien, meurt le 4 juillet 1730, laissant *deux enfants* qui devinrent prêtres.

2o **Son caractère vertueux** : — la jeune veuve se distingue par de rares *qualités d'esprit et de cœur*.— Dans un état voisin de la misère et chargée de dettes, elle se dévoue avec une *surhumaine énergie* aux œuœuvres les plus diverses ; — elle réussit à éteindre ses dettes, et à faire instruire ses enfants. — Elle trouve les heures nécessaires à la visite des malades, des pauvres, des prisonniers... — Elle s'associe *trois compagnes* généreuses et zélées.

3o **Instituts des Frères Hospitaliers** : — fondé en 1692 par *trois laïques : Charon*, qui lui donne son nom, *Le Ber*, *Fredin*, — honoré de patentes royales en 1694. — M. Charon meurt en 1719. — Son successeur, le *Frère Turc*, contracte à La Rochelle des dettes considérables, en vue de se procurer des Maîtres d'école par *l'institution* d'une *Ecole Normale ;* — l'insuccès donne à l'Institut le *coup de mort*.

4o **Fondation des Sœurs de la Charité** : — madame d'Youville appelle d'abord sa communauté *Filles de Piété*. — Elle l'a formée au service des pauvres, au soulagement des malades, au soin des *femmes* ajouté à celui des *hommes* que concernait *exclusivement* l'Institut des *Frères Charon*, à l'instruction des filles, au refuge de personnes de libertinage, et le reste : — elle crée ainsi l'*Hôpital-Général* (1747). — En 1750, les administrateurs — La Jonquière et Bigot — le veulent réunir à celui de Québec. — Sur les instances des Sulpiciens et des citoyens, la Cour de France s'y oppose (14 déc. 1751) ; — mais le règlement définitif date de Versailles, le 3 juin 1753. — La fondatrice décède le 23 déc. 1771. — Elle a été déclarée *Vénérable* le 28 avril 1890 par le pape Léon XIII. (*V.* Madame Jetté, *Vie de la Vén. Mère d'Youville*).

IIe PARTIE

LA DOMINATION ANGLAISE

(1760-1800)

CHAPITRE I

L'Administration

I°

Jeffrey Amherst

(1760-63)

1er *gouverneur*

1o Antécédents : — fils de *Jeffrey Amherst* de Riverhead, comté de Kent (Angleterre), né le 29 janvier 1717, il est *enseigne* dans les gardes en 1731. — Il sert le roi dans les campagnes d'Allemagne et de Hollande, en qualité d'*aide de camp* du général *Ligonier ;* — il assiste aux combats de *Dettingen* (Franconie) en 1743, et de *Fontenoy* (Hainaut) en 1745. — Puis il est *attaché à l'état-major* du duc de Cumberland qu'il accompagne dans les dernières batailles de la guerre de la Succession d'Autriche. — En 1756, il est promu au grade de *lieutenant-colonel.*

2o Campagnes du Canada : — en 1758, W. Pitt l'élève aux fonctions de *major-général* et lui confère le commandement du corps expéditionnaire, destiné à la conquête de la Nouvelle-France. — Le 26 juillet, à la prise de Louisbourg, Amerst commandait *les troupes de terre.* — L'année suivante, il s'empare de *Ticondéroga ;* — en 1760, il contraint Montréal à capituler.

3o Gouverneur général : — le roi le nomme aussitôt *gouverneur général* de l'Amérique britannique du Nord, avec résidence à *New-York.* — Trois *gouverneurs militaires* le representent au Canada : Murray à Québec, Gage à Montréal, Burton aux Trois-Rivières. — En 1761, il est honoré du titre de *Chevalier du Bain.* — En mai 1763, dans la répression de la révolte des Indiens, soulevés et commandés par le *chef outaouais Pontiac,* il paraît inférieur à la tâche d'organisateur de la défense : — on lui notifie son rappel à Londres. — La même année, il est envoyé en Virginie comme *gouverneur.*

4o Dernières années : — en 1768, il subit un démêlé avec le roi, qui lui marque ses regrets en le nommant *colonel.* — En 1770, il reçoit le gouvernement de l'île normande de *Guernesey ;* — et, deux ans après, bien que dépourvu du grade de *général,* il est promu *chef d'état-major*

général. — A ce titre, il est *chef du conseil* aux quartiers généraux, durant *la Guerre de l'Indépendance.* — Créé *pair* d'Angleterre avec le titre de *premier baron d'Amherst* (1776), il est promu *général* (1778) et colonel des grenadiers à cheval (1780). — En 1796, *maréchal de camp ;* il meurt le 3 août 1797, à sa résidence de *Montréal,* dans le comté de Kent. (V. *The Enc. Brit.*, Cambridge, 1911).

II°

James Murray

(1763-68)

2è *gouverneur*

1o Antécédents : — le plus jeune fils d'*Alexandre Murray,* 4è lord d'Elibank, né en 1719, il embrasse la carrière des armes (1740). — Tour à tour, il sert aux Indes occidentales (1741), en Hollande (1745), en Petite Bretagne (1748). Major en 1749, il reçoit le grade de *lieutenant-colonel* (1751).

2o Campagnes du Canada : — en 1757, il accompagne le 15e régiment d'infanterie en Amérique — Au siège de Louisbourg, il commande une brigade. — Au siège de Québec, il est l'un des *trois brigadiers généraux* de Wolfe, et commande *l'aile gauche* à la bataille des Plaines. — Après la prise de la place, il en devient le *gouverneur,* et la défend contre Lévis (1760). — Victimes du typhus, ses troupes sont décimées ; les survivants, il les conduit au siège de Montréal.

3o Gouverneur général : — en octobre 1760, il est nommé gouverneur du district de Québec ; — en nov. 1763, *gouverneur général.* — La même année, il étouffe un essai dangereux de rébellion. — Sous l'accusation des colons anglais d'user de bienveillance excessive envers les Canadiens, il est rappelé en 1766. — A son retour à Londres, sa conduite administrative est soumise à une enquête à la Chambre Haute, qui l'exonère de toute culpabilité ; mais il n'est pas renvoyé à Québec. — **Paul-Emile Irving,** lieutenant-colonel et membre de son Conseil, est commandant et *administrateur,* du 30 juin au 24 septemtembre 1766, auquel succède comme *lieutenant-gouverneur Guy Carleton* jusqu'au 26 octobre 1768. — Le 12 avril 1768, Murray a résigné ses fonctions de gouverneur.

4o Dernières années : — en 1774, il est promu *gouverneur* de l'île Minorque (Méditerranée) ; — en 1781, il y est assiégé au fort Saint-Philippe par des forces supérieures, françaises et espagnoles ; il capitule, après sept mois de résistance. — Débarqué à Londres, il passe en cour martiale, sur les dénonciations de son lieutenant, *sir W. Draper :* acquitté, il est promu général en 1783. — Il meurt le 28 juin 1794. — Son fils unique, *James-Patrick* (1782-1834) devint aussi *major général* et membre du Parlement.

1o Antécédents : — né le 3 sept. 1724, à *Strabane,* comté de Tyrone (Irlande), il entre dans l'armée (1742) et sert avec distinction sous le duc de Cumberland. — Lieutenant-colonel en 1757, il est au siège de Louisbourg (1758) sous Amherst. — En 1759, il est *quartier-maître général* dans l'armée de son ami Wolfe ; — légèrement blessé

aux Plaines d'Abraham, il est promu *colonel* (1762) et *major général* (1772).

III°

Guy Carleton

(1768-78)

3è *gouverneur*

2o Gouverneur général : — le 7 avril 1766, il devient *lieutenant-gouverneur* et *administrateur* de la Province ; — le 12 avril 1768, il est nommé *gouverneur général.* — Son équité, ses manières affables le font estimer des Canadiens ; — ses procédés de loyauté lui assurent leur *neutralité* durant l'invasion américaine. — Le Canada français lui est redevable de l'*Acte de Québec.* — En 1775-76, il défend Québec contre Montgomery et Arnold ; — en octobre, il défait les Américains sur le lac Champlain. — En 1778, il sollicite son rappel (23 juin). — De mai 1782 à novembre 1783, il retourne en Amérique comme *commandant en chef* des armées britanniques. — Le 21 août 1786, élevé à la *pairie.*

3o Hector-Théophile Cramahé : — né en Suisse et calviniste, entré dans l'armée anglaise, où il devint officier (1754), sert à Louisbourg (1758), — est choisi par Murray comme *secrétaire* et membre de son Conseil exécutif. — Il partage ses sentiments en faveur des Canadiens. — Du 9 août 1770 au 24 septembre 1774, il est *administrateur* de la colonie, en l'absence de Guy Carleton ; — du 6 juin 1771 au 23 avril 1782, il est *lieutenant-gouverneur.* — Le 12 oct. 1785, il est *surintendant* de Détroit, et meurt vers 1789. — (*V.* F.-J. Audet, *Gouv. et lieut.-gouv.*, Ottawa, 1909).

IV°

Sir Frédérick Haldimand

(1778-86)

4è *gouverneur*

1o Antécédents : — né le 11 août 1718 à *Yverdun*, canton de Neufchâtel (Suisse), de parents calvinistes. — Il s'enrôle tour à tour dans les troupes de Sardaigne, de Russie (1741), de Hollande (1750), et dans l'armée anglaise. — *Colonel* du Royal Américain, il devient *commandant* du 60è régiment d'infanterie (1754). — En 1758, il se distingue à Carillon, en 1759 à Oswégo ; en 1760, il assiste à la capitulation de Montréal. — Il est nommé colonel et *gouverneur* des Trois-Rivières (1763-65), de la Floride (1766-68), *commandant* général en 1776, *lieutenant-général* en 1777. — Puis il est signalé à la confiance du roi.

2o Gouverneur général : — le 27 juin 1778, il succède à Québec à Guy Carleton. — Son administration reste marquée de rigueurs et de sévérités extrêmes à l'endroit des Canadiens, sous prétexte de leurs sympathies envers les Américains. — En 1785, il rentre à Londres, où il est créé *chevalier du Bain ;* il ne résigne son titre de gouverneur que le 22 avril 1786. — Agé, comblé de biens, il se retire dans sa ville natale, où il meurt le 5 juin 1791. — Son *Journal* et sa *Correspondance* comprennent environ 262 volumes. (V. *Ann. Rep.*, 1884-89).

3o Lieutenants-gouverneurs : — le 23 avril 1782, *Henri Hamilton*, gouverneur de Détroit, du poste de Vincennes où il est pris par Rogers Clark (24 février 1779), est promu lieutenant-gouverneur jusqu'au 13 août 1785. — *Henri Hope*, colonel et brigadier-général lui succède dans cette charge et est nommé administrateur jusqu'au 23 oct. 1786.

1o Seconde nomination : — anobli avec le titre de *baron de Dorches-*

ter, sir Guy Carleton est nommé *gouverneur général* le 22 avril 1786. — Plusieurs importantes réformes signalent son administration : homme de tact, de modération, de grande équité, il sait conserver les Canadiens comme sujets *loyaux* et *dévoués* à la Couronne, en dépit des ferments d'idées propagées par la Révolution française et la République américaine. — En 1791, l'*Acte constitutionnel* de l'Amérique britannique du Nord divise le territoire de sa juridiction en *Haut* et *Bas-Canada :* personnellement, il n'agrée pas le partage, et il s'oppose à la création dans la colonie d'une nouvelle *noblesse héréditaire.*

V°

Lord Dorchester

(1786-96)

5*è gouverneur*

2o Son lieutenant-gouverneur : — le 19 mars 1790, **Sir Alured Clarke,** qui a servi en Allemagne, en Amérique, aux Indes, est promu *major-général* et devient son lieutenant-gouverneur jusqu'au 21 janvier 1796. — Créé *chevalier du Bain* (1797), il est nommé au Bengale et aux Indes *commandant en chef* (1798-1801) ; promu maréchal de camp (1830), il meurt deux ans après.

3o Dernières années : — le 15 décembre 1796, le roi le relève de ses fonctions sur ses vives instances : il est âgé de 72 ans. — Retiré de la vie politique, il meurt le 10 novembre 1808. — En 1772, il avait épousé la fille du comte d'Effingham, qui lui donna *neuf enfants.* — Son petit-fils, *Arthur Carleton,* hérita de son titre. — En 1897, le *quatrième* baron de Dorchester meurt sans postérité ; — en 1899, le tirre est dévolu à l'un de ses cousins (V. A.-G. Bradley, The Makers of Can., *Lord Dorchester*).

VI°

Robert Prescott

(1796-1807)

6*è gouverneur*

1o Antécédents : — né en 1725 dans le comté de Lancaster, il est capitaine le 22 janvier 1755, major (1761), lieutenant-colonel (1762), colonel (1777), major-général (1781), général (1798). — Il sert dans les expéditions contre Rochefort (1757), contre Louisbourg (1758) ; — aide-de-camp d'Amherst (1759)... Durant la guerre américaine, il se distingue à Long-Island, au fort Washington (1775), à Rhode-Island (1777), où il est fait prisonnier (1778) ; — *gouverneur* de la Martinique (1794).

2o Gouverneur général : — il est nommé (21 janvier 1796) *lieutenant-gouverneur* et administrateur, le 12 juillet. — Le 15 décembre 1796, il reçoit la commission de *gouverneur général,* qui n'est révoquée que le 29 août 1807. — Dans l'été de 1796, il fait travailler au développement des fortifications de Québec. — En 1797, son gouvernement s'étend à la *Nouvelle-Ecosse,* en 1799 au *Nouveau-Brunswick.* — Le 29 juillet de la même année, il rentra en Angleterre, laissant l'administration de la colonie aux mains de Robert Shore Milnes. — Prescott se retira à *Rosegreen* (Sussex), où il mourut le 21 décembre 1816.

3o Robert Shore Milnes (1746-1837) : — originaire de Wakefield (Angleterre), officier dans les *Royal Guards* à cheval, est *gouverneur* de la Martinique (1795) ; — *lieutenant-gouverneur* du Canada (4 nov. 1797-29 nov. 1808), il est administrateur (30 juillet 1799-12 août 1805). — Il s'étudia à mécontenter l'élément canadien français et à lui faire subir toutes sortes de vexations.

CHAPITRE II

Les Formes de Gouvernement

I°

Loi martiale

(1759-60)

1o Capitulation de Québec (1759) : — *formulée* en français, — *contenant* onze articles dictés par le gouverneur M. de Vaudreuil, — *soumise* par le lieutenant du roi à Québec, M. J.-B.-Nicolas-Roch de Ramezay, le 17 sept. 1759, à la signature du brigadier-général Townshend et de l'amiral Saunders, — *approuvée* et *signée* de ces trois noms, le lendemain. — Les vainqueurs *accordent* les demandes exprimées, — sauf les exigences contenues dans l'article 2 : — " les habitants mettront bas les armes ; — honneurs de la guerre à la garnison ; biens meubles et immeubles laissés à tous ; nulle poursuite ne sera exercée contre les miliciens ; effets conservés aux officiers des postes lointains ; point d'exil ni d'exportation ; *liberté du culte catholique* ; sauvegarde des communautés religieuses ; remise de l'artillerie et des munitions, après inventaire ; les blessés seront soignés dans les hôpitaux militaires ; sentinelles anglaises à la porte des églises, convents, principales habitations, avant l'entrée en ville des troupes victorieuses. . . "

2o Capitulation de Montréal (1760) :—*préparée* en français (6 sept.)— par le marquis de Vaudreuil et son Conseil, — *proposée* " au camp de Montréal ", le 8, à la signature du général Amherst, — *comprenant* 50 articles, suivis de 5 autres *complémentaires* ; — le 7, vigoureuses altercations du chevalier de Lévis et de ses officiers avec le gouverneur, pressé d'en finir ; — *stipulant* en substance que : — " la garnison est désarmée, sans plus servir dans la présente guerre :—les Anglais maintiendront l'ordre en ville et les soldats français seront rapatriés, sans être inquiétés ; — les blessés et les malades seront traités avec humanité ;— les Indiens, alliés britanniques, ne commettront aucune cruauté de représailles : — leurs biens sont garantis aux officiers civils et militaires, avec rapatriement à volonté avec leurs mobiliers ; — cartes, plans, archives, magasins sont remis de bonne foi aux autorités ; — *libre exercice de la religion catholique*, sauf la perception des dîmes qui est réservée au bon plaisir du roi ; — les communautés et les prêtres sont conservés dans leurs biens et privilèges, droits, honneurs, exemptions, sauf la réserve pour le roi, concernant les Récollets, les Jésuites, les Sulpiciens ; — liberté d'option pour tous entre les deux Couronnes, et respect des Indiens et de leurs domaines ; — mais tous " deviennent sujets du roi " dans l'étendue de la colonie, et liberté des lois françaises.

3o Déclarations de Murray : — **l'une** (15 janv. 1760) fixe *le prix* du pain et de la viande, afin de prévenir la famine. — **L'autre** (22 mai), *adressée aux Canadiens*, au sujet de leur tentative de reprendre Québec, leur en promet le pardon, offre la protection du roi, la bénéfice de pratiquer le catholicisme, de conserver leurs lois et coutumes. leur assure

fortune et prospérité, à la seule condition de déposer les armes et de rester *neutres*. — Le 9 septembre, Jeffrcy Amherst, dans un *ordre du jour* aux troupes, reconnaît que " les Canadiens sont devenus des *sujets britanniques*, ayant droit à la protection du roi d'Angleterre ".

II°

Gouvernement

ou

Régime

militaire

(1760-64)

1o Ordonnance du général Amherst (1760) : — premier *acte* du gou vernement, dénommé Régime militaire dans la suite. — Elle est du 22 sept. 1760, première *loi* des vainqueurs et première *institution* de cours ; — elle organise sur-le-champ le *système administratif et judiciaire*. — Jusqu'au 10 août 1764, l'autorité souveraine est représentée par le " Conseil militaire de Québec ", que Murray appelle aussi " Conseil de guerre ", ou bien " Cours et Conseil supérieur ". — Elle répartit la colonie en *trois districts*, qui sont substitués aux *trois gouvernements* de l'Ancien régime.

2o District de Québec : — confié à Murray, qui prend pour secrétaire Hector Cramahé, Suisse de langue française. — Il institue son Conseil militaire, composé de *sept officiers* de l'armée, pour décider les affaires *importantes* au civil et au criminel, deux fois par semaine. — Le 31 oct. 1760, il rend son *ordonnance* en 10 articles. — Elle supprime l'ancienne *Cour de prévôté*, attribue au gouverneur le rôle et les fonctions de l'*intendant* français, fait du Conseil militaire comme un *Conseil supérieur*, dont le gouverneur est le *président*, l'un des conseillers est *le rapporteur*, aidé d'un *greffier*. — Ce Conseil sert de *Cour d'appel*. — Elle abandonne les litiges ordinaires au *commandant militaire* de chaque côte : — ces commandants anglais sont éclairés dans leurs décisions par *deux procureurs*, versés dans les lois du pays, *Belcourt de La Fontaine* et *Cugnet*. — Le 12 déc. 1761, lord Egremont approuve les gouvernements provisoires d'Amherst. — Le 5 juin 1762, Murray envoie au ministre un *long rapport*, concernant le personnel des officiers, l'état des fortifications et du district sous l'administration française, le budget, l'Église, les Indiens, la nature du sol et ses produits, le chiffre de la population, le commerce, la physionomie morale des Canadiens, la hautaine jalousie d'une poignée de négociants et de bretteurs anglais. (V. Arch. féd., *Doc. const.*, Ottawa, 1907, p. 37-61).

3o District de Montréal : — confié au général Thomas Gage (1721-87), qui prend pour secrétaire *M. G. Mathurin*, Suisse de langue française. — Institution des *chambres de justice*, le 13 oct. 1761, par *ordonnance* du général, qui divise le district en *cinq juridictions* civiles et criminelles : Pointe-Claire, Longueuil, Saint-Antoine, Pointe-aux-Trembles, Lavaltrie, — où siège, le 1er et le 15 du mois, une chambre présidée par un *capitaine* de milice. — La Cour du gouverneur est le *tribunal d'appel* à Montréal, constitué d'une façon analogue au Conseil de Québec. — Le 20 mars 1762, Gage écrit un *rapport* où il exprime sa profonde satisfaction de la conduite et des mœurs de ses administrés. — " Les soldats, dit-il, vivent en bons termes avec les habitants ". — Il étend sa sollicitude officielle jusqu'aux postes éloignés des lacs Ontario, Erié,

Michigan, et de l'Ohio et du Mississipi. — En 1763, Gage succède à Amherst au gouvernement de New-York.

4o **District des Trois-Rivières** : — confié au colonel *Ralph Burton* (22 sept. 1760), qui prend pour secrétaire *M. J. Bruyères*, Suisse de langue française. — Institution des *chambres de justice*, jusqu'en 1762 seulement pour les campagnes : Champlain, Riv.-du-Loup, Saint-François, Gentilly sont les *quatre juridictions* civiles et criminelles. — Le 6 avril 1762, Burton expose dans son *rapport* officiel les limites de son district, l'état des défenses, des produits agricoles, du budget, de la population et de ses bienveillantes dispositions (V. *Doc. const.*, p. 61). — Le 29 oct. 1763, Burton remplace Gage à Montréal jjusqu'au 10 août 1764 : il est alors dirigé sur la Havane. (V. E. Lareau, *Hist. du Droit can.*, t. II, Montréal, 1889).

III°

Traité de Paris

(10 fév. 1763)

1o **Préliminaires du Traité de Paris** : — la guerre de Sept Ans est double : l'une *maritime* entre la France et l'Angleterre, l'autre *continentale* entre la Prusse et l'Autriche, et leurs *alliés* respectifs. — Le 26 mars 1761, premières démarches du duc de Choiseul auprès de M. Pitt et la Cour de Londres : — deux plénipotentiaires sont nommés, *M. de Bussy* à Londres, *M. Stanley* à Paris : — le 20 sept., l'un et l'autre sont rappelés par leur roi, sans avoir amené aucune conclusion. — Le 2 nov. 1762, les *préliminaires* de la paix sont signés entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, à Fontainebleau ; — le 20, le roi de la Grande-Bretagne proclame la cessation des hostilités. — Le 10 février 1763, le traité définitif de paix est signé à Paris. — le 10 mars, échange des ratifications ; — le 20 mars, proclamation du traité aux Communes. — Le 17 mai 1763, proclamation à Montréal.

2o **Traité de Paris** : — *rédigé* en français, — *divisé* en 27 articles, — *signé* du duc de Bedford, du duc de Choiseul, du marquis de Grimaldi espagnol, — *adopté*, dans un article additionnel, du roi du Portugal. —Article *quatrième: cession* de l'Acadie avec toutes ses dépendances, du Canada avec l'Ile-Royale, terres, îles, côtes, habitants... — *Libre exercice de la religion* catholique, selon le rit de l'Église romaine, " en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne ". — Les habitants français pourront, dans l'espace de 18 *mois*, *se retirer* en France ou ailleurs, *vendre* leurs biens mobiliers et leur patrimoine, mais aux seuls sujets britanniques...

3o **Terre-Neuve** : — **article** *cinquième : liberté* aux sujets français de a pêche et de la sêcherie des poissons sur une partie du littoral — d'après l'article 13 du traité d'Utrecht, — ainsi qu'à *trois* lieues des côtes du golfe du Saint-Laurent, à *quinze* de celles du Cap-Breton. — Article *sixième : cession* à la France des îles de Saint-Pierre et Miquelon.

4o **Mississipi et Ouest** : — **l'article** *septième* attribue à l'Angleterre tout le pays de la *rive gauche* du grand fleuve ; — la navigation sur ses eaux reste *libre* aux Anglais et aux Français. — La Nouvelle-Orléans

et les régions de la *rive droite* ont été préalablement concédées à l'Espagne. — Tout le pays de l'Ouest, Ohio, Missouri, Nord-Ouest, passe au *domaine* (Dominion) de la Grande-Bretagne. — La Nouvelle-France a été *conquise* par les armes, et *cédée* par la diplomatie : elle a été conquise *sous condition*, en vertu des capitulations et des restrictions stipulées par celles-ci, en partie la base de sa reddition : CONQUÊTE et CESSION à la fois. (V. Lareau, p. 32).

5o **Lois françaises** : — entre les capitulations et le traité de paix, il y a eu *occupation militaire* du vainqueur ; — pour ce motif, le roi a eu le droit de substituer les *tribunaux* militaires aux tribunaux civils antérieurs ; — ces tribunaux devaient cesser au traité de paix, pour être remplacés par les civils précédents, jusqu'à la création d'autres tribunaux ; — durant quatre ans, le pays est régi " d'après les lois, formes et usages de la coutume de Paris ", au *civil* seulement ; — lors du traité de paix, les lois civiles et criminelles *anglaises* n'ont pas été introduites dans la colonie. (It. p. 53).

IVo

Gouvernement civil

(1763-74)

1°

Inauguration

1o **Eléments de la population** : — en 1760, les **Canadiens français** comptent environ 65,000 âmes, dont 6,700 à Québec, 4,000 à Montréal ; — en 1763, les *seigneurs* sont demeurés dans leur manoir ; — le clergé — à part les Religieux et les Sulpiciens — est d'origine coloniale ; — les *citadins* sont commercants, les habitants cultivateurs ou industriels. — Les **Anglais** — environ 350 ou 400 — sont ou des soldats licenciés, ou des fournisseurs de l'armée, ou des Ecossais-Américains, la plupart agents de négociants et d'industriels de la métropole; — Murray les appelle " des fanatiques puritains, que rien ne saurait contenter, sinon l'*expulsion* (comme en Acadie) des nouveaux sujets du roi ".

2o **Proclamation royale** : — le roi, jusqu'au Traité, a exercé au Canada un pouvoir direct et personnel par ses mandataires, Amherst, Murray... — Le 7 oct. 1763, sa Proclamation inaugure le **gouvernement civil.** — Les pouvoirs sont délégués aux *ministres* ou *secrétaires d'Etat* du Bureau du Commerce ou au *Parlement impérial.* — Roi, Conseil privé, Parlement, depuis lors, conservent et exercent les *droits, privilèges, prérogatives* suprêmes sur l'administration coloniale : — les *Constitutions* (*Act* en anglais) et les *injonctions* judiciaires ou parlementaires n'en seront désormais que l'explication, l'application, l'extension ou la restriction.

3o **Sources constitutionnelles** : — ce sont : les proclamations, ratifications, commissions, instructions, ordonnances, ordres-en-conseil— ou *décrets, arrêtés, décisions* — du roi et de son Conseil ; — les statuts ou recueils de lois, consultations, délibérations, arrêts, réponses, ordonnances du ministère et du Parlement : — les Cours supérieures en deviennent les interprêtes autorisés ; — les ordonnances, les délibérations, décisions, recueils ou archives des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs et de leurs Conseils en sont comme le complément,

l'explication, l'application locales ; — les travaux des Assemblées législatives, la correspondance officielle entre la Couronne et ses représentants ou mandataires immédiats. — Tels sont les *documents* constitutionnels.

1o **Province de Québec** : — la **Proclamation du roi** rattache : — le Labrador, Anticosti, les Iles de la Madeleine et autres îlots au gouvernement de *Terre-Neuve ;* — l'île Saint-Jean, le Cap-Breton, le Nouv.-Brunswick actuel au gouvernement de la *Nouv.-Ecosse.* — La *Province de Québec* est limitée : — par la rivière Saint-Jean (au-dessus de Betsiamits), par une ligne atteignant de là le lac Nipissing, laquelle descend en arrière de l'Ottawa jusqu'au Saint-Laurent et au lac Champlain, — d'où elle se prolonge par la hauteur des terres jusqu'à Gaspé.

2o **Pouvoirs dévolus au gouverneur** : — dès le 21 nov. 1763, *commission royale*, conférant à James Murray le titre de **gouverneur-en-chef** et **capitaine général** de la Province. — Le 7 déc., longues *instructions* au même, en 82 articles fort explicites, lui traçant — et à *ses successeurs* — les *attributions* de sa charge. — Elles sont relatives à la **magistrature**, au **Conseil**, à la **milice**, à **l'Église**. (V. *Doc. const.*, t. I, p. 95, 1911). — Les pouvoirs des *gouverneurs* sont déclarés très étendus, à peu près discrétionnaires ; — ils sont comme investis des prérogatives de la Couronne... — Pour *la milice*, le gouverneur lève les troupes pour la défense du pays, exécute la loi martiale en temps de guerre, bâtit les fortifications, leur assure les munitions et les approvisionnements. — Il y eut, sous Murray et Haldimand, *conflit de juridiction* entre le civil et le militaire, les officiers supérieurs récusant l'autorité du premier en faveur du second. — Pour l'*Eglise romaine*, la *Proclamation* admet *la tolérance* de la pratiquer, mais lui dénie la *reconnaissance officielle* de son hiérarchie et de ses fidèles, comme d'ailleurs les lois organiques de la métropole excluent *le papisme*, (popery) et tous ses adhérents de tout droit civil aux fonctions publiques. — Le *recrutement* du clergé est limité à la Province ; — les *ecclésiastiques* de France ne sont plus admis dans la colonie ; — les *catholiques canadiens* devront prêter le serment hérétique d'allégeance à la Couronne, sous peine d'inacessibilité absolue aux charges publiques : — l'on voit d'où part la lutte, qui allume le brandon de discorde. — Les *intentions* du roi et de ses ministres sont très évidentes : devenus sujets britanniques, les Canadiens français ne communiqueront plus avec la France ; — on leur accorde un *sursis* pour opter en faveur de la Couronne de Versailles et pour quitter la Province natale.... — Le gouverneur décédé ou absent est remplacé par le plus ancien des lieut.-gouverneurs ou des conseillers, qui devient *Président* et *administrateur*.

2°

Le Gouverneur

général

(1763-91)

3°

Le Conseil

et

la magistrature

1o **Attibutions du Conseil** : — il se compose des lieutenants de Montréal et des Trois-Rivières, du juge-en-chef de la Province, de l'inspecteur-général des douanes, de *huit* personnes laissées au choix du gouverneur, à l'exclusion des Catholiques incapables d'être assermentés. — Le Conseil est à la fois *exécutif* et *législatif :* les attributions se distinguent peu à peu ; — l'exécutif s'appelle alors *Conseil privé* du gouverneur, qui s'assemble n'importe où et n'importe quand, avec le quorum de *cinq* membres. — Il examine les comptes publics, a le droit de connaître les instructions octroyées au gouverneur, de donner son avis dans les matières importantes de l'administration. — Les attributions du *législatif* sont bien définies : règlements des taxes, des douanes, des ordonnances nécessaires à la paix publique, au bon gouvernement, des clauses pénales qui les sanctionnaient. — En général, le Conseil est destiné à être l'*aviseur* et le *modérateur* des autorités constituées par la Couronne : — Murray et Carleton s'en tiennent au strict nécessaire, signifié dans leurs instructions ministérielles et se passent souvent des avis du Conseil.

2o **Magistrats divers** : — le 24 août 1764, nomination du premier *Juge-en-chef*, William Gregory, " tiré d'une prison, dit Garneau, pour être placé à la tête de la justice ", — remplacé (1766) par William Hey ; — du premier *Procureur général*, Georges Suckling, membre du Conseil, remplacé (1766) par Francis Masères (1731-1824) ; — du premier *Juge de la vive-amirauté*, James Potts, connaissant des causes maritimes et mi-civiles, remplacé (1768) par Jonathan Sewell ; du *prévôt-maréchal* (5 mai 1766), Nicolas Turner, exerçant les fonctions de notre *shériff* actuel, créé en 1776 ; — du *coroner* et *greffier* de la paix (29 juillet 1767), John Burke, — et des *juges de paix* dans deux districts, Québec et Montréal ; — des *baillis* et *sous-baillis* pour chaque paroisse ; — du *jury*, composé de jurés anglais pour les causes de leur langue, — canadiens, dans le même cas, — *mixtes* au besoin : — avocats et procureurs canadiens sont admis dans les cours.

3o **Cours de justice** : — elles sont établies par Murray, le 17 sept. 1764, en Nouvelle-Ecosse — et à Québec : — la *Cour supérieure* ou *Cour du Banc du Roi*, présidée par le juge en chef, jugeant au civil et au criminel, avec deux termes par année ; — la *Cour d'assise*, une fois l'an, dans les deux districts ; — la *Cour inférieure*, dite de *Plaidoyers communs*, avec deux termes annuels, pour les causes au-dessous de 50 piastres. . . ; — le *Cour d'Appel* est constituée du gouverneur et de son Conseil. — Les décisions de la Cour inférieure soulèvent d'incessantes réclamations, à cause de l'incompétence des juges anglais et de leurs préjugés nationaux. — Diverses modifications légales vinrent règlementer la jurisprudence de ces tribunaux ; — les lois françaises y sont admises. — Les bases de la société civile et politique sont ainsi posées. (V. Ed. Lareau, *op. cit.*).

V°

Gouvernement

législatif

(1774-91)

1°

Elaboration

du Bill

1o **Préliminaires** : — dès 1766, **Charles Yorke** (1722-70) et **William de Grey** (1719-81), premier baron de Walsingham, l'un procureur général, l'autre solliciteur à Londres, publient dans leur rapport officiel " qu'il est inutile d'élaborer de nouvelles lois arbitraires ou subversives des lois existantes au Canada ". — En 1772, le baron **Edouard Thurlow** (1731-1806) et **Alexandre Wedderburn** (1733-1805), baron de Loughborough et comte de Rosslyn, leurs successeurs respectifs, soutiennent loyalement la même thèse. — Le 1er déc. 1773, lord **William Legge**, comte de **Dartmouth** (1731-1801), secrétaire d'Etat aux Colonies, informe H. Cramahé que le gouvernement impérial travaille à la rédaction de la Constitution ou " *Acte* qui pourvoit de façon p us effective au gouvernement de la province de Québec, dans l'Amérique du Nord " ; — août 1773 à mai 1774, rédaction et retouches du Bill. (V. Th. Chapais, *L'Action cath.*, 14 avril 1917). — Sir **James Marriott** (1730-1803), avocat général, et **Francis Masères** (1731-1824), procureur général à Québec avouent à lord North que " l'application au Canada de certaines lois anglaises serait inefficace" ;—le juge Hey et M. Chartier de Lotbinière ont passé la mer, pour confirmer devant les Communes les vues et l'expérience de Guy Carleton. — Mai à juin, discussions passionnées, interrogatoire des intéressés, magistrats et hommes d'Etat... (V. Th. Chapais, *ibid.*).

2o **Opportunité du Bill** : — le 31 mai 1774, *John Penn* a présenté une pétition contre l'adoption : " il est, dit-il, le *seul propriétaire absolu* de la Pennsylvanie sur laquelle empiètent les frontières du Canada".— Les agents au Canada des négociants d'Angleterre réclament vivement l'abrogation du *code francais.* — Les mécontents murmurent en N.-A., et ailleurs. — Il faut donc que la métropole s'assure ou la *neutralité* ou le *concours* des 150,000 Canadiens français, au risque de déplaire aux 1,000 ou 1,200 Anglais de la colonie, — si le conflit éclate avec les Américains...etc.

1o **Adoption du Bill** : — le 26 mai, il est discuté en deuxième lecture aux Communes et adopté (18 juin) par 56 voix contre 20 ; — le 17 mai, discussion aux Lords et adoption (22 juin) par 26 votes contre 7. — Une *pétition publique* est présentée au roi, au cri de : *No Popery*, Point de Papisme !... Georges III, qui entendait gouverner en personne, sanctionna le *Bill*, disant que la loi mettait en œuvre des principes naturels de justice et d'humanité, que ses sujets canadiens y trouveraient un motif de contentement et d'attachement à la Couronne. (V. Th. Chapais, *loc. cit.*).

2o **Situation religieuse** : — Art. 27 : *liberté* de la religion catholique et de la propriété ecclésiastique ; — *perception* de la dîme accordée au c ergé ; — *abolition* du serment de suprématie anglicane, par lequel le roi est le détenteur du pouvoir *temporel* et du *spirituel ;* — *adoption* d'une nouvelle formule de serment, soumise au Pape par Mgr Briand ; — *suppression* des *trois autres* serments jusque là imposés, soit aux

fonctionnaires seuls, soit à tous les citoyens. — Le 3 janv. 1775, *instructions* à Carleton, *liberté* de la religion (art. 20-22) ; — *liberté* des écoles (art. 27). (V. Em. Chartier, *L'Ens. sec. au Can.*, No 7, p. 256 ; Th. Chapais, *La Nouv.-Fr.*, avril 1914) — *Silence* du Bill sur la juridiction épiscopale, qui est tolérée. — *Emancipation* des catholiques romains du Canada (1774), de leurs coreligionnaires irlandais et anglais (1829) !

2° *Analyse du Bill*

3o **Question nationale** : — Art. 4 : *révocation* de la Proclamation royale de 1763, concernant le *vieux droit* français, et tous les pouvoirs exercés par les gouverneurs (1760-74) : c'est la résurrection de la *Coutume* de Paris. — Art. 8 : *liberté* de la propriété à tous les sujets, — sauf aux Religieux et communautés, — et des *droits civils*, sous le serment d'allégeance anglaise ; — mise en activité du *droit criminel* anglais et du *code commercial*, déjà appliqués antérieurement.

4o **Situation politique** : — nouvelles *délimitations* : *à l'est*, les îles de la Madeleine, tout le Labrador ; — *au sud* et *à l'ouest*, les Etats actuels: Michigan, Ohio, Wisconsin, Illinois, Indiana ; — *au nord*, les Territoires cédés à la Comp. de la Baie d'Hudson. — le *gouverneur général* régit la Province, un lieutenant-gouverneur, ou un administrateur. — Le 1er mai 1775, *promulgation* de *Bill* qui lui donne l'assistance d'un **Conseil législatif**, composé d'un maximum de 23 membres, d'un minimum de 17, nommés par la Couronne et résidents de la Province. — En 1776, Carleton se permet de créer un **Conseil privé** ou **exécutif** de *cinq* membres. — Les *attributions* législatives sont limitées à : l'agrément des *ordonnances* de paix publique, d'amélioration, de saine administration ; au *prélèvement* dans ces desseins de certaines taxes locales, mais non des *impôts* en général qui sont réservés au roi : — les catholiques sont admis à la candidature du Conseil. — " Le réunion d'une *Chambre de députés* est reconnue *inopportune* ", en dépit des instances de la minorité anglaise ; — par inclination naturelle, en raison de sa mentalité séculaire et d'appréhension de l'inconnu, la majorité canadienne ne se souciait point de la création de la Chambre. — Les art. 12-16 organisent, avec les précédents, la *Grande Charte* des droits présents et futurs des Canadiens français. (V. A. De Celles, *Mém. Soc. roy.*, 1901 ; S. Pagnuelo, *Etudes hist.*, p. 28 ; abbé L. Groulx, *Nos Lutt. const.* II-IV.).

1o **Abolition des tribunaux** : — la Constitution de 1774 comporte cette *abolition* (1er mai 1775), qui subsiste jusqu'au 15 octobre. — Carleton crée dans cet intervalle les *Conservateurs de la paix* et nomme trois magistrats à Québec, *Adam Mabane*, *Thomas Dunn*, *Claude Panet*, — trois autres à Montréal, *John Fraser*, *John Marteihle*, *Ovide Hertel de Rouville* (mai-juin).

2o **Ordonnances créatrices** : — le 25 fév. 1777, l'une rétablit les Cours civiles des deux grands districts : *Cour supérieure* composée du gouverneur et de son Conseil : *Cour d'appel* en même temps ; — *Cour des*

3° *Justice*

plaidoyers communs à Québec et à Montréal. — Règlementation des procédures de ces cours.— Une autre (4 mars) institue les *Cours du Banc du Roi* pour la juridiction criminelle ; — les *tribunaux* du coroner, des officiers de la paix, des capitaines des côtes. — Cette organisation de Carleton rencontre un adversaire dans le successeur du juge Hey, un certain *Pierre Livius* du New-Hampshire, " homme violent, âpre au gain, assoiffé des grandeurs ". — Destitué bientôt, il attaque Carleton au ministère, lui reprochant son *Conseil privé* illégal, son refus de communiquer les instructions ministérielles aux Conseillers : on lui donne raison : départ de Carleton, à qui succède Fréderick Haldimand, le 18 sept. 1778).

4° *Incidents politiques*

1o **Politique contradictoire** :— cet officier Suisse tente de gagner les *Indiens de l'Ouest* par des présents considérables ; — en 1778, *Henry Hamilton*, gouverneur de Détroit, marche contre ceux de Wabash et est fait prisonnier à Williamsburg. — Il estime *juste et politique* la Constitution, favorable aux Canadiens, " charte sacrée, écrit-il (25 oct. 1780), qui leur garantit religion, lois, propriété ".— Le même jour, au même ministre Germain, il dénonce " la déloyauté du clergé en partie, en cas d'invasion américaine ". — Le 23 nov. 1781, il insiste dans une lettre confidentielle sur " l'attachement des Canadiens à la France, sous le couvert de la liberté religieuse, prêts à se joindre aux rebelles américains. ")— Oubli volontaire des tentatives de soulèvement, en 1775.

2o **Incident Du Calvet** : — *Pierre Du Calvet*, Suisse calviniste, enrichi dans le trafic des fourrures, avant 1759, est nommé (1764) magistrat de justice de paix ; — en 1770, il s'oppose avec fermeté à une ordonnance judiciaire ; — en 1780, il est soupconné — ou convaincu — de *relations secrètes* avec les Américains, arrêté en septembre, emprisonné jusqu'en mai 1783;—en 1784, il se rend à Londres, où il publie son *Appel à la justice de l'Etat :* œuvre de bonne foi, où il expose ses griefs personnels, où il propose le plan des modifications et réformes de la Constitution (V. Lareau, p. 164). — Repoussé du ministère des Colonies, il revient au Canada, reprend la mer (1786) à bord du *Shelburne*, qui disparut corps et biens.

3o **Requête au roi (1784)** : — les Canadiens français et anglais la signent pour demander la convocation d'une *Assemblée législative*, — composée des élus du peuple pour trois ans ; — les conseillers législatifs, comme les juges, seront nommés à vie...etc. (V. It. p. 165 ; *Can. and its Prov.* t. I, p. 121 ; *Docum. Const.*, 1907, p. 517).

1o **Enquêtes coloniales** : — en 1786, retour du gouverneur, le baron *Dorchester*, accompagné de son ami, le juge en chef — successeur de Livius — *Wlliam Smith* (1728-93) : — arrivée à Québec le 23 oct. 1786. — Le juge se prononce énergiquement en faveur des lois anglaises, écartant *en appel* les décisions des tribunaux, où les magistrats français

suivent certaines lois anciennes. — Aussitôt, le gouverneur répartit les Conseillers en quatre comités : — chacun doit s'enquérir : ou de l'état des jugements de cour, — ou du commerce, — ou de la police et de l'éducation (V. Larcau, p. 168). — En 1787, le procureur-général *James Monk*, se déclare au Conseil l'adversaire des lois françaises civiles : — à l'évidence, l'élément britannique, qui se fortifie par l'établissement des Loyalistes, laisse percevoir *le rappel* ou la *condamnation à mort* de la Constitution législative ou *Acte* de Québec.

5° *Sentence capitale*

2o **Adam Lymburner** : — né en Ecosse (1746), venu au Canada (1776), enrichi de son commerce à Québec, — devint conseiller exécutif, — délégué aux Communes (1788) en vue de soutenir la *pétition au roi* de 1784. — Il réclame le *code commercial* anglais, la convovation d'une Chambre de représentants, la réforme des lois ; mais il rejette le projet de *division de la Province*, selon la conviction de Dorchester lui-même.

3o **Nouveaux districts** : — le 24 juillet, le gouverneur créé les *districts judiciaires :* Lunenburg, Mecklemburg, Nassau, Hesse, Gaspé, — qui s'ajoutent à ceux de Montréal et de Québec. — Il ordonne de procéder à l'*inventaire* des documents, épars dans la Province depuis et avant la Cession.

4o **Projet de réforme** : — en octobre 1789, le ministre de l'Intérieur, *William Grenville* expédie à lord Dorchester le projet de réforme, ou *Bill du Canada :* séparation en deux provinces, Conseil exécutif, etc... — Il alléguait comme *motifs* du changement : la Rebellion et l'Indépendance américaines, l'assimilation de l'administration coloniale à celle de la métropole, l'opportunité de mettre un terme aux " concessions faites depuis 1763, comme une faveur temporaire." — Dorchester et Smith suggèrent seulement des modifications, des additions accessoires. — Le *document officiel* arrive trop tard pour être soumis et discuté à la session des Communes en 1790. (V. *Can. and its Prov.* t. I. p. 129.).

VI° **Gouvernement constitutionnel** (1791-1838)

1° *Genèse du Bill*

1o **Mobiles du changement** : — 1. L'immigration des *Loyalistes*, surtout depuis 1783 ; — 2. leur désaveu de la *Coutume de Paris*, concernant la tenure seigneuriale, les contrats d'achat et de vente de la propriété foncière... ; — 3. les incessants appels des Anglo-Canadiens à la métropole pour l'institution d'une *Chambre législative* ; — 4. l'accord et l'harmonie entre ces requêtes et les idées démocratiques ou républicaines des Loyalistes ; — 5. l'indécision et la confusion dans l'application des lois judiciaires ; — 6. le dessein arrêté de l'élément anglais de vexer et d'opprimer l'élément canadien français, en raison de la langue, de la législation, de la religion, du nationalisme patriotique.

2o **Débats parlementaires** : — le 25 fev. 1791, *message* du roi aux Chambres, préconisant la division en *deux Provinces*, l'affectation dans chacune d'un *fonds en nature* (réserves) en faveur du clergé anglican. — Le 4 mars, *présentation* par W. Pitt aux Communes du projet de loi :

Fox l'appuie avec des réserves (V. Larcau, p. 174). — Le 8 avril, en proposant *le rejet*, M. Hussey affirme que le projet lèse les intérêts commerciaux de Québec : Fox seconde la motion, Pitt s'y oppose. — Le 21, Sheridan réclame le renvoi de la discusions après les vacances d'usage : Pitt exige la discussion immédiate. — Le 6 mai, Burke conseille de laisser aux Canadiens la rédaction de leur *propre Constitution :* rappelé à l'ordre, il rompt avec Fox sa vieille amitié. — Le 11, formation d'un *comité* aux Communes : discours de Hussey, Pitt, Powys, Burke, lord Sheffield, Fox... — Le 30, on dépose le bill sur le bureau des Lords : principaux orateurs, lord Granville, Abington, Randon, Dorchester, Loughborough, Stormont... — Le 10 juin 1791, le bill est sanctionné par le roi. — Le 18 nov., il est promulgé à Québec par le lieutenant-gouverneur, Al. Clarke, et entre en vigueur le 26 décembre : — il comprend *50 articles*, la plupart fort étendus.

2o *Analyse du Bill*

1o **Bornes géographiques** : — le 24 août 1791, un *arrêté* du Conseil privé " divise la Province de Québec en provinces de HAUT-CANADA et BAS-CANADA. — " La frontière entre les deux commence : à une borne de la Pointe-au-Baudet du lac Saint-François, par une ligne longeant la seigneurie de Nouveau-Longueuil au sud-ouest de la seigneurie de Rigaud — ou de Vaudreuil — ; — puis à l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue et à la rivière Albany sur la baie James, — descendant aux grands lacs et à la rivière La Pluie.". — En 1794, par la convention *Jay-Grenville, abandon* de tous les postes situés en territoire américain. — En 1809, *rattachement* du Labrador à Terre-Neuve, les îles de la Madeleine exceptées. — En 1825, un acte supplémentaire les restitue au Bas-Canada. (V. Doughty et Shortt, *Doc. const.*, 1915).

2o **Gouvernement** : — le *gouverneur général*, nommé par la Couronne ; — *commission* du 12 sept. 1791, délivrée à lord Dorchester, ainsi que *deux instructions* (16 sept.) de 77 et de 66 articles, qui le munissent de pouvoirs quasi discrétionnaires qu'il exercera : ou sur l'*avis* de son Conseil, ou sur ces instructions, ou sur les communications du ministère colonial. — *Lieutenant-gouverneur* du Bas-Can. : — commission du 12 sept. à Al. Clarke — à John Simcoe pour le Haut-Can. — D'ordinaire, celui de Québec demeure *inactif* à Londres.

3o **Conseils législatifs** : — un dans chaque province, composé de membres *élus à vie* par la Couronne, son président choisi par le gouverneur, usant de pouvoirs analogues à ceux des Lords ; — comptant au moins 7 conseillers dans le Haut, 15 au moins dans le Bas-Can., âgés de 21 ans ou au-dessus, nés au pays ou naturalisés.

4o **Assemblées législatives** ou **Chambres d'Assemblées** : — une dans chaque province, composée de représentants *élus par le peuple*, munis de pouvoirs définis par la Constitution, analogues à ceux des Communes ; — comptant au moins 16 députés pour le Haut, 50 au moins pour le Bas-Can., à l'exclusion de tout membre du clergé et de

la représentation et de la liste des votants : — *clause* qui sera rappelée en 1843. (V. Gérin-Lajoie, *Dix ans au Can.*, p. 210) ; — convoqués une fois l'an au moins, — leur mandat durant *quatre* années.

1o **Législation civile** : — *maintien* au Bas-Can. des lois françaises ; — le Haut adopte le code des *lois britanniques*. — Les Provinces sont régies par le *code criminel* anglais. — Les lois générales ou locales seront adoptées par la Chambre, le Conseil, le gouverneur : Sa Majesté peut *désavouer* toute loi, dans le cours de deux ans. — Toutes ordonnances ou lois antérieures, sauf celles abrogées par le Bill, gardent leur valeur. — Le gouverneur et son *Conseil exécutif* forment un *tribunal d'appel*. — Quant aux *fonctions publiques*, elles sont de l'attribution du roi, c'est-à-dire réservées pour les titulaires au bon plaisir du gouverneur.

2o **Législation religieuse anglicane** : — *exemption* de la dîme due au clergé romain. — Dans les *concessions* faites ou à faire des terres de la Couronne, la *septième partie* est ou sera réservée à l'Église *établie* par l'État ou Anglicanisme ; — soit au Haut-Can., environ 2,400,000 acres. — Les *revenus* de ces *réserves foncières* seront dévolus à l'entretien du clergé national : — l'intention était de eréer ainsi une classe de *nobles héréditaires* dans la colonie. — En 1791, il y avait *quatre* ministres anglais, salariés à raison de 1,000 doll. chacun ; plus un *cinquième* à Sorel, avec 500 doll. de rémunération. — En 1793, **Jacob Mountain** (1750-1825), ami de Pitt, est nommé *Evêque de Québec*, membre du Conseil législatif et de l'exécutif : durant son adminstration, hostile aux catholiques, son clergé passe de 9 ministres à 61.

3°

Analyse

(suite)

3o **Législation religieuse romaine** : — la *liberté* est garantie à la region catholique, ainsi que l'exercice du culte, le droit de propriété, d'achat. de vente, de transmission ;— la *perception* des dîmes ou rentes seigneuriales ; — la *capacité* légale de recevoir des legs, donations, fondations.—En 1791, "Ordonnance royale, qui concerne la construction et la réparation des Églises, presbytères et cimetières ". (V. S. Pagnuelo, *op. cit.* p. 64 ; A. Doughty, *Doc. const.* 1915 : *Instr.* à *lord Dorch.*).

4o **Liste civile** : — ou taux, fixé par la Couronne, des salaires, allocations octroyées aux fonctionnaires annuellement :

1 Gouverneur (liv. st.)	2000	14 Conseill. exéc. : chacun	100
2 Lieut.-gouv	1500	15 Grand voyer	200
3 Juge en chef	1200	16 Secrét.-français	200
4 Juges des cours inf. : 6 à	500	17 Ministres angl.	200
5 Juge de l'amirauté	200	Admin. de l'Égl. rom	200
6 Procur. gén	300	19 Maître d'école	100
7 Greffiers : chacun	100	20 Officiers canad. licenciés	1200
8 Secrétaires	200	21 Command. des souvages	100
9 Arpenteur	300	22 Dépens. accident	1000

10 Insp. forestier	300	23 Agent du port	100
11 Commiss. des Indiens	300	24 Min. de Sorel	100
12 Capit. du port	100	(V. *Doc. const.*, p. 31 ; Abbé L. Groulx, I-IV).	
13 Percepteur des revenus	400		

CHAPITRE III

La Première Invasion américaine

I° **Insurrection des Indiens** (1763-65)

1° *Causes*

1o **Causes du soulèvement** : — **d'une part**, la *séculaire alliance* des Français et des Indiens ; — les *mariages* entre les coureurs de bois et les sauvagesses ; — les *présents* traditionnels des gouverneurs français aux chefs des tribus ; — les *bons accueils* et *amicales relations* des garnisons des forts avec tous les Indiens malades ou affamés ; — l'*influence* incessante des missionnaires catholiques ; — la *défaite*, le *départ*, la *disparition* des alliés de France et de Québec. — **D'autre part**, l'*arrogance* des vainqueurs qui s'emparent des postes avancés du territoire indien ; — leur *insolence* envers les missionnaires qu'ils exilent au loin ; — l'*introduction* du trafic des spiritueux, jadis prohibé ; — l'*établissement* par éviction de nouveaux colons américains ; — les *mauvais traitements* infligés par les chefs militaires, avec mépris, dédain, cruauté, aux délinquants sauvages (*V.* Bancroft, *Hist.*, t. III, p. 375 et T. — G. Marquis, *Can. and its Prov.*, t. 3, p. 53).

2o **Portrait de Pontiac** : — né en 1720, il devient, grâce à son prestige, à son audace, à son éloquence, l'*intrépide chef* des Algonquins de l'Ottawa ; — " roi et maître des pays de l'Ouest ", il est respecté, presque adoré des tribus ; — esprit délié, fécond en ressources, homme de mœurs intègres ; — *fidèle allié* des Français : — en 1746, il prête avec ses guerriers son concours au commandant de Détroit, assailli par les tribus en révolte ; — en 1755, il se signale avec les siens à la Monongahéla. — Voyant avec une douleur mêlée de rage la ruine de la domination française, il dépêche aux tribus des *émissaires secrets ;* — lui-même souffle partout la haîne et la vengeance, conviant les Indiens à pourchasser, à exterminer le vainqueur.

3o **Evènements antérieurs au conflit** : — en sept. 1760, le major *Robert Rogers* reçoit mission d'Amherst de notifier la reddition de la colonie aux capitaines des postes français de l'Ouest. — Le 7 nov., il rencontre *Pontiac* non loin de Détroit : notification de l'objet de son mandat ; — puis au commandant, sieur de Bellestre, qui ramène le drapeau fleurdelisé et évacue son poste, sous les yeux de Pontiac et de 700 Indiens. — En 1761, le drapeau anglais flotte sur les forts : Niagara, Schlosser, Presqu'Ile, Les-Bœufs, Venango, Pitt, Miamis, Oua-

tanon, Saut-Sainte-Marie, Makinac, Saint-Joseph — le *fort de Chartres excepté*, sur le Mississipi. — Tous ces forts conquis n'ont reçu que la plus médiocre garnison, impuissante à seconder *sa voisine* fort éloignée ; — et Pontiac, habile et rusé, a réuni (1763) environ 56,000 guerriers, avec l'aide de métis et de groupes de Français — les six Nations iroquoises sont *neutres*.

2o *Hostilités* (1763)

1o **Siège de Détroit** : — les garnisons anglaises sont la plupart sans aucune défiance ; — mais le major *Henri Gladwin* (1728-91) écrit de Détroit (avril 1763) " que les sauvages avouent que nous sommes venus les réduire en esclavage ". — La *garnison* dans le fort palissadé compte 8 officiers, 120 soldats, 45 négociants réfugiés ; quelques canons, deux goélettes avec leurs équipages. — Le 1er mai, *entrevue* au fort de Pontiac et de Gladwin ; — le 7, second entretien d'espionnage ; — le 9, l'entrée est refusée à 300 Indiens: signal des hostilités ouvertes ; — premier assaut de six heures ; le 11, 600 sauvages sont repoussés, et ainsi durant 6 semaines. — A cette époque, environ 500 Canadiens occupent les deux rives de la rivière. — Le 28 mai, un détachement de 120 soldats descend du fort Schlosser renforcer et ravitailler sur des barges la garnison encerclée : 60 sont tués ou faits prisonniers et mis à la torture. — Le 8 juillet, Gladwin constate dans son *Journal* qu'il doit sa *longue résistance* aux Canadiens : M. Navarre, les deux Baby, les interprètes Saint-Martin et La Butte, aux Jésuites Pothier et Jonois, — qui l'ont averti en avril, ravitaillé en mai. — En juin, l'une des goëlettes réussit à tromper les Indiens, à amener renforts et provisions. — La promulgation du *Traité de Paris* vient stimuler l'ardeur de Pontiac, qui veut *contraindre* les colons canadiens à porter les armes : ils gardent la *neutralité*, à quelques hommes près.

2o **Reprise des forts français** : — fort *Sandusky* (16 mai), livré aux flammes, garnison massacrée, enseigne *Paully* emmené à Détroit ; — fort *Saint-Joseph*, sur la rive orientale du Michigan, incendié (25 mai), enseigne *Schlosser* et trois soldats prisonniers ; — le 27, siège du fort *Miamis*, enseigne *Holmes* assassiné, garnison forcée à se rendre. — Prise du fort *Ouatanon* (1er juin), lieutenant *Jenkins* et sa garnison capitulent—près de Lafayette (Indiana): les Français rachètent les captifs. — Le 4, à Michillimakinac, dans une feinte partie de lacrosse, massacre du capitaine *Etherington* et de 15 hommes. — Après une vigoureuse défense, la garnison du fort *Presqu'Ile* se constitue prisonnière avec l'enseigne *Christie*. — Le 18, prise du fort de la *Rivière-aux-Bœufs*, et du fort *Venango* (20 juin) ; — le 22, au fort *Ligonier*, le lieutenant *Blaine* repousse l'ennemi ; — de même, au fort *Pitt*, où résiste le capitaine *Ecuyer* : — le flot des colons anglais se porte sur le Maryland et la Virginie. — Ainsi, au bout de six semaines, *huit* forts sur *douze*, tombent aux mains des rebelles.

3o **Rencontres sanglantes** : — le 29 juillet, le valeureux capitaine indien *Dalzell* conduit à Gladwin, sur 22 barges, un contingent de 280

hommes, approvisionnements, munitions, canons ; — le 31, il sort de Détroit à la tête de 250 guerriers, tombe dans l'embuscade de Pontiac, au ruisseau *Parent*, perd 20 tués et 39 blessés, et meurt sur la place : cet engagement est appelé *Bloody Run — Marche* ou *Avance sanglante.* — Affolé, le gouverneur Amherst jure d'anéantir les tribus en révolte. — Il a chargé le colonel *Henri Bouquet* (1719-65), Suisse calviniste, de répandre dans leurs camps des *couvertes contaminées* de germes de vérole : ordre que tenta d'exécuter le colonel (*V.* L. Grant, *Hist. of Canada*, Ont., High School, 1914, Toronto, p. 125). — Le 5 août, il dégage le fort *Ligonier*, près de Pittsburg, est cerné par les indigènes qui sont dispersés à *Bushy Run* et lui ont tué 50 réguliers, blessé environ 60. — Le 14 sept., un parti de 24 soldats escorte un convoi de ravitaillement de Niagara à Schlosser : les Indiens le surprennent et le jette dans le *Devil's Hole*, hommes et bagages ; — un détachement accourt au bruit des coups de feu : il perd 5 officiers, 76 soldats, 8 blessés : coup de main des Senecas-Iroquois. — Le 7 novembre, le *major Wilkins* porte secours à Détroit sur une flottille : la tempête la jette à la côte : mort de 70 hommes. — A la fin du mois, Pontiac abandonne Détroit assiégé, et se rend à Miamis.

3° *Pacification* (1764)

1o **Intervention des Français** : — la décision du chef Pontiac est en partie déterminée par une lettre du commandant du *fort de Chartres ;* — le chevalier français *Payen de Noyan* lui écrit (31 oct. 1763), sur la demande d'Amherst, que : " les Français, la paix étant signée, ne sauraient seconder son soulèvement ; — son avis amical lui conseille de déposer les armes..... "

2o **Mission de Bradstreet** : — Gage, successeur d'Amherst, a confié (juin 1764) à ce colonel, vainqueur du fort Frontenac (1758), 1200 hommes ; il en rencontre 2,000 à Niagara, réunis par sir W. Johnson dans *diverses tribus.* — Le colonel signe autant de conventions de paix qu'il y a de chefs ; — rendu à Presqu'île, il en signe une autre, et une troisième à Sandusky. — Le 26 août, il arrive à Détroit, où Gladwin a tenu durant 15 mois ; — le 7 sept., *traité* de désarmement avec les députés de *huit* tribus.

3o **Désaveu du gouverneur** : — ces ententes, à la mode des Français, paraissent à Gage des conventions *impolitiques*, surtout *trop bénignes :* il désavoue ces traités. — Continuation des hostilités de la part des Indiens de l'Ohio, de l'Illinois. — Mais en automne, Bouquet se porte sur Pittsburg avec des masses de guerriers : il dicte la paix aux indigènes, derniers partisans de Pontiac, découragés par le désistement général.

1o **Exode des derniers franco-canadiens** : — le 10 fév. 1764, environ 25 familles ont franchi le Missouri : ils jettent les fondements de la florissante ville actuelle de *Saint-Louis.* — Le 10 oct. 1765, *reddition*,

à l'amiable, du *fort de Chartres* par le commandant de Saintonge sur le Mississipi oriental.

2o **Soumission de Pontiac** : — au mois d'août 1765, *Georges Croghan*, sous-intendant des Indiens, après 12 mois d'excursion, se présente à Détroit, convoque les tribus, leur fait les propositions de paix. — Pontiac s'exprime ainsi : — " Je donne aujourd'hui mon calumet à William Johnson en signe de réconciliation, ayant pris le roi d'Angleterre pour mon père, en présence des tribus réunies." — En 1768, le *traité du fort Stanwix* délimite les frontières du territoire des Indiens de l'Ouest. — Désormais, Pontiac est réduit à errer de tribu en tribu, toujours bien accueilli des Français, le long de la *rive droite* du Mississipi, sans cesse dévoré de haîne contre ses vainqueurs. — En avril 1769, il périt assassiné par un sicaire illinois, soudoyé par un négociant anglais, non loin du *fort Saint-Louis* (Missouri). — Étrange figure à rapprocher de *Tecumseh* ! (V. Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, t. III).

3o **Résultats du soulèvement** : — *meurtre* d'environ 200 marchands ; — *mort* d'environ *sept* ou *huit cents* réguliers ; — *exode* et *captivité* de plusieurs milliers de colons anglais ; — *destruction* de forts, d'habitations, de propriétés ; — *retard* forcé de la colonisation. — Nouvelle politique du gouvernement à l'égard des Indiens, *fidèles alliés* en 1775 et en 1812.

4° *Conséquences* de *l'insurrection* (1765)

1o **La Révolution américaine (1775-83)** : — les opérations militaires de l'*Invasion* du Canada durent *deux ans* (1775-76) ; — elle se prolonge encore *six* années (1777-83). — La *Révolution* est l'insurrection des *treize vieilles Colonies* ou *Etats-Unis* contre la mère-patrie, — des *Américains* contre les *Anglais*. — *Intervention* armée de la France, de l'Espagne, de la Hollande en faveur des révolutionnaires ; — ensuite, *coalition* de neutralité armée de l'Allemagne, Russie, Suède, Prusse, du Danemark contre la Grande-Bretagne. — Triomphe final : *Indépendance de la République américaine.* (V. Th. Chapais, *Act. Cath.*, 21 avril 1917).

2o **Causes éloignées de l'invasion** : — incompatibilité des intérêts commerciaux des Colonies et de la métropole : *loi du timbre*. . . ; imposition de taxes, de règlements concernant les échanges, la navigation, la nature des denrées et des produits importés et exportés. — D'où aussi bien : **d'un côté**, se rangent, *dans le conflit*, comme facteurs influents en faveur des *trois millions* d'Américains — l'*appui politique* du parti de l'Opposition à la Chambre des Communes, — l'*assistance française*, espagnole, hollandaise, — la *menace* des Puissances européennes contre la flotte britannique ; — **de l'autre**, le gouvernement londonien, le parti loyaliste américain, l'élément colonial canadien..... (*V.* Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, t. III, p. 73-76).

3o **Causes prochaines** : — sans doute, au lendemain du *Bill de Québec*, octroyé par le roi : — l'*Adresse du Congrès américain au peuple de la Grande-Bretagne* (21 oct. 1774), expression du mécontentement géné-

II° **Invasion américaine** (1775-76) 1° *Ses causes*

ral concernant : 1. le *libre exercice* d'une " religion de meurtre et de sang, d'hypocrisie et de superstition " ; — 2. l'*extension* des frontières à l'Ohio et au Mississipi, au détriment des colons et des négociants américains. — Diffusion de l'*Adresse* dans les 13 États. — *Cinq jours* après, *Lettre à la Province de Québec,* dans laquelle le Congrès exalte " le courage et la résistance des habitants " ; — *diffusion* de la *Lettre* dans les villes et les campagnes par une armée d'émissaires à gages élevés, dans un dessein de soulèvement ou de *neutralité* (*V.* Th. Chapais, *Action Cath.*, Québec, 21 avril 1917).

2° *Situation politique et militaire* (1774)

1o **Au Canada** : — la situation est *médiocre* à Londres, où le cabinet est constitué d'hommes d'État de second rang, sans politique décisive, parcimonieux ou cupides, élisant des chefs militaires incapables ; — elle est chez nous *insuffisante,* à la merci des expédients, des conjonctures, sans plan de cohésion, d'organisation générale, pour la lévée, la marche des armées, l'utilisation des fautes de l'ennemi. — *Seul,* **Guy Carleton** est l'âme, le mobile, le héros de la défense et de la libération d'un pays dont : — la *population* est *vingt fois* inférieure en nombre, l'*anglaise* moitié loyale, moitié rebelle, la *canadienne* ou loyale, ou neutre, ou hostile en partie ; — les *garnisons* peu nombreuses sont dispersées au loin ; — les *relations maritimes,* closes en hiver avec la métropole.

2o **Aux Etats-Unis** : — *isolés* d'abord dans la lutte, sans politique ferme, sans munitions de guerre, avec un armement incomplet, sans magasins, sans caisse militaire et sans discipline. — Mais les Américains ont des chefs déterminés, ambitieux, environ 14,000 hommes résolus à conquérir l'autonomie. — Le **Congrès continental** siégeant d'ordinaire à Philadelphie, a été suscité par l'*impôt du timbre anglais* (13 mai 1765), par la *fermeture forcée* du port de Boston à tout vaisseau étranger (mars 1774), par le *souffle démocratique* universel de liberté et d'indépendance. — Réuni en mai 1774, il est le *foyer* intense de la Révolution ; il décrète l'*invasion* secrète et immédiate du Canada. — Il choisit à l'unanimité **Georges Washington** (**1732-99**) comme généralissime des armées. — A force d'habileté et de constance, il triomphe des obstacles, organise les attaques, tient tête aux généraux anglais, se couronne finalement de gloire (*V.* Th. Chapais, *Action cath.*).

1o **Secrétaire d'Etat colonial** : — **Georges Germain**, *1er comte de Sackville* (1716-85), présent à Fontenoy, major-général (1755), lieutenant-général (1757), commandant en second dans l'expédition de Saint-Malo (1758), dégradé pour ses fautes stratégiques à Minden (1763). — Il se voit rétablir en grâce et investir du pouvoir (1775-82). — " Caractère hautain, esprit borné, ignorant tout de l'Amérique, propre à rien, ami de Wolfe, ennemi préconçu de Carleton " (*V.* Bradley, *Makers of Can.*, Lord Dorch., p. 149).

2o **Chefs militaires** : — **Guy Carleton**, major général des troupes,

3°

Chefs de la résistance

une *poignée* d'environ 1,000 réguliers, mercenaires de la Hesse-Nassau, — une *autre poignée*, composée des licenciés de l'armée de Wolfe, — un médiocre *contingent* d'Anglo-Canadiens, — un *second contingent* plus nombreux de Canadiens français ; — environ *600 Indiens*, qui forment un corps d'éclaireurs et de tirailleurs sous la main du capitaine *Guy Johnson*, — quelques vaisseaux de guerre et de commerce. — En 1774, Carleton a expédié d'urgence à Boston *deux* bataillons ; — en 1775, l'amiral **Samuel Graves** (1713-87), beau-père de Simcoe, refuse de les ramenr par le Saint-Laurent, en octobrre. — **John Burgoyne** (1723-92), né en Angleterre, entré dans l'armée (1740), sert sur les côtes de France (1758), se distingue au Portugal (1761), en N.-A. (1775). — Rentré à Londres, il est nommé par le comte de Sackville commandant en second (1776), lieutenant général et *généralissime* (1777) à la place de Carleton. — Après plusieurs engagements, il se laisse battre à *Saratoga* (oct. 1777) ; — en 1782, il est nommé commandant en chef en Irlande. — *Frédéric Haldimand* lui succède, ainsi qu'à Carleton.

3°

Chefs de l'attaque

1o **Benedict Arnold** (**1741-1801**) : — né à Norwich (Conn.), il s'établit à New Haven (1762) comme libraire et droguiste. — En 1775, attaché de la milice, il est nommé capitaine d'une compagnie ; — soudain le 29 avril, il reçoit du *Comité du Salut public* de Boston la commission de colonel, à condition de lever 400 volontaires pour envahir le Canada par les lacs Georges et Champlain. — N'ayant pas réussi, il est mis à la tête d'un *corps expéditionnaire* qui doit se rendre à Québec par le Kénébec, les lacs, la Chaudière.

2o **Richard Montgomery** (**1736-75**) : — né à Dublin (Irlande) où il fait ses études au Trinity College. — Entré dans l'armée (1756), capitaine (1762), il se bat à Louisbourg (1753), au lac Champlain (1759), à Montréal (1760). — Son frère, le capitaine John, est l'auteur du massacre des prisonniers canadiens de Château-Richer, durant le siège de Québec par Wolfe. — En 1772, il démissionne et s'établit à New-York, où il épouse une demoiselle Livingston. — Député au Congrès (1774), il ressaisit son épée avec le grade de *brigadier-général* et commandant en second.

3o **Philippe Schuyler** (**1733-1804**) : — *descendant* des célèbres commandants hollandais d'Albany (Orange) ; — il sert dans le conflit franco-indien de 1755 et prit prend à la rencontre du lac Georges (1755). — Ayant déposé les armes, il les reprend de 1758-61 : — quand éclate l'insurrection, il se range du côté américain : en raison de ses états de service, il est élu *généralissime* par le Congrès pour les troupes du Canada. — En 1775, en juillet, il s'apprête à franchir les lacs Georges et Champlain, fortifie l'Ile-aux-Noix, quand tout-à-coup sa santé le contraint à résigner son commandement (sept. 1775). — Deux ans après, il est accusé en cour martiale de l'évacuation de Ticonderoga, acquitté, admis à la Chambre et au Sénat.

4°

Ouverture des hostilités

1o **Prise des forts du lac Georges** : — le 19 avril 1775, le premier coup de feu est tiré dans l'escarmouche de Lexington. — Le même mois, les *partisans* — ou flibustiers de *Green Mountain* — d'**Ethan Allen** (**1737-89**) proclament l'*indépendance* de New-York pour se venger du gouverneur. — Ce *parti révolutionnaire* veut plaire au Congrès, en se portant sans retard contre les forts de la frontière : rien de plus facile. — Le 10 mai, à la tête de 230 volontaires, il traverse, à l'aube, le lac Champlain, surprend la garnison endormie de *Ticonderoga*, contraint le capitaine *Delaplace* à se rendre à discrétion avec ses 50 compagnons. — **Seth Warner** (**1743-84**) originaire du Connecticut qui, comme Allen, s'est attribué le titre de *colonel*, avec un détachement de *patriotes ardents*, s'empare à l'improviste du poste de *Crown Point*, défendu par un sergent et 12 soldats. — Le *colonel* Arnold, de son côté, se précipite à la voile sur le fort *Saint-Jean* du Richelieu, y saisit un bateau, un sergent et 12 hommes et retourne aussitôt avec sa prise... de surprise. — Selon Bancroft, le Congrès désavoue ces équipées (1er juin 1775). (V. *Hist.*, t. V, p. 113).

2o **Proclamation de Carleton** : — le 9 juin, en face des faits accomplis, le gouverneur indigné et effrayé lance une solennelle *proclamation* : — les Américains de la frontière de l'est sont des rebelles et des traîtres ; — la loi martiale est déclarée en vigueur ; — l'appel aux armes convoque à la fois seigneurs, bourgeois, habitants, sauvages domiciliés ; enfin, l'état de guerre existe entre les Colonies et la Province de Québec.

3o **Organisation militaire** : — en juillet, le Congrès confie au major-général Schuyler la *formation d'une armée à Ticonderoga*, " dans le dessein de marcher immédiatement sur Saint-Jean, Montréal et de prendre d'autres décisions sur place, au Canada " — Au mois d'août, Montgomery vint seconder l'organisation. — Albany sert de base aux futures opérations. — Washington avertit Schuyler de l'expédition d'Arnold contre Québec par le Kénébec, les lacs, la Chaudière.

1o **Siège de Saint-Jean** : — le 4 sept., Schuyler et Montgomery se rejoignent à l'*Ile-aux-Noix* (lac Champlain). — Le 6, à la tête d'environ 1,000 volontaires, ils prennent par eau la direction de Saint-Jean : — mais l'avant-garde est mise en déroute par une poignée d'Indiens embusqués et perd 12 éclaireurs. — Tombé malade, le généralissime cède le commandement à Montgomery : — celui-ci — " avec une bande de misérables poltrons ", écrit-il à son épouse — s'empresse de mettre le siège devant Saint-Jean : siège de deux mois. — La place est défendue par le brave *major Preston*, 500 réguliers, 100 Canadiens, qui ne recoudoutent que la famine.

2o **Succès des Montréalais** : — dans le même temps, *Ethan Allen* et *un major Brown* ont " prêché politique ", avec une apparence de réussite, aux Canadiens du Richelieu. — Le premier conduit avec hardiesse, une troupe de 80 habitants et de 30 Américains à la *Longue-Pointe* pour assaillir Montréal ; — le second ne lui porte aucun secours de Lon-

5°

Succès

réconfortants

gueuil. — Le 25 sept. 1775, cerné par un détachement de 250 hommes, accourus de la ville, Allen perd 22 des siens, est fait prisonnier, envoyé à Londres, non à titre de colonel, mais comme un vulgaire troupier. — Peu après, *James Livingstone*, beau-frère de Montgomery, passe à l'ennemi avec 400 transfuges.

3o **Reddition de Chambly, prise de Saint-Jean** : — ayant rejoint Brown, Livingstone assiège *Chambly* (18 oct.) : — le *major Stopford* se rend (20 oct.) avec la garnison de 80 hommes, quantité de vivres et de munitions. — Cette capitulation renforce l'armée de Montgomery et rend la position de Preston désespérée. — Carleton tente, par une sortie de Montréal, de faire lever le siège : mais son détachement, composé de mécontents, le force à la retraite (30 oct.). — Le 2 nov., Preston est contraint à capituler : la voie est ouverte sur Montréal.

4o **Prise de Montréal** : — ivre de joie, Montgomery s'y précipite sur-le-champ. — Le 12 nov., il entre dans la place, sans coup férir. — Simultanément, sa double victoire coupe toute relation avec la *chaîne de forts* et de comptoirs, dans la direction du Nord et de l'Ouest. — Rêvant de la gloire, le général, qui n'a que 39 ans, s'apprête à conquérir l'Est de la colonie, en un hardi coup de main.

6°

Veillée

des

armes

1o **Audacieuse incursion d'Arnold** : — le 5 sept., le gouvernement américain annonce la *convocation d'un corps expéditionnaire*, sa composition, son prochain départ, sous le colonel Arnold. — Le 13, les volontaires enrôlés, au nombre de 1050, s'embarquent sur 11 transports à *Newburyport ;* — le 22, ils sont passés en revue à *Gardinerston*, situé à 43 milles en amont du Kénébec ; — *220* canots, réunis à la hâte, vont les transporter vers la région des lacs. — Le 13 oct., *lettres* d'Arnold à Washington, à Schuyler, aux amis de Québec. — Mais le 25 du mois, le *colonel Roger Enos*, qui commande l'arrière-garde, refuse d'avancer, rebrousse chemin avec 200 hommes ; — le 27, un éclaireur rapporte que les Canadiens d'au-delà des hauteurs sont prêts à leur vendre des provisions ; — la semaine est une série de détresse et d'indices de découragement, et le 2 nov., une escouade de *ravitaillement* amène du secours et une joie inattendue. — Une *cinquantaine d'Indiens* s'enrôlent à discrétion. — Le 8 nov. l'avant-garde est en vue de Québec ; — le 13, Arnold saisit bateaux et canots, cachés dans l'embouchure de la Chaudière, traverse ses troupes, la nuit, à l'*Anse-de-Wolfe ;* — le 14, il conduit sa troupe à un demi-mille des fortifications et jette à la garnison *trois volées* de défi, suivies d'une sommation hautaine : — Arnold, âgé de 34 ans, venait de commettre l'un des plus étonnants exploits de la guerre américaine. — Cramahé avait intercepté son courrier du 13 octobre.

2o **Courageuse entreprise de Carleton** : — après sa retraite de Saint-Jean, il ramasse 100 réguliers, les munitions et provisions des magasins, et détruit ce qui pourrait servir à l'envahisseur. — Le 11 nov., il s'embarque pour aller défendre Québec, unique boulevard de la co-

lonie. — Dans l'entre-temps, le colonel **Allan Maclean** (1725-84,) qui allait rejoindre Carleton à Montréal, redescend à Québec (12 nov.), à la nouvelle de la chute de St-Jean. — Cependant Montgomery lance son avant-garde sur les pas de Carleton : celui-ci avec onze voiles aborde à Sorel : trois jours, le vent contraire l'y retient; — il se voit à la merci de l'ennemi qui le somme de se rendre. — La nuit du 16, déguisé, il saute dans une *baleinière* qui s'éloigne avec des précautions infinies, les mains servant d'avirons, et gagne Trois-Rivières, le lendemain matin ; — mais la flottille que commande le brigadier **Richard Prescott** est capturée, personnel et matériel, par le colonel américain, *James Easton*. — Poursuivi de près, Carleton est ramené par la corvette anglaise, *le Fell*, en rade de Québec aux applaudissements de la ville (19 nov.), non sans divers autres incidents.

7o *Enjeu du conflit*

1o **Forces de la défense** : — la place de Québec est *imprenable*, à condition de tenir sous la main la Pointe-Lévis et Beauport. — Un transport de Terreneuve a débarqué 150 soldats ; deux bâtiments armés sont en rade, la corvette *Hunter*, la frégate *Lizard*. — La ville a une garnison de 1800 hommes en tout : — 485 hommes des équipages commandés par le capitaine *Hamilton* de la marine ; — 300 fusilliers et émigrants royaux sous les ordres de Maclean, commandant en second ; — 330 volontaires anglais coloniaux ; — 543 Canadiens français ; — 22 artilleurs et 120 artificiers. — Il y a 200 canons de différents calibres, quantité de munitions, des provisions pour huit mois, 5,000 citoyens civils, des remparts capables de résister à l'artillerie moyenne des assiégeants.

2o **Forces de l'attaque** : — les Américains sont 2,000 *combattants*, sans grosse artillerie, ni dépôts de réserve ; — de ce nombre les 675 d'Arnold ; — environ 500 Canadiens hésitants au début du siège, bientôt convaincus que leurs intérêts vitaux étaient bien du côté des assiégés.— Montgomery compte sur l'arrivée de renforts qu'il reçoit en effet, mais trop restreints, sur l'enrôlement des Canadiens travaillés par une active propagande, sur la trahison à Québec de quelques affidés intéressés ou mécontents : — Carleton a eu soin d'expulser des murs les personnages douteux.

3o **Situation réciproque** : — les deux armées sont victimes de la vérole : mais l'assiégeante n'a ni abri, ni assistance médicale, mais les renforts comblent ses vides. — Durant 5 mois, nul secours n'atteint Carleton, qui ne peut courir aucun risque, ni d'attaque ni de sortie, dans les plaines d'Abraham : — la ville *capitulant*, la colonie est perdue, tandis que la défaite des Américains ne met pas leur cause en péril. — C'est la raison même de l'*acharnement* des chefs assiégeants et de l'héroïque résistance des assiégés : l'enjeu est d'importance.

1o **Préparatifs immédiats** : — le 14 nov., Arnold notifie une vaine *sommation* au colonel Maclean. — Le 6 déc., Montgomery la renouvelle à Carleton, sans aucun résultat. — Le 22, un certain Wolfe, prisonnier

évadé, annonce la décision arrêtée de l'ennemi d'un assaut nocturne : éveil des sentinelles, fausse alarme.—Le 30, même affirmation d'un déserteur irlandais : — le 31, en effet, *expire l'engagement* du bataillon new-yorkais. — *Les plans* de Montgomery sont arrêtés : *assaut* vigoureux des barricades élevées dans les rues de la basse-ville, *accès* au port pour incendier les vaisseaux, *indignation* des négociants contre Carleton, *ouverture* des portes de la ville par des affidés sympathiques ; *coopération* intense des troupes d'Arnold, lequel a souvent visité Québec comme maquignon... — Le 15 déc., a paru l'emphatique *proclamation* du général à l'armée entière. — Avec 300 hommes, Livingstone doit *simuler* une attaque contre les fortifications, tandis que le général et Arnold, avec 500 et 700 hommes, — en tout 1500 *combattants* contre les 1500 de Carleton — se porteront, le long du fleuve et du Saint-Charles, contre la basse-ville. — Le mot d'ordre des Anglais est *Saint-Denis ;* Carleton a assigné son poste à chaque bataillon.

2o **Assauts successifs** : — le 31 décembre, à deux heures du matin, les Américains exposés à une tempête de neige soufflant du *nord-est*, portent à leur coiffure un bout de papier avec la devise *Liberté* ou *Mort*, résolus à remporter une victoire décisive, se précipitent à l'attaque. — Montgomery et ses bataillons, la neige jusqu'aux genoux, avec une désespérante lenteur, franchissent le mille et demi qui s'étend le long de la berge étroite entre l'Anse-de-Wolfe et le Cap-Diamant — vers 5 heures. — Depuis une heure déjà, Livingstone a lancé son simulacre d'attaque, donné le signal de l'assaut général par *deux fusées vertes*. — En même temps, le son des cloches et la voix des tambours, *en ville*, font entendre l'appel aux armes et aux postes respectifs. — Les bombes éclatent dans toutes les directions, terrifiant les femmes et les enfants ; les décharges de mousqueterie éclairent la sombre matinée, laissant apercevoir les ennemis au faubourg Saint-Jean, près de la porte Saint-Louis.— Sur la Place-d'Armes, Carleton et Maclean sont prêts à parer aux éventualités... — Au nord et au sud de la basse-ville, les détachements se tiennent fermes aux barricacdes de **Près-de-Ville** à gauche et du **Saut-au-Matelot** à droite : — 50 braves, **au premier poste**, sont là sous les ordres du capitaine *Barnesfare* (15 marins), du capitaine *Chabot* et du lieutenant *Picard* (30 Canadiens), du sergent *McQuarters* et du marchand québecois *John Coffin* (5 artilleurs), avec 4 canons moyens à double charge ; — les 500 soldats de Montgomery, *doublant* le Cap-Diamant se présentent en face de la barricade muette : soudain part le cri : *Feu* ! lancé par *Barnesfare*. — Grenades et volée de 42 mousquets jettent sur le sol le général, deux de ses officiers, dix soldats, mettent en déroute les bataillons que poursuivent les défenseurs... — On cesse la poursuite ; une fausse alarme est sur le point de débander les 50 vainqueurs, quand arrive un renfort envoyé par Carleton. — Tous alors s'élancent vers le *Saut-au-Matelot*, où Arnold avec 700 volontaires donne l'assaut de maison à maison, s'approchant de la *Porte du Palais*. — Soudain le commandant tombe grièvement blessé ; mais

8°

Assaut, suivi de la défaite

les Yankees et les Virginiens de Morgan gagnent du terrain et ne s'arrêtent qu'à la barricade, longue de 100 pieds, défendue par 100 hommes. — La lutte est violente, opiniâtre, quand se présentent le capitaine *Nairne* et le lieutenant canadien *Dambourgès* et leur détachement des *Emigrants Royaux :* il se produit un corps-à-corps sanglant à la baïonnette. — Carleton envoie de nouveaux bataillons, sous les ordres des capitaines *Laws*, *MacDougall*, *Hamilton :* la mêlée est confuse, la résistance obstinée, la victoire finalement complète.

3o **Résultats inespérés** : — les *Anglais* ont seulement 20 tués ou blessés, — les *Américains*, environ *dix fois* autant, et *vingt fois* plus comme prisonniers (427), sans compter les fuyards. — Montgomery est tué ; Arnold hors de combat, emporté au loin par les siens. — La concorde a régné dans les rangs des assiégés, si différents d'origine et de provenance ; — la discussion et la divergence des idées ont perdu les envahisseurs et causé leur défaite. — Carleton accorde au général américain tous les honneurs de funérailles grandioses...

9° *Lendemain de la victoire* (1776)

1o **Continuation du siège** : — le 20 janvier 1776, le *Congrès continental* accorde à Arnold le grade de *brigadier-général ;* — il aspire encore à la conquête manquée, presse les États du Nord à lever 10,000 volontaires.—**David Wooster** (**1710-77**), né à Stratford (Conn.), qui a pris ses degrés à Yale et sa part au siège de Louisbourg (1745), lieutenant provisoire à Montréal (1775), reçoit le commandement général des troupes, durant la convalescenee de Bénédict Arnold, devant Québec. — Le 1er avril, le morose fanatique convoque les soldats américains qui ont hiverné dans les paroisses environnantes et les groupe en corps expéditionnaire. — Arnold quitte alors le camp, ostensiblement pour aller quérir des renforts, en réalité pour fomenter les esprits à Montréal et s'opposer aux détachements anglais qui y descendent des lacs et de l'Ouest. — **John Thomas** (1725-76), originaire du Massachusetts, chirurgien militaire à Annapolis (1746), lieutenant du régiment de Shirley (1747), colonel des Provinciaux (1759), chef de bataillon à la prise de Montréal (1760), brigadier-général (1775), commandant d'une brigade au siège de Boston (1776), est promu *major-général.* — Le 1er mai, il amène des renforts aux Plaines d'Abraham. — Il eut pour compagnons de route **quatre commissaires,** choisis par le Congrès : *Franklin*, *Chase*, *Charles Caroll* et son frère *John*, — plus tard premier évêque de Baltimore ; — ils avaient mission d'offrir aux Canadiens français de belles promesses et de gagner leur adhésion active à leur cause. — Leur zèle patriotique vint se briser aux pieds de Mgr Briand et de son clergé, de la noblesse et du loyalisme canadien.

2o **Résistance anglaise** : — au début de l'année, Carleton par la ruse et les bravades provoque sans cesse les assiégeants : — son artilleire impose silence à leurs batteries ; — les brûlots ennemis sont surpris, avant d'atteindre les bâtiments anglais, hivernant dans le Cul-de-Sac. — Le 25 mars 1776, un parti de *60 loyaux Canadiens* de la Rivière-

du-Loup tente de surprendre la garnison américaine de la Pointe-Lévis : un transfuge les trahit ; l'aumônier, l'abbé Bailly de Messin tomba grièvement blessé, cinq tués, 34 faits prisonniers. — Le *sieur de Beaujeu*, frère du héros de la Monongahéla, vit son parti subir le même sort, écrasé par le nombre... — Le 6 mai, entrent en rade les frégates *la Surprise*, *l'Iris*, la corvette *Martin*, qui apportent 200 hommes. — A midi, 800 combattants sortent de la ville haute précipitamment: les ennemis, jetant les armes, prennent la fuite à travers les Plaines d'Abraham, laissant leur dîner chaud à leurs vainqueurs étonnés, leurs invalides, leur artillerie : le général Thomas ne s'arrête qu'à Deschambault avec 250 des siens :— de là, il se réfugie à Sorel.—Le 8 et le 10, débarquement à Québec de l'armée du général Burgoyne, 10,000 hommes aguerris.

10°

Derniers revers

1o Engagement des Cèdres : — à Montréal, Arnold veut se mettre à couvert d'un assaut venant de l'Ouest : il envoie un certain *Bedel à la passe des Cèdres* avec 350 guerriers. — De fait, le capitaine *Forster* d'Ogdensburg, à la tête de 50 réguliers et 200 sauvages, s'y présente à l'improviste. — Confiant le poste au *major Butterfield*, Bedel déserte sous le prétexte de chercher secours. — Le 16 mai, le major *Henry Sherburne* part avec 80 recrues. — Le 19, après deux jours de combat, Butterfield se constitue prisonnier avec la garnison. — Le lendemain, les 80 Américains, venant de Vaudreuil, se rendent à discrétion : ainsi, Forster a plus de captifs que de troupes à ses ordres ; il se porte contre Arnold, campé à Lachine, mais n'ose l'attaquer dans ces conjonctures. — Il y a échange amical de 400 prisonniers ; — mais le Congrès refuse de ratifier la convention, jusqu'à ce que vengeance soit tirée des *massacres* commis par les Indiens de Forster. — L'histoire reconnaît aujourd'hui qu'il y eut de leur part pillage, mais *aucun scalpe* de prisonniers. — Ainsi le parti de Forster réussit à dégager l'île de Montréal. (*V.* Col. W. Wood, *Can. and its Prov.*, vol. III, p. 98).

2o Engagement des Trois-Rivières : — le 2 juin 1776, le général Thomas succombe à Sorel de la vérole ; les soldats sont contaminés et meurent, les provisions sont introuvables, l'argent est rare pour la solde. — Mais le Congrès s'obstine à l'entreprise : le 1er juin, il décide la levée de 6,000 auxiliaires. — **John Sullivan** (**1740-95**), "un vaniteux sans expérience" est nommé comme le *quatrième* des généraux de l'Invasion, en une seule année. — Arnold l'a rejoint à Saint-Jean, puis à Sorel. — Le 5 juin, le conseil de guerre se détermine à une expédition de surprise sur Trois-Rivières. — La nuit du 7, le brigadier **William Thompson** (1725-81), fait traverser ses 2,500 hommes ; — un habitant signale la descente du parti que commande le capitaine *Malcolm Fraser*. — Sur les entrefaites arrivent les transports de Québec et les troupes poursuivent les Américains le long du rivage. — Réfugiés épars dans les taillis, ceux-ci se défendent bravement ; mais ayant perdu environ 500 des leurs, les autres repassent le fleuve. — Cet échec

engage à la *retraite définitive.* — Le 14 juin, la flotte anglaise remonte le fleuve à pleines voiles, et atteint Sorel, *une heure* seulement après la disparition des Américains.

11° *Libération du Canada*

1o Ile-aux-Noix : — le 17 juin, Arnold abandonne à Chambly *trois* grosses pièces d'artillerie. — Durant huit jours, tous les contingents séjournent à l'Ile-aux-Noix ; — dans l'intervalle, malades, blessés, convalescents sont transportés à la *Pointe-à-la-Chevelure* — Crown Point. — Le misérable état des soldats arrache à un chirurgien cette *note plaintive :* " A la vue de tant de dénuement et de souffrances, j'ai versé tant de pleurs que je ne pouvais plus en verser ". — Les premiers jours de juillet, c'est le *désespoir :* " Je ne pouvais entrer, écrit Turnbull, dans une hutte, sous une tente, sans y apercevoir un cadavre à côté d'un moribond ".— En deux mois, plus de *5,000 hommes* avaient ou succombé, ou déserté.

2o Poursuite de Burgoyne : — le 15 juin, il reprend Sorel abandonné, la veille, ainsi que Chambly et Saint-Jean. — Son brigadier-général **William Phillips** (**1731-81**) se rend à Montréal et à Laprairie, d'où il rejoint l'armée. — A l'entrée du lac Champlain, il ne trouve que la solitude ; — pour aller plus loin, il ne dispose d'aucun transport. — Rentré à Québec, il passe la mer au départ des vaisseaux d'automne.

3o Coup de main de Carleton : — le 11 oct. 1776, sur une flottille improvisée de 3 bâtiments armés de 30 canons, de 20 canonnières, de chaloupes, il se porte *à l'attaque* des 15 vaisseaux d'Arnold, à Crown Point : — lutte d'artillerie de deux heures. — La flotte américaine, acculée dans une baie, est sur le point de se rendre : la nuit, l'habile Arnold réussit à s'échapper. — Le lendemain, sa flotte est détruite, en partie par l'ennemi, en partie par un incendie volontaire. — En raison de la saison avancée et de la distance éloignée de ses bases, Carleton juge prudent de ne pas risquer la poursuite de l'ennemi (13 oct. 1776).

4o Conclusion : — l'*occupation américaine* avait duré : 13 mois (mai 1775 – juin 1776) au Canada ; — 17 mois d'invasion sur ses frontières (mai 1775-13 oct. 1776). — Les *six premiers mois* laissent espérer au Congrès continental la conquête entière de *sa quatorzième* province, son *quatorzième* État. (*V.* Bancroft, *loc. cit.* ; W. Wood, *loc. cit.* ; Th. Chapais, *Action cath.*, sam. 28 avril, 1897, Québec.)

CHAPITRE IV

La Situation politique et administrative

1o Bornes : — en 1763, la N.-E. est limitée : — *au nord,* par la ligne des versants du Saint-Laurent jusqu'à la Baie des Chaleurs (ou Matapédia) ; — *à l'ouest,* par la rivière Sainte-Croix qui fut contestée

sur sa rive droite par les Américains, par le cours supérieur aboutissant aux sources de la Restigouche. — Cette région se partage en *deux* comtés : Cumberland (1759), Sunbury (lord Halifax, *vicomte* de Sunbury) en 1765 ; — tous deux divisés en 14 cantons jusqu'en 1784. — La *Proclamation* royale (7 oct. 1763) annexe à la N.-É. les îles Saint-Jean et Cap-Breton.

2o Peuplement : — l'expulsion des Acadiens a créé un vide volontaire. — Lawrence (1758) lance un *pressant appel* à des remplaçants, même *dissidents* (dissenters). — Déjà en 1753, un groupe de *luthériens allemands* et de *calvinistes suisses*, dirigés sur Mirliguesh (Milky Bay), fondent *Lunenburg*. — La **première** immigration (1760-83) est dénommée la *période anglaise* : — en 1767, arrivent 6,930 Américains, plus de 1,000 Anglais, 2,265 Irlandais, 1,930 Allemands hanovriens, — noyant environ 1,400 Acadiens : — ainsi la population est de 13 à 14,000 âmes. — On leur a octroyé de généreuses *concessions* à : Passamaquoddy, Saint-Jean, Yarmouth, baie Sainte-Marie, Petitcodiac, Miramichi, Nipisiguit : chaque année amène de nouvelles recrues. — La **seconde** immigration (1783-98) est appelée la *période américaine* ou celle des **Loyalistes de l'Empire-Uni** : — elle compte environ 30,000 en y comprenant les régions du N.-B., des îles adjacentes et dépendantes ; — les émigrés sont aussi dénués et appauvris que les Acadiens évincés, jetés sur les chemins de l'exil.

3o Gouvernement : — siège à Annapolis (1710-49) avec les *titulaires*, Samuel Vetch, Francis Nicholson, Richard Philips, et leurs *administrateurs* temporaires (*V.* Acadie, *fasc. spécial*). — Le 6 mai 1749, *commission* importante et précise à **Edouard Cornwallis** (1749-52), qui débarque (13 juillet) à *Chibouctou* 2,576 colons, la plupart matelots et soldats licenciés. — Il fonde *Halifax*, ainsi nommé en mémoire du lord actuel des Colonies : — celui-ci lui a versé pour l'installation 40,000 liv. st., afin d'y constituer une base navale d'opérations contre la citadelle de Louisbourg, remise à la France (1748). — Les commissions officielles attribuent aux gouverneurs le titre de : " capitaine général et commandant en chef " de la N.-E. ; — en 1792, la formule est " lieutenant-gouverneur et commandant en chef ". — Le *Conseil privé* ou *exécutif* comprend 12 membres (V. *Can. and its Prov.*, t. XIV, p. 442). — Cornwallis et son successeur *Peregrine-Thomas Hopson* (4 mai 1752-56) gouvernent en *proconsuls*, sans convoquer aucune Assemblée, projetée par la commission ministérielle. — Charles Lawrence (7 janv. 1756-61), sous l'impulsion du juge en chef, Jonathan Belcher, convoque (2 oct. 1758) la *première* **Chambre législative** de l'Amérique du Nord, 34 ans avant les législatures du Haut et du Bas-Canada (V. *Ibid.*, p. 440). — Le *troisième* gouverneur Lawrence, avait su, par l'expulsion barbare des Acadiens, bien mériter, *quatre mois* auparavant, les bonnes grâces de la métropole. — Successeurs : Henri Ellis (24 sept. 1761-63), qui ne vint point occuper son siège ; — Montague Wilmot (21 nov. 1763-66) ; — William Campbell (11 août

I°

Divisions politiques

1°

Nouvelle-Ecosse

(1760-91)

1766-73) ; — Francis Legge (21 juil. 1773-82) ; — John Parr (29 juil. 1782-86). — Alors la N.-E. passe sous la juridiction du gouverneur de Québec.

4o Lieutenants-gouverneurs, administrateurs : — Ch. Lawrence (nov. 1753-juil. 1756) ; — Robert Monckton (déc. 1755-61) ; Jonathan Belcher (avr. 1761-63) ; — Wilmot (sept. 63-64) ; — Benjamin Green (mai 1764-66) et Michel Franklin (1767-72) ; — Mariot Arbuthnot (1773-78) ; Richard Hughes (mars 1778-81) ; — André Hamond (1781-82) ; — Edmond Fanning (1782-86). — Le 20 mai 1786, Parr est lieut.-gouverneur, dépendant de lord Dorchester ; — il a un *administrateur*, Richard Berkeley (1791-92) ; un *successeur*, John Wentworth (13 janv. 1792-12 avril 1808). (*V.* Bourinot, *Mém. S.R.C.*, 1899 ; Fr. Audet, *Can. Events and Dates.*)

2°

Nouveau-Brunswick

(1758-83)

1o Les dernières victimes acadiennes : — en 1755, environ 3,000 Acadiens occupent les territoires actuels du N.-B., du fleuve St-Jean à la Baie des Chaleurs : sous le souffle de la tourmente, les uns sont déportés, les autres ont fui, d'autres se sont cachés. — Le 16 sept. 1758, juste après *trois ans*, retour offensif d'extermination : — le brigadier *Monckton* débarque 2,000 volontaires américains à l'embouchure du St-Jean : aussitôt prise du fort français, érection sur la rive droite du *fort Frédéric*, pillage des magasins, des habitations et incendie des fermes, jusqu'à 25 milles en amont du fleuve et sur le Petitcodiac. — En même temps, le gouverneur Lawrence fait opérer un autre détachement au *Cap-Sable* (Yarmouth) : à la lueur des incendies, 100 hommes, femmes, enfants, sont saisis, embarqués pour Halifax, pour l'Europe : " justes représailles de l'indignation anglaise contre une population cruelle de traîtres " ! (*V.* Knox's *Hist. Journ. Soc. Champl.*, Toronto, 1914, vol. I, p. 271.) — Sous le canon du fort *Frédéric*, le sol est libre à la colonisation protestante ; — *deux* événements de l'avenir vont bientôt venger le passé : la *résurrection* acadienne et indigène — la *renaissance* des douleurs physiques et morales des émigrés loyalistes.

2o Les colons américains : — en 1761, un groupe du Rhode-Island vient fonder *Sackville*. — En 1762, le capitaine *Francis Peabody* en amène un autre à *Portland Point*, près du fort, et à *Maugerville*, à 65 milles en amount. — En 1764, contingent établi au bas du fleuve par *James Simonds* et *White*. — En 1766, recensement des 1200 colons, au nord de la baie de Fundy. — Élément *puritain*, rebelle au principe d'autorité, favorable aux révolutionnaires américains (1775).

3o Les colons anglais : — en 1760-65, *concessions* faites par les gouverneurs de larges superficies aux officiers réformés de terre et de mer, aux négociants de Halifax, aux fonctionnaires publics, à d'autres bénéficiaires, tous étrangers à la colonisation. (*V.* W.-F. Ganong, *Mém. S.R.C.*, 1899). — En 1765, *William Davidson* arrive d'Inverness (Écosse) à Miramichi : pêcherie du saumon, chantiers de constructions navales, — environ 30 familles de compatriotes. — En 1770, le capi-

taine *William Owen* amène d'Angleterre à l'île *Campobello* 38 familles ; tandis que d'autres officiers retraités, le capitaine *Spry*, le colonel *Kemble* colonisent les bords du Saint-Jean. — En 1772, plusieurs centaines d'émigrés du Yorshire occupent les terres du Westmorland. — Vers 1775, *Shoolbred* et *Smith* inaugurent à Restigouche et à Campbellton un établissement de conserves marines, ainsi que le commodore *Walker* à *Alston Point*, près de Bathurst. — En 1783, le pays compte environ 2,500 habitants de *langue anglaise*, — 1500 de *langue française*, germe vivace des Acadiens que ne saurait jamais étouffer l'afflux des loyalistes. — A partir de 1775, maraudeurs et pirates américains viennent piller, brûler, anéantir ces fondations déjà prospères (*V.* W.-O. Raymond, *Can. and its Prov.*, vol. XIII, p. 132).

3°

Nouveau-Brunswick

(1783-1800)

1o **Immigration des Loyalistes** : — ou *chassés* par les Révolutionnaires des États du New-York, Massachusetts, Delaware.....; — ou *vaincus* sous le drapeau britannique, les **Loyalistes de l'Empire-Uni** se réfugient en N.-É. — En 1782, leurs affidés se présentent au *fort Howe* sur le bas Saint-Jean pour inspecter leurs futurs emplacements. — Le 11, surtout le 18 mai 1783, débarquement de 3,000 émigrés, hommes, femmes, enfants. — La ville de *Saint-Jean* est alors dénommée *Parrtown*, pour ne recouvrer sa vieille appellation qu'en 1785. — Le 28 juin, 2,000 autres à Passamaquoddy, 800 dans le Cumberland ; — d'autres encore à Miramichi, à Richibuctou ; — puis, 200 officiers et environ 600 volontaires : — soit 15,000 Loyalistes, qui subissent le froid, la faim, les maladies, les privations, la mort de misère noire : — leurs descendants rappellent encore aujourd'hui ces lugubres souvenirs, *retours de la fortune* sur les persécuteurs des Acadiens ; soumis à leur tour aux angoisses de l'exil et aux horreurs de l'expatriation (*V.* W.-O. Raymond, *ibid*, p. 144-152).

2o **Gouvernement** : — le 29 mai 1784, lord Sydney signifie à Parr, la division des provinces : la partie de la N.-E. située au nord de l'isthme est dénommée le Nouveau-Brunswick, en raison de l'alliance de la princesse *Augusta*, sœur du roi, avec Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de *Brunswick* (État secondaire d'Allemagne). — Le *gouverneur en chef* (16 août 1784-30 oct. 1786) est le colonel **Thomas Carleton** (1735-1817), né à Newry (Irlande), engagé à 18 ans, officier (1755), lieutenant-colonel (1775) et quartier-maître général, sous *son frère*, au Canada ; — homme de haute intelligence, linguiste, brave militaire, il arrive à Parrtown, le 21 nov. 1784, après une traversée de 58 jours. — Le 22, réunion et assermentation des 12 conseillers, presque tous des exilés de la République voisine : — en avril 1785, il se décide à faire de *Sainte-Anne* sa capitale provinciale et la baptise du nom de *Frédéricton*, en l'honneur du duc d'York et d'Albany (1763-1827).

3o **Divisions administratives** : — en juin 1785, la province est répartie en *huit comtés* : — sur la *baie de Fundy*, Charlotte, Saint-Jean, Westmorland ; — sur le *fleuve Saint-Jean*, Kings, Queens, Sunbury

York ; — sur *Miramichi*, Northumberland. — Les deux derniers ont été depuis subdivisés en *quatre* autres. — Le 18 mai, *incorporation* de la ville de Saint-Jean, la première des colonies britanniques à recevoir cette distinction.

4o **Assemblée législative** : — le 15 oct. 1785, *convo ation* des électeurs pour nommer : 6 députés au comté de St-Jean ; — 4 dans chacun des comtés de York, Charlotte, Westmorland ; — 2 dans chacun des autres. — Vives contestations. — Le 3 janv. 1786, *ouverture* de la Chambre à Saint-Jean, qui tient session durant 56 jours et vote 61 règlements civils, criminels, etc. — Mais le *gouverneur* n'est responsable qu'aux autorités coloniales de Londres ; — le *Conseil* relève du bon plaisir du gouverneur : aussi *tous deux* régissent la province sans aucun contrôle populaire. — L'*administration* est encore élémentaire : il n'y a presque aucun revenu public, ni chemins, ni industrie... La *liste civile* est couverte par le Trésor de la métropole : 1,000 liv. st. au gouverneur, 500 au juge suprême *Ludlow*, 250 au secrétaire provincial *Jonathan Odell*, qui est ministre anglican, 150 au procureur général *Ward Chipman*, 150 à l'arpenteur général, 300 à quatre ministres anglicans. — Le 27 avril 1786, lord Dorchester est nommé gouverneur général ; — son frère Thomas devient **lieutenant-gouverneur** et commandant des troupes locales, — jusqu'en 1803. — La seconde *législature* se réunit en 1793 ; — une troisième en 1795 ; — la dernière en 1798, *délimitation* officielle des frontières de la province (*V.* W.-O. Raymond, *ibid*, p. 154).

4°

Cap-Breton

(1760-1800)

1o **Union à la N.-E.** (1763-84) : — en 1758, l'**Ile Royale** est renommée le *Cap-Breton* (Cape Breton). — Du 1er juin jusqu'au 10 nov. 1760, démantèlement des remparts et de la citadelle de Louisbourg : artillerie, munitions, blocs de pierre taillée sont transportés à Halifax. — La *Proclamation* royale de 1763 rattache le gouvernement de l'île à celui de la N.-E. — En 1764, le duc de Richmond, *Charles Lennox*, sollicite de George III la concession de l'île entière, pour l'exploiter à son compte et à celui de ses amis. — En 1765, la population n'excède guère le chiffre de 1,000 personnes, réparties en : — 700 Acadiens, 300 Français ; 300 hommes de garnison et environ 230 Micmacs. — Faute de concéder les terres, le progrès de colonisation est arrêté, bien que l'arpentage eût pris fin en 1767. — Des groupes d'aventuriers de l'*île de Jersey* fondent (1770-80) des établissements de pêcheries à l'Ile-Madame, Arichat, Chéticamp. — Toutefois, les riches *mines de houille* ne sont exploitées qu'en vue des nécessités locales.

2o **Séparation de la N.-E.** : — le 16 août 1784, *Thomas Townshend*, devenu **lord Sydney** et Secrétaire des Colonies, opère la séparation politique des Provinces maritimes. — Le 3 sept., lettres patentes de *lieutenant-gouverneur* octroyées à *Joseph-Frédéric* **Wallet des Barres**, qui se distingua à Louisbourg et à Québec, inspecteur du littoral de la N.-É. et du Cap-Breton. — Fondation de la capitale

Sydney, en l'honneur de Townshend. — A la fin d'octobre, débarquement de 3,000 Loyalistes. — En 1785, *constitution* d'un Conseil exécutif et législatif à la fois. — Jaloux du gouverneur de la N.-É., il se querelle avec le commandant militaire : en 1787, il se retira à Halifax. — Le 20 fév. 1787, *commission* à son successeur, *William MacCarmick*, lieutenant-colonel de l'armée (1787-95). — *Administrateurs :* l'avocat-général, *David Mathews* (27 mai 1795-26 juin 1799) ; — le brigadier *John Murray* (21 juin 1799-15 sept. 1800).

3o **Immigration écossaise** : — en 1773, commence l'exode des Écossais d'Europe, dont les terres avaient été converties en parcs d'élevage : — le bâtiment *Hector* en conduit un fort contingent à Pictou. — En 1791, deux navires, venant des îles *Hébrides*, apportent des familles d'*Ecossais catholiques :* les uns se fixent à Antigonish, les autres dans le comté d'Inverness (Cap-Breton). — Dans la suite, jusqu'en 1828, le mouvement amène environ 25,000 émigrants. (*V.* Rich. Brown, *A Hist. of Cape Breton*, Londres, 1869 ; J.-M. Gow, *Cape Breton*, Toronto, 1893 ; C.-W. Vernon, *Cape Breton*, Toronto, 1905.)

5°

Ile Saint-Jean

(1720-60)

1o **Premiers essais de colonisation** : — en 1663, le capitaine *Doublet*, *deux Compagnies* de pêcheurs de Saint Malo, obtiennent la concession de l'île... — En 1720, arrivent deux Normands, *François Douville* et *Charles Charpentier*, ainsi que *deux* familles acadiennes, *Galland* et *Martin*, — 50 personnes à elles seules, — puis un Normand d'Avranches, *René Rassicot* (auj. Rustico), à Saint-Pierre et au Port-la-Joie. — La même année, débarquent les 300 colons du comte de Saint-Pierre (23 août), que *M. Denis de la Ronde* de Louisbourg vint installer. — En 1728, *immigration* d'autres Acadiens : *76 familles* dispersées en 7 établissements ; — en 1731, 376 âmes ; — en 1748, 735 personnes, entre autres les *Arsenaut* au nombre de 17 à Malpèque...

2o **Expulsion des colons** : — en 1750-52, *trois auteurs* ont décrits dans leurs ouvrages la colonisation de l'île : — le sieur de *La Roque*, commissaire du roi (*V. Arch. Can.*, 1915, p. 3) ; — *Thomas Pichon*, secrétaire du gouverneur, comte de Raymond, et traître soudoyé par les Anglais (V. Prince-Ed., *Magaz.*, 1902, p. 239) ; — l'ingénieur *Louis Franquet.* — Le 28 juillet 1755, l'ordre général d'expulsion de tous les Acadiens est signé à Halifax : il répond, du reste, aux visées de l'amiral *Warren* (3 oct. 1745) et de *Charles Knowles*, commandant à Louisbourg (7 juin, 1746). — L'odieuse opération a lieu, le 26 juillet 1758, par ordre de l'amiral Boscawen : environ 4,000 sont dirigés en France. — Néanmoins, en 1764, 300 familles acadiennes *renaissent* dans l'île ; — en 1798, il y a 1372 âmes ; — en 1891, 13,866 ; — en 1911, 16,000 irréconciliables et irréductibles Acadiens.

1o **Union à la N.-E.** : — au *Traité de Paris* (1763), l'île est régie par le gouverneur de Halifax. — La même année (déc. 1763), le duc *d'Egmont*, lord de l'Amirauté, obtient du roi la *concession* de l'île entière ;

— il propose la division en *12 districts*, dévolus à des *baronnets*.—Mais en 1764, le Bureau des Colonies refuse de confirmer ces desseins. — *Commission* (23 mars 1764) d'inspecteur général au capitaine *Samuel Holland :* — division du sol en 67 concessions de 20,000 acres l'une, — à répartir entre *les officiers* de terre et de mer, libérés du service : — c'était créer une riche et puissante *féodalité* d'outre-mer. — Deux lieutenants-gouverneurs : *Montague Wilmot* (1763-68), et *William Campbell* (1768-70).

6°

Ile du Prince-Edouard

(1763-1800)

2o **Gouvernement local :** — néanmoins, les *grands propriétaires* de l'île demandent à la métropole la *séparation politique.* — Le 4 août 1769, *commission* du roi au gouverneur en chef, capitaine **Walter Patterson** (1769-84), Irlandais d'origine, l'un des plus riches concessionnaires du pays. — Il réunit (1770) les *quatre* membres du Conseil exécutif, convoque (17 fév. 1773) la *Chambre*, composée de 18 députés, s'absente à Londres (2 août 1775). — *Administrateurs :* **Philippe Callbeck** (1775-79), **Thomas des Brisay** (1779-80). — En 1780, à son retour, il amène les députés à donner à l'île l'appellation de *Nouvelle-Irlande :* — désavoué par le lord des Colonies, il est rappelé sous l'accusation de " charges sérieuses et secrètes ". — Il n'est que *lieut.-gouvern.* de 1784 à 1786. — Le 26 juillet 1786 jusqu'au 9 mai 1804, son successeur est **Edmond Fanning**, lieut.-gouverneur, né à New-York en 1739, gradué de Yale (1774) : il décéda à Londres (28 fév. 1818).

3o **Peuplement :** — l'île a été colonisée par les Français et les Acadiens, qui ont donné leurs dénominations aux baies, ports, isthmes... — Le *Port-la-Joie* est nommé *Charlottetown*, en mémoire de *la fille* d'Augusta, *Amélie-Elisabeth-Charlotte* de Brunswick, future épouse de Geor-Georges IV. — Les Écossais — venus surtout au siècle suivant (1806 à 1842), — s'établissent à Malpèque, à Murray Harbour... — Les *Loyalistes*, en l'année 1784 et dans la suite, se fixent à Pownal, Bedèque Richmond Bay. — En 1798, la Chambre législative vote le changement du nom **Ile Saint-Jean :** le 1er février 1799, elle est *officiellement* appelé **Ile du Prince-Edouard**, en l'honneur du duc *Edouard de Kent*, père de la future reine Victoria, et, à cette époque, commandant en chef des troupes britanniques au Canada. (*V.* A. Macphail *Can. and its Prov.*, t. XIII, p. 305 et ss.)

1o **Essais d'exploration :** — le *prince Rupert* (1619-83), troisième fils de l'Électeur palatin, *Frédéric V*, et d'*Elisabeth*, fille de Jacques I d'Angleterre, — premier *gouverneur* de la Comp. de la Baie d'Hudson. — Il donne son nom à la *Terre de Rupert* ou territoires, situés *principalement* à l'ouest de la baie, concédés par la charte de 1670. — De 1719, à 1754, plusieurs essais de la découverte du *Passage à la Chine* sont confinés en réalité à l'exploration de la grande baie : en 1754, l'expédition d'*Anthony Hendry* se borne aux cours connus de la Saskatchewan et de (*Red Deer*) la *Rivière-au-Cerf*. — Les Canadiens français ont été plu loin, depuis plusieurs années. — *Alexandre Henry l'Aîné* (1739-1824

explore l'Ouest (1761-76) jusqu'au *Portage-la-Grenouille ;* — ainsi il rencontre *Pierre Pond* et les frères *Joseph* et *Thomas Frobisher* de Montréal, dans les régions non explorées des Canadiens.

2o Découvertes de Samuel Hearn (1745-92) : — engagé de la Compagnie d'Hudson, il a mission de visiter l'Ouest (1769). — En 1770, il entreprend *deux voyages*, l'un de 300 milles, l'autre de 500 ; — un troisième le conduit (1771) à l'embouchure de la rivière boréale *Coppermine* (Mine de cuivre). — En juin 1772, il traverse le *Grand-Lac-des-Esclaves* et arrive au fort **Prince-de-Galles**, sis à l'embouchure de la rivière *Churchill*, bâti de 1733 à 1771 : sorte de *forteresse imprenable* avec des murs de 32 à 42 pieds d'épaisseur, longue de 310 au nord et sud, de 317 à l'est et ouest, munie de 40 canons ; — puis il va bâtir sur le lac l'*Esturgeon* le *fort Cumberland*. — Ces hardis exploits le font nommer gouverneur de *Prince-de-Galles*, où il est pris (1782) par le capitaine français, *Jean-François Galaup*, comte de **La Pérouse** (1741-88), chargé par le roi de détruire les forts anglais de la baie d'Hudson. — Le récit de ses excursions, faites en 19 mois, parut à Londres en 1795.

7°

Terre de Rupert

et

Nord-Ouest

3o Découvertes d'Alex. Mackenzie (1763-1820) : — né en 1763 à *Stornoway*, île de Lewis (Hébrides), Alexandre entre (1779) au service de la *Compagnie Gregory et MacLeod* de Montréal, est envoyé (1785) au district de Churchill, avec son cousin *Rodrigue*. — Rendu au fort *Chepewyan* sur le lac Athabasca, il mûrit ses plans d'excursions vers le Nord et l'Ouest. — Le 3 juin 1789, longeant le lac avec un groupe de *voyageurs*, il franchit le Grand-Lac-des-Esclaves, rencontre (21 juin) un parti de *Couteaux-Rouges*, les interroge, arrive (1er juillet) à la rivière *Liard*, auj. *fort Simpson*. — *Rencontre* de plusieurs tribus indigènes en vue des Rocheuses ; descendant les eaux du fleuve jusqu'à son embouchure boréale : 69° 14' lat. nord et 135° long. ouest. — Retour le 12 sept., après 102 jours : — *le Mackensie* était découvert ! — Le 10 oct. 1792, *voyage vers* l'Ouest, avec des guides canadiens et métis ; — le 19, au *fortin Boyer* (1788) sur la rivière *La Paix*, où il passe l'hiver. — Le 9 mai 1793, avec Alex. Mackay, 6 Canadiens, deux Indiens, il monte un canot de 25 pieds de long. ; à la fin du mois, au confluent des rivières *Panais* et *Finlay*, puis à la source du Mackensie (2,420 milles de parcours), le 12 juin. — *Portage* dans les Montagnes : secours bienveillant des Indiens (12 juillet) ; — il entre dans le cours de *Bella Coola* jusqu'au *Bras-Nord-Bentinck*, descend à une pointe — *Menzies* — visitée naguère par **Georges Vancouver**, navigateur anglais. — Sur un rocher du littoral, il peint en gros caractères : " *Alexandre Mackenzie, venu par terre du Canada, le 22 juillet 1793*, lat. nord 52°20'48" ". — *Retour* (4 août) par le haut Fraser à la rivière *La Paix* (24 août). — Le récit de ses voyages paraît à Londres en 1801. (V. *Can. and its Prov.*, t. IV).

1o Avant l'Acte constitutionnel : — en 1775, le *Conseil législatif* est composé de *8 Canadiens* — un représentant par 10,000 âmes

— exempts du serment du *test*, savoir : François Lévêque, Pierre de Contrecœur, Paul-Roch de St-Ours d'Eschaillons, Ch.-Fr.-Xav. de Lanaudière, Louis-Luc de la Corne, Joseph Chaussegros de Léry, Pierre-François Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville ; — de *12 Anglais* — un par 200 âmes, — savoir : Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Colin Drummond, Edward Harrison, John Collins, Adam Mabane, George Pownall, Alexander Johnston, Conrad Gugy, John Fraser, George Allsopp. — En 1777, nomination d'un *grand-voyer*, chargé de l'entretien des chemins et des ponts. — En réalité, le gouverneur administre la province avec des pouvoirs discrétionnaires, — surtout Haldimand. (*V.* B. Sulte, *Hist. du Can.*, t. VII, p. 126.)

II°

Divisions administratives

1°

Bas-Canada

2o Après l'Acte constitutionnel : — le 7 mai 1792, le Bas-Canada est divisé, en vue des élections, en *22 comtés :* — Bedford, Buckingham, Cornwallis, Devon, Dorchester, Effingham, Gaspé, Hampshire, Hertford, Huntingdon, Kent, Leister, Montréal, St-Maurice, Northumberland, Orléans, Québec, Richelieu, Surrey, Warwick, York. — Le *Conseil exécutif* — auj. c'est le *ministère*, — choisi par le gouverneur, comprend huit membres : le juge W. Smith, Mabane, Dunn, St-Ours François Baby, Jos. Domin. de Longueuil, Pierre Panet. — Le *Conseil législatif* , 14 membres : Smith, Dunn, Finlay, Harrison, Pownall Fraser, Johnson, de Léry, de St-Ours, Baby, de Longueuil, de Lanaudière, de Boucherville, Collins. — L'*Assemblée législative* ou le *Premier Parlement*, avec un mandat de quatre ans (1792-96) comptait 50 membres, dont 34 Canadiens qui ont presque tous laissé un bon renom dans l'histoire ; — le *Second Parlement* (1796-1800) eut le même nombre de représentants, dont 15 Anglais figurant 15,000 des leurs, et les 35 autres 160,000 Canadiens. — En 1793-94, la province est divisée en *quatre* districts judiciaires ; Québec, Trois-Rivières, Montréal, Saint-François ; et Gaspé formant un *cinquième* d'une juridiction inférieure. — Les *cantons* furent délimités tôt après la cession ; les *paroisses* existantes, subdivisées en nouvelles. — L'administration civile et judiciaire est confiée à des *shérifs*, *baillis*, *sous-baillis*, même aux *curés* ou aux marguilliers pour les litiges ordinaires. — Autres fonctionnaires publics : les grands voyers, les receveurs généraux, les inspecteurs de police, des forêts, des douanes, les greffiers du domaine colonial, les contrôleurs de la milice. (*V.* J.-C. Bourinot, S.R.C., 1886, p. 50).

2°

Haut-Canada

1o John Graves Simcoe (1752-1806) : — né le 25 fév. 1752 à Cotterstock (Angleterre), élève d'Oxford, il entre dans l'armée (1771), se bat à Yorkton, se rend à Halifax (1775), où il est promu capitaine ; — revenu à New-York (1777), blessé dans une rencontre, il obtient le grade de lieut.-colonel. — En 1783, il repasse à Londres, est élu député, défend avec force le projet de l'Acte constitutionnel (1790). — Il est désigné comme *lieut.-gouv.* du Haut-Canada.

2o Divisions administratives : — le 24 juillet 1788, lord Dorchester créa *quatre districts :* Lunenburg, Mecklembury, Nassau, Hesse, déno-

minations allemandes en mémoire des alliances princières d'Angleterre, — chacun ayant son juge spécial. — Le 1er déc. 1791, *William Osgoode* est nommé le premier juge en chef de la province. — La même année, Simcoe la divise en *19 comtés :* Glengarry, Stormont, Dundas, — Russell est postérieur, — Grenville, Leeds, Frontenac, (Ontario), Addington et Lennox, Prince Edward, Hastings, à l'est ; au centre, Northumberland, Durham, York, Lincoln, Norfolk, Suffolk ; à l'ouest (Middlesex), Oxford, Kent, Essex. — La capitale est baptisée *Newark* du nom de la ville du Lincolnshire (Anglet.) : — c'était *Niagara* même.

IV°

Législatures

1ère du

Bas-Canada

(1792-1796)

1o Première session (**17 déc. 1792–9 mai 1793** : — élection, après chaude contestation, du *Président* (Orateur), *Jean-Antoine Panet*, député de la haute ville de Québec : *dix voix* de majorité, malgré le vote hostile de *trois* Canadiens (*V.* M. Bibaud, *Hist. du Can.*, p. 114). — *Discours* du trône (20 déc.) du lieut.-gouv. (*V.* R. Christie, *A Hist.*, p. 128) ; — *réponse* (*ibid*). — Le parti anglais propose l'*exclusion du français* des registres et actes parlementaires : lutte acerbe et tenace du *parti canadien* qui triomphe par 26 voix contre 13. — *Projets* soumis et débattus : — instruction et éducation, droit législatif sur le budget, abolition de l'esclavage, question des districts judiciaires, déclaration de guerre de la France à l'Angleterre, droit d'entrée sur les vins. . . (*V.* B. Sulte).

2o Deuxième session (**11 nov. 93–31 mai 1794**) : — surplus des dépenses publiques fourni par le Trésor anglais, organisation de la milice ; M. A. Panet nommé juge, remplacé au fauteuil par M. de Lotbinière ; bill des *étrangers* — contre les émigrés de France ; création des quatre districts judiciaires, inamovibilité des législateurs.

3o Troisième session (**5 jan.–7 mai 1795**) : — déclaration de loyauté à la Couronne, débats ouverts au public, quarantaine imposée aux navires, règlements de voirie, droits douaniers sur les épices et l'exportation des céréales, unification de la monnaie, traite des fourrures de l'Ouest, instituiton de tribunaux inférieurs.

4o Quatrième session (**20 nov. 1795–7 mai 1796** : — embargo sur les blés et la farine, bill des chemins et des banqueroutes commerciales, formation d'un régiment canadien à deux bataillons sous le colonel Jos. de Longueuil et le major de Salaberry.

5o Parlementarisme des Canadiens : — dans toutes les discussions de ce *1er parlement*, les orateurs canadiens surpassent ceux de l'opposition. — Dans l'art de la parole publique se signalent tout de suite : Papineau, Bédard, Panet, M. de Lotbinière, M. de Rocheblave, M. de Bonne ; — les procès verbaux attestent leur supériorité. (*V.* R. Christie, *A Hist.*, 1248 ; Jos. Desjardins, *Guide*, Québec, 1902).

1o Première session (**24 janv.–2 mai 1797**) : — *clôture* du Parlement (31 mai 1796) ; — *départ* de lord Dorchester (9 juillet) et terme d'office (15 déc.). — *Robert Prescott*, son successeur : 12 juillet et 15 déc. 1796,

départ (29 juil. 1799) et terme d'office (29 août 1807) ; son lieut.-gouv., *Robert Milnes* (31 juil. 1796–5 août 1805). (*V.* Christie, p. 173). — *Réélection* de M. Panet comme président de la Chambre, en dépit du vote hostile de *quatre* Canadiens, dont 36 élus contre 14 Anglais. — *Discours* du trône par le lieut.-gouv. : *réponse* appropriée (*V.* Christie, p. 178). — Questions débattues : traité amical de commerce et de navigation avec la République voisine ; l'arrestation et l'exécution de *David MacLane* " comme coupable de haute trahison "; projet d'Université mixte, rejeté à 15 voix de majorité ; fraudes électorales ; pilotage des vaisseaux jusqu'au Bic ; scandale des concessions seigneuriales aux Anglais.

2o **Deuxième session** (**20 fév.–11 mai 1798**) : — dans le discours du trône, le gouvernement exalte la *marine anglaise* contre la française. — *Réponse :* sympathies coloniales, entente cordiale des deux Canadas, respect des lois, progrès de la province par la tranquillité et l'harmonie des autorités civiles ; question de voirie.

3o **Troisième session** (**28 mars–3 juin 1799**) : — *victoires* navales de la métropole et félicitations officielles ; projets de *construction* d'édifices publies à Québec à Montréal, dès que les fonds publics y subviendront aisément : — le Trésor royal propose les avances de fonds nécessaires, sous forme de prêt et d'amortissement ; — le roi étend ces liberalités aux villes et villages de tous les districts. (*V.* Christie, p. 193.)

IIè Législature

(1797-1800)

4o **Quatrième session** (**5 mars–29 mai 1800**) : — Robert Milnes expose les hostilités avec la France ; — les contributions volontaires en faveur de la métropole ; — culture du chanvre à promouvoir ; — l'état des biens immeubles des Jésuites et vifs débats ; — expulsion de la Chambre de *Charles-Baptiste Bouc*, député d'Effingham (Terrebonne) pour transaction entachée de fraude : il est réélu ; — cumul des fonctionnaires salariés..... — Le 4 juin 1800, dissolution du second Parlement (*V.* Christie, Bibaud, Sulte, Doughty et Shortt, *Can. and its Prov.*)

Remarques : — Le 14 août 1787, le prince **William-Henry**, troisième fils du roi (V. *Fascicule IV*), arriva à Québec, à bord du *Pégase* dont il était le commandant : il fut l'objet d'extraordinaires réjouissances dans le pays. — Les habitants de Sorel, où domine l'élément loyaliste, donnent son nom à leur localité : *officiellement* désormais *William-Henry*. — S. A. R., le prince **Edouard-Auguste**, depuis duc de Kent, quatrième fils du roi, vint de Gibraltar à Québec, le 10 mai 1791, avec le régiment dont il était le colonel. — Le 12, il est complimenté au Château Saint-Louis par les officiers civils et militaires, par le elergé et la haute bourgeoisie. — Il revint au Canada en 1796 ; il fut (1799-1800) nommé *commandant-en-chef* des troupes britanniques de l'Amérique du Nord.

1o **Conseil législatif** : — le 8 juillet 1792, se forme à *Kingston*—canton et ville ainsi dénommés en l'honneur de George III — le gouverne-

ment du H.-C. par la réunion des 8 membres du Conseil : seul, *Jacques Baby*, de Détroit, représente les Canadiens. — Du 10 au 15, il délibère pour diviser la province en comtés et en arrondissements électoraux.

2o *Législature du Haut-Canada* (1760-91)

2o Chambre législative : — elle se compose de 16 élus, parmi lesquels *François Baby*, représentant les comtés d'Essex et de Suffolk. — Elle tint *cinq sessions*, durant la première législature : 1. du 17 sept. au 15 oct. 1792 ; — 2. 31 mai–9 juillet 1793 ; — 3. 2 juin–9 juillet 1794 ; — 4. 6 juillet–10 août 1795 ; — 5. 16 mai–3 juin 1796. (Projets de lois : V. *The Makers of Can.* J.-G. Simcoe, p. 79 et ss. ; et *Can. and its Prov.* : The Prov. of Ontario, t. I).

3o Deuxième législature (1797–1800) : — en août 1796, renouvellement du mandat aux 16 députés. — Le 11 sept., départ de Simcoe, qui est remplacé par l'administrateur *Peter Russell* jusqu'en 1799, époque de l'arrivée du lieut.-gouv. *Peter Hunter*. — En 1796, Niagara est évacué en faveur des Américains. — Le siège gouvernemental est transféré à *York* (Toronto) ; — le Parlement y tient *quatre sessions :* 16 mai–3 juillet 1797 ; 5 juin–5 juillet 1798 ; 5 juin–29 juillet 1799 ; 2 juin–4 juillet 1800. (V. C.-G. James, S. R. C. 1903, II, p. 145).

CHAPITRE V

La situation economique et sociale

I° **Inauguration du commerce anglais**

1o Premiers trafiquants : — selon Murray, *la plupart* constitue " un groupe de gens les plus immoraux qu'il ait jamais connus ; aventuriers de basse éducation, ou jeunes débutants dans le trafic, ou vieux faillis en fuite, tous avides de faire fortune sans grand souci des moyens qui les y conduisent ". — Le succès des armes britanniques les a attirés de New-York et du Massachusetts : ils échangent les objets manufacturés en Angleterre contre les produits du sol canadien, qu'ils vendent à la *manutention militaire*, ou qu'ils exportent *aux Antilles* ou à *la métropole*. — Le *commerce en gros*, ils l'ont accaparé ; — le *détail* est laissé aux mains des Canadiens : — source naturelle de mécontentement et de division initiale.

2o Répression du commerce illicite : — la **Proclamation royale** de 1763, invite " tous les sujets du Royaume et d'Amérique à se hâter d'entrer en jouissance des avantages et profits que le Canada leur offre pour le commerce, l'industrie, la navigation, les établissements coloniaux ". — En septembre 1763, Murray organise la croisière de gardes-côtes, dans le Golfe, pour saisir les *contrebandiers français* de Saint-Pierre et Miquelon : il fait armer deux forts bâtiments dans ce

dessein : — inutiles précautions, car spiritueux, ustensiles, marchandises sont débarqués dans les anses du Labrador.

3o **Concessions aux Anglais** : — en 1765, le gouverneur concède à la *Compagnie Dunn* le monopole du trafic des postes indigènes, au profit du Trésor. — La Compagnie en loue *plusieurs* à des fermiers particuliers. — Ce procédé soulève *les réclamations* universelles des trafiquants. — En 1767, *sir W. Johnson*, le vainqueur de Dieskau, l'âme des *Six Nations* iroquoises, propose des accommodements légaux et restrictifs. — En 1768, un comité de marchands et de Conseillers de Québec rédigent *un rapport* sur la matière, sans amener aucun résultat satisfaisant. — La guerre de Pontiac venait (1763-66) de compliquer les embarras et les intérêts réciproques. — La discussion se prolongeait, quand survint la Révolution américaine (1775).

II° **Progrès de l'agriculture**

1o **Distributions des terres** : — d'après le rapport de Murray (1762), environ *8 millions d'acres* furent concédés, durant l'ancien régime. — Un peu plus d'*un quart*, donné en main-morte à l'Église catholique, pour subvenir aux besoins du culte ou de l'éducation de la jeunesse. — La Couronne, dans les *concessions individuelles*, s'était réservé des droits de royauté, concernant les routes, les ports, les rivages, la coupe des chênes de construction navale, certains minéraux de valeur.

2o **Produits de la culture** : — le sol est fertile pour la production des céréales : mais Murray trouve que l'*habitant canadien* ne vise pas à tout le rendement désirable ; — "il est vrai, dit-il, qu'il est susceptible d'être convoqué sous les armes à l'improviste, incertain de pouvoir récolter ce qu'il a semé de surplus".—Les *arrivages* aléatoires d'Europe lui inspirent de pourvoir tout seul aux nécessités domestiques.—De là: culture du *lin*, du *chanvre*, du *tabac*, non dans une quantité suffisante pour l'exportation, mais pour subvenir aux besoins immédiats. — Aussi l habitant reste modeste, parcimonieux, laborieux, probe, industrieux. — Le gouverneur a surtout en vue de promouvoir, *en le plaignant*, les transacions de négoce avec la métropole de son nouveau maître : — l Anglais vit de commerce et des échanges des produits qu'il manufacture chez lui.

1o **La potasse** : — en 1767, un Anglais installe à Québec une usine de potasse : ce *carbonate de potassium* est surtout extrait des cendres de l'érable, du hêtre, du bouleau. — En 1770, il est expédié à Londres 50 tonnes. — Ce produit devient un important article de trafic, jusqu'à l'époque de la découverte de procédés nouveaux d'extraction.

2o **Rapport de Carleton** : — en 1768, il écrit un rapport au ministre sur les *manufactures* : — peu de lin sur le marché, pas d'abondance de laine, un peu de poterie de cuisine, des cuirs grossiers dans quelques tanneries, importation des cuirs fins, de la bonneterie, des couvertures. — *Lord Hillsborough*, secrétaire colonial, s'alarme contre les

confections canadiennes : il entend que les industries textiles de la Grande-Bretagne aient le privilège d'habiller les sujets de l'Empire.

III° **Industries diverses**

3o **Distilleries** : — en 1769, ouverture d'une distillerie de rhum, afin d'utiliser les mélasses des Antilles. — Façon de créer et de maintenir des *relations commerciales* ; — car le gouverneur, qui a l'œil ouvert sur les Colonies américaines, y pressent des malaises, des idées d'indépendance en couvée, et tient à diminuer le trafic des échanges.

4o **Constructions navales** : — pour les alimenter dans les chantiers d'outre-mer, le gouverneur favorise l'exploitation, au lac Champlain surtout, des *douves de chêne*. — En 1772, on en exporte 150,000 environ. Une *prime fixe* est assurée aux producteurs en gros.

5o **Céréales** : — en peu d'années, la culture s'améliore et s'étend avec la population. — En 1771-72, le marché abonde en céréales : les achats pour l'exportation s'accentuent ; — les ports du Saint-Laurent s'ouvrent à de nombreux voiliers, qui emportent plus de 190,000 boisseaux de grain.

6o **Réduction du minerai de fer** : — en 1762, les forges et hauts-fourneaux du Saint-Maurice sont en opération, produisent par le charbon une qualité supérieure, propre à la manufacture des haches et des instruments en acier. — En 1764, les artisans sont rétribués par le gouverneur des Trois-Rivières et nourris de la ration des soldats ; — le charbon de bois est fourni par la prestation et la corvée. — En 1767, les forges fermées en 1765 sont concédées par Carleton à *C. Pelletier*, qui les met aussitôt en fonction pour la production des ustensiles du ménage. — En 1770, plus de 400,000 livres de *fer en barre* et, en 1771, 200 tonnes de *fer en gueuse* sont expédiées en Angleterre.

IV° **Période de Règlementation**

1° *Relations commerciales*

1o **Restrictions commerciales** : — la traité de Versailles (1783), reconnaissant l'Indépendance américaine, n'a pas réglé la question économique entre Londres et la République. — L'Angleterre y pourvoit, la même année, en votant une loi " accordant à la Couronne *certains droits* de trafic et de commerce entre les sujets de ses *Domaines* (Dominions) d'outre-mer et les États-Unis ". — Le 6 avril 1784, une *nouvelle loi* soumet ces relations aux approbations ministérielles, et même les supprime. — Le 8 avril 1785, un ordre-en-conseil prohibe *toute importation* des E.-U. par mer dans les ports de la Province de Québec ; — *le Vermont* tente une exception, qui lui est refusée (6 mars 1786). — Mais, il y eut des *réclamations officielles* en faveur des Loyalistes de l'Ouest.

2o **Fermeture des Antilles anglaises** : — désormais le cabinet de Londres entend *monopoliser* à l'avantage de la Grande-Bretagne les riches produits de ses possessions tropicales. — Les Américains ont jusque-là bénéficier des échanges avec les Antilles : devenus rebelles, indépendants, ils ne méritent plus l'usage de ce trafic. — L'Angleterre ruine ainsi *le commerce* de ses propres sujets, *sans que* les Provinces maritimes et Québec en puissent tirer, bien que soumis à la même Couronne, un profit rémunérateur ou des avantages domestiques. — Aussi

bien, la *contrebande* ne cessa de s'établir et de s'étendre, au détriment de la marine marchande de la métropole.

3o Gêne commerciale au Canada : — ces restrictions créent dans la colonie un malaise fâcheux. — *Adam Lymburner* (1746-1835), Ecossais d'origine, émigré à Québec (1776), homme d'affaires fort estimé, est délégué à Londres (1787), dans un dessein politique sans doute, mais surtout comme porte-parole des négociants, en vue de faire modifier les tarifs métropolitains. — Il avait la recommandation et l'appui du gouverneur, lord Dorchester. — Il échoue dans la mission qui lui est confiée, même eu égard à ses desseins politiques. — Un énorme *groupe de Loyalistes bien intentionnés* des E.-U. se sentent détournés de leur projet d'établissement au Canada : ils se retirent des Etats de l'Est pour fonder l'*Ouest Moyen*, devenu si prospère dans la suite.

2° *Essai d'amélioration du trafic*

1o Recherches de lord Dorchester : — en nov. 1786, il nomme un *Comité* dans le Conseil, chargé de faire une sérieuse investigation des causes de la stagnation commerciale et industrielle. — Appel aux négociants des trois districts, et rapport communiqué au gouverneur (29 mai 1787).

2o Rapport du Comité : — durant 20 ans, le commerce a été limité *presque à la seule* Angleterre ; — il l'est encore présentement. — *Quelques* échanges avec les Antilles : rhum, sucre, café, mélasse, épices, produits *frappés de droits d'entrée* s'ils viennent directement, *exemptés* en venant par Londres ! — D'ailleurs aux E.-U. la distillation du rhum le rend accessible aux plus pauvres : d'où *contrebande* facile sur une immense frontière sans douaniers. — (Le rhum passait, à l'époque, pour un *produit essentiellement indispensable* dans la colonie).

3o Réclamations légitimes : — en conséquence, le Rapport concluait : — au *libre passage* en Angleterre des marchandises américaines traversant le Canada, à l'*entrée libre* du blé de l'Ouest, à la *vente exclusive* de la farine aux ports des Provinces maritimes, au *départ direct* du Canada, sans toucher aux escales d'Angleterre, des vaisseaux marchands de la métropole, commerçant avec la Péninsule hispanique et l'Europe méridionale : — procédé avantageux aux navigateurs et aux négociants de la colonie.

1o Instructions militaires : — on les a renforcées, au point que " seuls les voiliers de l'Etat ont le *monopole du trafic* sur les lacs de l'Ouest " ; — elles suppriment ainsi toute ingérence américaine. — Les marchands se plaignent souvent de leur asservissement à ce monopole exclusif du *transport* de leurs marchandises de troc, à *époque et jour* fixes. — D'ailleurs, le traité de 1783 règlait *le transport* aux E.-U. des postes d'Oswego, de Niagara, de Détroit, de Michillimakinac.

2o Arrérages dûs aux Montréalais : — en 1787, le comité observe avec raison que les négociants de Montréal ont dans l'Ouest *des créances* au montant de 300,000 liv. sterl., la moitié environ auprès des trafi-

3°

Trafic des pelleteries

quants de Cataracoui à Détroit, le reste au compte de ceux de Makinac et au-dessus. — Le remboursement exigeait bien *deux années* de crédit en plus.

3o **Liberté du trafic avec les indigènes** : — la compétition conduit, comme jadis, à la vente à outrance des *spiritueux*, à la fraude, à la démoralisation, aux discordes. — *Alexander Henry*, les deux *Frobisher*, etc., s'associent alors entre eux pour améliorer cet état de choses, et préludent ainsi à la fondation de la *Compagnie du Nord-Ouest* (1783) : celle-ci traita de l'Ohio au lac Athabaska.

4o **Plans de Mac Gill** : — l'un des Associés en 1785, **James Mac Gill**, (1744-1813), Ecossais de Glasgow, frère d'*André*, membre de l'Assemblée, des Conseils législatif et exécutif, brigadier-général (1812), fondateur de l'Université qui porte son nom, — fait ressortir les avantages de voies fluviales et lacustres pour consolider le trafic de l'Ouest et son débouché sur le Saint-Laurent et l'Atlantique. — Ses prévisions se sont réalisées jusqu'à la construction du *Canal Erié* (1825), qui favorisa aussitôt le trafic par les E.-U.

4°

Acheminement au libre échsnge

1o **Impulsion à donner aux industries** — le même Comité de 1787, outre l'idée de libération des restrictions vexatoires, spécifie l'encouragement qu'il importe d'accorder aux diverses *industries nationales* : chanvre, lin, potasse, blé, farine, seigle et orge à distiller, bois de construction navale. — Il suggère l'érection de *magasins publies* ou *entrepôts* de blé, confiés à des commis habiles qui le font nettoyer et classer, soit en vue de la consommation, soit dans un dessein d'exportation. — *Simcoe* reprend le procédé dans la suite.

2o **Chambre de Commerce** : — le Comité fait revivre le projet de l'*incorporation* d'une Chambre de Commerce ; — elle serait dotée des pouvoirs d'*arbitrage* dans les litiges, de *règlementation* pour le développement du trafic, pour la navigation, pour les assurances. — Cette institution, ainsi conçue et appliquée, obviait aux atermoiements des tribunaux et de l'Assemblée législative, en ce qui concernait les matières économiques.

3o **Rapprochement commercial** : — les vigoureuses réclames du Comité font relâcher les liens d'exclusion du trafic américain. — En 1787 même, le Conseil de Québec légifère en faveur de l'*importation du tabac*, de la potasse, par voie du lac Champlain et du Richelieu.— En 1788, nouvelle ordonnance pour les échanges *par l'intérieur* du pays — les *fourrures exceptées*. — En 1790, *la gueuse* du fer est objet d'entrée.

4o **Traité de Jay** (**19 nov. 1794**) : — **John Jay** (1745-1829), homme d'Etat et juriste américain, négocie la *première convention* commerciale entre les E.-U. et la Grande-Bretagne : — *évaeuation* des postes de l'Ouest en territoire de la République ; — *libres relations* entre les deux peuples, y compris les Indiens ; — *libre navigation* intérieure, même sur le Mississipi ; — *marchandises non prohibées*, échangées par ces voies intérieures, soumises à la douane de celles d'Europe ; — nulle

perception douanière sur les objets de trafic des Indiens eux-mêmes : le *seul port* d'entrée est celui de Saint-Jean du Richelieu, où l'on percevra des droits douaniers. — Des *clauses* additionnelles autorisent des modifications, après entente préalable. — En 1796, la législature de Québec concède au gouverneur le droit d'altérer *les articles* avec le consentement mutuel des contractants : — loi votée ensuite annuellement jusqu'en 1812.

V°

Les Seigneurs

1o Tenure seigneuriale : — *Murray* se montre favorable au système ; — il se fait concéder la seigneurie de la Malbaie — *Murray Bay* — et il engage ses officiers à s'en procurer en aval du fleuve ; — quelques-uns achètent de seigneurs retournés en France. — *Carleton* estime cette haute classe sociale, polie et instruite ; — il respecte l'institution établie, bien qu'il se refuse à créer une *nouvelle noblesse* anglaise, avec privilèges et droits héréditaires.

2o Fonctionnaires : — lord Dorchester plaide à Londres, avec sincérité et émotion, la cause des *seigneurs canadiens* · l'exode des nobles en France a été fort exagéré. — Il leur manifeste par des faveurs sa reconnaissance. — Un groupe de seigneurs, satisfaits du nouveau régime, sollicite et obtient des emplois civils et militaires. — La plupart séjourne dans le domaine seigneurial. — *M. de Lanaudière*, aide-de-camp du gouverneur, propose au Conseil (1788) de déclarer les seigneurs *propriétaires absolus* de leurs terres : sa proposition est écartée par tous ses congénères.

3o Fidélité et loyauté : — l'Invasion américaine se heurta à la loyauté des seigneurs, bien que ceux-ci ne pussent déterminer le peuple à se désister en masse de la *neutralité*. — " Ni la distance des lieux, ni la rigueur de la saison, écrit M. de Gaspé, n'empêchaient les anciens Canadiens, qui avaient leurs entrées au château Saint-Louis à Québec, de s'acquitter de ce devoir : les plus pauvres gentilshommes s'imposaient même des privations pour paraître décemment à la solennité." — Quelques seigneurs fonctionnaires se montrèrent trop zélés en faveur des Anglais : on les surnomma *les Chouayens*, ou déserteurs du nationalisme, par analogie aux transfuges dans l'attaque de Chouaguen (14 août 1756). (*V.* B. Sulte, *Hist.*, t. VIII, p. 30.)

1o Le costume : — il consiste en un simple *surtout* qu'ils couvrent, en hiver, d'un *capot*, retenu par une ceinture de laine ; — la *tuque* rouge est en usage, mais est remplacée par un *casque* en pelleterie. — La coiffure cache les oreilles, le cou et même une partie du visage ; — sans compter les *mitaines*, les *manchons*, les chaussures appropriées au climat ou *mocassins*. — L'ensemble se complète par une *courte pipe*, qui ne quitte presque jamais la bouche.....

2o Les mœurs et coutumes : — les manières sont aisées et polies ; — le peuple canadien a conservé le caractère français : actif, brave, ardent, il est doué d'un bon sens naturel et d'une forte clarté d'intel-

VI°

Les Habitants

ligence. Il est civil et respectueux à tous, sans distinction de personne : les hommes se saluent et se font la révérence en se rencontrant ; ils sont très hospitaliers, même aux étrangers... — Le Canadien entreprend avec courage les plus pénibles travaux ; il se console et se délasse en fumant, en riant, en chantant, en dansant. Rien ne le dégoûte, rien ne l'arrête, ni la longueur des voyages, ni l'excès des fatigues, ni la mauvaise qualité des aliments, pourvu qu'il soit soutenu par de bons propos et des plaisanteries.— Depuis la Cession, les fermiers vivent dans l'abondance des choses nécessaires.—Pas un Canadien sur cent ne sait l'anglais ; mais les femmes ont plus d'instruction...

3o **La culture des terres** : — au lendemain du siège de Québec règnent la famine et la plus effroyable misère : le vainqueur sut secourir les vaincus. — Bientôt l'habitant se ressaisit et, jusqu'à la fin du siècle, le progrès agricole amène l'aisance et la richesse. — Plusieurs seigneurs vivent du travail de leurs bras.— Chaque habitant à l'aise possède ordinairement de 15 à 20 moutons, 10 à 12 vaches, 5 à 6 bœufs de labour. Le bétail est petit, mais excellent.— Il y a peu de seigneuries qui ne donnent de l'orge, du maïs, du seigle, du chanvre, du lin, du tabac, et à profusion. — Cependant, beaucoup de jeunes Canadiens ont gardé le goût des *voyages* lointains (V. It., *loc. cit*).

VII°

La Milice

1o **Edouard-Auguste, duc de Kent et Strathern** (1767-1820) : — *quatrième* des garçons parmi les 15 enfants de Georges III, et père de la reine Victoria, est envoyé au Canada en 1791 ; — en 1794, il sert aux Antilles ; — en 1796, il revient au pays, où il est nommé chef d'état-major des troupes (1799-1800).— De mœurs dissolues, il sut néanmoins se rendre populaire par sa simplicité et sa bonhomie.

2o **Organisation militaire** : — le nouveau régime conserva les *capitaines de paroisse* de l'ancien. — En 1786, lord Dorchester fait ajouter deux bataillons au 60è régiment qu'il nomma le *Royal Américain* : Louis-Joseph Fleury d'Eschambault fut promu lieutenant-colonel. — Dix ans après, à son départ, il laisse des instructions pour former le *Royal Canadien*, composé de 600 hommes : *Joseph-Dominique de Longueuil*, commandant d'un bataillon, et *Louis-Ignace de Salaberry*, major ; on l'appelait aussi *les Volontaires*, ayant des officiers et sous-officiers canadiens. — En 1801, il fut licencié, par crainte de l'impression causée par les victoires de Bonaparte en Europe.

1o **Les Prêtres** : — la Terreur révolutionnaire (1792) les a poussés en Angleterre, toujours hospitalière au malheur — Napoléon excepté. — Grâce à Mgr Hubert, de Québec, une *quarantaine* sont venus se réfugier en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, dans le Bas-Canada surtout. — Six seulement retournèrent en France, après la tourmente.

2o **Les Royalistes** : — environ 14 nobles, parmi lesquels deux figures saillantes, le duc de *La Rochefoucault-Liancourt* et le comte *René-Augustin de Puisaye* ; — puis un groupe d'officiers et de paysans. — Pas-

VIII°

Les Émigrés

sant par les États-Unis, tous sont hospitalisés dans le Haut-Canada, avec défense de franchir ses bornes ; le gouvernement de la métropole appréhendait *leur influence* sur les Canadiens, qui aimaient tous la France et son roi infortuné. — Il y eut des *essais de colonisation* de leur part. — En 1802, le comte de Puisaye en rapatrie la plupart : le colonel de Saint-Victor, le marquis de Beaupoil et sa famille, Queton de Saint-Georges, le comte de Chalus vinrent s'établir à Montréal et à Québec. (*V.* N.-E. Dionne, *Les Ecclés. et les Royal. fr.*).

IX°

Le commerce

1o **La Compagnie de la baie d'Hudson** : — de 1670 à 1772, elle limite son commerce aux rivages de la baie James : les Indiens lui portent les fourrures. — Ses forts de traite sont York, Severn, Prince-de-Galles, Orignal. — En 1782, le célèbre amiral français, *Jean-François Galaup*, comte de *La Pérouse*, avec trois navires, s'empare des trois premiers forts : la Compagnie ressentit ce dernier coup de la main de la France ; elle subit des pertes considérables, mais rentra en possession de ses forts. — Elle commençait à subir un autre assaut redoutable, de la part d'une nouvelle rivale.

2o **La Compagnie du Nord-Ouest** : — depuis 10 ans, des marchands écossais de Montréal convoitent les riches fourrures de l'Ouest, lorsque, en 1783-84, ils fondent une *Compagnie*, rivale de celle de la Baie d'Hudson. — Les associés se nomment Simon MacTavish, Joseph Frobisher, John Gregory, William MacGillivray, Angus Shaw, Roderick MacKensie, Cuthbert Grant, Alexander MacLeod, William Thornburn. — Dès lors, une compétition acerbe, rusée, violente tour à tour, éclate entre les deux rivales. — Toutes deux, la dernière surtout, ont à leur service des Canadiens français, commis, contremaîtres, voyageurs, ouvriers, guides, interprètes : — ce sont les ancêtres des *métis* catholiques du Nord-Ouest. — La lutte se continue jusqu'au siècle suivant. — Les bénéfices commerciaux furent énormes. (*V.* L.-A. Prud'homme, S.R.C. 1910, et dans *La Nouvelle-France*).

3o **Importations et exportations** : — en dehors des pelleteries, le Canada exporte des denrées (1786) pour 325,000 liv. ; — il importe la même année pour 250,000 liv. — Dans la suite, la proportion s'accroît annuellement : en 1795, la récolte donne 400,000 boisseaux de blé. — Tous les *bâtiments marchands* sont *anglais ;* aucun n'appartient aux négociants du pays, la métropole n'autorisant le commerce avec nulle autre nation. — Le *bois de construction navale* est l'objet d'un grand débit.

1o **Constructions navales** : — en 1790, on inaugure à Québec, sur une très large proportion la construction des navires ; — les guerres maritimes impriment à cette industrie un *accroissement* considérable. — D'autre part, l'Angleterre compte beaucoup d'ouvriers : on leur transporte le bois à peine équarri pour leur chantiers et les charpentes.

2o **Manufacture domestique** : — elle existe partout dans le Bas-

X°

L'Industrie

Canada, comme un héritage familial. — Elle consiste à tisser de grosses toiles, des étoffes en laine, les linges de corps et de ménage. — On travaille le cuir, qui est adapté aux besoins domestiques et aux harnais des animaux. — Tous les Canadiens savent construire leurs meubles, avec goût et avec art, aussi bien que toutes les commodités nécessaires et utiles à l'embellissement de leurs demeures. — Lin, potasse, douves, poisson sec, huiles, conserves de fruits, extraction et cuisson du sirop d'érable, ginseng, plantes médicinales, tout est exploité en vue d'une *vie frugale et simple.* — Les articles d'habillement, l'orfèvrerie sont seuls importés d'Europe.

XIo

La Presse

1o **Le journalisme** :—en 1764, paraît la *Gazette de Québec*, sans qu'elle éveille ni la curiosité ni les sympathies. — En 1776, *Fleury Mesplet* inaugure à Montréal l'œuvre de la presse en imprimant *l'Adoration perpétuelle ;* deux ans après, il fonde la *Gazette de Montréal*, en deux langues ; c'est l'origine du journal actuel " The Montreal Gazette ". — Sa publication satyrique *Tant pis, Tant mieux* (1779-80) le fit jeter en prison par Haldimand : elle était l'œuvre de Valentin Jotard. — En 1783, l'*Almanac* curieux et intéressant. — En 1788, *La Gazette littéraire*, pendant que James Tanswell éditait *Le Courrier de Québec*, qui n'eut que deux numéros. — En 1790, parut à Newark *The Upper Canada Gazette.*

2o **Le théâtre** : — le Malouin, *Joseph Quesnel* (1749-1809) compose (1788) *Colas et Colinette* qu'il mit sur la scène à Montréal (1790). — Outre quelques pièces fugitives, il a laissé deux comédies en vers, *l'Anglomanie* et *Les Républicains français ;* deux opéras, dont la musique est de sa façon, *Lucas et Cécile*, et *Colas et Colinette.* (*V.* B. Sulte, *Hist.*, t. VII.)

CHAPITRE VI

La situation financière

1o **Droits de la Couronne** : — en 1763, Georges III entre en possession des revenus et redevances, payables à la Cour de Versailles. — Les *revenus publics* ne sont pas un droit *colonial* ,mais *royal :* le roi a le privilège de les percevoir et d'en faire l'appropriation. — Le contrôle des finances est le dernier que puisse réclamer un gouvernement *non autonome* : — s'assurer le contrôle sur la disposition de leurs deniers publics sera l'objet de la lutte future des deux Provinces du Canada (1791-1840).

2o **Nomination du Receveur** : — sous le Régime militaire, la perception est *sans organisation régulière :* — Murray a seul le contrôle des recettes et dépenses. — Sa commission lui impose le devoir de nommer

I°

Le Receveur général

(1764-91)

un percepteur : — en sept. 1764, il choisit comme *receveur-général* **Walter Murray** de Québec, qui offrait les sécurités suffisantes pour cette charge, sous la direction du gouverneur : il était toutefois *responsable* au Lord du Trésor ou à ses suppléants. — En juillet 1765 la Couronne confie la charge à **Thomas Mills**, devant rendre ses comptes au chancelier de l'Echiquier : — son salaire est de 200 liv. sterling.

3o **Attributions** : — en mars 1766, des instructions lui sont signifiées : les impôts à lever, leurs taux respectifs, l'appropriation du rendement aux dépenses du gouvernement local et aux charges de leur perception ; — le *surplus* doit être versé au Trésor. — Compte annuel, transmis aux commissaires du Trésor, pour recettes et dépenses, lesquels lui délivrent tout mandat de paiement, tandis que la commission du gouverneur l'autorise à émettre ce mandat sur la caisse du receveur-général : sujet de conflit sérieux dans la suite.

4o **Premiers exercices** : — en juillet 1766, Th. Mills entre en fonction ; — un an après, il va à Londres exposer l'*état* des revenus publics. — *Hector Cramahé* le remplace. — En 1770, **Thomas Dunn** lui succède — En juillet 1777, il a pour successeur **William Grant**, comme substitut de Th. Mills ; — en juillet 1784, il se rend à Londres pour la vérification de ses comptes : il est remplacé par **Henry Caldwell** jusqu'en 1787, époque du retour de Mills, qui est suspendu de ses fonctions en 1789 par lord Dorchester.

II°

Budget initial

(1763-74)

1o **Recettes** (1763-74) : — avant la Cession, les revenus du Domaine royal sont prélevés en partie sur : les *droits* d'entrée et de sortie, les rentes seigneuriales des *lods* et *ventes*, des *cens* et *rentes*, le *loyer* des postes de pelleteries, l'*impôt* de la construction des maisons, le *droit* d'aubaine et celui de *déshérence*. — La Couronne anglaise entre en possession de toutes ces perceptions. — Le receveur W. Murray (août 1764 — juin 1766) n'accuse qu'une entrée en caisse de 815 liv. sterling : cet encaissement est regardé comme dérisoire pour constituer le fonds de la *liste civile*. — En juillet 1766, le gouvernement affiche une échelle des *tarifs douaniers* : ce procédé relève le chiffre des recettes ; — mais jamais certains droits royaux ne sont perçus, devant les réclamations, émises jusqu'en 1774.

2o **Dépenses** (1763-74) : — elles se répartissent en trois classes : les *salaires publics*, les *gratifications* d'office, les *frais éventuels*. — Les premiers sont évalués par la métropole à 3,650 liv. st. par année, mais restent non payés les premières annuités. — Les secondes sont des abus aux yeux de Carleton et montent à 4,415 liv. st., alors que le gouverneur est réduit à les solliciter à Londres : — les dépenses s'élèvent à 6,230 liv. st.

1o **Recettes** (1774-91) : — la *Loi sur les impôts*, en 1775, abolit le tarif de 1765 ; — elle taxe plus fortement les spiritueux (rhum et eaux-de-vie), les mélasses, les sirops ; — son application ramène la perception

III°

Second Budget

(1775-91)

ancienne des lois françaises, mais nuit au trafic avec les Indiens : on dut l'amender aussitôt. — L'encaissement du Trésor colonial (1783-90) accuse la somme de 31,585 liv. st., et un total de 94,762 liv. (1775-91). — Une *Déclaration* (1778) donne la garantie que la levée de certains impôts par la métropole ne vise que le règlement du commerce et sera affectée aux besoins de la colonie.

2o **Dépenses (1774-91)** : — les gratifications sont presque supprimées à la demande de lord Dorchester. — L'accroissement subit de la population, l'arrivée des Loyalistes, l'extension des affaires publiques amènent l'augmentation du nombre des *salaires* administratifs et des *frais éventuels* : — soit, en 1788, 5,945 liv. et 20,608 liv. st. — Au clergé anglican l'on accorde un septième des terres de la Couronne non utilisées, appelées *Réserves du clergé.* — En 1789, sir Thomas Mills et William Grant, receveurs, sont condamnés, après enquête, à une restitution de 8,756 liv. sterling : — dès lors, chaque Province aura son *inspecteur* des deniers et comptes publics, responsable au Conseil et à l'Assemblée (V. Duncan Mac Arthur, *Can. and its Prov.*, t, II, p. 491).

IV°

Valeur commerciale des monnaies

(1763-91)

1o **Papier-monnaie** : — on l'a émis aux habitants, sous l'intendance de Bigot : *dépréciation* immédiate, après la Cession et sous le Régime militaire (1759-63). — Les Canadiens ont caché leur *numéraire* ; il ne réapparaît que pour le commerce de détail. — A la reprise des affaires, la *monnaie courante* s'échange entre les marchands canadiens, ceux de Québec avec Halifax, Boston, Salem : ceux de Montréal avec la colonie de New-York par la route du lac Champlain. (V. Larreau).

2o **Valeur comparative des monnaies** : — introduction au Canada, par le trafic américain aux Antilles, de *la piastre espagnole* (*piastra*, plaque de métal), dite *pièce de huit* réaux, de la valeur de 4 *sh.* 6 d. (pence). — Le *shilling* ou schelling anglais sert alors d'unité nominale. — La piastre ou le *Dollar américain* suit un taux variable, selon les pays : 5 sh. à Halifax, en Nouv.-Angl., — 7 sh, à New-York, puis 7 et demi et même 8 sh. : taux qui s'introduit respectivement à Québec et à Montréal : — Cette *surélévation* est défavorable aux transactions intérieures.

3o **Moyens de change** : — le 4 oct. 1764, une ordonnance de Murray " règle le cours des monnaies ". — La piastre espagnole est évaluée à 6 sh., — le *grand écu* français à 6 sh. 8 d., — le schelling anglais à 1 sh. 4 d. : — *toute fraction* de ces unités est prohibée, pour diminuer les fraudes. — La papier-monnaie portait jadis ces mots : *Bon pour* ou *Bons* dans la suite.— En 1767, un entrepreneur de Québec sollicite du Conseil le *privilège* d'émettre ces *Bons* ou *Billets promissoires* de petits montants, comme moyen de substitution aux fractions prohibées : — sorte d'inauguration de la **première banque**, munie d'une charte au Canada. — En 1777, le taux fixé par Murray subit une dépression légale : — on lui substitue l'évaluation adoptée entre Québec, Halifax, la Nouv.-Angleterre. — Néanmoins, en 1783, les négociants

montréalais et, bientôt les Loyalistes du H.-C., maintiennent le cours monnétaire de New-York, du N.-Jersey, de la Pennsylvanie.

V°
Echec
de la
création d'une
Banque
commerciale
(1792)

1o Premiers banquiers : — trois sociétaires anglais, *Phyn, Ellice, Inglis*, négociants en relation avec deux importantes Compagnies de Montréal — celle de *Todd, Mac Gill...*, et celle de *Forsythe, Richardson...*, — inaugurent (1792) l'institution d'une **banque régulière** au Canada. — La dénomination est *Compagnie de Banque canadienne* (The Can. Banking Co.) ; — elle lance son prospectus le 17 mars, en établit la raison et l'opportunité...

2o Organisation et fonctionnement : — son siège est à Montréal, *bureau central*, avec différentes branches se ramifiant dans les villes des deux nouvelles provinces. — La Banque a *le dessein de* recevoir les dépôts courants, d'émettre du papier, billets et effets à ordre, de les escompter, de tenir des comptes courants pour les épargnes, les recettes et les dépenses, de changer les billets promissoires... Les promoteurs se proposaient d'activer *le trafic* de la colonie : on ne saurait louer assez leurs intentions et leur organisation.

3o Echec de la tentative : — l'échec résulte de plusieurs causes locales : — les *districts ruraux* du B.-C. ne sentent guère le besoin de tels services ; — les *marchands* du H.-C. exercent en ville la fonction de vrais banquiers, grâce aux *Bons*, émis en fraude de la loi ; — les *agents* des Compagnies montréalaises sont les entremetteurs bien rétribués des conventions entre les négociants en gros et en détail. — Le lieut.-gouverneur Simcoe forme le dessein de créer l'emmagasinage des farines et des grains, de les mettre sous la main de ses Conseillers : les lords du Bureau du Commerce s'opposent à l'exécution de ses plans : — en 1794, les *transactions* commerciales avec les E.-U. favorisent l'exode direct du numéraire du Canada, au profit des négociants de la métropole.

VI°
Système
postal
(1760-75)

1o Service antérieur : — en 1710, promulgation anglaise de la Loi *du Service postal* dans les colonies d'Amérique, entre elles et la métropole : — abondante *source de revenus* que ce service, alors et aujourd'hui. — Les *frais de port* — point d'affranchissement encore — sont ainsi établis : New-York à Philadelphie (9 d.), ou à Boston (1 sh.) ; — soit à une distance au-dessous de 60 milles (4 d.), au-dessus jusqu'à 100 milles (6 d.). — Limite du *poids* d'une lettre (moins d'*une* once) à une once au plus, New-York à Boston, une lettre de trois feuilles distinctes (96 sous de notre monnaie).

2o Administration postale : — en 1760, le *Ministre* des Postes à Londres ; — des *sous-ministres* de son choix à l'étranger. — *Division* de l'Amérique britannique en deux districts, méridional et septentrional, confiés à deux *délégués* (deputy) : le dernier s'étendait de l'Acadie au sud de la Virginie. — En 1763, **Benjamin Franklin** est l'un des délégués depuis dix ans ; il note dans son *Journal* qu'il encaisse des

recettes *trois fois supérieures* à celles de l'Irlande. — Après le *traité de Paris*, il s'empresse de venir au Canada installer des *bureaux de poste* à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, — où il nomme *délégué* pour la colonie *Hugh Finlay*, juge de paix venu d'Ecosse (1760), habitué à parler le français.

3o Organisation canadienne :— déjà la chemin du roi sur la rive nord du fleuve a servi à la poste française : — les courriers ont des *postes de relai* à la distance de 9 milles environ, entre Montréal et Québec : — Finlay engage les services des courriers, à raison de 12 sous *par lieue*. — Le courrier de Montréal-New-York — par le lac Champlain et l'Hudson — est *hebdomadaire*, combiné de façon à coïncider avec le départ *mensuel* de la malle pour l'Angleterre. — En 1765, le *tarif postal* est fixé officiellement : une lettre de Montréal-Québec (85 d.-16 sous), des deux aux Trois-Rivières (65 d.-12 sous) ; — entre Montréal ou Québec et New-York (1 sh. — 25 sous ou 1 sh. 4d — 33 sous).

VII°

Réorganisaton postale

(1783-99)

1o Isolement temporaire : — en mai 1775, prise du fort Ticonderoga, suivie de celle de Montréal par les Américains. — Le service avec New-York est rompu, l'espace de *huit ans*. — *En été*, l'entrée d'un voilier en rade de Québec renseigne, presque exclusivement, le Canada sur les affaires extérieures ; — l'*hiver*, interception à peu près complète. — En 1784, Finlay tente l'essai d'un courrier à Halifax : le trajet prend *sept semaines*, tandis que celui de New-York n'exigeait que *neuf* ou *dix jours* ; — il a coûté 191 liv. st. pour un port de lettres montant à 75 liv. seulement.

2o Reprise des relations postales : — en nov. 1783, restauration du service entre Falmouth (Pays de Galles) et New-York d'une part, — et d'autre part Halifax (1788). — Puis s'ouvrent des *bureaux de poste* à Fredericton, Digby, Annapolis, Horton (Wolfville), Windsor, Saint-Jean (1784). — A l'Ouest, de même à : Lachine, les Cèdres, Coteau-du-Lac, Charlottenburg, Corwall, Lancaster, Osnabruck, Augusta, Elizabethtown (Brockville), Kingston (1789) : durant 15 ans encore le seul courrier régulier voyage en raquettes. — Niagara et les extrémités de la péninsule ontarienne ne sont guère bien desservies que vers 1804. (V. William Smith, *Can. and its Prov.* t. II, p. 729).

CHAPITRE VII

L'Église du Canada

1o La jeunesse : — né le 23 janvier 1715, à *Plérin*, dans les Côtes-du-Nord (Bretagne), placé au séminaire de Saint-Brieuc par son oncle, curé de sa paroisse natale, — il est *ordonné prêtre* le 16 mars 1739 et nommé *vicaire* à Plérin. — Il y séjourne deux ans ; sans avertir ses pa-

rents, il accompagne à Québec son compatriote, Mgr de Pontbriand.

2o Fonctions sacerdotales (1741-66) : — Durant 25 années, il est tour à tour directeur de Religieuses, chanoine, théologal, doyen du chapitre, grand vicaire, vicaire capitulaire. — Secrétaire de l'évêque, il connait le diocèse, aime passionnément les Canadiens. — Après les batailles d'Abraham et de Sainte-Foye, il se dévoue, nuit et jour, au chevet des blessés et des mourants. — Le 2 juillet 1760, réunion du chapitre : l'*abbé de Montgolfier*, Sulpicien, est élu *vicaire général* du district de Montréal, l'*abbé Perreault* de celui des Trois-Rivières, l'abbé *Maillard* en Acadie, le R. P. Baudoin, S.J., en Louisiane, l'*abbé Forget* au pays des Illinois, l'abbé Briand à Québec. — Il sut gagner l'estime de tous. — "Il aperçut que, avec le changement de possesseurs, nos devoirs avaient changés, que les liens qui nous avaient unis à la France étaient rompus, que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination." (*Or fun*, par l'abbé Plessis). — Après la signature du *Traité de Paris*, il publie un mandement remarquable de sincérité et de loyauté. — Le chapitre fait choix de M. de Montgolfier pour le siège de Québec : L'élection n'est pas agréée par Murray, ni par le roi.— Le Sulpicien démissionne ; l'abbé Briand réunit les suffrages ; le gouverneur les confirme tacitement.

I°

Mgr Briand

(1766-84)

7è évêque

3o Episcopat (1766-84) : en janvier 1766, expédition des bulles canoniques ; — le 16 mars, à Paris, consécration épiscopale. — Séjour d'un mois à Plérin ; — le 28 juin, retour à Québec. — La guerre a amoncelé les ruines : cathédrale, palais épiscopal, églises paroissiales... Œuvre de reconstruction, culture des vocations sacerdotales, dissolution du chapitre imposée par Carleton. — En 1761, réouverture du collège des Jésuites : le 21 juillet 1773, leur Ordre est supprimé par Clément XIV ; confiscation de leurs biens et de ceux des Récollets. — Influence de l'évêque sur l'adoption de l'*Acte de Québec* (1774). — Lors de l'Invasion américaine, il publie un mandement très ferme, qui repousse les incitations à la rébellion de la part des Bostonnais et du Congrès continental. — Cependant des révoltés prennent les armes : l'évêque leur fait refuser les sacrements et réussit à pacifier les esprits. — Il obtient de Rome *deux évêques en permanence*, titulaire et coadjuteur, celui-ci pouvant être consacré sans la présence des deux assistants canoniques. — Il visite souvent son immense diocèse, au moins en partie. — En 1775, il compose un nouveau *catéchisme*. — En 1784, il abandonne l'administration à son coadjuteur : il termine sa carrière dans la solitude, la prière, la souffrance (25 juin 1794). — C'est l'une des grandes figures épiscopales du Canada. — A Murray, il écrit un jour : " Ma tête tombera, avant que je vous accorde la permission de nommer à une seule cure ! " — Et à lord Dorchester : " De ma vie je n'ai craint aucun homme... Je sais aimer, mais non craindre ; les bontés me rendent faible et mou ; les grossièretés et les duretés me trouvent homme et ferme ". (*V.* Aug. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Ière Partie, Québec, 1916).

II°

Mgr d'Esglis

(1784-88)

8è évêque

1o Sacerdoce : — né le 24 avril 1710, fils du chevalier *François Mariauchau d'Esglis* — auj. *Egly*, bourg de la Seine-et-Oise, — capitaine d'infanterie, et de *Louise Chartier de Lotbinière.* — Il fait ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec. — Élevé à la prêtrise (12 sept. 1734), il est nommé à la cure de Saint-Pierre, île d'Orléans. — Très désintéressé, il manifeste beaucoup de zèle envers les malades et les pauvres, le maintien des bonnes mœurs.

2o Episcopat : — en 1770, Carleton qui a refusé jusque-là l'élection d'un *coadjuteur*, sanctionne le choix : les bulles se font attendre deux années. — Le 12 juillet 1772, il est sacré au séminaire ; le 14 mars 1774, il est investi des pouvoirs épiscopaux. — Le 24 nov. 1784, l'évêque de *Dorylée* succède à Mgr Briand; et, le 2 décembre, il publie le mandement de la prise de possession. — Le 30 novembre, en raison de son âge avancé, il a fait choix d'un coadjuteur, *J.-Fr. Hubert.* — A cette époque, 75 paroisses étaient sans desservants. — Le gouvernement écarte la demande de *tout auxiliaire* venant de France ; il autorise la présence du clergé de langue anglaise : les abbés *Jones, MacDonnell, Burke, Phelan.* — Aux Acadiens, dénués de presque tout secours religieux, il adresse (1787) une affectueuse lettre pastorale. — Le prélat meurt le 4 juin 1788 et est inhumé dans l'église Saint-Pierre qu'il a desservie, l'espace de 54 années. (*V.* Mgr Têtu, *Les Ev. de Québec.*)

III°

Mgr Hubert

(1788-97)

9è évêque

1o Sacerdoce : — né le 23 février 1739 à Québec, fils de *Jacques-François Hubert*, modeste boulanger, et de *Marie-Louise Maranda.* — Après de brillantes études au Séminaire, il est ordonné, le 20 juillet 1766. — Il prend la charge de procureur, tout en enseignant la philosophie et la théologie. — Secrétaire de l'évêché durant 12 ans. — En 1781, il implore la mission de Détroit ; — il y dépensait son zèle, quand il est élu coadjuteur (30 nov. 1784).

2o Episcopat : — le 29 mai 1786, il est sacré par Mgr Briand, avec le titre d'évêque d'*Almire.* — Aussitôt il fait la visite du district de Montréal. — Le 12 juin 1788, il succède à Mgr d'Esglis et se choisit un coadjuteur dans la personne du curé de la Pointe-aux-Trembles, *Ch.-Fr. Bailly.*—En 1789, un groupe de Loyalistes forme le projet de la fondation d'une *Université mixte.* — Lord Dorchester a gagné à l'idée les sympathies du coadjuteur : l'évêque opine en sens contraire ; rétractation de Mgr Bailly. — Le 15 avril 1791, mandement qui renvoie au dimanche certaines fêtes chômées. — En 1793, arrivée à Québec du premier *évêque anglican.* — En même temps, la tourmente révolutionnaire amène de France, par l'Angleterre, un groupe de *précieux auxiliaires* (*V.* N.-E. Dionne, *Les Ev. et roy. fr.*, Québec, 1905).—En 1795, tournée de confirmation à la baie des Chaleurs, d'où il revient exténué. — Le 1er sept. 1797, il résigne son siège et meurt le 17 octobre : " S'il lui manqua les traits hardis qui désignent le grand homme, il eut toujours les vertus modestes qui font les grands saints." (*Or. fun.*) — Il avait consacré

trois évêques : Nos Seigneurs Bailly, Denault, O'Donnell, ordonné 53 prêtres, confirmé plus de 45,000 personnes.

3o **Mgr Bailly de Messein (1740-94)** : — né à Varennes le 11 nov. 1740, fils de *François-Auguste* et de *Marie-Anne des Gouttins*, Charles-François étudie à Paris, revient au Canada, où il se distingue par la variété de ses connaissances et ses belles manières. — Ordonné le 10 mars 1767, il exerce le ministère à Halifax ; — de retour à Québec en 1771, il enseigne au séminaire. — En 1776, il est aumônier du parti de guerre, composé de 350 Canadiens loyalistes sous les ordres de M. de Beaujeu, et est blessé dans une rencontre. — En 1771, il est curé de la Pointe-aux-Trembles, devient précepteur des enfants du gouverneur (1778), qu'il suit à Londres, revient à sa cure (1782) et est choisi comme *coadjuteur* le 12 juillet 1789 avec le titre d'évêque de *Capse*. — Le 29 avril 1790, il publie dans *la Gazette de Québec* une critique acerbe de l'administration diocésaine ; — et, en octobre, un mémoire en faveur de l'Université mixte. — Après rétractation, il tombe malade et meurt le 3 mai 1794.

IV°

Mgr Denaut

(1797-1806)

10*è évèque*

1o **Sacerdoce** :—né à Montréal le 20 juillet 1743, fils d'*André*, maçon, et de *Françoise Boyer*. — Pierre étudie à l'*école latine* des Sulpiciens et au séminaire de Québec (1758). — L'année suivante, il fait à Montréal son cours de théologie. — Le 27 janvier 1767, il est ordonné à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. — Le 2 mars, il est nommé curé de Soulanges, où il se fait remarquer par sa piété, sa prudence, son infatigable dévouement. — Le 25 oct. 1789, il est transféré à la cure de Longueuil ; — en 1790, il est promu vicaire général.

2o **Episcopat** : — le 29 juin 1795, il est sacré coadjuteur de Québec, tout en résidant dans sa cure. — Le 4 sept. 1797, il prend possession de son siège épiscopal, et fait choix de l'abbé *Plessis* comme coadjuteur (25 janvier 1801).—La même année éclatent les hostilités du protestantisme officiel contre l'Église : le docteur *Mountain*, évêque anglican, se constitue l'âme dirigeante de l'*Institution royale pour l'encouragement de l'instruction publique*. — Ce projet accaparait l'éducation de la jeunesse à tous les degrés de l'enseignement : l'évêque sut le déjouer habilement. — En 1803, il seconde l'initiative de l'abbé *Brassard* dans la fondation du séminaire de Nicolet ; en 1804, il assure son concours à l'érection de celui de Montréal. — Le prélat mourut à Longueuil le 17 janvier 1806.

1o **Réouverture du collège de Québec** : — en 1759, il est fermé ; en 1761, Murray le fait rouvrir sous la direction de quatre Pères et deux Frères coadjuteurs : les traités de capitulation leur reconnaissaient ce droit. — La métropole s'oppose au recrutement du personnel ; en 1766, ordination des deux Frères, *Alexis Maquet*, âgé de 64 ans, et *Joseph Casot* de 46. — Le général Amherst demanda leurs biens au roi, qui les

lui promit ; mais le gouvernement les convoitait simultanément ; l'enseignement dure jusqu'en 1776.

2o Suppression de l'Ordre : — le 21 juillet 1773, le pape Clément XIV signe le *bref* de suppression dans le monde entier de la Compagnie de Jésus ; — la *bulle* du 9 août 1814 du pape Pie VII devait la rétablir. — Aussitôt la Cour de Londres porte un décret de confiscation des biens des Jésuites au Canada. — Mgr Briand obtient du pape (1774) la confirmation des indulgences et privilèges accordés à leur église de Québec. — Ainsi le peuple ne s'aperçut point du changement et continua de les appeler Jésuites.

V°

Les Jésuites

(1760-1800)

3o Jésuites missionnaires : — il en reste encore 8, après la Cession : le P. Girault, à la Jeune-Lorette, le P. Potier au Détroit, le P. Gordon à St-Régis, le P. Germain à St-François du-Lac, le P. Huguet au Saut-Saint-Louis, le P. de La Brosse à Tadoussac ; — deux à Montréal, le P. Floquet et le P. Well. — Tous meurent à leur poste avant 1784.

4o Compétitions relatives à leurs biens : — en janvier 1788, une commission de neuf membres, présidée par le juge William Smith, exige l'inventaire et les titres des propriétés des Jésuites. — Le P. de Glapion se soumet, déclarant que ces biens viennent des bienfaiteurs des missionnaires, pour leur entretien et l'instruction gratuite des sauvages ; — le 31 déc. 1789, " il en cède la possession aux citoyens canadiens ". sous la direction et de l'approbation de Mgr Hubert. — On sait qu'un Comité de l'Université mixte tenta aussi de s'en emparer. — Le P. Casot meurt le 18 mars 1800. — Les Jésuites reviendront en 1841.

1o Ministère : — il se confine aux villes et aux paroisses de campagne, sans s'étendre à l'apostolat chez les Indiens. — Ils ont des résidences à Louisbourg jusqu'à la capitulation, à Québec, à Montréal, à Détroit jusqu'en 1782 ; et dans un certain nombre de paroisses : l'évêque de Québec manquait de pasteurs. — Leur recrutement, qui se fit d'abord assez intense, fut arrêté après la Cession.

2o Confiscation de leurs biens : — ils ne possédaient guère que leurs couvents et leurs églises. — Le gouvernement s'en empara, ne leur laissant que *leur mobilier*, ou bien servant aux derniers survivants *une pension* qu'il leur disputa souvent. — Leurs églises de Québec et de Montréal sont converties en temples anglicans ; les couvents, en prisons d'État ; — celle de Québec est détruite (6 sept. 1796) par un violent incendie, qui consume les ossements des gouverneurs.

VI°

Les Récollets

(1760-1813)

3o Derniers survivants : — le *P. Claude-Charles-Félix de Bérey*, qui était Canadien montréalais, est le dernier commissaire provincial de l'Ordre, résidant à Québec : il meurt le 18 mai 1800.— Le *P. Jean-Louis Demers*, né à Saint-Nicolas de Lévis, curé à Bellechasse, etc., meurt à la résidence de Montréal en 1813. — Six autres Pères Récollets avaient disparu entre 1799 et 1805 ; seuls quelques Frères lais vivent jusque vers 1848.

VII°

Les Spiritins

1o Fondation : — en 1703, la *Congrégation du Saint-Esprit* est fondée par *Claude-François Poullart Desplaces*, au dioeèse de Rennes (Bretagne) — En 1841, le Vénérable *François-Marie-Paul Liberman* fonde la *Société du Saint-Cœur de Marie*, laquelle s'unit (1848) à la précédente, sur la demande du Saint-Siège.

2o Séminaire du Saint-Esprit : — selon le témoignage (1771) de l'abbé de L'Isle-Dieu, vicaire général à Paris des missions indiennes du dioeèse de Québec, il " n'a jamais fait passer que des sujets formés au Séminaire du Saint-Esprit ". — En 1786, il écrit que " *M. Bourg*, élève du même Séminaire et né en Acadie, y fait les fonctions de vicaire général, avec résidence à Halifax, *M. Le Roux* l'est aux Isles-de-la-Madeleine, *M. Donat* à la baie des Chaleurs et à Saint-Jean."

3o Missionnaires : — plusieurs Spiritins ont passé pour appartenir au Séminaire des Missions-Étrangères. — Cependant, des pièces authentiques confirment la *donation* au Séminaire du Saint-Esprit par Mgr Dosquet de sa propriété de Sarcelles, à titre de gratitude. — Le 3è Supérieur général (1763-88), le *P. Becquet*, affirme dans une lettre que " sa Congrégation a fourni, depuis *trente ans*, presque tous les missionnaires en Acadie... On sait que *M. Le Loutre* n'est pas des moins méritants d'entre eux ". (*V.* P. de Rochemonteix, t. II, p. 268.)... — En 1905, la Congrégation a fondé une communauté à St-Alexandre de Gatineau, par Ironside, dioeèse d'Ottawa.

VIII°

Les Sulpiciens

(1760-1800)

1o Convoitise de leurs biens : — le 11 sept. 1764, Murray écrit à son ami le capitaine John Fraser à Montréal : — " Il faut que je sache l'étendue des terres qu'ils possèdent, les prérogatives et l'influence que leur donnent ces propriétés, quelles méthodes ils emploient pour augmenter ou conserver leur autorité sur le peuple, quelles sont les charités qu'ils font..., en un mot tout ce qui les regarde."

2o Titres de propriété : — la Société du Séminaire était héritière légitime des parts de fondateurs de la Société de Ville-Marie ; le Séminaire de Paris avait à prix d'argent acquis les terrains de l'île. — Après la Cession, comme tous les propriétaires de biens-fonds, ils étaient obligés de les vendre, s'ils ne consentaient pas à devenir sujets britanniques. — Le gouvernement paraissait disposé à les leur acheter.

3o Maintien de leurs droits : — à Paris, le Conseil du Séminaire refuse de consentir au désistement. — Les 40 prêtres du Séminaire de Montréal sont invités par lui à opter pour la *naturalisation :* 28 prennent ce parti. — En 1768, l'assemblée générale approuve la cession entre leurs mains de tous leurs biens et droits seigneuriaux. — Ainsi elle assure le maintien des établissements, du service religieux des paroisses de l'île et des environs, des diverses œuvres spirituelles et temporelles. — Et c'est l'honneur, la gloire, le mérite de la Société d'avoir développé et consolidé ces multiples fondations jusqu'à nos jours.

4o Collège de Montréal : — en 1767, il est inauguré, sous la forme d'*école latine* élémentaire par M. l'abbé *Curatteau de la Blaiserie*, des-

servant de la Longue-Pointe : il y reçoit même quelques élèves anglais. — Le 1er octobre 1773, ce collège, sous le vocable de *Saint-Raphaël*, est transféré au château Vaudreuil de Montréal. — Les élèves descendaient terminer leurs études au Séminaire de Québec. — En 1778, le général et gouverneur Haldimand y assiste à la représentation du *Sacrifice d'Abraham* et fait don à l'établissement de 100 guinées. — En 1789, on y établit une chaire de philosophie et une classe d'anglais : — en 1794, trois Sulpiciens français, les abbés Roux, Rivières et Sattin, viennent imprimer aux études un nouvel essor. — Beaucoup de nos hommes politiques sont formés dans cette institution. (*V.* B. Sulte, t. VII, p. 146 ; abbé Aug. Gosselin, *op. cit.*, p. 281-83.)

VIII°

Instituts

de

Religieuses

(1760-1800)

1o **Hôtel-Dieu de Québec** : — il contribue en 1693 à la fondation de l'Hopital-Général de Mgr de Saint-Vallier. — Durant les guerres de Sept-Ans et de l'Invasion américaine, il rend à la colonie les plus éminents services en soignant malades, blessés, contagieux. — En 1755, deux matelots mécontents incendient le monastère, où périt dans les flammes la Mère du Sacré-Cœur. — En 1757, il est rebâti, mais une partie est plus tard occupée par les troupes anglaises. — En 1797, reconstruction de la chapelle, qui est inaugurée en 1800.

2o **Ursulines de Québec** : — en 1697, elles fondent le monastère des Trois-Rivières, sur les instances de Mgr de Saint-Vallier. — Durant le siècle suivant, leur recrutement s'opère parmi les meilleures familles, celles de la noblesse et des officiers. — Le siège de Québec les à forcées à chercher un refuge à l'Hôpital-Général. — Leur honneur est d'avoir fait constater aux chroniqueurs étrangers les succès de leur enseignement et de leur éducation : — " les femmes, écrivent-ils, sont en général bien plus instruites que les hommes " ; et Montclam loue leurs belles manières et leur politesse. — Les Ursulines des Trois-Rivières se virent forcées, faute de livres de France, de mettre *la seule* grammaire usée sur un pupitre de classe, à la portée des élèves !...

3o **Congrégation de Notre-Dame** : — elle partage cet éloge. — Le malheur des temps entrave assurément les fondations rurales : — en 1703, à Boucherville et à Montmagny ; en 1705, à Laprairie ; en 1706, à l'Ile-Saint-Paul, près de Verdun ; — puis, à Louisbourg, Cap-Breton ; en 1783, à Saint-Denis de Richelieu ; en 1784, à la Pointe-Claire. — Le grand essor de l'Institut attend le 19è siècle, avec la liberté.

4o **Sœurs de Charité** : — en 1765, la Mère d'Youville voit son Hôpital-Général consumé par les flammes : elle se réfugie à l'Hôtel-Dieu où les Sœurs de la Congrégation, victimes du même désastre, ont trouvé asile. — La fondatrice meurt le 23 déc. 1771, laissant une œuvre assurée du plus grand développement dans l'avenir, appelée à soulager toutes les douleurs physiques et morales au Canada et aux États-Unis.

TABLES DES MATIÈRES

IIIe ÉPOQUE : *Colonisation et Cession* (1700-1800).

Notions préliminaires... XI

Ire PARTIE : (1700-60), *Progrès, Revers, Perte de la Nouv.-France*

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

I. Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil ; quatorzième gouverneur. — II. François de Beauharnais : septième intendant. — III. Jacques et Antoine-Denis Raudot : huitième et neuvième intendants. — IV. Michel Bégon: dixième intendant. — V. Intendants nominaux : Nicolas Robert et Guillaume de Chazelles : onzième et douzième. — VI. Le marquis de Beauharnais : quinzième gouverneur. — VII. Claude-Thomas Dupuy : treizième intendant. — VIII. Gilles Hocquart : quatorzième intendant. — IX. Le marquis de La Galissonnière : seizième gouverneur. — X. Le marquis de La Jonquière : dix-septième gouverneur. — XI. Le marquis de Duquesne : dix-huitième. — XII. Le marquis de Vaudreuil-Cavagnal : dix-neuvième. — XIII. François Bigot : quinzième intendant... 105

CHAPITRE II. — *La Colonisation.*

I. Promoteurs intérieurs. — II. Seigneuries et fiefs. — 1° Montréal ; 2° Trois-Rivières ; 3° Québec. — III. Tribus établies. — IV. Nouvelles seigneuries. — V. Colonisation de Détroit. — VI. La Louisiane... 114

CHAPITRE III. — *Le Peuplement.*

I. Par les soldats. — II. Par les engagés. — III. Par les prisonniers. — IV. Par les Anglais et les esclaves. — V. Par la natalité et la moralité canadiennes. — VI. Population civile et indigène... 120

CHAPITRE IV. — *Le Budget colonial.*

I. Réunion du Domaine à la Marine. — II. Préparation des dépenses. — III. Autres dépenses. — IV. Préparation des recettes... 124

CHAPITRE V. — *Le Progrès économique.*

I. Agriculture : 1° Transition ; 2° Céréales et plantes ; 3° Élevage. — II. Industrie. — III. Commerce. — IV. Prospérité générale... 127

CHAPITRE VI. — *L'expansion coloniale.*

I. Fondation de Détroit. — II. La Louisiane : 1° Description ; 2° Gouvernement général ; 3° Pierre d'Iberville : premier gouverneur, et M. de Bienville, son frère : deuxième ; 4° M. de Lamothe-Cadillac : troisième ; 5° M. de l'Espinay : quatrième, et M. de Bienville : cinquième ; 6° M. Périer, l'aîné sixième ; 7° M. de Bienville : septième ; 8° M. de Vaudreuil : huitième ; 9° M. de Kerlérec : neuvième et dernier. — III. L'Ile-Royale : 1° M. de Costebelle : premier gouverneur ; 2° M. de Brouillan de Saint-Ovide : deuxième ; 3° M. de Forant : troisième, et M. Le Prévost Du Quesnel : quatrième ; 4° M. Des Herbiers et le comte de Raymond : cinquième et sixième ; 5° M. de Drucourt : septième et dernier. — IV. Pays de l'Ouest : 1° M. de la Vérendrye ; 2° premier voyage ; 3° second : 4° troisième ; 5° quatrième ; 6° Les successeurs... 131

CHAPITRE VII. — *La Perte de la colonie.*

I. Guerre de la Succession d'Espagne : 1° Succès coloniaux ; 2° Revers coloniaux. — II. Guerre de la Succession d'Autriche. — III. Hostilités en temps de paix. — IV. Guerre de Sept Ans : 1° Préparatifs ; 2° Le marquis de Montcalm ; 3° Son départ ; 4° Campagne de Chouaguen ; 5° Préliminaires offensifs ; 6° Campagne de William-Henry ; 7° Campagne de Carillon ; 8° Premiers revers ; 9° Insuccès de la diversion en Europe ; 10° Campagne de 1759 ; 11° Préparatifs du siège de Québec ; 12° Première phase ; 13° Deuxième ; 14° Troisième ; 15° Quatrième ; 16° Agonie de la N.-Fr. ; 17° Lendemain des funérailles..... 148

CHAPITRE VIII. — *L'Eglise du Canada.*

I. Mgr de Saint-Vallier. — II. Mgr de Mornay : troisième évêque. — III. Mgr Dosquet : quatrième. — IV. Mgr de Lauberivière : cinquième. — V. Mgr de Pontbriand : sixième. — VI. Les Jésuites. — VII. Les Récollets. — VIII. Les Sulpiciens. — IX. La Société des Missions Étrangères. — X. La Fondatrice des Sœurs Grises..... 165

IIè PARTIE : *La Domination anglaise* (1760-1800).

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

I. Jeffrey Amherst, 1er gouverneur. — II. James Murray : deuxième. — III. Guy Carleton : troisième. — IV. Frederick Haldimand : quatrième. — V. Lord Dorchester : cinquième. — VI. Robert Prescott : sixième.... 172

CHAPITRE II. — *Les Formes de gouvernement.*

I. Loi martiale. — II. Gouvernement ou Régime militaire. — III. Traité de Paris. — IV. Gouvernement civil : 1° Inauguration ; 2° Le gouverneur général ; 3° Le Conseil et la Magistrature. — V. Gouvernement législatif : 1° Elaboration du bill ; 2° Analyse ; 3° Justice ; 4° Incidents politiques ; 5° Sentence capitale. — VI. Gouvernement constitutionnel : 1° Genèse du bill ; 2° Analyse ; 3° Suite de l'analyse..... 176

CHAPITRE III. — *La Première Invasion américaine.*

I. Insurrection des Indiens : 1° Causes ; 2° Hostilités ; 3° Pacification ; 4° Conséquences. — II. Invasion américaine : 1° Causes ; 2° Situation politique et militaire ; 3° Chefs de la résistance; chefs de l'attaque; 4° Hostilités; 5° Succès ; 6° Veillée des armes ; 7° Enjeu du conflit ; 8° Assaut et défaite ; 9° Lendemain de la victoire ; 10° Derniers revers ; 11° Libération du Canada..... 188

CHAPITRE IV. — *La situation politique et administrative.*

I. Divisions politiques : 1° La Nouvelle-Écosse ; 2° Le Nouveau-Brunswick; 3° Le Cap-Breton ; 4° L'Ile Saint-Jean ; 5° Terre de Rupert et Nord-Ouest. — II. Divisions administratives : 1° Le Bas-Canada ; 2° Le Haut-Candaa. — III. Première législature du Bas-Canada ; deuxième législature. — IV. Législature du Haut-Canada..... 200

CHAPITRE V. — *La situation économique et sociale.*

I. Inauguration du commerce anglais. — II. Progrès agricole. — III. Industries diverses. — IV. Période de règlementation : 1° Relations commerciales ; 2° Essai d'amélioration ; 3° Trafic des pelleteries ; 4° Acheminement au libre échange. — V. Les Seigneurs. — VI. Les Habitants. — VII. La Milice. — VIII. Les Emigrés. — IX. Le Commerce. — X. L'Industrie. — XI. La Presse. 211

CHAPITRE VI. — *La Situation financière.*

I. Le Receveur général. — II. Budget initial. — III. Second budget. — IV. Valeur des monnaies. — V. Echec d'une Banque. — VI. Système postal.— VII. Réorganisation postale 219

CHAPITRE VII. — *L'Eglise du Canada.*

I. Mgr Briand : septième évêque. — II. Mgr d'Esglis : huitième. — III. Mgr Hubert : neuvième. — IV. Mgr Denaut : dixième. — V. Les Jésuites. — VI. Les Récollets. — VII. Les Spiritins. — VIII. Les Sulpiciens. — IX. Les Instituts de Religieuses..... 223

———

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DE

L'HISTOIRE DU CANADA

QUATRIEME FASCICULE

(1800-1900)

Edition rédigée pour l'enseignement classique et académique

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(1er MILLE)

En vente : chez l'auteur, Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa
et a la librairie Granger, 43 rue N.-D. O., Montréal.

Imp. l'Action Sociale Ltée, Québec

Après examen, permis d'imprimer.

Ottawa, 1er novembre 1917.

Guillaume CHARLEBOIS,

Provincial, O. M. I.

Imprimatur.

Archevêché de Québec, 1er novembre 1917.

† P.-E. ROY, Arch. de Séleucie.

I. — EN VENTE

I FASCICULE (1500-1600) et II FASCICULE (1600-1700), publiés ensemble (1916), mêmes remises que ci-après.

III FASCICULE (1700-1800) (1917).

IV FASCICULE..... $1.00

1. L'exemplaire (*franco*)..... 1.00
2. L'exemplaire (port dû), à une douzaine..... 0.75
3. L'exemplaire (port dû), à 2 douzaines..... 0.60
4. L'exemplaire (port dû), à 3 douzaines et plus..... 0.50

II. — EN PRÉPARATION

V FASCICULE SPÉCIAL : Acadie, Terre-Neuve, etc... (1604-1760)

VI ABRÉGÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES, à l'usage des Écoles primaires, avec cartes anciennes et modernes.

N. B. — *L'Auteur recevra avec reconnaissance toute observation, toute communication sûrement documentée, en vue de la correction des dates, de l'exactitude des événements, de la physionomie des personnages, des omissions involontaires, en ce qui concerne la rédaction des matériaux de chaque fascicule.*

DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1917.

IVE EPOQUE

UNION ET CONFÉDÉRATION

(1800-1900)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°

État politique

et

social

(1800-20)

1o **Le roi** : — héréditaire et inviolable, le *maître officiel* du " Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande " ; — il fait la guerre, la paix, les traités, nomme les juges et les fonctionnaires, convoque le Parlement et le dissout, présente le budget et les projets, sanctionne les lois. — Il gouverne avec son **Conseil,** il nomme ses membres ou **le ministère.** — Georges III, contrairement aux deux autres Georges (1715-60) ressaisit ses *prérogatives* : " il voulut être lui-même son premier ministre ". — Il n'admit sans restriction aucun des nouveaux procédés parlementaires : ainsi le *parlementarisme anglais,* formulé seulement à la fin de son règne, est *plus récent* qu'on ne le suppose d'ordinaire.

2o **Les ministres** :—ils formaient **le cabinet** ou le *Conseil royal,* bien que les mots *cabinet* et *ministre* ne fussent pas des termes d'institution officielle : le nom était *administration.* — Seul le chef, désigné par le roi pour porter la parole et choisir ses collègues, s'appelait **Premier ministre** dans la bouche du peuple.— Leurs *titres* sont anciens : **Lord de la Trésorerie, Grand Chancelier, Chancelier de l'Echiquier,** et **Secrétaire d'Etat.** — Ils sont *responsables* — le roi, " qui ne peut mal faire ", étant *irresponsable,*— devant le Parlement, où ils appuient leur politique sur le vote de *la majorité* : — ainsi la Chambre exerce, de façon *indirecte,* le pouvoir royal, et par son mandat *législatif* et par l'*exécutif* qu'elle va s'approprier par l'usage.

3o **Les partis politiques** : — le **parti tory** défend la traditionnelle doctrine de la monarchie constitutionnelle, réduisant le Parlement au simple rôle de *contrôleur* du cabinet, reconnaissant au roi la faculté de choisir et de diriger les ministres : — plus tard on le dénomme *les Conservateurs.* — Le **parti whig** admet la nouvelle théorie du régime parlementaire, ne laissant au souverain qu'une influence vague, transférant le pouvoir au cabinet, le délégué de la majorité aux Communes :—plus tard, *les Libéraux.*— Le **parti radical** — ou le *parti ouvrier* — né vers 1763, organisé en secret en 1793, ainsi dénommé en 1810, réclame des réformes, l'accès et une part au vote législateur, provoquant *l'agitation* par des meetings, des discours publics, des processions en foule innombrable ; formulant des réclamations contre les nobles, le clergé anglican, les industriels et les grands négociants.

4o **La nation** : — l'Écosse est *unie* (1707) — et l'Irlande (1800) — à l'Angleterre (Old England). — Celle-ci, au sud et à l'est, est *aristocratique* et *anglicane* : donc **conservatrice.** — Les régions de l'ouest et du nord sont quasi désertes, à cette époque. — L'Écosse est *presbytérienne* et *démocratique* : elle va devenir industrielle et commerçante ; — l'Irlande est *catholique* et hostile aux landlords anglais ; — le pays de Galles et le Nord sont peuplés de *dissidents* : méthodistes, quakers, etc. : donc naturellement foyers de **libéralisme** et de **radicalisme.** — L'Angleterre est alors une *agglomération* de nationalités qui diffèrent par l'origine, le culte, la langue, la condition sociale.

II°

Georges III

(1800-20)

1o **Fin du règne (1800-1820)** : — le roi, en dépit de ses *absences mentales* quasi périodiques, gouverne l'État, choisit ses ministres ou les éloigne du pouvoir... — En 1811, il est frappé d'aliénation définitive et de cécité : double mort anticipée, *mort* réelle le 29 janv. 1820.—Son épouse, la reine **Charlotte-Sophie** (1744-1818), fille de Charles-Louis, grand-duc de Mecklembourg-Strélitz, montée sur le trône le 3 sept. 1761, fut mère de *quinze* enfants. : — 1. *Georges-Auguste-Frédéric* (1762-1830), prince de Galles, succède à son père ; — 2. *Frédéric* (1763-1827), duc d'York et d'Albany ;—3. *William-Henry* (1765-1837), duc de Clarence, roi sous le nom de **Guillaume IV** ; — 4. *Edouard-Auguste* (1767-1825), duc de Kent, père de la reine Victoria ; — 5. *Ernest-Auguste* (1771-1851), duc de Cumberland, devient **roi de Hanovre** (1837-51) ; — bien que aveugle de naissance, son fils Georges V, lui succède jusqu'en 1866, année de l'annexion du royaume à la Prusse ; — 6. *Auguste-Frédéric* (1773-1843), duc de Sussex ; — 7. *Adolphe-Frédéric* (1774-1850), duc de Cambridge ; — 8. *Octavius* (1779-83) ; — 9. *Alfred* (1780-82) ; — 10. *Charlotte-Augusta* (1766-1828) épouse le roi de Wurtemberg ; — 11. *Augusta-Sophie* (1768-1840) ; — 12. *Elisabeth* (1770-1840) épouse le landgrave de Hesse; — 13. *Marie* (1776-1857) ; — 14. *Sophie* (1777-1848) ; — 15. *Amélie* (1783-1810).

2o **Les ministres** : — le 14 mars 1801, résignation de *Pitt*, remplacé par **Addington**, à la grande joie du roi. — Le 27 mars 1802, *paix d'Amiens* qui termine la *deuxième coalition* entre la France et l'Angleterre. — Le 18 mai 1803, la déclaration de la *troisième coalition*, déposée aux Communes, elle est acceptée de toute la nation soulevée par la menace d'invasion de l'Angleterre par Bonaparte. — Mais l'opinion rappelle *Pitt* au ministère : celui-ci offre un portefeuille à *Fox*, qui est écarté par le roi : — Pitt meurt le 23 juillet 1806 ; et Fox, qui a fait l'intérim, le 13 sept. suivant. — *Camp de Boulogne*, où 150,000 hommes vont être transportés à travers la Manche ; léger succès du *Ferrol* obtenu par la flotte de l'amiral de Villeneuve ; désastre de *Trafalgar* (21 oct. 1805) où il est battu par l'amiral *Nelson*, avec 27 navires contre 33 français ; Napoléon déclare (1806) tous les ports anglais bloqués et les marchandises de bonne prise : *blocus continental* ou les ports neutres fermés aux Anglais. — Ministère nominal du *duc de Portland* et effectif de *Spencer Perceval* (1807-09), — très hostile aux catholiques, comme le roi lui-même.— Maîtresse des mers, l'Angleterre a capturé 1,200 navires français et hollandais, s'est emparé de Malte et de Gibraltar...

3o **La Régence (1811-20)** : — tombé en démence, le roi a pour successeur son fils aîné. — Né le 12 août 1762, se montra intelligent, linguiste, artiste, musicien. — L'évêque anglican, *Richard Hurd*, son précepteur, dit de lui : " Ou bien il sera l'homme le plus accompli, ou bien le plus roué polisson du monde ! " La dernière prédiction se réalisa, de 1785 à 1830. — Devenu *Régent*, il se tourna vers *les Whigs*. — Il charge *lord Grenville* de former un ministère ; — mais Perceval s'accroche au pouvoir jusqu'à son assassinat (11 mai 1812). — Ministère de *Robert Banks Jenkinson*, comte et **lord Liverpool** (1770-1828), lequel contribua à la chute de Napoléon, s'opposa à l'émancipation des catholiques, persécuta la reine Caroline ; secondé par *Robert Stewart*, marquis de Londonderry, *lord Castlereagh* ; — il se maintient au pouvoir jusqu'en 1827 et assiste aux luttes inaugurées en 1819 par les radicaux. — En 1817, le Régent que ses scandales ont rendu impopulaire, est assailli par la foule furieuse.— Caroline de Brunswick ne lui avait donné qu'une fille, la princesse *Charlotte-Augusta* : celle-ci épousa (1816) *Léopold de Saxe-Cobourg*, le futur roi des Belges (1831), et mourut le 6 nov. 1817. — Les traités de 1815 accordaient à l'Angleterre, outre Malte et Gibraltar : les Iles Ioniennes, le Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, l'île Maurice, une partie des Antilles (*V.* Paul Feyel, *Hist. pol.*, t. I. Paris, Bloud ; Ch. Seignobos, *Hist. pol.*, Ar. Colin).

1o **Le roi** : — *Georges IV* succède à son père en février 1820. — En 1795, il épousa sa cousine *Caroline*, fille de *Charles-Guillaume, duc de Brunswick*, et de la princesse Augusta, sœur de Georges III. — Séparée du prince (1796), elle voyage en Orient ; accusée (1806) d'inconduite, elle fut trouvée innocente. — En 1820, elle vint réclamer son titre royal : nouveau procès pour le même grief, inventé par le roi ; le 18 juillet 1821, elle se présente à Westminster pour *le couronnement* : la police la repousse de l'église. — Le 8 août, elle

III°

Georges IV

(1820-30)

meurt et une émeute accompagne ses funérailles. — Le 12 août 1822, suicide de lord Castlereagh, à qui succède *lord Canning* au portefeuille des Affaires étrangères.

2o **Esprit nouveau** : — devant ces scandales, *les radicaux* Brougham, Cobett, Bentham, agitent l'opinion et gagnent du terrain. — Aussitôt, les prérogatives royales fléchissent devant les idées de réformes *pénales, économiques, sociales, religieuses* : — ainsi, grâce à *Peel, cinq bills* abolissent de nombreux cas de la peine capitale qui atteignait les pauvres : — grâce à *William Huskisson*, du Bureau de Commerce, et à *Robinson*, lord Goderich, chancelier de l'Échiquier (1823), des lois suppriment les droits sur les blés, sur les tarifs de douane, ouvrent la voie au libre échange ; —en 1824, un bill autorise les associations des ouvriers, et *Robert Owen* fonde les *sociétés coopératives* : demi-liberté conquise sur les industriels. — Canning rêva l'*abolition de l'esclavage* : il n'obtint que des mesures de détail.

3o **Émancipation des catholiques** (**1829**) : — vers 1760, les Irlandais forment une *Association générale des Catholiques d'Irlande.* — En 1793, leur Parlement les admet comme électeurs. — En 1800, le Parlement est fermé par l'*Union* à la Grande-Bretagne : **Daniel O'Connel** (1775-1847) préside l'*Association;* après avoir étudié aux collèges irlandais de Saint-Omer et de Douai (France), fait son droit à Londres (1794), été reçu au barreau de Dublin (1798). — En 1813, le radical protestant irlandais *Henri Grattan* soumet aux Communes un *bill de soulagement*, qui est voté en 1821, mais arrêté aux Lords par les tories et le roi. — Reprise du bill en 1823 : nul résultat ; — en 1825, la majorité des Communes vote le projet de réforme : il est rejeté par les Lords. — Soudain meurt lord Liverpool : Canning le remplace et meurt après 4 mois (1827). — En 1828, ministère du **duc de Wellington**, qui poussa les whigs à voter, *malgré lui*, la suppression des mesures d'exception contre les *dissidents protestants* : la porte est ouverte. — O'Connell se fait élire député : Robert Peel fait voter, par 348 contre 160, le *bill d'Emancipation* ou l'abolition des mesures contre les catholiques du Royaume (1829). — Mais O'Connell réclama sans cesse le *rappel de l'Union* (1800) qui liait son pays à l'Angleterre.

IV°

Guillaume IV

(1830-37)

1o **Le roi : son caractère** : — Georges IV, libertin dégoûté de tout, disparaît (30 juin 1830). — *Guillaume IV*, lui succède à l'âge de 64 ans. — Né le 21 août 1765, il sert sous l'amiral *Digby* (1779), assiste l'amiral *Rodney* au combat naval du cap Saint-Vincent (1780). — Puis voyage aux Antilles, promu duc de Clarence (1787) ; il prend part à la guerre contre la France (1793) et mène ensuite une vie retirée. — En 1817, il épouse *Adélaide de Saxe-Meiningen* ; en 1827, lord de l'Amirauté. — Prince d'un caractère fade, bavard comique, bon tory, ami de la popularité, de mœurs fort libres.

2o **Ses ministres** : — en nov. 1830, chute du ministère Wellington-Peel, sur la réforme électorale. — Série des ministères suivants : *whig*, **Grey**, puis **Melbourne** (1830-34) ; — *tory*, **Peel** (1834-35) ; — whig, **Melbourne** (1835-41). — Lord *Howick, comte Grey* (1764-1845) entre aux Communes (1786), est promu lord de l'Amirauté (1808), appuie le bill d'émancipation (1829), devient *Premier* et *lord de la Trésorerie* (1830).

3o **Réforme du système électoral** (**1832**) : — l'ancien régime tory disposait à son gré des votes de la nation. — Les whigs et les radicaux engagent la lutte durant 18 mois (mars 1831-4 juin 1832). — L'*agitation* dans les villes industrielles, parmi bourgeois et ouvriers, est voisine de la *révolution* : les *journaux* poussent à refuser l'impôt ; — le gouvernement ordonne des arrestations, déportations, emprisonnements, exécutions ; — malgré le roi et les deux refus des Lords, la *Réforme électorale* est votée. — Ce mouvement est à rapprocher de la *situation analogue au Canada, cinq ans après, l'agitation de 1837-38.* — Ainsi les Communes forment un corps plus représentatif des *nationalités* anglaises : seuls les *ouvriers* et les *pauvres* sont encore exclus du droit de vote.

4o **Les unions ouvrières** (**1832-34**) : — en anglais, la *Trades Union* d'alors désigne " l'association *unique* de tous les métiers " dans le Royaume ; — les *Trade Unions* désignent " les syndicats *spéciaux* de chaque métier isolément ". — Les ouvriers tentent d'améliorer leur misérable sort en s'associant : leur vocabulaire a créé alors les termes *coopération, classe productive, valeur égale du travail, principe d'équité, socialiste.* — Ils visaient la *grève générale* pour forcer les Communes à la *journée de huit heures*, surtout pour

les adolescents — ou le patron à la *fermeture* (lock-out) de l'atelier. — Effrayés, whigs et torys sévirent sans merci. — Mais bientôt, le *parti radical* et le *parti ouvrier*, sous la direction de *Lovett* et de *Place*, fondent **la charte** en six demandes : " suffrage universel, scrutin secret, indemnité aux députés, abolition du cens électoral, annuité de la députation, division égale du pays en circonscriptions."

5o **Abolition de l'esclavage** (**1833**) : — *Stanley, comte de Derby* (17991869), secrétaire pour l'Irlande (1830-33), ministre des Colonies, propose la libération de 750,000 esclaves noirs aux Antilles.—moyennant une *indemnité* de 2 millions à leurs maîtres, et une *émancipation lente* de sept ans, dès le 1er août 1834.—En même temps, on vote la journée de *huit heurse* en faveur des *esclaves blancs* ou enfants pauvres des usines du Royaume.

6o **Intermède tory** : — de nov. 1834 à avril 1835, Robert Peel est au pouvoir.—Les édifices du Parlement brûlés en octobre.—O'Connell et son groupe se déclarent pour les whigs, qui eurent ainsi la majorité : Peel démissionna. — Les séances de la Chambre deviennent *publiques* et les votes sont commentés par les journaux. — Les partis changent de noms : *libéraux* ou whigs et radicaux, — *conservateurs* ou tories.

V°
Victoria Ire
(1837-1901)
ou
le Pouvoir royal

1o **Avènement au trône** : — le 20 juin 1837, mort du roi, sans postérité. — Le *Hanovre* forme alors un royaume particulier, dévolu à *Ernest-Auguste*, cinquième fils de Georges III. — La couronne d'Angleterre échoit à *Victoria-Alexandrina*, fille unique du duc de Kent, décédé (23 janv. 1820). — Née le 24 mai 1819, l'enfant n'avait pas un an à ce décès ; — sa mère, *Marie-Louise-Victoria* de Saxe-Cobourg ne meurt qu'en 1861 ; — femme instruite et sérieuse, aidée de son frère, veuf aussi, Léopold, futur roi des Belges, elle élève la princesse avec le plus grand soin.

2o **Éducation** : — la baronne de *Lehzen* et, plus tard, la duchesse de *Northumberland* président à sa formation morale. — La princesse étudia le latin, les langues modernes, le dessin, la musique, la botanique. — En 1830, Guillaume IV, qui avait eu deux filles mortes au berceau, la fit déclarer *héritière présomptive* (heir apparent) de la couronne. — Lord Melbourne est chargé de son éducation politique.

3o **Mariage** (**1840**) : — dès 1836, Léopold prépare ce mariage, qui est retardé par l'opposition du roi. — L'alliance avec le prince *Albert de Saxe Cobourg-Gotha* est célébrée (10 février) au palais de Saint-James. — Les tories accueillent fort mal le *prince consort :* refus du titre de pair d'Angleterre, réduction de sa liste civile (150,000 liv.), mise en doute de ses convictions protestantes, contestation du premier rang aux cérémonies. — Réserve du Prince, " qui est le *mari*, non le *maître* de la maison royale ". — Naissance (21 nov. 1840), de la princesse *Victoria*.

Ière Partie du règne
(1837-68)
1°
Le Pouvoir exécutif

1o **Couronnement** : — le 21 juin 1837, la jeune reine déclare qu'elle voulait être appelée **Victoria Ière ;** — elle assista, d'un balcon du palais, à la proclamation de son *avènement.*— Le 28 juin, *couronnée* à Westminster : enthousiasme à Londres, accolade de Wellington à Soult, deux illustres combattants de Waterloo.

2o **Ministères** : — Ministère *libéral* : **Melbourne** (1835-41) ; — min. *conservateur* : **Peel** (1841-46) ; — min. lib. : **Russel** (1846-52) ; — min. cons. : **Derby** (1852) ; — min. lib. : **Aberdeen,** puis **Palmerston** (1852-58) ; — min. cons. : **Derby** (1858-) ; — min. lib. : **Palmerston,** puis **Russel** (1859-66) ; — min. cons. : **Derby,** puis **Disraeli** (1866-68).

3o **Ministres** : — 1o *William Lamb* (1799-1848), **vicomte Melbourne,** secrétaire d'État en Irlande, remplace son père aux Lords (1828), ministre de l'Intérieur (1830), chef du Cabinet (1834) et de 1835 à 1841, whig modéré : sa sœur épousa lord Palmerston... — 2o Sir **Robert Peel** (1788-1850), que Pitt créa *baronnet* (1800), tory absolu, secrétaire d'Irlande (1812) ministre de l'Intérieur (1822-30), chef des tories (1833) et du ministère (1841-46) : il mourut d'une chute de cheval.—3o **Lord John,** *duc de Bedford,* premier **comte Russel** (1792-1878), élève d'Edimbourg, whig fougueux aux Communes, payeur général de l'armée (1832), ministre de l'Intérieur (1835), des Colonies (1839), chef du gouvernement (1846-52), ministre des Colonies (1855), des Affaires étrangères (1859), chef du cabinet (1865-66) ; — il se maria en secondes noces (1841) avec une fille de

lord Minto, et vécut dix ans retiré de la politique (1868-78). — 4o *Edouard-Geoffroy-Smith Stanley*, comte de **Derby** (1799-1869), sous-secrétaire aux Colonies (1827), secrétaire pour l'Irlande (1830-33), ministre des Colonies (1833-34) (1841-45), chef du ministère (1852) et (1858-59). — 5o *Georges Hamilton*, vicomte *Gordon*, **comte d'Aberdeen** (1784-1861), pair d'Écosse (1807), plénipotentiaire à Vienne (1813), tory fanatique, ministre des Aff. étrangères (1828), des Colonies (1834-35), revenu ensuite à des idées libérales en matière religieuse, Lord de la Trésorerie et Premier (1852-54). — 6o *Henry-John Temple*, **lord vicomte Palmerston** (1784-1865), lord de l'Amirauté et secrétaire de la Guerre (1809-28), ministre des Aff. étrang. (1830-41) (1846-51), de l'Intérieur (1852), du cabinet (1855-59). — 7o *Benjamin* **Disraéli**, *comte de Beaconsfield* (1804-81), fils d'Isaac, descendant d'une famille israélite, originaire d'Espagne et établie à Londres (1750) ; d'abord *romancier* (8 vol. parus 1826-32), puis député (1837), romancier (5 vol. 1847), Chancelier de l'Échiquier (1852) (1858-59) (1866), chef du ministère (1868), ardent adversaire de Gladstone... (*V.* Dezobry et Bachelet, *Dict. gén.*).

2° *Le Pouvoir local, religieux, social*

1o **Les villes et bourgs** : — les villes *anciennes* et les bourgs *privilégiés* sont *seuls* administrés par une *corporation élue* par des héréditaires.—Les autres, sans autre administration que le *Conseil de paroisse* (vestry), les *marguilliers* (churchwarden), dépendant du seigneur et du pasteur anglican. — Les juges de la *Cour du roi* à Londres, salariés, vont partout tenir les assises avec le jury des propriétaires ; — les *juges de paix* sont nommés par le seigneur, *le clergé* assure la police et les taxes. — Les *bourgs pourris*, anciens centres urbains, désertés, ont gardé droit au député régional. — Les *bourgs de poche*, avec 50 électeurs, servaient au *patron*.—Il y avait *658 députés* en tout. — Ainsi la souveraineté appartenait au roi et à l'aristocratie ;—le parlement était, non un gouvernement *représentatif* de la nation, mais *oligarchique* et féodal. — Où et quand a existé le *self-government* tant prôné de l'Angleterre ?

2o **L'Église anglicane** : — elle détient une *portion notable* du pouvoir. — Elle est très dure aux *Dissidents* (dissenters), qui ne sont que *tolérés* par le *bill d'indemnité* (1688) soumis au vote annuel, déclarés *incapables* de fonctions aucunes faute de communier selon le rite anglican ! — Elle est plus dure encore aux catholiques *romains*, que le *bill du Test* (1673) écartait de tout emploi, même dans l'armée (1806). — *Eglise d'Etat* (Established Church) *établie* par la loi civile, elle se compose de *clergymen*, hommes du monde mariés, hiérarchisés en : *archevêques*, *évêques*, *doyens* (deans) nommés par le roi, *pasteurs* (parsons) nommés par le patron de la cure, suppléés souvent par des *vicaires* (curates) de classe bourgeoise, — *tous* bien dotés par l'État, par des dons, des fondations. — Tous levaient des *dîmes* sur les Dissidents, sur les Romains,. — Elle tenait les actes de l'état civil. — Aussi bien, le haut clergé avait — il a encore — *sa place* dans la Chambre des Lords. — Par tolérance précaire, les Dissidents pouvaient célébrer leurs rites et entretenir leurs écoles, tandis que le *culte romain* restait légalement interdit ; mais l'État dut fermer les yeux sur les *7 millions* de catholiques irlandais et les Ecossais.

3o **La société** : — deux classes : les riches et les pauvres ; — les seigneurs propriétaires (landlords), les *membres du clergé* (clergymen) de la Haute-Église et les fermiers (farmers) de leurs terres, qui les exploitent par des *journaliers* — nos *engagés* du Canada français. — Bientôt, les *grands industriels* et les *capitalistes* sont maîtres des villes *neuves* ; les *artisans* et les *ouvriers* sont prêts aux revendications. — Les landlords ont légiféré sur les *blés* étrangers (corn laws), afin de vendre plus sûrement le leur aux ouvriers à des taux élevés : les lois seront supprimées. — La *classe pauvre* n'a aucun droit politique; inférieure à la nation légale ; — elle est exposée à être enrôlée de force dans la flotte : c'est *la presse* des marins.— Le *pauvre* est tenu de travailler pour quiconque lui offre le salaire légal ; — l'*ouvrier* n'a pas le droit de s'associer à ses voisins d'usine, sous peine de la prison;—les *indigents* et *infirmes*, hospitalisés dans les *fabriques* (workhouses) sont soumis aux *surveillants des pauvres* et la paroisse lève pour eux la *taxe des pauvres* ; — pour échapper au régime de misère, beaucoup versent dans le crime et le vice, la mort prématurée.

3°

Réaction ouvrière irlandaise, religieuse

1o **Réaction socialisante :** — radicaux et ouvriers se plaignent de l'*inégalité politique.* — Les classes populaires murmurent contre *la misère,* exploitée avec la tolérance de l'État. — **Le 6 août 1838,** la *Charte du peuple* (mot d'O'Connell) est rédigée à Birmingham, sous l'inspiration de " l'Association des ouvriers de Londres " ;—Lovett, O'Connor, O'Brien, impriment à l'agitation un caractère de violence.—On rassemble des meetings monstres qui forment à Londres une *Convention nationale* (avril 1839), laquelle constitue un *Comité du Salut public* et centralise les signatures de pétition au Parlement (2 mai 1842).— Peel refuse et réprime les émeutes. — En 1848, les *Chartistes* renouvellent l'agitation : Wellington brise ce mouvement : en 1850, la réaction cesse. — Les *Unions* (Trades Unions) tentèrent une action légale, pacifique, jusqu'en 1861.

2o **Agitation irlandaise** : — Dès 1829, l'Irlande a des députés à Londres ;—mais elle est gouvernée par des fonctionnaires protestants, soumise à la dîme protestante, au caprice des seigneurs protestants pour le fermage, à l'école neutre... En 1840, sa population s'élève à 8 millions et demi. — O'Connel prêche le *rappel de l'Union,* soutenu par les évêques *Mac Hale, Cantwell, Higgins...* Peel intervint pour l'apaisement : il tripla la dotation officielle du séminaire catholique de Maynooth (1845). — Le groupe nouveau de la *Jeune Irlande* affecta une allure révolutionnaire : O'Connell se rend à Rome et meurt le 15 mai 1847. — Hélas ! l'atroce *famine* de 1846-47 exaspéra l'Irlande et la dépeupla par l'émigration au Canada et en Amérique. — *Smith O'Brien, Francis Meagher, John Mitchell* sont arrêtés, condamnés, déportés (août 1848) : ce fut la fin de la Jeune Irlande.

3o **Réveil religieux** : — le *mouvement d'Oxford* est inauguré par *John Keble,* auteur de " l'Année chrétienne ". — L'*Association des Amis de l'Eglise* affirme les titres de l'anglicanisme à la direction des consciences ; — la bourgeoisie dénonce *Froude, Rose, Palmer, Pusey, Newman* comme traîtres à la Réforme, suppôts de Rome. — En effet, Newman et ses disciples se convertissent (1845). — Le remords envers les déshérités saisit *Carlyle, Ruskin, Frédéric Maurice* et *Kingsley,* sortes de " Socialistes chrétiens -" (1848). — Le célèbre *Père Mathieu,* prêtre irlandais, prêche la croisade contre l'*intempérance.*

4°

Réformes sociales

1o **Règlements divers** : — en 1842, *loi sur les mines,* soumises à l'inspection, interdisant le travail des enfants au-dessous de 10 ans. — En 1844, *loi sur l'industrie textile,* excluant les enfants au-dessous de 9 ans, limitant le travail des femmes. — En 1845, *loi sur les usines d'impression* sur les étoffes et *loi de la journée de 10 heures* (1847) pour tous. — En 1864, *lois* sur les métallurgies, les manufactures de papier, verre, tabac ; — en 1867, *lois* sur le fonctionnement des petits ateliers.

2o **L'instruction** : — elle appelle l'attention du Parlement. — En 1836, fondation de l'*Université de Londres* comme centre d'enseignement *moderne.* — Subventions de l'État en 1851, rendues (1853) proportionnelles au nombre d'élèves. — *Comité du Conseil privé* qui en surveille l'emploi : germe d'un ministère de l'Éducation. — Tous ces débuts sont bien tardifs et laissent du champ *au progrès* de la culture intellectuelle.

3o **Révolution économique : libre-échange** : — en 1838, *Richard Cobden* et *John Bright* fondent la " Ligue contre les droits sur les blés ", à Manchester. — Propagande du libre-échange, à travers le royaume, par des *brochures* (tracts) ; — en 1841, campagne *parlementaire* : Peel fait voter *la loi,* le 25 juin 1846. — En 1849, suppression de l'*Acte de Navigation.* — En 1852, Disraeli renonce aux théories protectionnistes. — En 1860, *traité de commerce* avec la France ; l'Angleterre levait les droits d'entrée sur les produits français et la France supprimait les tarifs prohibitifs.

4o **Réforme électorale** (1867) : — en 1865, le ministère libéral propose un bill qui réduisait le cens électoral. — Des émeutes sanglantes, à Londres, le rendirent urgent : il fut voté en 1867. — *53 bourgs* virent leurs sièges transférés aux comtés, c.-à-d. à la campagne — tout citoyen des villes et bourgs, qui est inscrit au rôle de l'impôt, a le droit de vote *sans condition de cens* ; — dans les comtés, il suffit de posséder ou de louer un immeuble valant 12 liv. sterling. — Ainsi les ouvriers urbains deviennent *électeurs* et *éligibles* : le suffrage est *démocratique.* — La réforme est due à Disraéli, qui souhaitait plus encore.

5°

L'Empire colonial

1o **Organisation** : — en 1815, l'Inde exceptée, l'*exploitation coloniale* n'est guère avancée — Mais à Londres règne le dogme que " l'empire des mers appartient à l'Angleterre ". — En 1825, occupation de l'Ascension, île proche de Sainte-Hélène (1829), de Singapour ; (1832), d'Aden (1833), des îles Falkland (1841), de Hong-Kong (1841) : c'est le contrôle sur les routes maritimes du globe. — La *colonisation* commence avec l'*émigration* que seul Carlyle songe à diriger sur les possessions britanniques (1846-47).

2o **Les grandes possessions** : — **le Canada** reçoit un contingent d'émigrés, surtout d'Irlandais — encore plus les États-Unis. — **La Colonie du Cap,** occupée en 1806, à la place de la *Compagnie hollandaise*, où le gouverneur *Somerset* fonde Port-Elisabeth (1820) et établit un gouvernement colonial (1824-28) : vinrent ensuite le *Transvaal* et le *Natal* (1848-56). — **L'Australasie,** d'abord lieu de déportation pour les condamnés de droit commun, en *colonie pénitentiaire* : les *Nouvelles-Galles, Van Diemen.* — Puis l'*Australie* occidentale et méridionale, la *Nouvelle-Zélande*, toutes régies par l'Acte de 1842... — **L'Inde** et **l'Indus,** qui s'organisent vers la même époque, sous *lord Dalhousie* (1849-56). — Canning devient *Secrétaire d'Etat pour l'Inde* ; Calcutta a un *vice-roi* (1862)qui est *lord Elgin.* — Le 1er janvier 1877, la reine est proclamée *Impératrice de l'Inde.* — Ainsi s'est fondé l'**Empire colonial** (British Empire).

IIème Partie du règne (1868-1901)

1°

Les idées démocratiques

1o **Les idées démocratiques** : — sous la pression des faits, les *anciens partis* politiques adoptent une attitude moderne : la politique *intérieure* change en face des problèmes économiques et sociaux. — A l'*extérieur*, ils adoptent des idées de conquête et d'expansion, afin de maintenir à sa place la nation dans la concurrence mondiale. — La *réforme électorale* (1885) jette dans les batailles de la politique impériale deux forces : le *socialisme* et l'*unionisme.*

2o **Ministères** : — 1. Min. *libéral :* **Gladstone** (9 déc. 1868-28 fév. 1874), — min. *conservateur* : **Disraéli** (26 juin 1874-23 mars 1880) ; — min. lib. : Gladstone (1880-9 juin 1885) ; — min. cons. : **Salisbury** (nov. 1885-fév. 1886) ; — min. lib. : Gladstone (avril-juin 1886) ; — min. cons. : Salisbury (1886-1892) ; — min. lib. : Gladstone (1892-94) ; — min. cons. : Salisbury (1894-1900) (1900-1902).

3o **Ministres** : — 1o **William-Ewart Gladstone,** né à Liverpool (29 déc. 1809) d'une famille écossaise ; — son père, négociant en grains, tory absolu, député, fut créé *baronnet* (1846) et mourut en 1851. — Très brillant élève à Oxford, il est sous-secrétaire d'État aux Colonies (1835) président du Bureau du Commerce (1842), Secrétaire aux Colonies (1845), rival de Disraéli (1852)... — 2o Robert-Arthur-Talbot **Gascoigne-Cécil,** 3ème marquis de **Salisbury,** né le 3 fév 1830, pair d'Angleterre, siège aux Lords à la mort de son père (1868) ; — lutte contre Gladstone (1866); sous-secrétaire d'État pour l'Inde et ministre de ce département (1874); — Aristocrate intransigeant, conservateur invariable, protectioniste agrarien, il adhère cependant à l'*impérialisme* colonial; — deux fois *plénipotentiaire*, à Constantinople (1876), à Berlin (1878). — Marié en 1857, il a pour fils aîné le *vicomte de Cranborne*, né en 1861.

2°

Ier ministère Gladstone

(1868-74)

1o **Œuvre du premier ministère Gladstone** :—1. *En matière d'enseignement*, sous le ministre *Forster*, qui fait voter un *Acte* (1870), les contrbuables établiront des *écoles publiques*, où le *Bureau* imposera les taxes : mais les subventions *officielles* seront réparties à toutes, même aux écoles confessionnelles, *anglicaines seulement.* — 2. *En matière de finances*, sous *Robert Lowe*, qui accroît l'income-tax, afin de racheter les grades des officiers de l'armée (8 millions). — 3. *En matière politique*, Gladstone impose par le *Ballot Act* (1872) le *scrutin secret* en faveur des ouvriers aux élections législatives, les soustrayant à l'influence du *patron.* — 4. *En matière sociale*, il adopte la *loi de 1871*, qui reconnaît aux *Unions ouvrières* la personnalité civile.

2o **La question irlandaise** : — en déc. 1863, *John O'Mahoney*, réfugié d'Irlande (1848) a fondé la *convention fenian*, qui prépare une descente armée en Irlande, envahit le Canada (1866), attaque Chester (Galles) en 1867, sans autre résultat que la prison et la mort. — Le député *Maguire* attaque aux Communes l'*Eglise établie* d'Irlande (1868) ; et Gladstone s'écrie aussitôt : " Elle doit cesser d'exister ! ". — — Le 1er mars 1869, elle y perd

son *caractère officiel* (disestablishment), ses dîmes, conservant ses bâtiments, avec indemnité. — En 1870, l'*acte foncier* essaya de régler les rapports entre les landlords et les tenanciers : la *coutume de l'Ulster* fut étendue aux trois comtés catholiques ; mais rien ne fut changé *de fait*.

3° *Dernier ministère Disraéli* (1874-80)

1o **Réformes sociales** : — série des " Actes sur les usines " (1874-78) : interdiction du travail *avant dix ans* ; — fixation du travail à *56 heures* par semaine aux femmes et enfants ; — autorisation pour les municipalités de construire des *logements* ouvirers... — Mais les patrons se garantissent contre les revendications, en formant la *Fédération nationale du patronat*.

2o **L'Empire** : — est augmenté de l'occupation de : l'archipel Fidji (1874), du Transvaal (1877), du Zoulouland (1879), de l'île de Chypre (1875).

3o **La crise économique** : — crise *agraire*, causée par le transport plus rapide des blés étrangers, par l'invasion des produits français, danois, hollandais, par les mauvaises récoltes (1875-79). — Crise *industrielle*, en raison de la concurrence des États-Unis, de l'échelle des salaires proportionnés au bénéfice des patrons, de la banqueroute des caisses d'assurances ouvrières. — Telles furent les causes exploitées par Gladstone contre lord *Beaconsfield*, en 1880 ; — celui-ci meurt le 19 avril 1881.

4° *Le Home Rule* ou *l'autonomie irlandaise* (1870-86)

1o **Ligue agraire** (**Land League**) : — vers 1870, le chef du parti, *Isaac Butt*, avocat protestant et bon orateur, réclame pour le tenancier : la *fixité* sur sa terre, le prix de fermage modéré, le droit de *sous-fermage*. — Disraéli repousse ces propositions si justes (1879). — En 1880, *Michel Davitt*, emprisonné sept ans (1870-77) fonde la *Ligue agraire* qui pose en principe que " la terre doit appartenir au cultivateur ", que " la propriété lui sera légalement acquise par des transitions graduées "... — Étant sans prestige public, il fait élire, comme chef de la Ligue, *Charles Stuart Parnell* (1846-91), shérif protestant, député en 1875, secondé par le groupe des élus du peuple : *Gray, Sexton, O'Connor*...

2o **Crimes agraires** : — ces projets sont écartés par Gladstone : aussitôt le désordre pousse au meurtre des landlords. — Le capitaine *Boycott*, agent et fermier général, est mis en quarantaine, affamé, forcé de quitter l'île : c'est le *boycottage*. — Le 3 juillet 1881, vote de la *loi Forster*, qui autorise l'emprisonnement, pour un an, des citoyens et députés ; indignation générale. — Parnell publie un manifeste : *Pas de fermage* (no rent) ! — Le fénianisme assassine (6 mai 1882) le gouverneur *Cavendish* et *Burke* son secrétaire. — Le 12 juin 1885, Gladstone est remplacé par Salisbury ; revenu au pouvoir (1886), il est converti au Home Rule qui fut rejeté aux Communes, le 7 juin.

3o **Réforme électorale** (**1885**) : — droit de vote conféré à tous les citoyens — excepté aux *non domiciliés*, fils de famille, gens en garni, domestiques ; — droit de vote dans *les localités* où l'électeur possède un immeuble : — c'est presque le suffrage universel.

5° *L'Unionisme* (1886-92)

1o **Formation du parti** (**1886**) : — tout partisan du maintien du lien politique dans le royaume se déclara *unioniste*: ni l'Angleterre, ni l'Écosse, ni l'Irlande ne sauraient vivre de l'*autonomie* respective, mais former l'*Union*. — Salisbury, *Chamberlain* (1836-), Hartington, Balfour, etc., se décident à une coalition entre conservateurs, radicaux et libéraux unionistes. — Le 3 août 1886, Salisbury revient au pouvoir jusqu'en 1892.

2o **Désagrègement du parti irlandais** : — le mariage civil de Parnell avec madame *O'Shea*, divorcée de son intime ami, le fit abandonner du clergé et des nationalistes. — Justin *MacCarthy* devint le chef de ces derniers — " Les prêtres me tuent ", s'écria Parnell, ne s'apercevant pas de son propre scandale : — il meurt le 6 octobre 1891. — Mais l'accord ne subsista guère dans le groupe de *Redmond* et de *Healy*.

3o **Abandon de la coalition** : — l'Irlande se vit dédaignée du gouvernement unioniste — " Je ne m'inquiète guère, clamait Salisbury, des paroles des gens qui sont sur leur lit de mort !" — "Aucune justice n'est due à l'*île sœur*", s'écria Chamberlain. — Cauchemar des Unionistes, l'infortunée *sœur* est livrée à l'anarchie et aux batailles de rues.

6°
Dernier ministère Gladstone
(1892-94)

1o **Retour des libéraux :** — en juillet 1892, la coalition unioniste est défaite aux élections. — Gladstone — avec les 80 Irlandais anti-parnellistes — conquiert une majorité de 40 voix (355 contre 315). — Les *causes* étaient : la profonde misère des pauvres de Londres, les deux grèves ouvrières, la non-règlementation du travail, la rudesse des lords.

2o **Défaite du Home Rule** : — Gladstone fait voter le bill du Home Rule aux Communes (1er sept. 1893) ; aux Lords le *duc de Devonshire* le repoussa au nom de la Constitution, du pays non consulté : 419 voix contre 41. — Et Gladstone mit fin à sa carrière laissant à *lord Roseberry* la direction des libéraux. — Ce dernier porta son effort contre les Lords, contre l'Église établie en Galles et en Écosse et leurs évêques.

7°
Réformes des Unionistes
(1888-1900)

1o **Élections nouvelles (1895)** : — les élections, faites sur un programme *démocratique conservateur*, envoient aux Communes 400 Unionistes. — Le gouvernement leur appartient pour 11 années (1895-1906). — Lord Salisbury le dirige jusqu'au 11 juillet 1902.— Néanmoins en 1900, les élections le maintiennent fermement au pouvoir : le sentiment impérialiste exaltait les esprits, même aux Colonies.

2o **Réformes locales** : — c'est la création des *Conseils de comtés* (1888-93) ; les *municipalités* des paroisses (1894) ; le *Land purchase bill — loi du rachat des terres* — crée en Irlande, sans révolution, une classe indispensable de propriétaires laboureurs ; la *municipalisation* des services urbains (lumière, tramways, etc.) ; l'*assainissement* des grands édifices, des cottages, des usines, des maisons d'ouvriers ; la *fixation* du salaire minimum à servir aux travailleurs des docks, des marchés, des usines.

VI°

Édouard VII

(1901-10)

1o **Jeunesse** : — la reine Victoria mourut le 22 janvier 1901. — Le lendemain, son fils est proclamé roi sous le nom d'**Édouard VII**. — Il reçut à sa naissance (9 nov. 1841) les titres de : duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, grand Stewart d'Écosse, duc de Cornwall et de Rothsay, comte de Chester, de Carrick et de Dublin, baron de Renfrew, lord des Iles. — A 14 ans, il accompagne ses parents à Paris ; — à 17, il est nommé colonel et chevalier de la Jarretière. — Il étudie à Edimbourg, à Oxford. — Puis il voyage en Europe, aux E.-U., au Canada (1860). — Le 14 déc. 1861, il perd son père; — en 1862, il visite l'Asie-Mineure, l'Égypte, revient par Paris au Danemark.

2o **Mariage** (1863) : — le 10 mars, il épouse à Windsor la princesse danoise *Alexandra-Caroline-Marie-Charlotte*, née le 1er déc. 1844, fille du roi *Christian IX* de Sleswig-Holstein et mère de cinq enfants : *Albert Victor-Chrétien-Edouard*, duc de Clarence (8 juillet 1864-14 janv. 1892) ; — *Georges* (3 juin 1865), duc d'York ; les princesses *Louise*, mariée au comte de Fife (27 juin 1889), *Victoria* (1868), *Marie* (1869).

3o **Carrière** : — durant 40 années (1863-1901), est voyageur au long cours, chef et grand-maître de la *Maçonnerie anglaise*, amateur des beaux-arts, collectionneur de cannes, roi des *sports*, ambassadeur permanent de sa mère et du gouvernement, diplomate averti, homme d'État très remarquable, ami des humbles, organisateur des œuvres philanthropiques... mais de mœurs fort douteuses.

1°
Ministres

1o **Couronnement** : — proclamé roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes (23 janv. 1901), — il lance, le jour de son *avènement* (4 février) trois manifestes : " A mon peuple ", " A mon peuple d'au-delà des mers ", " Aux Princes et au peuple de l'Inde ". — Le 25 juillet, une loi ajoute au titre royal la nouvelle formule : *Souverain des Bretagnes d'outre-mer*. — Le 9 août, couronnement à Westminster par le primat de Cantorbéry : — le roi exige la *couronne impériale*, et non le *diadème historique* de saint Édouard III (1042-66), dernier roi de la dynastie saxonne; — *Edouard Ier* (1272-1307) inaugura la dynastie des Plantagenets d'Anjou, et *Edouard VI* (1547-53) était fils de Henri VIII, de la branche des Tudors. — Edouard VII avait 60 ans.

2o **Ses ministres** : — en juillet 1902, lord Salisbury quitte la politique, meurt en 1903, cédant le pouvoir *unioniste* à son neveu, *James-Arthur* **Balfour**. — Né le 23 juillet 1848, il étudia à Oxford, député en 1874, devint (1878) secrétaire particulier de son oncle, secrétaire d'État pour l'Écosse (1886), pour l'Irlande (1887) où il se montra d'une inflexible sévérité envers les députés et le clergé ; — lord de la Trésorerie (1891);

— en décembre 1905, il démissionne. — En 1906, les élections amènent au pouvoir les libéraux-radicaux ont une majorité de 376 voix. — Le roi confie la formation du cabinet à *sir Henry* **Campbell-Bannerman** (1836-1908) ;—né à Glasgow le 7 sept. 1836, étudie à Cambridge (1861), député (1874-86), ministre (1886-92). — Premier ministre de 1906 à 1908, date de sa mort. — **Herbert-Henry Asquith,** né le 12 sept. 1852 dans le Yorkshire ; — recteur de l'Univ. de Glasgow, Secrétaire d'État de l'Intérieur (1892-95) et commissaire des affaires ecclésiastiques, lord Chancelier de l'Échiquier (1905-08), et alors *premier ministre* jusqu'en 1816.

2° *Politique extérieure* (1901-10)

1o **Esprit nouveau** : — arrivé au trône, Édouard VII se montre **roi** sans transition, ni apprentissage. — Il devient *souverain* autrement que sa mère. — Il a des *ministres*, mais il entend l'*administration*, autant et plus qu'eux.—Il a un *royaume* et un *empire*, il connaît leurs idées, réclamations, droits, traditions. — Il a des *ennemis* intérieurs et extérieurs, il saura leur tenir tête, les modérer, déjouer leurs ruses. — Il est en face des partis—d'un nouveau-né, le *Parti ouvrier* (Labor Party)—il saura les concilier, les opposer, se les attacher: — il usera d'un esprit nouveau, d'une *neutralité*, qui le rendra puissant, aimable à la nation, bien qu'il demeure *roi constitutionnel* :— sa politique est **son œuvre personnelle**.

2o **Hors d'Europe** : — en mars 1902, le roi offre aux *généraux boers* la *médiation de la Hollande* pour la conclusion des hostilités ; — le 25 avril, l'assemblée de Prétoria — par 54 voix sur 60 — signe *le traité de paix*. — L'*Union sud-africaine*, comprenant Natal, Transvaal, Orange, Cap, — préparée de 1900 au 25 mai 1910 — est constituée comme *République* (Commonwealth), sous la protection de l'Angleterre : le général **Louis Botha** est le *premier ministère* responsable. — Les *établissements anglais*— en Égypte, au Soudan, dans l'Ouganda — sont consolidés, malgré la France. — A part l'Inde, l'Empire britannique se compose de **grands Domaines** (Dominions) : Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique australe, — liés par le réseau des câbles anglais, qui en font des centres d'influence commerciale en temps de paix et de transmission d'ordres en temps de guerre : les Domaines conservent la gestion de leurs *intérêts économiques* ; — le roi convoque les **Premiers coloniaux** (1907, 1911) à des conférences où les questions sont discutées en faveur de l'Empire mondial.

3o **En Europe** : — le Royaume-Uni a laissé se constituer la *Triple Alliance* — Allemagne, Autriche, Italie, — et la *Double-Alliance* — Russie et France, — basculant entre l'une et l'autre, tout entier à ses aspirations de conquêtes coloniales. — Édouard VII eut le flair de cet *isolement* très dangereux. — Il conçut ou exécuta sans délai la **politique des accords internationaux** : il résolut de ne plus humilier l'étranger pour exercer la suprématie, en se montrant *modéré, pratique, artisan de paix* (peace maker). — Tâche colossale et incertaine ! — En mars-avril 1903, il touche à Lisbonne , — puis il cause à Rome, — même avec Léon XIII, qui allait mourir, — enfin à Paris : — résultats ? *Traités d'arbitrage* (14 octobre), **Entente cordiale** anglo-française (8 avril 1904) ; — anglo-allemande *Convention d'arbitrage* à Kiel (juin) ; — avec le Japon, *traité d'Alliance*, (1902), et sauvegarde de l'équilibre chinois (1905) contre les Nipons victorieux. — *Accord* avec l'Espagne (1907), avec la Russie (1908), sur le terrain économique avec Berlin (1909) — A sa mort (8 mai 1910) il laisse la Grande-Bretagne plus assurée du lendemain.

1o **Dissolution des Unionistes** : — la dette de la guerre sud-africaine — déclarée par Salisbury, Chamberlain, sous l'action de Cecil Rhodes et Milner— monte à 6 milliards; — l'emprunt du Transvaal à organiser (mai 1903), — le tarif des droits d'entrée (fév. 1904), — l'élévation de l'income-tax, tout témoigne du *malaise économique* : les Unionistes sont renversés (1906).

2o **Réformes scolaires** : — le gouvernement fait voter la *loi Birrell* qui détruit le monopole attribué à l'Église anglicane pour l'instruction primaire. — Elle améliore l'enseignement pour la moitié des enfants ; — mais elle supprime les *écoles libres* qui ne sont subventionnées que si elles sont administrées par les Comités d'éducation. — Anglicans, Romains, conservateurs sont également frappés par les conséquences de la loi. — C'est seulement en 1900 qu'est créé le *Ministère de l'Instruction publique*. — En

1902, Cecil Rhodes lègue sa fortune de 400 millions pour promouvoir *l'élévation du niveau intellectuel de la race britannique.*

3° **Réformes militaires** : — en mai 1906, débat aux Communes pour la limitation des armements. — En mars 1907, le ministre de la guerre, **Haldane**, aboutit à la création d'une *force territoriale* — outre la force *expéditionnaire* — destinée à défendre l'île contre l'invasion possible. : c'était le plan de *lord Roberts* et du *duc de Connaught*, généralissime (1904-06).

3°

Politique

intérieure

4° **La marine d'État** : — le 27 juillet 1906, le ministre de la marine, **Mac Kenna,** annonce une diminution du budget des constructions navales : *gage* donné aux idées *pacifiques* exprimées par Guillaume II ! — En 1908, *M. Asquith* revient aux " valeurs des deux pouvoirs ", qui exigent que *la flotte britannique demeure supérieure à la coalition des deux plus fortes marines étrangères.* — Les cuirassiers *monstres* (*Dreadnoughts* : *Sans peur*) auront un tonnage au-dessus de 20,000 tonnes.

5° **Problèmes financiers** : — ces projets ne s'exécuteront pas sans impôts — et d'autres desseins encore. — Le *problème social* sévit à travers le pays ; les radicaux, les démocrates libéraux, le parti ouvrier, les partisans de Redmond qui suscitent et cultivent *l'idée de l'Ecosse autonome*, suggèrent aux électeurs la **réforme de la Chambre des lords,** l'assurance des *retraites* de six shellings par semaine aux travailleurs âgés. — L'Angleterre *rurale* est une terre qui meurt, depuis 50 ans : les aristocrates et les enrichis la tranforment en terres de *chasse et de sport.* — Le surpeuplement des villes y rend la population misérable, à 10 pour 100 *affamés*, à 27 pour 100 *vicieux, aliénés, criminels.* — En mai 1909 — le *budget Lloyd George* — la propriété foncière et les revenus capitalistes sont frappés de 500 millions d'impôts, votés aux Communes (novembre), rejetés par les Lords : crise laissée en suspens, au décès du roi.

VII°

Georges V

(1910- . .)

1°

Le roi

1° **Sa jeunesse** : — roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes souverain des Bretagnes d'outre-mer, il est né le 3 juin 1865 ; — duc d'York, prince de Galles (1901), il monte sur le trône le 7 mai 1910. — Jeune, il manifeste un tempérament turbulent, espiègle. — Son précepteur, l'évêque anglican *Wilberforce* déclarait : " Il est d'une incroyable exubérance : la vie pétille dans ses veines." Aussi, un ami le surnomme : *The Right Royal Pickle* : Son Altesse, le Royal Piment ! — Vie de voyage à bord de *la Britannia* (1877) avec son frère le duc de Clarence.—Surnommé *le Hareng* par les matelots, il monte aux hunes, noue les câbles, raccommode ses chaussettes, reprise ses habits, recoud ses boutons. — En 1879, il monte sur *la Bacchante,* avec 36 cadets : il gagne tous ses grades, en exerçant tous les métiers du bord, modèle de travail, de fidélité à la consigne, de piété religieuse.

2° **Son mariage (1893)** : — le 6 juillet, il épouse la princesse *Marie de Wurtemberg-Teck,* — le 2 mai 1835, *le duc* Paul-Alexandre-Louis-Constantin de Wurtemberg avait épousé *morganatiquement* une Hongroise, nommée *Claudia de Kiss Rhede,* à qui Ferdinand d'Autriche confère le titre de *Comtesse de Rheday,* et aux enfants futurs le titre de *comtes* ou *comtesses* de *Hohenstein.* — En 1863, *le roi* de Wurtemberg confère aux enfants issus de cette alliance le titre de *prince* et *princesse de Teck.* — Le seul fils, Franz de Hohenstein, prince de Teck, épouse (12 juin 1866) *Marie d'Angleterre,* fille de Georges, duc de Cambridge, cousin de la reine Victoria : enfants issus, la reine **Marie de Teck** et trois garçons. — Elle était fiancée au duc de Clarence, quand, après son décès (1892), Georges, l'épouse au grand agrément de la reine Victoria.

1° **Son caractère** : — son instruction morale finie, commence sa formation diplomatique et politique. — Il quitte son croiseur pour la Cour, où il est comme dépaysé. — *Timide,* il est peu habitué aux pompes royales ; — *expansif,* il dit sa pensée franche de marin sur les choses et les hommes du Parlement ; — *froid,* il sait mal tenir une conversation ; — *impressionable,* il se montre sensiblà la fièvre de l'impérialisme ;—son *attitude glaciale* trompe la foule sur sa valeur morale. — Les courtisans raillent *son embarras* ; — les ambitieux exploitent *ses confidences* ; — les parlementaires, devant son chauvinisme colonial, redoutent *sa partialité* future. . .

2°

Sa formation professionnelle

2o **Son éducation politique :** — l'espace de *quinze ans*, son *père* dirige son apprentissage : il le tient au courant des démarches ministérielles, des dépêches diplomatiques, des préoccupations politiques, de son œuvre internationale. — Le *conseiller confidentiel* du roi est la reine Marie : collaboration étroite, quotidienne sur les revues, les journaux, les *livres bleus* ; — présence aux séances importantes des Lords et des Communes.

3o **Carrière diplomatique** : — en 1894, en Russie ; — en 1898, au Danemark ; — en 1902, à Berlin ; — en 1904, à Vienne, Paris, Madrid (1906) ; — en Allemagne (1908). — Il a *six fois* contourné le globe, visité *six fois* le Canada, *trois fois* les Indes et Ceylan, *deux fois* l'Afrique méridionale et l'Australie. — Ses trois grandes missions diplomatiques — Inde et Australie, Cap et Canada (1901-1908) ont eu un caractère *impérial*.— Quand, en 1901, Édouard VII veut préciser les rapprochements et l'entente avec la France, il charge son fils — et dans la suite ses ministres — d'aller porter à Paris un cordial salut. — Ainsi la volonté énergique du marin et la conscience d'un puritain anglican ont trouvé leur achèvement dans le dévouement d'un père, diplomate consommé... — Reste *l'avenir* !

Ière PARTIE

AVANT L'UNION

(1800-1840)

CHAPITRE I

L'ADMINISTRATION

1o **Sir Robert Shore Milnes** (**1746-1836**) : — **lieut.-gouv** : 4 nov. 1797-29 nov. 1808 ; — **administrateur** : 30 juil. 1799-12 août 1805, en l'absence de Prescott, retourné définitivement à Londres (29 juil. 1799.) — **Principaux faits** : discussion concernant la dévolution des *immeubles* des Jésuites (**mars 1800**) ; — impôts sur les billards et le tabac, fondation autorisée d'*écoles libres* et de l'*Institution royale*, démolition des fortifications de Montréal : — Culture du chanvre intensifiée avec une prime ; commencement des Cantons de l'Est (**1802**). — *Loi militaire* modifiée ; élargissement des prisons (**1803**). — Départ de Milnes (5 août 1805) ; publication du *The Quebec Mercury* par Thomas Cary qui le rédige jusqu'à sa mort (1823) : organe *officiel* du gouvernement colonial.

2o **Thomas Dunn**(**1731-1818**) : — habile négociant de Québec. — En 1764, *conseiller* législatif ; juge (1775) et membre du *Conseil privé* de Carleton ;—seigneur de Saint-Armand, il épouse (1783) *Henriette Guichaud*, veuve d'un M. Fargues. — En 1791, *conseiller* ; — **président** d'âge, et **administrateur** : 12 août 1805-24 oct. 1807. — **Principaux faits** : taxes foncières et commerciales, luttes entre journalistes de Québec et de Montréal : — fondation (22 nov. 1806) du journal *Le Canadien* par les députés P. Bédard, J.-L. Borgia, Fr. Blanchet, J.-T. Taschereau, L. Bourdages, Jos. Plante. — Le *Courrier de Québec* du docteur Labrie (janv.-juin) ; — affaire du *Chesapeake* (américain), visité de force par *le Léopard* (anglais) pour opérer à bord l'arrestation de marins déserteurs : Dunn convoque, à cette alarme, le *cinquième* des miliciens (**1807**) (*V.* R. Christie, *op. cit.*).

BAS-CANADA

I°

Sir James Henry

Craig

(1807-11)

6e gouverneur

3o **Sir J.-H. Craig (1748-1812)** : — né à Gibraltar, où son père était (1748) juge civil et militaire ; — il passe en Amérique (1774), au Canada (1776), blessé à Ticonderoga (1777), en Nouv.-Ecosse (1778-79), en Caroline (1781) ; — major-gén. (1794), *gouverneur* à la Colonie du Cap (1795-97), aux Indes (1798-1802) ; lieut.-gén., en Italie (1805-06). — **Gouverneur général** du Canada : 29 août 1807-21 oct. 1811. — **Principaux faits** : — l'armée, son organisation, sa discipline (**21 nov. 1807**). — La Chambre discrédite le *mandat* législatif des magistrats ; expulsion du député *israélite* Ez. Hart ; critiques hardies du *Canadien* (mars-avril) : destitution militaire et secrète de ses propriétaires (**14 juin 1808**).— Mécontentement de l'électorat canadien ; antagonisme des Conseils et de l'Assemblée : *dissolution* immédiate de la Chambre. — Le 4 nov., arrivée de Montréal à Québec du vapeur *l'Accommodation* de John Molson : 20 passagers, 36 heures de trajet, au prix de 9 dollars (**1809**). — La Chambre adopte — pour abolir *les sinécures* — le *projet* de " paiement de la *liste civile* par les fonds du Trésor provincial ", et l'*inégibilité* des juges comme députés, — Aussitôt, Craig saisit les presses du *Canadien*, jette en prison éditeur et *trois* propriétaires (17-19 mars) ; il a dissous le Parlement (1er mars) (**1810**). —Le 19 juin 1811, départ de Craig : — sir G. Prévost est **administrateur** : (14 sept. 1811-15 juil. 1812). — Le 1er janvier 1812, Craig est promu *général* à Londres et meurt le même mois. (*V.* Christie, *op. cit.*, p. 344.)

4o **Francis Nathaniel Burton (1767-1832)** : — **lieutenant-gouverneur** : (1808-32), après Milnes, demeure *à Londres* où il reçoit le salaire annuel du Canada ! — le *frère jumeau* du marquis de Coningham, qui le fait *commandeur* de l'Ordre des Guelfes, *gouverneur*, *colonel* de milice du comté de Clare (Irlande).

1o **Carrière du gouverneur (1767-1816)** : — son père *Augustin*, natif de Genève et calviniste, s'établit en Angleterre, mourut *major-général* en Amérique. — *Georges*, né à Albany, entre dans l'armée : — en 1798, *gouverneur* militaire de Ste-Lucie (Antilles), de la Dominique (1802), *baronet* (1805), — Le 15 janv. 1808, *lieut.-gouv.* de la N.-E., il est promu lieut.-général (1811). — Commission de **gouverneur général** (21 oct.). — **Principaux faits** : — adoption de *loi de milice*, autorisant l'incorporation de 2,000 jeunes gens (18 à 25 ans) et de toute la milice, vote d'un supplément de 60,000 liv. st. ; formation de *quatre bataillons* d'élite (28 mai) : un au col. de Salaberry, un au lieut.-col. Hertel de Rouville, un au lieut.-col. James Cuthbert, un à J.-T. Taschereau, lieut.-colonel ; — *déclaration* de guerre (24 juin). — Convocation du Parlement en vue des subsides des garnisons de Québec et de Montréal ; — malentendu des *recrues* à Pointe-Claire, insurrection à Lachine, arrestation de 37 personnes : amende et prison. — Commencements des hostilités à Michillimakinac (**1812**). — La Chambre vote toutes les *subventions* " pour le soutien de la guerre " ; — vote de félici-

II°

Sir George

Prévost

(1811-15)

7è gouverneur

tations au col. *Proctor*, de gratitude aux soldats de M. de Salaberry et de M. Morrison : *refus* des hauts fonctionnaires de souscrire aux frais de guerre ; *bill* qui exclut les juges du Conseil, repoussé par les intéressés ; *19 chefs* d'accusation contre le juge suprême, *Jonathan Sewell* et 8 contre le juge *James Monk ; requête* de la Chambre au Régent écartée par le gouverneur (**mars 1814**). — Le Parlement octroie à son président ancien (J.-A. Panet) une *pension* à vie, au nouveau une *allocation* annuelle de 1,000 liv. st. ; il décide la présence à Londres d'un *intermédiaire* salarié, la mise en accusation immédiate des *deux juges*. — Le 1er mars, *proclamation* officielle de la paix : vote de *pensions* aux invalides, de *concessions* attribuables aux *Voltigeurs*, de 5,000 liv. de gratification au Gouvérneur de 500 liv. à *Jos. Bouchette* pour la topographie des deux Canadas (**1815**) — L'ami sincère des Canadiens, sir G. Prévost, promu *colonel* (15 fév. 1816), s'embarque à Québec (3 avril 1815) et meurt (5 janvier 1816), durant l'instruction de son procès en cour martiale (*V.* Bibaud, *Hist. du Can.*, 1844 ; Christie, *op. cit.*)

2o **Administrateurs** (**1812-16**) : — élevés, la plupart, au rang de *lieutenants-gouverneurs* du H.-C. : — 1. **Sir Isaac Brock,** commissionné (1812), n'exerce guère ses fonctions en raison de l'Invasion. — 2. Le baron **Francis de Rottenburg** eut *trois* commissions : en 1813 et 1814. — 3. **Georges Glasgow,** administrateur (14 juin-25 sept. 1813), promu *lieut.-gén.* (1819), décédé (1820). — 4. **Sir Gordon Drummond,** administrateur (1814-1816), ordonne de présenter les *bons de l'armée* pour en opérer leur remboursement en espèces, convoque la 2è session parlementaire, communique un *message* du ministère colonial, qui *justifie* les deux magistrats compromis ; — vives *réclamations* de la députation canadienne (24 fév.) : deux jours après, *dissolution* de la Chambre. — Départ de sir Gordon (21 mai.). — 5. **John Wilson,** major.-gén., est administrateur, du 21 mai-12 juillet 1816.

III°

Sir John Coape

Sherbrooke

(1816-18)

8è gouverneur

1o **Antécédents** (**1764-1816**) : — John Coape, qui prit le nom de *Sherbrooke* par son union (1756) avec *Sarah*, fille de l'héritière de Henry Sherbrooke d'Oxton (Nottingham). — Capitaine (1784) en Nouv.-E.; second lieut.-col. (1794), passe aux Indes (1799) ; blessé à Seringapatam, il se retire du service (1800), avec le grade de colonel. — Major-gén. (1805), il fait les campagnes d'Italie, etc. (1809). — Sa mauvaise santé le ramène en Agleterre, où il est nommé *lieut.-général.* — Le 19 août 1811, il est promu *lieutenant-gouverneur* de la N.-E., qu'il met bientôt en état de défense, enlevant le port *le Maine* entre Penobscob et le N.-B. (1812-14) (*V. Dict. of Nat. Biogr*).

2o **Gouvernement** (**1816-18**) : — promu (1815) *grand'croix* de l'Ordre du Bain, il reçoit sa commission de **gouverneur général** (1816). — **Principaux faits** : — faute de récolte, plusieurs paroisses, en aval de Québec, sont menacées de la famine : il s'empresse de prendre, dans les magasins du roi, vivres, provisions, et fait un emprunt de 14,000

liv. st. (**1816**). — Prudence, longanimité de Sherbrooke ; son esprit de conciliation, d'équité, dans les affaires Sewel , Monk, Foucher, magistrats ; Stewart, Cuvillier, Sherwood ; le vote du budget, des pensions, (**1817**). — La navigation à vapeur sur les grands lacs ; en Chambre, le gouverneur donne l'ordre " de présenter les *estimations* pour les *dépenses* ordinaires et le *revenu* applicable au paiement de la liste civile, **pour 1818** ". — Frappé d'une légère attaque de paralysie, Sherbrooke sollicita son rappel : avec l'expression de regrets unanimes, il s'embarque (12 août). — Il se retira à Calverton et y mourut le 14 fév. 1830. (*V.* Christie et Bibaud).

IV°

Ch. Lennox

duc de

Richmond

(1818-19)

9è *gouverneur*

1o **Charles Lennox de Richmond** (**1764-1819**) : — fils aîné du lieut.-général, lord G.-H. Lennox et de Louisa, marquise de Lothian. — En 1879, *duel* sans résultat avec le *duc d'York et d'Albany.* — En 1790, *député* aux Communes ; — 1794, sert à Saint-Domingue ; — 1795, aide-de camp du roi ; — En 1806, *titulaire* du duché de Richmond. — En 1807-13, *lord-lieutenant* d'Irlande, ayant pour secrétaire le *colonel Wellesley*, bientôt *duc de Wellington.* — En 1814, il assiste au triomphe de Waterloo (juin 1815).— Le 8mai 1818, commission de **gouverneur général**;. — **Principaux faits** : — Richmond, à l'ouverture de la session affirme que " le Régent agrée la proposition de l'octroi de la liste civile à l'Assemblée " : soit 81,432 liv. st. — Discussion du *mode* de procédure : ou la somme totale *in globo*, ou par articles afférents à chaque département, ou par *salaires individuels* en vue de supprimer les charges nominales : ce dernier mode prévalut ; mais le Conseil rejette *le bill* presque à l'unanimité. — Accusations de M. Ogden contre le juge Bédard ; — *Cantons* de l'Est, *immigration* irlandaise (12,434), commencement du *canal Rideau* ; voyage au H.-C. (**1819**).— Le 28 août, il succombe, près du village de *Richmond*, à un accès de rage inoculée par la morsure d'un renard apprivoisé : inhumé (4 sept.) dans la cathédrale anglicane de Québec. — Il épousa (1789) *lady Charlotte*, qui lui donna *sept* garçons et sept filles. (*V.* P.-G. Roy, *Bull. des Rech.*, t. V, p. 112.)

2o **Administrateurs** : — 1. **Sir James Monck** : (1819-1820). — Né à Boston en 1745, élève à Oxford. — Procureur général du B.-C. (1792), conseiller (1794), président de la Cour d'Appel (1809), du Cons. lég. (1815). — Doyen de l'Exécutif, il administre *de droit* : — le 9 février, *dissolution* du 9è Parlement et convoque le nouveau. — Il meurt le 18 nov. 1826. — 2. **Sir Peregrine Maitland** : 17 mars-19 juin 1820. — Le Bureau Colonial, l'a nommé administrateur *temporaire*, en attendant lord Dalhousie ; — *lieutenant-gouv.* du H.-C., il paraît à Québec le 7 février, en repart après *deux jours*, y revient le 17 mars. — Le 11 avril, la Chambre n'ayant aucun rapport sur l'élu de Gaspé, se déclare *incompétente* pour siéger et légiférer : — le 24 avril, *avis officiel* de la mort du roi : *dissolution* le **29 mai 1820.**

V°

Sir George Ramsay,

baron Dalhousie

(1820-28)

10è gouverneur

1o **Georges Ramsay** (**1770-1838**) : — il entre dans l'armée (1787), sert à Gibraltar (1802), promu major-gén. (1805) et distribue son patrimoine à sa parenté. — En 1809, il se distingue en Espagne, et à Waterloo (1815) ; il est créé grand'croix du Bain, *pair* du Royaume Uni, **baron Dalhousie** du château de ce nom ; — 1816, lieutenant-général, il est promu commandant des forces de terre et *lieut.-gouv.* de la Nouvelle-Écosse. — **Gouverneur général** : 12 avril 1820-8 sept. 1828 ; il débarque à Québec (18 juin). — **Principaux faits** : — immigration des îles Britanniques ; liste civile répartie en *six* catégories, non approuvées par le Cons. législ. ; — *indemnité* parlementaire repoussée ; agent salarié à Londres ; canaux de Lachine, de Beauharnois ; (**1821**). — *Refus* formels de voter une liste civile *permanente* (non annuelle) ; — année civile *sans votation* du budget. — Fermeté hautaine et *habileté* de Dalhousie. — **Projet d'Union** des Provinces ! — *contre* son adoption, mission politique à Londres de Papineau et de Neilson ; *pour*, James Stuart, délégué des *Unionnaires* (Unionistes) (**1822**). — Présidence Vallières de St-Réal : violents débats sur l'*Union* : unanimité des députés, majorité des conseillers. — Création du *district de Saint-Francois*, chef-lieu *Sherbrooke*. — *Spéculations* scandaleuses du receveur-général, *John Caldwell* (**1823**). — Déficit de ce fonctionnaire : 96,000 liv. st. ! Succès à Londres : pas d'*Union*. — Débats animés sur l'*Acte du Commerce*, sur les *subsides* : difficultés financières entre les Provinces... (**1824**).

2o **Administrateurs** (**1824-31**) : — 1. **Sir Francis Burton**, *lieutenant-gouverneur* du B.-C. depuis 1808 ; — — en 1821, la Chambre en propose la *suppression*. — Burton débarque à Québec (1822), au salaire de 3,000 liv. — Heureuse, féconde administration : 7 juin 1824-16 sept. 1825. — Le 16 sept., **retour de Dalhousie** : — il déclare que Burton a excédé ses pouvoirs ; — *irritation* de la Chambre et refus de se conformer au *mode* de votation (**1826**). — Papineau, élu président, est écarté par le gouverneur : la lutte est dès lors un corps à corps sans merci... Les députés maintiennent leur choix : dissolution de la Chambre, qui a siégé 2 jours. (**1827**). — Le 8 sept. 1828, départ du baron, qui se voit proclamer (24 fév. 1829) *commandant général* aux Indes ; ensuite pour cause de santé, il se retire en Écoss, où il meurt le 21 mars 1838.... — 2. **Sir James Kempt** (1764-1854) administrateur : 10 juil.-1828-20 oct. 1830. — Officier de grande valeur en Espagne, à Waterloo, et *lieutenant-général* de la N.-É. (1820-28). — Session parlementaire : *71 bills* soumis à la signature de Kempt : — " nouvelle division des comtés ; subdivisions paroissiales ; création de nouveaux centres de colonisation ; érection des phares fluviaux ; encouragement pécuniaires aux *institutions* littéraires, ". (**1829**). — En 1830, Kempt nommé au Conseil privé ; maître général de l'artillerie (1834-38), général (1841) : il meurt en 1854... — 3. **Lord Aylmer** est d'abord *administrateur* : 13 août 1830-4 fév. 1831, débarque à Québec le 30 octobre. (*V.* Christie, Bibaud, DeCelles : *Papineau*, Garneau...

VI°

M. Whitworth

lord Aylmer

(1830-35)

11è gouverneur

1o **Mathieu Whitworth, baron Aylmer** (**1775-1850**) : — il succède à son père (1785) dans la pairie et la baronnie. — Capitaine (1794), major (1800), lieut.-col. (1802) sous les ordres de *lord Cathcart* en Hanovre ; — assistant adjud.-gén. sous Sherbrooke (1809) ; major-gén. en Irlande (1813), général (27 mai 1825). — Il prit le surnom de *Whitworth* avant le nom titulaire de baron, ainsi que *les armoirics*, qu'il ajouta aux siennes, par licence royale (1825). — Commission de **gouverneur général** : 24 nov. 1830-24 août 1835. — **Principaux faits** : le roi accorde à la chambre le *contrôle absolu* des dépenses, — le revenu casuel et domanial excepté — moyennant le vote, *durant le règne*, d'une liste civile de 19,500 liv. st. — Vote de la liste civile *permanente* (6,500 liv.) au H.-C. — Vote de 2,500 liv. comme subsides des députés : le gouverneur sanctionne *50 bills* (**1831**). — *Licence* de la presse ; troubles à Montréal, emprisonnements des éditeurs de journaux ; bill des *fabriques* ; l'esprit de parti au paroxisme ; les ravages du *choléra*... (**1832**). — Enquêtes sur les fauteurs des troubles ; violents discours de Papineau, en faveur du *Conseil électif*.— Mépris de la Constitution, telle que l'applique la minorité. — Le peuple veut s'assembler *en convention*, (**1833**). — *Réapparition* du choléra, *coalitions* contre le gouverneur. — Tension extrême entre la métropole et la colonie. — Les *92 Résolutions*, adoptées par la majorité, tandis que la minorité évacue la Chambre. — Une *dizaine* de Canadiens appelés au Conseil législatif. (**1834**).— *Demande* de 18,000 liv. pour les dépenses éventuelles : refus motivé des députés. — *Bill coercitif* des subsides, rejeté par le Conseil. — Mission officielle de *Hauts Commissaires* au Canada: comte de *Gosford*, sir Charles **Grey**, sir Georges **Gipps**. (**1835**). — Le 17 sept., départ d'Aylmer, qui, retiré de la politique, meurt à Londres (23 fév. 1850). (*V.* De Celles, *op. cit.*, p. 101.)

2o **Gouverneur nominal** (**1835**) :—*William Pitt*, second **baron et lord Amherst**, neveu de Jeffrey Amherst, (1773-1857), ambassadeur en Chine(1816-17), gouverneur de l'Inde (1823-28), — est nommé *gouv.-gén.* et Haut Commissaire (2 avril 1835) ; — il démissionne, le mois suivant. — Deux autres refusent la charge : *lord Cantorbury*, *lord Stratford Canning*.

1o **Archibald Acheson, comte de Gosford** (**1775-1849**) : — Commission de **gouverneur général** : 1er juillet 1835-30 mars 1838. — Il est *lord-lieut.* d'Armagh (Irlande) en 1832 ; conseiller privé et capitaine des gardes civiques (1834), i quitte ses fonctions le 27 février 1838 : il meurt en 1849. — **Principaux faits** : — La masse des électeurs adhère au principe du *Conseil électif* ; — vote de 22,000 liv. pour frais éventuels ; les subsides, accordés seulement pour *six mois* ! Instructions secrètes au gouverneur *publiées soudain* : nulle concession aux Canadiens, sinon l'abrogation de la *loi agraire*. — De plus, nulle réponse n'est venu aux 92 Résolutions. — Le *rapport* des Commissaires accorde plus de faveurs encore à la minorité anglaise, recommande la

VII°
A. Acheson
comte de Gosford
(1835-38)
12è gouverneur

liste civile de 19,500 liv., condamne le système électif, repousse le rappel de la loi agraire et le projet d'Union des Provinces : — ce rapport fut de *nul effet* aux Communes (**2 mars 1836**). — La Chambre est en grève : les exaltés prêchent la résistance et l'annexion aux É.-U. — *Propositions* de lord Russel aux Communes provoquent les appels aux moyens extrêmes. — La sédition couve, l'émeute se prépare, ainsi que l'appel aux armes, surtout à Montréal (**1837**).— **La Constitution** est suspendue, le 27 mars 1838, par décret sanctionné à Londres (10 février).

2o **Administrateur** (**1838**) : — **sir John Colborne**, lieut.-gouv. du H.-C. (1828-35), est promu *commandant-en-chef* des troupes (1836), en prévision d'un soulèvement. — Le 27 mars 1838, il lance une *Proclamation*, nommant et convoquant 22 membres du **Conseil Spécial,** qui tient sa *première* session mai 1838. (*V.* Jos. Desjardins, *Guide parlem.*, p. 74.)

VIII°
J.-G. Lambton
comte Durham
13è gouverneur
et
Sir J. Colborne
lord Seaton
(1833-39)
14è gouverneur

1o **John George Lambton, comte Durham** (**1792-1840**) : — nommé pair et *premier* baron du nom (28 janv. 1828), *comte* de Durham (1833) ; ambassadeur en Russie (1833-36). — **Gouverneur général** : 30 mars-1er nov. 1838, et *Haut Commissaire.* — Froissé par un désaveu venu de Londres, il s'embarque (3 nov.) sans rappel.— Grand'croix du Bain, conseiller privé, il meurt en 1840. (*V.* Berkeley Powell : *Coll. of Portraits*, Arch. fédér.)

2o **Sir John Colborne** : — *administrateur* : (1838-39), pour la *deuxième* fois. — Commission de **gouverneur général** le 13 déc. 1838 jusqu'au 19 octobre 1839. — De retour à Londres, il est nommé **lord Seaton**, conseiller privé, doté d'une pension de 2,000 liv. annuelles. — En 1858, gouverneur des îles Ioniennes, puis commandant-en-chef en Irlande, maréchal-de-camp (30 mars 1860) ; — il meurt à Plymouth le 17 avril 1863 (*V.* D. B. Read, *The Lieut.-gov. of Upper Can.*, Toronto, 1900, p. 151.)

IX°
Poulett Thomson
lord Sydenham
(1839-40)
15è gouverneur

1o **Charles-Edouard Poulett Thomson, baron Sydenham** (**1799-1841**) : — fils d'un riche négociant de Londres : — d'abord commerçant lui-même, vice-président du Bureau du Commerce (1830) et président (1834) : — talent remarquable dans les affaires financières, commerciales, industrielles. — Commission de **gouverneur général** : 6 sept. 1839-10 fév. 1841. — Il prépare le *projet de loi*, discuté et approuvé par le Conseil Spécial, concernant **l'Union des Provinces,** le 13 nov. 1839.

2o **Administrateur** (**1839-40**) : — sir **Richard Downes Jackson** (1777-1845) administre le B.-C. à *deux* reprises ; — officier de mérite, il se distingue en Espagne, en Amérique ; il est promu *colonel* (1840). — *Administrateur*, 18 nov. 1839-10 fév. 1840, 8-31 juillet 1840. — Gouverneur et administrateur vont inaugurer l'Union par leur mandat officiel *renouvelé.*

HAUT-CANADA

I°

J. G. Simcoe

(1791-96)

1er lieut.-gouv.

1o **John Graves Simcoe** (**1752-1806**) : — fils de John, tué devant Québec (1759). — Enseigne (1771), il accompagne son régiment à Boston (1775) ; capitaine à la bataille de *Brandywine*, lieut.-col. (1778). — Prisonnier, puis échangé, il sert jusqu'à la capitulation de Yorkton (oct. 1781) ; mis en liberté sur parole (1783), il retourne à Londres, et se marie à une parente de l'*amiral* **Graves** commandant de la flotte à Boston. — En 1790, il assiste aux débats de l'*Acte constitutionnel* (avril 1791). — Le 12 sept., commission de **lieutenant-gouverneur** du H.-C., dont il organise le gouvernement (1792). —Il réside à York (1795) et atteint son terme d'office (20 juil. 1796). — *Gouverneur* de Saint-Domingue (1er déc.), promu *lieut.-gén.* (1798). — *Commissaire* à Lisbonne (août 1806), il tombe malade en route, revient mourir à Exeter (25 octobre). (*V.* D. B. Read, *op. cit.*, *The Makers of Can.*, Toronto, 1911.)

2o **Administrateur, Peter Russel** (**1755-1808**) : — originaire de Cork (Irlande) ; — il achète une *lieutenance*, vend son grade (1772) pour aider ses parents, suit Simcoe au Canada (1792).—En 1796, il est *Président* et *administrateur* (1796-99), s'attribue de larges *concessions* agraires, convoque le *deuxième* Parlement (1er juin 1797), qui adopta plusieurs lois nécessaires et utiles : " pour garantir les titres terriers ; régulariser la milice ; la division de la Province en comtés ; l'éducation et l'entretien des orphelins ". — Il mourut à York, le 30 sept. 1808.

II°

Peter Hunter

(1799-1805)

2è lieut.-gouv.

1o **Peter Hunter** (**1746-1805**) : — gagne tous les grades, durant le conflit américain, jusqu'à celui de *lieut.-gén.* — *Commandant-en-chef* des troupes au Canada, il est nommé **lieutenant-gouverneur**: 10 avril 1799-21 août 1805. — *Convocation* du Parlement, le 2 juin 1800, qui adopte *six projets de loi* ; affaire des *patentes* ; inauguration du *marché public* à York. — Il gouverne au civil en vrai militaire, ami du devoir, respectueux des consciences. — Il meurt célibataire à Québec, (21 août 1805). (*V.* Read, *op. cit.*)

2o **Administrateur** (**1805-06**) : — **Alex. Grant** (1734-1813), aspirant à bord d'une frégate, officier dévoué (1759) sous Amherst au lac Champlain. — En 1780, commodore de la flottille des lacs Érié et Huron, où son expérience sauve la situation (1812). — **Administrateur** ou **Président** : 11 sept. 1805-23 août 1806, — l'Assemblée adopte *sept actes*, dont l'un tend à promouvoir l'*enseignement des sciences*. — Lettre du *juge Thorpe* au Sous-Secrét. d'État : — Le 30 sept. 1774, Al. Grant avait épousé une Canadienne, *Térèse Barthe*, mère d'*un* garçon et de *onze* filles ; — il meurt en (1813) à la Grosse-Pointe (Lac St-Clair).

1o **Sir Francis Gore** (**1769-1852**) : — lieutenant (1793), capitaine des Lanciers (1795) du gouverneur *Camden* (Dublin), *lieut.-col.* (1803), gouverneur des Bermudes (1805-06. — — **Lieutenant-gouverneur**: 22 janv.-1806-2 oct. 1811. — *Réunion* des députés (1807), qui votent *neuf actes*, entre autres celui de " l'établissement des Écoles publi-

ques de districts " ; — *Cabale* du juge *Robert Thorpe*, de *Wyatt* et de *Willcocks* contre le gouvenement. — Litige de concessions de la Couronne (1808), de la milice (1810). — Les agissements politiques de la Cabale aux Communes : pour s'y disculper, Gore obtient un *congé illimité* (11 oct. 1811).

2o **Série d'administrateurs (1811-15)** : — I. **Isaac Brock**, *Président* de l'Exécutif, administre : 9 oct. 1811-13 oct. 1812. — Il convoque *deux sessions* : parlant en vrai militaire, il s'empara des esprits à la veille de l'Invasion de Hull, — et de sa glorieuse mort, succombant (13 octobre) à la tête de ses 150 volontaires d'York... II. **Roger Hale Sheaffe** (1753-1851), lieutenant (1778-80), au Canada (1787-97), major-gén. (1802-11).—**Administrateur** civil et militaire : 20 oct. 1812-19 juin 1813 ; — vainqueur à Queenstown, créé *baronnet* (16 janv. 1813) ; — en avril, *il évacue York* par tactique et se voit blâmer avec aigreur. — Rappelé à Londres (1814), lieutenant-col. (1821), général (1828), il meurt à Edimbourg (17 juil. 1851)... III. Le baron **Francis de Rottenburg**, major des Hussards (1795), commandant de place à Québec (1810), à Montréal (1812). — **Administrateur** : 19 juin-13 déc. 1813. — Puis commandant au Canada (1815), il retourne à Londres, promu lieut.-gén. (1819) ; décédé à Portsmouth (24 avr. 1832). — Son fils, colonel des troupes du H.-C. (1855-58). — IV. **Sir Gordon Drummond** (1771-1854), né à Québec, où son père est trésorier-payeur de l'armée ; lieut.-col. (1794), il sert en Hollande, en Égypte, à la Jamaïque (1795-1805), au Canada (1808-11), en Irlande (1812), au H.-C. (1813). — **Administrateur** : 13 déc. 1813-25 av. 1815. — Retiré à Londres (1816), il y meurt le 10 oct. 1854. — V. **Sir Georges Murray** (1772-1846), il se distingue durant les guerres de l'Empire français ; major-gén. (1812). — **Lieut.-gouv. provisoire** : 4 avril-1er juillet 1815. — A son retour à Londres (1818, il est élevé aux charges : mort à Londres (28 juillet 1846). — VI. **Sir Frédérick Robinson** (1763-1852), commandant militaire, **lieut.-gouv. provisoire** : 1er juillet-21 sept. 1815. — Il avait fourni une brillante carrière sous les armes : décédé (1852).

III°

Sir Fr. Gore

(1806-17)

3è lieut.-gouv.

3o **Nouvelle commission à Fr. Gore (1815-17)** : — le Bureau colonial la lui octroie : 10 juin 1815-11 juin 1817). — Érection d'un *Hôpital Général* à York, ville de 500 âmes, capitale de la Province qui en compte 50,000. — En 1817, un groupe de députés déclare la nécessité d'une enquête " sur l'état de la Province ". — Gore se déclare *insulté* et se retire. — Du nom de son épouse " Arabella ", nommée *Belle* en famille, se forma l'appellation de *Belleville*. — Il finit sa carrière dans les *clubs littéraires* de Londres et mourut le 3 nov. 1852. — **Samuel Smith** (1756-1826), entre dans l'armée (1776) et atteint le grade de lieut.-col. ; conseiller exécutif (1815). — En 1818, la Chambre adopte des règlements concernant les *impôts directs* : son *administration* juin 1817 à août 1818. — Il meurt le 20 oct. 1846.

IV°
Sir Peregrine
Maitland
(1818-28)
4è l.-g.

1o **Sir Peregrine Maitland** (**1777-1854**) : — natif de Long Parish, (Angl.) ; capitaine en Hollande (1794-98), lieut.-col. en Espagne (1803-09), major-gén. (1814), s'illustre à Waterloo (1815) et mérite l'Ordre du Bain. — Gendre du duc de Richmond, il l'accompagne au Canada, comme **lieutenant-gouv. du H.-C.** : 6 jan. 1818-4 nov. 1828. — Agitation et menées politiques de *Robert Fleming Gourlay*, Écossais turbulent et chicanier (1818), emprisonné, exilé. — Un autre Écossais, *William Lyon Mackensie* (1824). — Incident disgracieux (1828) : emprisonnement du gouverneur. — Nommé lieut.-gouv. de la N.-É. (1828-32) ; commandant à Madras (1836), au Cap (1843-46), général, (1853), il meurt à Londres (30 mai 1854).

2o **Administrateur** : — **Samuel Smith** : 8 mars-30 juin 1820, durant le voyage d'inspection militaire de Maitland. — Tous deux accréditent le *Méthodisme* dans la Province.

V°
J. Colborne
(1828-35)
5è l.-g
Fr. Head
(1835-38)
6è l.-g
G. Arthur
(1838-41)
7è l.-g

1o **Sir John Colborne** (**1778-1863**) : — capitaine en Égypte (1802), combat en Espagne, à Waterloo (1815). — Militaire énergique, audacieux ; très intelligent dans les fonctions civiles. — **Lieut.-gouv.** : août 1828-26 janv. 1836). — Affaire du journaliste *Francis Collins* : le parti des *Réformes* et *les 31 remontrances* de M. L. Mackensie (1829). — Luttes acrimonieuses, analogues à celles du B. C. : il s'en tint à la Constitution et reçoit la mission d'*apaiser* les unes et les autres (1837-38).

2o **Sir Francis Bond Head** (**1793-1875**) : — artilleur, se distinguant à Waterloo (1815), à Buenos Ayres (Argentine) comme explorateur des mines d'or et d'argent (1825). — Major (1827) il se retire du service. — **Lieutenant-gouverneur** : 30 nov. 1835-23 mars 1838. — Il publie les *instructions* secrètes du Bureau colonial, devant les exigences *républicaines* des Réformateurs : *victoire* du gouvernement aux élections, *proclamation* des Républicains, *amis* de leurs voisins des É.-U. — Il sut gouverner et mérita l'estime de la Province. — Retiré, il fut nommé *membre du Conseil privé* (1867) et mourut le 20 juillet 1875, créé *baronnet* : il composa *cinq* ou *six* volumes de romans biographiques.

3o **Sir Georges Arthur** (**1784-1854**) : — lieutenant en Italie (1806), en Égypte, Hollande, (1807-09) ; *Lieutenant-gouv.* du Honduras (1814-22), de Van Diemen (1824-37). — **Lieutenant-gouverneur** (22 déc. 1837-11 fév. 1841). — *Exécutions* capitales de *deux chefs* républicains; troubles sur la frontière américaine. — Décisions parlementaires concernant le règlement des *Réserves* anglicanes, l'éducation, l'indemnité. — Commandant militaire à Bombay (1841-46), membre du Conseil privé, colonel (1853), il meurt en 1854. (*V.* Read, *op. cit.*)

1o **Lieutenants-gouverneurs** : — I. **Sir John Wentworth** : 13 janv. 1792-12 avril 1808. — Né à Portsmouth (N.-H.) en 1773, gouverneur de sa province natale. — II. Le major-gén. **sir Georges Prévost** (1808-

NOUVELLE-ECOSSE

(1800-40)

1811). — III. Le lieut.-gén. **sir John Coape** : (1811-1816). — IV. Le lieut.-gén. **comte Dalhousie** : (1816-1820). — V. **Sir James Kempt** : (1820-1828). — VI. **Sir Per. Maitland** : (18781834). — VII. Le major-gén. **sir Colin Campbell** : (1834-1840) ; sa commission est trois fois renouvelée. Né en 1776, gouverneur à Ceylan de 1840 à 1847, année de sa mort.

2o **Administrateurs** : — *Alex. Croke* (1808-11). — Le major-gen. *Duncan Darroch* (août-sept. 1814). — *Michael Wallace* (avril 1818), à diverses reprises (1824-30). — *Thomas Jeffrey* (1832-34). (*V.* Fr.-J. Audet, *Canadian Hist. Dates and Events*, Ottawa, 1917.)

CAP-BRETON

(1800-20)

1o **Gouvernement** : — après la démission du brig.-gén. *John Murray* (1800), l'île est régie par des **Administrateurs** ; — I. Le général **John Despard** : (1800-1807). — II. Le brig.-gén. **Nicholas Nepean** : (1807-1812). — III., IV. Le colonel **Hugh Swayne** : (1812-1816) ; Fitzherbert : 5 fév.-3 nov. 1816. — V. Le capitaine **David Stewart** : 26 juin-16 octobre 1820. — VI. Le major-gén. **Georges Robert Ainslie** : (1816-1820), est le seul promu **lieutenant-gouverneur**.

2o **Annexion à la Nouvelle-Ecosse** : — **à partir de 1820**, le Cap-Breton perd son *autonomie* ; il est rattaché *définitivement* à l'administration politique de la Nouvelle-Écosse. — Celle-ci est placée elle-même, comme l'est le Haut-Canada, sous la juridiction du gouverneur général résidant à Québec.

NOUVEAU-BRUNSWICK

(1800-40)

1o **Titres administratifs** : — après le décès (1803) de Thomas Carleton, **lieutenant-gouverneur**, la province est régie : — soit par le **Président** de l'Exécutif, doyen d'âge ; — soit en même temps, le **Commandant-en-chef**, en vertu de son caractère militaire d'officier supérieur des troupes en garnison et de la milice. — Trois **lieutenants-gouverneurs**, deux ou trois **administrateurs** sont ainsi désignés dans les commissions officielles : — leurs noms sont soulignés.

2o **Noms des titulaires** : — 1. Gabriel Ludlow (1803-08. — 2. Edouard Winslow : 8 févr. — 23 mai 1808. — 3. Martin Hunter : 23 mai-13 déc. 1808. — 4. Georges Johnstone (1808-09). — 5. M. Hunter (1809-11). 6. William Balfour : 10 sept.-13 nov. 1811. — 7. M. Hunter (1811-12). 8. Stracey Smith (1812-18). — 9. Th. Saumarez (1813-14). — 10. **Georges Smyth** (1814-16). — 11. Harris Hailes (1816-17. — 12. G. Smyth (1817-23). — 13. **Robert French** : 27 mars-mai 1823. — 14. Ward Chipman (1823-24. — 15. **Howard Douglas** (1824-27). — 16. William Black (1827-31.) — 17. **H. Douglas** (1831-35). — 18. **Arch. Campbell** (1835-37). — 19. **John Harvey** : trois fois, lieut.-gouv. 1837-38-39 ; 1841.

1o **Lieutenants-gouverneurs** : — 1. **Jos.-Fréd. Desbarres** (180412). — 2. **Charles Douglas Smith** (1812-24). — 3. Le lieut.-col. **John Ready** (1824-31). — 4. Sir **Murray Maxwell** : 15 mars-25 juillet 1831.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

— 5. Le lieut.-col. **Aretas William Young** (1831-35). — 6. Le colonel sir **John Harvey** (1836-37). — 7. **Charles Auguste Fitzroy** : trois commissions : 1837-38-39-41.

2o **Administrateurs** : — . William Townshend : 1812-13. — 2. Georges Wright : 1825-26, 1834, 1835-36, 1837. — La Province a progressé sous l'action d'une forte, constante, féconde administration. (V. Fr. Audet, *op. cit.*)

CHAPITRE II

La Situation politique

I°

La Constitution

et

les Prérogatives royales

(1800-40)

1o **La Constitution** (**1791-1838**) : — introduit dans le gouvernement *deux traits* nouveaux : **la division** en deux provinces, B.-C. et H.-C.; — **la création** de leur *Assemblée* respective. — L'organisation *judiciaire* — la Cour d'Appel exceptée,— antérieurement instituée par le gouverneur, est passée sous silence, mais reste acquise à chaque province. — Elle régit la colonie jusqu'à sa *suspension légale* en 1838.

2o **La Couronne et le Parlement impérial** : — la nouvelle forme de gouvernement a pour effet le développement d'une *ferme résistance*, inaugurée contre l'exercice des **prérogatives royales**. — La Couronne établissait *les paroisses anglicanes*, nommait évêques et pasteurs, leur *réservait* des lots de terre par la médiation des gouverneurs coloniaux. — Les *paroisses catholiques* vont-elles subir la même dépendance *laïque* ? La Constitution et les instructions subsidiaires la leur imposent: de là, *conflit* religieux du pouvoir et de l'épiscopat de Québec, lequel passe outre par *tolérance*. — En 1802, *Robert Milnes* tente par zèle la *nomination* des curés par l'État : échec complet devant la résistance. — En 1822, le *Bill du Canada* invoque la prérogative royale : il reste *inefficace*. — *L'attribution des revenus* domaniaux soulève un autre litige dans l'Assemblée ; — de même la question des *émoluments* des administrateurs et de l'Exécutif. — Dernière source de contestation prolongée : *tout amendement* à la Constitution appartient, *sous toute réserve*, à la Couronne.

1o **Le Gouverneur général** ou **en chef** : — attributions légales modifiées, et par la **nouvelle division** en deux provinces, et par **l'inauguration** des Assemblées législatives : — en 1791, Dorchester aussi sous sa juridiction les quatre Provinces maritimes. — Sauf dans le B.-C. il n'y exerce que le mandat de *commandant-en-chef* des troupes. — Simcoe réclame même contre ce mandat, à l'égard des *tribus indigènes*, de son ressort : d'où mésintelligence avec Dorchester. — En 1821,

II°

Gouverneur

et

Lieut.-Gouvern.

(1800-40)

lord Bathurst restreint l'intervention, *au civil*, du gouverneur général absent dans une autre province ;—en 1840, Poulett Thomson suspend, dans l'occurrence, l'autorité du lieut.-gouverneur :— *Résurrection des frictions de l'Ancien régime, si souvent incriminées, entre le gouverneur et l'intendant* ! Nouvelles *responsabilités* en présence de la Chambre, sans laquelle *point de lois* : — ainsi, il voit son patronage affaibli, déprécié même, en dépit de son droit de *prorogation*, ou de *dissolution*.— De ces dernières armes, Craig et Dalhousie usent et abusent ; mais Prévost, Sherbrooke, Sydenham, évitent de s'en servir...

2o **Le lieutenant-gouverneur** : — *dans le Bas-Canada*, le titulaire réside rarement : — en 1821, lord Dalhousie appelle à Québec *Francis Burton* ; — jusqu'à 1822, la conduite des affaires du gouverneur absent était dévolue à un **administrateur**, doyen *Protestant* et *Président* du Conseil. — Chaque lieutenant-gouverneur, reçoit (comme l'Intendant français), ses instructions *directement* du Bureau des Colonies.— En 1796, Simcoe nomme son successeur, *Peter Russel*, comme administrateur. — En 1805, au décès de Hunter, sa succession est dévolue au plus ancien conseiller, — En 1815 et 1817, le gouvernement local est confié par le ministre au *plus ancien officier* des troupes de la province.

III°

Conseils exécutifs

(1800-40)

1o **Création** : — en 1791, formation du Conseil exécutif : — *neuf* conseillers au B.-C., *quatre* et un *cinquième* (1792) — au H.-C., avec le *quorum de trois voix* respectivement. — Pour réunir ce nombre de voix délibérantes, Dorchester eut recours à l'*assignation de membres honoraires*, non salariés, avec droit aux sièges vacants.

2o **Plan de constitution** : — en 1820-21, Dalhousie suggère l'organisation suivante : *Conseil* constitué du Juge-en-chef provincial, de l'évêque anglican de Québec, du président de la Chambre législative, du secrétaire du gouvernement local, du procureur-général, du vérificateur (*auditor*) général, de l'inspecteur général, de *quatre* notables de la province. — Projet agréé, mais non exécuté : — jusqu'en 1838, le Conseil reste un *comité irresponsable*, élu par les administrateurs.

3o **Attributions** : — les Conseillers ont surtout *voix consultative* ; — forment la *Cour d'Appel*, pour les cas de haute trahison, les questions de politique ordinaire, le contrôle des comptes publics, des concessions des terres.— En 1836, Francis Head se refuse obstinément à soumettre les autres cas aux délibérations : *démission* de tous les Conseillers.

4o **Candidats** : — les *juges* sont souvent choisis pour siéger au Conseil : ce double mandat soulève avec justice les *violentes réclamations* des députés.—En 1832, ils en sont écartés : le vote de l'Assemblée est néanmoins désavoué, pour vice de forme, par Sa Majesté qui adopte le *principe* — non pas encore la *pratique* — de la *séparation des pouvoirs*. — Dès le début, les *deux-tiers*, au B.-C., des membres du *Conseil exécutif*, et *tous* au H.-C., le sont également du *Conseil législatif*, par la volonté des gouverneurs : — le second honneur conduisait au premier. — Ces liens d'union, et le *mandat de député*, obtenu par certains conseil-

lers, ne tardent pas à les discréditer aux yeux du peuple. — L'Assemblée du B.-C. proposa une *réforme efficace* : la formation de l'Exécutif, au moyen des chefs administratifs et de personnages qualifiés, élus en dehors des corps de l'administration.

IV

Cours de justice

(1800-40)

1o **Au Bas-Canada** : — *Henry Dundas*, 1er vicomte de **Melville** (1742-1811), Secrétaire de l'Intérieur (1791-94), entreprend en 1792 la réorganisation du système judiciaire : — en 1794, la *Loi judiciaire* (Judicature Act) est promulguée et appliquée jusqu'en 1840. — Il divise la province en *trois districts* : **Québec, Montréal, Trois-Rivières,** — **Gaspé** étant district inférieur ; — en 1823, le district de **Saint-François** pour les Cantons de l'Est. — Les deux premiers ont une **Cour du Banc du Roi** pour le civil et le criminel, avec un juge-en-chef et trois juges puînés ; — en 1818 et en 1838, nomination de juges suppléants. — Aux Trois-Rivières, un *juge provincial*, avec deux autres forment la Cour du Banc du roi, dénommé *juge résident* (1830) et juge de la même Cour. — A Gaspé, un juge provincial pour les causes *civiles*, jusqu'à celles de 20 liv. sterling. — A Saint-François, même organisation, jusqu'à concurrence de 10 liv. seulement ; en 1830 une Cour du Banc du roi, le juge étant assisté ou suppléé par un autre de Montréal ou des Trois-Rivières. — Pour les campagnes, l'un des juges de district siège en *cour de circuit*, au civil et pour les causes d'environ 10 liv. sterling ; — les *juges de paix* (1807) de district siègent trimestriellement, au civil et dans les minces litiges pécuniaires.

2o **Au Haut-Canada** : — organisation moins compliquée : en 1794, *une seule* Cour du Banc, présidée par un juge-en-chef et deux juges puînés, au civil et au criminel, siégeant trimestriellement. — En 1837, désignation de deux autres puînés : — tous sont investis de l'appellation de *Vice-Chanceliers*. — Trois ans après, le nombre des districts judiciaires passe de *quatre* à *quinze* : la Couronne accordait aux Loyalistes de larges et gracieuses faveurs.

3o **Autres Cours** : — dès 1793, le gouverneur ou le lieut.-gouverneur est autorisé à créer une **Cour de Subrogation** et une **Cour des Requêtes** pour le visa des testaments, les litiges de contrats et de dettes ordinaires. — La *Cour d'Appel* est modifiée par la substitution du gouverneur, du lieut.-gouverneur, de l'administrateur temporaire avec le Conseil exécutif ; — dans la province de Québec, elle comprend le juge-en-chef et le président de la Cour du Banc du roi, en dehors du Conseil ; — de même, dans le Haut-Canada. — Ce *procédé* créa des malaises, des médontentements, de violentes oppositions, parce qu'il compromettait l'*indépendance* de la magistrature : Sydenham l'abolit (1840) et de son époque date cette indépendance.

1o **Composition** : — au Haut-Canada, pas moins de **sept**, au Bas-Canada, pas moins de **quinze conseillers**, choisis par le gouverneur, et le lieut.-gouverneur, parmi des sujets britanniques ou naturalisés, au-

dessus de 21 ans, — le **président** élu par l'autorité, ayant *2 votes* (1815) en cas d'équilibre des votes, — une *seule* voix (1833).

V° **Conseil législatif** (1800-40)

2o **Insuccès et impopularité** : — institué comme **Chambre haute**, en vue d'équilibrer les pouvoirs, *discrétionnaires* au-dessus, *démocratiques* au-dessous, le Conseil ne réussit point à réaliser l'idéal prétendu, ni par sa dignité, ni par son influence. — Il manquait de prestige, de traditions, d'expérience parlementaire, du principe d'hérédité comme les Lords ; — il passa pour un *instrument commode* aux mains du gouverneur ou de ses créatures. — En 1820, lord Dalhousie le trouve tombé en discrédit : il se plaint de la difficulté de son recrutement. — En 1828, le *Comité parlementaire*, venu de Londres étudier la situation de la colonie, conclut son avis en demandant " qu'on le rende plus indépendant du gouverneur ". — En 1833, les députés proposent à Sa Majesté un sage plan de réforme (V. *Journal de la Ch. d'Ass.*, p. 570).

VI° **Assemblée législative** (1800-40)

1o **Création** : — en juillet 1792, Simcoe divise le Haut-Can. en **19** comtés, ayant **16** députés ; — en 1798, **19** représentants ; — en 1808, **35** membres ; — en 1820, **40** élus par 27 districts. — En mai 1792, Clarke divise le Bas-Can. en **27** circonscriptions électorales, ayant **50** députés ; — en 1829, il y a **40** comtés, sans énumérer les villes ; — en 1831, **84** représentants. — Inéligibles : les Conseillers législatifs, tous les ministres de culte quelconque, enfin les magistrats de justice. — Députés *salariés* : en 1792, *six shellings* par jour ; en 1838, **50** liv. sterling pas session de 30 jours au moins.

2o **Organisation** : — elle appelle deux conditions : **le personnel** de la direction et la concession de **certains privilèges.**— Le **Président** (Speaker) est élu au début de chaque législature ou remplacé, au besoin, avant le terme d'échéance : ses fonctions sont de diriger les débats et de servir de mandataire auprès du représentant de la Couronne. — La Chambre du Bas-Canada (1792-1838) compta seulement *quatre Présidents* : Jean-Antoine Panet et Louis-Joseph Papineau occupèrent le fauteuil *durant* 41 *ans* ! — Les Présidents se succèdent bien souvent. — En réalité, les votes de la majorité se portaient alors sur la *personne dirigeante* du parti, dans le dessein de faire échec au Conseil exécutif. — En 1835 seulement, la *Chambre des Communes anglaise* a recours à une *tierce personne*, indépendante de tout parti : Sydenham établit ici un système analogue (1842)... — **Le Secrétaire** de l'Assemblée a pour fonction de consigner les procès-verbaux des séances, de signer ses ordres, de faire endosser ses lois.—**L'Huissier** (Sergeant-at-arms) a pour mission le maintien de l'ordre, l'exécution des ordres présidentiels... — Les **privilèges** ou droits législatifs sont alors : l'ordre du jour des discussions, la liberté d'entrevue avec les autorités supérieures, la liberté de parole ou des débats, l'immunité parlementaire : — en un mot, on réclame les mêmes prérogatives et libertés qu'à la Chambre basse de Londres (1815). — Dans la suite, le ministre des Colonies restreignit cette parité, dans les cas de *John Young* (1793), de

Louis-Charles Foucher (1808), de *Pierre Bédard* (1810-11), de *Philippe Aubert de Gaspé* (1835). — L'histoire parlementaire du Haut-Can. présente des incidents analogues et aussi fréquents, — surtout pour la *vérification des mandats* ou élections des députés. — Enfin, on soulève l'épineuse question de la *mise en accusation* des fonctionnaires publics (Impeachment) : affaires *Jonathan Sewell* et *James Monk* (1814), *Foucher* (1817).

3o **Attribution des revenus publics** : — d'une part, **la Couronne** — et ses mandataires au Canada — prétend pouvoir disposer de ses revenus territoriaux héréditaires, des perceptions fiscales, des salaires des officiers civils. — D'autre part (1810), dans une *adresse* au roi, **l'Assemblée** offre de percevoir les impôts et de salarier de ce produit les employés ou serviteurs publics de la Couronne. — Craig s'empresse de rejeter le proposition, qui paraît bien conforme à la Constitution. — *Compromis* de 1817 à 1824. — En 1821, l'Assemblée vote des *subsides complémentaires*, afin de combler le déficit des revenus, de garantir le plein salaire du personne administratif; mais Burton voit son procédé condamné par le roi. — En 1828, les *commissaires* de Londres au Canada recommandent le contrôle par l'Assemblée des revenus royaux, moyennant le nantissement annuel d'une pension aux juges et officiers civils, mis à la retraite : — en 1832, *application permanente* du système. — Néanmoins l'orage s'accumule à l'horizon. (*V.* Duncan MacArthur, *Can. and its Prov.*, t. IV, p. 439).

VII°

Haute administration

(1791-1841)

1o **Conseil exécutif (1791-1838)** : — *inauguré* par Murray, — *reconstitué* par Guy Carleton (26 nov. 1766), — *mêlé* au Législatif, à partir de 1774, *lié* intimement à ce corps public dans les affaires ; *réorganisé* par Haldimand (1784). — En 1791, nomination, attributions, tout relève du Bureau colonial : — son caractère *irresponsable*, très autonome et autocrate, provoque les luttes politiques jusqu'à 1837. — Le 2 juin 1838, lord Durham constitue le Conseil de : Dominique Daly, Randolph Routh, Charles Buller, M. Turton, Georges Cowper, ces trois derniers étant de *sa maison* ; des juges Sewell, Reid, Panet, Rolland, Vallières de St-Réal, Arthur Buller, qui est l'un de sa suite. (*V.* Jos. Desjardins, *op. cit.*, p. 22).

2o **Conseil législatif (1792-38)** : — *siège*, la 1ère fois, au château St-Louis (17 août 1775) ; — *modifié* (1787) par lord Dorchester qui le réduit à **11** conseillers ; — *reconstitué* en 1791, sous un président et **13** membres. — Le Conseil a eu **24** présidents successifs. (1792-1838) et **92** membres, dans le même intervalle (*V.* It. p. 56).

3o **Conseil spécial (mars 1838-févr. 1841)** : — *créé* le 10 févr. 1838, — *composé* de 22 membres, dont la moitié est canadienne-française (2 avril), sous la présidence d'un élu du gouverneur : — *James Cuthbert* (18 avr.-1er juin 1838) ; *dissous* par lord Durham et *reformé* (2 juin) des créatures de son entourage : le vice-amiral sir *Ch. Pajet*, les majors généraux *James MacDonnel* et *John Clitherow*, les lieut.-col.

G. Cowper et *Ch. Grey*, plus *Charles et Arthur Buller*, siégeant 4 fois ! — *Désaveu* infligé par le gouvernement impérial à son *ordonnance* concernant les accusés politiques : indigné, Durham retourne aussitôt (1er nov. 1838). — Sir J. Colborne réorganise le Conseil : *présidences* de Toussaint Pothier (5 nov. 1838-11 nov. 1839), James Stewart (au 28 janv. 1841), George Moffat (au 10 fév. 1841). — Du 2 avr. 1838-10 fév. 1841, *43* conseillers (*V. It.* p. 74).

VIII°

Basse administration

(1800-41)

1o **Présidents (Orateurs) de la Chambre (1792-1838)** : — Jean-Antoine **Panet** (17 déc. 1792-28 janv. 1794) ; — M.-E.-G. **Chartier de Lotbinière** (au 24 janv. 1797) ; — J.-A. Panet (au 21 janv. 1815) ; — Louis-Jos. **Papineau** (au 10 janv. 1823) ; — Jos.-Rémi **Vallières de Saint-Réal** (au 8 janv. 1825) ; — L.-J. Papineau (au 27 mars 1837).

2o **Représentants par comtés** : — les *treize* Parlements (1792-1830) se composaient, chacun, de **50** députés. — Les *quatorzième* et *quinzième* Parlements eurent, chacun : **84** députés (1830-32), **88** (1832-36), **90** (1836-38), en raison même de l'accroissement du nombre des comtés. (*V.* Jos. Desjardins : *noms des députés par comtés*, p. 122-56).

3o **Sessions annuelles** : — le *troisième* Parlement (1800-04) tint *cinq* sessions ; — le *quatrième* (1804-08) en eut *quatre* ; — le *cinquième*, *une* (1809) ; — le *sixième*, *une* (1810) ; — le *septième* (1810-14), *cinq* ; — le *huitième*, *deux* (1815-16) ; — le *neuvième*, *trois* (1817-19) ; — le *dixième*, *une* (1820) ; — le *onzième*, *quatre* (1821-24) ; — le *douzième*, *trois* (1825-27) ; — le *treizième*, *trois* (1827-30) ; — les deux suivants, l'un *quatre* (1831-34), l'autre *quatre* (1835-37). — Le Conseil spécial tint *six* sessions (1838-41). — Discours du trône, réponses, projets de lois, discussions, notes, débats entre députés, etc., etc. (*V.* Robert Christie, *A Hist. of Lower Can.* ; Bibaud, *Hist. du Can.*, 1844).

1o **Au Conseil exécutif (1791-1840)** : — 1o **François Baby** (1733-1820), le 10è enfant de Raymond et de Térèse Lecomte Dupré, né à Montréal, élève des Jésuites, se signale à la Monongahéla, tient la campagne jusqu'en 1759, séjourne deux ans à La Rochelle ; — revenu à Québec, il entre en société commerciale avec Ch. de Lotbinière ; — *conseiller* législatif (1772, 1784), *capitaine* de la milice (1775), major (1778), adjudant-général (1781) ; — marié (1786) à Anne de Lanaudière et père de 12 enfants ; — **conseiller** (1791-1820), en même temps conseiller *législatif* et *président* (1792, 1806). (*V.* Ph. Baby-Casgrain, *Mémorial*, Québec, 1898 ; Jos. Desjardins, *op. cit.*). — 2o **Le Moyne de Longueuil** (colonel Joseph-Dominique-Emmanuel) (1738-1807), fils de Paul-Joseph, dernier gouverneur des Trois-Rivières, *capitaine* aide-major (1759), *prisonnier* à St-Jean et aux E.-U. (1775), *inspecteur général* de la milice (1777), *colonel* des Royaux-Canadiens (1796) ; — **conseiller** exécutif et législatif (1791, 1792-1807). — Marié (1770) à la veuve de M. de Bonne, il meurt le 19 janv. 1807 sans postérité mâle, le dernier de l'illustre famille au Canada..... — 3o

IX°

Principaux conseillers *canadiens* (1791-1841)

Pierre Méru Panet (1731-1804), né à Paris, frère de Jean-Claude qu'il rejoint de France à Québec (1746) ; — *procureur* de la cité (1752), *greffier* de la prévôté (1754), *notaire* royal (1756) ; — *fondateur* de la branche de la famille à Montréal, où il devient (1761) *greffier* du Conseil des " Capitaines du district judiciaire ", *avocat* (1768) ; — l'un des parlementaires délégués auprès de Montgomery pour la reddition de la place (1775), *juge* de la Cour des Plaidoyers communs (1778) ; — **conseiller** le 16 sept. 1791 jusqu'à son décès (15 juin 1804). — Marié (1754) à *M.-A. Trefflé-Rottot*, fille d'un négociant québecois, il en eut 17 enfants. (*V.* P.-G. Roy, *La Fam. Panet*)... — 4o **Saint-Ours Deschaillons** (Paul-Roch de) (1747-1814), né à Québec (5 sept. 1747), seigneur de l'Assomption, entre au service du roi, épouse (8 juillet 1776) Josephte Godefroy de Tonnancour, qui lui laisse deux enfants Marie-Elisabeth et Charles-Auguste. — Son père Pierre-Roch (1712-82) est *conseiller* législatif (1775-82) ; — il est son successeur (1787-1814) et **conseiller** exécutif (1791-1814). (*V.* abbé Az. Couillard-Després, *Hist. de la fam. et de la seign. de St-Ours*, t. II, 1917)... — 5o **Antoine Juchereau Duchesnay** (1740-1806), né à Beauport (7 fév. 1840), dont le père s'illustre sur presque tous les champs de bataille ; — il entre comme *enseigne* dans les troupes (1754) , *capitaine* (1764), fait prisonnier à St-Jean, passe 18 mois à Boston ; — il est élu député de Buckingham (10 juillet 1792) ; nommé **conseiller**, le 9 déc. 1794, il meurt le 15 déc. 1806. — Il épousa d'abord (12 août 1765) *Julie-Louise Liénard de Beaujeu*, mère de 5 enfants, décédée (1773), ensuite (mai 1778 1778) *Catherine Lecomte Dupré*, mère de 4 enfants... — Son fils **Antoine-Louis** (1767-1825), lieutenant (1798), député de Portneuf (1804), **conseiller** législatif (1810), exécutif, (1812-25) (*V.* P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*).—6o **Pierre-Amable de Bonne** (1758-1816), né à Montréal, fils du chevalier et capitaine *Louis*, sieur de Misèle, et de *M.-L. Prudhomme*, qui épousa, au décès de son mari tombé à Québec (1759), le colonel de Longueuil, lequel éleva l'orphelin ; — avocat (1780), secrétaire suppléant du gouverneur (1791), député d'York (1792), des Trois-Rivières (1796-1804), de Québec (1804-10) ; — *juge* des Plaidoyers communs et du Banc du Roi (1794), **conseiller** (21 déc. 1794-1816) : adhère au parti de Craig, qui proroge en sa faveur la Chambre qui s'oppose au cumul de ses fonctions. (*V.* P.-G. Roy, *Bull. des Rech. hist.*, t. 10, p. 17)...—7o **Pierre-Louis Panet** (1761-1812), né à Montréal, le *septième* des enfants de Pierre-Méru, notaire (1780), greffier (1783), député de Cornwallis (1791), vota *contre* la présidence d'Antoine Panet, protonotaire (1794), juge à Montréal (1795), député de la cité (1800), **conseiller** (7 janv. 1801-3 déc. 1812), père de 12 enfants (*V.* P.-G. Roy, *La Fam. Panet*).

2o **Autres Conseillers canadiens** : — 1o jusqu'en 1830 : — le juge Olivier **Perrault** (1812-27) ; — Louis-Joseph **Papineau** (1820-23) ; — Charles-Étienne **Chaussegros de Léry** (1826-37) ; — Philippe **Panet** (1831-37). — 2o Jusqu'en 1841 : — Dominique **Mondelet** (1832-

41) ; — Louis **Panet** (1837-41) ; — Pierre-Dominique **Debartzch** (1837-41) ; — Frédéric-Auguste **Quesnel** (1837-41) ; — le juge Ph. **Panet** (1838), le juge Jean-Roch **Rolland** (1838), le juge **Vallières de St-Réal** (1838) ; — Toussaint **Pothier** (1838-41) ; — Pierre de **Rocheblave** (1838-40. — Total : **20** Canadiens, **42** Anglais, en **50** années (1791-1841) !

X°

Conseillers

canadiens

(1792-1841)

1o **Au Conseil législatif (1792-1838)** : — 1o Dans la **première décade (1792-1800)**, — quelques-uns étant simultanément du *Conseil exécutif* : — *Chaussegros de Léry* (Jos.-Gaspard) (1792-97) ; — Picotté de *Bellestre* (1792-93) ; — François *Baby*, trois fois *président* du Conseil (1794, 1804, 1806) ; — le colonel de *Longueuil* (1792-1807) ; — Charles de *Lanaudière* (1792-1811) ; — R A. de *Boucherville* (1792-1812) ; — Michel-Eust.-Gasp. de *Lotbinière* (1794-1822) ; — Gabr.-Elz. *Taschereau* (1793-1809. — 2. Dans la **seconde décade (1800-10)** : — Charles de *Saint-Ours* (1808-34) ; — Ant.-Louis *Duchesnay* (1810-25). — 3. Dans la **troisième décade (1810-20)** : — Jacques *Perreault*, (1812) ; — Pierre-Ign. *Aubert de Gaspé* (1812-23) ; — J.-B.-Melchior *Hertel de Rouville* (1812-17) ; — Pierre-Dom. *Debartzch* (1814-38) ; — J.-Ant. *Panet* (1815) ; — Ign.-Mich.-Louis-Ant. de *Salaberry* (1817-28) ; — Ph.-P.-Jos. *Taschereau* (1818-26) ; — le juge Olivier *Perreault*, une fois président (1818-27) ; — Mgr Oct. *Plessis* (1818-25) ; — L.-René *Chaussegros de Léry* (1818-29) ; — Louis *Turgeon* (1818-27) ; — Ch.-Michel d'*Irumberry de Salaberry* (1818-29). — 4. Dans la **quatrième décade (1820;30)** : — Toussaint *Pothier* (1824-38) ; — le juge Jean-Th. *Taschereau* (1828-32) ; — Denis-Benj. *Viger* (1829-38) ; — Jacq.-Phil. de *Beaujeu* (1830-32) ; — Louis *Guy* (1830-38). — 5. Dans la **cinquième décade (1830-38)** : — Roch-Ch. de *Saint-Ours* (1832-38) ; — Marc-Pascal de *Sales Laterrière* (1832-38) ; — F.-X. *Malhiot* (1832-38) ; — Jean *Dessaulles* (1832-38) ; — Rob.-Unwin *Harwood de Lotbinière* (1832-38) ; — Ant.-Gasp. *Couillard* (1832-33) ; — J.-B. *Duchesnay* (1832-38) ; — François *Quirouet* (1833-38) ; — Jos. *Masson* (1834-38) ; — J.-B.-R. *Hertel de Rouville* (1837-38) ; — Melch.-Alph. de *Salaberry* (1837-38) ; — Janvier *Lacroix* (1837-38) ; — Amable *Dionne* (1837-38) ; — Sabrevois *de Bleury* (1837-38) ; — René-Ed. *Caron* (1837-36.) — — (*V.* Daniel, *Œuvres diverses* ; — P.-G. Roy, *Bull. des Rech. hist.*, monographies div. ; Jos. Desjardins, *Guide* ; B. Sulte, *Hist.*, t. VI, VIII ; Az. Couillard-Després, *Fam. de St-Ours* ; *Mém.* S. R. C. ; F -J. Audet, *Can. Events and Dates* ; A. Doughty, *The Makers of Can.*; *Can. and its Prov.* (Tables génér.), etc.).

2o **Au Conseil spécial (1838-41)** : — *Présidents* : *un* Canadien, *trois* Anglais. — *Membres* : Toussaint *Pothier* (1838), Ch.-Et. Chaussegros de Léry (*it.*), Marc de Sales Laterrière (*it.*), Barth. Joliette (*it.*), Pierre de Rocheblave (*it.*), Amable Dionne (*it.*), Jules Quesnel (*it.*), Charles-Eusèbe Casgrain (*it.*), Jos.-Edouard Faribault (*it.*), Etienne Myrand (*it.*), Joseph Dionne (*it.*) ; — Dominique Mondelet (1838-41), J.-B.

Taché (1839-41), Robert Harwood (1839-41). — Total : 14 Canadiens, 28 Anglais (*V.* J. Desjardins, *op. cit.*, p. 80).

3o **Disproportion représentative** : — en 1790, *recensement* officiel du Bas-Can.: **161,311** ; — en 1831 ; **553,134**, répartis en **412,717** catholiques, la plupart *Canadiens*, en **72,662** dissidents-protestants, en **67,417** non confessionnels, — ou 140,417 *Anglais*. — En 1842, le recensemnt accuse une population de **697,084** âmes, dont **572,439** catholiques, **102,941** protestants et dissidents, **18,798** non confessionnels, — soit **121,739** Anglais : — argent, terres, charges, honneurs reviennent d'urgence à la minorité.

XI°

Députés

canadiens

(1792-1838)

1o **Principales figures parlementaires** : — 1. **Pierre-Stanislas Bédard** (1762-1829), fils aîné des *huit* enfants d'Isaac Bédard, de Paris, — étudie le droit à Laval, inscrit au barreau de Québec (1790) ; — député de Northumberland (1792-1808), de Québec (1810), de Surrey (1812) ; — marié (1796), père de *quatre enfants*, décédés sans postérité. — *Orateur* original, d'une force et logique irrésistibles. — *Fondateur* du journal *Le Canadien* (1806), supprimé par le gouverneur (1810) : emprisonnement de Bédard, Taschereau, Blanchard (19 mars). — *Juge* aux Trois-Rivières (oct. 1812) ; décédé le 26 avril 1829 (*V.* N.-E. Dionne, *Mém.* S. R. C., 1898)... — 2o **Jean-Antoine Panet** (1751-1815), le troisième des 14 enfants de Jean-Claude, de Paris, marié à Québec (1747) à M.-L. Barolet ; — élève du séminaire, *notaire* (1772), avocat (1773), député (1792-1815), juge (1794), capitaine de milice (1789), lieut.-col. (1794), destitué du grade (1808), *conseiller* législatif (1815)... — Ses neveux, *Pierre-Louis* et *Bonaventure* Panet, sont élus députés (1792) (*V.* P.-G. Roy, *La Fam. Panet*)... — 3o **Joseph Papineau** (1752-1841), petit-fils de *Samuel* qui était originaire de Montigny du Loiret (Orléanais) ; — élève des Sulpiciens, *notaire* à Montréal, arpenteur, agent de liaison avec Québec (1775) où il s'enrôle dans la compagnie Marcoux. — *Député* (1792-1814), émule de Bédard et champion de la langue française ; — *nationaliste* ardent, intransigeant, *orateur* qui se place au premier rang, n'est surpassé que par son fils *Louis*. — Il épousa à Montréal (23 août 1779) *Marie-Rosalie Cherrier*, mère de trois garçons. — En 1804, il acquiert la seigneurie de la *Petite-Nation* sur l'Ottawa, où il termina sa vie...

2o **Nomenclature des représentants** : — dans la représentation des comtés par rotation *quadriennale*, — les travaux parlementaires sessionnels, — les votes d'adoption ou de rejet des projets de lois, — les discussions budgétaires..., on salue *les plus beaux* nom de l'histoire du siècle passé. — Pour la série des personnages et les travaux des Assemblées, consulter : Jos. Desjardins, *Guide hist.* ; *œuvres* de R. Christie, B. Sulte, F.-X. Garneau ; — les annalistes Panet, Bédard, Boisseau, Badeaux, de Gaspé, Foucher, Sanguinet, etc. ; — les monographies, biographies de l'abbé Daniel, souvent inexact, de la S. R. C., de

P.-Cy. Roy, de l'abbé Az. Couillard-Després ; et surtout : Arch. publ., *Docum. const.*, (1791-1818), Ottawa, 1915 ; Francis Audet, *Can., Ev. and Dates*, Ottawa, 1917.

CHAPITRE III

La Deuxième Invasion américaine

1o **Rivalité commerciale** : — 1. En 1800-10, les *métropoles européennes* retiennent pour soi le trafic colonial et s'étudient à le protéger, et contre les ennemis, et même contre les alliés respectifs : — *exemples* : France, Espagne, Portugal, Hollande. — En 1770, les Américains eux-mêmes n'ont avec la métropole qu'un commerce **de 27** *pour cent*, **de 30** avec les Antilles, **de 11** avec l'étranger, **de 32** sur leur territoire. — 2. Le système des **entrepôts** ou ports métropolitains d'arrivée et de sortie pour les denrées ou objets de trafic ; — la déclaration de l'Indépendance (1783) les ferment et laissent isolés les entrepôts d'Amérique : *baisse* des exportations immédiate. — 3. La République cultive un immense *pays vierge* : blés, bois de construction, usage de petits voiliers côtiers, voisinage des épices des Antilles : — la main d'œuvre se solde *un dollar* par jour, au lieu d'*un shelling*, et attire les émigrants anglais.

2o **Acte de navigation** : — promulgué par Cromwell (9 oct. 1651), il établit que " nul navire ne pourra faire le commerce avec les Colonies ou le cabotage avec l'Angleterre que si le propriétaire, le capitaine, les trois-quarts de l'équipage sont sujets britanniques ". — Maintenu *perpétuellement* par les rois, les ministres, les partis, il garantit la suprématie navale : — en 1807, Canning écrit à Munroe que le personnel anglais est *enrôlé de force* (la presse), même si l'on découvre le matelot anglais à bord des vaisseaux étrangers ; car la presse sauve la Grande-Bretagne sur mer contre Napoléon. — Cet Acte n'est aboli qu'en juin 1849.

I°

Les Causes

3o **Sentiment anti-britannique** : — il est surexcité par une **série d'incidents** : — en 1805, à Trafalgar, Napoléon doit renoncer au projet d'invasion en Angleterre ; — en 1806, le *décret de Berlin* lui donne l'illusion de l'envahir *par terre*, en fermant le continent au trafic anglais ; — en 1807, l'Angleterre lui répond en ferment *le continent* à tout commerce non contrôlé par Londres. — Les Américains ressentent aussitôt le *poids de ce blocus sur mer*, plus que Napoléon sur terre. — En 1807, une escadrille anglaise bloquait deux navires de guerre français dans le bassin d Annapolis, " hospitalisés, dit Jefferson, par les États-Unis " ; — le navire de guerre américain *Chesapeake* fait voile de ce côté, est

inspecté par le *Léopard* anglais qui y saisit des matelots britanniques : " Outrage, insulte ! " s'écrie le Président. — Celui-ci met l'embargo sur les vaisseaux marchands, indisposant ses subordonnés. — En 1809, Craig députe un agent secret, *John Henry*, étudier les sentiments réels des Républicains ; déçu dans sa rémunération, Henry vend des exemplaires de son enquête au *Président Madison*, qui les étale aux yeux du Congrès (1812). — En 1811, *le Président* de l'escadre américaine a subi, dit-on, *le premier coup de feu* du navire anglais *Little Belt*, au milieu des ténèbres. — Le parti de la guerre s'échauffe et vocifère dans le Congrès.

4o **Ambition de la conquête du Canada** : — En 1759, les Anglais ont réussi la conquête ; — en 1775, les Américains ont échoué. — Cette fois, ils ont la certitude ; les orateurs et le peuple n'ont aucune crainte. — En 1813 encore, Madison, réélu Président, s'écrie : " Notre peuple compte un chiffre moitié de celui des Iles Britanniques !" — En vérité, 8 millions environ contre 18 millions, — mais *quinze fois* le nombre des Canadiens. — Cette infériorité s'étendait aussi aux : ressources, vaisseaux, moyens de communication...

II° Les Effectifs américains

1o **Élément politique** : — *dissentiment* de conquête canadienne entre le Nord et le Sud. — La Nouvelle-Angleterre et New-York ont bénéficié de la main-d'œuvre des *déserteurs* anglais ou *insoumis* à l'Acte de Navigation, qui ont fait baisser les gages, — des chargements qui ont été transportés aux Anglais dans la guerre en Espagne ; — le *blocus napoléonien* les a frappés dans leur commerce ; — l'*embargo* de Jefferson, qui habite le Sud, a produit le même résultat pour le trafic. — Propositions votées *contre la guerre* au N.-H., au Mass., au Conn. : les intérêts étouffent le patriotisme. — Le *budget* aussi était en souffrance : le Trésor a soldé **46 millions**, dix ans avant le conflit ; — en un an, il s'endette de **100 millions** ; — après trois ans, d'un **milliard** de dollars.

2o **Élément naval** : — **Thomas Jefferson** (1743-1826), *troisième* Président, **James Madison** (1751-1836), *quatrième*, qui ont exercé le pouvoir durant les *seize premières années* du siècle, ont totalement négligé la marine, la défense des ports, la protection des lacs et des grands fleuves. — En 1811, la marine compte *22 voiliers*, *trois* flottilles lacustres : l'on escomptait l'action des *corsaires* privés, pour l'espace du conflit. — Il est vrai, les *frégates* côtières, légères, rapides, mieux armées, bien équippées, valurent aux Américains les seuls succès maritimes.

3o **Élément militaire** : — Jefferson écrit à Munroe (1812) : " La conquête du Canada, même jusqu'à Québec, sera cette année *une simple promenade* ! " — **William Eustis** (1753-1825), Secrétaire d'État à la Guerre, se montre plus optimiste : " Nous pouvons prendre le Canada sans soldats ; il suffit d'y envoyer les officiers !..." — En 1801, l'armée est réduite à 3,000 hommes ; — en 1812, il y a 35,000 inscrits, dont 6,744 sous les armes. — Durant les *trois campagnes*, 56,032 réguliers sont enrôlés, 10,110 volontaires, 3,049 forestiers (rangers). — Les différents

États lèvent 456,463 miliciens. — Sur ce demi-million, aucun général n'eut sous ses ordres un effectif dépassant le chiffre de 10,000. — Les **généraux** *Henry Dearborn* (1751-1829), *William Hull* (1753-1825), ainsi que *Hampton* et *Wilkinson* sont âgés, mis hors cadre depuis 30 ans. — Les **troupes** en campagne sont improvisées, indisciplinées, inexpérimentées, mal organisées.

1o **Conflit inopportun** : — en 1812, l'Angleterre se battait depuis 20 années en Europe. — Son personnel d'équipage monte à 150,000 matelots : le recrutement militaire se fait à l'étranger ; — les effets du blocus napoléonien se font sentir aux 18 millions des Iles Britanniques... — Le Canada *lointain* a une population de 500,000 âmes, dont moins de 100,000 au Haut-Can. et beaucoup de provenance américaine, comme la plupart des Cantons de l'Est. — Les *Indiens* versatiles constituent un facteur accessoire, dangereux peut-être. — Le commandant-en-chef, *sir G. Prévost*, qui parle français, sa langue maternelle, est bien aimé des Canadiens français ; mais il a 55 ans ; maladif, temporiseur, même indolent. — *Front immense* à défendre.

2o **Défenses des frontières** : — le golfe et l'embouchure du Saint-Laurent — Halifax à Québec — sont bien protégés par mer et sur terre. — A l'ouest de Montréal s'étendent 1,000 milles ; la région des lacs fait bordure commune ; mais la République y compte plus de vaisseaux, avec facilité d'en construire à son gré. — Ainsi les moyens de défense sont : — 1. la *marine anglaise*, presque épuisée en 1812, meilleure en 1813, forte en 1814 : la chute de Napoléon la rendait bientôt libre ; — 2. la *marine canadienne*, à la disposition de Prévost incompétent, aidée en 1813 par l'arrivée des unités d'Europe, en 1814 confiée à l'Amirauté : elle ravitaille, tant bien que mal, les troupes avoisinant les lacs ; — 3. l'*armée anglaise*, bien faible, mais fort bien commandée par *Isaac Brock*, officier capable, ayant 10 ans de séjour ; 4. 450 réguliers comprenant les bataillons 8e, 41è, 49è, 100è ; 4. les *Fencibles canadiens* (milice bourgeoise), comprenant les *Voltigeurs* canadiens, le *Régiment Royal* de Terre-Neuve et du N.-B., les *Vétérans* du roi, le *Corps de Glengarry* ou 800 hommes, Écossais catholiques émigrés : — en tout environ 4,000 combattants s'ajoutant aux réguliers.

3o **Milice canadienne** : — divisée en *incorporée* et en *sédentaire*, elle se compose, par *enrôlement obligatoire*, des hommes âgés de 16 à 60 ans, à partir du mois d'avril 1812. — Au Bas-Can., 52,000 sur une population de 335,000 ; — au Haut-Can., 11,000 sur 90,000 âmes. — *Recrutement* des miliciens incorporés, par l'engagement libre ou par tirage au sort parmi les sédentaires. — Le 19 mai 1812, *loi* du Parlement exigeant 2,000 hommes, nombre porté au double par le gouverneur en Conseil — pour *deux ans*. — Le 16 mars, le Haut Can., où les cultivateurs sont dispersés, pourvoit par l'*Acte de milice* aux levées par volontariat ou tirage au sort. — Donc : 4,000 réguliers, 4,000 coloniaux, 4,000 mili-

III°

Les Effectifs canadiens

ciens (B.-C.) et moins de 2,000 (H.-C.) : très peu des 50,000 sédentaires se joignent à eux pour l'action en campagne.

4o **Rôle des Canadiens français** : — il est fait de loyauté, de générosité, d'absolu dévouement, du début à la fin. — Une *petite mutinerie* à Lachine, au moment de l'enrôlement montréalais : feu de paille, dissipé en fumée ! — Les *Français* (French) ne se laissent séduire ni à l'idée des victoires de Napoléon, ni à celle de la neutralité de la Nouvelle-Angleterre : — ils entendent encore une fois la voix de leur clergé, de leur grand évêque, demeurés rebelles aux principes de la Révolution française et de l'Américaine. — Le lieutenant-colonel, **Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry** (1778-1829) devient leur *héros national* et est salué aussi comme un *héros britannique* par son brillant exploit de Châteauguay. — De plus, l'Assemblée de Québec, où les députés Canadiens français votent à l'*unanimité* la *Loi des soldes de l'Armée* (Army Bills Act), crée d'un seul coup le système du *crédit public* : le premier billet de banque est remboursable au pair : *Prévost et ses amis* sauvent les finances et les combattants à la fois, qui à leur tour sauvent le pays !

5o **Intervention des Indiens et des Métis** : — ils font partie intégrante de la défense ; peu nombreux sans doute, non organisés peut-être, mais braves et tenaces jusqu'au dernier, incomparables comme hardis *éclaireurs*. — A Beaver Dam, ils se signalent *à eux seuls* d'une manière superbe. — Ils se coalisent au Lac Supérieur, au Michigan, au lac Huron, à l'île Saint-Joseph. — La grande et mâle figure de leur héros **Tecumseh** (1768-1813) domine la multitude et ses autres chefs : sa *mort glorieuse* est le chant du cygne des prouesses des Indiens, armés contre les Blancs !

IV°

Ière Campagne

(1812)

1°

Combats sur mer et sur terre

1o **Déclaration de guerre** : — **Th. Jefferson**, Secrétaire d'Etat (1789-93), est *Président* (1800-09), hostile à la Grande-Bretagne, convoite le Canada comme une proie facile et rémunératrice. — **J. Madison**, Secrétaire d'État (1800-09), est *Président* (1812-18), rejette les exigences britanniques au droit de visite en mer et se déclare ouvertement l'adversaire de l'Angleterre. — Le 19 juin 1812, il notifia la déclaration de guerre et l'ouverture des hostilités.

2o **Hostilités sur mer** : — deux jours après, le commodore *Roberts* fait voile du port de New-York à bord du *Président*, vaisseau amiral d'une petite escadre, dans le dessein de couper la voie à une flottille marchande britannique, passant des Antilles à Londres : insuccès de sa démarche. — En août, *la Constitution*, frégate américaine de fort tonnage, s'empare de *la Guerrière*. — En octobre, l'autre frégate *les Etats-Unis* prend *le Macédonien* ;—en décembre, *la Constitution* saisit *le Java*. — Sur mer, tous les succès favorisent la République. — Fâcheuse impression en Angleterre : Wellington se lamente plus que d'une défaite sur terre et parle de paix !

3o **Hostilités sur terre** : — il ne s'opère rien d'effectif contre la frontière de Montréal, ni de Québec. — La frontière de Saint-Régis au Ri-

chelieu étant ouverte, sans défense naturelle, le colonel de Salaberry établit une chaîne de postes : la troupe principale de 1,900 combattants campe à Lacadie, à 5 milles de Saint-Jean-d'Iberville. — En octobre, les Américains accablent les Canadiens à St-Régis, mais sont chassés le mois suivant. — Alors l'avant-garde de l'armée républicaine, commandée par le *général H. Dearborn*, qui a établi ses quartiers généraux à Plattsburg, franchit la frontière, *quatre mois* trop tard. — Le 20, deux forts détachements se portent contre la redoute de *Lacolle* : les Canadiens l'évacuent la nuit : les Américains se fusillent les uns les autres, en pleine confusion ; — aussitôt *retour offensif* des Anglais qui les mettent en fuite désordonnée. — Entre St-Régis et Kingston, même insuccès. — Tentative avortée de Prescott contre *Ogdensburg*, et succès des Américains sur Gananoque : deux escarmouches sans conséquence. — Le commodore américain, **Isaac Chauncey** (1772-1840) remporte une victoire à Sackett's Harbour (lac Ontario). — Sir Prévost conclut alors avec Dearborn un *néfaste armistice*, qui déjoue les plans de Brock, permet à l'ennemi de ravitailler le front de Niagara, faillit causer la défaite de Queenston.

2° *Combats dans l'Ouest* (1812)

1o **Génie militaire de Brock** : — **sir Isaac Brock** (1769-1812) — *Elizabethtown* prend le nom de *Brockville*, tôt après sa mort, — né à Guernesey (Ile), le 6 oct. 1769, entre à 15 ans dans l'armée ; — *major général* (4 juin 1811). — Il a ses quartiers au *fort George*, situé sur la rive occidentale du Niagara, à un mille du lac Ontario. — Il donne ses instructions au capitaine *Charles Roberts*, commandant à l'île Saint-Joseph : — le 16 juillet 1812, celui-ci avec 45 vétérans, 180 Canadiens, 400 Indiens part pour *Makinac* et s'en empare le 27, sans tirer *un coup de feu* : 57 prisonniers. — Sur la frontière du Niagara et de Détroit, les Anglais ont concentré 600 hommes : 100 réguliers, 300 miliciens canadiens, 150 Indiens sous la main de Tecumseh. — Le général *Hull* (V. *Mém. Soc. Roy.*, 1907) amène à Détroit (5 juillet) 2,500 hommes, les fait transborder à Sandwich (11 juillet) envahissant la frontière, lance (12) une proclamation pressante aux civils ; — mais il s'attarde à *éparpiller* ses troupes au lieu d'attaquer en masse, à préparer sa grosse artillerie contre Amhersburg, à piller *Moravian Town*, à 60 milles à l'intérieur.

2o **Premières rencontres** : — Brock veille à tout : — le colonel *Henry Procter* (1787-1827), commandant à *Makden* (Amherstburg) intercepte le chemin vers Détroit et l'Ohio. — Le 5 août, en embuscade avec ses guerriers, Tecumseh surprend 200 ennemis, saisit les communiqués officiels. — Le 8, Hull retraite sur Détroit, et, le lendemain, 600 des siens sont taillés en pièces ; le 13, 400 autres sous la conduite du colonel *Duncan McArthur* (1772-1839) subissent le même sort.

3o **Prise de Détroit** : — le 14, Brock, secondé par le colonel *Nichol*, se détermine à la traversée : — le 15, il met le siège devant Détroit, somme le général de capituler, donne l'assaut sur son refus, le force à se rendre à discrétion avec la garnison de 2,500 et tout le matériel des mu-

nitions et des vivres, ainsi que le vaisseau *Adams* et sa cargaison. — Le *même jour* (16 août), abandon du *fort Dearborn* (Chicagou) et reddition de la garnison de 66 hommes. — Brock proclame alors l'*annexion du Michigan* au Canada.

3° *Victoire anglaise* (13 oct. 1812)

1o **Sur le front de Niagara:** — huit jours après, Brock est *à Niagara* mais l'armistice de Prévost contrarie ses desseins. — Le colonel américain **Solomon Van Rensselear** (1774-1852) y a réuni une armée de 7,000 combattants, soit *quatre* contre *un*. — Son cousin, le général *Stephen Van Rensselaer* (1765-1839), civil improvisé militaire, brûlait d'engager la bataille. — En réalité, Brock ne compte en tout que 1,700 combattants, et la partie semble inégale. — Mais le général *Alex. Smyth*, à Buffalo, est jaloux, comme officier d'expérience, de Van Rensselaer, et refuse de marcher sous ses ordres : fatale décision, car le général a décidé la bataille, se sentant opprimé par ses *adversaires politiques*.

2o **Bataille des Hauteurs de Queenston :** — en 1803, important *village*, situé sur la rive canadienne du Niagara. — Le 12 oct. 1812, Brock presse l'attaque du lendemain, place les sentinelles de nuit à *Brown's Point*, à *Vrooman's Point*, à deux milles l'un, à un mille l'autre des Hauteurs de Qucenston. — Les ennemis veulent passer de Lewiston à cette localité (2,250 pieds de traverse). — Canonade, le matin ; attaque et résistance au débarquement : Brock est partout, donnant ses ordres. — L'ennemi gagne les Hauteurs, d'où Brock tente de le déloger : il est mortellement frappé d'une balle à la poitrine (13 oct. 1812) et meurt sur le champ de combat. — Mais les renforts arrivent ; le major-général *Sheaffe* contourne la colline, en chasse l'ennemi, qui fuit en déroute, prend le général américain *William Wadsworth* (1732-1833) et ses 958 hommes, — le *même jour* : victoire inespérée !

1o **Succès anglais dans l'Ouest :** — en sept. 1812, Procter, successeur de Brock à Détroit, tente une expédition contre le *fort Wayne* sous les ordres du capitaine *Muir* : retraite devant des forces supérieures. — En janvier 1813, le général *James Winchester* avec 1,000 hommes, envoie le colonel Lewis avec un fort détachement contre les Canadiens et les sauvages de *Frenchtown* (Riv.-au-Raisin) ; — mais Procter, suivi de 1,000 combattants, passe sur la glace à *Brounstown* : — il attaque par un mouvement tournant (21 janvier) et remporte un brillant succès : ses pertes s'élèvent à 182 blancs et 100 Indiens ; — celles de l'ennemi à 400 morts et blessés, à 500 prisonniers, y compris Winchester et Lewis.

2o **Agression avortée :** — *William Henry Harrison* (1773-1841) — plus tard *neuvième* Président — général en chef, réorganise son armée, bâtit le *fort Meigs* aux rapides Maumec, y place une garnison de 1,300 soldats, et en aval un égal nombre sous les ordres du Brigadier *Green Clay* . — Le 23 avril, Procter se porte à sa rencontre, à la tête de 1,000 blancs,

V°

IIè Campagne

(1813)

1°

Luttes indécises sur les lacs

de 1,200 indigènes commandés par Tecumseh : — vifs combats en mai, mais les Indiens se débandant, la retraite est jugée opportune. — Nouveaux combats, en juillet, sans issue appréciable. — Procter fait alors l'assaut du *fort Stephenson* (bas Sandusky) : il est forcé de se retirer, après avoir perdu 100 hommes, tués et blessés.

3o **Succès américains au lac Ontario :** — en février 1813, sir G. Prévost envoie le lieut.-colonel *George Macdonnel* contre Ogdensburg, qui est enlevé d'assaut : casernes et quatre bâtiments armés sont incendiés, 70 hommes faits prisonniers, magasins militaires pillés, onze canons capturés : — 60 tués ou blessés canadiens. — Le 25 avril, Dearborn et Chauncey font voile vers *York* (Toronto), peuplé de moins de 1,000 âmes, où commande l'insouciant Sheaffe avec 600 soldats. — Descente de 1,700 Américains, lutte très ardente, où 200 Anglais sont mis hors de combat, 300 faits prisonniers, les édifices du Parlement brûlés : — les vainqueurs se retirent, ayant perdu 300 tués ou blessés, 200 autres atteints par l'explosion d'une poudrière. — Le général de Rotenberg remplace Sheaffe.— Le 27 mai, assaut donné au fort George : — les ennemis ont le fort Niagara en face, la flottille, et 3,000 hommes. — Le major-général *John Vincent* (1765-1848), bon officier d'Angleterre, défend le fort George contre les attaques venant de l'Ouest et du nord : avec 1,500 guerriers il tient tête avec opiniâtreté, se replie sur les hauteurs de Burlington (29 mai) entre York et Niagara. — Simultanément *sir James Yeo* d'Angleterre commande une flottille de Kingston qui débarque 750 réguliers à Sackett's Harbour : le colonel *Edouard Baynes*, adjudant-général de Prescott, les dirige contre le fort Pompkins, y perd 250 hommes et retraite sur l'avis de Prévost.

2°

Alternatives victorieuses

1o **Contre-attaques britanniques :** — le major Vincent, secondé par l'adjudant-gén., *sir John Harvey* (1778-1852), officier éprouvé et énergique, est menacé de se voir couper de sa jonction avec Procter. — Le 5 juin, les 3,000 Américains de Dearborn sont campés à *Stoney Creek* sous les ordres des généraux *Chandler* et *Winder*. — Avec un détachement de 704 braves, Harvey se glisse dans la nuit jusque sous leur artillerie : il commande une charge à la baïonnette, qui les met en déroute : — résultat, 100 morts ou blessés, 100 prisonniers et les deux généraux ; pertes anglaises, 50 prisonniers, 200 morts ou blessés. — Retraite des Américains. — Le 23 juin le colonel *Boerstler* s'avance avec 600 hommes contre le commandant irlandais, *James Fitz-Gibbon* (1780-1863), campé à *Beaver Dam*, non loin de Queenston ; — la femme d'un loyaliste, *Secord*, blessé aux côtés de Brock, va solliciter au loin un parti indien : 250 d'entre eux, conduits par un Canadien nommé *Ducharme*, le capitaine *Kerr* et *John Brant* s'embusquent, tombent sur la colonne Boerstler, quand survient Fitz-Gibbon et le colonel *Thomas Clark* qui le forcent à se rendre avec 540 hommes : 15 Indiens tués et 25 blessés. — Le 5 juillet, les Anglais ont traversé le Niagara au-dessus des chutes, s'emparent du *fort Schlosser* et de *Black Rock*.

2o **Contre-attaques américaines** : — le 4 août 1813, l'habile capitaine *Oliver Hazard Perry*, muni d'une flottille, atteint le *lac Erie*. — Le capitaine *Robert Heriot Barclay* hésite à l'assaillir : Prévost lui commande de payer d'audace. — *Le Lawrence* de Perry se lance avec furie contre *le Détroit* de Barclay qui tue 83 hommes sur 142 : — appel de Perry au *Niagara*, lequel désempare *le Détroit* et saisit 6 voiliers anglais (10 sept.). — Ce succès coupe les vivres et les voies de communication à Procter et aux Indiens affamés : — par malheur, il ne sait pas activer sa retraite ; —le 22 oct., il est à Sandwich avec 3,500 personnes, qui sont réduites à 1,000, le 5 nov., tandis que le général *Harrison* le suit de près. — Il le force à livrer bataille à *Beaver Dam* avec sa troupe harassée, presque mourante de faim, de froid, de privations : — les 500 Indiens de Tecumseh protègent ses flancs, tandis que le centre dégarni est percé par la cavalerie ennemie. — Les indigènes résistent comme des lions en furie : mais *la mort de Tecumseh* achève soudain la victoire éclatante des troupes de Harrison. — La position de Makinac est alors en extrême péril : mais les Américains descendent chez eux reposer sur leurs lauriers. — Sir Prévost envoie l'ordre au major John Vincent d'évacuer Burlington : celui-ci tint bon sur place et prépare ainsi la revanche.

3° *Châteauguay* et *Chrystler*

1o **Incursion au lac Champlain** : — durant l'été, le capitaine *Everard* et le colonel *John Murray* opèrent une incursion navale et militaire qui eut un plein succès. — *Thomas Macdonough*, le 9 août, commodore américain, provoque une sortie d'Everard, sans l'y décider. — Le général *Wade Hampton* commande au lac Champlain : il fait traverser à Plattsburg, 4,500 réguliers et des détachements de la milice : *Armstrong*, le nouveau Secrétaire de la Guerre a tourné les aspirations vers la frontière de l'Est canadien. — Au lieu de quitter Plattsburg le 20 sept., il se contente d'une escarmouche à *Odelltown*, se rend au nord de Saint-Régis, tandis que le colonel Clark va surprendre le village de *Missisquoi* et y fait des prisonniers (12 oct.)

2o **Victoire de Châteauguay** : — Hampton concentre 7,000 combattants sur la frontière aux alentours de Châteauguay : le colonel de Salaberry épie ses mouvements (25 oct.). — Le lendemain, l'ennemi engage une colonne au passage du gué sur la rive sud de la rivière, permettant au corps des troupes de frapper sur la rive nord. — La colonne de Purdy s'est lancée au gué, et le général Izard attend qu'elle s'engage. — Les Américains comptent 5,000 hommes, soutenus par la cavalerie et l'artillerie légère ; — M. de Salaberry leur oppose 300 Voltigeurs, 200 Indiens dans les bois, et les 600 miliciens de Macdonell de Glengarry venus à marche forcée de Kingston et formant la réserve. — Les 1,500 hommes de la colonne Purdy s'alllonge au sud dans la direction du gué, prête le flanc aux Canadiens qui les tirent à l'aise de l'autre rive. — Le général Izard se tourne vers le centre où est le colonel, qui lui tient front, pendant que les sauvages frappent le flanc de ses colonnes le long de la rivière. — Au signal convenu du clairon, Macdonnell répond à

M. de Salaberry, tombe sur la colonne Purdy, qui se sent coupée du corps d'armée : aussitôt la débandade s'accentue, les hommes d'Izard se heurtant au parapet d'arbres qui protège le centre des Voltigeurs, se retournent, s'enfuient. — La victoire est gagnée et Montréal sauvé par une poignée de héros, qui se sont battus *un contre cinq*! (26 oct.).

3o **Exploit à la Ferme Chrystler** : — dix jours après, le général Wilkinson va rejoindre les troupes de Hampton. — Le capitaine *Mulcaster* de la marine et le colonel *Morrison* le suivent par eau et par terre, depuis Kingston, avec 1,000 hommes environ. — Le 10 nov., le colonel Morrison entame l'arrière-garde ; — le 11, quand Wilkinson veut franchir les neuf milles du Long-Saut entre *Chrystler et Cornwall*, Mulcaster ouvre le feu sur ses bateaux et le général *Boyd* attaque Morrison, à la tête de 1,600 combattants. — L'action se déclanche, pressée, vive, ardente : les Américains ont 300 soldats tués ou blessés, 100 des leurs prisonniers contre 200 Anglo-Canadiens mis hors de combat.

4° *Retour offensif* et *victorieux* à *l'Ouest*

1o **Cruautés américaines** : — le colonel *Willcocks*, parjure à son mandat à la Chambre du Haut-Can., et passé à l'ennemi, se trouve au fort George (nov. 1813) : — il dirige le brigadier-général *Mac-Clure* dans les *razzias* que sa soldatesque opère au foyer de chaque Loyaliste canadien. — Mais Vincent à Burlington, le colonel Murray et ses renforts exercent une forte pression vers l'Ouest ; — Mac-Clure voit le fort George en danger : avant de l'abandonner, il notifie aux habitants de *Newark* (Niagara) qu'il va *incendier leurs demeures* (10 déc.) : ainsi plus de 400 femmes et enfants sont sans foyer, au cœur même de l'hiver ! — Son gouvernement, il est vrai, révoque sa commission sur-le-champ.

2o **Revanche britannique** : — le 13 déc., Gordon Drummond est installé *lieut.-gouverneur* à York (Toronto) ; — il décide avec Murray l'assaut immédiat du *fort Niagara* (18 déc.), par un détachement de 600 réguliers. — La surprise réussit : en 15 minutes, devant la pointe des baïonnettes, la garnison se constitue prisonnière : 65 morts, 300 captifs. — Le lendemain, le major-gén. *Phinéas Riall*, commandant-en-second, livre aux flammes Lewiston et rase le fort Schlosser ; — le 29 déc., il s'empare de Black Rock, repousse les Américains hors de *Buffalo* qu'il réduisit en cendres. — Il passe le fer et le feu, tout le long de la frontière américaine.

1o **Au Michigan** : — en 1813, Harrison se propose de ressaisir le poste de Michillimakinac : son projet est remis à 1814. — Les Anglais ont eu soin de renforcer ce poste isolé, éloigné : le colonel *Mac-Donall* de Glengarry s'y transporte (18 mai) avec 90 hommes, la plupart du régiment de Terre-Neuve. — Il charge son lieutnant, *William Mac-Kay*, de chasser l'ennemi du fortin de la *Prairie-des-Chiens* (Haut-Mississipi) (19 juillet). — En août, 700 Américains, conduits par *Croghan*, et une flottille de cinq voiliers traversent le lac Erie : le colonel Mac-Donall leur op-

VI°

IIIè Campagne

(1814)

1°

Légers

engagements

pose 200 braves et les repousse ; et le lieutenant de marine *Worsley* s'empare de deux bâtiments, *la Tigresse* et *le Scorpion* (3 et 6 sept. 1814).

2o **A la région orientale** : — le 29 mars, Wilkinson avec 4,000 combattants est tout près de s'emparer du *moulin* et du *fortin de Lacolle* : — les défenseurs résistent avec vigueur jusqu'à la nuit. — Le lendemain, départ des Américains vers Plattsburg. — Au *lac Champlain*, le capitaine *Pring* tente une descente à la frontière ; — mais Prévost ne le seconde point d'un *corps-expéditionnaire*, tandis que le commodore Macdonough fortifiait son escadrille. — Le 6 mai, Drummond et Yeo réussissent à raser les forts d'Oswego, au prix de 100 hommes mis hors de combat : — à la fin du mois, 200 matelots anglais sont massacrés dans une embuscade à *Sandy Creek*, dans la même région.

3o **A la péninsule du Niagara** : — elle constitue le *problème réel* entre les belligérants. — Sir Gordon Drummond souffre surtout du manque de vivres : 800 hommes au fort Niagara 1,000 au fort George, 300 à Queenston, 500 à Chippawa, situé à un mille et demi au-dessus des cataractes, 300 à Longue-Pointe (Lac Erié), 400 à Burlington, 1,000 à York : total 4,300. — Le général *Brown* commande quelques centaines de plus : — le 3 juillet 1814, il franchit au-dessus de la *Longue-Pointe* et force la garnison (137 hommes) à se rendre. — Aussitôt il va attaquer le *fort Chippawa* et livre bataille à Riall, qui perd 500 guerriers sur 2,100 et retraite au fort George.

2°

Bataille

et

siège indécis

1o **Position et troupes** : — le 19 juillet, le colonel *Stone* incendie *Saint-David* et se voit démettre aussitôt. — Le général Brown dispose d'un effectif de 4,000 combattants ; les Anglais de Drummond et de Riall étaient 1,800. — Le champ de bataille est *Lundy's Lane*, plaine située à un mille au-dessous des Chutes, sur la route de Queenston, qui s'allonge à trois-quarts de mille de la rivière Niagara, présentant au centre une élévation ou mamelon stratégique. — Les Anglais y ont disposé *sept pièces* en batterie.

2o **Assauts indécis** :—le major *Winfield Scott* prononce la première attaque du mamelon avec 1,200 réguliers américains, repoussant l'aile gauche des miliciens canadiens ; — ceux-ci se rallient sur l'arrière, montent à la charge et couvrent l'aile dégarnie : — par malheur, *Riall* passant couvert de blessures est fait prisonnier dans la mêlée. — La colonne Scott tient pied bravement, quand arrivent soudain les renforts du général *Brown* : — il ordonne au colonel *Miller* de donner l'assaut vers le sommet du mamelon, où la baïonnette a raison des canonniers britanniques. — Les Anglais poussent une charge sur le versant opposé et la lutte devient acharnée des deux côtés, sans que l'une ou l'autre puisse occuper le sommet convoité. — On se retire, les rangs se reforment, l'*assaut recommence*, sans nul résultat assuré : la nuit amène une trève. — Puis Drummond amène 1,200 hommes de renfort, tous épuisés par 18 heures de combat, sous une chaleur torride ; — les ennemis reçoivent leur réserve de munitions. — Nouvelle tentative réciproque : — les

sept canons du sommet sont muets et désertés. — A minuit, le feu se ralentit, l'attaque cesse : *Brown, Scott, Ripley* sont emportés blessés à Chippawa ; — *Drummond* est blessé aussi, *Riall* est prisonnier ; les pertes sont les plus fortes de la guerre : un tiers des Anglais, un quart au plus des Américains, engagés dans la lutte (25 juillet 1814).

3o **Derniers engagements** :— le 1er août, Drummond marche contre le fort Erié ; — la nuit, il détache *Tucker* vers Black Rock et Buffalo. — Mais le 4, le général *Edmond Gaines* déjoue ses plans d'attaque. — Le 2 , le capitaine de vaisseau *Dobbs* capture deux bâtiments armés. — Le 19, Drummond commande l'assaut avec 2,200 hommes et 1,000 de réserve : *quatre fois*, il est sur le point de prendre le fort, mais il est repoussé avec 1,000 des siens hors de combat. — Encouragés de leurs succès, les Américains préparent une vigoureuse sortie (17 sept.) : la résistance coûte 600 vies humaines à Drummond, qui lève le siège, le 21. — En octobre, le général Izard amène 6,000 ; mais il est tenu en respect dans un combat livré le 19. — Le 5 nov., avant de repartir, l'ennemi fait sauter le fort Erié : — ce siège sanglant termine la *défense des frontières* canadiennes.

3°

Echec d'une contre-invasion

1o **Forces des adversaires** : — sir George Prévost, en personne, commande une armée de 10,000 *vétérans* ou combattants sous Wellington dans la Péninsule hispanique : — il a décidé de la mener contre Plattsburg, où une poignée de soldats a fait impunément incursion, en 1813.— Le général *Alexander Macomb* a succédé à Izard, a réuni 1,500 hommes, augmentés par la milice du Vermont et de New-York, au nombre de 3,500. — Prévost met 3,000 des siens comme corps de réserve : — départ le 1er sept. 1814 ; le 6, devant Plattsburg. — Au lieu d'attaquer sur-le-champ, il attend la coopération de la flottille du capitaine *Downie* sur le lac Champlain.

2o **Lamentable échec** : — du 7 au 10 sept., Prévost aiguillonne sans *raisons valables* l'amiral Downie, dont le navire *la Confiance* était encore au chantier, — le 10, les vents contraires l'arrêtent ; le 11, il s'élance à la recherche de la flotte ennemie, commandée par l'amiral Macdonough. — Néanmoins, malgré la voix des canons de marine, Prévost reste *inactif*. — Un bâtiment anglais, par la faute du lieutenant inexpérimenté, est traîné à la dérive dans la ligne ennemie ; — un second est jeté sur l'*Ile-au-Crabe* ; *quatre* canonnières se battent avec énergie ; — *Downie* est tué à bord, un quart d'heure après le premier abordage, pendant que son vaisseau et *le Linnet* soutiennent un combat désespéré contre *le Saratoga* et *l'Aigle*;—le capitaine *Daniel Pring*, commandant-en-second, fait des prodiges de valeur. — Après 2 heures et demie de lutte inégale, *la Confiance* qui sombre amène son pavillon, la moitié de l'équipage mis hors de combat : la flotte anglaise est anéantie. — Dans l'intervalle, Prévost a simulé un ridicule assaut contre Macomb : —après cette démonstration, il laisse là blessés, munitions, approvisionnements, et rentre honteux dans son gouvernement (11 sept. 1814).

1o **Position respective des belligérants** : — *à l'Ouest*, Makinac est aux Anglais ; le Détroit et le lac Erié aux Américains ; la frontière du Niagara, avec le fort (américain) de ce nom, plutôt aux premiers qu'aux seconds ; le lac Ontario, mitoyen. — *A l'Est*, la frontière du haut Saint-Laurent reste intacte ; de Montréal au golfe, libre. — Au *Sud-Est*, en septembre la partie du Maine, située entre le Pénobscot et le N.-B., est formellement annexée, après la conquête, opérée par sir John Sherbrooke et l'amiral Griffith.

4°

Revanche :

Traité de Gand

2o **Expédition contre Washington** : — Londres est indigné ; l'Angleterre, furieuse de l'échec final, appelle une éclatante revanche. — Le 24 août 1814, le général *Ross*, avec 4,000 réguliers, l'amiral *Cockburn*, à la tête d'une flotte, débarquent aux États-Unis. — Le général *Winder* est commandant de 5,000 hommes. — Ross lance contre eux 1,500 des siens : seul avec 400 réguliers le capitaine *Joshua Barney* se battit en héros et fut fait prisonnier. — Le soir de la victoire, tous les *édifices publics* de Washington sont livrés aux flammes, en représailles.

3o **Traité de Gand (24 déc. 1824)** : — il est ratifié à Washington le 18 fév. 1815. — Il maintient les choses en l'état, antérieur au conflit : — les demandes mutuelles étaient d'abord extravagantes ; et, dans la suite des pourparlers, les deux parties finirent par se désister de leurs réclamations. — Le Canada seul a conservé le souvenir de ce conflit sanglant, qui mit en danger sa survivance. (V. Col. W. Wood, *Can. and Prov.*, t. III).

CHAPITRE IV

Le Développement Économique

1o **Conflits imprévus** : — la division en deux provinces n'a point délimité leurs *relations commerciales : cause* immédiate et partielle de conflit. — Les marchandises, requises dans le Haut-Can., doivent arriver par la route du St-Laurent : le Bas-Canada va-t-il *taxer* ces importations, comme droit de transit ? Ce droit d'entrée empêchera le gouvernement voisin de percevoir une *seconde taxe locale*, afin de subvenir aux dépenses publiques. — De plus, les marchands de Montréal, ceux de la Comp. du N.-O. expédient, par le Haut-Can., quantité de marchandises vers les pays d'En-Haut : va-t-on les *taxer* une seconde fois, après leur droit d'entrée venant d'Europe ? C'est donc une *guerre de tarifs* qui éclate, si on n'y porte remède.

I°

Période de l'Acte constitutionnel

2o **Essais d'arrangement réciproque** : — l'entente, convenue pour *quatre ans* (1792-96), accorde au H.-C. *un huitième* des recettes perçues sur les entrées au B.-C. — En 1796, *réunion* de Commissaires qui étu-

1°
Conflit et accord interprovincial
(1791-1818)

dient la question du tarif : — ils finissent par l'*accord* suivant : *libre échange* interprovincial ; *concession proportionnelle* au H.-C. des perceptions douanières, contrôlées au bureau du *Coteau-du-Lac* (Soulanges), frontière commune, — *contrôle* aussi au bureau spécial des douanes perçues au H.-C. sur les objets provenant des É.-U. et passant au B.-C. ; *répartition* de ces revenus deux fois l'an.—La convention part de mars 1797 et n'est qu'*annuelle*.

3o **Opposition à cette combinaison** : — le commissaire ontarien, *Richard Cartwright* (1759-1815), originaire d'Albany (N.-Y.), membre du Conseil législatif, amène l'Assemblée à refuser l'acceptation, surtout pour éviter le tarif d'entrée sur les marchandises des É.-U... ce qui détermine *l'ajournement* de l'accord proposé. — L'expérience lui donne raison : en 1797, le transit des affaires accuse à Niagara, à Détroit, à Cataracoui un montant d'un *demi-million* de dollars, pour marchandises centralisées à Montréal. — Aussitôt la *convention réciproque* est signée pour quatre nouvelles années (1797-1801). — Elle est ainsi renouvelée jusqu'en 1818.

2°
Commerce avec les E.-U.

1o **En Nouvelle-Ecosse** : — le traité de Jay a fermé les ports des Provinces maritimes aux vaisseaux américains. — Mais la frontière des îles de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix est laissée indécise : — aussi les petits voiliers américains trafiquent avec ceux du N.-B. et de la N.-É., surtout pour l'exportation du *sulfate de chaux* (gypsum ou *plâtre de Paris*), comme engrais agricole abondant dans la baie de Fundy. — Les bateaux américains transportent aux Antilles les produits du nord, réalisant de beaux bénéfices.

2o **Au Haut-Canada** : — il a été difficile de déterminer la valeur réelle des *exportations* canadiennes aux É.-U. et des *importations* américaines au Canada. — Le rapport des Commissaires, pour l'année 1797, indique une échelle approximative : 43,668 gallons de liqueurs, 2,611 ballots de marchandises du prix de 52,220 liv. sterl., 261 batils de sel, ont passé du Can. *à Détroit ;* — sans compter ce qui a été servi à Makinac. — *De Détroit* sont entrés (1797) : 2,616 ballots de fourrures, de Makinac 3,210, d'autres encore ont descendu le fleuve Ottawa.—R. Cartwright, marchand en gros et expéditeur, a laissé des détails circonstanciés sur le commerce à Cataracoui. — Les marchandises arrivent d'Europe à Montréal, d'où après examen et empaquetage, on les dirige de Lachine à Cataracoui, du lac Ontario à Queenston, de là en chariots sur Chippawa (fort Érié), puis en bateaux jusqu'à Détroit et Makinac.

1o **Développement du trafic** : — la commission des expéditeurs montréalais leur assure le 5 pour 100 ; — pour les fourrures et la potasse, 1 pour 100 s'ils les exportaient, 2 et demi si on les vend sur place. — En 1801, le commerce du H.-C. est estimé par *Cartwright* et *MacGill* à 420,000 dollars ; celui des pelleteries du Canada entier exportées, à 600,000 liv. sterl., les ventes et emmagasinages pour les garnisons du

3° *Accroissement commercial et industriel*

pays, à 600,000 liv. sterl. ou 4,800,000 dollars. — Jusqu'à 1812, le système de trafic généralement adopté est l'*échange direct ;* — le négociant est à la fois le *banquier* et *le liquidateur* de ses voisins, le *chef* responsable de l'emmagasinage des produits mis en réserve : aussi bien, les banqueroutes ne sont pas rares, faute de monnaie courante, par concussion, et l'absence de crédit.—Les *capitaux* manquent ou restent accumulés dans les mêmes bourses. — Un des résultats des menaces de guerre est l'impulsion donnée à Québec et à Saint-Jean aux *constructions navales*, industrie un peu négligée d'ordinaire.

2o **Abus des concessions agraires :** — contre l'ancien *régime seigneurial*, il n'y eut pas assez d'anathèmes. — Après 1791, les concessions sont accordées *sous réserve* qu'elles seront mises en valeur par les acquéreurs. — Par la faveur de grands personnages, l'on fait des *concessions par groupes* à des colons désireux de vivre dans la même localité : — en 1796, *Thomas Dunn* de Québec obtint ainsi *tout un canton.* — Certains personnages eurent de 12,000 à 48,000 acres ; — sous le lieut.-gouverneur Robert Shore Milnes 1,425,000 sont concédés à 60 personnes seulement, pour de véritables *spéculations* scandaleuses. — Dans le H.-C., avocats et magistrats sont gratifiés de 1,200 acres chacun, les Conseillers de 5,000, et de 1,200 pour chaque enfant. — Ce procédé est suivi jusqu'en 1825, époque où la *Compagnie du Canada* est chargée des distributions agraires.

3o **Avantages économiques de la guerre :** — en 1812, 1813, 1814, les *fournisseurs* de l'armée de terre et de mer intérieure font fortune : les marchandises passent en quantité énorme de la Nouvelle-Angleterre au Canada, grâce à une *contrebande* quasi autorisée. — Le *numéraire* afflue d'Europe, surtout du Trésor britannique. — Aussi, le traité de Gand imprime un nouvel essor au trafic et à l'industrie. — Les fourrures ne peuvent cependant être sujettes à l'exportation et à l'importation gratuite. — Le *tarif général* des entrées est limité à 30 ou 35 pour cent.

4° *Fluctuation du trafic* (1827-37)

1o **Doctrine de Huskisson :** — en 1822, il fait adopter *deux lois* qui diminuent la *tension des relations* commerciales : entre le Canada, les Antilles anglaises et les É.-U., entre les possessions britanniques et l'étranger. — En 1825, le Canada bénéficie pour *le grain* d'une *prime* et d'un *tarif préférentiel* aux Antilles et à Londres ; — de même, pour le *bois de construction.* — D'autre part, les objets manufacturés dans la métropole trouvent un débouché avantageux au Canada. — La voie s'élargissait pour aboutir à un plus grand relâchement des lois, au libre échange peut-être.

2o **Réaction en Angleterre :** — elle est attribuable, ou aux violentes *idées politiques* qui agitent les deux provinces canadiennes, ou à la dépression du trafic en Grande-Bretagne (1827-28). — Le parti tory revient alors aux anciennes restrictions, en faveur de la *loi des céréales* (corn laws).— A partir du 1er déc. 1826, tous les vaisseaux américains sont exclus de toute escale des ports coloniaux, même du Cap-sud-

africain. — Les conséquences se firent sentir désastreuses : on réclama de toutes parts auprès du cabinet de Londres, surtout les grands *manufacturiers* du pays, privés de l'exportation de leurs produits confectionnés. — En 1830, on reprit l'usage du commerce direct avec les É.-U. — Mais, nouvelle *crise* du trafic en Angleterre (1834), aux É.-U. (1835), au Canada (1837), où il avait pris de l'essor, de 1830 à 1836.

5° *Développement industriel*

1o **Exportations** : — de 1828 à 1836 — à part 1832, année du choléra — accroissement du trafic canadien avec la métropole : — surtout du *bois de construction* (timber, lumber) ; — par malheur, les capitaux investis proviennent de l'étranger, profitant aux armateurs et aux commanditaires. — Les Canadiens n'ont réalisé d'autres *bénéfices* que leur salaire journalier, le gain modeste sur la vente des provisions, de liqueurs fortes importées, au détriment de la moralité et de la colonisation agricole. — Disparition de *belles forêts*, soit par la hache, soit par les *feux* accidentels ; — départ des *marchands* une fois enrichis. — Québec organise un chantier de *construction navale*. — Les chantiers du *Nouv.-Brunswick* offrent les mêmes avantages et les mêmes inconvenients.

2o **Moulins, usines, métiers** : — au H.-C., les moulins à farine, attirent des *groupements*, noyaux des villes. — Çà et là, surgissent des *brasseries*, des *distilleries*, des *scieries* ; — ailleurs, des *filatures*, des manufactures où s'élaborent laines et cotons, utilisés à domicile par les Canadiens français. — Le H.-C. a recours aux étoffes et toiles importées d'Angleterre ; — le B.-C. compte, en 1830, 13,500 *métiers de tisserand* et confectionne les vêtements et linges de ménage, à peu de frais. — Savon, chandelles, huiles, sucre d'érable sont d'excellents produits domestiques.

3o **Fer et forges** : — les fonderies du *Saint-Maurice* sont toujours florissantes : — elles fournissent au pays des poêles, chaudières, marmites, chaînes, pots, scies, toute la quincaillerie. — Une autre fonderie s'élève à *Marmora* (comté de Hastings), vers 1823 :—les difficultés de transport et un marché restreint empêchent les sociétaires d'en faire une opération payante.

4o **Pêcheries** : — elles continuent à produire de beaux dividendes, tout en restant d'une exploitation presque médiocre : — la morue sèche, le saumon salé, l'huile de marsouin sont bien accueillis sur les marchés étrangers. — Mais les capitaux engagés sont inférieurs à l'exploitation qu'il conviendrait de développer.

1o **Prix des denrées** : — à partir de 1825 jusqu'à la Confédération, le taux des approvisionnements est à peu près *uniforme*, — à l'exception de certaines années de mauvaise récolte ou des conflits armés — guerre de Crimée (1854) et de Sécession (1861-65). — En 1836, le boisseau de blé varie entre 0,75 et 0,90 ; — à Montréal, le prix pour l'exportation flotte entre $1.00 et $1.50 : — et les autres denrées en proportion. — Le *baril de farine* est à $4.50 ou à $5.00 ; — le *lait* se vend $0.05 le quart

6°
Coût de la vie
et
salaires

de gallon ; le *beurre*, de $0.15 à $0.20 la livre ; le *fromage*, de $0.10 à $0.15 ; le *pain* de 4 liv., de $0.10 à $0.15 ; le bœuf et le *porc*, de 0.05 à 0.08 la livre.

2o **Salaires courants** : — ils sont en relation avec le bon marché des denrées et des effets domestiques.— Les serviteurs et les servantes reçoivent un *salaire mensuel* de $5.00 à 8.00.—Les *domestiques*, les valets de ferme couchés et nourris, de $8.00 à 12.00 par mois ; sans la pension, de $16.00 à 20.00.— Quant aux artisans de métier, ils sont classés entre $1.25 et 1.50 par jour.

III°
Époque de
la crise
(1837-40)

1o **Ses causes économiques** : — le *déplacement des capitalistes*, enrichis par les transactions commerciales : le B.-C. leur donne l'impression d'un pays étranger au milieu des Canadiens français : — ceux-ci d'ailleurs se sentent bien chez eux pour mille *raisons naturelles* ; — leur *home* à eux, c'est la Grande-Bretagne, à part *quelques* exceptions et leurs descendants bientôt. — En 1837, les *griefs des Ontariens* se manifestent multiples et graves : — fermeture des banques, stagnation du trafic, plaintes fondées de l'Assemblée législative concernant la situation économique ; —ces plaintes sont soulevées surtout en vertu des droits d'entrée et de sortie, des privilèges du transport monopolisé par les vaisseaux anglais, de la douane qui gêne les relations avec les États-Unis, les Antilles. . .—Les *Provinces maritimes* réclament également plus d'air et de liberté, n'ayant que *trois ports* francs : Halifax, Pictou, Sydney, à l'est, ceux de Liverpool et de Yarmouth ne servant guère que d'entrepôts et d'emmagasinages.

2o **Refus de la métropole** : — la *crise commerciale* aggrave la crise politique, et réciproquement. — La métropole (1837-40), instruite par l'enquête officielle de 1828, avait sans doute le devoir de réformer ses règlements douaniers : — elle tenait à garder la colonie *en tutelle*, sans envisager les risques et les résultats inévitables. — En effet, les *Canadiens français* eux-mêmes imitent alors les émigrés et les Ontariens : ils traversent la ligne, sont bien accueillis au-delà, s'y établissent au détriment de leur pays natal, se sentant plus libres et plus à l'aise dans leur vie politique, économique, financière, commerciale : — les uns et les autres préféraient, par l'exode, *les maux* qu'ils ignoraient à ceux qu'ils venaient de subir.

CHAPITRE V

Le Système financier et postal

I° Établissement du crédit (1817-22)

1o **Nouvelles tentatives** : — l'échec de la fin du siècle se répète au seuil du nouveau. — En 1807, on veut réaliser l'idée d'une *banque du Canada*, à l'instar de la *Banque des E.-U.*, avec agences à Québec et à Montréal ; —la Législature rejette le projet à la *seconde lecture* (1808). — Des négociants de Kingston tentent un *essai analogue* pour le Haut-Canada (1811) : la déclaration des hostilités détermine le renvoi de ce projet financier. — *Reprise* en 1815-16, sans plus de succès devant les Chambres.

2o **Origine des Sociétés anonymes** : — le 19 mai 1827, des commerçants de Montréal et d'ailleurs adoptent le système de la *Banque privée*, sans recours à la Législature : — *le Herald* publie les " Articles de la Société de la **Banque de Montréal** " (29 mai), — le capital investi *étant souscrit* surtout par des Américains, les opérations inaugurées en novembre de la même année. — Ces *articles*, base du système des banques, dans la suite, sont empruntés à la Constitution de la Banque aux É.-U. d'*Alex. Hamilton* (1789-1811-1816) (*V.* A. Shortt, *Can. and its Prov.*, t. IV, p. 603). — En 1818, *fondation* des trois banques canadiennes : **Banque de Québec**, **Banque du Canada** à Montréal, **Banque du Haut-Canada** à Kingston : — *imitations* exactes de leur aînée. — Les Canadiens français nantis de fortune accordent leur crédit et achètent des actions dans les banques : les habitants y sont les meilleurs déposants, contrairement à leurs congénères du Haut-Canada. — En 1821, *reconnaissance légale* (incorporation) de ces Sociétés financières. — En 1822, la **Banque d'York** (Toronto) remplace celle de Kingston, qui a failli.

II° Monnaie courante (1825-40)

1o **Organisation anglaise** : — après 1822, le *Trésor de Londres*, endetté par les énormes arriérés des guerres napoléonniennes, a recours à une réforme de la *monnaie courante* (currency) : — elle sert au paiement en espèces ; — elle réclamait un *cours uniforme*. — Dès 1816, la *pièce d'or* est la base de l'unité monétaire ; la valeur légale de l'*argent* monnayé ne doit pas dépasser 40 sh. — En 1821, la **Banque d'Angleterre** commence ses paiements en espèces métalliques. — En 1825, elle étend ce système aux colonies : — au Canada, on aura la pièce d'or comme base, l'argent et le billon anglais comme monnaie de comptes courants, les *billets de change* pour les grosses sommes escomptés à 3 pour cent : — par exemple : 100 liv. st. payables au pair à Londres valent 103 liv. st. payables au pays . . .

2o **Echec du système au Canada** : — Sir James Stephen, sous-secrétaire des colonies, était d'avis que nul ordre en conseil ne pouvait légalement modifier le *cours des monnaies coloniales* : il eut des contradicteurs. En fait, le Canada lui donna raison. — L'expérience démontra que les

deux Provinces, en dépit des ingérences de Dalhousie et de ses subordonnés et successeurs, entendirent s'en tenir aux *dollars* et *cents* (sous) (1825-35), et pour la monnaie courante et pour les billets de banque. (*V.* A. Shortt, *Ibid.*, p. 116-20),

III° **Papier-monnaie** 1820-40)

1o **Rareté du numéraire** : — faute d'adopter l'unité monétaire britannique et ses fractions ou *coupures*, les espèces métalliques étaient rares ou *introuvables*. — D'autre part, les monnaies d'or et d'argent ne sortaient jamais des banques : *le dollar* ou la piastre, de même valeur qu'aux É.-U., n'apparaît guère sous la forme de pièce d'argent. — Ces procédés créaient la gêne, paralysaient les transactions de commerce : il fallait avoir recours au *papier-monnaie*.

2o **Circulation des billets de banque** : — ces billets tiennent lieu d'or et d'argent dans l'usage journalier : les *coupures* de 50 et 25 sous circulaient au point d'être mis hors d'état de servir ; se déchirant en peu de temps, on ne les présentait même pas aux guichets pour le remboursement de leur valeur. — *Nominalement* les billets étaient remboursables au pair sur présentation ; *en pratique*, l'opération comportait un fort escompte. — Jusqu'à 1830, les établissements financiers subissent de *violentes critiques*, surtout la Banque de Montréal, qui exigeait un taux d'escompte sur les billets payables à Québec ou ailleurs. — Pour renouveler *sa charte* (1830-37) elle doit se soumettre à des rapports circonstanciés sur ses fonds et ses opérations. — Les banques existantes étaient possédées par les membres des Assemblées et des Conseils : d'où leur *crédit* universel inébranlable.

IV° **Essor des banques** (1829-40)

1o **Nouvelles fondations** : — 1. *Banque de la Ville de Montréal* (1831) au capital social de 1 million. — 2. *Banque du district Midland* (1829) à Kingston ; — 3. *Banque du Commerce* du même district (1831-56), au capital de 500,000 dollars. — Essais de fondations à Brockville, à Sainte-Catherine, à Hamilton, à Cobourg (183 -34) : elles ont des succursales seulement. — 4. *Banque de Gore* (1835). — 5. Sur le modèle de la *Banque britannique par actions* (Joint Stock) s'établissent : *Banque agricole*, fondée par le capitaine anglais Georges Truscott et G.-C. Green, commissaire en retraite (1834) : la première au Canada, elle accorde l'*intérêt aux dépôts* consignés ; — *Banque des Fermiers* (1835) ; — *Banque du Peuple* (1835) à Toronto, fondée par Francis Hincks. — 6. Dans le Bas-Can., *Banque du Peuple* (1835), instituée par messieurs Viger et Dewitt, avec succursales à Boucherville et à Saint-Hyacinthe. — 7. *Banque britannique de l'Amérique du Nord* (1836), la plus florissante de toutes, ayant des succursales à Terre-Neuve, dans les Prov. maritimes.

2o **Crise commerciale** : — en 1837-38, elle n'est pas causée par la *crise politique*, bien qu'elle en subît le contre-coup : — elle se présente subitement, venant d'Angleterre par la voie des É.-U. — Les deux pays étaient *solidaires* en fait de *capitaux*, prêtés par l'un pour le développe-

ment des ressourees naturelles, en fait de *vente* et *d'exportation* d'objets ou d'effets, manufacturés pour l'autre. — Le Canada dépendait surtout des E.-U. pour ses *aides financières*, pour ses espèees monnayées ou le numéraire. — Aussi, dès le début de la crise, la Banque de Montréal et eelles du Bas-Can., sollieitent de la Chambre l'autorisation de suspendre les paiements en *espèces métalliques*. — Les autres banques du H.-C. réelament *le bénéfice* du même privilège (19 juin 1837).) En mars 1838, les banquiers amérieains, sortis de la crise, recommeneent à escompter *en argent comptant* ; — celles du B.-C., également en mai suivant ; — celles du H.-C., le 1er nov. 1839. — Dans l'intervalle (1837-40), une nuée de *spéculateurs véreux* ont fait cireuler une énorme quantité de papier-monnaie, qui ne furent jamais remboursables. (*V. A.* Shortt., *op. cit.*).

V°

Service postal

transocéanique

(1800-30)

1o **Mode de transports** : — le capitaine de voiliers transatlantiques privés annonçait au publie le jour du départ pour l'Amérique : — par lettre, il chargeait un *denier* (penny : *deux sous*), pour le port d'arrivée, d'où la poste la transportait à de nouveaux frais au destinataire ; — plus tard, il exigea le double. — Vers 1820, l'État établit une ligne de vaisseaux rapides de Liverpool à New-York ; — de ee dernier port on dirigeait le eourrier sur le Bas et le Haut-Canada.

2o **Affranchissement légal** : — le port d'une lettre était : — Londres à Halifax et à Québee, 92 sous ; — à Montréal, 96 sous ; — à Kingston, $1.04 ; — à Toronto, $1.12 ; — à Amherstburg, le terminus d'alors, $1.24. — Si le transport océanique est fait par bateau privé, mais organisé par la poste quand même, le prix est réduit respeetivement de 26 sous. — Si le eourrier aboutissait à un *port américain*, et non canadien, sans l'intervention du ministère postal anglais, *le tarif* pour ces loealités était de 47, 31, 47, 41, 61 sous.

1o **Enquête sur les taxes postales** : — en 1821, la Chambre du H.-C. constitue *un comité* qu'elle charge d'examiner les droits de la métropole et eeux de la Province : le docteur *W. Baldwin*, père du futur ministre *Robert Baldwin*, en est le président. — Après de minutieuses investigations, le comité conclut son rapport, en affirmant que " le *système postal* s'est développé en dehors de toute sanction légale, et qu'il eonvient de légiférer en faveur de l'appropriation de ses revenus aux dépenses de la voirie ". — En 1827, la Chambre du B.-C. adopte les mêmes réelamations provineiales contre le fisc du ministère métropolitain.

2o **Livraison des journaux** : — en 1831, éclate une dissension entre un gérant de journal de Montréal et le ehef des Postes à Québec : eelui-ci exige le même affranchissement que pour les lettres ; — il aceorde la *perception de la taxe* à des officiers de son département, et leur permet de s'en assurer le rendement à son eompte personnel : c'était eréer au journalisme une situation intolérable. — Le 26 mars 1832, *une loi* des Communes anglaises attribue le eontrôle et l'administration de la *Poste*

VI°

Lutte

des Provinces contre le ministère

(1831-40)

des Colonies au Bureau général de Londres : c'était nouer davantage les dissentiments des Provinces.

3o **Profits exorbitants** : — de 1831 à 1834, le bénéfice du Trésor anglais montait à 3,314 liv. st., au détriment des deux Canadas. — Le représentant colonial des Postes à Québec perçut, sur les journaux, durant le même intervalle, la somme énorme de 6,404 liv. st., outre le salaire de 3,185 liv. — Stayner proposait alors au ministre de porter le nombre des burcaux postaux de 254 à 500, en 1835 : il voulait se tailler une fortune honorable.

4o **Epoque de transition** : — ces scandaleuses *concussions*, communes en haute et en basse administration, vinrent favoriser un changement qui s'imposait depuis longtemps. — Le fameux rapport de *lord Durham* concluait à l'adoption d'un système postal, exclusivement *colonial*. — En 1839, *Poulett Thomson* s'empara de l'administration des Postes lui-même. Il nomma une *Commission* d'études, chargée de l'éclairer, composée de Stayner, d'Ed. Dowling, de John Davidson : elle réunit en octobre 1840, et présenta son rapport le 31 déc. 1841, après le décès du gouverneur. (*V.* W. Smith, *Can. and its Prov.*, t. IV, p. 729).

CHAPITRE VI

L'Immigration et la Colonisation

I°

Immigration

1°

Provenance et caractère

(1822-32)

1o **Causes déterminantes** : — en 1822-25, fort courant d'*émigration* dans les îles Britanniques. — A dessein, on l'oriente vers l'Amérique, en favorisant l'exode du *surplus* de la population pauvre. — En Angleterre, la perception des *taxes pour les indigents* gêne les nobles, les riches bourgeois, les manufacturiers : l'on s'ingénie à les expatrier. — En 1826, une *Commission* ou un *Comité parlementaire* élabore, après enquête minutieuse, une série de rapports, de brochures de propagande : l'impulsion est générale.

2o **Éléments de l'émigration** : — ce sont *les miséreux*, hospitalisés dans les asiles de l'État, — *les condamnés* de droit commun des villes et des bourgs du Royaume-Uni : — une partie de ces éléments paraît peu désirable et impropre. — Par malheur, *les vaisseaux* où on les entasse sont malsains, contaminés, sortes de sentines d'immoralité, selon les rapports consignés aux archives de Halifax, Saint-Jean, Miramichi, Québec, Montréal. — Espérait-on transformer *ces recrues forcées*, au grand air du Canada, en hommes sobres, laborieux, en citoyens probes, intéressés, en pères de famille exemplaires ? L'expérience vint corroborer les inéluctables *lois de l'hérédité*. — Administrateurs et anciens colons élèvent bientôt de vigoureuses *protestations* contre un tel voi-

sinage, qui est une menace pour la morale publique, un fardeau souvent, un danger même pour la propriété. — Pour un laps de temps, l'on essaie de remédier au mal.

3o **Origine** : — les statistiques accusent les débarquements d'**une période** (**1826-32**), concernant chaque année : — **1827** : 12,648 ; — **1828** : 12,084 ; — **1829** : 15,945 ; — **1830** : 28,000 ; — **1831** : 50,254 ; **1832** : 51,746. — A cette époque, *l'Irlande* a une population d'environ 7,500,000 âmes ; — les *villes industrielles* anglaises (Manchester, Birmingham) ont une pléthore de jeunesse pauvre et désœuvrée.—Aussi, les *deux tiers* des émigrants sont *irlandais* (110,000) ; les *deux autres tiers*, Anglais ; un *dixième* est Ecossais.

2°

Direction du courant

1o **Aux États-Unis** : — dès le début des exodes européens, la République travaille à se prémunir contre l'entrée des *émigrants de basse classe* ; — elle adopte des *lois* ou *règlements* qui défendent le *débarquement* des criminels et des mendiants, des miséreux et des condamnés : — armateurs et officiers de marine sont contraints à les rapatrier à leurs frais. — Dans la suite, les émigrants munis de ressources ou d'un petit capital, dotés de connaissances techniques ou professionnelles, se dirigent d'ordinaire vers les É.-U., où ils sont bien accueillis, au besoin aidés à s'établir, à prospérer. — En 1827-37, plusieurs mobiles déterminent les *émigrants du Canada* à franchir la frontière : — M. G. Forsyth de Montréal évalue la proportion à 60 pour 100. — Ce *mouvement canadien* se perpétua dans la suite et contribua à peupler en partie : l'Ohio, l'Indiana, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, le Dakota.

2o **Au Canada : Halifax au lac Huron** : — grâce aux subventions de l'État, les comités anglais d'émigration ont organisé *l'expatriation* de la classe populaire vers la colonie. — L'État a d'ailleurs engagé des capitaux dans certaines *entreprises* d'utilité publique, — le *canal Rideau* entre autres ; il lui faut la main-d'œuvre immédiate. — Dans le Haut-Can., les fermiers-propriétaires la réclament aussi, en qualité d'*engagés*, disposés à apprendre le défrichement, l'abatis, le genre spécial de culture, l'époque des semailles, la façon rudimentaire de se bâtir *un home*, les moyens parcimonieux de s'établir à poste fixe. — La liberté du choix, l'acquisition de *lots de terrain*, à raison de 50 acres de *concession gratuite* ou d'autres agrandissements *à prix modérés*, payables à loisir, constituent un *stimulant* plein d'attraits, dans une région encore vierge.

1o **Compagnie du Canada** : — fondée en Angleterre (1824), elle obtient une *charte légale* (1826) dans le dessein de ressaisir d'immenses étendues de terres de la Couronne, au H.-C. surtout : — elle devra les concéder *par lots* aux colonisateurs, au *bénéfice* très rémunérateur des membres de la Compagnie. — En fait, le succès couronne ses démarches : les installations d'émigrés deviennent bientôt *fort prospères*, à Guelph, à Stratford, à Goderich, à Sainte-Marie...

3° *Compagnies colonisatrices* (1824-36)

2o **Compagnie agraire de l'Amérique anglaise** : — nouvelle institution *anonyme* — **The Brit. Amer. Land Co.** — est créée au B.-C., *patentée* en 1833, après diverses péripéties au sein de l'Assemblée législative (*V.* R. Christie, t. III, p. 493).— Les *sections* territoriales octroyées par la Couronne s'étendent dans la vallée du *Saint-François*, mesurant une superficie d'à peu près 800,000 acres. — Nombreuses *habitations*, bientôt prospères (1833-36) ; — l'installation des recrues anglaises dans les **Cantons de l'Est** a constitué l'un des griefs des *Troubles politiques* de l'année suivante.

II° **Population approximative** (1844)

1o **État de la population** : — en 1825, la population totale de la colonie est approximativement de 900,000 âmes, dont 582,000 appartiennent aux *Deux Canadas*. — En 1831, elle atteint le chiffre de 1,400,000 : accroissement relativement rapide, laquelle eût sans doute contrebalancé celui des É.-U., si l'on eut songé à le favoriser par un *système régulier* d'immigration saine et de sage administration adaptée aux bons éléments. — Aussi bien, le gouvernement ne sut ou n'osa pas enrayer l'*exode incessant* au delà des frontières.

2o **La décade suivante** : — en 1838, la **Nouv.-Écosse** — 18 comtés — a une population de 202,575 âmes ; — en 1840, le **Nouv.-Brunswick** — 14 districts, — 156,162 ; — l'**Assiniboine** — 4 localités, — 4,704 ; — l'**Ile-du-Prince-Édouard** — 3 comtés — 47,042 ; — en 1842, le **Haut-Canada** — 19 districts, — une population de 487,053 âmes ;—en 1844, divisé en 36 comtés, le B.-C. compte 697,084 hab. : total, environ 1,600,000.

1o **Première division** : — le 7 mai 1792, Al. Clarke divise la Province en **27 comtés** ou circonscriptions électorales, portant la plupart une *dénomination anglaise*, afin de perpétuer le souvenir de personnages célèbres, *inconnus* des habitants — Chaque comté devait élire *deux* représentants ; — cependant *quatre* comtés : Bedford, Gaspé, Orléans, William-Henry ne sont représentés que par un *seul* député.

2o **Deuxième division** : — le 14 mars 1829, les comtés sont remaniés, quelques-uns changeant d'application, d'autres resteront les mêmes ; — *un* député par 1,000 âmes ; *deux* députés par 2,000 ; le comté de Mégantic, faute du nombre requis, est rattaché à la Beauce. — Montréal en a 2, Québec 4, Trois-Rivières 2.

3o **Répartition comparée** : — les appellations *françaises* remplacent désormais les anglaises qui, dans *tels* comtés, comportaient une dérisoire provocation.

III° **Divisions électorales** (1792-1838)

1792-1829	1830-1838	1792-1829	1830-1838
1. *Bedford*	Rouville, Missisquoi	12. *Leinster*	Assomption, Lachenaie
2. *Buckingham*	Yamaska, Drummond Nicolet, Lotbinière Sherbrooke, Mégantic	13. *Montréal*	Montréal (3)
		16. *Northumberland*	Montmorency, Saguenay
		17. *Orléans*	Orléans
3. *Cornwallis*	Kamouraska, Rimouski	18. *Québec*	Québec (3)
4. *Devon*	L'Islet	21. *Richelieu*	Richelieu, St-Hyacinthe Shefford, Stanstead
5. *Dorchester*	Beauce, Dorchester		
6. *Effingham*	Terrebonne	22. *St-Maurice*	Champlain, St-Maurice
7. *Gaspé*	Bonaventure, Gaspé	23. *Trois-Rivières*	Trois-Rivières (ville)
8. *Hampshire*	Portneuf	24. *Surrey*	Verchères
9. *Hertford*	Bellechasse	25. *Warwick*	Berthier
10. *Huntingdon*	Lacadie, La Prairie Beauharnois	26. *William-Henry*	Sorel
11. *Kent*	Chambly	27. *York*	Deux-Montagnes, Vaudreuil, Ottawa

— Ainsi, en 1830, la Chambre comprend **84** députés, provenant de **46** comtés et représentant environ 550,000 âmes.— Sous l'Union, nouvelles circonscriptions. (*V.* J. Desjardins, *op. cit.*).

IV° **Colonie** de la **Rivière-Rouge** (1811-40)

1° *Habitants*

1o **Les aborigènes** : — impossible de consigner *les noms* des tribus et d'énumérer chaque famille ethnique : — Sauteux, Sioux, Mandanes, Assiniboines, Cris, Pieds-Noirs... (*V. Handbook of Indians*, Ottawa, 1913).

2o **Les métis** (latin : *mixtus*, *mistus*, mêlé, mixte) : — homme ou femme — *métisse*, — issu de l'union d'un *blanc* avec une Indienne, d'une *blanche* avec un Indien. — Époque *incertaine* de leur origine.—**Premières familles** connues: *Francois Beaulieu* (1778) à la Rivière-des-Esclaves ; *Louis Nolin* (1776), *Augustin Cadot* (1780), *John Macdonell* (1790) à la Riv.-Rouge...— **Condition** : chasseurs, coureurs de bois, voyageurs, compagnons des explorateurs ou guides, serviteurs des Compagnies, — appelés les **gens libres**, mêlés aux indigènes et surtout excellents *interprètes*. — **Croyants** ou **catholiques** la plupart, imbus par tradition des *vérités* dogmatiques, enseignées par les derniers Jésuites (1754) et qu'ils communiquent à leur entourage, — malgré le *relâchement* des mœurs en l'absence de tout missionnaire.

3o **Les Canadiens-français** : — *élément* de population, exclus des *historiens anglais* ; — atteint le chiffre d'environ *2,000* personnes, hommes, femmes, enfants ; — *employés* des Compagnies, bourgeois, commis, ouvriers, contre-maîtres, à peu près 800 dans tous les postes, dont 311 dans les vallées de la Riv.-Rouge et de l'Assiniboine ; — venus du B.-C. ou métis, formant la classe des *gens libres*, libérés des engagements contractés avec les Sociétaires. (*V.* R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl.*, t. I, p. 90).

4o **Les Européens anglais** : — gouverneurs, agents, facteurs, bourgeois, traiteurs, commis ; — tous *Protestants* de diverses dénominations ; — venus d'Europe par la baie d'Hudson et par la voie fluviale et lacustre du Canada. — Tous représentants de la *Comp. de l'Hudson*, ou de *celle du N.-O.*—ou de **la Comp. X-Y**, fondée à Montréal (1795) par la

maison commerciale ou syndicat Forsyth, Richardson et Mackensie, qui fit bâtir le fort du *Grand Portage* (1797) : — en 1804, au décès de *MacTavish*, surnommé " le marquis " et " le premier ", elle se fusionne avec la Comp. du N.-O. — Les intérêts de rivalité portent les agents à introduire chez les Indiens l'usage et les abus pernicieux des spiritueux (It., *ibid.*)

2° *Fondateurs* (1811-20)

1o **Thomas Douglas, 5è comte de Serlkirk (1771-1820)** : — né en juin 1771 à l'île *Sainte-Marie* sur la Dec, il entre à 15 ans à l'Univ. d'Edimburg, où il a pour condisciples Jeffrey, Dugald Stewart, Walter Scott (1786-90). — En 1797, il hérite, à la mort de son frère, du titre de *baron Daer et Shortcleugh* ; le seul survivant de *sept* garçons, en 1799, au décès de son père, il devient *comte de Selkirk*. — Ame généreuse, il sympathise avec les miséreux et les travailleurs, si nombreux dans le Royaume : son cœur lui inspire un opuscule sur l'*Emigration* (1805). — En 1807, à la Chambre des Lords, il présente ses idées sur la " défense militaire de l'Empire " ; — en 1809, il publie sa " Réforme parlementaire ".

2o **Essais d'émigration** : — plusieurs *causes* ont déterminé son objectif : la lecture des *Voyages* de ses compatriotes Hearne, les deux Henry, Mackenzie, l'Union forcée de l'Irlande (1800), la situation faite aux Highlanders, l'intérêt patriotique en faveur du Canada, de préférence à l'exode vers les É.-U. — En 1803, **première émigration** écossaise à l'île du Prince-Édouard, qu'il encourage de sa bourse, de ses conseils, de sa présence et qui le conduit à travers le Canada et les États. — En 1805, **deuxième entreprise** d'un établissement *gaélique* dans le H.-C., à Moulton et à Balsdoon, étouffé par le conflit armé de 1812. — **Troisième essai** à la Riv.-Rouge, rêve de sa vie, cause de ses déboires, de sa gloire. — En 1808, il achète un grand nombre d'*obligations* dans les bureaux londoniens de la Comp. d'Hudson. — Le 12 juin 1811, *concession* et *patentes* en sa faveur de 116,000 milles carrés ou 90 millions d'acres, situés au Manitoba actuel, au Dakota, au Minesota. — Organisation immédiate de l'œuvre : levée, transport des colons, des marchandises, du personnel dirigeant. (*V.* Rev. G. Bryce, *Can. and its Prov.*, t. VIII).

3o **Miles Macdonell, gouverneur (1767-1828)** : — né en Écosse, il passe en Amérique avec son père, le colonel John (1773), entre dans l'armée, devient lieutenant et capitaine (1794-96), habite Glengarry, est nommé shérif de district (H.-C.). — Excursion en Angleterre, rencontre de Selkirk. — En juin 1811, le Directeur général de la Compagnie lui confère le titre de **gouverneur** de son nouveau *district d'Assiniboine* ; lord Selkirk, celui de **Surintendant** de sa *colonie de la Riv.-Rouge*. — *Catholique*, Miles recueille des colons irlandais, leur procure un chapelain, *Charles Burke* ou *Bourque*. (*V.* E. H. Oliver, *The Can. N.-O.*, t. I, Ottawa, 1914 ; Chester Martin, *Can. and its Prov.*, t. 19, p. 14).

3° *Contingents coloniaux* (1811-15)

1o **Premier contingent** (1811-12) : — *recrutement* en Écosse, entravé par les parents et amis des Écossais montréalais de la Comp. du N.-O. ; — congénère énergique, Miles réussit quand même à enrôler " 90 ouvriers et 15 écrivains ", parmi eux *quinze* Irlandais. — Le **24 sept. 1811**, le parti débarque à York Factory, hiverne à 35 milles au-dessus sur le Nelson. — Miles, en juillet 1812, n'emmène que *22 hommes* — le Père Bourque retourné en Irlande — vers la Riv.-Rouge (30 août). — Le 4 septembre, officielle **prise de possession** du District par Macdonell, en présence de *W. Hillier*, avocat de la Comp. d'Hudson, de *J. MacLeod*, de *R. Mackensie*. — Tentes dressées sur le terrain actuel de St-Boniface, en face du *Fort Gibraltar*. — Miles va hiverner à *Pembina*, y construit le *Fort Daer* en vue d'abriter les futurs colons.

2o **Second contingent** (1812-13) : — durant l'été de 1812, nouveau parti d'Irlandais — environ 20 — et d'Hébridiens, sous les ordres d'*Owen Keveny*, Irlandais de poigne, despote cruel, — débarque à York, le 26 août. — Le **27 octobre 1812**, après un voyage conduit à la façon militaire, les colons atteignent le confluent des rivières Assiniboine et Rouge, où les attendait Macdonell : — on a porté leur nombre à une *centaine* (V. *Dict. of Nat. Biogr.*, Selkirk).

3o **Troisième et quatrième contingents** (1814-15) : — le 28 juin 1813, départ de Stromness (Écosse) du *Prince de Galles* avec 93 colons évincés naguère du comté de Sutherland, — zélés *presbytériens*, sans ministre, conduits par un jeune médecin *Archibald Macdonald*. — Le capitaine *Turner* jette le voilier près du fort *Churchill* (Hudson), où il faut hiverner. — En **avril 1814**, environ 41 colons se dirigent par terre vers York ; au mois d'août, avec *dix autres* amis, ils arrivent aux *Fourches* — confluent — des deux fleuves... — **En 1815**, *Robert Semple*, né à Boston (1776), qui a commercé en Afrique et au Levant, devenu officier dans l'armée, est nommé **gouverneur-en-chef** de la région par la Comp. d'Hudson : — le 3 nov., il amène " un fort parti d'émigrés, *cent* personnes de tout âge, originaires de Kildonan (Écosse). — Lord Selkirk a ainsi recruté et transporté environ 300 âmes ; — lui-même établit *les Meurons* (1817). (*V.* A. Morice).

1o **Causes immédiates** : — 1. *Mascarade* des métis qui effraie les colons et les force à remonter la rivière Rouge jusqu'à *Pembina*, à 70 milles : ils y fondent le **fort Daer** (sept. 1812).—2. *Monopole* du buffle dont la chair forme *le pemmican*, réservé par la Comp. du N.-O. pour nourrir son personnel : l'animal abonde dans la vallée. — 3. La *colonie Selkirk* n'est qu'une succursale de l'*ennemie*, la Comp. de l'Hudson, dont il est le principal actionnaire. — 2. La *Proclamation* (8 janv. 1814) du gouverneur Macdonell " qui prohibe l'exportation des denrées, sous peine de confiscation, l'espace de douze mois ". — 5. *Notification* qu'il adresse (21 oct. 1814) à *Allen Macdonnell* de Carleton House, à *Duncan Cameron* de *la Fourche*, de se retirer avec personnel et marchandises du District d'Assiniboine. (*V.* Oliver, p. 190). — 6. *Saisie* de force de 60,000

liv. de denrées au *fort de la Souris* et des provisions du Canadien Desmarais (hiver 1814-15). — 7. *Proclamation* (18 avril 1815) du gouverneur qui promet une *pension* viagère à tout *défenseur* des personnes et des biens, blessé ou estropié pour sa cause.

4° *Sanglantes rencontres* (1815-16)

2o **Rencontre de la Grenouillère ou des Sept-Chênes** : — ces procédés provoquent partout la haine, la vengeance : *surexcitation* des agents montréalais, des métis, des Indiens, — non des *gens libres*, qui se retirent la plupart à l'écart. — *Mandat* d'arrestation contre Miles. — *Réunion* des *Directeurs du N.-O.* à **Fort William** — bâti par eux en 1792, ainsi appelé du nom de *William MacGillivray*, principal actionnaire ; — ils confient à *Duncan Cameron* et à *Alex. Macdonell* la mission d'anéantir sur-le-champ l'œuvre de Selkirk. — **Première rencontre** (22 juin 1815) : — *assaut* des métis, commandés par Alex. Macdonell, et secondés de sa garnison du **Fort Gibraltar** (1804), assis au confluent des deux fleuves, dirigé contre le **Fort Douglas** (1812), situé par les colons sur la riv. Rouge, à 2 milles en aval : — **résultats** : 4 blessés, 9 canons capturés, Miles prisonnier volontaire emmené à Montréal ; — dispersion des colons — excepté *quatre* — par ordre de Cameron, maisons incendiées... — Héroïque résistance de *John MacLeod*, commis principal de la Comp. d'Hudson... — Puis, *arrivée* de Montréal de *Colin Robertson*, — du contingent de *Robert Semple* ; — retour d'anciens colons ; arrestation de D. Cameron, destruction du fort Gibraltar (août 1815-mars 1816) : — la colonie revient à la vie !... Hélas ! le 19 juin, *nouvel assaut*. Les métis, sous les ordres de leur valeureux chef, *Cuthbert Grant* ; — **résultats** : 21 colons tués, R. Semple blessé, achevé par un haineux Indien ; — les assaillants ont un mort, quatre blessés ; — *reddition* du fort Douglas, second exil des colons au lac Winnipeg... (*V.* A. Morice, *op. cit.*, p. 102 ; G. Bryce, *The Makers of Can.*, t. VIII.).

1o **Réaction de lord Selkirk** : — en octobre 1815, il débarque à New-York avec son épouse, un fils, deux filles ; — il se rend à Montréal, où il passe l'hiver et prépare sa revanche par le recrutement d'anciens soldats de 1812 :—le lieut.-colonel **comte de Meuron**, Suisse français de Neufchâtel, commandait un régiment composé de Suisses de langue allemande, française, italienne, surnommés **les Meurons**, au nombre de 100 environ. — M. Macdonell, rendu sans procès à la liberté, redevient **gouverneur** ; — le 4 avril 1816, il écrit une lettre, contresignée de Selkirk, à l'évêque de Québec, lui demandant un *missionnaire*, car " il ne peut exister de stabilité dans le gouvernement, si la religion n'en est pas la pierre angulaire ". — Le 15 juillet, *ordre* intimé par les surintendants des Compagnies — Hudson et N.-O. — de restituer à Selkirk les propriétés saisies : — Commission de *juge de paix* dans le Territoire des Indiens, octroyée à lord Selkirk par le lieut.-gouv. du H.-C. (*V.* Oliver et G. Bryce, *op. cit.*)

2o **Restauration de la colonie (1817)** : — **en juin 1816,** le parti prend

5°

Restauration de la colonie (1816-18)

la route de Fort William. — Là, Selkirk exige la mise en liberté des prisonniers ; — après enquête concluante, il lance un *mandat d'arrêt* contre le syndicat du N.-O., MacGillivray, Mackensie, Simon Fraser et d'autres ; il les renvoie subir leur procès à York (Toronto) ; — à 9 milles au-dessus du Fort, il hiverne dans un campement... — **En mars 1817**, départ des Meurons qui enlèvent le fort Douglas aux métis ou *Bois-Brûlés* ; — en juin, lord Selkirk salue enfin sa *Terre promise* !... Retour définitif de ses colons sur les 24 lots, désormais exempts d'impôts, fondation de leur paroisse de *Kildonan*, demande de missionnaires catholiques, attachement et soumission des métis, des Indiens, des gens libres au " chef de l'argent ", heureux d'être par lui soustraits aux agents turbulents des Compagnies qui les ont poussés aux armes. — Installation des Meurons *allemands* sur la rivière *Seine* (Saint-Boniface) ou *rivière des Allemands*. — Retour du fondateur à York par Saint-Louis (Min.) Washington, Albany, lac Ontario. (*V.* It. *ibid.* ; A. Morice, *op. cit.*).

3o **Déboires de Selkirk ; sa mort** (**1818-20**) : — En juillet 1817, le *commissaire-enquêteur* officiel envoyé à la Riv.-Rouge par le gouverneur Sherbrooke, le colonel *W. B. Coltman*, rédige un *rapport* favorable au lord contre les Compagnies jalouses. — Néanmoins le conflit est désormais aigu et violent dans les tribunaux du H.-C., où la magistrature se montre prévenue et hostile. — Procès du Meuron, *Charles Reinhart*, employé du *N.-O.*, meurtrier (19 sept. 1816) d'Owen Keveny : coupable, mais sentence non exécutée. — Procès contre Colin Robertson, — contre Selkirk, condamné à 500 liv. en faveur du shérif Smith, à 1500 pour l'emprisonnement de Mackensie. — Le lord écossais accuse à son tour : les meurtriers de R. Semple, leurs complices de la compagnie, D. Cameron... : le verdict est favorable à ses ennemis. — Blessé, indigné, il écrit son dégoût et son amertume au duc de Richmond, nouveau gouverneur (oct. 1818) et rentre en Europe. — L'état de sa santé le conduit avec les siens dans les Basses-Pyrénées : le 8 avril 1820, il meurt à Pau et il est inhumé dans le cimetière protestant d'Orthez. — Son fils, *Dunbar James Douglas* lui succède et meurt en 1885 sans postérité. — Miles Macdonnell mourut au Canada en 1823. (*V.* Oliver, p. 40).

1o **Gouverneurs ou administrateurs** (**1817-35**) : — par ordre chronologique : — 1. **Miles Macdonell** (1811-17), remplacé temporairement par : **James White**, jeune apothicaire d'Édimbourg, *aide-chirurgien* à bord du *Beagle* (1809-11) et à la Riv.-Rouge ; — **Colin Robertson**, commis de la Comp. du N.-O. (1809-14), puis de la B. d'Hudson, homme énergique et distingué dans ses manières, restaure l'ordre (1855-16. — 2. **Robert Semple** né à Boston 1766, officier de haute valeur, remplacé (9 juin 1816) par **Alex. Macdonell**, shérif de la colonie, administre en favorisant ses intérêts personnels jusqu'en 1822. — 3. **Andrew Bulger**, natif de Terre-Neuve, capitaine du détachement envoyé au Canada (1812), arrive à la Riv.-Rouge et ne gouverne que l'espace d'un an (1822-23) : il mourut à Montréal en 1858 ; — rem-

6°

Fin du

Régime Selkirk

(1820-34)

placé par **William Kempt,** Écossais, arpenteur habile (1815-23). — 4. **Robert Parker Pelly**, cousin de sir John Henry, gouverneur de la Comp. d'Hudson, demeure deux ans à fort Douglas (1823-25). — 5. **Donald Mackensie** (1783-1851), émigré d'Écosse (1800), commis de la Comp. du N.-O. ; — en 1809, il s'associe à Jacob Astor pour le commerce des pelleteries en Colombie ; — facteur principal de la Comp. d'Hudson (1822), *gouverneur* d'Assiniboine (1825-32), il meurt à Maryville (N.-Y.).

2o **Conseil d'administration** : — il est composé de *cinq* à *sept* membres au début, qui ont voix *consultative*, exercent plutôt des fonctions quasi judiciaires ; — ils ne sont convoqués que rarement par les gouverneurs, à peu près toujours par les *administrateurs* : — *onze* réunions seulement (1815-32). (*V.* E. H. Oliver, *op. cit.*, p. 34 et p. 51). — En 1834, la *population* du district compte 3,360 âmes.

3o **Fin du régime (1834)** : — le 26 mars 1821, *union* des deux Compagnies rivales sous la dénomination de **Cie de la baie d'Hudson.** — Les exécuteurs testamentaires de Selkirk restent les fondés de pouvoir de sa concession. — Sautcrelles, inondations, incendies, perte de Pembina inclus dans les frontières de la République, ruine de la *Cie de Laine de Buffle* placée sous le patronage de *lady Selkirk* (1825), tout périclitait jusqu'au gouvernement de D. Mackensie qui vint la relever. — Néanmoins, en 1834, le 6è comte de Selkirk, Dunbar Douglas rétrocède le district d'Assiniboine à la Cie d'Hudson, à raison d'un stock de 15,000 liv. st. d'actions (*V.* Ch. Martin, *op. cit.*, p. 47).

V°

Explorations

arctiques

1o **Simon Fraser (1776-1862)** : — né à Bermington, fils du capitaine loyaliste écossais qui mourut en prison, après la reddition du général Burgoyne. — Sa mère vint avec l'orphelin se réfugier près de Cornwall. — En 1792, admis au service de la Cie du N.-O., commis principal (1802), envoyé à la Riv.-la-Paix (1805), il érige le *Portage des Rocheuses*, sur le versant occidental, et le confie à *trois Canadiens* sous *La Malice*: — le nom des régions nouvelles est la **Nouv.-Calédonie** (Écosse). — Le 20 mai 1806, accompagné de *Jules Quesnel*, de quelques voyageurs et Indiens, il part pour l'exploration, arrive au *lac Stewart* (26 juillet) où il passe l'hiver... — Le 28 mai 1808, il commence à descendre *le fleuve*, appelé depuis **Fraser**, à travers des difficultés inimaginables, et aboutit à la mer (30 juin) ; — en 33 jours, il remonte au *fort George*, et le 16 mai 1809, il se trouve à *la Paix*. — En 1811, il est chargé du district de la Rivière-Rouge, assiste à l'escarmouche des *Sept-Chênes*, est arrêté à Fort William par Selkirk et conduit à Montréal. — En 1821, il rentre dans la vie privée. — *Catholique*, il épousa la fille du capitaine Allan MacDonnell — Mathilda, (Ont.)—et mourut à St-André (Cornwall), le 19 avril 1862 (*V.* R. P. A. Morice, O.M.I., *The Hist. of B. C.*, Toronto, 1905).

2o **David Thompson (1770-1857)** : — né à Westminster (Anglet.). — En 1784, employé de la Cie de la baie d'Hudson, commence alors son

volumineux *Journal* au *fort Churchill*, reste en service jusqu'en 1797. — Cette année, il inaugure ses *explorations* de Nelson à la Saskatchewan, s'enrôle dans la Cie du N.-O., parcourt l'Assiniboine, le Missouri jusqu'au Mississipi, se livre à l'arpentage des régions de la Paix. — Entre 1807 et 1811, il explore de leurs sources aux embouchures la rivière **Thompson**, la Kootenay, la Colombie.—En 1812, il se rend à Montréal ; — de 1816-26, il est chargé de fixer *les frontières* internationales et meurt à Longueuil (1857). — Son *Journal* se compose de 45 volumes manuscrits et couvre une période de 66 années. (V. *The Makers of Can.*, Index.)

3o **Sir John Franklin** (**1786-1847**) : — sert dans la marine, à bord du *Bellerophon*, à Trafalgar. — En 1819-22, le Bureau colonial de Londres lui confie le commandement d'une expédition au *pôle arctique* ; — parti de York Factory par la voie du Grand-Lac-des-Esclaves, il atteint l'embouchure de la rivière *Mine-de-Cuivre* et la côte arctique. — En 1825-27, *seconde* excursion, il construit le fort Franklin et explore les bouches du Mackensie, l'île Herschel, jusqu'au 70° 11'. — En 1845, *troisième* expédition par mer, en vue de découvrir l'*introuvable* passage du Nord-Ouest : — abandon des vaisseaux dans les glaces, mort du découvreur et de tous ses compagnons dans le trajet vers le poste septentrional de la Cie de l'Hudson (V. *Can. and its Prov.*, L. Burpee, t. IV, p. 675-91).

CHAPITRE VII

Les Troubles potitiques

1o **Jeunesse** (**1786-1808**) : — **né à Montréal** (7 oct. 1786), fils aîné de Joseph et de *Marie-Rosalie Cherrier*, sœur de la mère de D.-B. Viger et de la mère de Mgr Lartigue. — Élève du séminaire Laval, il captive l'admiration par sa *taille* élancée, sa *voix* mélodieuse, son *geste* imposant, ses remarquables facultés, son *éloquence* native, précoce, empoignante. (V. *Mém.* de M. de Gaspé) ; — il perfectionne ses talents par la lecture et comme *spectateur* assidu à la Chambre, où domine la physionomie de son père. — A la fin du cours classique, il entre, *à 17 ans*, dans l'étude de son cousin B. Viger de Montréal (1803). — Esprit clair, logique, ardent au labeur, positif comme le droit, il sent son âme vibrante s'enflammer pour l'arène politique (1808).

2o **Débuts parlementaires** (1808-14) : — le 18 juin 1808, il se fait élire comme *représentant* de Kent (Chambly). — *Session* parlementaire (9 avril 1809) ; dissolution (2 oct.). — Le 23 nov., ses électeurs renouvellent son mandat au *sixième* Parlement ; *son père* représente Montréal Est. de 1809 à 1814 ; — *session* (29 janv. 1810) où P. Bédard et Bonav.

Panet déposent, *pour la première fois*, le projet de loi concluant " à prendre sur le budget provincial les dépenses de la liste civile ", Le 3 mai 1810, L.-J. Papineau entre *au barreau* de Montréal. — *Réélu* (21 avril), il est présent aux *cinq* sessions du septième Parlement (12 déc. 1810-17 mars 1814). — En 1812, il s'enrôle dans la milice et fait la campagne avec le grade de capitaine.

3o **Homme politique** (1815-25) : — en 1814, son père rentre dans la vie privée ; — Louis-Joseph se porte comme candidat aux élections du 13 mai : il est élu *député de Montréal-Ouest*, qui lui renouvelle son mandat jusqu'au 26 mars 1832. — *Session* parlementaire (21 janv. 1815) où M. Papineau est élu *Président*, jusqu'au 10 janv. 1823. — Il peut ainsi mûrir son talent par l'observation, la réflexion, l'étude, la correspondance, les discussions politiques. — En juillet 1820, *beau discours* modéré, conciliant, aux électeurs de Montréal. — En 1821, il est appelé à siéger au Conseil législatif, *offre* qu'il décline pour diriger son parti. — En 1822, *délégué* avec Neilson à Londres, afin de déjouer le *premier projet d'Union* des Provinces : retour en nov. 1823.

BAS-CANADA

I°

Principaux acteurs

1°

Louis-Joseph Papineau

(1786-1871)

4o **Le tribun du peuple** (1823-37) : — *Présidence* de M. Vallières de Saint-Réal : 10 janv. 1823-3 janv. 1825. — M. Papineau *défend* avec D.-B. Viger la *Loi du Commerce canadien* (Can. Trade Act) ; — il *accuse* l'administration de dilapider les revenus publics (Affaire Caldwell) ; — il *conclut* au refus du vote des subventions annuelles (**1823-24**). — Le 8 janv. 1825, *session* du 12è Parlement ; — *élu* au fauteuil par 32 contre 12 à M. Vallières : absence de Dalhousie (1825-26). — En juillet 1827, durant la campagne électorale, virulentes *diatribes* contre lui et ses créatures ; — le 27 août, *élu* à Montréal et à Surrey (Verchères) ; — le 20 novembre *orateur* élu par 39 voix contre 5 à M. Vallières, non candidat : nomination *non agréée* du gouverneur, qui proroge la Chambre. — Agitation générale, soulèvement de l'opinion contre Dalhousie : le 18 décembre, pétitionnement, énumération des griefs populaires ; — Neilson pour Québec, D.-B. Viger et A. Cuvillier pour Montréal, sont délégués à Londres, porteurs de requêtes signées de 87,000 protestataires : — Papineau est l'*âme* du mouvement nationaliste. — *En* **1823**, leur départ est suivi d'une violente *agitation patriotique* dans les comtés, les journaux, les réunions de jeunes gens. — *Rappel* à Londres du comte Dalhousie ; — calme relatif sous le conciliant *J. Kempt*, qui ratifie l'élection *présidentielle* de M. Papineau (**1828-29**). — Elections, Papineau *orateur*, agréé ; — sa lettre à lord Aylmer, réclamant une enquête sous Neilson et Phil. Panet : refus du gouverneur (1830-31). — Concesssion des terres (aux Cant. de l'Est) à la *Comp. agraire de Londres* : griefs des Canadiens contre l'envahissement, attaque vive de Papineau contre le député *Ralph Taylor* qui riposte, est mis en prison (1833). — Discours parlementaire sur les **92** *résolutions* (28 fév. 1834). — Élu *président* par 70 voix contre 6 à M. Lafontaine, non candidat (1835). — Lord Gosford, gouverneur et *commissaire-enquêteur* : véhémente philippique de l'Orateur contre ce mandat, injurieux à l'Assemblée ; —

— *prorogation*, sans vote du budget depuis 4 ans ; — relations secrètes entre Papineau et Bidwell, Orateur du H.-C. (1836). — En avril, lord Gosford a ordre de passer outre et de verser les *salaires civils* : — indignation, récriminations, discours enflammés de Papineau, le 1er mai à Montréal, le 7 à St-Ours, le 15 à Saint-Laurent ; — *session* du 18-26 août, les députés revêtus en *étoffes du pays*... Mandats d'arrestation : crime de haute trahison : — le 25 nov., Papineau se rend au Vermont (1837).

5o **Dernière phase de sa vie** (1838-71) : — il séjourne deux ans aux E.-U., *huit ans* à Paris avec Béranger, Louis Blanc, Lamennais, etc. ; — *retour* en 1845, sans croyances ni pratiques religieuses. — *Député* du comté de St-Maurice : 24 janv. 1848-4-nov. 1851, antagoniste aigri contre Lafontaine et son parti ; — *élu* au comté des Deux-Montagnes 9 juillet 1852-23 juin 1852, époque où il quitte la carrière politique et se retire à Montebello, sur l'Ottawa, où il meurt le 23 sept. 1871... — En 1818, il épousa *Julie Bruneau*, fille aînée de Pierre, négociant et député de Québec, morte subitement au manoir (18 août 1862). — Trois fils, Lactance, Gustave, *Amédée* le seul qui leur survécut ; — deux filles, Ezilda et *Azélie*, épouse de Nap. Bourassa. (*V.* R. Christie, *op. cit.* ; L.-O. David, *Biogr. et Portr.* ; A. DeCelles, *Papineau* ; Th. St. Brown, *Brief Sketch* ; " La Minerve ", Montréal, 25 sept. 1871).

2°

A.-N. Morin

et

J. Neilson

1o **Augustin-Norbert Morin** (1803-65) : — né le 3 oct. à St-Michel de Bellechasse, l'aînée de onze enfants, marié (1843) à Adèle Raymond, sœur de Mgr Raymond (St.-Hyac.), décédée sans postérité. — Cours d'études et de droit à Laval (1815-22) ; rédacteur en chef de " la Minerve ", fondée en 1826, avocat au barreau de Montréal (1828), il descend dans l'arène politique. — *Député* de Bellechasse : 26 oct. 1830-27 mars 1838 ; — secrétaire de Papineau et de son parti, rédige motions, manifestes, les 92 *résolutions*. — En 1830, chargé de l'impression de l'*Hist. de J. Labrie* ; — en 1832, porte à Londres au Commissaire Viger une requête fondée sur les *Résolutions*. — En 1836, il ouvre un bureau à Québec, avec mission de stimuler la tiédeur des patriotes. — En 1837, répudiant le recours aux armes, il est élu (15 oct.) malgré lui comme président du club des Deux-Montagnes, accusé de haute trahison, se cache dans les bois, se constitue prisonnier à Québec, demande *en vain* son procès, libéré et amnistié, — en vertu de sa douceur de caractère... (*V.* A. Béchard, *Gal. nat.*, 9e série des Biogr., Québec, 1885).

2o **John Neilson** (1776-1848) : — originaire d'Écosse, vint au Canada (1790) et fonda la *Gazette de Québec*, comme journal *officiel* (1797). — — *Député* du comté : 28 mars 1818-2 sept. 1830, il est délégué à Londres (1822), ainsi qu'en 1830. — Le 22 août 1837, il décline les honneurs du Cons. exécutif, devient membre du Cons. spécial (2 avril-1er juin 1838). — Admirateur, *ami de Papineau*, persécuté par Dalhousie, favorable aux intérêts canadiens, il déserte, malgré une correspondance intime très suivie, la cause et les idées du grand tribun, en raison de son lan-

gage violent et de son attitude envers l'autorité. — En 1840, il s'oppose à tout projet d'*Union*. — Député de Québec : 8 avril 1841-23 sept. 1842, il est le réel leader du parti canadien-français : — il meurt le 1er fév. 1848 (V. *Makers of Can.*, Index).

3°

D.-B. Viger

et

J.-R. Vallières

1o **Denis-Benjamin Viger** (**1774-1861**) : — né à Montréal (20 août 1774), fils aîné de Denis et de *Charlotte Cherrier*, marié (21 nov. 1808) à *Marie Foretier*, fait son cours de droit, professe avec succès, s'intéresse aux questions politiques, représente Montréal-Est : 20 juil. 1796-4 juin 1800, Montréal-Ouest : 18 juin 1808-1er mars 1810, Kent : 25 avril 1816-2 sept. 1830. — Il est promu au *Conseil législ.* : 30 nov. 1829-27 mars 1838 ; nommé *député* du comté de Richelieu : 8 avril 1841-23 sept. 1844... — Il épouse tous les griefs de ses compatriotes au sein de l'Assemblée, se voit choisir (1828 et 1831) pour les représenter devant les autorités impériales à Londres. — Il est présent (1837) à l'assemblée de Saint-Charles, arrêté, accusé du crime de sédition, remis en liberté provisoire... (V. It., *ibid.*)

2o **Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal** (**1786-1847**) : — né le 1er oct. 1786 à la baie des Chaleurs, perd son père à 15 ans, tandis que sa mère se remarie à *M. Munday* et que l'enfant se rend à Québec près de sa tante Amyot. — Protégé de Mgr Plessis, qui apprécie ses belles facultés et le fait instruire au séminaire. — Puis, études de droit aux Trois-Rivières ; carrière politique, *député* du St-Maurice : 13 mai 1814-26 fév. 1816, de Québec : 11 avril 1820-13 mai 1829. — *Président* de la Chambre : 10 janv. 1823-8 janv. 1825. — Lord Dalhousie le choisit, en vertu de ses connaissances et de son talent oratoire comme son aviseur et son conseiller personnel. — Son état de santé l'éloigne de l'Assemblée : *juge* de la Cour Supérieure aux Trois-Rivières (1828). — Il lutta parfois d'éloquence avec Papineau. — *Conseiller* exécutif de lord Durham : 28 juin-2 nov. 1838. — En 1842, slr Ch. Bagot le promut à la dignité de *juge-en-chef* : il meurt le 17 fév. 1847. — Il épousa (16 nov. 1812) *Louise Pezard de Champlain*, décédée sans enfants (28 avril 1829) ; en secondes noces la veuve *Bird*, qui lui donna un fils. (*V.* L.-O. David, *Biogr.*, 1876).

1o **Wolfred Nelson** (**1792-1863**) : — né à Montréal (1792), fils d'un officier de la marine, apparenté à l'illustre amiral de Trafalgar, élève du docteur Carter, exerce sa profession à l'hôpital militaire (1811), au service de l'armée (1812). — *Député* de Sorel : 25 août 1827-2 déc. 1830. — Il ne se représente plus, mais devient un chaud partisan des idées de Papineau. — En 1837, il l'accompagne à l'assemblée de St-Charles, pousse les esprits à la résistance armée, se met à la tête des *Patriotes* à Saint-Denis, voit mettre sa tête à prix; fait prisonnier, exilé aux Bermudes, où il séjourne trois mois. — Au retour (nov. 1838), il s'établit à Plattsburg et rentre au Canada, ouvert par l'amnistie. — Élu *député* du Richelieu : 12 nov. 1844-6 nov. 1851. — En 1854, il bat la candidature

de M. Fabre à la mairie de Montréal. — Il meurt le 17 juin 1863, laissant plusieurs enfants, qu'il eut de son mariage (1819) avec *Charlotte de Fleurimont* : Alfred, Charles-Arthur, Sophie veuve de Brosnan, Julie épouse de J.-C. Wurtele, Walter, Charles, tous catholiques (V. It., *ibid*).

4°

Les deux frères Nelson et T. S. Brown

2o **Robert Nelson (1794-1873)** : — frère du précédent, étudia sous le docteurAlnoldi. — *Député* de Montréal : 25 août 1827-2 sept. 1830 ; — second mandat : 22 nov. 1834-27 mars 1838. — Orateur véhément contre le vote du budget annuel. — En 1837, il ne prend aucune part au soulèvement ;—il est cependant arrêté, emprisonné sous cautionnement — Libéré, il fuit aux É.-U., y organise une troupe de 600 flibustiers, envahit la frontière (fév. 1838), établit ses quartiers à Napierville, où il proclame la *République canadienne* ; — il est défait à *Lacolle* et à *Odelltown* et cherche refuge aux É.-U. — Ruiné, il se rend en Californie, y exerce son art, s'enrichit, est victime d'un vol odieux, gagne New-York où il meurt, laissant un fils unique, le docteur Eugène. (V. It., *ibid.*, p. 266).

3o **Thomas Storrow Brown (1803-1886)** : — originaire du N.-B., fils d'un Anglo-Américain qui, en 1782, s'éloigne de Boston pour venir s'établir à Halifax : il était apparenté à *sir John Wenworth*, dernier gouverneur du N.-H. — Attaché aux idées de Papineau, il l'applaudit à St-Charles, fait appel à la force, conduit les Patriotes, tombe de ses blessures, réussit à gagner à grand'peine la frontière, revient en 1844. — Brillant écrivain, banquier, patriote, philanthrope, il meurt à Montréal (1886).

II°

Prologue du drame

1°

Nationalité

1o **Notions préalables** : — **Nation** : réunion de personnes ou encore *société* fondée sur la communauté d'origine, territoire, mœurs, sentiments, traditions ;—**nationalité** : *groupement* de personnes dans une nation, ayant une même origine, langue, histoire et traditions communes ; — **nationalisme** : *préférence* déterminée que l'on témoigne à *tous* les intérêts vitaux, essentiels de la nationalité propre. — **Patrie** : *société* de personnes, considérée *comme attachée* à tel territoire (*patria tellus*) et *comme subsistant* à travers les siècles, en vertu de la communauté d'origine, etc. ;— **patriotisme** : *amour de préférence*, réservé au pays des parents et ancêtres ; — **patriote** : personne qui, ne détestant aucun pays, sait *reconnaître* les qualités et les défauts de ses concitoyens. — **Chauvinisme** : — (*Nicholas Chauvin*, patriote fanatique sous Napoléon) *sentiment exagéré* du patriotisme ; — **chauvin** : qui déteste les autres nations plus qu'il n'aime son pays et n'aperçoit exclusivement que *les qualités* de caractère de ses compatriotes.

2o **Conditions de la nationalité** : — les **éléments constitutifs du** patriotisme, de la nationalité, sont : — 1. l'unité d'*origine* ou de *race* ; — 2. l'unité de *langue* ; — 3. l'unité de *religion* ; — 4. l'unité d'*intérêts* matériels et moraux (*mœurs*, ou la *communauté* des idées, souvenirs, sentiments, volontés, traditions, dans *un passé* d'efforts et de sa-

crifices ; — 5. l'unité de *gouvernement* et de *législation*. — La réunion de ces éléments constitue l'**unité nationale**, l'âme même de la patrie. (*V.* G. Sortais, S.J., *Traité de phil.*, t. I, p. 109).

1o **Causes éloignées** : — en 1837, le *mouvement* politique, perturbateur de l'ordre, est marqué d'un caractère **réformiste**, au Haut-Can. ; — au Bas-Can., d'un caractère **nationaliste** : pourquoi ? Parce que :

I. **La Métropole** — " Conseil privé, Bureau colonial, Parlement impérial " — affaiblit ou brise par sa politique variable l'**unité nationale** du B.-C., en raison de : — sa *détermination* d'assimiler dans l'Empire la nationalité canadienne-française ; — l'*intangibilité* des privilèges royaux ; — la *tentative* de créer, après l'émancipation *démocratique* des *treize Provinces* américaines, une noblesse coloniale et l'établissement de la religion anglicane ; — la *connivence* des Secrétaires des Colonies avec les gouverneurs pour les profits financiers, la nomination ou la destitution des officiers civils, judiciaires, miliciens, tous choisis dans la minorité anglaise ; — l'*application* restrictive ou tracassière de la Constitution (1791) et des lois fondamentales, abus contraire aux *éléments constitutifs* de la nationalité canadienne ; — le *refus* d'assimiler les pouvoirs de l'Assemblée populaire à ceux des Communes, etc.

II. **Le Gouvernement** : — " gouverneur, lieut.-gouverneur, exécutif "— — affaiblit ou brise par sa politique éventuelle l'**unité nationale**, surtout l'**unité d'administration** et de **législation**, en vertu de : — l'*irresponsabilité* de son mandat à l'égard de la députation ; — l'*immunité* de ce mandat qui ne relève que de la Couronne ; — la *préférence* exclusive réservée à la minorité, au détriment de la majorité et des intérêts généraux du pays, — sauf les exceptions qui honorent Murray, Carleton, Prévost, Sherbrooke, Kempt ; — l'*asservissement* voué aux Conseillers, etc.

III. **Les Conseils** — " Oligarchie, autocratie, bureaucratie, coterie " — formant, **exécutif** et **législatif**, un corps *homogène*, sans distinction d'attributions ; — sorte de **Chambre des Lords**, qui fait obstruction perpétuelle aux décisions de l'Assemblée, à l'adoption des lois, aux projets d'amélioration, d'indépendance, de contrôle des finances, de liberté civile et politique. — La *déviation* de leurs mandats constitutionnels a contribué en grande partie aux **Troubles politiques**, dans les deux Provinces, provoquant la décision de ces appellations de " vieillards malfaisants ", de " chouayens ".

2° *Causes éloignées*

IV. **Le Parlement** — " The French Party, Democrats; Boutefeus, Patriotes" — seul **instrument** à l'usage de la majorité, qui s'en sert pour : — imposer (1792) les droits naturels du *français* ; — écarter les visées de l'*Institution royale* et réclamer un budget d'*écoles primaires* ; — demander *la présence* à Londres d'un mandataire officiel provincial ; — user du droit de *pétitionnement* (1822, 1828, 1831) ; — garantir (1810) le *paiement annuel* des fonctionnaires publics ; — exiger l'*indépendance* des magistrats, incompatible avec tout mandat politique ; — s'assurer

une part équitable dans *le contrôle* de la loi des finances ; — solliciter l'*éligibilité* des Conseillers et leur *responsabilité* aux électeurs... — La plupart de ces *doléances* légitimes sont écartées par les hommes de *la minorité* au pouvoir : autant de *griefs* politiques.

V. **Le Peuple** — " Majorité canadienne, catholique, agricole ; Minorité anglaise, anglicane, commerçante ". — **En haut**, le féodalisme seigneurial de l'Ancien régime passe aux mains de quelques Anglais, se voit déprécier des tenanciers canadiens, laisse disparaître la *classe* sociale et pondératrice des seigneurs. — **En bas** la minorité anglaise participe *seule* aux honneurs et aux charges bien rétribuées, abhorre l'**unité nationale** des Canadiens, méprise et dédaigne ses **éléments constitutifs**. — Elle se montre bientôt arrogante, oppressive, intraitable, en raison de : — l'*augmentation* de la population du Haut-Can. et des colons des Cantons de l'Est, — la *revision* des lois du fisc, de mutation foncière, de tarif commercial, d'enregistrement des actes civils, — la *protection* officielle, politique et judiciaire... — Bref, la compétition de la minorité contre la suprématie de la majorité éclate en une lutte à mains armées (1837-38) *V.* A. DeCelles, *Papineau*, p. 143).

2o **Causes prochaines (1830-37)** : — en 1828, le Parlement impérial organise un **Comité d'enquête** (Canada Committee) : *inanité* de ses conclusions. — Avec lord Aylmer, *aggravation* de la situation politique par **la faute des deux partis** : — les faits parleront d'eux-mêmes.

I. **En 1831** :—1. Le **Gouvernement**,—c.-à.-d. le Secrét. colonial, le Parlement impér., le gouv. lord Aylmer et ses deux Conseils, — concède l'*indépendance* des juges et leur *sortie* des Conseils, le *contrôle* par la Chambre des revenus, estimés (lord Howick) à 31,000 liv., dont 19,500 pour la *liste civile*. — 2. Le **Parlement** ignore à dessein ces combinaisons, — adopte les *griefs* émis par Neilson, appuyés par M. Bourdages, — vote une *indemnité* parlementaire de 2,500 liv. st., — fait suspendre de ses fonctions le proc.-gén. James Stuart, — exige le salaire de son agent à Londres, D.-B. Viger, — projette de rendre *électif* le Cons. législatif. — 3. *Résurrection* du **journal** " Le Canadien " : environ 45 journaux au Canada ! — Ce sont les *organes* des idées de l'**antagonisme** de la majorité et de la minorité. (*V.* R. Christie, t. III.).

II. **En 1832** : — 1. Le **Gouvernement** demande une *subvention partielle* de 5,900 liv., liste civile du gouv. gén., du procur. et du sollicit., des secrét. provinciaux, — propose une *taxe* sur les émigrants, — un *bill* sur les réserves du clergé anglican, — nomme *Phil. Panet* au Cons. législ. pour complaire au parti canadien. — 2. Le **Parlement** oppose un *refus* formel à ces propositions, — vote le bill d'*incompatibilité* du mandat judiciaire et du législ., — étudie la composition du Conseil, — adopte un *salaire* fixe en faveur de M. Viger. — 3. **La Presse** accroît ses attaques violentes contre le Conseil : — *Duvernay* et *Tracey* (Vindicator) emprisonnés ; — élection donne lieu à une *bagarre à Montréal* (21 mai), appel des réguliers : 3 tués et 2 blessés ; — lettre de Papineau

à Aylmer, qui refuse d'enquêter en personne sur le fait : surexcitation et indignation. — Le 30 juillet, meeting convoqué à St-Charles (Richelieu) par *M. Pierre-Dominique Debartzch*, accusant l'émigration d'apporter le *choléra asiatique*.

3° *Causes prochaines*

III. **En 1833** : — . Le **Gouvernement** soumet à la Chambre un *budget* de 54,604 liv. — 2. Le **Parlement** en vote un autre de 47,256, — procède à la convocation des témoins des troubles du 21 mai, — constate les *pétitions* des comtés des Deux-Montagnes, de Richelieu, de St-Hyacinthe, de Rouville, etc. ; — insiste sur le *système électif* pour les conseillers. — 3. **Papineau** s'élève avec acrimonie contre l'invasion des Cantons de l'Est par la *Cie agraire* de Londres " qui s'efforce de noyer l'élément canadien ". — L'antagonisme s'accélère.

IV. **En 1834** : — 1. Le **Gouvernement** répudie le principe d'accorder *force* de loi aux solutions parlementaires, — escompte la *libéralité* de la Chambre pour le vote des subsides, — avance 31,000 liv. pour payer les députés et les fonctionnaires. — 2. Le **Parlement** récuse toute entente avec les Conseillers, — endosse les dépenses de l'enquête du 21 mai, — envoie au Législatif 75 bills, dont 37 sont ratifiés, 17 amendés, le reste rejeté, — adopte les **quatre-vingt-douze Résolutions** ou doléances contre le pouvoir (53 voix contre 20)... — 3. La **presse** canadienne menace de provoquer des soulèvements : l'élément anglais proteste à Londres. — Scission du parti Papineau. — Comité, *Association* des **Constitutionnels** (Neilson, Debartzch, Cuvillier, Quesnel) ; — la *Convention* des **Patriotes** : déclaration et proclamation (novembre). — Le choléra réapparaît !...

V. **En 1835** : — 1. Le **Gouvernement** nomme lord Gosford et *trois commissaires-enquêteurs* : apparente bienveillance du gouverneur. — 2. Le **Parlement** motive son refus d'adopter la dépense de 18,000 liv. de contingences agréées par Gosford.— Pétitions portées au roi par Neilson et Walker. — Affaire de dilapidation du receveur *Caldwell* ; — — les arrérages dûs aux officiers civils. — 3. **Papineau**, avec une éloquence virulente, discrédite le commissariat ; terribles répliques aux idées et pratiques gouvernementales. — L'antagonisme aboutit à l'hostilité.

VI. **En 1836** : — 1. Le **Gouvernement** voit divulguer (13 fév.) les instructions secrètes qui " ordonnent à Gosford de ne consentir aucune concession aux Canadiens " : terrifiant résultat sur l'esprit public. — 2. Le **Parlement** résiste au Parl. impér. concernant la *tenure* seigneuriale, — attente au changement du *texte constitutionnel*, relatif au Cons. lég. pour le rendre *électif* : sorte d'ultimatum de la chambre. — *Agitation publique* provoquée par les journaux des partis. — Assemblées annoncées et comptes-rendus des comités divers. — Embarras et pressentiement du gouvernement : — l'incendie va éclater.

1o **Premier acte** : — le 6 mars, paraît aux Communes le **Rapport des Commissaires** au Canada ;—résultat connu, *en avril*, de la motion de

lord Russel adoptée au Parl. impérial : — " lord Gosford est autorisé à utiliser les revenus, *sans l'assentiment* de la Chambre ". — Donc l'*hostilité* part de Londres !... Aussitôt, *exaltation* portée au paroxysme, de **Papineau**, des **Patriotes**, des **journalistes** : — *ostracisme* immédiat décrété contre le Secrétaire colonial, ses fonctionnaires et leurs partisans ; — *recours* absolu aux principes républicains de l'Indépendance américaine, à l'intervention active du Congrès, à la contrebande réciproque, à la proscription de toute importation anglaise, au projet d'indépendance et de fédération interprovinciale. — De plus, **agitation** de l'opinion populaire, à l'exemple d'O'Connell : Papineau inaugure sa tournée, véritable tribun, acclamé, porté en triomphe par le peuple en délire, proclamé " le sauveur de la patrie en danger " : — assemblée de Saint-Ours (7 mai), de Québec, Montréal, Kamouraska, Malbaie (juin-juillet). — Gosford entre en scène : **Proclamation** (15 juin) ; — **destitution** militaire du *major* L.-J. Papineau, d'une foule de partisans (14 août ; — **convocation** et renvoi de la Chambre (18-28 août).— — *Grand et loyal meeting* des Anglais à Montréal (6 juillet), à Québec (31 juil.). — **Contre-manifestations** des jeunes canadiens " Fils de la liberté ", en vue de fonder la " République canadienne " ; — *création* des " Juges de paix " ou " Pacificateurs à l'amiable " des litiges locaux (sept.) ; — port du " costume national " en étoffes du pays ; — assemblées de propagande sous l'action du *Comité central*... — Le 23 oct., grande réunion populaire des **six comtés** à Saint-Charles : 6,000 auditeurs frémissent sous le verbe enflammé de Papineau, O'Callaghan, Nelson... — Le lendemain, *mandement* pacificateur de Mgr Lartigue. (V. Christie, t. IV ; L.-O. David, *Les Patr.* ; abbé Couillard, *Seign. de St-Ours*).

III°

Les Acteurs du drame

(1837)

2o **Deuxième acte** : — le 16 nov., **mandats d'arrestation** lancés contre Papineau et les chefs ; — *emprisonnement* des meneurs des " Fils de la liberté " ; *délivrés* près de Chambly par les **premiers coups de feu** du parti du capitaine *Vincent* et de *B. Viger*. — **Colborne** dirige le colonel *Gore* sur Saint-Denis et *Wetherall* sur Saint-Charles ; enrôlement de milice volontaire. — **Bataille de Saint-Denis** (23 nov.) victoire du Dr Nelson : *tués*, 30 Anglais et 12 Canadiens ; *blessés* 30 et 4 ; — huit jours après, Gore revient incendier le village. — **Bataille de Saint-Charles** (25 nov.) qui inflige la défaite à Th. Brown : *tués*, 3 Anglais, environ 40 Patriotes ; *blessés*, 18 et 30 ; *prisonniers*, 30 Canadiens.— Papineau et O'Callaghan, rendus à Saint-Hyacinthe, sont fugitifs (26-28 nov.) à *Alberg* du lac Champlain, passent à *Swanton* (Vermont). — Là, *ralliement* de 80 volontaires sous *Lucien Gagnon*, de Saint-Valentin : escarmouche de **Moore's Corner** (6 déc.). (V. L.-O. David, *Biogr.* 1876.

3o **Troisième acte** : — le 29 nov., **Proclamation** et appel du gouverneur au peuple : fidélité à l'allégeance ; — le 5 déc., *prime* de 4,000 dollars, pour la tête de Papineau ; de 500 liv., pour celles de 10 autres partisans (29 nov.), *tous* accusés du crime de **haute trahison**. —

Autre **Proclamation** (5 déc.) de la *Loi martiale* ; — le 12, arrestation du Dr Nelson ; le 28, arrivée des soldats de la N.-E. et du N.-B. à Québec. — **Bataille de Saint-Eustache** (14 déc.) où périt le docteur *Jean-Olivier Chénier* avec 70 Patriotes ; Colborne a tués 3 et quelques blessés. — **Capitulation de Saint-Benoît** (15 déc.), où le notaire *Jean-Jos. Girouard* ne fit aucune résistance, mais assista à l'incendie, au pillage, à la profanation des objets du culte, etc. : le soldat anglais acheva la victoire par l'orgie et par la rapine. (V. Christie, *op. cit.*).

IV°

Dénouement

(1838-39)

4o **Quatrième acte** : — accalmie à Québec ; — le 8 janvier, *mandement* de Mgr Lartigue. — Le 26 fév., départ de Gosford : — **Proclamation** de Colborne : loi martiale maintenue, désarmement des habitants (22 fév.) ; — le 5 mars, nouvelle des agissements des *réfugiés* sur les frontières. — Deux *proclamations* de R. Nelson (V. Christie, t. V, p. 42). — Le 7 fév., l'Association constitutionnelle de Québec projette l'**Union** des provinces. — **Suspension de la Constitution** (1791) le 28 mars, décrétée à Londres (10 fév.) ; — le 5 avril, le **Conseil spécial**, constitué d'un égal nombre d'Anglais et de Canadiens, annulant le Législatif, convoqué, — suspend la garantie de la *liberté individuelle* (habeas corpus), — licencie la Milice volontaire (12 avril), — supprime la loi martiale (3 mai), — salue l'arrivée de **lord Durham** (29 mai). — Dissolution du Cons. spécial (1er juin) ; — formation de l'**Exécutif** des personnes de son entourage. — Le 18 juin, un *émissaire secret* fait signer aux principaux *détenus* la reconnaissance et l'aveu de leur **culpabilité** ! — Faute impardonnable !... Au lieu de l'amnistie politique, attendue de tous, le gouverneur et ses Conseillers décrètent, *sans nul procès*, l'**internement** aux Bermudes de " Nelson, Bouchette, Viger, Marchessault, Gauvin, Goddu, Desrivières, Masson ", — la **peine de mort** contre Papineau et les fugitifs, — l'**élargissement** des prisonniers politiques, excepté L.-M. Viger, T.-S. Girouard, Docteur Kimber, W.-H. Scott et Coursolles : — mécontentement des esprits, au départ (8 juillet) des huit exilés. — Le 7 août, à la Chambre Haute, lord Brougham fait censurer l'ordonnance Durham, qui est annulée par les Communes (20 août) : — *dépit* et *colère* du gouverneur : le 10 oct., il annonce son départ. — Le 3 nov., Colborne est de nouveau *intérimaire*.

5o **Cinquième acte** : — tous ces démêlés politiques ont alimenté un **second soulèvement**, — d'ailleurs organisé par les proscrits et leurs partisans. — Le 3 nov., engagement de **Beauharnois** contre le seigneur Ellice, conduit par le *Dr Brien* et le *chevalier de Lorimier*... — Soulèvement de **Châteauguay** sous *Jean-Narcisse Cardinal* et *Joseph Duquette*, arrêtés par les Indiens à Caughnawaga. — Affaire de **Laprairie**, dirigée par *Joseph Bobert* et les frères *Sanguinet*... — R. Nelson à **Napierville** (3-8 nov.) ; — **Lacolle** et **Odelltown** (10 nov.)... — La défaite des Patriotes inspire les représailles : pillage, indendies,

incarcération, destruction d'églises, de centaines de maisons. — Cour martiale, procès et sentences (28 déc.-avril 1839).

6o **Dénouement** : — résultats : — **98** sentences capitales ; — **12** exécutions à Montréal : " Jos.-Narc. Cardinal et Jos. Duquette (21 déc. 1838), Pierre Decoigne, Fr.-Xav. Hamelin, Jos. Robert, Ambroise et Charles Sanguinet (18 janv. 1839), Amable Daunais, Fr.-Marie-Thomas de Lorimier, Charles Hindeland Suisse français, Pierre Narbonne, François Nicolas (15 fév. 1839) ; — **12** acquittements sur **112** détenus ; **30** libérés sous cautitonnement ; — **58** exilés en Australie (N.-G.-S.), (25 sept. 1839). (V. L.-O. David, *Les Patriotes*, p. 265 et ss.).

HAUT-CANADA

1°

Chefs réformistes

1o **William Lyon Mackenzie** (**1795-1861**) : né le 8 mai 1795 à Springfield, (Ecosse), d'une remarquable intelligence, émigre au Canada (avril 1820). — Associé de *John Leslie*, il se marie à Montréal (1er juil. 1822), succursale à Dundas, magasin à Queenston, où il devient commissaire d'écoles. — L'été de 1824, il publie le *Colonial Advocate* dans le dessein de **réformer** les abus de la Constitution (1791) : nouveau Papineau ! — Il revient s'établir à York, élu quatre fois *député*, quatre fois *expulsé* de la Chambre, réclame un *gouvernement responsable*, se rend à Londres, sympathise avec les *Patriotes*, proclame le gouvernement *provisoire* et *républican*, exilé, emprisonné, mis en liberté âme des *Rebelles* réformistes (1837), se réfugie aux E.-U.... Décédé (28 août 1861). (V. Ch. Lindsay, *The Makers of Can.:* vol. XI).

2o **Samuel Lount** (**1791-1838**) : — forgeron, adopte les projets de *Réforme* de Lyon, commande les volontaires contre Toronto (déc. 1837) ; — il se retire aux Etats. — Il est fait prisonnier voulant repasser les frontières et *exécuté*.

3o **Antoine Van Egmond** : — d'origine hollandaise, il émigra (1819) dans l'Indiana (Pennsylvanie). — En 1827, il vint s'établir près de *Waterloo* (H.-C.). — Placé par Mackensie à la tête des insurgés, il commande l'*engagement* du 7 déc. 1837 et fut défait ; arrêté, jeté en prison, il mourut des suites de ses fatigues.

4o **John Rolph** (**1792-1870**) : — émigré au Canada, il pratiqua la médecine à Toronto. — Ami de Mackensie, il adhère aux idées de *soulèvement armé* ; il fuit aux E.-U., où il exerce sa profession. — Amnistie, il fonde à Toronto une *école de médecine*, commissaire des terres (1851), résigne ses fonctions (1854), se jette dans l'opposition (1857) ; il meurt en 1870. (V. *It.*, Index).

5o **Marshall Spring Bidwell** (**1799-1872**) : — né en N.-A., il suit son père au Canada (1812) et devint *avocat*. — Député du H.-C. (1824-35), *Orateur* de la Chambre (1829) et 1835), il embrasse le parti des mécontents, adopte les griefs de Papineau, prend une part active au mouvement populaire : — *bannissement* perpétuel.

1o **Causes de la Réforme** : — " les fréquentes *collisions* d'intérêts entre l'Exécutif, le Législatif, l'Assemblée — 335 *bills votés* par celle-ci

2o *Causes de la Réforme* (1830-37)

sont rejetés par celles-là, 1830-37 ; — les *abus* de contrats provinciaux — l'*administration* de la prérogative royale rendue impopulaire ; — l'*ingérence* du Bureau colonial dans les affaires locales ; — l'*irresponsabilité* de l'Exécutif ; —les *réserves du clergé* dans un milieu presbytérien et méthodiste ; — le *manque* de routes, bureaux de poste, moulins, écoles, églises ; — l'*appropriation* scandaleuse des terres de la Couronne ; — la *négligence* coupable de l'établissement des émigrés ; — le *Pacte de Famille* ou la *concentration* du pouvoir et du patronage politique entre les mains de quelques privilégiés, — la *nomination* de lieut.-gouverneurs exclusivement militaires ; — l'*énormité* des salaires accordés à des sinécures publiques ; — le cumul des fonctions judiciaires et législatives ; — le *choix* de magistrats selon la faveur de l'Exécutif et non selon le mérite, etc. (V. Ch. Lindsay, *The Makers of Can.*, t. XI, p. 73).

2o **Fondements de ces mobiles** : — les griefs qui révoltent Mackensie sont la plupart *identiques* à ceux qui soulèvent la conscience indignée de Papineau. — Le *Septième Rapport concernant les griefs* de Mackensie a fourni à lord Durham les plus légitimes réflexions de son célèbre **Rapport,** — Aussi les **Réformateurs** de la Constitution, source de tant d'abus, ont trouvé de nos jours des témoins justificateurs sans nombre. (V. It., surtout p. 23 et 24). — Leurs arguments n'ont-ils pas la même valeur pour le Bas-Canada ?

3° *Insuccès du soulèvement*

1o **Préludes** : — le 4 juillet 1837, Mackenzie lance son journal *la Constitution* qui meurt le 29 nov. : — la populace *loyaliste* venait briser ses presses. — Le 2 août, parut dans ce journal l'équivalent d'une " Déclaration d'Indépendance " du Haut-Canada. — Aussitôt, *assemblées* nombreuses dans la Province : W. Lyon prend la parole environ 200 fois. — Relations secrètes avec les Patriotes de Montréal. — Puis, **Proclamation** du gouvernement provisoire : — le 15 nov., son journal publie les *articles préliminaires* de la **nouvelle Constitution** républicaine. — Les ordres d'attaque pour le coup d'Etat sont distribués aux commandants régionaux.

2o **Soulèvement** : — il est organisé pour le 4 déc., quand soudain paraît un *mandat d'arrêt* contre Mackensie. — Ses lieutenants ont commencé la marche sur Toronto, dès le 3 déc. : les volontaires en retard d'un jour amènent la désorganisation des plans. — **Rolph** refuse de suivre l'avis de Lyon et s'avance vers la ville ; — le gouverneur Francis Head arbore le *drapeau blanc* ; — Mackensie ordonne à Lount de presser la marche, tandis qu'il se porte avec les siens sur un autre point de la cité. — Une *escarmouche* a lieu à la *Taverne Montgomery* : 400 rebelles mal armés tentent l'assaut d'une ville, peuplée de 1 ,000 âmes, défendue par des réguliers sous les ordres des colonels Mac Nab, Chisholm, Jarvis. — L'engagement dure une heure environ, mettant en fuite tous les chefs et leurs volontaires: 1,000 liv. st. sont la rançon accordée pour la prise de Mackensie. — Son exode à Buffalo (11 déc. 1837).

3o **Essai d'invasion** : — il y travaille, avec Jefferson Sutherland, Van Rensselaer (1802-50) à organiser un corps de troupes, sur *Navy Island*, située au-dessus des cataractes, riv. Niagara. — Les patriotes américains fournissent des armes à 600 braves : — Mackensie est *président* d'un gouvernement provisoire (15-31 déc.). — L'incapacité notoire des *généraux* improvisés conduisit à un échec complet : abandon de Navy, de la marche sur Détroit, débandade des volontaires au *Bois Blanc*, à *Pointe-au-Pelé* (13 janv. 1838).

4o **Représailles** : — *exécutions* capitales de : Samuel Lount (1838), Peter Matthews, James Morrow. — Le 4 déc. 1838, à London, *quatre* soldats fusillés, *onze* autres subissent le même sort, après leur procès ; — le 8, le Polonais Van Schoultz est mis à mort, à Kingston, ainsi qu'une dizaine de rebelles. — Environ **83** sont *exilés* et font voile sur *le Buffalo* avec les Canadiens français vers la Nouvelle-Galle du Sud. (V. *Bull. des Rech. hist.*, 1915, p. 185 , R. Christie, t. V, p. 286).

CHAPITRE VIII

L'Égise du Canada

I°

Mgr Plessis

(1806-25)

11è évêque

1o **Le jeune homme** : — né à Montréal (3 mars 1763), sous le toit d'un forgeron, **Joseph-Octave** apprend à lire et à compter sous la férule du *père Lucette*. — Il étudie à l'école latine ; cours classique au séminaire de Québec (1778) et de philosophie (1870). — il se distingue parmi ses condisciples. — *vocation* à l'état ecclésiastique.

2o **Le prêtre** : — Le 14 août 1780, tonsure et l'enseignement des belles-lettres à Montréal. — En 1783, secrétaire diocésain ; — prêtre, le 11 mars 1786 ; — en 1792, curé de Québec ; — en 1794, il prononce la belle oraison funèbre de Mgr Briand. — Le 6 sept. 1797, *coadjuteur* de Mgr Denaut ; captivité de Pie VII retarde l'expédition des bulles.

3o **L'évêque** : — le 25 janv. 1801, consécration épiscopale ; — le 17 janv. 1806, l'évêque de *Canathe* prend pour coadjuteur l'abbé **Bernard Panet**, — En 1809, il seconde le curé Girouard dans la fondation du collège de St-Hyacinthe et visite les Provinces maritimes (1811), le Haut-Canada (1816). — En 1817, érection du Vicariat apostolique de la N.-E. — Le 3 juillet 1819, départ pour Londres et Rome, : — *trois mémoires* à lord Bathurst : l'un pour la création du diocèse de Montréal et le Vicariat apostolique de l'Ouest ; l'autre, sollicitant des lettres patentes pour le séminaire de Nicolet ; le troisième, au sujet des biens de Saint-Sulpice ; — Pie VII signa les bulles de Mgr Provencher et de Mgr Lartigue (1820). — Le 4 déc. 1825, le prélat succombait à un rhumatisme inflammatoire.

4o **Le lutteur** : — l'évêque lutta contre les desseins anti-catholiques et disciplinaires de Craig, des juges Sewell et Monk, du secrétaire *perpétuel*, le sectaire *Witsius Herman Ryland* (1770-1838), congédié (1812). —On signifia à l'évêque que son titre était *surintendant* ou *notaire apostolique* ; on réclama de lui la reconnaissance de la suprématie royale en matière de religion et, pour l'Etat, le contrôle de l'administration religieuse, la nomination des curés. — Ces projets viennent se briser devant la fermeté de l'évêque, pleine de douceur et de courtoisie. — Vaincu de ce côté, Craig tente d'acheter sa conscience pour 20,000 liv. st. de traitement. — Mgr Plessis incorruptible et inflexible : l'épiscopat et le sacerdoce ne seront jamais une fonction publique rétribuée. — Il envoie à Londres son *Mémoire* resté célèbre. — Après la guerre de 1812, lord Bathurst lui reconnaît le titre d'*évêque catholique* de Québec et accorde 1,000 liv. st. d'appointements, avec l'agrément d'un coadjuteur (1817) et l'admission de Mgr Plessis au Conseil législatif. — En 1822, évêque, clergé, fidèles s'associent aux députés pour écarter le néfaste projet d'Union. — En 1824, lord Dalhousie essaie de raviver les querelles religieuses : sa voix reste sans écho. (V. A. Fournet, *Dict. de théol. cath.* de Vacant, p. 1467 ; S. Brault, O. M. I. *La Bannière de Marie Im.*, Ottawa, 1900, p. 2 ; S. Pagnuelo, *op. cit.*,).

II°

Successeurs

(1825-67)

1o **Mgr Bernard-Claude Panet** (**1825-33**) : — né à Québec (9 janv. 1753), professeur de philosophie, desservant (1780) de Batiscan, curé de la Rivière-Ouelle (1781-25), architecte des églises diocésaines. — Elu *coadjuteur* et sacré évêque de *Saldes* (19 avril 1807), résidant dans sa cure. — En 1827, il verse au collège de Nicolet 3 ,000 piastres, seconde (1829) l'abbé Painchaud dans la fondation de celui de Sainte-Anne, conçoit le mode de formation de Bureau catholique de l'Institution royale, se dévoue durant le choléra de 1832. — Retiré à l'Hôtel-Dieu, il meurt le 14 fév. 1833.

2o **Mgr Joseph Signay** (**1833-50**) : — né à Québec (8 nov. 1778), vicaire à Chambly et à Longueuil, curé de St-Constant (1804), de Québec (1814). — Elu *coadjuteur*, sacré évêque de *Fussala* (20 mai 1827), il garde sa cure jusqu'en 1831. — Témoin du choléra, il assiste impuissant aux *Troubles* de 1837-38 et, en 1845, au sinistre incendie qui réduit en cendres 3,000 habitations des faubourgs St-Roch et St Jean ; en 1847, aux ravages du typhus apporté par les malheureux émigrés d'Irlande. — Il préside à d'œuvres nouvelles : pensionnats de jeunes filles, Propagation de la Foi, Société de Tempérance, inauguration par Mgr Forbin-Janson des retraites paroissiales, pastorales et ecclésiastiques. — Le 12 juillet 1844, Mgr Signay devient *archevêque* et *premier métropolitain* de Québec, ayant pour suffragants les évêques de Montréal, Toronto, Kingston ; — il meurt le 3 oct. 1850.

1o **Mgr Edmond Burke** (**1753-1820**) : — né en Irlande, il arrive à Québec en 1786, où il professe la philosophie et les sciences ; — curé à

III°

Ier Vicariat apostolique

(1818)

l'île d'Orléans, il sollicite les labeurs des missions dans le H.-C., passe de la Riv.-au-Raisin à Niagara (1798), à York (1800), à Kingston (1801). — Puis à Halifax, où il se dévoue avec zèle. — En 1815, il fait voile vers l'Irlande, vers Rome où il dépose un rapport exagéré, à l'insu de son évêque, demandant la création immédiate d'un Vicariat. — Le 5 juillet 1818, Mgr Plessis le sacre évêque de *Sion* et premier Vicaire apostolique de la N.-E. — Mgr Burke organise paroisses et écoles sous la direction du P. John Caroll, son neveu : il meurt le 29 nov. 1820. (V. H.-A. Scott, *op. cit.*, p. 43).

2o **Son successeur :— Mgr William Fraser,** originaire d'Ecosse, évêque de *Tanes* et sacré (1827) Vic.-apost. de la N.-E. — En 1842, il devient premier *titulaire* de Halifax ; — en 1844, il est transféré au siège d'Arichat (N.-B.), dont il fut le premier titulaire et où il mourut (4 oct. 1851).

IV°

IIè Vicariat apostolique

(1819)

1o **Mgr Alex. MacDonell (1762-1840)** : — né en Ecosse 1762)(, il étudie à Douai, à Paris, à Valladolid (Espagne), missionnaire à Perth (1786-92) ; — il établit 700 Highlanders à Glascow (1792) dans les manufactures, leur administrant en secret les sacrements. — Dn 1794, il organise le *premier régiment catholique* — The Glengarry Fencibles — le suit comme aumônier militaire à Guernesey (1795), en Irlande (1798) obtient des terres au Canada, parmi ses compatriotes de Glengarry (1802). — En 1803, il est nommé *vicaire forain* (1807) l'aumônier du contingent écossais en 1812. — Elu évêque de *Rhésine* (12 janv. 1819) et vicaire apostolique du H.-C. à Kingston, il est sacré à Québec (31 déc. 1820). — Lé 27 janv. 1826, il est premier *titulaire* du siège, nommé conseiller législatif ; — fondateur du collège de Régiopolis, il meurt le 14 janvier 1840. (V. H.-A. Scott, *op. cit.*).

2o **Son successeur :** — *Mgr Thomas Weld*, Anglais, choisi comme coadjuteur et sacré évêque d'*Amycla* (6 août 1826) ne vint pas au Canada et décéda à Rome (1837) revêtu du cardinalat. — **Mgr Remi Gaulin** (1787-1857), né à Québec, élu évêque de *Tabraca* (mai 1833), est sacré le 30 oct. — Directeur du collège de St-Raphaël, curé de Kingston, il obtint la création du diocèse de Toronto. — Ce fut le premier évêque qui visita Bytown et les paroisses de la vallée de l'Ottawa, il meurt le 8 mai 1857.

V°

IIIè Vicariat apostolique

(1819)

1o **Mgr Bernard-Angus Mac Eachern (1759-1835)** : — né en Ecosse, émigre (1790) à l'île du P.-E. ; — élu évêque de *Ross* (12 janv. 1819) et Vicaire apost. du N.-B., (1821). — Le 11 août 1829, il devient *titulaire* de Charlottetown, où il fonde le collège St-André, déléguant les pouvoirs de vicaires forains à l'abbé Gagnon. (N.-B.) et M. Donald MacDonald. — il meurt le 23 avril 1835.

2o **Son successeur :** — **Mgr Bernard Donald MacDonald (1797-1859)**, né à Saint-André du P.-E., (15 oct. 1837). — Fondateur du collège

Saint-Dunstan à Charlottetown (1855) et de plusieurs pensionnats : il mourut le 30 déc. 1859.

1o **Le jeune homme** : — Joseph-Norbert Provencher naquit à Nicolet (12 fév. 1878). — Au collège, il se distingue par ses belles facultés, sa conduite, son caractère, sa piété solide.

2o **Le prêtre** : — ordonné prêtre (21 déc. 1811), vicaire à Québec ; sa faible santé le force au repos ; — desservant de Pointe-Claire (1814), de Kamouraska (1816). — Instances de lord Selkirk pour avoir des missionnaires : Mgr Plessis désigne M. Provencher et l'abbé *Dumoulin*, né à Ste-Anne du bout de l'île (8 déc. 1793), élève du séminaire de Nicolet, ordonné le 23 fév. 1817.

3o **Le missionnaire** : — en 1817, l'abbé *P.-A. Tabeau* s'est rendu à la riv. *La Pluie* où il apprend la rébellion des métis et revient sur ses pas.— Départ (19 mai 1818) des missionnaires, de 40 Canadiens, protégés de troupes sous les ordres du chevalier J.-B. de Lorimier. — Le 16 juillet, arrivée à la Rivière-Rouge, fondation au *fort Douglas*, sur la seigneurie accordée par lord Selkirk. — Le 12 août, les Canadiens vont se fixer à *Pembina*, environ 60 milles en amont, avec M. Dumoulin. — En 1820, nouveau missionnaire, l'abbé *Thomas Destroismaisons* — né (12 janv. 1796) à St-Pierre de la Riv.-du-Sud, qui retourne au Canada en 1827. — De 1818 à 1820, l'abbé Tabeau visite, ainsi que l'abbé *Crevier* de Détroit, le Saut-Sainte-Marie et Fort William.

VI°

IVè Vicariat apostolique

(1820)

4o **L'évêque** : — le 1er fév. 1820, l'évêque de *Juliopolis* — le 17 oct. est rendu à Montréal. — Après consultation, il accepte l'épiscopat (19 mars 1821), est sacré à Québec (12 mai 1822), repart, le 7 août, pour Saint-Boniface. — Le 16 juillet 1823, retour à Québec de M. Dumoulin, qui fait imprimer la *Notice sur les Missions* (1824) : 800 baptêmes, 150 mariages, première école, collège de St-Boniface (1822). — Ecole de filles fondée par *Angélique Nolin* (1829) : population de 1,052 âmes. — Voyage au Canada (1830-32) ; l'abbé *G.-A. Belcourt* — né à la Baie-du-Febvre (1803), élève à Nicolet, prêtre (1827), missionnaire des Indiens (1839) ; — l'abbé *J.-B. Thibault*, né à St-Joseph de Lévis (1810), ordonné à St-Boniface (1833)... — En 1835, Conseiller de l'Assiniboia. — En 1844, *Vicaire apost.* du N.-O. — En 1847, premier *titulaire* de Saint-Boniface : il meurt le 7 juin 1853. (V. R. P. Morice, *Dict. hist. des Can.* 1908 : *Aux Sources de l'Hist. man.* 1909 ; *Hist. de l'Egl. cath.*, t. I, 191 ; *Can. and its Prov.*, t. XI, p. 115 ; D.-H. Oliver, *op. cit.* ; H.-A. Scott, *op. cit.*).

1o **L'Auxiliaire de Québec (1821-36)** : — Jean-Jacques Lartigne naquit à Montréal (20 juin 1777), fit son cours de droit (1793). — Il s'agrège à la Société de Saint-Sulpice (1806) ; — défendit son Institut à Londres avec talent et succès (1819). — Elu (1er fév. 1820) évêque de *Telmesse* et *auxiliaire* de Québec au district de Montréal, il est sacré le 21 janv. 1821. — Ce titre d'*auxiliaire* créa des mécontents ; — il dut se retirer

VII°
Mgr Lartigue
à
Montréal
(1821-40)

à l'Hôtel-Dieu : publication de brochures critiques par l'abbé A. Chaboillez, curé de Longueuil, par l'abbé Fr. Pigeon de St-Philippe.— Encouragements de Mgr Plessis et de son successeur.

2o **L'évêque de Montréal (1836-40)** : — le 13 mai 1836, il devient titulaire. — Lettre pastorale ferme et pathétique, dès que les *Troubles politiques* ont éclaté. — Son coadjuteur, **Pierre-Antoine Tabeau** (1782-1835), vicaire forain (1834) est nommé évêque de *Spica* ; mais il mourut (18 mai 1835) avant sa consécration. — Mgr Ignace Bourget fut élu (10 mars 1837) évêque de *Telmesse.* (V. H.-A. Scott, *op. cit.* p. 85).

IIE PARTIE

PENDANT L'UNION

(1840-1867)

CHAPITRE I

L'Administration

A

CANADA

I°

Le baron Sydenham

(1840-41)

16è gouverneur

1o **Baron Sydenham et Toronto** : — **le 23 juillet 1840**, sanction royale de la **Constitution**. — **Le 29 août**, commission de gouverneur renouvelée à Poulett Thomson, promu, le 19, **Premier Baron de Sydenham** (Kent) et de **Toronto** (Canada). — **Le 5 fév. 1841**, promulgation de l'*Acte d'Union* ;— **le 10 février** est choisi — comme jour *anniversaire* du Traité de Paris (1763), du mariage de Victoria, de la suspension de la Constitution au B.-C. — pour la mise en œuvre de l'Acte et la prestation officielle du serment ; — **le 14 juin**, ouverture du Parlement **à Kingston**, ville de 6,000 âmes, adoptée comme capitale, " afin d'éloigner la législature de tout centre populeux de Canadiens français ". — Le baron a écarté du *ministère* tout candidat canadien : — la députation, élue le 8 avril, siège l'espace de trois mois. — **Le 18 août**, la reine agrée la démission de Sydenham. — **Le 4 septembre**, par suite d'une chute de cheval, le gouverneur s'est brisé la jambe, et meurt célibataire ; inhumé à Kingston, le 19 septembre.

2o **Administration** : — sir R. Jackson en exerce les fonctions, pour la 3è fois : 24 sept. 1841-12 janv. 1842. — Commandant des troupes, il meurt au Canada.

1o **Sir Charles Bagot (1781-1843)** : — né en Angleterre, secrétaire des Affaires étrangères ; — *plénipotentiaire* en France (1814), aux E.-U. (1815-20) ; *ambassadeur* en Russie (1820), en Hollande (1824)... — **Commission** de gouverneur-général : 7 oct. 1841-20 mars 1843. — Homme politique de grande distinction et d'expérience, il discerne la valeur politique de M. Lafontaine, se montre ami des Canadiens : *censures* de lord Stanley. — Il sollicite son rappel, malade, incapable de prendre la mer, meurt entouré de regrets (19 mai 1843).

II°
Sir Bagot
(1841-43)
Baron Metcalfe
(1843-46)
17è et 18è
gouverneurs

2o **Baron Charles-Théophile Metcalfe (1785-1846)** : — né (30 janv.) à Calcutta, *correspondant* au Bengale (1808), *résident* à Delhi (1811-20), et membre du *Conseil suprême* de l'Inde (1827), gouverneur *provisoire* (1835-36), *lieut.-gouver.* des Provinces du N.-O. (1836-38), *gouverneur* de la *Jamaïque* (1839-42). —**Commission** de *gouverneur* du Canada : 24 fév. 1843-26 nov. 1846. — Il se heurte aux traditions admises à la législature, passe pour autoritaire, fort indépendant du ministère, favorable au patronage officiel : — les tempêtes politiques agitent le pays ; — *siège* du Parlement à Montréal. — Le 19 août 1840, élevé à la *pairie* avec le titre de **Baron Metcalfe de Fern Hill** : un chancre à la bouche le force à démissionner et il meurt à Londres, en sept, 1846. — On a inscrit sur sa tombe : " The first and last lord Metcalfe ".

3o **Administration** : —*Charles Murray Cathcart*, commandant-en-chef des troupes, devient gouverneur *intérimaire* : 26 nov. 1845-24 avril 1846. — A cause des disputes que soulèvait alors la question de l'*Orégon*, lord Gladstone, décréta sa nomination au gouvernement du pays.

III°
Comte Cathcart
(1846-47)
Comte Elgin
(1847-54)
19è et 20è
gouverneurs

1o **Charles Murray, comte Cathcart (1873-1859)** : — né (21 déc.) à Waltham, (Angl.), il s'enrôle en 1799 dans les troupes à destination de la Hollande ; — en 1815, commandant de cavalerie à Waterloo, ayant trois chevaux tués sous lui ; — il sert ensuite en France et en Irlande (1817-23) ; — major-gén, en Ecosse (1837), lieut-gén. au Canada (1842). **Commission** de gouverneur : 16 mars 1846-30 janv. 1847. — Une *convention* avec les E.-U. ayant écarté tout péril de conflit, il est rappelé à Londres, meurt à St-Léonard-sur-Mer (16 juillet 1859). — Soldat, non un administrateur politique. (V. Berkeley Powell's *Portraits*).

2o **James Bruce, 8è comte Elgin (1811-63)** : — né à Londres ; — en 1840, il hérite des titres paternels : *12è comte de Kincardine.* — En 1841, il est élu *représentant* de Southampton, promu *gouverneur* de la Jamaïque (1842-46). — Il épouse (7 nov. 1846) *Marie-Louise Lambton*, fille de lord Durham. —**Commission** de gouverneur du Canada : 1er oct. 1846-19 déc. 1854. — Sa longue administration révèle un homme d'Etat de grandes qualités d'organisation, de diplomatie, de gouvernement.—En 1857, *commissaire* en Chine ;—en 1859, ministre des Postes à Londres ; — en 1862, *vice-roi* des Indes, il meurt (20 nov. 1863).

3o **Administrateur** : — **sir William Rowan**, originaire d'Irlande, combat sur les champs de bataille du continent ; — secrétaire de lord Seaton au Canada (1832-39), major-gén. (1846), commandant-en-chef (1849-55). — Il est administrateur : 23 août 1853-10 juin 1854. (V. *The Makers of Can.* Index).

1o **Sir Edmond Walker Head (1805-68)** : — né à Hyde, il succède au titre de *baronnet* (4 janv. 1838) ; — commissaire de la *Loi des Pauvres* (1841), — assermenté *lieut.-gouv.* du N.-B. 11 avril 1848-28 sept. 1854. **Commission** de gouverneur du Canada : 30 sept. 1854-24 oct. 1861.

— En septembre 1859, *John*, son fils unique, se noie à la Grand-Mère, 9è et dernier baronnet. — Il meurt (1868). (V. *Dict. of Nat. Biogr.*)

IV°
E.-W. Head
(1854-61)
Vicomte Monck
21è et 22è
gouverneurs

2o **Sir Charles Stanley, vicomte Monck** (1819-94) : — originaire d'Irlande, avocat (1841). — En 1849, il succède au titre de *quatrième* vicomte comme pair d'Irlande, est député libéral (1851), lord de la Trésoreric (1855-58). — *Administrateur* du Canada : 2 oct.-28 nov. 1861 ; —**Commission** de gouverneur : 2 nov. 1861-30 juin 1867 ; — il démissionne en novembre 1868. — En 1866, il avait été créé **premier baron** de Ballytramman, comme pair d'Angleterre. (V. *It.*).

3o **Administrateurs** : — 1. **Sir William Eyre** (1805-59), major-gén. en Crimée (1854), commandant-en-chef au Can. (1856), est *administrateur* : 20 juin-2 nov. 1857. — 2. **Sir W. Tenwick Williams** (1800-83), étudiant à Woolwich, second lieutenant d'artillerie, arme où il fait sa brillante carrière (1825-64), est *administrateur* : 12 oct. 1860-23 fév. 1861. — 3. **Sir William Rowan** (1789-1879), est *administrateur* : 23 août 1853-10 juin 1854. (*V.* W.-H. Morgan, *Sketches of .... Canada* 1861). — 4. **Sir John Michel** (1804-86), parcourt une longue et brillante carrière (1826-60), — commandant en-chef au Canada ; deux fois *administrateur* : 30 sept. 1865-12 fév. 1866 ; 10 déc. 1866-25 juin 1867.

B
NOUVELLE-ECOSSE
(1841-67)

1o **Lucius Bentick Cary, 10e vicomte de Falkland** (1803-84) : — fils d'un capitaine au long cours tué en duel, il épouse la fille naturelle de Guillaume IV ; — grâce au beau-père, il est promu *lord de la Chambre royale.* —**Commission** de lieut.-gouv. : 15 août 1840-2 août 1846. — Rappelé à Londres, chargé d'une mission aux Indes. — Sir *Jérémie Dickson* est alors *administrateur* : 3 août-28 août 1846.

2o **Sir John Harvey** (1778-1852) : — a fait les campagnes de France, Hollande, Canada (1812). — En 1815, aide-de-camp de Wellington. — *Gouverneur* du N.-B. (1837-41), de Terre-Neuve (1841-46) ; — de la N.-E. : 26 juin 1846-22 mars 1852, année de son décès à Halifax. — Le lieut.-colonel, *John Bazalgette*, est deux fois **administrateur** : 29 mai-19 sept. 1851 ; 12 mars-5 août 1852.

3o **Sir John Gaspard Le Marchant** (1803-74) : — conquiert ses grades au Cap, en Espagne. — *Gouverneur* de Terre-Neuve (1847-52). —**Commission** de lieut.-gouverneur : 18 juin 1852-25 fév. 1858 ; il intervint dans le projet de loi concernant l'*enrôlement* des étrangers. (V. Fennings Taylor, *Partr. of Brit. Amer.* 1865).

4o **Georges-Auguste Constantin Mulgrave** (1819-90) : — deuxième marquis de Mulgrave, député de Scarborough. —**Commission** de lieut.-gouverneur : 28 janv. 1858-17 sept. 1863 ; — *gouverneur* de Queensland, de la Nouv.-Zélande, de Victoria (Australie). (V. *Debrett's Peerage* (1912). — **Administrateur** : 18 sept. 1863-21 juin 1864, **sir Charles Hastings Doyle** (1805-83), Irlandais qui se distingue et gagne ses grades (1819-60), commandant des troupes (1861).

5o **Sir Richard Graves MacDonnell** (1815-. . .) : — originaire d'Irlande,

juge en Gambie (Afrique) (1843-47) ; — *gouverneur* de Sainte-Lucie (Antilles) (1852-58). — **Commission** de lieut.-gouverneur : 28 mai 1864-28-sept. 1865. — Puis, Ch. Doyle : 28 sept.-7 nov. 1865.

6o **Sir William Fenwick Williams (1800-83)** : — né à Annapolis Royale (N.-E.), major-gén. (1855) en Crimée, commandant-en-chef (1860-66). —**Commission** de lieut.-gouverneur : 28 oct. 1865-30 juin 1867. — En 1870, *gouv.* de Gibraltar ;—en 1881, *connétable* de la Tour de Londres.

C

NOUVEAU-BRUNSWICK

(1841-67)

1o **Sir W. Macbean George Colbrooke (1787-1870)** : — brillant officier et agent politique au Levant, *lieut.-gouv.* de la Barbade (1834-37), —**Commission** de lieut.-gouv. du N.-B. : 26 avril 1841-11 avr. 1848. — Plus tard, positions analogues aux colonies.

2o **Sir Edmond Walker Head (1805-68)** : — **Commission** de lieut.-gouverneur : 11 avril 1848-28 sept. 1854, — époque où il est promu à la charge de gouverner le Canada.

3o **John Thomas Henry Manners-Sutton (1814-77)** : — sous-secrétaire d'Etat (1841-46). —**Commission** de lieut.-gouv.: 7 oct. 1857-26 oct. 1861. — *Gouverneur* de la Trinidad (1864-66), de Victoria (1866-73). — Il avait le titre de troisième **vicomte de Canterbury.**

4o **Sir Arthur Hamilton Gordon (1829-...)** : — fils du comte Aberdeen et **baron de Stanmore.** — **Commission** de lieut.-gouverneur : 26 oct. 1861-30 sept. 1866... — Le colonel, *John Amber Cole* est trois fois **administrateur** : 1862, 1864, 1865 ; — ainsi que sir Charles Doyle : 1er oct. 1866-30 juin 1867. (V. Francis Audet, *Can. hist. Dates and Events*, Ottawa, 1917).

D

ILE-DU-PRINCE EDOUARD

(1841-67)

1o **Sir Henry Vere Huntley (1795-1864)** : — né à Boxwell, Gloucestershire, commandant de vaisseau (1832-38), lieut.-gén. à la Gambie (1839). —**Commission** de lieut.-gouv.: 13 nov. 1841-1er nov. 1847 ; — il meurt au Brésil (1864). — *Ambroise Lane* est **administrateur** : 25 juillet-7 oct. 1847.

2o **Sir Donald Campbell (1800-73 ?)** : — baronnet (11 mars 1836) de Dunnstaffinage, promu *lieut.-gouverneur* le 26 oct. 1847-10 oct. 1850 ; — il entra en conflit avec la Chambre au sujet des subventions légales. A son départ, Lane devient encore **administrateur** : 10 oct. 1850-10 mars 1851.

3o **Sir Alex. Bannerman (1823-... ?)** : — *baronnet* d'Elsick, en Kincardine (Ecosse), titulaire du nom qui date du temps de la chevalerie, synonyme de *Porte-Etendard* ou *Bannière* (Bannerman). — Il succède à Campbell par une **commission** de lieut.-gouv.; 10 mars 1851-12 juillet 1854. — Sous son gouvernement, *responsabilité* du mandat.

4o **Sir Dominique Daly (1798-1868)** :— né à Galway (Irlande), —en 1838, membre du Conseil spécial de Durham, du Cons. exécutif (1842-43 et 1847-48, — député de Mégantic (1841-49), — secrétaire provincial (1846-51). —**Commission** de lieut.-gouv.: 8 mai 1854-25 mai 1859 ; — *gouverneur* de Tobago, il meurt le 19 fév. 1868. — *Charles*

Young (1812-..)originaire de Glasgow, solliciteur-général (1851), est **administrateur** : 26 mai-7 juin 1859.

5o **Sir Georges Dundas (1819-80)** : — né le 12 novembre, promu lieut.-*gouverneur* : 8 juin 1859-22 oct. 1868 ; — a la même charge, ensuite, à Saint-Vincent. — **Administrateur**, Robert Hodgson, en 1865 (V. *The Can. Biogr. Dict.*, G. Maclean Rose, *A Cycl. of Can. Biogr.*, Toronto, 1888 ; J.-Ch. Dent, *The Can. Port. Gall.*, Toronto, 1881 ; Morgan, *Skertches of Cel. Can.* 1862).

E

TERRITOIRE

de

RUPERT

(1815-70)

gouverneurs

1o **Robert Semple (1766-1816)** : — né à Boston (Mass.), voyage en Europe, en Afrique, (1802-12), arrêté par Cathcart en Allemagne comme espion américain (1813). — En 1815, promu *gouverneur* par les Directeurs de la Cie de la Baie d'Hudson : tué aux Sept-Chênes (1816). **Commission** : 19 mai 1815-19 juin 1816.

2o **Sir George Simpson (1792-1860)** : — né à Dingwall (Ecosse), cousin de l'explorateur *Thomas Simpson* (1808-40), envoyé à Athabasca (1820) par la Compagnie : homme d'énergique résolution, esprit délié, entreprenant. —**Commission** : mars 1821-7 sept. 1860. —En 1835, il réorganise l'administration d'Assiniboia... (V. *The Makers of Can.* t. VIII ; *Can. and Prov.*, Index ; E.-H. Oliver, *The Can. N.-O.*, 1914).

3o **Eden Colville** : — *président* du Conseil (1850), gouverneur *provisoire*, — le 1er mai 1851, il dirige encore les délibérations et règlemente les litiges relatifs à l'Église presbytérienne.

4o **Alexandre Grant Dallas** (...-**1882**) : — originaire d'Ecosse, engagé d'abord dans le commerce avec la Chine, facteur en chef à Victoria (île Vancouver), nommé pour succéder à Simpson (1862-66).

5o **William MacTavish** (.... ?-**1870**) : — Ecossais, facteur principal (1847), *gouv.* d'Assiniboia (1858); il meurt en Angleterre en 1870.

F

ASSINIBOIA

(1833-70)

gouverneurs

1o **Alexander Christie** : — sixième **gouverneur** : juin 1833-13 juin 1839, facteur-en-chef (1821) d'origine écossaise, conseiller (1822). — La Cie d'Hudson acquiert de la succession Selkirk le district d'Assiniboine, réorganise le Conseil, bâtit en pierres le *Fort Garry*. — Il et de nouveau gouverneur : 19 juin 1844-20 sept. 1848. (V. Oliver, *op. cit.*)

2o **Duncan Finlayson** : — septième **gouverneur** : 13 mars 1839-juin 1844. — En 1832, *commis* principal ; organisateur des cours judiciaires, des développements agricoles que, par *intérêt commercial*, G. Simpson devait plus tard si injustement déprécier. — Le colonel **John Frolliott Crofton**, qui commandait un détachement de réguliers, est gouverneur *provisoire* : juin 1846-juin 1847 ; — ainsi son successeur, le major **John Thomas Griffiths** fait l'intérim : juin 1847-sept. 1848.

3o **William Bletterman Caldwell** : — huitième **gouverneur** : 10 juin 1848-juin 1855. — Major, il amène 56 hommes de police agricole. — Au bout de son mandat, " il laisse la colonie tranquille et paisible ".

4o **Francis Goodshall Johnson** : — neuvième **gouverneur** — *provisoire*, 28 juin 1855, — *titulaire* : 28 nov.-27 fév. 1858. — Un aviseur

légal lui est adjoint pour solutionner les litiges divers. — En 1872, il fait partie de l'administration du Manitoba.

5o **William Mac Tavish** : dixième et dernier **gouverneur** : 9 déc. 1858-17 mai 1870. — Homme d'expérience, intelligent et très énergique, il succombe à la tâche : la maladie le contraint à chercher l'appui d'un *administrateur*, le juge *John Black* en 1865, 1866, 1869.

G

ILE VANCOUVER

(1849-70)

gouverneurs

1o **Georges Vancouver** (**1758-98**) : — navigateur anglais, né à Petersham (Surrey), compagnon de Cook à bord de *la Résolution* dans son second voyage autour du monde (1772-75), à bord de *la Découverte*, dans son troisième (1776-80). — En 1780, sur *le Martin* il sert dans l'escadre des Antilles sous l'amiral Rodney ; lieutenant de vaisseau sur l'*Europe* (1784), *commandant* à bord du *Courageux* (1790). — L'amirauté lui confie la mission de rechercher la communication maritime, au pôle arctique, entre l'Atlantique et le Pacifique. Parti sur *la Découverte* (1791), il parcourt l'Australie, l'archipel Sandwich..., explore les côtes ouest du Canada, l'*île* qui a gardé son nom, visitée -par Cook (1787), par John Meares (1788), appelée d'abord *Quadra* (carrée), exploitée en 1843 par la Cie d'Hudson ; — elle y bâtit le *fort Victoria*, dénommé jusque-là *Camosun*. — En 1849, Vancouver devient un **apanage de la Couronne** (Crown Colony).

2o **Richard Blanshard** (...?-**1894**) : — premier **gouverneur** : 16 juillet 1849-1er sept. 1851 ; — il arrive, via Panama, au fort Victoria où commande J. Douglas (10 mars 1850). — Le *Fort Rupert* qu'il visite était situé à la pointe N.-E. de l'île. — Sa situation, isolée et sans rénumération officielle, est *intenable*, aggravée par la malveillance des commis : il retourne, mécontent des employés de la Compagnie et dénué de ressources. (V. Alex. Begg. *Hist. of Br. Col.*, Toronto, 1894).

3o **Sir James Douglas** (**1803-77**) : — *deuxième* gouverneur : sept. 1851-1864. — Administrateur doué de talents remarquables ; — facteur principal (1840). — En 1843, il a fondé *Victoria* ; — il représente la Couronne et la Cie à la fois ; — en 1856, il organise **un Conseil**, le salaire dans les mines d'or, la construction des voies de communication. — En 1858, la terre ferme ou Nouvelle-Calédonie devient **Colonie royale**, enlevée à la Cie d'Hudson, à cause de l'afflux des chercheurs d'or.— En Angleterre qu'il a quittée en 1820, Douglas meurt (1877).

4o **Frédéric Seymour** (...?-**1869**) : — troisième **gouverneur** : avril 1864-1866, de la Colonie continentale seulement. — En 1866, *réunion* de l'Ile-Vancouvert et de la Colonie royale en une seule province, nommée **Colombie Britannique**, munie d'une législature, sous l'autorité de Frédéric Seymour (**1866-69**), décédé le 10 juin 1869.

5o **Arthur Edouard Kennedy** (**1810-83**) : — *quatrième* **gouverneur** : 25 mars 1864-23 oct. 1866. — Irlandais, né à Cultra (Down), il parcourt une carrière distinguée et brillante. — En 1851, gouverneur de la Gambie, en Australie (1854-62). — L'île Vancouvert eut deux **administra-**

teurs ; *Arthur Birch* : 9 sept. 1865-7 nov. 1866 ; — *Philippe Hankin* 14 juin-22 août 1869.

6o **Anthony Musgrave** (**1828-88**) : — secrétaire du gouverneur de Leeland (1850-51), administrateur du Nevis et de St-Vincent (1860-62). — **gouverneur** de la Colombie : 23 août 1869-20 juillet 1871, époque du gouvernement responsable. — En 1872, lieut.-gouverneur du Natal, de l'Australie du Sud (1873-75), de Queensland (1888).

CHAPITRE II

La situation politique

1° **Genèse de l'Union** (1838-40)

1o **Origine** : — l'idée unioniste naît aux Communes (1791) : le crédit de Pitt impose la *division* en deux provinces, mais l'*opposition* réclame *une seule* organisation politique, en vue de l'absorption graduelle de la nationalité française. — **En 1810**, Craig recommande à lord Liverpool l'abolition de la Constitution et la *réunion* des Provinces. — **En 1813**, le juge Sewell, sommé de se disculper à Londres, conseille la *fédération* de toutes les colonies. — **En 1819**, le duc de Richmond propose d'unir les législatures provinciales. — **En 1820**, lord Dalhousie est muni d'en haut lieu, en face de toute crise politique, d'un mandat de réunion. — **En 1822**, Wilmot et Bathurst introduisent aux Communes un bill d'union comme *mesure nécessaire*, urgente : abandon forcé du projet, faute de l'adhésion du H.-C. ; — **en 1835**, les Commissaires l'écartent pour le même motif. — **En 1838**, la Constitution a vécu, l'Union est mise au jour. (V. Larcau, *op. cit.*, p. 226 ; Egerton et Grant, *Can. Const. Devel.* p. 124).

2o **Développement** : — en août 1838, lord Durham convoque à Québec des *délégués* des Provinces maritimes pour discuter l'opportunité d'un **plan de confédération** : — *première* Province, comprenant le centre et l'ouest du Haut-Can. ; — *deuxième*, l'est du H.-C., la région de Montréal, les Cantons de l'Est ; — *troisième*, le reste du Bas-Can. ; — de plus, les *trois* Provinces maritimes. — Echec du plan devant l'inflexible antagonisme des membres canadiens contre ce *suicide* national. — **Deuxième plan** : l'**Union provinviale**, non réalisée par Durham, mais préconisée dans son fameux Rapport comme indispensable, "ayant, dit-il, pour objectif immédiat la *défrancisation* du Bas-Canada". Ni plus, ni moins ! (V. *Can. and its Prov.*, t. IV, p. 397, 403).

3o **Maturité** : — **en juin 1839**, *motion* aux Communes de lord Russel dans le dessein de " réunir les Provinces " et de prolonger la vie du *Conseil spécial* : — renvoi de ce projet à 1840. — **En nov. 1839**, Poulett Thomson inaugure son habile manœuvre **au Bas-Canada** : il fait

voter les *six articles* de l'Union par le Conseil spécial : unanimité moins les voix de Neilson, Cuthbert, Quesnel. — **Le 3 décembre**, même succès **au Haut-Canada**, à la majorité des votants... — *Résultats* : **le 24 janvier 1840**, contre-pétitionnement des Québécois et des Trifluviens, par 40,000 signatures ; — **le 21 février**, même protestation à Montréal, ailleurs.— Aussitôt, les *dépêches* de Thomson —nov.-avril—atténuent à Londres l'opposition des Canadiens, même la pétition du clergé. — **En juillet**, discussion des articles au Parlement impérial, adoption de **la loi** — en dépit des objections des lords et députés : Melbourne, Wellington, Ellenborough, Brougham, Gosford, O'Connel, O'Brien. — Sanction royale : 23 juillet 1840. (V. *Can.*. p. 406 ; L.-P. Turcotte, *Le Can. sous l'Union*, 1881 ; Jos. Royal, *Hist. du Can.*, 1909 ; Jos. Desjardins, *op. cit.*, p. 77).

1o **Teneur de l'Acte** : — texte de **62 articles**, suivis de deux annexes : bilan de la liste civile *permanente* 45,000 liv. st., bilan de la liste *temporaire* ou limitée au vivant de Victoria 30,000. — Titre : " Acte qui réunit les Provinces du Haut et Bas-Can. pour le gouvernement du Canada ". — Ainsi est constituée une seule province, désormais appelée **Province du Canada** (art. III). — L'Acte rapporte *en substance* les lois antérieures, réserve *certains* articles, introduit de nouveaux.

2o **Gouvernement responsable** : — la *responsabilité* morale est l'obligation de *répondre* de ses actes, en vertu de la conscience libre ; — *civile*, elle oblige chacun de *répondre* du dommage qu'il cause à un tiers ; — *ministérielle*, elle rend les ministres en fonction *responsables* envers le prince, si le gouvernement est **absolu** ; — si l'Etat est **constitutionnel**, ils sont *responsables* à l'égard de la représentation nationale ou Chambre des députés, qui ont le droit de les questionner, de les attaquer, de les renvoyer, à la majorité des votes, dès que l'on a fait la preuve contre leurs actes officiels. — La formule de **gouvernement responsable** n'existe, sous l'Union : ni dans le *texte* de l'Acte, ni dans la *teneur* des commissions ou des instructions octroyées aux gouverneurs du Canada ; — est-ce une lacune *volontaire* ? — Oui, le Parlement impérial en a retenu *le monopole*. — **En théorie**, elle est censée accordée à la Province (1841), à la N.-E. (1848), au N.-B. (1848), à l'Ile-du-Prince-Edouard (1851). — **En pratique**, le cabinet Lafontaine-Baldwin impose la formule à lord Elgin qui, *le premier*, consentit à consulter le ministère, à accueillir ses avis, à les suivre, comme représentants des électeurs. (V. *The Makers of Can.*, t. XIV, p. 138 ; A.-B. Keith, *Resp. Gov.*, t. I, p. 60).

3o **Les Partis** : — celui du **Pacte de Famille** ou " groupe de tories " du Haut-Can., ainsi surnommés à cause des liens qui les maintiennent au pouvoir, liens politiques, sociaux, religieux, commerciaux surtout. — Celui de **la Réforme** ou " groupe de réformistes ", composé de Loyalistes imbus des idées de la Constitution républicaine des E.-U.; — il attira les sympathies naturelles des *Canadiens* opprimés, rappro-

II°

Analyse

de la

Constitution

chant Papineau et Lyon MacKensie, leurs héritiers politiques. — Le premier groupe donnera naissance au **Conservateur**, le second au **Libéral**, : mais ni l'un ni l'autre **Parti** n'existe encore sous cette dénomination : tous deux sont *en germe* dans les ministères et les Chambres.

1o **Pouvoir exécutif** : — il appartient au gouverneur seul, ou éclairé et secondé par son *Conseil*, — lequel est nommé par la Couronne, c'est-à-dire choisi en réalité par le gouverneur lui-même. — L'étendue de *responsabilité* des HUIT conseillers envers le Parlement est passé sous silence : — brèche évidente au principe de la responsabilité ministérielle.

2o **Pouvoir législatif** : — un seul Conseil de 24 membres, 12 pour le B.-C., 12 pour le H.-C., nommés à vie, leur président étant choisi par le gouverneur.

3o **Assemblée législative** : — ou *Chambre d'Assemblée* de 34 membres, élus *par moitié* par chacune des anciennes provinces, siégeant durant *quatre* ans avec une session annuelle, — le *président* ou Orateur nommé au début de chaque législature. — Toutes les motions ou propositions de loi sont décidées à la *majorité* des voix, celle du président étant prépondérante. — La **langue anglaise** est seule admise en Chambre et dans ses comptes rendus. (V. W. Houston, *Doc.*, Toronto, 1891.

4o **Faveurs au Haut-Canada** : — population 456,000 (1841) ; nomination de **43** députés ; par exemple, **cinq villes** *ontariennes* comptaient 15,054 âmes et ont un *nombre égal* de représentants aux **cinq comtés** bas-canadiens de 153,461 âmes :

III°

Analyse

(suite)

Kingston	6,292	HUNTINGTON	36,204
Corwall	1,407	DORCHESTER	34,817
Niagara	2,287	BERTHIER	26,859
London	2,078	DEUX-MONTAGNES	25,835
Bytown	3,000	BEAUHARNOIS	28,74

La *dette* provinciale monte au chiffre de *six millions* et est mise au devoir de la province-unie — même la dette contractée pour des améliorations *locales* par les concussions des administrateurs officiels...

5o **Défaveurs au Bas-Canada** : — en la tuant comme province distincte, on sacrifie son contrôle des finances, de la législation, de l'effigie de son indépendance. — **Sa langue** est vouée à la mort. — Population 650,000 ; moitié de la députation, **42** élus, au lieu de **90** en 1838. — Dans le dessein de l'angliciser par étapes, il a fallu que l'*Acte même* posât le droit à une *nouvelle délimitation* des circonscriptions électorales : ainsi la représentation fera des recrues anglaises dans les villes et les Cantons de l'Est. — Sœur, elle devra partager le passif de sa cadette émancipée.

6o **Griefs des deux Canadas** : — la nouvelle Constitution décrète les clauses suivantes : *liste civile* imposée sans l'assentiment des élus du peuple ; — *initiative* laissée à l'Exécutif, c'est-à-dire au gouverneur de voter les dépenses accidentelles, en dehors de tout contrôle représenta-

tif ; — *extinction* de la dette publique, non par le Trésor de Londres, mais par *tout* le revenu de la Province ; — la *non-responsabilité* des Conseillers.

IV°

Ier Parlement

(1841-44)

1o **Ministère Draper-Ogden** (1841-42) : — **William Henry Draper** (1801-77), né en Angleterre, venu au Canada (1821), conseiller exécutif, aide-de-camp du lieut.-gouv. (1837), procureur général (1840)... — **Charles Richard Ogden** (1791-1866), né au Canada, avocat (1812, député des Trois-Riv. (1815), procureur du district (1818), de la colonie (1833-42)... — Le 13 fév. 1841, tous deux nommés *chefs* (leaders) du **1er ministère**, qui se compose de 8 membres. — L.-H. Lafontaine a refusé un portefeuille, est battu aux élections. — Le 9 juin, organisasation du Conseil législatif : 24 membres dont 8 Canadiens.

2o **Première session** (**14 juin-18 sept.** (**1841**) : — élection du président *M. Augustin Cuvillier*, habile parlementaire, possédant les deux langues. — **Principaux bills** : loi d'emprunt pour les améliorations publiques, projet de l'amnistie politique, loi des municipalités, de l'instruction primaire... La mort du gouverneur hâte la clôture.

3o **Ministère Baldwin-Lafontaine** (**1842-43**) : — **Robert Baldwin** (1804-58), *Irlandais* dont le père émigre à York (1798), conseiller (1836), avocat gén. (1841)... — Louis-Hippolyte Lafontaine (1807-64), fils d'un fermier de Boucherville, député de Terrebonne (1830-38), voyage en Europe (1837), emprisonné à Montréal (7 nov. 1838), relâché sans procès, élu à Hastings (H.-C.) (1841-44), à Terrebonne (1844-48), à Montréal (1848-51)... — Le 15 sept. 1842, Bagot forme le **2è ministère** par le choix des deux procureurs.

4o **Deuxième session** (**8 sept.-12 oct. 1842**) : — les élections partielles, une démission ministérielle amènent la chute du ministère, 8 jours après l'ouverture de la session. — En dépit de la loi, **premier discours en français** de M. Lafontaine, simple député (13 sept.), — *ministre* deux jours après... Le 20 janv. 1843, Baldwin battu à Hastings est élu à Rimouski. — **Projets de lois** : — bills des céréales, élections, chemins d'hiver, rétablissement de la franchise à Québec et à Montréal ; ordonnance de judicature ; Kingston déclarée inacceptable comme capitale (40 voix contre 20).

5o **Troisième session** (**28 sept.-9 déc. 1843**) : — adresse à la reine pour l'approbation comme capitale de la ville de Montréal (40,000 âmes) ; — oppositions à la liste civile ; projet de suppression des sociétés orangistes secrètes ; de l'inégibilité des fonctionnaires publics. — Metcalfe refuse de consulter le ministère sur la nomination aux charges officielles : *démission* de Baldwin-Lafontaine. — La *crise* ministérielle éclate aussitôt : Draper, Viger, Daly constituent un Exécutif provisoire, qui dure *neuf* mois. — Le 23 sept. 1844, dissolution du Parlement.

1o **Ministère Draper-Viger** (**1844-46**) : — le 2 sept. 1844, la Gazette *officielle* publia la liste suivante : D.-B. Papineau, Daly, Y. Smith, et

plus tard, Jos.-André Taschereau (B.-C.) ; W. Morris, W.-B. Robinson, H. Sherwood (H.-C.). — Sir Metcalfe constitue ainsi le **IIIè ministère** (2 sept. 1844-17 juin 1846), vingt jours avant le renvoi du Parlement.

2o **Première session** (**28 nov.-1844-29 mars 1845**) : — motion de Lafontaine pour l'amnistie générale : elle est appuyée par Metcalfe à Londres ; — autre de D.-B. Papineau pour rétablir l'usage de la langue française. — Indemnités des pertes matérielles en 1837-38 ; bills des municipalités, écoles, etc.

3o **Deuxième session** (**20 mars-9 juin 1846**) : — *emprunt* officiel, non réalisé, en faveur des sinistrés de la basse ville de Québec ; budget considérable pour l'achèvement des voies fluviales. — *Indemnité* de salaire comme président à L.-J. Papineau : 18,000 piastres. — Lois de la milice, des écoles, des cours de justice, des postes. — Le 17 juin, démission du ministère.

IIè Parlement

(1844-47)

4o **Ministère Draper-Papineau** (**1846-47**) : — **Denis-Benjamin Papineau** (1789-1854), frère de Louis-Joseph, sympathique à Metcalfe, sans crédit au B.-C., député d'Ottawa (1842-47), commissaire des terres de la Couronne. — Durant ce ministère : 18 juin 1846-28 mai 1847, le Parlement ne fut point convoqué. — **IVè ministère.**

5o **Ministère Sherwood-Papineau** (**1847-48**) : — **Henry Sherwood** (1807-55), conseiller, avocat gén. du H.-C. (1847-48), est l'ennemi que vise sans cesse Lafontaine. — Les membres du Cabinet (quelques historiens le qualifient de **Vè ministère**, *Sherwood-Daly*) : Daly, W. Badgley, Peter MacGill, etc. — Ce cabinet vécut du : 29 mai-7 déc. 1847. — Un **VIè ministère** *Sherwood* seul : 8 déc. 1847-10 mars 1848.

6o **Troisième session** (**2 juin-28 juillet 1847**) ; — projet de chemin de fer et télégraphe reliant Québec à Halifax ; — Papineau et le bill des municipalités. — Cumul des fonctions, favoritisme, au détriment des Canadiens : crise commerciale du libre échange... (V. Jos. Royal).

1o **Première session** (**25 fév.-23 mars 1848**) : — le sixième ministère vit entrer dans le cabinet François Bruneau et Jos. Ed. Turcotte. — La session d'un mois fut insignifiante. — Elections du 24 janvier.

2o **Ministère Lafontaine-Baldwin** (**1848-51**) : — le 11 mars, lord Elgin recompose le cabinet : — James Leslie, R.-E. Caron, E.-P. Taché, Aylwin (remplacé par L.-P. Drummond) etc. — Question de l'émigration, prorogation (23 mars), à laquelle s'oppose L.-J. Papineau.

3o **Deuxième session** (**18 janv.-30 mai 1849**) : — le Parlement impérial révoque la clause de *prohibition du français* en Chambre : — lord Elgin prononce *en français* le discours du trône. — Lutte acerbe entre Papineau et Lafontaine. — Celui-ci présente un *bill de réforme* électorale : 75 au lieu de 42 : à la seule voix de Papineau, il est rejeté, au détriment des Canadiens. — Discussions de l'exode canadien aux E.-U., du commerce et de la navigation du St-Laurent ; question du tarif douanier. — **loi d'indemnité** des pertes mobilières en 1837-38, votée

IIIè Parlement

(1848-51)

par 48 voix contre 23 ; — vengeance et haine : *incendie* du Parlement (25 avril), à Montréal, dévastation des maisons des ministres. (V. A. De Celles, *Lafont.* — Le siège du Parlement à Toronto.

4o **Troisième session** (**14 mai-10 août 1850**) : — le cabinet est réduit à *huit* ministres. — Projet de réforme électorale mis en échec. — Discussion des Réserves du clergé ; — allocation, réciprocité entre la Province et les Provinces maritimes. — Réforme postale.

5o **Quatrième session** (**20 mai-30 août 1851**) : — *abolition* du système seigneurial proposée. — Projet de la confédération des Provinces. — Bills et lois concernant : écoles, recensement, primogéniture, etc., Intercolonial... Retraite de M. Baldwin et Lafontaine.

IVè Parlement

(1851-54)

1o **Ministère Hincks-Morin** (**1851-54**) : — **sir Francis Hincks** (1807-85), fils d'un pasteur presbytérien de Cork (Irlande), ami de Baldwin, fondateur de l'*Examiner*, inspecteur gén. (1848). — Le cabinet comprend successivement : Taché, Caron, Drummond, J. Young, Chabot, L.-V. Sicotte, P.-J.-O. Chauveau (B. C.).

2o **Première session** (**19 août-10 nov. 1852 ; — 14 fév.-14 juin 1835**) : — Ligne de bateaux à vapeur. — Le Grand Tronc, le pont Victoria — Bureau d'agriculture. — Loi de la députation : 130 membres. — Allocations diverses ; — Bill seigneurial repoussé au Conseil.

3o **Deuxième session** (**13 juin-22 juin 1854**) : — stériles discussions et amendements écartés par le ministère : il s'attire des marques de non-confiance. — Lord Elgin dissout le Parlement (23 juin).

Vè Parlement

(1854-57)

1o **Ministère MacNab-Morin** (**1854-55**) : — **sir Allan Napier MacNab** (1798-1862), né à Newark (Niagara), orateur (1887-41) et (1844-48), adversaire déclaré de Lafontaine et de Baldwin... — Le **neuvième ministère** se composait de : Taché, Drummond, Chabot, etc.

2o **Première session** (**5 sept.-18 déc. 1854 ; — 23 fév.-30 mai 1855**) : traité de réciprocité ; emprunt municipal du B.-C. — Allocations. — *Sécularisation* des réserves anglicanes. — *Abolition* de la tenure seigneuriale.

3o **Ministère MacNab-Taché** (**1855-56**) : — **sir Etienne-Pascal Taché** 1795-1865), né à Saint-Thomas de Montmagny, docteur en médecine (1816-41), député de l'Islet (1841-46) receveur gén. (1849-56), conseiller (1856) et orateur...

4o **Conservateurs et Libéraux** : — désormais ces **deux partis** se partagent le domaine politique, bien que *leurs traits* de caractère aillent se dessinant par degrés dans un avenir prochain. — L'un des traits naissants est l'**alliance** d'idées et de principes de personnages *protestants* avec des *catholiques*, par dessus les frontières effacées de Haut et Bas Canadas. (V. Turcotte, *op. cit.*, p. 264)... — La *1ère session* 23 février 1855 : — lois municipales du B.-C. ; celles de la milice, franchise électorale ; fonctionnaires publics, écoles séparées.

5o **Deuxième session** (**15 fév.-1er juillet 1856**) : — le Conseil rendu

électif ; tarif augmenté et allocations aux chemins de fer ; amendements à la loi scolaire ; écoles normales, séparées : *le docteur Meilleur*. —L'Universiré Laval. — Québec capitale.

6o **Ministère Taché-Macdonald (1856-57)** : — **sir John Alexander Macdonald** (1815-91), né près de Glasgow le 11 janv. 1815 ; son père émigre (1820) à Kingston, où John étudie le droit ; avocat (1836) et député (1854). — **Onzième ministère** : Cauchon, Lemieux,etc.

7o **Troisième session (26 fév.-10 juin 1857)** : — organisation du service civil, codification des lois civiles du B.-C., prison de réforme, sociétés agricoles; question de la capitale dévolue à la reine, qui choisit **Ottawa**.

VIè Parlement

(1858-61)

1o **Ministère Macdonald-Cartier (1857-58)** : — **Sir Georges-Etienne Cartier** (1815-73) ; né le 6 sept. à Saint-Antoine, il étudie au séminaire de Montréal, est admis au barreau (1835), associé de Lafontaine et d'Amable Berthelot, député (1849), conseiller (1855). — Membres du cabinet : Sicotte, Belleau, etc.

2o **Première session (25 fév.-16 août 1858)** : — amendements du tarif, représentation répartie selon la population ; lois des élections, enregistrement des votants ; modification des lois du jury et municipales. — Le cabinet mis *en minorité* à propos de la capitale.... — Un avorton de **ministère Brown-Dorion** : 2 au 5 août 1858.

3o **Ministère Cartier-Macdonald (1858-62)** : — les mêmes, avec A.-T. Galt, L.-S. Morin, Cauchon ; les mêmes, plus Smith Sydney, Ross, G. Sherwood H.-C.).

4o **Deuxième session (29 janv.-4 mai 1859)** : — la milice, les postes, le bureau des travaux publics, le tarif ,consolidation de la dette publique, loi seigneuriale amendée ; érection en corporation de la *Banque Nationale* ; union fédérale au projet.

5o **Troisième session (28 fév.-19 mai 1860)** : — acte des municipalités du B.-C., revision des statuts provinciaux ; lois amendant les actes d'enregistrement et des représentants ; réduction des tarifs douaniers pour les produits de France. — Visite du Prince de Galles...

6o **Quatrième session (16 mars-18 mai 1861)** : — blâme infligé au gouvernement au sujet des Orangistes ; double majorité, motion de non-confiance. — La représentation par le peuple, lois criminelles et d'extradition. (V. A. De Celles, *op. cit.*).

VIIè Parlement

(1861-63)

1o **Ministère J.-S. Macdonald-Sicotte (1862-63)** : — **John Sandfield Macdonald** (1812-72, né à Saint-Raphael, Glengarry, ministre (1849), orateur (1852-54)... — **Louis-Victor Sicotte** (1812-89), né à la Sainte-Famille, Boucherville, avocat (1838), député de St-Hyacinthe (1852), orateur (1854-57), ministre (1858)... — Membres du Cabinet : A. Dorion, U. Tessier. — **Quinzième Parlement.**

2o **Première session (20 mars-9 juin 1862)** : — organisation du bureau d'agriculture ; comtés de colonisation ; émigration aux E.-U., progrès agricoles ; les édifices du Parlement d'Ottawa...

3o **Deuxième session** (**12 fév.-12 mai 1863**) : — organisation des volontaires ; lois des écoles séparées du H.-C. ; acte des jurés ; projets ministériels sur la milice, la banqueroute, la politique financière. — Motion de non-confiance : démission du cabinet.

VIIIè Parlement

(1863-67)

1o **Ministère J.-S. Macdonald-Dorion** (**1863-64**) : — **sir Antoine Aimé Dorion** (1818-91), élève du collège de Nicolet, avocat (1842), secrétaire provincial (1862). — Membres du Cabinet : Tessier, etc.

2o **Première session** (**13 août-15 oct. 1863**) : — loi de milice sédentaire et volontaire ; exposé de l'état des finances ; votes de non-confiance ; règlement des subventions aux vapeurs et aux Cies de chemin de fer.

3o **Deuxième session** (**19 fév.-30 juin 1864**) : — exposé financier et proposition de droits sur les liqueurs, le tabac, etc. ; allocations considérables pour l'utilité publique ; bill amendant l'acte de judicature et la loi du jury.

4o **Ministère Taché-J.-A. Macdonald** (**1864-65**) : — Le 10 octobre 1864 se tint à Québec la conférence des délégués des Provinces maritimes, en vue d'établir les préliminaires de la Confédération : la session dura 16 jours. (V. Turcotte, *op. cit.*, p. 515).

5o **Troisième session** (**19 janv.-18 mars 1865**) : — changement du tarif, de l'acte de judicature, de la loi des faillites ; pour la répression des vols de frontière, expédition de Saint-Albans ; abrogation du traité de réciprocité ; projet de *confédération* adopté à une forte majorité : délégation ministérielle à Londres.

6o **Ministère Belleau-J.-A. Macdonald** (**1865-67**) : — nul changement dans le cabinet. — **Sir Narcisse Belleau** (1808-94), né, éduqué à Québec ; conseiller (1852), orateur (1857-62), maire de Québec (1860) et nommé chevalier par le prince de Galles, ministre (1862). — **Dix-huitième** et dernier **ministère.**

7o **Quatrième session** (**8 août-18 sept. 1865**) : — adoption du code civil ; abolition de la peine de mort pour certains cas. — Invasion des Fénians ; divers malheurs publics : incendie de Québec.

8o **Cinquième session** (**8 juin-15 août 1866**) : — adoption de la procédure civile ; discussion des amendements des lois scolaires. — Constitution des législatures locales adoptée. — Délégués provinciaux à Londres. — Adoption du plan fédéral par le Parlement impérial.

CHAPITRE III

Le Régime administratif

I°

Le gouverneur

(1841-67)

1o **Attributions** : — *nomination* par le Souverain sur l'avis du Secrétaire colonial ; — *suppléance* par l'administration, soit en cas d'absence, soit en cas de décès ; — *salaire*, garanti par un vote définitif du Parlement de la colonie ; — *titre honorifique* : Excellence, préséance, franchise de la correspondance... — *Commission* officielle ou *lettres patentes*, contenant l'étendue de ses pouvoirs et les restrictions générales, les cas réservés au bon plaisir de Sa Majesté, le droit de grâce pour les condamnés à mort et les autres prérogatives... — La **dualité** de sa situation : — il est *responsable* au Secrétaire colonial au Parlement impérial, — *justiciable* du Parlement local du Canada, " si l'on suppose l'*existence effective* du gouvernement responsable " : — c'est justement cette dernière supposition *non réalisée* qui fait la faiblesse de l'Union et mène forcément à la Confédération.

2o **Exercice des attributions** : — dans ce dessein, il reçoit les *instructions* du Ministre des colonies, ses avis, ses reproches, ses récompenses. — Il a pour le seconder des secrétaires choisis, les Conseils exécutif et législatif. — Il est muni de la faculté de prescrire les élections, nommer les magistrats, convoquer, proroger, dissoudre le Cabinet et les Chambres, proclamer la loi martiale, faire voter le budget, la liste civile, etc,. etc. — Est-il étonnant que, en face de ces attributions et obligations, dans une colonie encore jeune, les gouverneurs (1841-67) aient agi diversement, en raison de leurs facultés mentales, de leur expérience des affaires et des hommes, des principes complexes et des conjonctures plus complexes encore ? — Le Can. a payé cher les premiers essais coloniaux de la métropole dans le monde.

3o **Administration** : — 1. **Thomson** s'est montré intelligent, inflexible jusqu'à la dureté, inexorable dans son dédain des Canadiens qu'il feint d'ignorer dans la distribution de *tous* les honneurs et charges : mais grand homme d'Etat dans l'organisation de la vie politique, opérant beaucoup en deux années... — **Bagot** discerne d'un clin d'œil les griefs des Canadiens, partout supplantés par les favoris incapables de la minorité : ses actes d'équité envers les descendants des anciens colons lui attirent les âpres réprobations de Londres et l'inexpiable haine des tenants du " Pacte de Famille ", au point qu'il en mourut prématurément... — **Metcalfe** eut ordre de ressembler à Thomson : il s'y appliqua avec ferveur : temps d'orage, de malaise général : — il a réussi à ne rien faire... — **Cathcart**, homme de passage, bienveillant, se contente d'être gouverneur militaire... — **Elgin**, habile diplomate, montra du caractère, de la hardiesse, de l'indépendance envers Londres et le parti conservateur extrême : il a le mérite induscutable d'avoir eu le sens de la justice et d'inaugurer le gouvernement responsable : Londres ne sut que l'approuver, le Canada l'applaudir —

Head gouverna selon la Constitution zvec zèle et scrupule — **Monck** vit poindre et prépara avec J.-A. Macdonald, la Confédération.

II°

Le Cabinet

(1841-67)

1o **Le Cabinet** : — *appellation* empruntée par les colonies au *Cabinet* londonien, sans en comporter les hautes attributions. — Ici, il désigne purement le **Conseil exécutif** de *huit* membres, pris de moitié au B.-C. et au H.-C., avec ou sans portefeuille parfois. — Le **Premier** ministre est invité par le gouverneur à choisir ses collègues qu'il agrée ensuite. — Il y a *deux Premiers*, à cause de l'égalité des droits *conventionnels* des deux anciennes Provinces. — Tantôt le gouverneur *dissout* le Cabinet, plus souvent celui-ci *démissionne*, résigne de lui-même.

2o **Le gouvernement responsable** : — vivement *conseillé* dans le " Rapport " Durham (31 janv. 1839) ; — secrètement *indiqué* à Thomson dans les instructions Russel (14, 16 oct. 1839) ; — délibérément *ignoré* dans le texte constitutionnel (23 juillet 1840) ; — formellement *exprimé* dans le bill Harrison-Baldwin, soumis à la Chambre (3 sept. 1841) ; — expressément *exigé* de lord Bagot par le ministère Lafontaine-Baldwin (sept. 1842) ; — définitivement *concédé*, sans texte ni conseil, par lord Elgin (mars 1848 et 25 avril 1849) au second ministère Lafontaine... — Toutefois, ce n'est là que le *point de départ* : le progrès s'opère insensiblement dans la suite.

3o **La majorité** : — comme les amusements d'enfants et les jeux, la politique vit de *conventions* : elles sont sérieuses ! — **Le gouvernement** dit **responsable** et **la majorité** des votes — la *pluralité*, a écrit Pascal — sont affaires d'*accord tacite*. — A moins que et jusqu'à ce que **la minorité** se résigne à se soumettre *au contrôle* de la majorité, tout système de législation — municipal, législatif... — est rendu impossible ; — si la minorité, avouée par le scrutin, a recours quand même à la violence ouverte — ex. : incendie du palais législatif par l'élément anglais (25 avril 1849) — le principe conventionnel de la majorité des voix perd sa signification politique : ce sens ne repose-t-il pas, en fait, sur l'accord tacite que *le plus grand nombre* de votes s'impose de soi-même *au nombre inférieur* ? — Sur cet assentiment présumé et cet accommodement fragile s'appuie la structure du **gouvernement démocratique** moderne : suffrage universel ou restreint, cabinet ou gouvernement responsable. — Cet aspect de la question paraît aujourd'hui simple, quasi naturel : aux opiniâtres tories les exigences de Lafontaine-Baldwin semblaient un inexpiable attentat politique. (V. Leacock, *The Makers of Can.*, t. XIV, p. 137-43 ; L.-P. Turcotte).

1o **Essai de réhabilitation** : — avant 1837, il sert de rempart au Conseil exécutif ; — il est discrédité par son propre servage, au moins au Bas-Canada. — Sydenham tenta de réhabiliter ce rouage administratif, toujours comme instrument, moins pondérateur qu'oppresseur. — Il le proclame désormais non un *piédestal* de l'honneur, mais une charge et un devoir : — il en écarte les anciens membres à quelques-uns près,

III°

Le Conseil

(1841-67)

les magistrats rétribués, les membres du clergé " qui ont, dit-il, à remplir les fonctions plus hautes ". — Ses successeurs cultivent ses idées : c'est sans fruit. — En 1846, on constate la présence aux délibérations de 15 conseillers sur 34. — En 1848, Elgin les qualifie de " personnages pires qu'inutiles " : il songea aussitôt à reconnaître le principe de l'éligibilité des conseillers.

2o **Conseil devenu électif** : — en 1853, la Chambre décide de solliciter à Londres la modification de la Constitution sur ce point : — le gouverneur appuie la pétition. — Le Parlement impérial, après de longs débats, laisse toute liberté au gouvernement colonial. — En 1855, la Chambre revint au projet en changeant plusieurs articles du premier dessein : le Conseil sera élu par les circonscriptions normales, pour une durée de *huit ans*, un quart des 48 conseillers ayant à renouveler leur mandat toutes les deux années. — En 1860, le Conseil est doté du privilège d'élire son *président*. — Dans la suite, il se montra plus opérant, mais seulement sur le terrain financier... — A toutes les époques, le Conseil ne jouit en rien du crédit analogue à celui de la Chambre des Lords qu'il simulait de personnifier, au moins nominalement

IV°

La Chambre

(1841-67)

1o **Elections** : — en 1841, les chefs de parti éclairent leurs électeurs sur les mobiles de leurs actes de citoyens ; — l'agitation se fit sur le principe de l'Union imposée au pays : les *tories* remportent la victoire. — Sydenham l'avait gagnée d'avance par la manipulation des circonscriptions. — En 1849, il fallut recourir à des règles sévères pour éviter les fraudes, la corruption, les actes de violence.—En 1853, lord Elgin fait porter la représentation à 130 membres, modifier la carte électorale, augmenter la députation des villes. — En 1851, la Chambre avait nommé *six membres* du Comité général des élections, pour diriger et surveiller les comités spéciaux. — En 1849, chaque député recevait une *indemnité* de déplacement de 12 sous par mille et un *salaire* de 40 sous par jour — au lieu de 30, en 1841. — En 1859, conseillers et députés perçoivent : *six piastres* par jour pour une session de moins de 30 jours, *600 piastres* au-délà d'un mois.

2o **Accroissement de ses pouvoirs** : — en 1843, la Chambre prie la reine d'abroger " la liste civile ", considérée comme inconstitutionnelle — n'ayant pas été soumise à ses délibérations : elle reçut satisfaction. — En 1846, elle propose une loi qui établissait cette " liste civile ". — En 1849, lord Elgin consent à accepter comme officielle la *langue française* au Parlement ; — le Parlement impérial accordait l'*amnistie générale* aux prisonniers et condamnés politiques. — En 1853, substitution de l'élection par le peuple des conseillers, nommés par la Couronne. — En 1854, faculté concédée d'augmenter le nombre des députés par le *vote de la majorité* et non des deux tiers, selon le Constitution. — En 1856, adoption de la loi d'égibilité des Conseillers. — La Chambre (1852) a triomphé sur la question des " Réserves du clergé anglican " ; — en 1859, la *réforme du tarif*, qui acquiert à la colonie la faveur

de régler ses traités de commerce ; — puis vint la poste, les douanes, le fix, etc. — La lutte se prépare au sujet de la *représentation fondée sur la population*, — non plus sur l'*égalité* du nombre au Bas et Haut-Canada : — celui-ci alimenté par l'émigration, compte une population supérieure en nombre, veut en tirer parti contre celui-ci, qui subit l'exode des Canadiens aux Etats-Unis. (V. E. Lareau, p. 247).

3o **Acte des municipalités** : — 1o **Au Bas-Canada** : — en 1831, la Chambre vote une loi municipale en faveur de Québec et Montréal, *loi réservée* à la sanction du roi ; — approuvée en 1834, elle est annulée en 1836. — En 1839, le *Rapport* Durham déplore son absence et appelle son établissement. — **Remarque** : en 1835 *seulement* le système municipal est introduit en Angleterre ! — En 1840, lord Sydenham fait adopter par le Conseil spécial " l'ordonnance instituant les municipalités ", dénommées par le peuples *machines à taxer*, — divisant la province en districts, sous un *préfet* du choix du gouverneur — non pas nommé par les *contribuables*, — chaque paroisse déléguait un ou deux représentants au Conseil central, etc. : système arbitraire, apte à servir aux élections, odieux à tous. — En 1845, D.-B. Papineau élabore et fait voter une loi corrigeant entièrement ses lacunes et son dispositif autocrate. — En 1847, une autre amélioration est adoptée par la motion Badgley, multipliant les Conseils locaux ; — en 1855, Lewis Drummond fait créer un conseil paroissial à côté du Conseil municipal. — En 1871, la législature de Québec " définitivement organisé le système contemporain "... — 2o **Au Haut Canada**.—En 1841, le bill est discuté et voté à une infime majorité ; il organisait à peu près le système Sydenham. — La loi Baldwin devait le modifier considérablement en 1849. (C. Shortt, *Mun. Gov. in Ont.* ; A.-D. De Celles.

V°

Le barreau

(1841-67)

1o **Indépendance des magistrats** : — jusqu'à l'Union, ils étaient des instruments politiques trop souvent. — Une ordonnance du Conseil spécial accordait au juge en chef des pouvoirs trop étendus : elle fut rapportée. — En 1843, un bill tend à assurer l'*indépendance* de la Chambre du pouvoir judiciaire ; — simultanément plus indépendants seraient les juges des intrigues du gouvernement et de la Couronne. — Une décision conjointe du Conseil et de la Chambre suffira pour les destituer au besoin. — En 1849, la clause précédente est étendue aux Cours du Banc de la Reine, à la Cour supérieure récemment inaugurée, aux Cours des Plaidoyers, à la Chancellerie du H.-C. — En 1846, tout magistrat est exclus des Assemblées de la Colonie. — En 1857, les juges des Cours de comtés sont à la merci du gouverneur, qui ne doit les déposer que pour cause graves qu'il soumettra aux deux Assemblées par l'intermédiaire du Premier. — Ainsi la magistrature est remise aux devoirs de sa mission administrative de la justice.

2o **Accroissement des tribunaux** : — le développement de la Province contraint *le juge* à suivre *le colon*. — En 1840, des *Cours de District* et des *Cours de Division*, que remplacent, deux ans après, les *Cours de*

7

Circuit. — En 1849, celles-ci sont unifiées au B. C. ; les Cours du Banc, également ; — formation de la *Cour de Record*, des tribunaux de *juges de Paix* (1852). — Tout le système de judicature embrasse jusqu'aux localités les plus éloignées du Bas et du Haut-Canada.

3o **Statuts et codes** : — en 1856, le gouvernement nomme six commis*saires* pour travailler à la revision des statuts provinciaux. — G.-E. Cartier fit adopter un bill qui introduisait les lois françaises dans les Cantons de l'Est : les lois civiles deviennent uniformes au B.-C. — La refonte des Statuts date de 1861 : outre l'utilité, la nécessité même imposait ce procédé des collections, des recueils des lois écritures ou contumières. — La *codification* (1857) appela l'attention et les soucis des divers ministères qui se succèdaient — au pouvoir. — Chaque session parlementaire apporta son contingent aux volumes de jurisprudence déjà nombreux. — Dans la suite, ce travail s'est encore perfectionné. — Les *légistes* anglais et canadiens ont légué des ouvrages qui ont depuis servi au barreau de façon avantageuse et pratique.(V. E. Larreau, *op. cit.*, p. 263 ; *Can. and Prov.*, t. V),

---

CHAPITRE IV

La Situation financière et fiscale

I°

Etat financier

(1841-46)

1o **Etat financier** : — avant l'Union, la question financière a été la prin*cipale source* des revendications au B.-C., la *cause* fondamentale des **Troubles** ; — elle reste encore épineuse, sous l'Union, en raison de l'état des finances au H.-C. — Ce tableau indique les proportions :

Dépenses		**Recettes**	
1. *Intérêts de la dette :*		1. *Revenu ordinaire*	
Bas-Canada (liv. st.)	6.769	B.-C.	107.075
Haut-Canada	65.768	H.-C.	77.234
2. *Salaires du clergé*		2. *Perception douanière*	
H.-C.	5.731	B.-C.	19.665
3. *Liste civile*	75.000	H.-C.	15.286
4. *Charges diverses*		3. *Revenus de la Couronne*	
B.-C.	12.501	B.-C.	3.400
H.-C.	20.978	H.-C.	30.00
5. *Dépenses civiles*			
B.-C.	64.369		
H.-C.	18.424		
Total	269.541	Total	272.660

— Ainsi en 1840, le reliquat est de 3,119 liv. st. : somme insignifiante pour toute entreprise publique, la plus urgente.

2o **Nécessité d'un emprunt** : — le H.-C. est grevé d'un arriéré de 1,226.000 liv. st., la dépression commerciale est alors générale, les travaux publics sont pressants. . . : — lord Russell, offre de garantir par l'État anglais *un emprunt* de 1,500,000 liv. — De plus, il autorise le gouverneur Sydenham à émettre des *obligations* pour 1,659,682 liv., de flotter un emprunt de 520,333 liv. sur le Fond de Revenu consolidé.

II°

Actif et Passif

(1841-67)

1o **Dépenses** : — en 1849, elles ont variées entre un maximum de 523,453 et un minimum de 240,801. — L'intérêt des emprunts s'est considérablement accru : de 60,343 à 182,727. — Ainsi les dépenses annuelles montent à 659,794 liv. — L'imquiétude est grande partout : le crédit public est dans la gêne. — Pour améliorer l'état financier, le gouvernement eut recours à de *moindres* obligations, payables à vue, à une caisse d'amortissement, à la réduction des dépenses civiles.

2o **Recettes** : — en 1849, elles ont variées entre 314,080 liv. et 513,431, somme qui accuse *un déficit* sans doute peu élevé, mais neutralisé par le taux des intérêts de la dette provinciale. — Le système des obligations moindres ne tarda pas à relever le crédit et les revenus. — En même temps, le receveur-général fait accorder *les contrats* de travaux publics aux corporations d'entrepreneurs ou bien aux municipalités.

3o **Dans la seconde décade (1850-60)** : — les comptes publics accusent le même niveau dans les recettes et les dépenses : — en 1857, celles-ci sont de : 1,274,301 liv., celles-là de : 1,070,263 ; chiffre des intérêts de la dette : 281,036 liv. — Par malheur, presque point de récoltes, en 1857 et 1858 ; — le tarif douanier baisse alors de 1,100,000 piastres. — Bientôt survient la guerre de Sécession et la demande des produits canadiens diminua soudain. — Ainsi en 1861, les dépenses excédant les recettes montent à 2,087,232 dollars ; cependant, en 1866, les droits d'importation s'élèvent à 7,973,261. — Evidemment les travaux de canaux, de voies ferrées et fluviales, du Saint-Laurent surtout et de ses ports absorbent des sommes considérables du Trésor provincial. — Malgré tout, à la Confédération, les finances sont dans un état florissant.

III°

Tarif fiscal

(1841-67)

1o **Revision** : — Sydenham, financier émérite à Londres, avisa le ministère de la revision du tarif commercial des entrées au pays. — *Révocation* de plusieurs règlements ; — *détermination* des impôts de la douane : — les *spiritueux* sont frappés d'une taxe ; — tandis que les produits exotiques de consommation commune ne paient qu'*un* ou *deux sous* d'entrée. — Les viandes et les conserves, de 2 shel. à 5 et 6, par quart. — Ces tarifs de 1841 sont augmentés tous les 4 ou 5 ans.

2o **Revenus douaniers** : — ils constituent la plus féconde branche des recettes de la province, bien que les ports du St-Laurent soient fermés en hiver. — Ils atteignent 4,508,882 piastres en 1856 ; — et dix années après : 7,328,146. — Le tarif fiscal perçu dans les transactions à l'intérieur de la Province convergea vers le même bilan du Trésor.

IV°

Dette publique

(1841-67)

1o **Liste civile** : — imposée d'avance par la Constitution, cette **liste** *permanente* suscita un désaveu immédiat et persistant de la part des élus du peuple. — En 1846, clle subit en Chambre un sévère examen : — le *bordereau premier* est réduit à 34,628 liv. au lieu de 50,000 ; — le *bordereau second* est élevé à 39,245 au lieu de 33,333, après qu'elle eut été baissée de 13,000.

2o **Indemnités des Troubles** : — dans sa *dernière session* provinciale le H.-C. accorda la **Première indemnité** de 40,000 liv. aux victimes de l'agitation Lyon Mackensie : — il est vrai que le Trésor, *vidé* par les concussions, ne put rien verser jusqu'à 1845, époque où Draper puisa dans la caisse commune. — Mais le B.-C. réclame aussitôt une indemnité de 10,000 (1846). — En 1849, le gouverneur fait voter 100,-000 liv. pour la liquidation des deux : — on sait les conséquences.

3o **Voies ferrées** : — en 1849, premiers *secours* du gouvernement à la ligne Québec-Halifax. — On vote le principe de *la garantie officille* aux Compagnies, moyennant certaines conditions. — Elle fut recconnue insuffisante ; en 1852, le gouvernement versa gratuitement au *Grand-Tronc*, érigé en corporation : soit 3,000 liv. par mille ; — en 1854, la Chambre l'autorise avec garantie à émettre des actions pour 2,211,500 liv., en 1856 pour 2,000,000 ; — soit, en tout, en 1857 : 3,298,991. — Les corporations municipales commencèrent aussi à faire des placements sur les voies ferrées. — Le chemin de fer *Simcoe et Huron* reçoit (1858) un don de $1,061,756.

4o **Dette publique** : — en 1860, la dette **directe** du Canada s'élève à $22,675,024, contractée en grande partie sur :

1.	Les canaux *Welland* et *Saint-Laurent*	$14.155.206
2.	Autres canaux	2.766.146
3.	Ports, quais, phares	2.817.057
4.	Ponts, chaussées, routes	1.610.267
5	Divers	1.326.346
	Total	22.675.024

La dette **indirecte** se monte à la somme énorme de :

1.	Chemins de fer	$ 20.295.09
2.	Emprunt du fond municipal	9.057.792
3.	Comptes divers	1.169.684
	Total	$ 30.522.575

1 **Banque provinciale** : — *suggérée* par le financier Sydenham, avec privilège de jeter dans la circulation des *billets*, au montant de $1,000,000 — Le talent remarquable du jeune ministre, *Francis Hincks*, sut mettre en opération avec succès le procédé gouvernemental : il émit des *billets de banque* en échange du numéraire.

2o **Monnaie courante** — en 1841, les pièces d'or sont : le **Souverain**

V°

Banques

et

Monnaies

(1841-67)

anlgais, valant 1 l. 4 s. 4 d. ; l'*Aigle américain* : 2 l. 13 s. 4 d. — Pièces d'argent : le dollar américain : 5 s. 1 d. ; le demi dollar : 2 s. 6 d. ; le quart dollar : 1 s. 3 d. ; le cinq franc : 4 s. 8 d. ; la Couronne anglaise : 6 s. 1 d. ; la demi-couronne 3 s. ; le shelling : 1 s. 2 d. — En 1850, le taux des pièces américaines subit une dépression, même au Canada. — Un *système décimal* est autorisé par la loi: $1, 50 sous, 25, 20, 10, 5 sous, — il n'est mis en circulation qu'en 1858, époque où le numéraire est apporté de Londres ; — comme on n'avait pas frappé la *pièce de 25 sous*, le shelling anglais la remplaça par convention.

3o **Spéculation et banqueroutes** : — en 1853, la plupart des banques, celle de Montréal, celle de Québec, songèrent à spéculer avec leurs fonds de réserve. — D'autres banques se fondent dans toutes les directions. — En 1858, la crise financière éclata ; — aussitôt *A.-T. Galt*, inspecteur-général, forma un comité de députés qu'il chargea d'étudier (1859) tout le système des banques et de la monnaie courante. — Mais un certain nombre d'établissements de crédit durent fermer, en se déclarant incapables de rétablir leurs affaires : — la Banque du H.-C., la Banque commerciale. — Ces exemples détournent pour longtemps la confiance du peuple de ces institutions.

VI°

La Poste

(1847-67)

1o **Ancien système** : — directeur général ou *ministre des Postes* (Postmaster-général) ou Bureau colonial des Postes — résidence à Londres ; — *sous-ministre* ou représentant (Deputy Postmaster gen.) à Québec. — Tous deux se partagent les *émoluments éventuels* très élevés, émergeant du service intérieur et par mer.—En 1840, le port d'*un shelling* et quelques sous entrave les fréquentes communications par correspondance. — Le 16 août 1842, la *nomination* du sous-ministre est affectée de droit au gouverneur. — En 1843, la base du tarif est selon *le poids* de la lettre et non d'après *le nombre* des feuilles de papier, à *un sou* chacune. — Le port des *journaux* à l'intérieur est fixé à 2 sh. dix sous l'année par abonné. — En 1845, réclamations universelles contre ce système : — mais **Londres** ne veut céder, sur les bénéfices postaux comme sur *tout le reste*, qu'à la force morale et à la résistance opiniâtre.

2o **Réforme du tarif** : — en juin 1846, *lord Clanricarde*, inaugure des règlements satisfaisants : — franchise de passage à travers les Prov. maritimes ; chaque province garde le tarif des lettres non affranchies ; légère taxe pour le courrier dirigé vers Londres. — Puis *organisation* de comités d'étude et d'un Comité général sous la présidence du gouverneur général.

3o **Contrôle provincial** : — en 1849, une loi conférant *le contrôle* des Postes aux Chambres de chaque Province. — En 1851, il y a dans chaque ministère responsable un *Maître-général* des Postes. — Aussitôt, les bureaux de poste se multiplient, en raison du timbre de *six sous*, émettent des *mandats* (1855). — Le transport du courrier est singulièrement facilité, par terre et par mer, grâce aux voies ferrées, aux paquebots réguliers et à grande vitesse. — En avril 1838, *le Great Western*

de Bristol et *le Sirius* de Cork ont franchi l'Atlantique jusqu'à New-York en *dix sept* jours. — Par malheur, de 1857 à 1864, *huit* steamers rapides font naufrage. — **Sir Samuel Cunard** (1787-1865), né à Halifax, inaugura en 1838 la Cie qui a gardé son nom et la ligne des paquebots, composée de quatre unités, devenue l'une des plus importantes des mers.

CHAPITRE V

La Situation économique et sociale

I° **L'essor économique** (1841-67)

1o **Avant l'Union** : — la vie *économique* s'est concentrée sur **la vie domestique**, frugale et simple — *dépendant* presque entièrement sur l'abondance des produits du sol, — à peu près *indépendante* du luxe et du raffinement de l'Europe.— Au point de vue *commercial*, elle embrasse l'échange du surplus naturel avec les produits des autres climats et les objets manufacturés d'Angleterre.

2o **Difficultés complexes** : — en 1841, elles résultent de **conditions extérieures** et **intérieures** : — d'une part les intérêts économiques, les lois fiscales, les ressources de navigation et de transport de la Grande-Bretagne et des E.-U. ; — d'autre part, la pénurie des fonds, la nécessité urgente des voies de communication, l'essor de l'industrie domestique, les malaises du marché public, l'absence des banques de crédit, etc., etc.

3o **Progrès remarquables** : — malgré les obstacles, il se réalise sous un puissant *essor économique*, une *amélioration* énorme dans les conditions de développement : — le mouvement du *libre échange* en Angleterre, le commerce du grain et des farines avec les E.-U., la navigation des lacs, canaux, fleuves, le tarif préférentiel (1841-49) de transport maritime, des exportations et des importations, la révocation du fameux Acte de Navigation, la réciprocité (1854-66).

II° **Les céréales**

1o **Commerce du grain** : — en 1840, la Chambre du H.-C. adresse au Bureau colonial *une pétition* concernant des amendements au tarif, réclamant une part de l'immigration et des capitaux de la métropole : car les Etats limitrophes en bénéficient pour le commerce des céréales ; — les droits d'entrée dans les ports anglais sont élevés à 5 sh. par baril valant 67 sh., sans compter les frais de transport : *réduction* ou *suppression* de ce tarif douanier sur le blé. — Le B.-C. éprouvait alors une disette de ce produit. — En 1841, lord Sydenham seconde vivement la pétition de libre entrée.

2o **Réduction du tarif** : — lord Stanley (1843) dépose aux Communes un projet de loi qui baisse le tarif sur le blé canadien à 1 sh. le quart.

— Le blé américain, taxé au H.-C. d'un droit de 3 sh., moulu au Canada, est soumis a un *impôt spécial* en Angleterre. — Pour la 1ère fois, les ports d'Irlande sont ouverts aux farines du Canada. — La *minoterie* canadienne jouit ainsi d'une protection de 12 sous par quart sur l'américaine. — En 1748, l'abolition des *Lois de céréales* (Corn laws) en Angleterre consterna les agriculteurs et les meuniers de la colonie : l'écoulement des autres produits vinrent faire compensation (1849).

III° **Le thé**

1o **La contrebande** : — le tarif douanier sur le thé est mal vu du public. — Jusqu'en 1842, un acte impérial en *prohibait* l'importation des E.-U. : sans doute pour éviter la concurrence avec la vente du thé d'Extrême-Orient. — Aussi **la contrebande** éluda la défense impériale. — Sydenham reconnut que, du N.-B. aux Grands Lacs, tout le monde fraudait, même les magistrats et les officiers des troupes.

2o **Taxation** : — le thé *noir*, importation de la Chine, allait mieux aux Anglais, le *vert* aux Américains et aux Canadiens, pris aux Indes pour les E.-U. : les trois quarts de la consommation échappaient à la douane. — Le gouverneur adopta, au lieu de la prohibition inutile, la taxe modérée de 10 sous sur le thé des E.-U.

IV° **Les bois**

1o **Tarif préférentiel** : en 1841, les intéressés appréhendent de le voir supprimer à Londres : aussitôt, *pétition* des Bureaux de Commerce de Québec, Montréal, Bytown ; *pétition* des marchands et armateurs de Halifax et de Saint-Jean, etc.

2o **Compromis impérial** : — selon lord Stanley, le Canada n'a aucun motif de craindre les modifications du tarif : elles n'affecteront que : l'exportation en G.-B., aux Antilles, des bardeaux et douves. — En 1846, **W. Ewart Gladstone**. son successeur, fait observer que le *pin blanc* est pratiquement *unique* sur le marché d'Europe, sans nulle compétiteur en Scardinavie ; il propose une *réduction* de 10 pour cent pour le bois de construction, de 12 pour cent pour le bois de charpente, — tandis qu'elle laisse *un impôt* de 15 sh. sur les bois de la Baltique.

1o **Problème économique** : — **selon les uns**, *le peuplement* devait s'opérer par l'immigration de gens pauvres, aptes à cultiver les arpents concédés par le gouvernement, capables comme manœuvres d'activer les travaux publics, comme artisans dans l'industrie : préjugés du docteur *John Rolph*, agent à Londres et de *Gibbon Wakefield*. — **Selon les autres**. — Fr. Hincks et Hawke — mieux valait adopter le système américain : *vendre le terrain* aux immigrants à un prix très modique, afin de les y intéresser ; *examiner d'avance* leurs aptitudes ou agricoles, ou ouvrière ; les *répartir* en conséquence dans la colonie. . . .

2o **Causes** : — émigrés irlandais surtout, à cause de la *surpopulution* de l'Erin ; — *famine* de 1846-47 ; — *conjuration* des propriétaires fonciers (Irish landlords) contre l'immense quantité de miséreux qui les ennuient

V°

L'immigation

de leurs supplications ; — *impatience* d'expatrier cette *pléthore catholique* et de la jeter dans l'inconnu, sans plus de soucis ni d'embarras...

3o **Plan d'émigration** : — Rolph les embarque par milliers aux frais de la Cie des Terres, de l'Association coloniale, des landlords eux-mêmes, sauf à escompter un remboursement ultérieur. — En 1839, *le colonel Wyndam*, landlord irlandais, fait transporter 200 pauvres de ses propriétés : — les autres seigneurs suivent son exemple. — En 1842, lord Russell blâme l'*opération*, " inutile pour le Canada, en raison de l'exode des émigrés à travers la frontière des E.-U., où ils prospèrent davantage " : — mais sa désapprobation demeure aussi stérile que son cœur.

4o **Afflux des émigrés** : — chaque année (1840-47) amène son contingent. — La passage est **facile** : les vapeurs et voiliers, qui ont transbordé grains, farines, bois de toutes sortes, vont se lester au retour, à peu de frais, de centaines de familles, entassées pour des semaines, dans la poussière, les ordures, malades du mal de mer, sans eau et sans pain, victimes bientôt de la typhoïde et du typhus ! — En 1847, 13,850 émigrés succombent : en mer 5,293, à la Grosse-Ile 3,289, à Québec 1,237, à Montréal 3,862, à Lachine 130, à Saint-Jean 39 ; — il en meurt beaucoup d'autres au H.-C. et aux E.-U. : — le nombre des victimes n'est qu'*un septième* du chiffre de l'immigration d'environ 100,000. — Il serait ingrat d'oublier la charité publique, les dévouements des institutions, des municipalités, la mort par contagion de l'évêque de Toronto, Mgr Power, du ministre protestant Rév. Chadertan, de 13 prêtres, de plusieurs religieuses, etc., etc. (V. Turcotte, *op. cit*, année 1847, p. 28 ; Adam Shortt, *Can. and its Prov.*, t. V, p. 199).

VI°

Réformes et réciprocité

1o **Rivalité commerciale** : — la compétition s'accentue (1842-46) entre l'exportation en Angleterre du blé et des céréales passant par les ports canadiens ou les américains ; — grâce aussi au tarif préférentiel du Canada, qui était compensé par l'expédition *directe* des E.-U. — Les minotiers de Montréal songèrent à draîner, par la voie des lacs, les céréales des *Etats* si productifs *du Milieu* américain : — en 1845, un mémoire du Bureau de Commerce de Toronto s'y oppose auprès du Secrét. colonial : W. Gladstone adopte le système du *laisser-faire*.

2o **Réforme du tarif britannique** : — le 26 juin 1846, *révocation* de la *Loi des blés* (Corn Laws), et *ruine* du tarif préférentiel canadien, dans un délai de trois années : — le libre-échange s'accélère au Parlement impérial. — Ce procédé divise en deux groupes les importateurs du Canada : une *Association* de la liberté commerciale se fonde et exige d'autres réformes comme conditions de vitalité coloniale.

3o **Abolition de l'Acte de Navigation** : — cet Acte célèbre d'Olivier Cromwell, créait *un monopole* à la marine anglaise. — Sous l'influence de *Richard Cobden* et de l'*école de Manchester*, infatigables promoteurs de la liberté commerciale, sir R. Peel fit adopter (1849) un bill qui abolissait les lois protectionnistes, l'Acte de Navigation, établissant une *franchise* à peu près entière pour les denrées alimentaires. — Le 1er

janv. 1850, la suppression entra en vigueur au Canada, qui régularisa dès lors son système de navigation.

4o **Système de réciprocité** : — en 1847, la Chambre entend W. Hamilton *Merritt* proposer un bill de réciprocité commerciale du Canada avec les E.-U. — En 1848, *délégation* officielle à Washington dans ce dessein, qui reçoit un très favorable accueil. — En 1849, *spécification* de certains articles d'échange : produits agricoles, minerais, bois, etc. — En 1851-52, études et rapports sur les bases de l'entente... — En 1854, lord Elgin négocie *le traité*, qui sortit son effet en 1855 : il vécut jusqu'en 1866, époque où la République demanda sa révocation. — Dans la suite, le Canada tenta *en vain* de renouer les mêmes négociations (1869-71-74-79-89-92-96 et 1911).

VII°

Les Fenians

(1866)

1o **Origine** : — en 1858, croit-on, se forme en Irlande l'association ou *Confrérie des Fenians*. — Elle se propage dans la suite dans toutes les colonies anglaises, ainsi qu'aux Etats-Unis. — Son dessein *avoué*, bien que *secret* d'abord, est de libérer l'Irlande de ses liens d'attache avec l'Angleterre, en vue d'y établir le régime républicain. — Le Société a recours à *tous les moyens* pour arriver à la réalisation de son idéal : même les moyens *extrêmes* entrent dans ses plans, comme légitimés par la haine du despotisme anglais, par la rancune des injustices passées, la vengeance des douleurs physiques et morales infligées à des Catholiques par les Protestants.

2o **Soulèvements et rencontres** : — les premiers mois de 1866, le Comité américain des Fenians s'apprête à *envahir* le Canada ; — *mobilisation* de la milice : arrêt du projet d'invasion. — En *avril*, la frontière du N.-B. est menacée : les troupes marchent à la rencontre pour couvrir Saint-André ; — les Fenians se ravisent. — *En mai*, le *colonel O'Neil* traversa le Niagara, à la tête de 1,500 rebelles, s'empare du fort Erie, se dirige sur le fort Colborne. — A *Ridgeway*, il se heurte à un corps de volontaires, *Queen's Own* d'Ontario, commandé par le *colonel Booker* : — engagement qui fait reculer les *Ontariens* avec perte, arrivée des réguliers, retraite d'O'Neil qui est arrêté par les autorités américaines. — La partie est remise. (V. *The Makers of Can.*, Index.)

1o **Mouvement progressif** : — **en 1841**, le B.-C. compte *un surplus* notable sur le H.-C. : environ 300,000 âmes. — **En 1851**, la proportion de 100,000 est en faveur du H.-C., en vertu de l'émigration irlandaise et britannique, américaine aussi, à cause du sol, du climat, de la langue, du voisinage. — **En 1861**, la population de la péninsule ontarienne atteint de près un surplus de 300,000, à peu près le chiffre de l'exode des Canadiens français en N.-A., où la Providence préparait leur *mission catholique*, qui n'a pas cessé de fleurir, de fructifier jusqu'à nos jours : " la foi pèse plus que l'or, vaut mieux que les honneurs ".

2o **Statistiques** : — **en 1861**, pop. du H.-C. : **1,396,000** ; du B.-C. : **1,111,566**. — **Industries** :

VIII°

La Population

Industries

Haut-Canada		Bas-Canada	
Moulins à farine	502	Moulins à farine	450
Moulins à scies	1.164	Moulins à scies	810
Moulins à gruau	18	Moulins à gruau	12
Moulins à carder	62	Moulins à carder	89
Filatures	85	Filatures	47
Brasseries	90	Brasseries	16
Tanneries	271	Tanneries	214
Fonderies	124	Fonderies	60
Fabriques divers	1.046	Fabriques diverses	493

N.-B. : pop. 252.017		N.-E. : pop. 330.857		Prince-Edouard 80.857	
Moulins à farine	273	Moulins à farine	414	Moulins à farine	141
Moulins à scies	609	Moulins à scies	1.041	Moulins à scies	176
Tanneries	126	Moulins à carder	77	Moulins à carder	46
Pêcheries très riches		Brasseries	5	Brasseries	20
		Fonderies	11	Tanneries	55
		Tanneries	44		

1o **Développements** (1851-61) : — " Etudes sur la colonisation du B.-C. " — œuvre remarquable, intéressante de **M. Stanislas Drapeau** (Québec), 1863. — En 1860, les terres cultivées ou possédées se répartissent en *seigneuries*, 10,700,000 acres, — En *cantons*, 6,700,000 acres environ ; — elles sont situées *au nord* du Saint-Laurent et l'Ottawa : 23 comtés, — *au sud*, 35 comtés,

2o **Voies de communications** : — la colonisation s'est élargie grâce à des *canaux artificiels* : — **Canal de Lachine**, long de 8 milles, *cinq* écluses près du rapide Saint-Louis ; — **Canal de Beauharnois**, long de 11 milles et quart, *neuf* écluses, évitant les rapides du Coteau, des Cèdres, de la Cascade ; — **Canal de Cornwall**, long de 11 milles et demi, *sept* écluses, évitant le Long-Saut. — Quatre autre : Farrens Point, Rapide Plat, Pointe-aux-Iroquois, les Gallops, avec *six* écluses sur les chutes de même nom. — Le **Canal Welland**, long de 28 milles, unit le lac Erié au lac Ontario par 27 écluses à la chute du Niagara.

3o **Rayons de la colonisation** (1861) : — M. Drapeau divise le B.-C. en sept régions : *quatre* au-dessous et *trois* au-dessus du grand fleuve :

XI°

Colonisation

I. Région de la Gaspésie : comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure. (V. p. 44).

II. Région orientale du St-Laurent : comprenant les comtés de Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis. (V. p. 102).

III. Région centrale du St-Laurent : comprenant : les comtés de Beauce, Compton, Wolfe, Mégantic, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Drummond, Arthabaska, Richmond. (V. p. 248).

IV. Région occidentale du St-Laurent : comprenant les comtés de Richelieu, St-Hyacinthe, Bagot, Verchères, Chambly, Rouville, Missisquoi, Brome, Stantcad, Shefford, Iberville, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon. (V. p. 318).

V. Région supérieure du St-Laurent : comprenant les comtés

de Pontiac, Soulanges, Vaudreuil, Ottawa, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Laval, Jacques-Cartier, Hochelaga, Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier. (V. p. 438).

VI. Région moyenne du St-Laurent : comprenant les comtés de Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Portneuf. (V. p. 484).

VII. Région du Saguenay : comprenant les comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay. (V. p. 542). (V. L.-O. David, *L'Union*, p. 313).

X° Presse et Littérature

1o **Première Période** (1760-1800) : — celle du *journalisme* ou des *périodiques* canadiens et de l'éloquence parlementaire. (V. p. 219 ; abbé Cam. Roy, *Nos Origines litt.*).

2o **Deuxième Période** (1800-20) : — 1. Journaux : *Le Canadien* (22 nov. 1806), supprimé en 1810 ; — *Le Courrier de Québec* (3 janv. 1807), qui meurt le 27 juin une première fois et définitivement le 31 déc. 1809 ; — le *Vrai Canadien* (1810). — A Montréal : *Le Spectateur* (1813) ; l'*Aurore des Canadas* (1815)... — 2. *La Société littéraire de Québec* (1809) ; l'*Abeille canadienne*, recueil bi-hebdomadaire. — 3. Poésie légère, badine ou guerrière de J. Quesnel et de J. Mermet, D.-B. Viger.

3o **Troisième Période** (1820-60) : — 1. **Poètes** : — *Michel Biband* (1782-1857) publie (1830) un recueil d'épîtres, satires, chansons, etc. — *François-Xavier Garneau* (1809-66) donne aux journaux des poèmes variés. — *Joseph Lenoir* (1822-61), quelques poésies détachées (1840). — *Octave Cremazie* (1827-79), le plus populaire par ses poèmes patriotiques. — 2. **Historiens** : — *Jacques Labrie*, auteur de l'*Hist. du Canada*, dont il publia des extraits dans les périodiques et qui périt dans l'incendie de Saint-Benoît. — *M. Biband*, *Hist. du Can.* (1844) sous la Domination anglaise jusqu'en 1837. — *F.-X. Garneau*, l'historien national, a publié l'*Hist. du Can.*, qui embrasse le régime français et l'anglais jusqu'en 1840. — L'abbé *Jean-Baptiste-Antoine Ferland* (1805-65) a écrit le *Cours d'Hist. du Can.*, des origines à la Cession (1763) ainsi que des opuscules et monographies, parus dans *les Soirées canadiennes* et *le Foyer canadien*. — *Antoine Gérin-Lajoie* (1824-82) a laissé une forte œuvre posthume, *Dix ans d'Hist. du Can.*, publiée en 1888... — Les **Historiographes** : Jacques Viger (1787-1858), érudit, collectionneur de documents dans sa *Saberdache* ; — l'abbé Charles-Honoré Laverdière (1826-73), savant éditeur des *Œuvres de Champlain* et du *Journal des Jésuites*, auteur du *Manuel d'Hist. du Can.* (1873)... — 3. **Périodiques** : — Bibliothèque canadienne (1825-30), l'Observateur (1830), le Magazin du B.-C. (1832), l'Encyclopédie canadienne (1842) ; — les Soirées canadiennes (1861), le Foyer canadien (1863), la Revue canadienne (1864). (V. C. Roy, *op. cit.*, et *Tableau de l'Hist. de la Litt.*, Québec, 1907).

CHAPITRE VI

L'Église du Canada

I° Métropole de Québec (1844)

1o **Siège métropolitain** (**1844**) : — en 1841, loi de l'Instruction publique : **M. J.-B. Meilleur** est élu premier *Surintendant* pour l'érection des écoles paroissiales : — " Il créa tout, jusqu'à l'amour de l'instruction dans le peuple " (1842-55). — **En 1844**, le siège de Québec a pour *suffragants* ceux de Kingston, Montréal, Toronto ; — **en 1847**, ceux de Saint-Jean (T.-N.), Bytown ou Ottawa, le N.-O. — Indépendants de Québec, sauf pour les conciles, les évêchés des Prov. maritimes. — Avec Mgr Signay s'éteint l'allocation de 1,000 liv. st., versée par la Couronne.

2o **Mgr Pierre-Flavien Turgeon** (**1850-67**) : — né à Québec (12 nov. 1787), secrétaire de Mgr Plessis, procureur du séminaire, durant 22 ans. — Elu coadjuteur en 1825, il refuse la charge ; — il l'accepte en 1830 : des intrigues montréalaises retardent sa consécration (11 juin 1834) ; évêque de *Sidyme*, très ardent aux œuvres diocésaines. — Trois *conciles* : 1850, 1854, 1863 ; — création de l'Univ. Laval (1852) ; —résurrection des conférences ecclésiastiques ; — En 1855, attaque de paralysie, qui le rend inactif jusqu'à son décès (25 août 1867).

3o **Trois-Rivières** : — **Mgr Jean-Thomas Cooke** (1792-1870 : — né (19 fév. 1792) à la Pointe-du-Lac, élève au séminaire de Nicolet, vicaire de Mgr Panet à la Rivière-Ouelle, missionnaire du Golfe (1817), curé St-Ambroise (1824-35) et des Trois- Rivières. — Erection du diocèse (8 juin 1852) ; — sacre (18 oct.). — Œuvres et fondations diverses : le séminaire (5 sept. 1860). — En 1860, l'abbé Louis-François Laflèche est nommé *administrateur* diocésain et bientôt *aoadjuteur* (1867).— Il meurt le 30 avril 1870. (V. R. P. S. Brault, *op. cit.*, 1901, p. 61).

1o **Kingston** : — **Mgr Patrick Phelan** (1795-1857), né en Irlande, vicaire général de Mgr Gaulin, curé de Bytown, où il continue de résider avec l'abbé Hippolyte Moreau, après sa consécration (20 août 1843) comme évêque de *Carrha* et coadjuteur : — en 1844, il y est remplacé par le Père Pierre-Adrien Telmon et les Oblats, à la tête d'une paroisse de 2,362 catholiques, dont 1,298 Irlandais et 0,064 Canadiens français. — Décédé (1857). — 2. **Mgr Edward-John Horan**, né à Québec (26 oct. 1817), premier directeur de l'Ecole Normale Laval, sacré le 1er mai 1858. — En 1860, il fonda à Kingston l'Institut des " Sœurs de la Charité de la Providence ", pour le soulagement des orphelins, infirmes. — Démissionnaire le 15 janv. 1874, il est titulaire de *Chrysopolis* et meurt le 15 fév. 1875. (V. H.-A. Scott, *op. cit.*).

2o **Montréal** : — **Mgr Ignace Bourget** (1799-1885), né à la Pointe-Lévis, secrétaire et vicaire général de Mgr Lartigue, sacré coadjuteur et évêque de *Telmesse* (25 juillet 1837), lui succède le 19 avril 1840 ; — faible de santé, de caractère indomptable, créateur d'institutions,

d'œuvres remarquables... *Croisade* de Mgr Forbin-Janson contre l'intempérance, les bals, l'incrédulité voltairienne. — En 1876, le prélat résigne ses fonctions et se retire au Saut-au-Récollet avec le titre d'archevêque de *Marcianopolis* : il meurt le 3 juin 1885. — **Mgr Jean-Charles Prince** (1804-60), né à St-Grégoire, élu évêque de *Martyropolis* et *coadjuteur* de Montréal (5 juillet 1844), sacré le 25 juillet 1845, premier évêque de St-Hyacinthe (8 juin 1852). — Il amena de France les " Sœurs de la Présentation " à Ste-Marie de Monnoir (19 oct. 1853) : — décédé le 5 mai 1860. — **Mgr Joseph La Rocque** (1808-87), né à Chambly, sacré évêque de *Cydonia* (28 oct. 1852) et *coadjuteur* de Montréal, deuxième évêque de St-Hyacinthe (22 juin 1860), démissionnaire (7 août 1865), évêque titulaire de *Germanicopolis* (15 janv 1867), décédé le 18 nov. 1887. — Il présida à la fondation de l'Institut de la Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang.

1° **Evêchés suffragants**

3o **Toronto** : — 1. **Mgr Michel Power** (1804-47), né à Halifax, missionnaire à Drummondville (1825-31), à Montréal (1830-33) vicaire général de Montréal. — Il est sacré le 8 mai 1842, réunit son clergé en synode. — 16 prêtres — qui décide la consécration du diocèse au Sacré-Cœur et l'érection d'un collège à Sandwich ; — il amène d'Irlande " les Sœurs de Lorette ". — Le 1er oct. 1847, il succombe au chevet des victimes du typhus. — L'abbé **John Larkin** est élu son successeur (9 mai 1843) : mais il décline l'honneur et la charge. — 2. **Mgr Armand-François-Marie de Charbonnel** (1802-91), Sulpicien, né à Lyon, vint au Canada en 1839. — Il fut sacré à Rome (26 mai 1850) ; — à son arrivée, il liquide de sa bourse la dette sur la cathédrale — 100,000 francs. — En 1850, il obtient un groupe de " Sœurs de Saint-Joseph " de la communauté de St-Louis (Missouri), et les Frères des Ecoles chrétiennes ; — il fonde le *collège St-Michel* qu'il confie aux Pères Basiliens de France, et fait diviser son diocèse. — Le 26 avril 1860, il résigne son siège et meurt à Lyon (29 mars 1891), après être entré dans l'Ordre des Capucins, avec le titre d'archevêque de *Sozopolis*. — 3. **Mgr John Farrell** (1820-73), né à Armagh (Irlande), élu premier évêque de **Hamilton** (17 fév. 1856) et sacré le 11 mai suivant ; — établissement des " Pères de la Résurrection " (1857), des missions d'Owen Sound confiées aux Basiliens (1863), de couvents de Lorette et de St-Joseph. — Il meurt le 26 sept. 1873. — 4. **Mgr Adolphe Pinsonnault** (1815-83), né à St-Philippe de Laprairie, entre dans la Cie de St-Sulpice, sacré premier évêque de **London** le 18 mai 1856, obtient de Rome la translation du siège à **Sandwich** (2 fév. 1859) — le 22 déc 1866, il résigne et reçoit le titre d'évêque de *Birtha* : — décédé à Montréal (30 janv. 1883).

4o **Bytown, Ottawa** : — **Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues** (1805-74), né à Gap (France), entre chez les Oblats de Marie Immaculée (4 oct. 1824), missionnaire au Canada (1844), évêque de Bytown, sacré (30 juillet 1848) — *Ottawa* (1854), choisi pour capitale par la Reine (1858). — Il a fondé des paroisses, églises, cathédrale consacrée par

Mgr Bedini, délégué du Pape, l'Université (1866) ; — Sœurs Grises venues de Montréal (1845), deviennent " les Sœurs Grises de la Croix " (1885) ; — missions des Algonquins : — décédé (1874).

2° **Evêchés de l'Ouest**

1o **Saint-Boniface** : — **Mgr Alexandre-Antonin Taché**, né à Fraserville ou Rivière-du-Loup (23 juillet 1823), élève au séminaire de St-Hyacinthe, (1841), admis au noviciat des Oblats (1844), missionnaire à la Riv.-Rouge (1845) ; — puis à l'exterme nord — Coadjuteur de Provencher et évêque d'*Arath*, sacré en France (23 nov. 1851). — Il organise le diocèse et les missions lointaines. — Il fait instituer deux *Vicariats apostoliques* : — **Mgr Vital-Justin Grandin** (1829-1902), né à St-Pierre de Lacour (France) évêque de *Satala* et son coadjuteur (11 déc. 1857), sacré (30 nov. 1859) ; — **Mgr Henri-Joseph Faraud** (1823-90), né à Gigondas (France), élu évêque d'*Anemour* et vicaire apost. d'Athabasca (8 mai 1862), sacré le 30 nov. 1864. — Mgr Taché est promu archevêque de St-Boniface le 22 sept. 1871.

2o **Vancouver** : — **Mgr Modeste Demers** (1809-71), né à Saint-Nicolas de Lévis, accompagne Mgr Provencher à St-Boniface, missionnaire zélé en Colombie (1842), nommé évêque de l'île Vancouver, sacré à Orégon City par Mgr Norbert Blanchet (30 nov. 1847), réside à Victoria, où il appelle " les Sœurs de Ste-Anne " de Lachine (1858) et meurt le 28 juillet 1871.— **Mgr Louis-Joseph D'Herbomez** (1822-90), né à Brillon (France), entré chez les Oblats, est élu évêque de *Mélitopolis* et vicaire apost. de la Colombie britannique (20 déc. 1863), sacré le 9 oct. 1864 et décédé à New-Westminister (3 juin 1890).

II° **Métropole de Halifax** (1852)

1o **Halifax** : — 1. **Mgr William Walsh** (1842-58), né en Irlande, suit les émigrés au Canada (1830), — élu évêque de *Maximiopolis* et coasjuteur de Mgr Fraser (1842), à qui il succède (21 sept. 1844), quand il est transféré à Arichat. — *Métropolitain* (4 mai 1852), ayant pour suffragents les évêques de Charlottetown, Arichat, Saint-Jean et bientôt Chatam. — En 1856, inauguration du Chapitre, le premier, après celui de Montréal, depuis 1760. — En 1857, le *premier Concile* des Prov. maritimes, où sont convoqués les titulaires de St-Jean (T.-N.) et du Havre-de-Grâce : — il n'y a pas eu d'autre concile dans la suite. — L'archevêque meurt le 10 août 1858. — 2. **Mgr Thomas-Louis Connolly** (1815-76, originaire du comté de Cork (Irlande), Religieux capucin, sacré évêque de Saint-Jean (N.-B.) le 15 août 1852, promu au siège métropolitain (15 avril 1859) : — il concilia à Halifax les catholiques et les protestants, — se rangea dans la minorité au Concile du Vatican (1869-70), mourut le 27 juillet 1876.

1o **Charlottetown** : — 1. **Mgr Bernard Donald MacDonald** (1797-1859), né à Saint-André du P.-E., ordonné à Québec (1822), où il exerce le ministère auprès des Irlandais, nommé curé à Rustico, missionnaire des Ecossais et des Acadiens. — Sacré à Québec (15 oct. 1837), il fonde

le collège Saint-Dunstan (1855), établit les Sœurs de N.-D. (1857), meurt le 30 déc. 1859. — 2. **Mgr Pierre MacIntyre** (1818-91), né à Saint-Pierre du P.-E., préconisé le 8 mai 1860, sacré le 15 août suivant, fonda divers pensionnats, l'hôpital et l'orphelinat des Sœurs Grises de Québec (1875) : — décédé (30 avril 1891).

Évêchés suffragants (1840-60)

2o **Saint-Jean** : — diocèse érigé le 30 sept. 1842. — 1. **Mgr William Dollard** (1789-1851), né à Bathkyram (Irl.), ordonné à Québec, missionnaire au Cap-Breton et au N.-B. résidant à Miramichi et à Frédéricton, se dévouant avec ardeur aux *victimes de la vérole.* — Il est sacré le 11 juin 1843 et meurt le 27 août 1851. — 2. **Mgr Th.-L. Connolly** lui succède (1852-59), d'abord son secrétaire (1842), puis vicaire général de Mgr Walsh ; — il fonde la cathédrale de St-Jean, ainsi que l'Institut des " Sœurs de la Charité " (1854). — 3. **Mgr John Sweeney** (1821-1901), né à Clones (Irl.), prêtre en 1844, préconisé (29 nov. 1859), sacré à St-Jean (15 avril 1860). — Un mois après, le nord du diocèse forme l'évêché de Chatam. — Il seconda de toute son énergie toutes les œuvres, même la colonisation : — en 1864, fondation du *collège Memramcook* par le curé Stanislas Lafrance et les Pères de Sainte-Croix. (V. H.-A. Scott, *op. cit.*, p. 79).

3o **Arichat** : — diocèse érigé le 21 sept. 1844. — 1. **Mgr William Fraser** (1844-51) est transféré de Halifax comme premier titulaire — 2. **Mgr Colin-Francis Mackinnon** (1811-79), né à Antigonish (N.-E.), élu évêque (1851), sacré (25 fév. 1852), installe de nouvelles paroisses, fonde le collège St-François-Xavier dans sa ville natale, maintenant Université. — Il résigna son siège (17 juillet 1877) avec le titre d'archevêque d'*Amida* et mourut le 26 sept. 1879.

4o **Chatam** : — **Mgr James Rogers** (1826-1903), né à Mount-Charles (Irl.), prêtre à Halifax (2 juillet 1851) ; — érection du diocèse (8 mai 1860), élu premier titulaire et sacré le 15 août 1860. — Il organisa et developpe son diocèse, durant 42 années, — aidé des Pères Eudistes et des Religieuses. — Il résigne le siège (7 août 1902) et meurt le 22 mars 1902... — Pour Terre-Neuve : **Saint-Jean** et **Havre-de-Grâce**, voir *Le Can. Ecclésiast.*).

III° Instituts d'hommes

1°. *Sulpiciens*

1o **Les propriétés immobilières** : — en 1800, le gouvernement exige l'*état* du personnel, le *cadastre* des biens et revenus ; — en 1804, le Procureur Sewell conclut son *rapport officiel* en affirmant le droit de saisie et de confiscation ; — en 1810, Ryland presse à Londres avec sa violence ordinaire la mainmise de l'Etat sur le Séminaire ; — en 1819, mémoire de M. Rioux, Supérieur, plaidoirie à Londres de l'abbé Lartigue et *succès* auprès de lord Bathurst ; — en 1829, nouvelles attaques : deux délégués de St-Sulpice à Londres et à Rome ; — en 1832, *instance* de Mgr Panet auprès de lord Aylmer : sans résultat.

2o **Confirmation des droits de possession** : — en 1835, lord Gosford s'engage en Chambre à donner une solution ; — celle-ci est retardée par les agitations politiques ; — en 1839, " en vertu d'une ordonnance

du Conseil privé, le Séminaire est maintenu dans la jouissance de ses immeubles et pleinement confirmé dans ses titres ". — Mais il s'engageait à user de ses biens, non à l'étranger, mais à l'avantage du pays.— *Eglise de N.-D.*, œuvre de M. Roux (1825-30), les écoles, le grand séminaire (1840).

2° *Les Frères des Ecoles chrétiennes* (1837)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé à Reims (France), en 1680, par saint J.-B. de la Salle. — **But** : instruction chrétienne des adolescents, par l'enseignement *primaire* seulement.

2o **Etablissement au Canada** : — les *premiers* Religieux, appelés de France, depuis la Cession, par M. Quiblier, Supérieur de St-Sulpice (10 oct. 1837).

3° *Les Oblats de Marie-Immaculée* (1841)

1o **Origine de l'Institut**: — vondé (1816) à Aix (Provence) par Mgr de Mazenod (1782-1861), évêque de Marseille, approuvé (17 fév. 1826) par Léon XII. — **But** : les missions et les retraites, etc.

2o **Etablissement au Canada** : — les premiers Religieux prêtres, appelés de France par Mgr Bourget (2 déc. 1841), qui s'égablirent à Saint-Hilaire de Rouville, puis à Longueuil (1er août 1842), enfin à Montréal (8 déc. 1848). (V. Alm. de *l'Act. Cath.* 1918).

4° *Les Jésuites* (1842)

1o **Origine de la Compagnie** : — fondée (1535) par saint Ignace de Loyola (1491-1556), approuvée par Paul III (27 sept. 1540). — **But** : l'éducation classique et cléricale de la jeunesse, les missions étrangères, etc., surtout la défense de la Papauté et de la doctrine catholique.

2o **Etablissement au Canada** : — les premiers Religieux prêtres *enseignants*, appelés de France par Mgr Bourget (1er juin 1842). — Ils ouvrent un noviciat à Montréal (1843) et le *collège Sainte-Marie* (1848). — En 1847, *requête* du clergé à lord Elgin pour réclamer leurs biens en faveur de l'Eglise du B.-C. — Le 29 mars 1889, *restitution* partielle à la Compagnie, — grâce à la législature *de Québec* sur l'initiative de M. Mercier, — grâce à la législature *fédérale* qui, après trois jours de débats, par un vote de 188 contre 13, après les discours de M. Milly et surtout de M. Laurier, sanctionne l'acte de justice du premier ministre de Québec. (V. *Etudes relig.* 1889, t. II, p. 172).

5° *Clercs de St-Viateur* (1847)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé (1828) par le Rév. Jean-Louis-Marie-Joseph Querbes, à Vourles, près de Lyon (France). — **But** : l'enseignement de la doctrine chrétienne et le service du culte ; — leur nom est " Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur ".

2o **Etablissement au Canada** : — appelés par Mgr Bourget — installés par le sympathique Barthélemy Joliette au village de *l'Industrie*, dénommé dans la suite *ville de Joliette*.

1o **Origine de la Congrégation** : — fondée (1820) par les abbés Dujarié et Moreau, diocèse du Mans (France) ; — elle comprend un plus

6°
Congrégation de Sainte-Croix
(1847)

grand nombre de Frères enseignants que de Pères. — **But** : l'enseignement primaire et secondaire.
2o **Etablissement au Canada** : — appelés par Mgr Bourget (27 mai 1847) et s'établissent à St-Laurent de Montréal — puis à la Côté-des-Neiges, en 1869.

7°
Les Prêtres de St-Basile
(1852)

1o **Origine de la Communauté** : — fondée (21 nov. 1822) par Mgr Daviau, archevêque de Vienne (Dauphiné). — **But** : " la gloire de Dieu par tout ministère sacerdotal..., par l'enseignement et par la prédication ".
2o **Etablissement au Canada** : — conviés à venir au Canada, en 1852, par leur compatriote riche et noble, Mgr de Charbonnel, — à Toronto, Owen Sound (1863) et à Sandwich, à Amherstburg (1879) : leurs seuls établissements.

8°
Les Prêtres de la Résurrection
(1857)

1o **Origine de la Congrégation** : — fondée le jour de Pâques (1842) dans les catacombes de saint Sébastien, à Rome, par le Rév. P. Semenenks. — **But** : instruction secondaire et desserte des paroisses.
2o **Etablissement au Canada** : — en 1857, et à la demande de Mgr de Charbonnel.

9°
Les Frères de la Charité
(1865)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé (1809) à Gand (Belgique) par le chanoine Pierre Triest, surnommé le Vincent de Paul belge. — **But** : le soulagement des vieillards, infirmes, aliénés ; l'hébergement des ouvriers pauvres ; la formation intellectuelle et morale des orphelins.
2o **Etablissement au Canada** : — en 1865, école de réforme ouverte à Montréal. — Institution *St-Benoit* établie à la Longue-Pointe (1884) pour le traitement des aliénés, épileptiques, alcooliques ; — collèges et académies d'enseignement primaire et commercial. — Dénomination : " Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul ".

9 -

IV°
Instituts de femmes

1°
Anciens Instituts

1o **Congrégation de Notre-Dame** : — elle prend un essor remarquable, dans la première moitié du siècle : elle fonde de nouveaux établissements dans *tous* les nouveaux diocèses, qui sont détachés de Québec, — ainsi qu'aux E.-U.
2o **Religieuses hospitalières de Saint-Joseph** : — l'Hôtel-Dieu, bien que soumis à la clôture, essaime aussi dans toutes les directions du pays : — *chaque communauté* nouvelle est indépendante, dans sa constitution, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
3o **Soeurs de la Charité de l'Hôpital-Général** : — l'Institut de la Vén. Mère d'Youville (1747) se développe merveilleusement : — trois branches principales sont coupées du tronc, sans appauvrissement de la sève féconde : — 1. Celle des " Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu " de **Saint-Hyacinthe**, fondée (1840) par le vicaire général, M. Edouard Crevier ; — 2. Celle des " Sœurs Grises de la Croix ", d'**Ottawa**, fondée (1845) par la Mère Bruyère ; — 3. Celle des " Sœurs

Grises de la Charité " de **Québec**, fondée en 1849. — **But** : les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, ainsi que l'instruction primaire, académique, normale, même dans les *missions* lointaines de l'Ouest.

2°
Religieuses du Sacré-Cœur
(1842)

1o **Origine de la Société** : — fondée (21 nov. 1800) à Paris par la Bienreuse Madeleine-Solphie Barat (1789-1865). — **But** : l'éducation des jeunes personnes, écoles normales, orphelinats ; l'œuvre des retraites.
2o **Etablissement au Canada** : — en déc. 1842, quatre Religieuses se fixent à St-Jacques de l'Achigan, — puis, à St-Vincent-de-Paul en 1846, — enfin, au Saut-au-Récollet en 1858.

3°
Sœurs de la Providence
(1843)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé à Montréal (25 mars 1843) par Mgr Bourget et madame veuve J.-B. Gamelin, née Marie-Emélie-Eugénie Tavernier. — **But** : soulagement spirituel et temporel des pauvres et des malades ; œuvre des orphelins et des vieillards; visite des pauvres.
2o **Diffusion** : — Titre : " Sœurs de la Charité de la Providence " ; — 102 établissements, desservis par 2,200 Religieuses, disséminées dans tous les diocèses du Canada, dans un grand nombre de ceux des E.-U. et dans l'Alaska. (V. *Vie de la Mère Gamelin*, Montréal, 1900).

4°
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
(1843)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé à Longueuil (28 oct. 1843) par mademoiselle Eulalie Durocher, sous la direction des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, avec la dénomination de " Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ". — **But** : instruction des jeunes filles.
2o **Diffusion** : — la Communauté qui compte environ 1,700 Religieuses, a étendu ses rameaux au loin dans la plupart des diocèses canadiens, et dans *sept* missions aux E.-U. (V. *Vie de la Mère Marie-Rose*, Montréal, 1895).

5°
Le Bon-Pasteur
(1844)

1o **Origine du Bon-Pasteur** : — institut fondé à Caen (1651) par le Bienheureux Jean Eudes ; — le monastère d'Angers, dirigé par la Vén. Mère Pelletier, est constitué par elle en généralat, sous l'appellation de " Religieuses de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers ". — **But** : réhabilitation, préservation, réforme des prisonnières, traitement des alcooliques et morphinomanes.
2o **Etablissement au Canada** : — sur les instances de Mgr Bourget, maison de Montréal (11 juin 1844).
3o **Institut de N.-D. de Charité du Refuge** : — fondé à Caen (1641) par le même ; — établi à Ottawa (1866), surtout comme " refuge aux filles pénitentes ou condamnées par les tribunaux ".

6°
Sœurs de Sainte-Croix
(1847)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé (1841) par l'abbé Basile Moreau et la Mère des Sept-Douleurs, à Sainte-Croix du Mans (France), en même temps que les Pères et Frères du même nom. — **But** : instruction des jeunes filles.
2o **Etablissement au Canada** : — à Saint-Laurent de Montréal (27

mai 1847). — Les " Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs " — nom qui a remplacé celui de " Sœurs Marianistes de Ste-Croix " du Mans — ont vu leur Institut séparé et déclaré indépendant le 10 janv. 1883.

7° *Sœurs de Lorette* (1847)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé à Munick (Bavière) en 1650, — qui greffa à York (Angleterre) en 1685, — puis à Dublin (Irlande).
2o **Etablissement au Canada** : — en 1847, par l'entremise de l'évêque de Toronto; on y a rattaché depuis les écoles paroissiales. — Nom : " Religieuses de l'Institut de la B.-V.-M ". (Abbaye de Lorette).

8° *Sœurs de la Miséricorde* (1848)

1o **Fondation** : — à Montréal (1848) par Mgr Bourget et madame Rosalie Jetté (Mère de la Nativité). — **But** : sauvegarde des mères et des enfants trouvés ; leur placement par adoption.
2o **Diffusion** : — l'Institut, en 60 ans, s'est répandu avec des résultats merveilleux au N.-O., dans les grandes villes des E.-U.

9° *Asile du Bon-Pasteur* (1850)

1o **Institution** : — fondée en 1850 par Mgr Turgeon, à Québec, par le chevalier Georges Manly Muir, par madame Marie Fitzback — veuve de Fr.-Xav. Roy — ou Mère Marie du Sacré-Cœur. — **But** : refuge aux repenties : instruction des enfants et éducation des jeunes filles.
2o **Succursales** : — la " Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie ", — plus connue sous l'appellation de " l'Asile du Bon-Pasteur " — a porté ses rameaux dans les diocèses d'en bas du fleuve et aux E.-U. (V. *L'Asile du Bon-Pasteur*, Québec, 1896).

10° *Sœurs de Sainte-Anne* (1850)

1o **Institution** : — fondée à Vaudreuil en 1850 par Mgr Bourget et la Mère Marie-Anne (1809-90). — **But** : instruction et formation morale des jeunes personnes.
2o **Diffusion** : — l'Institut prit un prompt essor, en 15 années, dans le diocèse d'origine ; son champ d'action s'est étendu, dans la suite, aux diocèses lointains : aux E.-U., Vancouver, Yukon, Alaska.

11° *Sœurs de St-Joseph* (1851)

1o **Saint-Joseph à Toronto** : — *Congrégation* fondée au Puy (France) en 1650, établie à Toronto par Mgr Charbonnel (1851). — **But** : instruction primaire, éducation supérieure des jeunes filles, œuvres de miséricorde. — Leur seule mission est à Comox (Ile Vancouver).
2o **Soeurs de St-Joseph à Hamilton** : — branche distincte de la précédente, même nom et même but. — Toutes leurs succursales sont comprises dans les limites du diocèse.

12° *Sœurs de l'Assomption* (1853)

1o **Institution** : — les " Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge " ont été fondées à Nicolet en 1853. — **But** : l'enseignement primaire dans les écoles paroissiales.
2o **Diffusion** : — la Société a franchi les bornes du diocèse, s'est portée au cœur du N.-O., dans plusieurs localités et villes importantes des E.-U.

13°
Sœurs de la Présentation
(1853)

1o **Origine de l'Institut** : — fondée (26 nov. 1796), à Bourg-Saint-Andéol, diocèse de Viviers (France) par la Vén. Mère Rivier. — **But** : instruction des jeunes filles.

2o **Etablissement au Canada** : — les premières Sœurs se fixent à Ste-Marie de Monnoir (19 oct. 1853), puis à St-Hyacinthe (1858). — La diffusion de l'Institut a été merveilleuse au Canada, dans le N.-O., aux E.-U. — Dénomination : " Sœurs de la Présentation de la B.-V. Marie ".

14°
Religieuses de Jésus-Marie
(1855)

1o **Origine de l'Institut** : — fondé (1818) par l'abbé André Coindre — fondateur aussi à Lyon des " Frères du Sacré-Cœur ". — Les six premières Religieuses débarquent à Québec le 21 déc. 1855. — **But** : instruction de l'enfance et de la jeunesse.

2o **Etablissement au Canada** : — à Saint-Joseph de Lévis, par les soins du curé, M. J.-H, Routhier et de la fabrique paroissiale. — En 1873, transfert à St-Colomb de Sillery. — Il y a une dizaine de fondations aux E.-U.

15°
Petites Filles
(1857)

Institut des Petites Filles de Saint-Joseph : — fondé (1857) par le Sulpicien Antoine Mercier, avec l'agrément de Mgr Bourget. — **But** : le service spirituel et temporel du clergé, l'entretien du linge sacré et des ornements. — Congrégation diocésaine approuvée (20 sept. 1897.) — Une seule succursale à Oka.

16°
Sœurs de la Providence
(1860)

Soeurs de Charité de la Providence : — fondation à Kingston (1860) de Mgr Horan, circonscrite au diocèse. — *Hospices* pour les pauvres, malades, infirmes, invalides des deux sexes ; — orphelinats et écoles libres. — Holyoke (Springfield) est leur seule mission.

17°
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang
(1861)

1o **Institution** : — inaugurée à Saint-Hyacinthe, en 1861, par Mgr Jos. La Rocque et la Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang (Aurélie Caouette), — décédée le 6 juillet 1905. — **But** : la vie contemplative, la réparation et l'expiation des offenses par le culte du Précieux-Sang du Rédempteur.

2o **Diffusion** : — l'Institut s'est propagé avec une merveilleuse rapidité, en l'espace de 40 années : — au Canada, aux E.-U., à la Havane ; environ 14 monastères.

Remarque : — Pendant l'Union, des **18** Instituts de femmes : **5** sont français, — **2** irlandais, — **8** canadiens-français.

IIIE PARTIE

DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

(1867-1900)

CHAPITRE I

L'Administration

I°

Vicomte Monck

(1867-68)

1*er gouverneur*

1o **Sir Ch.-Stanley, vicomte Monck** : — Premier gouverneur : **commission** : 1er juin, serment 1er juillet 1867-13 nov. 1868 ; — l'un des promoteurs de la Confédération, se retire après l'avoir inaugurée. — En 1859, membre du Conseil privé jusqu'à son décès en 1894. — (V. *Berkeley's Powell Coll*, Arch., Ottawa).

2o **Administrateurs** :—**sir John Windham** : 14-30 nov. 1868. — **Sir John Young** : — 10 nov., il est commissionné, assermenté **1er** déc. 1868-1er fév. 1869. (V. F.-J. Audet, *Gouv. L.-G.*, Ottawa, 1909).

II°

Baron Lisgar

(1868-72)

2*è gouverneur*

1o **Sir John Young, baron Lisgar (1807-76)** : — né à Bombay (Inde), député (1831), secrét. de la Trésorerie (1841-46), vice-roi d'Irlande (1852-55), haut commissaire des Iles-Ioniennes (1856-59), gouv. des N.-Galles (1861-67). — **Commission** de gouverneur : 29 fév. 1868-21 juin 1872, commandant-en-chef de l'I.-P.-E. — *Baronnet* de Cavan (1848) et *baron* Lisgar et Balieborough (2 nov. 1870). — Il se déclara un jour pour l'indépendance du Canada : décédé le 6 oct. 1876.

2o **Administrateur** :— **sir Charles Doyle** (1805-83), lieut.-gén. des forces de terre, lieut.-gouv. de la N.-E., n'administre que l'espace de *deux jours* : 22-24 juin 1872.

1o **Sir Fréd. Temple Hamilton Blackwood (1826-1902)** : — né en Irlande (1826), héritier des titres de famille (1841), vicomte et baron dans la pairie d'Irlande de Clandeboye, Ballyleidy, Killyleagh, baronnet, colonel honoraire ; — baron et **marquis Dufferin et Ava** (1850) du Roy.-Uni, commissaire en Syrie (1860, sous-secrét. de l'Inde (1864-66) et de la Guerre (1865-67). — **Commission** de gouverneur : 22 mai 1872-14 nov. 1878. — Ambassadeur en Russie (1879-81), en Tur-

III°
Marquis Dufferin
(1872-78)
3è gouverneur

quie (1882-84), vice-roi des Indes (1884-88), à Rome (1889-91), à Paris (1891-95). — auteur de plusieurs livres : décédé en fév. 1902.
2o **Administrateurs** : — **sir W. O'Grady Haly** (1811-78), entre en service (1828), en Crimée et aux Indes (1854), commandant suprême au Can. (1873). — Trois fois administrateurs : 1874,1875,1878 ;— général en 1877, il meurt à Halifax en 1878. — **Sir Patrick Leonard MacDougal** (1819-94), colonel des troupes dans la soumission des Fenians, il administre du 19 oct.-24 nov. 1878.

IV°
Marquis de Lorne
(1878-83)
4è gouverneur

1o **Sir J.-G. Douglas Sutherland Campbell** (**1845-1914**) : — né le 6 août, neuvième duc d'Argyll, capit. des volontaires écossais, colonel des artilleurs d'Argyll et Bute, député (1868-78). — En 1871, il épouse la princesse Louise, 4è fille de la Reine. — **Commission** de gouverneur : 7 oct. 1878-21 oct. 1883, avec le titre de **marquis de Lorne.** — En 1900, héritier de ses titres, député de Manchester (1895-1900) ; — il meurt à l'île de Wight le 4 mai 1814, laissant une série d'ouvrages.
2o **Administrateur** : — *sir P.-L. MacDougall*, major-gén. le remplace à deux reprises : 11 nov. 1881-20 janv. 1882, déc. 1882-fév. 1883.

V°
Marquis de Lansdowne
(1883-88)
5è gouverneur

1o **Sir H. Ch. Keith Petty Fitzmaurice** (**1845**-....) : — né le 14 janvier, élève d'Oxford, héritier des titres paternels (1866) : vicomte de Caln, lord Wycombe, baron de Chipping (Roy.-Uni) ; comte de Kerry, vicomte de Clanmaurice et de Fitzmaurice, baron de Lixnaw et Dunkerron (pairie d'Irl.) : — cinquième **marquis de Lansdowne.** — Lord du Trésor (1868-72), sous-secrét. de la Guerre (1872-74), de l'Inde (1880). — **Commission** de gouverneur : 18 août 1883-24 mai 1888 ; — promu vice-roi des Indes, secrét. de la Guerre (1895), des Aff. étrangères (1900) ; — chef du parti conservateur aux Lords...
2o **Administrateurs** : — lord **At. G. Russel** : 5 août-7 nov. 1886. — **Sir John Ross** (1829-1905), né à Stone House (Cumberl), soldat (1846), au Canada (1848), cap. en Crimée (1854) et aux Indes. — En 1888, commandant suprême au Can. et administrateur du 26 mai-11 juin ; — colonel du régim. de Leister (1895), décédé à Kellœ (Berwickshire) le 5 janv. 1905. (V. *Dict. of Nat. B.*, t. II, Suppl.).

VI°
Comte Derby
(1888-93)
6è gouverneur

1o **Sir Fréd. Arthur Stanley Preston** (**1841-1908**) : — grenadier de la garde (1858), député (1865-68) de Lancaster (1868-86), lord de l'Amirauté (1868-69), de la Guerre (1874-77) et encore (1878-80), des Colonies (1885-86). — **Commission** de gouverneur : 1er mai 1888-15 juillet 1893. — Seizième **comte de Derby** (1er avril 1893), décédé le 14 juin 1908.
2o **Administrateur** : — le lieut.-gén. **A. G. Montgomery Moore** le remplace à peine deux mois : 15 juillet-18 sept. 1893.

1o **Sir John Campbell Hamilton Gordon** (**1847**-....) :— né le 3 août en Ecosse, élève d'Oxford, vicomte de Formartine, lord Haddo,

VII°
Comte Aberdeen
(1893-98)
7è gouverneur

Methlic, Tarves et Kellie — pairie d'Ecosse — vicomte et **comte d'Aberdeen** (27 juin 1870) dans la pairie du Roy.-Uni ; — président de la commission des chemins de fer (1875-76), haut commissaire en Ecosse (1881-85), vice-roi d'Irlande (1886). — **Commission** de gouverneur : 22 mai 1893-12 nov. 1898 ; — vice-roi d'Irl. en 1905...

2o **Administrateurs** : — le lieut.-gén. *Alex. George Montgomery*, trois fois : 1893, 1894, 1897 ; **W. Seymour**, lieut.-gén. du 28-30 juin 1898.

VIII°
Comte Minto
(1898-1904)
8è gouverneur

1o **Sir Gilbert John Murray Hynynmond Elliot (1847-1914)** : — né à Londres, élève de Cambridge, garde écossais (1867), colonel du Roxborough, sert en Turquie (1877), en Afganistan (1879), secrét. milit. au Canada (1883-86) comme *comte de Melgund* ; — quatrième **comte de Minto** (1891), baronnet de la N.-E. — **Commission** de gouverneur : 30 juillet 1898-20 nov. 1904. — Vice-roi de l'Inde (1905-10), décédé le 1er mars 1914.

2o **Administrateurs** : — lord Seymour : 4-9 oct. 1899. — **Sir Henry Strong** (1825-1909), né à Dorsetshire, vice-chancelier (1869), juge (1874-90), cour suprême (1892-1902), année où il administre du 9 juin au 26 juillet. — **Sir H.-Elz. Taschereau** (1836-1911), né à Ste-Marie (Beauce), élève de l'Univ. Laval, avocat (1857), député (1861-67), juge à Québec (1871), de la Cour suprême (1878), en chef (1902) ; — retiré (1906), membre du Conseil privé (1904), année où il administre du 21 nov.-9 décembre. (V. *The Makers*, Index).

IX°
Comte Grey
(1904-11)
9è gouverneur

1o **Sir Alb. Henry George Grey (1851-....)** : — né à Howick, élève de Cambridge, député libéral (1880-86), succède au titre de son oncle comme quatrième **comte Grey** (1894), administre la Rhodésie (1896-97), directeur de la " Cie de Sud africain " (1898-1904). — **Commission** de gouverneur : 26 sept. 1904-12 oct. 1911, commandant des troupes du Canada. — Il a habilement travaillé au maintien et à l'extension de l'Impérialisme.

2o **Administrateurs** : — **Robert Sedwick**, dix jours (1906). — **Sir Ch. Fitzpatrick**, né à Québec en 1853, élève de l'Univ. Laval, avocat (1876), défenseur de Riel (1885), député au local (1890)-96), au fédéral (1896-1906), soll.-gén. (1901), min. de la Justice (1901-06), juge-en-chef du Canada (1906...) : — administre à plusieurs reprises (1907-09) ; — ainsi que **M. D. Girouard** (1910). (V. J. Audet, *op. cit.*).

X°
1°
Ier *Parlement*
(1867-72)

1o **Ministère Macdonald (sir John Alex.) : 1er juil. 1867-6 nov. 1873** : — né à Glasgow (11 janv. 1815), émigré à Kingston (1820), où il étudie le droit, est reçu au barreau (1836), volontaire (1837-38), député (1854). — L'un des *Pères* de la Confédération, choisi comme *Premier* du ministère conservateur-libéral ; — décédé en 1891.

2o **Ministres et sessions** : — Ontario, 5 ministres ; Québec, 4 ; N.-E., 2 ; — N.-B., 2 ; — conservateurs, 7 ; libéraux, 6. — (V. les noms :

F.-J. Audet, *Can. hist. Dates*, p. 106 et ss.). — Sessions, élections, orateurs, dissolutions, prorogations. (It., *ibid.*).

2° IIè et IIIè *Parlements* (1873-78)

1o **Ministère Mackensie (sir Alex.) : — 7 nov. 1873-16 oct. 1878 :** — né en Ecosse (1822), émigré à Kingston (1842), entrepreneur à Sarnia (1848), journaliste réformateur, député au local (1861-67), au fédéral (1867-72). — *Premier libéral* (1873), défait (1878), chef de l'opposition (1880), représentant d'York (1882-87), décédé en 1892.

2o **Ministres et sessions :** — les ministres canadiens se distinguent au gouvernement ; — M. W. Laurier paraît au Revenu de l'Intérieur. — Deux *élections* : 1872-1874. (V. Jos. Desjardins, *Guide*, p. 222).

3° IVè et VIè *Parlements* (1878-91)

1o **Ministère Macdonald (2è fois) : 17-oct. 1878-6 juin 1891 :** — retour de sir John, battu à Kingston, mais élu à Victoria (C.-B.) (1878) ; — grande surprise, 146 conservateurs, 60 libéraux ; — long et fécond ministère, interrompu par la mort du chef estimé de tous.

2o **Ministres et sessions :** — nouvelles figures d'hommes d'Etat canadiens. — Trois élections : 1878, 1882, 1887. — Le nombre des sessions varie entre 4 et 5 dans chaque législature. (V. une étude détaillée sur les 6 Parlements, J. Lewis, *Can. and its Prov.*, t. VI).

4° VIIè *Parlement* (1891-96)

1o **Ministère Abbot (John Jos. Caldwell) : 16 juin 1819-24 nov. 1898 :** — né au Can. (1821), élève de MacGill, avocat (1847), élu à Argenteuil (1860), avocat-gén. (1862-63), ministre (1887), résigne et meurt (1893).

2o **Ministère Thompson (J. Sparrow David) : 5 déc. 1892-12 déc. 1894 :** — né à Halifax (1814), reporter à la Chambre (1859), avocat (1865), député d'Antigonish (1877), *Premier* de la N.-E. (1882), min. de la Justice à Ottawa (1885) ; — il se rend à Paris (1893) et à Londres comme arbitre (1894), et y meurt peu de mois après.

3o **Ministère Mackensie Bowell : 21 déc. 1894-27 av. 1896 :** — né en Angleterre (1823), émigré (1833), devint journaliste, député (1867), min. des Douanes (1878-91), de la milice (1892), du commerce (1892-94) : — il résigne en 1896.

4o **Ministère Tupper (sir Charles) : — 27 avril-8 juillet 1896 :** — né (1821) à Amherst (N.-E.), élève et docteur en médecine d'Edimbourg (1843), député et *premier* au local (1855, 1864-67), au fédéral et ministre (1867-78), haut commissaire à Londres (1884-96), *baronnet* (1888). — Choisi comme *Premier*, il n'est pas élu au scrutin ; chef de l'opposition (1896-1900), perd son mandat (1906) et quitte l'arène.

5o **Ministres et sessions :** — la mort de sir John laisse le parti conservateur désemparé : — il y a 6 *sessions* après les élections du 5 mars 1891. (V. *It. ibid.*).

1o **Ministère Laurier (sir Wilfrid) : 13 juil. 1896-6 oct. 1911 :** — né à Saint-Lin (1841), élève de l'Assomption, étudiant en droit à MacGill, avocat (1864), député à Québec (1871), à Ottawa (1874), min. du Rev.

5°
VIIIè-IXè
Parlements
(1896-1911)

de l'Intérieur (1877), chef de l'opposition (1887), président du Conseil (1896), membre du Conseil impérial 1897).

2o **Ministres et sessions** : — nombreux ministres en 15 ans. — Elections : 1896, 1900, 1904, 1908, 1911 ; — sessions variant de 3-5. (V. F.-J. Audet, *op. cit.*, p. 106 ; J. Lewis, *op. cit.*, p. 131-203).

CHAPITRE II

La situation politique

I°

Genèse de la Confédération

(1854-67)

1o **Fruits de l'Union** : — rapprochement administratif des Anglo-Canadiens et des Canadiens ; — *reconnaissance* du gouv. responsable effectif ; — *abolition* de la tenure seigneuriale ; — *sécularisation* des biens du clergé protestant ; — *adoption* du système décimal ; — *codification* des lois civiles et indépendance de la magistrature ; — liberté commerciale, réciprocité ; — *rétablissement* officiel de la langue française — *progrès* de l'enseignement primaire, universitaire : — voies ferrées, navigation fluviale, transatlantique, canaux et ponts, télégraphie... (V. Ed. Lareau, *op. cit.*, p. 310).

2o **Causes du changement** : — *antagonisme* des partis ; — représentation ontarienne selon la population ; — *crises* ministérielles (1854-64) et inutilité des appels au peuple. (V. *The Markers of Can.*, t. 18).

3o **Elaboration du système fédéral** : — entrevu par lord Durham ;— favorisé par la N.-E. (1854) et discuté par le minist. Cartier-Macdonald ; — déclaré urgent par Galt (1858) et G. Brown (1859), par les partis (1864). — Le 1er sept. 1864, *convention* à Charlottetown des délégués, à Québec (10-28 oct.) pour élaborer **72 articles** comme base de fédération. — En 1865, débats parlementaires et adoption des articles ; — en déc. 1866, délégués à Londres des quatre Provinces. — Le 29 mars 1867, la Reine signe **la Constitution** ou " Acte de l'Am. Brit. du Nord ", mise en vigueur le 1er juillet. (V. Egerton et Grant, *Can. Const. Devel.*, Toronto ; A.-B. Keith, *Resp. Gov.*, Oxford, 3 vol. 1912).

1o **Dénomination** : — " Dominion of Canada ", traduit assez improprement " Puissance du Can. ", puisque le terme *Puissance* équivaut à *Etat souverain* ; — le terme " Domaine " (dominionem) exprime exactement un " Etat dépendant de la Couronne ". — L'on dit bien : la **Confédération canadienne**, le **Canada confédéré**, le **Canada**.

2o **Amérique Brit. du Nord** : — en 1867, provinces de Québec, Ontario, N.-E., N.-B. ; — en 1869, Territ. N.-O., achetés de la Cie d'Hudson ; — en 1870, érection du Manitoba ; — en 1871, adhésion de la

II°

La Constitution

(1867)

Col.-Brit. au pacte fédéral ; — en 1873, de l'I.-P.-E. — Le Canada forme une **Union fédérale,** où chaque province conserve l'autonomie relative ; — Angleterre, Ecosse, Irlande, constituent une **Union législative,** dont les partisans s'appellent *Unionistes.* — De là, entre les deux pays, découlent des divergences politiques : faute de les discerner : erreurs, désagréments, discordes .

3o **Pouvoir souverain** : — de droit la métropole manifeste son action par le Souverain, le ministre des Colonies, le Parlement impérial, qui s'identifient avec le Cons. privé, un peu par la Conférence coloniale. — Ainsi notre gouvernement ne saurait exister qu'en vertu de pouvoirs délégués par la Const. et les Statuts ou tacitement consentis : il reste des points sujets à discussion et à décission. (V. *Can. and its Prov.*, t. VI ; Jos. Desjardins, *op. cit.*, p. 207 , JKeith, *op. cit.*).

III°

Gouverneur général

1o **Attributions** : — nommé par la Couronne, sur l'avis du Secrét. colonial, par *lettres patentes* (jusqu'en 1878) avec les *instructions* convenables ; — par simple *commission* ensuite avec le titre de " commandant-en-chef du Can. ". — Salaire, état-major, pouvoirs de grâce, de pétition, etc., etc. (V. *Ibid.* sir Jos. Pope, t. VI, p. 272).

2o **Secrétaire** : — *deux*, civil et militaire jusque vers 1870 ; — *fonctions* de cérémonial, de liaison avec le ministère ou *exécutif*, dont il reçoit son salaire, sa promotion, etc.

3o **Conseil privé du Canada** : — établi par la Constit., choisi par le gouv. sur l'avis du Premier, à vie d'ordinaire avec le titre d'*Honorable*, sans salaire ni commission ; — nombre indéfini rarement convoqué en totalité, sinon les membres du Cabinet. . .

IV°

Pouvoir législatif

1o **Parlement** : — *composé* du gouverneur, sénat, Chambre pour sanctionner, appliquer les lois ; — *libre*, chacun des trois, d'approuver ou d'opposer son veto ; — d'ordinaire, entente et harmonie. . .

2o **Sénat** : — candidats présentés par le Cabinet, confirmés par le gouverneur, — à vie avec salaire, — *Réparti* au début en 24 membres de Québec, 24 de l'Ontario, 12 de la N.-E., 12 du N.-B. ; — depuis, 10 de la N.-E., 10 du N.-B., 4 du P.-E., et autant de la Sask., du Man., de l'Alberta, 3 de la Col. Brit.

3o **Chambre** : — comprenant au début : Ont. 82 et 88 (1871), Québec 65, N.-E. 19 et 21 (1871), N.-B. 15 et 16 (1872) ; — Man. 4, C.-B. et I.-P.-E. 6 : — 206 en 1882. — Aujourd'hui : Ont. 86, Québec 65, N.-E. 18, N.-B. 13, Man. 10, Sask. 10, C.-B., 7 Alberta 7, P.-E. 4, Yukon 1. (V. J. Desjardins, textes officiels ; sir J. Pope, *op. cit.*, p. 286).

1o **Cabinet** : — ressemble de loin à celui de Londres, car, ici, il est simplement *Conseil exécutif* ou *ministériel* : — il n'est nulle part mentionné dans le texte constitutionnel. — Ses membres sont laissés au bon plaisir du *Premier*, qui les prend d'ordinaire dans le Parlement, et l'usage —

V°

Pouvoir exécutif

qui paraît absurde — exige leur réélection, etc. (V. A.-B. Keith, *op. cit.*, t. I, p. 303 et sir J. Pope, *ibid.*).

2o **Premier ministre** : — il use de pouvoirs étendus entre le gouverneur et l'électorat ; — sa démission entraîne la chute du Cabinet ; — son nom est absent de la Constitution ; — il peut démettre un autre ministre. — Il nomme les *orateurs* du sénat, de la Chambre et leurs substituts, etc. (V. *It. ibid.*).

3o **Président du Conseil privé** : — jadis, le plus jeune des ministres ; auj., c'est le *Premier* qui retient cet honneur et cette charge : — sir Wilfrid Laurier a personnellement présidé le Conseil durant 15 années.

VI°

Rouage ministériel

1°

Finances

1o **Ministre des finances** : — **Receveur-général** aussi — vient le second au Conseil, aux Communes, aux cérémonies ; — chargé du budget colonial, recettes, dépenses, emprunts, soumis au gouverneur ; de l'administration des Banques d'Epargne de l'Etat, des assurances immobilières, des comptes publics, dettes, obligations, émission de la monnaie et des billets du Dominion, de l'Hôtel des Monnaies.

2o **Bureau du Trésor** : — composé du même ministre et de quatre collègues — *sous-comité* du Cabinet constitué pour l'étude des matières financières, revenus et dépenses, améliorations, dont le *Rapport* est soumis au gouverneur en Conseil.

3o **Auditeur-général** ou **Contrôleur** ou **Vérificateur-général** : — mis sous la dépendance du min. des Finances ; — il a pour mission de surveiller les dépenses occasionnelles ; muni de pouvoirs étendus, qu'il doit exercer avec intégrité, régularité, il dépose ses comptes devant le Parlement. (V. Sir Jos. Pope, *op. cit.* ; Audet, *op. cit.*, p. 107).

2°

Justice

Secret. d'Etat

1o **Ministre de la Justice** : — aviseur légal du gouvernement, du gouverneur, surtout en ce qui concerne : 1. le fiat ou le veto à l'égard des bills votés ; — 2. le rejet de telle législation provinciale ; — 3. la concession ou le refus de pétition des droits ; — 4. l'exercice du droit de grâce. — Examen périodique des lois des *neuf* Provinces ! — Direction des pénitenciers et de la Police coloniale, etc. (V. F. Audet, p. 108).

2o **Solliciteur-général** ou **Procureur-général** : — nommé par le gouv. en Conseil pour assister le précédent ; — muni du mandat électoral, admis parmi les ministres, sans être du Cabinet.

3o **Secrétaire d'Etat** : — avant 1873, deux : l'un pour le Can., l'autre pour les Provinces, en relation directe avec le gouverneur, gardien des sceaux, administrateur des lois des Cies, de la naturalisation, de la Tempérance, secrétaire-archiviste. — Il est aussi — depuis 1909 — en charge des " Affaires extérieures ", — ainsi que du **Bureau de l'Imprimerie royale** et **celui des Archives fédérales** (1912).

1o **Ministre** : — jadis *Commissaire des Trav. Publ.* — En 1879, son ministère est séparé des Chem. de fer et Canaux. — En charge des :

3°

Travaux publics

Chemins de fer

1. édifices publics ; 2. ports et quais de navigation ; 3. écluses, môles, digues ; 4. ponts et chaussées : 5. lignes télégraphiques, etc.

2o **Ministre des Chemins de fer et Canaux** : — Intercolonial, Windsor (N.-E.), Chemin de fer du P.-E. : le tracé et le trajet des lignes ou voies ferrées du Can., du Nation. Transcont. — En 1903, création du *Comité* du Cons. privé ou des *Chem. de fer* : six membres. — Canaux de navigation, environ longs de 2,000 milles.

4°

Intérieur

1o **Ministre** : — en 1869, *achat* — pour 300,000 liv. st. et des terres concédées — des Prairies du N.-O. et du Territ. de Rupert, — et création (1873) de l'*Intérieur* ; — administre le Yukon (1898), vend les terres aux colons, en commande l'arpentage et la répartition, exerce et surveille l'immigration étrangère (1892).

2o **Département des Affaires indiennes** : — confié (1844) au secrét. civil du gouverneur ; en 1860, au directeur des Terres de la Couronne ; en 1867, au Secrét. d'Etat ; en 1873, au ministère de l'Intérieur ; en 1880, à un *surintendant* spécial qui lui est rattaché. — (**Indiens du Can. 1763-1840**, voir *Can. and its Prov.*, t. IV, p. 695 ; — **1840-67**, t. V, p. 331 ; — **1867-1912**, t. VII, p. 593).

5°

Agriculture

Postes

1o **Ministre de l'Agriculture** : — créé en 1868, pour contrôler l'immigration, imposer la quarantaine... — En 1887, création des *Fermes expérimentales* : laiterie, semences, animaux, plantes et fruits, — Lettres patentes aux inventeurs, marques de fabrique, etc.

2o **Ministre des Postes** : — date de 1851, fonde et dirige tous les bureaux du pays, la livraison des lettres et colis, des mandats et bons, timbres, etc : — il est chargé de publier règlements, défenses, combinaisons, de surveiller les journaux et publications non désirables : 600 millions de lettres par an.

6°

Marine

1o **Ministre** : — Chargé de l'hydrographie, du canal navigable du St-Laurent (1904), des phares, des bouées flottantes, des hôpitaux de la marine, du pitotage, des naufrages, etc. — Les *Pêcheries* côtières forment une branche considérable — qui restait séparée (1884-91), source de revenus...

2o **Service naval** : — loi de 1910 qui établit ce département sous le contrôle du même ministre : — construction, achat, entretien, réparation de navires de l'Etat, du matériel de navigation sur les lacs, les fleuves... observations météorologiques, télégraphie sans fils, marées.

1o **Ministre des Douanes** : — complément du ministère des Finances, il perçoit les droits d'entrée aux ports, impose les tarifs, les amendes, consigne en dépôt les marchandises de transport ou de transit par voie ferrée ou fluviale, selon le traité de Washington (1871). — Source de revenus énormes : le ministère, aboli en 1892, est rétabli en 1897.

2o **Ministre du Commerce** : — établi en 1887, en fonction en 1892, il

7° *Douanes, Commerce, Revenu, Mines, Travail*

organise surtout le *trafic extérieur* avec les autres colonies et l'étranger ; — il administre " l'Acte d'Inspection et de Vente ", l'immigration de Chine — 500 piastres d'entrée par tête, — les rentes ou pensions viagères, établies (1908) par sir Rich. Cartwright.

3o **Ministre du Revenu intérieur** : — perception des accises ou impôt territorial sur les spiritueux, le tabac, les produits distillés ; — concession des permis ou licences ; surveillance des poids et mesures ; inspection du gaz, de l'électricité, des aliments, des produits pharmaceutiques. — Aboli en 1892, le ministère revit en 1897.

4o **Ministre des Mines** : — établi en 1907, sous la direction du précédent, séparé de lui en 1912, il administre les Mines et la Géologie : — cette dernière branche existait cepuis 1842. — Ses doubles fonctions sont indiquées dans les Statuts respectifs. (V. *Can. and its Prov.*,t, VI, p. 343.)

5o **Ministre du Travail** : — créé en 1900, mis sous la juridiction du ministre des Postes, séparé (1906) en ministère spécial avec de nouvelles attributions en 1907 et 1910. — Il a la charge de prévenir les grèves, de les apaiser et supprimer par la conciliation légale.

8° *Milice*

1o **Ministre** : — service civil : forts, artilleries, munitions, armes, manutention, habillements, campements ; — service militaire : état-major, officiers, soldats de différentes armes, tous les services divers, honneurs, promotions, etc., etc. (Noms des ministres : F.-J. Audet, *op. cit.*).

2o **Police à cheval** ou **gendarmerie** : — établie dans le N.-O. (1873) sous le ministre de la Justice (1876) : 300 hommes ; — 500 en 1882 ; — 1,000 en 1885 ;.— 700 en 1911. — Le *Commissaire* ou commandant supérieur réside à Régina ; — en 1903, le roi Edouard VII accorde à ce Corps le titre de *Royal*.

VII° *Magistrature suprême*

1o **Cour Suprême** : — constituée, en 1875, d'un juge-en-chef, de cinq juges prîmés, dont *deux* du barreau de Québec ; — cour d'appel au civil, au criminel dans les cas prévus. — Sentence *sans appel*, la prérogative royale exceptée. (V. F. Audet, *op. cit.*, p. 129).

2o **Cour de l'Échiquier** : — créée comme la précédente pour les litiges où " la Couronne est plaignante ou demanderesse " (1875, se ct. 59). — Juge spécial nommé en 1887 ; extension de sa juridiction ; — assesseur au juge, en avril 1912.

CHAPITRE III

La Province de Québec

I°

Administration

1°

Lieut.-gouv.

(1867-1908)

1o **Lieutenant-gouverneur** : — nommé désormais par le gouverneur pour cinq ans ; — investi de pouvoirs directs ; — doté en partie de la prérogative royale ; — chef de l'Exécutif ; — choisi dans les rangs du parti au pouvoir et usant de son crédit en sa faveur. (V. A.-B. Keith, *op. cit.*, p. 654).

2o **Titulaires** : — 1. **Sir Narcisse Belleau** (1867-73), né à Québec (1808), conseiller législ. (1852) et président (1857-62, maire de Québec (1860), créé *chevalier* par le prince de Galles ; — ministre de l'Agric. (1862), *premier* (1865). — Il résigne ses fonctions de lieut.- gouv. le 11 fév. 1873 et meurt en 1894. — 2. **René-Edouard Caron** (1873-76), né à Sainte-Anne (1800), élève de Laval et avocat (1826), maire de Québec (1833-37), conseiller (1841) et orateur (1843-53) ; — deux fois ministre, juge, décédé en 1876. — Sir A.-A. Dorion (1818-91) est **administrateur**, 8 nov.-15 déc. 1876. — 3. **Luc Letellier de St-Just** (1876-79), né à la Riv.-Ouelle (1820), sénateur (1867) et ministre (1873. — Lieut.-gouv., il se querelle avec le Gabinet et le dissout ; sous la motion de sir John à Ottawa, il est démis de sa charge (25 juil. 1879) et meurt en 1881. — 4. **Théodore Robitaille** (1879-84), né en 1834, ministre (1873), refuse la dissolution à sir Joly de Lotbinière, sénateur (1885), décédé en 1897. — 5. **L.-Fr.-Rodr. Masson** (1884-87), né à Terrebonne (1833), ministre de la milice (1878), président du Conseil (1880), sénateur (1882) et décédé (1903)l — Lieut.-gouv., il amena le compromis qui règla ensuite la question des biens des Jésuites: — en son absence, sir Belleau et sir *André Stuart* furent **administrateurs** — 6. **Auguste-Réal Angers** (1887-92), né à Québec (1838), avocat (1874), ministre (1876-78), juge (1880). — Lieut.-gouv., il renvoie M. Mercier ; sénateur (1892), président du Conseil (1892-96)... — L.-*A. Casault* et *J.-G. Bossé* sont **administrateurs** en 1889. — 7. **Sir J.-A. Chapleau** (1892-98), né en 1840, avocat (1861), tour-à-tour avocat gén., secrétaire provincial, *premier* (1879), secrétaire d'Etat à Ottawa (1882), nommé *chevalier* (1896), il meurt en 1898. — *Sir Alex. Lacoste* est deux fois **administrateur** 1893, 1897. — 8. **Sir L.-A. Jetté** (1898-1908), né en 1836, avocat (1857), juge puîné (1878), doyen de la faculté de droit à Laval et membre de diverses commissions, deux fois lieut.-gouv., 1898, 1903, juge en chef de la Cour supérieure de Québec (1909).

1o **Conseil législatif** : — non électif désormais ; — composé encore de 24 membres, élus par le lieut.-gouv. au nom de S. M., dans des circonscriptions convenues. — Chaque conseiller doit être sujet britannique, résider dans la Province, posséder un immeuble de 4,000 piastres. — Salaire du *Président* $4,000, de *conseiller* $1,500.

2°

Gouvernement

2o **Cabinet** ou **Conseil exécutif** : — aviseur du lieut.-gouv. ; — composé des *ministres* qu'il agrée, maintenus par le vote majoritaire des députés, préposés aux divers départements de l'administration. — Salaire du *Premier* $7,000, — de ses collègues avec portefeuilles $6,000.

3o **Assemblée** ou **Chambre** : — élue par le vote populaire, — composée d'abord de 65 députés, de 72 ensuite, enfin de 81 en vertu des circonscriptions nouvelles. — Salaire de l'Orateur $4,000, de chaque représentant $1,500. (V. *Can. and its Prov.*, vol. XV, p. 219).

3°

Cabinet

1o **Premier ministre** : — en charge du département du *Cons. exécutif*, où se discutent les motions et projets de loi qu'il soumet au lieut.-gouv. en conseil, qui les doit sanctionner. — *Attributions* multiples : convocation des électeurs, députés ou législatures, nomination des juges, employés du service civil, affaires municipales, etc.

2o **Procureur-général** : — a son département sous la présidence du Premier ; — *aviseur* légal du lieut.-gouv., du ministère ; — surveille l'exécution des lois, l'administration de la justice, de l'enregistrement, de la police, des prisons, de la Commission d'utilités publiques.

2o **Secrétaire provincial** : — recueille les ordres en conseil, les transmet aux ministres, les enregistre, les publie dans *la Gazette officielle* ; — en charge du *grand sceau*, de la correspondance provinciale, des patentes, commissions, des érections de corporations, des registres de l'état civil, etc. — Il est comme le *ministre de l'Instruction publique*.

4o **Trésorier provincial** : — comme *ministre des finances* ; — contrôle recettes et dépenses, dépôts et consignations ; — administre la dette publique ou *Fonds consolidé*, salaires des employés, les achats et les ventes, les licences diverses...

5o **Ministre des Terres et Forêts** : — contrôle concessions et ventes des propriétés provinciales, parcs publics, coupe des bois, agences et sous-agences locales, opérations forestières, écoles expérimentales...

6o **Ministre de l'Agriculture et des Chemins** : — contrôle collèges agricoles, fermes modèles, comités d'exposition, sociétés industrielles, voies de communication et de transport ;— mais les *Chemins* sont sous la charge d'un sous-ministre.

7o **Ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries** : — comprend immigration, ouverture de nouveaux centres agricoles, miniers, au moyen de voies et de ponts ; — permis de chasse et de pêche, réglements qui les régissent...

8o **Ministère du Travail et des Travaux publics** : — embrasse constructions, réparations des édifices ; — contrôle entreprises, voies ferrées, quais, ponts, industries et usines, grèves ouvrières, etc.

9o **Surintendant de l'Instruction publique** : — pas de ministre titulaire ; secrétaire *français* et un *anglais*. — *Conseil* de dignitaires catholiques et protestants, nommés par le lieut.-gouv. — *Commissaires* d'école locaux qui percoivent les taxes, salarient le personnel de l'enseignement ; *allocation* du budget provincial. — Au comité des évêques

conseillers est adjoint un nombre égal de laïques *catholiques* et le même nombre du comité de laïques *protestants*. (V. It. *ibid*.; Ed. Lareau, *Hist. du Droit can.*, t. II, p. 459).

4°

Ministères

Ie Décade

(1867-78)

1o **Ministère Chauveau** (1867-73) : — le lieut.-gouv. Belleau charge *Jos. Cauchon* (1816-85) de former le 1er Cabinet : il échoue. — Pierre-Jos.-Olivier Chauveau réussit. — Né à Québec (1820), avocat, député, ministre (1851-53), *premier*, président du sénat (1873), shériff de Montréal, (1877), il meurt en 1890. — En 1871, W. Laurier fait son premier discours. (V. It., p. 171 ; J. Desjardins, *Guide*, p. 40).

2o **Ministère Ouimet** (1873-74) : — né en 1823, Gédéon Ouimet avait été procureur général (1867-73), continua la politique de Chauveau, fit voter contre le *double mandat* à Ottawa et à Québec, tomba du pouvoir en raison du " scandale " d'un troc de lots de terre à Montréal. — Il devint Surintendant de l'Inst. publique et mourut en 1905.

3o **Ministère de Boucherville** (1874-78) : — né en 1822, docteur en médecine, député (1860) ; comme Premier il est démis par Luc Letellier (28 mars 1878) ; — sénateur (1879), il est mort en 1917. — I s'occupa de construction des voies ferrées.

IIè Décade

1, **Ministère Joly de Lotbinière** (1878-79) : — né en 1820, calviniste, avocat (1855), opposé à la Confédération, député au fédéral et au local (1867-74) mais le parti *libéral* est défait aux élections en 1879 : il entraîna la chute du ministère de sir Henri-Gustave Joly ; — *lieut.-gouv.* de la C.-B. (1900), décédé en 1908.

2o **Ministère Chapleau** (1879-82) : — (V. **Lieut.-gouv.**). — Il fut le promoteur de l'extension des voies ferrées, de la fondation du *Crédit foncier franco-canadien*, des améliorations agricoles, etc.

3o **Ministère Mousseau** (1882-84) : — Jos.-Alfred, né en 1838, député (1874-82), président du Conseil et Secrét. d'Etat à Ottawa (1880-82), *premier* et procureur gén. ; nommé juge (1884), il meurt en 1886.

4o **Ministère Ross** (1884-87) : — John Jones, né en 1827, ministre à Québec et à Ottawa à diverses reprises, président du Cons. législ. (1873), *premier* et Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, décédé en 1901.

5o **Ministère Taillon** (25-29 janv. 1887) : — Louis-Olivier, né en 1840, député en 1875-86, président du Cons. législ. (1882-84), ministre des Postes (1896)... — Durant ces trois derniers ministères : incendie du Parlement de Québec, multiples chartes municipales, fondation des asiles de Beauport et Longue-Pointe, etc.(V. *Can. and Prov.*, t. XV).

1o **Ministère Mercier** (1887-91) : — Honoré, né à St-Athanase (1840), avocat (1865), procureur gén. (1879), chef libéral (1883) ; — fondateur du " Parti national ", de son organe *Le National* ; agitation en faveur de Riel, fait rendre justice aux Jésuites (1889), $400,000 d'indemnité ;

IIIè Décade

cosntruction de ponts en fer, de chemins, de la voie ferrée de la baie des Chaleurs : " scandale " détermine la chute du ministère...

2o **Ministère de Bourcherville (1891-92)** : — nouvelles élections : 25 libéraux élus sur 72 candidats. — Enquêtes et procès contre les ministres précédents ; — *dette* énorme de 24 millions, exigeant des taxes sans fin : démission du Premier.

3o **Ministère Taillon (1892-96)** :— travaille à amortir la dette publique, à améliorer la *situation financière* ; — le gouvernement fédéral verse comme capitation 2 millions et demi ; — la Cie du Pacifique doit verser 7 millions 600 milles dollars pour l'achat de la ligne nord Montréal-Ottawa.

4o **Ministère Flynn (1896-97)** : — Edmond James, né en 1847, député de Gaspé (1878-90), de Matane et de Nicolet (1892-1900), deux fois ministre (1878-87) ; s'intéresse à la colonisation ; renversé du pouvoir par le succès des libéraux.

IVè Décade

1o **Ministère Marchand (1897-1900)** : — Félix-Gabriel, né à St-Jean (1832), élève du collège de St-Hyacinthe, député (1867), secrét. prov. (1878), commiss. des Terres (1879), présid. de la Chambre (1887-92), éditeur du *Franco-Canadien*, de plusieurs opuscules : — il organise l'emploi des pouvoirs hydrauliques, délimite les frontières provinciales, étudie le projet du pont de Québec ; décédé en 1900.

2o **Ministère Parent (1900-05)** : — Siméon-Napoléon, né à Beauport (12 sept. 1855), avocat (1881), cons. munic. de Québec (1890-94), député de St-Sauveur (1890) ; maire (1894), il a considérablement embelli la ville ; min. des Terres (1897) ; *Premier* (1900-05) avec le même portefeuille des Terres, Mines et Pêcheries, il crée (1901) le Bureau d'arbritage dans les grèves, convoque (1902) la seconde Conférence interprovinciale... — *Président* de la Commission du Chem. de fer Transcontinental de Moncton à Winnipeg (1905-11). (V. Magurn, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1903).

3o **Ministère Gouin (1905-18)** : — Lomer, né aux Grondines (19 mars 1861), élève du coll. de Lévis, avocat (1884), député (1897), min. des Trav. publ. 1900...

II°

Système judiciaire

1o **La Cour d'Appel** ou **du Banc du Roi** : — *composé* d'un juge en chef et de cinq prîmés, avec juridiction civile et criminelle ; — *convoquée* par le lieut.-gouv. ; — *siégeant* par rotation à Québec et à Montréal ; — *jugeant* en dernier ressort, en dehors des cas où il y aurait appel de ses décisions à la Cour Suprême et au Cons. privé.

2o **La Cour Supérieure** : — ou Cour d'archives, au civil, comprend un juge en chef et 29 puînés, dans les 21 districts judiciaires ; — *présidée* par un seul magistrat, connaissant en première instance des causes au-dessus des Cours inférieures ; — *convoquée* par le lieut.-gouv. —' jugeant avec appel à la précédente.

2o **La Cour de vice-amirauté** : — ne connaît que des cas de litiges maritimes : collisions, sauvetages, pilotage, etc.

4o **La Cour de Circuit** : — se tient dans chaque district par un juge de la Supérieure, connaît en dernier ressort, à l'exclusion de cette dernière ; et en première instance dans certains cas déterminés ou par convocation, ou par voie d'appel.

5o **La Cour des sessions générales** : — recorder, magistrats de district, coroner juges de paix ; — jury au criminel, etc. (V. Ed. Lareau, t. II, p. 390 et ss.).

III° **Système financier**

1o **Recettes** : — en progression à peu près constante, en 50 ans ; — — *sources* : terres et forêts, pêche et chasse, droits perçus sur les successions, licences, corporations, timbres d'enregistrement, etc. ; — de plus, la subvention fédérale, qui atteint près de 2 millions.

2o **Dépenses** : — équilibrées par les revenus (1865-82) ; — augmentées par les avances faites aux Cies de chemins de fer (1874-97) ; — atténuées par les surplus, ainsi que la dette consolidée, après 1900.

3o **Taxes provinciales** : — apport des 2 cinquièmes du Trésor, — bien que variées dans leur répartition, elles se réduisent à *un dollar et demi* environ par tête sur 2 millions 2,710 âmes, — soit 3 millions 250,000 piastres par an.

IV° **Système municipal**

1o **Origine** : — récente, nécessitée par l'accroissement de la population, le progrès agricole, commercial, industriel ; — conseillée par le *rapport* Durham ; — *dessinée* par lord Sydenham (1804), innovation de l'autocratie fort déplaisante à l'opinion.

2o **Organisation** : — due à D.-B. Papineau (1845) et à M. Morin : *maire* élu par les contribuables ; — à M. Badgley (1874), qui institue la municipalité de comté ; — à L. Drummond (1855), celle de paroisse, en plus, modifiée en 1860 ; — à la Législature (1870) qui promulgue (1871) le *Code municipal* : — sept conseillers qui élisent le maire ; les maires réunis formant le Conseil de comté. — Attributions. (V. A.-D. De Celles, *Can. and Prov.*, t. 15).

V° **Système agricole**

1o **Organisation** : — *Soc. d'Agric.* (1790), composée de 86 adhérents ; — *Traité* de **J.-T. Perreault** (1830 et 1839) ; — *The Can. Agric. Journal* en deux langues (1843) ; — rapports sur la culture et formation du ministère (1853). — Première *Ecole d'Agric.*, fondée par l'**abbé Pilote** à Ste-Anne-de-la-Pocatière (1859).

2o **Progrès incessant** : — autres écoles : à l'Assomption (1869-99), à Richmond (1875-89), à Oka (1890), à Ste-Anne-de-Bellevue (1908) ; — celles des Ursulines à Roberval (1882), des Sœurs de N.-D. à Saint-Pascal, et du Collège Macdonald ; — les *Missionnaires agricoles* les conférences de *Barnard* et ses *revues* (1872-85) ; — 67 Soc. agricoles, 657 clubs de fermiers, 19 coopératives, etc. ; — l'industrie laitière et les fromageries... (V. J.-C. Chapais, *ibid.*, t. 16)..

Remarques : — Pour les **Forêts**, les **Pêcheries**, les **Mines**, consulter E.-T. Chambers et Frank Adams, *Can. and Prov.*, *ibid.*).

CHAPITRE IV

La Province de l'Ontario

I° **Administration** 1° *Lieut.-gouv.* (1867-1908)

1o **Lieutenant-gouverneur** : — fonction créée par la section 58 de la Constit. ; — *Ontario*, nom du H.-C. ; — charge qui dure 5 ans. — Il est suppléé au besoin par un *administrateur*, juge en chef de la Province...

2o **Titulaires** : — 1. **Sir Henry W. Stisted** (1867-68), né en 1817, sert aux Indes orient., major-gén. (1864), commandant des troupes au H.-C. (1866), décédé en Anglet. (1875). — 2. **Sir W. Pearce Howland** (1868-73), né dans le N.-Y. (1811), vint au Can. (1830), cinq fois ministre (1862-67), décédé (1907). — 3. **John Willoughby Crawford** (1873-75), né en Irlande (1817), vint au Can. (1824), décédé à Toronto (1875). — 4. **Donald Alex. Macdonald** (1875-80), né à St-Raphaël (1816), entrepreneur du *Grand Tronc*, député catholique de Glengarry (1837)-75, ministre des Postes (1873-78), décédé à Montréal (1896). — 5. **John Beverley Robinson** (1880-87), né à Toronto (1820), aide-de-camp de Sir Head, avocat (1844), président du Conseil (1862), décédé (1896). — 6. **Sir Alex. Campbell** (1887-92), né en Angl. (1821), avocat (1843), conseiller (1858), plusieurs fois ministre (1863-87), décédé (1892). — 7. **Sir G. Airey Kirkpatrick** (1892-97), né à Kingston (1841), avocat (1865), député à Ottawa (1870-92) et orateur, conseiller privé (1891), décédé (1899). — 8. **Sir Oliver Mowat** (1897-1903), né à Kingston (1820), avocat (1841), député (1857-64), ministre (1858-96), décédé (1903). — 9. **Sir W. Mortimer Clark** (1903-08). — 10. **Sir John Morison Gibson.** (V. D.-B. Read, *The Lieut.-gov.* ; *The Makers of Can.*, Index).

2° *Gouvernement*

1o **Assemblée législative** : — établie par les sections 60 et 70 de l'Acte de 1867 ; — composée d'abord de 82 députés, de 88 (1874), de 90 (1885), de 94 (1894), de 100 (1908) ; — orateur élu au début des sessions, lesquelles sont annuelles durant 4 ans, — dissolubles au gré du lieut.-gouverneur.

2o **Cabinet** : — point de *Cons. législ.*, mais un cabinet composé d'abord de *cinq* officiers civils, — ensuite augmenté de *trois* autres : les Prés. du Cons., Procureur-gén., Secrét. prov., Trésorier ; les ministres des Terres..., de l'Education, des Trav. publ., de l'Agriculture. — D'autres sans portefeuille, pris en dehors de l'Assemblée.

3o **Président du Conseil** : — fonction datant de 1905 ; — auparavant c'était le Procur.-gén. d'office ;— il est dénommé aussi *Présid.-du Cons. privé* : —sous le régime de sir John, c'était la position inférieure dans le Cabinet ; — c'est le contraire aujourd'hui.

2° *Ministères*

1o **Ministres et fonctionnaires** : — leurs *attributions* **sont analogues** à celles de leurs congénères respectifs de Québec.

2o **Ministre de l'Éducation** : — n'existe pas à Québec. — Il a la charge des écoles publiques, du haut enseignement, bureaux d'éducat., écoles normales, séparées et Univ. de Toronto fondées en 1827, 1843, 1849, 1852.

3o **Commissions spéciales** : — celle du Parc Niagara, celle des Chem. de fer, celle des Bureaux municipaux, celle des chutes hydrauliques et des moteurs électriques.

II° **Magistrature**

1o **Dénominations et lois anglaises** : — le H.-C., dès 1774, adopta le système de jurisprudence des émigrés anglais, au civil et au criminel,— divisa la région en districts judiciaires : juges de paix, des Plaids communs, Cour du Banc du roi, d'Appel ; — plus tard, *Cour de Chancellerie* (1837), des *Erreurs et Appels*.

2o **Fusion des Cours (1881)** : — Cour suprême embrasse les sus-nommées, qui forment dès lors des *Cours de Division*, avec la *Haute Cour de Justice* ; — plus, les Cours de Comtés et de Substituts, les unes et les autres soumises dans la suite à de nouvelles combinaisons pour matières et actes de judicature.

III° **Système municipal**

1o **Divisions municipales** : — en 1868, il existe 36 *comtés*, 399 *cantons*, 104 *villes* ou *villages* : — c'est d'origine anglaise, ainsi que les *conseils* d'administration de chaque unité, avec les qualifications des élus du peuple, salaires, termes d'office, etc.

2o **Questions municipales** : — franchise, accise, taxation, perception des impôts, exemptions, corporations patentées et propriétaires, bureaux et comités, voies ferrées, routes, hygiène, règlements, mendicité, allocation provinciale, etc.

IV° **Finances**

1o **Dette publique** : — assumée (1867) par le Fédéral, monte à 62 millions ; — la dette *totale*, à 78 millions et demi. — L'Ontario reçoit alors du Trésor $80,000 l'an et 80 sous par tête de sa population de 1,396,000 (1861). — En 1909, la dette atteint 29 millions 700 mille.

2o **Revenus** : — en 1909, ils réalisent $7,478,000 ; dans ce total, se comprend la capitation fournie par le Fédéral, soit 2 millions et un quart.

3o **Dépenses** : — en 1909, $7,545,000, dont plus de la moitié versée aux fins d'éducation ; — l'Univ. de Toronto *seule* perçoit un demi million : privilège exclusif au détriment de la plus élémentaire équité. — Les *intérêts* de fonds publics servent à équilibrer le déficit annuel du Trésor provincial. (V. J. Mavor, *Can. and Prov.*, t. 17, p. 250).

Remarque. — Pour l'**Agriculture**, les **Forêts, Pêcheries, Mines**, v. *Can. and Prov.*, vol. 18).

CHAPITRE V

Les Provinces maritimes

Nouvelle-Écosse

1° *Gouvernement*

1o **Lieutenants-gouverneurs** :—1. **Sir Ch. Hastings Doyle** (1867-73), né en 1905, commande les troupes (1861-68) et au Can. (1870-74), décédé (1883). — Administrateurs : le colonel John Francklyn, Edward Kenny, Jos. Howe. — 2. **Sir Adams Archibald** (1873-83), né en 1814, avocat, ministre, lieut.-gouv. du Manitoba (1870), décédé (1892). — Autres lieut.-gouv. ; — 3. **Matthew H. Richey** (1883-88) ; — 4. **Archib. Woodbury MacLeland** (1888-90) ; — 5. sir **Malachy Bowes Daly** (1890-1900) ; — 6. **Alf. Gilpin Jones** (1900-06).

2o **Conseil exécutif** : — composé de neuf membres, choisis par le lieut.-gouv. ; — ils administrent avec les portefeuilles de : Procureur-gén., Secrét.-provincial, Trésorier, Commissaire des Terres, des Trav. publics et Mines, Surintendant de l'Education... En réalité, le lieut.-gouv. et *quatre* ministres se partagent les divers départements, avec le concours de *sous-ministres*.

3o **Conseil législatif** : — créé en 1838 avec 15 conseillers, 21 en 1862 et jusqu'à nos jours. — Sorte de Sénat ou Chambre des lords, avec pouvoirs et privilèges en matière de projets législatifs.

4o **Assemblée** ou **Chambre** : — comprend 38 représentants, avec des pouvoirs énoncés dans la Constit. de 1867, section 92. — Les députés ne sauraient toucher aucunement à l'appropriation des revenus publics. (V. Ch. Morse, *Can. and Prov.*, t. 14, p. 435).

2° *Magistrature*

1o **Cours et tribunaux** : — constitués et modelés sur la jurisprudence et la procédure anglaises : Cours suprême, testamentaire (*Probate* : vérification), de mariage et divorce, de comtés, criminelle avec *petit* et *grand* jury ; magistrats stipendiaires, de justice de paix (1874-1897).

2o **Municipalités** : — réformées en 1879, avec conseils de comtés, de villes, de villages pour gérer les corporations diverses, exercer la police ; — en 1888, nouvelles réformes et améliorations, avec institution d'une *Cour municipale* pour régler les litiges.

Finances

3o **Recettes et dépenses** : — en 1867, versement de $60,000 et 80 sous par tête de la part du Fédéral ; — en 1869, la somme est portée à $82,700 pour dix ans. — En 1910, le revenu global accuse 1 million 600 mille et le passif des dépenses 1 million 725 mille piastres : — équilibre satisfaisant du budget annuel. (V. It. *ibid.*).

1o **Produits agricoles** : — beaucoup de régions incultivables, surtout au Cap-Breton, beaucoup trop *non cultivées*. — Foins, fruits, élevage des bestiaux sont les ressources du pays ; — il a été fondé plus de 200 Soc. d'Agriculture et d'Associat. de Fermiers, sans grande amélioration, même pour les terres aptes à la culture.

2o **Ressources forestières** : — le cadastre ou carte des forêts est de

3°

Industrie

Commerce

1909 : — elle accuse une richesse considérable de bois de toute sorte, surtout de construction, de pulpe, de chantiers de navires : — le climat est très favorable à la végétation, au développement rapide des forêts exploitées — hélas ! victimes fréquentes du feu ; — le sirop d'érable et de moindres industries augmentent la richesse.

3o **Richesses minières** : — la Province, grâce au Cap-Breton, abonde en dépôts miniers : or, argent, fer, houille, sulfates, antimoine, cuivre, pétrole, etc. — Les Cies ont exploité, depuis 60 ans, tous les bassins de minerais avec des bénéfices énormes : elles ont ajouté les aciéries aux mines de charbon... Exportation considérable.

4o **Pêcheries** : — sont l'une des meilleures ressources : — tous les genres de poissons, de la sardine à la baleine, bien que *la morue* et le homard constituent l'élément le plus recherché. — Le commerce avec le monde entier est immense et subit des améliorations annuelles. (V. *Ibid*).

II°

Nouv.-Brunswick

1°

Gouvernement

1o **Lieutenants-gouverneurs** : — 1. **Sir Ch. Doyle** : 1er juillet-24 oct. 1867 ; — 2. **Fr.-P. Harding** (1867-68) ; — 3. **Lem. A. Wilmot** (1868-73) ; — 4. **Sam. Leon. Tilley** (1873-78) ; — 5. **Ed. Baron Chandler** (1878-80) ; — 6. **R. Duncan Wilmot** (1885) ; — 7. **S. L. Tilley** (1893) ; — 8. **John Boyd** (1893) ; — 9. **John James Fraser** (1896) ; — 10. **Abner Reid MacClehan** (1902) ; — 11. **Jab. B. Snowball** (1907). (V. F.-J. Audet, op. cit., p. 63).

2o **Conseil exécutif** : — composé de huit membres, séparé du Cons. législ. en 1833, devenu cabinet en 1848. — Procur.-gén., Inspecteur gén., Secrét. provincial, Commissaire des Trav. publ., Comm. de l'Agriculture ; — de plus, le Surintendant de l'Educ., le Trésorier payeur.

3o **Assemblée** ou **Chambre** : — 46 députés, ayant mêmes attributions légales que ceux de la N.-E. — Le *Cons. législ.* a été supprimé en 1892.

2°

Institutions

Budget

1o **Cours et tribunaux** : — les dénominations pour les Cours de justice supérieure, — pour les tribunaux de juridiction inférieure — sont identiques à celles et à ceux de la N.-E. : contemporaines dans leurs modifications.

3o **Institutions municipales** : — en 1896, lettres patentes aux Conseils de cantons ; — en 1898, à ceux des comtés. — Mais quelques villes — comme Saint-Jean — ont gardé par tradition bon nombre de privilèges administratifs et judiciaires.

3o **Finances** : — en 1910, le Trésor fédéral avait versé, depuis 1867, la somme de 20 millions 100 mille piastres. — La même année accuse un revenu de 1 million 325 mille et une dépense de 1 million 317 mille dollars.

Remarque. — Pour l'agriculture, le commerce, l'industrie, les ressources forestières, minières, maritimes, le N.-B. égale la N.-E. ; — cette similitude est suffisamment indiquée par le total général approximatif des recettes et dépenses respectives.

III°

Prince-Edouard

1°

Gouvernement

1o **Lieut.-gouverneurs** : — **Sir R. Hodgson**, *administrateur* (1873) et lieut.-gouv. (1874-79). — 2. **Th. Haviland** (1884). — 3. **And. Macdonald** (1889) ; — 4. **Jed. Carvell** (1894) ; — Wilf. Sullivan, *admin.* (1893) ; — 5. **G. W. Howland** (1894-99) ; — 6. **P. A. MacIntyre** (1904) ; — 7. D. A. MacKinnon (1910).

2o **Conseil exécutif** : — en 1839, séparé du Législatif, sans fonctionner encore ; — comprend *huit* conseillers : Procur. gén., Secrét.-Trésor., Commiss. de l'Agric. et celui des Trav. publics.

3o **Assemblée** : — en 1773, inaugurée par Patterson ; — en 1851, gouv. responsable, dix ans après l'Union ; — en 1893, fusion des deux corps législ. : 30 députés, dont la moitié porte le nom de *Conseillers*.

4o **Ministres** : — les mêmes qu'en N.-E. ; — il y a un Bureau d'Educat. présidé par un Surintendant. — Chaque ministère dirige deux départements.

2°

Institutions

Finances

1o **Cours** : — la Cour suprême, la Cour de Chancellerie ; — les Cours de comtés, de revision ; — le Jury criminel ; — la Cour d'Appel en équité : — toutes établies de 1773 à 1873 et 1884. — Magistrats stipendiaires au civil et au criminel, en juridiction inférieure.

2o **Institutions municipales** : — en général, pas de système municipal, sinon à Charlottetown et à Summerside ; — en 1870, faculté a été accordée de pétitionner la faveur et de l'établir avec l'assentiment du lieut.-gouv. en conseil.

3o **Finances** : — le 26 juin 1873, entrée dans la Confédération, la dette est 4 millions 700 mille ; — versement du Fédéral $30,000 et 80 sous par tête selon le recensement décennal ; — en 1911, il atteint $281,900 ; — dépenses annuelles $425,000 et recettes approximatives.

Remarque. — Les ressources sont bornées à l'agriculture et aux pêcheries. (V. Ibid.).

CHAPITRE VI

Les Provinces centrales

1o **Population** : — en 1867, environ 11,500 ; *métisse* en majorité, *anglaise* protestante, *canadienne* catholique ; — heureuse, paisible sous le régime paternel du gouv. Mac Tavish et de la Cie d'Hudson.

2o **Causes des Troubles** : — soudaine révélation des riches terres de la Riv.-Rouge ; — soif de possession de la part des **Ontariens** envahisseurs qui fondent le journal *Nor'wester* contre la Cie et ses officiers, rédigé par le jeune docteur *J. C. Schultz* ; — cupidité du **gouv. d'Ot-**

tawa, qui envoie des arpenteurs insolents en pays *indépendant* — achat de l'Assin. et de Rupert par le Fédéral (15 juil, 1870) à raison de 300,-000 liv. st. ; — *proclamations* irrégulières de *W. Mac Dougall* (1er et 6 déc. 1869) ; — *désistement* par faux arraché au gouv. Mac Tavish ; — l'Assiniboia est ainsi sans gouvernement.

I°

Manitoba

1°

Gouvernement provisoire

(1869-71)

3o **Comité national** : — insultes, injustices, rapines soulèvent l'indignation des Métis, qui convoquent les délégués : — ceux-ci forment un gouvernement provisoire et nomme **L. Riel** président (25 déc. 1869). — Le même jour, arrivée d'Ottawa de l'abbé Thibault et du col. Ch. de Salaberry, *sans instruction* écrite. — Le 25 janv. 1870, convention gén. de la popul., présidée par *D. A. Smith* (lord Strathcona), qui approuve l'institution du **Gouv. Provisoire**.

4o **Troubles** : — non *insurrection* ni *rébellion* contre Londres. — Le 15 fév., soulèvement des Anglais du Portage, qui marchent contre le fort Garry de Riel : — ses métis (17 fév.) se lancent contre eux et font prisonniers 48 pers., le major Boulton et Th. Scott : — celui-ci, un Orangiste furieux ,est fusillé (4 mars). — Retour de Mgr Taché (9 mars) ;— Trois délégués portent à Ottawa un document officiel "Liste des Droits" les négociations aboutissent à la **Constitution du Manitoba** (3 mai 1870). — " Acte " signé du gouv.-gén. (12 mai) : — fin du *gouvern. Provis.* de Riel. — Promenade milit. du *colonel comte Wolseley* au fort Garry (24 août) : campagne *pacifique* d'injures et de haine qui se termine par l'érection d'une loge orangiste à Winnipeg. (V. Rév. P. A. Morice, O. M. I., *L'Egl. cath. dans l'O. can.*, t. II, p. 121-207 ; E.-H. Oliver, *op. cit.*, t. I, II passim.).

2°

Gouvernement régulier

(1870)

1o **Lieut.-gouverneurs** : — 1. **Sir A. G. Archibald** (1870-72) ; — 2. **Al. Morris** (1877) ; — 3. **Jos.-Ed. Cauchon** (1882), né à Québec (1816-85) ; — 4. **J.-Cox Aikins** (1888) ; — 5. **Sir J.-C. Schultz** (1985) ; — 6. **J.-C. Patterson** (1900) ; — 7. **sir D. H. MacMillan** (1911) et **sir Jos. Dubuc**, trois fois administrateur (1905-08). (V. Biogr. contenues dans E.-H. Oliver, *The Can. N.-O.*)

2o **Conseil exécutif** : — limité à 5 membres d'abord, au choix du lieut.-gouv., qui attribue à chacun un portefeuille avec telle dénomination qu'il établira ; — siège du gouvernement au *Fort Garry* ou à distance d'un mille, comprenant les *Territ. du N.-O.* temporairement.

3o **Conseil Législatif** : — ayant 7 membres, quatre ans après, 12 au plus, désignés par le lieut.-gouv., nommés à vie. — Ce corps est supprimé le 4 fév. 1876.

4o **Assemblée** ou **Chambre** : — 24 députés, nommés dans autant de Divisions électorales selon la population ; — mandat de 4 ans, avec une session annuelle au moins ; — 10 législatures (1871-1904).

1o **Ministère** : — 1. **Alfred Boyd** (16 sept. 1870-71) ; — 2. **Marc Amable Girard** (1871-72) ; — 3. **H. J. Clarke** (1874) ; — 4. **M.-A. Girard** (1874) ; — 5. **R.-A. Davis** (1878) ; — 6. **J. Norquay** (1887) ;

3°

Ministères

— 7. **D. H. Harrison** (1888) ; — 8. **Th. Greenway** (1900) ; — 9. **H.-J. Macdonald** (1900) ; — 10. **Rodm. Roblin** (1915).

2o **Sénat et Chambre fédérales** : — 2 sénateurs d'abord, 3 dix ans après, 4 ensuite ; — 4 députés d'abord ; — 10 en 1905.

4°

Magistrature

Finances

1o **Cours et tribunaux** : — Cour ancienne d'Assiniboia (1870-71) ; — Suprême (1872), — de revision et de comtés (1902), — d'Appel (1906). — En 1872, tribunaux de juridiction inférieure.

2o **Municipalités** : — inaugurées en 1873 ; — en 1883, divisions en 26 comtés avec conseils, subdivisés en 3 districts judiciaires, et ceux-ci en municipalités avec maire et conseillers ; — sauf Winnipeg organisé en *ville* privilégiée.

3o **Finances** : — versement fédéral (1870) de $472,000, avec 80 sous annuels par personne : 17,000 âmes (1871) ; — plus, une allocation annuelle de $30,000, de 50,000 (1882), de 190,000 (1910). — Taxes, ventes de lots et sections ont enrichi le Trésor : mais qui connaît le chiffre des rapines légales et privées ?... (V. *Can. and Prov.*, t. 19 et 20).

5°

Rébellion métisse

(1885)

1o **Malaises et hostilités** : — plaintes des métis au sujet de leurs titres de possession agraires ; — insouciance du **ministère John Macdonald** (1878-84) : *six ans* de réclamations justes et universelles, *six ans* de déni de justice de la part d'un gouvernement hostile. — Retour de Riel des E.-U. sur les instances formelles de ses compatriotes (1884). — Agitation métisse, indienne : bataille du *lac Canard*, où G. Dumont bat le major Crozier (26 mars 1885).

2o **Massacre et répression** : — opposition des missionnaires : exaltation religieuse de Riel. — Massacre des Pères Fafard et Marchand au *lac la Grenouille* (2 avril).—Engagements : *Anse-aux-Poissons*, *Couteau-Coupé* ; — siège et prise de Batoche : Riel se constitue prisonnier aux mains du général Middelton (16 mai).

3o **Résultats** : — sans compter les blessés : — tués ou morts de blessures : **soldats**, 39 ; **rebelles**, 29 ; **blancs** massacrés, 12 ; **exécutés**, 9 total, 89.—Procès, défense, condamnation de L. Riel (1er août) ; pendaison à Régina (10 novembre 1885). (V. R. P. A. Morice, *op. cit.*). — **Persécution scolaire** : V. It., t. 3).

1o **Constitution** : — le 22 juin 1867, *acte provisoire* de la métropole qui attribue les T.-N.-O. au gouvernement du Man. — Le 15 juil. 1871, ils font partie de la Confédération. — Le 8 avril 1875, **Constitution** officielle de tout l'Ouest " jadis Terre de Rupert ". — Man. et C.-B. exceptés — en " Territoires du Nord-Ouest ", avec gouvernement spécial. — En 1882, division en **quatre districts** temporaires : Assiniboia, Athabasca, **Alberta**, **Saskatchewan** ; — en 1905, ceux-ci les absorbent et sont érigés en Provinces.

2o **Lieut.-gouverneur** : — 1. **David Laird** (1876-81) ; — 2. **Edgar Dewdney** (1888) ; — 3. **Jos. Royal** (1893) ; — 4. **Ch. H. Mac-**

II°

Territoire

Nord-Ouest

Intosh (1898) ; — 5. **M. Colin Cameron** (1898) ; — 6. **Améd. Emman. Forget** (1905)) —*premier* lieut.-gouv. de la Saskatchewan (1905-08) ; — **G. H. V. Bulyea**, *premier* de l'Alberta (1905-10). — *Siège* des gouverneurs à Battleford (1876-88). (V. Magurn, *op. cit.*).

3o **Conseil exécutif** : — *cinq* membres, parmi lesquels sont admis *d'office* les magistrats stipendiaires. — Salaires : lieut.-gouv. $7,000, magistrats $3,000, autres $1,000.—Conseillers ont les pouvoirs ordinaires de leurs fonctions.

4o **Assemblée** ;— en oct. 1888, réunie à Régina ; — 35 députés élus dans autant de circonscriptions ; — munis des mêmes attributions que dans les nouvelles provinces... — **Alberta, Saskatchewan**. (V. E.-H. Oliver, *op, cit* ; *Can. and Prov.*, t. 219-22 ; *The Makers of Can.*, Index et leurs références aux auteurs à consulter).

5o **Territoires N.-O.** : — aujourd'hui cette appellation désigne trois grands districts : **Mackensie, Franklin, Keewatin**. — Population, flore, faune, pêche, chasse, minerais. (V. *Can. and Prov.*, t. 22 ; abbé A. Garneau, *Précis de géogr.*, Québec, 1912).

CHAPITRE VII

La Province du Pacifique

1°

Colombie

1°

Gouvernement

1o **Union** : — les frontières de l'Etat de l'Orégon sont fixées (1846) entre l'Angl. et les E.-U. — En 1866, *Union* des deux **Colonies de la Couronne**, île Vancouver et Colombie ou *terre ferme*. — Le 20 juillet 1871, elle entre dans la Confédération, à l'unanimité des voix.

2o **Lieut.-gouverneurs** : — 1. **J. W. Trutch** (1871-76) ; — 2. **A. N. Richards** (1881) ; — 3. **C. F. Cornwall** (1887) ; — 4. **H. Nelson** (1892) ; — 5. **E. Dewdney** (1897) ; — 6. **T. R. MacInnes** (1900) ; — 7. **sir H. Joly de Lotbinière** (1906)... (V. F.-J. Audet, op. cit.).

3o **Conseil provisoire** : — le Cons. législ. qui existait est dissous par le Provisoire, composé de *six* membres élus par la Couronne et *neuf* par le peuple (5 janv. 1871). — Le Conseil discute et détermine les *termes* du pacte d'adhésion à la fédération.

4o **Assemblée** : — au début 35 députés, auj. 42, qui succèdent aux conseillers législ. (19 juil. 1871). — *Dix* législatures : 1872-1910. — 6 députés alors aux Communes d'Ottawa et 3 sénateurs.

5o **Cabinet** : — il ne comprend d'abord que trois ministres : le premier est procureur-gén., un Secrétaire prov., un Commissaire des Terres et Travaux. — Chacun des *quinze* ministères (1872-1904) a compté ou 4, ou 5, ou 6 membres.

2°

Justice

Finances

1o **Magistrature** : — à l'imitation de celle d'Angleterre : — Cours suprême, supérieure, de comtés ; — jury, tribunaux inférieurs, entre autres celui des *Petites Dettes* ; — juges de paix, magistrats stipendiaires.

2o **Institutions municipales** : — elles reproduisent à peu près celles de l'Ontario, en ce qui concerne leur organisation, fonctionnement, extension, taxes scolaires ou autres ; — les villes, bourgs, villages sont soumis aux mêmes lois ou règlements : toutes les municipalités, à deux ou trois exceptions près, n'ont cessé de progresser dans leur état financier.

3o **Finances** : — le gouv. fédéral a adopté les mêmes conventions qu'ailleurs : — versement annuel de $35,000, de $48,0000 pour la capitation réduite à 60,000 âmes. — Don annuel de $100,000 pour payer les terrains servant aux voies ferrées en construction. — Les finances accusent en 1872, un profit de 432,000 et un avoir de $327,000 ; — en 1912, des recettes de $11 millions et un tiers, des dépenses de $10 millions et trois quarts.

3°

Richesses du sol

1o **Chasse et pêche** : — *commerce* considérable des plus belles fourrures du monde ; pelleteries de toutes sortes venant du nord et du pôle. — Immense richesse des îles et des côtes : baleines et saumons, industrie des conserves, homards, huîtres, etc.

2o **Forêts** : — rien n'égale au Can. les *bois colombiens* pour les dimensions, la valeur, la quantité, l'exploitation, l'exportation : — au-delà de $25 millions par an. — Ravages constants des feux, impéritie de protection, négligence de la reproduction des pins disparus !...

3o **Agriculture** : — excellente dans le plateau central où l'on se contente de l'élevage ; — au sud, les arbres fruitiers, le jardinage ; le fermage est délaissé par avidité des ressources faciles. — L'immigration est médiocre à l'intérieur des parties cultivables.

4o **Mines** : — superbes en plomb, cuivre, or, argent, etc. — Le rapport officiel accuse : 1893-1903, $108,640,000 ; — 1903-13, $240,000,000. — L'on s'étonne que le gouvernement n'ait pas exploité les riches *sources* minérales et thermales du pays : la concussion ordinaire s'alimente d'ailleurs plus aisément. (V. *Can. and Prov.*, t. 22).

4°

Population

1o **Blanche** : — environ 350,000, d'origine surtout britannique, concentrée exclusivement dans les villes, livrée au commerce, à l'industrie, aux spéculations, à la politique. — Il y a environ 50,000 catholiques.

2o **Sino-japonaise** : — Vancouver a un quartier *chinois* ; — environ 16,000 âmes à peu près sequestrées des blancs : leur admission en C.-B. a été longuement discutée pour trois raisons : la *morale*, la *substitution* de la main-d'œuvre chinoise à la nôtre, l'*exode* en Chine de leurs salaires (en 1879 : $1,440,000)... — Entre janvier et avril 1900, 4,669 **Japonais** débarquaient à Victoria, et environ 1,325 **Chinois** : — dans ces proportions, c'était l'*Invasion jaune*, — sans compter *les*

Indous. — La main d'œuvre en a bénéficié considérablement, faute de blancs ; mais des *lois sévères* ont servi de barrières.

3o **Indigènes** : — se divisent en *tribus de l'intérieur* et *tribus du littoral* ; — en 1867, les premières comptaient environ 38,000 âmes, auj. elles sont estimées à 11,500 ; — les secondes sont à peu près en nombre égal, *catholiques* en presque totalité les unes et les autres.

II°

Yukon

(Territoire)

1o **Commissaires** : — en 1894, **Constantine**, inspecteur du gouvernement fédéral, y exerce les pouvoirs des divers départements officiels.— La découverte des sédiments aurifères décide le Cabinet Laurier à nommer un représentant accrédité, soutenu d'un détachement de la Police à cheval... — 1. Major **J.-M. Walsh** (17 août 1897) ; — 2. **W. Ogilvie** (4 juil. 1898) ; — 3. **J.-H. Ross** (11 mars 1901) ; — 4. **F.-T. Congdon** (12 mars 1903) ; — 5. **W.-W. Mac Innes** (29 mai 1905) ; — 6. **Alex. Henderson** (1907) et **A. Wilson** (1909-11—). — *Conseil* composé de 5 membres ; — *un* député aux Communes d'Ottawa.

2o **Population** : — indigène (1901) environ 3,300, — étrangère, attirée de loin par la renommée du Klondike, environ 27,300 au moins ; — en 1911, elle est descendue au chiffre de 8,512, après la dépression et les pertes subies par les acheteurs de terrains prétendus aurifères.

3o **Produits divers** : —l'été court, très chaud, favorise la végétation luxuriante : fleurs, groseillers, pins et sapins, peupliers, légumes et céréales... — La *faune* abondante, excellente pour les fourrures : élan, caribou, ours noir, renard noir et argenté, chèvre des monts, martre surtout. — La *pêche* égale presque la chasse.

4o **Mines** : — les gisements *d'or* sont loin d'être épuisés : — le rendement (1885-1910) est monté à $140 millions et trois quarts.—*L'argent* (1900-10) à $75,000. — Il se rencontre aussi des mines de *cuivre*, d'*étain*, d'*antimoine*, de houille, lignite et anthracite que l'on a évaluées à plus de 850 millions de tonnes. (V. *Can. and Prov.*, t. 22).

CHAPITRE VIII

L'Église du Canada

1o **Mgr Charles-François Baillargeon (1867-70)** : — né à l'Ile-aux-Grues (26 av. 1798), sacré *évêque de Tloa* et coadjuteur (23 fév. 1851), archevêque (28 août 1867), fait appel à un régiment de Zouaves pontificaux, préside le 4è concile de Québec (1868), malade au Concile du Vatican (1869), revient mourir le 13 oct. 1870.

2o **Cardinal Elz.-Alex. Taschereau (1870-98)** : — né (17 fév. 1820) à

I° **Province de Québec** 1° *Québec*

Ste-Marie (Beauce), docteur romain (1854-56), sacré (19 mars 1871), *cardinal* (7 juin 1886) avec le titre de *Comte romain* (1874), décédé (12 av. 1898). (V. R. E. S. Brault, O. M. I. ; *La Bannière de Marie Im.*, 1900, p. 40).

3o **Mgr Louis-Nazaire Bégin (cardinal)** (1898-...) : — né à Lévis (10 janv. 1840), prêtre à Rome (10 juin 1865), élu évêque de Chicoutimi (1er oct.) et sacré (28 oct. 1888), archev. de Cyrène et coadjuteur (22 déc. 1891), adminstrateur (3 sept. 1894), *cardinal* (25 mai 1914)... (V. *Le Can. ecclés.*). — **Mgr Paul-Eugène Roy,** auxiliaire (1908).

2° *Trois-Rivières*

1o **Mgr Louis-François Laflèche** (1870-98) : — Richer dit **Laflèche,** né à Sainte-Anne-de-la-Pérade (4 sept. 1818), missionnaire à la Riv.-Rouge (1844-56), professeur à Nicolet (1856-61), élu évêque d'*Anthédon* (23 nov. 1866), sacré (25 fév. 1867), évêque (30 av. 1870), décédé (14 juil. 1898).

2o **Mgr François-Xavier Cloutier** (1899-...) : — né à Batiscan (2 nov. 1848), prêtre (22 sept. 1872), préconisé (8 mai) et sacré le 25 juillet 1899...

3° *Rimouski*

1o **Mgr Jean-Pierre Langevin** (1867-92) : — né à Québec (22 sept. 1821), Principal de l'Ecole Normale Laval, sacré (1er mai 1867), *fondateur* du diocèse, des œuvres diverses d'enseignement et de charité, du séminaire, du Chapitre ; — auteur de plusieurs ouvrages de pédagogie : décédé (12 janv. 1892). (V. R. P. Brault, *op, cit.*, 1902, p. 62).

2o **Mgr André-Albert Blais** (1891-...) : — né à Saint-Vallier (26 août 1842, prêtre (6 juin 1868), élu évêque titulaire de *Germanicopolis* (28 déc. 1889), sacré (18 mai 1890) comme coadjuteur, évêque (6 fév. 1891)...

4° *Chicoutimi*

1o **Mgr Dominique Racine** (1878-88) : — né à la Jeune-Lorette (24 janv. 1828), curé de Chicoutimi (1862) — incendie de 1870 — préconisé *premier* évêque (28 mai 1878) : laborieux épiscopat de créations et de fondations : décédé (28 janv. 1888). (V. Ibid. p. 66). — *Mgr L.-N. Bégin* lui succède sur le siège qu'il occupe durant 4 années.

2o **Mgr Michel-Thomas Labrecque** (1892-...) : — né à Saint-Anselme (30 déc. 1849), prêtre (28 mai 1876), préconisé (8 avril 1892), sacré le 22 mai et installé le 28...

5° *Nicolet*

1o **Mgr Elphège Gravel** (1885-1904) : — né à Saint-Antoine de Richelieu (12 oct. 1838), élu *premier* évêque de Nicolet (10 juillet 1885), décédé (28 janv. 1904).

2o **Mgr Jos.-Simon-Hermann Brunault** (1904-...) : — né à Saint-David (10 janv. 1857), prêtre (29 juin 1882), évêque de *Tubuna*, coadjuteur et sacré (27 déc. 1899), deuxième évêque titulaire (28 janv. 1904).

6°
Vicariat appost. du Golfe St-Laurent

1o **Mgr Fr.-Xavier Bossé (1882-92)** : — né à Ste-Anne-de-la-Pocatière (6 sept. 1838), nommé Préfet apostolique (29 mai 1882), résigne en 1892, alors que la Préfecture est rattaché e au diocèse de Chicoutimi. — Elle est érigée en *Vicariat apost.* (8 sept. 1895).

2o **Mgr Gustave Blanche (1905-1917)** : — né à Josselin, diocèse de Vannes (Bretagne) (30 av. 1849), prêtre (mars 1878) et Eudiste, évêque titulaire de *Sicca* et premier *Vicaire apost*, du Golfe St-Laurent, sacré (28 oct. 1905).

3o **Mgr Patrice Chiasson** : — né à St-Jos.-du-Moine (1867), Eudiste, prêtre (1898)), sacré évêque de *Lydda* (18 oct. 1917).

II°
Province de Montréal
1°
Montréal

1o **Mgr Edouard-Charles Fabre (1886-96)** : — né à Montréal (26 fév. 1827), élu évêque de *Gratianopolis*, sacré le 1er mai 1873 ; évêque de Montréal (mai 1876), *premier* archevêque (8 juin 1886) : décédé le (30 déc. 1896).

2o **Mgr Paul Bruchési (1896-...)** : — né à Montréal (29 oct. 1855), prêtre (21 déc. 1878), préconisé archevêque (25 juin 1897), sacré le 8 août, décoré du pallium (8 août 1898). — *Mgr Fr. Théoph.-Zotique Racicot*, né (1845), protonotaire apost. (1899), évêque de *Pogla*, auxiliaire (1905), sacré le 3 mai : décédé (1916). — *Mgr Georges Gauthier*, né à Montréal (9 oct. 1871), prêtre (29 sept. 1894), év. titulaire de *Philippopolis* et auxiliaire (28 juin) et sacré (24 août 1912).

2°
St-Hyacinthe

1o **Mgr Charles La Rocque (1866-75)** : — né à Chambly (15 bov. 1809), sacré (29 juil. 1866), décédé (15 juil. 1875).

2o **Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1875-1901)** : — né à Bécancourt (1er av. 1842), sacré (16 janv. 1876), décédé (24 mai 1901).

3o **Mgr Maxime De Celles (1901-05)** : — né à St-Damase (30 nov. 1849), sacré évêque de *Druzipara* (9 mars 1893), décédé (7 juil. 1905).

4o **Mgr Alexis-Xyste Bernard (1905-...)** : — né à Belœil (29 déc. 1847), prêtre (1er oct. 1871), protonotaire apost. (24 mai 1901), préconisé évêque (6 déc. 1905) et sacré (15 fév. 1906).

3°
Sherbrooke

1o **Mgr Antoine Racine (1974-93)** : — né à la Jeune-Lorette (26 janv. 1822), frère de l'évêque de Chicoutimi, sacré (18 oct. 1874), décédé (17 juil. 1893).

2o **Mgr Paul La Rocque (1893-...)** : — né à Ste-Marie-de-Monnoir (28 oct. 1846), prêtre (9 mai 1869), préconisé (6 oct.), sacré (30 nov. 1893). — *Mgr Hubert-Olivier Chalifoux*, né à St-Hyacinthe (1850), nommé évêque d'*Auréliopolis* et auxiliaire (29 déc. 1914).

4°
Valleyfield
5°
Joliette

1o **Mgr Jos.-Médard Emard (1892-...)** : — né à St-Constant (1er av. 1853), prêtre (10 juin 1876), préconisé (5 avril), sacré (9 juin 1892).

2o **Mgr Jos.-Alfred Archambault (1904-13)** : — né à L'Assomption (mai 1859), prêtre (1882), protonotaire apost. (15 déc. 1902), préconisé *premier* évêque (27 juin), sacré (24 août 1904), décédé (25 av. 1913).

3o **Mgr Jos.-Guil.-Laurent Forbes** (1913-...) : — né à l'Ile-Perrot (10 août 1865), prêtre (17 mars 1888), préconisé (6 août) et sacré (9 oct. 1913).

III° **Province d'Ottawa**

1° *Ottawa*

1o **Mgr Jos.-Thomas Duhamel** (1874-1909) : — né à Contrecœur (1841), sacré (28 oct. 1874), archevêque (8 juin 1886) ; décédé (5 juin 1909).

2o **Mgr Charles-Hugues Gauthier** (1910-...) : — né à Alexandria (Ont.) le 13 nov. 1843, ordonné (28 août 1867), élu archevêque de Kingston (29 juil. 1898), sacré le 18 oct. suivant transféré au siège d'Ottawa (6 sept. 1910).

2° *Pembroke*

1o **Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain** (1898-1915) : — né à Saint-Martin (1842), évêque titulaire de *Cythère* (21 sept. 1882), vicaire apost. de Pontiac, évêque de Pembroke (6 mai 1898), décédé (18 déc. 1915).

2o **Mgr Patr.-Thomas Ryan** (1816-...) : — né en Irlande (5 déc. 1864), prêtre (21 déc. 1887), élu évêque de *Clazomène* et auxiliaire (3 mai 1912).

3° *Mont-Laurier*
4° *Haileybury*

1o **Mgr François-Xavier Brunet** (1913-...) : — né à Saint-André d'Argenteuil (27 nov. 1868), prêtre (23 sept. 1893), préconisé *premier* évêque (6 août) et sacré (28 oct. 1913).

2o **Mgr Elie-Anicet Latulipe** (1915-...) — né à Saint-Anicet (3 août 1859), prêtre (30 mai 1885), évêque de *Catenna* et vicaire apost. du Témiscamingue (1er oct.) et sacré (30 mai 1908) ; évêque de Haileybury (31 déc. 1915).

IV° **Province de Toronto**

1° *Toronto*

1o **Mgr John-Jos. Lynch** (1860-88) : — né en Irlande (1816), évêque d'*Æchinas* (1850), titulaire (1860), archevêque (1870), décédé (12 mai 1888).

2o **Mgr John Walsh** (1889-98) : — né en Irl. (1830), évêque de Sandwich (1867), de London (1869), de Toronto (1889), décédé (31 juil. 1898).

3o **Mgr Denis O'Connor** (1899-1908) : — né dans l'Ont. (1841), évêque de London (1890), démissionne et meurt (30 juin 1811).

4o **Mgr Fergus Mac Evay** (1908-11) : — né à Lindsay (1856), év. de de London (1890), de Toronto (1908), décédé (10 mai 1911).

5o **Mgr Neil MacNeil** (1912-...) : — né en 1851, prêtre (1879), évêque de *Nilopolis* (1895), de Saint-Georges (T.-N.) (1904), archevêque de Vancouver (1910), transféré (1912).

2° *Hamilton*

1o **Mgr L.-F. Crinnon** : — né en 1818, sacré (1874), décédé (1882).

2o **Mgr J.-Jos. Carbery** (1883-87) : — né en Irlande (1823), de l'Ordre de Saint-Dominique (1851), décédé (1887).

3o **Mgr Thomas-Jos. Dowling** (1889-...) : — né à Limerick (Irl.) (1840), évêque de Peterboro (1887), transféré (11 janv. 1889).

3°
London

1o **Mgr John Walsh** (1867-89) :) évêque de Sandwich (1867), il transfère le siège à London (3 oct. 1869).
2o **Mgr F.-P. MacEvay** (1899-1908) : — évêque (27 mai â899), élu archevêque (13 avril 1908).
3o **Mgr Michel-Francis Fallon** (1909-. . .) : — né à Kingston (mai 1867), prêtre (29 juil. 1894), entré dans l'Institut des Oblats (1892), préconisé (14 déc. 1909) et sacré (25 avril 1910).

V°
Province de Kingston
1°
Kingston

1o **Mgr John O'Brien**: — — né dans l'Ont. (1832), évêque (1875), décédé (1879).
2o **Mgr J.-V. Cleary** :— né en 1818, Irlande, prêtre (1851), sacré (1880) *premier* archevêque (1889), décédé (1898).
3o **Mgr Michel Spratt** : — né à Lindsay (1854), préconisé (7 juillet 1911) et sacré en novembre suivant.

2°
Alexandria

1o **Mgr Alexander Macdonall** : — né près de Glengarry (1833),préconisé (juil. 1890), décédé (30 mai 1905).
2o **Mgr Will.-André Macdonall** : — né à la Riv.-aux-Raisins (1853), préconisé (21 mars), sacré (24 juin 1906).

3°
Peterborough
4°
Saut Ste-Marie

1o **Mgr Jean-Fr. Jamot** (1882-86) : — né à Châtelard (France) (1823), sacré évêque de *Sarepta* (24 fév.), vicaire apost. du Canada septentrional (1874), *premier* évêque (1882), décédé (4 mai 1886).
2o **Mgr Richard O'Connor** : — né en Irlande (1838), sacré (1880), décédé (23 janv. 1913).
3o **Mgr Michel O'Brien** : — né à Peterborough (1874), prêtre (1897), évêque (24 sept. 1913).
4o **Mgr David-Jos. Scollard** : — né à Ennismore (1862), prêtre (1890), *premier* évêque, sacré le 24 fév. 1905.

VI°
Province de Halifax
1°
Halifax

1o **Mgr Michel Hannan** : — né en Irlande, sacré (20 mai 1877), mort (17 av. 1882).
2o **Mgr Cornelius O'Brien** : — né à l'Ile-du-P.-E. (1843—, prêtre (1871), préconisé (1883), mort (9 mars 1906).
3o **Mgr Ed.-J. MacCarthy** : — né à Halifax (1850) prêtre (1873), préconisé (27 juin), sacré (9 sept. 1906).

2°
Charlottetown

1o **Mgr J.-Ch. Macdonald** : — né à Allisary (1840), sacré évêque d'*Irina* (1890), successeur de Mgr MacIntyre (1891), mort (déc. 1912).
2o **Mgr H.-Jos. O'Leary** : — né à Richibucto (1879), prêtre (1901), sacré (25 mai 1913).

3°
Saint-Jean

1o **Mgr Tim. Casey** : — né à Charlotte County (1862), élu évêque d'*Utina* et coadjuteur de Mgr Sweeney (1899), évêque (1901), archevêque de Vancouver (2 août 1912).

2o **Mgr Ed.-Alfred Leblanc** : — né à St-Bernard (1870), prêtre (1898), préconisé (2 août) sacré (10 déc. 1912).

4°
Antigonish

1o **Mgr John Cameron** : — né à Antigonish (1826), prêtre (1853), élu évêque de *Titopolis* et coadjuteur d'Arichat (1870), où il a son siège (1877), puis à Antigonish (1886), décédé (6 av. 1910).
2o **Mgr James Morrison** : — né à l'Ile-du-P.-E. (1861), prêtre (1889), sacré (4 sept. 1912).

5°
Chatham

1o **Mgr James Rogers** : — né en Irlande (1826), sacré (15 août 1860), démissionne (1902) et meurt (22 mars 1903).
2o **Mgr Thomas Barry** : — né à Pokemouche (1841), évêque de *Thugga* et coadujuteur (1899), titulaire (7 août 1902). — *Mgr L.-J. O'Leary*, auxiliaire (1914).

VII°
Province de Saint-Boniface

1o **Mgr L.-Phil.-Adél. Langevin, O. M. I.** : — né à Saint-Isidore (1855), sacré (19 mars 1895), décédé (15 juin 1915).
2o **Mgr Arthur Béliveau** : — né à Mont-Carmel (1870), prêtre (1893), élu évêque de *Domitianopolis* et auxiliaire (1913) archevêque (9 déc. 1915).
3o **Mgr Ovide Charlebois** : — né à Sainte-Placide (17 fév. 1862), prêtre (1887), évêque de Bérénice, *vicaire apost.* du Keewatin (30 nov. 1910), résidence à Le Pas (Man.). — Seul suffragant.
4o Mgr Alfred-Arthur Sinnott : — archevêque de W nnipeg, dépend du Pape directement, prêtre (1900), sacré (21 sept. 1916) : — érection, le 4 déc. 1915.

VIII°
Province d'Edmonton
1°
Edmonton

1o **Mgr Vital Grandin, O. M. I.** : — premier évêque de St-Albert (1871), décédé (1902).
2o **Mgr Emile Legal, O. M. I.** : — né au diocèse de Nantes (1849), prêtre (1874), évêque de *Pogla* et coadjuteur (1897), archevêque (30 nov. 1912).

2°
Calgary
3°
Vic.-apost. d'Athabaska
4°
du Mackensie

1o **Mgr John MacNally** : — né à l'Ile-du-P.-E. (1871), élu évêque et sacré à Rome (1er juin 1913) ; — érection du diocèse de Calgary (30 nov. 1912).
2o **Mgr Faraud, O. M. I.** : — premier vicaire apost. d'Athabaska (1862-90). — **Mgr Emile Grouard**, né en 1840, évêque d'Ibora et sacré (1er août 1891.) — *Mgr Célestin Joussard*, évêque coadjuteur, titulaire d'*Arcadiopolis* (1909).
3o **Mgr Isidore Clut** : — premier vic. apost. du Mackensie, né en 1832, sacré le 15 août 1867, décédé (31 juillet 1903).
4o **Mgr Gabr.-Jos. Breynat** : — né au diocèse de Valence (1867), évêque titulaire d'*Adramyte* (1901), sacré (1902). — Tous ces vic. apost. sont de la Congrég. des Oblats de Marie Immaculée.

IX°
Province de Régina

1o **Mgr Oliv.-Elz. Mathieu** : — né à Québec, St-Roch (1853), prêtre (1878), élu évêque de Régina (21 juil. 1911) et sacré (5 nov.), archevêque (9 déc. 1915).

2o **Mgr Albert Pascal, O. M. I.** : : — né au diocèse de Viviers (1848), prêtre (1873), évêque titulaire de *Mosynopolis*, vic. apost. de la Sask., sacré (28 juin 1891), 1er évêque de Prince-Albert (3 déc. 1907).

X°
Province de Vancouver
1°
New-Westminster
Vancouver

1o **Mgr Paul Durieu, O. M. I. (1830-99)** : — né au diocèse du Puy (France), missionnaire, élu titulaire de *Marcopolis* (1875), évêque de New-Westm. (1890).

2o **Mgr Augustin Dontenwill. O. M. I.** : — né au diocèse de Strasbourg (1857), titulaire de *Germanicopolis* (1897), évêque de N.-W. (1899) archevêque de Vancouver (1908), élu Sup. gén. de la Congr. des Oblats (1908) et titulaire de *Ptolemais*. — 3o Mgr Casey (2 août 1912).

2°
Victoria
3°
Rupert

1o **Mgr Ch.-Jean Seghers** : — né à Gand (Belgique) (1839), sacré titulaire d'*Emèse* (29 juin 1873), évêque (1885-86).

2o **Mgr J.-N, Lemmens** : — né en Hollande (1850), sacré (1888), décédé (10 août 1897).

3o **Mgr Alex. Christie** : — sacré (1898), transféré à Orégon-City (E.-U.) (1899).

4o **Mgr Bertrand Orth** : — né au diocèse de Cologne (1848), sacré (1900), *premier* archv. (1903), résigne (1908).

5o **Mgr Alex. MacDonald** : — né à Mabou (Cap-Bret.) (1858) nommé évêque (1908), sacré (1909) : l'archev. est transféré à Vancouver-City.

6o **Mgr E.-M. Bunoz, O. M. I.** : — préfet apost. du Yukon (1908). vient (18 oct. 1917). d'être sacré évêque de Rupert et Vic. apost. du Yukon.

1o **Ordre de Saint-Dominique** : — fondé en 1213 à Toulouse (Francc) ; — à Saint-Hyacinthe (1873).

2o **Ordre des Carmes chaussés** : — fondé en 1224 à Jérusalem ; — à Niagara (1875).

3o **Congrégation du T.-S. Rédempteur** : — fondé par saint Alphonse en 1732 ; — à Sainte-Anne de Beaupré (1879).

4o **Ordre des Frères Mineurs — Franciscains** : — fondé en 1209 en Italie ; — à Chatam (1878).

5o **Cistericens Réformés** : — fondé à Citeaux au 11è siècle par saint Robert ; — à N.-D. du Lac, Oka (1881).

6o **Compagnie de Marie** : — fondée (1708) par le Bx L.-M. Grignon de Montfort (Bretagne) ; — au Canada (1883).

7o **Congrégation de Jésus et Marie — Eudistes** : —fondé (1643) par le Bx Jean Eudes ; — en N.-E. (1890) ; — Société de prêtres sans vœu de pauvreté.

8o **Ordre des Frères Mineurs — Capucins** : — fondé en 1525 en Italie ; — au Canada (1890).

XI°

Instituts religieux

1°

Prêtres

9o **Congrégation du T.-S. Sacrement** : — fondé à Paris (1856) ; — à Montréal (1890).

10o **Chanoines réguliers de l'Im.-Conc.** : — institution de Dom Gréa dans l'Isère ; — au Canada (1898).

11o **Missionnaires de la Salette** : — fondés au diocèse de Greoble ; — au diocèse de Saint-Boniface (1899).

12o **Missionnaires d'Afrique — Pères Blancs** : — fondés à Alger (1868) par le cardinal Lavigerie ; — au Canada (1901).

13o **Missionnaires du Sacré-Coeur** : — fondés à Issoudun en 1854 ; — au Canada (1900).

14o **Ordre de Saint-Benoît** : — abbaye fondée au diocèse de Prince-Albert (1903).

15o **Missionnaires de Chavagnes — Enfants de Marie-Im.** : — institut fondé en 1804 en Vendée ; — au Canada (1903).

16o **Autres Instituts** : — les Prémontrés de Belgique dans la Prov. eccl. d'Edmonton, ainsi que les Prêtres de Marie de Tinchebray (Normandie) ; — les Bénédictius de Saint-Benoît du Lac, au diocèse de Sherbrooke ; — les Pères Servites de Marie : — tous récemment (1904-1915) établis au Canada.

2°

Frères

1o **Institut des Frères du Sacré-Cœur** : — fondé à Lyon (1821) par le Père A. Coindre ; — à Arthabasca (1872).

2o **Frères de St-Vincent de Paul** : — institut fondé à Paris (1845) par M. Jean-Léon Le Prévost, prêtre ; — à Québec (1861).

3o **Institut des Frères Maristes des Écoles** : — fondé (1817) par le Vén. J.-B. Champagnat à Lavalla (France) ; — au Canada (1886).

4o **Frères de l'Instruction chrétienne** : — institut fondé à St-Brieuc (Bretagne) en 1817 par le Vén. J.-M. de la Mennais ; — au Canada (1886).

5o **Institut des Frères de Marie** : — fondé à Bordeaux (1817) par le chanoine Jos. Chaminade ; — au Manitoba (1880).

6o **Institut des Frères de Saint-Gabriel** : — fondé (1705) par le Bx Grignon de Montfort ; — au Canada (1888).

7o **Frères de N.-D. des Champs** : —Congrég. canadienne, fondé (1902) par l'abbé J.-O. Brousseau à Saint-Damien de Buckland (dioc. de Québec.)

8o **Frères de la Croix-de-Jésus** : — fondé (1820) à Lyon par le viç.-gén. Bochard ; — à Rimouski (1903).

9o **Frères de Saint-François Régis** : — institut fondé au Puy (1859) par le Père de Bussy ; — au Canada (1907).

10o **Frères irlandais de la Présentation** : — institut fondé, au début du 19è siècle, en Irlande par Ed.-Ignace Rice;—établi (1910) à Montréal.

1o **Sœurs de la Charité** :—œuvre fondée à St-Jean (N.-B). en 1854.

2o **Sociétés des Dames institutrices catholiques** : — mission des écoles indigènes fondée (1862) à Wikwémikong, baie Georgienne.

3° *Fondations canadiennes*

3o **Sœurs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe** : — fondées par Mgr Moreau (1877) sous le nom d'" Institut St-Joseph ".

4o **Congrégation de N.-D. du Saint-Rosaire** : — fondée à Rimouski (1879).

5o **Sœurs de Sainte-Marthe** : — institut fondé (1885) par le chanoine J.-R. Ouellette et la Mère Sainte-Marthe.

6o **Sœurs de la Charité — Hôtel-Dieu** : — greffe de l'Inst. des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, transplantée à Nicolet (1886).

7o **Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus** : — fondées au Sém. de Québec (1887).

8o **Institut des Petites Sœurs Franciscaines de Marie** : — fondé (1889) à la Baie St-Paul par M. l'abbé Ambr. Fafard.

9o **Institut des Sœurs de N.-D. du Perpétuel-Secours** ; — fondé (1892) à Saint-Damien par l'abbé Brousseau.

10o **Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil** : — communauté fondée -par Mgr M.-T. Labrecque à Chicoutimi (1894).

11o **Petites Sœurs de la Sainte-Famille** : — Société fondée (1874) à Memramcook, transférée à Sherbrooke (1895) par le R. P. Lefebvre, Père de Sainte-Croix, et la Mère Léonie, Religieuse du même Institut.

12o **Sœurs Missionnaires de l'Im.-Conception** : — fondées (1902) par M. l'abbé Bourassa et la Mère Jos. de Montmarquet, à N.-D. des Neiges.

13o **Sœurs de Saint-Antoine de Padoue** : — institut fondé à Chicoutimi (1904) -par M. l'abbé Elz. Delamarre, Sup. du séminaire.

14o **Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Im.** : — Congrégation fondée à St-Boniface (1904) par Mgr Langevin.

1o **Sœurs des Écoles de N.-D.** : — Congrégation fondée (1598) à Mattaincourt (Lorraine) par saint Pierre Fourrier ; — au Canada (1872).

2o **Carmélites** : — fondation de Sainte Térèse (1562) ; — au Canada par le Carmel de Reims (1875)

3o **Filles de la Sagesse** : — Congrégation fondée (1703) par le Bx Grignon de Montfort et la Mère Marie-Louise de Jésus ; — au Canada (1884).

4o **Fidèles Compagnes de Jésus** : — Société fondée en 1820 par madame de Bonnault d'Houet ; — au Canada (1883) dans l'Alberta.

5o **Sœurs de Sainte-Marie** : — Congrégation fondée à Namur (Belgique) en 1819 ; — au Canada (1887).

6o **Petites Sœurs des Pauvres** : — institut fondé (1840) à Saint-Servan (Bretagne) par l'abbé Le Pailleur ; – à Montréal (1887).

7o **Religieuses Franciscaines – Missionnaires de Marie** : — insti- fondé aux Indes anglaises ; — à Québec (1892).

8o **Congrégation de Saint-Joseph** : — fondée au Puy (1650) ;) à Peterborough (1890).

9o **Servantes du Saint-Cœur de Marie** : — fondées à Paris (1860)

par le Père Delaplace et la Mère Marie du St-Sacrement ; — à Québec (1899).

10o **Chanoinesses régulières des Cinq-Plaies** : — approuvées à Lyon (1885) ; — au Canada (1894).

11o **Filles de la Providence** : — institut fondé à St-Brieuc (Bretagne) par le Vén. J.-M. de la Mennais (1858) ; — au Canada (1897).

12o **Religieuses de N.-D. des Missions** : — institut fondé à Lyon en 1861 par la Mère Marie du Sacré-Cœur ; — au Manitoba (1898).

13o **Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus** : — fondées au diocèse de Vannes (Bretagne) à Saint-Jacut ; — au Canada (1906).

4°

Fondations étrangères

14o **Clarisses** : — Ordre fondé par sainte Claire d'Assise (1212) avec la coopération de saint François ; — à Valleyfield (1902).

15o **Trappistines de N.-D. du Bon-Conseil** : — monastère de St-Romuald fondé (1902) par la Mère Lutgarde, de Rodez (France).

16o **Sœurs de l'Espérance** : — institut fondé à Bordeaux (1820) par l'abbé Noailles ; — à Montréal (1901).

17o **Filles de Jésus** : — société fondée en Bretagne (1821) au diocèse de Vannes ; — au Canada (1903).

18o **Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier** : — institut fondé (1683) au diocèse de Valence par le futur évêque de Québec ; — au Canada (1903).

19o **Sœurs de la Charité de Saint-Louis** : — fondées à Vannes (Bretagne) en 1903 par madame de Lamoignon ; — au Canada (1903).

20o **Missionnaires de N.-D. d'Afrique — Sœurs Blanches** : — Congrégation fondée à Alger (1869) par le card. Lavigerie ; — à Québec (1903).

21o **Congrégation des Religieuses de Saint-François d'Assise** : — fondée à Lyon par Anne Rollet, pieuse ouvrière (1838) ; — au Canada (1904).

22o **Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie** : — institut fondé en Bretagne (1853) ; — à Joliette (1905).

23o **Religieuses Rédemptoristines** : — instituées par saint Alphonse (1731) au royaume de Naples ; — à Ste-Anne de Beaupré (1905).

24o **Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus** : — Congrégation fondée (1823) par l'abbé Catroux et la Mère Marie, au diocèse d'Angers ; — au Canada (1907).

25o **Congrégation des Religieuses du Saint-Enfant-Jésus** : — fondée (1859) par Mgr de Marguerye à Chauffailles, diocèse d'Autun ; — au Labrador (1912).

26o **Dames de N.-S. de Sion** : — fondation de l'abbé de Ratisbonne (1847) à Paris ; — à Prince-Albert (1904).

27o **Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie — Visitandines** : — fondation de sainte J. de Chantal et de saint Fr. de Sales (1610) à Annecy : — à Ottawa (1910). (V. *Can. eccl.*)

Remarques. — I. Les Vicariats apost. du Canada — à partir de 1845 — ont été alimentés par les aumônes de la *Propagation de la Foi* de Lyon. — En 1848, la somme versée à l'Amérique montait à 1,050,000 francs : même l'évêché de Baltimore émargeait à ce budget annuel.

II. Les Missionnaires français et canadiens *seuls* ont fondé les Vicariats, évangélisé les Indiens : *seuls*, ou à peu près, ils continuent ce pénible ministère, de nos jours. Les Religieuses missionnaires sont *exclusivement* ou Françaises, ou Canadiennes : voilà la vérité historique.

III. Les *quatre* tables, imprimées à la fin de chaque Epoque, nous dispensent d'ajouter la *Table générale* : elle ne servirait qu'à les reproduire. — Dans la seconde édition des " Tableaux Synoptiques " on espère pouvoir insérer *quelques* cartes, regardées à présent comme dispendieuses, bien que jugées nécessaires et utiles.

TABLE DES MATIÈRES

IVè ÉPOQUE ; *Union et Confédération.*

Notions préliminaires..... XVIII

Ire PARTIE (1800-40), *Avant l'Union.*

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

I. Bas-Canada : — 1. Sir J.-H. Craig ; — 2. sir G. Prévost ; — 3. sir J.-C. Sherbrooke ; — 4. Ch. Lennox, duc de Richmond ; — 5. Baron Dalhousie ; 6. Baron Aylmer ; — 7. Comte de Gosford ; — 8. Comte Durham et lord Seaton ; — 9. Lord Sydenham. — II. Haut-Canada : — 1. J.-G. Simcœ ; — 2. P. Hunter ; — 3. F. Gore ; — 4. P. Maitland ; — 5. J. Colborne, Fr. Head, G. Arthur. — III. Nouv.-Ecosse. — IV. Cap-Breton. — V. Nouv.-Brunswick. — VI. Ile-du-Prince-Edouard..... 235

CHAPITRE II. — *La Situation politique.*

I. La Constitution et les prérogatives royales. — II. Gouverneur et lieut.-gouverneur. — III. Conseils exécutifs. — IV. Cours de justice. — V. Conseil législatif. — V. Assemblée..... 246

CHAPITRE III. — *La Deuxième invasion américaine.*

I. Les causes. — II. Les effectifs. — III. Les effectifs canadiens. — IV. Première campagne : 1. Combats sur mer ; 2. dans l'intérieur ; 3. victoire anglaise. — V. Deuxième campagne : 1. luttes indécises ; 2. alternatives ; 3. Châteauguay et Chrysler ; 4. retours offensifs. — VI. Troisième campagne : 1. légers engagements ; 2. bataille et siège ; 3. échec ; 4. revanche ; traité de Gand..... 255

CHAPITRE IV. — *Le Développement économique.*

1. Période constitutionnelle : 1. conflit ; 2. commerce avec les E.-U. ; 3. accroissement commercial ; 4. fluctuation ; 5. insdustrie ; 6. coût de la vie. — II. Epoque de crise..... 266

CHAPITRE V. — *Le Système financier et postal.*

I. Le crédit. — II. Monnaie courante. — III. Papier-monnaie. — IV. Les banques. — V. Service postal. — VI. Luttes provinciales contre la métropole..... 271

CHAPITRE VI. — *L'Immigration et la Colonisation.*

I. Immigration : 1. provenance ; 2. direction ; 3. compagnies. — II. Population. — III. Divisions électorales. — IV. Colonie de la Riv.-Rouge : 1. habitants ; 2. fondateurs ; 3. contingents ; 4. sanglantes rencontres ; 5. restauration ; 6. fin du régime Selkirk..... 274

CHAPITRE VII. — *Les Troubles politiques.*

I. I. Bas-Canada : Principaux acteurs : 1. L.-J. Papineau, etc. — II. Prologue du drame : 1. nationalité ; 2. Causes, etc. — III. Les acteurs du drame. — IV. Dénouement. — HAUT-CANADA : 1. Chefs réformistes ; 2. Causes ; 3. insuccès. 283

CHAPITRE VIIII. — *L'Eglise du Canada.*

I. Mgr Plessis. — II. Successeurs. — III. Ier Vic. apost. — IV. IIè Vic. apost — V. IIIè Vic. apost. — VI. IVè Vic. apost. — VII. Mgr Lartigue. 295

IIè PARTIE (1840-67), *Pendant l'Union.*

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

A. Canada : 1. Sydenham ; 2. Bagot, Melcalfe ; 3. Cathcart, Elgin ; 4. Head, Monck .— B. Nouvelle-Ecosse. — C. Nouveau-Brunswick . — D. Ile-du-Prince-Edouard. — E. Territoire de Rupert. — F. Assimiboia. — G. Ile Vancouver. 300

CHAPITRE II. — *La Situation politique.*

I. Genèse de l'Union. — II. Analyse de l'Acte. — III. Suite. — IV Ier Parl lement ; — IIè ; — IIIè — VIIIè. 306

CHAPITRE III. — *Le Régime administratif.*

I. Gouverneur. — II. Cabinet. — III. Conseil. — IV. Chambre. — V. Barreau. 314

CHAPITRE IV. — *La Situation financière et fiscale.*

I. Etat financier. — II. Actif et passif. — III. Tarif fiscal. — IV. Dette publique. — V. Banques. — VI. Poste. 318

CHAPITRE V. — *La Situation économique et sociale.*

I. L'essor. — II. Céréales. — III. Thé. — IV. Bois. — V. Immigration. — VI. Réformes. — VII. Les Fenians. — VIII. Population. — IX. Colonisation. — X. Presse et littérature. 322

CHAPITRE VI. — *L'Eglise du Canada.*

I. Métropole de Québec. — 1. Suffragants ; 2. Vic. apost. de l'Ouest. — II. Métropole de Halifax ; suffragants. — III. Instituts d'hommes ; de femmes 328

IIIè PARTIE (1867-1900), *Depuis la Confédération.*

CHAPITRE I. — *L'Administration.*

I. Monck. — II. Lisgar. — III. Dufferin. — IV. marquis de Lorne. — V. Lansdowne. — VI. Derby. — VII. Aberdeen. — VIII. lord Minto. — IX. Comte Grey. — X. Série des Parlements I-XI. 33

CHAPITRE II. — *La Situation politique.*

I. Genèse de la Confédération. — II. La Constitution. — III. Gouverneur général. — IV. Pouvoir législatif. — V. Exécutif. — VI. Rouage ministériel : 1. finances ; 2. justice ; Secrétariat d'Etat ; 3. travaux publ., Chemins de fer ; 4. Intérieur ; 5. Agriculture, poste, marine, etc. 341

CHAPITRE III. — *La Province de Québec.*

I. Administration : 1. lieut.-gouverneur ; 2. gouvernement ; 3. Cabinet ; 4. ministères : Ier-IVè décade. — II. Système judiciaire. — III. Système financier. — IV. Syst. municipal. — V. Syst. agricole..... 346

CHAPITRE IV. — *La Province de l'Ontario.*

I. Administration : 1. lieut.-gouv. ; 2. gouvernement ; 3. Ministères. — II. Magistrature. — III Syst. municipal. — IV. Finances..... 351

CHAPITRE V. — *Les Provinces maritimes.*

I. Nouvelle-Ecosse : 1. gouvernement ; 2. magistrature ; 3. industrie, commerce. — II. Nouv.-Brunswick : 1. gouvernement ; 2. budget, institutions. — III. Prince-Edouard : 1. gouvernement ; 2. finances..... 353

CHAPITRE VI. — *Les Provinces centrales.*

I. Manitoba : 1. gouvern. provisoire ; 2. régulier ; 3. ministères ; 4. magistrature ; 5. rébellion métisse. — II. Territoire du N.-O..... 355

CHAPITRE VII. — *La Province du Pacifique.*

I. Colombie : 1. gouvernement ; 2. justice, finances ; 3. Richesses du sol ; 4. population. — II. Yukon..... 358

CHAPITRE VIII. — *L'Eglise du Canada.*

I. Province de Québec. — II. Province de Montréal. — III. Province d'Ottawa. — IV. Province de Toronto. — V. Province de Kingston. — VI. Province de Halifax. — VII. Province de Saint-Boniface. — Archv. de Winnipeg. — VIII. Province d'Edmonton. — IX. Province de Régina. — Province de Vancouver. — XI. Instituts relig. : 1. prêtres ; 2. Frères ; 3. fondations canadiennes ; 4. étrangères..... 360

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADIE

FASCICULE SPÉCIAL

(1500-1760)

Avec Suppléments concernant

TERRE-NEUVE ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE

faisant suite aux Tableaux
de l'Histoire du Canada

par

le R. P. L. Le Jeune, O. M. I.

de

l'Université d'Ottawa

(2ième MILLE)

En vente: chez l'auteur, Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa
et à la librairie Granger, 43 rue N.-D. O., Montréal.

Imp. l'Action Sociale Ltée, Québec

Après examen, permis d'imprimer

Ottawa, 15 août 1918.

Guillaume CHARLEBOIS,

Provincial, O. M. I.

Imprimatur.

Archevêché de Québec, 15 août 1918

† P.-E. ROY, Arch. de Séleucie.

EN VENTE

I FASCICULE (1500-1600) et II FASCICULE (1600-1700), publiés ensemble (1916), mêmes remises que ci-après.

III FASCICULE (1700-1800)

IV FASCICULE (1800-1900)..... $1.00

1. L'exemplaire (*franco*) 1.00
2. L'exemplaire (port dû), à une douzaine..... 0.75
3. L'exemplaire (port dû), à 2 douzaines..... 0.60
4. L'exemplaire (port dû), à 3 douzaines et plus..... 0.50

N. B. — *L'Auteur recevra avec reconnaissance toute observation, toute communication sûrement documentée, en vue de la correction des dates, de l'exactitude des évènements, de la physionomie des personnages, des omissions involontaires, en ce qui concerne la rédaction des matériaux de chaque fascicule.*

DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1918.

AVERTISSEMENT

Ce travail ne constitue point un *supplément*, rattaché à l'**Histoire du Canada** qui a été publiée séparément en trois volumes. L'**Histoire de l'Acadie** inaugure plutôt celle de la Nouvelle-France, puisqu'elle lui est antérieure de *quatre* ans (1604-1608), et lui est parallèle.

D'ailleurs l'Acadie faisait partie intégrante de la Nouvelle-France ; leur existence a été commune, bien que leur autonomie ait subsisté distincte, à l'époque des *Compagnies*, jusqu'à leur suppression effective en 1674. Dans la première moitié du dix-septième siècle (1604-1670), l'Acadie s'est comme gouvernée elle-même, indépendamment du pouvoir central de Québec ; elle a péniblement végété, exposée par son voisinage à la constante convoitise des colons de la Nouvelle-Angleterre et de la Grande-Bretagne ; elle se tenait en relation directe avec la métropole et avec la Cour de Versailles, en raison des communications rendues faciles par l'Océan toujours ouvert. — Dans la seconde moitié (1670-1710), cette autonomie acadienne disparaît à l'ombre du gouvernement canadien : mais la dépendance demeure néanmoins plus réelle que nominale. C'est la source de leur malheur commun. Si le génie de Talon, qui ne séjourna à Québec que l'espace de *six années*, avait réussi à créer une voie de communication par l'intérieur des terres, rattachant Québec à Port-Royal par le haut Saint-Jean et les Chaudières ou le Kénébec des Abénakis, l'assimilation des deux membres de la Nouvelle-France aurait créé une force effective de cohésion, d'appui mutuel, de résistance commune. Cette voie eût maintenu le gouverneur de Québec en contact permanent avec la France, qui eût pu le secourir en toute saison de l'année. Jamais cette faute initiale ne fit sentir ses effets plus ostensiblement que dans les dernières heures qui précédèrent la chute de Port-Royal (1710) et celle de Québec (1759).

Quoiqu'il en soit, sur le conseil d'amis éclairés, nous avons jugé utile de séparer, dans un fascicule à part, l'*Histoire de l'Acadie* de celle du Canada Elles s'éclairent et se fusionnent mutuellement. Mais la clarté se projette mieux, les événements se dessinent plus nettement, les personnages prennent un relief plus saisissant, l'ensemble de l'existence et du développement acadien apparaît plus lumineux, grâce à une synthèse plus générale et à une analyse plus détaillée.

Tout notre désir s'est tendu vers l'érection de ce modeste monument *en l'honneur des Acadiens*, héroïque petit peuple si méritant à tous égards et pourtant si malheureux. Si notre travail, qui a coûté tant de recherches, réussit à le faire mieux connaître, estimer et aimer, il aura trouvé

sa récompense et provoqué ainsi la bienveillance des descendants d'un " petit peuple qui n'a pu être tué, ni voulu mourir ".

Il nous a paru nécessaire de consigner, à la fin du volume, deux ou trois appendices, concernant **Terre-Neuve**, la **Nouvelle-Angleterre**, les **Nouveaux Pays-Bas** ou la **Nouvelle-Belgique.** Ces brèves esquisses serviront à compléter le coup d'œil d'ensemble sur les évènements et les personnages de l'époque des fondations coloniales.

Remarques. — En vérité, l'Acadie n'a été régie que par des *lieutenants-gouverneurs,* puisque ceux-ci faisaient acte de dépendance du gouvernement de Québec. Comme le ministre de la marine les nommait directement et entretenait avec eux une correspondance immédiate et fréquente, il a été convenu que l'on considérait l'administration politique de l'Acadie, ainsi que celle de Terre-Neuve et celle de l'Ile-Royale, comme dévolue à un *gouverneur* nominal.

Le *nouveau style* (N. S.) est le même dans les documents français que le millésime adopté, selon le calendrier grégorien, en 1582 ; dans les documents anglais, il devance, de *10 jours* au XVIIè siècle et de 11 *jours* au XVIIIè siècle, le millésime du calendrier adopté à Londres jusqu'en 1752. Il a été impossible de rectifier *sans fautes* cette différence, en raison de la date ou de l'origine douteuse de certains documents. Le lecteur en devra tenir compte, au besoin.

Nous offrons nos plus sympathiques sentiments de gratitude à l'archiviste acadien, M. Placide Gaudet, pour tous les renseignements précis et les nombreuses corrections qu'il a bien voulu nous assurer dans la rédaction de ce travail.

ACADIE, TERRE-NEUVE, NOUVELLE-ANGLETERRE

(1500-1760)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

LES DÉCOUVERTES ET LES EXPLORATIONS

I — Portugal

I° Promoteurs (1412-1500)

1o **Causes :** — les Portugais, situés géographiquement à l'extrémité de l'Europe occidentale, *isolés*, cernés par la riche et puissante Espagne, cherchent leur expansion naturelle et des ressources nouvelles *dans l'Océan*, qui baigne leur littoral.

2o **Henri de Viseu :** — Viseu, ville du Portugal. — Troisième fils de Jean Ier, il se retire au cap Saint-Vincent, sur la baie de Sagres, y passe son temps à perfectionner la boussole, l'astrolabe, les instruments de navigation (1410-65).

3o **Savants et marins :** — un grand nombre d'esprits curieux affluent à son académie navale ; — tous s'appliquent à l'étude de l'art nautique, à la construction des vaisseaux de toute dimension et forme : bientôt, ils se lancent *les premiers* vers l'inconnu.

4o **Découvreurs :** — en 1412, des navigateurs portugais franchissent le cap *Noun* du Maroc. — En 1419, à *Madère*, île où le prince Henri fait transplanter les riches vignes de Chypre, la canne à sucre de Sicile. — En 1432, **Velho Cabral** aborde à *Sainte-Marie*, l'une des îles Açores;—en 1450, **Antonio de Noli**, Génois au service du roi, découvre les îles du *Cap-Vert* ; — en 1462, **Pierre de Cintra**, la Guinée ; — en 1471, **Fernando Po**, l'île qui porte encore son nom ; — en 1472, la ligne équatoriale est franchie ; —en 1484, le Congo, et **Barthélemy Diaz** atteint le cap des *Tourmentes* ou *Tempêtes* que Jean II nomme *Cap-de-Bonne-Espérance*.—En 1497, **Vasco de Gama** le double, traverse l'Océan Indien, aborde à Calicut, Malabar. — En 1500, **Alvarez Cabral** accoste au Brésil, qui resta colonie portugaise. — Ainsi Henri de Viseu et ses collaborateurs sont les initiateurs des grandes et lointaines découvertes.

II° Empire colonial (1502-72)

1o **Fondation :** — le premier *empire* maritime est inaugurée en 1502 par Vasco de Gama, et sur les côtes d'Afrique, et dans l'Inde.

2o **Continuateurs :** — **François d'Alméida**, premier *vice-roi* des Indes (1505-08), s'empare de *Quiloa* et de *Mozamba* (Afr. orient.) ; — son fils *Lorenzo*, du Malabar, Malacca, Ceylan, des Maldives. — **Alfonse d'Albuquerque** (1508-15) se rend maître de Goa, capitale de l'empire portugais, de Socotora, Ormuz, des îles Moluques. — **Jean de Silveira** fonde Colombo (1518), s'empare du Bengale, pays de la soie, du coton, etc. —**Nusso d'Acunha** prend Diu (1537) ; en 1542, les Porgugais sont à Macao et au Japon. — **Jean de Castro** organise la défense de l'empire colonial par un système de forts disséminés sur l'immence littoral : en 1548, il meurt entre les bras de saint *François-Xavier*, lequel succombe lui-même en 1552. — **Louis d'Ataïde** soumet tous les rois

des Indes et meurt en 1572, dernier des héros portugais.— **Le Camoens**, poète national, a chanté dans *les Lusiades* (1553) les conquêtes et la gloire de sa patrie.

3o **Résultats :** — ruine du commerce de Gênes, Venise, Naples ; — enrichissement du Portugal ; — décadence rapide de son empire, causée par sa trop grande étendue, la trop faible population de la métropole, la trop violente administration de ses mandataires.

III° En Amérique

1o **Le Brésil :** — la colonisation est retardée : en raison des conquêtes d'Afrique et d'Asie ; de l'excommunication, promulguée par Alexandre VI, frappant les navigateurs autres que les Espagnols qui se livrent (1494) au commerce au-delà de 370 lieues à l'ouest ; — en 1525, le Portugal passe outre à cette ligne de démarcation.

2o **Explorateurs : — Gaspar Corte Réal,** né à *Terceire*, l'une des Açores, explore (mai 1500) l'île de Terre-Neuve, le *Labrador* (1501), d'où il emmène à Lisbonne environ 60 Esquimaux, une cargaison de fourrures ; dans un autre voayge il disparaît, perdu dans les banquises. — **Michel Corte Réal,** son frère, va à sa recherche (1502) avec trois vaisseaux et disparaît aussi ; — en 1503, la Cour expédie deux caraques aux mêmes parages. —**Alvarez Fagundez** refait (1520) le même itinéraire, descendant jusqu'à *Chibouctou* : en 1523, Jean III lui concède ses découvertes : ce fut un titre nominal.

II. — Espagne

I° Promoteurs (1492)

1o **Causes :** — l'union de la couronne d'Aragon à celle de Castille par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle ; — la conquête (janv. 1492) du royaume de Grenade sur les Maures par Ferdinand, qui reçut alors du pape le surnom de *Catholique* ; — la reconnaissance du droit des Portugais, en vertu d'une bulle de Sixte IV (1479) de fonder et de commercer *seuls* sur les côtes d'Afrique.

2o **Jean Pérez :** — moine espagnol, recommande aux souverains *Christophe Colomb*, éconduit des autres cours. — Femme d'esprit et de cœur, Isabelle amène son époux, encore à Grenade, à fournir au navigateur trois caravelles bien équipées : — l'Espagne ne possédait encore que *les Canaries*.

II° Découvreur (1492-1504)

1o **Christophe Colomb (1436-1506):** — né à Gênes, voyage dès sa jeunesse; — il étudie les instruments et les procédés de la navigation, va s'établir à 34 ans, au Portugal, où il épouse la fille du navigateur, gouverneur des Açores ; — se persuade que la terre est ronde et veut l'explorer pour donner à l'Église de nouveaux peuples ; — se voit refuser les secours nécessaires à l'exécution de ses hardis desseins à Gênes et à Lisbonne, — est exaucé en Espagne ; — fait vœu de délivrer le Saint-Sépulcre, avec ses bénéfices.

2o **Premier voyage :** — départ, le 3 août 1492, de *Palos* (Andalousie), avec trois caravelles : *la Sainte-Marie, La Pinta, la Nina* ; — aux Canaries le 6 septembre ; — après un trajet de 800 lieues, mécontentement des équipages. — Le 12 octobre découverte de *San Salvador* (St-Sauveur), de *Cuba*, d'*Hispaniola* (St-Domingue) ; — croyant débarquer dans l'Inde, appelle ces îles *Indes occidentales*, les indigènes des *Indiens*, qui l'accueillent avec bienveillance. — Au retour, démonstrations enthousiastes : Colomb est créé *grand-amiral* et *vice-roi* du **Nouveau-Monde**.

Deuxième voyage 1493-1494 : — départ, le 25 septembre, de Cadix avec 1,500 hommes sur trois navires et plusieurs galions ; — ses deux fils, *Diégo* et *Fernando*, l'accompagnent ; — découverte de la *Désirade*, de *Marie Galante* (nom d'un navire), de *la Dominique*, de *Porto-Rico*, de la *Jamaïque*, etc.

Troisième voyage (1498) : — decouverte de la *Trinidad* (Trinité), et du continent, à l'embouchure de l'*Orénoque* (Vénézuela). — Calomnié par des rivaux, il est rapatrié, chargé de fers : il se justifie aisément.

Quatrième voyage (1502-1504) : — découverte de la *Martinique* et de la *Colombie*.— Jeté par la tempête sur les côtes de la Jamaïque, on l'y abandonne une année, dénué de tout secours. — De retour, il meurt (1506) à Valladolid (Vieille Castille), de chagrin et de misère.

3o **Résultats :** — création de la puissance maritime de l'Espagne ; — enrichissement rapide du Trésor royal ; — monopole des découvertes et du commerce, garanti par la ligne de démarcation, posée par Alexandre VI, à 100 lieues à l'ouest des Açores (4 mai 1493), transportée au traité de Tordésillas (7 juin 1494) à 270 lieues plus à l'ouest ; — excommunication lancée par le pape contre les envahisseurs de ces colonies.

III°

Continuateurs

1°

Amérique australe et centrale

1o **Americ Vespuce :** — savant florentin, entré au service de l'Espagne (1490), il voyage à *la Guyane* (1499-1501).— Son nom est attribué dans la suite au Nouv.-Monde, **Amérique.** — *Diaz de Solis* découvre le Yucatan (1508), *Ponce de Léon* la Floride (1512), le jour des Rameaux. — *Pâques fleuries* — d'où **Floride.** — *Numez Balboa* franchit l'isthme de Panama et découvre la *Mer du Sud* ou **Océan Pacifique** (1513).

2o **Fernand Cortez :** — découvre, conquiert **le Mexique** ou *Nouvelle-Espagne* (1519-21) — trésors du roi *Montézuma* et de son successeur *Guatimozin* expédiés en Espagne, saisis en partie par des corsaires français. — *Pizarre, Almagro* font la découverte du **Pérou,** — du **Chili** (1524-34), du fleuve des *Amazones* (1540).

3o **Magellan :** — Portugais au service de l'Espagne (1519-21) franchit le détroit de son nom (1520), le Pacifique et meurt aux îles Philippines (1521). — **Sébastien Cano**, capitaine de son navire *la Victoire* ragagne l'Espagne par le cap de Bonne-Espérance (6 sept. 1522) : " premier voyage autour du monde " ; — anobli, il reçoit pour armoiries un globe avec la devise : *Primus circumdedisti me* : " le premier tu m'as contourné."

4o **Résultats :** — vaste empire colonial de l'Espagne ; — Charles-Quint le divise en deux *vice-royautés* : **Mexique** et **Pérou.** — L'océan n'est plus une barrière, mais un lien des Deux-Mondes ; — la puissance maritime des nations est créée ; — avec elle va naître la compétition coloniale, commerciale, économique...

2°

Amérique septentrionale

1o **Stephano Gomez :** — autre Portugais qui sert en Espagne, a la mission de découvrir le passage boréal vers l'Asie. — Le 3 août 1524, départ de *la Corogne* (Galicie) : à Terre-Neuve, au cap de Sable, au fond de la baie Française, au cap Blanc et des *Bancs* (Shoals), atterrit à Cuba, regagne l'Espagne (1525).

2o **Traite des esclaves :** — la vue des Indiens qu'il a embarqués au cap Cod suggère l'idée de la traite des esclaves, laquelle se prolonge jusqu'à nos jours. — Mais les rois espagnols eurent dans la suite d'autres soucis et d'autres ressources.

III. — Angleterre

I°

Promoteurs

1o **Henri VII (1484-1509):** — souche des Tudors, prince cupide, habile à favoriser l'industrie, le commerce, la navigation, il termine la guerre des *Deux-Roses*, établit l'absolutisme royal, pacifie le royaume. — En 1493, il apprend la découverte du Nouv.-Monde : grand émoi à la Cour et dans les ports commerçants !

2o **Henri VIII (1509-47) :** — prince catholique, épouse (1501) la jeune veuve de son frère Arthur, *Catherine d'Aragon*, fille de Ferdinand le Catholique. — En 1527, il la répudie, sans avoir réussi à fléchir le Pape ; — il se fait alors proclamer par son Parlement " Chef suprême de l'Eglise anglicane ". — Il avait pourtant publié un écrit contre les erreurs de Luther et mérité ainsi du Pape le titre, resté fameux, de " Défenseur de la Foi ". — Excommunié, il devint un roi licencieux, horriblement féroce envers ses *cinq femmes* successives, d'un despotisme inouï envers son peuple : à sa mort, la flotte anglaise est forte de 50 bâtiments de guerre.

3o **Elisabeth (1558-1603) :** — seconde fille du précédent ; — reine étrange, qui réunit des qualités supérieures d'esprit et de caractère à un mélange de bassesses incroyables, femme d'une irritable vanité, de frivoles prétentions à la beauté, d'une sanguinaire cruauté. — Elle fait organiser l'*Etablissement* de l'Eglise nationale, promulguer les *39 articles*, décrétant ainsi *le Credo* par l'Etat civil ! — L'admiration est sans bornes pour la *Reine vierge* — non mariée — " la belle Vestale assise sur le trône d'Occident ! " — Long règne de prospérité maritime et commerciale : à son décès, 232 vaisseaux de guerre donnent à son pays le premier rang sur mer.

II° Découvreur

1° *1er Voyage* (*1497*)

1o **Jean Cabot :** — Génois de naissance, naturalisé Vénitien (1476), s'installe à Londres (1484). — Il a voyagé par la Méditerranée en Orient, en Egypte. — Supplique au roi, qui lui accorde (5 mars 1496) des lettres patentes, " se réservant le cinquième du gain réalisé sur les profits de la navigation, faite à ses frais (à Cabot) ".

2o **Premier voyage :** — le 2 mai 1497, départ de Bristol sur *le Mathieu* avec 18 hommes seulement ; — le 24 juin, il aperçoit la terre — *peut-être* le Cap-Breton qu'il nomme *Discovery*, y fait de l'eau et du bois. — Au retour, il touche aux îles *Saint-Pierre* et *Miquelon*. — Le 6 août, à Bristol : il n'a vu aucun sauvage dans la région découverte.

3o **Résultats :** — le 10 août, à la Cour il reçoit de Henri VII *dix livres* — environ $600 — " pour avoir découvert une île à 700 lieues de l'Irlande ". — L'opinion dans le pays monte à l'enthousiasme : l'on fait à Cabot une pension de 20 livres et il s'affuble d'un pourpoint et de bas de soie, avant un second départ.

2° *IIè Voyage* (*1498*)

1o **Nouvelles patentes :** — le 3 fév. 1498, le roi les accorde à Cabot et à ses trois fils, l'autorisant à prendre " six vaisseaux de l'Etat." — En guise de compensations présumées, il avance des sommes assez fortes à des personnages de l'expédition.

2o **Deuxième voyage :** — en mai, départ de Bristol : deux vaisseaux montés par 300 hommes ; — escale au Groenland ; — on atteint le *détroit* d'Hudson ; — on longe les sinosités du Labrador et l'on prend le détroit de Belle-Isle pour une baie. — Les sauvages n'ont rien à échanger que du poisson et des fourrures. — Le capitaine descend jusqu'aux échancrures de la Nouv.-E., de la Nouv.-Angl., et retourne en octobre.

3o **Résultats :** — le navigateur a les mains vides ; — froid accueil à la Cour ; — désappointement des marchands, des gentilshommes ; — fin de la fortune de Cabot : les pelleteries valaient alors moins que l'or du Pérou.

III° Successeurs de Cabot

1o **Nouveaux essais :** — en 1501, le roi octroie des lettres patentes à des marchands de Bristol : Rich. Warde, Th. Ashurst, John Thomas ; — les capitaines sont les Portugais Fr. Fernandez et J. Gonzalez. — Il les renouvelle dans la suite, 1502-04 : les résultats sont restés inconnus.

2o **Echec de Henri VIII :** — en 1527, le roi fait équiper *le Samson* et *Mary Guilford* au port de Plymouth, dans le dessein de trouver " le passage du nord ". — Le premier bâtiment se perd dans les glaces ; le second dérive au sud de T.-N., perd son pilote italien, gagne les Antilles, et rentre en Angleterre. —Puis l'histoire des explorations se tait *pendant 50 années !*

IV° Explorateurs (1576-87)

1o **Walter Raleigh (1552-1618) :** — favori intime d'Elisabeth, élève du calviniste amiral de Coligny, il réveille (1576) les idées de conquête maritime. — **Humphrey Gilbert,** son frère de mère, stimule aussi l'opinion publique, en faveur de la découverte du passage en Chine par le pôle nord. — En 1578, tous deux reçoivent de l'amirauté des lettres patentes, " dans le dessein d'établir et de *planter* — en anglais *plantation* signifie alors *établissement de colons* — notre peuple en Amérique ". — Durant cinq ans, les tentatives d'armement de navires échouent. — En 1583, Gilbert plante à Terr-Neuve le drapeau britannique, — sans souci des prétentions portugaises, — sans prendre *possession effective* du pays, la seule valable selon la théorie d'Elisabeth elle-même. — Bientôt son frère l'appelle au sud, en *Virginie*, ainsi dénommée en l'honneur de la *Reine vierge*. — En août 1583, Gilbert, hardi et imprudent, périt en plein océan à bord du petit *Squirrel*.

2o **Richard Grenville, Ralph Lane, John White :** — en 1585, tous trois secondent, avec bravoure et ténacité, les essais de *plantation* de sir Walter Raleigh. — Mais, en 1588, la guerre contre l'Espagne les contraint de se désister de l'entreprise. — Le projet de fonder en Virginie sera repris dans la suite, avec des vicissitudes diverses.

3o **Thomas Cavendish, Francis Drake :** — de 1577 à 1585, les deux hardis navigateurs doublent le cap Horn ; — ils longent le littoral du Pacifique, alors *Mer du Sud*, jusqu'à la région où s'élève *San Francisco* : — ils nomment ce pays *la Nouvelle-Albion*. — Puis, franchissant l'Océan, ils reviennent par les Indes et le cap de Bonne-Espérance : — *Deuxième navigation* autour du globe. — Les navigateurs anglais, si l'on songe à

Frobisher et à Davis, se signalent par leur habileté, leur hardiesse et leur opiniâtreté, dans les expéditions au long cours.

Néanmoins le sieur de Monts et Champlain les vont devancer au siècle suivant.

IV. — France

Précurseurs

1o **Les marins de France :** — Normands, Bretons, Basques ne restent pas en arrière des concurrents, au début du seizième siècle. — L'histoire de la marine a raconté leur hardiesse dans les voyages et les entreprises au long cours. — Avant J. Cartier, leur effort s'est dirigé vers l'Amérique australe.

2o **Binot Paulmier de Gonneville :** — Honfleurais, il a voyagé à Lisbonne, vu les produits des Indes. — Il s'associe ses compatriotes Et. et Ant. Thiéry, Andrieu de La Marre, etc., qui équipent *l'Espoir* de 120 tonneaux. — Départ de Honfleur, après une communion générale de l'équipage (24 juin 1503)... ; retour, le 20 mai 1505, du Brésil. (V. Ch. de La Roncière, *Hist. de la mar fr.*, t. III, ét " Tableaux syn", pages 9 et 10).

2o **Les Parmentier :** — Jean et Raoul, à Sumatra (Malaisie), envoyés par J. Ango (1529-30). — Colonie de St-Alexis, (Brésil).

4o **Les armateurs :** — ils organisent avec Ango à Dieppe une flotte de 30 bâtiments pour faire la course contre les Portugais, aux Açores. — Ils sont trahis par l'amiral de Chabot, qui s'est vendu à Jean III. (V. Fascic. I., Verrazzano et Cartier ; les successeurs.)

ACADIE

PREMIÈRE PARTIE

FONDATION, PERTE, RECOUVREMENT

(1603-1635)

CHAPITRE I

Le Sieur de Monts : Premier gouverneur

1° L'Acadie, *ses indigènes*

1o **Origine du mot** : — incertaine ; orthographe variable : *la Cadie, Cady, Arcadie, Acadie*... — Etymologie vraisemblable du mot micmac " algatig " *campement*, racine du mot *Arcadie* (Champlain), et *Acadie*. (V. P. Pacifique, *La Nouv.-Fr.*, Québec).

2o **Géographie** : — le mot *Acadie* désigna d'abord le littoral qui s'étend de Canseau (Canso) au Cap Sable, à la baie Française (Fundy) ; — et plus tard les côtes du Maine en deça de Pentagouet. — Ses limites intérieures, laissées indécices, sont la cause de perpétuels litiges, même après 1713.

3o **Aborigènes** : — 1. les **Micmacs** ou **Souriquois**, en N.-E., au N.-B., en Gaspésie : environ 3,500 âmes. — 2. Les **Etchemins** ou **Malécites**, situés entre le fleuve Saint-Jean et Pentagouet : environ 5,000. — 3. Les **Abénaquis**, répartis en sept tribus, fort nombreux entre Pentagouet et Kénébec. — La souche commune paraît être l'*algonquine*.

1o **Jean Sarcel de Prévert** : — Malouin qui visite le golfe du St-Laurent, les grèves acadiennes. — Au nord-est de la baie Française, il pense avoir découvert un gisement argentifère. — *les Mines*. — Le 20 sept. 1603, il débarque à Honfleur un groupe de Souriquois.

2o **Antécédents** : — Pierre du Guast, sieur de Monts, né vers 1568, originaire du bourg *Le Gua*, — auj. ayant 1,600 âmes — et sieur de *Saint-Jean-de-Monts*, auj. ville de 4,764 hab. en Vendée ; — calviniste, ami de Henri IV, qui le fait nommer gouverneur de Honfleur, puis de

Pons (Saintonge). — En 1600, il a accompagné Pierre Chauvin au golfe et à Tadoussac. — Le 8 nov. 1603, il obtient du roi une *commission*, qui le nomme " lieutenant général au pays de la Cadie, du 40e au 46e, pour peupler, cultiver, faire habiter les dites terres, etc., à condition d'y planter la foi catholique..." — En 1604, il est promu *vice-amiral* de la flotte expéditionnaire.

II°
Compagnie
du
sieur de Monts
(1603-04)

3o **Compagnie** : — elle se compose de négociants de Saint-Malo, de Rouen, de La Rochelle, de Saint-Jean-de-Luz ; — le 10 fév. 1604, versement du fonds social de 90,000 livres, la moitié étant souscrite par M. de Monts. — Dès le 18 déc. 1603, *concession* du privilège exclusif du trafic, pour dix *années*, avec diminution des droits d'entrée en France ; — le 5 janv. 1604, *lettres de jussion* au Parlement de Rouen, qui a refusé l'enregistrement du monopole.

4o **Départ du Havre** : — le 7 avril 1604, *deux* vaisseaux et *deux* pataches font voile sous les ordres de François Du Pont et de Charles de la Barbotière, capitaines au long cours. — Compagnons de M. de Monts et officiers à bord : Champlain, le baron de Poutrincourt, l'abbé Nicolas Aubry, un ministre calviniste, Orville, Champdoré, Beaumont, Fougeray, La Motte-Bourioli, 120 hommes de métier. — *Deux autres* bâtiments lèvent l'ancre à Saint-Malo, plus *un baleinier* à St-Jean-de-Luz, en vue du trafic et de la pêche au St-Laurent.

5o **Arrivée** : — le 8 mai, en rade de *La Hève* (The Have), nom d'une baie voisine du Havre (France). — Le 12, saisie, en vertu du monopole, du vaisseau de Pierre Fritot, contrebandier havrais surnommé *Rossignol* dans le port qui a gardé ce nom — auj. *Liverpool*. — Le 13, au *Por Mouton*, " ainsi appelé, écrit Champlain, d'un mouton qui se noie et est mangé de bonne guerre ". — A Canseau, Du Pont-Gravé capture (juin) 4 bateaux de pêcheurs basques.

1o **Première reconnaissance** : — le 3 juin, exploration en barque de Champlain et de Rolleau, sécrétaire de M. de Monts, vers le sud : îles, cap *Fourchu* (Yarmouth), baie *Sainte Marie*, mines découvertes (?), port *Sainte-Marguerite* — auj. Sisibou, Weymouth. — Le 10 juin, on retourne à Mouton, d'où partent les vaisseaux : — entrée dans la baie qu'on appelle *Française*, le bassin ou *Port-Royal* — auj. Annapolis Basin, la baie des *Mines* — auj. Minas Bay (20 juin), la baie de *Chignectou* (Beaubassin) — auj. *Advocate* Bay ; — le 24 juin, à la " rivière du nord " qu'on nomme *Saint-Jean* en l'honneur du saint Précurseur.

2o **Établissement à Sainte-Croix** : — catobage jusqu'à la baie *Passamaquoddy*, à l'embouchure de la riv. *Scoudic*, appelé désormais *Sainte-Croix*, à cause du croisement de deux ruisseaux qui s'y déversent. Choix d'une île située tout proche, nommée aussi *Sainte-Croix* (en ang. *Saint Croix* !) : — établissement du logis principal, de 3 bastions protecteurs, de dépendances, d'une maison commune aux ouvriers. — Le 31 août, départ du baron de Pontrincourt qui va quérir en France

III° Etablissement à l'île Sainte-Croix (1604-05)

colons et provisions ; mais il s'est auparavant assuré d'un site dans la baie du Port-Royal.

3o **Deuxième reconnaissance** : — pendant que M. de Monts continue l'établissement, Champlain (2 sept.) avec deux guides indigènes et 12 marins côtoie le littoral : — *Iles rangées*, parce qu'elles forment comme les anneaux d'une chaîne, *Pemetig* ou île des *Monts-Déserts*, qui dresse au ciel ses huit mamelons arides, *Pentagouet* (en angl. *Penobscot*), fleuve qu'il remonte de 25 lieues — à *Bangor*, Me. — Alliance avec les doux Abénaquis ; — puis, à *Bédabédec*, à l'île *Monhagan* (20 sept.) : le 2 oct., retour à Ste-Croix.

4o **Premier hiver** : — saison prématurée, rigoureuse ; point d'eau douce dans l'île. — Le *scorbut* enlève 35 hommes, en conduit 20 autres aux portes de la mort, laisse 30 artisans seuls valides. — Au printemps, santé et abondance : — le 15 juin 1605, on salue le vaisseau du capitaine Du Pont-Gravé.

5o **Troisième excursion au sud** : — à la recherche d'un site plus salubre, M. de Monts, Champlain, quelques gentilshommes, 20 matelots montent deux barques.—Le 18 juin, au pays des Armouchiquois ;— le 5 juillet, à Kénébec ; — le 8, à *Casco*, sans toucher terre à la belle rade où sera Portland, à *Saco* ou Chouacouet, au cap des Marsouins (Ann) ; — le 16, à Salem, Boston, Plymouth, au cap Blanc (Cod), *Malebarre* ou dangereux banc de sable, à Nauset. — Le 25, retour après divers incidents à Sainte-Croix (5 août).

IV° Fondation de Port-Royal (1605-06)

1o **Choix du site** : — nouveaux secours de France, l'été : déménagement de Sainte-Croix. — Champlain fait choix du bassin de Port-Royal, comme bientôt du rocher de Québec ; — l'*habitation* est fixée, non sur l'emplacement actuel d'*Annapolis*, mais à l'embouchure de l'*Equille* (Annap. River), sur la rive nord, où est sise auj. *Lower-Granville*.

2o **Habitation** : — elle comprend la résidence du lieutenant, la demeure des artisans, four, forge, magasins, bastions et plates-formes ; grande croix plantée en face de la forêt ; canons, munitions (août-nov. 1605). Rentrée en France de M. de Monts, qui confie l'intérim à Du Pont-Gravé, la poursuite des découvertes à Champlain, aidés par 45 hommes.

3o **Hivernage** : — réapparition du scorbut ou " mal de terre " : 12 hommes succombent, 5 en danger de mort. — Le 16 mars 1606, projet d'exploration en Floride : mais ressources et bras vigoureux font défaut : — l'été s'avance, et rien n'arrive de France.

4o **Ravitaillement** : — en nov. 1605, M. de Monts apporte à la Cour : élan, cerf, écrevisse monstrueuse, oiseau-mouche, geai, merle bleu, canot d'écorce ; — ces échantillons excitent l'admiration : hommes et provisions sont accordés. — Le 17 juillet 1606, *le Jonas* aborde à Canseau ; le 27, il débarque à Port-Royal 50 hommes et les approvisionnements. — Départ de Du Pont, remplacé par Poutrincourt.

CHAPITRE II

Le baron de Poutrincourt : Deuxième gouverneur

(1607-14)

I°
Jean de Biencourt
baron
de
Poutrincourt
(1606-07)

1o **Famille** : — elle remonte aux Croisades (1090) ; — **Jean de Biencourt** sieur de Poutrincourt (1557-1615), sert le parti de la Ligue (1587-89), se déclare pour le roi (1595), qui le crée chevalier, gentilhomme de sa chambre, mestre de camp de six compagnies ; il épouse (1590) *Claudine Pagot*, qui lui donne sept enfants. — Ami du sieur de Monts, il passe en Acadie sur son conseil et dans l'espoir d'y établir sa famille.

2o **Successeur du sieur de Monts** : — en sept. 1604, il s'assure un fief sur la baie de Port-Royal ; — en 1606, il ravitaille ce poste, où il aborde, le 27 juillet, avec *Marc Lescarbot*, son panégyriste, et avec *Louis Hébert*, apothicaire parisien. — Il augmente les constructions et fait ensemencer les terres défrichées. — Le privilège du lieutenant général, menacé de suppression, il va recueillir sa succession.

3o **Quatrième excursion** : de **Port-Royal à Nantucket.** — En 1606, Champlain propose une reconnaissance, à partir de *Malebarre*, terminus du dernier voyage : le baron s'y oppose. — On refait donc le trajet précédent par Saco, *Beauport* (*Gloucester*, Mass.), où les Indiens cultivent (5 au 20 sept. 1606), — cap *Saint-Louis* (Brandt Point), *Port-aux-Huitres* (Barnstable Harbour), Nauset (*Chatam*), où l'on s'arrête 15 jours, — faune et flore — , *plantation de croix* — massacre de 4 marins (15 octobre), *Port Fortuné*, *Ile Soupconneuse* (9Martha's Vineyard), *rivière Champlain*, vers le 37°, 31², 18'', — retour au Port-Royal (23 octobre).

4o **Hivernage** . — " hiver assez doux que nous passâmes joyeusement " (Lescarbot). — *Sept victimes* du scorbut ; une *dizaine* d'hommes sauvés par le chirurgien *Etienne*. — Champlain aplanit un promenoir de mille pas, le long du ruisseau *la Truitière*. — *Ordre du Bon Temps*, imaginé par Lescarbot. — Aménités du chef **Membertou**, naturel doux des indigènes.

5o **Rappel en France** :—le 24 mai 1607, arrivée de *Chevalier*, jeune Malouin. — Le sieur de Monts annonce par lettre la révocation de son privilége et rappelle le personnel en France. — Le baron et Champlain visitent encore une fois le fond de la baie Française;—le premier est tiré d'une impasse par les marins au *Cap de Pontrincourt* ou *Fourchu* (Cape Split). — Au nord de ce cap, on découvre une *vieille croix*, couverte de mousse. — Le 3 juillet, départ de Port-Royal, dont Membertou se constitue le fidèle gardien ; — départ de Canseau, le 3 sept., — escale à *Roscoff* (Basse-Bretagne) et arrivée à Saint-Malo, le 3 oct. 1607.

II°
Confirmation
de la
lieutenance
(1607-10)

1o **Concession royale** : — à Paris, le baron présente à Henri IV " cinq outardes, froment, orge, avoine de sa seigneurie." — Il obtient du roi la confirmation de sa lieutenance, l'exploitation de son fief *à ses propres frais* ; — mais le roi lui signifie qu'il devra emmener des *Jésuites* au travail d'évangélisation des sauvages ; — parcimonie et désintéressement de Henri IV (1607).

2o **Nouvelle Société** : — durant trois ans, M. de Biencourt tente en vain à la Cour et dans les ports de commerce, de trouver des commanditaires. — Enfin il reçoit, à Dieppe, l'appui de *Thomas Robin*, sieur de Coulogne et fils du gouverneur *Sicoine*. — Le 25 février 1610, les chargements du bâtiment sont effectués, et l'on met à la voile.

3o **Retour à Port-Royal** : — le baron emmène son associé, ses fils *Charles de Biencourt* et *Jacques de Salazar*, Belot de Montfort, M. de Jouy, le sieur *Claude* et son fils *Charles de La Tour*, l'abbé *Fléché*, un groupe d'artisans. — A l'arrivée, joie et surprise ! le Sagamo Membertou a veillé sur les bâtiments, préservé tout le mobilier intact. — Charles de Biencourt instruit à la hâte le chef et sa famille.—Le 24 juin 1610, l'abbé baptise les 21 néophytes, leur attribuant le nom des personnages de la Cour, — compensation de l'absence des Jésuites. — Le 28 juillet, départ de Robin et de Ch. de Biencourt pour quérir des colons et des provisions. — Le baron qui les suit dans une barque se voit entraîné en haute mer, où il erre pendant six semaines ; il rentre épuisé dans son habitation.

4o **Hivernage** : — la colonie escompte le retour du vaisseau pour Noël (1610.)—M. de Poutrincourt se montre prodigue envers les Indiens ; — il faut bientôt rationner tout le monde. — Le 22 mai, on signale *le Jonas*.

III°
Embarras
du
Baron
(1610-11)

1o **Nouvelles de France** : — le baron apprend que le roi a été assassiné (14 mai 1610) ; — que la reine s'est réjouie du baptême des Micmacs ; — qu'elle rappelle l'ordre du feu roi au sujet des Jésuites. — Deux associés calvinistes, les Dieppois *Dujardin* et *Duquesne*, se sont refusés à leur embarquement.

2o **Madame de Guercheville**: — la marquise leur a remboursé 4,000 livres pour la cargaison ; — elle a remis son contrat d'association avec Robin et Biencourt aux mains des Pères *Pierre Biard* et *Ennemond Massé* (20 janvier 1611) ; — le 26, départ de *la Grâce-de-Dieu* qui, arrêté quatre mois par les banquises, n'aborde que le 22 mai à Port-Royal.

3o **Menace de famine** : — d'abord grande joie ; puis, les provisions, diminuées par la longue traversée, " ne sont qu'une goutte d'eau pour un homme altéré " (Biard). — Il y a là 36 arrivés, 23 colons, la famille Membertou, un groupe de paresseux Indiens. — " Les Français sont presque tous gens de marine, insensibles aux sentiments de leur âme, n'ayant aucune marque de religion, sinon leurs jurements et reniements." (Biard).

4o **Énergie du baron** : — pour ne pas périr, il disperse ses hommes et

les indolents sauvages ; — le chasse, la pêche, les échanges de pelleteries garantiront le salaire des artisans. — Son fils et le P. Biard longent les grèves pour rançonner les bâtiments pêcheurs : trois leur viennent en aide ; — " un autre de La Rochelle nous paya en barils de pains moisis ". — Le 25 juillet, le baron monte *la Grâce-de-Dieu*, de 60 tonnes seulement ; — il laisse 22 hommes et ses pleins pouvoirs à son fils et vogue vers la France.

IV°

Intérim

de

Ch. de Biencourt

(1611-13)

1o **Indifférence générale** : — à Paris, règnent le désarroi, le gaspillage, le favoritisme de la Régente envers les *Concini* ; — mécontentement des princes et des grands. — La mer et la Nouv.-Fr. sont ouvertes aux trafiquants du royaume. — Le baron n'a rien d'attirant à produire, sinon ses fourrures. — Devant l'insuccès, il frappe à la porte de Madame de Guercheville, Antoinette de Pons.

2o **Combinaison nouvelle** : — âmes catholiques, aptes à s'entendre pour Dieu et la France : — la marquise consent " à donner 1,000 écus pour la cargaison d'un bâtiment, avec partage des profits." — Le baron accepte, en réservant Port-Royal : — départ, arrêté pour le 31 décembre 1611. — Voulant mieux, le baron reste en France et confie ses intérêts à bord à **Simon Imbert**, — la marquise, au Frère jésuite, **Gilbert du Thet, coadjuteur**.

3o **Mésintelligence regrettable** : — le 23 janv. 1612, le vaisseau aborde à Port-Royal. — En sept. 1611, dissension entre M. de Biencourt et le P. Biard relative à la maladie, au décès, à l'inhumation de Membertou. — Fâcheux démêlé entre lui et les Malouins, *Merveille* et *Robert Du Pont-Gravé*, en amont de la rivière St-Jean : le P. Biard empêche l'effusion du sang. — Au débarquement, le Fr. Gilbert dénonce les malversations de Simon. — Le 25 juin 1612, le lieutenant rompt avec les Jésuites ; ceux-ci néanmoins lui cèdent, à l'approche de l'hiver, 12 barils de froment sur 14. — On hiverne dans la misère, sans nul ravitaillement. — Au printemps de 1613, Ch. de Biencourt voit partir les missionnaires pour *Saint-Sauveur* des Monts-Déserts ; et son père ne revient qu'en 1614.

1o **Organisation** : — l'été de 1612, le Fr. Gilbert est rentré en France ; il informe Antoinette de Pons des incidents sur mer et à Port-Royal. — La marquise obtient de la Régente la cession d'un territoire, large d'un degré, au sud de la baie Française, en faveur des missions des Jésuites. — *La Fleur-de-Mai* est frétée, confiée au sieur de *La Saussaye* et du capitaine *Fleury* ; — 48 personnes s'embarquent, le 12 mars 1613, avec le P. Quentin et le Fr. Gilbert.

2o **Essai de fondation : Saint-Sauveur** : — vers la fin de mai 1613, le bâtiment touche à Port-Royal, y prend les Pères Biard et Massé, cingle vers le sud, accoste à l'île des Monts-Déserts. — Depuis vingt jours environ, les artisans travaillent à l'installation de *Saint-Sauveur* ;

V°
Fondation
de
St-Sauveur
(1613)
Argall

— le 21 juin, visite des missionnaires aux Indiens du continent : l'avenir leur paraît souriant...

3o **Attaque du pirate Argall** : — " Jeune homme aux passions brutales et à l'humeur violente " (Bancroft), Samuel Argall, né au pays de Galles, ravisseur d'une princesse indigène, nommée *Pocahontas*, en Virginie, tombe soudain sur *la Fleur-de-Mai* avec son navire armé de 14 canons. — Il s'en empare : mort du Fr. Gilbert, noyade de *Le Moyne* et de *Neveu*, pillage des effets, vol des lettres patentes de La Saussaye absent ; — mise en mer, au gré des flots, d'une barque montée par le P. Massé et 15 Français, leur miraculeux trajet à Port-Mouton et retour en France sur les bâteaux pêcheurs. — Exode des autres captifs à *Jamestown* (Virginie). — Là éclate la haine féroce du gouverneur *Thomas Dale*, — pourtant ancien pensionnaire de Henri IV de France ; — Il veut pendre tous les Français, quand Argall lui exhibe la commission de La Saussaye qu'il a dérobée. — Délibération du Conseil colonial, qui décrète la destruction de Port-Royal : la force primait le droit. (V. *Relat. des Jés.* t. I, 1611-13 ; P.-C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-France*, t. I).

4o **Pillage du Port-Royal** : — en octobre 1613, Argall remet à la voile avec trois vaisseaux, emmenant à bord de *la Fleur-de-Mai*, Fleury, les Pères Biard et Quentin, quatre Français. — A *Saint-Sauveur*, tout est mis à feu, même la croix encore debout ; — à *Sainte-Croix*, mêmes ruines. — Il exige du P. Biard d'indiquer la route de Port-Royal : refus énergique du Religieux ; — rencontre d'un sagamo en pirogue qui l'y conduit. — La place est déserte : tout est pillé, " jusqu'aux serrures et aux clous ". — Les colons accourent des champs, aperçoivent le P. Biard, le regardent comme traître, réclament sa mort, l'accusent par écrit d'être un *Espagnol* criminel et fugitif ! — Argall lui réserve la corde en Virginie : mais au retour, le 9 novembre, *la Fleur-de-Mai* est jetée par la tempête sur les Açores et gagne de là un port anglais. — L'œuvre sauvage du pirate est celle " d'un coquin " (Parkman).

CHAPITRE III

Charles de Biencourt : troisième gouverneur

(1614-24)

1o **Ravitaillement de Port-Royal** : — le baron de Poutrincourt, qui ignore ces tristes événements, réussit à s'associer des marchands de La Rochelle. — Sur un vaisseau de 70 tonnes il appareille, le 31 déc. 1613. — Le 27 mai seulement, il accoste à Port-Royal ; sans se laisser

I°

Mort de Pontrincourt

(1615)

abattre, il travaille à relever les ruines de sa seigneurie. — Mais il y manque de tout : munitions, animaux domestiques, provisions...

2o **Derniers efforts du baron** : — infatigable, il reprend la mer, le 18 juillet 1614, avec Louis Hébert, qui allait s'attacher à Champlain.— Débarqué en France, il se rend en Suisse dans l'intérêt de son entreprise. — Hélas ! la guerre civile des princes sévit alors : la Régente réclame ses services, et Concini le nomme gouverneur du château de *Méry-sur-Seine* — commune actuelle de 1,290 âmes (Aube). — En défendant cette place contre les troupes du prince de Conti, il périt (4 ou 5 déc. 1615). — La *croix de Poutrincourt*, érigée en sa mémoire (B. Sulte). — L'Acadie perd dans sa personne un ardent promoteur de sa gloire et de son avenir.

II°

Insuccès

(1618)

1o **Fief de Port-Royal** : — Charles de Biencourt, qui reçut le titre de *vice-amiral* à bord du vaisseau *la Grâce-de-Dieu* (1611), devint l'héritier de la seigneurie ; — il était jeune, environ 19 ans, inexpérimenté, sans crédit. — Argall a tout brûlé, excepté le moulin en amont de l'Equille et quelques granges.—Le jeune seigneur se livre au trafic des pelleteries, à la culture, aux échanges avec les navires marchands des Rochelais et des Basques, exclus du Saint-Laurent par le monopole du *vice-roi*, prince de Condé. — **Robert Du Pontgravé** continue avec ses Malouins son commerce à la rivière St-Jean ; en 1616, le trafic monte à 25,000 livres de fourrures ; l'année suivante, même succès commercial. (V. H. Biggar, *The Early Trad. Co.*).

2o **Insuccès du seigneur** : — en 1618, M. de Biencourt — les Anglais l'appellent *Saint-Just*, du nom de la baronnie patrimoniale, en Seine-et-Marne, — écrit une touchante lettre aux échevins de Paris : — " Le nom français, dit-il, s'évanouit d'ici, si l'on n'y donne ordre de bonne heure ; les Anglais ont pris, cet été, un navire de Dieppe... ; il faudrait un ou deux navires allant et venant en ce pays." — Le Conseil de Paris envoie aussitôt une circulaire aux " bonnes villes ", émettant le projet de fonder une *Cie générale* de colonisation. — Mais les ports commerçants du royaume n'aspirent qu'à *la liberté du trafic* en Acadie : cause évidente de l'échec des appels de M. de Biencourt.

III°

Mort de M. de Biencourt

(1624)

1o **Envahissement** : — en 1619, les Rochelais et les Malouins continuent leurs échanges lucratifs : loin de seconder le seigneur de Port-Royal, ils diminuent ses ressources. — La Cour de France, livrée aux compétitions, armée contre les Calvinistes rebelles, sans ministre entreprenant, se désintéresse comme forcément de sa colonie ; — la Cour d'Angleterre la convoite avec ses richesses : les *Pilgrim Fathers* débarquent à Plymouth (1620), et Jacques Ier met la main sur l'Acadie (1621), limitant de tous côtés le champ d'action de l'élément français.

2o **Disparition du seigneur** : — jusqu'en 1624, il végète dans son domaine. — Il meurt la même année, au témoignage de Ch. de La Tour et de Ch. de Menou, laissant au premier son fief, son titre, ses

droits.—La malheureuse Acadie est réservée à d'interminables épreuves! — Elle n'a ni un Champlain, ni une Cie de Marchands : elle végète sans attirer l'intérêt d'un vice-roi comme le Canada, attendant les sympathies de Richelieu.

CHAPITRE IV

Charles de La Tour : quatrième gouverneur

(1624-41)

1° Sir Alexander en *Nouv.-Ecosse* (1621-29)

1o **William Alexander** (1567 ?-1640) : — poète, chevalier, secrétaire d'État en Écosse, lord de Tullibody, vicomte de Sterling, essaie de coloniser l'Acadie. — Le 5 août 1621, Jacques Ier, homme *sans scrupule*, son ami et compatriote, lui octroie une commission, qui est transformée en charte, le 21 septembre : — le chevalier reçoit la presqu'île de Gaspé, le N.-B. actuel et la *Nova-Scotia* ou N.-E. — Quelques jours après, concession au seigneur écossais, *Robert Gordon de Lochinvar*, des îles du Cap-Breton et de St-Jean, pour y fonder la baronnie de *Galloway*. — En 1622 et en 1623, sir William expédie deux vaisseaux : il y perd 6,000 livres sans résultat. — En 1625, il lance une brochure, intitulée *Encouragement aux colonies*... " Né poète, il voulut se faire roi ", a dit de lui sir Thomas Urquhart (1774).

2o **Les dix baronnies** : — de 1611 à 1622, Jacques Ier a transplanté au comté d'*Ulster* (Irlande) 200 familles écossaises protestantes. — Les propriétaires des terres sont déclarés *baronnets* — titre intermédiaire entre la haute noblesse (*lordship*) et la petite noblesse (*gentry*) — moyennant une redevance au Trésor royal (235,000 livres sterl.) — Alexander imite ce bel exemple en N.-E. : il crée *dix baronnies*, chacune de 3 milles de front sur 10 de profondeur, à condition de lever *six colons* et de verser 3,000 marks. — Il ne se présente que 8 acquéreurs, en novembre 1625. — Les Anglais étaient-ils plus disposés à s'expatrier que les Français, à cette époque ?

3o **Tentatives de colonisation** : — le 12 juillet 1625, **Charles Ier** octroie à sir William une *nouvelle charte*, laquelle étend son domaine jusqu'au Massachusetts. — En mars 1626, il supprime le versement au Trésor et fait appel pressant à la gentry d'Écosse. — En 1627, *deux* vaisseaux sont équipés à Dumbarton ; — mais ils ne prennent la mer qu'au printemps de 1628, emmenant 70 colons au bassin de Port-Royal. — On commença l'érection du *Scott's Fort* ou *Charles Fort* sur l'emplacement de l'habitation du sieur de Monts, 5 milles plus bas que le site d'Annapolis actuel. — Témoin des prises de David Kirke, en octobre

1628, sir Alexander réalise la fondation de la *Compagnie anglo-écossaise du commerce du St-Laurent.* — Le 4 février 1629, elle se voit dotée du monopole, avec mandat de saisir tout bâtiment français et de ruiner les postes de traite en N.-Fr.

4o **James Stewart Ochiltrie** : — au printemps de 1629, deux flottes sont équipés par la Compagnie : l'une se rend à Québec sous les ordres de David Kirke, l'autre à Port-Royal sous le commandement du fils de sir William, le jeune William Alexander. — Celui-ci débarque en passant au Cap-Breton son compatriote lord Ochiltrie, quatrième lord du nom, avec 50 colons : il s'établit au *Port-aux-Baleines* et s'y ravitaille aux frais des *Terreneuviers* français, qu'il capture ou rançonne. — Durant l'hiver, 30 hommes meurent au *Scott's Fort.* — Les rois d'Angleterre s'arrogent l'Acadie, sans égard aux lettres patentes du " prince chrétien " au sieur de Monts !

II°

Les La Tour

(1627-32)

1o **Les La Tour** : — " Claude Targis ou Turgis — et son fils Charles — natif du faubourg St-Germain-des-Prés à Paris, maçon de son métier ", de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, près de la tour St-Jacques, sont mêlés aux Indiens. — Le 25 juillet 1627, *requête* de Charles à Richelieu pour implorer des secours et une *commissiom* " telle que Sa Grandeur jugera néccssaire ". — Claude la porte en France, quand (1628) au retour il est fait prisonnier en mer par les Kirke, mené à Londres, où il aurait épousé une suivante de la reine Henriette ; — en avril 1629, retour sur les bâtiments d'Alexander fils, débarqué au cap Sable, il tente son fils en faveur des Anglais. — Cette légende de N. Denys est annulée par un document authentique : — " 23 juillet 1629, *Articles d'accord* entre W. Alexander et le chevalier Claude de St-Etienne, et Charles son fils. . . " (V. Rapp. des Arch., Ottawa, 1912).

2o **Revanche française** : — le 8 sept. 1629, le capit. Daniel, de Dieppe, frère de l'héroïque Jésuite, engagé par les Cent Associés, résolut avec quatre navires de réduire le *fort Ochiltrie.* — Il aborde au Cap-Breton, s'en empare, fait sa garnison prisonnière, le démolit, en transporte les matériaux au *Grand Cibou* ; — il y laisse 40 hommes avec le P. Vimont, S. J., et emmène en France 60 prisonniers écossais (5 nov. 1629).

3o **Les Cent Associés en Acadie** : — avertis par Daniel, les directeurs s'empressent d'envoyer le Basque *Marot* au secours de l'Acadie, proie convoitée des Anglais. — Artisans et ouvriers, pris à bord, travaillent à ériger *deux forts* : l'un à la riv. St-Jean, l'autre, le fort *St-Louis*, au cap de Sable. (V. La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV).

4o **Richelieu et l'Acadie** : — la colonie était enlacée sous la domination anglaise à Port-Royal ou Scotch Fort. — En 1630, on songea à briser ses liens : le chevalier de *Montigny*, amiral d'une flotte de six vaisseaux, en reçoit l'ordre (13 avril 1630) ; — tandis que l'amiral de Razilly est averti de le seconder. — Mais d'autres raisons diplomatiques retiennent le bras du cardinal : il attend et temporise jusqu'en 1632, époque où il exige la restitution de la Nouvelle-France.

CHAPITRE V

Isaac de Razilly : cinquième gouverneur

(1632-35)

I°

Isaac de Razilly

(1587-1625)

1°

Sa carrière

1o **Famille** : — ancienne et noble famille, qui tire son nom de la terre et du château de *Razilly*, près de Chinon (Touraine). — *François*, chevalier de l'Ordre royal, maître d'hôtel et premier conseiller de Louise de Vaudémont, épouse de Henri III, eut de Catherine de Valliers *huit* enfants : François, Gabriel, Jean, Isaac, Renée, Marie, Louise. — Les branches actuelles de la Nièvre et de la Mayenne survivent par d'illustres descendants.

2o **Carrière** : — né au château d'Oiseaumelle (1587), reçu chevalier de Malte (6 janv. 1605), promu commandeur de l'Isle-Bouchard (Touraine) (21 oct. 1621), capitaine de la marine et chef d'escadre (17 fév. 1624). — Le 20 avril 1632, il est nommé par Richelieu *lieut.-général* de la Nouv.-Fr., honneur qu'il décline (lettre du 10 mai), en demandant de servir sous Champlain, simple capitaine de vaisseau, " parce qu'il est, dit-il, plus compétent en affaires coloniales."

3o **Campagnes du marin** : — il s'est distingué dans cinq voyages de conquête au Maroc (1619-31), dans *la guerre* contre les Huguenots de la Rochelle : — le 1er oct. 1621, il commande 13 vaisseaux au siège de St-Martin (Ile de Ré) et s'empare de 30 bâtiments alliés ; — le 16 oct. 1625, à bord du *Saint-Louis*, vaisseau amiral, il commande l'abordage de *la Vierge*, récemment capturée par les rebelles, quand un matelot met le feu aux poudres : *la Vierge* saute avec les 4 navires de l'amiral et environ 700 cadavres échouent à la côte ; — Razilly y perd un œil, est couvert de blessures: — mais il a ruiné la flotte rochelaise.

4o **Mémoire à Richelieu** : — le cardinal sollicite ses conseils et son expérience de 23 ans ; — il reçoit un *Mémoire* (26 nov. 1626), qui est un superbe programme naval : " Il y a, dit-il, des personnes de qualité pour qui la navigation n'apparaît pas nécessaire à la France — laquelle peut se suffire... ; quiconque est maître de la mer a un grand pouvoir sur la terre... Voyez l'Espagne, Malte, Tunis, Alger, le Maroc, l'Angleterre !... Nous avons tout pour une marine nationale : ports, forêts, blé et vin pour l'étranger, matelots incomparables... Et nous achetons nos vaisseaux en Hollande ! Et nos 200,000 marins servent l'étranger ! Ceux qui ont gouverné l'État se sont moqués de la navigation. — Que faire ? Permettre à la noblesse de commercer sans déroger aucunement, anoblir les armateurs, amener roi et reine, princes, ducs, maréchaux, villes du royaume, à fournir des vaisseaux en les appelant de leur nom, armer les ports et leurs bâtiments, etc. — Il faut borner l'Anglais en Amérique au 36° de latitude, fonder une Compagnie à *un seul* directeur, transporter 4,000 colons en Nouv.-Fr..." — Richelieu tentera l'essai d'exécution de ce programme.

2°

Etablissement

à

La Hève

(1632)

1o **Recouvrance de l'Acadie** : — la traité de Saint-Germain (29 mars 1632) amène la juste restitution de l'Acadie, du Cap-Breton, du Canada. — Dès le 27, acte notarié passé entre Richelieu et M. de Razilly, statuant les conditions de la reprise de possession. —Le 4 juillet 1631, lettre de Charles Ier pour la remise de Port-Royal et le rappel de ses sujets ; — lettre de sir Alexander à son fils et au capitaine Forster. — Le 12 mai 1632, *commission* du roi de France " pour que les places de Québec, Port-Royal, Cap-Breton, prises depuis le traité de paix (24 avril 1629), soient rendues."

2o **Arrivée des Français** : — le 27 mars 1632, Richelieu cède au commandeur l'*Espérance-en-Dieu* et deux navires, montés par 300 hommes de la Touraine et de la Bretagne : départ, le 4 juillet, d'Auray. — Le 8 sept., débarquement à *La Hève*, où M. de Razilly fait construire le fort de *Sainte-Marie-de-Grâce*. — Au nom des Cent Associés, il reprend possession de Port-Royal et des autres postes. — Il déloge les Anglais de Pentagouet, grâce aux marins de Ch. de Menou ; puis il signifie au gouv. de Boston de ne plus franchir les Monts-Déserts ; à Pentagouet, la garnison de 22 hommes résiste à *deux* bâtiments de guerre et à 200 Anglais, commandés par Th. Willet.

3o **La Hève et les censives** : — M. de Razilly veut commander les rives de l'Océan : il se désintéresse des anciens compagnons de M. de Biencourt. — A gauche de l'entrée de La Hève, *Ile-aux-Framboises*, à droite le Cap *Doré*, au fond rivière navigable à six lieues en amont ; sur la pointe, il érige le fort *Sainte-Marie*, qui est son manoir. — M. de Menou divise les terres en fermes de 100 arpents et distribue les bestiaux aux familles. — Au printemps (1633), défrichements, semailles. — Tel est le berceau des braves Acadiens !

3°

Ses desseins

(1633-34)

1o **La Nouvelle-Guyenne** : — M. de Razilly songe à faire de l'Acadie une *Nouvelle-Guyenne*, analogue à celle de France, ayant avec elle " même élévation que Bordeaux et Toulouse ". — " Le sol, écrit-il, est riche à la surface et au-dessous, la mer abonde en poissons qu'on exporte au midi de la France."

2o **Desseins d'agrandissement** : — le 15 juillet 1634, il écrit à Richelieu que " le fort est muni de 25 canons en batterie, pour défendre la croix et les lis " ; — qu'il demande à Sa Majesté de verser 60,000 écus, afin d'employer *cinq navires*, deux pour le trafic, trois pour la pêche des morues, transport en France et retour d'effets européens. — La seconde année, *huit navires* ; puis, *douze*. — Il conclut : ainsi sont assurés le peuplement, le commerce, l'épargne des finances de l'État, la sécuriét contre les pirates...

3o **Appel à Malte** : — dignitaire lui-même de l'Ordre militaire et marin, il le convie à coopérer à son œuvre : à savoir la possession d'un bon fief, d'un bon port sur l'Océan, la formation à la marine des jeunes chevaliers. — Aussi écrit-il au *Grand Maître* de l'Ordre, **Antonio de Paulo**, lui proposant de fonder un *prieuré* à La Hève ou à *Chibouctou*

(Halifax), sollicitant l'autorisation, comme Religieux, de tester à cette fin. — Le 20 fév. 1636, réponse du rejet de l'une et l'autre proposition, parce que le Conseil de l'Ordre vient d'engager 200,000 liv. aux fortifications de Malte : fâcheuse combinaison et pour l'Ordre et pour l'Acadie !

4°

Sa fin

(1635)

1o **Coopération de Richelieu** : — le 19 mai 1632, les Cent Associés ont concédé au commandeur l'île de Ste-Croix et les régions voisines, soit 12 lieues de front sur 20 de profondeur ; — le 15 janv. 1634, ils y ajoutent le Port-Royal et les terres adjacentes, comme *fief mouvant* de Québec. — Le 25 janv. 1635, Richelieu s'engage à verser 17,000 liv., *Jean Le Grand*, président de la Cour des Comptes (Bourgogne), 17,000 autres, *Louis Motin*, contrôleur du grenier à sel en Charolais, 3,000 : — tandis que Razilly, son frère *Claude* et *Jean Condonnier*, bourgois parisien, ont inauguré l'œuvre de fondation avec 50,000 livres, " sans en avoir retiré aucun profit ".

2o **Collaborateurs** : — en 1631, les Cent Associés ont accordé une *lieutenance générale*, de bonne foi, à Charles de La Tour, sur les régions non réservées au commandeur : cette concession créait une compétition jalouse et ombrageuse : Richelieu semblait reconnaître les droits successoriaux de l'ami de M. de Biencourt. — L'ami de M. de Razilly, *Charles de Menou*, secondait son activité de ses talents, de son dévouement. — Le Tourangeau, *Nicolas Denys*, et son frère *Denys de Vitray*, se livrent à l'exploitation des chantiers de bois et à la pêche sédentaire.

3o **Fin du commandeur** : — l'avenir paraît assuré du plus éclatant succès. — Soudain (nov. 1635) M. de Razilly, âgé de 49 ans, succombe à La Hève, — un mois, avant Champlain à Québec : tombent avec lui projets, espérances, colonisation, développements de l'œuvre organisée. — " Monsieur le commandeur, a écrit Champlain, a toutes les qualités d'un bon et parfait capitaine de mer, prudent, sage, laborieux, poussé d'un saint désir d'accroître la gloire de Dieu, de porter son courage au pays de la Nouv.-France pour y arborer l'étendard de Jésus-Christ et y faire fleurir les lis ". — Fin prématurée, désastreuse pour l'Acadie. (V. La Roncière, Biggar, Rochemonteix).

CHAPITRE VI

Les Missionnaires

1o **Nicolas Aubry** : — jeune prêtre de Paris, il accompagne les explorateurs, en 1604. — On raconte que, étant descendu à terre à la baie Sainte-Marie, il s'égara dans la forêt, échappant à toutes les recherches

pendant 17 jours. — M. Champdoré et un groupe de matelots, après le débarquement à l'île Sainte-Croix, traversèrent la baie Française et l'y ramenèrent plus mort que vif. — L'hiver, l'abbé mourut du scorbut, selon Rameau.

I°

Prêtres séculiers

(1604-10)

2o **Jessé Fléché** : — prêtre du diocèse de Langres, suivit le baron de Poutrincourt en 1610 : — les historiens orthographient après Champlain : Flesché, Fleuché, Fleuchey. — Charles de Biencourt instruisit la famille *Membertou* d'une façon sommaire, dans l'idiome sauvage ; — après trois semaines, le 24 juin 1610, l'abbé conféra le baptême à 21 personnes de la famille du sagamo. — Les convertis le nommèrent alors leur *patriarche*. — Au retour du bâtiment en France, le missionnaire monta à bord, sans se soucier de continuer son ministère auprès des néophytes : — à Paris, la Sorbonne censura sa conduite et ce procédé de conversion hâtive. (V. C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I. p. 30).

II°

Les Jésuites

(1611-13)

1o **Pierre Biard (1567-1622)** : — né à Grenoble, entré dans la Société de Jésus (1583), profès en 1604 ; esprit solide et cultivé, Religieux d'un zèle ardent, il est désigné pour l'Acadie en 1608 ; mais en raison de l'opposition des trafiquants calvinistes, le départ ne s'effectue qu'au bout de trois ans. — Le 21 janvier 1611, il part de Dieppe avec le P. Massé, à bord de *la Grâce-de-Dieu*, dont Madame de Guercheville a acheté la cargaison : Charles de Biencourt fait le maître absolu dans la traversée. — Le 22 mai, débarquement à Port-Royal, où se trouve le baron de Poutrincourt. — Dans sa longue *Relation*, le P. Biard raconte les événements de deux années : — voyage au pays des Etchemins, à l'île Sainte-Croix, mort de Membertou (11 sept. 1611), querelle avec M. de Biencourt pour son enterrement en terre bénite et non à la mode païenne ; voyage à la rivière Saint-Jean et première messe, à Kénebec et contact avec les bons sauvages ; — le 23 janvier 1612, arrivée du vaisseau, malversation de *Simon Imbert*, dénoncé par le Frère coadjuteur, *Gilbert du Thet* — plusieurs historiens en ont fait un Père ! — brouille qui s'ensuit avec Ch. de Biencourt, réconciliation en juin, excursion aux Mines ; — en France, la marquise de Guercheville se décide à créer une mission aux Monts-Déserts, affrète *la Fleur-de-Mai*, où montent 48 personnes, y compris le *P. Quentin* et le Fr. Gilbert, sous le commandement de M. de la Saussaye ; — le 12 mars 1613, départ et arrivée à Port-Royal (fin mai), où l'on embarque les deux missionnaires ; — à l'île des Monts-Déserts, auj. *Bar Harbour* — installation de *Saint-Sauveur* et plantation d'une grande croix ; — à la fin de juin, invasion soudaine du pirate Argall et ruine de l'œuvre, prise du navire, captivité des missionnaires, mort du Fr. Gilbert ; — les Pères Biard et Quentin amenés en Virginie, où *Thomas Dale* et son Conseil décrètent la destruction immédiate de Port-Royal. — Retour à Saint-Sauveur, à Sainte-Croix, sommation au P. Biard d'indiquer le site du bassin, son refus énergique, recours à un chef indien qui les

guide, incendie de l'établissement du baron, indignation de certains colons à la vue du Père, qu'ils accusent d'être un *Espagnol*, criminel fugitif, scandaleux jadis à Port-Royal (9 nov. 1613). — Départ pour la Virginie ; mais *la Fleur-de-Mai*, commandée par TURREL, est poussée vers les Açores, arrêtée à Fayal et relâchée, abordc à *Melfier* (Galles), où les Jésuites, témoins des aventures, sont hébergés par l'amiral Adams, qui les renvoie en France (fév. 1614). — Le P. Biard meurt à Avignon, le 19 nov. 1622. (V. Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-F.*, t. I).

2o **Ennemond Massé** (1574-1646) : — né à Lyon, admis chez les Jésuites en 1595. — A Port-Royal, il donne son lit à Membertou qu'il soigne jusqu'à son décès ; — il accompagne son fils *Louis* et sa famille sur la rivière Saint-Jean pour y apprendre l'idiome, baptiser les moribonds : il tombe malade et est menacé de perdre la vue. — Après la prise de Saint-Sauveur, il est choisi par 15 Français pour monter l'embarcation cédée par Argall qui veut s'en défaire ; — 15 autres matelots les rejoignent, et la barque arriva à l'*Ile-Longue*, près du cap Fourchu, où les accueille les sauvages et Louis. — De là, au port *Mouton*, puis à *Césambre*, où le capitaine **Alain** les prend à bord du *Sauveur*, qui les transporte à Saint-Malo. (V. *Relation*, 1611, ch. 27). — Le P. Massé repasse à Québec, le 25 avril 1625, où il est fait prisonnier avec Champlain (19 juillet 1629). — Il revint de nouveau en 1633 et mourut à Sillery, le 12 mai 1646 : ses cendres ont été retrouvées en 1869 et furent honorées d'un monument et d'une inscription funénaire, le 26 juin 1870.

III° Récollets et Capucins

1o **Les Récollets** : — choisis dans la province d'Aquitaine. — Une *Société* de marchands bordelais salarie *six* Récollets dans les missions de l'Acadie (1619)—On a consigné les noms des Pères *Sébastien*, *Jacques de La Fayer*, *Louis Fontiner*, *Jacques Cardon* ; — ceux de deux Frères ; — résidence à Port-Royal, voyages à Saint-Jean et à Miscou. — En 1623, le P. Sébastien périt dans le trajet qui sépare ces deux localités. — En 1628-29, ils sont tous exilés par les Ecossais d'Alexander et se rendent à Québec par l'intérieur. — En 1630, ils reprennent le chemin de leurs missions acadiennes.

2o **Les Capucins** : — le 6 mars 1632, Richelieu rappelle officiellement les Récollets.—Ceux-ci, néanmoins, continuent à desservir le cap Sable où réside M. Latour, seigneur ; — ils y demeurent jusqu'en 1646. — Mais les Capucins sont désormais les missionnaires accrédités à Port-Royal, où ils organisent un *Séminaire* ou école, ils sont chassés par les Anglais en 1654, pour ne plus apparaître en Acadie. (V. R. P. Hugolin, *Les Récollets*, Lévis, 1912).

IIE PARTIE

COLONISATION, LUTTES, RECOUVREMENT

(1635-1667)

CHAPITRE I

La Colonisation

I

Ch. de Menou,

sieur d'Aulnay

(1635-50)

6è gouverneur

1o **Famille** : — René de *Menou* — bourg de 750 âmes (Nièvre), — seigneur de *Charnisay* — bourg de 1,198 hab. (Inder-et-Loire), — est écuyer du roi, diplomate, ami de Richelieu ; — en 1632, il perd son aîné et son cadet. — Le troisième, *Charles*, a servi dans la marine sous M. de Razilly, son parent et l'accompagne en Acadie (1596 ?-1650).

2o **Caractère** : — homme de tête et de cœur, d'honneur et de probité, catholique pieux, marin habile et intrépide. — Il veut : *coloniser* le pays en y implantant des familles de choix, *amener à la foi* les indigènes et les attacher au roi ; — s'il a paru rude et inflexible parfois, c'est parce qu'il défendait ses droits et les volontés de son prince.

3o **Débuts** : — d'abord (1632-35) il est le bras droit du commandeur, en chassant les Anglais de Pentagouet, en rapatriant les Ecossais du *Scott's Fort.* — A La Hève, il se constitue l'organisateur agricole de " force noblesse et colons de la Touraine et de la Bretagne, qui rendirent illustre le commencement de la colonie." — A Pentagouet, avec 28 soldats de garnison il triomphe de *Ph. Willet*, et de 200 hom, d'équipage. — Durant 3 ans, il dirige et seconde les travaux des colons à La Hève.

4o **Sixième gouverneur** (1635) : — à son départ de France (1632), M. de Razilly a reçu " une commission de pareille teneur que la sienne, laquelle avait le nom en blanc, pour que, en cas d'accident qui n'eût empêché d'exécuter lui-même les ordres, il pût la faire remplir du nom d'une personne agréable à Sa Majesté et capable." — Avant d'expirer, il désigne le nom de Charles de Menou, " le supplie de ne point abandonner le pays et de continuer l'œuvre si glorieusement commencée." (Novembre 1635)—Les missionnaires Capucins " lui adressent la même prière." — Ce procédé de succession de la part de Richelieu et des

Associés est identique à la transmission des pouvoirs de Champlain à Marc-Antoine de Châteaufort. (Décembre 1635).

II°

Port-Royal

(1604-36)

1o **Premier site** : — on lit dans *les Voyages de Champlain* que, le 10 juin 1604, il pénètre " dans un port dont l'entrée est large de 800 pas, qui a deux lieues de long et une lieue de large, que j'ai nommé le *Port-Royal* " ; — c'est l'ensemble du bassin actuel d'Annapolis. — En 1605, M. de Monts, abandonnant l'île de Sainte-Croix, fixe son établissement sur le site choisi par Champlain, en face de l'*Ile-aux-Chèvres*, à l'embouchure de l'Equille (Annapolis River), sur la rive nord, où est sise aujourd'hui *Lower Granville*. — L'habitation reçut la dénomination du bassin, c'est-à-dire *Port-Royal*.

2o **Deuxième site** : — cette habitation est incendiée par Argall (1613), reconstruite par Poutrincourt (1614) sur un plan moins étendu. — Au printemps de 1628, le fils de William Alexander accoste avec 70 Ecossais, y bâtit le *Scott's Fort*, dont on voit encore les ruines sur le même emplacement. — En 1632, il doit l'évacuer, en vertu du traité de Saint-Germain-en-Laye ; le fort reprend le nom de *Port-Royal*.

3o **Troisième site** : — la situation de La Hève sur l'Océan répondait aux projets maritimes de M. de Razilly ; — la nature du sol, boisé et rocailleux, déplaisait fort aux desseins agricoles de son lieutenant. — Charles de Menou se transporte avec ses cultivateurs (après 1636), à 5 milles plus loin, sur la pointe située entre la rivière de l'Equille et celle du *Moulin* (Allen River), où s'élève Annapolis Royale aujourd'hui : c'est encore *Port -Royal* qu'il l'appelle. — Ce fort fut : en 1654, pris par Sedgwick, en 1690 par Phipps, en 1710 par Nicholson ; — en 1694, attaqué sans succès par Church, en 1707 par March et Wainwright, en 1711, 1724 et 1747 par les Français et les Indiens ; — en 1781, saccagé et abandonné par les troupes révolutionnaires des États-Unis.

1o **Création** : — M. d'Aulnay-Charnisay crée effectivement Port-Royal, en 16 années (1636-50). — Il le peuple de colons que lui amènent, à ses frais, ses vaisseaux (1638-43). — Il leur distribue des terres en censives, leur enseigne le défrichement, l'élevage, l'exploitation des forêts. — Il crée des salines pour faciliter sur place le trafic des morues avec les villes d'Europe.

2o **Organisation** : — vers 1638, les Capucins secondent son action morale ; ils érigent un *séminaire*, sorte de pensionnat-externat pour les garçons des colons et des indigènes. — Le gouverneur fonde un séminaire pour les filles qu'il commet à la direction de madame *de Brice*, mère de deux missionnaires de Port-Royal, digne émule de sa contemporaine de Québec, madame de La Peltrie. — Le cardinal de Richelieu cède sa part d'actions dans la Compagnie d'Acadie, en faveur de ce double Institut. —C'est là la source de l'inaltérable fidélité des Micmacs et des Abénakis à la religion et à la France, aux " Pieds-nus " (Capu-

III°

Son administration

(1636-50)

cins) et aux " Robes-noires " (Jésuites). (V. *L'Echo de Saint-François*, août 1914).

3o **Fortifications** : — les Anglo-Américains convoitent les pelleteries et les riches pêcheries du littoral acadien. — Pour les tenir en échec, M. d'Aulnay arme trois forts, La Hève, Pentagouet, Port-Royal, " avec 100 hommes chacun, des munitions et des approvisionnements." — Il force ainsi les Anglais à le respecter, à composer avec lui, à reconnaître ses droits, ses titres, sa valeur, sa fermeté. — Trois ou quatre bâtiments font tous les ans le voyage de La Rochelle pour ravitailler les 50 familles acadiennes des objets d'importation indispensables. — Il fit construire cinq pinaces, plusieurs chaloupes, deux bâtiments.

4o **Lettres patentes, seigneurie** : — en février 1647, après onze ans de sacrifices, d'énormes dépenses, de pertes considérables, la Régente, Anne d'Autriche, transforme sa commission en *lettres patentes*. — Elles lui confèrent des droits seigneuriaux étendus et complets, ne réservant à la Couronne que les provisions des officiers de guerre, de police et de justice, le dixième denier des mines, la foi et hommage qui peuvent être rendus en personne ou par procureur. — L'Acadie est érigée ainsi en *fief héréditaire*, qui relève directement du roi ; M. d'Aulnay est désormais un grand vassal sous le nom de **gouverneur**. — Le pouvoir royal a surtout en vue les deux mobiles traditionnels : la conversion des indigènes et l'établissement d'une colonie chrétienne et durable. — Mais M. D'Aulnay n'usa de ces pouvoirs que l'espace de deux années et demie. — La Couronne ne lui fit jamais aucune gratification !...

IV°

Sa mort ; sa succession

(1650-54)

1o **Derniers jours** : — " Il avait, dit le P. Ignace, son confesseur, une volonté absolue de satisfaire à ses dettes. — Le 22 mai 1650, il venait de poser des piquets, tracer des lignes, tendre des cordeaux pour faire un nouvel assèchement de terre, et revint percé de pluie et fangeux jusqu'à la ceinture. — Il attendit avec une patience angélique la commodité de ses gens, pour changer d'habits... Il a été assez pauvre de son vivant. — Il a jeûné à la mer et sur terre tous les jeûnes de l'Église, entendait la messe tous les jours et le salut tous les soirs..."

2o **Sa mort** : — le 24 mai 1650, il est trouvé mort sur la rivière de Port-Royal ; son corps enfoncé dans l'eau jusqu'aux épaules ; un bout de canot engagé entre les jambes le soutenait encore. — Des sauvages en avertissent les missionnaires qui ramènent son corps et l'ensevelissent dans leur chapelle. — Nicolas Denys, plusieurs historiens après lui, ont injustement calomnié ses intentions et sa mémoire. — Il laissait *4 garçons* qui tous devaient périr sur les champs de bataille, et *4 filles* dont trois se firent Religieuses. — Les Acadiens doivent à jamais bénir et aimer son nom.

3o **Sa succession** : — son père, René de Charnisay, âgé de 80 ans, devient, le 5 nov. 1650, le tuteur de ses petits-enfants. — Le 9 nov., transaction entre lui et *Emmanuel Le Borgne de Belle-Ile*, sieur du Coudray, créancier et fournisseur de M. d'Aulnay à La Rochelle : on convient

de la somme de 260,000 liv., remboursable sur les biens en Acadie. — Le 10 mai 1651, mort du tuteur : — le 24 juin, l'intendant de *La Fosse* est nommé administrateur de l'Acadie " jusqu'à la majorité de l'aîné des mineurs ". — Le 18 fév. 1662, *César*, duc de Vendôme, chef et surintendant de la navigation, passe avec la veuve d'Aulnay un contrat d'association. — Le 24 fév. 1653, mariage à Port-Royal de Jeanne Motin avec Charles de La Tour ! — Le 30 août, compte passé entre elle et le sieur Le Borgne, qui reste encore créancier de 239,000 liv. : pour les nouveaux mariés, c'est la détresse et la ruine. — En août 1654, l'invasion de Robert Sedgwick va achever d'anéantir l'œuvre de M. d'Aulnay.

CHAPITRE II

Les Luttes et Compétitions

I° **Charles** de **La Tour** *lieutenant en Acadie* (1631-41)

1o **Origine** : — **Claude**, et son fils **Charles**, **Targis** ou **Turgis**, sont originaires du faubourg St-Germain de Paris, où le père était maçon. — Ils accompagnent le baron de Poutrincourt en 1607 ou 1610. — Plus tard, ils se font appelés (1629) *sieurs de Saint-Etienne*, du vocable de Saint-Etienne-du-Mont, situé dans le faubourg ; — puis, même préalablement, *sieurs de La Tour*, soit par la dérivation de *Turgis* de *turris*, soit aussi de la proximité du faubourg de la célèbre *Tour Saint-Jacques* (?) .

2o **Successeur du sieur de Biencourt** (1624-31) : — le 25 juillet 1627, écrivant à Richelieu, il se prétend muni du titre " d'enseigne et lieutenant du sieur de Biencourt-Pontrincourt." (1615-24). — Au décès de celui-ci " par testament il l'a constitué en son lieu et place, et laissé ses terres et équipages. . . " — Le 16 déc. 1633, la mère de M. de Biencourt réclame en justice contre ce testament. — Il avoue avoir mené " quatre ans et plus (1623-27) ", la vie nomade des sauvages " dont il a connaissance des langues et s'est assuré l'amitié et l'alliance ". — En 1626, allié à une *sqaw* ou indigène, il en eut une fille, nommée *Jeanne*. — En 1627, il envoie son père demander à Richelieu " une commission " afin de " conserver le pays contre les entreprises des Anglais."

3o **Première trahison des La Tour** (1629) : — en 1627, Claude se rend en France. — En 1628, au retour il est capturé en mer par les croisières des Kirke, conduit à Londres, où il aurait épousé une dame française de l'entourage de la reine Henriette de France. — En 1629, il repartit à destination de Port-Royal, séjour de la colonie écossaise. — il aurait, au passage au cap de Sable, tenté en vain de gagner son

fils à la cause des Anglais, selon Nicolas Denys. — Comment concilier cette opinion suspecte avec un document authentique ? — Le 23 juillet 1629, — c.-à-d. trois jours après la capitulation de Québec — les deux La Tour passent un contrat avec William Alexander " à *Charlesfort* ou Port-Royal " et le signent le 6 octobre. — " Claude et Charles de Saint-Etienne condescendent à accepter le titre de barons d'Ecosse et vassaux de la Couronne britannique." — Tous deux reçoivent l'investiture de la seigneurie, située " depuis le cap Fourchu (Yarmouth) au port de La Tour, ci-devant nommé Lomeron (cap de Sable)..., jusques à Mirliguesche, proche de La Hève..." (V. le texte : " *Report of the Work of the Arch. Branch*, 1912, Ottawa, 1913, p. 23). — Alexander avait devancé Richelieu.

4o **Lieutenance générale (1631-42)** : — ignorant cette connivence des transfuges, les directeurs de la Compagnie des Cent Associés (1630) envoient le capitaine Marot avec des artisans à M. de La Tour. — Ils érigent le *fort Saint-Jean* — auj. ville — et le *fort Saint-Louis* ou *La Tour* au cap de Sable. — Claude occupe le premier, Charles le second. — Le 8 février 1631, on lui octroie la commission de *lieutenant général* au dit fort. — Voilà une double investiture, l'une écossaise, l'autre française ; — le père et son fils sont constitués, de leur assentiment, hommes-liges de deux puissances rivales !

II°

Premiers agissements de La Tour

(1639-40)

1o **Jalousie du pouvoir de M. de Razilly** : — en 1632, le commandeur de Malte a le gouvernement de l'Acadie, hormis *la lieutenance* de M. de La Tour ; — il s'installe à La Hève. — En 1633, il charge le sieur de Menou de reprendre aux Anglais le poste de Pentagouet, et demande à La Tour de le seconder. — *Deuxième trahison* de ce collègue, qui s'empresse d'en donner avis aux Anglais. — Le 6 mars 1633, La Tour fait publier à La Rochelle une lettre, où il offre de " distribuer des terres et des prés grandement fertiles " ; — cet appel ne fut guère entendu.

2o **Accroissement de sa lieutenance (1635-38)** : — le 15 janvier 1635, les Cent Associés lui font " concession du fort et habitation de La Tour, rivière Saint-Jean, avec les terres adjacentes sur cinq lieues au-dessus et au-dessous, et dix de profondeur." — Le 10 février 1638, lettre du roi au sieur d'Aulnay, qui l'établit " son lieutenant général en la côte des Etchemins, depuis le milieu de la terre ferme de la baie Française jusqu'au district de Canseaux." — Ainsi La Tour gouverne à Saint-Jean et au cap de Sable ; d'Aulnay, à Port-Royal, à La Hève et à Pentagouet.

3o **Premières vexations** : — dès 1639 et 1640, La Tour manifeste son dépit et ses ambitions. — Il tente de soulever les Micmaes contre son collègue ; — à La Hève " il sème la division entre les Français " ; — il essaie le même artifice à Port-Royal, en l'absence de M. d'Aulnay, se faisant seconder par *Desjardins*, son commis à La Rochelle, et par *Jamin*, capitaine d'un de ses vaisseaux. — Le 14 juillet, information

contre lui par le greffier *Mathieu Chapon*, notaire à Port-Royal ; il reçoit les charges et les dépositions de *Germain Doucet*, dit *La Verdure*, capitaine d'armes à Pentagouet, d'*Isaac Pesseley* et de *Guillaume Trahan* ; — le 16, nouvelle information et interrogatoires de sept des hommes de La Tour. — Celui-ci a opéré l'arrestation de 9 hommes de M. d'Aulnay, qu'il garde en captivité durant quatre mois — Il se rend à Port-Royal, sous prétexte de se faire manier avec *Françoise-Marie Jacquelin*, fille d'un barbier du Mans, que lui a amenée Desjardins. — On lui en refuse l'accès. — Le lendemain, il rencontre *le Notre-Dame* et *le Saint-François* de M. d'Aulnay, qui revient de Pentagouet ; — un engagement a lieu, où La Tour est l'agresseur : il est capturé avec sa fiancée, remis en liberté ; — Jamin a été tué. — A La Rochelle, Desjardins fait emprisonner le pilote et saisir le bâtiment du sieur d'Aulnay. — Le lutte est ainsi ouverte entre les deux gouverneurs.

III°
La Tour contumace et traître
(1641-43)

1o **Condamnation et rappel en France** : — le 13 février 1641, le roi et Richelieu intiment à La Tour l'ordre de passer en France pour se disculper ; — le 24 du même mois, révocation de sa lieutenance ; *lettre de cachet* contre sa personne est accordée à M. d'Aulnay. — Le 28, nomination de ce dernier comme " gouverneur et lieutenant général dans toute l'étendue des côtes de l'Acadie ". — Le 16 août 1641, informations judiciaires prises contre La Tour, " en raison des plaintes de quelques habitants de Port-Royal ". — Le 8 novembre, visite à Boston de *M. Rochet*, huguenot de La Rochelle, " avec un message de M. La Tour, établi à la rivière Saint-Jean." — Il propose la liberté des échanges, l'achat des fournitures en Angleterre, l'assistance armée contre M d'Aulnay : c'est la *troisième trahison* de La Tour.

2o **La Tour coutumace** : — le 21 février 1642, arrêts du Conseil privé ordonnant la prise de corps contre lui et Desjardins. — Le 15 avril, attestation des Récollets en faveur de La Tour : il y a là connivence évidente avec le rebelle. — Le 17 août, M. d Aulnay notifie le mandat royal d'arrestation : sa députation *de sept personnes* est jetée en prison, maltraitée, renvoyée à La Rochelle, le 4 octobre 1643. — Le 6 octobre 1642, La Tour envoie un affidé, du nom de *Lestang*, à Boston, réclamer assistance contre son rival : *quatrième trahison*. — Un bâtiment porte des provisions au fort Saint-Jean.

3o **Secours rochelais et bostonnais** : — au printemps de 1643, Charles de Menou, pour bloquer La Tour, détient l'*Ile-aux-Perdrix* avec trois bâtiments et autant de pinasses. — Soudain arrive de La Rochelle *le Saint-Clément*, ayant à bord 140 calvinistes, commandé par le capitaine *Etienne de Mouron*. — De nuit, La Tour sa femme, deux Récollets s'évadent du fort, montent sur le vaisseau français, qui cingle vers Boston. — Le 12 juin 1643, le transfuge implore l'appui du gouverneur, *John Winthrop* : c'est la *cinquième trahison*. — Puritains et Huguenots, — (La Tour et sa femme ont toujours passés pour calvinistes aux yeux des historiens américains) — ne sont ni *idolâtres* ni

papistes, mais *frères protestants*. — Aussi *Edward Gibbons* et *Thomas Hawkins* arment-ils 4 navires de 34 canons et de 4 mortiers, moyennant 1040 livres sterl. pour deux mois (10 juillet-10 septembre 1643). — A leur apparition subite, M. d'Aulnay gagne le bassin de Port-Royal : avec 500 hommes, il fait une défense héroïque et reste vainqueur.

4o **Résultats** : — le 6 août 1643, la flotte anglaise réussit à incendier un moulin, à mettre hors de combat une dizaine d'hommes, à capturer une barque chargée de pelleteries ; — elle rentre à Boston le 20 du mois. — *Le Saint-Clément* vogue vers La Rochelle, avec *madame La Tour* de passage. — M. d'Aulnay y aborde, au mois d'octobre. — Le 13, l'amirauté de Guyenne y informe contre les coupables.

1o **Arrêt du Conseil d'État (1644)** : — le 6 mars, le Conseil affiche un arrêt contre La Tour — qui est condamné à quitter l'Acadie dans un délai de 3 mois. — Défense est faite à Desjardins, à M. de Mouron, à sa femme, de sortir de France, " à peine de la vie, ni à aucuns maîtres de navires de les recevoir." — " Enjoint au sieur d'Aulnay de faire exécuter cet arrêt par toutes voies. . ." — Le 4 septembre 1643, l'inculpé a signé au greffe de Port-Royal un certificat, attestant " qu'il n'a pu s'embarquer pour la France, à cause d'une indisposition." — Le voilà deux fois rebelle, mandé par ordre formel. . . Que fait-il ? — Il a recours à une *sixième trahison*.

2o **Démarches à Boston** : — le 15 juillet 1644, il rejoint le gouverneur *Endicott, le fanatique*, à Salem ; — lequel refuse toute intervention officielle, par crainte d'un conflit avec la France. — Il a du succès auprès des marchands bostonnais : le 9 septembre, *le Montjoie* ravitaille le fort Saint-Jean. — Au retour, d'Aulnay s'en empare et force le capitaine à aller notifier à La Tour l'arrêt du Conseil d'État ; — ramène le bâtiment à Port-Royal, achète sa cargaison, le renvoie à Boston avec des lettres à Endicott.

IV°

La Tour vaincu

(1644-45)

3o **Madame La Tour** : — femme de tête, de carractère entreprenant et audacieuse, les historiens anglais en font " l'héroïne acadienne ! " Elle n'a d'*héroïque* que sa rébellion aux lois de son prince. — Au mépris de la défense royale, elle réussit (mars 1644) à gagner l'Angleterre, à s'embarquer sur *le Gillifower*, qui arrive le 27 septembre seulement. — Ce retard lui vaut une indemnité de 2,000 livres ; avec quoi, et des billets promissoires, elle passe un contrat (11 décembre 1644) avec *John Parris*, qui s'engage à frêter 3 bâtiments pour elle et son mari. — Ce séjour la transforme en *Puritaine avérée*. — Le 1er janvier 1645, on aborde à Saint-Jean. — La Tour, après 15 jours, retourna à Boston sur les mêmes vaisseaux, laissant son épouse avec une poignée de 45 combattants. — Le 28 janvier, violente scène entre elle et les Rocollets du fort, qui avec quelques soldats se réfugient à Port-Royal. — La Tour, hospitalisé par *Samuel Maverick*, se voit éconduit, malgré ses

offres de céder ses droits en Acadie : — c'est la *septième trahison.* (V. Acadiensis).

4o **Siège et prise de Saint-Jean (1645)** : — en février et mars, M. d'Aulnay guette le retour du transfuge contumace : il veut frapper un coup décisif. — Le 13 avril, secondé par deux bâtiments de guerre qu'a amenés des Antilles le gouverneur *Longvilliers de Poincy*, il organise un siège en règle ; — le lundi de Pâques, 17 avril, dernière sommation ; le soir, la place est prise : pendaison de la garnison ; madame La Tour, son enfant, ses deux servantes, sont épargnées et gardées au fort. — Le récit de Nicolas Denys n'est, *sur ce sujet*, qu'un tissu de fantaisies. — Le 15 mai, Marie Jacquelin meurt de dépit et de douleur, réconciliée par les Capucins, de Port-Royal. — Ruiné de fortune et d'honneur, La Tour a ruiné son ami Gibbons, et est réduit, à l'exil *qu'il a mérité.*

V°

La Tour en exil et rétabli (1646-56)

1o **Expédients de La Tour** : — l'infortune ne modifie en rien sa mentalité. — A Boston mouille *le Planter*, flibot de David Kirke, *lieutenant de la colonie anglaise* de Terre-Neuve. — Dix sept ans aupravant, il a capturé son père Claude : le fils va mendier l'amitié du vainqueur de Québec. — A Saint-Jean de Terre-Neuve, Kirke éconduit le pauvre aventurier, qui retourne à Boston. — Son prestige habile en impose à des marchands : — le 19 janvier 1646, *le Planter* lui est livré par Maverick pour trafiquer en Acadie ; l'équipage compte une douzaine de matelots, dont *cinq* sont débarqués au cap de Sable, cher à La Tour.— Celui-ci, de connivence avec les autres marins, cingle vers le golfe, où il continue son *voyage de trafic.* — Le 8 août 1646, *le Planter*, de 35 tonnes, est loin de Boston : il entre, à cette date, en rade... de Québec !. — L'astuce et la rapine se rient de l'amitié ; c'est le salut d'adieu du rusé personnage aux Puritains, revêches à ses desseins d'écraser son rival de Port-Royal. — Trait de forban qui inspire à Winthrop cette réflexion de son *Journal* : " Par là il apparaît qu'il ne faut pas se fier à un homme infidèle et charnel. Bien que lié par les chaînes de la courtoisie, *il est devenu pirate* !..." *Huitième trahison*, doublée d'escroquerie.

2o **Séjour à Québec (1646-50)** : — quel rôle soutint le personnage sur la scène nouvelle ? Il suffit de lire le *Journal des Jésuites.* — " Le 8 août 1646, sur le soir, parurent en rade le navire du *capitaine Poulet* et le flibot de M. de La Tour, qui venait se réfugier ici ; — le lendemain matin, on tira à son arrivée, et à sa descente il fut logé au fort (Saint-Louis). — M. le gouverneur (de Montmagny) lui donna le devant, que La Tour accepta le premier jour, et puis le refusa, comme il le devait ! " — Peu scrupuleux de conscience, La Tour dupa ses hôtes durant *quatre ans de séjour.* — Il était de toutes les fêtes, demandé comme parrain des nobles, portait le dais... — La métropole l'oublia, tout entière aux troubles de la Fronde.

3o **Retour en Acadie (1650-54)** : — dans l'été de 1650, La Tour connu le tragique décès de M. d'Aulnay, et rentra en Acadie. — On cite les

lettres patentes, accordées le 25 évrier 1651 à l'insoumis contumace : elles sont l'œuvre d'un faussaire, car l'Acadie appartenait alors à René de Charnisay, comme tuteur de *Joseph de Menou.* — En 1651, La Tour se serait rendu en France, d'où il aurait amené un groupe de soldats, entre autres *Philippe Mius, d'Entremont* ; il aurait occupé, en septembre, par concession de la veuve de l'Aulnay, le fort Saint-Jean. — Le 24 février 1653, il épouse Jeanne Motin à Port-Royal, afin de tenir tête à Emmanuel Le Borgne. — Va-t-il se réhalibiliter ?... Le 18 mai 1653, *Josué Scottow* de Boston, son commis intéressé, lui porte une cargaison de denrées : sa dette est de 4,146 livres sterling : ce fardeau ne pèse guère sur sa conscience ; il en est à sa *neuvième trahison* !. — Le châtiment le suit de près.

VI° **Dernières années** de **La Tour** (1656-63)

1o **Invasion anglaise (1654)** : — la roue de la fortune tourne en sa défaveur. — En août 1654, l'anglais *Robert Sedgwick* se présente au fort Saint-Jean : La Tour se rend à discrétion. — Pentagouet et Port-Royal, La Hève, tout tombe au pouvoir des Anglais...

2o **Dernière trahison (1655-56)** : — en 1655, La Tour se rend à Londres, où il obtient l'appui de *John Kirke.* — Le 9 août 1656, il accepte de *Cromwell,* la concession de l'Acadie conjointement avec sir *Thomas Temple* et le colonel *William Crowne,* de Boston. — Dans les provisions, Cromwell spécifiait que " des soldats et colons uniquement *protestants* seraient tolérés en Acadie." — Le 30 septembre 1656, La Tour transféra à ses associés *sa part d'intérêts,* moyennant la perception du 20è des produits de la colonie....

3o **Dernières années, mort (1657-63)** : — de retour, La Tour vécut tantôt à Saint-Jean, tantôt à Port-Royal. — Il continue à se fournir à Boston. — Le livre de ses comptes, tenu par Josué Scottow, existe encore à la bibliothèque de cette ville ; il se ferme en 1663, qui fut apparemment l'année de sa mort. — Scottow en effet prépara, cette année même, une pétition au gouvernement de la métropole en faveur de *sa veuve* et de ses *cinq enfants* mineurs : Charles, Jacques, Marie, Anne, Marguerite. (V. *Acadiensis,* passim).

4o **Postérité** : — selon la teneur de l'arrêt du Conseil d'Etat (20 mars 1703), les alliances des enfants, nommés désormais *de Saint-Etienne* se répartissent ainsi : *Jacques* épouse Anne Mélanson ; *Marie,* Alexandre Le Borgne de Belle-Isle ; *Anne,* Jacques Mius d'Entremont ; *Marguerite,* Abraham Mius de Pleinmarais. — Tous ses enfants ont racheté, dans la suite, les fautes de leur père.

1o **Famille** : — Emmanuel Le Borgne de *Belle-Isle-en-Mer* — île et canton de l'arrondissement de l'Orient (Bretagne) — sieur du *Coudray* — localité située dans la Loire-Inférieure — chevalier de Saint-Michel, est " l'un des plus fameux marchands de la Rochelle, lorsqu'il s'engagea dans les affaires de l'Acadie."—Son épouse *Jeanne François,* lui donna 8 enfants, dont quelques-uns le suivent au-delà de l'Océan.

VII°

Em. Le Borgne

de

Belle-Isle

(1657-67)

7è gouverneur

2o **Créancier et gouverneur** : — fournisseur de Ch. de Menou, il passe (9 nov. 1650) une transaction avec son père René, tuteur de ses petits-enfants, tous mineurs, réglant la créance à 260 mille livres. — Saisie des biens du débiteur, reste (30 août 1653) la somme de 239,412 liv. — Pour compensation, la Cie de la N.-Fr. fait concession à M. Le Borgne (20 nov. 1657) " des terres situées depuis la baie *Verte*, jusqu'à la Nouv -Angl., excepté ce qui a été accordé au sieur de La Tour." — Le 10 décembre, provisions royales de " gouverneur et lieut.-gén., depuis Canseau jusques à la N.-A., durant l'espace de *neuf années*, révoquant notre commission subrepticement obtenue par Ch. de St-Etienne, sieur de La Tour, pour ne pas avoir été nommé et présenté par la dite Cie.. Le sieur Le Borgne et ses successeurs jouiront du dit pays et de la traite des pelleteries avec les sauvages, privativement à tout autre."

3o **Réclamations** : — le 30 janv. 1658, M. de Bordeaux, ambassadeur à Londres, réclame la restitution de l'Acadie : la Cie des Cent Associés appuie sa demande, mais Cromwell refuse. — Le 7 oct. suivant, instances du même ambassadeur pour la mise en liberté de l'un des fils Le Borgne, prisonnier à Boston avec ses officiers et de son rétablissement à Port-Royal : même refus. — Le 27 sept. 1664, Emm. Le Borgne somme la Cie des Indes occid. de rapatrier son fils et le personnel de sa garnison. — Le 22 nov., déprédation des Anglais à Mirliguesh, terre de La Hève.

4o **Résultats** : — les Anglais traitent l'Acadie comme une proie (1654-70) ; — les Cent Associés et la Cie des Indes qui leur succède (1664) considérent leur usurpation comme caduque et continuent à faire des *concessions* : — le traité de Bréda va leur donner justice. — Le 17 déc. 1667, nouvelle forme de concession à la famille Le Borgne " pour trois ans, des terres situées de la riv. Verte à celles des Mines et 10 lieues de profondeur : l'ancienne concession étant reconnue trop étendue..." — Le 9 oct. 1668, *cession* au même par le sieur Morillon du Bourg, commissaire de la Cie des Indes, de tous ses intérêts et de son autorité. — En 1670, M. Alex. de Belle-Isle réclame de Colbert le remboursement de ses dépenses pour l'Acadie : le ministre lui offre 150,000 liv, qu'il refuse. — Le 12 mars 1672, M. Le Borgne fait apposition à la *requête* de Marie de Menou, fille du sieur d'Aulnay. — Le 13 mai 1683, M. de La Barre et M. de Meulles confirment la possession et la jouissance de la seigneurie. — En 1701, André de Belle-Isle demande à la Couronne toutes les terres et îles de l'Acadie : en 1703, le pays est déclaré " domaine du roi " ; on lui accorde " 10 lieues à droite, 10 lieues à gauche de la riv. Pentagouet sur dix de profondeur." — Alliances des familles Le Borgne et La Tour, qui se nomment dans la suite de *Bellile* et de *Saint-Etienne*. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, fascicule *Le Borgne*).

CHAPITRE III

Perte et Recouvrement

I° Causes extérieures et intérieures

1o **Causes** : — les richesses de l'Acadie, sur terre et en mer, attirent la convoitise des Anglais ; — ils l'ont fait envahir par Argall, coloniser par William Alexander, qui a inauguré la *Nouvelle-Ecosse.* — Les dissensions des deux licutenants, Menou d'Aulnay et Charles de La Tour, appellent constamment leur attention ou leur intervention. — La Nouvelle-Angleterre se peuple, tandis que l'Acadie ne reçoit presque aucun colon : la conquérir, c'est avoir la porte ouverte sur le Canada.

2o **Absence de gouvernement** : — le sieur d'Aulnay a été redouté à Boston, où l'on appréciait sa fermeté ; lui mort, il n'existe plus aucun représentant de l'autorité royale. — Le Borgne est un commerçant ; — les tuteurs des enfants de d'Aulnay demeurent en France ; — La Tour se cache dans son exil volontaire ; dès qu'il revient, il se tourne vers Boston, où il compte *ses seuls amis.*

3o **Ambition de Cromwell** : — le Dictateur, assassin de Charles Ier, a fait voter (1651) le fameux *Acte de Navigation*, qui monopolise, au profit de la marine anglaise, tout le trafic de l'Amérique. — En 1653, il se fait décerner le titre de *Lord Protecteur du Protestantisme* dans l'univers entier ; — il est animé de haine contre la Hollande, l'Espagne, la France ; — il poursuit celle-ci jusqu'en Acadie.

II° Invasion et conquête anglaise (1654-67)

1o **Robert Sedgwick** : — colon anglais de Charlestown (Mass), né en Angleterre (1590), il organise l'artillerie de Boston, devient major des troupes (1652). — En 1654, il est à Londres, où Cromwell lui confie le mandat de chasser les Français des forts de l'Acadie. — En 1655, il dirige une expédition contre les Espagnols de la Jamaïque, dont il est nommé gouverneur et où il meurt (1656).

2o **Prise des forts** : — Sedgwick s'empare d'abord de la place de Pentogouet, — puis du fort Saint-Jean, de celui de La Hève et de Port-Royal. — Le 16 août 1654, est signée la capitulation de ce dernier, " entre Germain Doucet, dit *La Verdure*, commandant et subrogé tuteur des enfants de défunt M. d'Aulnay, et Robert Sedwick, commandant anglais ; — Le sieur *Jacques Bourgeois*, beau-frère de La Verdure, lieutenant de la place, est laissé pour otage, ainsi que *Alexandre Le Borgne*, fils du seigneur Emmanuel."

3o **Conditions du traité** : — " Le sieur La Verdurc sortira du fort avec sa garnison, avec tous les honneurs de la guerre. — Les enfants mineurs de d'Aulnay ont la garantie de la réserve de tous leurs biens meubles et immeubles. — Les habitants auront la liberté de conscience, civile, commerciale . . . ; — ils ne perdent que le bétail pris par les vainqueurs. — Les missionnaires Capucins ont la faculté d'opter pour le retour en France ou pour le séjour au pays, à la distance de deux ou trois lieues de la forteresse."

III°
Gouvernement
et
restitution
de
l'Acadie
(1657-67)

1o **Gouvernement** : — le 18 septembre 1656, commission de Cromwell, datée de Westminster, accordant l'Acadie à *sir Thomas Temple*, à *William Crowne* et à *Charles de La Tour* ; — ce dernier intriguait à Londres, depuis deux ans. — Une clause de la concession affirme " que tous trois ont promis qu'aucun soldat ne pourra demeurer dans les forts, ni personne habiter le pays, que les religionnaires protestants. . ."

2o **Sir Thomas Temple (1614-1674)** : — il était de la branche de *Stantonbury*, naquit à Stove (Angleterre), devint colonel de cavalerie (1642) et commissaire des chasses (1643). — C'était le **premier gouverneur anglais**, depuis la patente de William Alexander (1621). — En 1657, il prend la mer avec le capitaine *Thomas Breedon*, riche commerçant de Londres et fixa sa résidence à Boston, — ainsi que le colonel Crowne. — De là il dirigea les affaires de la colonie, qui l'enrichit rapidement. — Il émargeait surtout sur les pelleteries du Pénobscot et de la rivière Saint-Jean.

3o **Restauration : Charles II (1660-85)** : — le 3 sept. 1658, mort d'Olivier Cromwell ; — Richard son fils est reconnu *Protecteur* (1658-59) ; mais le général *Monk*, duc d'Albemarle, rappelle les Stuarts. — Charles II, fils ainé de Charles Ier, rentre en triomphe à Londres, le 4 juin 1660. — Temple se hâte de renouveler son titre de gouverneur et ses privilèges. — Le 7 juillet 1662, il est créé baronnet de la Nouvelle-Ecosse, et, trois jours après, confirmé dans son gouvernement. — En 1664, il achète l'île de *Moddle*, enclavée dans la ville actuelle de Boston, y bâtit son manoir, se livre à l'élevage, sans rien perdre de son trafic des fourrures.

4o **Restitution de l'Acadie : Bréda 1667** : — en 1664, les Anglais s'emparent de la Nouvelle-Amsterdam, et lui donnent la dénomination de *New-York*, en souvenir duc d'York, le futur Jacques II. — Le 31 juillet 1667, la paix de *Bréda* (Hollande) amène l'Angleterre à céder l'Acadie à la France, qui renonce à ses droits sur *Saint-Christophe*, *Antigoa* et *Montserrat*. — Effayé de cette restitution, Temple se rend à Londres (nov. 1668), où il subit un échec. — De retour, il entre en lutte avec Le Borgne, au sujet des limites de l'Acadie. — En 1670, il se voit débouter de ses projets, vend son manoir, ouvre une correspondance avec Talon, rentre à Londres (1673) et y meurt, le 27 mai 1674.

IV
Population
(1635-65)

1o **Occupation anglaise** : — de 1654 à 1667, les Anglais occupent le pays sans le posséder. — Ils se contentent de se maintenir dans les forts, où ils ont les magasins, poudre, munitions, provisions et marchandises. — Leurs représentants ne sont guère que des officiers et des commerçants.

2o **Les familles acadiennes** : — elles continuent à vivre sur leurs fermes ; — elles ne témoignent aux vainqueurs ni respect, ni soumission, hors de la portée des canons. — Leurs relations avec les indigènes n'ont subi aucune modification. — La *Compagnie de l'Acadie* ne cesse point d'accorder des concessions territoriales, des permis de chasse, de pêche

et d'exploitations forestières. — En Acadie, l'Angleterre est plus forte, la France mieux assise.

3o **Peuplement** : — A la Hève d'abord, à Port-Royal ensuite, se sont établis les *engagés*, les *métayers*, les *tenanciers*, les *seigneurs* ruraux, sous la lieutenance de M. de Razilly et du seigneur de Menou. — Cinquante à soixante foyers, aux nombreux et vigoureux enfants, peuplent l'Acadie, en 1665. (V. **Peuplement,** plus loin).

V°

Nicolas Denys

son rôle, son œuvre

(1632-88)

1o **Origine de la famille** : — Nicolas Denys est une belle figure historique : — né à Tours (1598), il a pour père *Jacques*, sieur de la Thibaudière, pour frères *Simon* et *Denys de Vitray* (Allier), qui s'établissent à Québec ; — son fils *Richard* continuera son œuvre. — En 1632, il suit le commandeur à La Hève ; — bientôt il installe au port Rossignol (Brooklyn) une pêche sédentaire, organise un chantier près de La Hève (Riverport) ; — en 1636, il se brouille avec M. d'Aulnay, " qui refuse le transport de son bois sur ses bâtiments." — De là ses préjugés et ses rancunes qu'il a insérés dans ses deux ouvrages.

2o **Établissements** :—Denys et son épouse *Marguerite de La Faye* s'éloignent alors vers le nord du golfe. — En 1645, il est à *Miscou*, occupé à la pêche et au trafic des fourrures, à la culture et au jardinage. — Mais d'Aulnay vient à main armée s'emparer de ses biens et propriétés : il dut réparer son erreur et ses torts, car Denys était *concessionnaire* légal de la Compagnie particulière de la Nouv.-Fr. (1648). — Aidé de son frère Simon, il érigea deux fortins, l'un à *Saint-Pierre*, l'autre à *Sainte-Anne* du Cap-Breton. — En 1651, " les messieurs Denys furent faits prisonniers par madame d'Aulnay, et envoyés à Québec sur une frégate." (Journal des Jés.) ;—en 1652, "le 4 mai, la frégate part avec M. Denys (Nicolas), afin de se rétablir vers Miscou " : il se fixa à *Nipisiguit* (Bathurst), où Le Borgne le vint saisir et emmener prisonnier à Port-Royal (1653).

3o **Commission royale (1654)** : — remis en liberté, il passe en France, où il achète de la Compagnie des Cent Associés une charte commerciale, " en toute l'étendue de la grande baie St-Laurent, depuis Canceau jusqu'au cap des Rosiers " (3 déc. 1653). — Le 30 janv. 1654, commission royale de " gouverneur et lieutenant-général en tout le pays, Cap-Breton, île Saint-Jean et autres îles adjacentes, et seigneur direct et propriétaires du dit pays." — Le 15 oct. 1655, arrêt du Conseil privé qui oblige Le Borgne à lui faire restitution : — l'invasion de Sedgwick ne trouble en rien ses droits de possession. — En 1659, il commande au Cap-Breton et y trafique avec les pêcheurs ; — en 1663, à St-Pierre, où il est témoin du tremblement de terre qu'il décrit en détail ; — en 1667, il fonde un poste à Chédaboucton (Guysborough).

4o **Ses œuvres** : — sa commission devint caduque en 1664. — En 1670, il repasse en France, laissant son mandat à son fils unique *Richard*. — En 1672, paraissent à Paris ses deux ouvrages : *Description géorg. et*

hist. des côtes de l'Amér. sept. ; — *Hist. nat. des peuples, animaux, plantes.* (V. Edit. angl. *Soc. Champlain*, Toronto).

5o **Dernières années** : — en 1680, il cède ses droits de pêche à la *Cie de l'Acadie*, présidée par M. Duret de Chevry ; — en 1682, il cède ses lettres patentes à Richard qui, le 13 août 1685, fait concession au Séminaire de Québec de " trois lieues de front au lieu appelé *Ristigouche*, trois autres sur la rivière Sainte-Croix, et trois autres dans l'île du Cap-Breton, avec trois lieues de profondeur en chacun des dits lieux." — Nicolas Denys mourut en 1688 : la mémoire de l'infatigable pionnier est encore conservée par les appellations de " la rivière Denys ", " le mont Denys ", " la baie et le village de Cocagne ".

CHAPITRE IV

Les Missionnaires

Récollets et Capucins (1632-56)

1o **Les Récollets** : — Richelieu avait réservé les missions de l'Acadie aux Capucins. — Néanmoins, les Récollets sont au fort de la rivière Saint-Jean : vinrent-ils après le décès du cardinal, en 1642 ? — En janvier 1645, il s'éleva un démêlé entre eux, aumôniers de la garnison et madame Latour : ils se retirent à Port-Royal. — Madame Latour est réconciliée, à sa mort, par les Capucins (15 mai).

2o **Les Capucins** : — leur nombre, leurs œuvres apostoliques sont restés jusqu'ici dans l'ombre, faute de documents certains. — Ces missionnaires ont séjourné en Acadie, de 1632-56, selon le texte de l'" Exposé clair et succint de l'état actuel de la Mission, par le Fr. Ignace de Paris, fait au secrétaire de la S. C. de la Propagation de la Foi." — *A Port-Royal*, les Anglais (1654) mettent à mort le P. Léonard de Chartres, chassent le P. Yves de Paris, ainsi que les deux Frères Jean de Troyes et François-Marie de Paris, coadjuteurs des missionnaires à l'œuvre du *Séminaire* des sauvages. — A *Pentagouet*, ils expulsent le P. Bernardin de Crépy, " qu'ils embarquèrent sur leurs navires vers l'Angleterre ". — *A Saint-Pierre* de la région de Canseau, habitait le P. Augustin de Pontoise avec les deux frères Félix de Reims et Elzéar de St-Florentin ; en 1655, il fut contraint, à cause du manque absolu de ressources, de repasser en France : — le fr. Elzéar avait séjourné 10 ans à Pentagouet et possédait bien la langue des sauvages. — L'autre missionnaire, e P. Bathasar de Paris qui a converti plus d'infidèles ques les autres, passa en France (1654), afin de procurer un secours immédiat : il exerça son ministère, durant six ans *à Nipisiguit*, vers le nord, et aussi dans les territoires qui s'étendent à Saint-Pierre de Canseau. — Il a fait l'impossible, l'an dernier, pour y retourner ; il a pris

la mer, a été jeté sur d'autres côtes, est revenu en France ; — il est reparti, cette année (1656) avec un autre missionnaire pour se rendre dans la partie a plus éloignée de l'Acadie. (V. Arch. fév., Ottawa " Exposé clair ".)

3o **Colonie sans missionnaires** : — ainsi les infortunés Acadiens se virent privés de tout secours spirituel, durant la conquête anglaise. — " En 1652, Le Borgne de Bellisle a fait expulser, à main armée, de Port-Royal, le P. Côme de Mantes et le P. Gabriel de Joinville, Madame de Brice d'Auxerre, directrice du *Séminaire* des sauvagesses, les a constitués prisonniers et retenus, cinq mois, en captivité : — ce que voyant, le P. Pascal d'Auxerre, fils de la dame et moi Ignace de Paris, ainsi que deux Frères zélés, le Fr. Didace de Liesse et le Fr. Félix de Troyes, nous sommes partis dans le dessein d'établir en France l'innocence des opprimés." (It. ibid.)

IIIE PARTIE

DÉVELOPPEMENT, LUTTES, PERTE

(1667-1710)

CHAPITRE I

L'Administration

I°

H. de Grandfontaine

(1670-73)

8è gouverneur

1o **Famille** : — elle remonte au 11è siècle. — Son père *Hector* qui épousa une demoiselle *Anne d'Andigné* — auj. commune de 400 âmes (Maine-et-Loire), — sieur de Grandfontaine, de Ruziers, la Chaluère et la Pourqueraye, eut quatre enfants. — Le dernier **Hector**, naquit (17 mai 1627) à *Ruillé-Froid-Fonds*, près de Château-Gontier, bourg de 880 âmes en Mayenne : il embrassa la carrière de la marine et devint capitaine de vaisseau au département de Rochefort. (V. *Arch. féd.*, fasc. sp.)

2o **Antécédents** : — capitaine d'une compagnie du régiment ou de Champbellé ou d'Orléans, il accompagne M. de Tracy aux Antilles ; — de là, à Québec (30 juin 1665). — Son régiment est rattaché à celui de Carignan-Salières. — En 1668, il rentre en France. — Le 25 mars 1669, il prend un nouvel engagement de servir au Canada à la tête d'une compagnie de 50 hommes. — Le 22 juillet, il reçoit de Colbert " le pouvoir de recevoir des Anglais le pays de l'Acadie et les forts qui en dépendent." — *Le Saint-Charles* de Bayonne est contraint, après trois jours de tempêtes en haute mer, de relayer à Lisbonne, où il périt tôt après sur les rochers.

3o **Arrivée** : — le 16 juillet 1670, *le Saint-Sébastien* entre à Boston ; — le 17, remise de l'Acadie par sir Temple. — Le 14 août, M. deGrandfontaine est à Pentagouet, qui lui est livré par *Richard Walker*, le lendemain : c'est là désormais le siège du gouvernement. — Le 27 août *Pierre de Joybert*, son lieutenant, prend possession de Jemsek et de la riv. St-Jean. — Le sieur Le Borgne cesse d'être considéré comme gouverneur.

4o **Dernières années** : — il est rappelé en France (5 mai 1673) pour des motifs peu connus, sans doute des malentendus avec son lieutenant. — Il est troisième capitaine de vaisseau sur *le Glorieux* dans l'escadre

de M. d'Estrées, qui se rendait à Cayenne (1676). — Le 21 déc., à l'attaque de cette place, il est blessé au bras ; — porté dans une chaise, en raison d'une douleur au pied, l'un des porteurs tombe frappé à mort : le capitaine se bat aussitôt avec vaillance. — Le 20 fév. 1677, à Tobago défendu contre les Hollandais, il a un bras cassé. — On ne sait rien de la suite de sa carrière, sinon qu'il mourut à Brest (6 juillet 1696).

II°

J. de Chambly

(1673-78)

9è gouverneur

1o **Antécédents :** — Jacques de *Chambly* — bourg de 1,350 hab. dans l'Oise — capitaine au régiment de Carignan, débarqué à Québec (juin 1665), est désigné pour construire avec 20 hommes, en amont du Richelieu, le fort nommé *Saint-Louis* en l'honneur du " protecteur et ancêtre de nos rois " (25 août). — En sept. 1666, il forme avec le capitaine *Berthier* l'arrière-garde du corps expéditionnaire contre les Agniers. — En 1668, il rentre en France et reprend du service au Canada (mars 1669) : il débarque, au mois d'août à Québec. — Il y devient *seigneur* ; Talon lui concède (29 oct. 1672) le fort *Chambly* (Saint-Louis) avec " une lieue de front sur une de profondeur ". — M. de Frontenac le nomme " commandant des habitations ", situées en amont du St-Laurent, le recommande à Colbert " comme un homme de mérite et d'entendement ".

2o **Gouverneur et administrateur :** — le 3 mai 1673, un ordre du roi accorde une " commission au sieur de Chambly pour commander en Acadie ". — Le commandant se hâta de rejoindre la garnison de Pentagouet. — L'année suivante, il y est assailli par un corsaire hollandais, fait prisonnier, blessé, emmené captif à Boston avec l'enseigne M. de Saint-Castin et ses hommes. — M. de Frontenac envoie des officiers payer leur rançon et les délivrer (1674-76). — Le 22 mai 1676, M. de Chambly est confirmé dans sa charge. — Le 3 sept. 1677, Colbert le désigne pour les Antilles : — le 24 avril 1679, il devint gouverneur de Grenade, de la Martinique (7 juin 1680) et y mourut le 15 août 1687.

III°

P. de Joybert

(1678-78)

administrateur

1o **Antécédents :** — Pierre de Joybert, seigneur de *Soulanges* — localité de 260 hab. (Marne) — et de *Marson* — bourg de 278 âmes, — descendait d'une antique famille champenoise ; — il naquit en 1644. — En 1665, il est *lieutenant* dans la compagnie de M. de Grandfontaine au régiment de Carignan ; — puis, il retourne en 1668 et accompagne son capitaine en Acadie, en qualité de lieutenant (1670). — En 1671, il est chargé de recouvrer à Boston un navire capturé : sa conduite durant cette mission est censurée par M. de Grandfontaine qui l'envoit à Québec. — Le 17 oct. 1672, il y épouse Marie-Françoise Chartier de Lotbinière ; — le 20, il reçoit de M. Talon une seigneurie de " quatre lieues de front à prendre à l'est de la riv. Saint-Jean ". — Le 20 nov., il s'y rend sur l'ordre de M. de Frontenac et aura 9 hommes de garde. — Le 18 août 1673, naquit à *Jemsek* Louise-Elisabeth, future marquise de Vaudreuil. — Prisonnier à Boston (août 1674) ; — M.

de Frontenac fait ramener à Québec son épouse et son enfant ; — relâché de prison, le major de Marson les rejoint à Québec. — Il retourne à son poste, au printemps (1675), doté de deux nouvelles concessions : les forts Jemsek et Nachouat.

2o **Administrateur** : — le 3 sept. 1677, M. de Chambly est relevé de ses fonctions : son lieutenant est ainsi administrateur. — Sa famille resta à Québec, où naquit *Pierre-Jacques* (8 juillet 1677). — Le 12 mai 1678, le roi félicite M. de Frontenac d'avoir donné des ordres " au commandant à l'Acadie de se ménager avec les Anglais, en sorte qu'il n'y ait point de rupture." — Le major de Joybert meurt en 1678. — En 1687, sa veuve reçut une pension de 300 livres.

IV°

Michel

de La Vallière

(1678-84)

10*è gouverneur*

1o **Famille** : — Michel Le Neuf, fils de Jacques de la Potherie et de Marguerite Le Gardeur de Repentigny, naquit aux Trois-Rivières (31 oct. 1640). — Il fit, dit-on, ses études en France (1657) ; — en 1661, il suit les Jésuites à Tadoussac, au Saguenay. — Mariage (1665) avec Marie-Marguerite Denys, fille de Nicolas, qui lui donna 9 enfants. — Après 1692, il épousa en secondes noces, Françoise Denys, fille de Simon, et cousine germaine de sa première femme. — En 1671, il accompagne M. de Courcelle au lac Ontario ; — en 1672, il fonde un poste de traite sur la baie de Chignectou ; — puis il séjourne aux Trois-Rivvières, (1673-76).

2o **Beaubassin** : — le 26 oct. 1676, M. de Frontenac l'envoie explorer le littoral acadien, le gratifiant d'un fief ou *seigneurie de Chignectou* que M. de La Vallière dénomme *Beaubassin*, " dix lieues de front sur dix de profondeur ". — Il érige son manoir dans l'île *La Vallière*. — auj. Tonge's Isl. — plusieurs familles l'entourent.

3o **Administrateur** : — " à la mort du sieur de Marson, j'ai envoyé le sieur de La Vallière commander à l'Acadie (1678), en attendant ce qui en sera du sieur de Chambly " (Frontenac). — Ce dernier, et après lui, M. de La Barre le recommandent à la Cour comme " un fort honnête gentilhomme ", digne des fonctions de gouverneur du pays. — Le 6 oct. 1682, l'intendant de Meulles appuie sur ses mérites et qualités.

4o **Gouverneur** : — le 5 août 1683, nomination du sieur de La Vallière, avec les appointements de 2,000 liv.—Mais le 10 avril 1684, le roi retire M. Perrot de Montréal " à cause de sa violence et de ses emportements", le nomme en Acadie, sans doute parce qu'il est le neveu de M. Talon : — il méritait moins, M. de la Vallière méritait mieux ; — il ne put toutefois éviter les vexations odieuses des agents de la *Cie de l'Acadie*.

5o **Dernières années** : — vers 1687, il abandonne son manoir de Beaubassin ; — en 1690, M. de Frontenac le fait *capitaine* de ses gardes, le charge de négocier avec Phipps l'échange des prisonniers ; — il lui donne une concession aux Trois-Rivières (1693), le délègue auprès des Abénaquis qu'il se concilie, le nomme *commandant* de 48 hommes à Cataracoui (1695) ; — il devient *major* de Montréal (1698) et exerce

pour M. de Callières une mission diplomatique à Boston. — En 1701, il répond au ministre qu'il a distribué sa seigneurie à ses *six* enfants : le ministre confirme ses droits. — Il meurt vers 1705. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, fol. 1-7).

V°

François-Marie Perrot

(1684-87)

11*è gouverneur*

1o **Antécédents** : — vers 1668, il épousa *Madeleine Laguide*, nièce de J. Talon. — En 1669, il est officier du régiment d'Auvergne, capitaine de l'une des six compagnies destinées au service du Canada — Le 25 juillet, embarquement à La Rochelle, tempête, séjour à Lisbonne retour en France (janv. 1670) ; — en mai, départ pour Québec, où il aborde (18 août) avec son épouse. — Il porte une *commission* de gouverneur de Montréal, signée du Sulpicien M. de Bretonvilliers. — En 1671, il suit M. de Courcelle au lac Ontario ; — le 14 mars, commission du roi qui affirme " qu'il commandera dans l'île sous l'autorité de Sa Majesté et des seigneurs Sulpiciens." — Perrot, avec son officier M. de Brucy, inaugure le trafic des fourrures dans l'îlot qui porte son nom — à ce sujet, démêlés avec M. de Frontenac ; — Perrot incarcéré dix mois à Québec : " affaire de l'abbé de Fénelon ". — Transporté, Perrot est " enfermé à la Bastille pour quelques jours ". — Revenu à Montréal, où il fit baptiser *six enfants* (1672-84), il se livre de nouveau à un commerce clandestin : — le 3 août 1683, ordre du roi " pour interdire le sieur Perrot ". — En avril 1684, il est transféré en Acadie ; — en novembre, il conduit à Paris sa famille.

2o **Gouverneur** : — le 10 avril 1684, provisions au sieur Bergier de *lieutenant* du roi en Acadie ; — le 22 avril 1685, le sieur *Duret de La Boulaye* lui succède. — Le 3 juin, Perrot va s'embarquer à La Rochelle avec 30 hommes d'armes, arrive à Port-Royal en août, écrit au ministre le 8 septembre. — En juillet 1686, il est absent lors du séjour de Mgr de Saint-Vallier. — Il continue à trafiquer avec les sauvages et les Anglais ; — le 30 mars 1687, le roi le nomme pour remplacer M. de Menneval.

3o **Sa mort** : — Perrot avait été accusé de laisser tomber en ruines les fortifications de Port-Royal. — Rendu à la vie privée, il entre au service de M. Bergier et de la *Cie de l'Acadie* ; — en 1690, au moment de l'invasion de Phipps, il est aux Mines, se cache dans les bois, est capturé, puis relâché sur l'intervention de flibustiers français. — Il meurt (1691) à la Martinique, dépouillé de tous ses biens. (V. *Arch. féd.*, Fascic. spéc. : H. Lorin, *Le Comte de Frontenac* ; C. de Rochemonteix, *Les Jésuites*, t. III.).

1o **Antécédents** : — François Robineau, sieur de *Menneval* — auj. bourg de 769 âmes dans l'Eure (Normandie) — est le quatrième fils de M. de Bécancour, baron de Portneuf, et de Marie Le Neuf de la Poterie. — Né en 1663, il passe en France (1685), sert dans l'armée, devient officier. — Le 5 avril 1687, il est nommé gouverneur, " ayant

VI°
Robineau de Menneval
(1687-90)
12è gouverneur

l'honneur d'être aimé et estimé de M. de Turenne ". — C'est le *premier Canadien* élevé au gouvernement.

2o **Gouverneur** : — les instructions ministérielles au jeune gouverneur sont précises ; — mais la situation léguée par Perrot est déplorable.— En 1688, l'ingénieur *Pasquine* travaille au fort ; — la garnison compte 45 soldats sous le lieutenant, sieur de *Potrneuf*, frère du gouverneur, 50 de plus sous son autre frère, M. de Villebon ; — " les habitants sont dispersés et séparés, mal armés ". — Le 29 mai 1690, paraît la flotte de Phipps dans le bassin : il fallut capituler sous conditions : — celles-ci sont violées, le lendemain. — Le gouverneur prisonnier est emmené à Boston : — en 1691, il est embarqué pour l'Angleterre, d'où il gagne la France. — Il ne revit ni le Canada, ni l'Acadie — il rédigea (1700) un *mémoire* sur ces événements et mourut vers 1703. (V. *Arch. féd.*, fol. 11 et fasc. spéc.).

VII°
Robineau de Villebon
(1691-1700)
administrateur

1o **Antédécents** : — Joseph Robineau, sieur de *Villebon* — auj. commune de 734 hab. en Eure-et-Loir (Orléanais), second fils de René Robineau de Bécancour, naquit à Québec le 22 août 1655. — Il séjourne *dix ans* en France dans l'armée, au régiment de dragons, revient capitaine au Canada. — En 1688, il fait par l'intérieur des terres le trajet de Port-Royal à Québec. — Le 1er juin 1689, le roi lui accorde une compagnie de 45 hommes et pour lieutenant le sieur *Dauphin de Montorgueil.*—Le 22 mai 1690, il était " non loin de Port-Royal assiégé", à bord de son navire, d'où il se sauva à grand'peine.

2o **Commandant en Acadie** : — le 7 avril 1691, " au camp devant Mons " (Belgique actuelle), le roi signe un *mémoire* " pour servir d'instructions au sieur de Villebon, commandant à l'Acadie..., en attendant qu'il y ait pourvu autrement ". — Le 1er juillet, il entre à Port-Royal, où il arbore le drapeau français. — Se rendant à Jemsek, il capture un bâtiment bostonnais, le négociant *Nelson*, le colonel *Tyne*, 25 marins : le colonel arrivait comme *gouverneur*, car la métropole (7 oct.) réunissait à la province du Massachusetts " les territoires de l Acadie" ou N.-E. — En 1693, expédition de M. de Villieu contre les fermiers anglais ; — en 1694, Villebon veut enlever *Pemquid*, et La Vallière est chargé par M. de Frontenac de cimenter l'alliance avec les Abénaquis (1695). — Plan d'attaque soumis au ministre contre Boston. — M. d'Iberville vient se signaler à Pemquid (1696). — Représailles du colonel Church à Beaubassin ; — il essuie deux échecs à Saint-Jean. — Survient la paix de Ryswick (25 sept. 1697). — M. de Villebon mourut à *Nashouat*, le 5 juillet 1700. (V. H. Lorin, *op, cit.*).

1o **Antécédents** : — Sébastien de *Villieu* — nom qui est l'opposé de *Beaulieu* — natif de Turin (Piémont) vers 1633, son père *Claude* ayant été anobli (28 déc. 1628) par Ch.-Emman. de Savoie, ayant émigré à Beaumont (Normandie), demande et obtient du roi ses lettres de naturalité (juin 1668). — Il était (1665) lieutenant de la compagnie de

Berthier, servait depuis 20 ans, signait à Québec " sieur de Doudeville " — ocalité en Seine-Inférieure, près d'Yvetot ; — il prit part à l'expédition de M. de Tracy (1666), retourna en France, se maria à Nantes avec *Jeanne-Marie Le Breton.* — En 1669, il revint avec le capitaine Berthier. — En oct. 1672, Talon lui concède le *fief Villieu*, transféré ensuite à M. La Gardeur de *Tilly* (1686) par M. de La Barre. — Il accomplit plusieurs missions militaires en Acadie — En 1690, il se distingue contre les Anglais descendus au cap Tourmente.

VIII°

Sébastien de Villieu

(1700-1701)

administrateur

2o **En Acadie** : — le 28 mars 1693, le ministre l'attache à M. de Villebon comme son lieutenant et capitaine d'une compagnie. — En 1694, assaut contre les Anglais de *Pemquid* : 104 tués, 27 prisonniers, 60 fermes ruinées ; — il y accompagne M. d'Iberville en 1696. — Conduisant de bonne foi des prisonniers à Boston, on s'y venge du passé en l'incarcérant, *deux années* ; — il réussit à écrire un billet à M. de Frontenac avec son sang, faute d'encre. — En 1699, il est envoyé de Québec en Acadie, où il commande à la mort de M. de Villebon (6 juillet 1700-28 juin 1701). — Le 4 mars 1702, il administre le pays en l'absence de M. de Brouillan. — Le 4 juin 1704, il est promu *major* par le roi, qui le laisse libre de prendre sa retraite en France ou en Acadie. — Son fils *Sébastien* épouse à Québec (9 avril 1692) *Judith* de La Vallière ; — on ignore la date du décès du brave officier qui guerroya durant 39 années pour son prince. (V. *Bull. des Rech. hist.*, 1907).

IX°

M. de Brouillan

(1701-05)

13*è gouverneur*

1o **Antécédents** : — *Jean* ou *Jacques*-François de *Brouillan* — auj. *Bourrouillan*, bourg de 344 hab. du Gers (Gascogne), naquit en 1651 ; — il eut *sept* frères tués à l'ennemi. — Promu capitaine, il est nommé gouverneur de Plaisance (T.-N.) (1690-1700), où il arrive en 1691 prendre la succession de *M. Antoine Parat.* — Le baron de Lahontan l'a chargé d'accusations (1692).

2o **Gouverneur** : — le 23 mars 1701, il est nommé :" pour commander en Acadie à la place de feu le sieur de Villebon ". — Il atterrit de force à Chibouctou " un des plus beaux ports que la nature puisse former ", fait 60 lieues jusqu'à Port-Royal (10 juin), qu'il travaille aussitôt à reconstruire. — Ses provisions de gouverneur, expédiées le 1er fév. 1702. — Il administre avec tant de rigueur qu'il s'aliène tous les esprits (1703-04). — Il se rend à Versailles, écrit un mémoire justificatif (mars 1705) : le ministre lui fait crédit comme à un homme qui a servi le prince durant 36 ans. — Embarqué sur *le Profond*, il meurt à bord et est inhumé à Chibouctou (22 sept. et 2 oct. 1705) : son cœur fut enseveli à Port-Royal.

1o **Antécédents** : — *Simon-Pierre Denys*, sieur de Bonaventure, fils de Pierre Denys et de Catherine Le Neuf, né aux Trois-Riv. (22 juin 1659), capitaine de frégate à Rochefort (1690), naviguait entre le Canada, la France, l'Acadie, épousa d'abord Genev. Couillard (1686), ensuite

X°

M. de Bonaventure

(1704-06)

administrateur

Jeanne Janière (1688). — Son frère *Louis*, sieur de La Ronde, est capitaine de vaisseau.

2o **Administrateur** : — commandant en second (mars 1701), — lieutenant du roi (fév. 1702), intérimaire les mois suivants : — mort à Rochefort en 1711.

XI°

Auger de Subercase

(1706-10)

14è *gouverneur*

1o **Antécédents** : — Daniel Auger, sieur de Subercase — né (1663) dans le Béarn — est capitaine en Bretagne (1684), lève une compagnie pour servir au Canada (1687), y arrive et se joint à l'armée de M. de Denonville, se distingue à la défense de Montréal (1689), sous les murs de Québec (1690). — Il est promu capitaine (1692), garde-marine (1693), major des troupes (1694), aide-major de la marine (1694), se signale dans la campagne contre les Iroquois (1696). — Il est commandant à Plaisance et gouverneur de Terre-Neuve (1er avril 1702-sept. 1706). (V. *Arch. féd.* D. 2, vol. 47, f.4).

2o **Gouverneur à Port-Royal** : — arrivée, le 28 oct. 1706 ; il écrit au ministre (25 nov.) ses fâcheuses premières impressions : il suggère les améliorations de tous genres. — Deux tentatives d'invasion bostonnaise sont repoussées en 1707 ; — néanmoins la Cour ne lui donne que peu de ressources en provisions et en munitions, sans aucun soldat. — Instantes réclamations du gouverneur : mais la France subit la période (1704-10) des revers dans la guerre de Succession d'Espagne. — M. Subercase gouverne avec fermeté, avec justice et autorité (1708-09) ; — Port-Royal n'est plus guère ravitaillé que par les corsaires français, *Pierre Morpain* surtout. — Les prisonniers et les espions dénoncent les préparatifs et des Anglais et des Bostonnais : rien ne détermine l'envoi de troupes suffisantes pour la garnison : — les dépêches de M. de Ponchartrain consistent en conseils et en promesses (juin-août 1710). — Le 13 octobre, Port-Royal capitule et l'Acadie est perdue.

3o **Dernières années** : — le 24, départ du gouverneur, de 149 officiers et soldats, de 67 habitants. — Rentré en France, il est accusé de s'être rendu sans défendre la place, refuse ensuite de retourner servir au Canada, après 36 ans. — Il mourut en nov. 1732. (V. *Arch. féd.*, passim).

Remarque. — Il importe de noter ici les divers sièges du gouvernement, dans le cours d'un siècle : — 1. Ile Sainte-Croix, 1604. — 2. Port-Royal, 1605. — 3. Port-Latour, 1624-32. — 4. La Hève, 1632-36. — 5. Port-Royal, 1637-54, sur le site d'Annapolis. — 6. Pentagouet, 1670-76. — 7. Jemsek, 1676-78. — 8. Beaubassin, 1678-84. — 9. Port-Royal, 1685-90. — 10. Nashouat, 1691-95. — 11. Saint-Jean, 1696-1701. — 12. Port-Royal, 1701-10.

CHAPITRE II

La Colonisation

NOUV.-BRUNS.

1°

Région de Sainte-Croix

(1684-1708)

1o **Établissements et fortins** : — avant 1684, on ne signale aucune habitation sur la baie de **Passamaquoddy** : — en 1686, deux familles sont établies dans l'île Sainte-Croix ; — en 1689, *quatre* autres qui comptent 13 enfants ; — en 1700, *seize* sur le continent en face : elles sont évincées par l'américain Church (1704).

2o **Seigneureries et censives** : — **concession** (23 juin 1684) à Jean *Serreau*, sieur de Saint-Aubin de " cinq lieues de front sur le rivage de la mer et cinq dans les terres avec îles et îlots en face ". — **Censive** (16 juillet 1691) accordée à " *Jean Meunier*, hab. de l'Acadie, deux lieues de front et de profondeur sur la rivière *Magaguadavic* ou bas Sainte-Croix ". — **Seigneurie**, concédée en 1693, à *Paul d'Ailleboust*, sieur de Périgny (V. abbé Daniel) de " l'île du Grand Manan avec îles et îlots avoisinants ". — **Seigneurie**, octroyée en 1695 à *Michel Chartier* de Lotbinière, habitant de l'Acadie de " une demie lieue de chaque côté de la rivière *Scoodic* ou haut Sainte-Croix"; elle fut saccagée par Church. — Les seigneuries de : *Thibaudeau* (1696), *Villeclair* (1697), *Lefebvre* (1703), *Grandchamp* (1708), situées vers Pentagouet.

II°

Région de la rivière Saint-Jean

(1672-97)

1o **Premiers essais** : — *Emenenic*, bourgade signalée par le **Père Biard** 1611, Relation). — Installation des *Récollets* sur le cours de la rivière (1619-24). — Fort et habitation de La Tour (1629).

2o **Seigneuries et censives** : — **concession** (15 janv. 1635) à Ch. de St-Etienne, sieur de La Tour par la Cie de la N.-Fr. du " fort et habitation sur la riv. Saint-Jean, cinq lieues de front et dix dans les terres." — **Seigneurie** accordée (17 oct. 1672) à *Martin d'Arpentigny*, sieur de *Matignon* — bourg de 1,550 âmes dans les Côtes du Nord (Bretagne) — ancien hab. de l'Acadie et gendre de La Tour, de " cinq lieues depuis la riv. Maquo ou Maquapit jusqu'aux Mines ". — **Censive** octroyée (18 oct. 1672) à *Jacques Potier*, sieur de Saint-Denis de " deux lieues de front à prendre près de la concession faite à Matignon ". — **Seigneurie** sur la rive orientale à *Pierre de Joybert*, sieur de Marson et de Soulanges (20 oct. 1672) de " quatre lieues de front sur une de profondeur, avec le fort de Jemsek." — et celui de Nachouat (16 oct. 1676). — **Seigneurie** concédée (20 sept. 1684), près de Médoctec, à *René d'Amours*, sieur de *Clignancourt* — auj. enclavé dans dans la ville de Paris. — " deux lieues de profondeur de chaque côté de la riv. St-Jean ". — Autre concédée le même jour à *Matthieu d'Amours*, sieur de *Freneuse* — bourg de 530 hab. dans la Seine, près de Paris — " des terres entre Jemsek et Nachouat " qu'il loue en 1696 à Michel Chartier pour cinq ans. — **Censive** concédée (7 ajnv. 1689) à *Pierre Chenest*, sieur de ou Du Breuil, " deux lieues de front, le petit Nachouat faisant milieu, et trois de profondeur ". — **Censive** au-

dessous de Jemsek, accordée (oct. 1689) au sieur *Vincent de Saint-Castin* — bourg de 300 âmes près de Pau (Basses-Pyrénées, — " deux lieues de front, joignant les terres de Jemsek, sur deux de profondeur."— **Censive** donnée le même jour, sur le Saint-Jean au sieur Jean de *Valence*, " d'une étendue de terre ". — **Censive** octroyée (25 fév. 1690) au sieur *François Genaple de Bellefond* — bourg de 220 hab. près de La Réole (Gironde)--de quatre lieues carrées au lieu dit des "longues vues " : c'était le notaire de Québec. — **Censive** accordée (23 mars 1691) à *M.-Fr.-Chartier*, veuve du sieur de Marson, de " quatre lieues vis-à-vis la maison de Jemsek ". — **Seigneurie** concédée (20 juin 1695) sur la riv. Kénebacasis " d'une lieue et demie de chaque côté sur deux de profondeur " à *Bernard d'Amours*, sieur de *Plaine* — auj. ville de 6,000 âmes Plaine-Saint-Denis, près de Paris. — **Censive** au sieur de *Goutin* " au lieu nommé Pointe-aux-Chênes, de deux lieues de front sur deux de profondeur " (20 juin 1695). — **Censive** accordée (23 avril 1697) à *Charles Genaple*, sieur de Vilrenard, " d'une lieue sur deux près de Nachouat ". (V. W. Ganong, *Mém. S. R. C.*, 1899).

III°
Région intérieure
(1676-1700)

1o **Première expansion** : — vers 1671, Port-Royal essaime au fond de a baie Française. — *Jacques Bourgeois* et *Pierre Arsenault* s'y transportent à Chignectou ; — *Pierre Thériault*, *Claude* et *Antoine Landry*, *René le Blanc*, aux Mines. — D'autres les suivent bientôt.

2o **Seigneuries** : — **Seigneurie** de Chignectou ou *Beaubassin*, accordée (24 oct. 1676) à Michel Leneuf, sieur de *La Vallière*, " étendue de 10 lieues de front sur dix de profondeur " ; — son manoir se trouvait croit-on, dans l'île de son nom — auj. *Tonges Island* ; — le 2 sept. 1678, " donation faite par le seigneur aux Pères Récollets de *six arpents* de front, vis-à-vis la pointe de Beauséjour ". — **Censives** à Petcoudiac de *Guillaume Blanchard* et à Chipody de *Pierre Thibaudeau* (1698). (V. Rameau, I. II). — **Seigneurie** concédée (21 août 1700) au sieur de Villieu de " deux lieues de front et deux de profondeur près du cap de Chipody, avec l'Ile-aux-Meules "

IV°
Région du littoral
(1684-97)

1o **Seigneurie de Denys** : — il est quasi le *gouverneur* des régions orientales, depuis le Cap-Breton jusqu'à Gaspé, en vertu de concessions renouvelées en 1636, 1653, 1667. — Révocation en 1685, année des concessions faites par Richard, sieur de Fronsac, fils de Nicolas, aux missionnaires Récollets sur le Miramichi et à Ristigouche.

2o **Autres seigneuries** : — **Seigneurie** accordée (20 sept. 1684) à Louis d'Amours, sieur de *Chauffour* — auj. *Chauffour-les-Etrechy* (Seine-et-Oise), bourg de 100 hab. — " une lieue sur la riv. Richibouctou et trois lieues au-delà " ; — en 1690, Louis rejoint ses frères sur la riv. Saint-Jean. — **Seigneurie** octroyée (15 oct. 1696) à Georges Renard, sieur *Duplessis* sur la baie et rivière *Cocagne*, " deux lieues de front de chaque côté et six de profondeur." — **Seigneurie** concédée(29 mars 1697) à *Matthieu de Lino*, marchand de Québec " cinq lieues de front

ct autant de profondeur sur les limites de la précédente ", à Shediac. — **Seigneurie** accordée (4 avril 1697) au sieur *Paul Dupuy* de " trois lieus de front avec pareille profondeur sur la baie du Saint-Laurent ", à Saint-Paul du cap *Chauve*. — **Seigneurie** concédée (18 avril 1687) au sieur Richard Denys de Fronsac " quinze lieues de devanture et quinze de profondeur sur la riv. des *Truites* tirant au nord ouest ", à Miramichi.

V°

Région du golfe laurentien

(1685-1700)

1o **Nipisiguit** : — avec Miscou, la seigneurie est à l'origine du vaste domaine de Nicolas Denys, rattachée à la couronne vers 1685. — Une *censive* est cédée (3 août 1689) à Pokemouche au sieur *Michel De Grez*, qui se retira ensuite à Boston, y épousa une Anglaise. — **Seigneurie** accordée (26 mai 1690) à *Jean Gobin*, marchand à Québec, " étendue de douze lieues de front sur dix de profondeur sur la baie des Chaleurs, comprenant a riv. Nipisiguit ".

2o **Pokemouche** : — **Seigneurie** concédée (17 août 1693) au sieur *Philippe Enaut*, Esnaut ou Hénaut de " quatre lieues de front de chaque côté de la riv Pokemouche sur semblable profondeur. — Le même créancier de M. de Grez insolvable, s'empare de sa censive. — *Concession* (1696) à *René Enaut* à Port-Daniel (Gaspésie).

2o **Ristigouche** : — le 3 août 1685, concesssion faite par Richard Denys de *trois l eues* de terres aux Récollets. — **Seigneurie** accordée (26 mai 1690) et confirmée (16 mars 1691) au sieur *Pierre Lemoyne* d'Iberville de " douze lieues de front sur dix de profondeur, dans la baie des Chaleurs, avec îles et îlots sur la devanture " ; M. d'Iberville la cède ensuite à Richard Denys et par son épouse elle devint l'hér tage de Rey-Gaillard, qui la possédait en 1753. (V. W. Ganong, *Mém. S. R. C.*, 1899).

NOUV.-ECOSSE

I°

Port-Royal

1o **Retour au Domaine royal** : — en 1670, le gouverneur de l'Acadie relève de celui de la Nouv.-Fr. à Québec. — Ainsi la Comp. des Indes occid., qui va mourir en 1674, n'a le droit que d'octroyer des seigneuries et des censives, d'accord avec les administrateurs du Canada. — Alex. Le Borgne est alors *seigneur* de Port-Royal, de sa vallée fertile, habitée par 45 familles des colons primitifs.

2o **Exodes des colons** : — la période de 14 années de possession anglaise (1654-70) a arrêté l'immigration de France. — La paix inaugure un nouvel état de choses : — à l'étroit, les habitants de Port-Royal acceptent ailleurs des censives : le grand Colbert les y encourage. — De nouveaux colons célibataires se marient et s'établissent (1670-80).

1o **Les Mines** : — nommées aussi la *Grand'Prée*, à cause des alluvions formées sur le bassin par les cours d'eau ou rivières des *Vieux-Habitants*, des *Canards*, des *Gaspareaux* (nom indien d'un poisson local), de la rivière de Piziquid (Windsor). — Etablissement (1680) des deux

II°
Nouvelles colonies

habitants de Port-Royal, *Pierre Melançon*, — Ecossais d'origine — et *Pierre Terriau* : — d'autres les suivent bientôt, plusieurs étant de leur parenté. (V. Rameau, *Une Colon. féod.*, t. I, p. 182).

2o **Cobeguit** ou **Cobequit** : — auj. **Truro**,—fief seigneurial concédé (1689) à *Matthieu Martin*, " parce qu'il était le premier né en Acadie parmi les Français du pays ". (Lettre de M. de Menneval, 8 sept. 1689) : — " quatre lieues de front au fond du bassin des Mines " ; le fief prit le nom de *Saint-Matthieu* et le seigneur celui de *M. de Saint-Martin*. — Il y est rejoint par les familles *Bourg*, *Blanchard*, *Guérin* et d'autres plus tard (1700-10).

3o **Pobomcou et Cap Sable** :—auj. **Pubnico**,—forma une baronnie concédée (17 juillet 1653) par M. de La Tour à son ami *Philippe Mius d'Entremont*, plus tard procureur du roi à Port-Royal, conjointement avec " le sieur *Pierre Ferrand*, noble homme." (V. Rameau, *ibid.*, t. II, p. 412).

4o **La Hève** : — district alors peuplé de métis chasseurs et pêcheurs, qui s'habituent graduellement aux travaux agricoles. — En 1703, M. de Brouillan est frappé de l'importance de ce poste ; — il écrit au ministre (25 nov.) que " il faut *établir* La Hève et on ne saurait trop tôt commencer, tous nos jeunes gens voulant se donner à la pêche de la morue ": il revenait au plan du commandeur de Razilly.

CHAPITRE III

Le Peuplement

I°
Causes de stagnation
(1667-1710)

1o **Causes extérieures** : — *disparition* des Compagnies : les Cent Associés (1663), les Indes occidentales (1664-74) ; — les *guerres* continentales de Louis XIV ; — *discrédit* et disgrâce de Colbert ; — *attraction* dominante vers le Canada ; — *désintéressement* de la Cour et des ministres (1670-1710)...

2o **Causes intérieures** : — le gouvernement de Québec, après le départ de Talon (1672) s'inquiète peu du développement de l'Acadie ; —il a négligé (1672-1700) d'assurer *une voie* de communication par les terres : perdant ainsi un double avantage des *relations d'hiver* avec la France et de ravitaillement sûr par les vaisseaux, à toutes les saisons de l'année. — La métropole a abandonné l'effort du recrutement des colons, de l'exploitation des richesses du sol, de la surveillance du commerce avec la France et du trafic avec les Bostonnais, des relations économiques faciles avec les Antilles françaises.

II°

Premier recensement

(1671)

1o **Noyau primitif** : — il a été déposé *dans le sol* par le commandeur de Razilly et surtout par Menou d'Aulnay. — Les recrues sont attribuées dans la suite aux unités célibataires, soldats licenciés et engagés subalternes qui se marient au pays. — Quelques familles disparaissent sous la domination des Anglais ; — bien peu arrivent avec M. de Grandfontaine : ici s'accuse l'*inertie* du ministère de la marine.

2o **Recensement de 1671** : — ce sens nominal, opéré par le Cordelier, *Laurent Molin*, contient les noms des premiers colons, transmis à leur nombreuse postérité : Babin, Belliveau, Belou, Bertrand, Blanchard, Boudreau, Bourc, Bourgeois, Brault, Brun ; Comeau, Corporon, Cormier ; Daigre (Daigle), Doucet, Dugas, Dupuis ; Forêt ; Gaudet, Gautherot, Girouard, Gougeon, Granger (Anglais), Guilbault, Hébert, Kuessy (Casey); Labat, Landry, Lanoue, Leblanc ; Martin, Mélanson (Ecossais), Morin ; Pèlerin, Petitpas, Pitre (Flamand), Poirier ; Rimbault, Richard, Robichaud ; Savoye, Sire (Cyr) ; Terriau, Thibeaudau, Trahan ; Vincent. — de **63 familles** environ, plusieurs portent le même nom patronymique dans ce recensement de *Port-Royal* : 392 âmes. — A *Pobomcou* : Philippe Mius, sieur d'Entremont et **3 familles** avec 8 enfants. — Au *Cap-Neigre* : famille Lanoue avec 4 enfants. — A *Pentagouet* : famille Saint-Castin et 25 soldats. — A *Moukadabouet* : 13 personnes. — A *Saint-Pierre* (Cap-Breton) : une famille et 5 enfants. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, c. 466).

3o **Omissions** : — il s'en fait toujours et partout ; — ainsi la famille *Arsenault* semble avoir suivi en Acadie le contingent amené par M. de Grandfontaine. — Il a été fait mention dans certains ouvrages d'un *cens canadien* en 1679 et d'un second en 1683, accusant respectivement 515 et 600 âmes : — l'histoire n'y ajoute aucun crédit.

1o **Port-Royal** : — ce recensement a été effectué par ordre de M. de Meulles, lors de sa visite en Acadie, comme intendant de la N.-Fr. — Outre le seigneur de la place, Alexandre La Borgne, âgé de 43 ans, il consigne ces noms nouveaux : — Arsenault, Aucoin, Bastarache, Benoît ; Fardel ; Garant, Godin ; Henry ; Joan ; La Perrière, Le Prince, Lort dit Tourangeau ; Peltret, Peseley ; Brossard dit Beausoleil ; Margery ; Douaron, Préjean, Roussilière : **95 familles**, comprenant 592 âmes.

2o **Cap Sable** : — environ **quinze** habitants : Jacques La Tour, sieur de Saint-Etienne, âgé de 25 ans, et son frère Charles ; — leurs beaux-frères Jacques Mius, sieur d'Entremont, 27 ans, et Abraham, 24 ans ; — leurs enfants et les serviteurs.

3o **La Hève et Mirliguèche** : — un total de **19 âmes** : — les familles Prévost ou Provost, Pierre et Martin Le Jeune dit *Brion*, Michel, et cinq engagés ou domestiques.

4o **Les Mines** : — environ **57 âmes** ; la plupart des familles ont imigré de Port-Royal ; — cependant, on y rencontre des noms nouveaux : La Bove ou Labauve, Lapierre, Pinet, Rivet.

III°
Deuxième recensement
(1686)

5o **Beaubassin** : — environ **157 âmes** : familles Michel Leneuf de la Vallière, seigneur de l'endroit, âgé de 45 ans, père de 4 garçons et de 4 filles, avec 5 domestiques, Léger, Haché-Gallant, Perthuis, veuve Marie Lagassé ; — de Mirande, Labarre, Mignault, Cochu, Cottard, Mercier, Chiasson dit Lavallée, Lagassé...

6o **Rivière Saint-Jean à Sainte-Croix** : — les seigneurs d'Amours, de Matignon, Serreau dit de Saint-Aubin, Desorcis, et les engagés respectifs ; — M. de Saint-Castin à Pentagouet : — en tout, le long du littoral, environ **20 âmes.**

7o **Golfe du Saint-Laurent** : — à *Miramichi*, Richard Denys et 5 domestiques ; — à *Chedabouctou*, le sieur de La Boulaye, lieutenant royal du port, avec 18 à 20 employés, et 4 habitants ; — à *Nipisiguid*, le seigneur Hénaut et 4 valets ; — à l'*Ile-Percée*, Le Basque, Le Gascon, Lépine, Lamothe, Boissel : en tout cinq familles comptant **59 âmes.** — Total général approximatif : **885 âmes**, réparties sur une immense superficie. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, C 446).

IV°
Troisième recensement
(1693)

1o **Port-Royal** : — la population est de **503 âmes** ; si elle a baissé, malgré la natalité (1686-93), c'est en raison de l'exode vers les régions de l'est ; — quelques noms nouveaux. Chevalier, Fredelle, de Goutin...

2o **Les Mines** : — la population accuse un notable accroissement par le chiffre de **307 âmes** ; — noms nouveaux : Célestin, Dupuis, Carne, Longuépée, Saunier...

3o **Cap Sable** : — environ **50 âmes**, avec des figures nouvelles ou familles Chicot, Amirault dit Tourangeau, Roy dit Laliberté, établies au cap *Rasoir*. — A la Hève : familles Lachapelle et Michel dit Laruine.

4o **Rivière Saint-Jean à Sainte-Croix** : — population flottante, à cause des incursions des Bostonnais. — Appellations nouvelles : Grondin dit Châtillon, Babineau dit Deslauriers, Renaud.

5o **Beaubassin** : — environ **119 âmes**, parce que la ruche a essaimé sur les rivières voisines, comme la famille Michel Haché et d'autres nouveaux venus... — Total général pour tout le pays : environ **1,068 âmes**. (V. Rameau).

1o **En 1698** : — Port-Royal compte 575 âmes et Beaubassin 178. — Les registres consignent les noms des familles : Coste, Calvé, Allain, Bernard, Maisonnat, Devaux, Le Vannier, Chauvot, Moïse, Mazerolle, Morin dit Boucher, Potevin, Gucudry, Simon, Triel...

2o **En 1701** : — un cens nominal des deux localités précédentes et aussi des Mines accuse le chiffre de **1,134 âmes**. — A Piziguit, Guillaume Lejuge. — **En 1703**, population de **1,300 âmes**. — **En 1707**, 1,484 habitants.

3o **En 1714** : — recensement fait par la Père Félix Pain **à Port-Royal,**

V°
Divers recensements
(1698-1714)

où il signale les nouveaux foyers : familles Olivier, Parisien, Richard dit Beaupré, Clémenceau, Levron dit Nantais, Le Breton, Duon dit Lionnais, Richard dit Lafond, Cahouet, Lord dit Lamontagne, Allain, Martin dit Barnabé, Bonnevie dit Beaumont, Robichaud dit Cadet, Raymond, Doucet dit Maillard, Vilatte, Surette, Savary, Mazerolles dit Saint-Louis, Lavergne, Des Brousses, Babineau, Petitot dit Saint-Sennes, Lespérance, Manceau, Pothier, Samson, Blondin, Bideau, Gentil, Gousille, Vigneau, Orillon dit Champagne, Brossard ; — **aux Mines**, Brasseux, Mouton, Leblanc dit Jasmin, Voyer, Baguette, Brasseur, Bodart, Boisseau, Boutin, Darois, Lapierre dit Laroche, Guérin, Herpin, Henry ; — **à Beaubassin**, Chiasson, Haché, Lambert, Nuirat, Oudy, Veco. — Total général : **1,259 âmes**.— Ce chiffre révèle le départ de plusieurs groupes de familles vers le nord, au N.-B. actuel, dès le lendemain de la reddition de Port-Royal. (V. Rameau ; corrections de M. Gaudet).

CHAPITRE IV.

Les dernières Luttes

I°
Période de paix
(1667-88)

1o **Après la restitution** : — comme le Canada, l'Acadie jouit des fruits d'une période de paix. — Sa *restitution* fut imposée, à Bréda, par le mandataire de Colbert au mandataire de Charles II d'Angleterre.— L'essor est dès lors imprimé aux établissements agricoles : l'Acadie reçut les encouragements, les secours, les témoignages d'estime et d'attachement de la métropole. — Pour son malheur, Colbert tombe bientôt dans la disgrâce du roi, en 1672; et Talon, qui eût relié *par une route* Québec à Saint-Jean, quitte le Canada, la même année : — la colonie entière subit la perte de ces deux administrateurs de génie.

2o **Développement éphémère** : — cependant Colbert gouverne par ses puissantes et admirables *Ordonnances* jusqu'à sa mort (1683) ; — son fils, le marquis de Seignelay, lui succède au département de la marine. — Il crut plus *utile et* plus *urgent* de seconder la fondation de la *Louisiane*, le commerce des *Antilles* françaises, le *Canada* proprement dit. — Néanmoins, il tenta en Acadie, d'accord avec les administrateurs de la N.-F. à Québec la création d'une féodalité qui n'eut pas de lendemain : — les guerres du royaume et les derniers assauts des Iroquois vinrent détourner ses subsides vers d'autres régions. — Il faut reconnaître toutefois que les guerres de Louis XIV ont créé *l'unité nationale* par la conquête de l'Alsace, de la Franche-Comté, des Flandres, du Roussillon . . .

II°

Retour offensif

(1675-76)

1o **Compétition anglaise** : — par sa situation, l'Acadie s'interposait sur la voie maritime des Anglais, désireux de coloniser leur poste de Saint-Jean (Terre-Neuve) et d'alimenter ceux de la N.-A. par les pêcheries et le trafic des fourrures acadiennes. — Les deux restitutions forcées (1632 et 1667) leur pesaient lourdement sur le cœur : le rêve d'une N.-E. hante leur cerveau depuis 1620. — Tous les dix ou quinze ans, et bientôt tous les trois ans, ls vont organiser les assauts qui aboutissent à a conquête finale : on oublie trop sovvent la force maritime des Iles Britanniques, propre au développement des conquètes lointaines, tandis que la France subissait les conflits du continent en armes.

2o **Tentative hollandaise** : — en 1676, l'Anglais frappe *un coup indirect* : — épisode de la conquête par les corsaires battant pavillon hollandais. — Le capitaine **Aernauts**, secondé par le Bostonnais **John Rhoade** descendent sur le rivage de Pentagouct, résidence du gouverneur M. de Chambly : — ils vont ensuite piller le fort *Jemsek*, d'où ils emmènent prisonnier à Boston le sieur Joybert de Marson... — Les deux flibustiers se brouillent avec les négociants de Boston : — mais en 1679, le gouvernement hollandais réclame des indemnités à celui de a N.-A. " pour l'avoir dépouillé d'une double prise des forts français ".

3o **Guerre de Philips (1675-76)** : — Philips est le surnom de **Métacomet**, chef suprême des tribus indigènes situées entre le Merrimack et le Penobscot, au cœur même de la N.-A., dans le Massachusetts. — Il soulève et commande les Indiens contre les colons britanniques : c'est le signal d'une lutte d'extermination indigène. — Il a pour adversaire **Benjamin Church** :—né en 1639 à Duxburg, près de Plymouth, décédé fort riche à Little Compton le 17 janv. 1717. — Le capitaine Chruch est placé par le gouverneur Winslow à la tête de 1,000 miliciens ; — il réussit à écraser la confédération indigène à *Narraganset* et au *Cape Cod*. (V. S. Drake, *The H st. of Phil. War*, Exeter, N.-H., 1834).

1o **Guerre de Guillaume III (1688-97)** : — nouveau conflit des indigènes et des Anglais, il emprunte son nom de " guerre de Guillaume ", au prince d'Orange, monté sur le trône : — il dure sans répit jusqu'à la fin de son règne. — En 1688, soulèvement général, même des Micmacs et des Malécites. — Tous les établissements anglais du Maine — excepté Wells, York, Kittery — sont saccagés ; — un millier de personnes est massacré ou fait prisonnier. — Les Anglais mettent en armes les tribus iroquoises, leurs alliés : massacre de Lachine. — Revanche de M. de Frontenac (janv.-févr. 1690).

2o **Expédition de Phipps (1690)** : — William Phipps (1651-95) né à Woolwich (Maine), constructeur de bateaux, enrichi par une épave espagnole, nommé *chevalier* par Jacques II et shérif de la N.-A. (1687), homme sans lettres, — se voit investir du commandement de la flotte armée contre l'Acadie et la N.-F. — Le 19 mai, il pénètre dans la baie de Port-Royal, qui capitule le 21 ; pillage et bris des objets du culte,

III°
Conquête éphémère
(1688-92)

serment d'allégeance imposé aux habitants, M. de Menneval emmené captif. — Sa flotte comprenait : l'amiral *Six Friends* de 42 canons et 120 hommes, *le Porcupine* de 16 et 117 marins, *le Mary* de 8 et 12 combattants, l'*Union, le Mary-Ann, le Lark, le Bachelor* ; — le major *Johnson* commandait les sept compagnies, desservies par le ministre anglican *Joshua Moody*. (V. *Board of Trade*, Boston, 5 n. 109). — Phipps envoie alors le capitaine *Alden* s'emparer de La Hève et de Chedabouctou. (V. *Can. and Prov.*, t. XIII, p. 56).

3o **Les corsaires anglais** : — Phipps s'éloigne à peine de la baie, quand vient de France le vaisseau de M. de Villebon : — les habitants l'accueillent comme un sauveur ; mais voyant le fort délabré, il se retire à Jemsek. — Soudain entrent deux corsaires anglais, qui achèvent l'œuvre de Phipps, brûlant les principaux édifices et incendiant 28 maisons : — sans pénétrer toutefois à l'intérieur du pays.

4o **Échec sur le Saint-Jean (1692)** : — l'étoile de l'incapable Phipps avait pâli devant Québec : il rêva une nouvelle incursion par mer au fleuve Saint-Jean. — Au printemps de 1692, M. de Villebon remonte au nord à 30 milles environ, bâtit le *fort Saint-Joseph*, à l'embouchure d'un confluent, la petite rivière *Nashouat* : — ce poste réunissait les partis indiens pour leurs expéditions de surprises. — Le projet de Phipps allait échouer devant des ennemis, cachés dans les bois, insaisissables et invincibles. — M de Villebon adopte comme *son frère* le fameux chef indien *Taxous*.

IV°
Succès relatifs
(1696)

1o **Prise du fort Pemaquid (1696)** : —appelé le fort William Henry, érigé par les Bostonnais comme port d'attache et de refuge au prix 20,000 liv. st., il est assailli, au mois d'août 1696, et par mer et par terre. — M. d'Iberville a tout organisé : 100 Français et les 400 Indiens de M. de Saint-Castin enlèvent la place en un clin d'œil : la garnison est prisonnière, et l'on s'empare des magasins de provisions et munitions.

2o **Expédition de Church** : — ce coup hardi exaspère le gouverneur *W. Stoughton* (1632-1702), qui ordonne des représailles immédiates. — En septembre-octobre, le colonel Benjamin Church, soldat habile et courageux, chef aimé des troupes, monte une flotte de sept voiles. — Il se porte sur Beaubassin, y opère une descente, sous les yeux des habitants en fuite : — pillage, incendie, massacre des bestiaux, quelques rares prisonniers, c'est l'œuvre de neuf jours. — Chignectou vit ses environs dévastés. — Le 18 octobre, le colonel conduit ses 500 braves au fleuve Saint-Jean, où il surprit, dit-on, un détachement dont il tue le commandant et fait prisonniers quelques soldats. — Rencontre du colonel *Hathorne* et de ses 200 auxiliaires : l'on va assiéger de concert le fort Saint-Joseph ; — malgré leurs efforts vigoureux, les Anglais sont décimés par la fusillade des Indiens et les grenades des défenseurs, transis de froid la nuit, découragés faute de vivres et de couvertes : M. de Villebon a su triompher et repousser les assauts. — Paix de

Ryswick (25 sept. 1697) : elle rétablit les choses en l'état antérieur et laisse l'Acadie à la France, au grand mécontentement des Américains. (V. Rameau, t. I, p. 216 ; *Can. and Prov.*, t. XIII).

V°

Hostilités

(1703-04)

1o **Guerre de la Succession d'Espagne** (**1701-14**) : — le conflit éclata entre la France et l'Angleterre en Europe, sur mer, en Acadie, au Canada. — L'une et l'autre puissance arme les Indiens ; mais à Montréal se fait la paix avec les tribus du nord. — En juin 1701, M. de Brouillan fait de Port-Royal, dont il améliore le fort, le siège de son gouvernement : les habitants en éprouvent une grande joie et se voient en sécurité. — Un grand nombre de corsaires et d'aventuriers font de Port-Royal leur lieu de refuge : ils vont ravitailler la place jusqu'à la dernière heure. — Mais plus de 300 bateaux de Boston s'emparaient de la pêcherie acadienne.

2o **Hostilités** : — les partis de guerre du Canada se mirent à harceler les colons anglais. (V. **Vaudreuil**, *Hist. du Can.*, p. 148). — Les Anglais (1703) vont attaquer le manoir du baron de Saint-Castin à Pentagouet : l'assaut est repoussé avec le concours du jeune seigneur de Beaubassin, commandant une troupe de Canadiens et d'Anébakis ; ralliant les guerriers du baron, il se jette sur les frontières du Massachussetts, portant partout la désolation et la mort. (V. Bancroft, vol. II, p. 849). — La campagne finit par la prise du fort anglais de *Casco*, dont la garnison dut se racheter par une forte rançon.

3o **Représailles des Bostonnais** (**1704**) : — ils réunissent 22 vaisseaux, 550 combattants miliciens et indigènes, placés sous les ordres de B. Church, le plus habile commandant de la N.-A. — La flotte range le littoral, surprend les colons de Passamaquoddy, enlève à Pentagouet une des filles de M. de Saint-Castin absent en France. — Le 2 juillet, elle entre dans la baie de Port-Royal ; on y débarque les troupes, qui pillent quatre maisons, capturent cinq hommes et une famille entière. — M. de Brouillan lance des détachements de tirailleurs dans la campagne : le 5, l'ennemi se rembarque pour se diriger vers le bassin des Mines. — Là, nouvelles déprédations ; mais, le 22, les digues sont rompues et le pays inondé devient impraticable : trois Acadiens sont prisonniers et Church a perdu un lieutenant et quelques hommes. — Beaubassin est visité à son tour (28 juillet) ; 20 maisons incendiées, des bestiaux égorgés, nul prisonnier. — Tels furent les gloricux exploits du colonel Chruch. — M. de Brouillan se vit seconder par les habitants et les sauvages : il meurt en 1705, à son retour de France.

1o **Daniel Auger de Subercase** (**1656 ?-1732**) : — originaire probablement du Midi de la France, gouverneur de Plaisance (T.-N.), chevalier de St-Louis (1705), promu gouverneur le 16 avril 1706. — Il marque son estime du pays dans sa correspondance et s'attache à amener M. de Ponchartrain à le peupler, à le coloniser, à le défendre, à le sauver. — Organisateur intelligent, expérimenté, brave parmi les

plus braves officiers, il sait tout prévoir, se concilier l'amitié des Acadiens, officiers, fonctionnaires, indigènes, flibustiers. — De ces derniers, *Pierre Morpain* se distingue comme un invincible capitaine de mer : il épouse Marie d'Amours à Port-Royal (13 août 1709).

VI° **Double échec** (1707)

2o **Double insuccès du colonel March** : — le 6 juin 1707, une flotte américaine de 17 voiles entre dans le bassin, composée de 450 matelots et de 1,076 volontaires enrôlés dans le Mass., le R.-I., et le N.-H., sous le commandement de l'inhabile March. — Elle s'embosse derrière l'*Ile-aux-Chèvres* : jamais elle n'eût franchi le goulet, que M. de Subercase proposa au ministre de défendre des deux côtés (Lett. du 16 oct. 1706) : l'on commit ici la même faute qu'à Québec dans la suite, en négligeant de bâtir un fort à Lévis. — Débarquement des Américains ; — divers détachements de 50 hommes chacun, dispersés dans les bois ; M. de Subercase a son cheval tué sous lui ; du 9 au 11 juin, les bâtiments doublent l'Ile et remontent la rivière ; la nuit du 13, les Américains s'approchent du fort, incendiant clôtures et maisons, " coupant les arbres fruitiers ". — Soudain arrivent les Anénakis avec le baron de St-Castin, fils, et des habitants des Mines : ils tuent environ 12 ennemis. — Le 16, rembarquement et départ de la flotte (le 18), laissant 40 cadavres contre un tué et un blessé. — Le Conseil de Boston expédie au colonel March un corps de 500 hommes de plus sur 3 navires. — Le 20 août, la flotte pénètre dans le bassin : — une avant-garde de 10 hommes précèdent 800 fantassins en éclaireurs, et 8 sont tués, 2 prisonniers. — M. de Saint-Castin avec ses 150 Abénakis, M. de la Boularderie avec autant de combattants, le gouverneur avec 120 réguliers se portent à leur rencontre : lutte corps à corps, où l'enseigne M. de Saillant et 3 autres sont tués, 15 hommes blessés ; les ennemis ont plus de 200 morts, le reste fuit aux barques, chaloupes et vaisseaux : —après 15 jours d'insuccès, la flotte met à la voile et rentre à Boston.— M. de Subercase adresse au ministre un mémoire, où il comble d'éloges officiers, soldats, Indiens, Acadiens, réclamant des secours immédiats en argent, poudre, provisions, hommes. (Lettre du 25 déc. 1707, fol. 121, *Arch. féd.*, Ottawa).

1o **Causes des derniers revers** : — le 26 juin 1708, le ministre se débat dans une situation inextricable : Marlborough remporte ses brillantes victoires (Ramillies, Malplaquet...) sur l'incapable maréchal de Villeroi ; la France est battue sur tous les fronts ; — il écrit à M. de Subercase que " les Anglais n'iront plus l'attaquer, que le roi ne peut lui envoyer une nouvelle compagnie de soldats, qu'il ne peut indemniser les habitants de leurs pertes d'immeubles et de bestiaux, qu'il abandonnera le pays, s'il continuait d'être aussi à charge..." (V. Arch. can., 1899). — Nouvelles et pressantes dépêches du gouverneur (avril, oct., déc. 1708). — En octobre, débarquement de 100 jeunes soldats, destinés au Canada, après l'hiver, " jeunes Parisiens de 13 à 16 ans ! " — En 1709, échange des prisonniers à Boston. — La mé-

VII°

Préparatifs d'invasion

(1708-10)

tropole ravitaille la colonie, mais avec parcimonie et sans assez d'hommes, ni d'argent, ni de munitions.

2o **Aide des corsaires français** : — les audacieux flibustiers des Antilles prolongent l'agonie de l'Acadie française : — " ils ont capturé ou coulé 35 vaisseaux ennemis!".—Prise aussi de 470 prisonniers, équipages et gens du bord : — En mars 1709, un corsaire sort du bassin ; en douze jours, il amène *quatre* bâtiments chargés de blé et de denrées ; P. Morpain en prend *neuf* autres en dix jours. — La plupart des navires anglais refusent l'abordage des corsaires : ils préfèrent se rendre corps et biens.

3o **Préparatifs simultanés** : — les Anglo-Américains reconnaissent leurs échecs successifs, depuis 20 années. — *Délégation* à Londres d'un comité officiel, conduit par Samuel Vetch, afin de décider la métropole à seconder leurs derniers efforts : —la reine Anne et ses ministres, fiers des victoires remportées en Europe, siasissent l'*occasion propice* : ils sont résolus à frapper un coup décisif : " il faut que l'Acadie redevienne la Nouvelle-Ecosse ". — Le 10 mars 1710, *commission* royale octroyée à **Francis Nicholson**, qui l'autorise à lever un corps expéditionnaire, avec le concours des gouverneurs du Mass., du Conn., du R.-I., du N.-H. — Le 15 juillet, le général débarque à Boston : en trois mois, il a tout organisé pour l'incursion contre Port-Royal : c'est la réalisation des prévisions de M. de Subercase.

1o **Siège de Port-Royal** : — le 5 oct. 1710, la flotte anglo-américaine entre dans le bassin et va mouiller au-dessus de l'Ile-aux-Chèvres, à 5 milles du fort ; — le lendemain, débarquement de 3,400 combattants : le grand nombre va écraser une poignée.—Le 7, canonnade partie du fort, escarmouches, bombardements. — Par malheur, M. de Subercase ne peut compter que sur une troupe d'élite : il redoute les désertions et n'ose lancer les autres combattants hors de l'enceinte. — Le 9 et le 10, les assiégeants poussent avec vigueur leurs retranchements, pour mettre à l'abri les batteries de siège : ils ouvrent alors un feu si violent que 50 habitants et 7 soldats se sauvent hors de la place. — La résistance est inutile, impossible ; et l'on se décide à engager des pourparlers.

2o **Conditions de la capitulation** : — selon le récit de Nicholson, dans l'après-midi du 10 octobre, deux parlementaires français se présentent pour demander la libre sortie des femmes et enfants réfugiés au fort : assentiment du général. — Le 11, pétititionnement des habitants au gouverneur pour qu'il traite avec l'ennemi. — Mais M. de Subercase résiste toujours, répondant feu pour feu, la journée du 12.— Deux parlementaires, le colonel W. Taylor et le capitaine James Abercromby, lui apportent une sommation dictée par leur chef. (V. *Mém. des Comm.*, t. II). — Moralement abandonné, sur l'avis de ses officiers, le gouverneur consent à négocier les conditions : elles sont établies par le colonel Robert Redding, le capitaine Th. Matthews d'une part, et

VIII°

Perte de la colonie

(1710)

Simon-Pierre Denys, sieur de Bonaventure, capitaine de frégate, lieutenant du roi, et Matthieu De Gouttin, commissaire général, d'autre part.

3o **Articles adoptés** : — 1. La garnison sortira avec armes et bagages, tambours battants, drapeaux déployés ; — 2. Navires avec provisions pour transporter la garnison en France par la route la plus courte ; — 3. Six canons, deux mortiers, au choix du gouverneur ; — 4. Les officiers emporteront tout leur bagage ; — 5. Les habitants, à une portée de canon du fort, conserveront immeubles, meubles, bestiaux, et prêteront serment d'allégeance, sinon, ils auront 2 ans pour les vendre ; — 6. Il sera fourni un navire de corsaire français pour les rapatrier ; — 7. Ils pourront aller à Plaisance (T.-N.) ; — 8. Les Canadiens et Acadiens, au Canada, durant l'espace d'un an ; — 9 L'aumônier emportera les ornements et vases sacrés ; — 10. Promesse de livrer le fort, après trois jours suivant la ratification ; — 11. Indication alors des mines et casemates ; — 12. Exécution de tous ces articles, signés des deux partis, sur bonne foi, sans difficulté, ce 13è jour d'octobre 1710 ". — " Portée de canon, égale trois milles anglais "; le nombre des personnes comprises dans l'art. 5, selon la liste du capitaine *Louis Allain*, s'élève à 487.

4o **Reddition de Port-Royal** : — le 17, le général se rend au fort, avec les deux otages français et son état-major, suivis de 200 hommes ; — le gouverneur, escorté de ses officiers, les accueille à mi-chemin, avec les deux otages anglais. — M. de Subercase : " Je suis fâché du malheur du roi, mon maître. . . ; je m'estime heureux de tomber dans les mains d'un général aussi noble et généreux. Je livre les clefs du fort et de tous les magasins, avec l'espoir de vous faire une visite, au prochain pr ntemps ! " — Nicholson tend les clefs au colonel Vetch, nommé *gouverneur* par anticipation (19 avril) de la Nouv.-Ecosse. — Défilé de la garnison en guenilles ; drapeau britannique au fort, coups de canons de la place et de la flotte ; — Port-Royal est baptisé du nom de **Annapolis-Royal**, avec 400 soldats de garnison.

1o **Dernières heures** : — le 21, jour solennel, où le Rév. J. Harrison officie à la chapelle du Récollet Félix Pain, qui suivit de Plaisance M. de Brouillan (1702). — Le 22, conseil de guerre qui rédige une lettre à M. de Vaudreuil, confiée au major Livington et au baron de Saint-Castin, qui se rendent à Québec (23 oct.) — *Proclamations* aux sujets britanniques, aux Acadiens et aux indigènes. — Le 24, embarquement à bord de trois vaisseaux : selon le récit de Nicholson : 149 militaires, 109 civils ; — selon le calcul de Rameau : 156 et 96. — Le vainqueur verse à M. de Subercase 7,459 liv. pour les canons réservés : le 25, les transports descendent à l'Ile-aux-Chèvres ; échange, le 30, de marques de politesse entre les deux chefs qui se séparent sur leurs bâtiments respectifs. — Le 6 nov., Nicholson rentre à Boston en fête et en allégresse ; un mois après, M. de Subercase aborde à La Rochelle.

IX°

Après la conquête

(1710-13)

2o **Après la conquête** : — le 13 nov. 1710, lettre des notables d'Annapolis à M. de Vaudreuil par M. D'Amours, sieur de Clignancourt : " attendant que vous puissiez nous fournir les secours nécessaires pour nous retirer de ce malheureux pays ! " — Le 24 décembre, lettre de M. de Pontchartrain à l'intendant de Rochefort, M. de Beauharnois, sur " le dessein de reprendre l'Acadie aux Anglais, en le priant de discuter avec M. de Subercase et ses officiers un plan détaillé, afin d'effacer les mauvaises impressions de la *faible défense* qu'ils ont faite, etc. . . "— Regrets tardifs et doléances inopportunes ! — Le 13 janv. 1711, le ministre, s'appuyant sur 14 lettres ou mémoires des officiers civils ou militaires de Port-Royal, accuse le gouverneur et son état-major devant *un conseil de guerre*: on ignore la sentence exacte: mais elle fut favorable à l'accusé. — Le 3 juillet suivant, le roi le choisit comme officier commandant au Canada, " servant sous les ordres de M. de Vaudreuil." (V. *Arch. féd.*, fol. 289, p. 248, Ottawa).

3o **Dernières années de M. de Subercase** : — il compte alors 36 années de service (1674-1710) ; il refuse l'offre de passer au Canada, en raison de son âge, de l'incapacité du ministre de la Marine, de sa parcimonie à son endroit. — " Dans son poste de gouverneur, écrit l'abbé Casgrain, il eut à cœur le bien public, celui de la religion, la prospérité de l'Acadie ; les vertus militaires s'alliaient en lui au désintéressement et à l'intégrité du caractère. . . Avec 500 hommes, il eut sauvé la colonie contre des forces quatre ou cinq fois plus nombreuses ".— Quelques biographes le font mourir à Paris, le 9 nov. 1732 ; d'autres, à Cannes, le 19 du même mois. — Trois ans après, *le traité d'Utrecht* (Hollande) réglait le sort définitif de l'Acadie (1713).

IVE PARTIE

LE RÉGIME ANGLAIS

(1710-1760)

CHAPITRE I

L'Administration

I°

Samuel Vetch

(1710-15)

1er *gouverneur*

1o **Anciens gouverneurs** : — il suffit de rappeler leur commission respective, après l'invasion de 1654 : — le colonel Thomas Temple, en 1657 ; — un certain *Marc Harrison*, 6 août 1661 ; — le capitaine *Charles Breedon*, 1662 ; — **sir Temple**, nommé lieutenant du roi et gouverneur, le 27 juillet 1662, assermenté le 1er mars 1665 : — son mandat est *officiellement* périmé par le traité de Bréda (1667).

2o **Premier gouverneur** : — S. Vetch, né à Edimbourg (1668), enrôlé au service de Guillaume III, se bat à Nerwinde (1693). — Il voyage à Panama et se fixe à New-York, où il gagne les sympathies du gouverneur, *Richard Coote*, comte de Bellomont (1696). — Interprète entre lui et les chefs iroquois (1702-05). — Tôt après, délégué à Québec pour négocier les échanges de prisonniers et espionner la place. — En 1708, il est investi du mandat colonial à la Cour pour implorer troupes et vaisseaux contre Port-Royal : avant son départ, il est muni (avril 1710) de la *commission* de gouverneur de la N.-E. — Le lendemain de la capitulation, il entre en fonctions comme commandant de la garnison permanente. — En 1711, il suit Nicholson qui dirige les troupes vers le lac Champlain contre Montréal : — à sa place, commande en Acadie sir **Charles Hobby** qui a pris part au siège et aux négociations de la capitulation. — Les rapports officiels de Vetch montrent qu'il ne reçut ni un mot, ni un sou de la métropole, abandonné à son génie et aux ressources d'un prêteur de fonds de Boston : et il sut maintenir sa garnison, malgré la misère et le désertion de certains Irlandais des troupes. — En nov. 1713, il alla à Boston et de là à Londres.— Malgré les instances de Hobby, il reçoit (20 janv. 1715) une *nouvelle commission* de gouverneur , sans revenir à son poste, où il s'était tant

dévoué, méprisé par le hautain Nicholson. — Il mourut le 30 avril 1732, chargé de dettes. (V. *Arch. féd.*, *Fasc. spéc.*).

II°

Francis Nicholson

(1712-15)

2è gouverneur

1o **Sir Francis Nicholson** (1660-1728) : — né en Angleterre, il s'enrôle en 1678, devient *lieut.-gouverneur* à la baie de Chesapeake (1686-89).— Transféré en Virginie (1690)-94, au Maryland (1694-98), il est *gouverneur* de la Virginie (1698-1705). — Lors de la première organisation de Vetch, il est attaché à son expédition ; en 1710, on lui donne le commandement des troupes. — On sait son échec en 1711 et sa retraite du lac Champlain. — Le 20 oct. 1712, il est promu *gouverneur* de la N.-E., séjourne à Boston et ne se rend à Annapolis que pour appliquer le traité d'Utrecht : Vetch lui succède, à Londres ; — celui-ci fut à la peine, celui-là à la gloire. — En 1719, il est gouverneur de la Caroline du Sud : il surveille et entrave, de ce poste, les progrès de la Louisiane française ; il mourut en 1728.

2o **Thomas Caulfield** : — né en Angleterre, cadet dans la noble maison de Charlemont, il se bat sous Peterborough en Espagne. — *Lieut.-gouverneur* après Hobby (1711) jusqu'en 1717 ; *commissionné* en oct. 1713 : il est maltraité par Nicholson, qui le laisse sans salaire et la garnison sans ressources. — Il notifie aux Acadiens la lettre de la reine Anne. — Il s'endetta forcément dans l'exercice de ses fonctions et mourut au fort le 13 mars 1717, en héros du devoir.

3o **John Doucett** : — Huguenot d'origine, sans doute, il est simple capitaine de la garnison. — Il reçoit sa commission d'**administrateur**, le 17 août 1717 et remplace le gouverneur Philipps, qui reste à Londres jusqu'en 1720 et y retourne en 1722. — Il mourut le 19 déc. 1726. — En 1724, un parti de 30 Malécites avec 26 Micmacs vint attaquer la garnison, qui eut deux tués et plusieurs blessés. — Doucett irrité exila à Louisbourg *le Père Charlemagne Cuvier*, Récollet et curé ; pour une maison incendiée aux Anglais, il brûla trois maisons françaises en représaille et fit massacré un prisonnier indien qu'il détenait depuis deux ans. — Un second parti de 8 Malécites prit, au-dessus de Canseau, un navire anglais en trois canots, tuant le capitaine et cinq hommes, faisant trois autres prisonniers : le P. Félix racheta l'un, P. Leblanc un autre, Paul Mélanson le troisième. (V. *Arch. féd.*, Sér. F. vol. 133, p. 107).

1o **Richard Philipps** (1661-1751) : — né au Pays-de-Galles, il s'enrôle encore jeune, se trouve au champ de bataille de la Boyne (1690), est promu (1712) au garde de lieut.-colonel. — Il reçoit *trois commissions* de gouverneur (1717-49) : — l'une, le 17 août 1717 ; l'autre, le 9 juillet 1719 ; la dernière, à l'avènement de Georges II, le 11 sept. 1728. — Il séjourne à Annapolis deux fois : 1720-22 ; 1729-31 : il est bien accrédité à la Cour de Londres et y perçoit ses émoluments jusqu'à son dernier terme (1749). — Il meurt en 1751.

2o **Lawrence Armstrong** : — officier du régiment de Philipps, avec

III

Richard Philipps

(1717-49)

3è gouverneur

le grade de lieut.-colonel. — Il devint (1720) membre du premier Conseil, créé par ce dernier pour administrer la colonie. — Le 8 fév. 1725, *commission* de **lieut.-gouverneur** provisoire ; — il est assermenté le 21 sept. 1726, exerce ses fonctions jusqu'au 19 nov. 1729. — Nouvelle commission, le 15 mars 1731 ; — assermenté le 11 septembre, il est **administrateur** de la N.-E. jusqu'au 6 déc. 1739, jour où on le trouve mort dans son lit, son sabre à ses pieds, la poitrine percée de cinq blessures. — **John Adams** lui succède (7 déc. 1739-21 mars 1740).

3o **Paul Mascarène (1684-1760)** : — Calviniste orgininaire de Castres (Languedoc) ; son père quitte la France après la révocation de l'Édit de Nantes (1685). — Paul étudia à Genève, passa en Angleterre où il se fit naturaliser (1705) : entré dans l'armée, il est lieutenant en second (1708), capitaine (1710) au siège de Port-Royal, major à Plaisance (T.-N.), lieut.-colonel (1720) et membre du Conseil d'Annapolis. — Il est promu **administrateur** colonial (22 mars 1740 — 12 juillet 1749). — En 1751, Cornwallis le charge de négocier un traité de paix avec les Indiens de la N.-A. ; peu après, il demande sa mise en retraite, reçoit le grade de major général (1758), vit à Boston avec son épouse, meurt le 2 janv. 1760.

IV°

Cornwallis, Hopson, Lawrence

4è, 5è, 6è

gouverneurs

(1749-60)

1o **Edouard Cornwallis (1713-76)** : — né à Londres, fils de Charles, quatrième baron de Cornwallis ; — député d'Eyre (1749), il reçoit la mission de fonder un poste important sur la baie de Chibouctou. — Le 6 mai, *commission* de **gouverneur**, serment le 13 juillet 1749 ; il exerce ses fonctions jusqu'au 2 août 1752. — En 1753, il est élu député de Westminster, épouse la fille du comte de Townshend, qui meurt (1755) sans lui laisser de postérité. — Major-général (1759), il est nommé gouverneur de Gibraltar : mars 1762-juin 1765, 1771-1776. — Il meurt à son poste le 23 janv. 1776.

2o **Peregrine Thomas Hopson** : — né en Angl., il entre jeune dans l'armée et eut un rapide avancement. — Il reçut le commandement de Louisbourg le 11 déc. (N.-S.) 1747 et gouverneur en 1748, il partit le 12 juillet 1749. — Cornwallis en fit un membre éminent de son Conseil. — Il lui succède à titre de **gouverneur** : 4 mai 1752-7 janv. 1756. — Deux ans après, il commande comme major-gén. une expédition contre les possessions françaises des Antilles : il meurt à la Guadeloupe, en 1759.

3o **Charles Lawrence (1709-60)** : — il naquit à Portsmouth (Angl.) le 14 déc. 1709 ; enseigne (1727), capitaine (1742), major (1747), après avoir assisté (1745) à la défaite de Fontenoy. — Il accompagne l'infanterie de Waburton en N.-E., évacue Louisbourg après le traité d'Aix-la-Chapelle, fait la guerre de guérillas contre les Français à Cobeguit (1750). — Membre du Conseil, il est promu **lieut.-gouverneur**, en l'absence de Hopson (nov. 1753-22 juil. 1757). — Le 7 janv. 1756, *quatre mois* après son exploit de la déportation, il est pourvu de la

commission de **gouverneur**, assermenté le 23 juillet et meurt à Halifax, le 19 oct. 1760.

4o **Robert Monckton (1726-82)** : — né en Angleterre, il sert dans les campagnes de Flandres (1742), en N.-E. (1752) et devient **lieut.-gén.** d'Annapolis (1754) ; — en 1756 jusqu'en 1761, il remplace Lawrence par intervalles, durant le siège de Louisbourg. — Il s'illustra contre les partisans français en 1755, dans l'expulsion des Acadiens, au siège de Québec, où il fut blessé. — Major-général (1761), il est nommé gouverneur de New-York ; l'année suivante, il accompagne l'amiral Rodney dans sa conquête des Antilles françaises et meurt en 1782. (V. *The Makers of Can.*, Index ; et **Fascicule IV**, p. 200 Tabl. Syn.)

CHAPITRE II

La Situation politique

1o **Capitulation de Port-Royal** : — selon l'article 5, la cession n'affectait que la place et le district dans un rayon de " trois milles anglais " ; — la population, d'après le recensement de M. Allain, comprenait 478 personnes. — Tout le reste de l'Acadie demeurait donc *territoire français* — durant les trois années suivantes : — *un coup de main* vigoureux de la métropole aurait eu raison de la garnison d'Annapolis, mais Ponchartrain tergiversa et se perdit en projets inefficaces. — La maladie et les désertions de soldats irlandais diminuent les troupes de la garnison et l'énergique Vetch s'absenta : en juin 1711, elle comptait à peine 100 hommes valides. — Londres négligea totalement sa conquête. — Revanche armée de M. de *Saint-Castin*, à la tête des Abénaquis et d'un groupe d'Acadiens ; à un mille au nord — près de Bridgetown — ils interceptent l'avance du *major Elliott* et du *major Forbes* conduisant un parti de 70 hommes qui sont massacrés (21 juin 1711) : les historiens ont nommé par erreur ce fait d'armes le massacre du *Ruisseau sanglant* (Bloody Creek), qui eut lieu, un mille plus bas, le 8 déc. 1757 : un capitaine et 16 hommes du 43e régiment y périrent en voulant barrer le passage aux Français. (Notes de M. P. Gaudet, archiviste).

I°

Traité d'Utrecht

Inutile diplomatie

2o **Cession de l'Acadie (11 avril 1713)** — Art. 12 : " Le roi très chrétien devra livrer à la reine de la Gr.-Bret. la N.-E. ou l'Acadie entière, comprise dans ses anciennes limites, et aussi la cité de Port-Royal, maintenant Annapolis—Royal. . . et ensemble tout ce qui dépend des dites terres et îles de ce pays." — Art. 10 : " Des commissaires seront nommés pour le règlement des limites entre les possessions anglaises et françaises." — Art. 14 : " Les sujets du dit roi auront la liberté de

se retirer ailleurs dans l'espace d'un an, en emportant leurs effets mobiliers... Ceux qui voudront être sujets du roi d'Angleterre jouiront du libre exercice de leur religion selon l'usage de l'Église romaine, autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne." — Traité d'Utrecht (Hollande).

3o **Concessions de la reine Anne** (**23 juin 1713**) : — elle a demandé à Louis XIV la mise en liberté de prisonniers, détenus aux galères pour cause de religion réformée ; — sa demande est agréée. — En reconnaissance, elle fait écrire à Nicholson, gouverneur de la N.-E. : — " C'est notre vouloir et bon plaisir que ceux de nos sujets qui ont des propriétés en notre gouvernement d'Acadie et T.-N.,... aient le droit de conserver leurs terres, d'en jouir sans être molestés, ou de les vendre, s'ils préfèrent se retirer ailleurs ".

4o **Décisions des Acadiens entravées** : — tous ces documents restèrent lettre morte, à part la *liberté religieuse.* — Tour à tour, Vetch, Nicholson, Caulfield, Doucett, Philipps et ses lieutenants-gouverneurs s'opposent, par atermoiement, par ruse, par prétexte de *serment* d'allégeance *prêté* ou à *prêter*, à l'exode en masse des Acadiens : — tous l'avouent ou le cacheront avec hyprocrisie dans leur correspondance officielle et officieuse. — Instances inutiles de M. de Pontchartrain, de M. de Costebelle, de Brouillan de Saint-Ovide, gouverneurs de Louisbourg, des missionnaires récollets et séculiers, de l'évêque de Québec, des délégués acadiens et de leurs commettants, Messieurs Denys de la Ronde et de Pensens, à Annapolis... (V. It., *ibid.*).

II°

Loi martiale

(1710-20)

1o **Causes de la loi martiale** : — les institutions britanniques sont irréalisables en Acadie : — dans la métropole et aux colonies, *les catholiques* sont des incapables, privés par la loi de leurs droits civils, inaptes, inéligibles à toutes fonctions : — d'où, ni législature possible, ni assemblée d'aucun genre, ni judicature avec serment. — Néanmoins, par impossibilité de les tuer, on consent à leur laisser leur culte religieux, à les laisser vivre dans les bas-fonds, par *tolérance intéressée* : — d'où, la clause des traités : " Autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne ". — Et l'on a accusé Richelieu d'*intolérance*, à propos de l'exclusion des Calvinistes de la N.-Fr.: ce sont des historiens *catholiques* surtout qui s'honorent de le lapider ainsi ! (V. Edouard Richard lui-même dans H. D'Arles, *Acadie*, t. I, p. 83).

2o **Pouvoir absolu du gouverneur** : — soit lui, soit son lieut.-gouv., organisèrent l'état provisoire. — Ils avaient la faculté de lever des troupes, de porter les armes contre les agresseurs du dedans ou de dehors, de condamner à mort ou de libérer les captifs, de décider en justice les plaintes et les désaccords sur les biens-fonds. — Leurs pouvoirs sont discrétionnaires, sans appel, en dernier ressort.

3o **Conseil des Douze** : — Philipps inaugura un Conseil composé de *Douze officiers*, choisis à volonté, démis à son gré. — Cinq membres formaient le quorum : leurs voix étaient consultatives seulement. —

En son absence, le plus âgé avait la présidence. — Les décisions du gouverneur ou de son représentant se transmettaient à la population par l'intermédiaire des *Délégués*.

4o **Délégués du peuple** : — l'électorat du district est réparti en 8 divisions, ayant une appellation spéciale : — le 11 oct. de chaque année, a lieu l'*élection* des 8 délégués respectifs, qui doivent être " anciens, probes, propriétaires ". — Ils viennent chez le gouverneur faire acte de soumission, prendre les ordres, afin de les transmettre au peuple par voix d'affiches aux portes des églises. — Ils sont chargés de dirimer à l'amiable les disputes, de surveiller l'état des chemins, des ponts, des endiguements, d'assister les arpenteurs sur la délimitation des frontières : — fonctionnaires dépourvus d'autorité, non rémunérés, mais passibles de reproches et d'amendes, tous méprisés des historiens anglais.

5o **Autres commissaires**: — le gouverneur imagine un autre rouage administratif apparent : — un *officier de paix*, établi au siège éloigné de Canseau, pour maintenir l'ordre parmi les pêcheurs, surtout ceux de la N.-A. ; — un autre, Acadien, *Prudent Robicheau*, sous ses yeux, à Annopolis ; — un *percepteur* des douanes, un officier de marine avec secrétaire : leurs fonctions ne les embarrassaient guère dans leur isolement. (V. *Can. and Prov.*, t. XIII, p. 70).

III °

Essai d'organisation civile

(1730-30)

1o **Commission de Philipps** : — le ministre des Colonies songe à tenter une organisation *quelconque*,civile et politique, judiciaire même. — La clause *cinquième* de la commission détermine les pouvoirs de Philipps " pour dirimer les réclamations concernant les immeubles (1719). — Sa seconde commission lui accorde la faculté de " régler les litiges des héritages " (1729). — En 1721, il écrit " qu'il forme avec son Conseil une *Cour*, analogue à celle de la Virginie ".

2o **Règlements de la Cour** : — l'opinion a prévalu jusque-là, à l'étranger, que la *loi martiale* régit encore le pays : il faut détruire ce préjugé. — La Cour s'assemble *quatre fois* l'an. — Trois membres sont commissionnés en qualité de *Juges de paix* : il leur fallait un interprète acadien pour exercer convenablement leur magistrature.

3o **Perception des impôts** : — en 1730, Philipps s'efforce d'organiser la levée des taxes seigneuriales de l'ancien régime, au nom de Sa Maj. Britannique : on les acquittait en nature : blé, pois, chapons... — **Alex. Bourg de Bellehumeur** devint *procureur du roi* aux Mines ; — après sept ans, il eut pour successeur **Maugeant**, qui se retire au au bout de trois années ; — à Annapolis, Prudent Robicheau ; à Chignecto, *James O'Neil*, Irlandais de Cork, qui étudia la médecine à Paris. — Ces percepteurs étaient aussi *notaires*, qui exerçaient les fonctions les plus diverses : ventes, échanges, hypothèques, actes de naissance, de décès, testaments... — Les *curés* intervenait aussi dans leur rôle de pacificateurs d'ouvriers, de conseillers temporels et spirituels: tous les rapports officiels les couvrent de dédain, de calomnies, de haine auprès des ministres d'États.

IV°

Progrès administratif

(1730-45)

1o **Proclamation de janvier 1738** : — elle fut, paraît-il, nécessitée par la négligence que mettaient les *plaignants* en justice de citer à la barre les *accusés*. — Elle fixa 4 jours pour les comparutions : le premier mardi de mars et de mai, le dernier de juillet et de novembre. — Toute plainte sera logée au bureau du secrétaire de la province, qui sommera les parties devant le tribunal, " dans le cours des trois semaines suivantes ". — La métropole ne salaria jamais ni les lieut.-gouverneurs, ni leurs substituts.

2o **Délimitations des propriétés** : — inaugurée en 1728 par l'arpenteur général, **David Dunbar**, elle se borna alors aux forêts utilisables à la marine royale. — En 1732, son arpenteur secondaire, G. Mitchell, délimita les *six cantons*, de Kénébec à Sainte-Croix ; — en 1733, les deux rives de la rivière Annapolis, et en 1734 sur la baie de Fundy. — En 1735, Georges Mitchell est remplacé par le lieutenant Amhurst, qui continue le travail dans la suite.

V°

Première Assemblée législative

(1758-59)

1o **Commission de Cornwallis** : — elle comportait la création d'une *Assemblée générale* ; — néanmoins, les circonstances vinrent entraver ce dessein ; — l'ancien système est transféré d'Annapolis à Halifax.

2o **Erection de Cours régulières** : — le gouverneur augmente d'abord les tribunaux de première instance qu'il nomma les *Cours de comté* (1750), — appellation qu'il changea en " Cours inférieures des Plaidoyeurs communs " (1752).)— Il se réserva en Conseil les causes civiles et criminelles. — Il s'étudia à diminuer le trafic du rhum, qui occasionnait des querelles et des meurtres, et détermina même une effroyable épidémie à Halifax. — En 1754, organisation de la magistrature sur la base encore existante : le 14 octobre, installation de **Jonathan Belcher**, comme juge en chef, de Ch. Lawrence aussi comme lieut.-gouverneur : serment du grand jury (21 oct.).

3o **Établissement de la Première Assemblée** : — le 7 fév. 1758, le hautain et autocrate gouverneur Lawrence se courbe enfin sous les ordres émanés de Londres: — avec l'avis du Conseil il fait appel aux électeurs pour le choix de 16 *députés protestants*. — les *catholiques* étant exclus de toute participation, en raison du serment électoral hérétique, mais on pouvait et devait les soumettre à la taxation commune, — l'argent n'ayant pas d'odeur... — La première *session législative* se tint, le 2 oct. 1758, avec pompe et cérémonie, sous la présidence de **Robert Sanderson**, sous l'œil superbe de Lawrence, digne représentant de tels élus. — Le mandat législatif se prolongea jusqu'au 13 août 1759. (V. *Can. and Prov.*, t. XIII). — Il a fallu **50 ans** à la métropole pour établir au Canada cet organisme *démocratique*, qui donnait au moins l'illusion de l'indépendance politique. — Il lui faudra encore **cent ans** pour reconnaître la *responsabilité* ministérielle : — ainsi le Trésor britannique sut s'enrichir, comme ses hauts fonctionnaires coloniaux, l'espace de 150 années, surent écarter leurs vaincus de tout honneur, émolument, charge et fonction. — Le **self-governement**

resta à Londres, sans nuire ici à ses représentants, qui se virent forcer de s'humilier aux pieds des vaincus triomphateurs. (V. **Fascicules III et IV** : Nouv.-Ecosse).

CHAPITRE III

La Population

I° Caractère des Acadiens

1o **Histoire partiale** : — elle a travaillé jusqu'à nos jours, dans des œuvres très récentes, à ternir la *beauté morale* de l'âme acadienne. — Elle accuse les populations d'avant l'expulsion de constituer un ramassis d'êtres ignorants, de paysans (*peasants*) incultes, grossiers, tracassiers, querelleurs, insociables, plaideurs acharnés ; — gens cupides et avares, bornés dans leurs facultés et leurs desseins, incapables d'élévation de l'esprit ; de mentalité vulgaire. — Mais le *principal grief* est leur soumission et leur attachement au clergé et aux missionnaires, qui leur apprenaient à lire et à écrire. — Leur *moralité* heureusement s'impose d'emblée : les foyers sont populeux, à en rendre jaloux jusqu'à la haine de la progéniture exécrée. — Le paysan est partout le même.

2o **Histoire véridique** : — il est le même que de nos jours : sensé, plein de mesure et de tact, fait de droiture et de probité, ami de la justice et du respect d'autrui, religieux au fond de l'âme, ennemi des vices et du scandale public. — Il a bien ses *tares communes*, en raison de ses facultés peu policées, bornés chez tels individus, en vertu de ses labeurs pénibles et des attaches matérielles qui le lient au sol, aux animaux, aux héritages qu'il doit laisser aux siens. — Les Acadiens formaient une *grande famille*, issue de souches peu nombreuses, s'alliant entre eux, vivant de culture, de pêche, de chasse, avec sobriété, libéralité, abnégation, parcimonie ; — heureux et contents, ils ne surent découvrir aucun des pièges qu'on leur tendait : ils furent les victimes de leur innocence et de leur bonne foi !

1o **En 1731** : — au lendemain de la Cession, les Acadiens sont (1714) au nombre de **2,528 âmes**. — Seize ans plus tard, les missionnaires ont relevé le chiffre de 696 familles, ainsi réparties : — 168 aux Mines, 150 à Beaubassin, 68 à Cobeguit, 150 à Pigiquit, 160 à Annapolis et dans la banlieue, formant un total de **6,000 âmes** environ. — Sur le fleuve Saint-Jean, se trouvent 20 familles ou **111 âmes**. — La progression est simplement merveilleuse. — Le développement s'étendit vers l'est et le nord ; — les appellations nouvelles trahissent la vieille humeur gauloise : rivière de *Tintamarre*, hameaux de *Joli-Cœur*, havre

II°

Recensements

(1731-48)

de l'*Avocat*, *Bel-Air*, le *Lac*, la *Coupe*, *Painsec*, *Beau-Séjour*, la *Prée Ronde*, etc. (V. Rameau, t. 2, p. 19).

2o **En 1739** : — selon Rameau, le recensement de 1730 accuse le chiffre de **4,345** ; celui de 1739, **7,114 âmes**.—Selon le *Recensement du Canada* (vol 4), le premier accuse **6,000 âmes**, et le second, qui n'est pas mentionné, devait s'élever à plus de **8,000 habitants**.

3o **En 1748** : — suivant son chiffre initial, Rameau porte la population à **11,925 âmes**, bien qu'il ne se fît aucun recensement direct. — A l'époque de l'expulsion, l'évaluation approximative dépasserait peut-être le nombre de **13,000 âmes**.— Il y eut plusieurs départs de familles au Cap-Breton et à l'Ile-Royale, après la restitution de Louisbourg à la France (1748).

III°

Population anglaise

(1749-53)

1o **Fondation de Halifax** : — cette restitution amena, l'année suivante, la fondation de la colonie anglaise de Halifax. — Depuis 40 ans, les administrateurs d'Annapolis la réclamaient sans répit : la métropole établissait en Afrique, en Asie, ailleurs encore ses futurs comptoirs. — Elle songea enfin à réaliser le projet du commandeur de Razilly, qui rêvait une base navale sur le littoral oriental de l'Acadie. — La Cour de Versailles se vit contrainte, après 1713, de sauvegarder l'entrée du St-Laurent en fortifiant Louisbourg sur le Golfe. — La baie de Chibouctou, vrai port naturel, n'offrait rien d'attrayant dans ses environs, pour la culture ; mais elle convenait à merveille à l'érection d'un poste commercial, sur la route de Boston.

2o **Projets acceptés** : — en octobre 1748, Paul Mascarène écrit au ministre du Commerce " qu'il serait sage d'établir un bon groupe de familles anglaises sur les bords de l'Atlantique et d'y ériger les forts nécessaires à leur sécurité ". — Peu de mois après, le gouverneur du Mass., *W. Shirley*, propose " d'envoyer d'Europe 2,000 familles, 2,000 des colonies d'Amérique, 2,000 de soldats et de marins licenciés, de les répartir en divers endroits de la N.-E., au prix de 131,700 liv. st. ; — *de mêler* Protestants et Acadiens, les premiers s'emparant des terres d'alluvion, les seconds s'indemnisant par les coupes des forêts ". — Londres les écouta: voie indirecte qui va mener à l'expulsion certaine.

3o **Premiers colons anglais** : — il y avait peu d'Anglais en N.-E., en dehors de l'ancien Port-Royal, et peut-être Canseau. — Le Parlement britannique vota la modique somme de 40,000 liv. st., pour aider aux premiers frais ; on racola aisément 2,576 colons, hommes, femmes, enfants, auxquels on assurait l'existence pour un an, avec armes de défense, outils, instruments de labourage. — Treize transports les débarque, le 27 juin 1749. — L'installation est complétée avant l'hiver.

4o **Nouveaux contingents** : — la métropole poussa l'œuvre de la colonisation avec grande énergie ; — en 1750, arrivée de **353 émigrants**, qui sont établis sur le site actuel de Dartmouth, au sud-est du havre ; — puis, de **300 Allemands** du Palatinat et du Haut-Rhin, venant de Rotterdam (mois de sept. 1750) ; — en 1751, le printemps amène **un**

millier d'autres ; — en 1752, environ **1,000 Calvinistes** français arrivent de Montbéliard en Franche-Comté, partie du duché de Wurtemberg, depuis le 13è siècle. — Parmi eux, on découvrit quelques " papistes ", qui furent vite exilés à l'Ile-Royale. — Durant trois ans, les partis indigènes viennent attaquer les colons écartés du centre, les tuer, les scalper : ce détail rejetait sur les paisibles Acadiens les rancunes qui enveloppèrent les sauvages, leurs alliées séculaires. (V. Fasc. III, p. 201 ; *Mem. S. R. C.*, 1910, p. 69).

IV° **Population allemande** (1753)

1o **Lunenburg** : — en français *Lunebourg*, ville et principauté allemande, a formé dans la suite un district de la N.-E., — comme il s'en forma un autre de même dénomination dans le Haut-Canada (1788). — Durant la Révolution américaine, Lunenburg est soumise au pillage et rançonnée par les corsaires (1782) ; — devenue plus tard, un port d'attache et de relai, un chantier naval, un port de pêche ; — les environs subissent une culture intense et fructueuse.

2o **Exode des Allemands** : — le luthéranisme déplaît fort aux Anglicans et surtout aux dissidents. — En 1753, on déporte la colonie allemande de Halifax à *Mirligueseh* — Milky Bay — qui se nomma *Lunenburg* : — Charles Lawrence, colonel et bientôt lieut.-gouverneur, essaya ses talents dans cet exode forcé. — L'établissement comprenait une circonférence de 40 milles : la population primitive a gardé des traces de son origine, par la langue et leurs coutumes. (V. *Can. and Prov.*, t. 13).

CHAPITRE IV

Le développement économique

I° **Essor agricole** (1700-25)

1o **Progrès agricole** : — à partir de l'invasion, le petit groupe acadien suit, dans la prospérité, une *marche analogue* à celle du Canada, sous le gouvernement de M. de Vaudreuil et ses successeurs. — **De 1700 à 1710**, les travaux se développent, les cultures s'étendent malgré les tentatives de conquête, et la pénurie des ressources venant de France. — On voit naître des capitaux.

2o **Véritable aisance** : — **de 1714 à 1725**, la production se concentre sur place en se perfectionnant ; — elle va jusqu'à une certaine *richesse générale*, très uniformément distribuée. — La *monnaie métallique*, qui reste française, arrive à surabonder : chaque foyer accumule ses réserves de numéraire. — Dans la suite — **1725-55** — l'essor dépasse toutes les prévisions : ce qui témoigne de la vigueur de la race, qui se trouve pourtant isolée et comme séquestrée du monde.

II°
Physionomie domestique

1o **Vie laborieuse** : — l'Acadien a hérité de *traditions* : il aime le travail, la peine, le sacrifice. — Epouse, mère, fille secondent avec énergie ses efforts : elles sont l'âme de la *vie de famille* ; — elles savent tisser les vêtements, les toiles et linges du foyer, se livrer aux besognes régulières du ménage. — Les *enfants* vigoureux, les *adolescents* prêtent leur concours de bonne heure, et au dehors et à l'intérieur. — Les *familles*, rapprochées par les liens du sang et l'affinité, savent s'entr'aider, surtout à l'heure d'un deuil subit, d'une infortune imprévue : — des esprits méchants et jaloux ont pris plaisir à regarder comme idylliques et fantaisistes les *descriptions* champêtres de Longfellow, dans son immortelle *Evangéline* : — a-t-il peint même la réalité ?

2o **Honnêteté heureuse** : — la physionomie de ce petit peuple, égaré sur un coin reculé du Continent américain, se peut tracer en deux mots : " Peuple honnête et heureux ! " — Pourquoi ? Parcequ'il est doté de facultés bien équilibrées, d'une âme sereine qui brille de beauté native jusque dans ses yeux ; — parce qu'il est droit, simple, très obligeant et très soumis, respectueux de l'autorité les bras et le cœur ouverts aux agréments de l'hospitalité ; — parce qu'il est foncièrement religieux, attaché au culte, aux représentants de Jésus-Christ, livré aux pratiques sacramentelles, aux cérémonies des fêtes publiques. — On l'a mis en face de vainqueurs dissidents : il ne diminue en rien sa mentalité originelle, catholique, romaine : — et on lui a fait un crime d'aimer son clergé et ses missionnaires ! — est-ce que sa langue et sa religion ne constituent point la plus précieuse part de son patrimoine ?... Il en est bien ainsi des Anglicans, sans doute!

III°
Expansion agricole
(1730-45)

1o **Anciens centres** : — Annapolis, Beaubassin, les Mines comprenant la Grand'Prée et la rivière aux Canards, Cobeguit, Pigiguit, comptent, en 1740, de nombreuses familles. — Les terres sont toutes défrichées, les unes encerclées de terrassements servant de digues artificielles et d'aboiteaux qui ont coûté des années de rude labeur. — Le rendement des récoltes, des vergers, des jardins ou potagers, est partout arrivé à son maximum de production. — Les Acadiens veulent s'étendre vers l'isthme et au nord de Shédiac.

2o **Aveux de Mascarène** : — le 6 déc. 1740, il écrit au Secrétaire d'Etat : — " L'accroissement des habitants est tel qu'ils ont divisé et subivisé entre leurs enfants les terres qu'ils possédaient... — Maintenant, ils cherchent à avoir de *nouvelles concessions* de terres que, ni Philipps ni feu Armstrong ne s'étaient crus autorisés à leur accorder : les instructions de Sa Maj. ne les accordent qu'aux seuls Protestants... — Aussi, plusieurs des colons français sont allés s'établir sur les limites et presque hors de la N.-E., malgré les ordres contraires."

3o **Injustes griefs** : — " Si *on les retient* de force, ils passeront en bloc à la colonie française, au Cap-Breton ; — dans le cas de guerre entre l'Angleterre et la France, ils prendront vite avantage *contre nous* — (n'étaient-ils pas *neutres*, liés par serment ?); — et comme ils sont

au moins *dix* contre *un*, ils ne tarderont pas à détruire notre garnison, et même à s'emparer du fort, tout près de sa ruine".

4o **Raison du refus des terres** : — Philipps, Armstrong et leurs conseillers d'Annapolis s'étaient attribués *cent mille acres*, à la Grand'-Prée et à Beaubassin. — Leurs agents et amis de Londres — King Gould, Allured et Henry Popple, Andrew Robinson, etc. — participaient aux cadeaux avec largesse. — L'on s'explique *le noir portrait*, tracé par Armstrong et le léger Parkman, des Acadiens " ignorants, querelleurs, plaideurs interminables, chicaneurs si mal disposés les uns envers les autres ". — L'on présume déjà que l'une des causes de l'expulsion restera " l'écœurante rapacité anglaise ". (V. H. d'Arles, *Acadie*, t. I, p. 307).

IV°
Exode
et
fondations

1o **Au Nouveau-Brunswick** : — les régions, situées au nord de la baie de Fundy et des bassins qui la prolongent, à l'intérieur, sont désignées alors sous le nom d'*Acadie française*. — Une *Commission commune* des Frontières a été constituée (1750) ; — en attendant ses décisions, qui ne vinrent jamais, faute de loyauté des commissaires britanniques, les Acadiens se voient contraints d'émigrer en partie vers le nord. — Fondation des villages, qui se nomment : *Beauséjour*, la *Prée des Bourque*, la *Prée des Richards*, *Tintamarre* (bruit des eaux, des oiseaux, sur la rivière), *La Coupe*, *Le Lac* (les Anglais écrivant *Aulac*), le *Portage*, la *Baie Verte*. — Les officiers français, envoyés du Canada, construisent des fortins : *Saint-Jean*, *Nerepis*, (ancien en ruine), *Beauséjour*, *Gaspareau* (Port-Elgin) (nom d'un poisson abondant dans la rivière).

2o **Exode d'un groupe considérable** : — la fondation de Halifax coïncide, pour diverses raisons, avec l'émigration partielle des Acadiens. — Pratiquement, ils sont persuadés d'émigrer en *terre française*, puisqu'on leur refuse des concessions en *terre anglaise*. — Les uns se transportent à l'Ile St-Jean, au Cap-Breton ; les autres (1750), à *Misseguesh*, à *Memramcouk*, à *Petcodiac* (micmac, *coude* formé par le cours d'eau) ; d'autres encore à Saint-Jean, et ailleurs encore. (V. W. Ganong, *Mém. S. R. C.*, 1904 et 1896). — Ce groupe échappera en partie à la déportation prochaine, grâce aux desseins de la Providence.

1o **Voies de communications** : — elles ne sont guère que " les chemins qui marchent " (Pascal), à savoir la mer, les fleuves, les lacs, les rivières : — trajets faits en voiliers de tonnage, ou en barques et canots portatifs. — Une *seule route intérieure* — entre Beauséjour et la Baie-Verte — a été pratiquée, malgré le mauvais vouloir des lieutenants-gouverneurs ; — elle était sauvegardée au départ par le fort Gaspareau, à l'arrivée par le village de la Baie, assurant ainsi l'évacuation des denrées commerciales.

2o **Terres cultivables** : — les Acadiens surent les choisir, les mettre en friche : — ce sont les *alluvions* des bassins, les marais salins endigués, les *vallées* des diverses rivières, la hauteur des *terres* qui les terminent :

— ces dernières cependant, encore plantées de forêts, ne sont largement exploitées que dans la suite, et au retour de l'exil par les Acadiens, et par les colons loyalistes.

3o **Centres du commerce** : — ce sont les anciens ports, datant de l'époque des premiers colons, et sur l'Océan, et sur la baie Française, et sur le Golfe Saint-Laurent. — Les plus récents sont ouverts au nord : Miscou, Miramichi, Baie-Verte, Ristigouche, etc. — Les Acadiens vendaient leurs récoltes en échange de *produits manufacturés* d'Europe ou de la N.-A., ou encore des *épices* venant des Antilles et de la Louisiane, — mais surtout des *importations* de Louisbourg qu'ils alimentaient en céréales et en légumes secs.

V° **Ressources diverses**

4o **Postes de fourrures et de pêcherie** : — la chasse était comme le monopole des indigènes, dont la richesse était l'échange des pelleteries : Miscou, Canseau, La Hève, Saint-Jean les revoyaient annuellement. — La pêche se fit jadis aux vaches-marines à la *Grande-Plaine* de Miscou, à l'île du *Portage*, à Canseau, sur le littoral oriental de l'Altantique. — En vérité, elle était le privilège des Bretons, Normands, Basques, Rochelais ; — la *jalousie anglaise* et *américaine* suscita une lutte séculaire entre les compétiteurs de morue, de tous les poissons de mer. — Les cultivateurs acadiens en usaient pour leur table, sans aspirer à en faire un *trafic lucratif*, faute de voiliers à fort tonnage pour soutenir la grosse mer et les assauts des corsaires ; — ils s'en servaient peut-être aussi comme engrais phosphaté.

5o **Pouvoirs hydrauliques** : — les chutes et les portages abondent dans le pays. — A peu de frais, les Acadiens savaient capter un cours d'eau, construire une chaussée, puis un *moulin* qui desservait les foyers limitrophes. — Sur les hautes terres et le bord des lacs, l'on avait recours au *moulin à vent*, d'un usage banal.

6o **Forêts et Mines** : — les bras manquaient pour l'exploitation des bois les plus précieux ; — la métropole ne conçut pas même le projet d'utilisation de tant de *richesses forestières* pour la construction navale sur place ; — les Compagnies limitaient leur cupidité au labeur facile et peu dispendieux du trafic des fourrures et des poissons secs.— Quant aux ressources *minières*, elles sommeillaient en attendant l'âge de la vapeur et des progrès mécaniques, ainsi que de l'industrie métallurgique.

CHAPITRE V

Le grand dérangement

1o **Authenticité des faits** : — 1. Il est établi par des *documents historiques* que **Vetch** amena, en conformité avec les clauses de la capitulation dans un rayon de trois milles, les habitants de Port-Royal et des environs à formuler le *serment d'allégeance* à la reine : ce que firent, en janvier 1711, 57 chefs de famille, tous les autres Acadiens restant soumis au roi de France ; — 2. que **sir Charles Hobby**, en l'absence de Vetch (janvier à octobre 1711) qui suit l'expédition Nicholson, soutint le choc du parti d'Indiens qui vint cerner le fort, sans que les Acadiens assermentés les veuillent seconder dans l'assaut, et subissent leurs déprédations par la perte de plusieurs animaux domestiques ; — 3. que **Nicholson** reçut la lettre de la reine, datée du 23 juin 1713 de Kensington : " désirant marquer sa bienveillance envers les sujets (du roi de France), avons pensé signifier notre bon vouloir et plaisir en permettant et accordant à chacun de ceux qui ont des propriétés en Acadie et qui désirent continuer à garder et à jouir de ces biens, sans aucun tracas ni molestation, aussi pleinement et librement que nos autres sujets, ou à les vendre s'ils se retirent ailleurs. . . " ; que ce gouverneur, retourné à Boston (oct. 1713), ne se rend à Annapolis qu'en l'été de 1714 et y accueille, le 22 août, deux officiers de Louisbourg, le capitaine Louis Denys de La Ronde et M. de Pensens, et leur permet de réunir les habitants respectifs de Port-Royal, des Mines, de Cobequid : en septembre, tous, à peu d'exception près, signent leur exode dans les établissements français, dans l'espace d'un an ; — que Nicholson trouve le prétexte de ne pas concéder *les moyens* de partir avant " d'avoir soumis le cas à la reine " et d'avoir reçu de nouvelles instructions — la reine était décédée le 1er août 1714 ; — qu'il appert des documents du Bureau Colonial qu'il ne réclama point ces instructions, qu'il souhaitait bien le départ avec l'abandon des effets et des immeubles, promis d'avance aux officiers du corps expéditionnaire de 1710, qu'il obligea même quelques Acadiens à s'exiler, ferma à d'autres, de l'aveu écrit de Caulfield, les portes et l'accès du fort et les appelait tous sans distinction *des traîtres* ! — 4. que **Caulfield** notifia aux Acadiens la teneur de la lettre de la reine, " ce qui a satisfait les principaux et les a décidé à continuer leur séjour, et quant aux autres le plus tôt ou en sera débarrassé, le mieux " ; qu'il entretient la garnison en payant les denrées aux habitants, " sans que Nicholson en repos à Boston lui envoyât un sou ni aucun secours " ; qu'il amena les Acadiens à prêter serment de fidélité à Georges I, nouvellement intrônisé (1715) ; — 5. que **Doucett**, débarqué le 8 nov. 1717, s'empressa d'afficher un placard qui sommait la population d'Annapolis et des environs de renouveler leur serment au roi ; que Mius d'Entremont

I°

Antécédents

1ère *Période*

(1710-20)

et le Père Félix sont requis de faire traduire la sommation ; que les réponses des habitants attestent leur légitime appréhension, puisque la liberté du culte romain n'est pas garantie, que l'indignation des sauvages est certaine et menaçante, que ce serment a déjà été prêté ; qu'il a choisi pour interprète l'Ecossais Pierre Melanson ; que M. de Vaudreuil reproche aux Anglais d'avoir empiété à Canseau, avant la réglementation officielle des limites et d'avoir toujours refusé aux Acadiens, même les agrès français pour leurs bâtiments de transport (1718-20)

2o **Perplexité des Acadiens.** : — d'une part, les Anglais usent contre eux du serment comme d'un *cheval de Troie* ; — de l'autre, les Français les pressent d'émigrer au Cap-Breton. — Ceux-ci jouent un jeu franc limitant, après Utrecht, la cession à la presqu'île ; — ceux-là biaisent à plaisir, tantôt sourds aux réclamations de M. d'Iberville, ambassadeur de Versailles à Londres, tantôt effrayés des incursions des indigènes, tantôt redoutant la déloyauté des Acadiens et prévoyant dans leur exode en masse la désertion et la ruine de la N.-E. — Les gouverneurs de Louisbourg font des promesses au nom du roi : vivres pour un an, terres cédées en propriété sans droits seigneuriaux, exemption pour 10 ans des taxes commerciales, offre de vaisseaux de transport pour mobilier, bétail, effets domestiques, assurance du culte par des prêtres salariés du roi. — Les gouverneurs d'Annapolis craignent le développement français du Cap-Breton, île St-Jean, régions au-dessus de l'isthme, comme une menace mortelle et augmentée par la mentalité des sauvages et l'intervention de leurs missionnaires.

3o **Mémoire de Samuel Vetch** : — l'histoire anglaise a surfait le renom de Nicholson au détriment de Vetch, véritable initiateur du projet d'invasion, du maintien de la colonie. — Le 24 nov. 1714, il répond à Londres par un *mémoire* remarquable aux questions du secrétaire Popple. — 1. *Nombre des habitants ?* Environ 500 familles de cinq personnes, soit 2,500 âmes. — 2. *Combien veulent émigrer ?* Ils se sont obligés de partir, *tous*, excepté Allain et Gourdeau, qui ont vécu à Boston. — 3. *Combien se sont réfugiés au Cap-Breton ?* On pense qu'il y a 500 familles, toutes bien favorisées des dons du roi de France. — 4. *Quelles seraient les suites du départ en masse ?* Plusieurs importantes : laisser le pays désert et la garnison isolée, faire face aux Indiens nomades, romains comme eux et attachés à leur clergé, doubler la valeur de Louisbourg comme population, commerce de fourrures, service de rameurs, pêcheurs, chasseurs. — 5. *Quelles sont les fortifications françaises ?* Celles de Louisbourg et de Sainte-Anne, très activement poussées depuis deux ans. — 6. *A quel temps fixer l'exode ?* Il en est déjà qui ont émigré, et le reste après l'été prochain de 1715. C'est la perte de 5,000 bêtes à cornes, quantité énorme de moutons, de porcs. Comment et à quel prix les remplacer ou les transporter de la Nouv.-Angl. Les Français de l'île Royale ne pourront avoir de France rien de semblable, en cette proportion : il en est ainsi des grains et des

autres produits, le tout représentant un énorme capital. — 7. *Peut-on les laisser vendre leurs terres ?* Elles sont données d'avance à leurs conquérants ; l'enrôlement des troupes s'est opéré sur ces promesses, ainsi que sur la préférence accordée aux officiers pour le commerce en ce pays !. . . — L'on devine l'alternative déprimante et décourageante, qui torturait sans répit la belle âme innocente des Acadiens : (V. *Fasc. des Notes* de M. Gaudet, *Arch. féd.*, Ottawa).

1o **Ostracisme de Philipps** : — en 1720, Philipps apporte des conditions draconiennes : — *Proclamation*, intimant l'ordre de prêter serment *sans réserve*, ou d'évacuer le pays dans un délai de *quatre mois* sans emporter aucuns biens, ni en disposer à gré. — Nouvel appel des Acadiens aux autorités de Louisbourg (16 mai), impuissantes, faute de pouvoir les atteindre par des transports. — Ceux d'Annapolis se hâtent de percer une route vers le bassin des Mines : Philipps leur défend de la continuer : gens paisibles, les habitants se désistent de leur projet : — c'est toujours *la duplicité*, l'hypocrisie, le mensonge, que révèle la correspondance des gouverneurs et des lords du Commerce. (V. H. d'Arles, t. I, p. 196). — De dépit et de colère, Philipps humilié se résigne à quitter son gouvernement (1722), honteux de ses échecs.

2o **Silence de Doucett** : — il redevient lieut.-gouverneur (1722-25), avec ordre de se montrer prudent, réservé, silencieux sur la question du serment, si irritante : il sut *temporiser* et laisser sommeiller les Acadiens qu'il fallait leurrer à tout prix et empêcher de passer aux Français. — Les documents de l'époque sont restés introuvables.

2e Période

(1720-30)

3o **Agissements d'Armstrong** : — durant trois années (1726-29), ce nouveau lieut.-gouverneur, " homme d'un caractère fantasque, tour-à-tour bénévole et tyran ", dénoncé par Caulfield aux Lords du Commerce (nov. 1715) pour " ses fréquentes indignités à l'égard de plusieurs habitants d'Annapolis ", s'étudia à l'art de se brouiller avec officiers, soldats, conseillers, membres du clergé, habitants. — Ceux-ci commencent à émigrer (août 1726.)— Le 25 septembre, *assemblée* acadienne à Annapolis, où il propose la *prestation du serment* d'allégeance : la **formule française** avec clause *en marge* de " ne point porter les armes " est signée ; — mais non la **formule anglaise** qui est également signée et qui seule demeure efficace. — Le 26 octobre, enchanté de cette duplicité de faussaire, Amstrong s'empresse de déléguer à l'intérieur du pays le capitaine *Joseph Bennett* et l'enseigne *James Philipps* pour négocier le même serment : — ils se heurtent à un échec complet. — L'enseigne *Robert Wroth* fut plus heureux (1727) à Beau-bassin, à Pisiguid et aux Mines, concèdant aux signataires tout ce qu'ils demandaient, toujours sur la *copie en français* : — mais Armstrong s'emporte contre l'exécution de son mandat, tout en retenant l'obligation du serment. (V. H. d'Arles, *Acadie*, t. I, ch. VI).

3e Période

(1730-53)

1o **Retour de Philipps** : — on le force à se rendre dans son gouvernement pour régler la *question d'allégeance* acadienne. — Débarqué à Annapolis le 20 nov. 1729, il lance, en janvier, une proclamation, qui invite tout le peuple à prêter le serment. — Philipps obtint la *prestation* dans tous les centres, moyennant la condition *verbale* de la **neutralité passive** des habitants. — Le 25 avril 1730, un acte notarié authentique cette promesse verbale. — Dès lors, les Acadiens passent dans les documents officiels sous l'appellation de *Neutres Français* — French Neutrals. (V. It. p. 249).

2o **Vingt ans de prospérité** : — en 1732, départ de Philipps, lieutenance d'Armstrong, durant sept années. — Les Acadiens devenaient *sujets anglais*, abandonnant désormais tout projet d'émigrer. — Les cultures, les relations commerciales allaient prendre un nouvel essor : la paix, le contentement succèdaient aux incertitudes, à la défiance.— Mais ils ne purent échapper aux saillies de caractère du lieutenant tracassier ; leur clergé surtout subit ses persécutions haineuses, jusqu'à l'époque de son suicide (1739).

3o **Administration de Mascarène** : — il vient de Boston à Annapolis, au printemps de 1740. — Portrait *trop flatté* de ce Huguenot par **Ed. Richard** : — Français d'origine et de langue, il se concilie le clergé romain, il expose aux Lords du Commerce la nécessité d'octroyer aux Acadiens de " nouvelles terres ", car " ils ont divisé et subdivisé les leurs entre leurs enfants ". — Ces bonnes intentions restent sans réponse : les Lords et leurs créatures convoitaient l'Acadie et s'y taillaient des domaines de 100,000 acres ! — S'étant concilié les Acadiens, il empêche leur soulèvement en faveur des partisans français, à *quatre reprises* (1744-48). — L'ingérence et les menées de Shirley provoquent les inquiétudes : l'orage s'accumule et gronde déjà à l'horizon.

4o **Nouveau serment** : — le 27 juin 1749, fondation de Halifax par Cornwallis. — Celui-ci (juillet-sept.) lance un ordre, après divers pourparlers avec les députés acadiens, qui leur impose " un serment sans réserve, absolu, ou le départ dans les trois mois ", sans la permission de vendre, ni d'emporter leur mobilier. — Toute la population lui oppose un *refus unanime*. — Embarras et temporisation du gouverneur ; — indignation et rancœur du ministère à Londres. — Les Français fondent Beauséjour et s'attirent les Acadiens ; — pacification et révolte des sauvages. — Le missionnaire breton, *Le Loutre*. (V. H. d'Arles, *Acadie*, t. II.).

5o **Peregrine Thomas Hopson** : — Cornwallis retiré à Londres (1752), Hopson, ancien commandant à Louisbourg, lui succède. — Il reconnaît qu'il est inopportun d'exiger des Acadiens aucun serment ; il défend de les molester, prête l'oreille à leurs requêtes, s'étudie à les traiter en sujets britanniques, protégés par les droits communs. — Par malheur irréparable, le gouverneur cède, après dix-huit mois, l'aurorité aux mains d'un lieut.-gouverneur, qui s'appelait Charles Lawrence, major de l'armée et premier conseiller à Halifax.

II°

Tentatives

françaises

(1711-48)

1o **Tentative première infructueuse (1711)** : — 80 soldats de Vetch sortent à 12 *milles* — 3 milles étaient la limite concédée par M. de Subercase (art. 5) — au nord d'Annapolis ; — Saint-Castin avec ses Abénaquis en tua 30, fait les autres prisonniers. — Abraham Gaudet de Beaubassin s'empare d'un commissaire anglais de la garnison. — En janvier, Vetch arrête le Récollet Justinien Durand et cinq principaux Acadiens d'Annapolis, Pierre Leblanc, Jean Commeau, Guillaume Bourgeois, son père Germain, François Brossard : — il les envoie aux prisons de Boston. — L'abbé Gaulin, de Pentagouet, fait armer 200 hommes et les joint au corps de Saint-Castin : — *investissement* d'Annapolis, où l'on attend l'arrivée de canons et de munitions demandés à Plaisance (T.-N.) ; — rien ne vint, et Boston renforce la garnison de Vetch ; et l'assaut du fort est abandonné. (V. H. d'Arles, t. I, p. 105). — Autre tentative **indigène** en 1724.

2o **Deuxième tentative (1744)** : — l'Angleterre et la France sont en guerre (15 mars). — Sur l'initiative du gouverneur de Louisbourg, M. Du Quesnel, expédition de **François Du Vivier**, qui s'empare de Canseau (mai), provoque les Acadiens à le seconder en hommes, vivres, munitions, etc. (27 août, à la Grand'Prée), marche sur Annapolis, le mois suivant, somme Mascarène de lui livrer le fort, quand arrive deux bâtiments de Boston. — Le 3 octobre, arrivée de **M. de Gannes**, chargé de ramener le détachement devant Annapolis, son séjour aux Mines et à Beaubassin (10-26 oct.), jour où deux navires de guerre français se présentent à l'entrée du bassin d'Annapolis, capturent les deux vaisseaux britanniques, font voile, après 3 jours, avertis du départ des assiégeants. — Le coup était manqué, faute de l'avoir porté en juin, époque où 300 Micmacs se rendirent devant le fort. — Les Acadiens refusent, par leur requête du 10 oct. aux Mines de s'armer à côté des Français. (V. It. p. 316 et ss.).

3o **Troisième tentative (1745)** : — en janvier, **Paul Marin**, sieur de la Malgue, à la tête de 120 Canadiens et de 400 sauvages en raquette, a eu ordre de se rendre à Beaubassin et d'attaquer Port-Royal : — il se posta aux Mines (mai), marcha sur le fort, où il livre des escarmouches durant 3 semaines ; — puis il reçoit l'ordre immédiat d'aller secourir Louisbourg et n'arriva qu'après la reddition de la place aux Bostonnais. — Il réquisitionna aussi les Acadiens, qui se maintiennent paisibles dans leur neutralité (V. Régis Roy, *Mém.*, S. R. C., 1904, p. 39 ; It., *ibid*, p. 325).

4o **Quatrième tentative (1746)** : — c'est la malheureuse expédition de l'escadre du duc d'Anville, dispersée par la tempête, 20 juin-13 sept. 1746. (V. **Tableaux Syn.**, p. 150). — Le gouvernement du Canada avait préparé un corps expéditionnaire, dont l'action devait se concerter avec celle des marins de la flotte — le corps comprend 250 Canadiens, placés sous les ordres de Nic.-Roch de Ramezay, qui capitula à Québec (1759), partis en janvier 1747, vint attaquer à la Grand'Prée une troupe américaine de plus de 500 hommes logés dans

les maisons acadiennes, placés sous les ordres du colonel **Arthur Noble**. — La lutte dure 12 heures : le colonel périt à côté de son frère, un grand nombre de leurs combattants succombe, le reste est fait prisonnier : cet échec douloureux allait stimuler la haine des Anglais sur tous les points extrêmes des frontières, même après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748.) — Les valeureux officiers de M. de Ramezay se nommaient : Louis Coulon de Villiers, M. de Beaujeu, M. de la Corne, M. de Lusignan. — Les Acadiens ont gardé toujours *la neutralité*, ne se doutant guère qu'ils obligeaient des ingrats, même *leur ami* Mascarène le premier. (V. It., p. 327).

III°

Hostilités anglaises durant la paix

(1749-55)

1o **Agressions sur mer** : — elles se prononcent, au lendemain de la paix conclue ; — en 1749, dans un port de l'Ile-Royale, 3 chaloupes et leurs équipages sont saisis, les morues confisquées, deux autres qui vont et viennent à l'île St-Jean et à l'Ile-Royale voient faire main basse sur leurs cargaisons. — Le 15 oct. 1750, prise du *Saint-François*, portant vivres, habillements, armes au fort de St-Jean (N.-B.) ; — sur les bancs de T.-N., violation effrontée du droit des gens (1750-55) : capture du *Lys* et de l'*Alcide*. — Sans aucune déclaration de guerre, avant 1756 — contrairement aux assertions de la plupart des historiens anglais. (V. Ganong, *Mém.*, *S. R. C.*, 1904, p. 35), les Anglais et les Américains s'emparent de plus de 300 vaisseaux marchands, comme de barques de contrebande. (V. **Tableaux Syn.**, p. 151-52).

2o **Agression sur terre** : — elles se produisent encore plus fréquentes que sur mer : — *arrestation* et inique emprisonnement à Halifax des missionnaires, l'abbé *Girard* de Cobequid et de la *Goudalie* de la Grand.-Prée, *hostilités* sans provocation d'aucune sorte — la construction du *fort de Beauséjour* (1751) n'en était pas une, la riv. Missagouesh étant considérée, depuis 1713, comme frontière *de fait* sinon de droit ; pour la même raison, on avait bâti (1750) sur la rive gauche le *fort Lawrence* ; —prétendus *empiètements des* Français sur la frontière de la N.-E. ; — le 15 sept. 1750, feu *de salves* d'un détachement anglais sur un parti de Français en observation sur la rive droite ; — en juin 1751, attaque du *fortin* élevé au *Pont-à-Buot* par 390 Anglais, la nuit. — Ces agressions se renouvèlent ainsi, toujours plus hardies, jusqu'en 1755, où elles présagent le conflit officiel de 1756. (V. Ibid.) L'heure de la grande iniquité était sonnée .

1o **Duc de Newcastle** (1693-1786) : — **Thomas Pelham Holles**, fils de lord Pelham et de Grace *Holles*, sœur de **John**, duc de Newcastle hérite par testament du titre de noblesse et du nom de celui-ci. — En 1724, il est promu Secrétaire d'Etat ; — en 1746, il est confirmé dans sa charge ; — en 1754, il est remplacé par **sir Thomas Robinson** — Celui-ci, le 13 août 1755, écrivit à Lawrence, selon le docteur Brown, qui le *premier* a voulu sauvegarder l'honneur de la métropole, " de ne pas agir contre les Acadiens sans ses ordres ". — Le malheur a voulu

que l'idée de la déportation a germé dans l'esprit de Craggs, s'est enracinée et développée dans la mentalité de ses successeurs. — De plus, Robinson avait *juste alors* sur les bras les **réclamations diplomatiques** de l'ambassade de France, en faveur des Acadiens. (V. Rameau, t. 2, p. 156).

IV° **Personnages principaux du drame** (1745-55)

2o **Charles Lawrence** (1709-60) : — né à Portsmouth (Angl.) le 14 déc. 1709, enseigne (1727), il suit (1729) son régiment à New-York, à Boston, en Virginie (1732), et aux Antilles (1733-37) ; promu lieutenant (1741), capitaine (1742), il est blessé à Fontenoy (11 mai 1745) ; —renvoyé à New-York (1747), de là à Louisbourg qu'il évacue avec la garnison (1749). — Conseiller à Halifax (1749), *administrateur* au départ de Hopson malade, lieut.-gouverneur (1753-56) et *gouverneur* (1756-60), recevant du roi la juste rénumération de son crime. — Homme d'une haute stature, imposant, despote, mais intelligent, énergique, très actif et expérimenté, les *moyens* du succès lui importaient peu, ambitieux doublé d'un fourbe, propre à tout, sans nulle élévation d'âme, ni bonté de cœur. — Il se distingua (1758) au siège de Louisbourg et à Québec, avec le rang de Brigadier en Amérique et le titre de colonel. — Le 19 oct. 1760, le surlendemain d'un bal public, il est appelé à rendre ses comptes au Juge souverain : — sur sa *mémoire*, que la plupart des historiens protestants ont ornée des guirlandes de l'apothéose, pèsera l'éternel opprobre du " Grand Dérangement ". (V. *Hist. Journal* by J. Knox, t. I, p. 40).

3o **William Shirley** (1693-1771) : — originaire de Preston (Angl.), entre au barreau, émigre avec les siens à Boston, où il exerce sa profession (1741). — *Gouverneur* du Mass. (1741-45), il organise l'expédition contre Louisbourg, se fait nommer *colonel* d'infanterie. — Il séjourne en Angl. (1745-53), est nommé l'un des commissaires des frontières à Paris (1750), de nouveau gouverneur du Mass. (1753-59), commandant suprême des troupes d'Amérique avec le titre de lieut.-général ; — gouverneur des îles Bahama (1760), il vint mourir à Roxbury (1771). — Sa mémoire partage avec celle de son ami Lawrence les *responsabilités* de la déportation, grâce à ses plans odieux d'apostasie des Acadiens et de sa correspondance ininterrompue avec les secrétaires d'État, durant 20 années. (V. *The Makers of Can.*, Index).

1o **Robert Monckton** (1726-82) : — né dans le Yorkshire (Angl.), enrôlé dans les Gardes (1741), sert en Flandres, capitaine (1744), aide-de-camp à Fontenoy, major (1747), lieut.-colonel (1751). — Il passe à Halifax (1752), devient conseiller, lieut.-gouverneur d'Annapolis (1754), marche à la tête de 1,500 hommes et s'empare des forts Beauséjour et Gaspareau (1755) : — Lawrence le charge de l'expulsion des Acadiens, ce qui lui mérite le titre de *lieut.-gouverneur* de la N.-E. (décembre). — Il se bat sous les murs de Québec et tombe blessé aux Plaines (13 sept. 1759). — Promu colonel, il est commandant de la garnison à Philadelphie, major-gén. et *gouverneur* de New-York (1761);

puis il prend sa part à la conquête des Antilles françaises, rentre à Londres (1763), choisi comme gouverneur de Berwick et de Holy Island, promu lieut.-gén. (1770) ; enfin, gouverneur de Portsmouth (1778) et son député aux Communes (1779-82) : il meurt le 3 mai de cette année. (V. *Knox's Journal*, t. I, p. 163).

V°

Personnages secondaires

2o **John Winslow (1702-74)** : — né à Plymouth (Mass.), il devient (1740) capitaine d'une compagnie à Cuba, se rend au fort Saint-George (Maine) pour pacifier les Indiens (1752). — Promu major-gén., il est l'instrument zélé de Lawrence dans l'œuvre d'incendie, de pillage, d'expulsion (1755) ; — puis, il sert dans les troupes de Wolfe (1753-59). — En 1762, il est affublé *juge en chef* de la cour de sa ville natale : il mérita de laisser son nom à une ville du Maine. (V. *The Makers*, Index).

3o **Charles Morris** : — originaire de la Grande-Bretagne, émigré à Boston, ami de Shirley, qui le nomme *arpenteur* général de la N.-E. — Il commande un détachement, opérant à la Grand'Prée, après avoir tracé le plan de la déportation, en notant d'avance la moindre localité habitée. — En 1775, il devient conseiller, répartiteur du sol cultivé aux colons protestants, et juge de la Cour Suprême jusqu'à son décès (1781).

4o **Agents secondaires** : — 1. **John Handfield**, major (1754), conseiller à Halifax (1755), marié à Annapolis, où il commande ; — son fils *Thomas* épouse à Québec (7 janv. 1764) Marie Poulin, ancêtres des Handfield de Montréal. — 2. **Alex. Murray**, digne émule des officiers de son rang dans l'astuce, la haine, la cruauté envers les innocents. — 3. **Winkworth Tonge, John Hussey**, le capitaine **Scott**, et surtout le traître **Thomas Pichon**, espion à Beauséjour, transfuge à Halifax et à Londres (1753-81). (V. d'Arles, t. II, p. 95). — *Consultation* à Halifax par Lawrence de l'amiral **Boscawen**, et du contre-amiral **Mostyn**, tous ceux d'avis " que c'était le temps (15 juillet 1755) le plus favorable pour obliger les habitants à prêter le serment ou à quitter le pays ".

1o **Plan de Morris** : — l'arpenteur a fait d'avance le relevé des localités acadiennes, suggère *les moyens* de les traquer sûrement dans le piège, de prévenir leur fuite, de les forcer à subir la déportation : — ce *rapport officiel*, conservé par le *Rév. Andrew Brown*, fut rédigé sur l'impulsion de Lawrence. (V. *Mém.*, de la S. R. C., t. VI, 1888, p. 65).

2o **Les Mines** : — le plus peuplé des districts : " en 1748, dit-il, il y a 180 familles ; — à Gaspareau, 30 ; — à la Rivière-des-Habitants, 16 ; — toutes dans la région de la *Grand'Prée* (Grande-Prairie), sur un espace de six milles."

3o **La Riv.-aux-Canards** : — située au sud-ouest, comprenant 150 familles, dont 50 sur les hauteurs, 60 sur le versant ouest, 25 sur les

deux rives de l'embouchure, 10 dans la direction de la Riv.-des-Habitants, 5 sur le cours d'eau Perrot.

VI° **Théâtre du drame**

4o **La Rivière Piziquid** : — colonie située au sud-est, au-dessus du confluent de la rivière Sainte-Croix, entre le fort Edouard et les Mines, sur la route de Halifax : — population au-dessus de 150 familles, sans compter celles du *Cap Fondu.*

5o **Cobequid** : — colonie dispersée sur une étendue de 12 lieues, portant diverses appellations : villages Doucet, Hébert, Petite rivière, Noel, Bourque, Grosse île, etc. ; — comprenant dans ce district environ 142 familles.

6o **Annapolis et environs** : — peuplé de 200 familles, sur les deux versants de la rivière, distribuées en villages ou hameaux ; — district bien cultivé et très fertile.

7o **Autres districts** : — situés à Beaubassin, Petcoudin, Chipoudy, Tintamarre, Memrameouk, plus au nord, à Gaspé ; — puis la rivière Saint-Jean, le Cap Sable. — Le rapporteur Morris se montre désolé de constater qu'il sera difficile d'y pratiquer la déportation *immédiate* : — en effet, elle n'y eut lieu que plus tard—ou point du tout. — Ce qui a permis aux Acadiens de ne pas disparaître *tous* jusqu'au dernier. (V. Henri d'Arles, ibid, p. 340).

VII° **Prologue du drame** (1753-55)

1o **Accusations hypocrites** : — **en 1754**, Lawrence, administrateur de Hopson (1753), devenu *lieut.-gouverneur* (6 août 1754) inaugure son rôle de bourreau ou d'exécuteur de l'œuvre d'expulsion : — il réussit à combiner une *série de griefs* : — 1. *Relations* avec les Français voisins, en travaillant pour ceux-ci et en leur vendant leurs produits agricoles ; — 2. *Emigration* d'un bon groupe chez les Français ; — 3. *Ordre* formel du retour immédiat ; — 4. *Défense* d'émigrer ; — 5. *Connivence* tacite avec l'ennemi, dont les Acadiens ne dénoncent point les secretes intelligences au gouvernement anglais.... — **En 1755,** Lawrence devient *persécuteur* : informations du traître Pichon, tentative de trois soldats français, enrôlement de force de 300 Acadiens au fort Beauséjour, prise de ce fort (16 juin 1755). — Ces griefs allument sa fureur : — *enlèvement* de 400 fusils à domicile ; *ordre* de livrer le reste (2,000 environ) ; — *requête* repoussée et livraison volontaire des armes à feu : — nouvelle requête, qualifiée d'insolente, d'où l'arrestation première des 24 délégués à Halifax, faute de prêter le *serment sans réserve* ; — leur *séquestration* à l'île Saint-Georges et plus tard leur bannissement sans revoir leurs familles respectives...

2o **Agissements des lords du Commerce** : — le 4 avril 1754, ils répondent à Lawrence que " les Acadiens n'ont en fait aucun droit sur les propriétés que moyennant le serment d'allégeance absolue et sans réserve aucune " ; — le 29 octobre, ils l'avisent de consulter Shirley " qui a laissé entendre à lord Halifax que l'on peut avoir un nombre considérable de colons de la N.-A., prêts à se fixer dans ces régions ", de " prendre l'avis du juge-en-chef (Jonathan Belcher) ", — de " n'y

implanter une colonie britannique, à moins de supposer que les forts français de Beauséjour, de la Baie-Verte, aient été détruits, les Indiens délogés de leurs campements, les Français forcés de se réfugier, comme un dernier asile, au Cap-Breton, à Saint-Jean et au Canada ".

3o **Dernières mesures de rigueur** : — le 28 juin 1755, Lawrence annonce aux Lords la prise de Beauséjour, l'ordre qu'il a donné à Monckton d'en chasser les Acadiens émigrés. — Le 15 juillet, *consultation* de Boscawen sur la déportation et acquiescement de l'amiral " cœur-de-chêne " ; — le 25, *arrestation* et *emprisonnement* de 100 délégués acadiens, qui refusent de prêter le serment sans réserve ; — le 23, *adoption* en conseil du rapport du juge Belcher, concluant à la déportation immédiate (V. H. d'Arles, t. II, p. 456). — **Jonathan Belcher**, cadet du gouverneur du Mass., diplômé de Harward, élève de l'école de droit à Oxford (Ang.), promu juge en chef de la N.-E. (21 juin 1754), administrateur au décès de Lawrence (1760). — Du 4 au 6 août, *enlèvement* des missionnaires et leur renvoi en Europe. — Le 31 juillet, *instructions* de Lawrence à ses affidés, Winslow, Handfield, Murray.

VIII°

Actes du drame (1755)

1o **Ordre et mode de procéder** : — le 31 juillet 1755, Lawrence lance à ses officiers l'ordre général d'arrestation dans tous les districts, en vue de " purger la province de ces dangereux sujets ", prescrivant *le secret* afin d'empêcher les exodes en masse avec les bestiaux. — Colonels et capitaines organisent le stratagène, durant le mois d'août. — Le vendredi 5 septembre, *convocation* de la population mâle à l'église de la Grand Prée pour y subir la lecture de la *proclamation* du lieut.-gouverneur, " au nom du roi Georges II ". — Au fort Edouard, 183 hommes ; à l'église *Saint-Charles* de la Grand-Prée, 418 autres sont déclarés *prisonniers* politiques.

2o **Beaubassin, Grand-Prée** : — le 10 septembre, embarquement de 141 adolescents et 89 hommes mariés, pris dans l'église *Sainte-Anne* de Beaubassin et dans celle de *Saint-Charles* ; — un autre contingent venant plus tard de la Riv.-des-Gasparaux : en tout 1,559 personnes, qui ne mettent à la voile sur *neuf* transports que le 27 octobre, se dirigeant sur Williamsbourg (Virg.), Philadelphie (Penns.) Annapolis (Maryl.).

3o **Rivière-aux-Canards** : — le 19 octobre, à l'église *Saint-Joseph*, embarquement de 677 personnes à la Pointe-des-Boudrot, une partie provenant aussi de la Rivière-des-Habitants : ce groupe est joint au précédent. — C'est l'œuvre du colonel Winslow.

4o **Piziquid** : — deux églises, *l'Assomption* et la *Sainte Famille*. — Le 14 octobre, embarquement sur *quatre* voiliers de 1,066 âmes, obéissant aux ordres du capitaine Alexandre Murray, heureux d'avoir " débarrassé le district de tout le monde, hommes, femmes, enfants ".

5o **Annapolis** : — l'église *Saint-Jean-Baptiste* et une succursale éloignée de 10 milles fournissent au major Handfield un total de 1,664

victimes, embarquées sur *sept* bâtiments ; — tandis qu'à *Saint-Pierre* et *Saint-Paul* de **Cobequid**, les Acadiens ont le temps de s'échapper à l'île Saint-Jean ou vers les régions du nord de l'isthme. — Une dernière *rafle*, nov.-décembre, recueille encore un contingent de 732 personnes, " afin de pourchasser du pays toute la vermine ". (Winslow). — Il est difficile d'adopter la *sérénité d'âme* des historiens, qui relatent sans émotion les déchirements d'esprit et de cœur de toute une population, jetée en terre inconnue, à travers l'océan ! — Plusieurs osent estimer que le spectacle était simplement *naturel* (V. *Mém.*, S. R. C., 1910, II, p. 76 ; *Can. and Prov.*, t. XIII) ; — d'autres invoquent " les nécessités inéluctables de la guerre ", — laquelle n'existe qu'en juin 1756. (V. *Mém.*, R. S. C., 1904, KI, p. 35). — (V. P. Gaudet, *Arch. can.*, 1905, vol. II, p. XX et ss.). — Essayez donc d'intervertir les rôles... ?

IX°

Epilogue

du drame

1o **Rivière Saint-Jean** : — le 16 septembre 1758, Monckton, qui a mérité la promotion au grade de *brigadier-général*, débarque à Saint-Jean, nommé *fort Frédéric*, avec deux bataillons, un train d'artillerie, un corps d'éclaireurs, 300 hommes en tout : — il a mission de détruire les fermes françaises, les magasins, de mettre tout *à feu et à sang*, jusqu'à 35 milles en amont du fleuve. — Le fort sert de prison à tous les Acadiens appréhendés à la distance du fort Cumberland, hommes et femmes, enfants : 30 venant de **Petcoudiack** (16 nov.) ; — on organise la chasse à l'homme.

2o **Cap Sable et environs** : — le 23 sept. 1758, le major Henry Fletcher y descend avec 400 réguliers, et deux voiliers longent le littoral :" pour empêcher la vermine de s'évader en canots ". (V. Knox's Journal, t. I, p. 263). — Le 27, on apprend que le major a surpris *une centaine* d'Acadiens des deux sexes, a incendié leurs habitations, envoyé les captifs à Halifax pour les expédier en Europe ensuite. — " Avec un inconcevable plaisir, écrit le capitaine Knox, on a vu les misérables, Français et Aborigènes, payer cher et porter le poids de notre juste ressentiment." (p. 271).

3o **Résultats du pillage** : — les 13,000 Acadiens, chassés ou exilés au loin, s'en allèrent dépouillés de tous leurs biens : — leurs dépouilles servirent de récompense à leurs bourreaux impudents. — Evaluation approximative du *butin* saisi dans la presqu'île ou **Acadie Anglaise** : — bêtes à cornes, 43,500 ; moutons, 48,500 ; porcs, 23,500 ; chevaux, 2,800 : total 118,300. — Il y faut ajouter bientôt *le butin* de **l'Acadie française** ou N.-B., du Cap-Breton, de l'île Saint-Jean. — Où, à qui vont toutes ces valeurs, ainsi que le numéraire confisqué ? — En 1758, Lawrence convie les colons américains à la curée, en les gratifiant des biens volés et de présents utiles à leur établissement : — encichi personnellement, il a su mériter la gloire posthume, statues, portraits, force panégyriques, marques d'honneur de son prince et des historiens (V. A. Richard, t. II). Et de Dieu... ?

IX°

La morale du drame

1o **Chefs d'accusation** : — 1. " **Défense d'émigrer**, et loi martiale, — 2..., " avant la décision précise de la Reine " (Nicholson, 1712-13) ; 3..., sur des vaisseaux anglais, ni français, ni les vôtres propres, avec les agrès venant de Louisbourg ou de Boston " (Vetch, 1713-14) ; — 4..., " en ouvrant un chemin vers l'est ou le nord ". (Philipps, 1720-22) ; — 5..., " à cause du serment accepté avec réserve ". (1730) ; 6..., " car ce serment est caduc et nul ". (Cornwallis, 1749) ; — 7..., " cet automne, sans avoir ensemencer, sans passeports ". (1750-52). — *Trois cents* Acadiens ont portés les armes à Beauséjour, sous les menaces des Français, il est vrai (1755). — La *requête* contre la livraison de leurs armes est taxée comme insolente, de mauvaise foi ; — *refus* de prêter le serment sans réserve aucune. — Exécution de la déportation en masse.

2o **La vérité historique** : — 1. **Vetch** le premier découvre qu'il conviendrait d'exiler les Acadiens dans " les Antilles françaises. — 2. Ses **trois successeurs** insistent sur deux conséquences immédiates de leur départ : désert dans la N.-E., accroissement de la population du Cap-Breton et de l'île Saint-Jean. — 3. **La Chambre de Commerce**, sous **James Craggs**, secrétaire d'État (28 déc. 1720), exprime à Philipps la pensée " qu'il voudrait mieux que les habitants français de la N.-E. fussent transportés ailleurs, où le mélange avec les sujets britanniques leur fera oublier leur langue, leur religion et la mémoire du passé et en fera de véritables Anglais ". (V. *Mém.*, S. R. C., 1910, p. 62). — 4. **Paul Mascarène**, malgré son habile politique de conciliation, usa de son crédit auprès de Shirley : **tous deux** (1745) font appel à l'intervention du duc de Newcastle, " lui soumettant avec déférence le plan d'expulsion des habitants français hors de la N.-E., en les remplaçant par de bons sujets protestants ". (V. Ibid., p. 65). — 5. **Gouverneurs** et **lieutenants-gouverneurs** dénoncent à plaisir comme douteuse et incertaine la loyauté des Acadiens, dans toute leur correspondance, en dépit du *refus formel* de leur part de seconder les Français devant Annapolis et ailleurs : — il paraît ainsi évident, que si l'ordre d'expulsion n'est pas *explicitement* parti de la métropole, cet ordre couvait dans sa mentalité et n'attendait qu'une main hardie pour l'exécuter à la lettre. — 6. **Charles Lawrence** se donna le plaisir et l'intérêt d'*exécuteur* ; trois plaies lui rongeait le cœur : sa part de la défaite de Fontenoy, son départ forcé de Louisbourg et l'humilation subie à l'échec de Beaubassin en 1750 : — sa rancœur inspira son audace ; son audace, sa duplicité, puisqu'il lança ses proclamations " au nom du roi "; sa duplicité, son inhumanité, que ses historiens ont reconnue *simplement naturelle* (V. Ibid, p. 76).

CHAPITRE VI

L'Église acadienne

I°

Paroisse de Port-Royal

(1664-1755)

1o **Laurent Molins** (1664-76) : — Religieux Cordelier (Franciscain) a succédé, après plusieurs années, aux Capucins expulsés et fut un missionnaire très dévoué ; ainsi qu'aux Jésuites de Miscou.

2o **Louis Petit** (1676-94) : — capitaine au régiment de Carignan, ordonné à Québec le 21 déc. 1670, affilié au Séminaire des Missions Etrangères, dirigé sur la cure de Port-Royal, prisonnier de Phipps (22 mai 1690) et emmené à Boston, remis à sa cure à l'automne, retiré à Québec en 1694, où il meurt en 1709. — Il a pour vicaire *M. Louis Geoffroy*, P. S. S., de 1686 à 1687 ; *M. Claude Trouvé*, P. S. S., de 1689 à 1690; prisonnier de Phipps à Boston, celui-ci l'embarque dans son navire et l'échange avec une jeune prisonnière anglaise.

3o **Abel Maudoux** (1694-1702) : — prêtre des Missions Etrangères, arriva à l'automne de 1693 de sa cure des Trois-Rivières ; — homme de piété et de vertus, il était d'un tempérament irritable et demanda à retourner en France, l'automne de 1702. — La cure est alors confiée aux Récollets : ils sont aumôniers de la garnison.

4o **Religieux Récollets** : — *Félix Pain* arrive (1701) avec M. de Brouillan et est aumônier jusqu'au mois d'octobre 1710. — En 1703, il est curé avec le Père *Patrice René*, nommé Supérieur du couvent ouvert en 1703. — Le Père *Justinien Durand* devient curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste (1704-20). — Le Père *Charlemagne Cuvier* lui succède (1720-24).

5o **René-Charles de Breslay** (1724-31) : — né en 1658, il entre au Sém. de Saint-Sulpice à Paris en 1694, part pour Ville-Marie, fonde la mission de l'Ile-aux-Tourtes (1703-18), retourne en France. — En 1720, il débarque au Port-la-Joie, où il fonde l'église ; — il dessert Port-Royal et les environs (1724-28) : en 1729, il est persécuté par Armstrong, s'enfuit dans les bois, se découvre au retour de Philipps, se retire au mois de juin 1731.

6o **Antoine Gaulin** (1731-32) : — ce vaillant missionnaire des Micmacs, prêtre canadien des Missions Étrangères, se prête aux fonctions curiales, l'espace d'un an (mai 1732). — Son confrère, *M. Jacques Lesclaches* fait un intérim de sept.-nov. 1732.

7o **Claude de Saint-Poncy de la Vernède** (1732-39) : — prêtre des Miss. Etrang., se dévoua durant sept ans à son troupeau, subissant sans relâche les vexations de M. Armstrong qui le chassa de sa cure, un mois avant de s'ôter la vie. — Son confrère, *M. Nicolas Vauquelin* lui succèda (1739-41). — Le Sulpicien, *Charles de la Goudalie* ne desservit la paroisse que quelques mois (déc. 1741-juin 1742).

8o **Jean-Baptiste Guy Desenclaves** (1742-54) : — ordonné à Limoges en 1726, entre au Sém. de Saint-Sulpice, arrive à Montréal en 1728, dessert Sainte-Anne, Repentigny, Longue-Pointe (1728-36), visite Paris, revient à Louisbourg (1739) et se rend en Acadie, à la Grand'-Prée, puis à Annapolis.

9o **Henri Daudin** (1754-55) : —prêtre des Miss. Etrang. aborde à Louisbourg, l'été de 1753, suit l'abbé Le Loutre à Beauséjour, de là passe à Port-Royal, où Hopson lui permet un séjour de six mois, sans exiger de lui le serment d'allégeance, imposé aux prêtres le 11 août 1749.— Au mois d'août 1755, il est arrêté et emmené captif à Halifax. (V. *Arch. féd.*, Ottawa, Notes de M. Gaudet).

II°

Paroisse des Mines, dite La Grand-Prée

(1637-1755)

1o **Louis Geoffroy** (1687-92) : — né à Paris (1661), il s'agrège au Sém. de Saint-Sulpice, passe au Canada (1685), suit Mgr de St-Vallier en Acadie (1686), le nommant vicaire du curé Petit : celui-ci l'envoie exercer le ministère a Pobomkou, au cap Neigre, à Pentagouet. — M. de Saint-Castin l'envoie à ses frais par un navire bostonnais en France, d'où il revient en 1687. — Il devient alors le premier desservant résidant aux Mines : il y installa des écoles qui portèrent des fruits : les documents (1707-48) ont consigné la signature des habitants dans les registres. — En 1692, il devint curé de Laprairie et il mourut à Québec en mars 1707.

2o **Jean-François Buisson de Saint-Cosme** (1692-98) : — affilié au Sém. des Missions Etrangères, il s'étudia à continuer et à développer l'œuvre de son prédécesseur. — Une lettre de M. de Villebon (3 oct. 1698) l'y montre encore à ses fonctions, et il conduisit cette année les sauvages de sa mission à Pentagouet.

3o **Abbé Guay** (1699-1702) : — prêtre des Miss. Etrang., dirigé de France en Acadie, sans expérience, sans tact ni mesure. — Le ministre exigea son rappel en 1702, sur les nombreuses plaintes écrites à son sujet. — Son confrère, *François-Michel Leveyer*, vint le remplacer, l'espace de quelques mois.

4o **Bonaventure Masson** (1703-15) : — ce Récollet desservit Saint-Charles de la Grand'Prée, " durant douze ans avec édification ". — Il y mourut le 16 fév. 1715, assisté du grand-vicaire M. Gaulin, missionnaire des sauvages.

5o **Félix Pain** (1715-24) : — il porte dans le poème de Longfellow le nom de *Père Félicien* — Récollet très intelligent et habile, il rendit aux Acadiens des services signalés par ses conseils justes et très modérés, au milieu des conjonctures les plus embarrassantes. — Ces Récollets relevaient de la Province de Saint-Denis ou Paris.

6o **Antoine Gaulin** (1725-30) : — missionnaire des Micmacs, il aime à se prêter à tout ministère. — Il dessert les Mines : en juillet 1725 ; — oct. 1725-oto. 1726 ; — oct.-déc. 1727 ; — janv. 1728-avril, mai juillet 1729 — mars 1730. — Les intervalles sont remplis par les fonctions de *M. Jean-Baptiste Brault*, né à Montréal en 1698, — ainsi que les Récollets de Cobequid et de Piziquid.

7o **Charles de la Goudalie** (1730-40) : — Sulpicien et grand-vicaire, il se signale par une grande prudence dans les questions politiques toujours en ébullition. — Il signe encore à la Grand-Prée, en nov. 1741, puis en 1744. — En septembre 1742, il amène l'évêque de Québec à lui nommer un successeur. — *Jean-Laurent Laboret* exerça le ministère (1741-42-44), tandis que M. Desenclaves a aussi rempli l'interim (1740-41). — De retour de son voyage en France, le vénéré et infatigable Sulpicien reprend sa cure, du 23 juin 1742 au 6 août 1748. — L'année suivante, il retourne en France, en raison de son âge et de sa surdité ; il reparut à Louisbourg le 1er oct. 1751, pour repasser la mer en 1752, qui fut l'année de sa mort à Nantes.

8o **Claude-Jean-Baptiste Chauvreulx** (1749-55) : — originaire d'Orléans, il entre à Saint-Sulpice en 1722, vint au Canada sous-diacre seulement (1728) et fut ordonné en 1730. — Après avoir exercé divers ministères au Cap-Sable, à la Hève, auprès des Indiens, il dessert Piziguit et la Grand-Prée : lourde tâche pour le zèle d'un seul missionnaire, surtout à partir de 1751 jusqu'aux heures sombres de la déportation. (V. Notes de M. Gaudet).

III°

Paroisse de Beaubassin

1o **Claude Trouvé** (1686-1704) : — né vers 1644, s'agrège au Sém. de St-Sulpice, est à Ville-Marie en 1667, missionnaire à Kenté (1668-80), retourne en France, en revient avec Mgr de St-Vallier (1686), vicaire de Port-Royal, va se fixer à Beaubassin. — Son confrère, *M. Jean Baudoin*, né vers 1660, est dirigé sur l'Acadie en 1688, exerce le ministère avec lui jusqu'à son décès en 1689. — Tous deux furent témoins des invasions anglaises (1690-96), de l'incendie de l'église, du pillage des habitants. — M. Trouvé meurt en 1704, à Chédabouctou. (V. abbé H.-R. Casgrain, *Les Sulp. en Acad*, ch. II, III, pour tous les détails de leur carrière).

2o **Les Récollets** (1710-22) : — avec M. de Brouillan s'introduisent ces Religieux de la Province de Saint-Denis ou Paris. — Le Père *Félix Pain* a charge de la cure de Beaubassin (1710-17), puisqu'on écarte les missionnaires de Port-Royal conquis. — il se fit l'âme, le guide, la consolation de son troupeau. — Le Père *Vincent Cocuet* (1717-22) lui succéda.

3o **Charles de Breslay** (1722-23) : — ce missionnaire sulpicien venait de l'île Saint-Jean, où il passa deux ans. — Les registres attestent sa présence du 20 août 1722 à juin 1723.

4o **Jacques Lesclaches** (1732-42) : — il dessert la paroisse avec zèle et dévouement ; — M. de Saint-Poncy de la Vernède vint l'assister en septembre 1740 jusqu'en octobre 1742. — Puis, ce fut M. Laurent Laboret (1742-44) et l'*abbé Sébastien Duguay* (oct. 1744 à fév. 1745).

5o **Charles Germain** (1745-48) : — ce Père Jésuite, missionnaire des Abénakis, confère les sacrements et exerce les fonctions du culte, faute sans doute de curé sédentaire, en raison des circonstances critiques de la guerre entre les deux nations, et surtout de la chute de Louisbourg.

IV° Mission de Pentagouet

1o **Louis-Pierre Thury** : — il débarque à Québec en 1676, étudie au Séminaire auquel il s'agrège, dessert les paroisses situées entre la Durantaye et la Riv.-du-Loup. — En 1685, il est envoyé aux missions de l'Acadie, est promu grand vicaire forain, réside à Miramichi (1686), évangélise Gaspé, passe aux Mines, s'établit à Pentagouet (1689-98). — Là il se dévoue au salut des Abénakis, des diverses tribus. — En l'été de 1699, il est à *Mouskadabouet* (Lawrencetown), non loin de Chiboucton, au milieu des Indiens qu'il évangélise et meurt sans leurs yeux : ils lui érigent un monument rustique de leur façon.

2o **Antoine Gaulin** : — en 1700, il se trouve à Pentagonet, d'où il prend la mer vers la Louisiane ; mais un naufrage le jette sur le littoral du Maine au retour (1702) ; il se rend à Pentagouet qu'il ne quitte qu'en 1705. — En 1711, il accompagne, aux premiers jours d'août, le baron de Saint-Castin et ses guerriers sous les murs de Port-Royal ; il se rend à Plaisance demander canons et munitions : Costebelle lui accorde les secours sous les ordres de Pierre Morpain, dont le navire est capturé au *Chapeau Rouge*.

3o **Philippe Rageot** : — confrère des précédents du Séminaire des Missions Étrangères, vaillant et zélé, qui se dévoua quelque temps en compagnie de M. Gaulin. — Mais ces missions, fréquentées par les Récollets, furent bientôt confiées aux apôtres de la Compagnie de Jésus.

V° Missions des Jésuites

1o **Mission de Panaouamske** : — le Père *Vivcent Bigot* inaugura une chapelle près du manoir de M. de Saint-Castin (1694) ; — en 1698, il la transporte au village de Naurakamig. — Puis le *Père de la Chasse* fixe la résidence à Panaounamske, à quatre lieues en amont du fleuve Penobscot.

2o **Mission de Medoctec** : — sur le haut Saint-Jean, érigée en 1701 par le *Père Aubery*, qui eut pour successeur le *P. J.-B. Loyard* (1709-31). — Mission de Malécites, mêlés d'Abénaquis et de Souriquois. — Le Père Ch. Germain (1746-55) fut leur dernier missionnaire.

3o **Mission de Narantsouak** : — établie vers 1694 par le *P. Sébastien Rasle*, secondé ensuite de ses confrères *Le Sueur*, *Lauvergeat*, *Jacques Bigot*. — Le gouverneur de Boston mit à prix la tête du Père Rasle, qui passait à ses yeux pour le suborneur des Abénaquis. — Le 4 mars 1723, un corps expéditionnaire vint détruire Pentagouet ; un second de 1,100 hommes assaillit la mission : le Jésuite est assassiné, son corps haché et mutilé (23 août 1724). (V. Rochemonteix, *op. cit.* t. II).

1o **Rivière-aux-Canards** : — M. de Miniac, originaire de Rennes, grand-vicaire de Québec, entre en charge de la cure en 1740. — Dans ces temps difficiles, il usa de réserve et de prudence, comme un bon Sulpicien.—Il se retira, menacé de cécité et de paralysie, et s'embarqua à Louisbourg en septembre 1749, et passa à Nantes le reste de ses jours. — Le Sulpicien Mgr Dosquet lui avait concédé en Acadie les pou-

VI°

Paroisses acadiennes

voirs de vicaire général : la neutralité de ce dernier mécontenta le gouverneur et l'intendant de Québec. — M. Chauvreulx dessert des Mines la paroisse *Saint-Joseph* jusqu'à l'arrivée (1754-55) de l'évènement fatal.

2o **Piziguit** ou **Pigiguit** : — cette paroisse a pour desservant le Père Récollet, *Isidore Colet* (1724-28). — Elle fut bientôt confiée au zèle de M. Claude-Jean-Baptiste Chauvreulx, qui y exerça ses fonctions, tout en se rendant à divers autres places auprès des âmes privées de secours spirituels. — L'abbé Daudin, à l'été de 1753, remplace le précédent, avant de se transporter à Port-Royal en 1754.

3o **Cobeguit** : — le *Père Pierre Verquaillie*, Récollet, y est desservant en 1724-25. — En 1744, la paroisse a pour pasteur *l'abbé Girard*, prêtre des Miss. Étrang. de Paris, arrivé à Louisbourg en 1742. — De mars à juin 1750, Cornwallis l'accuse d'avoir conseillé à ses paroissiens de refuser le serment, le fait arrêter et garder en prison. — Enlevé, au mois d'août 1751, de sa cure par un parti micmac, il réussit à s'échapper de la baie *Tayamigouche* et à gagner l'île Saint-Jean, au printemps de 1752.

1o **Sauvages de l'Acadie** : — tous s'appellent du nom de *Micmacs*, dont 600 en état de porter les armes. (Mémoire de 1739). — Ils sont répartis par villages, savoir : — 1. *Manigouêche*, Ile-Royale, vers le Port-Toulouse ; — 2. *Astigonièche*, à la côte d'Acadie, au nord du passage de Fronsac ; — 3. *Malpec*, île Saint-Jean ; — 4. *Pictou*, à la côte de l'Acadie, vis-à-vis l'île St-Jean ; — 5. *Yamagouche*, en face du Port-la-Joie ; — 6. *Beaubassin*, en Acadie ; — 7. *Chedaik*, *Richibouctou*, au delà de la baie Verte ; — 8. *Shubenecadie*, à l'entrée de la rivière du même nom, qui tombe au bassin des Mines ; — 9. *Port-Royal* et *La Hève*, qui ne font qu'un village pour les sauvages, qui se fixent près de l'un ou de l'autre à leur volonté ; — 10. *Cap de Sable*, à la pointe sud-ouest de l'Acadie : — 11. *Miramichi*, *Ristigouche*, dans la baie des Chaleurs.—Les Indiens de tous ces centres ont été instruits dans la religion catholique par LEURS MISSIONNAIRES successifs. (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 133, . 385).

2o **Antoine Gaulin** : — vraie âme d'apôtre, il se dévoue plus de 30 ans au salut des sauvages et mérita de voir ses intentions et ses actes calomniés par les gouverneurs d'Annapolis ; — sans doute, il resta patriote et attaché aux gouverneurs de Louisbourg, mais il ne fut ni l'assassin, ni le criminel envers les prisonniers anglais, que les historiens ont accusé et noirci à plaisir, le *grand* Parkman surtout. — On sait qu'il vint mourir à Québec, le 6 mars 1740.

3o **Abbé Courtin** : — prêtre aussi des Miss. Etrang. de Paris, envoyé à Québec (1723), à Louisbourg (1724) pour seconder M. Gaulin qui lui enseigne le micmac ; — il retourne en France (1730) pour ses intérêts, où il est pensionné par le roi, revient l'année suivante, hiverne à Malpec, se rend auprès des tribus acadiennes après le départ de M. Gau-

lin. — Le 30 juin 1732, l'ordonnateur Lenormant de Mésy écrit au ministre: " M. Courtin s'est embarqué dans un bâtiment pour se rendre de Louisbourg au Port-Toulouse et de là au La Brador : il a péri en mer ! Il ne restait aux sauvages que ce seul missionnaire ". (V. Arch. féd. vol. 140, p. 45).—Un certain *abbé Byrne—Bierne* dans les copies—, prêtre irlandais, aumônier militaire à l'île St-Jean, en discorde avec le commandant des troupes, retiré alors à Louisbourg, passa l'hiver à Mirliguèche avec l'interprète des Indiens, le sieur Barthélemy Petitpas ; mais au printemps (1735) il vint dire qu'il ne pouvait s'accoutumer à vivre parmi ces nations, ni à apprendre leur langue et il demanda à passer en France (It. vol. 147, p. 183).

4o **Abbé de Saint-Vincent** : — prêtre des Miss. Etrang. de Paris, arrive à Louisbourg, le 9 août 1734, apprend l'idiome micmac à Mirligouèche, est rejoint par l'abbé Maillard (13 août 1735) à qui il enseigne ses connaissances linguistiques. — Il rentre en France en 1738, au grand regret de tous.

VII°

Missionnaires des sauvages

5o **Pierre Maillard (1735-62)** : — prêtre du Sém. du St-Esprit à Paris, envoyé à Louisbourg par le Supérieur des Miss. Étrang., le 24 juin 1735. — En 1737, il enseigne le micmac à l'abbé Le Loutre. — Rentré en France, il revient à Québec avec Mgr de Pontbriand (1741) qui lui accorde le titre de grand-vicaire dans l'Est (Prov.-Maritimes) au grand mécontentement des Récollets de Louisbourg. — En 1745, après la reddition, il est convoqué, appréhendé, conduit à Boston, renvoyé en France. — En 1746, il revient sur le navire amiral du duc d'Anville — Le 3 novembre, lettre obséquieuse à *Edouard How* en faveur des Indiens. — Le 3 août 1750, pension de 800 liv. du ministre de Versailles. — En 1752, lettre à Hopson sur la mentalité des sauvages acadiens. — Après la prise de Louisbourg, le gouverneur l'invite à s'établir à Halifax, avec une pension de 200 louis, dans le dessein de maîtriser les Micmacs. — En 1760, il est confirmé comme vicaire général par l'évêque de Québec ; mais en août 1762, il meurt sans sacrements, faute de prêtre catholique ; le ministre anglican, *Thomas Wood*, l'assiste comme " docteur en médecine ". — Il avait composé en langue indienne " un alphabet, une grammaire, un dictionnaire, un manuel de prières, un catéchisme, une série de sermons ". (V. Arch. féd. vol. 233).

6o **Jean-Louis Le Loutre (1709-72)** : — né à Morlaix (Bretagne), élève du Sém. du St-Esprit, ordonné en 1735, agrégé au Sém. des Miss. Étr., il débarque à Louisbourg en 1737, étudie à fond le micmac, devient missionnaire à Shubenecadie. — En 1744, aumônier il suit les Indiens contre Annapolis: puis il se retire dans l'Acadie française, poursuivi de la haine des Anglais jusqu'à nos jours.— En 1746, il prend la mer, est capturé à bord, emmené en Angleterre et relâché. — En 1749, il est à la baie Verte et exhorte avec force les Acadiens à passer tous en terre française. — En 1755, il échappe, juste à temps à la reddition par Vergor du fort Beauséjour et rejoint l'abbé Manach à Miramichi.— Peu après

son bâtiment est saisi en mer ; il est emmené à Portsmouth, à Plymouth, interné à l'île de Jersey où un soldat invente contre lui et sa conduite en Acadie la plus invraisemblable calomnie, (V. Knox's Journal) et detenu jusqu'au traité de Paris. — Toutes les atrocités sans nom que les historiens anglais, et avec eux M. Ed. Richard *lui-même*, ont accumulées à profusion sur sa mémoire, constituent un ignominieux tissu de mensonges haineux contre le missionnaire catholique : ils l'ont rendu à plaisir responsable de la cruauté des Indiens envers les captifs, comme si l'on pouvait concilier ces forfaits avec la conscience pure d'un prêtre irréprochable et charitable. — En 1765, M. Le Loutre recueille les exilés acadiens, repoussés d'Angleterre, à St-Malo et à Morlaix : il seconde leur établissement à Belle-Isle-en-Mer, de 78 familles aux frais du Trésor qu'il a sollicités. — Il décéda à Nantes, le 1er oct. 1772.

VIII° **Prêtres séculiers**

1o **François Le Guerne** : — né en 1725 à Rostrenen (Bretagne), ordonné à Québec (18 sept. 1751), nommé pour l'Acadie (1753-57) à Petcoudiac, consolateur des proscrits à qui il demeure fidèle jusqu'à leur exode vers le Canada. — En 1758, à St-François de l'Ile d'Orléans ; en 1768, il enseigne la rhétorique au Séminaire ; de nouveau, à l'île (1768-87) et y meurt en 1789.

2o **Abbé Manach** : — originaire aussi de la Basse-Bretagne, comme l'indique son nom qui signifie *Le Moine*, il était " un fort bon sujet ", écrit l'abbé de l'Ile-Dieu (1754) et desservait les Acadiens de Tintamarre, de Memramcouk, etc. ; — il fut leur providence aux heures douloureuses de la persécution. — En 1745, le Père Récollet, *La Corne*, alla du Canada desservir Miramichi.

3o **Guillaume Coquart** : — concitoyen de M. Le Loutre, partit pour Louisbourg, en juillet 1755, où le vaisseau entra comme par un prodige malgré le blocus du port (18 août). — Il alla avec M. l'abbé Biscaret auprès des refugiés acadiens, car il signe un acte au Port-Lajoie le 29 janv. 1756.

4o **Abbé Vizien** : — également Breton, il aborde à Louisbourg en juin 1754, est nommé aumônier des troupes à Beauséjour, où il se trouve le 16 juin 1755, jour de la capitulation. — Puis il retourna à Louisbourg et se rendit ensuite à Québec. (V. Abbé A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Mgr dePontbriand).

1o **Récollets de la Province de Saint-Denis** : — ces Religieux viennent de Plaisance évacuée après le traité de 1713 et s'établissent à la Baie-des-Anglais devenue *Louisbourg* (1714). — Leur Supérieur, le Père *Dominique de La Marche* était un esprit fort distingué, très cultivé : — son " Mémoire au comte de Toulouse ", écrit le 7 sept. 1717 dénote des qualités d'observation et de raisonnement bien remarquables; il discute les raisons pour ou contre l'exode des Acadiens à l'Ile-Royale et à l'île Saint-Jean. (V. *Arch. féd.*, vol. 123, p. 70). — Il arriva à

IX°
Récollets à l'Ile-Royale et à l'Ile St-Jean
(1713-55)

Louisbourg avec son confrère Jean Capistran, le 27 août 1713, et reçut les pouvoirs de vicaire-général. — En 1715, il est au Port-Dauphin ; le Père Jean, à Toulouse ; — en 1716, voyage en Acadie pour y prendre des informations (août à octobre) et laisse l'Ile-Royale, le 25 novembre sans avoir touché d'appointements. — La série des Récollets de Paris continue à se succéder à Louisbourg. — Félix Pain évangélisse l'île St-Jean (1725-31).

2o **Récollets de la Province de Bretagne** : — la Compagnie de l'île Saint-Jean a réclamé les Sulpiciens : M. de Breslay et M. Louis de Métivier y sont envoyés (1721-23). mais sont rappelés, faute de sujets capables de les aider. — On s'adressa alors aux Récollets de Bretagne : ce fut la source de démêlés, de malaises, de scandales même. — Il est quasi impossible de recueillir tous les noms des missionnaires citons quelques-uns : Kergariou, Flamant, Le Paige, Guégot, Collin, Le Moign, Aubré, Kerriche, La Grée, Raoul, etc.

X°
Limites acadiennes
(1713-59)

1o **Importance de la question** : — la délimitation des frontières reste indécise de 1713 à 1755. — Ce point de litige explique les difficultés réciproques, subies par les administrateurs civils, militaires, religieux, leurs malentendus et leurs réclamations dans les correspondances avec les autorités de Versailles et de Londres. — L'indécision des frontières a trompé les espérances des Acadiens et leur a inspiré une confiance funeste, finalement fatale.

2o **Limites en discussion** : — le *Mémoire* du ministre (1er juin 1754) à Duquesne et à Drucour leur sert d'instructions : — " Il y a déjà longtemps que les Commissaires sont assemblés à Paris. — Les Anglais comprennent dans ces limites les terres qui s'étendent depuis la N.-A., du fleuve Kenebeki jusqu'au fleuve St-Laurent, toute la rive droite de ce fleuve en descendant depuis la hauteur de Québec jusqu'à Gaspé, toutes les côtes du Golfe depuis Gaspé jusqu'à Canceau, enfin le littoral de Canceau à la N.-A., sans en excepter les côtes de la baie Française. — Les commissaires du roi, au contraire, ont établi que, non seulement l'Acadie n'a point cette étendue, mais même que ses limites doivent être fixées, d'une part à Canceau qui doit rester à la France, et de l'autre au Cap Sable ou Fourchu ; que c'est là tout ce qui a été cédé par l'art. 12 du traité d'Utrecht, sous le titre " d'anciennes limites de l'Acadie " ; et que, en y joignant le territoire du Port-Royal qui a été cédé par le même article, l'Angleterre ne doit avoir qu'environ la moitié de la province communément appelée *Acadie*. — Tel est l'état de la question actuellement

3o **Conséquences nécessaires** : — " Si la différence énorme, entre les prétentions respectives, présente des difficultés pour parvenir à un accommodement, malgré l'évidence des droits de S. M. qui sont fondés également sur la lettre et sur l'esprit de la Cession qui fait le titre de l'Angleterre, il en résulte toujours que toutes les terres de la péminsule, depuis le Port-Royal jusqu'à l'isthme qui la sépare du continent, sont

au moins contentieuses et doivent être regardées comme telles jusqu'au règlement des limites. — Ainsi les Anglais ne sont pas en droit de faire des fortifications sur ces mêmes terres que sur celles du continents qu'ils veulent mal à propos comprendre dans la Cession qui leur a été faite de l'Acadie. — Il est même revenu à S. M. qu'ils ont construit un fort assez considérable à Beaubassin et elle en a fait porter plainte à S. M. B. Elle a en conséquence ordonné la construction d'un fort à Beauséjour, qui est presque vis-à-vis et elle a pris les autres mesures convenables pour le maintien de ses droits ". Fait à Versailles le 12 mai 1754. — Pour desservir les populations blanches et sauvages de l'**Acadie anglaise** (N.-E.), l'évêque de Québec s'entendait avec les gouverneurs d'Annapolis (1713-49) et de Halifax (1749-55). — Quant à l'**Acadie française** (N.-B.), il agissait directement, sans leur autorisation, au moyen de ses vicaires généraux dans les deux *Acadies*, ainsi que dans les îles du Cap-Breton et de Saint-Jean.

CHAPITRE VII

La dispersion et la Renaissance

Acadiens déportés

I°

Aux Etats-Unis

1o **Groupe du Nord** : — en Nouvelle-Angleterre, dans le gouvernement du Massachusetts, à Boston surtout où arrivent (5 nov. 1755) les *six bâtiments* de transports, pour s'abriter contre la furieuse tempête qui les a assaillis en sortant de la baie des Mines : — *le Three Friends* avait à bord **160 âmes** à destination de Philadelphie, *le Dolphin* **227 âmes** vers le Maryland, *l'Endeavour* **125 âmes** vers la Caroline du Sud, *le Sarah* **151 âmes** vers la Virginie, une goèlette **209** vers le même lieu et une corvette **205** vers le Maryland : total, **1,077 personnes**. — On accorda la liberté à chaque capitaine de ne conserver à bord que 2 Acadiens par tonne et de décharger la différence. — D'autres expulsés viennent plus tard se joindre à ce noyau : — en 1763, le Mass. compte un total de **1,043 personnes**. — Le gouvernement du Connecticut à la même date, en avait **666**. (V. *Rapp. des Arch. can.*, 1905, t. II ; 1911, p. 648).

2o **Groupe du Centre** : — en Nouvelle York, **249 expulsés** ; — en Maryland, **810** répartis dans les districts de Baltimore, Annapolis, Newton, Snowhill, Oxford, Marlborough, Tobacco, Princestown : — en Pennsylvanie, **383 âmes**. (V. Rapp. 1911, p. 618).

3o **Groupe du Sud** : — les déportés de la Caroline du Sud étaient au nombre de **280** ; — ceux de la Géorgie, **185** ; — ceux destinés à la Virginie ne purent débarquer et furent dirigés sur les ports d'Angle-

terre ; — les deux premiers contingents eurent la faculté, après 1763, de passer à la Louisiane.

4o **Résultats** : — environ **4,397 Acadiens** sont exilés aux E.-U. ; — à peu près 1,500 regagnent l'Acadie, d'autres le Canada, d'autres l'Europe : le reste meurt de misère, ou demeure et est assimilé.(V. Rapp. des Arch., 1905, t. II, p. XVI ; 1911, 599 et ss.).

II°

Au Canada

1o **Au sud de Montréal** : — les exilés viennent par la voie du lac Champlain, les rivières, le chemin d'Albany-New-York : ils formèrent la paroisse actuelle de L'Acadie.

2o **Aux environs de Québec** : — il en vint des groupes nombreux en 1756 et 1758, par diverses barques, soit aussi en caravanes venant par les terres et les bois : les contingents atteignirent le chiffre d'environ 1,500. — Par malheur, la petite vérole les décima au nombre de 400 victimes : et la pénurie règna alors partout, avant-coureuse du siège de Québec.

3o **Aux environs de Nicolet** : — d'autres émigrants se portèrent vers Nicolet, Bécancour, Saint-Jacques-l'Achigan, la plupart dans le plus pitoyable dénûment, fatigués par les privations. — Un bon groupe s'établit à Saint-Grégoire, aux Trois-Rivières, au lac Saint-Paul, à Sainte-Angèle.

4o **Dans Témiscouata et la Gaspésie** : — un nombre relativement considérable, remontant les tributaires du fleuve St-Jean, et le fleuve lui-même, se réfugie dans ces deux régions et s'y est développé insensiblement. — La baie des Chaleurs avec ses îles était facile à franchir: aussi les Gaspésiens, les habitants du comté de Bonaventure sont les représentants qui survivent au **Grand Dérangement**, de purs Acadiens. — En 1763, 87 Acadiens se sont réfugiés à la Rivière St-Jean, (N.-B.).

5o **Résultats** : — les villes de Québec et de Montréal comptent un afflux respectable d'Acadiens, surtout avant et pendant les années de la Cession. — Les noms les plus honorables, dans les rangs de l'épiscopat (Mgr Prince), du haut clergé, des professions libérales font la gloire des exilés et réfugiés acadiens.

III°

Iles du golfe

1o **Cap-Breton et Saint-Jean** : — ces deux îles, conquises à la seconde capitulation de Louisbourg, sont le théâtre d'odieuses prescriptions : — mais la méprisable " vermine " tint à s'attacher à la terre natale, revenant des bois, des baies, du fond des rivières avoisinantes, ou même de la terre lointaine de la déportation. — Aujourd'hui, la race acadienne reste rivée à ce sol partagé entre Européens, écoassais, irlandais, et Loyalistes des É.-U.

2o **Les autres îles** : — celles de *la Madeleine* surtout conservent les rejetons de l'arbre ; — celui-ci y a poussé des rameaux riches et féconds, en dépit de l'aridité du sol et de la violence des coups de vent venant du large.

3o **Terre-Neuve** : — *Saint-Pierre* et *Miquelon* principalement, parages demeurés français, donnèrent asile aux proscrits, paisibles pêcheurs qui se contentent de peu, tant qu'ils peuvent se servir de leur langue pour prier et servir Dieu.

IV°

En Angleterre

1o **Au Pays de Galles** : — les exilés, refusés en Virginie et au Mass., les proscrits de l'Ile Saint-Jean embarqués par le féroce Boscawen (1758), sont débarqués dans les ports de l'ouest : 184 à *Bristol*, 224 à *Liverpool* (en 1763).

2o **Dans le sud de l'île** : — deux autres cargaisons sont conduites: 159 à *Peryn* et 219 à *Southampton*. — Le duc de Nivernais, plénipotentiaire de France à Londres, chargea M. de la Rochette de les visiter dans ces villes maritimes : les privations, le chagrin, les maladies enlèverent la moitié de leur effectif, en *sept ans* de captivité : 866 sur 1,509 languissaient encore, en 1762, et avec eux 90 Français capturés sur mer. — Le traité de Paris les vint libérer et transporter en France. (V. Rapp. des Arch., 1905, t. II, p. XVII).

V°

En France

1o **A Cherbourg** : — un groupe d'Acadiens, du Cap-Sable et de Pobomcou, y est débarqué en 1759-60, à moins qu'il n'ait auparavant accosté en Angleterre. — Le ministre leur alloua des secours de subsistance : — en 1767, on voit figurer sur la liste 70 à 75 noms, d'Entremont, Landry, Boudrot, Leblanc...

2o **En Normandie** : — environ 179 personnes de l'île Saint-Jean, embarquées sur l'un des navires affectés par l'amiral Boscawen sont jetées dans le port de *Boulogne-sur-Mer* ; d'autres, dans celui de Granville. — Ces deux groupes rejoignent plus tard leurs compatriotes.

3o **En Bretagne** : — passés par l'Angleterre, y ayant séjourné durant sept ans, ces émigrés abordent à Saint-Malo et à Morlaix, ville natale de l'abbé Le Loutre. — Celui-ci, sorti de sa prison de Jersey, s'emploie aussitôt au placement de ses chers Acadiens, auprès des États de Rennes, qui leur cède des terrains domaniaux dans Belle-Ile-en-Mer : — il y établit 77 familles (nov. 1765), les Granger, Daigle, Richard, Martin, Leblanc, Landry, Gautherot, etc.

4o **En Saintonge-Aunis** : — le 7 sept. 1758, **M. Raymond de Villejoint,** commandant à l'île Saint-Jean, capitule devant Boscawen : 700 hab. sont embarqués à destination de La Rochelle, sur 4,000 qu'il s'agit de déporter ; — entre 600 à 700 sont engloutis dans les flots avec les vaisseaux qui les portaient. — Rochefort reçut un autre contingent, mais il revenait de la Guyane française.

5o **En Poitou** : — en 1772, le marquis de *Peyrusse d'Escars* offre au ministre d'établir *une centaine* de familles dans les *landes d'Archigny*, à La Puye, à Bonneuil, à Maillé, entre Châtellerault et Montmorillon, où vivent encore leurs descendants. — Quelques-uns, vers la même époque, se rendirent dans le Limousin et disparaissent dans la suite. (V. Rameau, t. II, p. 230).

N. B. — Le ministre des colonies en expédia 500 aux Antilles, à Saint-Domingue et en Guyane, d'où on les ramena ensuite.

VI°

Reviviscence des Acadiens

1o **Michel Franklin** : — né en Gr.-Bret., il arrive à Halifax (1752), où il est nommé conseiller député (1759), membre du Conseil (1762) ; — **administrateur** (1766-68), il devient **lieut.-gouverneur** jusqu'au 16 fév. 1776, et meurt en 1782. — La renaissance acadienne lui doit sa vitalité et son épanouissement : — après *dix années* de mortelle désolation (**1756-66**), il ramène *dix années* de résurrection féconde (**1766-76**) : — et le sage administrateur est appuyé et approuvé à Londres, dans son œuvre de justice et de restauration.

2o **Epaves du naufrage** : — en 1766, Rameau en fait ainsi l'énumération consciencieuse : — " de Ristigouche à Shédiac, 1,000 âmes sauvées ; — dans l'île Saint-Jean, 400 ; — au Cap-Breton et à Canseau, 400 ; — à Halifax et aux environs, 700 ; — épars en N.-E., 300 à 400 : total, 2,800 Acadiens survivants. — " De ce noyau est sortie la renaissance de ce petit peuple — *grand* par ses malheurs et ses vertus ! — dont le second développement, moins pittoresque peut-être, est plus curieux et plus surprenant que le premier ". (*Une Col. féod.*, t. II, p. 180).

3o **Changement de noms** : — baie Française : baie de Fundy ; — Beaubassin : *Amherst* ; — Cobeguid : *Truro* ; — Piziguid : *Windsor* ; — les Mines : *Horton* ; — Pobomcoup : *Pubnico* ; — Cap-Fourchu : *Yarmouth*. . .

4o **Premier exode** : — en 1764, les instructions royales autorisent les Acadiens à s'établir comme colons, moyennant le serment d'allégeance. — Les détenus de Halifax se portent à *Prospect* au sud de la ville, à Chezetcook au nord, à Canseau, à l'île Madame, à Caraquet, à Shediac, à Tracadie, à Boutouche, à la baie des Chaleurs. . .

VII°

Retour des proscrits

1o **La caravane du Massachusetts** : — au printemps de 1766, elle se constitue pour opérer un retour par terre, à travers le Maine, jusqu'à la baie de Fundy, ensuite jusqu'à Shédiac : hommes, femmes, enfants ; — ce fut au prix de périls, de fatigues, de privations inouïes, beaucoup mourant de lassitude, de froid, de faim. — La colonne des proscrits arrive à la rivière Petcodiac, à celle de Memramcouk : on leur apprit que les Anglais avaient tout incendié partout. — Néanmoins **120 familles** s'installèrent dans ces régions ; — **50 à 60 autres** descendent jusqu'à Annapolis, où elles furent plus mal accueillies qu'ailleurs. — La population anglaise se décida à renvoyer ces miséreux sur la baie *Sainte-Marie* et à Yarmouth, sur la plage de *Tousquet*, à *Pubnico*. — Des survivants de la famille d'Entremont se virent remis en possession de leur ancien domaine (1767-68 et 1771-72).

2o **Au Nouveau-Brunswick** : — sur l'isthme de Chignictou et au nord, se fondent peu à peu de nouvelles localités : Le Barachois, Cocagne, Bouctouche, Tracadie, etc. ; — Memramcouk, Menoudy, Petcodiac

sont surtout propices au développement agricole et attirent ainsi l'attention et le zèle des colons. — Miramichi, Caraquet, Miscou, Nipisiguit, s'offrent comme stations de pêche. — Des réfugiés reviennent du Canada, des îles, de Terre-Neuve, revoir leurs terres natales, s'y implanter de nouveau, au sein d'un labeur ardu et de la pauvreté, consolés par leur indéracinable foi religieuse et leur incomparable moralité sur le continent américain.

3o **A Madawaska** : — un groupe d'Acadiens s'y assemble et s'y développe merveilleusement sur des terres neuves, les leurs du haut Saint-Jean étant dévolues aux colons anglais, qui ont pris de tous côtés les terrains défrichés. — Divers contingents des États se joignent à ces Acadiens échappés à la déportation dans leur retraite, et protégés par les armes des Indiens alliés, si redoutés des partis de guerre anglais. (V. Rameau, t. II, 200 et passim).

VIII°

Assurance de survie

1o **Répartition en groupes** : — M. Rameau répartit les Acadiens en *huit groupes*, noyés dans les diverses colonies accaparées par les colons d'Europe et de la Nouvelle-Angleterre : — 1° Sainte-Marie, Tousquet, Pubnico ; — 2° Isthme de Shediac ; — 3° Canso, île Madame, Cap-Breton méridional ; — 4. Cap-Breton septentrional, Chéticamp ; — 5. Baies et presqu'îles du Golfe, baie des Chaleurs sud et nord (Gaspésie) ; — 6. Prospect et Chezetcook près de Halifax ; — 7. Ile du Prince-Edouard ; — 8. Madawaska et nord-ouest du N.-B.

2o **Population approximative** : — à la fin du 18è siècle ; — districts de : 1° Sainte-Marie et environs, 1,480 ; — 2° Shediac à Richibouctou et Ristigouche, 2,121 ; — 3° Cap-Breton, 353 ; — 4° P.-E., et îles de la Madeleine, 1,093 ; — 5° Canso, 782 ; — 6° Halifax, 520 ; — 7° Nouv.-Br., 1,162 ; — 8° Madawaska, 446 ; — un total d'environ, 8,800 âmes. — **En 1812**, 11, 630. — La nation acadienne renaissait de ses cendres, selon les desseins de Dieu, pour la gloire de Jésus-Christ et de son Église : — un petit peuple si humilié devait ressusciter ! (V. Rameau, *ibid.*, p. 255).

3o **Secours religieux** : — 1. L'abbé Bailly (1768-72), plus tard coadjuteur de Québec ; — 2. Le P. Labrosse, S. J. (1770-74). — 3. L'abbé James MacDonald, Ecossais, à l'île St-Jean (1772-85). — 4. Joseph Mathurin Bourg, *premier* prêtre acadien avec son compatriote Jean Bro, ordonnés le 15 nov. 1772. — 5. L'abbé Leroux, compatriote de Mgr Briand ; — l'abbé Jones, de Cork (Irlande) ; — l'abbé Antoine Girouard ; — trois Irlandais, Phelan, Power, Grace, — et le plus célèbre Edmond Burke (1786). — 6. Les prêtres français, fuyant la Révolution : messieurs de Calonne, Desjardins, Ciquart, Sigogne, Jamtel, Picard, Champion et McEachern. (V. A. Gosselin, *Egl. du Can.*, après la conquête, Ie et IIe partie).

4o **De nos jours** : — le peuple acadien, grâce à sa foi, à sa langue, à ses qualités natives, à la beauté de son caractère, à la simplicité de ses mœurs pures, à sa culture intellectuelle, religieuse, sociale, jouit

à bon droit des fruits qu'ont produits ses talents et ses adversités mêmes. — Il a été dispersé aux quatre vents : aussi bien sa postérité se perpétue en France, à Terre-Neuve, dans les Provinces Maritimes, en Louisiane, aux Etats de la N.-A., au Canada depuis le Labrador jusqu'à la Colombie et l'Alberta. —Partout il a produit des hommes distingués dans l'arène politique, la littérature, les carrières professionnelles, le barreau, la hiérarchie ecclésiastique. — Sa descendance ne saurait se limiter aux 200,000 âmes des Provinces Maritimes ; elle est doublée par la postérité éparse dans toutes les directions. — Fidèle à sa noble mission première, il mérite que l'on admire son histoire et le patrimoine d'honneur que lui ont légués ses ancêtres : grand par ses origines, auréolé par ses malheurs sans exemple, il sera grand et honorable en raison de son attachement à ses traditions glorieuses et à ses immortelles destinées.

APPENDICES

I. — TERRE-NEUVE

1° **Terre-Neuve** *au 16è siècle*

1° **Les Français**

1o **Les Français** : — de temps immémorial, **les Bretons** fréquentent les bancs de l'île. — **En 1514,** " les pêcheurs de l'île *Bréhat* paient la dîme au clergé sur les pêches ès terres-neuves, *depuis 60 ans* ! " — **En 1511,** la mère de Charles-Quint d'Espagne ne permet au navigateur *Agramonte* d'aller vers Terre-Neuve " que sous la conduite de deux pilotes bretons ". — **En 1517,** un poète anglais gémit sur l'exploitation par les Français d'une *moisson* qui remplit annuellement 100 bâtiments de pêche. — **En 1524,** nos vaisseaux d'escorte, munis de pièces d'artillerie, luttent avec succès contre une escadre anglaise. — **En 1527,** un pêcheur anglais compte avec chagrin onze **vaisseaux normands** au seul port de Saint-Jean. — **En 1534,** Cartier aborde à T.-N. en vingt jours, grâce évidemment à des excursions antérieures ; — en 1542, il y donne rendez-vous au sieur de Roberval. — **En 1554,** *la Brave*, de St-Pol-de-Léon et *la Brave*, de l'île de Ré, se sacrifient pour sauver les convois de pêcheurs. — **En 1555,** deux bâtiments français, embossés à l'entrée du goulet de St-Jean, livrent un combat acharné à des corsaires espagnols : l'érection de *deux fortins* à l'entrée dénote notre mainmise sur l'île. — A partir de 1560, des havres de France sortent de 25 à 35 terreneuviers par an. — La *Cosmographie* du pilote saintongeois *Alfonse* (1542), le routier de *Hoyarsabal* (1579) pilote basque, confirment l'assertion du pilote dieppois *Grignon* (1539), " que les côtes de T.-N. avaient été découvertes — au moins les orientales et méridionales — par les Bretons et les Normands."

2° **Les Anglais**

2o **Les Anglais** : — **en 1496,** Jean Cabot aborde à T.-N. ; — mais il n'en fait point une prise de possession, au nom de Henri VII, faute d'y établir une *habitation*. — C'est sur ce *fait passager* que les Papiers d'Etat coloniaux, que les ouvrages de seconde et troisième mains, ceux d'Anspach, de Hatton et Harvey, ont appuyé les prétendus droits de l'Angleterre sur l'île, à l'exclusion de la France. — Les pêcheurs anglais, ne sentant pas autant que nous les besoins d'une pêche lointaine, fréquentent le littoral par groupes restreints. Le **5 août 1583,** l'escadrille de **sir Humphrey Gilbert** déploya bien le drapeau britannique en rade de *Saint-Jean* ; — mais avec la connivence de l'*amiral de la pêche* qui était alors, selon un roulement international, un Anglais : il prononça l'annexion du territoire à l'Angleterre, en présence des équipages portugais, espagnols ou autres. — Les Portugais cèdent *leur zone*, moyennant un permis de pêche. — Deux jours après, sir Gilbert repète la cérémonie à *Rognouse* et se retire vers le sud océanique ; — il avait respecté " la zone française ". — On sait que la reine Elisabeth elle-même reprochait aux Espagnols d'empêcher le commerce mondial " en tous lieux où le droit qu'ils pouvaient avoir était d'y avoir abordé les premiers " ; — qu'elle affirmait le principe que " la prise de possession d'un territoire, pour être valable, devait être *effective* ".

3o **Les Basques français** ; — **en 1591,** les terreneuviers malouins eurent ordre de rallier les baleiniers basques : ils en recueillent bientôt le bénéfice par l'union défensive contre l'ennemi commun. — Les marins de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz appliquent alors aux échancrures du littoral occidental une série de noms basques qui existent encore, bien que défigurés sur les cartes : celle de Denis de Rotis et celle de Pierre d'Etcheverry : **Ulycillho**, *trou à mouche* ou infesté de moustiques, **Oporportu**, *vase à lait*, lieu

3°

Les Basques

calme (Port-au-Port), **Portuchoa** *petit port* (Port-au-choix), **Barachoa** *port naturel*, **Amuix** ou cap du *figuier*, **Miaritz** en souvenir de *Biaritz*, **Degrats** ou *sècheries* de morues, **Plaisance** en mémoire d'une localité des Landes basques. — **Le 25 sept. 1596,** pour venger la prise du *Saint-Esprit* de Bayonne par les capitaines *Crose et Then* en 1591, Michel et Martin de Sancé pénètrent avec trois vaisseaux dans la rade de St-Jean, y pillent ceux du capitaine *Clarke*. — Preuve évidente que, à T.-N., les officiers britanniques avaient des concurrents. (V. *Le Correspondant*, 1904, Ch. de la Roncière, *La Question de T.-N.*)

II°

Terre-Neuve

au 17è siècle

Les Anglais

(1610-60)

1o **Fondation de la Colonie anglaise :** — le philosophe *Bacon* écrit un opuscule où il déclare " que les pêcheries de T.-N. sont plus productives que les mines du Pérou ". — *John Guy* se fait parmi les gentilshommes et les marchands de Londres et de Bristol, le promoteur d'un grand mouvement : — le **29 avril 1610**, une charte royale concède à la Compagnie des "Adventurers and Planters" l'île de T.-N. et spécialement le littoral compris entre le cap *Bona Vista* et le cap *Ste-Marie*. — John Guy s'installe à *Mosquito Harbour* (Ulycillho). — **En 1615,** expédition de *Richard Whitbourne*, au port Saint-Jean. — **En 1616,** *William Vaughan* obtient l'investiture du territore sis entre la baie du Caplan et celle de Plaisance, qu'il appela la " Petite Cambrie ", en souvenir du pays natal. —Le **30 mars 1623,** une portion en est cédée, sous le nom d'*Avalon*, aux catholiques fugitifs qu'amène *Georges Calvert*, **lord Baltimore** ; — d'autres catholiques, Irlandais, fondent la colonie de *North Falkland*, près de Bona Vista, du nom du lord lieutenant d'Irlande ; — **en 1626,** la carte du gouverneur *John Mason* montre la colonie resserrée dans ces étroites limites — sans s'étendre plus loin dans l'île que les concessions de la charte de J. Guy. — **En 1637,** néanmoins, *David Kirke*, l'un de nos ennemis acharnés, se fait investir du domaine de l'île entière ; — il essaie de nous évincer, en imposant nos pêcheurs d'une taxe de 5 pour 100 sur le poisson sec : — on ne cite que deux capitaines basques qui se virent condamner à la payer de force. — La lutte éclate bientôt : — **en 1653,** vingt-trois terreneuviers de Honfleur sont dispersés par neuf grands vaisseaux de guerre anglais, près de Cherbourg ; — **en 1654,** quarante-six bâtiments de St-Malo tombent par le travers de quatre frégates anglaises de 50 canons : combat de cinq heures contre le capitaine *Godfrey* qui ne coule que *deux* terreneuviers. — Ces agressions mettent en mouvement l'action gouvernementale à Versailles, qui nomma un *gouverneur* à T.-N., pour le maintien de nos droits.

2°

Les Français

(1603-55)

2o **Fondation de la colonie française :** — le **3 janv. 1578,** le marquis de La Roche est nommé *vice-roi* aux Terres-Neuves. — Pour la Cour, l'île n'est qu'une dépendance du Canada : **en 1586,** un conseiller propose de la fortifier " pour tenir en bride " les pêcheries ; plus tard Champlain dresse un plan de colonisation (1603) et *M. de Sainte-Catherine* le reprend à son compte dans son " Mémoyre pour Terre-Neuve " (1613). — En **octobre 1610,** les Malouins arment deux *gardes côtes* pour le littoral occidental. — **Le 8 déc. 1613,** les Rochelais protestent avec énergie contre tout établissement britannique dans l'île. — Le **26 juin 1615,** Louis XIII publie une ordonnance qui interdit d'abattre les séchoirs des poissons en l'île. — **En 1625,** quatre capitaines basques ont mission d'y protéger le trafic avec leurs baleiniers armés en guerre. — **En 1626,** *protestation* de l'Assemblée des notables contre les empiètements britanniques. — **En 1628,** Saint-Malo seul envoie 112 terreneuviers au Banc. — **En 1629,** *Bergeron*, auteur d'un " Traité de la navigation et des voyages de découvertes " écrit que " les Anglais commencent à nous vouloir tirer des mains le trafic, la pêche et la domination même de ces pays, qui sont de notre conquête, travail, frais et possession paisible de si longtemps, l'île des T.-N. tout particulièrement." — Le **26 mars 1640** règlement de police, émané des Malouins, pour la distribution des havres de pêche ; — le **26 avril 1645,** un arrêt du Parlement de Bretagne oblige les ports à contribuer à l'entretien du garde-côtes malouin, qui a le caractère d'un croiseur d'Etat : 12 canons, 72 hommes, six pataches bien armées.

III°

La colonie française

(1655-1713)

1° **Gouverneurs français :** — *Georges Gardiner de Peskam*, dans sa " Description du Nouveau-Monde " (1649) ne revendique point pour sa nation *la souveraineté absolue* de l'île, " bien que les Anglais y soient les plus puissants ". — Le Rochelais, **Nicolas Gargot,** capitaine de frégate, emputé d'une jambe en Lorraine, arma à ses frais 250 hommes du *Léopard* ; — **en 1650,** il est en croisière devant le beau site de Plaisance, dont 23 navires hispano-basques lui interdisent l'accès. — Le **13 août 1655,** le Breton, **sieur de Kéréon,** est nommé **premier gouverneur** de Plaisance. — **En 1658,** le roi décore Gargot et lui accorde en fief héréditaire le port et le littoral sur 26 lieues de profondeur entre les caps *Raye* et *Race*. — **En 1660,** le roi le charge de chasser l'Anglais du Grand et du Petit Plaisance, du Petit-Paradis et des postes avantageux, et (1662) d'y conduire la garnison et des colons : — **Thalour Du Perron,** jeune Nantais devint le **second gouverneur.** — Celui-ci et son frère, peu de mois après leur arrivée, sont assassinés par les 30 hommes de la garnison en révolte. —**En 1663,** retour de Gargot, arrestation de 8 meurtriers qu'il exécute à bord en rade de Québec ; — il meurt en 1664, sans enfant et le fief de Plaisance reste sans titulaire. — Les 200 colons sont mis sous la protection de **Bellot,** dit *Lafontaine, commandant de fort* (1664-67), dont l'administration maladroite ne contribua guère à la prospérité de la colonie. — *Aucune* protestation, *nulle* intervention de la part des Anglais contre notre installation. — Quoi qu'en dise le *memorandum* de lord Salisbury (1889), le traité de Bréda (1667) ne fait *aucune mention*, ni l'article 12 ni nul autre, de l'île de T.-N. — Au **troisième gouverneur,** Bellot, succèdent sans interruption à Plaisance : — le sieur de Palme, **quatrième** (31 déc. 1667-70) ; — le sieur de la Poëpe, **cinquième,** (20 fév. 1670-13 janv. 1685);— Antoine Parat, **sixième,** (2 juin 1685-28 sept. 1690) — Jacques-François de Brouillan, **septième,** (commission du 1er juin 1690-1er avril 1702) ; — le sieur de Monic, qui le remplace durant son absence (24 août 1699) ; — Daniel Auger de Subercase, **huitième** (1er avril 1702-sept. 1706) ; — Philippe de Costebelle, **neuvième** (10 avril 1706-24 sept. 1714). (V. F.-J. Audet, *Can. Hist. Dates*, p. 75).

2° **Répartition des pêcheries :** — ordonnance du 10 mars 1670, laisse aux Anglais la pêche du littoral avec le monopole exclusif pour eux entre Bonavista et Race. — Louis XIV surveille, chaque année, le reste par une division navale. — Une *convention* (1687) interdit entre Anglais et Français la pêche concurrente ; — la carte de Fitz-Hugh (1693) indique nettement la **zone anglaise,** au littotal oriental, défendue par cinq forts : — il en est ainsi jusqu'au traité d'Utrecht (1713).—Cependant la baie des Trépassés eut la concurrence, un *amiral de la pêche* étant Français ou Anglais tour-à-tour. — Une **deuxième zone** était réservée aux Malouins ;— une **troisième** aux autres Français de toute provenance ; — une **quatrième,** à l'ouest, aux baleiniers basques de Bayonne, de Libourne, de St-Jean-de-Luz — à l'exclusion par le roi des Basques espagnols.

1o **Origine de la lutte :** — le recensement de 1687 évalue la population totale de notre colonie à 638 âmes : — la Cour eut tort de négliger les fortifications multiples, à T.-N. comme en Acadie et au Canada. — L'avènement de Guillaume-d'Orange, ennemi irréconciliable de Louis XIV, alluma une guerre sans merci sur mer. — Le **25 fév. 1689,** Plaisance est surpris à l'aube par les Anglais : arrestation du gouverneur Parat, du commandant du fort, pillage et détérioration des canons- — mais les Malouins sauvent la colonie en attaquant Forillon, en capturant un vaisseau de guerre et un convoi. — Le **16 sept. 1691,** cinq navires de 60 canons s'embossent devant Plaisance ; le commodore *Williams* bombarde le *fort Louis* durant cinq heures : M. de Costebelle, M. de St-Ovide de Brouillan, le baron de Lahontan tiennent bon et sauvent la place.

2o **Assauts successifs :** — **en 1694,** le chevalier de Nesmond rend aux Anglais leur visite, avec *dix* vaisseaux, à l'entrée du port Saint-Jean qu'il ne put forcer. — Un Canadien, Pierre d'Iberville, imagine bientôt l'attaque *par terre*, —le **12 sept. 1696,** il mouille en rade de Plaisance, avec l'assentiment du roi, une compagnie de 80 chasseurs canadiens, un groupe de sauvages, en l'absence de M. de Brouillan, qui s'est rendu par mer à St-Jean : — on sait l'éclatant succès de M. d'Iberville et de ses héros. (V. *Tabl. Syn.*, t. I): — la jalouse malveillance de M. de Brouillan sauva les derniers Anglais à Carbonnière

IV°

Les dernières luttes

(1702-13)

et à Bonavista d'une expulsion définitive. — Le traité de Ryswick (1697) resta muet sur la question de T.-N. ; en 1698, le Parlement de Londres ressaisit la pêche insulaire, formant le dessein de se venger à bref délai.

3o **Dernières résistances :** — la guerre de la Succession d'Espagne rouvre les hostilités. — **En 1702,** l'escade du capitaine *Leak* apparaît au sud de l'île avec l'ordre de nous en déloger : — il s'empare du fort érigé à l'île Saint-Pierre, où commande Lafosse, ayant 8 canons et 50 fusils ; — mais il échoue devant Plaisance. — **En 1703,** nouvelle tentative et même insuccès. — M. de Subercaze amène de l'Acadie des Micmacs, qui percent en trois jours jusqu'à Carbonnière et Bonavista, tandis que *Chacornacle* tient la mer avec deux brigantins et que le commandant *Degrés de Sourdeval* réoccupe Saint-Pierre et le capitaine Lafosse un fortin à 15 lieues au nord. — **En 1705,** M. de Subercaze échoue devant St-Jean ; — mais **en 1709,** les marins du *Fidèle,* secondés d'une petite troupe, 160 hommes en tout sous les ordres de M. de Saint-Ovide, emportent Saint-Jean en une une demi-heure, soit 120 soldats et 700 habitants sous les armes. — **En 1710,** ce héros commandant *la Valeur,* prise aux Anglais, est enlevé durant une croisière du côté de la Virginie. — Les Anglais, regardant Plaisance comme imprenable, se déterminent à l'affamer, par d'incessantes croisières : —**En 1711,** 28 de leurs bâtiments opèrent le blocus ; — **En 1712,** même tactique. — Néanmoins le gouverneur de Costebelle tient bon, dénué de tout ; — quand, **en juillet 1713,** une corvette française lui apporte l'ordre d'évacuer Plaisance, en vertu du traité d'Utrecht (11 avril 1713).

4o **Un reste de droit :** — l'article 13 nous enlevait la souveraineté de l'île — par malheur, M. de Ponchartrain s'en tint aux rapports de M. de Saint-Ovide qui donnaient une haute idée des avantages de l'Ile-Royale, au détriment de ceux de T.-N. — Plus d'habitation permise ; — la pêche et le séchage du poisson sont localisés entre Bonavista et la pointe, Riche ; — perte du littoral méridional. — Le *French Shore* restait le régime du monopole exclusif, antérieur au traité ; — seulement, **en 1763,** ses limites sont portées du cap Bonavista au cap *Saint-Jean* et **de la pointe Riche** au cap *Rouge.* (V. La Roncière *loc. cit.*)

II. — NOUVELLE-ANGLETERRE

1°

Les Rois ou Protecteurs

des colonies

1o **Jacques Ier Stuart (1603-25) :** — il est le fils de Henri Darnley et de Marie Stuart, l'arrière petit-fils de *Marguerite Tudor,* roi d'Ecosse sous le titre de Jacques VI, monte sur le trône d'Angleterre à l'âge de 37 ans. — Son avènement réunit les deux couronnes, mais laisse deux Parlements distincts. — Il prend le titre de " Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande ". — Baptisé catholique, presbytérien d'éducation, anglican par intérêt, il se montre prince entêté, pédant, despote. — Henri IV l'appelait " Maître Jacques " ; et Sully, " le plus sage fou de la chrétienté ". — Il devint impopulaire par ses persécutions contre les *dissidents* ou non-anglicans, par l'abandon de la cause protestante en Europe, par ses prétentions à fonder la monarchie absolue et de droit divin, par ses prodigalités envers ses favoris, *Robert Cecil, Robert Carr, Georges Villiers* qu'il promut " duc de Buckingham ". — Sir Henri Neville a dit de lui : " Jamais homme n'a tant travaillé et fait si peu, n'a mieux parlé et fait pis."

2o **Charles Ier (1625-49) :** — fils du précédent, il lui succède le 23 mars 1625. — Prince aux manières hautaines, aux mœurs pures, homme grave, froid, courageux, il ne comprend ni amis, ni adversaires, ni ses sujets. — Il se rend impopulaire par son mariage avec une princesse catholique, *Henriette de France,* par son absolutisme, par ses faveurs au frivole Buckingham, par les dissolutions des Parlements successifs (1629-40). — Ses ministres, *le comte de Strafford* et *William Laud,* archevêque anglican de Cantorbery, allument la guerre civile par leurs ordonnances arbitraires (1640-49). — **Olivier Crom-**

well abolit la royauté et fait conduire le roi à l'échafaud (9 fév. 1649) : il décrète *la République anglaise.*

II°

Les Promoteurs

des

colonies

1o **Richard Hakluyt** (1552-1616) : — géographe, archéologue, chapelain anglican de l'embassade anglaise à Paris. — Là, il consulte et collectionne les documents, concernant les voyages au long cours, des marins français et espagnols (1584-86). — Il devient l'oracle des navigateurs par ses écrits, — l'ami de sir Raleigh, — le promoteur des expéditions anglaises.

2o **Compagnies d'explorations** : — sir Walter, à son instigation, forme avec ses amis une **grande association** ; — elle se divise en deux compagnies : la *Compagnie de Londres* pour le sud, la *Compagnie de Plymouth* pour le nord de l'Amérique.

3o **Lettres patentes** : — le 10 avril 1606, le roi leur octroie une charte royale pour la Virginie : — " Nous leur donnons toutes les terres situées entre le 39° et le 45°, lesquelles ne sont pas actuellement possédées par aucun prince chrétien." **Trois ans** auparavant, Henri IV a cédé au sieur de Monts le monopole des régions entre le 40° et le 46°. — De là, confusion de 5° de latitude, querelles et luttes de 150 années !

III°

Les Découvreurs

1o **Explorateurs** : — en 1602, *Barthélemy Gosnold*, en 18 jours, traverse l'Océan et aborde au Massachusetts ; — en 1603, *Pring* visite les sinuosités du Maine. — En 1606, le capitaine *Newport* et le commandant *Weymouth* refont le trajet avec trois voiliers, montés de 105 hommes de toute provenance.

2o **Découvreurs** : — en 1607, la Compagnie de Plymouth tente de fonder un poste au Kénébec. — En 1608-09, *Henri Hudson*, au service des Hollandais, remonte la belle rivière qui porte son nom. — En 1610-11, il va, au nom des Anglais, jusqu'à l'immense **baie d'Hudson,** hiverne au sud, périt victime de son équipage révolté, laissant son nom à la découverte. — En 1612, *Thomas Button* refait avec succès la même excursion polaire. — *William Gibbons*, en 1614. — et *William Baffin*, qui en est à son *cinquième* voyage (1616), remonte la baie qui porte son nom. — Ces intrépides aventuriers font le plus grand honneur à leur nation. — En 1631-32, expédition de *W. James* à la baie.

3o **Invasion en Acadie** (1613) : — Samuel Argall détruit — juin 1613 — Saint-Sauveur au berceau ; — " C'est un coquin ", écrit Parknvan ; — " C'est un pirate ", selon C.-P. Lucas. — Il incendie — en novembre — l'établissement de Port-Royal. — Ces postes sont dans les limites " occupées par un prince chrétien ", depuis 1604.

IV°

Les Fondateurs

de la

Nouvelle-Angleterre

1o **Virginie** (1607) : — le 13 mai 1607, elle est colonisée par la Compagnie de Londres qui fonde, sur la rivière James, la ville de *Jamestown* — en l'honneur du roi. — En 1609, lord *De la Warr* — Delaware — en est le premier président, et après lui *Thomas Dale* (1611-1614).

2o **Nouvelle-Ecosse** (1621-25) : — le 5 août 1621, Jacques Ier accorde une commission à William Alexander. — Le 12 juillet 1625, Charles Ier la renouvelle, sans scrupule ni justice : il institue les *baronnets* ou seigneurs de la Nouvelle-Ecosse. — Mais le traité de Saint-Germain exige le retour de l'Acadie à la Couronne de France. (V. **Acadie**).

3o **Massachusetts** (1629) : — nom indien qui signifie " site des Grandes Collines ", — où aborde *le Mayflower* avec les *Pilgrim Fathers* ou Puritains de Plymouth, qui fondent **une République,** indépendante du trône. — Leur charte (11 novembre 1629) est accordée à *John Carver*, organisateur de la " Colonie de la Grande Baie ". — Le 11 décembre 1630, large concession à *John Winthrop*, premier gouverneur.

4o **Maine** (1622) : — nom donné dans la charte, accordé à *Ferdinand Mason* et à *William Gorges*, pour distinguer le continent — *Mayne Land* — des îles adjacentes, entre le Merrimac et le Kénébec. — Le *Maine* actuel ne s'est agrandi que plus tard.

5o **Maryland** (1633) : — ainsi nommé du nom de la reine catholique *Marie-Henriette* ; — fondé par *Georges Calvert*, lord **Baltimore,** qui a quitté Avalon de Terre-Neuve, pour s'y établir avec 300 Irlandais, victimes de la persécution (22 nov. 1633).

6o **Rhode-Island** (1636) : — mot tiré du hollandais *Rood Eylandt* (*Ile rouge*) — fondé à

Providence par *Roger Williams* et les frères *Brown*, expulsés du Mass. par les Puritains.— En 1639, Williams inaugure la *confession* des *Baptistes*. — Charte, accordée en 1643.

7o **Connecticut (1636)** : — en indien " Terre des traditions ", — fondé par les ministres dissidents *Thomas Hooker* et *Samuel Stone*, qui y transplantent environ 100 adhérents du Mass. — En 1652, *John Winthrop*, le fils, obtient une charte de Charles II.

8o **Delaware (1637)** : — contrée explorée, en 1610, par lord *De la Warr*, gouverneur de la Virginie. — Colonie suédoise, colonisée, en 1631, par *De Vries*, — en 1637, par Peter Minnuit, qui l'appelle la *Nouvelle-Suède*. — L'Etat fut disputé par les Hollandais, qui le perdent en 1664 définitivement.

9o **New-Hampshire (1679)** : — ainsi appelé d'une ville d'Angleterre ou du comté de *Southampton* ou *Hampshire* ; — en 1629, faisait partie du Mass. ; — ne fut constitué comme Etat qu'en 1679 par son premier président, *John Cutt*.

Remarque : — ces Etats, qui comptent alors environ 20,000 âmes, se sont associés successivement en Républiques *indépendantes*, vers 1645. — En 1649, *Cromwell* allait précisément proclamer *la République* en Angleterre.

III. — NOUVEAUX PAYS-BAS OU NOUVELLE-BELGIQUE

1° Les Stathouders (1602-47)

1o **Maurice de Nassau et d'Orange (1584-1625)** : — fils de *Guillaume le Taciturne*, stathouder et vice-amiral des Sept-Provinces-Unies. — Il imprime l'essor à la marine et aux colonies, organise des chantiers de construction de vaisseaux, des fabriques d'armes à feu... — En 1594, la *Compagnie des Indes orientales* est fondée, — en 1602, elle est réorganisée. — En 1621, institution de la *Comp. des Indes occidentales*.

2o **Henri-Frédéric de Nassau-Orange (1625-47)** : — frère du précédent, continue la politique et le commerce maritimes de son pays. — Plus que jamais, la Hollande se distingue par ses chantiers, où s'accumule le bois de Suède et de Norvège : — elle fournit de vaisseaux de toute dimension la France et l'Europe. — Aussi Richelieu sait-il se ménager ses sympathies. — En Amérique, les gouverneurs hollandais se montrent bienveillants envers les administrateurs de la Nouv.-Fr., — bien que leurs intérêts commerciaux les amènent à vendre aux Iroquois armes et munitions et à leur insuffler la haine du catholicisme.

II° Fondations en *Amérique* (1613-23)

1o **La Nouvelle-Amsterdam (1613)** : — en 1609, la Comp. des Indes orientales engage les services de l'intrépide Anglais, *Henri Hudson*. — Celui-ci longe d'abord le littoral acadien, les côtes du Maine et du Mass., y fait des échanges, et se rend à l'embouchure du fleuve qui porte son nom. — En 1610, quelques *Flamands* y viennent trafiquer. — En 1613, *Adrien Black* hiverne à l'île *Manhatte*, y bâtit un fortin qu'il appelle la *Nouvelle-Amsterdam*, appellation de la capitale de son pays.

2o **Orange et Carlaer (1623)** : — en 1623, la Comp. des Indes occidentales expédie 20 familles. — Les unes s'établissent à Manhatte, les autres en amont de l'Hudson, à *Orange* (Albany), puis à *Corlear* (Schenectady). — D'autres colons les rejoignent chaque année.

3o **Nouveaux Pays-Bas** ou **Nouvelle-Belgique** : — la région, comprise entre l'Hudson et la Nouvelle Suède, forme la colonie ou province dénommée la *Nouvelle-Belgique*, selon les Français — ou *Nouveaux Pays-Bas* (Hollande — *hollow land*), " peuplée de Flamands " écrit Chmaplain. — Ce sont des colons luthériens, — élément moral, industrieux, patriote.

III•

Gouverneurs

(1624-64)

1o **Gouverneurs successifs** : — les chefs de la colonie sont des organisateurs intelligents et des commerçants habiles.

1. **Cornelius Jacobsen May**.....1624-25
2. **Wilhelm Verhulst** 1625-26
3. **Peter Minuit**.....1626-32
4. **Van Twiller**.....1633-37
6. **Wilhelm Kieft**.....1638-47
6. **Peter Stuyvesant** 1647-64

— En 1626, Minuit achète aux Indiens l'île de Manhatte pour 24 piastres, soit 22 mille acres de terre ! — La même année, la traite lui rapporte une somme de 19 mille piastres. — En 1627, il règle avec Brandford la question des frontières de la Nouv.-Angleterre.

2o **Sympathies pour les Français** : — en 1642, le P. Jogues, échappé aux Agniers, est accueilli à Orange ; — en 1644, le P. Bressani est racheté par les Hollandais ; — en 1646, le P. Joques est mis à mort. : Kief annonce par lettre ce meurtre au gouverneur, M. de Montmagny ; — en 1652, le P. Poncet est hospitalisé à Orange.

3o **Fin de la colonie (1664)** : — l'Angleterre, victorieuse, s'empare de la possession hollandaise : *Orange* devient *Albany*, titre du prince, et la *Nouvelle-Amsterdam* devient *New-York*, autre titre du même prince, duc d'York. — En 1673, les Hollandais tentent de ressaisir la colonie : en 1674, ils en sont dépossédés.

TABLEAUX DYNASTIQUES

Remarques. — Ils sera utile de les consulter pour l'intelligence de l'histoire de la Nouvelle-France, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie, de Terre-Neuve, des Nouveaux Pays-Bas, de la Louisiane. Nous les avons classifiés selon l'ordre chronologique des découvertes, des explorations, des fondations coloniales.

I. — PORTUGAL

N. B. — Une seule dynastie a régné dans ce pays : la Maison de Bourgogne : la branche directe, 1095-1383 ; celle d'Aviz, 1385-1578. De 1580 à 1640, le Porgugal est soumis à l'Espagne. De 1640 à nos jours, règne la branche de Bragance.

A. — BRANCHE D'AVIZ

1. **Jean Ier** : 1385-1433 : il prend Ceuta aux Maures (1415).
2. **Alphonse V** : 1438-81 : il s'empare de Tanger (1471).
3. **Jean II** : 1481-95 : il triomphe de la révolte des grands.
4. **Emmanuel — Manuel** — le Fortuné : 1496-1521 : il fonde la puissance maritime de son pays par l'Empire colonial.
5. **Jean III** : 1521-57 ; — 6. **Sébastien** : 1557-78 ; — 7. **Henri** : 1578-80.

B. — DOMINATION ESPAGNOLE

1. **Philippe II** : 1580-98 ; — **Philippe III** : 1598-1621 ; — **Philippe IV** : 1621-40. Durant ces soixante ans, le Portugal perd, avec sa marine, la plupart de ses colonies, mal défendues par les rois, envahies par les Hollandais.

C. — BRANCHE DE BRAGANCE

1. **Jean IV** : 1640-56 ; — **Alphonse VI** : 1656-83 ; — **Pierre II** : 1683-1706 ;
2. **Jean V** : 1706-50...

II. — ESPAGNE

N. B. — Au moyen âge (395-1452), l'Espagne a vécu isolée, musulmane au sud, chrétienne au nord. Elle comptait cinq petits royaumes :—4 chrétiens : Navarre, Aragon, Portugal, Castille ; — 1 musulman : Grenade. L'unité espagnole commença par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle, reine de Castille, en 1469.

Ferdinand et **Isabelle Ire**
(1469-1516)

I

L'infante **Jeanne la Folle** ép. Philippe le Beau (Autriche).
(1506)

I

Charles-Quint, emp. d'Autr., roi d'Esp. et des Pays-Bas.
(1516-1656)

I

Philippe II, roi d'Esp. et des Pays-Bas.
(1556-1598)

I

Philippe III, roi d'Espagne.
(1598-1621)

I

Philippe IV, roi d'Espagne
(1621-1665)

I

Charles II — Carlos
(1665-1700)

MAISON DE BOURBON

Le duc d'Anjou, 2è fils du Dauphin et petit fils de Louis XIV
Philippe V, 1700, abdique en 1724

I

Louis Ier, son fils,
(1724)

Philippe V, pour la 2e fois
(1724-1746)

I

Ferdinand VI
(1746-1759)

I

Charles III
(1759-1788)

I

Charles IV
1788, abdique 1808.

I

Ferdinand VII (1808)
est forcé d'abdiquer.

Joseph Bonaparte, fr. aîné de Napoléon Ier, roi d'Esp.
(1808-1813)

I

Ferdinand VII, rétabli
(1813-1833)

I

Isabelle II, ép. Fr. d'Assise
(1833-1868)

Amédée Ier
(1870-1873)

I

Charles V

I

Charles VI

I

Charles VII
né en 1849

I

Jayme
né en 1870

I

François de Paule

I

François d'Assise
ép.
Isabelle II

I

Alphonse XII
1874-1885)

Alphonse XIII, né en 1886.

III. — FRANCE

N. B. — La maison de Valois a pour origine Charles de Valois, frère du roi Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis. Le fils de Charles de Valois monta sur le trône et prit le nom de

Philippe VI ..... (1328-1350)
Jean II le Bon ..... (1350-1364)
Charles V ..... (1364-1380)
Charles VI ..... (1380-1442)
Charles VII ..... (1442-1461)
Louis XI ..... (1461-1483)
Charles VIII ..... (1483-1498)

Charles VIII meurt sans postérité. La couronne échut à **Louis XII** (1498-1515), petit-fils de Louis d'Orléans qui était frère de Charles VI.

La fille unique de **Louis XII**, Claude de France, épousa son cousin François Ier, petit-fils de Jean d'ngoulême, lequel était frère du père de Louis XII, Charles d'Orléans.

I. — DYNASTIE DES VALOIS- ANGOULEME (1515-1589)

François Ier (1515-1547)

I

Henri II (1547-1559) ép. Catherine de Médicis

I	I	I
François II (1559-60)	**Charles IX** (1560-74)	**Henri III** (1574-89)
ép.	ép.	ép.
Marie Stuart	Elisabeth d'Autriche	Louise de Vaudémont
(Sans enfant)	(sans enfant)	(sans enfant)

II. — DYNASTIE DES BOURBONS OU DE FRANCE (1589-1830)

Henri IV (1589-1610) ép. Marie de Médicis.

I	I	I	I	I
Louis XIII (1610-43)	Gaston, duc d'Orléans 1660	Elisabeth	Christine	Heuritte de France
ép.		ép.	ép.	ép.
Anne d'Autriche		Phil. IV d'Esp. 1644	Victor Amédée de Savoie 1663	Charles Ier d'Angl.

I	I
Louis XIV (1643-1715)	Philippe d'Orléans (1701)
ép.	
l'infante Marie-Thérèse	**Souche de la branche cadette**

I	I
Louis, grand Dauphin (1711)	**Philippe** ou le **Régent** (1715-23)
ép. Anne de Bavière.	

I	I	I
Louis, duc de Bourgogne (1712)	Philippe, duc d'Anjou	Charles, duc de Berry (1717)
ép.	devient	
Marie-Adélaïde de Savoie	Philippe V d'Espagne (1700-1746)	

I

Louis XV (1715-1774) ép. Marie Leczinska, de Pologne.

I Adélaïde (1800)	I Louis Dauphin ép. Marie de Saxe (1765)	I Henriette (1752)	I Victoire (1799)	I Elisabeth ép le duc de Parme	I Sophie (1782)	I Louise devint Carmélite

I **Louis XVI** (1774-93) ép Marie-Antoinette d'Autriche	I **Louis** XVIII (1814-24) (sans enfant)	I **Charles** X (1824-30) (sans enfant)	I Adélaïde ép. roi de Sardaigne (1802)	I Elisabeth (1794)

III — **DYNASTIE DE LA BRANCHE D'ORLÉANS**

Louis-Philippe (1830-1848), roi des Français

IV — RÉPUBLIQUE FRANCAISE : Ière : 22 sept 1792—1804
IIè : 24 fév 1848—2 déc. 1852
IIIè : 4 sept 1870-....

V. — EMPIRE FRANCAIS : Ier : Napoléon Ier (1804-1814)
IIè : Napoléon III (1852-1870).

IV. — **ANGLETERRE**

I. — **DYNASTIE DES TUDORS** (1485-1603)

Henri VII (1484-1509)

I (**Henri VIII** (1509-1547)	I **Marguerite ép. Jacques IV d'Ecosse**

I **Marie Ire** (1553-58)	I **Elisabeth** (1558-1603)	I **Edouard VI** (1547-53)	I **Jacques V** I **Marie Stuart (Darnley)** I Jacques VI devient **Jacques Ier** d'Angleterre

II. — **DYNASTIE DES STUARTS** (1603-1714)

Jacques Ier (1603-1625)

I **Charles Ier** (1625-1649)	I Elisabeth ép. Frédéric V (Palatinat)

III. — **RÉPUBLIQUE ANGLAISE** (1649-1660)

I. Cromwell (Olivier) Dictateur (1649-1653)
Protecteur (1653-1658)
II. Cromwell (Richard) Protecteur (1658-1659)

CHARLES 1er — **ELISABETH**

I **Charles II** (1660-1685) — I **Jacques II** (1685-1688) — I Marie-Henriette ép. **Guillaume III** (Hollande) — I Sophie ép. Ernest de Hanovre

I **Marie II** (1688-1702) — I **Anne** (1702-14) — I **Jacques III** (Prétendant) — I **Guillaume III** (1688-1702) — I **Georges Ier**

III. — DYNASTIE DE HANOVRE (1714-1918)

Georges Ier (1714-1727)

I **Georges II** (1727-1760)

I **Louis Frédéric** (1750)

I **Georges III** (1760-1820)

I **Georges IV** (1820-1830) ép Caroline de **Brunswick** — I Feédéric d'York (1827) — I **Guillaume IV** (1830-1837) (sans enf.) — I Charlotte ép. Frédéric Ier roi de Wurtemberg — I Edouard de Kent ép. Marie-Louise Saxe-Cobourg — I Ernest roi de Hanovre (1837-51) — I Auguste (1843) — I Adolphe (1850)

I Charlotte ép. Leopold de Saxe-Cobourg, Ier roi des Belges. — I **Victoria**

I **Victoria-Alexandrina** ép. Albert de Saxe-Cobourg-Gotha (1837-1901)

I Victoria ép. Frédéric III d'All. — I **Albert-Edouard** devient roi — I Alice ép. Louis de Hesse — I Alfred ép. Marie de Russie — I Hélène ép. Christian de Danemark — I Louise ép. le marquis de Lorne — I Arthur de Connaught ép. Louise (Prusse) — I Léopold ép. Hélène Waldeck — I Béatrice ép. Henri de Battenberg

I Guillaume II — I Alexandra ép. Nicolas II — I Victoria ép. Alphonse XIII

I **Edouard VII** ép. Alexandra de Danemark (1901-1910)

I Albert-Victor, duc de Clarence (1892) — I **Georges V** (né en 1865) — I Louise (née en 1867) — I Victoria (née en 1868) — I Marie (née en 1869)

V. — HOLLANDE ou PAYS-BAS ou ROYAUME DES PROVINCES-UNIES

N. B. — Au moyen âge, la Hollande fut gouvernée par la dynastie d'Alsace (863-1296) ; — par la dynastie de Hainaut (1299-1337) ; — par la dynastie de Bavière (1345-1417) ; — par des stathouders (en holl. *lieutenants*), au nom de la **Maison de Bourgogne** (1417-1482), de la **Maison d'Autriche** (1482-1556), de la **Maison d'Espagne** (1559-1579).

I. — STATHOUDERAT

I. **Guillaume Ier de Nassau et d'Orange (1559-1579)**, sous le gouvernement de Marguerite de Parme, déléguée par Philippe II, d'Espagne. En 1579, à l'Union d'Utrecht, il déclare l'indépendance ou la **République des Sept Provinces-Unies** : Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise, Over-Yssel. Il est assassiné, en 1584.

II. **Maurice de Nassau et d'Orange (1584-1625)**, fils du précédent est élu stathouder ; capitaine et vice-amiral des Sept Prov.-Unies. Marine puissante et colonies.

III. Henri-Frédéric de Nassau et d'Orange (1625-1647), frère du précédent, imprime un grand essor au commerce maritime.

IV. **Guillaume II de Nassau et d'Orange (1647-1650)**, fils du précédent, vit l'indépendance des Provinces-Unies proclamée au traité de Westphalie (1648). Exerçant un pouvoir dictatorial : il fut déposé, en 1650.

II. — REPUBLIQUE

V. **Jean de Witt**, grand pensionnaire (1650-1672) conclut la paix d'Aix-la-Chapelle avec la France (1668). En 1672, Louis XIV envahit la Hollande.

VI. **Guillaume III de Nassau et d'Orange (1672-1702)** est nommé stathouder, fait signer la paix de Nimègue (1678), devient roi d'Angleterre en 1688.

VII. **Heinsius**, grand pensionnaire (1702-1720), fait abolir l'hérédité du stathoudérat. La Hollande resta l'alliée de l'Angleterre et de l'Allemagne contre la France... — Mais il est rétabli en 1747.

VIII. **Guillaume IV** (1747-1751), stathouder.

IX. **Guillaume V** (1751-1795), stathouder.

III. — REPUBLIQUE BATAVE

(1795-1806)

IV. — ROYAUME DE HOLLANDE

Louis Bonaparte (1806-1810), père de **Napoléon III**. Napoléon I réunit la Hollande à la France (1810-1814).

V. — ROYAUME NEERLANDAIS ou DE HOLLANDE

X. **Guillaume-Frédéric Ier** d'Orange (1814-1840), fils de Guillaume V.

XI. — **Guillaume II** (1840-1849), Nassau-Orange.

XII. **Guillaume III** (1849-1890), Nassau-Orange.

XIII. **Wilhelmine**, née en 1880., Nassau-Orange.

TABLE DES MATIÈRES

Notions préliminaires I

Ire PARTIE : *Fondation, Perte, Recouvrement* 1

CHAPITRE I.—*Le sieur de Monts : Premier gouverneur.*
I. L'Acadie : ses indigènes.—II. Cie du sieur de Monts. — III. Établissement à l'Ile Sainte-Croix. — IV. Fondation de Port-Royal 1

CHAPITRE II.—*Le baron de Poutrincourt : Deuxième gouverneur.*
I. Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt. — II. Confirmation de la lieutenance. — III. Embarras du baron. — IV. Intérim de Charles de Biencourt. — V. Fondation de Saint-Sauveur. 4

CHAPITRE III.—*Charles de Biencourt : Troisième gouverneur.*
I. Mort de Poutrincourt. — II. Insuccès.—III. Mort de M. de Biencourt. 7

CHAPITRE IV.—*Charles de La Tour : Quatrième gouverneur.*
I. Sir Alexander en N.-E. — II. Les deux La Tour 9

CHAPITRE V.—*Isaac de Razilly : Cinquième gouverneur.*
I. Isaac de Razilly : 1° Sa carrière ; 4° Établissement à La Hève ; 3° Ses desseins ; 4° Sa fin prématurée 11

CHAPITRE VI.—*Les Missionnaires.*
I. Prêtres séculiers. — II. Les Jésuites. — III. Les Récollets et les Capucins 13

IIè PARTIE : *Colonisation, Luttes, Recouvrement* 16

CHAPITRE I.—*Colonisation.*
I. Charles de Menou : Sixième gouverneur. — II. Port-Royal. — III. Son administration. — IV. Sa mort tragique. 16

CHAPITRE II.—*Luttes et compétitions.*
I. Charles La Tour, lieutenant en Acadie. — II. Premiers agissements. — III. Contumace et traître. — IV. Vaincu, en fuite. — V. Son retour et son rétablissement. — VI. [illegible] rnières années. — VIII. Emmanuel Le Borgne : septième gouverneur 19

CHAPITRE. III.—*Perte et Recouvrement.*
I. Causes extérieures et intérieures. — II. Invasion et conquête anglaise. — III. Gouvernement et restitution de l'Acadie. — IV. Population. — V. Nicolas Denys 26

CHAPITRE IV.—*Les Mi sionnaires*
I. Récollets et Capucins. — II. La colonie privée de missionnaires. 29

IIIè PARTIE : *Développement, Luttes, Pertes*..... 31

CHAPITRE I.—*L'Administration.*
I. Hector de Grandfontaine : Huitième gouverneur. — II. Jacques de Chambly : Neuvième. — III. Pierre de Joybert : administrateur. — IV. Michel de La Vallière : Dixième.— V. François-Marie Perrot : Onzième. VI. Robineau de Menneval : Douzième. — VII. Robineau de Villebon : Administrateur. — VIII. Sébastien de Villieu : Administrateur. — IX. Jacques de Brouillan : Treizième. — Simon-Pierre de Bonaventure : Administrateur. — XI. Daniel Auger de Subercase : Quatorzième..... 31

CHAPITRE II.—*La Colonisation*
Nouv au-Brunswick : — I. Région de Sainte-Croix. — II. Région de la rivière Saint-Jean. — III. Région intérieure. — IV. Région du littoral. — V. Région du golfe laurentien. — *Nouvelle-Ecosse :* I. — Port-Royal. — II. Nouvelles colonies..... 38

CHAPITRE III.—*Le Peuplement*
I. Causes d'arrêt. — II. Premier recencement. — III. Deuxième. — IV. Troisième. — V. Divers recensements..... 41

CHAPITRE IV.—*Les Dernières luttes*
I. Période de paix. — II. Retour offensif. — III. Conquête éphémère. — IV. Succès relatifs. — V. Hostilités. — VI. Double échec. — VII. Préparatifs d'invasion. — VIII. Perte de la colonie. — IX. Après la Cession..... 44

IVè PARTIE : *Le Régime Anglais*..... 52

CHAPITRE I.—*L'Administration.*
I. Samuel Vetch : Premier gouverneur — II. Francis Nicholson : Deuxième. — III. Richard Philipps : Troisième. — IV. Cornwallis, Hopson, Lawrence : Quatrième, Cinquième, Sixième..... 52

CHAPITRE II.—*La situation politique*
I. Traité d'Utrecht. — II. Loi martiale. — III. Essai d'organisation civile. IV. Progrès administratif. — V. Première assemblée législative..... 55

CHAPITRE III.—*La Population*
I. Caractère des Acadiens. — II. Recensements. — III. Population anglaise. — IV. Population allemande..... 59

CHAPITRE IV.—*Le développement économique*
I. Essor agricole. — II. Physionomie domestique. — III. Expansion agricole. — Exode et fondation. — V. Ressources diverses..... 61

CHAPITRE V.—*Le grand dérangement*
I. Antécédents : Première période. — Deuxième. — Troisième. — II. Tentatives françaises. — III. Hostilités anglaises durant la paix. — IV. Personnages principaux du drame. — V. Personnages secondaires. — VI. VI. Théâtre. — VII. Prologue. — VIII. Actes. — Épilogue. — X. La morale du drame..... 65

CHAPITRE VI.—*L'Eglise acadienne*
I. Paroisse de Port-Royal. — II. Celle des Mines. — III. Celle de Beaubassin. — IV. Mission de Pentagouet. — V. Mission des Jésuites.— VI. Paroisses acadiennes. — VII. Missions sauvages. — VIII. Prêtres séculiers. — IX. Récollets à l'Isle-Royale. — X. Limites acadiennes ... 77

CHAPITRE VII.—*La Dispersion et la Renaissance*
Acadiens déportés : I. Aux États-Unis. — II. Au Canada. — III. Iles du Golfe. — IV. En Angleterre. — V. En France. — VI. Reviviscence des Acadiens. — VII. Retour des proscrits. — VIII. Assurance de survie 85

APPENDICES. — I. Terre-Neuve. — II. Nouvelle-Angleterre.—III. Nouveaux-Pays-Bas 91

TABLEAUX DYNASTIQUES : I. Portugal. — II. Espagne. — III. France. — IV. Angleterre. — V. Hollande I

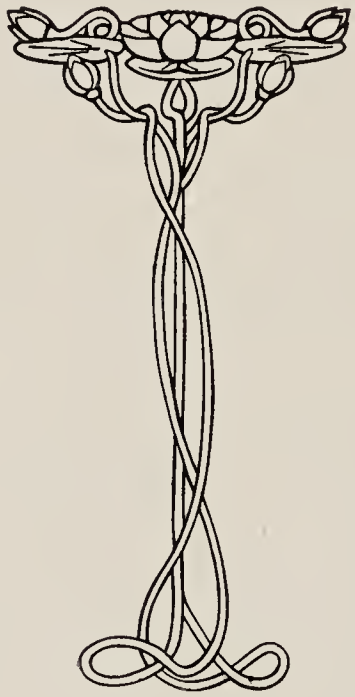

Date Due

F 5056 .L3 fasc. 1
Le Jeune, Louis-Marie.
Tableaux synoptiques de l'hist
010101 000
0 1163 0029446 3
TRENT UNIVERSITY

F5056 .L3 fasc. 1
LeJeune, Louis Marie.
Tableaux synoptiques de
l'histoire du Canada.
307498

DATE	ISSUED TO

307498